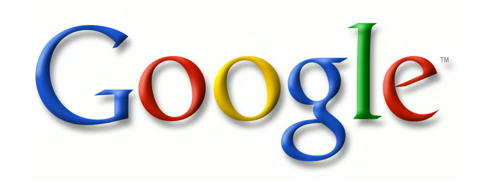
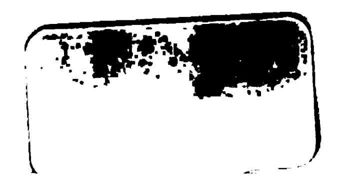





600054337S



MÉMOIRES

DU

DUC DE LUYNES

TYPOGRAPHIE DE H. FIRMIN DIDOT. — MESNIL (EURE).

MÉMOIRES

DU

DUC DE LUYNES

SUR LA COUR DE LOUIS XV

(1735 — 1758)

PUBLIÉS

SOUS LE PATRONAGE DE M. LE DUC DE LUYNES

PAR

MM. L. DUSSIEUX ET E. SOULIÉ

TOME SEPTIÈME

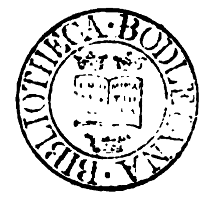
1745 — 1746

PARIS

FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET CIE, LIBRAIRES

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, N° 56

1861



MÉMOIRES

DU

DUC DE LUYNES.

ANNÉE 1745.

JUILLET.

Sortie de la garnison de Tournay; entrée du Roi. — *Te Deum* à Versailles et à Paris. — Dédicace de l'église de Saint-Sulpice. — Assemblée des syndics de la Compagnie des Indes. — Mort de M. de Villeneuve, du chevalier de Brancas et de Mme de Mortemart. — Ordres du Roi pour les couches de la duchesse de Chartres. — Explosion à Essonne. — Terre de Pompadour. — Retard des nouvelles de l'armée. — L'équipage vert. — Correspondance du Dauphin. — Surprise de Gand. — Accouchement de la duchesse de Chartres. — Mort de M. d'Épinoy et de Mme d'Argenson. — Bulletin de la prise de Gand. — Négligence du duc d'Orléans. — M. de Caumartin nommé conseiller d'État. — Logement du maréchal de Saxe à Versailles. — Nouvelles de Flandre, d'Allemagne et d'Italie.

Du jeudi 1er juillet, Versailles. — Je n'ai point écrit depuis plusieurs jours, ayant été à la campagne; il n'y a point eu non plus d'événements importants.

On sait par les nouvelles de l'armée que le jeudi 24 le Roi vit sortir la garnison de Tournay. Le Roi étoit sur les glacis de la ville; le chemin de Chin à Tournay étoit bordé de cavalerie, la maison du Roi, la gendarmerie, les carabiniers, etc. L'adjudant du roi de Prusse fut témoin de ce spectacle, dont il dut être content. La garnison étoit précédée par une grande quantité de chariots et de bagages, ensuite la cavalerie, montant à environ 400 hommes,

mais à pied. Après suivoit M. de Brackel, gouverneur, à la tête de l'infanterie. Cette infanterie dont le fond étoit de onze bataillons, étoit réduite à 4,400 hommes, d'assez vilaines troupes, surtout les Hollandois; cependant les Écossois qui en faisoient partie étoient assez beaux. M. de Brackel mit pied à terre quand il fut auprès du Roi; le Roi le reçut avec toutes sortes de bontés, le loua sur la belle défense qu'il avoit faite, en considération de quoi il lui accorda deux mortiers pour lui, que M. de Brackel avoit pris la liberté de lui demander. Cette garnison fut escortée par deux cents chevaux et conduite à Gand. On arrêta plusieurs déserteurs, mais il y en a plusieurs qui se sont retirés dans les souterrains. On peut juger qu'il n'y aura que la faim qui les obligera à sortir. Aussitôt que la garnison eut défilé, le Roi entra dans la ville et alla à la cathédrale. M. l'évêque de Tournay, qui étoit arrivé de Vienne la veille, reçut le Roi à la tête de son clergé, et prêta ensuite serment entre ses mains; après quoi il rentra dans le chœur et entonna le *Te Deum*. De la cathédrale le Roi alla à la porte des Sept-Fontaines, voir l'effet d'une mine que l'on fit jouer; c'est une nouvelle expérience, qui réussit tout au mieux. De là le Roi alla descendre à l'évêché, où M. le prince de Tingry donna à dîner à S. M. M. de Boufflers, gouverneur de la province, ayant été détaché pour aller au-devant des troupes qui sont venues d'Allemagne, l'honneur de recevoir le Roi dans Tournay appartenoit à M. le prince de Tingry, comme lieutenant général de la province en survivance de M. le maréchal de Montmorency, son père; mais c'est un honneur qui coûte fort cher. Il y avoit pour le Roi une table de vingt-quatre couverts, six autres tables de vingt-cinq couverts pour les courtisans, et quatre cents couverts pour la garde et la suite du Roi; le tout fort bien servi et avec beaucoup d'ordre. Après le dîner, le Roi alla de l'évêché à la cathédrale, d'où il suivit la procession qui se fit autour de l'église en dehors. S. M. alla ensuite voir

la brèche de la citadelle. J'ai déjà marqué l'état affreux dans lequel est la citadelle et le désordre que nos bombes y ont fait. On me mande que le nombre de bombes qui ont été jetées seulement pendant les huit premiers jours a été supputé et monte à 21,000.

Les troupes que le Roi a fait venir de l'armée d'Allemagne ont enfin joint par quatre divisions. L'armée décampa hier pour aller à Leuze, qui est à cinq lieues de Lessines, où sont les ennemis; mais nous leur sommes fort supérieurs.

Mardi dernier, jour de Saint-Pierre, M. Destouches, surintendant de la musique, fit chanter à la chapelle son *Te Deum* pour la prise de la citadelle de Tournay.

Lundi 28, en conséquence de la lettre du Roi, on chanta le *Te Deum* à Notre-Dame à Paris. Hier les missionnaires le chantèrent ici à la chapelle.

Depuis le commencement de cette semaine, la Reine a soupé presque tous les jours avec des dames. Mme la Dauphine et Mesdames y soupèrent hier, et par conséquent Mme de Tallard, Mme de Brancas et Mme de Lauraguais. Mme la Dauphine quitta le jeu avant minuit, car elle aime à se coucher de bonne heure; Mesdames quittèrent aussi fort peu de temps après.

Du mercredi 7, Versailles. — La dédicace de l'église de Saint-Sulpice s'est faite le mercredi 30 juin avec la plus grande solennité. Il y avoit sept archevêques et douze évêques, dont chacun bénissoit un des piliers. Il y eut ensuite un grand dîner, où M. le curé avoit prié toute l'assemblée, ce qui compose soixante-huit personnes.

Il y a environ quinze jours que la dernière assemblée des syndics nommés par la Compagnie des Indes s'est tenue. Il y a été arrêté que l'on payeroit 500 livres pour chaque action à commencer du 1er juillet; que pour le payement desdites 500 livres on prendroit les dividendes de 1744 et 1745 et 200 livres en argent; que ceux qui auroient payé ladite somme de 500 livres en recevroient l'intérêt au denier vingt et seroient remboursés de la somme princi-

pale suivant le sort d'une loterie qui durera dix ans, pour faire entièrement lesdits remboursements. La Compagnie a obtenu du Roi la remise du dixième, qui a été constaté par un édit du Roi. Il a aussi été réglé qu'il y auroit tous les ans une assemblée, même plus souvent si les syndics le jugeoient à propos. Ces syndics seront au nombre de six; on en présentera douze au Roi, sur quoi il en choisira les six qui lui seront le plus agréables. En attendant, les douze que la Compagnie avoit nommés sont priés de continuer leurs soins.

Nous apprîmes il y a deux jours que le roi d'Espagne a fait M. l'évêque de Rennes grand d'Espagne et M. le duc de Lauraguais chevalier de la Toison d'or. M. et Mme de Brancas n'en vouloient cependant pas recevoir les compliments jusqu'à ce que le Roi soit de retour. La nouvelle en est arrivée ici par un courrier d'Espagne allant à l'armée du Roi en Flandre.

On apprit hier la mort de M. de Villeneuve; il avoit été, comme l'on sait, ambassadeur à Constantinople, et depuis son retour avoit été nommé secrétaire d'État des affaires étrangères. Sa mauvaise santé lui fit refuser cette place; il étoit allé en Provence pour y rétablir sa santé; il y est mort presque subitement.

Il y a huit ou dix jours que MM. de Brancas ont appris la mort d'un de leurs parents qu'on nommoit le chevalier de Brancas; il étoit cousin germain du maréchal de Brancas et parent assez éloigné du duc.

Il y a déjà huit ou dix jours que Mme de Mortemart, sœur de Mme de Chalais et fille de Mme la duchesse de Mortemart, mourut à Saint-Denis, au couvent de Sainte-Marie, où elle étoit religieuse depuis plusieurs années.

M. le chancelier, M. de Maurepas, M. de Saint-Florentin et M. le duc de Béthune (1) ont reçu chacun une lettre

(1) Ce n'est point comme capitaine des gardes, mais comme chef du conseil royal de finances. (*Note du duc de Luynes.*)

de M. d'Argenson le cadet portant ordre du Roi de se rendre à Saint-Cloud pour assister aux couches de Mme la duchesse de Chartres, aussitôt qu'ils en seront avertis par Mme la duchesse d'Orléans et par M. le duc d'Orléans. M. le cardinal Tencin et M. Orry ont reçu le même ordre.

Du vendredi 9, *Versailles*. — Il arriva il y a quelques jours un grand accident à Essonne. Il y a près de cette petite ville un moulin à poudre, qui sauta déjà il y a cinq ou six ans, mais sans aucun événement fâcheux. Cet accident de sauter en l'air arrive de temps en temps aux moulins à poudre. Il y a auprès de celui-ci un grand magasin qui est rempli et un autre plus petit qui sert à séparer la poudre la plus fine d'avec la plus grosse ; c'est ce petit magasin qui a sauté, et qui a fait périr au moins trente ou quarante personnes, entre autres celui qui étoit chargé de veiller à cette manufacture, que l'on appeloit M. Dey. Il y étoit allé depuis peu de jours avec sa femme et ses deux filles; ils y ont péri tous quatre; leur maison a été renversée; la secousse a été si grande que toutes les vitres de Corbeil ont été cassées. Une grande et forte porte cochère d'une maison de campagne à un quart de lieue d'Essonne a été jetée en dedans de la cour; et à Étioles, qui est à la distance d'une lieue d'Essonne, la porte du salon d'assemblée a été aussi jetée en dedans.

J'ai déjà parlé ci-dessus de la terre de Pompadour, que le Roi avoit dessein d'acheter pour Mme d'Étioles; cette affaire est finie ; et le Roi qui écrit, comme je l'ai dit, tous les jours une ou plusieurs lettres à Mme d'Etioles, lui en a déjà écrit plus de quatre-vingts adressées à Mme la marquise de Pompadour. Ces lettres sont cachetées avec une devise galante, autour de laquelle est écrit : « Discret et fidèle. »

Avant-hier, la Reine, qui recevoit ordinairement son bulletin depuis le commencement de la campagne à midi, ne le reçut qu'à neuf heures du soir. Tout le monde étoit dans une grande inquiétude, sachant les deux armées

fort près l'une de l'autre; mais on apprit que les ennemis ont repassé la Dender et paroissent vouloir se retrancher sur la rivière de la Marcq. Outre le bulletin, le Roi manda à la Reine, à Mme la Dauphine et à Mesdames, qu'il ne falloit pas être inquiet si on ne recevoit pas de nouvelles aussi régulièrement, parce qu'étant plus avancé dans le pays ennemi, les courriers ne passoient pas avec sûreté. Depuis avant-hier au soir on n'a reçu aucune nouvelle.

La Reine étoit avant-hier Luciennes, chez Mme la comtesse de Toulouse quand elle reçut ses lettres. Elle y arriva un peu avant six heures. La Reine y avoit mené onze dames avec elle; Mme la comtesse de Toulouse y avoit Mme de Modène, Mme d'Antin, Mme d'Armagnac et Mme de Saint-Germain, sans compter Mme de Penthièvre et ses deux dames, qui ne parurent point: l'une étoit incommodée, et Mme de Penthièvre étoit dans son lit avec la migraine. Il n'y avoit d'hommes que M. le prince de Dombes (1), M. de Bois-Julien et moi. La Reine joua en arrivant, se promena peu et se mit à table à neuf heures. M. le prince de Dombes la servit pendant quelque temps; Mme la comtesse de Toulouse ne se mit point à table, et demeura assise auprès de la Reine pendant une grande partie du souper. On peut juger que la maison de Luciennes étoit remplie, d'autant plus qu'il n'y a qu'un salon en bas, médiocrement grand, et une très-petite salle à manger; cependant il tint quatorze dames à table dans cette salle en comptant la Reine. S. M. se remit au jeu après souper, et ne revint ici qu'à deux heures et demie après minuit.

Mesdames furent avant-hier à la chasse du daim, aux environs d'ici, avec le petit équipage que commande M. de Dampierre et qu'on appelle l'équipage vert. Mesdames y

(1) Le prince de Dombes est revenu des eaux de Bourbon depuis quinze jours, et compte rester encore ici jusqu'à la fin du mois pour achever de rétablir sa santé. (*Note du duc de Luynes.*)

vont assez souvent, et y montent à cheval. Mme la Dauphine y fut en calèche; ce ne fut pas sans peine qu'on put l'y déterminer : elle ne paroît avoir aucun goût pour la chasse, même pour aucun amusement, hors celui de la promenade à pied.

M. le Dauphin écrit toujours avec la plus grande régularité à la Reine, à Mme la Dauphine, et très-souvent à Mesdames; la Reine lui fait réponse très-régulièrement. Elle nous dit il y a quelque temps qu'ayant été instruite que M. le Dauphin se laissoit aller à un ton de plaisanterie où le prochain n'étoit pas assez épargné, elle lui en avoit parlé dans une de ses lettres qu'elle avoit fini ainsi : « Je me recommande à votre charité et à votre amitié. »

Du mardi 13. — Il est arrivé cette nuit à deux heures un page du Roi apportant à la Reine la nouvelle que M. de Lowendal s'est rendu, le 11 au matin, maître de la ville de Gand. Il y a déjà plusieurs jours que nous savions que mon fils a été détaché sous les ordres de M. de Lowendal et qu'ils étoient au pont des Pierres; mais on ignoroit entièrement la destination de ce détachement. M. D'Hérouville étoit aussi maréchal de camp dans ce détachement, composé de quatre régiments de dragons et de quatre autres régiments de grenadiers Royaux (1). Il y avoit déjà plusieurs jours qu'ils étoient au pont des Pierres attendant de nouveaux ordres; aussitôt qu'ils les ont reçus ils se sont portés vers Gand, et y sont arrivés le 10 au soir. L'attaque fut faite le lendemain matin, entre la porte Saint-Pierre et la porte Impériale. Les ouvrages de ce côté de la place n'étoient point revêtus; nous y avons perdu un lieutenant, tué d'un coup de fusil, et deux dragons de noyés. La garnison s'est retirée dans le château. M. le maréchal

(1) C'est un établissement nouveau fait de l'année passée; ce sont des grenadiers de milice tirés pour en faire des régiments; il me paroît qu'on s'en sert fort utilement. (*Note du duc de Luynes.*)

de Saxe avoit fait un autre détachement sous les ordres de M. du Chayla, avec quatre brigades d'infanterie faisant huit bataillons et trois de cavalerie faisant vingt-quatre escadrons et le régiment de Grassin. Ce régiment, faisant l'avant-garde du détachement rencontra quelques hussards, qu'ils culbutèrent. Ces hussards, au nombre de 40 ou 50 hommes n'étoient qu'un détachement de l'avant-garde d'un détachement des alliés qui étoit parti de Ninove et avoit ordre de se jeter dans Gand. Les Grassins, ne croyant avoir à combattre que les 40 ou 50 hussards, continuèrent leur marche vers Gand; mais ils furent bientôt repoussés par le détachement des ennemis, et se retirèrent dans la cense de Masseim, où ils se défendirent avec vigueur. Les ennemis, pressés d'arriver à Gand, abandonnèrent l'attaque de la cense, et trouvèrent bientôt après le corps de M. du Chayla près le prieuré ou abbaye de Melle. L'arrière-garde des ennemis avoit déjà été attaquée par M. Grassin; mais l'action avec M. du Chayla a été beaucoup plus considérable. Les ennemis y ont perdu environ 1,400 hommes, et il ne nous en a coûté que 150. M. du Chayla, libre de s'avancer vers Gand, suivit ses ordres, et s'y est porté dans le moment qu'il a entendu les premiers coups de fusil tirés par le détachement de M. de Lowendal; il s'est présenté à la porte, qui lui a été ouverte par nos troupes. Toute l'armée croyoit, le 10, que l'on n'étoit occupé que de l'investissement d'Oudenarde. Cette entreprise, qui a jeté la consternation parmi les ennemis, a été conduite avec le secret le plus impénétrable et les mesures les plus justes et les mieux concertées.

J'arrive de Dampierre, où j'étois depuis dimanche. J'ai appris en arrivant que Mme la duchesse de Chartres est accouchée ce matin d'une fille, à Saint-Cloud; son travail a été assez court et sans aucun accident.

Je viens d'apprendre aussi que M. d'Épinay, lieutenant général, est mort. Mme d'Argenson est morte aussi; c'étoit la femme du fils de M. d'Argenson l'aîné, secrétaire des

affaires étrangères; elle s'appeloit Dangé, et étoit fille d'un fermier général.

Du mercredi 14, Versailles. — Le page du Roi qui est arrivé hier repart aujourd'hui; la Reine lui a fait présent d'une montre d'or tournée et à répétition.

Hier la Reine ordonna que l'on chantât le *Te Deum* à sa messe, au lieu d'un autre motet. Comme c'étoit mardi, et que ce jour est destiné depuis longtemps aux motets de M. de Lalande, ce fut le *Te Deum* de Lalande que l'on exécuta, mais sans aucune cérémonie et comme un motet ordinaire. Ce n'est point le maître de musique en quartier qui bat la mesure les mardis; c'est le nommé Le Prince, le plus ancien des musiciens de la chapelle, qui chantoit la haute-contre.

M. Mesnard, principal commis de M. de Maurepas et chargé du détail de la maison du Roi, me dit il y a quelques jours que le Roi a enfin décidé la question entre les maîtres de musique et les surintendants, dont j'ai parlé ci-dessus, et qu'il a donné gain de cause aux surintendants.

Du jeudi 15, Versailles. — Il y a déjà longtemps que Mmes de Belzunce et des Marets (1) demandent avec empressement d'avoir l'honneur de manger avec la Reine et de monter dans ses carrosses. Mme de Luynes avoit écrit, à la prière de Mme de Belzunce, à M. de Richelieu pendant le siége de Tournay, et n'avoit eu d'autre réponse sinon que le Roi lui avoit dit qu'au milieu des siéges et des batailles il ne pouvoit pas songer à pareille demande. Mme de Luynes, à la prière de ces dames, a écrit une seconde fois à M. de Richelieu; elle a reçu la réponse aujourd'hui. M. de Richelieu lui marque qu'il n'a pu encore obtenir de décision du Roi; mais, comme la demande de ces dames paroît sans difficulté, il a laissé un mémoire au Roi

---

(1) Femme du grand fauconnier. (*Note du duc de Luynes.*)

où tout est expliqué. Cette lettre a été reçue plus tard qu'elle ne le devoit être, car Mme de Luynes en eut hier une de M. de Richelieu où il lui marquoit que le Roi trouvoit bon que Mme de Belzunce et Mme des Marets eussent l'honneur de manger avec la Reine et de monter dans ses carrosses.

On a vu ci-dessus le détail de la surprise de Gand; l'on apprend par le bulletin d'aujourd'hui, daté du 13, qu'on a trouvé dans cette ville trente pièces de canon, deux cents milliers de poudre, un million de rations de fourrages, des habillements complets pour des corps entiers de troupes, de l'argent, le tout destiné pour les troupes angloises. Il est marqué par le même bulletin que Oudenarde est investi, et que lorsque la tranchée sera ouverte et les batteries de canon établies, la place ne peut pas durer plus de quatre ou cinq jours.

J'ai marqué les deux détachements que M. de Saxe avoit faits, dont l'un sous les ordres de M. du Chayla. L'avant-garde de celui-ci, faite par M. Grassin, fut attaquée par les ennemis et obligée de se réfugier à Melle, où elle étoit enfermée. M. Grassin donna aussitôt des nouvelles de sa position; elles furent portées sur-le-champ au Roi qui envoya le dire à M. le maréchal de Saxe et lui manda qu'il étoit inquiet de cet événement. M. le maréchal de Saxe fit dire au Roi que pour lui il alloit dormir tranquillement; que lorsqu'il envoyoit un détachement, il en faisoit toujours marcher un autre pour le soutenir. Le lendemain matin il vint chez le Roi; S. M. lui parla encore de l'inquiétude qu'elle avoit eue. M. de Saxe lui répondit que pour lui il n'en avoit eu aucune, qu'il savoit bien la confiance qu'il devoit avoir en M. du Chayla et que l'événement avoit justifié ce qu'il pensoit.

Les brigades de Normandie et de Crillon ont fait des merveilles dans ce combat, et M. du Chayla s'y est acquis un honneur infini; il y a eu un capitaine de cavalerie, nommé Saint-Sauveur, qui par une manœuvre ferme et

savante, avec une troupe de 50 maîtres, a battu et presque détruit cinq escadrons des ennemis.

On trouve des provisions immenses dans la ville de Gand, tant en subsistances qu'en draps et habits pour les troupes; les ennemis se retirent en mauvais ordre du côté de Bruxelles. On va faire le siége d'Oudenarde.

J'ai parlé de l'accouchement de Mme la duchesse de Chartres. Elle avoit joué jusqu'à minuit; les douleurs lui prirent à deux heures et demie; il n'y avoit que Mme la princesse de Conty dans la maison; on alla l'avertir sur-le-champ; et tout le monde d'ailleurs étant couché, M. le duc de Chartres, quoique toujours estropié et souffrant dès qu'il marche, alla avec sa béquille réveiller tout ce qui étoit de plus pressé. On envoya sur-le-champ un page avertir Mme la duchesse d'Orléans, et M. le duc d'Orléans. Mme la duchesse d'Orléans partit sur-le-champ; pour M. le duc d'Orléans, il dit au page que rien ne pressoit; il ne se leva qu'à son heure ordinaire, c'est-à-dire à cinq heures; il fit ses prières à loisir, et ne partit de Paris qu'à deux heures après midi. Le travail de Mme de Chartres ne fut pas long, elle accoucha d'une fille à cinq heures. On manda cette nouvelle à M. le duc d'Orléans, qui venoit de se lever, et à Mme la duchesse d'Orléans, qu'on rencontra en chemin. Elle continua cependant son voyage, et ne demeura à Saint-Cloud que jusqu'à dix heures du matin. Mme la princesse de Conty songea à aller se reposer quand Mme sa fille fut accouchée; elle dit cependant à un gentilhomme de M. le duc d'Orléans de le faire souvenir de ce qu'il y avoit à faire par rapport à la Reine. M. le duc d'Orléans répondit : « Cela est bien; j'ai une réponse à faire à la Reine pour une affaire, j'aurai l'honneur de lui mander en même temps l'accouchement. » Effectivement il n'écrivit à la Reine que le surlendemain, et lui manda que les marques de bonté dont elle l'honoroit l'autorisoient à lui rendre compte de l'événement arrivé dans sa famille. La Reine n'entendant

parler de rien de la part de qui que ce soit sur l'accouchement se contenta d'envoyer un écuyer le lendemain savoir des nouvelles de Mme de Chartres. Mme la Dauphine fit de même sans rien faire dire ni à M. le duc Chartres, ni à Mme la princesse de Conty. M. le duc de Chartres le remarqua, et en parla à Mme la princesse de Conty, qui croyoit que M. le duc d'Orléans n'auroit pas oublié un devoir aussi essentiel. On vint à l'éclaircissement, et on sut la réponse qu'avoit faite M. le duc d'Orléans. Sur-le-champ, Mme la princesse de Conty monta en carrosse, et vint ici pour réparer autant qu'il seroit possible cette négligence; en conséquence de cette démarche de Mme la princesse de Conty, la Reine envoya le lendemain matin M. de Chalmazel, son premier maître d'hôtel, faire des compliments à M. et Mme de Chartres et à Mme la duchesse d'Orléans. Mme la Dauphine envoya M. de Muy, qui fait chez elle les fonctions de premier maître d'hôtel. La lettre de M. le duc d'Orléans n'arriva que ce même jour à deux heures après midi.

Du samedi 17, *Versailles*. — On a su aujourd'hui, par le bulletin du 15, que l'armée des ennemis s'est retirée sous Bruxelles. Le château de Gand, voyant que notre canon alloit être mis en batterie, a déjà demandé à capituler. On alloit ouvrir la tranchée devant Oudenarde.

La mort de M. d'Épinay, dont j'ai déjà parlé ci-dessus, laissoit une inspection de cavalerie vacante; le roi vient de la donner à M. de Graville, qui a été blessé à l'affaire de M. du Chayla, dont j'ai parlé ci-dessus, et qui y a très-bien fait.

La fille de M. le duc de Chartres n'a point encore de nom; on croit qu'elle s'appellera Mademoiselle; mais il faut être instruit des intentions du Roi. Mlle de Charolois, qui porte ce nom par permission du Roi depuis plusieurs années, ayant envoyé faire compliment à Saint-Cloud, recommanda au gentilhomme qui en étoit chargé de se faire annoncer de la part de Mlle de Charolois.

Du lundi 19, *Versailles.* — M de Caumartin et venu hier ici faire sa cour à la Reine; il vient d'être nommé conseiller d'État à la place de feu M. de Villeneuve. Il étoit auparavant chargé du rapport des affaires au tribunal des maréchaux de France. Cette place n'est pas encore donnée.

Du jeudi 22, *Dampierre.* — J'ai parlé il y a déjà longtemps de l'appartement de Mme de Rupelmonde la mère, qu'elle rendit immédiatement après la mort de son fils, tué en Bavière. J'avois oublié de marquer que ce logement fut donné bientôt après par le Roi à M. le maréchal de Saxe.

Les nouvelles de Flandre sont que le siége d'Oudenarde s'avance et que les ennemis ont abandonné le camp qu'ils avoient sous Bruxelles.

Celles d'Allemagne portent que M. le prince de Conty se rapproche du Rhin, en observant toujours les ennemis.

En Italie nos troupes combinées avec celles d'Espagne ont déjà remporté un avantage contre le roi de Sardaigne.

AOUT.

Capitulation d'Oudenarde. — La Reine à Dampierre. — Jeu du Roi à l'armée. — Le Roi à Gand et à Bruges. — Embarquement du prince Charles-Édouard; combat soutenu par un navire de son escorte. — Nouvelles des armées d'Italie, de Flandre et d'Allemagne. — Promenades de la Dauphine et de Mesdames. — Sévérité de la Reine pour les entrées. — Difficultés dans le service de la Dauphine et de la Reine. — M. du Chayla déclaré directeur général de la cavalerie. — Permission à M. de Châtillon de traverser Paris. — Mme de Poly. — Dispute dans le service de la Reine. — Réparation d'un salon de Versailles; la Reine occupe l'appartement du Dauphin. — Réception du Roi et du Dauphin à Gand et à Bruges. — Les chevaux de Marly. — Mme de Poly soupe avec la Reine. — M. de Castelmoron tué en duel. — Audience des États de Languedoc. — Soupers de la Reine. — Arrangements pour les actions de la Compagnie des Indes. — Prise de Dendermonde. — La Reine joue de la vielle. — Dîner de la Dauphine à la Meutte; elle visite les Tuileries. — Siége d'Ostende. — Affaire de MM. de Belle-Isle. — Prise de Louisbourg. — La Reine à Chaillot. —

Visites de la Reine et de la Dauphine à la duchesse de Chartres. — Le duc et la duchesse de Luynes à Gaillon; description de cette maison. — Prise d'Ostende. — Vaisseaux pris par les Anglois. — Départ du duc et de la duchesse de Chartres. — Arrivée de MM. de Belle-Isle à Calais. — Itinéraire du Roi pour son retour; lettre de M. de la Vauguyon avec *post-scriptum* du Dauphin.

Du mardi 2, Versailles. — Je revins hier de Dampierre après y avoir passé près de quinze jours. J'ai peu écrit pendant ce séjour, il y a eu aussi peu d'événements.

Le vendredi au soir 23, il nous arriva au sortir de table un piqueur de la Reine avec la nouvelle qu'Oudenarde avoit capitulé. Les conditions furent de même que celles de Tournay pour les Hollandois : les Autrichiens prisonniers de guerre suivant le cartel, et les Anglois prisonniers de guerre sans cartel. Je vins ici le lendemain faire compliment à la Reine à cette occasion. J'y appris l'inquiétude de S. M. sur les nouvelles qu'elle avoit reçues de la santé du Roi. Une indigestion suivie de frisson et d'un peu de fièvre commençoit à alarmer; mais cette incommodité n'a eu aucune suite.

Le lundi 26 étoit le jour que la Reine et Mesdames m'avoient dit qu'elles viendroient à Dampierre. Mesdames y arrivèrent avant une heure après midi, suivies par Mme la duchesse de Tallard, Mmes de Beauvilliers, d'Andlau, de l'Hôpital, de Belzunce et de Sourches. Mme de Luynes et moi leur avions cédé chacun notre appartement pour qu'elles pussent s'y retirer quand elles le jugeroient à propos. La Reine arriva une demi-heure ou environ après Mesdames; S. M. étoit suivie par Mmes d'Antin, de Montauban, de Brissac, de Chalmazel, de Castries, Mme la marquise de Boufflers, Mmes de Rocquépine, de Flavacourt, de Grancey et de Maurepas. Dans le carrosse de l'écuyer, outre l'écuyer de main, l'écuyer cavalcadour et le porte-manteau, étoient le bailli de Saint-Simon et Moncrif. Il y avoit de dames habitantes à Dampierre, Mme la duchesse d'Uzès, Mme de Cambis, Mmes de

Saint-Germain, de la Guiche, maréchale de Maillebois, Mme de Brienne, Mme de Luynes et Mme de Chevreuse; il y avoit d'hommes, M. de Saint-Aignan, M. de Villars (duc), M. de Lassay, M. le duc de Charost, M. le prince de Grimberghem, M. l'archevêque de Tours, mon frère et moi, et le comte de Dunois (1). Il y avoit outre cela MM. Helvétius, de l'Assurance, de Petitmont, gentilhomme de Montfort.

On avoit cru que la Reine, qui vouloit souper à huit heures, mangeroit seulement un morceau dans sa chambre avec Mesdames; mais elle voulut dîner avec les dames. Elle fut servie une demi-heure après son arrivée. Ce n'étoit point un dîner, mais seulement un déjeûner. J'eus l'honneur de servir la Reine et Madame quand je le pouvois; mon écuyer servoit Madame, et M. de Petitmont servoit Madame Adélaïde. La Reine mangea dans le vestibule; il n'y eut qu'une partie des dames qui pût manger à cette table dans le vestibule. Il y avoit deux tables pour le reste des dames et pour les hommes dans le billard, en haut. Le déjeûner de la Reine dura jusqu'à trois heures ou trois heures et demie. Sur les quatre heures, S. M. et Mesdames montèrent dans la chaloupe, et allèrent à l'île. La Reine en y arrivant trouva une troupe de jardiniers et jardinières, avec toutes sortes d'instruments de musique, comme musette, vielle, etc., qui vinrent au-devant d'elles avec des habillements blancs, ornés de rubans; ils exécutèrent devant S. M. plusieurs morceaux de musique vocale et instrumentale tirés de différents auteurs. Le petit comte de Dunois étoit à la tête des jardiniers, vêtu comme eux; il fit un petit compliment à la Reine, que Godonèche chanta ensuite devant S. M. Immédiatement après ce divertissement, la Reine se mit au jeu, et Mesdames allèrent se promener

(1) Il a cinq ans passés. (*Note du duc de Luynes.*)

dans le grand parc et dans le jardin; elles revinrent sur les six heures et demie ou sept heures dans l'île. Mme de Chevreuse et mon frère eurent l'honneur de les accompagner; Mme de Luynes et moi restâmes avec la Reine. S. M. quitta le jeu peu de temps après et s'en revint au château, où elle se reposa environ une demi-heure ou trois quarts d'heure dans sa chambre. Mesdames entrèrent aussi dans leurs appartements. On servit le souper à huit heures et demie; la Reine, qui avoit mangé des gaufres à l'île et pris des glaces, fut peu de temps à table; elle se mit à jouer à cavagnole après souper; Mesdames n'y jouèrent point, et partirent à onze heures et demie pour revenir ici. La Reine partit un peu après minuit.

Pendant mon absence d'ici il ne s'est rien passé qui mérite d'être écrit. La Reine a été une seconde fois souper à Luciennes, d'où elle revint de bonne heure.

Les nouvelles de l'armée en Flandre disent que le Roi y a joué très-gros jeu au trente et quarante et aux trois dés. Il s'y est fait des pertes très-considérables, entre autres M. le comte d'Estrées et M. Rosen. Celui-ci devoit 5,000 louis au Roi et l'autre 4,000; il a été convenu qu'on ne payeroit qu'à la fin de la campagne; le Roi gagne beaucoup.

Le Roi est présentement à Gand; il a été à Bruges, dont M. de Souvré se rendit maître, il y a déjà quelque temps, sans aucune résistance. Les habitants de cette ville ont marqué la joie la plus vive et la plus sincère dans la réception qu'ils ont faite à Sa Majesté.

On parle beaucoup à l'armée du retour de S. M., et ce bruit a donné lieu de croire qu'il y auroit un voyage de Fontainebleau; mais tous ces raisonnements sont fort incertains. Il paroît qu'il est question d'une entreprise sur Dendermonde; quelques-uns disent aussi qu'il y a un projet sur Ostende; l'incertitude de ces bruits prouve combien le secret est exactement gardé.

On sait depuis quelques jours que le fils du Prétendant (1), qui étoit depuis longtemps à Fitz-James, comme je l'ai déjà marqué, s'est embarqué; on le croit même arrivé en Écosse, mais on n'en a pas encore de nouvelles certaines. Notre ministère assure que ce projet s'est fait sans que le Roi y eût aucune part, et qu'il auroit même été exécuté plus tôt si le Prétendant avoit trouvé des circonstances favorables. C'est la nation écossoise qui demande son légitime souverain, et le Prétendant ne s'est embarqué que sur l'avis qui lui a été envoyé par les seigneurs écossois. Il est monté sur une frégate que l'on dit être accompagnée par une autre, et a porté des armes avec lui. Ces deux frégates étoient escortées par un des armateurs du Roi, qui avoit emprunté le vaisseau *l'Élisabeth*, vaisseau de 66 pièces de canon, qui a été pris il y a longtemps sur les Anglois. Cet armateur ayant été rencontré par un vaisseau anglois, il y a eu un combat fort opiniâtre ; il fut interrompu par les propositions que fit l'Anglois de se rendre, mais n'ayant pu convenir des conditions, il recommença. L'Anglois prit enfin le parti de subir la loi du vainqueur ; mais le vaisseau de l'armateur étoit si maltraité lui-même, qu'il ne put se charger de cette prise et coula à fond l'Anglois, après quoi il vint relâcher à Brest pour se radouber. Pendant ce combat, les deux frégates continuèrent leur route vers l'Écosse. On en attend des nouvelles certaines avec impatience.

Depuis quelques jours on commence à voir clair aux opérations d'Italie. L'armée de M. de Gages a joint celle de l'Infant et de M. le maréchal de Maillebois; ils sont postés entre Alexandrie et Tortone. Le roi de Sardaigne s'est retiré derrière le Tanaro.

Du mercredi 4. — Par les nouvelles de l'armée de

(1) Charles-Édouard Stuart, fils aîné de Jacques-Édouard-François Stuart, surnommé *le Prétendant.*

Flandre d'aujourd'hui, il paroît que ce qu'on avoit dit du prochain retour du Roi n'a aucun fondement; S. M. ne veut point songer à son retour tant qu'il y aura quelque entreprise à faire. Celle du siége d'Ostende est comme certaine (1); c'est M. de Lowendal qui en est chargé avec quatre maréchaux de camp et 20 bataillons. Le Roi va à Alost.

Du vendredi 6, *Versailles.* — Les nouvelles d'Italie disent que l'armée de M. de Gages jointe à celle de l'Infant et de M. de Maillebois s'est avancée jusqu'auprès d'Alexandrie, et qu'ils ont déjà remporté différents petits avantages sur celle du roi de Sardaigne, qui s'est retirée derrière le Tanaro.

On voit par les nouvelles d'Allemagne que le grand-duc remonte le Rhin, de l'autre côté, et que M. le prince de Conty le remonte de ce côté-ci, observant toujours les mouvements des ennemis. M. de Muy, premier maître d'hôtel de Mme la Dauphine, a été détaché de l'armée de Flandre avec dix-sept ou dix-huit escadrons pour s'avancer sur la Sarre. On parle depuis longtemps d'envoyer un renfort à l'armée de M. le prince de Conty; cependant, il paroît qu'il n'en est pas question, et Mme la princesse de Conty dit que M. son fils n'en a pas besoin.

Mardi dernier, 3 de ce mois, Mesdames furent à Chaillot, au pavillon de Mme la duchesse d'Orléans, où elles firent une espèce de collation ou plutôt un souper. Le lendemain, Mme la Dauphine et Mesdames furent à la chasse au bois de Boulogne avec les petits chiens du

(1) Les nouvelles des entreprises du Roi sont toujours incertaines jusqu'à ce qu'elles soient commencées, parce que S. M. et M. le maréchal gardent le plus grand secret. On a dit depuis que l'entreprise d'Ostende est remise et que M. le maréchal de Saxe avoit dit au Roi qu'il ne convenoit pas de diviser ses forces. Il paroît cependant par le bulletin d'aujourd'hui qu'il est encore question de ce projet, puisque M. de Lowendal marche avec 23 bataillons du côté de Bruges. (*Note du duc de Luynes*, datée du 6 août.)

daim; Mesdames étoient à cheval, suivies de plusieurs dames aussi à cheval et d'une calèche où étoient Mmes de Tallard, de Brissac et deux autres dames. Il y avoit trois calèches pour Mme la Dauphine. Après la chasse, Mesdames allèrent descendre à Madrid dans la maison de Mlle de Charolois, où elles soupèrent. Pour Mme la Dauphine, elle s'en retourna immédiatement après la chasse; on a été étonné qu'étant aussi près de chez Mademoiselle elle n'y soit pas entrée. On prétend qu'elle avoit beaucoup de désir d'aller à Dampierre, en même temps que la Reine et Mesdames, qu'elle auroit souhaité que la Reine en eût demandé la permission au Roi pour elle.

Il y a eu aujourd'hui quelques difficultés par rapport aux entrées chez la Reine. Hier jeudi, suivant l'usage qui s'est pratiqué depuis le départ du Roi, Mme la Dauphine et Mesdames soupèrent chez la Reine et jouèrent après souper. Ceux qui ont les entrées chez la Reine ne lui font point leur cour à son jeu après souper; il n'y auroit tout au plus que les grandes, et il faudroit en user avec discrétion. Lorsque la Reine joue après souper, cela est regardé comme une heure particulière et de familiarité, quoiqu'elle joue dans le même salon qu'avant le souper. Mme de Brancas ne jouoit point; elle avoit soupé avec la Reine et étoit dans un coin du salon. Mme la Dauphine perdoit, et eut besoin d'argent. Ordinairement en pareil cas, c'est pour Mme la Dauphine ou pour Mesdames un de leurs écuyers qui va demander de l'argent ou à la première femme de chambre pour Mme la Dauphine ou à Mme de Tallard pour Mesdames. L'écuyer rapporte l'argent dans le cabinet pendant le jeu lorsque c'est avant souper; mais hier au soir l'écuyer ne pouvoit pas entrer; Mme Dufour, première femme de chambre de Mme la Dauphine, envoya son mari, qui à la vérité a une charge chez la Reine, mais qui n'est point de quartier, pour porter l'argent à Mme la Dauphine.

M. Dufour, sans songer que Mme de Brancas étoit là, à qui il devoit faire remettre la bourse pour Mme la Dauphine sans entrer dans le salon, entra tout de suite, et la remit lui-même à Mme la Dauphine; la Reine le remarqua et le trouva fort mauvais. Elle en a parlé ce matin à Mme de Luynes, et lui a dit que son intention étoit que les commissions de Mme la Dauphine en pareil cas fussent remises à un valet de chambre de S. M., ne voulant point qu'aucune personne attachée à Mme la Dauphine ou à Mesdames entre dans ce moment.

Deux autres questions ont été aussi agitées ce matin au sujet des écuyers de Mme la Dauphine. La première pour la musique. Lorsque Mme la Dauphine reste au concert chez la Reine, ses écuyers n'avoient pas la liberté d'entrer dans la chambre de la Reine et d'y rester auprès de la porte avec tous les courtisans; sur leurs représentations, la Reine a permis qu'ils y restassent.

La seconde question est pour les jours que Mme la Dauphine vient chez la Reine pour la suivre à la chapelle. Les écuyers ne doivent point passer au travers de la chambre de la Reine pour aller dans le salon du jeu; ils doivent faire le tour par la galerie. Ils demandoient seulement que lorsque Mme la Dauphine arrive dans la chambre de la Reine pendant que la Reine est dans ses cabinets, d'avoir la liberté de traverser la chambre de S. M. pour se rendre dans le salon, d'autant plus que quelquefois la Reine sortant sur-le-champ, ils ne peuvent avoir fait le tour assez promptement par la galerie pour se trouver au moment que Mme la Dauphine sort à la suite de la Reine. La Reine n'a pas absolument décidé cette question; mais elle a fait réflexion qu'elle est en quelque façon contre les écuyers, par l'exemple de ce qui se passe chez le Roi. Les écuyers, de main qui marchent devant le Roi, lorsque le Roi va souper au grand couvert, passant par le salon, traversent la chambre de la

Reine, parce que le Roi ne fait que passer presque sans s'arrêter; sans cela il leur seroit impossible de se retrouver auprès de S. M. Mais au sortir du grand couvert, les écuyers reprennent leur rang, et marchent devant lui jusqu'à la porte de la chambre de la Reine. Le Roi y restant toujours quelque temps à faire la conversation, ils font le tour par la galerie et entrent dans le salon du jeu pour y attendre la sortie du Roi.

Il y a eu encore ce matin une troisième question. La Reine ne va ordinairement à la messe qu'à midi et demi au plustôt, même les jours de fête et de dimanche. Quoiqu'elle aille à la grande messe à neuf heures et demie, ce n'est qu'en particulier, suivie par une seule dame, et elle retourne à la messe à l'heure ordinaire. Au sortir de la messe, en se mettant à table, elle donne l'ordre aux officiers des gardes du corps pour ce qu'elle fera dans l'après-dînée, même aux officiers des gardes françoises et suisses, lorsqu'elle doit sortir en carrosse. Les officiers des Cent-Suisses prétendent ne devoir point recevoir l'ordre des officiers des gardes du corps, ayant un capitaine qui, lorsqu'il y est, prend l'ordre directement du Roi; ils ne sont point non plus en droit lorsque leur capitaine est absent de prendre l'ordre de S. M., mais ils peuvent écouter l'ordre qui est donné aux gardes du corps. Ils citent même un exemple remarquable de M. le duc de Béthune, qui étant sorti le soir du cabinet du Roi pour aller donner l'ordre, le Roi lui demanda d'où il venoit; M. de Béthune lui répondit qu'il venoit de donner l'ordre aux gardes du corps et aux Cent-Suisses. Le Roi lui dit : « Dites que les Cent-Suisses l'ont écouté, car vous ne devez pas le leur donner; ils ont un capitaine. » Il n'est resté ici pendant la campagne qu'un seul officier des Cent-Suisses auprès de la Reine; il se trouve quand il veut au moment du dîner de la Reine et écoute l'ordre. Les jours que la Reine se baigne, comme elle a fait deux ou trois jours, elle va

à la messe à dix heures, et n'y retourne plus à midi et demi; au retour de la messe, elle donne l'ordre pour la journée; mais comme ce n'est pas une heure de cour pour tout le monde, l'officier des Cent-Suisses ne pouvoit pas y entrer, et par conséquent ne pouvoit pas entendre l'ordre. Il a demandé la permission de l'entendre dans ce moment; ce qui lui est refusé.

J'oubliois de marquer qu'on a appris par le bulletin d'aujourd'hui que M. du Chayla a été déclaré directeur général de la cavalerie. Cette charge avoit été supprimée, il y a quelques années; elle vaut 16,000 livres d'appointements.

Du samedi 7, *Versailles.* — Il y a environ huit jours que M. le duc de Châtillon, qui avoit eu la permission de venir à Leuville, où il est habitant depuis plus d'un mois, a obtenu la permission de passer à Paris pour aller aux eaux de Forges. Des coliques auxquelles il est sujet l'ont déterminé à aller aux eaux; mais comme il avoit défense d'entrer dans Paris, il lui a fallu une permission; peut-être auroit-il aussi bien fait de n'en point demander et de faire le tour de Paris, car il n'a eu permission que d'y passer sans y coucher. Il s'est adressé pour cette permission à M. de Maurepas directement, sans en écrire à M. de Mirepoix, qui lui avoit déjà obtenu la permission de venir à Leuville. Pour Mme de Châtillon, comme elle n'est point exilée, elle a demeuré deux ou trois jours à Paris. On me contoit hier des circonstances par rapport à M. de Châtillon que j'avois ignorées jusque-là. Le voyage de M. le Dauphin en allant à Châlons, et même en revenant, se passa avec beaucoup d'aigreur et d'humeur de M. de Châtillon avec M. le Dauphin, M. le Dauphin paroissant être importuné de ce que M. de Châtillon étoit auprès de lui et le pressoit et l'incommodoit; M. de Châtillon répondant avec un chagrin et une hauteur mal placés. Enfin, cela fut si vif, que M. de Châtillon alla jusqu'à dire à M. le Dauphin

que ce seroit un jour bien agréable pour lui que celui où il le quitteroit. M. le Dauphin sans humeur et sans vivacité répondit à ce propos, et dit à M. de Châtillon qu'il ne seroit pas le seul qui ressentiroit cette satisfaction, que la sienne ne seroit pas moins grande. Cette humeur si déplacée en allant doit paroître encore plus singulière dans le retour.

Du lundi 9, *Versailles*. — Avant hier, Mme la duchesse de Lorges vint ici avec Mme de Poly, dont le nom de famille est Durfort; Mme de Lorges apporta à Mme de Luynes une lettre de M. de Richelieu par laquelle il lui marque que c'est par ordre du Roi qu'il lui écrit, et que le Roi trouve bon que Mme de Poly ait l'honneur de manger avec la Reine et de monter dans ses carrosses. Mme de Poly s'étant trouvée déjà à la Madeleine et à Bagnolet dans des temps que la Reine y a été, avoit eu l'honneur de manger avec S. M., mais on avoit dit que ce seroit sans tirer à conséquence et que l'on examineroit les titres de M. de Poly. Clairambault (1) a été chargé de cet examen; on prétend que la plus grande illustration qu'il ait trouvée est un grand-père de M. Poly, lieutenant général de province il y a soixante ans. Si cela étoit, la naissance illustre de Mme de Poly par elle-même (2) auroit déterminé en sa faveur, mais apparemment que Clairambault a dit qu'il étoit content des titres, puisque le Roi a décidé.

Il arriva hier une dispute entre le porte-manteau de la Reine et ses valets de chambre. Il n'est pas douteux que le porte-manteau de la Reine a droit de porter la robe de la Reine privativement à tout autre, hors le

---

(1) Généalogiste des ordres du Roi.

(2) Marguerite-Thérèse-Narcisse de Durfort (de la branche de Verniole, Rouzine, etc.) avoit épousé, le 30 avril 1743, François-Gaspard de Poly Saint-Thiébaut, comte de Poly. Le comte de Poly commandait une compagnie dans le régiment des cuirassiers du Roi à la bataille de Fontenoy et devint maréchal de camp en 1761.

moment que la Reine entre dans la chapelle certains jours de cérémonie, comme je l'ai marqué plus haut, ou lorsque la Reine entre dans la chambre du Roi et que sa robe est prise par le grand chambellan ou le premier gentilhomme de la chambre, etc. Lorsque le portemanteau ne se trouve pas dans le moment que la Reine sort, c'est un valet de chambre de la Reine qui prend la robe de S. M., la remettant au page à l'entrée du salon d'auprès de la chapelle, ainsi que feroit le portemanteau; mais le porte-manteau, après avoir manqué le moment de la sortie de la Reine, se retrouve ordinairement pour le temps de la sortie de la chapelle, et prétend en ce cas être en droit de prendre la robe au retour, quoiqu'il ne l'ait pas portée en allant. Mais les valets de chambre de la Reine vouloient lui disputer ce droit, représentant que c'est un désagrément pour eux d'être restés quelquefois plusieurs heures attendant le moment de la sortie de la Reine de la chapelle et n'avoir plus rien à faire à l'arrivée du porte-manteau; ils ajoutent que dans ce cas ils devroient porter la robe de la Reine au retour. Mais cette prétention est insoutenable; il est certain que quand ils ont pris la robe de la Reine, quoique le porte-manteau arrive l'instant d'après, ils ne doivent pas la lui remettre, mais cela seulement jusqu'au lieu où le valet de chambre quitte la robe; mais pour le retour, le porte-manteau rentre dans ses droits (1).

Il y a quelques jours que l'on s'est aperçu que les poutres du salon qui fait le fond de la cour des Princes, et qui est au-dessus de la comédie (2), sont pourries. On

---

(1) La dispute fut décidée hier par la Reine en faveur du porte-manteau. (*Note du duc de Luynes*, datée du 12 août.)

(2) Ce salon, qui relie la partie centrale du palais de Versailles à l'aile du midi, est indiqué dans les plans de Blondel sous le nom de *Salon des marchands*. Il est occupé aujourd'hui par des tableaux et des portraits représentant des sujets et des personnages de la campagne de 1792.

avoit cru qu'en les étayant on pourroit gagner le temps de quelque absence de la Cour, mais enfin on a pris le parti d'en remettre d'autres. Cet ouvrage durera trois semaines. Comme il interrompt toute communication de plain pied de l'appartement de la Reine avec l'aile des Princes, où loge Mme de Villars, chez laquelle elle va tous les soirs, hors quelques-uns qu'elle vient chez Mme de Luynes, la Reine, pour éviter le désagrément de descendre et de traverser la cour ou le jardin, a pris le parti de venir s'établir aujourd'hui dans l'appartement de M. le Dauphin. Il n'y a point eu de musique aujourd'hui à cause de ce changement.

Nous apprîmes il y a quatre jours que le Roi avoit été de Gand à Bruges avec M. le Dauphin ; ils logèrent au gouvernement. S. M. fut reçue dans cette ville avec de grandes démonstrations de joie du peuple ; le Roi dit qu'il n'avoit pas été aussi bien reçu dans aucun autre endroit. On demanda aux Gantois pourquoi ils n'avoient pas montré autant de joie au changement de souverain ; ils répondirent qu'il y avoit longtemps qu'on disoit *les fous de Bruges*, que cette épithète leur étoit due, et que si tout autre souverain y entroit ils lui marqueroient la même joie.

Le Roi et M. le Dauphin allèrent presque par toute la ville de Bruges à pied ; ils entrèrent chez un gros marchand, où S. M. acheta des étoffes pour environ 200 louis. Une fille qui tient la boutique, âgée de soixante-dix ou quatre-vingts ans, nommée Marie-Anne, transportée de joie de voir M. le Dauphin, lui fit demander la permission de lui baiser la main. M. le Dauphin l'embrassa, et toute la ville a été dans l'admiration de cette marque de bonté de M. le Dauphin.

Du mardi 10, *Versailles.* — On pose actuellement à Marly les deux chevaux de marbre blanc faits par le sieur Coustou, fameux sculpteur ; il s'est chargé de les faire conduire à Marly et de les faire poser sur leurs piédes-

taux, moyennant une somme dont on est convenu avec lui, que l'on m'a dit monter à 10,000 livres. Le prix de l'ouvrage n'est pas encore réglé. Le sieur Coustou n'a pas eu la satisfaction de voir son ouvrage en place; il est mort quinze jours ou trois semaines auparavant (1). C'est ce même sculpteur qui a fait les figures de marbre que l'on a placées pour l'ornement de Marly. J'en ai parlé dans le temps.

Mme de Poly eut l'honneur de souper dimanche avec la Reine. Mme de Poly avoit été attachée à la feue Reine d'Espagne (Orléans), qui lui a laissé une pension de 1,000 écus; elle a été élevée à Saint-Cyr, où elle a encore une sœur. L'impatience qu'elle a eue d'avoir la permission de manger avec la Reine et de monter dans ses carrosses vient d'un arrangement qu'on dit être fait pour elle, mais qui est encore fort secret. Mme la duchesse de Modène désire que Mme de Poly s'attache à elle; mais elle a mis pour condition expresse que Mme de Poly obtiendroit la permission de manger avec la Reine et de monter dans ses carrosses.

On apprit hier par les lettres de Flandre que M. de Castelmoron, qui étoit enseigne dans la gendarmerie et frère de feu M. de Belzunce, y avoit été tué dans un combat particulier. C'est ce même M. de Castelmoron qui s'étoit distingué à la bataille de Fontenoy, ayant été enlever au milieu des ennemis un des étendards de la gendarmerie, comme je l'ai marqué dans le temps; il étoit fort jeune; c'étoit le dernier des enfants de feu M. de Castelmoron; il ne reste plus de cette famille qu'un enfant de cinq ans, fils de feu M. de Belzunce, grand louvetier, et de Mlle d'Heudicourt.

Du vendredi 13, *Versailles.* — Mardi dernier 10 de ce

---

(1) Le duc de Luynes est ici dans l'erreur. Guillaume Coustou, auteur des chevaux de Marly, qui se trouvent aujourd'hui à l'entrée des Champs Élysées, ne mourut que le 22 février 1746.

mois, les États de Languedoc eurent audience de la Reine; l'audience fut dans le cabinet avant la chambre à coucher, de la même manière et dans le même arrangement que sont les audiences publiques dans le cabinet de la Reine. M. de Dreux vint recevoir les ordres de la Reine, suivant l'usage. L'audience fut entre la messe et le dîner. C'étoit M. l'évêque de Saint-Papoul (1) qui portoit la parole, ayant à sa droite M. le prince de Dombes comme gouverneur de la province, et M. de Saint-Florentin à sa gauche comme secrétaire d'État ayant le département du Languedoc. M. de Saint-Papoul parla très-bien, et sans paroître embarrassé. Il fut ensuite à l'audience de Mme la Dauphine et de Mesdames; il a été en Flandre haranguer le Roi. M. le prince de Dombes avoit différé d'un jour son départ pour la Flandre à cause de cette audience des États. Depuis une chute qu'il a faite à la chasse, ayant senti une foiblesse et un engourdissement dans la moitié du corps, il a été obligé d'aller aux eaux; la continuation de quelques remèdes à faire l'avoit empêché jusqu'à présent d'aller joindre l'armée.

Depuis que la Reine loge dans l'appartement de M. le Dauphin, la cour connue sous le nom de cour des Princes est devenue cour royale; un garde de la Porte la garde en dedans, et il n'y entre que les carrosses des gens titrés; cependant à cette même porte en dehors il n'y a qu'une sentinelle, et il y en a actuellement deux à la grille du milieu. Les gardes du corps relèvent ici le garde de la Porte pour la nuit, de même qu'ils ont coutume de faire à la grille du milieu.

La Reine va tous les jours en chaise à la chapelle, traversant la cour et se faisant porter par l'escalier des ambassadeurs, et par cette raison la garde entre dans

---

(1) De Langle.

la grande cour tous les jours pour le matin seulement, à moins que la Reine ne doive sortir dans la journée en carrosse ou ne doive aller au salut à la chapelle.

La Reine soupa hier jeudi, suivant l'usage, avec Mme la Dauphine et Mesdames. Comme il se trouva beaucoup de dames qui étoient venues exprès pour avoir l'honneur de manger avec la Reine, Mme de Brancas ne se présenta point pour le souper; il n'y eut que Mme de Lauraguais, et la Reine dit même à Mme de Montauban et à Mme de Périgord, avec toute sorte d'attention et de bonté, qu'elles pouvoient souper où elles voudroient à cause du grand nombre de dames. Je mets cette observation, parce que ces deux dames sont de semaine, et que dans cette semaine la Reine soupe toujours avec ses dames du palais, même les jours qu'elle ne veut point joüer après souper.

La Reine vint souper chez moi avant-hier mercredi. Depuis quelque temps elle nous a fait cet honneur deux fois la semaine; elle veut bien que l'on ne fasse point de préparatifs pour la recevoir, et la plupart du temps on est incertain si elle viendra souper jusqu'au moment qu'elle arrive.

J'ai déjà parlé ci-dessus de la compagnie des Indes et des arrangements pris pour les actions. Ces arrangements ont été faits en conséquence d'une délibération de la Compagnie, prise après l'examen fait de toutes les dépenses et profits de la Compagnie depuis son établissement. Cet examen a été fait par les douze syndics nommés par la Compagnie, du nombre desquels sont M. le duc de Béthune et M. de Lassay. Il a été prouvé que la recette excédoit la dépense d'environ 15 ou 20 millions. La dépense est composée des armements, équipements de vaisseaux, réparations, constructions, etc. La recette vient des profits que la Compagnie a faits du retour de ses vaisseaux et de la vente de ses marchandises à Lorient. Cet excédant de recette a été employé pour la plus grande

partie à payer les dividendes aux actionnaires. La Compagnie par elle-même n'a aucun revenu fixe que la ferme du tabac, dont le produit est d'environ 10 millions, et le total des dividendes à payer annuellement monte à environ 10 millions. Le nombre des actions en total est de 51,000, sur quoi le Roi en a 11,000; les 40,000 autres sont dans les mains des particuliers. La délibération de la Compagnie, qui a été autorisée par le Roi et revêtue de toutes les formalités, porte la suppression du dixième, dont le Roi fait remise, et que, la Compagnie ayant besoin de fonds, il sera payé par chaque actionnaire, mais librement, une somme de 500 livres pour chaque action; pour lesquelles 500 livres il sera constitué 25 livres de rente annuelle; ladite rente formera un papier à part de l'action, lequel sera commerçable, si on le juge à propos. Les dites 500 livres seront prises, savoir : les dividendes de 1744 et 1745, ce qui fait, à raison de 150 livres par an, 100 écus pour ces deux années; les 200 livres restantes seront fournies en argent. Ceux qui ne voudront ou ne pourront donner lesdites 200 livres seront obligés de vendre les dividendes, sur lesquels ils perdront près de moitié, mais l'action leur restera en entier. Ceux, au contraire, qui ne souscriront à aucun arrangement, les dividendes seront réduits à 100 livres. Ces arrangements, bien loin de décréditer les actions, ont donné de la confiance au public, au point que depuis quinze jours on a porté 4 millions à la banque, ce qui paroît assez singulier, surtout dans un temps de guerre.

Du samedi 14, *Versailles.* — La Reine a fait aujourd'hui ses dévotions; Mme la Dauphine et Mesdames les ont faites aussi.

Comme la Reine est sortie de bonne heure pour aller à la chapelle, elle a eu dès huit heures un quart du matin la nouvelle de la prise de Dendermonde. Cette nouvelle est venue par un courrier que l'ambassadeur d'Espagne a dépêché de Flandre en Espagne; il a apporté une

lettre à la Reine de l'ambassadeur. Le bulletin de la Reine est arrivé sur le midi comme à l'ordinaire; il est du 12. On y voit au commencement que l'ouverture de la tranchée s'est faite le 11, sur les neuf heures du soir, et il est dit à la fin : On apprend dans le moment, sept heures du soir, que le commandant de Dendermonde a arboré le drapeau blanc.

La Reine a été cette après-dînée à la prière à la chapelle; il n'y a point eu de premières vêpres, et il n'y aura point demain de messe solennelle. Comme la Reine s'appelle Marie, et que la fête de demain est celle qu'elle a choisie pour sa fête, les violons de Versailles ont demandé permission de jouer devant S. M., ce qui leur a été accordé. Ils joueront aussi devant Mme la Dauphine et devant Mesdames, qui portent le même nom.

Du mardi 17, *Versailles.* — Avant-hier, dimanche, il arriva ici à six heures du soir un page du Roi, apportant la nouvelle de la prise de Dendermonde. Il y avoit deux jours que l'on savoit cette nouvelle, comme je l'ai marqué, et l'on ne croyoit point qu'il vînt de page à cette occasion; le Roi avoit mandé même à Madame, deux jours auparavant, qu'il ne savoit pas s'il en enverroit un. Il étoit parti le samedi à midi du camp d'Alost.

Du mercredi 18. — La Reine a donné au page du Roi une tabatière d'or de 42 louis.

On sut il y a quelques jours qu'un de nos détachements commandé par M. de Bausobre en avoit rencontré un des ennemis que commandoit M. le prince de Waldeck; un autre, commandé par M. le comte d'Estrées, joignit M. de Bausobre; il y eut combat avec avantage égal de part et d'autre, mais M. de Waldeck pensa être pris.

L'affaire de M. de Castelmoron dont j'ai parlé ci-dessus fut avec M. de Monteclair. L'occasion fut quelque mauvais propos sur la jeunesse de M. de Castelmoron, qui fut piqué de s'entendre appeler enfant. M. de Monteclair, à ce que l'on prétend, en a usé dans cette affaire avec tout

le ménagement imaginable, parant seulement les coups de M. de Castelmoron jusqu'à ce qu'il se sentit blessé en deux endroits; alors il le tua tout roide.

La Reine nous fit l'honneur de venir souper ici dimanche et lundi; elle soupe ordinairement les dimanches, comme je l'ai dit, avec Mme la Dauphine et Mesdames; elle avoit résolu de souper seule ce jour-là, voulant prendre médecine le lendemain. Tout ce projet fut changé à sept heures du soir; mais on ne sut qu'elle venoit ici qu'un moment avant de se mettre à table. Le lundi il y eut à peu près la même incertitude. Les jours qu'elle vient ici, on lui donne une petite musique pendant son souper, et elle joue à cavagnole ensuite. Le lundi en sortant de table, elle joua de la vielle pendant quelque temps avec les musiciens.

On mande d'Alost que le Roi y mène à peu près la même vie qu'il menoit devant Tournay; beaucoup de travail avec ses ministres et toujours un fort gros jeu. M. de Soubise, M. de Luxembourg, M. le comte d'Estrées, M. Rosen, sont ceux qui ont le plus perdu, et on dit que le Roi gagne 17,000 louis.

Lundi dernier 16 de ce mois, le petit d'Egmont mourut à Paris, âgé d'environ un an; depuis qu'il étoit au monde il avoit donné peu d'espérance de le conserver.

Hier mardi 17, Mme la Dauphine et Mesdames allèrent dîner à la Meutte. Le Roi a mandé à Mme la Dauphine qu'elle pouvoit faire usage de la Meutte, mais elle n'y avoit pas encore été. Hier ce furent ses officiers qui lui donnèrent à dîner, et firent, à ce que l'on dit, très-grande et très-bonne chère. Il y avoit en tout vingt dames à table, en comptant Mme la Dauphine et Mesdames. A cinq heures et demie elles allèrent au Cours. Dans le carrosse où étoit Mme la Dauphine, Mmes de Brancas et de Lauraguais étoient sur le devant, Mme de Chevreuse et Mme de Bellefonds aux portières. Mme la Dauphine et Mesdames ne firent pas deux tours dans le Cours, elles

allèrent descendre tout de suite aux Tuileries par le Pont-Tournant; elles firent une assez grande promenade dans le jardin des Tuileries avant d'entrer au château; elles en partirent à sept heures et demie pour revenir ici. M. le duc de Gesvres, M. le prévôt des marchands et M. de Marville étoient venus recevoir Mme la Dauphine au Pont-Tournant et l'y reconduisirent; il y avoit une prodigieuse foule de populace; en tout, peu de gens de connoissance, tant au Cours qu'aux Tuileries. Mme la Dauphine parut fort remplie d'attention et fort occupée de répondre à l'empressement que le public avoit de la voir.

M. le chevalier de Vassé, qui avoit le régiment de Picardie, vient d'être fait maréchal de camp; le Roi a donné ce régiment à M. le Duc d'Antin, qui avoit celui de Bourbonnois.

La tranchée est ouverte devant Ostende du 14 de ce mois. Il paroît que l'on regarde cette entreprise comme très-difficile; cependant on espère toujours qu'elle réussira. On n'a jusqu'à présent encore aucune nouvelle du Prétendant.

On commence à dire à l'armée que le guet de la maison du Roi a ordre de partir pour venir à Paris; on ne doute pas que le Roi à son retour n'y vienne passer un jour ou deux, et l'on croit qu'il ira à Fontainebleau au commencement d'octobre.

Les nouvelles d'Allemagne sont bonnes jusqu'à présent; il paroît que l'élection (1), au lieu de s'avancer, se retarde beaucoup; on croit même la diète rompue.

M. Chambrier, ministre du roi de Prusse, a été à la dernière extrémité; ce seroit une vraie perte : c'est le ministre le plus sage, le plus vertueux et de la plus exacte probité. Il est Suisse, né à Neufchâtel, et calviniste.

On avoit espéré que MM. de Belle-Ile seroient mis en

(1) Du nouvel empereur.

liberté actuellement. Le roi d'Angleterre ne voulant pas convenir qu'il avoit tort, a seulement mandé que, quoiqu'ils fussent véritablement ses prisonniers, il vouloit bien les relâcher sans rançon, pourvu que le Roi exécutât le cartel. Ces ordres ont passé par le duc de Cumberland, et soit qu'ils aient été mal entendus ou mal rendus, on a compris que le roi d'Angleterre vouloit laisser le jugement de l'affaire de MM. de Belle-Isle indécis; ce qui ne pouvant convenir au Roi, leur délivrance a été suspendue.

On a voulu douter pendant quelque temps de l'affaire de Louisbourg; et malheureusement elle n'est que trop certaine. Cette place est auprès du cap Breton et capitale de l'île Royale. Cette île, qui défend l'entrée du fleuve Saint-Laurent, couvre tous nos établissements dans le Canada. On y avoit envoyé un secours d'hommes et de munitions, mais les Anglois se sont emparés des vaisseaux qui en étoient chargés.

Du jeudi 19. — La Reine alla hier souper à Chaillot, au pavillon de Mme la duchesse d'Orléans. Elle dit, il y a deux jours, à Mme de Luynes d'écrire à Mme la duchesse de Lorges pour savoir le jour qui conviendroit le mieux à Mme la duchesse d'Orléans, et si elle vouloit que ce fût mercredi. La réponse de Mme de Lorges fut que S. A. R. seroit fort satisfaite et fort honorée de recevoir la Reine; et en même temps elle ajoutoit qu'elle imaginoit que l'heure qui conviendroit mieux à la Reine pour arriver seroit sept heures du soir. La Reine arriva un peu avant sept heures et se mit à table à huit. La table pour le souper étoit dans le pavillon au bout de la terrasse du côté de Paris. Comme cette pièce est fort petite, on avoit coupé les fenêtres et mis une table en dehors, ayant couvert pour cet effet un petit bout de la terrasse. La Reine avoit mené onze dames avec elle, et en comptant Mme la duchesse d'Orléans, Mme de Modène et Mme de Penthièvre il y avoit en tout vingt-quatre dames. On passa après

souper dans le grand salon, où la Reine joua à cavagnole jusqu'à une heure après minuit.

Du vendredi 27. — Depuis que Mme de Chartres est accouchée, la Reine n'avoit point été la voir; elle y fut le vendredi 20, à Saint-Cloud.

Dimanche 22, Mme la Dauphine alla faire la même visite.

Le lundi 23, je partis d'ici avec Mme de Luynes pour aller voir M. l'archevêque de Rouen à Gaillon. Je ne connoissois point cette maison; le bâtiment en est ancien, mais beau et commode; c'est le cardinal d'Amboise qui a fait bâtir le château. Il y a beaucoup de sculptures et parfaitement bien exécutées. La chapelle, qui est comme une petite église, ayant une nef, un chœur, des stalles et même des orgues, est travaillée dans une perfection dont on ne pourroit approcher aujourd'hui sans une dépense immense. Le bas-relief qui est sur l'autel est d'un seul morceau de marbre; il représente (1) l'histoire de saint Georges tuant un dragon; c'est un morceau de sculpture singulièrement beau. La table de l'autel, qui est fort grande, est d'un seul morceau de marbre. Tout est sculpté dans cette chapelle jusqu'à la voûte; les stalles le sont même par-dessous et par-dessus; elles sont en marquetterie. Il y a aussi un trésor, mais peu considérable. Le Saint-Sacrement y reposoit autrefois, mais il n'y est plus; on dit cependant des saluts dans l'octave du Saint-Sacrement.

L'entrée du château est un peu triste; on entre d'abord dans une première cour assez large, mais peu profonde; de là dans une autre cour carrée, bâtie des quatre côtés,

(1) On prétend que cette histoire est celle de Persée délivrant Andromède attaché à un rocher. Il est certain que ce bas-relief ressemble beaucoup à l'histoire de Persée, mais on l'a appliqué à celle de saint Georges. (*Note du duc de Luynes.*)

Ce bas-relief, de Michel Colombe, est aujourd'hui au Louvre. Voy. le n° 84 de la *Description des sculptures modernes*, par Henri Barbet de Jouy, 1 vol in-12, 1855, page 43.

fort ornée de sculptures et de médaillons de marbre très-beaux. Il y a une grande quantité de ces médaillons dans tout le château. A droite en entrant est un assez grand escalier tournant, à la façon ancienne, qui monte à la porte de la chapelle, où l'on trouve un corridor qui ne va que jusqu'à l'entrée de l'appartement de M. l'Archevêque. De ce corridor on entre dans une première pièce qui sert de salle à manger; elle a quarante-deux pieds de long sur vingt-sept de large. A la suite de cette pièce est une seconde antichambre qui a vingt-deux pieds de long sur vingt-quatre de large; ensuite le cabinet d'assemblée, qui a vingt-six pieds de long sur vingt-quatre de large, après lequel est la chambre à coucher de M. l'Archevêque, qui a vingt pieds de long sur dix-sept de large; à la droite de laquelle est un grand cabinet (1), dans une tour saillante sur le fossé. Depuis cette pièce jusqu'à la chapelle il règne une terrasse sur ledit fossé, où l'on entre des fenêtres de toutes les pièces que je viens de nommer. Mais suivant l'alignement et laissant le cabinet de M. l'Archevêque à droite, on trouve un passage, à gauche duquel est un cabinet doré qui communique à une galerie où est un billard. C'est cette galerie qui fait le fond de la cour, et sous laquelle est une autre galerie avec des arcades fermées par des grilles. Cette galerie conduit à un gros pavillon qu'on appelle le Médavy, ayant été bâti par un archevêque de ce nom. Au coin de cette galerie et de ce cabinet doré qui fait le coin de la maison, dans le fond à droite en entrant, est un escalier moins grand que l'autre, mais aussi en tournant. Le bâtiment à gauche de la maison en entrant est occupé en bas par le concierge, et en haut sont quatre ou cinq appartements dont les vues donnent sur une basse-cour, dans laquelle

(1) Ce cabinet a vingt-cinq pieds de large sur vingt-deux de profondeur. (*Note du duc de Luynes.*)

M. l'Archevêque d'aujourd'hui (Tavannes) vient de faire accommoder une écurie de cinquante chevaux dans le bout de l'orangerie, dont je parlerai ci-après. Des mêmes fenêtres de ces appartements on voit à gauche un abreuvoir et neuf remises doubles, construites aussi nouvellement. Dans le fond de la dite basse-cour il n'y a point actuellement de bâtiments, qu'un ancien corps de logis qui sert au logement du chapelain de la chapelle, lequel jouit seul des revenus d'une ancienne fondation de chanoines qui desservoient la dite chapelle, et qui ne subsistent plus. Cette basse-cour est séparée du château par le fossé que l'on traverse pour y aller.

Pour se bien représenter donc le château de Gaillon, il faut répéter ici que la première porte par laquelle on entre est bâtie [*sic*]; le bâtiment qui est sur cette porte s'appelle la capitainerie; et il y a quatre logements de maîtres. A droite de ce bâtiment est la cuisine, grande et bien voûtée. On traverse la petite cour dont j'ai parlé, qui est large et peu profonde, et l'on entre dans cette cour, bâtie des quatre côtés (1). Au-dessus de la seconde porte est une galerie qui ne sert que de communication aux appartements, et que l'on appelle la galerie des Cerfs, étant ornée de plusieurs bois de cerfs. A droite, le corps de logis où est l'appartement de M. l'Archevêque; au premier étage et au rez-de-chaussée, deux autres appartements. A gauche, le corps de logis où est le concierge, et en haut les appartements qui donnent sur la basse-cour. Dans le fond, un bâtiment où est en haut la galerie dans laquelle est le billard, et en bas les arcades grillées, lequel bâtiment joint le pavillon de Médavy. Dans le milieu de cette cour est une ancienne fontaine de marbre entourée aussi de marches de marbre, mais en mauvais

(1) En entrant dans cette cour les offices sont à droite; elles sont sous la chapelle et voûtées. (*Note du duc de Luynes.*)

état, et la fontaine ne va point ou du moins fort peu (1).

La galerie grillée dont je viens de parler sépare la cour du château d'avec l'orangerie. Cette orangerie est un jardin carré, mais plus large que long; la partie gauche est en montant et en amphithéâtre, c'est celle où on met les orangers, qui y forment un coup d'œil agréable par les coupes de gazon et de terre que l'on y a pratiquées. Ce jardin de l'orangerie est entouré de bâtiments des quatre côtés; la face en y entrant est, comme on peut le comprendre, la galerie du billard et le pavillon de Médavy; les trois autres côtés ont été bâtis par M. l'archevêque de Rouen Colbert. A droite est une galerie, en bas, ouverte par arcades, au-dessus de laquelle est une autre galerie ayant douze croisées sur la campagne et treize sur l'orangerie. Cette treizième fenêtre, que l'on voit de l'orangerie, n'est pas, à proprement parler, de la galerie d'en haut; elle sert à éclairer le passage qui communique de la chambre à coucher de M. l'Archevêque à ladite galerie. Cette galerie a environ cent cinquante-trois pieds de long et seulement douze de large et environ quatorze de haut. Au bout de cette galerie est un petit salon qui a deux croisées, l'une au bout de l'autre. A droite, cette croisée du bout du petit salon se voit de la première salle à manger ou antichambre de M. l'Archevêque auprès de la chapelle, ce qui fait un plain-pied prodigieusement long. De ce petit salon, en entrant sur la gauche, on entre dans un grand salon destiné pour la musique et orné de sculptures qui représentent les attributs [*sic*]. Il a cinquante-deux pieds de long sur vingt-sept de large; je n'ai pas mesuré la hauteur, mais elle est d'environ vingt pieds. Les proportions de la longueur, hauteur, et largeur de ce salon sont admirables. Il communique de

(1) Cette fontaine décore aujourd'hui la cour de l'École des beaux-arts à Paris.

plain-pied à la serre des orangers. Cette serre est grande et retourne en équerre sur la gauche du jardin de l'orangerie, dont elle fait par conséquent la partie gauche et le fond, en y joignant le salon de la musique. Cette partie gauche de la dite serre est moins élevée que celle du fond; mais elle est ornée par une grande porte, dont la sculpture est admirable.

Comme j'ai expliqué que la partie gauche du jardin est en montant, c'est ce qui fait que la serre qui fait le fond de l'orangerie se trouve de plain-pied au salon de la musique, et dessous le dit salon de musique est une galerie ouverte par arcades, ensuite de laquelle est un escalier qui monte au petit salon ou vestibule qui sépare le salon de la musique d'avec la serre. Comme le château de Gaillon est bâti à mi-côte, il se trouve une terrasse au niveau du jardin de l'orangerie, et de cette galerie ouverte dont je viens de parler en est une autre au niveau de la serre qui fait le fond dudit jardin. Cette terrasse au niveau de la serre étoit autrefois bordée par une galerie couverte qui en occupoit toute la longueur; comme elle étoit en mauvais état, on a pris le parti de la jeter à bas et de mettre à la place seulement une balustrade de pierre qui fait un effet beaucoup plus agréable. Il y a une moitié de cette terrasse qui n'est point plantée; l'autre moitié l'a été, par M. l'Archevêque d'aujourd'hui, en quinconces de tilleuls. Au bout de cette terrasse on trouve des rampes douces, à droite pour descendre dans le jardin bas, et à gauche pour monter dans le grand parc, qui est assez bien planté en étoiles, mais assez mal entretenu jusqu'à présent. Ce parc, dont je ne sais pas la grandeur précisément, peut avoir quatre ou cinq cents arpents; il est fermé de murailles. Le bois vient bien dans les massifs et mal dans les bordures des routes. M. l'archevêque de Rouen d'aujourd'hui a fait faire une coupe de terre et de gazon d'une forme agréable pour descendre dans le jardin bas. Il a fait planter ledit jar-

din aussi en quinconces de tilleuls et y fait travailler encore actuellement. Ce jardin bas est enfermé de murailles garnies d'espaliers, et au bout est le potager. M. l'archevêque de Rouen vient de faire faire au bout du dit potager un petit canal, qui y donne de la commodité et de l'agrément. Il y fait faire aussi actuellement une terrasse avec un petit mur à hauteur d'appui qui ferme toute la partie du côté de la campagne et de la rivière. Au milieu de cette terrasse est un ancien bâtiment qui a l'air d'un petit château et qui ne sert actuellement qu'au jardinier, quoiqu'il y ait treize ou quatorze chambres à cheminée. Ce petit château ou pavillon a été bâti par le cardinal de Bourbon, qui en faisoit usage pour y aller souper et se reposer quelquefois. C'est entre ce pavillon et la rivière qu'est située la fameuse garenne de Gaillon, au bord de la dite rivière dans un terrain point fermé et sans herbe ni bois. A la gauche dudit potager et à la distance de deux portées de fusil est la chartreuse de Gaillon, dans laquelle il y a vingt-cinq ou trente religieux.

De tous les temps le jardin bas de Gaillon étoit séparé du château et des autres parties de jardins par un grand chemin communiquant du village ou bourg de Gaillon (1) à un village voisin. M. l'archevêque de Rouen a obtenu depuis trois ou quatre ans, par un arrêt du conseil, permission de déplacer ce chemin et de lui faire faire le tour de son potager. Il a fait un autre changement encore plus considérable; c'est que Gaillon de tous les temps étoit du diocèse d'Évreux, quoiqu'il ne soit qu'à neuf lieues de Rouen et que ce soit la maison de campagne des archevêques. M. de Tavannes a trouvé moyen, depuis trois ou quatre ans, de faire un échange qui met Gaillon

(1) Ce bourg, où il y a environ 800 communiants, est situé au bas de la côte au-dessous de la chapelle et de l'appartement de M. l'Archevêque, du côté du chemin qui vient de Vernon à la droite et à peu près au niveau du jardin bas. (*Note du duc de Luynes.*)

de son diocèse. On voit par la description que je viens de faire que le grand parc est situé sur le haut de la montagne, la maison à mi-côte ayant par conséquent une très-belle vue, dont le seul défaut est de n'être pas fort ornée et de ne presque pas voir la rivière. Le jardin, qui n'est point séparé du parc, est presque tout en terrasse, de même que le jardin bas dont je viens de parler, qui même est en terrasse sur la campagne. Le château est presque entouré de tous les côtés d'un fossé assez large et profond, sec et revêtu de murailles. Il y a des souterrains, mais qui ne sont pas clairs. On descend dans les premiers par un escalier de vingt-cinq marches, chacune de six ou sept pouces de haut; de ceux-là on descend par un escalier de trente-cinq marches à peu près de même hauteur, dans un autre souterrain, qui n'est pas fort grand, mais assez clair. On compte dans ce château vingt-six appartements de maîtres, tous commodes et bien meublés.

Du dimanche 29, *Versailles.* — J'appris jeudi en revenant ici qu'il étoit arrivé la veille à dix heures du soir un courrier de M. de Campo-Florido, dépêché de l'armée du Roi par ce ministre et allant à Madrid. Ce courrier apporta une lettre à la Reine par laquelle elle apprit la prise d'Ostende. Le page du Roi dépêché pour apporter cette nouvelle arriva trois heures après. On ne s'attendoit pas que cette place durât si peu. La garnison, qui étoit de quatre mille hommes, a eu tous les honneurs de la guerre. C'est M. de Lowendal qui étoit chargé de ce siége et qui fait actuellement celui de Nieuport; on ne croit pas que cette place puisse tenir longtemps.

Ces heureux succès ont déjà été beaucoup balancés par la prise de Louisbourg, dont j'ai parlé ci-dessus. Les nouvelles que l'on reçut hier sont encore très-fâcheuses. L'on apprit que les Anglois se sont rendus maîtres de trois vaisseaux de la Compagnie des Indes, dont on estime la charge 7 à 8 millions au moins. Ils ont pris aussi plusieurs

vaisseaux espagnols, richement chargés, dont on estime la perte d'environ 14 millions; ordinairement ces pertes des Espagnols retombent en grande partie sur nous, nos commerçants étant presque toujours considérablement intéressés dans le commerce d'Espagne. Ces malheurs donnent occasion à des altercations dans notre ministère; on prétend que c'est de la faute de M. de Maurepas, qui n'auroit pas dû laisser manquer de munitions Louisbourg, place très-forte et construite à grands frais, et qui ne nous a été enlevée que faute d'être pourvue de ce qui étoit nécessaire pour la défendre. On ajoute que les vaisseaux de la Compagnie auroient dû être avertis de la route qu'ils devoient prendre; que la frégate qu'on a envoyée audevant d'eux est partie trop tard et a été prise en chemin. Les amis de M. de Maurepas disent qu'il avoit prévu tous ces inconvénients, qu'il avoit voulu y remédier, mais qu'il avoit demandé inutilement à M. le contrôleur général les fonds absolument nécessaires.

Jeudi, sur la nouvelle d'Ostende, la Reine fit chanter le *Te Deum* à la messe par la musique de la chapelle, mais seulement comme un autre motet, sans cérémonial. Aujourd'hui la musique de la chambre le chantera après les vêpres, à la chapelle et en cérémonie, suivant l'usage.

Vendredi 27, M. le duc et Mme la duchesse de Chartres vinrent ici pour voir la Reine, et partirent à minuit pour Bagnères et Baréges. M. le duc de Chartres y va pour prendre les eaux, à cause de son accident dont il est toujours fort incommodé. Il n'y a que six semaines que Mme de Chartres est accouchée, mais elle étoit levée dès le quatorzième jour.

On apprit hier que MM. de Belle-Isle arrivèrent enfin le 25 à neuf heures du matin à Calais; ils en devoient repartir le lendemain de fort bonne heure pour aller trouver le Roi, quelque part qu'il fût; ils ont été renvoyés sans rançon.

Le Roi manda il y a quelques jours à M. de Maurepas qu'il ne falloit pas l'attendre dans la semaine qui commence aujourd'hui, mais dans celle-d'après. On a su aujourd'hui que S. M. seroit à Paris le mardi 7 septembre.

Il y a déjà quelques jours que Mme la comtesse de Noailles est accouchée à Paris d'une fille.

M. de Rubempré est arrivé ici ce matin de l'armée de Flandre, le Roi lui ayant permis de revenir pour donner les ordres nécessaires pour le voyage de Mme la Dauphine à Paris. L'arrivée de M. de Rubempré avoit donné occasion à répandre le bruit d'une bataille, mais sans aucun fondement; s'il y en avoit eu une, ce seroit un page du Roi qui seroit venu. D'ailleurs les ennemis sont retranchés derrière le canal de Bruxelles.

Du lundi 30, *Versailles.* — M. le duc de Charost vient de me montrer une lettre qu'il a reçue de M. de la Vauguyon, menin de M. le Dauphin et qui a épousé une des petites-filles de M. le duc de Charost. Cette lettre m'a paru mériter d'être écrite, tant par rapport à l'itinéraire du Roi, que par ce qui est ajouté au bas de la main de M. le Dauphin.

Copie de la lettre de M. de la Vauguyon à M. le duc de Charost et du post-scriptum *de M. le Dauphin.*

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous adresser l'itinéraire du voyage du Roi. Il partira mercredi 1er du mois de septembre, pour faire son entrée à cheval à Dendermonde, et il y dînera le soir même. S. M. se rendra à Gand dans ses carrosses.

Elle s'embarquera jeudi 2 sur le canal de Bruges pour se rendre en cette ville le même jour.

Le 3 elle ira à Ostende visiter le port et les fortifications, et reviendra souper et coucher à Bruges.

Le 4 S. M. se rendra à Courtray et y couchera, le 5 à Lille, le 6 à Roye, et le 7 à Paris, mais ne compte y arriver que de nuit. S. M. séjournera à Paris le 8 et le 9 ; elle viendra à Versailles pour y séjourner onze jours, après lesquels elle fera un voyage à Choisy, d'où elle se rendra à Fontainebleau.

M. le maréchal de Belle-Isle, qui jouit de la meilleure santé du monde, arrive demain ici au lever du Roi.

Nieuport est investi.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mon tendre et profond respect.

Au camp de Mélisse près Lippelo, ce 27 août 1745.

Et plus bas est écrit de la main de M. le Dauphin :

Je vous certifie, Monsieur, que les nouvelles du gros comte sont véritables, et elles me font d'autant plus de plaisir que j'aurai bientôt la satisfaction de vous embrasser et de vous assurer de la tendresse de mes sentiments pour vous.

LOUIS.

SEPTEMBRE.

MM. de Belle-Isle reçus par le Roi. — Diète de Francfort. — Mort de M. de la Baume-Montrevel. — Service de Louis XIV à Saint-Denis. — La Reine rentre dans son appartement. — Nouvelles du prince Édouard. — Le chevalier de Muy nommé menin du Dauphin. — Procès de M. de Chalais contre M. de Joyeuse. — Préparatifs pour l'entrée du Roi à Paris. — Dette du Parlement remontant à l'époque de la Ligue. — Entrée du Roi. — Mot du Roi au prince de Dombes. — Séjour aux Tuileries. — Mme de Saissac. — *Te Deum* à Notre-Dame. — Le Roi à l'hôtel de ville. — Mme de Pompadour incognito à l'hôtel de ville. — Rentrée de la Cour à Versailles. — Le roi Stanislas attendu à Trianon; cause de son retard. — Prise du château de Tortone. — Présentation de Mme d'Estrades. — Le Roi mène la Dauphine chez le roi Stanislas. — Présentation de Mme de Pompadour au Roi et à la Reine par la princesse de Conty. — Le Roi et Mme de Pompadour à Choisy. — Mme de Corronini. — Le roi Stanislas à Dampierre. — Maladie du Roi. — La Reine à Choisy. — Élection de l'empereur François Ier. — La Reine dîne avec Mme de Pompadour; ses reproches à M. d'Ayen. — La famille royale à Choisy; changements dans cette maison. — Froideur du Roi pour le roi Stanislas. — Mort de Mme de Bercy. — M. Poisson, père de Mme de Pompadour. — Le roi Stanislas à Choisy; son départ. — M. d'Ossolinski. — Retour de Choisy. — Vaisseaux de la Compagnie des Indes vendus à Batavia. — Mort de M. d'Aubigné. — Audience de l'envoyé de Liége. — Investissement d'Ath. — Nouvelles de Hollande. — Présentation de Mme de Marville. — Révérences de Mmes Bosc et de Chaumont. — Préparatifs du départ de la Cour pour Fontainebleau. — Le chevalier d'Apchier. — Retour du duc et de la duchesse de Chartres.

Du mercredi 1er septembre. — Il y a trois jours que Mme de Montbazon, fille de M. le duc de Bouillon, accoucha d'un garçon; c'est son premier enfant.

MM. de Belle-Isle arrivèrent le 25 août à Calais ; ils partirent dès le lendemain matin pour aller trouver le Roi ; ils ont été fort bien reçus ; ils dînèrent avec S. M. le jour de leur arrivée, et le Roi parla presque toujours à M. le maréchal de Belle-Isle pendant le dîner. Tout ce qui étoit au quartier du Roi s'empressa d'approcher du maréchal pour pouvoir dire : je l'ai vu. Il doit suivre le Roi dans la tournée qu'il fait à Bruges, Gand, Ostende, etc., et ne le quittera qu'à Lille.

Les nouvelles d'Italie nous apprennent que notre canon a dû commencer à tirer la semaine dernière sur le château de Tortone.

La diète d'élection à Francfort est commencée ; il paroît que le roi de Pologne est déterminé à ne se point mettre sur les rangs pour l'Empire, ne pouvant espérer de s'y soutenir que par le secours du roi de Prusse, dont il est l'ennemi plus irréconciliable que jamais, n'oubliant point la mauvaise plaisanterie que le roi de Prusse a faite de lui en l'appelant : roi de porcelaine. D'un autre côté, le roi de Prusse n'ose, à ce que l'on prétend, rien entreprendre ouvertement contre le roi de Pologne, étant certain par la déclaration de la czarine qu'en cas d'invasion elle prendra le parti de ce prince. Toutes ces considérations font juger qu'il est assez difficile d'empêcher que le grand-duc ne soit élu ; mais cette élection ne se fera pas sans de grandes contradictions et sans plusieurs protestations, surtout contre l'admission de la voix de Bohême.

L'armée de M. le prince de Conty garde toujours les bords du Rhin sans qu'il se passe aucun événement important.

Il y a environ six semaines que M. de la Baume-Montrevel est mort à Paris, âgé de soixante-quinze ans. Sa belle-fille est fille de M. le prince de Beauvau-Craon.

Du vendredi 3, *Versailles.* — Il n'y eut point de musique avant-hier à la messe de la Reine. Toutes les voix et les

bassons étoient allés au service du feu Roi à Saint-Denis, suivant l'usage. La Reine entendit aussi une messe de *Requiem*, suivant l'usage, à cause de cet anniversaire.

La Reine quitta hier l'appartement de M. le Dauphin et rentra dans son appartement ordinaire. Immédiatement après la messe elle a fait travailler encore dans ses cabinets, mais l'ouvrage qu'on y a fait est peu considérable.

On a des nouvelles du Prétendant. On sait qu'il est arrivé en Écosse, qu'il commence à avoir une armée et que la noblesse s'est déclarée pour lui. La régence d'Angleterre en a donné avis au roi d'Angleterre à Hanovre, lequel doit repasser la mer incessamment pour retourner dans ses États, et a donné aussitôt ses ordres pour que ses troupes qui sont jointes à l'armée des alliés repassassent en Angleterre; mais comme elles ne peuvent plus passer par Ostende, il faudra qu'elles fassent un grand tour par la Hollande.

Du dimanche 5. — J'appris avant-hier que le Roi a nommé M. le chevalier de Muy, second fils du sous-gouverneur de M. le Dauphin, menin de ce prince. Cette place n'avoit point été remplie depuis la mort de M. de Talleyrand, tué devant Tournay. Il n'y a pas longtemps que M. le chevalier de Muy avoit obtenu une pension de 2,000 livres pour lui servir de dédommagement de ce qu'il ne fut pas fait alors maréchal de camp; mais il l'a été dans la dernière promotion, et acquiert encore 6,000 livres de rente par cette nouvelle grâce-ci.

M. de Chalais a gagné ces jours-ci, à la troisième des Enquêtes, un grand procès contre M. de Joyeuse. M. de Joyeuse lui demandoit des sommes considérables; il a été condamné sur tout, et aux dépens, et même à payer une somme de 30 ou 40,000 livres à M. de Chalais.

Il y a eu encore ces jours-ci de nouvelles difficultés sur les entrées des carrosses de Mme la Dauphine. Plusieurs dames ont refusé de payer; on a fait des recherches de ce qui se pratiquoit chez Mme la duchesse de Berry, et on

a dit que les dames payoient les entrées dans ses carrosses, quoiqu'elles eussent payé en montant dans ceux de Mme la duchesse de Bourgogne. Enfin, M. de Maurepas, à qui cette question a été renvoyée, a dit ou fait dire à plusieurs dames qu'elles devoient payer. En conséquence, quelques-unes ont payé les 10 louis; d'autres diffèrent de donner leur argent sous différents prétextes.

Les rues sont tapissées dans Paris, par arrêt du Parlement, pour l'entrée du Roi mardi : cette entrée se fera en carrosse. La dépense auroit été trop considérable si S. M. la faisoit à cheval, toutes les cours souveraines et le corps de Ville étant obligés en cette occasion de monter à cheval. Le premier président dit que la dépense qui le regarde personnellement auroit monté à 40,000 livres en chevaux, livrées, caparaçons, équipages de cheval; il en auroit coûté 3 ou 4,000 livres à chacun de Messieurs du Parlement. En pareil cas, ces dépenses ont été payées quelquefois par chacun en particulier, quelquefois aux dépens de chaque compagnie. Il y a encore des chambres endettées pour la dernière entrée de Louis XIV.

M. l'abbé de Salabéry, qui est depuis plusieurs années à la Grande Chambre, me dit hier à cette occasion que la chambre dont il étoit auparavant doit encore 50,000 livres pour la levée d'un régiment dans le temps de la Ligue; tout ce qu'on a pu faire, c'est de mettre cette somme au denier cinquante.

Du mercredi 8, *Paris.* — Le Roi arriva hier un peu avant cinq heures et demie aux Tuileries. S. M. n'étoit partie qu'à huit heures et demie de Roye, et vint en poste jusqu'à Senlis, où il trouva ses attelages. Le Roi avoit mandé qu'il seroit à quatre heures à la Villette; et comme il seroit arrivé plus tôt, ce qui auroit causé quelque dérangement, il fit aller au pas près d'une heure. Il ne s'arrêta point à la Villette. Toutes les rues étoient tendues depuis la porte Saint-Martin jusqu'au Carrousel.

Mme la Dauphine étoit partie de Versailles à dix heures

un quart pour recevoir les harangues de la Ville, suivant l'usage. La Reine ne partit qu'un peu avant midi, et Mesdames à midi et demi. La Reine dîna à son petit couvert à Paris, mais non pas dans sa chambre, qui est trop petite; elle dîna dans le cabinet qui est auparavant, où Mme de Luynes la servit, comme cela se pratique à Versailles dans la chambre de la Reine.

Mme la Dauphine dîna dans son appartement. On a fait trois logements des deux qu'occupoient l'année passée le Dauphin et Mesdames.

La Reine donna l'ordre à ses dames pour revenir à quatre heures et demie. En effet, S. M. passa dans la galerie et se mit dans une fenêtre avec Mme la Dauphine, Mesdames, Mme la princesse de Conty, Mme la duchesse de Modène, Mlle de Charolois, Mlle de Sens, Mlle de la Roche-sur-Yon et Mme de Penthièvre (1). Au moment que le carrosse du Roi entra dans les Tuileries, la Reine, suivie de Mme la Dauphine, de Mesdames, des princesses et de beaucoup de dames, s'avança jusqu'au haut de l'escalier. Le Roi l'embrassa. On peut juger de la joie de M. le Dauphin, par l'amitié extrême qu'il a pour la Reine et pour Mme la Dauphine. M. le Dauphin embrassa de bon cœur M. l'évêque de Mirepoix; il embrassa aussi l'abbé de Saint-Cyr; et quand il fut dans la galerie, il y trouva Mme de Villefort, qui a été sa gouvernante, qu'il embrassa encore. Le Roi vint tout de suite dans la galerie, et n'alla pas jusqu'au bout, comme l'année dernière; il resta debout vers le milieu de la galerie environ trois quarts d'heure; il parut assez gai; il est maigri, mais ce peut être l'effet de la fatigue du voyage. Tous les aides de camp du Roi sont revenus, ou avant lui, ou en même temps. M. le prince

---

(1) Les princesses faisoient le cercle devant la fenêtre où étoit la Reine; il n'y avoit que la Reine et Mme la Dauphine dans la croisée. (*Note du duc de Luynes.*)

de Dombes et M. de Penthièvre sont revenus aussi il y a deux jours.

M. le prince de Dombes me dit hier que lorsque le Roi eut déclaré son départ, et qu'il passoit par Bruges et Ostende, il alla trouver M. le maréchal de Saxe pour savoir de lui s'il pouvoit sans aucun inconvénient, par rapport aux opérations de la campagne, s'absenter de l'armée pendant deux ou trois jours pour suivre le Roi, ne voulant point demander cette permission pour M. de Penthièvre et pour lui sans savoir s'il ne se passeroit rien pendant leur absence. M. de Saxe lui répondit que non-seulement ils pouvoient s'absenter trois jours, mais qu'ils pouvoient même s'en revenir à Paris, parce qu'il n'y avoit plus rien à faire. M. le prince de Dombes en conséquence alla trouver le Roi, et lui demanda la permission de le suivre. Le Roi, lui dit que non-seulement il pouvoit le suivre, et qu'il le trouvoit très-bon, mais qu'il pouvoit même après ce voyage s'en aller à Paris. M. le prince de Dombes lui représenta que ce n'étoit nullement son intention de lui demander la permission de revenir à Paris, et qu'ils seroient bien affligés d'être partis, M. de Penthièvre et lui, s'il y avoit la moindre chose à faire à l'armée. Le Roi lui répondit avec vivacité : « Croyez-vous que je m'en irois s'il y avoit encore quelque chose à faire? »

Hier, après la conversation, le Roi rentra chez lui pour se déshabiller; il eut ensuite une petite conversation particulière avec M. le Dauphin et Mme la Dauphine, après laquelle il travailla avec M. de Maurepas. Lorsque le Roi fut passé dans sa chambre, la Reine passa aussi dans son appartement, et y resta environ trois quarts d'heure; M. le Dauphin et Mme la Dauphine vinrent la voir en particulier. La Reine revint ensuite se mettre au cavagnole dans la galerie, et il s'établit deux autres cavagnoles à droite et à gauche. On étoit encore dans la plus grande incertitude de ce que feroit le Roi aujourd'hui et demain. Le Roi en arrivant avoit paru ne compter aller à la Ville

que jeudi, mais tous les arrangements du feu et du souper étoient faits pour aujourd'hui. M. de Gesvres et M. de Maurepas lui firent les plus fortes représentations, auxquelles il eut la bonté d'avoir égard. La Reine n'avoit pu donner aucun ordre à Mme de Luynes pour les dames qui auroient l'honneur de la suivre dans ses carrosses; ce ne fut que pendant le jeu que M. de Maurepas vint lui dire que le Roi iroit avec elle dans son carrosse, et par conséquent M. le Dauphin et Mme la Dauphine sur le devant et Mesdames aux portières, et cela seulement pour l'hôtel de ville; et que le matin pour Notre-Dame, Mme la Dauphine iroit la première, ensuite la Reine et le Roi avec M. le Dauphin.

L'heure où cet arrangement fut annoncé à la Reine ne lui permit pas de donner ses ordres pour les dames. Mme de Luynes ne put les recevoir qu'après le souper. Le Roi et M. le Dauphin vinrent s'asseoir pendant une demi-heure ou environ auprès du cavagnole. La Reine quitta le jeu un quart d'heure avant neuf heures, et passa dans son appartement. Elle eut la bonté de s'arrêter auprès de Mme de Saissac, ma tante et sœur de M. de Grimberghen, qui étoit venue en bayeuse, et qui étoit au bout de la galerie. Mme de Saissac ne vient plus à la Cour depuis bien longtemps. La Reine fit la conversation avec elle pendant quelque temps. M. le Dauphin avoit eu la bonté de quitter sa place auprès du jeu, aussi pour venir voir Mme de Saissac. A neuf heures, M. de Charolois, suivi de M. de Livry, qui avoit son bâton, vint annoncer au Roi qu'il étoit servi. M. de Chalmazel avec son bâton suivoit M. de Livry pour annoncer la même chose à la Reine. LL. MM. se mirent à table au grand couvert, pendant lequel il y eut musique des vingt-quatre violons. Après le souper, le Roi repassa dans la galerie avec M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames, qui avoient aussi soupé au grand couvert. La conversation ne dura guère plus d'un quart d'heure, et tout le monde alla se coucher.

J'oubliois de marquer que ce fut à Roye, avant que d'en partir, que le Roi apprit la reddition de Nieuport. La garnison, qui étoit de 1,800 hommes, est prisonnière de guerre.

Il y avoit eu dès le matin une difficulté par rapport aux huissiers de la Reine qui avoient demandé s'il ne falloit pas qu'ils allassent faire leur service à la Ville. Mme de Luynes en parla à M. de Maurepas, qui lui répondit que sûrement il n'y auroit que les huissiers du Roi ou des gens commis par la Ville; mais comme l'on sut que les huissiers de Mme la Dauphine avoient reçu leurs ordres pour s'y rendre, il fut décidé que deux huissiers de la Reine s'y trouveroient, dont un pour suppléer en cas de besoin, parce que n'y ayant qu'une pièce destinée à la Reine pour se retirer, il ne faut qu'un huissier. Il y a aussi une garde-robe de commodité pour la Reine, et par cette raison deux des femmes de S. M. doivent s'y trouver (1).

Mme de Luynes ayant reçu à minuit les ordres de la Reine pour les dames, fit faire aussitôt des billets, et envoya un valet de pied de la Reine éveiller un page pour les porter. La Reine et le Roi allant séparément le matin, il falloit un plus grand nombre de dames; il fut décidé que la Reine prendroit avec elle les trois premières princesses du sang, qui sont ici, savoir : Mme la princesse de Conty, Mme de Modène et Mlle de Charolois; que Mme la Dauphine mèneroit Mlle de Sens et Mlle de la Roche-sur-Yon, et Mesdames Mme de Penthièvre.

Cet arrangement fut exécuté; on proposa à la Reine que Mme de Modène allât avec Mme la Dauphine parce qu'elle est fort amie de Mme de Brancas; mais Mme de Luynes prit la liberté de lui représenter qu'en prenant dans son carrosse les trois premières princesses du sang, il ne pouvoit y

(1) Il y eut aussi deux valets de chambre. (*Note du duc de Luynes.*)

avoir aucun sujet de difficulté, et que S. M. ne devoit point entrer dans ces détails de convenance en pareil cas.

Du jeudi 9, *Paris*. — Le Roi partit hier à onze heures pour se rendre à Notre-Dame. Il avoit trois carrosses; M. le Dauphin étoit à côté de lui; sur le devant, M. le prince de Dombes, M. le duc de Penthièvre; aux portières, M. le duc de Villeroy et M. le Premier. Dans le second carrosse étoient M. de Bouillon, M. de Richelieu dans le fond, M. d'Aumont, M. de Luxembourg, M. le duc de Duras et M. de Meuse. Ce fut M. l'Archevêque qui vint recevoir le Roi à la porte de l'église, qui donna la bénédiction à la fin de la messe et qui entonna le *Te Deum*; mais ce fut M. l'abbé d'Harcourt qui officia. Il y eut avant la messe une dispute assez vive de MM. les cardinaux d'Auvergne et de Tencin et le Clergé. L'usage du Clergé est de ne point inviter les cardinaux aux cérémonies publiques, à cause de leurs prétentions. Hier MM. les cardinaux se mirent à côté du prie-Dieu du Roi avec leurs carreaux, de la même manière qu'ils font à Versailles. Hier, comme le Clergé étoit invité à la cérémonie et que ce n'étoit pas un archevêque ni un évêque qui officioit, le plus ancien des archevêques présente le livre des Évangiles au Roi à baiser. La place qu'occupoient MM. les cardinaux auprès du prie-Dieu du Roi fit juger à MM. du Clergé que leur intention étoit de présenter le livre des Évangiles, quoiqu'ils n'aient aucune charge ni l'un ni l'autre qui leur en donne le droit. En conséquence un des agents du Clergé vint trouver les cardinaux, et leur demanda s'ils ne voudroient pas leur faire l'honneur de se mettre à leur tête et s'ils comptoient présenter l'Évangile au Roi. Les cardinaux répondirent qu'ils croyoient en avoir le droit et qu'ils comptoient en user; qu'à l'égard des places qu'ils occupoient ils étoient prêts à les quitter pour se mettre à la tête du Clergé, pourvu qu'ils y fussent avec leurs carreaux. Cet article ne pouvoit convenir au Clergé, les archevêques et évêques n'ayant point de carreaux. Cela

forma une contestation qui fut portée sur-le-champ au Roi, lequel décida, mais par provision seulement, en faveur des cardinaux, lesquels restèrent à leurs places, et M. le cardinal d'Auvergne présenta le Livre au Roi.

L'après-dînée, le Roi reçut le scrutin de la Ville, suivant l'usage, et ensuite la harangue des harengères; elles étoient conduites par M. de Gesvres et M. de Marville; elles haranguèrent aussi la Reine, M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames, et leurs harangues furent trouvées fort belles.

A six heures un quart, le Roi partit pour aller à la Ville dans le carrosse de la Reine, avec la Reine, M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames. Mme la princesse de Conty, Mme de Modène, Mlle de Charolois, Mlle de Sens, Mlle de la Roche-sur-Yon et Mme de Luynes étoient dans un carrosse du Roi dont il va être parlé et qui suivoit immédiatement celui de la Reine. Dans le second carrosse de la Reine, Mme de Brancas, Mme de Lauraguais et des dames de la Reine. Mme de Tallard étoit dans le carrosse de Mesdames.

Il y avoit deux carrosses du Roi, un pour le service, où ils n'étoient que cinq, MM. de Bouillon, de Richelieu, de Villeroy, M. le Premier et M. le duc de Béthune seul à une portière. Dans un autre carrosse du Roi étoient M. d'Aumont, M. de Luxembourg, M. le duc de Duras, M. de Boufflers, M. de Meuse. Comme il n'y avoit pas assez des trois carrosses de la Reine pour mener les dames qu'elle avoit nommées pour la suivre, Mme de Luynes en rendit compte au Roi, lequel ordonna un de ses carrosses, qui fut rempli de six dames (1). Il y avoit outre cela deux carrosses à

(1) On s'est trompé dans cet article. Ce carrosse du Roi fut pour les princesses et Mme de Luynes, et suivoit immédiatement le carrosse de la Reine; et dans le troisième carrosse de la Reine étoient les dames de S. M. et celles qu'elle avoit nommées, comme Mme la maréchale de Villars, Mme de Chevreuse, Mme de La Vallière, Mme de Luxembourg et Mme de Brionne. Il y avoit en tout dix-huit dames à la suite de la Reine qui remplissoient les

Mme la Dauphine et un à Mesdames, remplis de leurs dames ou de celles qu'elles avoient nommées pour les suivre. Le Roi arriva un peu après sept heures à la Ville, escorté par les troupes de sa maison et au bruit d'un grand nombre de boîtes et de beaucoup d'acclamations. Il fut reçu à la descente du carrosse par M. de Gesvres, M. le prévôt des marchands, M. de Marville, lieutenant de police, et le corps de Ville. Il entra d'abord dans l'appartement qui lui étoit destiné, où il resta environ trois quarts d'heure. La Reine avec tout ce qui la suivoit entra d'abord chez le Roi, mais un quart d'heure après elle passa dans son appartement, qui est vis-à-vis celui du Roi. Cet appartement est ajusté d'un fort bon goût. Il y en avoit un aussi pour M. le Dauphin, un pour Mme la Dauphine et un pour Mesdames.

On avoit élevé une estrade dans la grande salle, qui renfermoit cinq croisées et qui étoit fermée d'une balustrade dorée. Le Roi, la Reine et toute la Cour vinrent se placer sur l'estrade un peu avant huit heures. M. le nonce et tous les ambassadeurs et ministres étrangers avoient été invités et étoient placés le long de la balustrade dorée en dehors. Le Roi se plaça à la croisée du milieu avec la Reine et M. le Dauphin sous un dais. La salle de l'hôtel de ville étoit décorée différemment de l'année passée et avec beaucoup de goût. Ordinairement c'est le Roi qui donne le signal pour faire tirer le feu d'artifice, mais on avoit oublié d'apporter une lance à feu pour ce signal, et le prévôt des marchands ayant fait avertir, on le commença à huit heures. D'abord grand nombre de boîtes et du canon. Le feu d'artifice fut fort vif et assez bien tiré. Il y avoit des espèces de bombes de carton qui réussirent fort bien. Indépendamment des boîtes et du

---

deux carrosses de la Reine et un du Roi, dont cinq princesses, Mme de Luynes, sept dames du palais et six étrangères. (*Note du duc de Luynes.*)

canon, le feu dura environ un quart d'heure. Immédiatement après qu'il fut fini, le Roi, la Reine, toute la famille royale, toutes les princesses, presque toutes les dames et beaucoup d'hommes passèrent dans une salle qui est tout à fait de l'autre côté de l'hôtel de ville. C'est la salle où M. le Dauphin mangea lorsqu'il fut seul à l'hôtel de ville l'année passée. On avoit construit dans le bout de cette salle une petite tribune, dans le coin, dans laquelle étoit la musique. Le Roi, la Reine, M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames étoient dans le fond de la salle, sur la même ligne, du côté de la porte par où l'on entroit. Les princesses des deux côtés commençoient le carré, et ensuite les dames.

On exécuta un petit concert, qui dura une demi-heure; les paroles sont de Roy et la musique des petits violons (Rebel et Francœur). Ce divertissement est intitulé *le Retour du Roi*. Il finit par une espèce de vaudeville dont il y a plusieurs couplets et dont la fin est : *Vive Louis! vive son fils!* La musique et les paroles furent trouvées fort jolies. Pendant ce concert on avoit ôté l'estrade et la balustrade dorée de la grande salle, et l'on commençoit à préparer la table pour le souper. La Reine rentra un moment chez le Roi et passa ensuite dans l'appartement qui lui étoit destiné; elle y resta plus d'une heure. LL. MM. ne se mirent à table qu'à près de dix heures. Le Roi et la Reine étoient seuls au bout de la table du côté de la cheminée. Sur le retour de la table, à droite M. le Dauphin, à gauche Mme la Dauphine, ensuite Madame à droite, Mme Adélaïde à gauche, Mme la princesse de Conty à droite, Mme de Modène à gauche, Mlle de Charolois à droite, Mlle de Sens à gauche, Mlle de la Roche-sur-Yon à droite, Mme de Luynes à gauche, Mme de Tallard et Mme de Montauban tout de suite à droite, Mme de Brancas et Mme de Lauraguais tout de suite à gauche, parce que c'étoit le côté de Mme la Dauphine. Ensuite toutes les autres dames dont cette table fut remplie, qui étoit de cinquante cou-

verts et qui fut servie de cent plats, sans compter treize dormants. Il n'y avoit aucune dame d'honneur des princesses; il n'y avoit d'autres dames que celles qui étoient venues dans les carrosses de la Reine et celui que le Roi avoit fait donner, le carrosse de Mme la Dauphine et celui de Mesdames, ce qui faisoit en tout quarante dames. Pendant le souper il y eut une musique, qui étoit placée sur des gradins placés dans le fond de la salle vis-à-vis le Roi. On exécuta différents morceaux d'opéra; il n'y avoit point de voix, il n'y avoit que de la symphonie, et Rebel battoit la mesure. Lorsque la Reine, en arrivant, avoit passé de l'appartement du Roi au sien, M. de Gesvres avoit prié Mme de Luynes de présenter à S. M. la fille et la belle-sœur du prévôt des marchands. La belle-sœur est Mme de Chaumont, dont le mari est dans la gendarmerie; la fille a épousé M. Bosc, dont le mari a aussi été présenté. Ces deux femmes étoient en grand habit; elles ne baisèrent pas le bas de la robe, elles furent seulement nommées et firent la révérence. Ce fut Mme Bosc qui servit la Reine à souper, et Mme de Chaumont servit Mme la Dauphine; M. le prévôt des marchands servit le Roi.

Mme la marquise de Pompadour étoit incognito dans une chambre en haut à l'hôtel de ville; on lui servit un très-grand et très-bon souper; elle avoit avec elle Mme de Sassenage et Mme d'Estrades. Elle avoit en hommes son frère, son oncle, M. de Tournehem; M. de Richelieu, y monta, M. de Gesvres, M. de Bouillon; et M. le prévôt des marchands y alla deux fois; elle y resta jusqu'à onze heures et demie, et le Roi n'y monta point (1).

Le souper dura jusqu'à minuit et demi ou environ; L'arrangement du retour étoit comme en venant. Le Roi alla voir une très-belle illumination que le corps des

(1) Avant qu'elle vînt à l'hôtel de ville, M. de Gesvres, M. le prévôt des marchands et M. de Marville avoient été lui rendre compte de tout chez elle. (*Note du duc de Luynes.*)

marchands a fait faire dans la rue de la Ferronnerie; il s'avança ensuite jusque dans la place de Vendôme, et revint aux Tuileries, où il y avoit une illumination admirable, tant au château que dans la place du Carrousel, où l'on avoit construit une décoration devant l'hôtel de Longueville, dont le goût et l'ornement ont été fort approuvés. En avant de cette décoration, des deux côtés de la place, étoient deux espèces de tribunes couvertes où l'on avoit placé de la musique. Il étoit environ deux heures quand le Roi rentra.

Aujourd'hui le Roi n'a pas sorti; il a eu ce matin le remercîment de la Ville, laquelle a aussi été complimenter la Reine, M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames. Cette après-dînée, le Roi a eu les harangues de toutes les cours souveraines et de l'Académie (1), après lesquelles il est descendu dans le jardin des Tuileries; la Reine, M. le Dauphin et Mesdames y sont descendus aussi; mais la Reine y a demeuré fort peu; elle est revenue avec Mesdames dans la galerie où la musique a commencé. Mme la Dauphine, qui étoit allée avec M. le Dauphin joindre le Roi plus avant dans le jardin, est revenue pendant la musique, ce qui a obligé Madame, qui étoit la première à droite, de se ranger pour céder sa place à Mme la Dauphine. Le Roi ni M. le Dauphin ne sont point venus à la musique; le fauteuil du Roi y étoit cependant et M. de Richelieu s'est tenu derrière. On a exécuté un acte de *Phaéton* et un des *Fêtes grecques et romaines*.

Du samedi 11, *Versailles.* — Après la musique, la Reine se mit à cavagnole jusqu'au grand couvert; après le souper, la conversation à l'ordinaire.

Hier Mesdames partirent de Paris à deux heures; le Roi et M. le Dauphin partirent à trois heures et demie. La

(1) Crébillon portoit la parole. La Reine n'eut aucune de ces harangues que celle de la Ville. (*Note du duc de Luynes.*)

Reine partit quelque temps après, et s'arrêta à Chaillot, chez Mme la duchesse d'Orléans, où elle fit collation. Elle étoit sur la terrasse de Chaillot lorsque Mme la Dauphine passa. Mme la Dauphine ni Mme de Brancas n'aperçurent point la Reine, ce qui fit qu'elles n'arrêtèrent point. Mme de Brancas a été aujourd'hui en faire des excuses à la Reine.

Il y a eu aussi un petit incident dont Mme de Brancas a rendu compte à la Reine; c'est par rapport à Mme la duchesse d'Orléans. Mme d'Orléans vint avant-hier aux Tuileries voir le Roi, la Reine, M. le Dauphin, Mme la Dauphine. Mme de Brancas prétend qu'elle n'a jamais pu savoir l'heure de la visite de Mme la duchesse d'Orléans, quoiqu'elle eût écrit trois lettres pour s'en informer. Ce qui est certain, c'est que Mme d'Orléans arriva à cinq heures trois quarts chez Mme la Dauphine, sans trouver personne pour la nommer à Mme la Dauphine, que Mme Dufour, première femme de chambre. Les dames de Mme la Dauphine s'y trouvèrent, mais Mme de Brancas n'arriva qu'après la visite faite. Cette visite fut extrêmement courte. Mme la Dauphine, qui est extrêmement timide et qui n'avoit jamais vu Mme la duchesse d'Orléans, fut fort embarrassée.

Hier la Reine arriva à sept heures et demie, et se mit au cavagnole à huit heures. Il y eut souper au grand couvert; M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames y soupèrent.

Le Roi n'est sorti aujourd'hui qu'à trois heures pour aller tirer dans son parc.

On attendoit aujourd'hui le roi de Pologne à Trianon; son arrivée est encore incertaine, quoiqu'il n'ait couché qu'à dix-huit lieues d'ici; mais comme on lui a mandé que Mme de Pompadour devoit être présentée aujourd'hui, il a voulu éviter ce moment. Il a fait dire à M. de Talmont qu'il iroit coucher chez lui à Paris et ne viendroit que demain à Trianon; cependant la Reine a envoyé ses carrosses à Paris pour attendre le Roi son père et l'amener

à Trianon ; et M. de Fougère, exempt des gardes, qui doit rester auprès de lui, a eu ordre de se rendre à midi à Trianon avec un détachement des gardes du corps. La Reine a envoyé un exprès au roi de Pologne à Paris pour tâcher de le déterminer à venir tout de suite à Trianon, et elle part à six heures pour l'y aller attendre.

Hier au soir, le château, la cour des ministres et les écuries furent illuminés. Il y eut aussi des illuminations dans Paris le jour que le Roi alla souper à la Ville.

Du dimanche 12, *Versailles.* — La Reine avoit envoyé M. de Saint-Cloud, son écuyer ordinaire, au devant du roi de Pologne ; il le trouva au bois de Bondy ; et enfin les instances de la Reine le déterminèrent à venir à Trianon, au lieu d'aller souper et coucher chez M. le prince de Talmont, comme il se l'étoit proposé. Il n'arriva à Trianon que sur les onze heures du soir, heure fort indue pour lui et pour ses principaux officiers ; il y a amené avec lui M. le duc Ossolinski, grand maître de sa maison ; le bailly de Thianges, son grand veneur ; M. de Brassac (1), l'un de ses chambellans, qui est actuellement de service, et M. de Bressé, son capitaine des gardes. Le roi de Pologne a amené ici un maître d'hôtel et un cuisinier pour le servir, comme il fit à son dernier voyage. Il est venu ici aujourd'hui sur les deux heures après midi. Il a été voir le Roi au sortir du conseil. Il a vu aussi M. le Dauphin et Mesdames. La Reine ne l'a quitté que dans l'intervalle de cette visite et lorsqu'elle est allée à la chapelle. Le Roi est retourné à sept heures à Trianon.

Hier, pendant le souper, M. de Cossé arriva apportant la nouvelle de la prise du château de Tortone, qui n'a tenu que treize jours de tranchée ouverte. La capitulation est du 3 de ce mois. La garnison, qui étoit de cinq ba-

---

(1) M. de Brassac a épousé Mlle de Tourville, de laquelle il a un fils, nommé M. de Béarn, qui a épousé Mlle de La Force. (*Note du duc de Luynes.*)

taillons, est sortie par la brèche, mais elle a mis les armes bas dans le fossé même de la place. Ils doivent être un an sans servir contre l'Espagne, la France et leurs alliés.

Il est arrivé ce matin un courrier (1) de M. Lowendal, qui avoit d'abord été trouver M. le maréchal de Saxe et qui est venu apporter au Roi les drapeaux de la garnison de Nieuport.

Mme de Clermont (d'O), dame d'atours de Mme la duchesse d'Orléans est venue amener hier au soir Mme d'Estrades, qui a été présentée aujourd'hui au Roi. Le mari de Mme d'Estrades est fils de la sœur de M. Lenormant, fermier général, oncle de M. d'Étioles; ainsi elle est cousine germaine de Mme d'Étioles. C'est Mme la princesse de Conty qui doit présenter Mme de Pompadour, et cette présentation se fera mardi. Mme la princesse de Conty dit à la Reine, à Paris, que le Roi lui avoit parlé de cette présentation, mais qu'elle espéroit qu'il changeroit de sentiment.

M. le chancelier a perdu une de ses filles, qui n'étoit point mariée; je ne l'ai jamais vue, mais on dit qu'elle étoit contrefaite.

Du mardi 14, *Versailles.* — Le Roi fut hier à la chasse du daim avec M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames. Avant que de partir, il mena Mme la Dauphine en habit de chasse chez le roi de Pologne, qui habite chez M. le comte de Clermont quand il vient ici. Le roi de Pologne n'avoit point encore vu Mme la Dauphine. Par un malentendu, Mme de Brancas, qui n'alloit point à la chasse, ne fut point instruite de la présentation; elle ne s'y trouva pas et ne l'apprit que par hasard. Mme d'Estrades fut présentée avant-hier par Mme de Clermont; elle est jeune, assez grasse, petite et de fort grosses joues. Mme de

(1) C'est M. le chevalier de Chantilly. (*Note du duc de Luynes.*)

Pompadour sera présentée aujourd'hui par Mme la princesse de Conty. Mme de Lachau-Montauban l'amena l'après-dînée chez Mme de Luynes. Mme de Pompadour loge dans l'appartement de Mme de Châteauroux, où l'on a fait quelque changement, mais on a laissé le meuble. Le Roi y soupa hier seul ou en très-petite compagnie; Mme d'Estrades même n'y étoit pas.

Du mercredi 15, *Dampierre.* — Mme de Luynes, qui avoit compté venir hier ici de bonne heure pour y passer deux ou trois jours, croyant que la présentation de Mme d'Étioles seroit faite dimanche ou lundi dernier, fut obligée de rester à Versailles jusqu'à sept heures; elle voulut se trouver chez la Reine dans le moment de la présentation. Mme de Pompadour fut donc présentée au Roi sur les six heures. Il y avoit un monde prodigieux dans l'antichambre et la chambre du Roi, mais assez peu dans le cabinet. La conversation fut fort courte et l'embarras très-grand de part et d'autre. Mme la princesse de Conty avoit avec elle sa dame d'honneur; d'ailleurs il n'y avoit avec elle que Mme de Lachau-Montauban et Mme d'Estrades. Il n'y avoit pas moins de monde à la présentation chez la Reine; et tout Paris étoit fort occupé de savoir ce que la Reine diroit à Mme de Pompadour. On avoit conclu qu'elle ne pourroit lui parler que de son habit, ce qui est un sujet de conversation fort ordinaire aux dames quand elles n'ont rien à dire. La Reine instruite que Paris avoit déjà arrangé sa conversation, crut, par cette raison-là même, devoir lui parler d'autre chose. Elle savoit qu'elle connoissoit beaucoup Mme de Saissac. La Reine lui dit qu'elle avoit vu Mme de Saissac à Paris et qu'elle avoit été fort aise de faire connoissance avec elle. Je ne sais si Mme de Pompadour entendit ce qu'elle lui disoit, car la Reine parle assez bas; mais elle profita de ce moment pour assurer la Reine de son respect et du désir qu'elle avoit de lui plaire. La Reine parut assez contente du discours de Mme de Pompadour, et le public, attentif jusqu'aux moindres circons-

tances de cet entretien, a prétendu qu'il avoit été fort long et qu'il avoit été de douze phrases.

M. le Dauphin parla à Mme de Pompadour de son habit. Ce qu'il y a de singulier dans le choix de Mme la princesse de Conty, c'est qu'elle dit à qui veut l'entendre qu'elle ne connoît point du tout Mme de Pompadour; je crois même qu'elle ne l'avoit jamais vue avant ce moment-ci.

Du samedi 18, *Versailles.* — Le Roi partit jeudi dernier pour Choisy; il y a quatre dames à ce voyage, Mme de Pompadour, Mme de Saint-Germain, Mme de Lauraguais et Mme de Bellefonds. Mme la princesse de Conty est ici. Elle avoit dit, il y a déjà longtemps, qu'elle vouloit rester ici pendant le voyage de Choisy, pour faire sa cour à la Reine.

Je ne sais si j'ai parlé ci-dessus de Mme de Corronini, gouvernante des enfants du feu empereur, qui vint ici il y a environ dix-huit mois ou deux ans; c'étoit avant le mariage de M. le duc de Chartres. On crut même dans ce temps-là qu'elle venoit pour traiter du mariage de ce prince avec la seconde fille de l'empereur, et il y a lieu de croire que ce n'étoit pas sans fondement. Cette seconde fille de l'empereur est morte depuis, comme on le sait. Mme de Corronini est toujours restée ici depuis ce temps-là; elle est fort mal à son aise, surtout depuis la mort du dernier empereur, qui lui faisoit une pension, et cette pension n'est plus payée. Elle a fait représenter sa situation au Roi, qui a bien voulu y avoir égard et lui a donné une pension de 1,000 écus.

Je n'ai point parlé de ce qui s'est passé à Notre-Dame à l'égard des carreaux, je n'y étois pas; mais M. le duc de Gesvres m'a dit que tous les ducs qui eurent l'honneur de suivre le Roi, quoiqu'ils ne fussent point de service, eurent des carreaux.

Le roi de Pologne nous fit l'honneur de venir jeudi à Dampierre; il y arriva avant onze heures par un très-vilain temps. Il renvoya d'autorité les gardes destinés pour

le suivre et n'amena avec lui que deux officiers des gardes, un valet de chambre et un page; il vint dans une chaise de poste de la Reine. Il vit, en courant et par la pluie, l'île et le grand parc. Il se mit à table à midi et un quart; M[me] de Luynes lui présenta la serviette, et j'eus l'honneur de le servir. Il y avoit chez moi M. le premier président, M[me] la première présidente et leur fils, M. de Maupeou, M[me] de Polastron et M[me] d'Andlau, M. l'abbé de Salabéry, M. le président de Guébriant, M[me] la duchesse d'Uzès douairière. Le roi de Pologne ne connoissoit que M[me] d'Andlau et M. le premier président dans tout ce que je viens de nommer. Les présentations furent bientôt faites, et tous dînèrent avec lui. Il y avoit encore à Dampierre M. le duc de Charost, qui ne se mit point à table, ne prenant que du lait, et M. de Grimberghen, qui s'étoit trouvé incommodé en arrivant et qui étoit dans son lit; le roi de Pologne eut la bonté de l'aller voir. M. le maréchal de Belle-Isle et M. son frère étoient arrivés un moment avant le roi de Pologne, avec M. d'Ossolinski et M. de Gesvres; le primat de Lorraine, l'abbé de Choiseul, arriva aussi un peu après le roi de Pologne; M. de Marville, lieutenant de police, arriva au milieu du dîner, et le roi de Pologne permit qu'il se mît à table. Ainsi de tout ce qui étoit à Dampierre, hors M. de Grimberghen et M. de Charost et moi, tout le monde dîna avec le roi de Pologne. Les deux officiers des gardes dînèrent à une petite table avec le page du roi de Pologne. Après le dîner il fit un tour dans les jardins et dans la maison, et repartit à deux heures et demie pour Versailles.

Du dimanche 19. — Hier à midi et demi, M[me] de Luynes reçut une lettre de M. de Richelieu avec une pour la Reine et un bulletin de M. de Chicoyneau (1). Ces nouvelles disoient que le Roi s'étoit senti la veille de la douleur dans

---

(1) Premier médecin du Roi.

la bouche, qu'elle avoit augmenté dans la nuit et paroissoit gagner l'œil, qu'il avoit envoyé querir La Peyronie à quatre heures du matin, et que comme il s'étoit trouvé de la fièvre on s'étoit déterminé à une saignée. La Reine envoya aussitôt M. de Saint-Cloud, son écuyer ordinaire, à Choisy; Mme la Dauphine et Mesdames y envoyèrent aussi. M. le Dauphin étoit allé tirer du côté de Villepreux pour faire de l'exercice plutôt que pour s'amuser, car il disoit à l'officier des gardes qui le suivoit (ce sont ses propres termes) : « Je n'ai pas le cœur au métier aujourd'hui. » Il tira plus de cent coups, et ne tua que quatre ou cinq pièces. La Reine envoya un page au-devant de M. le Dauphin lui porter le bulletin de Choisy. Toutes les nouvelles qui vinrent successivement annoncèrent la diminution de la fièvre, préparant cependant à une seconde saignée, qui fut faite en effet le soir sur les dix heures. M. le Dauphin, qui avoit demandé permission d'aller à Choisy, reçut à huit heures une lettre de la main du Roi, qu'il porta sur-le-champ à la Reine. Le Roi proposoit à la Reine, dans cette lettre, d'aller aujourd'hui à Choisy, mandant qu'elle y trouveroit un bon dîner, des vêpres et le salut; en conséquence la Reine est partie à onze heures ce matin avec M. le Dauphin, et n'a mené avec elle que sa dame d'honneur, sa dame d'atours et ses trois dames de semaine, car Mme de Périgord est à Paris, d'où elle part demain pour aller à Chalais avec toute sa famille. La Reine a pris Mme de Bouzols de la semaine dernière pour la remplacer.

On eut nouvelle hier que le Grand-Duc a été élu Empereur à Francfort, le 13.

M. le comte d'Évreux est retombé en apoplexie, et a toujours eu la langue fort embarrassée depuis sa première attaque il y a environ dix-huit mois; celle-ci a été fort violente; il a pris soixante-quatre grains d'émétique, indépendamment des autres remèdes.

Du lundi 20. — Le voyage de la Reine à Choisy se passa fort bien. Le Roi parut occupé qu'on lui fît bonne chère

à dîner; il envoya M. de Richelieu pendant le dîner faire la conversation avec la Reine. Toutes les dames qui sont à Choisy dînèrent avec la Reine, même Mme de Pompadour. Après le dîner, le Roi souhaita que la Reine vît la maison; elle alla ensuite à la paroisse; l'office dura près de deux heures; elle revint encore voir le Roi; elle partit environ sur les six heures et demie. Il y eut à Choisy une scène assez vive entre la Reine et M. d'Ayen. Je ne sais si j'ai marqué ci-dessus que M. d'Ayen a été pendant la campagne le courtisan le plus assidu de M. le Dauphin, et qu'on trouvoit qu'il lui avoit communiqué nombre de plaisanteries sur ceux qui avoient l'honneur de lui faire leur cour, ce qui est un ton fort dangereux pour tous particuliers, encore plus pour M. le Dauphin. La Reine même lui en avoit écrit pendant la campagne sans nommer personne. Hier M. le Dauphin, un peu légèrement à la vérité, parla à la Reine des plaisanteries de M. d'Ayen sur une dame de ce pays-ci. La Reine en fut choquée avec raison, et trouvant M. d'Ayen à Choisy, elle lui parla avec vivacité sur ses plaisanteries et ses discours satiriques, qui le faisoient haïr de tout le monde. On ne peut assez louer le motif qui détermina la Reine en pareille occasion; mais comme elle est plus vive que constante dans sa colère, il y a lieu de croire que celle-ci ne durera pas longtenps, d'autant plus que son amitié pour Mme de Villars (1) est plus vive que jamais.

M. le Dauphin a retourné aujourd'hui dîner à Choisy avec Mme la Dauphine; Mesdames y ont été aussi, mais non pas dans le même carrosse. Mme de Luynes avoit hier demandé au Roi que j'eusse l'honneur de lui aller faire ma cour. Je l'ai trouvé dans son lit, ses enfants à la ruelle du lit, Madame la plus près de lui, ensuite M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mme Adélaïde vers le pied du lit. Le

---

(1) Amable-Gabrielle de Noailles, duchesse de Villars, dame d'atours de la Reine, était sœur du duc d'Ayen.

Roi m'a paru assez gai ; cependant la fluxion continue et il reste toujours un petit mouvement de fièvre.

J'ai trouvé beaucoup de changement dans Choisy. Dans la basse-cour, le long de la petite galerie, l'on a fait un petit corridor couvert, ouvert et fermé seulement par des colonnes qui forment une communication de la cuisine au corridor qui donne dans la salle à manger. De la salle à manger l'on communiquoit au corps du château par une petite galerie, longue et assez étroite, de laquelle on entroit dans une antichambre, grande mais assez obscure, n'étant éclairée que par une fenêtre. De cette antichambre on passoit dans le cabinet d'assemblée, du cabinet d'assemblée dans deux autres cabinets ; ensuite dans le vestibule qui fait le milieu de la maison, de l'autre côté duquel en enfilade est l'appartement du Roi, composé d'une grande et longue antichambre, sur le double de laquelle est une salle des gardes. De cette grande antichambre, toujours en enfilade, est une seconde antichambre, qui fait le coin du corps de logis à droite, comme le cabinet d'assemblée fait le coin à gauche. De cette seconde antichambre, sur le retour, étoit une grande chambre où il y avoit un lit, mais dans lequel le Roi ne couchoit point. Il couchoit dans la pièce d'après celle-là, ensuite de laquelle est un petit cabinet. Le Roi couche présentement dans la grande chambre, où l'on a fait une alcôve et un balustre et mis un meuble complet de gros de Tours blanc avec des découpures et des nœuds d'un dessin fort agréable. Il n'y a aucun changement dans tout l'appartement jusqu' au cabinet d'assemblée, dont on a augmenté la profondeur dans l'antichambre obscure dont j'ai parlé ; on a pris aussi sur cette antichambre pour augmenter la galerie ; de sorte que cette antichambre n'est plus qu'un grand passage, et la largeur de la galerie est augmentée de près d'un tiers, et on entre directement de la galerie dans le cabinet d'assemblée.

Outre cela, dans le jardin, il y avoit un petit pavillon du côté du bac; on a prolongé beaucoup la terrasse, qui s'étend présentement jusque fort près de la paroisse, et au bout l'on construit actuellement un pavillon, ou plutôt un corps de logis très-considérable. M. Gabriel convient que ce bâtiment ira bien à 100,000 écus.

Du mardi 21, *Versailles.* — M. le Dauphin alla hier à Choisy dans le carrosse de Mme la Dauphine; ce voyage donna occasion de renouveler la contestation entre les valets de pied pour la portière, dont j'ai parlé ci-dessus à l'occasion d'un voyage à Saint-Cyr. En allant, ce fut un valet de pied de Mme la Dauphine qui ouvrit la portière, suivant ce qui avoit été décidé pour Saint-Cyr; mais la question ayant été de nouveau agitée à Choisy, M. de Rubempré ordonna au valet de pied de Mme la Dauphine de céder la portière au valet de pied de M. le Dauphin, ce qui fut exécuté.

Du mercredi 22, *Versailles.* — Jusqu'à présent l'on avoit été dans quelque sorte d'inquiétude par rapport à la trop grande jeunesse de M. le Dauphin (1); et comme le caractère du François est de voir arriver tout ce qu'il désire, l'on étoit déjà affligé de savoir que l'on ne pouvoit avoir aucune espérance que Mme la Dauphine pût devenir grosse, de sorte que c'est une nouvelle d'hier, et assez intéressante pour que l'on ait dépêché un courrier à Madrid, de savoir que cette possibilité existe actuellement.

La maladie du Roi va tout au mieux. Il sera purgé demain; et on croit qu'il pourra revenir samedi ici. Le départ de S. M. pour Fontainebleau est remis au 2.

Le jour que la Reine alla à Choisy, elle dit au Roi que le Roi son père étoit fort inquiet de sa santé et avoit grand désir d'avoir l'honneur de le voir. Le Roi ne lui répondit

---

(1) Né le 4 septembre 1729, le Dauphin venait d'entrer dans sa dix-septième année.

pas un mot, et la Reine ne jugea pas à propos d'insister. Le roi de Pologne, qui a envoyé tous les jours savoir des nouvelles du Roi, y ayant envoyé aujourd'hui M. de Brassac, un de ses chambellans, lui demander s'il pourroit avoir l'honneur de le voir, le Roi a répondu qu'il seroit toujours le maître quand il voudroit, et qu'il seroit bien reçu.

Mme de Bercy mourut il y a quelques jours; elle étoit fille de M. Desmaretz et sœur de M. le maréchal de Maillebois.

M. de Montmartel (Paris) perdit il y a quelques jours son fils unique, qui avoit dix-sept ou dix-huit ans. Il y a déjà plusieurs années que M. de Montmartel est veuf; sa femme, qui étoit sa nièce, étoit d'une fort jolie figure et avoit beaucoup de piété et de mérite.

Les circonstances où se trouve Mme de Pompadour semblent engager à ne rien ignorer de ce qui regarde sa famille. M. Poisson, son père, étoit un des principaux commis de MM. Paris. MM. Paris, chargés d'une entreprise considérable pour la subsistance des troupes, ayant un compte à rendre des sommes qui leur avoient été remises, le détail de cette affaire fut renvoyé à M. Fagon, alors intendant des finances. On prétend que M. Fagon n'étoit pas ami de MM. Paris; ce qui est certain, c'est que c'étoit l'homme du monde le plus exact, et que ces sortes de comptes sont toujours susceptibles de beaucoup d'observations. MM. Paris, qui ont rendu de grands services à l'État depuis longtemps, et à différents particuliers, trouvèrent beaucoup d'amis à la Cour. On y sentit les difficultés qui pouvoient se rencontrer dans la reddition de leurs comptes, et M. Fagon n'eut pas la liberté d'agir comme il l'auroit désiré. Cependant, il désiroit extrêmement que justice fût faite; et, se voyant les mains liées par rapport à MM. Paris, il s'adressa à leur principal commis, qui étoit M. Poisson.

Les comptes de M. Poisson furent rendus à la dernière

rigueur devant une commission établie, à la tête de laquelle étoit M. Fagon ; le jugement de cette commission, en 1726, fut de la plus grande sévérité, et M. Poisson condamné à être pendu. Il prit le parti de s'absenter, ce qui dura plusieurs années ; et le commandeur de Thianges, qui, comme l'on sait, fut choisi pour représenter le roi Stanislas dans le temps de l'élection du roi de Pologne, m'a dit qu'il trouva, en 1733, à Hambourg un homme d'esprit et qui parloit fort bien allemand, lequel lui proposa de le ramener avec lui. Cet homme étoit M. Poisson, qui lui raconta en chemin toute son aventure et lui dit qu'il n'osoit pas aller plus loin que Bruxelles, et qu'il le prioit de demander à M. le contrôleur général, dont M. de Thianges étoit ami, s'il y auroit sûreté pour lui à rentrer dans le royaume. M. le contrôleur général assura dans le temps à M. de Thianges que M. Poisson pouvoit revenir, parce que son affaire n'étoit pas mauvaise. Sur cette nouvelle, il revint à Paris; mais la sentence de la commission subsistoit toujours. Il est vrai que M. Poisson avoit appelé de cette sentence ; et il demandoit avec instance que l'on examinât de nouveau son affaire. On en avoit parlé plusieurs fois à M. le Cardinal, sans avoir pu rien obtenir, et il sembloit qu'il n'y avoit plus d'espérance. M. de Grevenbroch, envoyé de l'électeur Palatin, alloit souvent chez Mme de Saissac, qui connoît depuis longtemps Mme Poisson et a beaucoup d'amitié pour elle. M. de Grevenbroch entendit parler de la triste situation de M. Poisson et de la douleur où étoit toute sa famille. Il s'offrit pour en parler à M. le Cardinal, ayant souvent occasion de le voir pour les affaires de l'Électeur son maître. Il tenta donc l'aventure, et trouva M. le Cardinal prévenu et ennuyé des représentations qui lui avoient été souvent faites sur cette affaire. Il ne perdit point courage ; il revint à la charge, et enfin à la troisième ou quatrième fois M. le Cardinal, presque impatienté, lui dit qu'il allât trouver M. le contrôleur général, et qu'il lui dît de lui parler de

M. Poisson. M. de Grevenbroch trouva de nouvelles difficultés de la part de M. le contrôleur général ; un renvoi verbal ne lui parut pas suffisant ; il demanda que M. le Cardinal mît un mot de sa main sur le placet de M. Poisson ; il fallut donc faire de nouvelles démarches auprès de M. le Cardinal. La persévérance de M. de Grevenbroch surmonta toutes les difficultés, et il obtint le renvoi par écrit. L'affaire fut examinée de nouveau, et la sentence de la commission cassée, mais ce ne fut qu'en 1741.

Du samedi 25, *Versailles*. — Le roi de Pologne alla hier à Choisy ; il n'y resta qu'environ une demi-heure ; la réception fut assez froide. Le Roi étoit levé ; il y avoit deux parties de quadrille dans sa chambre, à l'une desquelles étoit Mme de Pompadour, habillée en habit de chasse. Quoiqu'on ne pût pas s'attendre à une réception bien tendre et bien cordiale, tout se seroit mieux passé si le roi de Pologne avoit bien voulu prendre un arrangement différent. Il avoit envoyé mardi dernier M. de Brassac, comme je l'ai marqué, savoir des nouvelles du Roi et lui demander quand il pourroit avoir l'honneur de le voir ; le Roi ayant répondu que ce seroit quand il voudroit, qu'il seroit toujours bien reçu, le roi de Pologne, qui auroit pu prévoir cette réponse, auroit pu charger M. de Brassac de dire qu'il iroit dès le lendemain, et y aller en effet. Le vendredi, il avoit envoyé le primat de Lorraine (l'abbé de Choiseul) et son grand aumônier savoir des nouvelles du Roi et s'informer en même temps s'il pourroit aller prendre congé de lui. Le Roi dit au primat que ce n'étoit point la peine que le roi de Pologne vînt à Choisy, qu'il le verroit aujourd'hui à Versailles. En arrivant ici, le primat trouva le roi de Pologne parti pour Choisy. Il n'est pas extraordinaire qu'une visite aussi mal placée n'ait pas bien réussi ; et le primat en a été vivement peiné, parce que l'événement a rendu sa commission désagréable. Il est vrai que ce fut par complaisance pour la Reine que le roi de Pologne fit hier le

voyage de Choisy; il n'avoit pas envie d'y aller. La Reine soupoit avant-hier ici et y a soupé toute la semaine, hors hier qu'elle y vint après souper, disant qu'elle n'avoit pas voulu y venir souper par discrétion. Avant-hier, après souper, elle demanda de quoi écrire et écrivit effectivement une petite lettre; c'étoit au roi de Pologne; nous l'avons su depuis. Elle lui demandoit avec instance de ne pas manquer d'aller à Choisy hier. Le roi de Pologne lui répondit fort agréablement que ses prières étoient des ordres pour lui. S'il avoit bien voulu expliquer à la Reine qu'il attendoit le retour de l'abbé de Choiseul, elle n'auroit pas pu lui donner un pareil conseil, et lui même n'auroit pas dû le suivre. La Reine étoit fort affligée le soir d'avoir écrit. Le roi de Pologne revint de Choisy ici pour voir la Reine; elle quitta son jeu pour le recevoir, et la visite ne fut pas longue. Il est revenu ici sur les deux heures; il a été voir M. le Dauphin et Mesdames; il s'est ensuite enfermé avec la Reine. Il vient de partir tout à l'heure (six heures), ne voulant point attendre le retour du Roi, qui doit arriver à six heures. Il va coucher à Paris, chez M. le prince de Talmond, demain déjeuner à dix heures chez M. le maréchal de Belle-Isle, d'où il part tout de suite pour s'en retourner.

M. le duc Ossolinski, qui est venu et qui s'en retourne avec lui, me parloit aujourd'hui de sa situation personnelle, dont le détail me paroît assez digne de curiosité pour être écrit. Il a été pendant quinze ans trésorier de la cour, c'est-à-dire des revenus du roi de Pologne, charge qui vaut au moins 20,000 écus de Pologne de rente (1). Il faut en diminuer un tiers pour les réduire

(1) Cette charge n'oblige à aucune dépense ni à aucune représentation; elle n'est comptable qu'au Roi seul. Outre cela, il y a des revenant-bons considérables qui y sont attachés. M. d'Ossolinski m'a dit que si le trésorier de la cour avoit mille chevaux à nourrir, il le pourroit sans qu'il lui en coûtât rien. (*Note du duc de Luynes.*)

en monnoie de France. Il fut fait ensuite grand trésorier du roi de Pologne, charge qu'il a toujours exercée jusqu'à ce qu'il l'ait remise à son gendre, pour venir s'établir en France et s'attacher au roi Stanislas. Depuis ce moment il y a eu quatre grands trésoriers : les deux premiers sont morts, le troisième a vendu. Cette charge de grand trésorier vaut 600,000 livres de rente de Pologne, sans exiger aucun droit que ce qui est légitimement dû. Il est vrai qu'elle oblige à une grande dépense; l'on est obligé d'avoir plusieurs tables ouvertes, soir et matin, de payer 600 hommes de gardes tant à pied qu'à cheval, et outre cela un nombre prodigieux de commis. Le grand trésorier n'est comptable qu'à l'État; il ne connoît pas les ordres particuliers du Roi. Il passe par ses mains, ou par celui qu'il prépose à la recette, environ 5 à 6 millions, dont les trois quarts sont employés au payement de l'état-major des troupes de la République. Le surplus du payement des troupes est fourni par la noblesse.

M. d'Ossolinski, qui a été marié deux fois, n'a point eu d'enfants de sa seconde femme, qui est Jablonowski, sœur de Mme de Talmond; mais il en a trois de sa première femme, deux garçons et une fille, tous trois mariés et qui ont des enfants. L'aîné, qui a déjà deux garçons et deux filles, a environ 8 millions de biens, sans compter près de 100,000 livres de rente de gouvernement. L'aîné de ces garçons est actuellement au collége à Paris. L'aîné des garçons de M. le duc Ossolinski s'appelle le comte Ossolinski; le cadet, qu'on appelle le chevalier, s'est marié depuis peu par inclination, mais avec une fille de grande condition. Il a eu 50,000 livres de rente en mariage et une terre où il y a une très-belle habitation; celui-ci a une fille. La fille de M. le duc Ossolinski est mariée à un grand seigneur polonois qui a 100,000 écus de rente; elle a deux garçons et une fille. M. le duc Ossolinski ne s'est réservé sur ses biens de Pologne que 30,000 livres de rente, argent de ce pays-là. Sa charge de grand maître

de la maison du roi Stanislas vaut considérablement : outre cela il a 10,000 livres de rente sur la terre d'Inville, comme j'ai déjà marqué dans l'article de Lunéville. Il a 12,000 livres de rente sur M. le maréchal de Belle-Isle, à qui il a prêté 100,000 écus. Il a un mobilier immense, qui doit après lui passer à Mme Ossolinska, ses enfants ayant renoncé à tout héritage en faveur des avantages qu'il leur a faits. Comme sa situation pourroit changer par la mort du roi de Pologne, lequel n'a point de biens-fonds puisqu'il a vendu tout ce qu'il en avoit en Pologne (1), M. Ossolinski a obtenu du roi une pension de 40,000 livres à prendre sur les revenus de Lorraine après la mort du roi de Pologne, laquelle pension sera réduite à 24,000 livres pour Mme Ossolinska si elle lui survit.

Le Roi vient d'arriver de Choisy; il est en bonne santé. La Reine a été chez lui à son arrivée, suivie de Mme la Dauphine et de Mesdames, et toutes leurs dames sont entrées dans le cabinet. La visite de la Reine a été fort courte; Mme la Dauphine et Mesdames ont resté un peu plus longtemps. Immédiatement après, le Roi a été voir M. le Dauphin, qui est encore dans son lit; mais sa fluxion est passée; elle étoit causée par une dent gâtée qu'on doit lui arracher demain.

Le départ du Roi est réglé comme je l'ai marqué ci-dessus : mardi 28, à Choisy; samedi 2 octobre, de Choisy à Fontainebleau. Mesdames partent le jeudi 30 pour Fontainebleau. M. le Dauphin et Mme la Dauphine ne partent

(1) La vente de ces biens a monté à 8 ou 9 millions et auroit été beaucoup plus considérable si le roi ne s'étoit pas autant pressé de les vendre. Presque toute cette somme a été employée à payer les dettes que ce prince avoit en Pologne; il n'a réservé dans ce pays-là qu'un fonds de 50,000 livres de rente qui lui venoit de la reine, et dont il lui laisse la jouissance; mais elle l'emploie presque tout entier à des œuvres de charité en Pologne. (*Note du duc de Luynes.*)

que le lundi 4 ; et la Reine arrive à Fontainebleau le même jour que le Roi.

On a remis des entrées à Versailles, où l'on n'en payoit point depuis ce règne-ci ; c'est un privilége accordé ordinairement au lieu où le Roi est né ; elles commenceront du 1er octobre.

Il paroît que l'on a beaucoup d'inquiétude que le roi de Prusse n'ait fait son traité, et que l'on n'est pas fort sûr non plus de l'électeur Palatin.

Une nouvelle qui fait plaisir, c'est que quatre vaisseaux de la Compagnie des Indes dont on étoit inquiet sont à la Martinique en sûreté, où ils attendent une escorte qu'on leur enverra. On sait que les trois vaisseaux de cette Compagnie qui ont été pris ont été vendus à Batavia. On a observé que, par un article du traité d'Utrecht, les Hollandois se sont obligés à ne laisser vendre chez eux aucune prise angloise ni françoise, et qu'ils ont même refusé de laisser vendre quelques-unes de celles que nous avons faites. En conséquence, la Compagnie a envoyé à la Haye un M. Saladin, que l'on dit homme d'esprit, et qui est chargé des ordres du Roi pour représenter ledit traité.

Un vaisseau de regître (*sic*), qui a été pris, il y a longtemps, et qui étoit chargé de piastres pour nous, avoit mis ses piastres en sûreté.

Du mardi 28, *Versailles*. — Nous avons appris aujourd'hui la mort de M. d'Aubigné, lieutenant général. Il y avoit longtemps que sa tête étoit extrêmement affoiblie.

M. de Van-Eyck, qui est extrêmement maigre et grand, et fort gros joueur, étoit ici chargé des affaires de Liége depuis le départ de l'abbé Dorion, mais il n'avoit point de caractère ; il vient d'avoir celui d'envoyé, et en cette qualité il a eu aujourd'hui audience du Roi et de la Reine, M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames, et a dîné à la table du Roi dans la salle des ambassadeurs, suivant l'usage. L'audience publique chez la Reine a été dans le

cabinet de la Reine avant la chambre, ainsi que cela se pratique toujours en pareil cas.

Le Roi est parti à deux heures pour aller tirer dans son parc; il va ensuite à Choisy; il y a quatre dames à ce voyage; je ne sais encore que trois, Mmes de Pompadour, d'Antin et de Sassenage (1).

Le Roi dit hier à souper au grand couvert qu'on devoit ce jour-là avoir investi Ath. C'est M. de Clermont-Gallerande qui est chargé de cette entreprise. Tous les officiers particuliers qui avoient eu permission de revenir ont reçu ordre de rester, et ceux qui avoient déjà profité de la permission sont repartis. Ce siége se fait par ordre de la Cour et contre le sentiment de M. le maréchal de Saxe, dont la santé continue à être assez mauvaise.

Les nouvelles qu'on a reçues de Hollande ces jours-ci ne sont pas favorables. Le Roi a été informé que les Anglois, en vertu d'un ancien traité, avoient demandé aux Hollandois les 6,000 hommes qu'ils se sont obligés de leur fournir dans le cas où l'Angleterre en aura besoin pour la défense de son pays, et que les Hollandois, y ayant consenti, y avoient destiné la garnison qui a été prise dans Tournay. Comme cette garnison ne doit pas servir de dix-huit mois contre lui ni contre ses alliés, et que même il paroît par les termes du dernier article de la capitulation qu'elle ne doit être employée à aucun usage militaire, pas même dans les garnisons, le Roi s'est cru en droit de représenter aux États qu'ils contrevenoient à la capitulation. Cette représentation n'a pas eu l'effet qu'on en attendoit; les États-Généraux ont répondu que le Prétendant, qu'on appelle aussi le prince Édouard, n'avoit aucune alliance avec la France, et que par conséquent ils ne contrevenoient en aucune manière aux con-

(1) La quatrième est Mme de Lauraguais. (*Note du duc de Luynes.*)

ventions faites avec cette couronne en donnant ces troupes pour la défense de l'Angleterre.

Du jeudi 30, *Versailles.* — Mme de Marville, femme du lieutenant de police, fut présentée hier à la Reine. Mme de Marville est fille d'un premier mariage de M. Hérault, qui est mort lieutenant de police; elle est jeune, grande, bien faite et a un visage agréable. La seconde femme de M. Hérault, qui vit encore et qui n'a qu'un fils fort jeune, est fille de M. de Séchelles, intendant de Lille. Mme de Marville vint ici avec Mme de Simiane, dame d'honneur de Mme la duchesse de Chartres; peu de temps après qu'elles furent arrivées chez Mme de Luynes, nous sûmes que la Reine nous faisoit l'honneur d'y venir souper. Mme de Marville n'ayant jamais paru devant la Reine prit le parti de rester dans une autre chambre et de ne se point montrer, et Mme de Simiane resta avec elle pour lui tenir compagnie. Lorsque la Reine fut hors de table, elle eut la bonté d'entrer dans la chambre où étoit Mme de Marville, laquelle après une grande révérence baisa le bas de la robe. La Reine la traita avec toutes sortes de bontés.

La Reine après avoir joué de la vielle pendant quelque temps, comme elle fait souvent ici, joua à cavagnole et permit que Mme de Marville y jouât avec elle.

Aujourd'hui immédiatement après le dîner de la Reine, et lorsqu'elle a été hors de table, Mme de Marville a été avec Mme de Luynes chez la Reine. Elle a encore baisé le bas de la robe de S. M. et en a reçu beaucoup de témoignages de bonté; Mme de Marville n'étoit habillée qu'en robe de chambre hier et aujourd'hui.

Il y a trois jours que Mme Bosc et Mme de Chaumont firent leurs révérences à la Reine. J'ai déjà parlé d'elles à l'occasion du souper de l'hôtel de ville. Mme Bosc est fille et Mme de Chaumont belle-sœur du prévôt des marchands. J'ai observé qu'elles étoient toutes deux en grand habit à l'hôtel de ville pour servir la Reine et Mme la

Dauphine, et qu'elles avoient été présentées à la Reine, à la Ville, un peu avant le feu, mais seulement nommées pour baiser le bas de sa robe. Ici elles virent la Reine dans le salon d'auprès la chapelle, Mme de Chaumont en grand habit, Mme Bosc en robe de chambre. Le lendemain, Mme de Chaumont arriva à la toilette de la Reine, ce qui mérite d'être remarqué, parce que cela est contre l'usage et la règle ordinaire, de manière même que Mme de Luynes, qui n'imaginoit pas que cela pût être, ne la reconnut pas d'abord. Elle fut le soir au souper du Roi au grand couvert, comme les dames de la Cour.

Mesdames sont parties ce matin de bonne heure pour Fontainebleau ; elles arrêteront en chemin chez Mme de Brissac à Mousseaux.

M. de Maurepas, qui étoit malade d'une fièvre considérable et qui a été saigné plusieurs fois, est hors d'affaire.

Il n'y a point eu de musique aujourd'hui à la messe de la Reine, il n'y en aura plus qu'à Fontainebleau.

Mesdames, qui jouèrent hier avec la Reine étoient en robe de chambre; c'est l'usage la veille des départs. Mme la Dauphine, qui y jouoit aussi, étoit en grand habit; elle ne part que lundi. Les dames de la Reine se mettront aussi demain en robe de chambre.

M. le chevalier d'Apchier, lieutenant général, a fait aujourd'hui sa révérence à la Reine dans la galerie à la porte du salon, ne pouvant se soutenir que sur des béquilles. Il a eu une blessure très-considérable à Fontenoy ; une balle lui a percé le pied de part en part et lui a offensé tous les nerfs. Il espère cependant n'en être pas estropié, pas même boiteux.

M. le duc et Mme la duchesse de Chartres sont en chemin pour revenir de Bagnères et de Baréges ; ils passent par Tours pour aller à Beaumont voir Mme de Bourbon, leur tante, abbesse de cette maison, et qui y a été élevée.

La Reine s'enferme aujourd'hui et fait demain ses dévotions.

M. et Mme la duchesse de Chartres logeront dans l'appartement qu'avoit le dernier voyage M. le Dauphin, près de la galerie des Cerfs; M. et Mme de Brancas dans celui qu'occupoient M. et Mme de Châtillon. M. le Dauphin et Mme la Dauphine occupent trois logements en bas: ceux qu'avoient feu M. le Duc et feu Mme la Duchesse, qui avoient été donnés depuis à M. de Charolois et à Mme la princesse de Montauban; ces deux appartements font celui de M. le Dauphin. Mme la Dauphine occupe, immédiatement au-dessus, celui qu'avoit feu M. le cardinal de Fleury, qui avoit été donné le dernier voyage à Mmes de Lauraguais et de Flavacourt. M. et Mme de Lauraguais et M. de Richelieu ont à eux trois le logement de M. le duc d'Orléans et de M. le duc de Chartres, qui donne d'un côté sur le jardin de Diane et de l'autre sur la cour des Fontaines.

OCTOBRE.

Arrivée du Roi et de la Reine à Fontainebleau. — Prétention de Mme du Châtelet. — Appartements du Dauphin et de la Dauphine. — Accident au carrosse de la Reine. — Prise de Pavie. — Bataille de Bassignano. — Emplois militaires donnés par le Roi. — Mme de Pompadour occupe à Fontainebleau l'appartement de Mme de Châteauroux. — Attention de la Reine pour Mme de Lauraguais. — Nomination dans le clergé de Fontainebleau. — Entrées accordées aux menins du Dauphin. — Le duc d'Orléans à Sainte-Geneviève. — Échec subi par le comte d'Estrées. — Milord Drummond. — Famille de Mme de Brienne. — Couvent des Bénédictines de Montargis. — Rôle des princesses du sang avec les maîtresses du Roi. — Anecdote sur la princesse de Léon. — Soupers du Roi. — Détail sur l'appartement de la Reine. — Le duc et la duchesse de Chartres à Fontainebleau. — Audience particulière de M. Diedo. — Présentation de M. des Issarts. — Mort de M. de Creil fils. — Continuation de la disgrâce de M. de Châtillon. — Anecdote sur une maladie de Louis XIV. — Grande piété du Dauphin. — Avantage remporté par M. de Lautrec. — Assemblée et sermon chez la Reine. — Caractère et conduite de Mme de Pompadour. — Bataille de Soor; M. d'Ecoville. — Présentation de la princesse de Palazzolo. — Nouveau régiment. — Les princes Colonne. — Prise d'Alexandrie. — Régiment levé aux frais du roi Stanislas. — Succès du prince Édouard en Ecosse. — Mort de Mme de Choiseul. — Prise d'Ath. — Perte d'une frégate. — Réponse du Roi au Dauphin.

— Réponse du Dauphin au duc de Chevreuse. — Occupations du Dauphin et de la Dauphine. — Mort de la comtesse de Tonnerre et de l'abbesse de Saint-Amand. — Présentation de la duchesse douairière de Brancas. — Bénédiction des cloches de la paroisse de Fontainebleau. — Exil de M. de Sourches. — Aventure du comte de Clermont. — Départ de M. d'Argenson le fils pour l'Italie. — Entrevue du duc d'York avec le Roi et le Dauphin. — Présentation de M. de Fersen. — Deux accidents. — Danger du Roi à la chasse. — Revenus de Mme de Pompadour; son caractère; sa conversation; son goût pour le spectacle. Le Roi travaille à la raccommoder avec Mme de Lauraguais. — Promotion d'officiers généraux. — M. de Mortaigne.

Du vendredi 8, *Fontainebleau*. — La Reine arriva ici samedi entre six et sept heures du soir. Le Roi, qui étoit à Choisy n'arriva qu'environ trois quarts d'heure après. La Reine avoit trois carrosses du corps, sans compter celui des écuyers. Dans celui où étoit S. M., Mme de Luynes et Mme de Villars étoient sur le devant; Mme la duchesse de Boufflers et Mme de Bouzols aux portières. Pour les deux autres carrosses, il n'y avoit que Mmes de Montauban, de Fitz-James, de Flavacourt et du Châtelet. Mme du Châtelet avoit fait demander à la Reine depuis plusieurs jours d'avoir l'honneur de la suivre dans ce voyage. Elle avoit mandé depuis à Mme de Luynes qu'elle craignoit que sa santé ne lui permît pas de profiter des bontés de la Reine; enfin, la veille du départ, elle manda qu'elle seroit sûrement à Versailles avant le départ de S. M. Elle arriva effectivement un quart d'heure avant que S. M. montât en carrosse. On prétend que Mme du Châtelet (Breteuil), toute remplie de la grandeur de la maison du Châtelet et des prérogatives qu'elle croit lui être dues, voudroit bien en toutes occasions passer la première et avoir la première place. On ne peut pas avoir plus d'esprit qu'elle en a, ni plus de science; elle possède même les sciences les plus abstraites, et a composé un livre qui est imprimé; elle est si vive qu'elle a quelquefois des distractions, et la prévention que l'on a contre elle fait que ces distractions sont attribuées à la hauteur dont on l'accuse.

La Reine partit immédiatement au sortir de la messe. Mme du Châtelet s'avança la première pour le second carrosse; elle y monta, et s'établit dans le fond, demandant aux trois autres dames si elles ne vouloient pas monter. Ces trois dames, choquées de ce procédé, la laissèrent seule dans le second carrosse et allèrent monter dans le troisième. Mme du Châtelet, un peu embarrassée, voulut descendre pour aller trouver ces dames, le valet de pied lui répondit que le troisième carrosse étoit plein. Elle fit donc tout le voyage seule. La Reine s'arrêta au bout de l'avenue de Petit-Bourg pour manger de ses cantines; elle alla jusqu'au château de Petit-Bourg, qui est entièrement démeublé depuis la mort de M. d'Antin, bisaïeul de celui-ci, mais d'ailleurs en assez bon état; les glaces même y sont restées; pour le jardin il est absolument en friche.

Dès le lendemain de l'arrivée de la Reine, M. de Richelieu, fort ami de Mme du Châtelet et instruit de son aventure, pria Mme de Luynes de vouloir bien faire recevoir ses excuses à la Reine et de dire son sentiment à Mme du Châtelet sur la manière dont elle s'étoit conduite. Mme du Châtelet vint voir aussi Mme de Luynes; les excuses ont été bien reçues par la Reine, et il n'est plus question de cette affaire.

Le lundi il y eut musique; il y en eut aussi le mercredi : ce sont les deux jours de concert; le mardi, comédie; le jeudi, tragédie; le samedi, comédie italienne; vendredi et dimanche, jeu, suivant l'usage ordinaire.

M. le Dauphin et Mme la Dauphine n'arrivèrent que le lundi; ils ont trouvé leurs appartements ici accommodés tout à neuf; ils sont situés entre la cour ovale et la cour de la conciergerie. Celui de Mme la Dauphine, qui est en haut, étoit autrefois celui de Monsieur et de Madame. Celui de M. le Dauphin est au-dessous; il étoit occupé autrefois aussi par M. le duc et Mme la duchesse d'Orléans. Depuis, M. le Duc et Mme la Duchesse avoient eu

celui d'en bas après la mort de M. le Duc. M. de Charolois avoit eu son appartement; et le dernier voyage, il y a deux ans, M. le duc d'Orléans occupoit celui de Mme la Duchesse. Celui d'en haut, depuis la mort de M. le cardinal de Fleury, avoit été occupé par Mme de Flavacourt et Mme de Lauraguais. La distribution de ces deux appartements est totalement changée. Ils sont ornés sans beaucoup de magnificence, mais avec beaucoup de goût; beaucoup de cabinets de plain-pied et en entre-sols, et un escalier de communication de l'un à l'autre.

Ce même lundi, la Reine alla à la communauté des Filles-Bleues; on la fit passer par une rue étroite qui est le chemin le plus court. En revenant, le carrosse des écuyers, qui marchoit devant, ayant passé sans accident pour gagner la grande rue, celui de la Reine qui alloit un peu vite accrocha une borne; le timon se cassa : la Reine eut grande peur et pensa se trouver mal. Le second, carrosse, engagé dans cette même rue, ne pouvoit être d'aucun secours; on détela les chevaux de celui de la Reine; on ouvrit la portière avec beaucoup de peine; elle descendit enfin, et gagna à pied la grande rue, où elle monta dans le carrosse des écuyers.

Le mardi, il arriva ici sur les quatre heures un courrier de M. le maréchal de Maillebois; c'est M. de Monteynard, colonel du régiment d'Agénois, homme de condition de Dauphiné, qui a été employé l'année passée dans l'état-major de l'armée d'Italie, dont on a été très-content. On trouvera ci-après la relation de l'action dont il rendit compte au Roi.

La nuit du 18 au 19 septembre, M. le maréchal a pris connoissance d'un aqueduc par lequel on pouvoit s'introduire dans Pavie. Il y a envoyé M. le duc de la Vieuville, qui s'y est avancé à deux heures après minuit avec 100 miquelets et autant de grenadiers qui faisoient l'avant garde; ils sont entrés par l'aqueduc; ils ont égorgé la garde de la porte; M. de la Vieuville est entré dans la

ville et a fait passer au fil de l'épée tout ce qui s'est trouvé dans son chemin.

On savoit avant l'arrivée de M. de Monteynard la prise de Pavie.

Relation de ce qui s'est passé à la bataille gagnée sur le roi de Sardaigne par les armées combinées sous les ordres de S. A. R. l'infant don Philippe, le 27 septembre 1745 (1).

Tortone étant une fois pris, le Plaisantin et le Parmezan assujettis, et le but ultérieur de la campagne devant être de prendre Alexandrie, on ne pouvoit y parvenir sans déposter les ennemis de Monte-Castello.

Les avantages et la supériorité de cette position étoient si décidés, qu'il auroit été téméraire de songer à les y attaquer lorsque les forces de M. de Schulembourg étoient entièrement unies à celles du roi de Sardaigne. Il a donc été question de chercher à les séparer en attirant l'attention de M. de Schulembourg dans le Parmezan et le Milanois par des ponts qu'on a jetés sur le Pô, par la surprise de Pavie, et par les démonstrations les plus fortes d'un projet formé sur le Milanois. Ces moyens ont réussi. M. de Schulenbourg a repassé le Pô et s'est placé par échelons depuis la pièvre d'Elcasco jusqu'à Vigevano. On a jugé ce moment favorable pour surprendre ou tenter de vive force le passage du bas Tanaro, ce qui s'est exécuté le 27 au matin avec tout le succès qu'on pouvoit attendre.

Pour cet effet, l'armée partant du camp de Castelnovo, à l'entrée de la nuit, a été divisée en six colonnes, dont quatre ont passé le Tanaro à des gués reconnus et ont attaqué le camp de l'ennemi ; les deux autres étoient destinées à une diversion dirigée de façon à pouvoir soutenir les deux attaques du centre en cas de besoin.

La bataille s'est donnée dans tous les points depuis Monte-Castello jusqu'au Pô, et le combat de cavalerie s'est donné à Bassignano. Deux colonnes du centre, composées de quatre brigades espagnoles et de trois françoises, commandées par M. de Montal et M. d'Arrembourg ont commencé l'attaque en passant dans l'eau jusqu'à la ceinture, et ont culbuté un camp de quatre bataillons que les ennemis ont abandonné tout tendu avec leurs équipages. Les deux colonnes ont gagné le haut de la montagne, et coupant toute communication au corps de troupes piémontoises qui étoient campées entre Rivarano et Bassignano, elles ont plié toutes les troupes ennemies qui étoient campées de droite et de

(1) Il s'agit de la bataille de Bassignano.

gauche et qui couroient risque par notre manœuvre d'être prises de revers.

L'attaque de la droite a commencé plus tard, mais elle n'a pas eu moins de succès. Les ponts de M. de Schulembourg sur le Pô ont été coupés, et le corps des Autrichiens qui vouloit venir au secours des troupes piémontoises a eu sa communication totale interceptée par cette manœuvre.

La vigueur avec laquelle les grenadiers se sont portés à la rupture des ponts, dès que la cavalerie espagnole a eu passé le gué et gagné la plaine de Bassignano, a achevé de décider l'action.

La cavalerie ennemie s'est retirée fuyant et a été poursuivie jusque sous le canon de Valence.

On a fait un grand nombre d'officiers de cavalerie et de dragons prisonniers, dont on n'a point encore de détail.

On a pris deux étendards, huit pièces de canon, et l'armée est restée campée sur le champ de bataille.

Nous avons perdu peu de monde à cette action, et les ennemis ont eu grand nombre de blessés. M. de Guibert, lieutenant général piémontois, est fait prisonnier; il est chez M. le Maréchal. On ne sait point encore l'état des morts de part et d'autre.

On ne peut assez louer le zèle et la bravoure des officiers généraux, des officiers particuliers et des troupes, qui ont donné de grandes marques de valeur dans cette action.

On enverra incessamment une relation plus détaillée (1).

Le mercredi au soir, le Roi dit à M. de Monteynard, en sortant du grand couvert, qu'il le faisoit brigadier de ses armées.

S. M. a accordé aussi à M. le marquis de Cossé, qui étoit venu apporter la nouvelle de la prise du château de Tortone, le gouvernement de Salces en Roussillon, qui vaut 10,000 livres de rente.

S. M. a accordé aussi un brevet de colonel à M. le chevalier d'Hérouville, capitaine dans le régiment de Bourgogne, qui étoit venu apporter la nouvelle de la prise de Nieuport. Pareil brevet de colonel à M. le chevalier de Chantilly, capitaine dans Crillon, qui a apporté

---

(1) Voir le n° 6 des pièces justificatives, à la fin de cette année.

depuis les drapeaux pris dans cette même place; et à M. de la Pommeraye, qui a apporté la nouvelle de la prise de Parme et de Plaisance, une commission de capitaine réformé à la suite du régiment d'Anjou, où il étoit lieutenant.

Le Roi a accordé aussi une commission de colonel à M. Micault, qui est venu apporter la nouvelle d'Ath. Il est neveu de M. de Montmartel et capitaine dans le régiment de Normandie.

S. M. a accordé à M. de la Morlière, ci-devant capitaine dans le régiment de Bourgogne et depuis lieutenant-colonel des grenadiers royaux pris dans la milice, l'agrément de lever un régiment de 1,000 hommes sur le pied des Grassins. Ce régiment sera de 700 hommes de pied, dont 100 nageurs, et de 300 dragons à cheval.

Le jour que le Roi arriva ici, il soupa dans ses cabinets; les dames qui sont jusqu'à présent à ces soupers sont Mmes de Lauraguais et de Sassenage avec Mme de Pompadour. Mme de Pompadour a l'appartement qu'avoit le dernier voyage Mme de Châteauroux. Mme de Lauraguais et M. de Richelieu ont à eux deux le logement qu'avoient M. le duc d'Orléans et M. le duc de Chartres, sous la galerie des Réformés, donnant dans le jardin de Diane.

Mme de Pompadour, depuis qu'elle est ici, ne sort presque point de chez elle que pour aller chez la Reine. Elle a un fort bon cuisinier et donne de petits soupers, mais excellents, les jours que le Roi ne soupe point dans ses cabinets.

Mme de Lauraguais, qui est revenue incommodée de Choisy, avec un clou très-considérable au col, n'a pu aller les premiers jours dans les cabinets. Elle est entre les mains de Lapeyronie. La Reine ayant envoyé savoir de ses nouvelles et connaissant un emplâtre excellent qu'a Lafosse, son premier chirurgien, lui ordonna de le porter à Mme de Lauraguais. Lafosse ne parut point refuser d'exécuter cet ordre, mais il avoua le lendemain que la

Peyronie étant chargé de traiter Mme de Lauraguais, il n'avoit pas cru devoir y aller.

Lorsque le Roi est arrivé ici, il y avoit deux places à remplir dans le clergé de Fontainebleau : le curé de la paroisse, qui est desservie par des missionnaires, comme celle de Versailles, et le ministre ou supérieur des Mathurins, qui desservent la chapelle. C'est le général de cet ordre qui nomme le ministre ; il a donné cette place à M. Lefèvre, curé depuis plusieurs années dans la ville de Meaux et neveu de feu M. de Lamotte de l'Académie françoise. Le général de Saint-Lazare a nommé à la cure le vicaire de la paroisse, nommé Buisson.

Les menins de M. le Dauphin ayant représenté au Roi que lorsqu'ils avoient l'honneur de suivre M. le Dauphin chez S. M., et que c'étoit dans des moments où le Roi sortoit immédiatement après par ses cabinets, comme cela arrive à Versailles, ils ne pouvoient se trouver exactement pour suivre M. le Dauphin. Le Roi leur a accordé les entrées de la chambre, mais seulement lorsqu'ils seroient à la suite de M. le Dauphin. Ils ont fait demander à la Reine par Mme de Luynes de jouir de la même prérogative chez elle, ce qui a été accordé sur-le-champ.

Du samedi 9, *Fontainebleau.* — J'ai oublié de marquer dans le détail des grâces accordées par le Roi, que S. M. a donné à M. le comte de Maillebois, fils de M. le maréchal, une inspection d'infanterie. M. le comte de Maillebois est fort estimé ; il a de l'esprit et est fort appliqué à son métier. Il est chargé actuellement du détail de l'armée de France en Italie, et s'en acquitte bien. M. le maréchal de Maillebois l'a fait passer par tous les grades où il pouvoit s'instruire, et il a toujours été employé.

M. le duc d'Orléans est toujours à Sainte-Geneviève, dans la plus grande retraite, occupé sans cesse à prier Dieu, ou à étudier les Pères, le latin, le grec. Cette vie si particulière et si renfermée a fait un peu de tort à sa mémoire ; on s'est aperçu qu'il ignoroit et vouloit ignorer

des faits arrivés depuis plusieurs années, sans que rien pût le détromper. Il faisoit une pension à feu Mme d'Alincourt, dame du palais de la Reine; en signant l'état de la dépense de sa maison, il a toujours voulu que cette pension restât sur ledit état, soutenant que Mme d'Alincourt n'étoit pas morte.

Il y a déjà plusieurs jours que l'ambassadeur d'Espagne, M. de Campo-Florido, a fait part du mariage de sa fille, Mlle de Reggio, avec le prince de Palazzolo, napolitain.

Nous avons appris aujourd'hui que le 3 de ce mois M. le comte d'Estrées, qui avoit un corps séparé à Enghien pour observer les mouvements des ennemis, ayant appris que quelques troupes de leur armée s'avançoient de son côté avoit fait un détachement de son corps; ce détachement a été attaqué, et ayant fait une mauvaise manœuvre il a été culbuté et poussé jusqu'à Enghien; nous y avons perdu un étendard et environ cinquante hommes. M. le comte d'Estrées, suivant les ordres qu'il avoit, s'est replié du côté d'Ath; les nouvelles du 4 sont qu'il étoit à Ghislinghien.

Milord Jean ou Drummond est venu aujourd'hui prier Mme de Luynes de le présenter à la Reine; il est au service de France; il commande le régiment Royal-Écossois. Il est frère du duc de Perth, seigneur écossois distingué par sa naissance et fort attaché au roi Jacques, dont feu M. le duc de Perth, leur père, avoit été gouverneur. Le duc de Perth est actuellement en écosse, où il est allé joindre le prince Édouard, lequel est, dit-on, à Édimbourg.

J'ai oublié de marquer ci-dessus que mercredi ou jeudi il y eut un *Te Deum* à la chapelle, à la messe du Roi et de la Reine, à l'occasion de la victoire remportée par les troupes combinées françoises et espagnoles sur celles de Sardaigne et autrichiennes près d'Alexandrie. C'est M. de Blamont qui a battu la mesure.

Mme de Brienne, belle-fille d'une sœur de Mme de Luynes, a trois garçons; l'aîné est capitaine au régiment Royal-

Cuirassiers; le plus jeune sert dans les dragons; le second a pris l'état ecclésiastique; il vient d'obtenir le prieuré de la Magdeleine de Soldary, diocèse de Lectoure, dépendant de l'abbaye de Marmoutier. Le Roi a écrit trois lettres à Rome pour ce prieuré; une au Pape en forme de présentation, les deux autres à deux cardinaux dont les noms sont en blanc, c'est l'usage en pareil cas. On trouvera copie de ces lettres à la fin de ce volume (1).

Du jeudi 14, Fontainebleau. — Je revins hier d'un petit voyage que j'ai fait à Montargis, où ma sœur est religieuse dans le couvent des Bénédictines. J'y avois une autre sœur religieuse, qui mourut il y a quelques années. Il y a dans cette maison des Bénédictines encore quatre filles de M. le duc de Beauvilliers, qui y sont religieuses; elles ont été huit, dont il n'y en eut qu'une qui sortit pour épouser M. le duc de Mortemart, dont elle eut deux garçons et deux filles. Elle est morte il y a déjà longtemps. Des deux garçons, l'aîné, qui avoit épousé Mlle de Beauvau, mourut de la petite vérole, il y a plusieurs années, sans avoir eu d'enfant; sa veuve est dans une grande piété. Le second, qui fut tué l'année passée à Dettingen, avoit épousé Mlle de Combourg (Coëtquen), dont il eut un fils, qui mourut peu après son père. Sa veuve s'est remariée; c'est Mme la comtesse de Brionne. Les deux filles de Mme de Mortemart sont aussi religieuses à Montargis, ainsi qu'une fille de feu Mme de Lévis et une de feu M. le maréchal de Chaulnes et deux de M. le duc de Saint-Aignan. Cette communauté est actuellement composée de quarante-deux religieuses de chœur; elles ont beaucoup de pensionnaires, qui y sont élevées dans une grande piété et avec beaucoup de soins. Cette maison, dont l'aînée de Mmes de Beauvilliers est prieure perpétuelle, est conduite avec la plus grande règle et l'union la plus parfaite. Depuis près de soixante-

(1) Voir les n°s 7 et 8 des pièces justificatives à la fin de cette année.

dix ans elles n'ont eu que trois confesseurs. Le premier a été pendant trente ans confesseur de toutes les religieuses, sans avoir recours à aucuns confesseurs étrangers qu'il leur est permis de prendre à de certaines fêtes. Le second a eu soin aussi de toute la maison pendant le même nombre d'années et de la même manière; le troisième n'y a resté qu'environ cinq ou six ans; il vient de mourir. Elles en ont pris un quatrième, qui confesse aussi toute la maison.

Le bâtiment de cette maison est extrêmement vilain en dehors et surtout les parloirs. L'église est petite et vilaine. Le dedans de la maison est moins vilain; le jardin est assez grand. C'est en dedans de cette maison, dans l'arrière-chœur, qu'est enterrée la belle Mme de Montbazon, Anne de Bretagne (1).

Pendant le temps de mon absence il ne s'est rien passé ici digne de remarque. Mme la princesse de Conty a soupé une fois dans les cabinets; c'est la première fois. Si cela continuoit on pourroit dire que chacune des maîtresses du Roi a choisi une princesse du sang. Mlle de Charolois étoit fort liée avec Mme de Mailly; Mme de Modène avec Mme de Châteauroux; Mme la princesse de Conty, qui a présenté Mme de Pompadour, doit avoir la préférence sur les autres. Mlle de Sens n'a jamais eu de liaison avec aucune des maîtresses. Mlle de la Roche-sur-Yon étoit fort bien avec les deux premières; comme elle a un caractère fort doux et fort aisé à vivre, elle sera de même avec celle-ci quand le Roi voudra.

Mme la Dauphine fut lundi à la chasse du cerf pour la première fois. Le Roi prit deux cerfs; le second fut pris

---

(1) Le duc de Luynes est ici dans l'erreur. C'est Marie de Bretagne, mariée en 1628 à Hercule de Rohan, duc de Montbazon, morte le 28 avril 1657, qui fut enterrée dans l'église des Bénédictines de Montargis, suivant sa dernière volonté. Voir l'*Histoire généalogique*, par le P. Anselme, tome I, page 471, et tome IV, page 63.

dans les fossés du jardin du Tibre, entre le Gouvernement et le Grand-maître.

Mme la duchesse de Brancas me contoit hier qu'il y avoit eu ces jours-ci quelques discours tenus par une dame de condition non titrée, qu'elle ne me nomma point, mais que j'ai su depuis (1), sur la distinction que les dames titrées ont chez Mme la Dauphine, qui se lève pour elles seulement. L'exemple de Mesdames, qui en ont toujours usé de même, ne paroît pas une raison suffisante à celle qui s'est plaint. Mme de Brancas me contoit à cette occasion ce qui étoit arrivé du temps de Madame Infante. Madame Infante se levoit de même pour toutes les dames titrées. Mme de Léon, qui ne l'étoit point alors et qui en étoit bien fâchée, voulant aller chez Madame Infante et éviter s'il étoit possible un désagrément, crut ne pouvoir mieux faire que d'y aller avec deux personnes titrées parce que l'honneur que leur feroit Madame Infante de se lever pour elles seroit censé pour les trois; elle choisit pour cela Mme de Brancas et Mme la princesse de Guise. Mme de Brancas entra la première, et l'huissier arrêta Mme de Guise jusqu'à ce que la révérence de Mme de Brancas fût faite, de même Mme de Léon jusqu'à celle de Mme de Guise, et l'Infante demeura assise quand Mme de Léon lui fit la révérence.

Mme de Brancas me contoit aussi hier un fait qui n'a nul rapport à celui-ci et que j'ignorois; c'est que Mme la Dauphine a salué tous les maréchaux de France à leur présentation, quoiqu'ils ne fussent pas titrés. Mme de Brancas en avoit reçu l'ordre du Roi, en même temps que celui de faire asseoir les princes du sang devant Mme la Dauphine.

Du vendredi 15, *Fontainebleau*. — Le Roi soupa hier dans ses cabinets; Mme de Modène et Mlle de Sens y sou-

(1) C'est Mme de Faudoas. (*Note du duc de Luynes.*)

pèrent; il y avoit plusieurs dames, Mme la maréchale de Duras, Mme de Sassenage, Mme d'Estrades et Mme de Pompadour, et beaucoup d'hommes. Il paroît que le Roi veut que tout le monde y soit l'un après l'autre, et que ce ne soit pas, comme ci-devant, un certain nombre de personnes qui excluent le reste de la compagnie. M. de Richelieu ni Mme de Lauraguais n'y soupèrent pas.

La Reine s'est habillée aujourd'hui dans son cabinet, comme elle fait souvent; et en ce cas sa dame d'honneur et sa dame d'atours y entrent. Ce cabinet est la seule pièce de l'appartement de la Reine qui soit accommodé à la moderne; il y a une niche avec un lit dans lequel la Reine ne couche point; à côté de la niche un petit oratoire; de l'autre côté un escalier qui monte à un petit entre-sol. Au-dessous de l'entre-sol une garde-robe de commodité. Ce cabinet joint immédiatement la chambre du Roi, et il y a une porte de communication dont le Roi faisoit usage autrefois quand il couchoit chez la Reine. La Reine a remarqué il y a longtemps que l'on a fait plusieurs trous à cette porte de communication; c'est du temps de Mme de Châteauroux, qui n'aimoit point la Reine, et qui s'imagina apparemment que l'on tenoit dans ce cabinet quelques discours indiscrets sur le Roi et sur elle.

Aujourd'hui jour de Sainte-Thérèse, Mme la Dauphine a fait ses dévotions; elle porte le nom de cette sainte, et regarde ce jour-ci comme celui de sa fête.

M. le duc et Mme la duchesse de Chartres arrivèrent hier au soir; ils reviennent des eaux de Bagnères et de Baréges; ils sont venus de là à Tours et à Véret, où ils ont passé quelques jours. Véret n'est qu'à deux lieues de Tours et est à M. d'Aiguillon (1). Ils sont venus de Véret à Paris sans s'arrêter. Ils n'ont resté à Paris que le temps d'aller voir Mme la duchesse d'Orléans au Palais-Royal et

(1) Véret était un très-beau château, situé sur le Cher. Voy. Piganiol de la Force, *Description de la France.*

M. le duc d'Orléans à Sainte-Geneviève; ils sont partis aussitôt après pour aller à Saint-Cloud voir Mademoiselle, et de là ici.

Du dimanche 17, *Fontainebleau.* — Il y eut un étranger avant-hier qui eut une audience particulière, même secrète, car l'on fit sortir presque tout le monde hors de la chambre de la Reine; c'est M. Diedo, noble vénitien, qui va à Vienne en qualité d'ambassadeur de la République; mais comme il n'y a point d'ambassadeur de Venise ici depuis la mort de M. de Cornaro, M. Diedo a été chargé de quelques affaires ici en passant; mais il ne veut point prendre de caractère.

Outre les étrangers, il y a eu ces jours-ci une présentation de faite par M. le duc de Villars, en qualité de gouverneur de Provence, d'un M. des Issarts, député des États de Provence. M. de Villars m'a dit que c'étoit un homme de condition, qui a été mousquetaire, qui a quitté le service pour n'avoir pu obtenir un régiment.

Le fils de M. de Creil est mort depuis peu de jours à l'armée d'Allemagne; il commandoit le nouveau régiment de dragons composé d'une compagnie de chacun des quinze autres.

M. le duc de Châtillon est toujours à Leuville depuis son retour de Forges; il désireroit fort avoir la permission de revenir à Paris, mais il est fort douteux qu'il l'obtienne, je ne sais même si on osera la demander. J'ai marqué dans le temps que, lorsqu'il fut question du voyage de Forges, il s'adressa à M. de Maurepas pour avoir la permission de passer à Paris. Le Roi mit à la marge pour réponse : « passer sans s'arrêter. »

Mme de Luynes contoit aujourd'hui une histoire qu'elle dit avoir entendu répéter trois fois par le Roi à Metz, dans différentes conversations, que lorsque le Roi fut malade à toute extrémité, en 1658, une dame que le Roi ne nomma point eut l'indiscrétion de se tenir à la porte de la chambre de S. M., regardant même par le trou de la

serrure, et qu'ayant cru voir et entendre quelque mouvement dans la chambre qui lui fit juger que le Roi étoit mort, elle alla sur-le-champ chez Monsieur, lui annoncer qu'il étoit roi. Le Roi ajoutoit que le feu roi avoit su le nom de cette dame, et qu'il ne lui avoit jamais pardonné.

M. le Dauphin a recommencé aujourd'hui ses études avec M. de Mirepoix, et lui a demandé de venir trois fois la semaine chez lui, les dimanches, vendredi (qui sont les jours que le Roi ne va point à la chasse) et même le mardi quand il n'y aura point de chasse.

M. le Dauphin continue à marquer beaucoup de piété. On lui reproche d'en faire des démonstrations extérieures un peu trop grandes, comme par exemple de se prosterner presque jusqu'à terre au moment de l'élévation à la messe ou de la bénédiction au salut. M. l'évêque de Mirepoix, qui en a fait la remarque comme d'une démonstration peu convenable et trop outrée, a prié Mme la Dauphine d'en parler à M. le Dauphin. Le jour de Sainte-Thérèse, M. le Dauphin et Mme la Dauphine allèrent au salut aux Loges, et M. le Dauphin se prosterna comme à son ordinaire. Après le salut, la Reine, qui étoit aussi aux Loges, voulut aller voir les religieuses qui sont de l'autre côté du jardin; elle envoya dire à Mme la Dauphine d'y aller avec elle; Mme la Dauphine n'en avoit nulle envie, M. le Dauphin vint la chercher et la détermina. Elle profita de ce moment pour lui dire en chemin que, puisqu'elle avoit la complaisance de faire ce qu'il désiroit, qu'il devroit bien avoir celle de suivre ses conseils pour ne pas adorer le Saint-Sacrement comme un moine.

On trouvera ci-après la copie d'un petit bulletin (1) de

---

(1) Ce bulletin a été égaré; s'il se retrouve on le mettra à la fin du livre; il contenoit que l'armée piémontoise s'étoit retirée sous Cazal et que la désertion y étoit grande; et que les armées françoise et espagnole avoient marché sur plusieurs colonnes pour investir Alexandrie. (*Note du duc de Luynes.*)

la position de l'armée de M. de Maillebois en Italie, et de l'avantage qu'a eu M. de Lautrec près d'Exiles; on trouvera aussi à la fin du livre une relation plus exacte et plus détaillée de l'affaire du 27 près de Monte-Castello (1).

Il étoit marqué aussi qu'il arriva samedi 16 de ce mois ici un officier dépêché par M. de Lautrec, qui apporta la nouvelle que M. de Lautrec ayant été instruit que les ennemis avoient fait avancer un corps de 4 ou 5,000 hommes vers la vallée de Pragelas, M. de Lautrec avoit séparé en deux le corps qu'il commande pour enveloper les Piémontois, dont il n'auroit pas échappé un seul, si un de nos détachements n'étoit pas arrivé trop tard à l'endroit de sa destination. Malgré cette aventure fâcheuse, les Piémontois ont été attaqués et mis en fuite; on leur a tué environ 200 hommes, fait 400 prisonniers, 27 officiers, le commandant, un colonel et un lieutenant-colonel et deux drapeaux. Celui qui a apporté cette nouvelle est un officier du régiment de Gâtinois, nommé Saint-Exupéry, qui faisoit le détail du détachement commandé par M. de Lautrec.

Du lundi 18, *à Fontainebleau.* — Il y eut hier dimanche assemblée et sermon chez la Reine, ainsi que cela se pratique de temps en temps dans les lieux où la Cour fait son séjour. La dame d'honneur envoie avertir par des billets toutes les dames qui ont l'honneur de faire leur cour à la Reine. M[me] de Pompadour reçut un de ces billets samedi, mais elle étoit malade et avoit même été saignée le soir; elle envoya faire un compliment à M[me] de Luynes et lui dire qu'elle étoit bien fâchée que sa santé ne lui permît pas de se rendre aux ordres de la Reine, et qu'elle la prioit de vouloir bien remettre à S. M. un louis pour la quête.

Il me paroît que tous les avis se réunissent à dire que

(1) Ou de Bassignano. Voy. la pièce n° 6, à la fin de l'année.

Mme de Pompadour est remplie de tout le respect possible pour la Reine, que son caractère est la gaieté et la douceur, qu'elle est polie et a un fort bon maintien. Elle continue à souper chez elle avec petite compagnie, les jours qu'il n'y a point de petits cabinets. Le jour qu'elle fut saignée, elle ne se mit point à table; il n'y eut que Mmes de Sassenage, d'Estrades et de Bellefonds, et plusieurs hommes qui soupèrent avec le Roi. Vers le milieu du souper, S. M. se leva de table pour aller savoir des nouvelles de Mme de Pompadour et lui tenir compagnie. Après y avoir resté quelques moments, il revint dans la salle à manger, et y envoya M. de Meuse et ensuite M. de Soubise, afin qu'elle ne fût point seule.

Le détail de la victoire remportée par le roi de Prusse est arrivé aujourd'hui. C'est M. d'Écoville qui l'a apporté, le même qui vint l'année passée à Metz apporter le détail de la prise de Prague. M. d'Écoville a été dans le régiment du Roi et y servoit encore à la prise de Prague : ce fut dans ce temps qu'il fut connu du roi de Prusse; et comme il avoit des dettes et nul moyen de les payer, son père ne voulant point lui donner d'argent, il se détermina avec l'agrément du Roi à accepter les offres du roi de Prusse, qui vouloit l'avoir à son service. Il est de Normandie. Le roi de Prusse lui fait faire les fonctions d'adjudant, mais il n'en a pas les appointements, qui sont assez considérables. Il est chambellan du roi de Prusse, ce qui lui vaut environ 2,400 livres de notre monnoie. Il a de l'esprit, parle fort bien et a rendu bon compte au Roi de la bataille du roi de Prusse. Cette bataille s'est donnée près de Prausnitz et porte le nom de Soor. Le corps que le roi de Prusse avoit réservé auprès de lui, n'étoit que de 19,000 hommes. Le prince Charles, qui en avoit 60,000 de troupes réglées et 12,000 de troupes légères, attaqua le roi de Prusse dans son camp, le 30, à six heures du matin. Ce qui paroît incroyable, c'est que le roi de Prusse n'avoit aucune nouvelle qu'une armée

aussi considérable fût si près de lui; malgré la surprise et le feu de l'artillerie chargée à mitraille, les troupes prussiennes se formèrent presque d'elles-mêmes. Le pays étoit extrêmement coupé de bois et de ravins, de sorte que le prince Charles avoit été obligé de séparer ses 60,000 hommes en quatre corps; trois de troupes réglées, chacun de 20,000 hommes, occupoient différentes hauteurs. Les troupes légères étoient destinées à attaquer les Prussiens en flanc et par derrière pendant le combat. Cette manœuvre auroit sûrement mis en déroute l'armée prussienne, qui d'ailleurs devoit être écrasée par la supériorité des ennemis; heureusement que les ordres donnés par le roi de Prusse de faire filer ses équipages par la gauche ne furent point exécutés; ils filèrent, au contraire, par la droite, et se trouvèrent par ce moyen dans le chemin des troupes irrégulières, qui s'amusèrent à les piller, au lieu de suivre l'ordre qu'elles avoient reçu. Pendant ce temps, les Prussiens s'étant mis en bataille avec autant d'ordre et de tranquillité que s'il n'avoit été question que d'une revue, marchèrent au premier corps de 20,000 hommes et les renversèrent; mais il falloit remporter encore deux autres victoires et passer les ravins à la vue des ennemis. Ces obstacles ne les arrêtèrent point; ils culbutèrent de la même manière les deux autres corps de 20,000 hommes chacun, pendant que leur cavalerie, profitant de tout le terrain qu'elle pouvoit occuper, mettoit en fuite celle des ennemis. Cette cavalerie, qui est composée de ces fameux cuirassiers autrichiens, fit bien peu de résistance. Il n'étoit pas possible de poursuivre les ennemis bien loin, dans un pays aussi coupé, comme je l'ai dit ci-dessus. La perte des Prussiens est d'environ 4,000 hommes tant tués que blessés, mais ils n'ont perdu personne de considérable que le frère le plus jeune de la reine régnante de Prusse (1). Elle a perdu aussi un autre

(1) Le prince Ferdinand de Brunswick chargea à la tête des gardes prus-

frère dans cette même journée; il étoit dans les troupes autrichiennes. La perte des Autrichiens a été de 4,000 hommes tués, 2,500 prisonniers, autant de déserteurs, sans compter ceux qui arrivent tous les jours.

Du jeudi 21. — Mme la princesse de Palazzolo a été présentée aujourd'hui; elle étoit avec Mme de Castel dos Rios, sa sœur; c'est Mme de Luynes qui l'a présentée au Roi, à la Reine, à M. le Dauphin, à Mme la Dauphine et à Mesdames. Son mari et le prince de Palazzolo, son père, doivent arriver dans le mois prochain avec M. de l'Hôpital. Elle est nommée dame du palais de la reine des Deux-Siciles; mais l'usage de cette cour est fort différent d'ici; il y a au moins dix-huit ou vingt dames du palais dans les deux royaumes de Naples et de Sicile. C'est un titre que les dames de grande condition désirent d'avoir et qui ne leur donne ni appointements ni obligations de servir. Il n'y en a que six qui ont des appointements, et cependant celles qui n'en ont point servent également comme les autres quand elles s'y trouvent. Elles servent trois ensemble, et leur service ne dure que trois jours. Chacun de ces trois jours, il y en a une qui se trouve au coucher et au lever de la reine et qui la sert. Elles servent ainsi toutes trois le roi et la reine à dîner et à souper, au lieu que les dames du palais en France n'ont aucun service.

J'ai vu aujourd'hui M. de la Morlière; il m'a appris plusieurs détails sur le régiment qu'il va former. Les 300 chevaux sont des dragons; il a pris dans différents régiments les officiers qui doivent composer celui-ci. Le Roi lui donne 180,000 livres en tout pour les hommes, les chevaux équipés, armement et habillement, sur quoi on lui paye 30,000 livres comptant. Il avoit déjà été chargé de former le nouveau bataillon au régiment de Bourgogne,

---

siennes contre une hauteur défendue par son frère le prince Louis de Brunswick.

dans lequel il étoit. Le Roi avoit donné 100 livres par homme pour engagement, habillement et armement, excepté 200 armements fournis aux frais de S. M. M. de la Morlière m'a dit qu'il avoit formé ce bataillon en quatre mois et demi de temps, et qu'il n'en avoit pas coûté plus de 1,000 francs à chaque capitaine, par de là ce que le Roi avoit donné. L'habillement du régiment de la Morlière sera singulier ; il est de drap noir avec des manches à la prussienne ; les parements des manches et les revers de l'habit, ainsi que le collet, sont de drap rouge. Dans le compte de 180,000 livres on a estimé que le Roi donnoit 10 écus pour chaque homme, et 50 écus pour chaque cheval.

L'armée de Flandre s'est séparée le 14 et le 15 de ce mois ; tous les officiers généraux et particuliers arrivent ici successivement.

MM. les princes Colonne sont ici depuis plusieurs jours; ce sont deux jeunes gens qui ne sont pas encore entièrement formés ; il y en a un dans l'état ecclésiastique.

Le Roi a appris ce matin la prise de la ville d'Alexandrie ; cette nouvelle a été apportée par M. de l'Aubespine (1), neveu par sa femme de M. le maréchal de Maillebois.

S. M. a donné à M. de Gisors, fils de M. le maréchal de Belle-Isle, l'agrément d'un régiment. Ce régiment doit être levé aux frais du roi de Pologne, duc de Lorraine. M. le maréchal de Belle-Isle est arrivé ce matin avec M. son frère pour remercier le Roi.

Les nouvelles de l'Écosse sont toujours très-bonnes. Le prince Édouard, à ce que l'on dit, est à la tête de 15,000 hommes d'infanterie et d'un petit corps de cavalerie, tous bien armés. Il est aimé et estimé de tous ses

---

(1) M. de l'Aubespine est fils d'une sœur de M. le duc de Saint-Aignan et de feu M. le duc de Beauvilliers ; elle avoit épousé en premières noces M. de Marillac. M. de l'Aubespine a épousé la seconde fille de M. le duc de Sully, sœur de Mme de Goësbriant. (*Note du duc de Luynes.*)

nouveaux sujets qui le regardent comme un héros et le restaurateur de leur liberté.

Du samedi 13, *Fontainebleau.* — On apprit hier que Mme de Choiseul est morte depuis quelques jours; elle était mère de M. l'évêque de Châlons et de M. le primat de Lorraine.

J'ai oublié de marquer que la ville d'Ath a été prise le 8 de ce mois; M. de Wurmbrand y commandoit.

Le Roi donna hier à M. d'Écoville son portrait et la réponse de S. M. au roi de Prusse.

Du mardi 26, *Fontainebleau.* — Il est parlé ci-dessus des avantages remportés en Écosse par le prince Édouard. Le général Cop s'étant avancé le 2 de ce mois pour attaquer les rebelles, il y eut une bataille sanglante entre les deux partis. Les Écossois furent victorieux et prirent toute l'artillerie des ennemis, qu'ils tournèrent contre eux. Une lettre du 12, écrite par milord Loudun, qui étoit à cette affaire dans les troupes angloises, et qui est neveu de milord Stairs, marque que les Anglois firent leur décharge de fort loin; ayant eu ordre de recharger, il parut une consternation générale parmi eux, et dans les cinq bataillons dont leur armée étoit composée il n'y eut qu'un seul soldat qui rechargea son fusil.

On apprit il y a quelques jours qu'une de nos frégates, de 22 canons, commandée par le chevalier de Chapizeaux, a péri dans la Manche. On dit que c'est par la faute du bâtiment, qui étoit en mauvais état.

On me contoit ces jours-ci une réponse que le Roi fit à M. le Dauphin pendant la campagne dernière; c'étoit à dîner. On parloit des gendarmes de la garde : M. le Dauphin dit au Roi qu'il lui paroissoit que leur paye étoit peu considérable. Le Roi lui répondit : « Il viendra un jour où vous la trouverez assez forte. »

Une réponse de M. le Dauphin qui mérite fort d'être écrite est celle qu'il fit à mon fils quelque temps après la prise de Gand. Mon fils passoit sous la fenêtre de M. le

Dauphin; M. le Dauphin l'appela, et lui dit : « M. de Chevreuse, vos dragons étoient-ils à pied quand ils entrèrent dans Gand ? » Mon fils dit qu'ils avoient entré à pied. « Je crois en effet, dit M. le Dauphin, que leur service est plus brillant à pied qu'à cheval. » Mon fils lui répondit qu'ils servoient également bien de l'une et l'autre manière. « Mais quelle action distinguée ont-ils faite à cheval? » demanda M. le Dauphin. Mon fils répondit qu'on avoit paru content d'eux au combat de Sahay en Bohême. « Cela est bien vrai, dit M. le Dauphin, je n'y faisois pas d'attention; je ne songeois qu'à la gloire acquise par celui qui les commandoit. » Si c'est dans un moment de distraction que M. le Dauphin a fait cette question sur les dragons, il est certain qu'on ne pouvoit la réparer avec plus d'esprit ni dans des termes plus remplis de bonté.

Dans tout le commencement de cette guerre de Bohême, et même avant que les troupes fussent en campagne, feu M. le cardinal de Fleury descendit chez M. le Dauphin pendant son étude; la conversation tomba sur la guerre qui alloit se déclarer contre la reine de Hongrie. M. le Dauphin fit des questions si pressantes à M. le Cardinal sur les motifs de cette guerre et pour savoir si elle étoit bien juste, qu'il l'embarrassa extrêmement. M. le Cardinal l'avoua le lendemain à M. l'évêque de Mirepoix, de qui je le sais.

J'ai déjà marqué que M. le Dauphin a commencé à Versailles à vouloir prendre de lui-même des temps d'étude; il continue ici à prendre cet arrangement. Plusieurs fois dans la semaine, et surtout les jours que le Roi ne va point à la chasse, parce qu'il a coutume de l'y suivre, il travaille avec M. l'évêque de Mirepoix le matin, et l'après-dînée avec l'abbé de Saint-Cyr. Tous les jours qu'il ne va point à la chasse, il dîne avec Mme la Dauphine; ils paroissent vivre tous deux dans la plus grande union, et M. le Dauphin est, je crois, le seul en qui Mme la

Dauphine ait une confiance entière. L'après-dînée ils montent ensemble dans les cabinets de Mme la Dauphine, où M. le Dauphin lui fait la lecture pendant une heure ou une heure et demie. Ils lisent actuellement les *Mémoires de Sully*; c'est un ouvrage en trois volumes in-4°, qui paroît depuis environ un an (1); il a réussi tout au mieux dans le public. Ce livre est fait sur les *OEconomies royales*, ouvrage connu depuis longtemps, de M. de Sully; mais dont on a retranché des morceaux inutiles et ennuyeux; celui-ci est parfaitement bien écrit et enrichi de notes très-curieuses.

On apprit hier ici la mort de Mme la comtesse de Tonnerre; elle étoit fille de feu M. de Blanzac, et sœur de M. d'Estissac et de Mme de Donges (2); elle avoit environ cinquante ans; elle est morte de la poitrine et d'un cancer. Elle laisse deux filles, dont l'une a épousé M. de Lannion; l'autre est encore à marier; elle est à Sainte-Marie de Chaillot. Mme de Tonnerre a été fort jolie. Son mari est vivant, mais on le voit très-peu. Le père de M. de Tonnerre étoit premier gentilhomme de la chambre de Monsieur; il avoit épousé Mlle de Mennevillette, fille du marquis de Crèvecœur, secrétaire des commandements de Monsieur.

On a appris ces jours-ci la mort de Mme l'abbesse de Saint-Amand; elle étoit Duras, sœur de M. le duc de Lorges, et par conséquent de feu Mmes de Saint-Simon et de Lauzun.

Mme la duchesse de Brancas douairière a été présentée aujourd'hui; elle est fille de M. de Clermont-Gallerande

---

(1) *Mémoires de Maximilien de Béthune, duc de Sully, principal ministre de Henri le Grand*, mis en ordre avec des remarques; par M. L. D. L. D. L. (Pierre Mathurin, abbé de l'Ecluse des Loges); *Londres* (*Paris*, Debure), 1745, in-4°, 3 vol. (*Bibliothèque historique* du P. Lelong, tome III, page 77.)

(2) Mme de Donges est mère de Mme de Champagne, dame de Mme la Dauphine. (*Note du duc de Luynes.*)

et de la grande Mme de Clermont, fille de Mme d'O, dame d'atours de Mme la duchesse d'Orléans; elle avoit épousé en premières noces un M. de Clermont, colonel du régiment d'Auvergne et inspecteur de cavalerie, qui fut tué il y a quelques années en Italie. Son mariage avec M. de Brancas, qui étoit extrêmement vieux et retiré à l'Institution, ne fut pas trop approuvé dans le temps; je crois même qu'il se fit sans la permission du Roi, lequel déclara qu'il ne donneroit pas le rang de duchesse à Mme de Brancas. Outre cette raison, il y en avoit une particulière par rapport à la famille. Mme de Brancas (Clermont) prétendoit un douaire; son beau-fils, M. de Brancas, dont la femme est dame d'honneur de Mme la Dauphine, disputoit ce douaire. Cette dispute dure depuis plusieurs années; enfin la belle-mère a dit que si on lui prouvoit que ce douaire ne lui fût point dû suivant les lois, elle se désisteroit de sa demande, ce qui a été fait. La famille ne mettant donc plus d'opposition, le Roi a permis qu'elle fût présentée; elle l'a été vers les cinq heures après midi par Mme de Brancas, sa belle-fille, qui marchoit devant elle; il n'y avoit d'autres dames à la présentation que Mme de Lauraguais.

Le Roi revenoit alors de la paroisse; il y a été sur les quatre heures et demie, à l'occasion de la bénédiction de quatre cloches; mais elles ne sont pas grosses, car les quatre ne pèsent que 1,400 livres. L'église de cette paroisse-ci est vilaine et trop petite; elle est voûtée, mais en plâtre seulement. Un homme ayant eu aujourd'hui l'indiscrétion de monter sur cette voûte, pour chercher apparemment quelque place dans une fenêtre pour voir la cérémonie, le pied lui a manqué et il a fait tomber un morceau de plâtre assez considérable vers le bas de l'église, un demi-quart d'heure avant que le Roi y arrivât; heureusement qu'il n'en est résulté aucun accident. Le Roi a été dans le carrosse de la Reine, avec M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames. Dans le second car-

rosse de la Reine, Mme de Luynes et Mme de Brancas dans le fond, Mme de Villars et Mme de Lauraguais sur le devant, Mme de Mérode seule à la portière, en allant; Mme de Bouzols de plus en revenant. Il y avoit encore un troisième carrosse de la Reine avec des dames. Mme de Luynes avoit fait avertir, pour suivre la Reine, Mme de Resnel, belle petite-fille de Mme la duchesse de Saint-Pierre; mais comme elle avoit été avertie auparavant pour suivre Mme la Dauphine, Mme de Luynes lui a dit que la Reine désiroit qu'elle suivît son premier engagement. Mme de Tallard a monté dans le carrosse de Mesdames, qui est, comme l'on sait, un carrosse du Roi. Les gens du Roi ont cru par cette raison qu'ils devoient marcher immédiatement après le carrosse dans lequel étoit la Reine, ce qui est une faute, car s'ils sont au Roi, ils doivent marcher avant la Reine; s'ils sont à Mesdames, ils ne doivent marcher qu'à leur rang, les carrosses de la Reine ne devant jamais être coupés. L'écuyer cavalcadour a grondé le cocher qui avoit laissé passer devant lui.

C'est M. l'archevêque qui a fait la cérémonie de la bénédiction des cloches; elle n'a duré qu'environ une demiheure, parce qu'il avoit commencé par dire les prières qui n'étoient pas absolument nécessaires au moment. M. l'archevêque avoit son fauteuil sur la première marche du chœur, le dos tourné à l'autel; il étoit en dedans. Après les litanies des saints, on a chanté des psaumes, pendant lesquels il a fait les bénédictions et aspersions ordinaires aux quatre cloches, qui étoient suspendues à quatre pieds de haut ou environ, entre lui et le prie-Dieu de S. M.; ensuite il a donné la bénédiction. Le Roi a tenu une des quatre cloches avec la Reine et une autre avec Madame. M. le Dauphin en a tenu une avec Mme la Dauphine et une autre avec Madame Adélaïde. Toutes les bénédictions faites, l'archevêque tire le battant de chaque cloche et sonne trois coups; ensuite le parrain et la marraine en font autant. On a remarqué que les trois coups de Madame Adé-

laïde étoient prompts et vifs suivant son caractère, ce qui a fait rire plusieurs de ceux qui étoient présents. La cérémonie finit par mettre les langes, qui sont composés d'un morceau de toile et d'un morceau d'étoffe pour chacune. L'étoffe est de brocard d'argent, dont tous les morceaux même n'étoient pas pareils; il y en a 30 ou 36 aunes (1).

M. de Sourches, fils du grand prévôt et gendre de M. de Maillebois, arriva hier de Flandre; il a été exilé aujourd'hui (2); c'est à l'occasion d'une dispute qu'il a eue en chemin, soit avec les gens de la poste ou avec les commis des barrières, ce qui a été suivi de paroles très-vives qu'il a dites à M. Dufort, fermier général et directeur des postes. M. Dufort en a fait ses plaintes au Roi. Mme la maréchale de Maillebois a dit aujourd'hui à Mme de Luynes que le Roi avoit accompagné cette disgrâce de beaucoup de marques de bontés pour M. de Sourches, disant que cette punition étoit nécessaire pour l'exemple, mais qu'elle ne lui feroit aucun tort pour les grades militaires.

On juge que cet acte de sévérité du Roi a été fait principalement à cause de M. le comte de Clermont, prince du sang, dont je n'ai appris l'aventure qu'aujourd'hui. M. le comte de Clermont n'est parti que fort tard pour la Flandre, ayant été incommodé d'une chute, comme je l'ai marqué. On prétend que sur la fin de la campagne, ayant eu quelque mécontentement, il avoit demandé au Roi permission de revenir, disant pour raison que l'air de Flandre faisoit mal à son genou. Quelque temps après, et je crois même depuis le commencement de Fontainebleau, il voulut faire entrer un surtout à Paris chargé de provisions de viande. Le surtout fut arrêté à la barrière; les commis demandèrent les droits, qu'il fallut payer. Le len-

(1) Voy. à la fin de l'année, la pièce 9.

(2) Il a été envoyé dans ses terres jusqu'à nouvel ordre; il est allé à Abondant, près de Dreux. (*Note du duc de Luynes.*)

demain M. le comte de Clermont passa à cette même barrière, et fit venir le principal commis; il lui demanda pourquoi il avoit arrêté son surtout; le commis lui dit que c'étoit en conséquence des ordres du Roi, et que même ces ordres portoient confiscation, mais qu'il avoit trop de respect pour lui pour les exécuter à la lettre. M. le comte de Clermont, dans un mouvement de colère, ordonna à ses gens de le battre à outrance; ses gens furent assez sages pour ne pas obéir, excepté son coureur, lequel avec sa grosse canne donna tant de coups au commis qu'il en est mort. M. le comte de Clermont est venu ici dans le commencement du voyage, et n'y a demeuré qu'un moment. On prétend que le Roi, après lui avoir demandé des nouvelles de sa santé, lui dit que l'air de Fontainebleau étoit sûrement mauvais pour son genou, et même celui de la Cour pour quelque temps.

J'ai entendu conter depuis ces deux aventures fort différemment. A l'égard de M. de Sourches, on prétend qu'il avoit montré un peu de vivacité à l'armée, et que le Roi en avoit été instruit; qu'en revenant, il avoit été arrêté à Péronne, suivant l'usage, pour fouiller sa chaise; qu'il n'avoit fait nulle opposition; mais qu'un commis ayant voulu fouiller dans les poches de son valet de chambre, M. de Sourches, fort en colère, avoit parlé vivement et des commis et de M. Dufort; on ne dit point cependant qu'il y ait eu de coups de donnés. Ce qui fait juger que la faute n'est pas bien grave, c'est qu'il a eu permission de se trouver à Versailles au retour du Roi.

A l'égard de M. le comte de Clermont, voici comme il conte ce qui lui est arrivé. Il est dans l'usage d'envoyer continuellement de Berny à Paris tantôt du gibier ou des moutons, qu'il fait engraisser chez lui, ou son souper à moitié cuit, que l'on achève d'apprêter en arrivant à Paris. La veille de ce jour-là, il avoit envoyé plusieurs pièces de gibier à Paris. Ce jour-là il alla à la chasse à tirer, et comptoit retourner souper à Berny et revenir le lendemain de bonne heure à Paris. La chasse l'ayant mené assez près de Paris, il prit le parti d'y aller dès le soir même, et envoya à Berny dire à son contrôleur de faire porter son souper à Paris. Avant que cet ordre eût été porté et exécuté, il se passa assez de temps. Le souper arrivé à la barrière fut arrêté par un des commis de la barrière, qui étoit de fort mauvaise humeur. Ce commis fit ouvrir toutes les cantines, et prit ce qui lui convenoit da-

vantage : douze perdrix, un morceau de mouton, etc.; il dit au contrôleur qu'il en restoit encore assez pour le souper de M. le comte de Clermont, qu'il n'avoit qu'à faire emporter le reste. Le contrôleur se récria sur l'injustice du procédé, et offrit de payer les droits; mais voyant qu'il ne pouvoit rien obtenir, il dit qu'il alloit se plaindre à M. le comte de Clermont, et alla en effet au-devant de lui. M. le comte de Clermont arriva peu de temps après dans sa chaise; il arrêta à la barrière, et demanda qui étoit l'insolent qui avoit saisi son souper. Le gros commis étoit seul à la porte, et ne désavoua point ce qu'il avoit fait, ajoutant qu'il arrêteroit bien les carrosses du Roi. Ses camarades sortirent et dirent à M. le comte de Clermont que cet homme faisoit tous les jours des sottises semblables et qu'ils ne pouvoient pas le corriger. M. le comte de Clermont avoit un de ses gens à cheval, lequel portoit un fouet à l'angloise. Il lui dit d'en donner quelques coups à ce commis, ce qui fut exécuté, mais d'une manière à ne pouvoir le faire mourir ni même le blesser considérablement. Mlle de Charolois, qui sait ce détail de M. son frère, et qui me le contoit hier, dit qu'elle ignore si ce commis est mort; mais que s'il l'étoit, ce ne pouvoit être de quelques coups d'un fouet à l'angloise; elle dit aussi que le bruit de l'exil de M. son frère n'a pas le moindre fondement, que ses relais l'attendent depuis huit jours sur le chemin de Fontainebleau, et que ce n'est que parce qu'il est incommodé qu'il n'a pas pu y venir. (*Addition du duc de Luynes*, du 5 novembre 1745.)

M. d'Argenson, maître des requêtes, fils du ministre des affaires étrangères, est parti ces jours-ci pour aller voyager en Italie.

Du jeudi 28, *Fontainebleau.* — Dimanche dernier, 24 de ce mois, le fils cadet du Roi Jacques arriva ici; il étoit venu de Rome à Avignon depuis quelque temps; il a loué une maison à Bagneux près Paris. Les circonstances dans lesquelles se trouve le prince Édouard son frère ont déterminé le duc d'York à s'approcher de l'Angleterre. Il a désiré voir le Roi ici en passant. M. d'Argenson des affaires étrangères étoit instruit, comme on peut le croire, de l'arrivée de ce prince; il en avoit averti le Roi, mais S. M. avoit oublié de donner ses ordres; en conséquence, M. le duc de Gesvres étoit ce même jour dimanche à six heures et demie dans son appartement, sans avoir le moindre soupçon, lorsqu'il reçut un ordre du Roi de se

rendre en toute diligence chez S. M.; il y arriva en effet tout courant, et trouva le Roi dans son cabinet qui lui dit de faire avertir le prince. M. de Gesvres ignoroit quel étoit ce prince, et d'ailleurs ne savoit ou le prendre. Le Roi paroissoit impatient qu'on le fît entrer; mais il n'étoit pas aisé de satisfaire cette impatience sans avoir quelque éclaircissement. Enfin M. de Gesvres ayant fait plusieurs questions découvrit que le prince d'Angleterre pouvoit bien être dans les petits cabinets du Roi en bas, mais il ne falloit pas nommer son nom; il envoya donc demander dans les cabinets s'il n'y avoit pas un étranger. Le prince y avoit été conduit en effet, par M. Dufort, directeur des postes. Il monta aussitôt par l'escalier qui donne dans les petits cabinets, et arriva dans le cabinet du Roi; il n'y avoit dans ce moment dans le cabinet que M. de Gesvres et M. le marquis d'Argenson. Le prince, après une profonde révérence, s'avança près du Roi pour le saluer; le Roi, un peu embarrassé, ne se prêtoit pas beaucoup à cette embrassade; cependant le prince s'avançant toujours, le Roi le baisa. Il parla ensuite à S. M. assez longtemps avec beaucoup d'esprit et d'une manière très-noble et très-respectueuse. Il dit que le Roi son père et toute sa famille n'oublieroient jamais toutes les obligations infinies qu'ils avoient aux bontés du feu Roi; que la maison des Stuart devoit son existence à la protection signalée de ce prince et à la continuation de cette même protection que le Roi avoit bien voulu leur accorder; que la situation dans laquelle se trouvoit actuellement le prince Édouard son frère étoit l'effet et la suite des bontés de S. M.; que si le zèle et la fidélité qui paroissoient dans le cœur des Écossois pour leur légitime souverain sembloient donner droit à sa maison d'espérer qu'elle pourroit rentrer bientôt dans la possession d'un royaume qui lui appartenoit si légitimement, ces espérances ne pouvoient avoir de fondements réels sans de nouvelles marques de la protection du Roi; qu'elles étoient plus

essentielles, plus importantes et plus pressées que jamais; que les moments étoient précieux, et que si le Roi n'accordoit au plus tôt quelques secours au prince Édouard, il seroit vraisemblablement accablé par le nombre de ses ennemis, et que le fruit de tant de soins et de peines s'évanouiroit en un instant. Le Roi, toujours embarrassé avec gens qu'il ne connoît pas, fut quelque temps sans répondre; cependant il prit la parole, et parla en très-bons termes et très-dignement sur la justice de la cause du prince Édouard, ajoutant des assurances de la plus grande sincérité à l'aider et le soutenir et lui donner en toutes occasions des marques des mêmes sentiments que le feu Roi avoit eus pour le Roi son père. Le prince d'Angleterre répondit que le prince Édouard, son frère, avoit fait tout ce qui lui avoit été possible pendant qu'il avoit été en France pour tâcher d'avoir l'honneur de voir le Roi; qu'il avoit été dans ce dessein au bal à Versailles et qu'il ne pouvoit se consoler de n'avoir pu y réussir. Il y eut un peu de silence après ce commencement de conversation. M. d'Argenson, qui étoit plus en droit de parler qu'aucun autre, ne paroissoit pas s'y prêter beaucoup; enfin M. de Gesvres prit le parti de faire quelques questions au prince; ensuite le Roi lui demanda si le pape Benoît XIII n'avoit pas été son parrain. Le prince, sans répondre précisément à cette demande, dit qu'il avoit beaucoup de noms de baptême, mais qu'il avoit choisi par préférence celui de Henri. On l'appeloit à Rome le duc d'York; en France, comme il est incognito, le prince d'Albany.) Le Roi demanda encore au prince s'il ne savoit pas plusieurs langues; il répondit qu'il en savoit trois: qu'il avoit appris le françois par inclination et par reconnoissance, l'italien par nécessité, et qu'il savoit l'anglois parce que c'étoit la langue de son pays. Le Roi vouloit que le prince vît M. le Dauphin; le Roi dit à M. de Gesvres : « Il faut avertir mon fils et qu'il vienne tout seul. » M. de Gesvres ne pouvoit pas quitter le Roi

dans ce moment, il envoya donc porter à M. le Dauphin les ordres de S. M.; il demanda ensuite tout bas au Roi si M. le Dauphin étoit prévenu. Le Roi dit qu'il avoit oublié de lui en parler, mais que M. d'Argenson l'auroit sûrement fait. M. d'Argenson convint qu'il ne lui en avoit pas dit un mot, de sorte que M. le Dauphin arrivoit dans le cabinet sans savoir quel étoit l'étranger qui désiroit de le voir. M. de Gesvres n'eut que le temps de lui dire à l'oreille que c'étoit le frère du prince Édouard et que le Roi l'avoit salué. On peut juger que l'embarras malheureusement trop naturel à M. le Dauphin augmenta beaucoup dans ces circon tances; cependant il s'avança vers le prince, et l'embrassa (1). Le prince Henri, qui avoit déjà parlé au Roi, dans le commencement de la conversation, de la satisfaction extrême que le Roi son père et lui avoient eue au récit de toutes les grandes actions de S. M. pendant cette dernière campagne, ne laissa point échapper l'occasion de parler de la gloire que M. le Dauphin y avoit acquise; il fit les remercîments les plus respectueux au Roi, de l'honneur qu'il lui faisoit de lui faire voir le digne héritier de sa couronne et de sa gloire. Après tous ces compliments, la conversation devenoit extrêmement languissante; la visite avoit duré au moins une demi-heure; M. de Gesvres crut qu'il étoit temps de la terminer; il dit au Roi que le prince Henri avoit été malade et que peut-être il avoit besoin de repos. Le prince répondit qu'effectivement il avoit eu plusieurs accès de

---

(1) On avoit oublié aussi de dire à M. le Dauphin que cette visite devoit être tenue secrète; de sorte qu'en rentrant chez lui il en parla au chevalier de Montaigu devant deux garçons de la chambre. M. de Gesvres ayant demandé au Roi s'il avoit averti M. le Dauphin de ne pas dire qu'il avoit vu le prince d'Angleterre, le Roi répondit qu'il n'y avoit pas songé. M. de Gesvres alla sur-le-champ chez M. le Dauphin, qui lui avoua ce qui s'étoit passé; on prit le parti de recommander le secret aux trois personnes qui en étoient instruites; mais ce secret a pénétré, comme il est aisé de le croire. (*Note du duc de Luynes.*)

fièvre, et qu'il croyoit même avoir un peu le frisson actuellement. Il fit donc une profonde révérence, et se retira sans que le Roi l'embrassât de nouveau ou fît le moindre pas pour le reconduire. M. de Gesvres, qui le suivit, lui demanda s'il savoit par où il étoit venu. Le prince dit qu'il n'avoit pas la moindre connoissance du chemin qu'on lui avoit fait prendre, sinon qu'il avoit monté un escalier. M. de Gesvres le fit donc descendre par l'escalier des cabinets; en descendant, le prince le pria de lui dire à qui il devoit toutes ces marques d'attentions. M. de Gesvres se nomma. Le prince aussitôt lui dit qu'il avoit beaucoup entendu parler de lui : « Je sais, Monsieur, ajouta-t-il, que vous êtes gouverneur de Paris; mon frère m'a instruit de toutes les politesses que vous lui avez faites en différentes occasions. Assurez encore le Roi, je vous prie, de ma reconnoissance et de mon respect. Je crains d'avoir importuné S. M. par des sollicitations trop pressantes, mais vous comprenez combien son secours et sa protection nous sont indispensablement nécessaires. J'espère qu'il me pardonnera un désir aussi juste de lui avoir de nouvelles obligations. » Ils avoient descendu l'escalier sans voir clair; arrivés dans les petits appartements, ils ne trouvèrent personne. M. de Gesvres appela Lebel, valet de chambre du Roi, et demanda au prince si ce n'étoit pas lui qui avoit eu l'honneur de le conduire. Le prince lui répondit qu'il lui paroissoit que ce n'étoit pas ce nom-là; qu'il croyoit avoir entendu appeler Fort, ou un nom semblable, celui avec lequel il étoit venu. Enfin M. Dufort se trouva dans une des pièces des petits appartements; M. de Gesvres remit le prince entre ses mains. M. Dufort le conduisit chez M. d'Argenson. Le prince alla ensuite passer la soirée et coucher chez M. O'Brien, Irlandois, (1), chargé depuis longtemps en France des af-

(1) Il est né à Saint-Germain, mais son père, qui étoit colonel, étoit Irlandois. (*Note du duc de Luynes.*)

faires du roi son père, mais qui y a toujours demeuré incognito. Le prince Henri partit d'ici le lendemain lundi 25, à six heures du matin.

M. de Fersen fut présenté hier; c'est un Suédois d'environ vingt et un à vingt-deux ans, bien fait. Il est attaché au duc des Deux-Ponts. Il a eu une commission de colonel au service de France et a fait la campagne sur le Rhin, comme aide de camp de M. le prince de Conty.

Il y eut hier deux hommes tués ici par accident; l'un est un garçon de cuisine, de treize ou quatorze ans, qui s'étoit avancé indiscrètement sur le toit, près l'appartement de Bontemps, qui est dans les bâtiments neufs de la galerie d'Ulysse. Il tomba vers l'appartement de Mesdames, du côté du jardin, sur le rebord du pavé qui est du côté du jardin neuf le long du bâtiment, et se tua tout roide.

L'autre étoit un homme qui se promenoit le long de la petite écurie. Des gens du Roi jouoient à la longue paume; une balle s'échappa et lui alla donner dans la tempe; on n'eut que le temps de lui faire recevoir l'extrême-onction.

Le Roi courut hier le sanglier. Un sanglier, venant à son tiers an, étant forcé, vint à la charge droit au Roi, qui le manqua du premier coup. Le sanglier revint encore et blessa le cheval sur lequel étoit le Roi. S. M. le tua dans les jambes de son cheval sans qu'il arrivât aucun accident.

Du samedi 30, *Fontainebleau.* — Le Roi fut hier courre le cerf; il mena dans son carrosse, jusqu'à l'assemblée, Mme de Pompadour habillée en amazone, Mmes de Sassenage et d'Estrades. A l'assemblée, Mme de Pompadour monta à cheval à la suite de Mesdames, qui étoient déjà arrivées au rendez-vous; Mmes de Sassenage et d'Estrades suivirent dans une calèche. Mme de Sassenage est amie depuis longtemps de Mme de Pompadour; elle soupe tous les jours avec elle, ou dans les cabinets ou chez Mme de Pompadour;

elle sort presque toujours avec elle. Il paroît que Mme d'Estrades se conduit avec esprit et qu'elle a un bon maintien. Mme de Pompadour jouit d'environ 180,000 livres de rente; elle en avoit d'abord 60,000, par différents arrangements que l'on avoit pris pour augmenter son revenu. Le marquisat de Pompadour est compris dans cette somme pour 13 ou 14,000 livres de rente. Le Roi donnoit à Mme de Pompadour 2,000 écus par mois lorsqu'il la faisoit venir à la Cour; on me dit hier que cette somme étoit augmentée de 4,000 livres par mois (1). Dès que le Roi est levé et habillé il descend chez Mme de Pompadour; il y reste jusqu'à ce qu'il aille à la messe; au retour de la messe, il y redescend et y mange un potage et une côtelette, car S. M. ne dîne point; il y reste jusqu'à cinq ou six heures, c'est l'heure du travail. Les jours de conseil, il descend avant et après. Il paroît que tout le monde trouve Mme de Pompadour extrêmement polie; non-seulement elle n'est point méchante et ne dit de mal de personne, mais elle ne souffre pas même que l'on en dise chez elle. Elle est gaie et parle volontiers. Bien éloignée jusqu'à présent d'avoir de la hauteur, elle nomme continuellement ses parents, même en présence du Roi, peut-être même répète-t-elle trop souvent ce sujet de conversation. D'ailleurs, ne pouvant avoir eu une extrême habitude du langage usité dans les compagnies avec lesquelles elle n'avoit pas coutume de vivre, elle se sert souvent de termes et expressions qui paroissent extraordinaires dans ce pays-ci. Il y a quelques jours qu'elle parloit d'un de ses cousins germains qui est religieux et que l'on a fait revenir dans une maison de son ordre pour

(1) Voy. *Relevé des dépenses de Mme de Pompadour*, manusc. des archives de la préfecture de Seine-et-Oise, publié par M. le Roi, bibliothécaire de la ville de Versailles, dans le tome III des *Mémoires de la Société des Sciences morales des Lettres et Arts de Seine-et-Oise*, 1853, in-8°. Il résulte de ce précieux document que Mme de Pompadour a reçu pendant les dix-huit années de sa faveur la somme de 36,924,140 livres.

être à portée de tenir compagnie à M. Poisson, qui habite dans ce lieu depuis quelque temps. Mme de Pompadour a eu curiosité de voir ce religieux, à dessein de lui rendre service; elle n'en fut point contente : elle lui trouva peu d'esprit, et dit à quelqu'un qui l'alla voir : « C'est un plaisant outil que mon cousin; que peut-on faire d'un engin comme celui-là? » Il y a lieu de croire que le Roi est souvent embarrassé de ces termes et de ces détails de famille.

Le Roi soupa hier dans ses cabinets, mais avec petite compagnie; Mme de Lauraguais a presque toujours été brouillée avec Mme de Pompadour, au moins très-froidement depuis le voyage de Choisy. Pendant ce voyage, elle paroissoit à l'extérieur plus en faveur que Mme de Pompadour et la traitoit assez mal. Depuis que le Roi est arrivé ici, on a remarqué qu'elle soupoit dans les cabinets beaucoup moins qu'à l'ordinaire. Cependant l'on prétend qu'actuellement il est question de raccommodement.

Du dimanche 31. — Avant-hier le Roi alla à la chasse; M. de Brionne étoit à l'assemblée; il dit à M. de Brionne de lui aider à monter à cheval; c'est la première fois qu'il ait fait les fonctions de grand écuyer, et il continuera à les faire.

Hier la Reine et Mme la Dauphine ne virent personne l'après-dînée, devant faire leurs dévotions ce matin. Cependant il y eut comédie italienne comme à l'ordinaire; le Roi et M. le Dauphin n'y allèrent point; il y avoit quelques-unes des princesses.

Le Roi a réglé que lorsqu'il se trouveroit des fêtes les jours destinés aux comédies, on les joueroit le lendemain. On juge que cet ordre est donné à l'occasion de Mme de Pompadour, qui aime beaucoup les spectacles. Le Roi y va souvent avec elle dans une loge grillée qui est en haut et d'où l'on peut voir dans celle de la Reine. Mme de Pompadour monte de chez elle par l'escalier de communication qui va de chez elle dans les petits ca-

binets du Roi, de là par un escalier qui monte au garde-meuble et de là à la loge grillée.

Le raccommodement de Mme de Pompadour avec Mme de Lauraguais n'est pas encore absolument fait; c'est le Roi lui-même qui y travaille.

La promotion parut avant-hier (1). Plusieurs des maréchaux de camp de 1743 ont été blessés de voir donner le grade de lieutenant général à M. de Mortain (2), d'autant plus qu'il a toujours été dans les grades inférieurs à celui dans lesquels ils se trouvoient. M. de Mortain, suivant ce que j'en ai ouï dire, est fils d'un fameux partisan. Il est fort estimé et a beaucoup de talents pour la guerre; il est fort attaché à M. le maréchal de Belle-Isle, qui en fait grand cas. Il s'étoit brouillé en Bohême avec M. le maréchal de Broglie, à qui il avoit répondu un peu vivement; il quitta le service de France avec l'agrément du Roi pour s'attacher à l'empereur Charles VII, qui le fit lieutenant général; il étoit resté au service de l'électeur de Bavière, son fils, et ne l'a quitté que lorsque ce prince s'est détaché des intérêts de la France. Sur les représentations qu'on a faites à M. d'Argenson, il a dit qu'il auroit désiré que M. de Mortain se fût contenté du grade de maréchal de camp, mais que le Roi auroit perdu cet officier s'il ne lui avoit pas accordé le grade de lieutenant général; que M. de Belle-Isle s'y étoit fort intéressé, et que le Roi l'avoit voulu.

NOVEMBRE.

Entrevue du duc d'York avec le cardinal de Tencin; bruits d'envoi de troupes en Angleterre. — Entrées chez le Roi de Montcrif et de Voltaire. — Motet

---

(1) Elle se composait de : 18 lieutenants généraux,
31 maréchaux de camp,
30 brigadiers d'infanterie,
33 brigadiers de cavalerie.

(2) Ernest-Louis de Mortany, comte de Mortaigne.

composé par Cardone. — Changement à la chambre à coucher de la Reine. — Gains du Roi pendant la campagne de Flandre; sa cassette. — Mort de l'abbé de Nettancourt et du prince de Robecque. — Mariage de M. de Chabannes. — Anecdote sur Law. — La Reine soupe chez la duchesse de Boufflers. — Nouveau bâtiment des Enfants trouvés. — Permission à M. de Fersen de lever un régiment. — Inspection donnée à M. de Crémilles. — Conversation du Roi avec le Dauphin et la Dauphine. — Propos sur le contrôleur général. — Détails sur M. de Fersen et son régiment. — Le duc des Deux-Ponts. — Les princes de Hesse. — La Reine dîne chez la comtesse de Toulouse. — Mort de l'abbé Combes. — Prise de Valenza. — Arrivée de M. de Saint-Séverin. — Conduite du prince de Conty à l'armée d'Allemagne. — Attention du Roi pour la Reine inspirée par Mme de Pompadour. — Bruits du départ de M. de Richelieu pour l'Écosse. — Caractère de M. d'Argenson. — Mort de M. d'Eu. — La Cour quitte Fontainebleau. — Séjour à Choisy; le Roi et Mme de Pompadour y reçoivent la Reine, qui repart seule pour Versailles. — Mariage du prince de Soubise. — Présentation de Mme de Chabannais. — Rang de princes du sang aux enfants de M. de Penthièvre. — Prise du château d'Asti. — Pension aux enfants de Mme de Talleyrand. — Ballet du *Temple de la Gloire* par Voltaire.

Du lundi 1er. — J'ai marqué ci-dessus que le prince Henri, après l'audience du Roi, avoit été passer la soirée chez M. O'Brien. M. le cardinal Tencin s'y trouva; il n'en convient pas cependant, à cause du secret que l'on veut garder; il parle avec éloge de l'esprit du prince Henri comme l'ayant beaucoup vu à Rome.

Il paroît qu'il est fort question d'envoyer des troupes en Angleterre. On croit que le projet n'est que d'y porter 6,000 hommes, et l'on imagine que ce sera milord Clare qui les commandera; mais on ne sait encore rien sur cet article. Ce qui est certain c'est que M. de Bouzols, qui étoit revenu de Flandre à Paris et même ici, n'a point vu le Roi; on l'a fait repartir sur-le-champ, et comme il a dit qu'il n'avoit point d'argent, on lui a expédié une ordonnance de 4,000 livres. On a dit qu'on l'envoyoit commander à Montmédy.

Il n'y a que peu de jours que le Roi a donné les entrées de la chambre chez lui à Montcrif. Montcrif a eu la charge de lecteur chez la Reine, qu'on a créée pour lui, comme je l'ai marqué dans le temps; mais ce n'est pas à ce titre,

qui ne donne rien chez le Roi. Voltaire a eu ces mêmes entrées de la chambre chez le Roi. Je crois que l'un et l'autre, c'est comme auteurs de pièces qui ont été jouées devant le Roi; ce qui apparemment est regardé comme un titre suffisant pour pareilles grâces. Il est vrai que Voltaire a la place d'historiographe de S. M. Je ne sais si cette charge donne des entrées.

La semaine dernière, l'on exécuta deux jours de suite à la messe du Roi et de la Reine un motet composé par un jeune homme de quinze ans, nommé Cardonne, qui a été page de la musique. Il est fils d'un commis des bureaux de M. de Maurepas. Ce motet-ci, qui a été trouvé bon, est le troisième qu'il a composé.

Il y avoit longtemps que la Reine se plaignoit de sa chambre à coucher ici, qui est en effet petite et singulière. Le lit est dans un coin auprès de la cheminée, sur une espèce d'estrade fort belle et fermée par un balustre. Le Roi enfin a arrêté ce voyage-ci les plans pour accommoder cette chambre. On n'y laissera des ornements qui y sont aujourd'hui que le plafond. Le Roi ne veut point qu'on change rien au plafond, qui est formé presque tout entier par un gros cintre, fort bien doré à la vérité. On prendra sur la pièce qui fait aujourd'hui le cabinet particulier de la Reine pour augmenter sa chambre; et pour rendre au cabinet une grandeur convenable, le Roi donne une petite pièce faite en clavecin, qui séparoit ce cabinet d'avec sa chambre à coucher.

Quoique ce fût avant-hier la vigile de la Toussaint, les premières vêpres ne furent dites qu'hier; ce fut M. l'évêque de Saintes (Duplessis la Corée) qui officia; il a encore officié aujourd'hui suivant l'usage.

La Reine avoit nommé pour quêter Mme la marquise de Boufflers, dame du palais de la reine de Pologne; elle est ici depuis environ un an. Mme de Boufflers a prié la Reine de l'en dispenser, parce qu'elle a de mauvaises jambes. S. M. a nommé Mme de Pons, dame de Mme la Dauphine.

Celui qui a prêché ici est l'abbé Ardouin, prédicateur de l'Avent, qui a déjà prêché devant le Roi.

Du vendredi 5, *Fontainebleau.* — J'ai déjà marqué que le Roi a beaucoup gagné pendant la campagne. Il lui étoit dû 3,800 ou 3,900 louis par M. de Bouillon, 5,000 par M. le comte d'Estrées (Courtenvaux), et autant par M. Rosen. Ils avoient jusqu'au 1er janvier pour payer. M. de Bouillon, en arrivant ici, il y a huit ou quinze jours, apporta au Roi une cassette avec les 3,800 ou 3,900 louis; il y a huit jours que M. le comte d'Estrées en apporta une autre avec les 5,000 louis; M. Rosen n'a pas encore payé. C'est le Roi lui-même qui serre cet argent, ainsi que tout ce qu'il gagne. On prétend qu'il doit en avoir beaucoup dans ses armoires. Les fonds de ce que l'on appelle la cassette, montant à 50,000 livres par mois, sont remis exactement tous les mois. C'est le premier valet de chambre qui en est chargé, et le Roi en prend ce qu'il juge à propos.

Jusqu'au commencement de cette année, M. le Dauphin n'a eu que 500 livres par mois. Cette somme lui fut remise encore le 1er janvier; mais quinze jours après on lui apporta 5,500 livres, et il a toujours eu depuis 6,000 livres par mois. Mme la Dauphine n'a encore que 4,000 livres par mois.

L'espérance de la grossesse subsiste toujours.

J'ai parlé ci-dessus du prédicateur de la Toussaint, qui est celui de l'Avent; je n'étois pas à son sermon, mais j'ai ouï dire qu'il étoit fort beau et qu'on avoit été très-content du compliment.

L'abbé de Nettancourt, aumônier du Roi depuis environ un an, et qui étoit grand vicaire d'Orléans, y est mort depuis peu de temps, d'une fièvre maligne, le vingt-septième jour.

M. le prince de Robecque mourut il y a quelques jours, à Lille en Flandre. Il y avoit longtemps qu'il étoit malade; il s'étoit appelé longtemps le comte des Terres; ils

sont de la maison de Montmorency. Cette branche et celle des Luxembourg sont séparées depuis sept ou huit générations.

Le Roi déclara le 2 de ce mois qu'il ne partiroit d'ici que le 20; qu'il arriveroit le 26 à Versailles, et que le 27 il y auroit un ballet.

Il y a trois ou quatre jours que M. de Chabannes demanda l'agrément du Roi pour son mariage avec Mlle du Plessis-Châtillon; hier il fit signer son contrat par LL. MM. M. de Chabannes doit avoir environ soixante ans et Mlle du Plessis-Châtillon quinze ou seize. Elle a un frère et par conséquent peu de bien. Il me semble cependant qu'on dit qu'elle aura 100,000 écus. M. de Chabannes a 40 ou 45,000 livres de rente au moins, mais tout viager, hors une terre qui en vaut 10 ou 12,000. Dans ce revenu est compris le gouvernement de Verdun, qui vaut 17 ou 18,000 livres. Il étoit major des gardes françoises, et en cette qualité major général de l'armée en 1744. M. de Varennes, lieutenant-colonel du même régiment, fut fait gouverneur du château d'If près Marseille, et se retira pendant le siége de Menin. M. de Chabannes monta à la lieutenance colonelle, et M. de Vaudreuil fut fait major. Malgré ce changement, M. de Chabannes obtint par une grâce particulière de continuer pendant le reste du siége les fonctions de major général. M. de Chabannes est veuf; sa première femme étoit Beauvais, sœur de Mme Chauvelin, femme du garde des sceaux. Elle étoit veuve d'un M. d'Ormesson, dont elle avoit un garçon et une fille. Le garçon est mort; la fille est Mme Rosmadec. M. de Chabannes n'a point eu d'enfants de cette première femme.

Il y a quelques jours que M. le maréchal de Noailles, qui a été, comme l'on sait, fort bien avec M. le duc d'Orléans et mis dans le conseil de régence, contoit quelques faits particuliers de la folie universelle du commencement de la banque; entre autres, que M. le duc d'Orléans,

lui parlant un jour de M. Law avec beaucoup d'estime, lui faisoit surtout l'éloge de sa modération. « Cet homme, lui disoit-il, pourroit avoir tout l'argent qu'il voudroit; combien croyez-vous qu'il ait? Vous ne l'imagineriez jamais. Il n'a que 140 millions effectivement! » M. Law, quand il se retira de ce pays-ci, avoit si peu de bien qu'il seroit mort de faim à Venise, où il avoit fixé son séjour, s'il n'avoit pas été assisté par M. de Lassay, qui lui a fait une pension jusqu'à la fin de sa vie. On ne connoît pas ce qu'étoient devenus les 140 millions, mais le fait de la misère et de la pension passe pour constant. Il me paroît que l'on convient assez unanimement que Law étoit un homme de bonne foi, mais un fou entêté d'un système qu'il croyoit excellent. Il n'est pas douteux que ce système ne convenoit point au génie françois et fut poussé trop loin. De savoir si ce fut par la faute de Law, par celle de M. le duc d'Orléans ou par celle de quelqu'autre, c'est ce que je n'entreprendrai pas de décider.

Autre trait de folie de ce temps-là fut le procès de Mme de Chaumont avec Fargès, où il s'agissoit de 135 ou 136 millions.

Mme la Dauphine ne fut point avant-hier à la chasse de la Saint-Hubert, à cause de l'incertitude de son état.

Avant-hier la Reine ne soupa point chez elle ni chez moi, et l'on ne savoit point où elle étoit allée souper. Ce fut un souper particulier que Mme la duchesse de Boufflers lui donna dans son appartement ici dessus dans les attiques. Mme de Villars y étoit, Mme de Bouzols, Mme de Saint-Florentin et Mme d'Andlau.

Mme la duchesse de Brancas, dame d'honneur de Mme la Dauphine, est malade depuis quelques jours. Mme la Dauphine n'a point été la voir, mais M. le Dauphin y fut hier.

Comme il est question de faire un nouveau bâtiment aux Enfants trouvés, M. de la Peyronie, premier chirur-

gien du Roi, est venu prier Mme de Luynes de demander à la Reine si elle voudroit bien mettre la première pierre à ce nouveau bâtiment; il lui a été apporté un mémoire sur l'établissement des Enfants trouvés; il m'a paru assez curieux pour en faire copier la principale partie à la fin de ce livre (1). La Reine a consenti à la proposition de cette bonne œuvre.

Du samedi 6, *Fontainebleau.* — Hier le Roi accorda à M. de Fersen, Suédois, dont j'ai parlé ci-dessus, l'agrément de lever un régiment au service de France qui portera son nom; ce régiment sera de 600 hommes et composé d'Allemands.

S. M. a accordé aujourd'hui à M. de Crémilles une place d'inspecteur avec les 8,000 livres d'appointements. M. de Crémilles, qui a été capitaine de dragons dans Condé et écuyer de quartier du Roi, a fait la fonction de maréchal général des logis en Flandre cette dernière campagne. L'inspection qu'on lui donne n'est ni pour l'infanterie ni pour la cavalerie nommément; le Roi l'emploiera à l'une ou à l'autre, suivant qu'il le jugera plus à propos.

Du dimanche 7, *Fontainebleau.* — Avant-hier vendredi, M. le Dauphin et Mme la Dauphine étant venus au débotté du Roi, il les fit entrer dans son cabinet; on prétend même qu'il leur dit qu'il avoit à leur parler; mais ce qui est certain, c'est qu'il demeura seul avec eux deux pendant plus de trois quarts d'heure. On ignore ce qui a été traité dans cette conversation. On fait des raisonnements et l'on imagine qu'il peut avoir été question de Mme de Brancas qui pourroit bien se retirer, à ce que l'on pense, et Mme la maréchale de Duras être mise à sa place. D'autres gens imaginent qu'il a pu être question de M. l'évêque de Mirepoix; mais les bruits qui se sont tenus par rapport à

(1) Voy., à la fin de l'année, la pièce n° 10.

lui paroissent si fort tombés, qu'on ne peut pas ajouter foi à cette idée (1).

On parle plus que jamais de ce qui regarde M. le contrôleur général; il est fort attaqué depuis longtemps. On prétend que MM. de la Galaisière ont pris un trop grand crédit sur son esprit; que c'est trop d'avoir fait son beau-frère premier ministre chancelier de Lorraine, un des frères de celui-ci envoyé du Roi auprès du roi de Pologne duc de Lorraine, d'avoir fait avoir un régiment aussi de Lorraine à un troisième frère, et une abbaye, de 30 ou 35,000 livres de rente au moins, à un des fils du chancelier de Lorraine, qui n'a que dix ou douze ans; enfin, on reproche à M. Orry d'avoir obtenu pour son neveu (M. de Sauvigny) l'intendance de Paris, place qui se donne toujours à des gens plus âgés et de plus d'expérience. On prétend que M. Boulogne sera mis à sa place; que ce changement se fera en arrivant à Versailles, et que M. d'Argenson, fils de l'aîné, épousera la dernière fille de M. Boulogne, sœur de Mmes de Bauve, de l'Hôpital et de Promesnil. Soit que M. Orry ne soit point instruit de ces propos, soit qu'il s'en mette peu en peine (ce qui est vraisemblable), il a l'air fort tranquille. Ce qui paroît de plus raisonnable sur cette idée, c'est ce que l'on dit des discours de MM. Paris. On prétend qu'ils ont déclaré qu'ils ne se mêleroient plus d'aucune affaire tant qu'ils auroient à traiter avec M. Orry. Ils sont en effet en état de se passer de nouvelles entreprises, et ils disent que le Roi n'a pas besoin de leurs services, qu'il en trouvera d'autres aussi capables qu'eux. Cette façon de parler pourroit faire un peu d'embarras, parce qu'ils ont en effet

(1) Cette conversation, autant qu'on en peut juger, n'étoit que sur ce qui regarde la grossesse de Mme la Dauphine; il n'y fut pas question d'affaires sérieuses. De la chambre même on entendoit rire dans le cabinet, et M. le Dauphin, qui rentra chez lui immédiatement après, n'avoit l'air ni sérieux ni occupé. (*Note du duc de Luynes*, datée du 18 novembre.)

fort bien servi et servent fort bien encore, et qu'il seroit peut-être impossible de les remplacer aussi utilement pour le bien de l'État.

M. de Fersen, dont j'ai parlé ci-dessus, m'apprit hier plusieurs détails par rapport au nouveau régiment qu'il va lever. Il est depuis plusieurs années attaché au duc des Deux-Ponts, et a été même en Suède travailler pour ses intérêts par rapport à cette couronne qu'il espéroit obtenir. Le duc des Deux-Ponts désiroit fort de faire avoir un régiment à M. de Fersen au service de France, où il a déjà une commission de colonel. Il croyoit en avoir trouvé l'occasion lorsque le prince de Hesse-Darmstadt voulut quitter le service de France et vendre le régiment Royal-Allemand qu'il avoit. Le duc des Deux-Ponts, dont la sœur a épousé le prince de Hesse, lui demanda la préférence pour M. de Fersen, qui étoit alors en Suède, et dit qu'il donneroit les 100,000 livres, prix du régiment. Le duc des Deux-Ponts crut avoir obtenu de son beau-frère ce qu'il désiroit; mais M. de Fersen apprit à son retour de Suède, que le prince de Hesse avoit donné son régiment pour rien à un autre. Le duc des Deux-Ponts vouloit donc trouver les moyens de rendre un autre service à M. de Fersen. Il s'est présenté une autre occasion bien favorable; le duc des Deux-Ponts avoit fait lever dans ses États un régiment de huit cent et tant d'hommes, qui devoient être à la solde de France et passer en Bavière au secours de l'empereur Charles VII. La mort de ce prince et le parti qu'a pris l'électeur son fils ont rendu ce projet inutile. Le Roi a fait demander au prince des Deux-Ponts le régiment qu'il avoit levé pour le joindre à ses armées. Le duc a répondu avec toutes les marques d'affection et d'attachement pour la France, mais il a représenté les ménagements qu'il est obligé de garder, tant à l'égard de la reine de Hongrie que par rapport à l'Empereur et à l'Empire, étant même obligé de fournir son contingent si l'Empire le requiert.

Ces représentations ont été trouvées justes, et l'on a pris le parti de parvenir au même but par une autre voie. M. de Fersen est censé lever un régiment d'Allemands, composé de 660 hommes. Le Roi lui donne 120 livres par homme pour engagement, armement et habillement, sur quoi on lui retiendra 13 livres 10 sols par armement que la France lui fournit. Ce régiment, qui doit être prêt au mois d'avril, pourra l'être sans beaucoup de difficulté parce qu'il sera pris tout entier du régiment du duc des Deux-Ponts, lequel ne garde ordinairement de troupes que les 250 hommes qu'il est obligé de fournir à l'Empire.

Le duc des Deux-Ponts a environ un million de rente. Il a deux sœurs et un frère; l'aînée de ses sœurs a épousé le prince de Waldeck, général des troupes alliées, et est fort heureuse avec lui. Le sort de la cadette, qui a épousé le prince de Hesse, comme j'ai dit, est fort différent. Le prince de Hesse passe sa vie à voir continuellement et faire manœuvrer 120 hommes de sa garde et qui composent toutes ses troupes. Il a trois ou quatre uniformes pour ses troupes et donne beaucoup aux officiers. Le frère du duc des Deux-Ponts est le prince Frédéric, maréchal de camp au service de France et qui a le régiment d'Alsace. Le prince Frédéric va se marier incessamment avec une princesse de Sulzbach, qui a un œil de moins et est assez petite; elle est à la cour de Manheim; elle est sœur de l'électrice palatine et de la femme du prince Clément de Bavière. Le prince des Deux-Ponts, qui est fort vif, n'a été qu'un quart d'heure, pendant un bal, à former le projet de ce mariage et à obtenir tous les agréments nécessaires pour le conclure. La princesse a environ 50,000 florins de revenu, et l'on compte que l'électeur donnera au prince, en faveur du mariage, le gouvernement du pays de Juliers, ce qui vaut plus de 200,000 livres de notre monnoie.

Le prince de Hesse, dont j'ai parlé, vint ici il y a

quelques années avec ses deux frères, sous le nom de comte de Nida; ils avoient avec eux pour gouverneur un gros homme qu'on appelait le baron de Planta. De ces trois princes de Hesse, l'aîné, qui est le prince héréditaire, et le second, qui s'appelle Georges, sont au service du roi de Prusse; le cadet de tous, qui s'appelle je crois Alexandre, est au service de la reine de Hongrie; leur père est vivant et n'est pas vieux. Il est extrêmement attaché à la maison d'Autriche, et n'a jamais voulu souffrir que son fils continuât à servir dans les troupes du roi de Prusse. Il auroit bien voulu obtenir du prince Georges la même complaisance; mais il n'a pu y parvenir. Le prince héréditaire jouit d'environ 350,000 livres de rente, indépendamment des biens de son père.

M. le comte de Clermont vint ici avant-hier; il conte son histoire à qui veut l'entendre et telle que je l'ai marqué dans une note ci-dessus.

Il est réglé d'aujourd'hui que M. le Dauphin et Mme la Dauphine partiront le 17 et la Reine le 19. J'ai déjà marqué le départ du Roi pour le 20.

Du mardi 9, Fontainebleau. — La Reine alla hier dîner à la Rivière. Mme la comtesse de Toulouse étoit à sa droite, Mme de Penthièvre à sa gauche; Mme de Luynes et Mme de Montauban à la gauche de Mme de Penthièvre sur le retour de la table; Mme la duchesse de Villars et Mme la duchesse d'Antin à droite de Mme de Toulouse sur le retour. Dans le grand côté vis-à-vis étoient Mme de Maurepas, Mme de Flavacourt, Mme de Chalut, Mme de Clermont et Mme de Saluces.

Mme de Saluces, comme je l'ai déjà dit, est dame d'honneur de Mme de Penthièvre, et Mme de Clermont est attachée à Mme de Penthièvre. Mme de Chalut étoit dame d'honneur de Mme de Modène et trouvoit que sa santé ne pouvoit pas s'accommoder des longues veilles de Mme de Modène. Mme de Modène pria Mme la comtesse de Toulouse de la prendre pour sa dame d'honneur, Mme de Grasse

qui l'étoit, s'étant retirée; Mme de Chalut lui a succédé.

M. le duc de Penthièvre, qui avoit servi la Reine au commencement du dîner et qui la servit à la fin (1), dînoit dans une chambre en haut avec M. le maréchal de Noailles, M. le prince de Dombes, M. le bailli de Froulay et M. le comte de Tessé. Quelque temps après le dîner la Reine se mit au jeu; c'étoit un cavagnole à trente-deux tableaux; elle le quitta pendant quelque temps, laissant son jeu à Mme de Flavacourt pour aller faire la conversation avec Mme de Villars, qui étoit dans une autre chambre. Elle ne revint ici que sur les neuf heures, et ne soupa point. Elle avoit dit qu'on commençât la comédie sans elle. Ce n'étoit pas hier jour de comédie, mais de musique. Le Roi avoit désiré que la musique fût remise à aujourd'hui et que l'on jouât la comédie hier.

M. l'abbé Combes, homme de beaucoup de piété et de mérite, supérieur des missions étrangères et fort ami de M. l'évêque de Mirepoix, mourut hier.

On apprit hier la prise de Valence (1) par un courrier de M. le maréchal de Maillebois. Cette ville a tenu huit jours de tranchée ouverte; on y est entré le 30 du mois dernier. Nous n'étions point maîtres encore du chemin couvert; on se préparoit pour faire l'attaque d'une lunette lorsqu'on s'aperçut que la ville étoit abandonnée. La garnison, se voyant au moment d'être resserrée de plus près, avoit pris le parti de se retirer, laissant toute l'artillerie, dont six pièces seulement d'enclouées, 60 hommes en état de porter les armes et environ 200 malades ou blessés.

Du jeudi 18, Fontainebleau. — Il y a environ huit ou dix jours que M. de Saint-Séverin est arrivé ici; il étoit parti sur la fin de l'année passée pour aller à Dresde. Il

---

(1) C'étoit M. de Saint-Pern qui donnoit le service à M. de Penthièvre et qui servit la Reine pendant son absence. (*Note du duc de Luynes.*)

(1) Valence ou Valenza, ville du Piémont, sur le Pô.

avoit suivi le roi de Pologne en Pologne, et a été remplacé auprès de ce prince par M. de Vaulgrenant. Il est revenu à la diète de Francfort, où il a passé trois ou quatre mois dans une grande solitude pendant l'élection du grand-duc. C'est un homme de beaucoup d'esprit, fort capable pour les négociations et dont l'on est extrêmement content; mais sa santé est si mauvaise qu'il a été obligé de demander à revenir. A son retour, il a passé à l'armée de M. le prince de Conty, avec lequel il a demeuré quinze jours, soupant tous les jours avec lui et le voyant travailler continuellement. Il a rendu ici des témoignages de M. le prince de Conty bien différents des bruits qui s'étoient répandus. Il prétend qu'indépendamment du détachement qui a été fait pour envoyer en Flandre et qui a considérablement diminué l'armée d'Allemagne, cette armée ne pouvoit jamais empêcher la jonction des deux armées ennemies; que le terrain qui est en avant étant absolument ouvert aux ennemis, ils pouvoient s'allonger des deux côtés sans que M. le prince de Conty pût y mettre aucun obstacle; qu'ainsi il n'avoit d'autre parti à prendre que de retarder autant qu'il pourroit cette jonction, et que c'est ce qu'il a fait pendant environ trois semaines; que d'ailleurs sa retraite et son passage du Rhin ont été conduits avec tout l'ordre et toute la prévoyance imaginables, qu'elle a même été admirée par les généraux ennemis; que M. le prince de Conty, voulant rester jusqu'au dernier moment, avoit eu soin de s'informer exactement du temps qu'il falloit à pied et à cheval pour aller jusqu'à une certaine distance, et que ses calculs avoient été si justes que tous les ordres pour la marche des troupes avoient pu être exécutés facilement et à propos. M. de Saint-Séverin ajoute que M. le prince de Conty, qui se met à table tous les jours à six heures, n'y reste jamais plus d'une heure et demie, et qu'on n'y boit point de vin qu'à sa soif; d'ailleurs, qu'il entre lui-même dans tous les détails et s'en acquitte avec précision et

netteté. Ce récit est bien différent de tout ce qu'on avoit publié du goût de M. le prince de Conty pour la table et de sa mauvaise habitude de se lever fort tard et de faire souvent attendre. Il paroît que le Roi ni M. d'Argenson n'ont point ajouté foi à ces discours désavantageux, dont au moins le ministre a été instruit; mais l'impression qu'ils ont faite dans le public n'est pas encore effacée. Indépendamment des faits dont la réalité ne peut être constatée que sur le rapport de témoins oculaires bien instruits et capables de juger sans prévention, deux circonstances, dont on convient, peuvent avoir indisposé les esprits de l'armée contre M. le prince de Conty. Premièrement, l'officier veut voir son général et manger avec lui, et le seul repas d'usage pour la représentation à l'armée est le dîner. M. le prince de Conty prétend ne pouvoir pas dîner; cependant il a deux grandes tables tous les jours chez lui à dîner; mais comme il n'y paroît point, elles ne sont ordinairement remplies que par ceux qui sont bien aises de trouver un bon dîner. D'ailleurs M. le prince de Conty consulte peu les officiers généraux qui sont sous ses ordres, et l'on se plaint qu'en tout il ne se communique pas assez.

Il doit revenir incessamment, et verra le Roi pendant le voyage de Choisy; son armée est séparée depuis peu de jours.

Dimanche dernier, le Roi, après le salut, étant encore dans la tribune, s'approcha de la Reine, et lui dit quelque chose tout bas. Tout le monde ignoroit de quoi il avoit été question; on avoit remarqué seulement une espèce de remercîment de la Reine. La Reine vint le même soir chez Mme de Luynes lui dire que ce secret étoit une attention du Roi pour elle, le Roi lui ayant dit qu'il avanceroit son départ d'un jour, pour lui donner à dîner à Choisy en passant, si cela lui convenoit. On sut le lendemain que le Roi pourroit bien partir vendredi, mais le dîner de la Reine à Choisy ne fut su que le mardi.

Ce départ du Roi avancé d'un jour par rapport à la Reine, l'attention qu'il a eue à lui en faire lui-même la proposition, font dans le public beaucoup d'honneur à Mme de Pompadour, d'autant plus que l'on sait la manière dont elle se conduit par rapport à la Reine, et à laquelle la Reine est fort sensible. En effet, Mme de Pompadour disoit l'autre jour à Mme de Luynes que si la Reine l'avoit traitée mal, elle en auroit été véritablement affligée, mais qu'elle ne s'en seroit jamais plainte; que par conséquent il n'étoit pas extraordinaire qu'elle profitât de toutes les occasions de parler des bontés que la Reine lui vouloit bien marquer et qu'elle cherchât tous les moyens de lui plaire. Ces sentiments réussissent fort bien dans le public, et l'on remarque avec plaisir la politesse, l'attention, la gaieté et l'égalité d'humeur de Mme de Pompadour. Il paroît qu'elle est fort satisfaite non-seulement de la Reine, mais même de Mesdames, qu'elle est aussi assez contente de la manière dont Mme la Dauphine la traite; mais le silence, l'embarras et l'air sérieux de M. le Dauphin quand il la voit, lui font de la peine; cependant elle ne s'en plaint point, et ce n'est que par ses amies qu'on peut le savoir.

De tous ceux qui font ordinairement leur cour au Roi, celui qui paroît le mieux avec Mme de Pompadour est M. de Soubise. M. de Richelieu paroît y être assez médiocrement; et l'on croit son crédit auprès du Roi diminué; cependant l'on parle beaucoup de son départ pour l'Écosse. Il étoit à Paris depuis plusieurs jours, et l'on croyoit qu'il ne reviendroit pas ici; il est revenu depuis deux ou trois jours; il a eu une grande conférence avec M. de Maurepas. On prétend qu'il a été traité en détail de tout ce qui regarde l'embarquement, et que M. de Maurepas, après lui avoir dit toutes les choses qui étoient possibles et celles qui ne l'étoient pas, lui demanda que dorénavant ils pussent traiter par écrit, afin qu'il ne pût pas l'accuser de manquer aux paroles qu'il lui auroit don-

nées. Ce choix de M. de Richelieu pour aller en Écosse n'est point encore certain ; on est même étonné que M. de Richelieu l'ait désiré, d'autant plus qu'il dit assez hautement qu'il ne veut point être maréchal de France.

Quant aux secours à envoyer en Écosse, tous les ministres n'ont pas été du même avis. On prétend que les deux qui ont le plus insisté sont M. d'Argenson l'aîné et M. le cardinal Tencin. Le maréchal de Noailles et M. d'Argenson l'aîné sont presque toujours de sentiments opposés dans les petites assemblées ou comités qui précèdent les conseils. On ne parle pas avec de grands éloges de la façon de s'énoncer de M. d'Argenson l'aîné, et il paroît qu'il se sert souvent d'expressions basses et peu convenables; on lui reproche de travailler peu, quoiqu'il dise que rien n'est si facile que l'ouvrage dont il est chargé, et de ne pas toujours prendre le chemin le plus court pour arriver au but qu'il se propose.

M. le contrôleur général est parti aujourd'hui pour la Chapelle; Mme de Fulvy n'y va point avec lui; il n'y mène que des hommes. Beaucoup de gens prétendent qu'il pourroit bien avoir ordre d'y rester, d'autant plus que les Paris persistent toujours à ne vouloir se mêler de rien s'il reste en place; cependant l'on dit que Montmartel commence à se radoucir un peu.

J'oubliois de marquer de M. d'Argenson l'aîné, qu'outre les négociations dont il est chargé en général, il y en a, à ce que l'on prétend, plusieurs du Roi au roi de Prusse qui passent par le maréchal de Noailles et non par lui; de même quelques-unes du Roi au roi d'Espagne, qui se font directement par M. de Campo-Florido.

J'ai oublié de marquer dans le commencement du voyage de Fontainebleau que Mme de Nivernois étoit accouchée à Paris d'un garçon; c'est le seul qu'elle ait. Mme la duchesse de Fleury accoucha il y a quelques jours d'une fille, qui est la seconde.

M. d'Eu, ancien commis du bureau de la guerre, est

mort depuis quatre ou cinq jours; il avoit soixante-quatorze ou soixante-quinze ans; il venoit de se retirer avec une pension de 5,000 livres. Son bureau n'a pas été donné à son fils, mais à un ancien secrétaire de M. d'Argenson, qu'on appelle Desprez.

M. le Dauphin et Mme la Dauphine partirent hier, dînèrent à Frémont, et arrivèrent le soir à Versailles. Mme de Lauraguais ne va point à Choisy; elle a suivi Mme la Dauphine. Les dames de ce voyage-ci ne sont que quatre, Mmes de Pompadour, d'Estrades, de Bellefonds et de Sassenage. Le Roi a demandé à manger pour quatre heures; c'est une espèce de dîner-souper. La musique du Roi eut congé mardi 16 après la messe; il n'en est resté ici qu'un détachement pour jouer à la comédie mardi et aujourd'hui. Le Roi fait donner.......... par jour, de gratification extraordinaire, à ceux qui composent ce détachement.

Pendant le voyage de Fontainebleau, qui a duré depuis le 2 octobre au 19 novembre, la Reine a continué à donner les mêmes marques de bonté à Mme de Luynes, et de venir souper souvent chez moi, et d'autres jours après souper. Quand elle y a soupé, il y a toujours eu jeu après; elle y est même venue une fois jouer sans y avoir soupé, et je crois qu'elle y a fait dix-huit ou dix-neuf soupers.

Du samedi 20, *Versailles.* — Le Roi arriva hier à Choisy sur les trois heures après midi; il avoit dans son carrosse les quatre dames du voyage; il étoit sur le devant de sa voiture avec Mme de Pompadour. Il alla en arrivant voir les ouvrages que l'on fait dans la maison, où l'on ne travaille actuellement qu'à quelques logements; il fit aussi un petit tour dans le jardin. La Reine arriva sur les quatres heures à Choisy avec les mêmes dames qui avoient eu l'honneur de la suivre en allant à Fontainebleau, et de plus Mme d'Antin, la Reine ayant décidé avec bonté et justice que lorsqu'il restoit de la place dans ses carrosses elles appartiendroient toujours de droit à ses dames du palais, quoiqu'elles n'eussent pas fait le voyage

avec elle. Mme du Châtelet n'étoit pas seule dans un carrosse comme en allant; elle étoit avec les autres dames. Dès que le Roi fut averti que la Reine arrivoit, il vint au-devant d'elle et la reçut d'un air fort agréable, et la mena d'abord dans sa chambre pour voir un meuble nouveau dont la tapisserie n'est pas encore faite. C'est un satin blanc, brodé de chenille, et entouré de broderie d'or; le dessin en est riche et agréable. Il y a aussi un meuble nouveau dans le cabinet; il est de velours à parterre assorti autant qu'il a été possible au meuble de la chambre. Toutes les dames qui étoient avec la Reine, et plusieurs hommes, suivirent LL. MM., qui revinrent ensuite dans le salon. Le Roi, qui resta toujours debout, eut l'attention de proposer à la Reine de s'asseoir. Un peu avant cinq heures, l'on servit le dîner-souper dans la salle à manger ordinaire, dans laquelle on entre par une grande porte de glace qui est dans le milieu de la salle et de la galerie. Le Roi et la Reine étoient seuls au bout de la table vis-à-vis cette porte. Sur le retour, du côté de la cheminée, étoient Mme de Pompadour, Mme de Bellefonds, Mme de Sassenage et toutes les autres dames, sans aucun rang marqué. Mme de Luynes et Mme de Villars étoient les deux premières à la gauche de la Reine. M. le comte de Coigny, qui est revenu de l'armée du Rhin depuis trois jours, servoit le Roi, et le concierge de Choisy servoit la Reine. Il y avoit dans la chambre des bains une autre table, pour les hommes. Ces deux tables étoient toutes en maigre. Le dîner se passa très-bien; le Roi n'eut point l'air de le trouver long, et paroissoit d'assez bonne humeur. On resta à table jusqu'à près de sept heures. On revint ensuite dans le salon d'assemblée, qui n'est pas encore décoré; il y avoit une table de cavagnole. Le Roi fut occupé de former le jeu de la Reine, et lorsqu'il fut commencé il fit de son côté une partie de piquet avec MM. de Luxembourg et de Soubise. La Reine eut l'attention de quitter quand elle vit la partie du Roi finie, pour être à

portée de faire la conversation avec lui; elle ne marqua aucun empressement de partir, et dit même : « Je ne m'en irai d'ici que quand on me chassera. » Elle parla à Mme de Pompadour, et tout se passa de fort bonne grâce. Mme de Pompadour eut l'air fort respectueuse et point empressée. Toutes les dames qui avoient suivi la Reine et celles de Choisy étoient en robes abattues, suivant l'usage établi depuis le dernier Marly. Après le jeu, la conversation dura encore près d'une demi-heure pendant qu'on préparoit les carrosses de la Reine; elle fut sur un fort bon ton, le Roi paroissant fort à son aise. Lorsque la Reine partit, il la conduisit jusque dans son carrosse. La Reine arriva ici environ à minuit. Elle a trouvé quelque changement dans son appartement; des banquettes neuves dans son antichambre, cela est peu important; une tapisserie dans son cabinet et dans sa chambre, représentant plusieurs sujets de l'Écriture sainte; son lit d'étoffe couleur de feu, qu'on a mis à la duchesse au lieu qu'il étoit à quenouille; le plafond et toute la dorure nettoyés.

Du vendredi 26, *Versailles*. — Mesdames partirent dimanche dernier de Fontainebleau et passèrent à Choisy; elles y arrivèrent sur les deux heures, et dînèrent à quatre heures avec S. M. Après le dîner, il y eut un lansquenet : c'est le jeu que Madame aime le mieux. La Reine soupoit chez moi. Mme de Tallard envoya en arrivant M. Dusaussoy, écuyer de Mesdames, pour rendre compte à la Reine de leur arrivée.

Le mariage de M. le prince de Soubise n'est point encore déclaré, mais il est certain, et sera public dans peu de jours. Il épouse une princesse de Hesse-Rhinfelds (1), fille d'un frère aîné de feu Mme la jeune Duchesse; elle a dix-huit ans; elle n'est pas riche, mais elle est fort bien élevée. On dit qu'elle est grande, bien faite, mais la peau

(1) Anne-Victoire-Marie-Christine, née le 27 février 1728.

fort brune. Mme la princesse de Rohan (Courcillon) donne après elle 200,000 livres de son bien pour assurer une partie du douaire de Mme de Soubise.

J'ai parlé ci-dessus de la mort de Mme de Tonnerre, attachée à Mme la duchesse d'Orléans; elle a laissé, comme je l'ai marqué, deux filles : l'une Mme de Lannion et une qui n'est point mariée. Celle-ci a 16,000 livres de rente. Mme la duchesse d'Orléans vient de lui donner la place de sa mère, et a obtenu du Roi qu'elle porteroit le nom de Madame; elle doit être présentée.

Du samedi 27, *Versailles*. — Le mariage de M. de Soubise est déclaré d'aujourd'hui. Il a ce matin demandé l'agrément du Roi. On prétend que les 200,000 livres données par Mme la princesse de Rohan sont en considération de la survivance de gouvernante des enfants de France, dont on croit qu'elle est assurée.

Mme de Chabannois fut présentée hier par Mme la duchesse de Saint-Pierre, sa tante. Mme de Chabannois est fille de M. le comte de Croissy; il y a très-longtemps qu'elle est mariée. On peut être étonné qu'elle se fasse présenter actuellement; on a jugé que c'étoit à l'occasion des ballets, mais on prétend qu'elle est amie de Mme de Pompadour, et qu'elle pourroit bien avoir dessein de souper dans les cabinets. M. de Chabannois, son mari, est Saint-Pouanges, et les Saint-Pouanges sont Colbert.

Il est certain qu'il y aura un voyage de Marly dans le commencement de janvier.

On me dit hier que le Roi a fait expédier un brevet pour donner le rang de prince du sang aux enfants de Penthièvre; l'on m'a assuré que l'on avoit vu ce brevet, et que le Roi, pour éviter les représentations des princes du sang, ne vouloit qu'on en parlât qu'après l'accouchement de Mme de Penthièvre. Dans le brevet il n'est point question de la postérité, mais seulement des enfants de M. de Penthièvre.

Du mardi 30. — Il arriva il y a deux jours un courrier

d'Italie avec la nouvelle que le château d'Asti a été pris par les deux armées combinées après huit jours de tranchée ouverte. Cette place est si mauvaise que l'on trouve qu'elle a été très-bien défendue. Il y avoit une garnison de 200 hommes qui ont été faits prisonniers de guerre. Celui qui a apporté cette nouvelle est un M. de Sabran, âgé d'environ quarante-huit ou cinquante ans. Il est capitaine dans le régiment Royal-Artillerie et est employé dans l'état-major de l'armée d'Italie. Il est, à ce qu'on m'a dit, de la maison de Sabran; c'est une branche différente de celle de M. de Sabran qui a épousé Mlle de Foix, et dont le fils, tué au combat de Dettingen, avoit épousé Mlle de Coëtlogon, dont il reste un fils, qui n'est qu'un enfant. Il y avoit encore un autre Sabran, colonel de cavalerie, qui avoit un fils, qui est mort. Ce Sabran a depuis ce moment quitté le service.

Le Roi a donné depuis peu 4,000 livres de pension aux enfants de Mme de Talleyrand, qui sont réversibles de l'un à l'autre.

Je n'ai point ouï dire qu'il se fût rien passé de remarquable au ballet de samedi dernier. Le Roi y alla, comme l'hiver dernier, dans le carrosse de la Reine. Mme la Dauphine y fut en chaise à porteurs, et Mme de Modène remplit dans le carrosse de la Reine la sixième place qui restoit. Mme de Tallard n'alla point dans les carrosses de la Reine. Le spectacle et les décorations m'ont paru être approuvés. La musique est de Rameau; on a trouvé plusieurs morceaux qui ont plu; et le Roi même, à son grand couvert le soir, en parla devant Rameau comme en ayant été content. Les paroles sont de Voltaire; elles sont fort critiquées. Voltaire étoit le soir aussi au souper du Roi, et le Roi ne lui dit mot. Le sujet est le *Temple de la gloire*, où les conquérants ne sont point admis par le seul titre de leurs victoires; Belus, Bacchus en sont exclus, et Trajan y est reçu comme joignant les plus grandes vertus aux plus grands exploits.

DÉCEMBRE.

Régiments et compagnies de gendarmerie donnés. — Retraite du contrôleur général Orry, remplacé par M. de Machault. — Éloge de M. Orry. — Mariage de milord Tyrconnel. — Nouvelles du roi de Prusse et du prince Édouard. — Arrivée du prince de Conty. — Entrée du roi de Prusse à Leipsick. — Retraite de M. du Theil, remplacé par l'abbé de la Ville. — Installation de M. de Machault. — Présentation de Mlle de Tonnerre. — Sermon de l'abbé Ardouin. — La comtesse de Noailles reçue grande-croix de l'ordre de Malte. — Mort de Mademoiselle, fille du duc de Chartres. — Audience de l'envoyé de Gênes. — Entrevue de la Reine et du duc d'York. — Mort de M. Bernard de Rieux. — Bruits d'envoi de troupes en Angleterre. — Retour de M. de Sade. — Mort de M. de Maillé. — Retraite de M. Orry de Fulvy, remplacé par M. Rouillé. — Conduite de la Dauphine avec Mme de Luynes. — Caractère du Dauphin et de la Dauphine. — Cérémonial du service de la Reine, du Roi, du Dauphin et de Mesdames. — Anecdote sur Fénelon et l'abbé de Tavannes. — Le Roi et Mme de Pompadour à la Meutte. — *Jupiter, vainqueur des Titans*, et *Zélindor, roi des Sylphes*, ballets. — Mouvement de troupes en Flandre. — La direction générale des bâtiments est donnée à M. de Tournehem, la survivance à M. de Vandières, et l'inspection générale à M. Gabriel. — Présentation de Mme de Marignane. — Préparatifs de l'expédition d'Angleterre. — Bataille de Kesseldorf. — Retour de MM. de Chavigny et de l'Hôpital. — Présentation du nouvel ambassadeur de Venise. — Débarquement de milord Drummond en Écosse. — Mort de Mme Poisson. — Entrée du roi de Prusse à Dresde. — Départ du duc d'York. — Automates dans le goût de ceux de Vaucanson. — Reprise de l'opéra d'*Armide*.

Du jeudi 1er, *Versailles*. — Les régiments sont déclarés d'aujourd'hui. Comme il y avoit cent cinquante personnes qui en demandoient, il se trouve grand nombre de mécontents. La Reine avoit bien voulu s'intéresser à M. de Brienne par rapport à Mme de Luynes, dont il est petit-neveu; elle en demandoit un aussi pour M. de Béthune, dont le père est mort grand chambellan du roi de Pologne (Stanislas); ni l'un ni l'autre n'ont rien eu.

On sait d'hier la destination de deux compagnies de gendarmerie; c'est celle des gendarmes de la Reine et la compagnie Écossoise; la première commandée par le baron de Montmorency et l'autre par M. de Mailly d'Haucourt, qui tous deux ont été faits maréchaux de camp. Celle de la Reine est d'un revenu plus considérable que

l'autre à cause des 4,000 livres que donne la Reine sur sa cassette. Elle donne outre cela les entrées de la chambre chez la Reine. Les Écossois donnoient autrefois le commandement de la gendarmerie, mais cet avantage ne subsiste plus depuis que M. de Rubempré, qui commandoit cette compagnie, a perdu son procès contre M. du Châtelet, major de la gendarmerie. M. de Montmorency et M. de Mailly ont chacun un fils. Celui de M. de Montmorency a quatorze ans (1), et celui de M. de Mailly n'en a que six (2). Le Roi les traite également tous deux. Les deux compagnies passeront aux deux enfants, mais ils ne les commanderont qu'à l'âge de dix-huit ans ; il faudra qu'à seize ans on leur achète un guidon de gendarmerie. Ces messieurs gardent leur compagnie jusqu'à ce que leurs enfants aient dix-huit ans. Le Roi leur donne actuellement un brevet de retenue de 200,000 livres, et lorsque la compagnie passera aux enfants, le brevet sera réduit à 50,000 livres. Ce traitement est regardé avec raison comme très-avantageux. La grande naissance de MM. de Montmorency et de Mailly doit y avoir infiniment contribué, et d'ailleurs M. d'Argenson n'aura pas été fâché de faire plaisir au beau-père de son fils.

On attendoit ce matin le remercîment du contrôleur général ; on le disoit fait et accepté ; mais il a entré au conseil d'État à l'ordinaire et est revenu dîner chez lui, où il a paru de bonne humeur. On disoit qu'il écrivit au Roi il y a deux jours sans en avoir eu de réponse ; d'autres disoient qu'il avoit été parler au Roi à une heure après minuit. Quoi qu'il en soit, ses parents et amis croient que cet état d'incertitude ne durera pas longtemps et qu'il finira par se retirer.

---

(1) Il est veuf ; il avoit épousé Mlle Deville de la machine de Marly. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) C'est de son premier mariage avec Mlle de Torcy. (*Note du duc de Luynes.*)

Du lundi 6, *Versailles.* — Ce n'est que d'avant-hier que l'on sait positivement que M. le contrôleur général se retire. Avant-hier, pendant son dîner, il reçut une lettre du Roi; cette lettre ne contenoit point un ordre, mais une permission de se retirer s'il le vouloit; elle étoit d'ailleurs remplie de marques d'estime et de bonté. M. Orry n'est parti pour Paris que ce matin; il vit hier le Roi en particulier, et y fut un demi-quart d'heure ou environ. Le Roi, à ce que j'ai ouï dire, le traita tout au mieux; il lui renouvela les assurances qu'il lui avoit données dans sa lettre d'avant-hier, qu'il étoit content de ses services; il lui dit qu'il comprenoit bien que son dessein étoit d'aller dans sa terre de la Chapelle, que par cette raison il vouloit bien le dispenser de se trouver ici au premier jour de l'an, mais à condition qu'il ne manqueroit pas d'y être à la Chandeleur (1). M. Orry, avant que de savoir le nom de son successeur, dit que quel qu'il fût, s'il pouvoit lui être utile par ses lumières ou ses conseils, il travailleroit avec lui autant qu'il le désireroit. Il a répété ce même discours depuis qu'il a su que le choix du Roi étoit tombé sur M. Machault d'Arnouville, intendant à Valenciennes; ajoutant que c'étoit un honnête homme, qui avoit beaucoup d'esprit et de mérite. On ne peut pas montrer plus de courage, plus de fermeté et plus de tranquillité d'âme que M. Orry en marque dans cette occasion-ci. Il a dit qu'étant conseiller d'État, il ne pouvoit s'absenter sans permission de M. le chancelier, et qu'il alloit la lui demander. Il compte venir ici au conseil des parties de temps en temps. On lui a demandé où il logeroit; il a répondu que ce seroit au cabaret, et qu'il s'y trouveroit très-bien. Le Roi lui conserve la pension de ministre de 20,000 livres. Il n'avoit point de bien quand il est entré dans sa place il

---

(1) M. Orry est grand trésorier de l'ordre du Saint-Esprit. C'est une des quatre grandes charges de cet ordre. (*Note du duc de Luynes.*)

y a seize ans, ou au moins très-peu. Il contoit lui-même que les revenus qu'il touchoit du Roi montoient par an à 200,000 livres en tout, y compris les 50,000 livres que les fermiers généraux donnent tous les ans au contrôleur général au lieu de 100,000 écus qu'ils avoient coutume de donner tous les six ans au renouvellement des fermes.

Cet arrangement fut fait il y a quelques années, afin qu'un contrôleur général sortant de place ou mourant immédiatement après le renouvellement, son successeur ne fût pas cinq ou six ans sans rien toucher. M. Orry faisoit une fort grande dépense, principalement pour sa table, qui étoit très-bonne et très-forte. Ses amis disent qu'il lui restera 50,000 livres de rente y compris la pension; d'autres croient que cela ira à 60 ou 70,000.

Une des principales causes de ce changement vient, à ce que l'on prétend, des difficultés qu'a faites M. Orry de passer et signer des marchés et entreprises faites par MM. Paris pour la fourniture et subsistances des armées du Roi. M. Orry est d'un caractère droit, aimant la vérité, mais la disant souvent un peu durement; il convient lui-même de ce défaut. Les marchés lui ayant paru excessifs, il s'exprima, à ce que l'on prétend, en termes peu obligeants pour MM. Paris. Ceux-ci, piqués au vif, ont fait usage du crédit de Mme de Pompadour, qui est leur amie. On peut croire que rien n'a été oublié. On l'accuse aussi d'avoir trop dit que l'état des finances du Roi ne lui permettroit pas longtemps de continuer la guerre. Ce qui paroît certain, c'est que le Roi, rempli d'estime et d'amitié pour M. Orry, a été longtemps à se déterminer. Le choix de M. de Machault n'est public que d'avant-hier.

La place de directeur général des bâtiments n'est point encore donnée.

Milord Tyrconnel épouse ces jours-ci Mlle de Lys, à qui l'on donne actuellement 12,000 livres de rente. Les nouveaux mariés seront nourris tant qu'ils voudront chez les père et mère de la fille, lesquels ont environ

40,000 livres de rente. Milord Tyrconnel est Irlandois et maréchal de camp au service de France.

Avant-hier dimanche, on croyoit qu'il n'y auroit point de sermon, et qu'il seroit remis au jour de la fête, qui est demain ; le Roi même n'en savoit rien le matin. Cependant il y eut un sermon, qui fut même trouvé fort beau ; il y en aura encore un demain.

Aujourd'hui étoit un jour de comédie. La Reine, qui a fait ses dévotions, avoit dit qu'elle n'iroit point, et n'y auroit point même été quand on auroit joué la comédie; mais Mme la Dauphine devoit y aller. On étoit dans l'incertitude encore à deux heures après-midi si les comédiens viendroient ou non : ils ne sont point venus.

On eut nouvelle hier d'un avantage remporté par le roi de Prusse avec assez de facilité sur les troupes Saxonnes dans la Lusace; elles ont perdu quelque artillerie, des drapeaux et étendards, et on leur a fait 800 prisonniers. Le roi de Prusse fait marcher un détachement de ses troupes vers Dresde.

Les affaires du prince Édouard en Écosse sont dans une situation favorable, et on lui donne même 30,000 hommes; mais les nouvelles les plus vraies sont qu'il a abandonné Édimbourg et qu'il est entré en Angleterre avec 10,000 hommes seulement.

Du vendredi 10, *Versailles.* — Il y a cinq ou six jours que l'évêque de Bruges est ici avec deux ou trois ecclésiastiques de son diocèse; il harangua le Roi il y a trois jours; il paroît que l'on a été assez content de sa harangue.

M. le prince de Conty arriva ici hier matin ; il me paroît qu'il a été bien reçu.

Il arriva hier des nouvelles du roi de Prusse par M. de Vaulgrenant. Elles n'auroient pas dû venir par cette voie, puisque M. de Vaulgrenant est à Dresde; mais c'est parce que le roi de Prusse étant entré dans la Saxe a pénétré jusqu'à Leipsick, où il a exigé de grosses contributions,

et que le roi de Pologne craignant d'être enlevé à Dresde, qui n'est point une place, a été obligé d'en sortir et de se réfugier à Prague ; on dit qu'il demande la paix, et qu'un corps de troupes prussiennes a marché pour investir Dresde. M. de Vaulgrenant est resté dans cette dernière ville, et l'on a mis dans sa maison comme dans un asile tous les effets qu'on a pu y transporter, même les diamants du roi de Pologne. Le roi de Prusse a fait emmener à Berlin les principaux ouvriers de la manufacture de porcelaine.

J'appris hier que M. du Theil, l'un des principaux commis des affaires étrangères, se retire ; sa place est donnée à l'abbé de la Ville, qui est revenu de Hollande depuis quelques jours. L'abbé de la Ville a été précepteur des enfants de M. le marquis de Fénelon et depuis employé par ce ministre dans les négociations de Hollande. Il a toujours resté chargé des affaires du Roi à la Haye depuis le départ de M. le marquis de Fénelon.

Du lundi 13, *Versailles.* — M. de Machault, contrôleur général, vint ici avant-hier avec son père, et fit sa révérence au Roi. On avoit dit qu'il avoit refusé ; cependant beaucoup de gens en doutoient, mais on m'a fort assuré que le fait est vrai. Il avoit reçu une première lettre du Roi remplie de marques de bonté et d'estime par laquelle il apprit que le Roi l'avoit fait contrôleur général ; il n'en avoit pas eu jusqu'alors le moindre soupçon ; il savoit ce que l'on disoit par rapport à M. Orry, parce que c'étoit pour ainsi dire une nouvelle publique, mais il ignoroit que cet événement fût aussi près d'arriver. Il prit le parti de refuser ; mais le Roi lui récrivit une seconde lettre, laquelle étoit de sa main, assez courte et si pressante qu'il a cru ne pouvoir se dispenser d'obéir. Il travailla hier avec le Roi ; mais seulement sur des arrangements faits par M. Orry et pour des signatures..

M. Orry, le jour de son départ d'ici, avoit encore signé pour 18 millions d'ordonnances qui étoient pressées et

nécessaires pour le courant; M. de Maurepas lui en avoit porté l'ordre de la part du Roi. J'ai déjà marqué toutes les offres qu'avoit faites M. Orry d'aider de ses conseils son successeur; j'en appris hier une nouvelle circonstance; il a dit à M. de Machault (et c'est par M. de Machault qu'on le sait) que s'il avoit besoin de quelque éclaircissement il n'avoit qu'à lui écrire à la Chapelle, qu'il auroit la réponse sur-le-champ; et que si par hasard il se trouvoit quelque circonstance où une explication verbale fût nécessaire, sur sa lettre il partiroit sur-le-champ de la Chapelle et iroit le trouver partout où il voudroit. Il paroît que le public rend infiniment justice à M. Orry. Il est encore actuellement à sa maison de Bercy; tout le monde a été le voir.

Mlle de Tonnerre, que l'on nomme Madame, comme je l'ai dit, fut présentée hier par Mme la duchesse de Lorges. Elle est bien faite, a un beau teint et un visage agréable; le défaut qu'on y trouve c'est qu'elle a le nez un peu pointu.

Le Roi n'alla point hier au sermon. Suivant l'usage, le prédicateur auroit dû faire un compliment à la Reine, mais il ne fut pas averti assez tôt. Le sermon fut trouvé singulier et peut-être avec raison (1). Le prédicateur vouloit faire voir la différence qu'il y a entre la grande et la bonne réputation. Pour cela, dans son premier point, il entra dans le détail des différents devoirs, et expliquant ceux des militaires et des courtisans, il cita le panache blanc de Henri IV, le grand prince de Condé, le maréchal de......, et enfin M. de Montausier, pour prouver la bonne foi qui doit régner parmi les courtisans. Heureusement dans le second point il parla de la religion; sans quoi on auroit pu l'accuser d'avoir fait un discours académique plutôt qu'un sermon.

(1) Ce sermon était de l'abbé Ardouin, chanoine de l'église métropolitaine de Sens.

Du mercredi 15. — Mme la comtesse de Noailles fut reçue, avant-hier 13, grande-croix de l'ordre de Malte. Cette cérémonie se fit au Temple; c'est le bailli de Froulay, ambassadeur de l'Ordre, qui a eu la procuration du grand maître. Cette réception se fit avec la plus grande cérémonie. Mme la comtesse de Noailles, accompagnée de plusieurs personnes de sa famille, se rendit d'abord chez M. le bailli de Froulay, qui demeure au bout du Pont-Royal; elle monta dans le carrosse du bailli, et alla au Temple tête à tête avec lui; c'est, à ce qu'on dit, l'usage en pareil cas. La cérémonie se fit dans l'église du Temple, qui est fort petite, et commença par une messe basse. Le bailli de Froulay était sur un trône en habit de cérémonie; trois ou quatre commandeurs, entre lesquels étoit le grand prieur, étoient dans les places d'en haut après le bailly de Froulay. Tous les simples chevaliers étoient en bas, en assez grand nombre. Il pouvoit y en avoir quatre-vingts ou quatre-vingt-dix. Immédiatement après la messe, Mme la comtesse de Noailles, un cierge à la main, vint se mettre à genoux aux pieds du bailli de Froulay, qui lui fit un petit compliment, auquel elle répondit (1), et ensuite lui remit la plaque de grande croix, que ses femmes attachèrent dans le moment sur le devant de son corps de robe. L'usage de l'Ordre est de porter cette plaque sur la poitrine. Elle étoit vêtue en grand habit de velours noir, avec des diamants. Après la cérémonie, elle alla dans la maison du grand prieur dans le Temple, où elle salua et baisa les commandeurs seulement; après quoi elle retourna dans le carrosse du bailli, tête à tête, comme elle étoit venue; il la mena chez lui, et lui donna un grand dîner. Ils étoient dix-huit personnes à table,

(1) Elle devoit en effet y répondre; elle avoit appris sa réponse et l'avoit répétée au bailli dans le carrosse; mais elle fut si embarrassée au moment de la cérémonie que la mémoire lui manqua, et elle fut obligée de prendre son papier. (*Note du duc de Luynes.*)

M. le maréchal de Noailles, M. et Mme d'Ayen, M. et Mme la comtesse de Noailles, Mme de la Vallière la mère, Mme d'Arpajon, M. le cardinal Tencin comme protecteur de l'Ordre, les commandeurs de l'Ordre et plusieurs autres personnes; il y avoit aussi une petite table. Il n'y a que cinq dames en Europe, en comptant Mme la comtesse de Noailles, qui soient reçues dans l'ordre de Malte : à Naples, Mme la duchesse de la Rochelle, qui est de la maison de Caraffe; en Allemagne, Mme la duchesse de Wurtemberg et Mme la princesse de la Tour-Taxis, celle-ci parce qu'elle a promis de fonder une commanderie, ce qu'elle n'a pourtant pas exécuté encore jusqu'à présent; en Sicile, la princesse de Sainte-Croix, à qui appartient la seigneurie du mont Gibel; mais elle n'est pas grande croix.

Hier M. le duc de Chartres vint ici rendre compte au Roi de la mort de sa fille Mademoiselle; elle avoit presque toujours été malade depuis qu'elle est au monde. Mme la duchesse de Chartres vint en même temps voir Mme la princesse de Conty. Par cette mort Mlle de Charolois reprend le nom de Mademoiselle. Il est certain qu'on ne prendra pas le deuil puisqu'on ne l'a pas porté de Madame troisième, ni de M. le duc d'Anjou, le Roi ne voulant point qu'on porte le deuil de ses enfants avant sept ans.

Hier M. Doria, envoyé de Gênes, prit son audience de congé : ce fut audience publique; la Reine le reçut dans le grand cabinet avant sa chambre. Il y eut une petite difficulté chez le Roi : les gens du garde-meuble voulurent découvrir les siéges pour cette audience; M. de Richelieu leur défendit de le faire. Le Roi arriva, et ordonna qu'on découvrît, trouvant même mauvais que M. de Richelieu en ait empêché.

Hier la Reine vit en particulier dans ses cabinets M. le comte d'Albany, à cinq heures du soir; c'est le nom que porte pendant l'incognito le prince Henri Stuart, second fils du prétendant. Il étoit venu de Bagneux ici avec M. O'Brien, ministre du roi son père en cette cour depuis

plusieurs années. La Reine avoit paru désirer le voir, ne l'ayant point vu à Fontainebleau, où il ne vit que le Roi et M. le Dauphin, comme je l'ai marqué. Mme la princesse de Conty, qui le connoît beaucoup, l'avoit fait avertir, et vint avec lui chez la Reine. La Reine avoit fait entrer dans ses cabinets pour le moment Mme de Luynes et M. de la Mothe; elle salua et baisa le comte d'Albany, à qui le Roi avoit fait ce même traitement à Fontainebleau. Elle avoit fait avertir Mme la Dauphine, qui se rendit chez la Reine; elle le salua et baisa de même. La visite se passa debout et ne fut pas longue. La raison du baiser, malgré l'incognito, est parce que l'incognito ne subsiste plus dès qu'on est en particulier. Lorsque M. le comte d'Albany a été chez M. d'Argenson l'aîné, il y est entré sur le pied de l'incognito; ce ministre lui rendit tous les respects dus à son rang.

Avant-hier, on apprit la mort de M. Bernard de Rieux. Il est mort de la petite-vérole. Sa femme est Mlle de Boulainvilliers. Il ne laisse qu'un fils, qui est au collége. Il étoit fils du fameux Samuel Bernard, connu par les biens immenses qu'il avoit acquis par le commerce et dont il avoit fait usage en plusieurs occasions pour le bien de l'État. M. de Rieux, dont le frère est surintendant de la maison de la Reine, avait eu de la succession de son père, les uns disent 8 millions, les autres 12. Il a dépensé prodigieusement; heureusement pour son fils, il y a 80,000 livres de rente substituées; je crois qu'il y a encore d'autres biens qui lui reviendront.

J'ai parlé ci-dessus de la retraite de M. du Theil; il étoit dans le bureau des affaires étrangères depuis 1697. M. le marquis d'Argenson a cru avoir sujet de n'en être pas content, et a demandé au Roi que l'abbé de la Ville fût mis à sa place. Elle valoit à M. du Theil 10,000 livres de rente; on lui donne en se retirant 2,000 livres de pension et la garde du dépôt des affaires étrangères qu'avoit l'abbé de la Ville, qui vaut 6,000 livres. M. du

Theil, outre cela, reste avec une charge de surintendant du cabinet du Roi et une de secrétaire de M. le Dauphin. Il jouit bien d'environ 30,000 livres de rente. Le Sr Le Dran, autre principal commis des affaires étrangères et fort ami de M. du Theil, vouloit aussi se retirer à la même occasion; mais M. d'Argenson l'a engagé à continuer encore.

On parle beaucoup depuis avant-hier de l'embarquement des troupes destinées pour passer en Angleterre ou en Écosse; M. le duc de Richelieu doit les commander; milord Clare est aussi nommé; MM. de Fitz-James les deux frères, et plusieurs autres dont il seroit assez inutile de rapporter les noms actuellement. Le fils de Mme de Montauban doit y passer avec le régiment qu'il vient d'avoir. Le peu de soin que l'on a de tenir secrète une entreprise qui sembleroit devoir l'être, pourroit donner lieu de douter au moins d'une prompte exécution, d'autant plus que l'on sait que lorsque le prince d'Orange passa en Angleterre, en 1688, il n'y avoit que trois personnes dans la république de Hollande qui fussent instruites de son entreprise.

On ne sait point encore précisément à qui la place de directeur général des bâtiments est donnée. Le Roi dit hier en badinant à M. le comte de Noailles qu'elle étoit donnée, et dit à M. le comte de Noailles : « Si on vous le demande, dites que vous n'en savez rien. » Il a ajouté depuis que ce n'étoit ni à un ministre, ni à un secrétaire d'État, ni à un homme de l'art.

Du samedi 18, *Versailles.* — Il y a déjà sept ou huit jours que M. de Sade est revenu ici; il avoit été envoyé à Cologne et pris en chemin, à peu près dans le même temps que MM. de Belle-Isle. Il fut conduit à Anvers, où il a toujours resté. Le Roi l'ayant fait redemander, il a eu permission de revenir sur sa parole.

M. de Maillé, père de Mme de Sade, mourut dans ses terres il y a dix ou douze jours.

M. de Fulvy, frère de père de M. Orry, ayant de-

mandé au Roi la permission de remettre la direction de la compagnie des Indes, dont il étoit chargé, M. de Machault, nouveau contrôleur général, en rendit compte au Roi, et demanda à S. M. sur qui elle vouloit jeter les yeux pour remplir cette place. Le Roi lui dit de lui nommer celui qu'il croiroit le plus convenable; M. le contrôleur général proposa M. Rouillé (1), qui est depuis longtemps intendant du commerce. Cette proposition fut acceptée. M. Rouillé est parent ou allié de M. de Machault; c'est à lui qu'appartient la terre de Jouy, près de Versailles.

Le jour que M. le comte d'Albany, que l'on nomme aussi le duc d'York, vint ici voir la Reine, Mme de Luynes, à qui la Reine avoit dit de faire avertir Mme la Dauphine pour cinq heures, crut marquer encore plus de respect et d'attention à Mme la Dauphine en y allant elle-même, d'autant plus qu'elle comptoit la prévenir sur ce que c'étoit que M. le comte d'Albany. Elle y alla donc à deux heures, après avoir servi le dîner de la Reine. Mme la Dauphine étoit dans ses cabinets. Mme de Luynes ne trouva qu'un [huissier]; elle le pria de dire à Mme la Dauphine qu'elle étoit là et qu'elle voudroit bien avoir l'honneur de lui dire un mot; elle attendit pendant quelque moment; enfin Mme la Dauphine lui fit dire qu'elle ne pouvoit pas la voir. Mme de Luynes fut étonnée d'une pareille réponse, et se contenta de charger l'huissier de dire à Mme la Dauphine que la Reine lui demandoit d'être à cinq heures chez elle avec Mme de Lauraguais seulement (Mme de Brancas n'y étoit pas). Effectivement, Mme la Dauphine arriva à cinq heures chez la Reine sans savoir de quoi il s'agissoit; Mme de Lauraguais en ayant parlé à Mme de Luynes, Mme de Luynes lui répondit que ce n'étoit pas sa faute, et lui conta ce que je viens de marquer. Mme de Lauraguais lui demanda si elle pouvoit

---

(1) Antoine Louis Rouillé, comte de Jouy, depuis ministre de la marine et des affaires étrangères.

en parler à Mme la Dauphine ; elle lui en parla en effet, et elle revint le soir même dire à Mme de Luynes combien elle étoit fâchée de ce qui s'étoit passé. Le lendemain, Mme de Luynes étant allée à la suite de la Reine chez Mme la Dauphine, qui avoit été saignée ce jour-là, s'approcha de son lit quand la Reine s'en alla, et lui fit son remercîment des assurances de bonté que Mme de Lauraguais lui avoit données de sa part. Mme la Dauphine dit à Mme de Luynes combien elle étoit fâchée de ce qui s'étoit passé, lui fit beaucoup d'excuses, ajoutant même qu'elle lui en demandoit pardon. Mme de Luynes n'avoit point voulu rendre compte à la Reine de ce détail, sentant bien que S. M. désapprouveroit Mme la Dauphine et lui en parleroit; Mme la Dauphine a paru sensible à cette attention.

Hier la Reine alla un peu après six heures chez Mme la Dauphine, qui étoit sur une chaise longue au pied de son lit et jouoit à quadrille. La Reine demanda une table de cavagnole ; Mme de Luynes et Mme de Brancas y étoient, mais elle s'adressa à Mme de Brancas parce que c'est elle qui commande dans la chambre de Mme la Dauphine. Les tableaux furent présentés à la Reine, à Mesdames et ensuite à tout le monde par un garçon de la chambre de Mme la Dauphine, comme cela se pratique chez la Reine. On rangea Mme la Dauphine et sa table de quadrille dans la ruelle du lit. Le Roi vint la voir pendant ce temps, et y resta environ un quart d'heure. M. le Dauphin jouoit à quadrille dans l'autre ruelle. Il ne fit cette partie que parce que la Reine la lui proposa, car il n'aime point le jeu ; il n'aime pas davantage les spectacles, le bal, ni la chasse à courre, fort peu la chasse à tirer, et encore moins le grand monde. Il aime fort jusqu'à présent à être avec fort petite compagnie ; il dit même trop qu'il aime à végéter, expression dont il ne sent pas assez les conséquences.

A l'égard de Mme la Dauphine, sa timidité est toujours au même point, même avec le Roi, qui désireroit fort la

voir diminuer. L'infant Don Philippe écrivit il y a quelque temps à M. l'évêque de Mirepoix pour lui recommander le fils où le neveu de M. le comte de Rohan, son grand écuyer; ce jeune homme est dans un séminaire à Paris, et l'infant désiroit un bénéfice pour lui; il en écrivit aussi à Mme la Dauphine, qui le recommanda à M. de Mirepoix et lui dit que ce n'étoit qu'en cas qu'on lui en rendît bon témoignage. M. de Mirepoix s'en informa et apprit que c'étoit un bon sujet; il en rendit compte au Roi, n'oubliant pas de lui parler de l'intérêt que Mme la Dauphine y prenoit. Le Roi ayant donné un prieuré à ce jeune homme, M. de Mirepoix en rendit compte à Mme la Dauphine et lui conseilla de remercier le Roi, ce qui lui étoit facile dès le jour même puisqu'elle alloit souper au grand couvert; quelques instances et quelques représentations qu'il fît, Mme la Dauphine ne put jamais s'y résoudre; elle dit toujours que l'infant son frère écriroit au Roi pour lui faire ses remercîments.

Depuis que Mme la Dauphine garde sa chambre, et même auparavant, on a remarqué avec raison que toutes les dames qui viennent lui faire leur cour, quoique non titrées, s'assoient. Il est vrai que ce n'est pas pendant son dîner, mais pendant qu'elle est dans son lit ou qu'elle joue à quadrille dans sa chambre. Cependant une partie de quadrille ne peut être regardée comme une heure de jeu; et lorsque la Reine jouoit à quadrille dans sa chambre, elle disoit, ou bien sa dame d'honneur, aux dames non titrées de jouer à quelque jeu afin qu'elles puissent être assises. Cependant ces dames ne s'assoient que quand Mme la Dauphine le leur dit ou quand Mme de Brancas leur fait apporter des plians; mais l'un et l'autre est singulier quand ce n'est point un jeu public, comme le lansquenet et le cavagnole.

Du mardi 21. — Les difficultés dont il a été parlé ci-devant par rapport au service de la Reine chez M. le Dauphin subsistent encore. Les grands et petits officiers

de la chambre du Roi prétendent avoir droit de servir la Reine chez M. le Dauphin parce qu'ils ont ce droit chez le Roi. Il n'est pas douteux que chez le Roi le grand chambellan, le premier gentilhomme de la chambre, le grand maître ou maître de la garde-robe, le premier valet de chambre ou valet de quartier, doivent prendre la robe de la Reine en entrant et en sortant de l'appartement du Roi. Ils portent même cette robe jusqu'à ce que la Reine soit rentrée chez elle, parce que l'œil-de-bœuf fait partie de cet appartement intérieur; par la même raison, si la Reine demandoit à boire ou à manger chez le Roi, ce seroit eux qui lui présenteroient le service, mais c'est parce que le rang est au moins égal entre le Roi et la Reine, et même on peut dire celui du Roi supérieur. Mais cette supériorité de rang appartient à la Reine quand elle est chez M. le Dauphin et chez Mme la Dauphine; ainsi de même que celui ou celle qui commande chez M. le Dauphin ou chez Mme la Dauphine doit recevoir et doit faire exécuter les ordres de la Reine pour ce qui regarde l'intérieur de la chambre, comme mettre ou ôter une table, fermer une fenêtre, tirer un rideau, etc., même faire apporter à boire ou à manger à la Reine si elle en demandoit, de même aussi l'honorifique de ce qui regarde le service de la Reine, comme porter sa robe, lui présenter le service si elle boit ou mange, etc., demeure de droit chez M. le Dauphin et chez Mme la Dauphine à ceux et à celles à qui il appartient sans difficulté lorsque la Reine est chez elle. C'est ainsi que la Reine le prétend, et il y a lieu de croire qu'elle a raison.

Il y a plus, quand le Roi par hasard soupe au petit couvert dans la chambre de la Reine, ce qui n'est pas arrivé depuis longtemps, c'est le chevalier d'honneur de la Reine qui doit prendre le chapeau du Roi et se mettre derrière son fauteuil, et non pas le premier gentilhomme de la chambre; de même que c'est un aumônier de la Reine qui dit le *Benedicite* et les *Grâces*, et la dame

d'honneur qui sert le Roi et la Reine. Cette question du chapeau et du fauteuil, qui ne devroit pas, à ce qu'il semble, en faire une, fut cependant agitée du temps de M. le cardinal de Fleury et décidée contre M. de Nangis pour le chapeau seulement. La Reine, qui aimoit beaucoup M. de Nangis, m'a fait l'honneur de me dire que c'étoit par haine personnelle du Cardinal contre Nangis que cette décision avoit été faite, et que Nangis n'avoit pas voulu jouir du droit qu'on lui avoit laissé, prétendant que le tout lui étoit dû. Il sembleroit que pareilles questions ne devroient être agitées tout au plus qu'une fois, et qu'une décision donnée sur le vu des raisons de part et d'autre mettroit fin à toutes difficultés.

M. et Mme la duchesse de Chartres vinrent il y a trois ou quatre jours ici remercier le Roi, la Reine, Mme la Dauphine, qui avoient envoyé leur faire compliment sur la mort de Mademoiselle; ils n'allèrent point chez M. le Dauphin (1) ni chez Mesdames (2) parce qu'ils n'avoient point reçu de compliments de leur part. Ces compliments n'ont point été faits parce qu'il y a une difficulté. Il ne paroît pas qu'il doive y avoir difficulté du côté de Mesdames, puisque leur état n'est pas changé; elles ont coutume d'envoyer un des deux écuyers qui leur sont attachés; apparemment qu'elles n'ont point envoyé parce qu'il n'y avoit point eu de compliments de la part de M. le Dauphin; mais la difficulté est pour M. le Dauphin. La mort de Mademoiselle est le premier compliment qui se soit trouvé à faire à un prince du sang absent, depuis que l'éducation est finie. Pendant l'éducation on envoyoit l'écuyer du Roi qui étoit de service auprès de lui; mais présentement M. le Dauphin est servi par les grands of-

---

(1) Pour M. le Dauphin, il n'y a pas encore envoyé. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Ce fait n'est pas vrai. M. du Saussoy, écuyer de Madame, a été faire compliment à M. et à Mme de Chartres. (*Note du duc de Luynes.*)

ficiers de la maison du Roi. La question est donc de savoir si ce compliment doit être fait de la part de M. le Dauphin par un maître de la garde-robe, comme cela se pratique chez le Roi. Chez la Reine et chez Mme la Dauphine, ce sont les premiers maîtres d'hôtel pour les princes et princesses du sang; les premiers écuyers pour les petits-fils et petites-filles de France (nous n'avons actuellement que Mme la duchesse d'Orléans), et le chevalier d'honneur pour les têtes couronnées. (Il n'y en a plus actuellement en France. Nous avons eu l'exemple de la reine d'Espagne-Orléans.)

J'ai marqué dans le temps que M. l'abbé de Salignac (Fénelon) a eu une place d'aumônier de la Reine; il est même actuellement de quartier. Ce choix a été fait par M. l'archevêque de Rouen, grand aumônier de la Reine. Je ne savois point qu'il y eût été déterminé par aucune raison particulière; je ne l'ai appris que depuis peu de jours. M. l'archevêque de Cambray (Fénelon), fort peu de temps avant sa mort (il mourut en 1715), avoit formé la résolution de demander un coadjuteur au Roi; il vouloit trouver un sujet le plus digne qu'il seroit possible, tant par sa naissance que par la régularité de ses mœurs et de sa doctrine. Il fit part de son projet à des Jésuites en qui il avoit confiance. Ils lui parlèrent de M. l'abbé de Tavannes, dont la naissance étoit connue et qui étoit alors au séminaire, je crois, de Saint-Nicolas du Chardonnet; ils lui dirent que c'étoit un sujet qui donnoit les plus grandes espérances. M. de Cambray fit grande attention au discours; mais il voulut s'assurer de la vérité d'une manière encore plus positive. Il chargea donc des gens dont il étoit sûr de suivre la conduite de M. de Tavannes, d'assister aux thèses qu'il soutenoit, et de lui rendre compte non-seulement de son progrès dans ses études, mais même de tout ce qu'il faisoit dans la journée et des compagnies qu'il voyoit. Cet ordre fut exécuté avec exactitude, et les témoignages furent si avantageux que

M. de Cambray, lorsqu'il mourut, étoit déterminé à demander M. l'abbé de Tavannes pour son coadjuteur. M. l'abbé de Tavannes, en sortant du séminaire, songea à travailler dans quelque diocèse. M. l'archevêque de Rouen (Bezons) l'engagea à être son grand vicaire, mais il mourut presque dans le même temps. M. l'abbé d'Estrées, qui avoit été nommé à l'archevêché de Cambray, après la mort de M. de Fénelon, vint trouver M. l'abbé de Tavannes au séminaire; il lui proposa une place de grand vicaire, et lui fit même entendre que ses vues sur lui s'étendoient encore plus loin. M. de Tavannes, libre par la mort de M. de Bezons, accepta la proposition et en alla rendre compte aussitôt à M. le cardinal de Bissy avec lequel il étoit dans une grande liaison. M. le cardinal de Bissy, qui avoit été instruit par les Jésuites de tout ce qui s'étoit passé du temps de M. de Fénelon, archevêque de Cambray, en dit tout le détail à M. l'abbé de Tavannes, qui l'avoit ignoré jusqu'alors, ajoutant qu'il paroissoit une conduite particulière de la Providence sur lui par rapport à l'archevêché de Cambray. M. l'abbé de Tavannes, étant devenu évêque de Châlons, ensuite archevêque de Rouen et premier aumônier de la Reine, n'avoit eu aucune occasion de marquer sa reconnoissance à la famille de MM. de Fénelon. Dès qu'il eut la place de grand aumônier, il profita de la première occasion, et s'étant informé s'il y avoit quelque abbé de Fénelon dont on rendît des témoignages avantageux, il nomma celui-ci, dont la vertu et la piété paroissent très-dignes de cette place.

Du mercredi 22, Versailles. — Le Roi partit avant-hier pour aller à la Meutte, d'où il est revenu cette après-midi. Les dames de ce voyage étoient Mmes d'Antin, de Pompadour, d'Estrades et du Roure.

Samedi dernier on donna pour la seconde fois le ballet intitulé : *Jupiter vainqueur des Titans*, dont les paroles sont de M. de Bonneval, intendant des Menus, et la musique de M. de Blamont et de Bury, son gendre. Il fut

mieux exécuté que la première fois; mais les amateurs de la musique italienne et de celle de Rameau sont toujours prévenus contre celle de M. de Blamont, qui en effet n'est pas aussi travaillée que celle de Rameau; à l'égard des paroles, on ne peut pas douter qu'elles n'aient été critiquées par les partisans de Voltaire.

Aujourd'hui il y a eu un autre ballet, composé en partie des intermèdes de celui de *la Princesse de Navarre*, après lesquels on a joué *Zélindor, roi des Sylphes*, dont les paroles, sont de M. de Montcrif et la musique des petits violons (1).

Il y a déjà assez longtemps que l'on parle d'un mouvement que doivent faire nos troupes en Flandre; on ne dit pas quel en est l'objet. Mais il y a trois ou quatre jours que tous les colonels de Flandre ont eu ordre de se rendre à leurs régiments; tous sont partis hier et avant-hier, et sans prendre congé; les officiers de semestre n'ont point eu ordre de joindre, et l'on ne fait marcher aucun des officiers généraux qui sont ici. Mon fils ayant appris que l'on fait faire des mouvements à quelques régiments de dragons, entre autres au sien, étoit venu ici demander à y aller. M. d'Argenson lui a répondu que ce n'étoit pas l'intention du Roi, et que l'on n'employoit aucun officier général. Apparemment que l'on n'emploiera que ceux qui sont en Flandre. Mon fils, malgré cette raison, avoit insisté pour avoir la permission d'y aller, mais elle lui a été refusée.

Du vendredi 24, Versailles. — Samedi dernier on sut enfin à qui le Roi a donné la place de directeur des bâtiments; c'est à M. de Tournehem (1), fermier général; il est fort ami avec Mme de Pompadour; elle passoit sa vie chez lui et faisoit les honneurs de sa maison. M. de Tournehem vint le lendemain faire son remercîment.

(1) Rebel et Francœur.

(2) Le duc de Luynes écrit comme on prononçait alors : Tournean.

M. Gabriel, qui étoit premier architecte, a été fait inspecteur général des bâtiments. C'est tout l'arrangement qu'on sait; mais il y en a un autre, qui n'est pas absolument public, c'est que M. de Vandières (1), frère de Mme de Pompadour, a la survivance de la charge de directeur général des bâtiments.

Mme de Marignane fut présentée dimanche dernier au Roi par Mme de Luynes. M. de Marignane est sous-lieutenant des chevau-légers de la garde et lieutenant général. Il y a longtemps qu'il est marié; il a un garçon et deux filles; le garçon est dans les chevau-légers. Il n'avoit jamais été question de présenter sa femme; mais soit par la raison qu'elle connoît Mme de Pompadour, ou parce qu'en général il est plus facile présentement d'obtenir la permission d'être présenté, Mme de Marignane l'a demandé, et je n'ai pas ouï dire que cela ait fait de difficulté. Mme la duchesse d'Aiguillon, qui est, je crois, parente de Mme de Marignane, devoit naturellement faire cette présentation; elle s'y est trouvée, mais elle n'a pas voulu arriver la première dans le cabinet du Roi; elle prétend que le Roi ne l'aime point, par rapport à la mémoire de Mme de Châteauroux.

M. de Richelieu partit hier matin; il va d'abord à Gand; mais l'on compte qu'il s'embarquera incessamment pour l'Angleterre avec nos troupes, qui sont sous ses ordres. M. le prince de Montauban (2), lieutenant général, qui ne fut point employé l'année passée, marche à cette expédition comme volontaire; il est gendre de Mme de Mézières, laquelle est angloise; d'ailleurs son fils va en An-

---

(1) Connu depuis sous le nom de marquis de Marigny.

(2) Il avoit demandé au prince Henri de le suivre en qualité d'aide de camp; le prince y avoit consenti, mais il ne voulut pas le demander au Roi. M. de Montauban a fait demander à S. M. cette permission; le Roi a répondu qu'il le vouloit bien, mais qu'il falloit que le prince Henri la lui demandât. Ce prince a persisté dans son sentiment, et M. de Montauban n'est point parti. (*Note du duc de Luynes*, du 28 décembre 1745.)

gleterre avec le régiment qu'il vient d'avoir, et il n'a pas voulu le quitter.

M. de Béthune, frère de père de Mme la maréchale de Belle-Isle, qui demande un régiment avec empressement et qui n'a pu en obtenir un dans la dernière promotion, va aussi à cette expédition en qualité d'aide de camp de M. le duc de Richelieu. Il paroît que toute l'attention du ministère se porte actuellement du côté de l'Angleterre, comme la partie la plus essentielle et la plus décisive. On n'embarque point de chevaux, mais seulement des selles, brides et bottes. Quelques-uns des officiers auront chacun un cheval ; M. de Richelieu, qui commande, en embarque quatre. On a eu grand soin de rassembler un nombre infini de vaisseaux de transport, et l'on assure que rien ne manque de tout ce qui peut contribuer au succès. On croyoit que M. le duc d'Anville seroit chargé d'escorter ce convoi; il est vrai qu'il va commander une escadre de six ou sept vaisseaux qui sont à Brest, dont on ignore encore la destination. Le bruit s'étoit répandu qu'on vouloit l'envoyer à Louisbourg pour reprendre cette place; on ne peut encore rien dire de positif; ce qui est certain, c'est qu'il n'est pas parti et qu'il ne paroît avoir aucun rapport pour le moment présent à l'expédition d'Angleterre; mais on en est si occupé qu'il ne seroit pas impossible que l'on fît usage de son escadre pour le même objet.

M. le marquis d'Argenson apporta hier matin au Roi une lettre de M. de Valory, ministre de S. M. auprès du roi de Prusse, par laquelle il étoit marqué que le 15 de ce mois le prince d'Anhalt-Dessau, qui commande une des armées du roi de Prusse de 30,000 hommes, avoit passé l'Elbe entre Leipsick et Dresde, et qu'étant arrivé à des montagnes derrière lesquelles étoit l'armée autrichienne et saxonne, il avoit fait marcher devant lui ses hussards, qui sont en grand nombre; lesquels ayant rencontré les hussards autrichiens et les hulans, les avoient

mis en déroute; que le prince d'Anhalt avoit passé les montagnes et s'étoit mis en bataille de l'autre côté; que la cavalerie autrichienne, commandée par le comte de Grune, avoit pris la fuite à la vue des Prussiens, dont elle étoit encore éloignée de plus de mille pas; que l'infanterie autrichienne s'étoit mieux défendue; que celle des Saxons avoit combattu avec assez de vigueur, mais qu'elle avoit été entièrement défaite. On ne parle pas de la perte des Prussiens, mais on mande qu'ils ont tué 3,000 hommes et pris 4,000 et toute l'artillerie. Les deux armées autrichienne et saxonne faisoient au moins 45,000 hommes. On comptoit hier que c'est la treizième bataille que les Autrichiens perdent depuis [le commencement de] la guerre; on ne compte pas dans ce nombre le combat de Sahay. Il est certain que l'infanterie prussienne passe pour être la meilleure de l'Europe. Le roi de Prusse, qui étoit à quelque distance du prince d'Anhalt avec une autre armée, marche sur Dresde.

M. de Chavigny, ambassadeur du Roi en Portugal, qui étoit à Munich depuis environ deux ans sans caractère, en revient : il arriva hier ici; il paroît qu'il compte retourner en Portugal. Il nous a confirmé ce que nous savions déjà, que l'électeur d'aujourd'hui est un enfant sans aucune expérience; il dit que ce prince sait assez bien le droit public, mais qu'il est d'ailleurs assez peu instruit; il a toujours un grand état de maison et peu ou même point d'argent; ses amusements sont la chasse et la musique.

M. de l'Hôpital fit hier sa révérence; il arrive de Naples, où il est ambassadeur de France depuis plusieurs années. Il n'est ici que par congé, et compte s'en retourner dans quelque temps; il paroît que le roi des Deux-Siciles en est content et le désire plus qu'aucun autre.

Hier l'ambassadeur de Venise (M. Diedo) eut une audience particulière, dans laquelle il présenta son successeur, M. Tron. M. Diedo est venu ici quelque temps après

la mort de M. Cornaro pour achever ce qui restoit des trois ans de l'ambassade de celui-ci.

J'ai marqué ci-dessus que milord Jean ou Drummond, frère du duc de Perth, qui commande le régiment Royal-Écossois au service de France, avoit passé en Écosse; on eut nouvelle il y a déjà plusieurs jours qu'il y est débarqué sans accident avec son régiment et les piquets des régiments irlandois au service de France. Il a été chargé de faire déclarer, en arrivant, au commandant des troupes hollandoises, que la garnison hollandoise de Tournay ayant été envoyée en Angleterre contre les termes de la capitulation, toutes les mauvaises raisons que les Hollandois avoient dites pour justifier cette démarche ne pouvoient plus subsister sous le moindre prétexte, les drapeaux de France étant arrivés en Écosse. Cette même déclaration fut faite à Paris de la part du Roi à l'ambassadeur de Hollande il y a trois ou quatre jours.

Aujourd'hui les premières vêpres à l'ordinaire; le Roi et la Reine ont été en bas suivant l'usage. C'est M. l'évêque de Laon (Rochechouart-Faudoas) qui officie aujourd'hui et demain.

Mme de Bauffremont, la belle-fille, quêtera demain.

Je n'ai rien marqué sur le détail du dernier ballet parce que tout s'y est passé comme à l'ordinaire, excepté par rapport aux carrosses de la Reine où étoit le Roi. Comme M. le Dauphin, qui avoit eu une indigestion, étoit un peu incommodé, et que Mme la Dauphine ne sort point à cause de sa saignée, il n'y avoit dans le carrosse que le Roi, la Reine sur le devant, Mesdames dans le fond, et Mme de Modène à une portière. La sixième place se trouvoit vacante, n'y ayant point d'autres princesses du sang ici; le Roi fit signe à Mme de Luynes de monter, et elle se mit à l'autre portière. Mme de Tallard ne se présente plus dans ces occasions; elle va dans son carrosse.

Du mardi 28, *Versailles*. — Le 24 au matin, Mme Poisson, mère de Mme de Pompadour, mourut subitement, à

Paris, âgée de quarante-six ans (1); elle étoit malade depuis longtemps, mais on croyoit qu'elle pouvoit vivre encore deux ou trois mois; elle est morte d'une indigestion qui l'a suffoquée. Son père, nommé Lamotte, étoit entrepreneur des Invalides. Mme de Pompadour est fort affligée, à ce que l'on dit, et ne voit personne. On croyoit que cette nouvelle pourroit faire quelque changement au voyage de Marly; mais Mme de Pompadour a prié le Roi de laisser subsister les mêmes arrangements, disant que la mort de sa mère n'est pas un événement assez important pour déranger la Cour, et que les dames qui ont fait de la dépense pour Marly auroient juste raison d'y avoir regret.

Je crois n'avoir point marqué ci-dessus que le nouveau contrôleur général a prêté serment, suivant l'usage, à la chambre des comptes. Il prend séance aussi au conseil privé ou conseil des parties. Il n'est point ministre d'État. Ceux qui le sont prennent séance sans aucune formalité; le Roi les fait avertir par l'huissier du cabinet, et ils entrent au conseil.

Le Roi reçut avant-hier une lettre de M. de Vaulgrenant, du 19, par laquelle il apprit que le roi de Prusse étoit entré dans Dresde; qu'il y avoit fait prisonniers 4,000 Saxons, dont plusieurs sont des blessés de la dernière bataille. Ce prince a été, en arrivant à Dresde, rendre visite avec beaucoup de politesse aux enfants du roi de Pologne. Il fit le lendemain assembler les musiciens du roi de Pologne, et les fit jouer devant lui, et ensuite jouer la comédie. Il compte que la bataille lui coûte bien 4,000 hommes de ses troupes, tant tués que blessés; mais il estime la perte des Autrichiens et Saxons à environ 12,000.

Notre embarquement pour l'Angleterre doit se faire

(1) Sa fille en a vingt-quatre. (*Note du duc de Luynes.*)

ces jours-ci. Le second fils du roi Jacques, le même qui a vu le Roi à Fontainebleau et que l'on appelle le prince Henri ou le duc d'York, partit de Paris il y a trois jours pour se rendre à Dunkerque; il s'embarque sur notre escadre (1). M. de Richelieu a passé d'ici par Gand pour aller conférer avec M. le maréchal de Saxe.

On ne sait encore rien précisément du projet formé du côté de la Flandre; cependant on croit que ce projet devoit commencer par un mouvement de nos troupes du côté de Luxembourg, qui en effet ayant été exécuté avoit engagé les ennemis à se dégarnir dans la partie de Bruxelles et d'Anvers; en conséquence M. le Maréchal vouloit se porter du côté de ces deux places, dont il auroit été facile de se rendre maître. Il n'avoit demandé que quelques colonels, et les avoit nommés; la Cour a jugé à propos d'en envoyer davantage, ce qui n'a pu se faire sans venir à la connoissance des ennemis. M. de Valdeck est revenu de la Haye à Bruxelles, et par les mesures qu'il a prises, le projet devient beaucoup plus difficile.

Le jour de Noël, il n'y eut point de sermon, le prédicateur s'étant trouvé mal.

Du vendredi 31, *Versailles.* — Avant-hier, il auroit dû y avoir comédie dans l'ancienne salle, en conséquence de l'arrangement ordinaire; mais cet arrangement avoit été changé : on avoit fait placer sur le théâtre de la comédie un piédestal sur lequel sont deux automates qui jouent de la flûte en parties; c'est un berger et une bergère. Ces figures sont faites dans le goût d'une que l'on vit il y a quelques années à l'hôtel de Longueville, composée par le S[r] Vaucanson, et que M. Bernard de Rieux a depuis achetée. L'ouvrier qui a fait celles-ci est de Rouen; il prétend que son ouvrage doit être plus estimé que celui du S[r] Vaucanson, en ce qu'il est plus

(1) MM. de Turenne et de Montbazon, fils et gendre de M. de Bouillon, sont ses aides de camp. (*Note du duc de Luynes.*)

simple; il paroît qu'il y manque encore quelque chose pour être au point de perfection que l'on y peut désirer. La Reine, M. le Dauphin, Mme la Dauphine, Mesdames allèrent voir ces automates; on comptoit que le Roi iroit aussi au retour de la chasse; la Reine l'attendit pendant une demi-heure; et après le départ de la Reine la garniture resta encore jusqu'à huit heures du soir, mais le Roi n'y vint point. Depuis la mort de Mme Poisson, Mme de Pompadour est toujours dans l'affliction et a même été incommodée; il y a lieu de croire que le Roi voulut rester auprès d'elle.

Hier jeudi, on représenta l'opéra d'*Armide* (1) dans la salle du manége. Il y avoit vingt-deux ans que cet opéra n'avoit été joué; il fut très-bien exécuté. Il y avoit une foule si prodigieuse que M. le Dauphin même eut de la peine à entrer, et que lorsqu'il étoit tout auprès de la porte on la ferma avec précipitation; et Mme de Luynes, qui étoit allée dans le même carrosse où étoit le Roi et la Reine, se trouva si mal du bruit, de la chaleur et de la foule, qu'elle ne put pénétrer dans la salle; elle revint chez elle dans un des carrosses de la Reine.

---

(1) Par Quinault et Lully.

APPENDICE A L'ANNÉE 1745.

1. HARANGUES DE M. L'ÉVÊQUE DE RENNES, AMBASSADEUR DE FRANCE, AU ROI, A LA REINE ET AUX INFANTES D'ESPAGNE.

Harangue de l'évêque de Rennes au roi d'Espagne.

Sire, le Roi m'a chargé de la commission la plus importante pour lui et pour Votre Majesté. Lié à Votre Majesté par les nœuds du sang et plus encore par les sentiments d'estime et de tendresse, il vous offre ce que le ciel lui a donné de plus précieux, un fils unique, premier objet de ses soins et de ses complaisances, héritier de son trône, l'espérance de notre nation. Ce fils, orné de tous les dons de la nature, excité par les exemples des deux princes en qui l'Europe admire des héros dignes d'être fils de Votre Majesté, étoit déjà impatient d'entrer comme eux dans la carrière de la gloire; mais avant tout il se doit à l'État, il se doit à une épouse destinée à perpétuer le plus beau sang de l'univers.

Dans tous les temps, les deux monarchies se sont donné réciproquement des reines; mais la politique formoit seule ces alliances, et la jalousie subsistoit toujours entre deux nations si longtemps rivales et qui ont acquis tant de gloire en combattant l'une contre l'autre.

Désormais elles n'en chercheront plus que contre leur ennemi commun. Sous les auspices de Votre Majesté, Sire, ces alliances, en resserrant les nœuds de l'amitié entre les monarques, uniront de plus en plus leurs sujets et assureront dans les deux empires les règnes de la vertu et la félicité des peuples.

Le Roi, que le ciel a rendu aux vœux de son royaume, qui, imitateur de Votre Majesté et de votre immortel aïeul, vient de donner par ses armes un nouvel éclat à la plus auguste maison du monde, au milieu des acclamations que ses peuples donnent à sa guérison et à ses conquêtes, attend de Votre Majesté ce qui doit combler sa satisfaction; il vous demande une princesse qu'il sait allier aux plus solides vertus les grâces les plus touchantes. Par le don de l'infante Marie-Thérèse, l'Espagne s'acquittera envers la France, qui lui a donné le plus grand, le plus juste, le meilleur de ses Rois.

Déjà tous les cœurs l'appellent; elle fera l'ornement d'une cour attentive à lui plaire. Nous ne devons point, Sire, lui paroître un peuple nouveau. Votre auguste fille rentrera dans sa patrie, dans la vôtre, dans celle de Louis le Grand.

Le même à la reine d'Espagne.

Madame, depuis que j'ai l'honneur de servir le Roi mon maître auprès de Votre Majesté, je ne me suis jamais présenté à elle avec tant de joie et de confiance. Je lui apporte les vœux les plus dignes d'être exaucés, les vœux d'un Roi chef de l'auguste maison dans laquelle vous êtes entrée, dont les vertus égalent la puissance, et qui joint à tout ce qui fait un grand Roi une tendre amitié pour Votre Majesté, les vœux d'un prince qui, orné de tous les dons de la nature, fait ses plus chères espérances de devenir votre fils.

Le premier parti de l'univers peut seul aspirer à l'auguste Infante. Qui pourroit mieux que moi connoître tout le prix du don que je viens demander? En même temps qu'avec toute l'Europe j'ai admiré dans Votre Majesté l'élévation du génie, la noblesse des sentiments, les lumières de l'esprit, la solidité de la vertu, j'ai également reconnu dans l'infante Marie-Thérèse toutes les qualités d'une princesse qui peuvent assurer le bonheur d'un prince le plus digne d'être heureux. La religion elle-même est intéressée à consacrer une alliance qui doit éterniser le sang de saint Louis. Déjà le Roi votre époux l'a approuvée. Le ciel a les yeux ouverts sur elle et des bénédictions prêtes à répandre; le consentement de Votre Majesté, Madame, couronnera les souhaits d'un monarque adoré de ses peuples, d'un prince qui s'assure déjà les mêmes droits, d'une Reine qui possédant entièrement toutes les vertus est impatiente de les cultiver, de les aimer dans l'auguste princesse dont elle va devenir la mère.

Le même à l'infante Marie-Thérèse.

Madame, le consentement de LL. MM. CC. semble me répondre du vôtre; je sens que dans ce moment je viens rompre des nœuds bien doux; mais en même temps je vous en offre d'autres, qui ne le seront pas moins. Quoique adorée en Espagne, vous ne sauriez faire son bonheur; il est des trésors qui ne peuvent rester dans les lieux où le ciel les a fait naître; il faut qu'ils aillent enrichir d'autres climats. La France a bien des titres pour être préférée; vous ne sauriez, Madame, la regarder comme étrangère; tous nos rois sont vos ancêtres; vous y trouverez une nation au milieu de laquelle vous avez reçu le jour, vous y trouverez dans le Roi et la Reine la tendresse d'un père et d'une mère, enfin vous y trouverez un époux digne de vous.

Le même à l'infante Marie-Antoinette.

Madame, si la France étoit aussi riche en princes que l'Espagne l'est en princesses, son ambition ne seroit pas remplie; nous formerions

encore d'autres vœux, et vous en seriez l'objet : nous ne pouvons qu'applaudir au bonheur de la nation sur laquelle vous régnerez.

2. Relation de la bataille de Fontenoy envoyée par le comte d'Argenson a la Reine.

L'ennemi étant arrivé à Leuze, M. le maréchal de Saxe ne douta plus qu'il ne vînt pour l'attaquer ; en conséquence, les équipages des officiers généraux et ceux des troupes qui étoient à la rive droite de l'Escaut eurent ordre de repasser cette rivière. Le mauvais temps qu'il fit le 9 empêcha sans doute l'ennemi de marcher ; mais le 10 au matin il fit un mouvement par sa gauche, et se porta sur Wane ; ce voisinage détermina M. le maréchal de Saxe à faire aller chaque troupe dans le poste qui lui étoit destiné pour le combat. Il y avoit peu de cavalerie en deçà, elle avoit passé quasi toute dès la veille et étoit campée en partie sur son terrain, la droite vers Anthoin, la gauche au chemin de Mons près Notre-Dame-aux-Bois. Du bois de Barry à l'Escaut il y a une plaine presque ovale qui peut avoir une demi-lieue de largeur sur trois quarts de lieue de profondeur ; cette plaine, qui a été le champ de bataille, étoit bordée relativement à nous : la droite par l'Escaut ; sur notre front par le ruisseau de Vezon et le bois de Barry ; nous avions sur nos derrières le bois de Bon-Secours, où l'on avoit fait des ouvertures ; notre gauche donnoit dans une trouée entre ce bois et celui de Barry. Nos points d'appui, dans l'espèce d'équerre qu'a formée notre armée, ont été Anthoin à la droite, Fontenoy dans le centre, et à la gauche deux redoutes qu'on avoit élevées, l'une à l'extrémité et sur le flanc droit du bois de Barry, l'autre à 300 pas de la première sur le front du bois. Quant à la disposition de l'ennemi, il l'a faite conséquemment à la nôtre, sa droite au bois de Barry, sa gauche en équerre tirant sur Anthoin.

L'ennemi pouvoit déboucher sur notre investissement (1) par trois points : par le chemin de Mons, par celui de Leuze et par celui d'Ath ; mais il étoit assez difficile qu'il pût se porter sur nous par les trois à la fois, parce qu'en ce cas il eût exposé sa gauche, trop éloignée de son centre et de sa droite ; aussi s'est-il réduit à venir nous attaquer par le seul chemin de Mons. Dans les mouvements que l'ennemi avoit faits d'abord, l'on n'avoit pu juger de ses desseins, et il avoit fallu faire une disposition qui nous mît à couvert sur toute la demi-circonférence de notre circonvallation ; mais dès qu'il s'approcha de Vezon, M. le ma-

---

(1) L'armée française assiégeait Tournay, et le maréchal de Saxe résolut de combattre les Anglais sans discontinuer le siége de la ville.

réchal vit tout d'un coup quel étoit son projet, et voici comment il fit son arrangement pour le recevoir.

La brigade de Piémont fut placée dans Anthoin avec ordre de s'y accommoder ; celle de Crillon jeta deux bataillons dans le même Anthoin ; les deux autres de cette brigade y appuyèrent leur droite, se prolongeant par leur gauche le long et jusqu'à la tête d'un ravin d'où les dragons du Mestre de camp, du Royal et de Bauffremont continuoient jusqu'à la brigade de Bettens, qui appuyoit à celle du Roi-Infanterie. Cette brigade-ci avoit sur son front le village de Fontenoy, défendu par la brigade de Dauphin, qui y étant depuis deux jours l'avoit mis en état de défense; après la brigade du Roi étoit celle d'Aubeterre, et ensuite celle des gardes, dont la gauche se portoit à la redoute de la droite. La brigade irlandoise etoit le long d'un abbatis d'arbres qu'on avoit fait d'une redoute à l'autre, sur le front du bois de Barry. Ces deux redoutes étoient gardées chacune par un bataillon du régiment d'Eu et protégées par une batterie de canon Il y avoit aussi une batterie sur le front d'Aubeterre, deux sur les flancs du village de Fontenoy, une sixième sur le front de Bettens, une septième devant Crillon, une huitième devant le village d'Anthoin au débouché du chemin de Condé, et une neuvième hors de ligne sur la chaussée de Leuze; le reste de l'artillerie fut disposé entre les deux lignes pour être portée, ainsi qu'on l'a fait dans le fort du combat, là où le besoin le requerroit; l'on plaça aussi de l'autre côté de l'Escaut, vis-à-vis Anthoin, six pièces de canon de 12. Comme la droite de la brigade du Roi et la gauche de celle de Bettens formoient une espèce d'angle obtus, l'on avoit pour la protection de ce flanc construit trois redoutes depuis Fontenoy jusqu'aux dragons; les brigades d'infanterie de Royal et de la Couronne étoient en réserve derrière les brigades du Roi et d'Aubeterre. L'on porta aussi un peu avant l'action à la gauche de cette réserve huit escadrons qu'on tira de la première ligne de cavalerie, et qui prolongèrent la ligne de la réserve jusqu'à la hauteur de la brigade des gardes.

Cinquante-six escadrons de cavalerie étoient sur deux lignes en troisième et quatrième lignes, la droite tirant sur les dragons, la gauche appuyée au chemin de Mons vers Notre-Dame-aux-Bois.

Le régiment des Vaisseaux étoit d'abord destiné pour la chaussée de Leuze; mais on le fit avancer derrière les Irlandois. On porta aussi à la gauche des Vaisseaux la brigade de Normandie, qui étoit restée à Rumignies aux ordres de M. de Béranger.

Le régiment Royal-Corse, qui étoit d'abord vers Rumignies, suivit aussi Normandie ; il fut placé sur le bord du bois de Barry pour masquer un débouché attenant à la redoute de la gauche. Les régiments de Tresnel et d'Angoumois ont resté pendant toute la bataille, le pre-

mier au débouché du bois sur la chaussée de Leuze, l'autre dans une cense en arrière sur la même chaussée. La maison du Roi, quatre escadrons de la gendarmerie qui sont arrivés ce jour-là et les carabiniers étoient en réserve entre l'Escaut et la chaussée de Leuze; mais on les fit marcher derrière les Irlandois et la brigade des Vaisseaux. L'on fit pareillement venir du centre les brigades de cavalerie du Roi et de Royal-Roussillon.

Le corps de troupes que commandoit M. de Lowendal, et qui devoit veiller depuis le bois de Breuze jusqu'au bas Escaut, ne marcha qu'à la fin du combat, et ne donna point. Le régiment de Linden-Hussards a été mis par pelotons sur les derrières pour faire face à la ville depuis le haut Escaut jusqu'aux bois de Breuze. Le régiment de Beausobre s'est tenu vers le mont de Trinité. Nous avions outre cela des partis d'infanterie qui battoient le pays entre le chemin d'Ath et le bas Escaut.

L'on a jeté, pendant la bataille, dans les retranchements des ponts du haut Escaut trois bataillons des gardes et trois bataillons de milices; l'on avoit aussi établi à tout événement quelques pièces de 12 sur les hauteurs de Calonne.

MM. les officiers généraux se sont tenus à leurs divisions; ceux qui étoient de jour se sont postés : M. de Lutteaux à Fontenoy pour veiller sur la droite; M. de Contades s'est chargé de la gauche; M. de la Marck a commandé dans Anthoin.

Le 10 mai, environ les deux heures après midi, quelques escadrons de la cavalerie hollandoise se déplièrent dans la plaine, appuyant leur droite aux haies de Vezon, leur gauche au chemin de Condé à Anthoin à un recoude que forment des bois qui longent le ruisseau de Vezon. Ce corps de troupes se tint tout ce soir-là dans cette situation; l'on en avertit le Roi, qui vint se promener avec M. le Dauphin tout le long des lignes.

Il paroissoit dès lors du monde entre Vezon et le bois de Barry, mais il étoit toujours en mouvement; l'on conjectura avec raison que c'étoient des travailleurs qui faisoient des ouvertures et des communications pour le passage de l'armée ennemie.

M. le maréchal passa la nuit au bivouac entre les deux lignes. Le point du jour fut accompagné d'un peu de brouillard; dès qu'il fut dissipé, l'ennemi nous tira quatre coups de canon qui furent sans doute le signal de son mouvement sur nous. Pour lui répondre, l'on fit pointer notre canon sur la cavalerie hollandoise, qui étoit dans la même position que la veille; le canon l'obligea à se retirer un peu en arrière, mais en même temps elle démasqua sur sa droite une batterie de canons et d'obus qui ont tiré durant toute la bataille et qui nous ont tué quelques chevaux.

Comme il paroissoit des troupes sur notre gauche vers Vezon, M. le maréchal ne douta plus que l'ennemi ne fût en pleine marche. En même temps il ordonna à toutes les batteries, depuis Anthoin jusqu'à la redoute de la droite, de faire feu sur tout ce qui voudroit déboucher. Il se porta lui-même tout le long des lignes, et fut ensuite se placer près la redoute de la droite en attendant le commencement de l'action. Notre artillerie cependant, qui commença à tirer dès les quatre heures du matin, faisoit un feu terrible ; l'ennemi qui s'avançoit sur nous en souffroit tellement qu'il fit trois fois ses cris ordinaires sans oser s'avancer ; ses officiers même eurent beaucoup de peine à les retenir. Pour en imposer au feu de nos batteries, les Anglois firent précéder leurs colonnes de plusieurs pièces de canon, qui tirèrent d'abord sur la redoute ou les troupes attenantes ; et ce fut un de ces boulets qui cassa la cuisse à M. de Gramont à la tête de la brigade des gardes.

Sur ces entrefaites, M. du Brocard étant arrivé, proposa à M. le maréchal d'avancer une batterie sur le front du régiment de Courten. Cette batterie tua beaucoup de monde à l'ennemi, qu'elle prenoit en flanc, mais elle attira aussi un feu très-vif des batteries qui faisoient face à la redoute et dont les ennemis changèrent la direction. M. du Brocard resta toujours à cette batterie du centre ; mais comme il lui faisoit faire un mouvement pour laisser la liberté de la manœuvre aux troupes que l'ennemi se disposoit d'attaquer, il fut tué d'un coup de canon. M. le maréchal, voyant que les ennemis marchoient dans leur ordre de bataille, les Anglois à la droite et les Hollandois à la gauche, se porta à la droite des dragons pour observer les mouvements de ces derniers, qui sembloient devoir commencer l'attaque. Leur infanterie longeoit un chemin qui, venant de Bouchegies et Bourgeon, porte sur Fontenoy. Elle étoit protégée par leur cavalerie, qui marchoit dans la plaine et qui se déploya dès que l'infanterie s'arrêta vis-à-vis Fontenoy à hauteur d'une maison brûlée qu'elle ne dépassa pas, parce que le feu du village non-seulement l'arrêta mais même la contraignit de se rejeter sur sa gauche. Une seconde colonne d'infanterie hollandoise suivoit le chemin de Condé à Anthoin à couvert d'un rideau qui longe quasi le ruisseau de Vezon ; mais dès qu'elle se fit voir, la batterie de Bettens et celle d'Anthoin ayant tiré dessus, cette colonne s'arrêta tout court pour ne plus mouvoir. Ainsi notre canon ou le feu du flanc droit de Fontenoy tinrent d'abord cet ennemi en respect. La contenance fière de la cavalerie que commandoit M. le comte d'Eu acheva d'assurer notre tranquillité de ce côté-là.

Les Grassins et nos gardes avancées s'étoient pour lors repliés du front de notre gauche, et déjà l'on voyoit marcher droit sur l'entredeux de Fontenoy et la redoute du coin du bois, trois grosses colonnes d'infanterie angloise-hanovrienne qui s'étoient séparées de l'infanterie

hollandoise au bas du village de Fontenoy après l'avoir inutilement insulté. Leur cavalerie marchoit sur une quatrième colonne, sur leur droite, entre le chemin de Mons et le bois de Barry ; mais le feu de notre canon fit bientôt reculer cette cavalerie, qui n'a plus reparu qu'un instant avant la retraite ; c'est à la tête de cette cavalerie que le général Campbell, qui la commandoit, a eu la cuisse emportée.

L'infanterie angloise-hanovrienne se mit en bataille par un simple à gauche, la tête quasi vis-à-vis les gardes françoises, la gauche à la hauteur du village de Fontenoy, qu'elle vouloit absolument tâcher de tourner.

M. le maréchal, qui à la manœuvre des Hollandois avoit jugé qu'il n'y avoit pas beaucoup à craindre pour sa droite, se portoit sur sa gauche pour observer le mouvement des Anglois, lorsqu'à peine arrivé entre les deux premières lignes en face de ces derniers, il essuya le feu de la mousqueterie ennemie, qui commença à tirer sur le village de Fontenoy et continua tout le long du corps de bataille jusqu'à leur droite ; quelques bataillons (1) qui essuyèrent le feu ne purent en soutenir la violence, et se retirèrent en arrière de la brigade de cavalerie qui étoit en réserve et qui de son côté fut contrainte de marcher par sa gauche pour se mettre à couvert sous le feu de la redoute. L'ennemi, se voyant plus libre sur son front, se forma pour lors en bataillon carré à trois faces pleines, tant pour avancer dans le centre que pour envelopper de droite et de gauche la redoute et le village de Fontenoy. Mais bien loin que ce mouvement lui réussît, son imprudence de déborder la hauteur de l'un et de l'autre le mit en danger, car M. le maréchal, qui s'aperçut de cette faute, ordonna sur-le-champ à quelques brigades tant de cavalerie que d'infanterie de tourner l'ennemi par notre droite à la faveur du village de Fontenoy, pendant qu'il envoyoit ordre à d'autres troupes de l'envelopper par notre gauche, sous la protection de la redoute. La droite exécuta les ordres un peu trop promptement, de sorte que l'ennemi, en sûreté de notre gauche, qui ne s'étoit pas encore ébranlée, tourna tout son feu sur la droite, qui seule l'attaquoit ; il fut si terrible qu'il jeta du désordre dans nos troupes ; l'ennemi n'en put pourtant pas profiter, parce que les brigades d'infanterie de la réserve le continrent sur notre droite pendant que sur notre gauche le régiment des Vaisseaux et le feu de la redoute lui donnoient des inquiétudes qui l'empêchèrent d'avancer.

---

(1) Les gardes françaises, un bataillon des gardes suisses et le régiment suisse de Courten. C'est sur ce point et à ce moment qu'eut lieu la célèbre conversation de Milord Hay et du comte d'Auteroche, après laquelle, fusillées à bout portant, les gardes françaises lâchèrent pied.

Ce fut même pour faire face à ce double feu qu'il se forma de nouveau en colonne; il se passa encore près d'une heure où tout fut indécis, nos troupes faisant des mouvements sans succès, mais l'ennemi aussi n'en étant pas plus avancé. M. le maréchal, ennuyé de ces incertitudes, rallia lui-même l'infanterie qui avoit d'abord plié et qui revint à la charge de fort bonne grâce; il la joignit à la brigade irlandoise, qui s'étoit déjà formée devant l'ennemi sous les ordres de milord Clare; il fit avancer aussi le régiment de Normandie et celui des Vaisseaux; ce dernier avoit soutenu longtemps le feu de l'ennemi et s'étoit toujours rallié avec une valeur singulière. M. de Lowendal, qui étoit venu de la gauche, où il n'y avoit point d'attaque, et M. de Bérauger, qui commandoit la brigade de Normandie, se joignirent à milord Clare; et le tout se porta sur l'ennemi par son flanc droit, pendant que la maison du Roi, la gendarmerie et les carabiniers, conduits par M. le duc de Richelieu, fonçoient sur le centre (1), où les quatre pièces de canon mises en réserve et qu'on avoit pointées dessus, avoient déjà jeté l'épouvante. Dès que nos troupes de la droite vers Fontenoy virent celles de la gauche en mouvement, elles s'ébranlèrent aussi de leur côté, et dans un moment l'ennemi fut enfoncé et culbuté, abandonnant le champ de bataille et une partie de son canon.

Nos troupes marchèrent sur les fuyards; mais comme les Anglois avoient jeté de l'infanterie dans les haies de Vezon, qu'ils avoient laissé un corps de cavalerie en deçà du village, et que sur notre droite les Hollandois étoient toujours dans leur même position, M. le maréchal contint l'ardeur des troupes et se contenta d'envoyer par les bois de Barry un corps de Grassins qui ayant pris en flanc la cavalerie ennemie, chargée de l'arrière-garde, l'obligea de se retirer précipitamment.

M. le maréchal envoya en même temps porter au Roi l'agréable nouvelle du succès de ses armes. Dès le commencement de l'affaire S. M. s'étoit avancée sur le champ de bataille, et avoit elle-même rallié quelques fuyards. M. le Dauphin, qui l'accompagna toujours, lui demanda avec instance de charger à la tête de la Maison, mais le Roi ne voulut pas exposer des jours aussi précieux.

M. le maréchal ne jugea pas à propos de faire poursuivre ce soir-là les ennemis; au point du jour, il envoya à leurs trousses les Grassins, qui trouvèrent çà et là une grande quantité de munitions de guerre et plusieurs pièces de canon; ils prirent aussi, chemin faisant, le château de Brifeuil, où étoient tous les blessés des ennemis.

M. le comte d'Estrées partit à huit heures du matin avec un déta-

---

(1) Le maréchal de Saxe avoit commandé que la cavalerie touchât les Anglais avec le poitrail des chevaux; il fut bien obéi. (*D'Espagnac.*)

chement pour aller à Leuze ; il ramassa aussi sur sa route nombre de prisonniers, de sorte que nous en avons à présent plus de trois à quatre mille. L'ennemi nous a abandonné trente-deux pièces de canon ; sa perte est de douze à quinze mille hommes. La nôtre peut aller de trois à quatre mille.

Il n'est pas douteux que les dispositions de M. le maréchal, son intrépidité et son attention à se trouver partout, ont décidé de la victoire.

Les Irlandois, qui ont pris un drapeau, la maison du Roi, la gendarmerie et les carabiniers méritent des éloges particuliers ; les brigades du Roi, de Royal, de Dauphin, de la Couronne, les régiments d'Aubeterre et des Vaisseaux, avec un bataillon d'Eu, se sont distingués dans cette action qui a été des plus vives et des plus sanglantes.

Nos officiers de marque qui ont été blessés sont MM. de Lutteaux, de Bavière, chevalier d'Apchier, d'Anlezy, de la Pérouse, duc d'Havré et Craon ; le dernier est mort de ses blessures. MM. de Gramont, du Brocard et chevalier de Dillon ont été tués.

La retraite des ennemis sous Ath nous donne la facilité de continuer notre siége, qui sera sans doute bientôt fini, puisque nous sommes déjà maîtres de la demi-lune de l'ouvrage à cornes.

3. MANDEMENT DE S. EXC. Mgr LE GRAND PRIEUR DE FRANCE, *qui ordonne des prières publiques pour la prospérité des armes de S. M., dans toutes les églises dépendantes du grand prieuré de France.*

Jean-Philippe, chevalier d'Orléans, grand d'Espagne, grande croix de l'ordre de Jérusalem, grand prieur de France, général des galères du Roi, lieutenant général ès mers du Levant, abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Pierre d'Auvilay, à tous prieurs, curés, prêtres, vassaux et habitants de notre grand prieuré, salut.

Instruit que S. M. a désiré qu'on fît des prières publiques pour l'heureux succès de sa campagne et pour attirer la bénédiction du ciel sur ses justes entreprises, nous nous hâtons avec d'autant plus de joie de vous en faire part, que nous connoissons tellement vos dispositions qu'il nous est permis de douter que M. l'archevêque de Paris trouve dans son diocèse plus d'empressement et de zèle que nous ou nos lieutenants en cas d'absence ou nos vicaires généraux en trouvons parmi vous, lorsqu'en vertu de la juridiction comme épiscopale dont notre ordre est revêtu, ainsi que du titre et fonction du vrai ordinaire, nous ordonnons des prières pour la santé du monarque et la prospérité de ses armes.

A ces causes, nous ordonnons que pendant le cours de cette cam-

pagne on fera des prières publiques dans toutes les églises dépendantes de notre dit grand prieuré, en commençant toutefois par un *Te Deum* en actions de grâces de la victoire que S. M. vient de remporter en personne sur ses ennemis. Mandons spécialement au prieur curé de notre église de Sainte-Marie du Temple, à Paris, de donner à ces prières la forme qu'il estimera la plus convenable aux circonstances présentes, et d'en informer les prieurs et curés de notre prieuré auxquels le présent mandement sera notifié. Fait à Paris, en notre palais prieural, le 15 mai 1745.

Signé LE CHEVALIER D'ORLÉANS, et plus bas : par monseigneur, CHRÉTIEN.

Conformément aux intentions et aux ordres de Mgr le grand prieur de France, on chantera dans toutes les églises dépendantes du grand prieuré, le dimanche d'après la réception et publication du mandement ci-dessus, le *Te Deum* en actions de grâces de la victoire que le Roi a remportée en personne sur ses ennemis pendant le cours de la présente campagne. On fera dans les mêmes églises des prières suivant l'ordre et la méthode qui suivent :

1° Dans l'église prieurale du Temple à Paris, on fera des prières de quarante heures avec exposition du Saint-Sacrement le dimanche 30 mai et les deux jours suivants ; et dans les commanderies hors la ville de Paris pendant les fêtes de la Pentecôte, pour ne pas porter préjudice au travail des biens de la terre. Lesdites prières commenceront le matin par la messe solennelle et finiront le soir par le salut auquel on chantera un répons du Saint-Sacrement et le psaume *Exaudiat* avec le verset et l'oraison pour le Roi et son armée, l'antienne de la Vierge et la prière pour la paix avec les versets et répons ordinaires, *Tantum Ergo*, le verset et l'oraison du Saint-Sacrement.

2° A toutes les messes qu'on dira chaque jour dans les susdites églises jusqu'à la fin de la campagne, on ajoutera la collecte *Pro rege et ejus exercitu*.

3° Tous les dimanches et fêtes fêtées, entre vêpres et complies, on chantera le psaume *Exaudiat*, l'oraison pour le Roi, l'antienne pour la Vierge et pour la paix avec les répons et oraisons.

Signé CLOU, prieur curé de Sainte-Marie du Temple.

Vu par nous bailli général du grand prieuré de France et du Temple à Paris, permettons d'imprimer, publier et afficher partout où besoin sera.

Au Temple, le 17 mai 1745. Signé SOLLY.

De l'imprimerie de Montalan, imprimeur de Mgr le grand prieur de France

4. Harangue de M. le premier président.

9 septembre.

Sire,

Vous avez reçu sur le lieu même de votre triomphe les flatteuses acclamations de ces illustres guerriers que vous avez animés par vos regards et par votre exemple. Il est temps que vos peuples viennent vous offrir leurs transports de joie.

Il falloit une victoire aussi éclatante que celle que V. M. vient de remporter pour les dédommager des vives alarmes que leur avoit causées la grandeur de vos entreprises.

Pouvions-nous, Sire, voir d'un œil tranquille le salut de la France et le destin de l'Europe exposés dans votre personne à tous les hasards de la guerre? Combien ne devoit pas nous faire trembler la valeur de ce fils auguste qui vous a suivi et qui mettra toujours sa gloire à vous imiter; quelle crainte votre cœur, tout intrépide qu'il est, n'a-t-il pas eu à surmonter lorsque vous vous êtes déterminé à préparer pour la France ce second héros! Mais, en récompense, quelle doit être votre satisfaction! La première leçon que vous lui avez donnée est une victoire! Il a vu ce que ne lui avoit jamais présenté l'histoire de nos Rois, le père et le fils triomphant ensemble, dans la même journée, des plus formidables efforts. Henri le Grand dans les plaines d'Arques et d'Ivry avoit la douleur de combattre contre ses propres sujets. Ce sont vos ennemis, Sire, que vous avez vaincus; vous n'en pouvez trouver que dans des nations étrangères et jalouses de votre puissance.

A peine sortez-vous victorieux du combat, qu'une ville considérable rentre dans l'obéissance due à son légitime souverain; elle se félicite de sa défaite, qui la ramène sous les lois du plus modeste des conquérants et du plus humain des vainqueurs. Elle désire autant que nous-mêmes de voir incessamment punir l'audacieuse opiniâtreté de ceux qui défendent encore sa citadelle.

Que d'heureux présages pour la continuation de la prospérité de vos armées, que de nouveaux sujets d'amour et de reconnoissance pour vos peuples! Plus vous acquérez de gloire, plus ils sentent approcher le doux moment de la paix.

A Dieu ne plaise, Sire, qu'il m'échappe une seule parole qui tende à exciter encore votre courage; il est du devoir de votre Parlement de vous supplier de ralentir cette ardeur héroïque et de songer que de la conservation de votre personne sacrée et de celle de votre auguste fils dépend le bonheur de votre royaume.

Réponse du Roi.

Assurez mon Parlement que je suis très-sensible aux marques d'attention et d'empressement qu'il m'a données en m'envoyant féliciter sur la victoire que je viens de remporter. Je lui donnerai dans toutes les occasions des marques de ma protection.

5. Harangue de l'Académie.

9 septembre.

Sire,

Le sort qui met à la tête de votre Académie françoise l'académicien qui doit parler en son nom pourroit la servir plus heureusement dans une occasion où il s'agit de féliciter Votre Majesté d'une victoire signalée et d'une conquête importante. Mais il y a longtemps, Sire, que le zèle et l'ardeur de vos peuples rendent tous vos sujets égaux dans l'empressement de célébrer vos louanges; et l'on doute même si les témoignages les plus populaires ne l'ont point emporté à cet égard sur les efforts des plus grands génies. Heureux le prince qui fait chanter ses vertus par la voix publique!

Mais Votre Majesté n'ignore pas non plus que sa valeur devient l'objet de nos craintes, d'autant plus qu'elle excite l'émulation d'un fils qui doit faire passer notre félicité à nos neveux. Les François en d'autres temps ont demandé la paix à leur Roi; nous la demandons au ciel pour le nôtre. Ses sujets, il en a été témoin lui-même, immolent leur vie à sa gloire; oserions-nous le conjurer de sacrifier une partie de sa gloire à notre amour.

6. Relation de la bataille gagnée a Bassignano sur le roi de Sardaigne par les armées combinées sous les ordres de l'infant Don Philippe, le 27 septembre 1745.

A Rivarone, le 27 septembre 1745.

Les ponts jetés sur le Pô et la surprise de Pavie ayant opéré la diversion qu'on attendoit et la séparation d'une partie des forces de M. de Schulenbourg d'avec celles du roi de Sardaigne, S. A. R. jugea qu'il n'y avoit pas un moment à perdre pour tenter le passage du Tanaro, déposter l'ennemi de Monte-Castello et de terminer une action qui avoit été l'objet de toutes les manœuvres depuis la prise de Tortone.

Pour cet effet, il fit marcher son armée le 26 à l'entrée de la nuit

pour attaquer le 27 à la pointe du jour. L'armée partit de son camp de Castelnovo, le 26, à la retraite, qui servit de générale, sur six colonnes, pour se rendre aux endroits d'où elles devoient déboucher. La première aux ordres de M. de Sèves, lieutenant général espagnol, composée d'une partie des troupes de M. de Gages, se rendit à la Guazzora, où elle fut jointe par trois bataillons des grenadiers provinciaux, le bataillon des grenadiers suisses, les trois bataillons des gardes wallonnes, douze pièces de canon et les brigades de Belgia, Pavia et Frizzia, qui étoient commandées par M. Pignatelli, lieutenant général, ce qui forma les deux colonnes de la droite, destinées à passer le Tanaro au gué reconnu vis-à-vis de Bassignano. La troisième colonne, aux ordres de M. d'Arambourou, lieutenant général espagnol, étoit composée de la brigade des gardes espagnoles, Galicia, Savoya, Africa, huit pièces de canon et les brigades de cavalerie du Prince et Séville; cette colonne étoit destinée à passer le gué au-dessous du village de Rivarone conjointement avec celle de M. de Montal, qui avoit à sa suite trois pièces de canon, après lesquelles marchèrent les brigades de Royal-Piémont, Soria, et les régiments d'Aragon, Mérida, Édimbourg et Besler. Cette colonne passa au même gué et en même temps que celle de M. d'Arambourou sous le village de Rivarone. Leur objet étoit de percer dans le centre de la position de l'ennemi et de séparer le corps campé à Monte-Castello de celui qui gardoit le bas Tanaro à Bassignano. La cinquième colonne, aux ordres de M. de Senneterre, lieutenant général, étoit composée de la brigade d'Anjou-Infanterie et de celle de Dauphin-Cavalerie; cette colonne étoit destinée à faire une fausse attaque au pont de Monte-Castello et à se rapprocher de celle de M. de Montal et à la renforcer s'il en avoit besoin. La sixième colonne, aux ordres de M. de Gramont, maréchal de camp, étoit composée des deux régiments de dragons de Dauphin et de Languedoc et de tous les postes d'infanterie qui gardoient la communication depuis Novi jusqu'à l'armée. Ces troupes étoient destinées à prendre la place de celles de M. de Senneterre dans le cas qu'il fût obligé de se rapprocher de M. de Montal et d'inquiéter l'ennemi dans la partie de Monte-Castello.

Tous les grenadiers de ces colonnes en formoient l'avant-garde, suivis par des travailleurs armés. Toutes ces colonnes, excepté les deux de la droite, qui furent un peu retardées, arrivèrent deux heures avant le jour aux points de leurs débouchés, d'où elles partirent au signal qui fut donné à la petite pointe du jour par trois fusées tirées du château de Piovera.

Alors les deux colonnes du centre se jetèrent dans le gué qui leur étoit indiqué, et passèrent dans l'eau jusqu'à la ceinture avec une volonté et un ordre incroyables. Elles culbutèrent treize compagnies de

grenadiers, trois piquets et quatre bataillons piémontois qui gardoient ces deux gués, et qui n'eurent que le temps de sauver leurs drapeaux. Le reste fut tué, pris ou dissipé. Pendant ce temps-là, les colonnes de la gauche faisoient une fausse attaque au pont de Monte-Castello et tenoient en échec un camp de treize bataillons et de sept escadrons qui n'osoient pas se dégarnir pour venir soutenir sur la hauteur l'attaque du centre; les deux colonnes qui la faisoient ne trouvant plus qu'une foible résistance gagnèrent promptement le haut de la colline. Alors, M. d'Arambourou prit à droite pour envelopper le village de Rivarone, que les ennemis évacuèrent à la hâte, y laissant cinq pièces de canon. Les six bataillons piémontois qui les soutenoient se retirèrent en fuyant derrière leur cavalerie qui faisoit bonne contenance dans la plaine. En même temps, M. de Montal perça en avant pour gagner la hauteur sur le camp de treize bataillons campés sur Monte-Castello, dans le temps que M. Chevert avec les brigades de Ségur et d'Aragon marchoit pour attaquer ce poste.

Les ennemis, se voyant tourner, marchèrent par leur droite vers Alexandrie, et prirent la hauteur de Saint-Salvador pour se retirer sous Valence, jetant sept de leurs bataillons dans Alexandrie. L'avance qu'ils avoient et les hauteurs dont ils étoient les maîtres, empêcha la colonne de M. de Montal de pousser plus loin ses avantages.

Dans le temps que cela se passoit à la gauche, les deux colonnes de la droite passoient la rivière au gué de Bassignano. Les ponts de M. de Schulenbourg sur le Pô furent attaqués et deux bataillons autrichiens qui les passoient obligés de se retirer. On coupa la tête de ces ponts, et on établit des batteries à barbette pour riposter à celles que les ennemis avoient de l'autre côté. Cette opération ayant réussi, la colonne de cavalerie, soutenue par l'infanterie de la droite, dépassa le village de Bassignano et se forma devant la ligne de cavalerie des ennemis, qui faisoit ferme pour favoriser la retraite ou pour mieux dire la fuite de l'infanterie. Elle manœuvra fort bien d'abord et se replioit en ordre, faisant faire feu à des pelotons de dragons à mesure que la nôtre approchoit; mais les carabiniers royaux d'Espagne, commandés par M. de Croix, maréchal de camp, et le reste de cette cavalerie s'étant abandonnés sur eux, ils les enfoncèrent et les serrèrent de si près, malgré les ravins où ils avoient placé leurs troupes à pied, qu'ils ne purent plus se rallier. Ils s'en allèrent fuyant jusque sous le canon de Valence, où l'infanterie qui y étoit en bataille les arrêta. C'est dans cette retraite précipitée qu'ils ont perdu un grand nombre d'officiers de cavalerie, des dragons et des chevaux, tant tués que blessés ou pris. Ils ont réclamé trente-trois officiers de cavalerie. Il y en a eu vingt-quatre de pris; le reste a été tué ou laissé pour mort sur la place.

Les carabiniers ont pris deux étendards et ramené deux pièces de

canon; le reste de la perte de l'ennemi a été dans l'infanterie, qui n'a pas fait grande résistance. Ils y ont eu trois cents tués ou blessés; le reste a été pris. Nous sommes actuellement en possession de quinze cents prisonniers, dont trente-six officiers, du nombre desquels est M. de Guibert, lieutenant général, blessé dangereusement. Jamais action de guerre n'a été conduite avec plus de justesse et de secret. Chacun des officiers généraux qui commandoit une colonne avoit reconnu lui-même dès la veille le point de son attaque, et ils se sont tous distingués par la justesse et la précision de leurs manœuvres. Les troupes ont montré une volonté, une ardeur et une sagesse inexprimables; pas un soldat ne s'est écarté pour piller le camp des ennemis. Tous les officiers, depuis M. de la Chétardie, qui marchoit à la tête de l'avant-garde, comme le plus ancien brigadier, ont passé dans l'eau jusqu'à la ceinture pour donner l'exemple aux soldats.

M le maréchal s'est tenu au centre de la bataille jusqu'à ce que les colonnes aient percé; M. de Gages s'est tenu à la droite. Lorsque nous avons été maîtres des hauteurs, M. le maréchal a fait marcher M. d'Arambourou avec son infanterie et l'a suivi avec les grenadiers à cheval et la brigade de Royal-Piémont pour tomber sur le flanc droit des ennemis, pendant que les colonnes de droite les attaquoient de front s'ils nous avoient attendus.

Les deux généraux se sont joints dans la plaine, aux acclamations, aux cris de joie de la ligne, qui sembloit sentir qu'une si heureuse journée étoit le fruit de leur intelligence et de leur estime réciproque, autant que des dispositions supérieures qu'ils avoient faites.

Nous n'avons eu, tant des troupes espagnoles que des nôtres, que vingt hommes tués et quarante blessés; quelques officiers espagnols et deux officiers françois tués, cinq blessés et trois soldats prisonniers

Du camp de Pezzetto, 1er octobre 1743.

L'armée est partie hier du camp de Rivarone pour se porter sur trois colonnes à celui-ci, où elle est campée sur deux lignes, la gauche appuyée au village de Pezzetto et la droite au Pô à une portée de canon de la ville de Valence.

En même temps que l'armée a décampé hier, on a fait quatre détachements qui ont investi la ville d'Alexandrie. L'un, composé de douze bataillons espagnols et françois aux ordres de M. de Caravaçal, lieutenant général espagnol, s'est porté à Pavonne; un des six bataillons de M. de Chevert, maréchal de camp, est allé occuper Saint-Salvador; un autre, aux ordres de M. de Gramont, composé de deux régiments de dragons françois et de deux bataillons de la même nation, a pris poste à Castelaccio; et le dernier, aux ordres de M. de Lessy,

maréchal de camp espagnol, composé de deux bataillons et de deux régiments espagnols, occupe Cazal-Bayonne.

La plus grande partie de l'armée du roi de Sardaigne est campée sous Cazal, où elle a été jointe par les troupes que M. de Schulenbourg a ramenées du Milanois.

Depuis l'affaire du 27 les ennemis perdent beaucoup par la désertion.

7. Lettre du Roi au pape.

Très-saint Père, le prieuré de la Magdelaine de Soldary, diocèse de Lectoure, dépendant de l'abbaye de Marmoutiers, unie à l'archevêché de Tours, étant à présent vacant par le décès du sieur Belloc, dernier titulaire, et étant bien informé des bonnes vie, mœurs, piété, suffisance, capacité et autres vertueuses qualités du sieur Étienne-Charles de Loménie de Brienne, clerc tonsuré du diocèse de Paris, nous le nommons et présentons à Votre Sainteté à ce qu'il lui plaise de pourvoir dudit prieuré, lui en accordant et faisant expédier toutes bulles et provisions apostoliques, requises et nécessaires, suivant les mémoires et supplications plus amples qui en seront présentés à Votre Sainteté. Sur ce, nous prions Dieu, très-saint Père, qu'il vous conserve longues années au régime et gouvernement de notre mère sainte Eglise. Écrit à Versailles le douzième jour de septembre mil sept cent quarante-cinq.

Votre dévot fils, le roi de France et de Navarre,

Louis.

Phelippeaux.

8. Lettre du Roi aux cardinaux a Rome.

Mon cousin, le prieuré de la Magdelaine de Soldary, diocèse de Lectoure, dépendant de l'abbaye de Marmoutiers, unie à l'archevêché de Tours, étant à présent vacant par le décès du sieur Belloc, dernier titulaire, j'ai nommé et présenté à Sa Sainteté le sieur Étienne-Charles de Loménie de Brienne, clerc tonsuré du diocèse de Paris, pour en être pourvu. Sur quoi je vous écris cette lettre pour vous dire que j'aurai bien agréable que vous fassiez en mon nom toutes les poursuites nécessaires pour l'obtention des bulles et provisions apostoliques dudit prieuré. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon cousin, en sa sainte et digne garde. Écrit à Versailles le douzième jour du mois de septembre mil sept cent quarante-cinq. Signé Louis, et plus bas Phelippeaux.

9. Bénédiction de cloches.

Au mois de juin 1730, il a été baptisé une cloche à la paroisse de Saint-Germain-en-Laye dont le Roi et la Reine ont été parrain et marraine. M. le duc de Noailles fut parrain au nom du Roi, et Mme la duchesse de Noailles marraine pour la Reine. La Reine fit donner

42 aunes de toile à 4 livres l'aune. 168
et 32 aunes de damas cramoisi à 18 livres l'aune. 648
816

Le jour de la cérémonie de la bénédiction de la cloche, M. le duc et Mme la duchesse de Noailles ont fait délivrer quarante-deux aunes un quart de toile demi-hollande en deux morceaux, et 300 livres d'argent en espèces, qui ont été employés pour le dernier ornement complet de damas cramoisi orfrois de Moëre, brodé en chenille, dont l'excédant de la dépense dudit ornement a été fourni par M. le duc de Noailles, et les quarante-deux aunes de toile ont été remises aux marguilliers de ladite paroisse (1).

Le 8 novembre 1742, le sieur Brière a été à Paris par ordre de Mme la duchesse de Luynes et de M. le duc de Châtillon porter aux Capucines de la place de Louis-le-Grand la somme de 1,200 livres, dont la Reine et M. le Dauphin leur faisoient présent pour leur tenir lieu de ce qui auroit été dépensé en faveur de leur église, si Mme la duchesse de Luynes et M. le duc de Châtillon avoient été tenir leur cloche et assister à la cérémonie au nom de la Reine et de M. le Dauphin.

10. Enfants trouvés.

L'établissement des enfants a été formé en 1670 de la manière dont il subsiste aujourd'hui.

Dans les premiers temps, cet hôpital recevoit par an trois à quatre cents enfants exposés; et depuis plusieurs années le nombre des enfants exposés passe trois mille par an.

Cette augmentation a obligé d'abord de prendre à loyer des maisons voisines de l'hôpital des enfants trouvés pour pouvoir y placer les enfants en attendant l'arrivée des nourrices de la campagne.

Le lieu destiné au dépôt de ces enfants s'est trouvé si étroit, que MM. les médecins et MM. les chirurgiens, qui ont eu la charité de les

(1) M. Bachelier, premier valet de chambre du Roi, a donné par ordre de S. M. pour cette cérémonie, 600 livres. (*Note du duc de Luynes.*)

visiter, ont attribué au défaut d'air et de logement la maladie dont les enfants étoient attaqués. Plusieurs mouroient à Paris avant d'être envoyés en nourrice; c'est ce qui a déterminé les administrateurs de l'hôpital des enfants trouvés à acquérir non-seulement les maisons qu'ils tenoient à loyer, mais encore d'autres qui les joignent pour tâcher de conserver la vie à ces malheureux enfants, en leur procurant de l'air et du logement.

Ces maisons nouvellement acquises sont vieilles, et elles ne peuvent servir à un établissement tel que celui de l'hôpital des enfants trouvés; on est forcé de les abattre, et en même temps on se propose de construire un bâtiment convenable à un pareil établissement.

L'exemple de la Reine, qui en 1676 eut la charité de poser la première pierre de la chapelle des enfants trouvés, peut faire espérer de la piété de la Reine, de Mme la Dauphine ou de Mesdames les mêmes marques de bonté et de charité.

Ce monument de la piété de la reine Marie-Thérèse est gravé sur une plaque de cuivre, conservée avec respect dans la chapelle des enfants trouvés, et est un témoignage à la postérité de la charité de cette princesse en faveur des enfants trouvés.

Copie de l'inscription.

Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France et de Navarre, a bien voulu par sa piété et charité ordinaire poser cette première pierre, le 19e jour de juin 1676.

Abrégé historique de l'établissement de l'hôpital des enfants trouvés.

L'établissement d'un lieu de retraite pour les enfants trouvés n'est pas fort ancien. Il est dû aux soins charitables de saint Vincent de Paul, instituteur de la congrégation de Saint-Lazarre. Il fut touché en homme chrétien et citoyen de l'abandon des enfants exposés, dont l'âme étoit en grand danger par le défaut de baptême, et la vie naturelle par l'abandon des pères et mères, ou inhumains, ou dans l'impuissance de les nourrir et de les élever. La perte de ces jeunes sujets pour la religion et pour l'État toucha le cœur de saint Vincent, si bien disposé aux œuvres de charité.

L'époque de ce germe de l'hôpital des enfants trouvés est de l'année 1638. Il se trouva alors une dame veuve qui vouloit bien se charger de les recevoir, et MM. les commissaires du Châtelet, après avoir fait le procès-verbal de l'enfant exposé, l'envoyoient chez cette veuve. Elle demeuroit près Saint-Landry, et sa maison fut nommée la maison de

la couche, comme on nomme aujourd'hui la maison des enfants trouvés près l'église de Notre-Dame.

Ce premier établissement des enfants trouvés ne dura pas longtemps; la charge devint trop forte pour la personne qui avoit bien voulu la prendre; les servantes, ennuyées et fatiguées par les cris des enfants, en firent un commerce scandaleux dont la religion et l'humanité furent également effrayées.

Ces âmes viles et mercenaires vendoient ces jeunes enfants à des mendiants, qui s'en servoient pour exciter la charité du public en le trompant.

Des nourrices dont les enfants étoient morts achetoient de ceux-là pour se faire traiter; plusieurs d'entre elles leur donnoient un lait corrompu par la maladie dont elles étoient attaquées, et au lieu de procurer la vie à ces jeunes enfants, elles leur donnoient la mort par la maladie qu'elles leur communiquoient. On achetoit de ces enfants exposés pour en remplacer et pour en supposer dans les familles, et de là on s'en servoit pour causer un grand trouble dans la société.

On en achetoit aussi pour servir à des opérations magiques. Le prix de ces enfants étoit fixé à 20 sols, et les personnes capables d'un si horrible commerce n'étoient pas fort attentives à faire donner le baptême à ces nouveau-nés. Ils étoient à la fois sacrifiés par rapport à la nourriture et par rapport à la religion.

Ces abus et ces désordres furent bientôt connus; on cessa d'envoyer les enfants dans un hospice si dangereux pour eux.

Dans la même année 1638, l'hospice de ces enfants fut changé, et il fut porté près Saint-Victor sous la conduite d'une personne de piété. Les fonds destinés à la subsistance de ces enfants n'étoient pas suffisants; le nombre en étoit trop grand. On tira au sort ceux qui seroient élevés, les autres étoient abandonnés. Si le sort prévenoit l'inconvénient de la prédilection, il remplissoit d'une manière bien imparfaite les devoirs de l'humanité. Il falloit un arrangement plus digne de la grandeur du Roi et du zèle de ses sujets.

En 1640, saint Vincent de Paul convoqua une assemblée des dames de piété qui avoient bien voulu prendre le soin des enfants trouvés; le choix au sort des enfants à élever fut aboli; la vie fut conservée à tous. Le Roi entra dans ces vues charitables, et S. M. eut la bonté d'accorder le château de Bicêtre pour retirer les enfants abandonnés.

Tous les grands établissements éprouvent des difficultés de différentes natures. La vivacité de l'air de Bicêtre s'opposa à la conservation des enfants; on les ramena dans le faubourg Saint-Lazare; ils y furent nourris et élevés jusqu'en 1670; alors on les transféra dans la rue Neuve-Notre-Dame.

Ces premiers temps de l'établissement des enfants trouvés doivent

être regardés comme des tentatives pour parvenir à un établissement solide. Jusque-là il avoit été errant en différents endroits.

En 1670, il fut fixé où il subsiste encore aujourd'hui.

Aussitôt que ce nouvel établissement fut formé, on acheta une maison destinée à recevoir les enfants exposés. Le Roi mit ce nouvel hôpital sous sa singulière protection. S. M. lui fit part de ses aumônes; elle lui accorda des lettres patentes, et la reine Marie-Thérèse d'Autriche voulut bien poser la première pierre de la chapelle des enfants trouvés.

C'est à compter de ce temps-là qu'on peut voir l'utilité de cet hôpital; plus le nombre des enfants exposés a augmenté, plus leur asile est utile. On voit cette augmentation d'année en année, par les registres qui sont au dépôt des enfants trouvés, depuis 1670 jusqu'à présent. Il suffit pour en donner l'idée d'en représenter le tableau de dix ans en dix ans pendant cet intervalle.

Années.	*Nombre des enfants exposés.*
1670	312
1680	890
1690	1,504
1700	1,738
1710	1,698
1720	1,441
1730	2,401
1740	3,150
1741	3,388
1742	3,163
1743	3,099
1744	3,034

DOCUMENTS SUR LA BATAILLE DE FONTENOY.

Extraits des archives du ministère de la guerre.

1. LETTRE DU MARÉCHAL DE SAXE (1).

Du 12 mai 1745, au camp d'Anthoin.

Les ennemis nous ont attaqués dans une position d'où j'ai tiré tout l'avantage que quelques années d'expérience ont pu me donner. L'on

(1) On n'a pu découvrir quel était le destinataire. (*Note du général Desvault, directeur du dépôt de la guerre sous Louis XVI.*)

peut dire que la disposition nous a fait remporter la victoire, parce qu'ayant fait plusieurs réserves, elle m'a donné la faculté de ramener toujours des corps frais à la charge. Nous avons cependant été percés par les Anglois à notre gauche, et j'ai vu un assez long espace de temps fort critique; mais comme les postes que j'avois fortifiés par des redoutes ont constamment tenu pendant tout le temps que la bataille a duré, ils n'ont pas pu tirer tout l'avantage que la boutade angloise leur avoit donné. Toutes les troupes ont chargé plusieurs fois et ont été repoussées par ce groupe d'infanterie angloise et hanovrienne qui pouvoit consister en 30 bataillons et qui étoit presque au milieu de notre champ de bataille. Enfin, pour dernier effort, j'ai pris la brigade des Irlandois, celle de Normandie et les débris des gardes françoises et suisses. J'ai mis M. de Lowendal à la tête, et je lui ai fait attaquer ce bataillon carré anglois, pendant que j'ai été prendre les carabiniers qui avoient déjà été repoussés, mais qui s'étoient reformés, avec lesquels je les ai attaqués d'un autre côté. L'ancienne amitié qu'ils ont pour moi a je crois contribué au furieux coup de collier qu'ils ont donné. La maison du roi, jalouse des carabiniers, est partie à toutes jambes en débandade, et a chargé en même temps, suivie d'une partie de la cavalerie. J'ai vu ce corps d'Anglois et Hanovriens détruit dans un moment.

A vue de pays, je crois qu'il y a 7 à 8 mille des ennemis sur le champ de bataille de ce côté.

Les Hollandois, qui étoient à notre droite, ont resté en panne toute la journée, n'osant nous attaquer, mais si fort à portée, que j'ai vu la plaine jonchée de corps morts par l'effet de notre canon.

L'affaire a commencé hier à six heures du matin et n'a fini qu'à deux heures après midi.

Les ennemis nous ont abandonné leur canon, leurs munitions et leurs blessés. Ils se retirent, les Hollandois sur Mons et les Anglois sur Ath. Je les fais suivre par un gros détachement. Nous ne trouverons pas assez de chariots dans le pays pour amener les blessés et les équipages qu'ils ont abandonnés.

Le Roi a marqué dans cette affaire une fermeté d'âme et une tranquillité dignes d'éloge. Il ne m'a troublé dans mon opération par aucune inquiétude, et je l'étois plus pour sa personne qu'il ne l'étoit lui-même assurément; mais il a pu voir toute l'horreur de la confusion et juger à quel point la discipline dans les troupes est nécessaire.

Nous avons perdu M. le duc de Gramont et M. du Brocard, et nous avons M. de Lutteaux, M. le comte d'Apchier et d'autres officiers généraux blessés. Je suis toujours hydropique; j'ai cependant trouvé hier encore assez de ressource en moi pour soutenir cette journée.

Nous sommes depuis trois jours maîtres du chemin couvert au siége.

La brèche est faite à l'ouvrage à cornes des Sept-Fontaines, et l'on travaille au passage des fossés; ainsi je crois que la ville se rendra bientôt. J'ai laissé pour continuer ce siége et contenir la garnison, qui consiste en 8 ou 10,000 hommes, M. de Brezé avec 24 bataillons et 12 escadrons. Nous allons reprendre demain cette occupation-là (1).

2. Lettre du Roi a M. le Maréchal de Saxe.

Du 12 mai 1745.

Mon cousin, quelque grands que soient les succès dont il a plu à Dieu de favoriser mes armes pendant la campagne dernière, je reçois encore une marque plus sensible de sa puissante protection dans la victoire que je viens de remporter sur mes ennemis. Si je la dois à la valeur de mes troupes, et principalement de ma maison et de mon régiment de carabiniers, vous n'y avez pas moins contribué, tant par l'intrépidité de votre courage que par la sagesse de vos conseils et l'étendue de votre prévoyance. Mais comme tous les secours humains deviennent inutiles s'ils ne sont dirigés par la main de la Providence, je ne puis regarder l'heureux événement de cette journée que comme un de ses bienfaits les plus signalés. Et voulant lui en rendre les actions de grâces les plus solennelles, j'écris aux archevêques et évêques de mon royaume de faire chanter le *Te Deum* dans les églises de leur diocèse, et je vous fais cette lettre pour vous dire que mon intention est qu'il soit pareillement chanté dans mon armée, que vous fassiez tirer le canon, faire des feux de joye, et donner toutes les marques de réjouissance usitées en pareil cas. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon cousin, en sa sainte et digne garde. Écrit au camp devant Tournay, le 12e de mai 1745.

Louis.

Mª. de Voyer d'Argenson (2).

3. Lettre du Duc Guillaume de Cumberland au Maréchal de Saxe.

Du camp d'Ath, le 12e de mai 1745.

Monsieur, le trompette m'a remis avec soin la lettre que vous m'avez écrite. Je suis très-sensible des ordres que Sa Majesté très-chrétienne a bien voulu donner au sujet de monsieur le général Camp-

(1) Dépôt de la guerre, vol. 3084, pièce 167 bis.
(2) Dépôt de la guerre, vol. 3090, pièce n° 149.

bell, de même que pour le soulagement de nos soldats blessés. Des gens dans leurs circonstances sont en effet bien dignes de sa généreuse attention. Elle voudra bien que je l'assure aussi de mon côté [que] je ne négligerai rien pour adoucir le malheur de ceux des vôtres qui se trouveront blessés parmi nous, et qu'on en aura tout le soin possible, charmé de profiter par là d'une occasion de témoigner mes égards à Sa Majesté.

Je suis, Monsieur, votre affectionné ami.

GUILLAUME (1).

4 RELATION DE LA BATAILLE DE FONTENOY PAR LE MARÉCHAL DE SAXE, ADRESSÉE AU CONTRÔLEUR GÉNÉRAL.

Du camp devant Tournay, le 13 mai 1745.

Je croirois manquer, Monsieur, à l'amitié dont vous m'honorez si je n'entrois pas dans quelques détails avec vous sur l'événement qui est arrivé avant-hier.

Les ennemis nous ont attaqués dans la plaine d'Anthoin, comme j'avois toujours cru, malgré la diversité des opinions, qu'il viendroit par ce côté-là. J'avois depuis quelques jours examiné avec attention le terrain pour en tirer l'avantage que les situations peuvent fournir à un général. Lorsque les troupes ont été formées, j'ai eu la satisfaction de voir qu'elle étoit généralement approuvée tant par l'officier que par le soldat, ce qui est un grand point à la guerre. Les ennemis s'étant approchés, le 10, du haut Escaut, le Roi m'a ordonné de faire passer la partie de l'armée qui étoit à la rive gauche de l'Escaut, où je l'ai formée comme je l'avois projeté : la droite de l'infanterie à Anthoin, le centre au village de Fontenoy, qui est traversé par un ravin, et la gauche en venant en équerre à l'extrémité des bois de Barry, où j'avois fait construire une bonne redoute. J'avois fait couper les haies et les arbres en avant du ravin qui traverse le village de Fontenoy, après quoi j'ai fait brûler la moitié du village qui se trouvoit au delà du ravin. Derrière cette ligne d'infanterie j'ai placé la cavalerie sur deux lignes, appuyant sa droite à l'infanterie entre le village de Fontenoy et Anthoin, et sa gauche à la chapelle de Notre-Dame des Bois. Ce terrain va en pente douce depuis Anthoin, Fontenoy, Notre-Dame des Bois. Et à l'extrémité des bois de Barry jusqu'à Fontenoy, et de Notre-Dame des Bois jusqu'à Anthoin, où étoit appuyée notre gauche, à la redoute

(1) Dépôt de la guerre, vol. 3090, pièce n° 151.

dont je viens de faire mention, j'avois placé sur la pente qui regarde Tournay, et qui est hors de la vue du terrain où étoient les ennemis, plusieurs réserves tant de cavalerie que d'infanterie, et pour dernière ressource la maison du Roi et les carabiniers. Le reste de la journée du 10 se passa à placer et à ranger les troupes, et en légères escarmouches entre les Grassins et les ennemis, qui travailloient à ouvrir des marches sur plusieurs colonnes pour venir à nous.

Le 11, à cinq heures du matin, je les vis se former à la demi-portée du canon de nous. Les Anglois étoient à la droite vis-à-vis notre gauche, et les Hollandois s'allongèrent en équerre vers Anthoin. J'avois placé cent pièces de canon de campagne en différens endroits tout du long du front de l'infanterie. Un moment après, en plaçant une batterie de canon, M. du Brocard fut tué; le Roi fait une grande perte dans cet officier, qu'il ne remplacera pas aisément. Après une demi-heure de canonnade, les Anglois attaquèrent le village de Fontenoy avec de grands cris; j'y avois placé la brigade de Dauphin et celle du Roi pour la soutenir; à une forte petite distance derrière, étoient celles de la Couronne et de Royac. Les Anglois y furent si bien reçus, que dans un moment le ravin qui est au-devant de ce village fut comblé de corps morts; ils soutinrent cependant cette attaque pendant toute l'action par un feu de mousqueterie fort vif. Un moment après l'attaque du village de Fontenoy, je les vis déboucher de derrière le village sur deux lignes d'infanterie fort épaisses, et ils vinrent attaquer les gardes françoises et suisses, qui occupoient le terrain entre le village de Fontenoy et la redoute de la gauche. Les gardes furent pliées dans un moment, et il me fut impossible de les rallier. Comme la droite de ces deux lignes s'étoit fort approchée de la redoute de la gauche, [et] se trouvoit fort incommodée par le feu de l'artillerie et de la mousqueterie qui en sortoit, elles voulurent par un quart de conversion à gauche se replier sur le village de Fontenoy pour prendre notre infanterie qui y étoit en flanc et en queue; sur ce mouvement, je les chargeai avec la gauche de ma première ligne de cavalerie, ce qui les obligea à s'arrêter; ils couvrirent leur flanc d'un bataillon, ce qui nous présentoit une espèce de bataillon carré long. Cette situation a duré depuis les huit heures jusqu'à deux heures après midi, les empêchant toujours par plusieurs charges renouvelées de se porter sur le village de Fontenoy, qui étoit le point capital. Le canon qui étoit dedans et auprès de la redoute de la gauche contenoit pendant ce temps-là à coups de canon toute la cavalerie angloise qui soutenoit cette infanterie, et y a causé une grande perte.

Voyant enfin notre maison du Roi, les carabiniers et une grande partie de la cavalerie fort rebutée par les différentes charges qu'elle avoit faites inutilement sur cette infanterie angloise, je fus trouver les

carabiniers et leur dis de faire un dernier effort, que les charges précédentes n'avoient pas réussi parce qu'ils s'y étoient pris avec trop de vivacité et qu'ils n'avoient pas donné le temps aux diverses réserves que j'avois sur ma gauche d'arriver sur ce bataillon carré, ce qui donnoit le temps aux Anglois de repousser une attaque après l'autre, et qu'il falloit faire l'effort en même temps.

De là je fus joindre la brigade des Irlandois, qui étoit derrière la redoute de la gauche avec la brigade de Normandie et ce qui s'étoit rallié des gardes françoises et suisses. Je mis M. de Lowendal à la tête de ce corps, qui étoit placé en colonne par brigades, et lui dis de quoi j'étois convenu avec les carabiniers; nous nous ébranlâmes, et la brigade Irlandoise, qui avoit la tête, s'y porta aussi audacieusement qu'il est possible. Les carabiniers s'ébranlèrent en même temps, et la maison du Roi, jalouse de ce qu'on ne leur avoit rien dit, partit à toutes jambes et se jeta tête baissée dans les Anglois. Dans un moment, cette colonne angloise, qui pouvoit consister en 8 ou 10 mille hommes, fut anéantie. Je regagnai mon champ de bataille, et m'arrêtai à cent pas au delà, voyant toute la cavalerie angloise en ordre pour soutenir la retraite de son infanterie; dès qu'elle l'eut recueillie, elle commença sa retraite; et comme nous en avions assez, je ne songeai qu'à remettre l'ordre dans les troupes qui avoient chargé.

Je compte que les Anglois ont laissé sur le champ de bataille de 7 à 8 mille hommes. Les Hollandois, qui étoient vis-à-vis notre droite, ont aussi beaucoup perdu par l'effet de notre canon, qui les a si bien contenus, qu'ils n'ont jamais pu faire approcher leur infanterie de la nôtre. Vous verrez, Monsieur, par la copie de la lettre que m'écrit M. le comte d'Estrées, que j'ai détaché pour suivre la marche des ennemis, que la victoire est complète. Je crois que vous trouverez que le Roi n'a pas perdu de temps depuis qu'il est arrivé ici.

Je ne saurois vous faire d'assez grands éloges de la fermeté de son âme et de sa tranquillité; il a vu pendant plus de quatre heures la bataille fort douteuse; cependant aucune inquiétude n'a éclaté de sa part; il n'a troublé mon opération par aucun ordre opposé aux miens, qui est ce qu'il y a le plus à redouter de la présence d'un monarque entouré d'une cour qui voit souvent les choses autrement qu'elles ne sont. Enfin, le Roi a été présent pendant toute l'affaire et n'a jamais voulu se retirer, quoique bien des avis fussent pour ce parti là.

M. le Dauphin m'a demandé la permission de charger à la tête de la maison du Roi. Jugez, Monsieur, de l'inquiétude que peut causer une telle présence à un général. Enfin, tout a réussi au delà de nos espérances.

Les ennemis avoient 53,000 hommes effectifs; j'avois été obligé de laisser à l'entour de la place des troupes, et il s'en faut que nous fus-

sions aussi fort qu'eux. Le siége (1) n'a pas langui un moment; nous nous sommes emparés du reste du chemin couvert pendant ce temps là. M. de Brezé, que j'y avois laissé pour commander, a fait battre en brèche l'ouvrage à cornes. Les descentes du fossé sont faites et nous travaillons actuellement aux galeries pour le passage.

Je ne vous parlerai point du nombre des morts et des blessés que nous avons, parce qu'il est impossible de le savoir encore; mais je crois que cela va de deux à trois mille hommes.

J'ai l'honneur, etc. (2).

5. Lettre du Maréchal de Saxe au Chevalier de Saxe, en lui envoyant une copie de la relation adressée au contrôleur général.

Du camp devant Tournay, le 15 mai 1745.

Mon cher chevalier, la renommée, cette prompte courrière, vous aura déjà informé que nous avons remporté une victoire entière le 11 de ce mois sur le duc de Cumberland et l'armée alliée. Je vous envoie le récit que j'en fais au contrôleur général, qui est mon ami. Je crois que cet échec rabattra un peu le caquet à la fierté angloise. Une grande partie de leur infanterie y a péri; et j'espère en être défait, au moins pour une partie de la campagne. Je ne m'étends point dans cette lettre sur ce que les Hollandois ont perdu; car je ne sais pas encore au juste le nombre de morts qu'on a enterrés; ce que je puis vous assurer, c'est qu'à notre droite, où ils étoient, j'ai vu la plaine jonchée de cadavres. L'affaire a duré neuf heures; et quoique je sois mourant, j'ai soutenu cette fatigue comme si je me portois bien. *C'est un moment bien doux de gagner une bataille aussi complète et d'entendre crier aux oreilles les acclamations des troupes en présence de leur Roi* (3).

C'est une grande journée pour la France, pour le Roi et son fils unique, qui ont absolument voulu y être de l'autre côté d'une rivière et presque sans retraite; mais la nation ne m'en a pas accusé, sachant que je m'y étois opposé de tout mon pouvoir. Je vous envoie le plan de notre attaque. J'ai ouvert la tranchée le 1er de mai; et c'est la même qu'avoit formée Schulembourg, à laquelle j'ai assisté il y a trente-cinq ans. Vous verrez que nous ne nous amusons point et que l'attaque est

(1) De Tournay.

(2) Dépôt de la guerre, vol. 3090, pièce n° 154.

(3) Ce qui est en italique est effacé dans la minute de cette lettre.

poussée avec vigueur. Vous trouverez cette attaque dans les plans qui sont joints à l'Atlas de Fritz intitulé : *Théâtre de la guerre des Pays-Bas*, et vous pourrez voir en quoi elle diffère. Lowendal, qui entre aujourd'hui de tranchée, doit attaquer la demi-lune ; demain la galerie sera faite à l'ouvrage à cornes ; mais nous ne l'attaquerons pas que nous n'ayons une breche à la face du demi-bastion droit ; et les batteries qui y sont établies depuis aujourd'hui ont déjà assez avancé cette besogne.

Je vous envoie aussi notre ordre de bataille ; si M. le duc d'Aremberg passe le Rhin pour renforcer l'armée de Flandre, nous avons encore une réserve de 30 bataillons et 40 escadrons à lui offrir pour lui donner sa revanche. Ce que je vous écris là est pour vous et le duc de Weissenfels ; les autres n'y entendroient rien : ainsi ne donnez aucune copie ni de mes lettres ni des plans que je vous envoie, et soyez persuadé de la tendresse que j'ai toujours pour vous (1).

6. Extrait de la Relation de la Bataille de Fontenoy envoyée par M. le Maréchal de Saxe (2).

M. le Maréchal, ennuyé de ces incertitudes, rallia lui-même l'infanterie qui avoit d'abord plié et qui revint à la charge. Il la joignit à la brigade irlandoise, qui s'étoit déjà formée devant l'ennemi sous les ordres de milord Clare. Il fit avancer aussi le régiment de Normandie et celui des Vaisseaux ; ce dernier avoit soutenu longtemps le feu de l'ennemi, et s'étoit toujours rallié avec une vigueur singulière. M. de Lowendal, qui étoit venu de la gauche, où il n'y avoit point d'ennemis, et M. Béranger, qui commandoit la brigade de Normandie, se joignirent à milord Clare, et le tout se porta sur l'ennemi par son flanc droit, pendant que la maison du Roi, la gendarmerie et les carabiniers, conduits par M. le duc de Richelieu, fonçoient, l'épée à la main, sur le centre, où les 4 pièces de canon mises en réserve et qu'on avoit pointées dessus avoient déjà jeté l'épouvante. Dès que les troupes de la droite vers Fontenoy virent celles de la gauche en mouvement, elles s'ébranlèrent aussi de leur côté, et dans un instant l'ennemi fut enfoncé et culbuté, abandonnant le champ de bataille et une partie de son canon.

---

(1) Dépôt de la guerre, vol. 3090, pièce n° 153.

(2) Cette relation n'est plus qu'un rapport détaillé dans lequel le maréchal ne parle pas à la première personne.

NOTA (1).

Il est à regretter que cette relation ne rende pas à M. le maréchal de Richelieu toute la justice qui est due à sa manœuvre, à son coup d'œil, à son courage et à sa constance. Le Roi fut plus équitable à son égard, ainsi qu'un nombre d'officiers généraux et particuliers qui furent témoins oculaires et qui agirent par son impulsion. On sait avec certitude qu'au moment où l'affaire étoit si désespérée que l'on sollicitait le Roi de se retirer et de passer l'Escaut, M. de Richelieu, voyant avec plus de sang-froid et ne jugeant pas que l'affaire fût sans ressource, courut aux pieds du Roi et conjura Sa Majesté non-seulement de ne point abandonner le champ de bataille, mais aussi de lui permettre de faire, de concert avec quelques officiers généraux, aussi illustres par leur naissance que recommandables par leur zèle et leur valeur, un dernier effort. Le Roi ne céda qu'après des instances répétées de sa part et avec feu. Ce fut alors que la maison du Roi, la gendarmerie et les carabiniers, conduits par lui, ainsi qu'il est rapporté dans la relation, firent une charge si vigoureuse, que les ennemis furent enfoncés et entièrement renversés; et par leur fuite la journée devint aussi glorieuse qu'elle eût été funeste aux armes du Roi, si M. de Richelieu n'eût rétabli par sa manœuvre, son audace et son exemple, une bataille qu'on regardoit comme perdue (2).

---

(1) Ce nota est du général Devault. Le manuscrit porte en marge : « *Remis à M. le maréchal de Richelieu*, 1789. »

(2) Archives du dépôt de la guerre, vol. n° 3084, pièce 173 *bis*.

ANNÉE 1746.

JANVIER.

Promotion de chevaliers du Saint-Esprit. — Étrennes de la Reine; sa timidité avec le Roi. — Le duc et la duchesse de Luynes veulent se retirer de la Cour; instances de la Reine pour les conserver auprès d'elle; correspondance à ce sujet. — Retard de l'embarquement à Dunkerque. — Paix entre le roi de Prusse, la reine de Hongrie et le roi de Pologne. — Tabouret de la duchesse de Broglie. — Lettre du Roi à l'évêque de Mirepoix. — Grandesse du maréchal de Maillebois. — Logements de Versailles. — Le duc de Rambouillet. — Mme de Bukler. — Régiment donné à M. de Béthune. — Soupers du Roi chez Mme de Pompadour; M. de Vandières nommé directeur général des bâtiments en survivance. — Mariages. — Présentation du fils aîné du duc d'Uzès. — Étrennes de la Reine au Roi. — Audience des princes de Bade-Durlach. — Congé de Mlle de Priego. —Voyage de Marly. — Mariage du fils de M. d'Aligre avec Mlle Talon. — Travail du Roi. — Logements de Mesdames à Marly; amitié du Roi pour Madame. — Mme de Pompadour entre au coucher de la Reine. — Les salonistes ou polissons de Marly. — Jeu de Marly. — Facilité de pénétrer chez le Roi.

Du dimanche 2 janvier, Paris. — On crut avant-hier qu'il n'y auroit point de chevaliers de l'Ordre de nommés, parce que le Roi n'avoit point travaillé avec M. le comte de Saint-Florentin, suivant l'usage ordinaire; mais il lui envoya le soir la liste de ceux qu'il jugea à propos de nommer hier. Il dit qu'il avoit à proposer les guerriers qui avoient combattu sous ses yeux; en conséquence il nomma les huit dont voici les noms :

MM. Béranger, chevalier d'Apchier, du Chayla, comte d'Estrées, prince d'Ardore, M. de Lowendal, milord Clare, M. l'archevêque de Tours (1).

L'après-dînée je revins ici avec Mme de Luynes. Hier,

(1) Louis-Jacques de Chapt de Rastignac.

M. de Campo-Florido fut reçu; il avoit pour parrains M. le duc de Biron et M. le maréchal de Belle-Isle : c'est l'usage des grands d'Espagne d'avoir pour parrains les deux derniers ducs.

Mme de Bauffremont quêta.

Mme la duchesse de Penthièvre est accouchée ce matin d'un garçon, à Versailles.

C'est M. le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre qui entre en année.

Je marquai il y a quelques jours que le projet formé par M. le maréchal de Saxe, en Flandre, étoit en conséquence d'un mouvement que nos troupes devoient faire du côté de Luxembourg et qui avoit été réellement fait. M. le maréchal de Belle-Isle, qui arriva de Metz il y a trois jours, m'a assuré que les troupes n'avoient fait aucun mouvement de ce côté-là.

L'embarquement qui devoit se faire le 27 a été retardé pour quelques jours; il paroît cependant que tout ce qui regarde la marine est prêt.

Du lundi 3.— J'ai oublié de marquer que le Roi donna hier des étrennes à la Reine, ce qu'il n'avoit point fait depuis plusieurs années; c'est une petite tabatière d'or émaillée, dans laquelle il y a d'un côté une montre.

M. de Polastron, qui est actuellement en Flandre ainsi que les autres colonels, doit à son retour épouser Mlle Hérault, sœur de Mme de Marville; elle aura 18,000 livres de rente; elle est, je crois, âgée de vingt-deux ans.

J'ai oublié de marquer un fait peu important en lui-même, mais assez singulier. Il y a trois semaines ou un mois que la Reine se mit en grand habit complet, comptant qu'il y auroit grand couvert. M. de Tessé entra dans sa chambre, et dit à la Reine qu'un de ses valets de pied venoit de lui dire qu'il n'y auroit point de grand couvert. On envoya à la bouche du Roi, et la nouvelle se trouva très-vraie. En conséquence la Reine se déshabilla. Ce qui fait le singulier de ce petit événement, c'est que la Reine

avoit été le matin chez le Roi à son ordinaire, que le Roi ne lui en avoit rien dit, et qu'elle n'avoit pas imaginé de le lui demander, ou n'avoit pas osé.

On peut juger que la liste de la promotion marquée ci-dessus nous étonna beaucoup, Mme de Luynes et moi, d'autant plus que la dernière année de la vie de Mme de Dangeau, il y a plus de dix ans, elle me dit de la part de M. le Cardinal que je serois chevalier de l'Ordre à la première promotion. C'étoit à l'occasion des entrées que je l'avois priée de demander pour moi, demande qui embarrassoit M. le Cardinal, à ce qu'elle me dit, parce qu'elle lui étoit faite en même temps par d'autres personnes qu'il étoit difficile de refuser, et que depuis ce temps cette promotion-ci est la quatorzième ou quinzième au moins (1). Nous ne fûmes pas les seuls étonnés; le public y comptoit si positivement qu'à peine pouvoit-on le croire. Dans ces circonstances, nous jugeâmes, Mme de Luynes et moi, que ce ne pouvoit être le cas de fermer sa porte et de ne point donner à souper suivant l'ordinaire ; et que d'un autre côté, quelque obligeants que pussent être les compliments, il étoit désagréable de les recevoir. Nous prîmes donc le parti de venir à Paris. Mme de Luynes alla, au sortir du dîner de la Reine, l'attendre dans ses cabinets pour lui demander la permission d'aller à Paris, sans dire pour combien de jours. La Reine, qui dès la veille nous avoit marqué toutes sortes de bontés à l'un et à l'autre, dès qu'elle vit Mme de Luynes, démêla tous ses sentiments; elle lui dit, les larmes aux yeux : « Est-ce que vous voudriez me quitter? » Ces paroles furent reçues avec un attendrissement réciproque. Mme de Luynes dit à la Reine que S. M. voyoit bien elle-même que ceci étoit insoutenable; que son

(1) Le duc de Luynes expiait, par les refus du Roi de lui donner le cordon bleu, la fermeté de Mme de Luynes, qui avait refusé d'aller à Choisy installer Mme de Chateauroux.

respect, son attachement et sa reconnoissance pour elle ne finiroient qu'avec la vie; mais que dans les circonstances présentes elle faisoit des réflexions affligeantes pour des sentiments aussi véritables et aussi sincères, et qu'elle croyoit que S. M. devoit prévoir les arrangements qui lui seroient plus agréables pour remplir la principale place auprès de sa personne. La Reine s'attendrit de nouveau à ces paroles, embrassa Mme de Luynes, et lui donna mille marques de bonté. Immédiatement après, elle envoya chercher partout M. le maréchal de Belle-Isle pour lui parler de la même affaire; elle lui en a parlé depuis ce temps-là deux ou trois fois par jour, et toujours les larmes aux yeux. Elle écrivit hier à Mme de Luynes une lettre de sa main, dont on trouvera copie ci-après; on trouvera aussi la copie de la réponse que Mme de Luynes lui a faite aujourd'hui et de la lettre que j'ai cru devoir écrire à S. M. à la même occasion. L'endroit de la lettre de Mme de Luynes où il est parlé des poëtes demande une petite explication. La Reine a un de ses cabinets qui est extrêmement petit, où elle a rassemblé beaucoup de poésies; elle s'amuse volontiers de ce genre de lecture, indépendamment de beaucoup d'autres de piété et d'histoire. Elle donna à Mme de Luynes, il y a quelques jours, une tabatière d'or incrustée de cornalines en forme de cerises parfaitement belles. Mme de Luynes, qui n'étoit point dans l'usage de donner des étrennes, crut qu'en cette occasion il convenoit de donner à la Reine une légère marque de sa reconnoissance; elle fit donc mettre dans ce cabinet, appelé des Poëtes, une petite écritoire de cristal de roche garnie d'or, sans que la Reine le sût; et comme elle désiroit que ce présent fût accompagné de quelques vers, j'y joignis ceux dont on trouvera ci-joint la copie (1).

Avant que de partir de Versailles samedi, M. le duc

(1) Voir page 194.

de Charost, M. le cardinal de Tencin, M. l'évêque de Mirepoix, M. le maréchal de Belle-Isle vinrent nous voir à l'occasion de la promotion ; M. le prince de Grimberghen y étoit aussi. Il fut convenu dans cette petite assemblée d'accepter l'offre que fit M. l'évêque de Mirepoix de parler au Roi le lendemain dans le travail avec S. M., suivant l'usage, sur la feuille des bénéfices. La Reine dès le matin avoit parlé au Roi sur notre départ de Versailles, et lui avoit dit combien elle étoit contente de l'attachement de Mme de Luynes et de la manière dont nous nous conduisions tous deux. M. de Mirepoix, aussitôt que son travail fut fini, demanda au Roi la permission de lui parler d'une affaire à laquelle il s'intéressoit infiniment à titre d'ancienne amitié. Le Roi, prévenu par ce que la Reine lui avoit dit, nous nomma d'abord Mme de Luynes et moi. M. de Mirepoix lui parla en termes avantageux sur notre conduite et sur l'état que nous tenions ; ajoutant que le parti que nous avions pris de nous absenter pour quelques jours étoit une marque de notre respect pour S. M., en évitant par ce moyen les propos et les raisonnements que le public faisoit sans doute sur la promotion, raisonnements d'autant plus vraisemblables que tout le monde s'attendoit de me voir compris dans cette promotion. Le Roi parut approuver ce que nous avions fait et le regarder comme une démarche de sagesse. M. de Mirepoix, voyant le moment favorable, dit au Roi qu'il venoit à Paris, et lui demanda s'il ne lui ordonnoit pas de nous dire quelque chose de sa part. Le Roi lui dit que bien loin d'avoir aucun sujet de peine, il étoit fort content de l'un et de l'autre, et qu'il savoit l'état que nous tenions à sa cour ; il chargea M. de Mirepoix de nous assurer de ses sentiments, ajoutant qu'il n'avoit compris dans cette dernière promotion que des militaires, et que lorsqu'il y auroit des places dans l'Ordre, il songeroit volontiers à moi. M. de Mirepoix alla plus loin, et lui demanda si nous ne

pouvions pas espérer qu'il voulût bien lui-même nous dire à l'un et à l'autre sa manière de penser pour nous. Cette proposition ne parut lui faire aucune peine, et il dit qu'il le diroit volontiers à Mme de Luynes ou à moi. M. de Mirepoix, profitant toujours du moment favorable, parla au Roi de la grâce qu'il vient d'accorder depuis peu de jours, comme je l'ai marqué, à M. le duc de Brancas. Cette matière fut une occasion de plaisanterie, parce qu'on a dit que M. de Brancas l'avoit obtenue parce qu'il est sourd et aveugle (1). M. de Mirepoix demanda au Roi si en attendant ses bienfaits je ne pourrois pas espérer les mêmes entrées que M. de Brancas, dont la femme n'étoit dame d'honneur que de Mme la Dauphine; il ajouta qu'il sentoit bien que cette grâce ne seroit pas convenable à accorder dans ces premiers jours-ci; qu'il ne falloit pas donner lieu de croire que lorsque l'on s'imagineroit avoir lieu de se plaindre, ce fût un moyen pour obtenir des grâces; mais que dans douze ou quinze jours S. M. pourroit nous donner cette marque de bonté. Le Roi parut écouter ce discours d'un air obligeant, sans cependant rien promettre. Il dit seulement qu'à l'égard de M. de Brancas, ce n'étoit point comme mari de la dame d'honneur de Mme la Dauphine, mais parce qu'il avoit été dans une grande liaison avec feu M. le duc de Bourgogne.

Sur toutes ces différentes considérations, nous prenons le parti de retourner mercredi à Versailles.

Copie de la lettre de la Reine à Mme la duchesse de Luynes, du dimanche 2 janvier 1746.

Je me flatte que vous êtes trop persuadés, M. de Luynes et vous, de mon amitié pour douter de l'inquiétude où vous m'avez laissée hier.

---

(1) Ce fut effectivement l'expression dont Mme de Brancas se servit en rendant compte de cette grâce à la Reine. M. de Brancas n'est point aveugle, mais il craint fort de le devenir bientôt; il est fort sourd. (*Note du duc de Luynes.*)

J'espère même que vous ferez vos réflexions sur le parti que vous m'avez dit avoir envie de prendre, et que la peine où vous êtes ne prévaudra pas sur les sentiments que vous me connoissez pour vous. Sensible à l'attachement que vous m'avez témoigné tous deux, j'y répondrai toute ma vie.

Ce dimanche.

Et la suscription est : A ma cousine la duchesse de Luynes.

Réponse de Mme la duchesse de Luynes.

Que de grâces n'ai-je point à rendre à Votre Majesté! M. de Luynes et moi sommes comblés des marques de bonté que vous voulez bien nous donner; elles passent notre espérance. M. de Mirepoix et M. le maréchal de Belle-Isle nous ont instruits à quel point vous les avez poussées; elles nous prouvent que Votre Majesté connoît toute la force et l'étendue de notre respectueux attachement. Les poëtes ont raison de dire que Votre Majesté excelle dans l'art de plaire; ils la croient plus souveraine des cœurs que de son royaume. Ces sentiments répondent de l'empire qu'elle a sur le mien et du très-profond respect avec lequel je suis, Madame, de Votre Majesté, etc.

Lettre de M. le duc de Luynes à la Reine.

Madame,

Je pensois que l'attachement et la reconnoissance pour Votre Majesté, et même des sentiments que je n'ose exprimer, étoient parvenus à un point qui ne pouvoit plus recevoir aucune augmentation; ses nouvelles bontés me font sentir combien je m'étois trompé. Mais comment dépeindre ce qui n'a point de bornes et n'en peut avoir. Prendre la liberté de le dire à Votre Majesté pourra servir à lui faire connoître qu'un cœur bien rempli est dans l'impossibilité de garder le silence. Votre Majesté sait aimer; quelle louange pour une grande Reine et quels hommages ne lui sont pas justement dûs (1).

Je suis avec le plus profond respect, etc.

(1) Le duc et la duchesse de Luynes ne restèrent à la Cour que sur les instances de la Reine et touchés des marques de bonté de S. M. La Reine leur en fut reconnaissante, et c'est à partir de cette époque que commence l'intimité des relations dont Marie Leczinska honora le duc et la duchesse de Luynes.

Copie des vers joints à l'écritoire de cristal donnée par Mme de Luynes à la Reine.

LES POÈTES A LA REINE.

Admis dans ce charmant séjour,
Tous honorés de vos suffrages,
De nos respects, de notre amour,
Nous vous offrons ici les gages;
Nous enseignons bien l'art d'aimer,
Mais vous avez celui de plaire;
Vous seule avez droit d'enflammer.
Il faut admirer et se taire.

Ovide, Anacréon, Homère, Virgile, Sapho, Terence.

Du jeudi 6, *Versailles.* — On espéroit que l'embarquement auroit pu se faire le 31 ou le 1er, et avec d'autant plus de facilité que l'on savoit la flotte angloise occupée à bloquer le port d'Ostende; mais on commence à avoir beaucoup d'inquiétude que cet embarquement ne soit au moins très-retardé, parce qu'il a paru un ou deux vaisseaux anglois à la hauteur de Calais, et que nous n'avons point de vaisseaux de guerre pour escorter nos bâtiments de transport. M. de Richelieu avoit envoyé un courrier, il y a deux ou trois jours, pour mander qu'un vaisseau corsaire françois, qui escortoit quelques-uns de nos bâtiments de transport de Dunkerque à Calais, ayant été pris par deux corsaires anglois, après un assez long combat, il croyoit très-important de mettre à la voile au plus tôt, et qu'il alloit partir avec ce qu'il y auroit de prêt. Cependant il est certain qu'ils ne sont point encore partis.

Du vendredi 7, *à Versailles.* — On eut nouvelle il y a quelques jours que l'entreprise qu'on avoit faite en Flandre pour prendre Saint-Ghislain n'avoit pas eu le succès qu'on en attendoit. On ne dit point si c'est cette entreprise qui a été le principal motif du départ des colonels, ou si M. le maréchal de Saxe en avoit quel-

qu'autre en vue ; ce qui est certain, c'est qu'ils ne sont pas revenus ; mais on croit qu'ils reviendront bientôt.

On apprit, il y a quelques jours, que le roi de Prusse a fait sa paix avec la reine de Hongrie et le roi de Pologne, électeur de Saxe. On ne sait point précisément quelles sont les conditions de cette paix. Il est certain que le roi de Prusse a été peu satisfait de ce qu'on ne lui a donné presque aucune nouvelle d'ici pendant longtemps, et d'ailleurs c'est M. le maréchal de Noailles qui se mêle principalement de ce qui regarde le commerce entre la France et la Prusse ; et il y a grand lieu de croire que le roi de Prusse n'aime M. de Noailles ni comme ministre ni comme général. On m'a assuré cependant que depuis le traité le roi de Prusse avoit écrit directement au Roi, et que ce prince conserve toujours les mêmes sentiments d'estime pour notre maître.

Avant-hier 5 de ce mois Mme la duchesse de Broglie prit son tabouret ; elle avoit été présentée comme marquise de Broglie et saluée alors par le Roi ; ainsi, elle ne le fut point avant-hier ; ce n'est pas l'usage. Elle avoit toujours été fort incommodée depuis la mort de M. le maréchal de Broglie, et par cette raison n'avoit pu venir à la Cour. Elle est grande, bien faite et d'une figure assez agréable ; elle auroit dû être présentée par Mme la duchesse de Duras, sa cousine germaine (1) ; mais, comme elle est incommodée et que MM. de Broglie n'ont point de parents ici que MM. de Lamoignon, dans la famille desquels il n'y a personne qui puisse présenter, c'est Mme la maréchale de Duras qui étoit chargée de la présentation.

(1) Mme la duchesse de Duras est Coëtquen. M. de Coëtquen avoit épousé en premières noces Mlle de Noailles, dont il n'eut point d'enfants ; et en secondes noces Mlle de Grandville, de Normandie, mère de Mme de Duras. Mme la maréchale de Broglie, mère de M. le duc de Broglie, est aussi Grandville. (Note du duc de Luynes.)

M. l'évêque de Mirepoix me parla il y a quelques jours d'une lettre que le Roi lui a écrite pendant la campagne; il me répéta les termes de cette lettre, que j'ai mis par écrit : ils prouvent que le Roi fait attention au service et à l'attachement (1).

Mardi dernier, 4 de ce mois, l'on apprit à Paris, par des lettres de M. le maréchal de Maillebois, que le roi d'Espagne l'a fait grand d'Espagne. Cette nouvelle fut portée à l'Infant à Milan. L'Infant écrivit aussitôt à M. de Maillebois une lettre que j'ai entendu lire. Il est dit dans cette lettre qu'il vient de recevoir une lettre du roi son père par laquelle il lui marque qu'il le fait grand d'Espagne de la première classe, qu'il envoie un courrier au prince de Campo-Florido pour qu'il demande l'agrément du roi de France, afin que M. le maréchal puisse accepter cette nouvelle dignité. Cette lettre étoit accompagnée de toutes sortes de marques d'estime et de bontés. Mme la maréchale de Maillebois et son fils n'ont point voulu recevoir de compliments, ni le mardi, ni le mercredi; ils ont toujours attendu que le Roi eût déclaré cette grâce; elle ne le fut qu'avant-hier. Hier Mme la maréchale fut présentée au Roi comme grande d'Espagne par Mme de Sully (2), sa belle-sœur; elle prit son tabouret chez le Roi, suivant l'usage. Celle qui est présentée ne s'assit que quand le Roi lui dit : « Asseyez-vous. » Cela se faisoit au souper du temps du feu Roi; présentement c'est dans le cabinet du Roi, ordinairement sur les cinq ou six heures de l'après-midi. Mme de Maillebois alla ensuite chez la Reine,

(1) *Lettre du Roi.*

Il vient de mourir sous mes yeux un capitaine dans mes gardes françoises nommé La Peyre, que j'aimois tendrement et estimois infiniment. Il a un frère dans l'état ecclésiastique. Si c'est un aussi bon sujet dans son état qu'il l'étoit dans le sien, il faut lui donner une abbaye. Sinon, je ne veux point en entendre parler.

(2) Mme de Sully est fille de M. Desmaretz, et par conséquent sœur de M. de Maillebois. (*Note du duc de Luynes.*)

qui s'assit exprès un moment pour le cérémonial; elle resta au grand couvert; elle ne baisa pas la robe de la Reine, parce que ce n'étoit pas une présentation. Aujourd'hui elle a été chez Mme la Dauphine et chez Mesdames, qui lui ont fait l'honneur de la baiser, suivant l'usage.

On ne sait point encore la distinction des logements que l'on doit faire à l'occasion de l'accouchement de Mme la Dauphine; il paroît seulement décidé que l'on reprend l'appartement de M. et de Mme de Brancas et celui de Mme de Modène.

M. le maréchal de Biron, qui loge depuis longtemps ici au-dessus de Mme de Luynes, dans l'appartement qu'occupoit autrefois feu M. de Dangeau (1), a remis cet appartement, en échange duquel on lui donne celui de Mme de Polastron, au-dessus de la salle des ambassadeurs. Ce logement n'est qu'en entre-sols; mais il est beaucoup plus proche de celui de M. le duc de Biron qui loge dans celui qu'avoit feu M. le duc de Gramont. Le Roi a donné l'appartement de M. le maréchal de Biron à Mme de Polastron, à M. et Mme d'Andlau; M. et Mme d'Andlau avoient un petit logement qui reviendra à donner.

Du dimanche 9, Versailles. — Le fils dont Mme la duchesse de Penthièvre accoucha le 2 de ce mois s'appelle le duc de Rambouillet; il est élevé au chenil et a pour gouvernante Mme de Marcé, qui l'a été de M. de Penthièvre. Depuis l'accouchement de Mme de Penthièvre, le Roi a trouvé bon que l'on mît des tapis dans la pièce des deux tribunes qui fait partie de l'appartement et qui est au-dessus de la chambre de Mme de Penthièvre (2).

---

(1) Cet appartement se trouvait au deuxième étage de l'aile du midi ou des princes, sur l'emplacement occupé aujourd'hui par l'extrémité de la galerie des portraits et par une salle de portraits anglais.

(2) Cette chambre forme aujourd'hui la treizième salle des maréchaux de France.

J'ai oublié de marquer que M. de Balincourt, ancien lieutenant général, avoit obtenu depuis peu le gouvernement de Strasbourg, qui étoit vacant depuis la mort de M. le maréchal de Broglie.

Mme de Bukler a été nommée sous-gouvernante de l'enfant dont Mme la Dauphine accouchera. Le nom de Mme de Bukler est Couke; elle a été extrêmement jolie, et a encore une figure fort agréable. Son mari, qui est Écossois, a été page et écuyer de MM. d'Aumont; il est depuis longtemps écuyer du Roi à la grande écurie.

Le voyage de Choisy fut décidé hier; le Roi y va aujourd'hui et revient mercredi; il y mène fort peu de monde, à cause de Mme de Pompadour, qui est toujours dans l'affliction et qui ne commença à paroître qu'hier.

Le roi ira samedi 15 à la chasse, et de là souper à Marly. La Reine n'ira à Marly que dimanche. Le Roi lui manda hier tout ce détail par M. le comte de Noailles. C'est par attention pour la Reine que le Roi lui propose de n'y aller que le dimanche, à cause du salut où la Reine va à Marly ainsi qu'à Versailles; et comme la paroisse est fort éloignée, et qu'il faut monter en carrosse, elle avoit paru désirer de ne partir d'ici que le dimanche après le salut.

Je viens d'apprendre dans le moment que M. de Béthune, frère de Mme la maréchale de Belle-Isle, qui demandoit un régiment avec grand empressement et qui n'avoit pu en obtenir à la dernière promotion, a obtenu celui des gardes de Lorraine, vacant par la mort de M. de Marainville dont j'ai parlé ci-dessus. M. le prince de Talmond demandoit avec vivacité ce régiment pour son fils. L'honneur qu'il a d'appartenir de fort près, par sa femme, à la reine de France et au roi de Pologne, et les exemples de pareilles grâces aux fils de M. de Boufflers, de M. de Richelieu et en dernier lieu de M. de Belle-Isle, sembloient annoncer un succès favorable, d'autant plus que M. de Talmond a eu ce même régiment et qu'il ne

l'a vendu que depuis un ou deux ans. Les raisons qui ont déterminé le Roi sont : les grâces dont il s'est servi pour exemples n'ont été accordées à des enfants fort jeunes, comme est celui de M. de Talmond, que parce que c'étoient de nouveaux régiments levés dans le Languedoc, où M. de Richelieu commande, dans la Flandre, dont M. de Boufflers est gouverneur, et dans la Lorraine, où M. de Belle-Isle est lieutenant général et commandant de la province, et que d'ailleurs MM. de Belle-Isle, de Boufflers et de Richelieu étant tous trois dans le service, ils étoient à portée de former ces régiments et de les gouverner jusqu'à ce que leurs enfants fussent en état de les commander; et que si l'on avoit demandé à S. M. un régiment en général pour des enfants de cet âge, ils auroient été refusés; que M. de Talmond, à la vérité, avoit commandé celui-ci pendant plusieurs années; mais que, sans aucune raison que celle de l'état de ses affaires, il avoit quitté le service et vendu ce même régiment 135,000 livres, au lieu que dans la règle il n'auroit dû être vendu que 100,000 livres; que cette somme avoit été payée par M. de Marainville, en conséquence d'un arrangement fait par le roi de Pologne, qui, je crois même, avoit fourni une partie de l'argent. Aujourd'hui les 135,000 livres sont perdues pour la famille de M. de Marainville; le Roi leur accorde seulement 22,500 livres, qui est le prix des régiments gris de cavalerie. Cette somme sera payée par M. de Béthune lequel, dans la suite des temps, lorsqu'il sera maréchal de camp, retirera la même somme de 22,500 livres dudit régiment.

Du dimanche 16, *Versailles.* — Le 13 de ce mois le Roi soupa chez Mme de Pompadour, ce qui arrive de temps en temps. Mme de Pompadour a l'attention de prier à souper chez elle ceux qu'elle sait pouvoir convenir au Roi, et ce sont à peu près les mêmes qui soupent dans les cabinets. M. de Vandières, frère de Mme de Pompadour, étoit chez sa sœur, et soupa avec le Roi.

Avant-hier ce même M. de Vandières prêta serment en qualité de directeur général des bâtiments; le Roi lui a donné la survivance de cette charge, dont M. de Tournehem est titulaire; M. de Vandières fut présenté en cette qualité le même jour.

Le 12 ou le 13, M. d'Hérouville de Claye, fils aîné de M. d'Hérouville, lieutenant général, arriva ici de Calais; il est employé en qualité de maréchal de camp, sous les ordres de M. de Richelieu pour l'expédition projetée en Angleterre; il est venu recevoir les ordres du Roi sur cette expédition. Le Roi lui donna audience avant-hier après midi; on ne sait point ce qui a été déterminé; mais les obstacles paroissent bien grands et difficiles à surmonter. Indépendamment des vents qui ont presque toujours été contraires, les Anglois, qui ont grand nombre de vaisseaux de toutes espèces, et qui sont parfaitement instruits de nos projets, ont fait les arrangements nécessaires pour s'y opposer.

M. de Polastron, M. d'Andlau et M. de Marville, lieutenant de police, demandèrent avant-hier l'agrément du Roi pour le mariage de M. de Polastron avec Mlle Hérault, belle-sœur de M. de Marville; le mariage doit se faire après-demain.

Avant-hier M. le duc d'Estissac et M. le marquis de Clermont vinrent demander l'agrément pour le mariage de Mme de Tonnerre avec M. de Montoison, qui est de même maison qu'elle, et qui sert dans la gendarmerie. Mme de Tonnerre, comme il a été dit ci-dessus, est fille. Sa mère est sœur de M. le duc d'Estissac, tous deux enfants de feu M. de Blanzac.

Ce même jour M. d'Estissac présenta ici le fils aîné de M. le duc d'Uzès; ce qu'il y eut de singulier dans cette présentation, c'est que ce jeune homme baisa le bas de la robe de la Reine, ce qui ne se pratique que pour les dames. M. d'Estissac n'avoit pas remarqué apparemment ce qu'il a vu plusieurs fois, et croyoit que c'étoit l'usage.

Feu M. le duc d'Uzès, premier pair de France et chevalier des ordres du Roi, a eu de M[lle] de Bullion (qui est aujourd'hui M[me] la duchesse d'Uzès douairière) plusieurs enfants; il reste deux garçons et une fille qui est M[me] la duchesse de Vaujour, présentement la Vallière. L'aîné des garçons est M. le duc d'Uzès, qui étant encore duc de Crussol eut une blessure horrible en Italie, il y a dix ou douze ans, dont il est estropié; il ne peut presque pas ouvrir la bouche. Il a épousé M[lle] de la Rochefoucauld, tante de M[me] d'Estissac.

M[me] la duchesse d'Uzès douairière me disoit il y a quelques jours qu'elle avoit été extrêmement étonnée et affligée de ne point voir le nom de son fils dans la promotion des chevaliers de l'Ordre; que ses blessures et ses services sembloient devoir lui faire espérer cette grâce, qu'elle sollicitoit depuis longtemps; qu'elle croyoit outre cela avoir droit de l'attendre de la seule qualité de premier pair de France; que ce n'étoit qu'à ce titre que feu M. le duc d'Uzès l'avoit obtenu à la grande promotion, en 1724. M. d'Uzès, qui avoit servi très-peu de temps et avoit quitté le service, qui demeuroit toujours à Paris ou dans ses terres et qui ne venoit presque jamais à la Cour, avoit été mis sans difficulté sur la liste de la promotion par le cardinal Dubois, qui ne le connoissoit point; que ce cardinal étant mort avant que la promotion fût faite, et ses papiers ayant été apportés à M. le Duc, devenu premier ministre, la liste avoit été lue au Roi par M. le Duc en présence de M. l'évêque de Fréjus, depuis cardinal de Fleury; que, le Roi ni M. le Duc ne connoissant M. d'Uzès, M. de Fréjus avoit pris la parole et dit à S. M. qu'il falloit envoyer une lettre de cachet au premier pair de France ou le faire chevalier de l'Ordre. M. d'Uzès le fut en effet à cette promotion de 1724.

Le feu Roi étoit dans les mêmes principes pour les ducs, et on ne peut oublier ce qu'il dit par rapport à MM. les ducs de Rohan-Chabot, de Ventadour et de la

Ferté ; il crut avoir besoin d'une espèce de justification en ne les faisant point chevaliers de l'Ordre ; il dit que le premier ne pouvoit le souffrir, que le second avoit une conduite trop scandaleuse, et que le troisième ne croyoit pas en Dieu.

Du lundi 17, *Marly*. — J'ai marqué ci-dessus que le Roi a donné une boîte à la Reine. J'ai appris depuis que cette tabatière avoit été faite pour donner à Mme Poisson, mère de Mme de Pompadour. La Reine a donné aussi des étrennes au Roi ; elle envoya à Choisy deux fort belles terrines de porcelaine de Saxe, qu'elle fit remettre à M. de Coigny ; elles furent présentées au Roi sans dire de qui elles venoient ; ce présent a fort bien réussi.

Le Roi revint de Choisy le mercredi 12 de ce mois. Il n'y avoit que quatre dames au voyage : Mmes de Pompadour et d'Estrades, de Sassenage et du Roure.

Avant-hier le prince de Bade-Durlach et son frère eurent une audience particulière du Roi et de la Reine ; ils voyagent, et sont venus voir la France. Le prince de Durlach est l'aîné de la branche cadette de Bade ; il est souverain ; mais comme il n'a que dix-sept ans et trois mois, il faut encore neuf mois avant qu'il prenne l'administration de ses États.

Il y a environ huit jours que M. le cardinal de Rohan est revenu à Paris de Saverne avec Mme la princesse de Soubise ; elle sera présentée après le voyage de Marly.

Mme la duchesse d'Havré douairière (Lanti) vint à Versailles le 13, avec sa belle-fille et nièce, Mme de Priego, qui prit congé ; Mme de Priego s'en va en Andalousie prendre possession des terres dont elle a hérité par la mort de son père, M. le prince de Lanti. Elle part avec son mari et sa fille, qui n'a que trois mois. Son mari, qui vient de Milan, où il étoit avec l'Infant, ira d'Andalousie à Madrid et de Madrid en Italie au commencement de la campagne.

M. le comte du Roure a remercié pour le gouverne-

ment du Fort-Louis du Rhin que le Roi lui a donné ; il est ancien maréchal de camp.

Du vendredi 28, Marly. — Le Roi arriva ici le 15, après avoir été tirer dans le parc ; c'étoit un samedi. Il soupa dans ses cabinets, et ne vint point au salon. Il avoit trouvé bon que la Reine n'arrivât que le lendemain, à cause de la grande messe et du salut et de l'incommodité de la paroisse de Marly. La Reine partit donc de Versailles le dimanche après le salut. Tout s'est passé dans ce voyage comme à l'ordinaire. Le même habillement pour les dames qu'au dernier voyage ; il n'y a eu de différence que pour les femmes de chambre de la Reine, qui ne sont plus en habit troussé, mais en robes longues, comme les dames. Il y a eu beaucoup d'habits magnifiques ce voyage-ci, au moins autant en hommes qu'en femmes. La circonstance du mariage de M. le Dauphin a été favorable pour cette magnificence. Pour le jeu, il n'y a de lansquenet qu'après souper ; le cavagnole de la Reine à la grande table avant le souper, et ordinairement un second cavagnole en même temps. Mme la princesse de Conty joue ordinairement à ce second cavagnole ; quelquefois Mme de Modène. Mesdames jouent toujours au cavagnole de la Reine avant souper, et souvent M. le Dauphin et Mme la Dauphine. Mme de Modène a coupé au lansquenet jusqu'à hier. Hier elle ne coupa pas parce qu'elle a beaucoup perdu. M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames ne jouent qu'à la réjouissance après souper, et vont se coucher de bonne heure. Mesdames ont une seule fois coupé au lansquenet.

Mme la Dauphine s'étant plaint que les pliants sur lesquels elle s'étoit assise lui faisoient mal aux reins, Madame, à qui elle a fait cette confidence, en a parlé et a obtenu pour elle un pliant où il y a un petit dossier fort bas (1).

(1) La Reine a donné ordre que l'on fît un pliant avec un petit dos pareil,

Mme de Pompadour coupe toujours au lansquenet.

Du dimanche 30, *Marly*. — Le 23 M. le président d'Aligre fit signer ici le contrat de mariage de son fils avec Mlle Talon. M. Talon est président à mortier. Mme Talon est fille de feu M. Chauvelin, frère aîné du ci-devant garde des sceaux. M. d'Aligre a 100,000 livres de rente, à ce que l'on dit ; ce qui est certain, c'est qu'il est fort riche.

Le 24, M. le cardinal de Rohan vint faire ici ses révérences; depuis son retour d'Alsace, il n'avoit point vu le Roi.

Le Roi travaille ici comme à l'ordinaire. Dimanche 23 il travailla pendant quelque temps avec M. Dufort, qui a le détail des postes. M. de Muy eut aussi un petit travail avec S. M., mais il fut extrêmement court; il ne s'agissoit que de signatures.

M. l'évêque de Mirepoix, qui étoit venu de Versailles, travailla aussi avec le Roi (c'est son jour), et retourna à Versailles. M. le contrôleur général travailla ensuite avec le Roi. Quelques gens mal informés avoient prétendu que les anciens discours sur M. de Mirepoix se renouveloient, mais cela est sans aucun fondement; le Roi le traite toujours avec beaucoup de bonté, et dans le travail de dimanche lui marqua encore plus de confiance qu'à l'ordinaire. Le Roi s'arrange toujours pour un certain temps de travail avec M. de Mirepoix, et lorsque le travail est plus court, il le fait rester pour la conversation; il marque toujours d'ailleurs la même volonté de ne donner les bénéfices qu'à des sujets qui en soient dignes, et quelques recommandations qui lui aient été faites, il dit qu'on ne lui en parle jamais si les témoignages ne sont pas favorables.

Il y a un changement dans les logements, ce voyage-ci, dont je n'ai point encore parlé; c'est pour Mesda-

---

pour mettre chez elle à Versailles et qui y servira à Mme la Dauphine. (*Note du duc de Luynes*, datée du 30 janvier 1746.)

mes. Elles logeoient en haut le dernier voyage; elles logent présentement toutes deux dans l'appartement qu'avoit feu Mme la Duchesse mère ; on a supprimé le grand escalier qui étoit devant cet appartement, on en a fait un petit; par cet arrangement, on a ménagé une antichambre, après laquelle Madame Adélaïde a une chambre fort jolie. Madame en a une ensuite ; elles ont chacune un entre-sol assez joli l'un auprès de l'autre. Mme de Tallard loge toujours en haut.

Du lundi 31, *Marly*. — Mesdames mangent ici dans la chambre de Madame Adélaïde ; elles dînent avec les dames qui leur sont attachées; Mme de Tallard n'y dîne jamais; elle vient quelquefois assister un moment au dîner. Ce sont les femmes de Mesdames qui les servent. Le 23 Mme de Tallard avoit été un moment au dîner, et remonta chez elle; elle redescendit fort peu de temps après, et demanda à Madame si par hasard elle avoit assez mangé et si elle voudroit monter en haut. Madame y monta sur-le-champ, et fut une demi-heure au moins tête à tête avec le Roi dans ses cabinets; elle a paru fort contente de cette conversation, dont elle n'a rien dit à Mme de Tallard. On juge qu'il a été question d'un arrangement pour former une espèce de maison à Madame. Comme on ne peut faire jusqu'à présent que des raisonnements fort incertains, il vaut mieux attendre pour en parler. Ce qui ne peut être douteux, c'est que Madame est contente de plus en plus de l'amitié et de la confiance que le Roi lui marque.

Le 25 le Roi signa ici le contrat de mariage de M. de Montoison avec Mlle ou plutôt Mme de Tonnerre.

Les princesses ont été ici au coucher de la Reine, suivant l'usage ordinaire à Marly. Il y a quelques dames qui y vont, mais en fort petit nombre, d'autant plus que celles qui n'ont pas d'entrées n'ont qu'un moment à y rester. Mme de Pompadour, qui vouloit aller au coucher de la Reine, consulta Mme de Luynes il y a quelques jours.

Mme de Luynes en rendit compte à la Reine, et dit par son ordre à Mme de Pompadour qu'elle seroit fort aise de l'y voir, lui faisant entendre même que la Reine pourroit la garder quelque temps de plus que les autres dames. Mme de Pompadour comprit de ce raisonnement que la Reine lui donnoit les entrées de la chambre ; elle en parla le lendemain à Mme de Luynes, qui lui répondit, après en avoir rendu compte à la Reine, que la Reine ne donnoit point d'entrées chez elle, que c'étoit le Roi seul qui les donnoit. Il n'a plus été question des entrées. Mme de Pompadour fut il y a deux jours au coucher de la Reine, et la Reine la garda quelque moment après l'ordre donné. Comme il n'y a que trois sortes d'entrées chez la Reine, les familières, les grandes et la chambre, au lieu qu'il y en a cinq chez le Roi, aussi l'usage est-il différent; et au lieu qu'au coucher du Roi les entrées de la chambre sortent en même temps que ceux qui n'ont point d'entrées, chez la Reine les entrées de la chambre restent après l'ordre donné pour le lendemain.

Il y a eu ce voyage-ci, comme les précédents, grand nombre de gens qui ont eu permission de venir au salon sans coucher, et d'autres qui avoient des appartements à deux, c'est-à-dire qui se relevoient dans un même appartement au bout de quatre ou huit jours. Les salonistes, que l'on appelle par plaisanterie des polissons, étoient de deux espèces. Il y en avoit à qui M. le comte de Noailles disoit à l'oreille d'user avec discrétion et modérément de la permission qu'on leur accordoit, et d'autres à qui il a dit de venir aussi souvent qu'ils voudroient. Les uns et les autres n'ont pas exécuté fort exactement ce qui leur étoit prescrit; mais il ne paroît pas qu'on l'ait beaucoup remarqué. Il y eut des salonistes même qui sans avoir de logement en ont trouvé à louer dans le bourg de Marly. De tout ce qui a demandé à venir ici, personne n'a été refusé, hors M. de Vance, colonel du régiment Royal-Corse, et on ne sait pas trop

pourquoi ; mais il a obtenu depuis la permission d'y venir. Le Roi a joué quelquefois ici au piquet avant souper. Sa partie ordinaire est de faire la chouette à M. de Soubise et à M. de Luxembourg après souper. C'est toujours le lansquenet qui a été assez gros, quoique dans le commencement il parut y avoir peu d'argent; après le lansquenet le trente et quarante. Il y a communément de gros piquets dans la matinée; d'ailleurs beaucoup de quadrilles et de brelans. On compta l'autre jour vingt-trois tables en même temps dans le salon. Le lansquenet attire beaucoup de gens de toutes espèces qu'on laisse entrer avec un peu trop de facilité.

Hier, deux commis des aides de Saint-Germain, qui étoient venus ici apparemment pour voir le château et le salon, ayant monté en haut dans le château pour regarder apparemment le salon de l'une des tribunes d'en haut, trouvèrent devant eux un escalier qu'ils crurent aussi bon pour redescendre que celui par où ils avoient monté; cet escalier est celui qui donne dans les cabinets du Roi. Étant descendus en bas, ils arrivèrent à la porte du cabinet du Roi, où S. M. travailloit avec M. le contrôleur général ; ils grattèrent, et le Roi vint lui-même leur ouvrir. Ils furent fort étonnés de voir le Roi, qu'ils reconnurent, et le Roi surpris de voir des gens qu'il ne connoissoit pas. Ils avouèrent qu'ils s'étoient égarés, et il n'en fut pas autre chose.

Mme la princesse de Conty et Mlle de la Roche-sur-Yon n'ont point eu de logement ici ; elles ont demeuré à Luciennes, et sont venues au salon souper et jouer tous les jours. Mme la duchesse de Brancas (Clermont) étoit aussi à Luciennes, et a eu permission de venir au salon.

———

FÉVRIER.

Mme de Castel dos Rios et M. de Sinopoli à Marly. — Usages pour les rencontres du Roi ou de la famille royale. — Mariage de Mlle de la Faluère. — La Reine rencontre le Roi avec Mme de Pompadour. — Logements de Versailles.— Tableaux du salon de Marly. — Conversations de la Reine avec le comte d'Argenson et avec le Roi. — Maison du futur enfant de la Dauphine. — Caractère du Dauphin et de la Dauphine. — Présentation de Mme de Soubise. — Voyage de Choisy. — Mariages. — Maison de Béthune. — Maison de Mesdames. — Représentation d'*Armide*. — Logements de Versailles. — Remise de Mesdames entre les mains du Roi. — Siége de Bruxelles. — Départ du duc de Chevreuse. — Bataille de Falkirk. — Régiment donné à M. de Brienne. — Caractère du duc de Chartres. — M. de Choiseul *le Merle* achète la lieutenance générale de Dauphiné. — Intrigues de Cour; correspondance de la duchesse de Luynes et de Mme de Pompadour. — Bâtiments de Marly. — Mariages de M. de Montmartel et de M. de Talleyrand. — Suite de l'affaire de Mme de Pompadour. — Audience du duc d'Huescar, ambassadeur extraordinaire d'Espagne. — Bal chez Mesdames. — Serment de la maréchale de Duras. — Droit de la gouvernante de Mesdames. — La Reine soupe chez le duc de Luynes. — Le Roi va dans de petits bals de la ville de Versailles et à celui de l'Opéra. — Prise de Bruxelles; mort du chevalier d'Aubeterre.

Du mardi 1er, Marly. — Mme la marquise de Castel dos Rios a eu permission aussi de venir à Marly; elle y a même couché deux ou trois nuits dans le logement de son père, M. le prince de Campo-Florido; elle y seroit même restée plus longtemps si elle n'étoit pas tombée malade; elle a joué à cavagnole avec la Reine. M. de Sinopoli, dont le fils a épousé une des filles de M. de Campo-Florido, a eu permission de venir ici et y a couché. Pour les deux ambassadeurs d'Espagne et de Naples, ils ont été du voyage, comme à l'ordinaire.

On remarqua ici il y a deux ou trois jours un homme de la Cour qui, étant en chaise à porteurs, rencontra Mme la Dauphine et ne sortit point de sa chaise; je crois même qu'il n'arrêta point (1). Cette remarque donna occasion à différents raisonnements. Il est certain que du temps du feu Roi, comme les dames n'avoient de por-

(1) Voir plus loin page 218.

leurs que ceux de Marly, ces porteurs avoient ordre de ne point arrêter, même quand ils rencontreroient le Roi. Il est encore vrai que quand on rencontre le Roi dans un grand chemin on doit arrêter, mais on ne descend point de son carrosse ou de sa chaise de poste; mais lorsqu'un homme en chaise à porteurs rencontre le Roi, la Reine, M. le Dauphin ou Mme la Dauphine, non-seulement il doit arrêter, mais il doit sortir de sa chaise. Pour une dame, je croirois qu'il suffiroit qu'elle arrêtât. A l'égard des grands chemins, le Roi pense que ceux qui descendent de leur voiture sont gens qui ne sont point au fait de la Cour.

Le 30, M. le lieutenant civil (1) vint faire signer ici le contrat de mariage de son fils avec Mlle de la Faluère, fille du maître des eaux et forêts de l'Ile de France. Le Roi a accordé à M. le lieutenant civil, en faveur du mariage, la survivance de sa charge pour son fils.

Comme il a fait fort beau temps pendant tout ce voyage-ci, et que la gelée a empêché le Roi de chasser, il s'est promené deux ou trois fois; il a été voir deux fois les chevaux de marbre qu'on plaça l'année dernière au bout du jardin du côté du chemin de Paris. La Reine a aussi fait quelques promenades assez courtes; cependant le 29 elle alla jusqu'au dernier bassin du côté du chemin de Paris. Comme elle y arrivoit, le Roi y arrivoit en même temps de l'autre côté, et dans ce moment Mme de Pompadour avoit joint le Roi; elle étoit toute seule de femme avec lui; elle avoit envoyé dans l'instant de la promenade prier quelques dames de ses amies d'y aller avec elle, et comme elles ne se trouvèrent pas prêtes, elle y alla toute seule. Ceux qui précédoient le Roi prirent le tour du bassin par le côté opposé à celui par où le Roi arrivoit; mais le Roi prit le côté opposé et vint

(1) D'Argouges de Fleury.

d'un air poli joindre la Reine ; ils allèrent de là ensemble voir les chevaux, que la Reine n'avoit point encore vus. Le Roi revint au château plus vite que la Reine, et Mme de Pompadour resta à la suite de la Reine.

Les logements de Versailles ne sont pas encore absolument décidés. Il y a pourtant déjà quelques logements qu'on sait. J'ai marqué celui de M. le maréchal de Biron à Mme de Polastron douairière, M. et Mme d'Andlau, et celui de Mme de Polastron à M. le maréchal de Biron ; outre cela le Roi ôte à Mme la comtesse d'Egmont son logement qui est dans la première petite galerie de l'aile neuve ; il le donne à M. et Mme de Nivernois ; celui de Mme de Nivernois, qui étoit celui de Lassay, aussi dans la même galerie, à M. et Mme de Froulay. Le Roi ôte à M. le duc de Saint-Simon son logement qui est dans la galerie au-dessus de celle que je viens de nommer. Ce logement est double ; on le partage en deux ; la moitié pour Mme la duchesse de Ruffec, l'autre moitié pour Mme d'Egmont douairière. A l'égard de Mme d'Egmont, sa belle-fille, on compte qu'elle logera chez Mme de Villars, sa grande-mère.

Mme de Villefort, ancienne sous-gouvernante des enfants de France, avoit un petit logement qu'on lui ôte, et on le donne à la remueuse des enfants de France, qu'on appelle Mme Aymart.

Il y a ici dans le salon quatre tableaux représentant les quatre saisons qui y ont été mis à la place de quatre fenêtres qui y étoient anciennement (1) ; on voit tous les jours ces quatre tableaux sans savoir de qui ils sont. L'Hiver est de Jouvenet, l'Automne de Lafosse, le Printemps de Coypel et l'Été de Boulogne. Une autre remarque par rapport au salon, c'est que l'uniformité des

(1) Ce changement est plus ancien que la phrase du duc de Luynes ne pourrait le faire croire, car dans la 1re édition de la *Description de Versailles et de Marly* par Piganiol de la Force, Paris, 1701, ces quatre tableaux sont déjà indiqués comme se trouvant dans le salon de Marly.

quatre portes vitrées qui communiquent dans quatre salons égaux, et qui sont surmontées par quatre renommées, fait que les gens qui ne sont pas au fait de Marly se trompent souvent sur le côté par où ils doivent sortir. Cependant il y a une différence; c'est que [sur] la porte du côté de la grande chapelle, des deux Renommées, il y en a une à droite qui a deux trompettes, une dans chaque main.

Hier, la Reine ne se mit à table qu'à deux heures passées; elle étoit en conversation dans sa petite chambre avec M. le comte d'Argenson; ces conversations sont très-fréquentes et très-longues en quelque lieu que ce soit. M. de Maurepas même, que la Reine aime beaucoup, attendit très-longtemps dans la grande chambre sans pouvoir lui parler.

Tous les jours, après le souper, le Roi et la Reine passent chacun dans leur appartement; ordinairement le Roi y reste fort peu; mais les jours que le Roi soupe dans ses cabinets, la Reine s'établit dans la ruelle de son lit avec M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames, et la conversation est extrêmement vive et gaie. Avant-hier elle dura près de trois quarts d'heure; de sorte même que dans le salon tout le monde attendoit avec impatience l'arrivée de la Reine; mais Madame Adélaïde la retint autant qu'elle put.

Les huit femmes destinées pour l'enfant de Mme la Dauphine sont enfin nommées. C'est Mme de Tallard qui s'est mêlée de ce détail. M. le Dauphin s'étoit intéressé pour deux personnes; l'une est la fille de Mme Sylvestre qui lui a montré à dessiner, et l'autre la femme d'un ancien domestique qui le sert depuis qu'il est aux hommes, nommé Pétigny, et qui est aujourd'hui son valet de chambre ordinaire. Il ne restoit plus qu'une place à donner, et cette place a été donnée à Mlle Sylvestre. M. le Dauphin a été témoin de l'affliction extrême de Pétigny. Il a été informé que cet ancien domestique avoit peu de biens et une nombreuse famille. Touché de ce détail, il demanda

à Binet et à Mme Dufour combien valoit la place de femme de chambre des enfants de France ; on lui dit que cela pouvoit aller à 1,500 livres par an. Sur cela, il fit son calcul en lui-même que dans deux ans Mme la Dauphine pourroit avoir un second enfant, et par conséquent qu'il y auroit une place pour la femme de Pétigny ; il monta chez Binet, son premier valet de chambre, qui a son argent ; il lui demanda d'abord cent louis et ensuite vingt-cinq de plus ; il les remit lui-même à Pétigny pour le consoler. On ne peut assez louer cette action de générosité.

M. le Dauphin a le cœur fort bon ; il est sensible à l'attachement et estime la vertu. Je ne sais si je n'ai point marqué qu'à Fontainebleau il donna vingt-cinq louis à des Frères de Sénart pour lesquels on lui demandoit tout au plus cinquante écus. M. le Dauphin parle avec attention et bonté à ceux qui lui font leur cour ; mais en général il aime à être à son particulier. Mme la Dauphine, qui est fort timide et qui parle peu, ne réussit pas si bien à cause de son sang-froid ; cependant elle est vive et gaie, et dans le particulier elle parle beaucoup. Je l'ai vu faire la conversation fort bien avec la Reine, et hier je fus témoin d'une qu'elle eut pendant le dîner avec M. le Dauphin. Il étoit question du salon de Marly. M. le Dauphin ne l'aime point ; Mme la Dauphine pense différemment ; elle lui dit que quand elle désiroit être seule, elle voudroit être dans les déserts de la Thébaïde, mais que dans les temps qu'elle aime à voir du monde, elle aime à en voir beaucoup. Elle fit même une comparaison assez plaisante de la tristesse du jeu de la Reine à Versailles et de la gaieté du salon de Marly ; elle dit tout de suite à M. le Dauphin d'un air fort gai : « Je comprends que vous pensiez différemment, car vous êtes comme un hibou. »

Il est question de nouveaux bâtiments ici. Premièrement, d'accommoder l'appartement du Roi et de la Reine avec des entre-sols comme les deux autres. On parle

aussi d'un projet de faire bâtir une chapelle où le Saint-Sacrement reposera, afin d'éviter à la Reine la peine d'aller au salut à la paroisse; et de faire quarante logements nouveaux du côté du commun. Cependant il paroît que Mme de Pompadour n'aime pas beaucoup le salon de Marly; c'est d'elle-même que je le sais.

Du mercredi 9, *Versailles*. — J'allai de Marly à Paris le jour du départ; Mme de Luynes s'y rendit le jeudi, et nous ne revînmes ici qu'avant-hier.

Le vendredi Mme de Soubise fut présentée par Mme la princesse de Rohan; elle n'est point grande, cependant on ne peut pas dire qu'elle soit petite; elle est de la taille de Mme de Marsan. Elle est bien faite; et quoiqu'elle soit laide, sa figure ne choque point.

Le même jour Mme de Tallard présenta les deux sous-gouvernantes, Mmes de Bukler et d'Auxy.

Le samedi le Roi partit de Versailles pour aller à Choisy. Les dames de ce voyage étoient Mmes d'Antin, d'Estrades, du Roure, de Rubempré et de Pompadour. Il y avoit beaucoup d'hommes, et M. le duc de Chartres étoit de ce voyage pour la première fois; mais, comme son amour pour Mme la duchesse de Chartres subsiste toujours, il revint la voir dès le lendemain et coucher à Versailles.

Il se fait un mariage dans la maison de M. le duc de Chartres. Mlle de Saujeon, qui est petite, jeune et assez jolie, mais qui n'a pas de bien, fait sa cour depuis longtemps à Mme la duchesse de Chartres, qui a beaucoup de bonté et d'amitié pour elle, et qui désirant l'attacher à son service, a été occupée de la marier; elle épouse M. le marquis de Rouverel, qui est de même maison que M. de Boufflers; il est capitaine de cavalerie ou de dragons; il est jeune, blond et d'une figure peu agréable. Son père a été obligé de s'absenter à l'occasion d'un combat particulier; il s'est retiré en Espagne, où il est encore. Ses biens ont été confisqués et donnés à sa sœur, qui s'ap-

pelle Mlle de Boufflers. C'est cette Mlle de Boufflers qui fait le mariage de son neveu ; on dit qu'il aura environ 9,000 livres de rente; sa femme aura 4,000 livres d'appointements de Mme la duchesse de Chartres, qui lui fait actuellement beaucoup de présents à l'occasion du mariage. M. le duc de Boufflers et M. de la Rivière feront demain signer ici le contrat de mariage. M. de la Rivière est officier dans les mousquetaires noirs; sa femme est sœur de Mme de Saujeon, toutes deux filles de M. de Reignac.

J'appris avant-hier à Paris que M. le marquis de Croissy, fils de M. de Torcy, marie sa fille (1), qui est assez jolie, avec M. de Laporte d'Issertieux. M. de Croissy n'a que cette fille, mais il a quatre garçons, dont les deux derniers sont jumeaux. Il en a eu six. Il y avoit une plaisanterie entre le Roi et lui sur le nom de ses cinq premiers enfants; le Roi les nommoit Marmot, Charlot, Amaury, Corentin, et la fille Bibianne. Les deux qui restent de ces quatre premiers sont je crois Charlot et Corentin; ils ont fait la campagne dernière avec leur père; ils sont d'une jolie figure.

M. de Montmartel, garde du trésor royal, qui est veuf depuis plusieurs années et qui a perdu son fils unique, se remarie; il épouse une Mlle de Béthune, qui est de la même maison que MM. de Charost (2). Elle est grande,

(1) Elle s'appelle Mme de Riants. (*Note du duc de Luynes*, datée du 25 février.)

(2) Elle n'a qu'un frère, qui est capitaine dans la gendarmerie depuis longtemps, et attaché depuis peu à M. le duc d'Orléans. Ils sont les aînés de la branche cadette de la maison de Béthune. Leur père étoit cousin issu de germain de M. le duc de Charost d'aujourd'hui.

M. de Rosny (Maximilien de Béthune, duc de Sully), qui a écrit les mémoires que l'on connoît, entre plusieurs frères en eut un qui fut ambassadeur à Rome. Celui-ci eut quatre enfants : Le comte de Béthune, l'archevêque de Bordeaux, un troisième fils, comte de Charost, grand-père de M. le duc de Charost d'aujourd'hui, et une fille qui épousa le grand-père de M. le maréchal d'Estrées dernier mort. C'est ce mariage qui a fait l'alliance des d'Estrées avec les Béthune.

Le comte de Béthune, l'aîné des fils de l'ambassadeur, épousa une Dauvet

bien faite, point jolie, a trente-cinq ans; elle jouit d'une pension du Roi de 1,000 francs; et comme elle n'a point de bien d'ailleurs, elle n'a pas de quoi vivre, même dans le couvent. Elle demeure au Cherche-Midi. M. de Montmartel reconnoît avoir reçu d'elle 100,000 écus, outre pour 50,000 écus de pierreries qu'il lui donne, et lui assure 12,000 livres de douaire.

Du jeudi 10, *Versailles*. — Avant-hier la Reine se mit en retraite, voulant faire ses dévotions. Le lendemain il y eut comédie ce jour-là comme à l'ordinaire; Mme la Dauphine y alla.

Hier mercredi la Reine, qui avoit communié le matin, n'alla point à la comédie Italienne, mais Mme la Dauphine y alla. La Reine joua à cavagnole comme à l'ordinaire.

Hier il fut public que Mme la maréchale de Duras est nommée dame d'honneur de Madame; elle a remercié le Roi aujourd'hui. Mme de Lalande, ci-devant sous-gou-

---

des Marets; il avoit un frère aîné, qu'on appeloit le comte de Selle, et qui mourut sans enfants. Celui qui avoit épousé la Dauvet devint amoureux après sa mort de Mlle de Bautru, qui demeuroit dans un couvent. C'est lui qu'on appeloit Cassepot. Il voulut enlever Mlle de Bautru; il eut recours à M. le duc de Gesvres, gouverneur de Paris, qui avec le secours de ses gardes lui aida à faire cet enlèvement. La grille du couvent fut forcée; mais M. de Béthune, au bout de deux jours, fut obligé de se sauver. M. le duc de Charost lui donna le major d'un régiment d'infanterie qu'il commandoit alors, pour le conduire en sûreté à Bruxelles. De Bruxelles, M. de Béthune passa en Piémont, où il est mort. Mlle de Bautru, sœur de Mme la duchesse d'Estrées (Vaubrun) d'aujourd'hui, mourut dans un couvent. Le Roi pardonna à M. le duc de Gesvres, et c'est à cette occasion que M. de Harlay, alors procureur général, depuis premier président, disoit qu'il ne falloit plus consulter les lois ni les ordonnances, puisque le Roi avoit pardonné à M. de Gesvres.

Ce Béthune-Cassepot eut un fils qui servit peu et ne fut que capitaine de cavalerie. Le fils de celui-ci servit dans la marine, fut fait chef d'escadre et même lieutenant général, mais *ad honores* seulement et sans appointements. Ce chef d'escadre est le père de Mlle de Béthune et de M. de Béthune attaché à M. le duc d'Orléans.

M. le comte de Charost, dont il est parlé ci-dessus, est père de M. le duc de Béthune, père de M. le duc de Charost d'aujourd'hui. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 13 février.)

vernante, est nommée intendante de la garde-robe et atours de Mesdames (1), mais elle n'aura point de service. Le Roi règle une somme par mois pour les menus plaisirs de Mesdames; on ne dit point encore combien. Mme la maréchale de Duras paroît fort touchée de la grâce que le Roi lui a accordée.

Aujourd'hui on a joué pour la seconde fois l'opéra d'*Armide* dans la salle du manége. Comme Mme la Dauphine y a été en chaise à porteurs, il y a eu une place dans le carrosse de la Reine dans lequel étoit le Roi; cette place a été remplie par Mme de Modène. Mlle de Charolois, qui désiroit de suivre la Reine, étoit dans le second carrosse de la Reine, elle et Mme de Luynes dans le fond, Mme la duchesse de Boufflers et Mme de Chevreuse sur le devant, Mme de Bouzols et Mme de Talmond aux portières; en revenant Mme de Boufflers étoit à une portière. La Reine a fait partir ce carrosse avant elle.

Du dimanche 13, *Versailles.* — Il y a déjà trois jours que l'on sait plusieurs appartements de donnés. Mme de Tallard reste dans son appartement, et celui de Mesdames sera occupé par l'enfant qui naîtra. Il est beaucoup trop grand; mais apparemment que le Roi compte y mettre ceux qui viendront dans la suite. Mesdames reviennent loger dans cette galerie des Princes (2). Mme la maréchale de Duras, leur dame d'honneur, y sera aussi logée; ainsi ces trois logements feront toute la partie de la galerie qui est depuis Mme la Dauphine jusqu'au bout. Par cet arrangement Mme de Modène et Mme la duchesse de Brancas se trouvoient sans logement : le Roi a donné à Mme de

(1) On prétendoit que Mme de Maintenon avoit eu cette charge chez Mme la Dauphine (Bavière) en 1680; mais le fait est qu'elle fut nommée dame d'atours avec Mme la maréchale de Rochefort. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Le Roi donne le logement de Mme de Modène à Madame, et à Mme Adélaïde partie du logement de Mme de Brancas. Mme la maréchale de Duras aura le reste du logement de Mme de Brancas, et M. le maréchal de Duras celui des entre-sols au-dessus qu'occupe actuellement M. de Brancas.

Modène deux appartements qui se touchent et sont tous deux au second corridor entre la cour des Princes et le grand commun, à huit marches plus haut que la galerie d'en haut. Le premier de ces logements est celui que l'on avoit donné à Mme de l'Hôpital; le second est celui de M. l'archevêque de Paris. Le bout de ce corridor est occupé par Mme de Flavacourt. Au-dessus de Mme de Flavacourt est l'appartement qu'occupoit Mme la maréchale de Duras. Le Roi vient de le donner à M. de Souvré, maître de la garde-robe. M. de Souvré en avoit un dans l'aile neuve, au second corridor, au-dessus de la galerie d'en-haut. Ce logement, qui est assez grand et dont les fenêtres donnent sur la chapelle, est donné à M. et Mme de Croissy. M. et Mme de Croissy avoient un logement dans l'aile des Princes qui vient d'être donné à M. le duc de Brancas. On donne à Mme de Brancas le logement de M. l'évêque de Soissons dans la même aile.

Il y a eu aussi un changement de logement entre M. de la Fare et M. le Grand-Prieur; celui de M. le Grand-Prieur, qui est dans l'aile des Princes, étoit trop grand pour lui; et celui de M. de la Fare, qu'il trouvoit trop petit, est dans la surintendance; ils ont troqué.

Mme de l'Hôpital a le logement de Mme d'Andlau, aussi dans la galerie des Princes. Mme d'Andlau, comme je l'ai marqué ci-dessus, va loger avec Mme sa mère dans celui qu'avoit ci-dessus M. le maréchal de Biron. Les entresols de Mme de Ventadour, qui avoient été donnés à Mme de Faudoas, vont être changés et accommodés pour servir de cabinets à Mesdames. Les larmes en vinrent aux yeux à Madame lorsque le Roi lui en fit la proposition, parce qu'elle aimoit beaucoup Mme de Ventadour. Le Roi le remarqua, et dit à Madame qu'on feroit de si grands changements dans ce logement, qu'elle ne le reconnoîtroit plus. Lorsque Mme la Dauphine sera accouchée, le Roi a destiné le cabinet de glaces pour servir de chambre à l'une des sous-gouvernantes alternativement; et en at-

tendant que l'on ait fait tous les changements pour les logements de Mesdames, elles resteront dans le même appartement; et Mme la maréchale de Duras, pour être auprès d'elles, occupera l'appartement de M. de la Rochefoucauld, qui est celui qu'avoit M. de Châtillon.

Mme de Tallard remit vendredi dernier Mesdames entre les mains du Roi; ainsi l'éducation est finie. Cependant, comme Mme la maréchale de Duras ne prêtera serment qu'après le retour du Roi de Choisy, Mme de Tallard continue de rester auprès de Mesdames jusqu'à ce que Mme de Duras entre en fonction. Mme de Duras prêtera serment entre les mains du Roi. C'est l'usage pour la dame d'honneur d'une fille de France non mariée.

J'ai marqué ci-dessus, pendant le voyage de Marly, qu'il avoit été question de savoir ce qu'on devoit faire quand on étoit en chaise à porteurs et qu'on trouvoit le le Roi, la Reine, M. le Dauphin, Mme la Dauphine ou Mesdames. Cette question avoit été agitée à l'occasion de M. de Stainville, qui, passant dans une des chaises de Marly, rencontra Mme la Dauphine; il cria aux porteurs d'arrêter, ce qu'ils ne voulurent pas faire. Mme de Brancas fut fort choquée de ce qu'on n'arrêtoit pas pour Mme la Dauphine, et croyoit même qu'on devoit sortir de la chaise. On lui dit l'ordre qui avoit été donné aux porteurs de Marly par le feu Roi de ne jamais arrêter, même pour lui. Mme du Roure m'a dit aujourd'hui que ce même sujet de conversation fut traité hier devant le Roi dans les cabinets. Le Roi prit la parole, et dit que l'ordre donné à Marly aux porteurs étoit toujours le même; qu'à l'égard des personnes qui avoient des porteurs à eux, il falloit arrêter mais non pas sortir de sa chaise, ni même saluer, à moins qu'il n'eût lui-même salué auparavant; que ce devoit être la même chose pour les chaises à porteurs que pour les carrosses et chaises de poste. Si c'est effectivement la volonté du Roi, il n'y a qu'à obéir; mais on a peine à imaginer qu'il ne soit pas plus respectueux de

sortir de sa chaise à porteurs, surtout des hommes, lorsqu'ils rencontrent des personnes à qui l'on doit autant de respect.

Du lundi 14, Versailles. — Vendredi dernier, Mme de Polastron présenta sa belle-fille.

Depuis que M. le maréchal de Saxe avoit renvoyé de Flandre tous les colonels, on croyoit qu'il n'étoit plus question d'aucune entreprise ; cependant il est vraisemblable qu'il n'avoit pas perdu de vue son objet. En effet, après avoir rassemblé environ 40,000 hommes, tant infanterie que cavalerie et dragons, il marcha sur Bruxelles, les derniers jours du mois de janvier, et fit investir cette ville, dans laquelle il y a dix-sept ou dix-huit bataillons hollandois et quelques escadrons de la même nation, et outre cela beaucoup d'officiers généraux qui y étoient venus demeurer pendant l'hiver. M. le maréchal de Saxe s'est emparé en même temps de tous les passages par où on pouvoit amener du secours, soit du côté d'Anvers, soit du côté de Mons. La difficulté des chemins et la rigueur de la saison ont apporté quelque retardement à l'arrivée de notre artillerie ; la tranchée n'a été ouverte que la nuit du 7 au 8, et notre canon n'a tiré que le 11. Les officiers généraux qui sont ici, ni même les colonels, n'ont reçu aucun ordre de se rendre à l'armée ; cependant quelques colonels et brigadiers sont partis pour aller joindre leurs régiments. M. de Voyer, fils de M. d'Argenson, secrétaire d'État de la guerre, est parti le premier de tous ; M. son père dit qu'il s'en est allé sans le consulter.

Nous sûmes ici vendredi au soir que M. de Guerchy, maréchal de camp et colonel du régiment du Roi, étoit parti pour se mettre à la tête de son régiment, qui est au siége de Bruxelles. Mon fils avoit déjà demandé à aller à Gand dans le temps qu'on y envoya les colonels, et il avoit été refusé ; mais sur la nouvelle du départ de M. de Guerchy, il jugea qu'on ne pouvoit trouver mauvais qu'il allât se mettre à la tête des dragons qui sont devant

Bruxelles. Le régiment mestre-de-camp-général est de ce nombre; mais il suffisoit qu'il y eût des régiments de dragons. Comme il étoit fort tard quand il apprit le départ de M. de Guerchy, il écrivit à M. d'Argenson, ne pouvant se dispenser comme officier général de lui rendre compte de sa conduite. M. d'Argenson l'envoya prier de passer chez lui; il lui donna toutes les louanges que méritoit son zèle, et lui dit en même temps qu'il ne convenoit pas qu'il partît sans une lettre de service. Il lui donna rendez-vous samedi au lever du Roi, et lui remit la lettre de service. Mon fils partit aussitôt pour Paris, d'où il est parti pour Bruxelles la nuit de samedi au dimanche.

Avant-hier samedi il arriva ici un courrier de Dunkerque, avec la nouvelle d'une victoire remportée en Écosse par le prince Édouard sur les Anglois (1). Cette nouvelle est arrivée d'Écosse par le capitaine d'une frégate françoise nommé *La Fine*. Cette frégate ayant échoué à Montrose, il en a monté une que nous avions prise sur les Anglois; il n'a rencontré en chemin que deux ou trois vaisseaux qu'il a vus de loin. Ce capitaine de frégate a amené avec lui un capitaine du régiment de Lally, qui étoit avec le prince Édouard et qui s'est trouvé au combat; il a apporté un paquet pour le duc d'York, qui a été transporté de joie de recevoir des nouvelles de son frère, qu'il aime passionnément. Dans l'instant que l'officier arriva, on fit partir un courrier, qui arriva samedi. Le capitaine de Lally n'arriva qu'hier matin ; M. le comte d'Argenson le mena chez le Roi au retour de la messe. Le Roi parut entendre avec grand plaisir le récit de la bataille qu'on nommera vraisemblablement de Falkirk, s'étant donnée auprès de ce lieu. Le Roi dit sur-le-champ à ce capitaine qu'il le faisoit colonel. Cette bataille, par la re-

(1) C'est la bataille de Falkirk.

...té satisfait de ce que ces ... lui; il se croyoit encore ... sa nouvelle dignité d'in- ... M. de Tournehem a déclaré ... ctement avec chaque con-

... aujourd'hui à Choisy. Il y ... qu'à une heure après mi-

... d'hui. La Reine et Mme la Dau- ... ne.

— Le Roi vient d'arriver de ... ore aujourd'hui l'opéra d'*Ar- ...s*, dans la salle du manége.

... Chartres présente aujourd'hui ... rs.

... il y a deux jours à Paris. M. de ... maréchale de Belle-Isle, qui étoit ... revenu avec lui.

... e Béthune avec M. de Montmartel ... duc de Charost, à Paris. Ils furent ..., dans la chapelle de l'hôtel de Cha- ... vêque de Tours; ce fut M. le curé de ... dit la messe. Il y avoit eu auparavant ... ort bon souper et quelques parties de ... arié, il n'y avoit que son frère Duverney, ... veux et trois nièces. Les nièces étoient ..., Mme de la Plache et Mme de Micault; tout ... Béthune; en tout il y avoit trente-cinq ... compris quatre ou cinq amis. Outre les ... que M. de Montmartel a donnés, il y a eu ... ques présents et 1,000 louis en argent, non ... 0 louis pour le petit domestique de Mlle de Bé- ... ont partis ce matin pour aller à Brunoy, terre ... ontmartel, à cinq lieues de Paris.

... rnières nouvelles de Bruxelles portent que le

dant Marly, le Roi donna à M. de Brienne l'agrément du régiment d'Artois. M. de Brienne est petit-neveu de Mme de Luynes, comme je dois l'avoir marqué plus haut, et arrière-petit-fils du secrétaire d'État. Nous désirions fort depuis longtemps qu'il pût obtenir un régiment. Il a fait la campagne de Bohême aide de camp de M. de Leuville; et après sa mort il alla en Flandre avec M. le bailly de Givry; il étoit alors dans les mousquetaires noirs. Il a fait depuis une campagne nouvelle, dans le régiment des cuirassiers, il y a deux ans. M. de Froulay, qui commandoit le régiment de Champagne, ayant été fait maréchal de camp à la promotion, le Roi n'avoit point depuis nommé à ce régiment et vouloit le donner à un officier de distinction. On a fait par conséquent un arrangement qui n'a été fini qu'à Marly. Le Roi a choisi M. Dessalles pour mettre à la tête du régiment de Champagne. M. Dessalles est homme de condition, de Lorraine; il est veuf; il avoit épousé une des filles de M. le duc de Brancas, dont il a deux garçons. M. Dessalles est brigadier et fort estimé; il commandoit le régiment d'Artois, qui est taxé à 40,000 livres, de même que celui de Champagne est de 75,000. M. de Brienne paye les 75,000 livres, c'est-à-dire 65,000 livres en argent et 10,000 livres par la démission de sa compagnie (elles sont taxées à ce prix dans les régiments bleus); et, afin que les 35,000 livres ne soient pas en pure perte pour M. de Brienne, M. Dessalles lui donne une assurance sur tous ses biens de lui rendre les 35,000 livres lorsqu'il sera maréchal de camp ou en cas qu'il vienne à mourir. Cet arrangement pour M. Dessalles s'est fait sans qu'il l'ait demandé; il étoit en Lorraine alors; et en attendant son retour et qu'il eût donné les sûretés nécessaires, M. d'Argenson a fait remettre entre les mains de Mme de Brienne la démission du régiment de Champagne donnée par M. de Froulay.

La noce de Mlle de Saujeon fut faite hier à Saint-Cloud. M. le duc de Chartres y habite souvent; il est fort peu ici.

Pendant le voyage de Marly, il n'a point joué au lansquenet, disant qu'il n'avoit point d'argent et qu'il n'avoit pu trouver à en emprunter; il s'établissoit dans un coin du salon, où il jouoit une partie de reversis et y faisoit autant de bruit que s'il eut été tout seul dans sa chambre.

J'appris il y a quelques jours que M. de Sassenage, qui est fort occupé de l'arrangement de ses affaires et de payer les dettes de son père, a vendu pour cet effet, depuis quelque temps, la charge de lieutenant général de la province de Dauphiné, à M. de Choiseul qu'on appelle le Merle (1), 240,000 livres et 100 louis de pot-de-vin. Feu M. de Sassenage, son père, avoit 220,000 livres de brevet de retenue sur cette charge. On n'en vouloit donner un que de 50,000 écus à M. de Choiseul; mais Mme de Sassenage, qui est fort amie de Mme de Pompadour, a obtenu par son moyen que le brevet de retraite fût de 200,000 livres.

Avant-hier, Mme de Pompadour dit à Mme de Luynes, en revenant de la messe, qu'elle étoit dans l'inquiétude la plus vive et la douleur la plus amère; qu'elle savoit qu'on lui avoit fait une noirceur affreuse auprès de la Reine; et, sans expliquer de quoi il s'agissoit, qu'elle souhaitoit fort que la Reine n'y ajoutât pas de foi et qu'elle la prioit de lui en parler. Mme de Luynes en rendit compte sur-le-champ à la Reine, et Mme de Luynes écrivit en conséquence la lettre dont on trouvera ci-joint la copie, et la réponse que lui fit Mme de Pompadour. . . .

Copie de la lettre de Mme la duchesse de Luynes à Mme la marquise de Pompadour.

Je viens de parler à la Reine, Madame, et l'ai suppliée avec instance de me dire naturellement si elle avoit quelque peine contre vous; elle m'a répondu du meilleur ton qu'il n'y avoit rien, et qu'elle étoit même très-sensible à l'attention que vous avez de lui plaire en toutes occasions; elle a même désiré que je vous le mandasse.

(1) C'est celui qui a épousé Mlle Champagne. (*Note du duc de Luynes.*)

Réponse de Mme de Pompadour à la lettre ci-dessus.

Vous me rendez la vie, madame la Duchesse; je suis depuis trois jours dans une douleur sans égale, et vous le croirez sans peine, connoissant comme vous le faites mon attachement pour la Reine. On m'a fait des noirceurs exécrables auprès de M. et de Mme la Dauphine; ils ont eu assez de bonté pour moi pour me permettre de leur prouver la fausseté des horreurs dont on m'accusoit. On m'a dit quelques jours avant ce temps que l'on avoit indisposé la Reine contre moi; jugez de mon désespoir, moi qui donnerois ma vie pour elle, et dont les bontes me sont tous les jours plus précieuses. Il est certain que plus elle a de bontés pour moi, et plus la jalousie des monstres de ce pays-ci seront occupés à me faire mille horreurs, si elle n'a la bonté d'être en garde contre eux et vouloir bien me faire dire de quoi je suis accusée; il ne me sera pas difficile de me justifier. La tranquillité de mon âme à ce sujet m'en répond. J'espère, Madame, que l'amitié que vous avez pour moi et plus encore la connoissance de mon caractère vous seront garants de ce que je vous mande. Sans doute je vous aurai ennuyée par un si long récit, mais j'ai le cœur si pénétré que je n'ai pu vous le cacher. Vous connoissez mes sentiments pour vous, Madame, ils ne finiront qu'avec ma vie.

Un des principaux commis du bureau de la guerre m'a dit, il y a quelques jours, que dans le temps de la promotion où il y avoit environ vingt régiments à donner, il s'étoit présenté cent cinquante personnes pour en demander; et qu'actuellement qu'il n'y avoit point de compagnies vacantes, ou du moins fort peu, il y avoit trois listes qui contenoient environ cinq cents personnes pour avoir des compagnies. Cette circonstance m'a paru mériter d'être remarquée, après douze ans de guerre presque continuelle.

On travaille actuellement à Marly à faire un entre-sol au-dessus de la chambre du Roi; on n'en fait point encore au-dessus du cabinet du conseil. Le plan pour cet ouvrage a été arrêté par le Roi, et même crayonné de sa main sur les plans qui lui ont été remis. Le Roi a donné ensuite ces plans ainsi arrêtés à M. de Tournehem, qui les a donnés directement à M. de Lassurance, contrôleur

de Marly. M. Gabriel n'a pas été satisfait de ce que ces plans n'avoient pas passé par lui; il se croyoit encore plus fondé à le désirer depuis sa nouvelle dignité d'intendant des bâtiments; mais M. de Tournehem a déclaré qu'il vouloit avoir affaire directement avec chaque contrôleur et travailler avec lui.

M. le Dauphin a été dîner aujourd'hui à Choisy. Il y a soupé aussi, et n'est revenu qu'à une heure après minuit.

Il y a eu comédie aujourd'hui. La Reine et Mme la Dauphine y ont été à l'ordinaire.

Du jeudi 17, *Versailles.* — Le Roi vient d'arriver de Choisy; on représente encore aujourd'hui l'opéra d'*Armide*, pour la dernière fois, dans la salle du manége.

Mme la duchesse de Chartres présente aujourd'hui Mme de Rouvrelle-Boufflers.

M. de Richelieu arriva il y a deux jours à Paris. M. de Béthune, frère de Mme la maréchale de Belle-Isle, qui étoit son aide de camp, est revenu avec lui.

Le mariage de Mlle de Béthune avec M. de Montmartel se fit hier chez M. le duc de Charost, à Paris. Ils furent mariés, après minuit, dans la chapelle de l'hôtel de Charost, par M. l'archevêque de Tours; ce fut M. le curé de Saint-Sulpice qui dit la messe. Il y avoit eu auparavant un fort grand et fort bon souper et quelques parties de jeux. Du côté du marié, il n'y avoit que son frère Duverney, trois de leurs neveux et trois nièces. Les nièces étoient Mme de Choiseul, Mme de la Plache et Mme de Micault; tout le reste étoit Béthune; en tout il y avoit trente-cinq personnes, y compris quatre ou cinq amis. Outre les 50,000 écus que M. de Montmartel a donnés, il y a eu encore quelques présents et 1,000 louis en argent, non compris 150 louis pour le petit domestique de Mlle de Béthune. Ils sont partis ce matin pour aller à Brunoy, terre à M. de Montmartel, à cinq lieues de Paris.

Les dernières nouvelles de Bruxelles portent que le

chemin couvert a été abandonné. Il y a eu différentes propositions faites par M. de Kaunitz, qui commande dans la place; elles ont été reçues avec beaucoup de hauteur par M. le maréchal de Saxe.

Il y a plusieurs jours que l'on sait que M. le duc de de Gramont (Lesparre), fils aîné de M. le duc de Gramont, a quitté le service; c'est à cause de sa mauvaise santé.

Il y a fort longtemps que M. de Mailly, second fils de Mme de Mailly (Duras), a aussi quitté le service; mais ce n'est pas par la même raison que M. de Gramont. M. de Mailly étoit capitaine dans le régiment de M. le prince Camille, fils de M. le prince de Pons.

Du mardi 22. — Samedi dernier 19 de ce mois, M. de Talleyrand fit signer ici son contrat de mariage. Il est mestre de camp de cavalerie. C'est le frère de celui tué devant Tournay. Il épouse une veuve qui est jeune et dont le père a fait une fortune considérable en Amérique; elle s'appelle Mme de Graville; elle a deux enfants; il prétend qu'elle jouit de 80,000 livres de rente en temps de paix, et au moins de 40,000 en temps de guerre.

J'ai marqué ci-dessus la conversation qu'eut Mme de Pompadour, il y a quelques jours, et les lettres qui ont été écrites depuis. On y a lu que Mme de Pompadour y étoit fort occupée d'une noirceur épouvantable qu'on lui avoit faite auprès de la Reine, à ce qu'elle croyoit. Il y a trois jours qu'étant venue chez la Reine, à la fin du jeu, et étant restée avec Mme de Luynes après que le Roi fut passé pour le grand couvert, elle lui conta ce qui faisoit le sujet de sa peine extrême; le voici comme Mme de Luynes me l'a conté. Dans le moment que Mme de Pompadour arriva ici, Mme de Tallard chercha beaucoup à faire connoissance avec elle, et s'attacha même à gagner son amitié avec un empressement peut-être trop marqué. Elle confia à Mme de Pompadour le désir qu'elle avoit de

conserver toujours un titre qui l'attachât à Mesdames, et lui expliqua que celui de surintendante étant marqué dans son brevet de gouvernante, elle croyoit pouvoir demander qu'on lui laissât ce titre. Mme de Pompadour convient qu'en conséquence de la prière de Mme de Tallard, elle fit ce qui avoit dépendu d'elle; mais que Madame ayant voulu lui parler, lui dit que tout ce qu'elle craignoit étoit que Mme de Tallard ne restât auprès d'elle; qu'elle lui feroit plaisir d'en parler au Roi. Mme de Pompadour ne pouvoit pas balancer entre Madame et Mme de Tallard, ni laisser ignorer au Roi les sentiments de Madame. Ce fut en conséquence de cette conversation que le Roi en eut une à Marly avec Madame, dont j'ai parlé dans le temps. Mme de Tallard fut extrêmement piquée contre Mme de Pompadour; et quelques jours après, peut-être dans un moment d'humeur, elle envoya querir Mme Dufour, première femme de chambre de Mme la Dauphine; et après lui avoir fait beaucoup d'amitié, elle lui dit qu'elle savoit que la Reine ne s'accommodoit point de Mme Mercier, sa première femme de chambre, qu'il étoit question d'un arrangement pour que Mme Mercier se retirât et que Mme Dufour eût sa place, et que l'on donnoit la place de Mme Dufour à une Mme Husson, actuellement femme de chambre de Mme la Dauphine, fort connue de Binet et de Mme de Pompadour. L'humeur fait ajouter foi souvent à des bruits mal fondés. Mme de Tallard recommanda le plus grand secret à Mme Dufour. Cette dernière circonstance embarrassoit Mme Dufour, fort attachée à M. le Dauphin et à Mme la Dauphine; mais cet embarras ne fut pas long. Quelques jours après, elle reçut un billet anonyme où il étoit marqué : « Vous pouvez faire part à vos maîtres de ce qui vous a été confié. » L'écriture de ce billet vérifiée entre Mme Dufour et Mme Husson, qu'elle avoit mise dans la confidence, fut reconnue pour être de la main d'une femme de chambre de Mesdames qui a été à Mme de Tallard. Tout cet arrangement avoit été dépeint comme

venant d'un projet formé par Mme de Pompadour d'être instruite par une personne à elle de tout ce qui se passoit chez M. le Dauphin et chez Mme la Dauphine pour en pouvoir rendre compte au Roi ; au moins si cette réflexion n'avoit pas été déjà faite, elle étoit aisée à faire. Mme de Pompadour en fut vivement piquée ; elle a demandé et obtenu une audience de M. le Dauphin et de Mme la Dauphine, où elle s'est justifiée pleinement. Tout ce détail n'est pas revenu à la Reine, ou au moins il ne lui a fait aucune impression. Depuis ce temps on peut juger que Mme de Tallard et Mme de Pompadour sont fort mal ensemble. Mme de Tallard, au bal de vendredi, affecta toujours de ne pas rester dans la pièce où Mme de Pompadour dansoit.

Dans cette conversation, Mme de Pompadour dit encore à Mme de Luynes qu'elle étoit extrêmement sensible aux bontés dont la Reine vouloit bien l'honorer; qu'elle se sentoit flattée de voir qu'elle n'étoit point inutile à la Reine auprès du Roi, dans l'esprit duquel il y avoit toujours des dispositions et des préventions peu favorables pour la Reine; qu'elle savoit qu'on avoit cherché à augmenter ces préventions en tenant de mauvais propos, même sur la conduite de la Reine; que pour elle, elle n'avoit d'autre désir que celui de lui plaire et de lui marquer son respect et sa reconnoissance.

Du jeudi 24. — Samedi dernier, le nouvel ambassadeur d'Espagne eut ici ses audiences. Il fut conduit à celle du Roi par M. de Verneuil et par M. de Campo-Florido, qui ressortirent tous deux quand l'ambassadeur fut entré dans le cabinet. Il s'appelle le duc d'Huescar. Il a la qualité d'ambassadeur extraordinaire. Il n'est pas d'une taille ni d'une figure avantageuses; Madame prétend qu'il ressemble à Mlle du Maine, et ce n'est pas sans raison. Il a la vue extrêmement basse. D'ailleurs il a de l'esprit, de la politesse, beaucoup d'usage du monde; c'est un grand seigneur, et l'on en juge aisément quand on le

connoît. Il paroît accoutumé à une grande représentation; il a quatre ou cinq grandesses, 4 ou 500,000 livres de rente. Il a la charge de capitaine des gardes de la compagnie espagnole. (Il n'y a que trois compagnies des gardes du corps; les deux autres sont l'italienne et la flamande. M. de Bournonville est capitaine de celle-ci, et le prince de Masseran de la compagnie italienne.) Le nom de M. d'Huescar est Silva y Mendoça. Il est héritier du duché d'Albe. Il n'a que trente et un ans et est maréchal de camp; il a servi avec nos troupes en Italie, et n'a quitté le service que depuis qu'il est capitaine des gardes, l'usage étant que les capitaines des gardes ne s'éloignent point de la personne du Roi. Il dit qu'il ne vient point ici pour déranger le traité fait entre la France et la Savoie, mais pour demander que l'Espagne y soit comprise. M. le marquis d'Argenson étoit seul présent à sa première audience du Roi. Cette audience n'a été que pour remettre ses lettres de créance; il doit en avoir une seconde aujourd'hui. Il paroît qu'on a été fort pressé à Madrid de dépêcher un ambassadeur extraordinaire ici; car M. d'Huescar est parti le 5 et est arrivé le 16, et on ne lui a pas laissé le temps de voir Madame Infante et de prendre ses ordres. Le grand objet de ce voyage est en effet notre traité avec le roi de Sardaigne; ce traité est signé du 26 décembre de l'année dernière. Il a été extrêmement secret, et s'est conclu sans qu'on en ait donné communication à plusieurs de ceux qui composent le conseil; on n'en a même eu connoissance que depuis qu'on le leur a communiqué à tous. On n'en dit point encore les conditions, mais il y a lieu de croire qu'il est fort avantageux pour le roi de Sardaigne. Il ne paroît pas douteux que par ce traité on ne lui donne le Milanois; ce qui déplaira sûrement à l'Espagne, puisque nous avions promis, et nous étions engagés avec cette couronne par un traité en 1743, de mettre l'Espagne en possession du duché de Milan.

M. d'Huescar, samedi après l'audience du Roi, vint chez la Reine, qui le reçut debout au milieu de sa chambre près le grand trumeau qui est entre les deux fenêtres, suivant l'usage aux audiences particulières. A ces sortes d'audiences, il ne reste que les entrées de la chambre: cependant, les dames qui ont été averties pour l'audience y demeurent, quoiqu'elles n'aient point d'entrées.

Le vendredi 18, il y eut bal en masque chez Mesdames: il ne fut pas extrêmement vif; la Reine y resta jusqu'à deux heures. C'étoit Mme de Tallard qui ordonnoit, comme à l'ordinaire, dans ce bal.

Le samedi 19, après la messe du Roi, Mme la maréchale de Duras prêta serment entre les mains du Roi dans le cabinet; ce fut M. de Maurepas qui lut le serment, suivant la règle. Ce serment a été prêté entre les mains du Roi, parce que c'est pour une princesse fille qui n'a point de maison. Au mariage du Roi, Mme la maréchale de Boufflers, Mme de Mailly, M. de Nangis, M. de Tessé et M. de Chamarande, de même que M. l'ancien évêque de Fréjus et M. l'archevêque de Rouen, alors évêque de Châlons, prêtèrent serment entre les mains de la Reine; il n'y eut que Mlle de Clermont qui prêta serment entre les mains du Roi en qualité de surintendante; on ne sait pas pourquoi. Au mariage de Mme la Dauphine, toutes les grandes charges prêtèrent serment entre les mains de Mme la Dauphine, après la messe.

Le dimanche 20, Mme de Duras entra en fonctions de sa charge. Elle couchera dans la chambre de Madame. Mme de la Lande couche dès à présent dans celle de Madame Adélaïde. Dans ce moment, c'est la première femme de chambre de Madame qui couche dans sa chambre. Mme la maréchale de Duras loge par emprunt dans l'appartement de M. de la Rochefoucauld, qui a été celui de M. de Châtillon pendant l'éducation de M. le Dauphin; mais la communication de cet appartement avec le ca-

binet de glaces est murée; il faudroit que Mme de Duras passât par la cour. On ne travaille point encore aux changements à faire pour l'établissement de l'appartement de Mesdames et de Mme de Duras; les derniers ordres du Roi ne sont pas encore donnés.

Le jour que l'éducation a été regardée comme finie, Mme de Tallard, en conséquence de son droit de gouvernante, a fait retirer tout ce qui appartenoit à Mesdames et étoit à leur usage. Cette recherche a été jusqu'aux tabatières les plus communes qu'elles avoient dans leurs poches. Madame Adélaïde, qui ne peut pas souffrir Mme de Tallard et qui a une imagination vive et plaisante, a saisi cette occasion pour faire une plaisanterie; on lui vit manger beaucoup de petites dragées d'Italie qu'on appelle des *diavolo:* on lui en demanda la raison; elle dit qu'il falloit bien qu'elle les mangeât, parce qu'elle n'avoit plus de boîte pour les mettre. Les habits qu'ont Mesdames actuellement reviennent aussi à Mme de Tallard. Il n'y a d'excepté de cette règle générale (et même c'est par un ordre exprès du Roi) que les présents donnés aux étrennes cette année et celui que Mme la Dauphine a fait à Mesdames, qui coûte 17 ou 18,000 livres. Mesdames commencèrent à jouer dès ce jour-là même au jeu de la Reine, sur l'argent qu'elles doivent avoir, car elles n'en avoient point encore; ce fut Mme de la Lande qui leur en prêta. Le Roi a réglé qu'elles auroient 40,000 écus chacune pour leurs habillements et menus plaisirs. On prendra 72,000 livres pour leurs habits, et 48,000 livres pour leurs menus plaisirs, et on les paye du commencement de l'année. Ainsi, au 1er de mars elles se trouveront avoir touché chacune 500 louis pour leurs menus plaisirs.

Le samedi, le Roi ne soupa point, et fit médianoche. La Reine vint souper chez moi ce jour-là.

Le dimanche, il y eut grand couvert, après lequel le Roi alla à un petit bal chez M. Boudret, premier commis de M. le contrôleur général. Le lundi gras, la

Reine soupa encore chez moi; elle dit même qu'elle s'y étoit fort bien divertie. On lui donne toujours une petite musique pendant son souper. Elle joue de la vielle (1) en sortant de table, et après cela au cavagnole; elle s'en va toujours à une heure; cependant lundi elle resta jusqu'à près de deux heures. Le mardi elle revint encore souper, mais elle s'en alla à onze heures trois quarts à cause du bal de Mesdames.

Le lundi, il n'y eut point de concert chez la Reine. On dit que c'est à cause des répétitions d'un opéra qu'on doit représenter ici le jeudi 3 mars. Il n'y eut point de comédie ici le mardi gras. Le prétexte est l'incommodité de quelques actrices principales; la vraie raison c'est que les comédiens seroient bien fâchés de perdre ce qu'ils gagnent à Paris ce jour-là.

Le lundi et le mardi, le Roi soupa dans ses cabinets; le lundi il alla après souper au bal dans la ville, qu'on appelle d'un petit écu. On croyoit qu'il iroit chez le Sr Bechepois, huissier de la chambre, chez lequel il y avoit un assez joli bal donné à ses frais et à ceux de ses confrères. Du bal de Versailles, il alla prendre ses carrosses à la petite écurie; il y en avoit trois et trois officiers à cheval; point de gardes. Le Roi alla dans ses carrosses jusqu'au pont tournant, où il trouva un carrosse à M. de Soubise et un de remise; il y avoit de dames avec le Roi Mmes de Pompadour, d'Estrades, du Roure, et beaucoup d'hommes, entre autres le maréchal de Duras. Le Roi et sa compagnie s'arrangèrent comme ils purent dans les deux carrosses et arrivèrent à l'Opéra, où le Roi ne fut point reconnu, tout au plus par quelques personnes vers la fin du bal. En revenant, le carrosse de M. de Soubise, où étoit le Roi, cassa vis-à-vis

(1) Il n'y a que le vendredi que la Reine ne joue point de la vielle, pas même chez elle; c'est une ancienne pratique de dévotion. (*Note du duc de Luynes.*)

Saint-Roch; toute la compagnie fut obligée de se servir du carrosse de remise; on le remplit tant qu'on put; les uns montèrent derrière et le maréchal de Duras sur le siége jusqu'au pont tournant, où le Roi trouva ses carrosses. Le Roi arriva ici à sept heures un quart, entendit la messe et se coucha; il ne se releva qu'à cinq heures du soir (1). Il alla au bal de Mesdames. Mme de Tallard en faisoit encore les honneurs, conjointement avec Mme de Duras; le Roi l'avoit réglé ainsi.

La Reine fut au salut des quarante heures à la paroisse, lundi et mardi. M. le Dauphin y a été le dimanche et le mardi; Mesdames le mardi seulement; Mme la Dauphine n'y a pas été.

Le Roi se leva mercredi pour entendre la messe et prendre des cendres; il se recoucha ensuite, et ne se releva qu'à sept heures du soir. C'est M. le cardinal de Rohan qui donna des cendres au Roi, à M. le Dauphin et à Mesdames; M. l'archevêque de Rouen à la Reine; et un chapelain à toutes les dames de sa suite. M. de Mirepoix en donna à Mme la Dauphine et à toutes les dames et aux principaux officiers de sa suite.

Du lundi 28, *Versailles.* — Mercredi 23, M. de Vaux arriva ici de Bruxelles avec la nouvelle de la prise de cette ville (2). Les nouvelles qu'on avoit reçues étoient du 19, et ne donnoient pas lieu d'espérer une capitulation si prompte. Il y avoit, à la vérité, une brèche à l'ouvrage à cornes; mais, quoiqu'elle fût praticable, elle n'étoit pas extrêmement facile à monter. Il y en avoit deux (3) aussi au corps de la place, mais elles n'étoient point encore parfaites; quelques-uns de nos grenadiers avoient essayé

(1) Les ministres étrangers étoient venus à cause du mardi pour faire leur cour; ils ne virent point le Roi. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Le Roi le fit brigadier sur-le-champ. Ce siége ne nous a coûté qu'environ cinq cents hommes de perte. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) On m'a dit depuis quatre. (*Note du duc de Luynes.*)

de monter à l'ouvrage à cornes sans ordre (1); et après en avoir chassé les ennemis ils furent repoussés avec perte d'environ cent hommes. Malgré ce petit avantage, la garnison demanda à capituler dès le 19 au soir; la capitulation fut faite dans la journée du 20 et du 21. Toute la garnison est prisonnière de guerre. Elle étoit de 17 bataillons et un régiment de 1,200 hommes qu'on appelle les gardes bleues; le tout hollandois. Il y avoit 9 escadrons, dont quelques-uns autrichiens, et 17 officiers généraux et un colonel (2). Tous ont été faits prisonniers de guerre. Il y a eu quelques différences par rapport aux armes entre les Hollandois, les Autrichiens et les Suisses à la solde des États-Généraux. M. de Kaunitz, gouverneur de Bruxelles, n'étant pas militaire, n'est pas prisonnier. Comme les bataillons hollandois n'étoient pas complets, et que leur usage est même d'en avoir toujours une partie en Hollande, le total des hommes, tant infanterie que cavalerie, qui se sont trouvés dans la ville, n'a monté qu'à 9,250 ou 60. Nous n'avons eu de gens fort connus qui aient été tués à ce siége que M. le chevalier d'Aubeterre, colonel des Vaisseaux, et de blessés que M. d'Hérouville, qui l'a été fort légèrement.

M. d'Egmont, frère de Mme de Chevreuse et colonel de dragons, y a été comme volontaire, et a servi d'aide de camp à mon fils; il a été touché d'une pierre, mais si légèrement que cela ne peut s'appeler une blessure.

M. d'Aubeterre étoit l'un des trois enfants de M. de Jonsac, qui s'est retiré maréchal de camp, après avoir été capitaine de gendarmerie. Il a aussi une fille qui a épousé M. de Tillières. M. de Jonsac est fils du vieux M. d'Aube-

(1) M. le maréchal de Saxe avoit donné ordre de reconnoître l'ouvrage à cornes, mais non pas d'attaquer. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Dans le nombre des prisonniers de guerre est M. le marquis de Bournonville, frère du duc de Bournonville, capitaine des gardes du roi d'Espagne, et le duc d'Ursel, dont la fille a épousé le fils du marquis de Bournonville. (*Note du duc de Luynes.*)

terre, lieutenant général. M. le chevalier d'Aubeterre étoit extrêmement estimé. Le jour qu'il fut tué, M. de Guerchy alloit descendre la tranchée, et mon fils qui devoit le relever y étoit arrivé avant l'heure qu'on relève; le chevalier d'Aubeterre les vint trouver tous deux, et leur dit que, ne sachant lequel des deux commandoit dans ce moment, il s'adressoit à l'un et à l'autre pour les avertir qu'à quelque distance de l'endroit où ils étoient, il y avoit un passage fort dangereux, que trois Suisses venoient d'y être tués, et qu'il lui paroissoit nécessaire d'y mettre une sentinelle pour empêcher qu'on n'y passât. M. le chevalier d'Aubeterre, après avoir donné cet avis, y retourna et reçut le coup dont il est mort. Cet endroit étoit l'ouverture laissée pour la descente dans le fossé, ce logement étant fait pour lors sur le chemin couvert; et comme l'on étoit à la portée du pistolet du rempart, les ennemis tiroient presque à coup sûr sur tout ce qui se présentoit. Le régiment des Vaisseaux a été donné à un frère de M. le chevalier d'Aubeterre qui étoit capitaine dans un autre régiment. Leur aîné, qui porte le nom de Jonsac, est capitaine de gendarmerie et brigadier; il est marié.

MARS.

Mariage de M. de Béthune. — Arrivée de l'ambassadeur de Hollande. — Négociations avec la Sardaigne. — Mort de Coustou. — Logements de Versailles. — L'accoucheur Pérat. — Présentation de Mme de Janson. — Mort de Mme le Pelletier. — M. de Wassenaër et son aïeul l'amiral Obdam. — Soupers du Roi. — Retraite de M. de Chambonas. — Drapeaux pris dans Bruxelles. — Pillage du château de Grimberghen. — Détails sur les siéges de Bruxelles et de Philipsbourg. — Présentations à la Cour. — Procès de Mlles de Mailly. — Ballet de *Zélisca*. — Mise en liberté de M. de Sade. — Nouvelles d'Angleterre. — Le comte de Bentheim. — Mariage de Mlle de Choiseul-Beaupré. — Mort de l'archevêque de Paris et de l'abbé Lorenchet. — Expériences de l'abbé Nollet. — Arrivée du maréchal de Saxe. — Service de la Dauphine et de Mesdames. — Ballet de *la Félicité*. — Nouvelles d'Italie. — Le maréchal de Saxe à l'Opéra. — Concert chez la Reine. — Mort du président Bouhier. — Harangue des États de Bretagne. — Départ du

maréchal de Noailles pour l'Espagne. Caractère de la reine Élisabeth Farnèse. — Mesdames à la chasse avec le Roi et Mme de Pompadour. — Conseil d'État extraordinaire. — Suite des nouvelles d'Italie. — Attentions de Mme de Pompadour pour la Reine. — Présentation de Mme de Machault. — MM. de Pont-Saint-Pierre. — Difficulté d'avoir des chevaux anglais en France. — La Reine préfère le jeu de cavagnole à la musique. — Rapprochement entre le maréchal de Saxe et M. de Belle-Isle.

Du mercredi 2, *Versailles.* — Dimanche dernier, 27 février, le contrat de mariage de M. Béthune fut signé ici. Il épouse une quatrième fille de M. Boulogne, sœur de Mmes de l'Hôpital, de Bove et de Dromesnil. M. Boulogne a aussi un fils. M. le marquis de Béthune est frère de Mme de Montmartel; ils ne descendent pas de Maximilien, mais d'un de ses frères cadets qui étoit ambassadeur à Rome. Les descendants de Maximilien qui sont existants aujourd'hui sont M. le duc de Sully et le petit d'Henrichemont, fils de feu M. d'Orval. M. de Sully n'a que deux filles, Mmes de l'Aubespine et de Goësbriant. Mme d'Orval, mère de M. d'Henrichemont, est Vatan. MM. de Charost descendent aussi de l'ambassadeur à Rome, frère de Maximilien. M. le marquis de Béthune et Mme de Montmartel sont les aînés de cette branche cadette.

Il y a déjà plusieurs jours que le mariage de M. de Laporte d'Issestieux fut fait avec la fille de M. de Croissy, chez M. de Torcy. Le jour même du mariage, un palefrenier du marié lui vola une cassette où il y avoit 1,350 louis.

M. de Wassenaër, ambassadeur extraordinaire de Hollande, arriva dimanche 20 février à Paris. Il y avoit longtemps qu'il étoit en chemin, sur le prétexte de sa mauvaise santé. Il est effectivement sujet à être souvent incommodé; cependant on a jugé que la circonstance du siége de Bruxelles et les nouveaux ordres qu'il aura été obligé de demander auront pu prolonger le temps de son voyage.

Jeudi 24 février, M. le duc d'Huescar eut l'après-midi une audience particulière du Roi, qui dura trois quarts d'heure ou une heure. Il fut toujours tête à tête avec le

Roi, sans même que M. le marquis d'Argenson y assistât.

Le lendemain, vendredi 25, M. de Campo-Florido eut aussi une audience du Roi, tête à tête, mais elle fut moins longue.

M. d'Huescar dépêcha un courrier le vendredi à Madrid, et M. le marquis d'Argenson en dépêcha un autre le samedi à M. de Rennes.

Il y a déjà plusieurs jours que l'on sait que M. de Maillebois le fils est parti pour aller à Turin; cela ne se dit point cependant publiquement; on dit qu'il est allé à la campagne. On croit que le traité fait avec le roi de Sardaigne a été précédé de plusieurs lettres du Roi au roi de Sardaigne et du roi de Sardaigne au Roi, écrites sans la participation d'aucun ministre, et l'on est persuadé que le Roi a déjà traité de cette manière avec le roi de Prusse.

Sans pénétrer le secret des négociations, il paroît que l'Espagne est mécontente non-seulement du traité, mais encore plus de la forme, et de ce qu'on ne l'a consultée en rien. J'ai parlé ci-dessus du traité conclu en 1743 entre la France et l'Espagne; j'ai oublié d'observer que ce traité ne fut signé qu'après l'arrivée de M. de Montijo, qui revenoit de Francfort; mais comme c'étoit avec M. de Campo-Florido que ce traité avoit été conclu, il désira et obtint que ce traité fût antidaté de quelques jours, afin qu'il ne parût pas que M. de Montijo y eût eu aucune part.

Samedi dernier 26, il n'y eut point de concert, à cause des répétitions que l'on fait presque tous les jours pour l'opéra de demain jeudi.

Ce même jour, Mme de Modène eut audience particulière du Roi.

Vendredi 25, M. de Vaulgrenant arriva ici. Il a resté pendant plus de dix mois à Dresde; c'est pendant ce temps que s'est donnée la dernière bataille du roi de Prusse, et qu'il est entré dans Dresde.

J'appris il y a quelques jours la mort de Coustou (1), fameux sculpteur. Il est mort il y a environ un mois. Je l'ai marqué il y a bien longtemps, parce qu'il avoit été fort mal et qu'on l'avoit dit mort. C'est lui qui a fait les groupes du bas de la rivière de Marly, et en dernier lieu les chevaux. L'appartement qu'il avoit au Louvre a été donné à l'abbé Nollet, fameux par ses démonstrations de physique. Il y avoit longtemps qu'il sollicitoit cette grâce, et avoit eu recours même à la protection de la Reine, de M. le Dauphin et de Mesdames ; mais M. Orry l'avoit toujours refusé constamment.

Du vendredi 4, Versailles. — La Reine vint ici vendredi et samedi après sa collation ; elle y est venue encore depuis quelquefois. Elle n'y reste qu'un quart d'heure en revenant de chez Mme de Villars ; d'autres fois elle y joue. Elle y vint hier au soir pendant que nous étions encore à table, et joua à cavagnole.

J'ai marqué ci-dessus que l'on avoit donné à M. le duc de Brancas un autre appartement ici dans l'aile des Princes. Cet appartement est la moitié de celui qu'avoient M. et Mme de Polastron, et qu'on avoit laissé à Mme de Polastron sa veuve ; elle y est toujours restée jusqu'à ce qu'on lui ait donné celui du feu chevalier de Créquy. Comme il est pour mari et femme, on l'a séparé en deux, et l'on en donne une partie à M. l'archevêque de Paris pour remplacer celui qu'on lui a ôté pour donner à Mme de Modène.

Il y a déjà longtemps que Mme d'Agénois est extrêmement mal des suites de sa couche. C'étoit son premier enfant, qui est une fille. Pérat étoit son accoucheur ; et comme le travail fut long et difficile, on fit venir Pujos, autre fameux accoucheur. Celui-ci proposa de l'accoucher de force, et Pérat ne voulut point se charger de l'exé-

(1) Guillaume Coustou, né à Lyon, en 1678.

cution; ce fut Pujos qui le fit. Cet accouchement a donné lieu de tenir beaucoup de mauvais propos, et vraisemblablement fort injustes, contre Pérat; on a prétendu que, comme il est fort âgé, la tête et la force lui avoient manqué. Pérat, qui est fort honnête homme et dans la plus grande piété, a pris sur cela un parti auquel on ne peut donner assez de louanges. Il est destiné depuis longtemps et nommé pour accoucher Mme la Dauphine; il a écrit trois lettres, une à Helvétius, une à Bouillac, et la troisième à la Peyronie; il avoue dans ces lettres qu'il s'est trompé à la couche de Mme d'Agénois, que ses forces et sa tête sont diminuées, et demande avec instance que l'on jette les yeux sur un autre pour accoucher Mme la Dauphine. On n'a eu aucun égard à cette prière, et il a été résolu depuis qu'il seroit toujours chargé de cet accouchement.

Dimanche dernier 27 du mois de février, Mme de Janson fut présentée par Mme de Sassenage. MM. de Sassenage sont parents des Janson. Mme de Janson est Vatan; elle est nièce de Mme d'Orval. Mme de Janson la belle-mère est Nicolaï, sœur du premier président de la chambre des comptes, de l'abbé et du chevalier de Nicolaï et de Mme de la Châtre.

Ce même dimanche 27, le marquis de Béthune fit signer ici son contrat de mariage; il est frère de Mme de Montmartel; il épouse la quatrième fille de M. Boulogne. M. de Montmartel donne 200,000 livres à M. de Béthune en faveur de ce mariage, et désire de lui acheter un régiment ou une charge, en un mot tout ce qui pourra contribuer à sa fortune. Outre cela il les loge et les nourrira eux et leurs gens tant qu'ils voudront.

Il y a environ huit jours que Mme le Pelletier, femme de celui qui étoit premier président (1), après avoir beaucoup

---

(1) Thérèse Hennequin d'Ecquevilly, mariée en 1717, à Louis le Pelletier, premier président au parlement de Paris en 1736.

soupé au Palais-Royal et jouant à cavagnole chez Mme la duchesse d'Orléans, se trouva mal; elle tomba en apoplexie en s'en allant chez elle, et elle est morte peu de jours après. Elle avoit vécu grand nombre d'années fort bien avec son mari; depuis peu d'années elle avoit absolument voulu être séparée; ce fut même ce qui détermina le premier président à quitter sa place (1). Mme le Pelletier avoit beaucoup aimé la chasse à tirer, et tiroit fort bien. Elle laisse deux enfants, M. de Rosambo, qui est président à mortier, et Mme la comtesse de Montmorency.

Dimanche 27, M. de Vaulgrenant eut audience du Roi, mais elle fut fort courte.

M. de Wassenaër paroît âgé d'environ cinquante-cinq ans; il eut audience aussi ce même jour en présence de M. le marquis d'Argenson. M. de Wassenaër est un homme de grande condition de Hollande; leur nom est Obdam; ils prétendent descendre des anciens comtes de Hollande. Son bisaïeul, qui portait le nom d'Obdam, étoit amiral de Hollande avant le fameux Ruyter. Dans ce temps, la Hollande étoit en guerre avec l'Angleterre, les deux flottes étoient en présence. Obdam en rendit compte à ses maîtres, et leur marqua qu'il étoit beaucoup plus foible que les Anglois; malgré cela, on lui manda d'attaquer, ajoutant qu'il y alloit de sa tête s'il n'exécutoit pas cet ordre. Obdam obéit, et s'étant trouvé entouré par grand nombre de vaisseaux ennemis, son vaisseau sauta en l'air et y périt avec tout son équipage, à la réserve d'un seul homme qui se sauva comme par une espèce de miracle. Obdam, prévoyant quel seroit le succès du combat, avoit donné ordre à un nègre qui étoit à son service de mettre le feu aux poudres lorsqu'il verroit son vaisseau prêt à être pris sans ressource. On n'a jamais su si ce fut le nègre ou quelqu'autre accident qui mit le feu au vais-

(1) En 1743.

seau. Ce fait m'a été conté par le comte d'Obdam, jeune homme de vingt et un ans, fils de M. de Wassenaër. M. de Wassenaër est le même qui vint il y a deux ans trouver le Roi en Flandre de la part des États-Généraux. M. d'Obdam fut présenté au Roi le 28 par M. de Verneuil. Le père tomba malade après son audience; il a toujours resté ici, et n'a pas paru depuis. C'est à ce qu'on assure un homme sage, qui a de l'esprit, de la douceur et de la dignité; il m'a paru tel dans une visite assez courte que je lui ai faite.

Du samedi 5, *Versailles.* — Dimanche dernier, 27, on chanta ici dans la chapelle le *Te Deum* pour la prise de Bruxelles, à la messe du Roi. Ce fut la musique de la chambre qui fit exécuter ce *Te Deum.*

Il y a déjà plusieurs jours que le petit de l'Aubespine est mort; il n'avoit que dix-huit mois. Il étoit fils de M. de l'Aubespine et de Mlle de Jully, sœur de Mme de Goësbriant. M. de l'Aubespine est propre neveu de M. le duc de Saint-Aignan; sa mère, qui est extrêmement petite, avoit épousé en premières noces M. de Marillac, conseiller d'État; elle et M. de Saint-Aignan et M. l'ancien évêque de Beauvais sont tous trois enfants de la seconde femme de M. le duc de Saint-Aignan, premier gentilhomme de la chambre, qui avoit eu de son premier mariage M. le duc de Beauvilliers, gouverneur des enfants de France, et Mme de Livry.

Mme la Dauphine fut saignée du bras lundi dernier, étant plus qu'à mi-terme de sa grossesse. Le Roi y a été deux fois dans la journée et y a été tous les jours depuis. La Reine y a été aussi presque tous les jours jouer à cavagnole. C'est Mme la duchesse de Brancas qui présente les tableaux chez Mme la Dauphine, au lieu que chez la Reine ce n'est pas Mme de Luynes, mais un garçon de la chambre.

Le Roi soupa lundi dans ses cabinets; les dames étoient Mmes d'Estrades, de Sassenage et de Pompadour. Ce sont

toujours à peu près les mêmes ces trois-là, Mme du Roure et Mme de Bellefonds quelquefois. Le Roi ne soupe pas dans ses cabinets; mais il soupe chez Mme de Pompadour. Il y a grand couvert deux ou trois fois la semaine; le carême et les collations de la Reine n'y font aucun changement.

J'appris il y a quelques jours que M. de Chambonas, fils de la dame d'honneur de Mme la duchesse du Maine, a quitté le service, étant mécontent de n'avoir point été fait maréchal de camp. Son régiment a été donné à M. de Castellane, dont la mère est attachée à Mme la duchesse d'Orléans.

M. de la Massays, colonel du régiment de Piémont, arriva ici mardi 1er de ce mois avec 52 drapeaux et 3 étendards, tous montés sur leurs lances, qui ont été pris dans Bruxelles. Ils ont été portés à Notre-Dame, où l'on chanta le *Te Deum* avant-hier jeudi. Le Roi a fait brigadier M. de la Massays. Il n'avoit point sollicité cette commission de venir apporter les drapeaux, pendant que d'autres la demandoient avec empressement. Cette raison et celle d'être colonel du premier régiment de cette armée ont apparemment déterminé M. le maréchal de Saxe à lui donner la préférence. Comme le régiment de Piémont est composé de quatre bataillons, et qu'il n'y en avoit que la moitié qui montât à la fois la tranchée, M. de la Massays, qui a toujours voulu y être, des treize jours de tranchée en a monté sept.

Il y a eu peu de dommages de faits dans Bruxelles; seulement du côté de l'attaque quelques maisons percées par les bombes et les boulets. Une des belles maisons de cette ville, qui appartient à M. le prince Grimberghen, n'a été nullement endommagée; mais son château de Grimberghen, qui en est à deux lieues, où les hussards ennemis ont séjourné quatre ou cinq mois, a été extrêmement dégradé, comme on peut le croire, par une pareille compagnie. On a fait un retranchement dans sa cour;

les arbres d'une belle avenue ont été presque entièrement coupés, et quelques-uns dans les jardins; des vases et des statues de pierre cassés ou gâtés à coups de fusil et mutilés, d'autres jetés dans les fossés; les cheminées de marbre presque toutes cassées; on en a même jeté dans la pièce d'eau; les portes et les volets arrachés et brûlés; un service de porcelaine brisé plutôt que de le vendre; et les hussards disoient que c'étoit par ordre qu'ils faisoient tous ces désordres. Indépendamment de ces dommages, M. de Grimberghen en a essuyé beaucoup dans les bois de Barry, qui lui appartiennent; ils sont situés auprès de Fontenoy.

Le jour que Bruxelles a capitulé étoit celui où on devoit attaquer l'ouvrage à cornes. Mon fils, qui avoit monté la tranchée la veille, avoit grand désir d'être chargé de cette commission, de sorte qu'il envoya beaucoup d'argent dans les batteries pour engager les canonniers à faire un feu prodigieux et mettre les brèches en état qu'on pût y monter; mais ayant été jusques dans le fossé pour reconnoître l'état desdites brèches, il ne put s'empêcher de convenir avec les officiers d'infanterie qu'elles n'étoient praticables qu'avec beaucoup de peine; et se trouvant obligé d'en rendre compte à M. le maréchal, il lui manda la vérité, ajoutant cependant que cela n'étoit point impossible (1). En conséquence. M. le maré-

(1) M. le maréchal de Belle-Isle me contoit hier qu'il lui étoit arrivé à peu près pareille chose à Philipsbourg [en 1734]. Il étoit question d'attaquer l'ouvrage à cornes, et M. d'Asfeld, qui commandoit l'armée, désiroit extrêmement que cette attaque se fît le jour que M. de Belle-Isle monteroit la tranchée comme lieutenant général. Pour cet effet il avoit fait commander grand nombre de compagnies de grenadiers et huit cents travailleurs. M. le comte de Bavière montoit la tranchée comme maréchal de camp, ce même jour; il n'y avoit point d'officiers généraux dans l'armée qui eussent plus d'ardeur et de volonté. M. de Belle-Isle fit faire à force d'argent un travail incroyable pendant la nuit, et le pont de fascines qu'il avoit fait construire pour passer le fossé ne s'étant pas trouvé assez avancé, il fit enlever un radeau que les ennemis avoient laissé dans le fossé, qui fut assez long pour conduire jusqu'à la brèche.

chal, ne jugeant point à propos d'ordonner l'attaque, ordonna seulement à M. de Romecourt, qui releva mon fils, de faire tâter l'ouvrage à cornes. Ce fut là où l'ardeur de nos grenadiers les emporta; ils montèrent en assez grand nombre et chassèrent d'abord les ennemis; mais n'étant point soutenus, ils furent repoussés avec perte d'environ cent hommes. Malgré cela, les ennemis jugeant qu'on y reviendroit le lendemain et voyant qu'il y avoit quatre brèches commencées au corps de la place, arborèrent le drapeau blanc le 19 au soir. On pourra voir par la copie de la capitulation qui se trouvera à la fin de ce livre (1), que la ville et M. de Kaunitz, qui en étoit gouverneur, ont été bien traités, ainsi que les équipages du duc de Cumberland et du prince Charles; et hors la condition de prisonniers de guerre, sur laquelle M. le maréchal de Saxe a été inflexible pour le militaire, il a eu les meilleurs procédés pour la garnison. Depuis la prise de Bruxelles, on n'a point de nouvelles que l'armée soit séparée; on compte cependant qu'elle doit être rentrée dans ses quartiers actuellement.

M. de Belle-Isle ayant bien reconnu ce pont, trouva qu'il n'étoit point assez solide et qu'il s'enfonceroit lorsqu'un grand nombre de troupes y passeroit; il envoya un officier rendre compte de ce détail à M. d'Asfeld et renvoya les huit cents travailleurs, se voyant obligé avec regret de laisser cette entreprise à un autre. Les circonstances changèrent après le départ des travailleurs; M. de Belle-Isle aperçut que les ennemis jetoient continuellement grande quantité de feux pour brûler le pont, et voyant que tout le travail qui avoit été fait alloit être entièrement perdu, il envoya quelques grenadiers avec ordre de monter seulement une partie de la brèche, sans se découvrir entièrement, pour inquiéter les ennemis et interrompre leur travail. Les grenadiers allèrent plus loin qu'il ne leur avoit été commandé; ils entrèrent dans l'ouvrage, chassèrent les ennemis. M. de Belle-Isle jugeant que ces grenadiers seroient bientôt ramenés, en envoya d'autres successivement pour les soutenir, et enfin on fit un logement à la moitié de la brèche. On prétendit que M. de Belle-Isle avoit agi avec trop de vivacité et indiscrètement. On peut voir par ce détail que ce furent les circonstances qui le déterminèrent, et qu'il avoit réellement renoncé à la satisfaction d'être chargé de cette attaque lorsqu'il en avoit reconnu l'impossibilité. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 7 mars.)

(1) Cette copie ne se trouve pas dans le manuscrit.

Il y a toujours ici sermon trois fois la semaine, comme à l'ordinaire. C'est le P. Neuville, qui a beaucoup d'éloquence, de rapidité et de monotonie. Le Roi n'alla point au sermon mercredi, mais il y fut hier.

Mme de Clermont-Montoison (Tonnerre) et Mme de Montesquiou (Bombarde) furent présentées mercredi. M. de Montesquiou est dans les mousquetaires noirs. Il y a longtemps qu'il est marié, mais il a obtenu que sa femme fût présentée; elle est assez jolie.

Lundi dernier 28 février, le grand procès de Mlles de Mailly contre Mlle de Duras fut jugé aux Requêtes du palais à l'audience. Les avocats étoient Simon pour Mlles de Mailly, Guéau de Reverseau pour Mlle de Duras. Le fond du procès est la légitime de Mlle de Mailly, à laquelle on prétend que la plus grande partie des biens de la succession de M. de Mazarin n'est point sujette, lesdits biens étant substitués. Il s'agissoit dans le procès d'estimer les droits du Port-Louis, le duché de Mazarin qui a été acheté deux millions, sur lesquels Mlles de Mailly prétendent qu'il n'y a que 1,200,000 livres qui ne sont pas dans le cas de la substitution; le troisième chef est le fief de Plotsken en Alsace. Par la sentence, Mlles de Mailly ont été déboutées sur ce chef. Elles ont gagné sur celui des devoirs et droits du Port-Louis; celui du duché a été appointé; mais il y aura appel de cette sentence à la Grande Chambre. Mlles de Mailly sont toujours cinq têtes : le petit de Vintimille représente sa mère; Mmes de Mailly, de Flavacourt et de Lauraguais sont vivantes, et la portion de feu Mme de Châteauroux appartient à Mme de Lauraguais ou sera répartie sur les quatre autres avec quelque avantage seulement pour Mme de Lauraguais.

Avant-hier jeudi, il y eut ballet; le spectacle en a été trouvé très-beau et les divertissements et les décorations agréables. Le fond de la pièce est une comédie faite par La Noue, fameux comédien, intitulée *Zélisca, ou l'art de la nature*. On dit que toute la pièce paroît faite pour le

dernier acte. Les divertissements ont été composés par Géliotte, fameux haute-contre de l'Opéra. La fameuse Mlle Le Maure et Chassé, basse-taille de l'Opéra, y ont très-bien réussi, parce que Géliotte leur a donné des airs proportionnés à leur voix. L'objet est pour faire voir que la nature est fort au-dessus de l'art.

Mme de Modène alla dans le carrosse de la Reine, où étoit le Roi, en sixième. Mme de Luynes, qui craignoit la foule, prit le parti d'aller dans le troisième carrosse avec des dames, pour arriver un peu plus tôt et n'être pas obligée d'attendre les princesses. Il y en avoit trois dans le second carrosse, qui étoient Mademoiselle, Mlle de Sens et Mlle de la Roche-sur-Yon et trois dames.

J'ai parlé, je crois, ci-dessus de M. de Sade qui a été envoyé par le Roi auprès de l'électeur de Cologne, et qui fut arrêté au commencement de l'année passée ou à la fin de la précédente en retournant à Cologne. Il avoit été conduit à Anvers et depuis relâché sur sa parole. Le Roi l'a fait redemander; et M. d'Argenson, des affaires étrangères, lui dit, il y a deux jours, qu'il alloit avoir sa liberté. Le traitement de M. de Kaunitz lui est favorable; ils ne sont militaires ni l'un ni l'autre. M. de Sade a perdu ces jours-ci un grand procès, que sa femme, qui est Kermen, avoit pour la succession de cette maison.

Mme de la Porte d'Issertieux, fille de Mme de Croissy, fut présentée hier; elle est grande, bien faite et jolie; son mari, qui est jeune et d'une figure assez jolie, a pris le nom de Riants, à cause de la succession d'un oncle; ainsi il s'appelle la Porte de Riants.

Du lundi 7, Versailles. — On a eu ces jours-ci des nouvelles d'Angleterre fort importantes par rapport à la situation présente des affaires. Le roi d'Angleterre avoit éloigné les anciens ministres et donné toute sa confiance à milord Carteret. Cette préférence a indisposé les esprits jusqu'au point de vouloir contraindre le roi d'Angleterre à rétablir l'ancienne forme de gouvernement. Le

duc de Newcastle et milord Pellam, son frère, étoient les plus intéressés dans cette affaire et cherchoient une occasion favorable pour agir. M. Pitt, jeune homme d'environ vingt-cinq ans, extrêmement instruit des lois et de l'histoire d'Angleterre, et ayant le talent de parler avec force et éloquence, s'étoit acquis la plus grande réputation dans la chambre des Communes, dont il est orateur; il s'étoit présenté pour obtenir une charge de secrétaire des guerres, charge qui est par rapport à nous au-dessus de celle d'intendant et au-dessous de celle de secrétaire d'État. M. Pitt croyoit être parvenu à ce qu'il désiroit, et qu'il ne restoit plus à faire que la cérémonie qui est usitée en Angleterre, c'est de baiser la main du roi, ce qui répond à notre usage de prêter serment. Lorsqu'il vint trouver le roi, le roi, au lieu de lui donner sa main à baiser, dit qu'il ne le connoissoit pas. On peut juger de l'effet que fit cette démarche dans le parti qui soutenoit M. Pitt. Aussitôt M. le duc de Newcastle, M. Pellam et tous ceux qui étoient revêtus des plus grandes charges portèrent leur démission au roi. Le roi les accepta, et crut être plus maître que jamais de continuer à donner sa confiance à milord Carteret; mais cette situation étoit trop violente pour ne pas exciter les plaintes les plus vives. La chambre des Seigneurs fit des représentations très-fortes au roi, disant qu'elle étoit obligée de l'avertir de la résolution qu'ils avoient prise de poursuivre milord Carteret pour le crime de haute trahison; cette démarche fit faire de sérieuses réflexions au roi et à milord Carteret, lequel ayant pris le parti d'apporter sa démission, le roi se vit contraint de l'accepter, de rappeler tous les anciens ministres et de rétablir le gouvernement comme il étoit auparavant. Cet événement peut influer infiniment par rapport aux affaires présentes, parce que milord Carteret étoit fort éloigné de désirer la paix, et que l'ancien gouvernement y est porté.

Du mardi 8 — M. de Chalmazel, premier maître d'hôtel

de la Reine, a obtenu la survivance de sa charge pour M. de Talaru, son fils aîné, qui est âgé d'environ vingt ans.

M. de la Fare va commander en Bretagne à la place de M. maréchal de Brancas, dont l'âge et la mauvaise santé ne lui permettent plus de faire ce voyage. Personne n'est plus propre que M. de la Fare à remplir dignement cette place et à y vivre honorablement. Comme ce n'est que dans le temps des États que le commandant est obligé de se rendre dans la province, ce nouvel emploi ne dérangera point M. de la Fare de son service auprès de Mme la Dauphine.

Du vendredi 11, *Versailles.* — On joua hier dans la salle du manége le même ballet qu'on y avoit joué jeudi dernier. Le sujet de la comédie est de prouver que la nature plaît plus que l'art. La Noüe, qui en est l'auteur, a introduit dans la scène deux princes qui ont été doués par une fée, leur mère, de deux dons fort différents; l'un avoit le pouvoir de tout embellir, de tout changer et de faire tout le bien qu'il vouloit, sans jamais pouvoir faire de mal, et usoit de ce pouvoir avec la plus grande magnificence; l'autre n'avoit point voulu de cette puissance qui lui avoit été offerte, et avoit préféré le don de détruire par sa présence tous les prestiges que son frère présentoit aux yeux pour les tromper; il ne vouloit devoir qu'à lui-même le cœur de la princesse que son frère lui disputoit. La fée, qui avoit pris sous sa protection la princesse Zéliska, vouloit faire son bonheur, et l'ayant destinée à épouser un de ses deux enfants, elle vouloit qu'ils fussent doués de tout ce qui pouvoit plaire à Zéliska dans deux genres absolument différents, et que ce fût Zéliska qui se déterminât à faire le choix de l'un des deux. Les deux princes cherchoient avec le même empressement à plaire à Zéliska; mais ils ne pouvoient la voir en même temps, s'ils ne s'en donnoient la permission l'un à l'autre; les heures qu'ils devoient passer auprès d'elle étoient réglées, et l'un de ces deux princes devoit dispa-

roître lorsque l'autre étoit prêt d'arriver. Celui qui n'avoit pas le don d'orner la nature ne cherchoit à persuader la princesse que par l'exposition simple, tendre et sincère de son amour; l'autre essayoit de lui plaire par des fêtes continuelles. Ce sont ces fêtes qui donnent occasion au divertissement dont la pièce est accompagnée et dont la musique a été faite par Géliotte. Zéliska, qui ne connoît point encore l'amour, est dans l'incertitude la plus grande sur le choix qu'elle doit faire; elle demande à la fée de la déterminer : la fée prônonce qu'elle se déterminera sur ce qui lui plaira davantage, et il faut que ce choix soit fait dans le jour. Zéliska admire la magnificence singulière de l'un des princes; mais elle convient en même temps que son cœur n'en est pas touché et même que ces fêtes redoublées commencent à l'ennuyer. La sincérité de l'autre prince, ses protestations les plus tendres de son amour déterminent enfin son choix en sa faveur. La dernière fête que donne le prince magnifique est dans un désert affreux, qu'il a choisi par préférence, afin que le palais superbe qu'il y fait paroître, étant détruit à l'arrivée de son frère, la princesse soit plus frappée d'un contraste aussi remarquable; mais les sentiments de l'autre prince avoient déjà fait un assez forte impression pour que le désert même n'effrayât point Zéliska. Comme elle avoit reçu de la fée le pouvoir d'ôter une seule fois l'amour, aussitôt qu'elle a fait son choix elle détruit d'un seul mot cette passion violente qui régnoit dans le cœur du prince magnifique. La pièce finit par un divertissement de bergers et de bergères, dans une vallée délicieuse; le berger constant et fidèle y est couronné. La Noûe a introduit dans cette pièce un paysan qui est amoureux de la confidente de Zéliska; mais il convient lui-même que ce personnage n'y est pas bien placé, et compte le changer. La pièce est en prose et bien écrite; La Noûe compte la mettre en vers; le dernier acte est extrêmement tendre et touchant.

Mme la Dauphine se trouva un peu incommodée d'une fluxion sur les dents; elle n'alla point au ballet. Mme la duchesse de Chartres occupa la sixième place dans le carrosse de la Reine. Mlle de Charolois alla dans le second carrosse avec Mme de Luynes, Mme la maréchale de Duras et trois autres dames.

Du samedi 12. — M. le comte de Bentheim soupa hier ici chez moi; il est à Paris depuis quatre mois, mais il n'a été présenté que depuis l'arrivée de M. de Wassenaer, qu'il connoît beaucoup. Il est prince d'Empire, et souverain du comté de Bentheim, situé entre l'Over-Yssel et l'évêché de Munster; il n'a que vingt-deux ans, et en paroît davantage. Il vient d'obtenir dispense d'âge pour prendre l'administration de ses États; il parle assez bien françois; mais il est petit, gros, blond ardent, d'une vilaine figure et ne paroît pas avoir beaucoup d'esprit.

Du dimanche 13, *Versailles.* — M. le maréchal de Saxe est arrivé ici aujourd'hui. M. de Choiseul (1), chevalier d'honneur de la reine de Pologne, duchesse de Lorraine, et frère de M. l'évêque de Châlons (2) et de l'abbé de Choiseul, primat de Lorraine (3), marie sa fille à M. de Sommyèvre, homme de condition de Lorraine, qui est guidon de gendarmerie et jouit actuellement d'une terre de 17,000 livres de rente, outre les 1,000 écus de son guidon. L'on donne à Mlle de Choiseul 100,000 livres valant 5,000 livres de rente, et le primat les prend chez lui et les loge et nourrit tant qu'ils voudront. M. de Sommyèvre a vingt-deux ans, et Mlle de Choiseul environ seize ou dix-sept. Elle a deux frères, dont l'un est dans le régiment du Roi et l'autre au collége. M. de Sommyèvre est chambellan du roi de Pologne (Stanislas); son père est mort il y a longtemps, et sa mère a épousé en secondes

(1) Charles-Marie, marquis de Choiseul-Beaupré.
(2) Claude-Antoine de Choiseul-Beaupré.
(3) Antoine-Clériadus de Choiseul-Beaupré, aumônier du Roi.

noces M. d'Haussonville, grand louvetier du roi de Pologne, charge sans exercice. M. de Sommyèvre et M. le primat sont venus ici demander l'agrément pour le mariage.

M. le commandeur de Thianges, ci-devant grand veneur du roi de Pologne, duc de Lorraine, s'est démis de cette charge en faveur de M. de Lignéville, homme de condition de Lorraine, et a obtenu en faveur de cette démission une place de chambellan du roi de Pologne pour son neveu, qui porte le nom de Thianges et qui n'est pas d'une jolie figure.

Il n'y eut point de sermon vendredi dernier, parce que le prédicateur avoit demandé à se reposer.

Il n'y eut point hier de concert chez la Reine, parce que toute la musique est occupée à des répétitions pour le ballet de jeudi prochain.

On a eu des nouvelles d'Écosse. Le prince Édouard a battu un détachement de l'armée du duc de Cumberland, et l'on sait que M. le duc de Fitz-James, M. de Fimarcon et ceux qui passoient avec eux sont arrivés en Écosse sans accident.

Le prince des Deux-Ponts a été fait lieutenant général des armées du Roi, il y a déjà plusieurs jours.

J'ai oublié de marquer que M. de l'Hôpital a été nommé chevalier de l'ordre de Saint-Janvier par le roi de Sicile, avec l'agrément du Roi.

Du lundi 14. — M. l'archevêque de Paris (1) mourut hier, à onze heures du matin; il avoit quatre-vingt-onze ans. Il étoit malade depuis plusieurs mois, d'une plaie qui lui étoit venue à la jambe. Il est mort fort doucement et n'a point eu d'agonie. C'étoit un honnête homme et un bon homme, bien attaché à la saine doctrine. Il y avoit longtemps qu'il ne se mêloit plus guère de son dio-

(1) Charles-Gaspard-Guillaume de Vintimille, des comtes du Luc.

cèse, et même depuis sa maladie l'on avoit nommé un conseil qui gouvernoit le diocèse.

L'abbé Lorenchet mourut aussi hier, quelques heures après M. l'archevêque; il étoit chanoine de Notre-Dame et conseiller clerc de grand'chambre; c'étoit un fort bon juge, très-estimé; il s'étoit toujours conduit avec sagesse et avec zèle pour la bonne cause par rapport à la constitution. Il étoit Bourguignon et âgé de plus de quatre-vingts ans; il avoit vécu en fort bonne compagnie et étoit très-aimable; il avoit une très-bonne santé; mais depuis une chute qu'il fit il y a quelques mois on remarquoit beaucoup de dérangement dans sa santé et même dans son esprit.

M. l'abbé d'Harcourt, doyen du chapitre de Notre-Dame, vint hier, au nom de ce même chapitre, donner part au Roi de la mort de M. l'archevêque.

J'ai parlé ci-dessus de l'abbé Nollet et des expériences qu'il a faites pour M. le Dauphin et depuis pour la Reine. Il a depuis continué de venir ici pour Mme la Dauphine. Il y a longtemps qu'il a fait l'expérience de l'électricité, qui n'est connue que depuis quelque temps, et sur laquelle on fait tous les jours des découvertes nouvelles. Il ne faisoit d'abord ces expériences qu'avec des tubes de verre frottés avec la main. Depuis il a fait faire un globe de verre qui se meut par une grande roue et que l'on échauffe de même avec la main en la tenant contre ledit globe. Il avoit déjà éprouvé qu'en mettant douze personnes montées sur des gâteaux de poix-résine dans la chambre où est ledit globe, tourné par le moyen de la roue et échauffé avec la main, lesdites douze personnes communiquant l'une à l'autre par des barres de fer entre leurs mains, et l'une desdites douze personnes ayant la main gauche auprès du globe sans y toucher, la douzième mettoit le feu avec son doigt à de l'esprit-de-vin que l'on avoit seulement un peu échauffé. Un correspondant de l'abbé Nollet en Angleterre lui manda, il y

a quelque temps, qu'il avoit perfectionné cette expérience; mais qu'ayant voulu éprouver l'électricité sur lui-même, que l'effet en avoit été si violent, qu'il avoit bien résolu de ne le recommencer jamais. Cette raison n'a point arrêté l'abbé Nollet; il a senti en effet que le coup que l'on recevoit étoit extrêmement violent; c'est ce qui l'a déterminé à partager l'effort de l'électricité sur grand nombre de personnes. Après en avoir déjà fait plusieurs expériences, qui toutes ont réussi, il en fit une hier dans la grande galerie ici, d'abord sur soixante-quatre personnes, ensuite sur cent quarante; elle réussit très-bien et d'une manière extrêmement sensible. Elle s'est faite sans être monté sur des gâteaux de poix-résine; on est sur le parquet; on se tient par la main; il faut seulement que les habits ne se touchent point. Il y en eut hier deux ou trois seulement dans le grand nombre qui ne furent pas frappées : apparemment parce que leurs habits se touchoient.

M. le maréchal de Saxe fut reçu hier par le Roi avec toutes sortes de marques de bonté; le Roi en paroît fort occupé, et auroit désiré qu'il y eût eu encore plus de monde chez lui dans le temps que M. de Saxe y arriva.

Mme la duchesse de Brancas, dame d'honneur de Mme la Dauphine, eut hier une assez longue audience du Roi.

Du mardi 15, *Versailles.* — Hier le Roi donna les grandes entrées à M. le maréchal de Saxe.

M. de Saxe a présenté aujourd'hui son neveu, fils de sa sœur, qu'on appelle le comte d'Holstein, à qui le Roi vient de donner le régiment de Royal-Allemand. Le Roi avoit voulu lui donner le régiment de Bourbonnois, mais M. de Saxe a mieux aimé un régiment étranger pour son neveu.

Le Roi soupa hier dans ses cabinets; c'est la première ou la seconde fois depuis le carême qu'il ait soupé dans ses cabinets avec des dames; jusqu'à présent il a

presque toujours soupé chez Mme de Pompadour, où l'on sert gras et maigre.

Il y a eu ces jours-ci quelques difficultés faites par Mme de Brancas chez Mme la Dauphine, par rapport au porte-manteau de Mesdames. Mme de Brancas veut que les porte-manteau de Mesdames quittent leurs robes à la porte du grand cabinet qui précède la chambre de Mme la Dauphine, et que ce soit les valets de chambre de Mme la Dauphine qui prennent la robe. Mme de Brancas prétend que cela se doit observer ainsi dans le temps même que Mme la Dauphine n'est point dans ce grand cabinet. Elle en parla, il y a quelques jours, à Mme la maréchale de Duras, disant que c'étoit de la part de M. le Dauphin et de Mme la Dauphine. Mme la maréchale de Duras et Mme de Brancas sont médiocrement bien ensemble; et outre cette disposition peu favorable, Mme de Duras croyoit, et avec raison, que la prétention de Mme de Brancas étoit mal fondée. Ce fut cette contestation qui donna occasion à la longue audience que Mme de Brancas eut du Roi avant hier. Je ne sais quels ordres elle reçut du Roi, mais le lendemain, qui étoit hier, les valets de chambre de Mme la Dauphine prirent la robe au même endroit. Mme de Brancas n'est ni simple ni courte dans ses narrations; ses phrases sont éloquentes, mais extrêmement contournées; et presque toujours elle veut recevoir les ordres du Roi directement de lui-même. Mme de Duras est plus simple et plus unie dans ses démarches et dans ses discours; elle a pris le parti de s'adresser à M. de Maurepas, qui a rendu compte de cette affaire au Roi. Le ministre de la maison de S. M. doit mieux savoir les usages qu'un autre. Elle a outre cela engagé Madame à parler directement à Mme la Dauphine, qui a paru être peu instruite de tout ce détail, mais qui a reçu avec amitié cette marque d'attention de Madame. Le Roi a décidé que lorsque Mme la Dauphine seroit dans le grand cabinet, les valets de chambre prendroient la robe à l'entrée de ce cabinet; mais que lorsque

Mme la Dauphine seroit dans sa chambre à coucher, les porte-manteau porteroient la robe jusqu'à l'entrée de la chambre à coucher ; et que dans le temps que Mme la Dauphine seroit dans ses petits cabinets, elle seroit toujours censée être dans sa chambre. M. de Maurepas ayant instruit hier Mme de Duras des volontés du Roi, elle le dit à Mme de Brancas; mais Mme de Brancas répondit qu'elle recevroit les ordres de S. M. et en conséquence, comme je l'ai marqué, les valets de chambré continuèrent de prendre la robe.

Il y eut il y a sept ou huit jours une autre petite affaire chez Mme la Dauphine. Depuis qu'elle est incommodée, elle entend la messe dans sa chambre. Mesdames arrivèrent chez elle pendant la messe et au moment de l'élévation ; Mme de Lauraguais étoit dans la chambre du côté de la porte; Mme de Brancas y étoit aussi, mais plus éloignée. L'huissier se trouva embarrássé, ne sachant s'il devoit ouvrir la porte à cause de l'élévation, n'ayant pas le temps d'aller jusqu'à Mme de Brancas, ce qui étoit difficile, tout le monde étant à genoux; il s'adressa à Mme de Lauraguais, qui étoit plus à portée de lui donner des ordres. Mme de Lauraguais dit à l'huissier de rendre compte à Mesdames et de faire ce qu'elles voudroient; Mesdames ne voulurent point entrer dans ce moment. Mme de Brancas a voulu interdire l'huissier comme n'ayant pas rempli son devoir; Madame le sut, et demanda grâce pour lui, et l'on me dit hier que Mme de Brancas avoit été faire des excuses à Mesdames.

Mme la Dauphine, qui a encore un reste de fluxion, garde sa chambre. Le Roi et la Reine vont tous les jours séparément la voir. La Reine y fut avant-hier, avant son jeu, et revint jouer chez elle. Hier, elle joua chez Mme la Dauphine. Le chef de brigade qui sert chez la Reine (car il sert par semaine) croyoit devoir se mettre derrière le fauteuil de la Reine pendant le jeu; c'étoit dans le grand cabinet avant la chambre; il demanda les ordres

de la Reine ; la Reine ne voulut point donner une décision, mais elle lui dit que pour cette fois-ci il étoit inutile, et cela fut exécuté ainsi.

Du dimanche 20, *Versailles.* — Jeudi dernier, 17, il y eut ballet. On exécuta celui qu'on appelle *la Félicité ;* les paroles sont du Sr Roy, le plus fameux de nos poëtes lyriques ; la musique est faite par les Srs Rebel et Francœur. Il y a longtemps que ce ballet est fait ; j'en ai même parlé ci-dessus. Le Sr Roy l'avoit composé pour le mariage de Mme la Dauphine ; il en a même fait encore un ou deux autres ; mais M. de Richelieu n'a jamais voulu en faire usage. La musique de ce ballet a été plus critiquée que les paroles ; cependant tout le monde a paru extrêmement content du troisième acte. La tempête a été aussi universellement applaudie. La décoration du théâtre dans le moment de cette tempête a fait tout l'effet qu'on en pouvoit désirer.

Le vendredi 18 il y eut sermon à l'ordinaire, et le Roi n'y alla pas ; il étoit à la chasse. M. de Wassenaër, quoique protestant, eut curiosité d'aller entendre le P. Neuville, et en parut content.

Hier on reçut de mauvaises nouvelles d'Italie. Le Roi le savoit même dès le vendredi, mais il ne voulut en rien dire. On a su que M. de Montal, qui étoit avec sept bataillons dans Asti, y a été assiégé les premiers jours de ce mois-ci, et obligé de capituler après deux brèches faites au corps de la place. M. de Chevert a été pris dans un autre poste auprès de Casal avec deux bataillons ; toutes ces troupes sont prisonnières de guerre. Il y avoit eu, quelques jours auparavant, trois escadrons de dragons commandés par un lieutenant-colonel qui ont été enlevés par un détachement de troupes autrichiennes. Ils étoient employés à garder un poste qui servoit au blocus de la citadelle d'Alexandrie. A l'égard de MM. de Montal et de Chevert, ils ont été attaqués et pris par les troupes piémontoises.

Le public a eu raison d'être surpris de cet événement, dans la persuasion où l'on étoit d'un traité fait avec le roi de Sardaigne. On ne doute point cependant que ce traité n'ait été réellement signé, et l'on croit même qu'il a été fait par le Roi seul, sans le communiquer à son conseil. Le consentement de l'Espagne étoit stipulé dans ce traité ; la reine d'Espagne n'a jamais voulu y accéder. Il y a eu deux lettres écrites par le Roi au roi d'Espagne, mais elles n'étoient pas de la main du Roi ; il les a seulement signées. On prétend que les termes de ces lettres n'étoient pas assez mesurés, au moins au gré du roi d'Espagne, qui en a été blessé au point de vouloir abandonner entièrement la guerre d'Italie ; et c'est la reine d'Espagne qui a radouci ce premier mouvement de vivacité.

On croyoit être certain que M. le comte de Maillebois alloit à Turin pour mettre la dernière main au traité et pour faire l'échange des ratifications. Il est vraisemblable que c'étoit en effet l'objet de son voyage, mais il n'a été qu'un peu par delà Briançon, ayant eu défense expresse du roi de Sardaigne de s'avancer plus loin. Ce changement est sans doute l'effet des nouvelles venues dans l'intervalle à la cour de Turin, que l'Espagne refusoit de consentir au traité. On ajoute encore que le roi de Sardaigne a été extrêmement blessé de ce que Milan et la plus grande partie du Milanois lui étant cédés par le traité, les Espagnols, non contents d'être possesseurs de la ville de Milan, faisoient encore le siége du château. Quant à la prise de M. de Montal et de M. de Chevert, elle donne occasion à différents raisonnements. L'on prétend que l'étendue du pays que les Espagnols et nous occupons en Italie est si grande actuellement, qu'il est impossible que les armées puissent se rassembler d'un moment à l'autre et se prêter le secours dont elles peuvent avoir besoin journellement par rapport aux différents mouvements des ennemis. D'autres soutiennent que le plus grand inconvénient de cette étendue

est que, pour y parvenir, l'on a trop négligé d'établir et de conserver les communications indispensablement nécessaires avec la France, même avec la république de Gênes. Les Espagnols sont persuadés, à ce qu'il paroît, que la grande étendue de pays n'a fait aucun tort; et ils en donnent pour preuve que M. le maréchal de Maillebois a bien trouvé le moyen d'envoyer un gros corps de troupes au secours d'Asti; mais ce corps n'est arrivé que quelques heures après la capitulation. Ils ne veulent pas mal parler de la défense de M. de Montal et conviennent que c'est un des plus braves et un des meilleurs officiers généraux des troupes du Roi; mais on démêle aisément les soupçons qu'ils se sont formés d'une intelligence secrète à leur préjudice entre les cours de Versailles et de Turin. Ils viennent même de donner une preuve éclatante de ce sentiment par le rappel de M. de Gages. Depuis que le roi d'Espagne avoit ôté le commandement de son armée en Italie à M. de Montemar, M. de Gages avoit toujours commandé cette armée; et quoiqu'elle fut réduite alors à seize ou dix-sept mille hommes et en mauvais état, il avoit trouvé le moyen de se maintenir sans perdre de terrain, et malgré une infinité d'obstacles de joindre enfin l'armée de l'Infant. M. de Gages, qui s'étoit déjà distingué à la bataille de Campo-Santo, s'est encore attiré de justes éloges au passage du Tanaro, et est reconnu pour un des grands généraux de l'Europe. Il agissoit de concert avec M. le maréchal de Maillebois, et l'on avoit lieu de se flatter que ses conseils étant suivis, il en résulteroit d'heureux succès; mais malheureusement il a désapprouvé les projets formés par la reine d'Espagne et le siége du château de Milan; il en a représenté les inconvénients avec la plus grande force; de ce moment on a jugé qu'il étoit d'intelligence avec la France: il a été rappelé, et le commandement de l'armée demeure à M. de Castellar, qui est encore bien jeune pour être chargé d'une pareille

commission. Il est fils de celui qui est mort à Compiègne ambassadeur d'Espagne en France. La reine d'Espagne, extrêmement mécontente de voir que M. le maréchal de Maillebois ne paroissoit pas approuver l'entreprise sur le Milanois, et ayant depuis été instruite du traité de la France avec le roi de Sardaigne, sans la participation de l'Espagne, n'a suivi que les mouvements de son humeur et de sa vivacité, sans consulter le véritable intérêt de l'Espagne et le sien en particulier. Cette situation des esprits doit rendre la négociation de M. le duc d'Huescar extrêmement difficile.

M. le comte de Fitz-James a fait hier sa révérence au Roi; il a été fait prisonnier, comme je l'ai marqué, et renvoyé sur sa parole. On croyoit que M. le duc de Fitz-James et M. de Fimarcon avoient débarqué en Écosse; il est vrai qu'ils ont été jusque-là, mais ils ont trouvé les côtes si bien gardées, qu'il leur a été impossible de descendre en aucun endroit. On a eu de leurs nouvelles de Calais, où ils sont revenus.

M. le maréchal de Saxe alla vendredi à l'opéra. Il est aisé de juger que l'on battit beaucoup des mains en le voyant; mais outre cela il reçut une distinction que personne n'avoit eue depuis le maréchal de Villars (1). Mlle de Maix (2), fameuse actrice qui faisoit le personnage de la Victoire, s'avança pour lui présenter la couronne destinée pour le vainqueur; c'étoit l'opéra d'*Armide* que l'on jouoit. M. de Saxe, pour marquer sa reconnoissance à Mlle de Maix, lui envoya hier des boucles d'oreilles de la valeur d'environ 10,000 livres. Cette couronne fut remise par M. le duc de Biron entre les mains de M. le maréchal de Saxe. M. de Saxe n'a pas été généralement approuvé de l'avoir acceptée.

(1) Ce fut en 1712 ou 1713, et l'on représentoit alors ce même opéra d'*Armide*. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) On prononçait de Maisse.

Du lundi 21, *Versailles.* — M. de la Rivière, sous-lieutenant des mousquetaires noirs, a deux filles, dont l'une a épousé, il y a longtemps, un homme du même nom que lui, mais qui ne vient point à la Cour; l'autre fille doit épouser incessamment un M. d'Achy-Carvoisin, qui est capitaine de cavalerie.

Hier, Mme la duchesse de Sully présenta Mme la marquise de Béthune (Boulogne).

Mme de Luynes mena aussi Mme de Palazzolo, qui prit congé du Roi; elle s'en va à Naples avec son beau-père et son mari.

Avant-hier samedi, on exécuta au concert chez la Reine un divertissement dont les paroles sont de Mlle de Lussan et la musique de M. de Bury. Les amateurs de la musique italienne et les partisans de Rameau prétendent que toute autre musique est foible et même pliée; cependant celle de samedi fut trouvée fort agréable.

Hier dimanche, il y eut sermon à l'ordinaire. Le Roi y étoit. On donna à Mme la Dauphine, à cause de sa grossesse, un siége comme celui qu'on lui a fait faire à Marly, et dont j'ai parlé; c'est une espèce de petit fauteuil dont le dos est extrêmement bas.

Il y a eu ce matin un garde du corps de tué par un de ses camarades; ils se sont battus auprès de la statue qui est au bout de la pièce des Suisses.

Du mardi 22, *Versailles.* — Il y a quelques jours que l'on sait que M. le président Bouhier est mort, à Dijon. Il étoit cousin de l'ancien évêque de Dijon et frère de celui-ci. Il étoit âgé d'environ quatre-vingt-cinq ans; c'étoit un homme de beaucoup d'esprit, qui a fait plusieurs ouvrages; il étoit de l'Académie françoise et demeuroit toujours en Bourgogne.

Avant-hier dimanche, il y eut un bal en masque à Saint-Cloud; il est vraisemblable que le Roi n'a pas approuvé ce bal, à cause du carême. On en donna un à Versailles quelques jours après la prise de Bruxelles; le Roi en fut

extrêmement mécontent, et vouloit faire mettre en prison celui qui l'avoit donné.

Il y eut hier comité le matin, et le soir conseil d'État extraordinaire, au sujet des affaires d'Italie. L'on a su que depuis la prise d'Asti non-seulement la citadelle d'Alexandrie a été ravitaillée, mais que même les Espagnols ont été obligés d'abandonner la ville. Ils ont en outre de cela abandonné le siége de la citadelle de Milan, qui étoit commencé.

J'ai appris aujourd'hui que le Roi avoit ordonné que l'on rasât Oudenarde, Ath et Nieuport.

Du jeudi 24, Versailles. — Nous avons eu aujourd'hui la harangue des États de Bretagne; elle devoit être faite par M. l'évêque de Vannes (Bertin), qui fut nommé il y a deux ans pour cette commission. Il est tombé malade; le député de la noblesse a harangué à sa place. C'est M. de Saint-Pern, qui a un régiment d'infanterie et est chevalier de Saint-Louis; il a servi longtemps dans le régiment du Roi, et est attaché à M. le duc de Penthièvre. Il a parfaitement bien parlé.

M. le maréchal de Noailles vient d'être nommé pour aller en Espagne.

Du dimanche 27, Versailles. — Le voyage de M. de Noailles est à l'occasion du refus fait par le roi d'Espagne de consentir aux conditions du traité signé, comme je l'ai dit, le 26 décembre, entre les cours de France et de Turin. Le Roi a jugé que M. de Noailles réunissoit toutes les qualités nécessaires à faire espérer un heureux succès de la commission difficile dont il le charge. Cette commission en effet est d'autant plus difficile, que c'est la reine et non le roi d'Espagne qui gouverne, et que cette princesse se laisse conduire par l'humeur, la hauteur et la prévention. M. de Vaulgrenant me disoit, il y a quelques jours, qu'étant ambassadeur du Roi à Madrid en 1736, il fut chargé d'une commission à peu près semblable à celle de M. le maréchal de Noailles. Il s'agis-

soit d'entrer dans des arrangements que le Roi avoit faits de concert avec l'Empereur. M. de Vaulgrenant parla inutilement au Roi, à la Reine et aux ministres plusieurs fois; les raisonnements les plus propres à persuader furent employés sans aucun fruit. Enfin, il se vit dans la nécessité de demander une nouvelle audience à la reine d'Espagne, et il lui dit que les engagements que le Roi venoit de prendre avec l'Empereur étoient si essentiellement nécessaires à observer, que si l'Espagne ne vouloit pas y consentir, la France se verroit dans la dure mais indispensable obligation de joindre ses troupes à celles de l'Empereur pour faire exécuter le traité. La reine d'Espagne parut furieuse à ce discours. M. de Vaulgrenant n'attendit pas la réponse, et après une profonde révérence il se retira. Le lendemain ce qu'il avoit demandé fut exécuté; l'Espagne consentit à tout.

M. de Noailles partira le jeudi 31 de ce mois; il mène avec lui son second fils, M. le comte de Noailles. Le Roi ne croyoit point que M. le maréchal de Noailles voulût accepter d'aller en Espagne; d'autant plus qu'à Metz, en 1744, il avoit été question d'envoyer à Madrid, et que M. le maréchal de Noailles avoit déclaré qu'à moins d'un ordre absolu il ne se détermineroit jamais à faire ce voyage. Aussi dans cette occasion-ci, lorsqu'il a été question de jeter les yeux sur quelqu'un, le Roi a dit : « Il ne faut pas songer à M. de Noailles, car il ne veut pas aller. » M. de Noailles a été instruit de ce propos, et a cru que ce seroit manquer à la reconnoissance qu'il doit aux bontés du Roi que de se refuser à une occasion aussi essentielle. Il s'est donc présenté, et a même insisté pour faire voir qu'il parloit de bonne foi. Je sais ce fait de quelqu'un d'instruit, qui connoît beaucoup M. de Noailles, mais qui n'est point son ami intime.

Du mardi 29, *Versailles.* — Hier, il y eut comité chez M. le cardinal Tencin; c'est l'usage tous les lundis. Les ministres s'attendoient hier, dès le matin, qu'ils pour-

roient bien être mandés chez le Roi le soir au retour de la chasse; ils le furent en effet, et il y eut un conseil d'État extraordinaire. On a jugé que ce pouvoit être au sujet des affaires d'Italie, parce qu'il arriva hier un courrier.

Mesdames furent hier courre le cerf à Saint-Germain avec le Roi; elles partirent avec le Roi dans une voiture à six places : le Roi, M. le Dauphin, Mesdames, Mme la maréchale de Duras et Mme de Pompadour. Mesdames firent toute la chasse à cheval. Mme de Pompadour les suivoit avec d'autres dames. Mme de Pompadour avoit déjà été il y a quelques jours se promener à cheval à la suite de Mesdames. Hier Mme la duchesse de Brissac et Mme de Duras suivoient Mesdames dans une calèche. Le Roi soupa, non pas dans ses cabinets, mais chez Mme de Pompadour. Pour ces soupers c'est Mme de Pompadour qui prie.

On avoit dit que M. de Montal avoit eu ordre d'aller dans ses terres; mais le fait est absolument faux. M. de Montal avoit demandé permission de passer dans ses terres en revenant; cette permission lui a été accordée; mais il revient et arrivera même ces jours-ci. M. d'Agénois est arrivé, et a fait aujourd'hui sa révérence au Roi; il a été fait prisonnier dans Asti.

Mme de la Force, fille de M. Amelot, n'avoit point paru, depuis dix-huit mois qu'elle est veuve, ici. Elle fit hier sa révérence.

M. le maréchal de Noailles part après-demain pour l'Espagne.

Du mercredi 30. — J'ai marqué ci-dessus qu'il y eut un conseil extraordinaire lundi dernier. Il s'y agissoit vraisemblablement d'affaires importantes et pressées. Ce qui est certain, c'est qu'à la fin du conseil il fut question d'une lettre que le Roi devoit écrire. Cette lettre étoit de si grande conséquence, que pas un des ministres ne voulut prendre sur lui les termes dont il falloit se servir; on de-

manda au Roi de vouloir bien permettre que le projet en fût dressé devant lui. Il étoit neuf heures; le Roi dit qu'il vouloit aller souper, et que l'on dressât toujours le projet de lettre; ainsi pour un quart d'heure l'affaire a été remise au lendemain.

Il paroît par les nouvelles que l'on a eues d'Italie que les Espagnols sont rassemblés auprès de Tortone et les troupes françoises auprès de Novi, et par conséquent à portée de se joindre. Nous sommes encore maîtres de Tortone, de Casal et de Valence; mais le concert et l'union, si désirables et si nécessaires entre les deux nations, n'étoient point encore rétablis. Cependant l'exécution des ordres pour le rappel de M. de Gages paroît suspendu. On compte que les deux armées de France et d'Espagne combinées et jointes aux troupes napolitaines et génoises sont encore de cent quarante bataillons et environ cent escadrons. Dans ce nombre, les François y sont pour quarante bataillons, indépendamment des neuf qui ont été pris dans Asti. Les troupes autrichiennes jointes à celles du roi de Sardaigne ne peuvent jamais former qu'une armée fort inférieure.

Mme de Pompadour, qui sait que la Reine aime beaucoup les fleurs, a l'attention de lui envoyer des bouquets tout le plus souvent qu'il lui est possible; elle continue à chercher toutes les occasions de lui plaire. Elle écrivit encore hier à Mme de Luynes pour la prier de lui faire savoir des nouvelles de la Reine, ayant appris qu'elle avoit eu quelques incommodités; elle marquoit en même temps dans sa lettre que si la Reine avoit besoin de quelqu'un pour porter des plats à la cène, elle s'offroit avec grand plaisir et qu'elle seroit flattée de tout ce qui pourroit lui prouver son respect.

Mme de Machault (Roullié du Coudray), femme du contrôleur général, fut présentée hier par Mme de Chastelux. Mme de Machault est assez grande, grasse; elle a une figure qui ne déplaît point; elle paroît avoir quarante ou quarante-cinq ans.

Du jeudi 31, *Versailles.* — Avant-hier, M. d'Harcourt demanda audience au Roi; il obtint de S. M. que M. le marquis de Pont-Saint-Pierre, chef de brigade dans sa compagnie, remît sa brigade au chevalier de Pont-Saint-Pierre, son frère. M. de Pont-Saint-Pierre a été colonel du régiment des Cravates; il est aujourd'hui maréchal de camp. Le chevalier de Pont-Saint-Pierre l'est aussi; il a servi dans la gendarmerie. Ils avoient un troisième frère, qui s'appeloit le chevalier de Roncherolles, qui a été tué à Dettingen; il étoit exempt des gardes du corps. M. de Pont-Saint-Pierre a quitté sa brigade, à cause de sa mauvaise santé.

Il y a quinze jours ou trois semaines que M. de Belle-Isle étant au lever du Roi, le Roi parla de la difficulté qu'il y avoit d'avoir des chevaux anglois pour lui, tant pour la guerre que pour la chasse. M. le prince Charles (1), qui étoit présent, dit qu'il avoit écrit, mais qu'il étoit impossible d'obtenir des passe-ports; le Roi parut extrêmement peiné et affecté de ce refus. M. de Belle-Isle, qui conserve beaucoup de reconnoissance [du traitement] qu'il a reçu en Angleterre et de la considération qu'on lui a marqué, se pique de prendre en toutes occasions le parti des Anglois par rapport aux procédés; il assura donc le Roi que ces refus l'étonnoient beaucoup, d'autant plus que pendant son séjour il avoit vu la disposition bien différente des esprits pour ce qui regardoit la personne du Roi. En conséquence de cette conversation, il écrivit à un des amis de M. de Newcastle (2). Cet ami lui a marqué en réponse que M. de Newcastle n'avoit eu aucune connoissance que le Roi désirât des chevaux pour lui; que les sentiments du roi d'Angleterre et les siens n'étoient pas différents de ce que M. de Belle-Isle en avoit

(1) Grand écuyer.

(2) Principal ministre d'Angleterre. (*Note du duc de Luynes.*)

jugé, et que pour le prouver il lui envoyoit un passe-port pour quarante chevaux pour le Roi. M. de Belle-Isle rendit compte hier au Roi du succès de cette petite négociation; il remettra aujourd'hui le passe-port à M. le prince Charles.

Il n'y a point de musique chez la Reine depuis le dimanche de la Passion jusqu'à la Quasimodo, comme je l'ai déjà marqué; cependant, l'on y exécute quelquefois des motets, pendant la semaine de la Passion. On avoit proposé à la Reine d'en entendre un sur le psaume *Nunc Dimittis*, de la composition de M. de Wassenaër, ambassadeur extraordinaire des États Généraux. M. d'Aumont vouloit faire exécuter en même temps un autre motet composé par Blamont, et un duo de violons qui auroit été exécuté par Guignon et Mondonville. La Reine dit qu'elle aime la musique, et en effet il y a des opéras qui lui plaisent et de petits airs pour la vielle; mais elle aime encore mieux le cavagnole, quoiqu'elle n'en convienne pas. Elle consentit donc seulement qu'on exécutât le motet de M. de Wassenaër, et ne voulut pas d'autre musique. Ce motet est à voix seule; la musique en est assez agréable; ce fut M. de Blamont qui le fit exécuter; M. de Wassenaër n'y étoit point. M. de Wassenaër est grand compositeur; il accompagne fort bien du clavecin. On a exécuté ici des morceaux de sa musique, qu'on a trouvée presque aussi bonne que celle de Corelli.

M. le maréchal de Saxe et M. de Belle-Isle étoient ensemble assez froidement depuis longtemps : cette froideur avoit commencé dès la guerre de Bohême; depuis ce temps ils ne s'étoient point rapprochés, et des amis de M. de Belle-Isle, conduits par un zèle fort indiscret, avoient tenu des propos hasardés sur M. de Saxe, même à l'occasion du siége de Bruxelles. Il y a quatre ou cinq jours qu'étant tous deux ici, M. de Saxe envoya savoir s'il pourroit voir M. de Belle-Isle. M. de Belle-Isle y monta sur-le-champ, et lui dit que l'espèce de froideur qui ré-

gnoit entre eux ne convenoit nullement au service du Roi ni à eux-mêmes, que sans entrer dans aucun éclaircissement il falloit oublier de part et d'autre tout ce qui s'étoit passé; que de son côté il y étoit déterminé et qu'il espéroit ces mêmes sentiments de M. de Saxe; qu'il lui demandoit on amitié, et qu'il pouvoit compter sur la sienne en toutes occasions. Ce propos fut parfaitement bien reçu de M. le maréchal de Saxe, et il y répondit dans les termes les plus obligeants.

J'ai parlé ci-dessus d'une lettre de Mme de Pompadour à Mme de Luynes à l'occasion de la cène; cette lettre a été montrée à la Reine, qui a chargé Mme de Luynes de mander à Mme de Pompadour qu'elle étoit extrêmement touchée de son empressement à chercher à lui plaire en toutes occasions; que son offre pour la cène en étoit une nouvelle preuve; qu'elle en auroit le mérite sans en avoir la peine, la Reine ayant un nombre suffisant de dames.

AVRIL.

Mort de M. de Senneterre. — Mariage de M. de Gouffier. — Appartement de la duchesse de Modène. — L'archevêque d'Arles nommé à l'archevêché de Paris; note sur son caractère. — L'abbé d'Harcourt. — Le Roi donne Chambord au maréchal de Saxe. — Bruits de la prochaine campagne. — Nouvelles du prince Édouard. — Caractère du Dauphin. — Démarches des ducs pour le service de la cène du Roi; mémoire du duc de Saint-Simon. — Toison de M. de Lauraguais. — Ordre de Saint-Janvier donné à M. de l'Hôpital. — Provocation du chevalier de Mailly au prince Camille. — Désir de Mme de Pompadour de quêter le jour de Pâques. — Cène du Roi et de la Reine. — Mort de MM. d'Ourches et de Berville. — Conduite de la duchesse de Chartres. — Cérémonie de l'adoration de la croix. — Musique de la chapelle du Roi. — Dîner de Mesdames. — Mariage de M. d'Estaing. — Arrivée de M. de Montal. — Mot de Mme de Mailly. — Tête trouvée au château de Fontainebleau. — Abjuration de Mlle de la Gardie. — Remercîment de M. de Blancmesnil. — Préparatifs de départ du Roi. — Réception de M. de Lauraguais dans l'ordre de la Toison d'or. — Mort de Mme de Tresnel. — Arrivée d'un ministre plénipotentiaire de Hollande. — Mauvaises nouvelles d'Italie. — Présentations. — Entrée du nonce à Paris. — Bruit de grossesse de Mme de Pompadour. — M. d'Ardore reçu chevalier

de l'ordre du Saint-Esprit. — Présentation de la princesse de Robecque. — Audience du nonce. — Élection de Voltaire à l'Académie. — Mariage de M. du Rumain. — Poids du Roi, du Dauphin et de Mme de Pompadour. — Audience de M. de Gillès.

Du mercredi 6, *Versailles.* — M. de Senneterre, lieutenant général, frère de feu Mme de Villacerf, mourut le 1er ou le 2 de ce mois; il étoit chevalier de l'Ordre. Il a fait son légataire universel M. de Senneterre, aussi lieutenant général et chevalier de l'Ordre, de même nom et même maison que lui. Celui-ci a été ambassadeur à Turin, et n'a qu'un fils, qui est aveugle. M. de Senneterre qui vient de mourir ne laisse à Mme la marquise de Crussol, sa nièce, que ce qu'il ne peut pas lui ôter.

Dimanche 3 de ce mois, M. de Gouffier (Thoy) fit signer son contrat de mariage avec Mlle de Sebbeville. MM. de Gouffier sont de Picardie. Celui-ci est parent du 4 au 4 de M. de Gouffier qui avoit épousé ma grande tante, sœur de M. de Grimberghen. Il y a trois enfants du mariage de ma tante : M. de Gouffier, qui a épousé Mlle Phélypeaux, et deux filles, dont l'une a épousé M. de Colbert en premières noces, et en secondes un M. de Gouffier, aussi de même maison. La troisième a épousé M. du Châtel (Croizat). Mlle de Sebbeville, que M. de Gouffier (Thoy) épouse, est sœur de Mme de Mailly, mariée il y a environ deux ans.

Mme la duchesse de Modène n'étoit pas contente de l'appartement que le Roi lui avoit donné ici. Cet appartement est composé de celui de Mme de l'Hôpital et de celui de M. l'archevêque de Paris; mais comme les pièces sont fort petites, Mme de Modène ne vouloit point en faire usage. Le Roi vient de lui donner l'appartement qu'avoit M. le duc d'Orléans dans l'aile neuve et qu'il a rendu au Roi; et les deux appartements qui composoient celui de Mme de Modène ont été donnés à M. et Mme de Pont.

M. de Mailly est mort ces jours-ci; c'étoit un enfant, fils de M. de Mailly-d'Haucourt et de sa seconde femme,

Mlle d'Esclainvilliers; c'est celui à qui le Roi avoit accordé la compagnie écossoise comme une grâce, qui fut regardée comme très-grande. M. le baron de Montmorency obtint la même grâce pour son fils.

M. l'archevêque d'Arles (1), nommé à l'archevêché de Paris, qui y étoit arrivé depuis deux ou trois jours, vint ici dimanche faire sa révérence au Roi; il fut quelque temps dans le cabinet du conseil seul avec le Roi (2). Il

---

(1) Jacques-Bonne Gigault de Bellefonds.

(2) Il arriva chez le Roi au sortir du salut. C'étoit le jour que le Roi travaille ordinairement avec M. l'évêque de Mirepoix. Il ne reste jamais personne dans la chambre pendant que le Roi travaille dans son cabinet; cependant M. de Mirepoix avoit demandé à M. le duc d'Aumont que l'on laissât M. l'archevêque de Paris dans la chambre, ce qui fut accordé. Après le travail, le Roi fit entrer M. l'archevêque. M. de Mirepoix étoit présent; ce fait est certain. M. l'archevêque se jeta aux pieds du Roi, et lui demanda qu'il voulût bien considérer que le fardeau qu'il vouloit bien lui imposer étoit trop pesant pour lui. Le Roi le releva avec bonté, et lui dit de ne point perdre courage, qu'il s'étoit bien conduit à Bayonne et à Arles; S. M. ajouta qu'elle ne doutoit pas qu'il ne se conduisît de même dans l'archevêché de Paris; qu'elle se feroit un plaisir de l'aider de sa protection dans toutes les occasions.

Il y avoit longtemps que M. de Mirepoix avoit en vue M. l'archevêque d'Arles pour l'archevêché de Paris. M. de Bellefonds venoit d'être nommé à l'évêché de Bayonne, et n'avoit pas encore prêté serment, lorsqu'il vit pour la première fois M. l'évêque de Mirepoix. M. de Mirepoix commença dès ce moment à concevoir de l'estime pour lui. Cette estime augmenta lorsqu'au passage de Madame Infante à Bayonne, il fut instruit de toutes les louanges que l'on donnoit à M. l'évêque de Bayonne; de sorte que l'archevêché d'Arles étant venu à vaquer dans ce temps-là, M. de Mirepoix nomma M. de Bayonne à M. le cardinal de Fleury, qui lui paroissoit incertain sur le choix qu'il faudroit faire pour ce siége. M. le Cardinal étoit prévenu contre M. de Bayonne; il lui trouvoit un maintien trop droit, un air froid, un esprit sérieux; il n'avoit point de goût pour lui; il lui croyoit peu d'esprit. M. de Mirepoix ne se rebuta point de ce que sa première proposition n'avoit pas été reçue aussi favorablement qu'il auroit pu l'espérer. Ceux qui revenoient des frontières d'Espagne, où ils avoient été à la suite de Madame Infante, ayant fait l'éloge de M. de Bayonne devant M. le Cardinal, M. de Mirepoix, qui étoit présent, fit remarquer à S. Ém. les louanges qu'on donnoit à un prélat dont il lui avoit déjà parlé avantageusement. Enfin il réussit à ce qu'il souhaitoit, et M. de Bayonne fut nommé archevêque d'Arles. M. de Mirepoix ne le perdit point de vue dans cette nouvelle dignité. Il avoit la plus grande et la plus entière confiance en M. l'abbé Combes, supérieur des missions étrangères, lequel avoit relation avec presque tous les évêques. M. Combes avoit un

ne prendra pas possession qu'il n'ait ses bulles; il ne les aura pas de deux ou trois mois. Pendant la vacance du siége, M. l'abbé d'Harcourt, doyen du chapitre de Notre-Dame, qui vient ici de temps en temps, n'y paroît plus qu'en habit long; c'est l'usage et le droit du doyen. Avant ce temps-là, il paroissoit toujours ici en habit court. A la mort de M. de Vintimille, quelques gens avoient pensé

---

frère jésuite, demeurant en Provence, je crois même dans la ville ou au moins dans le diocèse d'Arles. Il le pria d'écrire à son frère pour savoir de lui de quelle manière se conduisoit M. d'Arles. Le jésuite en rendit les témoignages les plus avantageux : régularité dans les mœurs, douceur et conciliation dans l'esprit, règles édifiantes dans la maison, application continuelle aux affaires du diocèse. Des témoignages si avantageux ne suffisoient pas encore à M. de Mirepoix; il voulut éprouver M. d'Arles. Il s'en présenta deux occasions, l'une au sujet d'un chapitre de la doctrine chrétienne assemblé à Paris, dont tous les membres se trouvèrent si mauvais pour les sentiments, que M. de Mirepoix résolut de le transporter ailleurs, pour acquérir au moins quelques voix bien intentionnées. Il choisit pour cet effet la ville de Beaucaire, dans le diocèse d'Arles, où les Pères de la doctrine ont une maison considérable. Il fit donner par le Roi des gratifications à ceux qui étoient venus à Paris à l'occasion du chapitre, pour les dédommager des frais qu'ils auroient à faire pour se transporter à Beaucaire. Il fit nommer M. d'Arles commissaire du Roi. Ce prélat réussit parfaitement dans cette commission; il ne fut nommé dans le chapitre pour les places principales que des sujets de bonne doctrine; tout s'y passa sans bruit, et M. d'Arles s'y fit aimer et estimer.

Il y avoit à Tarascon une communauté de filles dont Mme de Fénelon, sœur du marquis de Fénelon, étoit abbesse. Cette communauté étoit dans un si grand désordre, que Mme de Fénelon avoit demandé à en sortir. Elle avoit été même nommée à une autre abbaye en Saintonge. M. de Mirepoix, toujours occupé de M. l'archevêque d'Arles, désira qu'il fût chargé de remettre la règle dans cette abbaye. Tarascon est du diocèse d'Avignon. Il écrivit au vice-légat pour avoir son agrément, et en conséquence M. d'Arles fut chargé de travailler à cet ouvrage. Le succès répondit aux désirs de M. de Mirepoix; les religieuses rentrèrent dans le devoir, et supplièrent avec instance leur abbesse de ne les point quitter; l'ordre et l'union se rétablirent dans la maison avec l'édification la plus grande, et Mme de Fénelon resta à Tarascon.

La dernière assemblée du Clergé a encore donné occasion à M. de Mirepoix de connoître M. d'Arles; il a eu des conversations particulières avec lui, et en a toujours été extrêmement content; mais pour ne rien négliger de ce qui pouvoit l'instruire encore davantage, il a eu recours au jésuite frère de feu M. l'abbé Combes; la réponse du jésuite a été remplie d'éloges de M. d'Arles et a été montrée au Roi. (*Note du duc de Luynes.*)

que le choix du Roi pourroit tomber peut-être sur l'abbé d'Harcourt; on peut même être étonné qu'à l'âge qu'il a il n'ait point été nommé évêque. Cet étonnement cesse lorsque l'on est instruit qu'il étoit extrêmement lié et attaché à feu M. le cardinal de Noailles, ce qui a donné soupçons, peut-être fort injustes, sur sa doctrine. On pourroit ajouter encore une raison, qui cependant ne devroit pas être comptée aujourd'hui; c'est que Mme la maréchale d'Harcourt, sa mère, eut une explication fort vive il y a quelques années avec M. le cardinal de Fleury, vraisemblablement au sujet de l'abbé d'Harcourt; et la conversation s'échauffa au point que, quoiqu'ils eussent été fort amis, ils ne se sont jamais vus depuis. La famille de MM. d'Harcourt est respectable par sa probité et par son union.

J'appris il y a deux jours que M. d'Argenson le fils a été fait aide-major de l'armée de Flandre; c'est un emploi fort agréable pour un jeune homme qui veut apprendre le métier de la guerre.

J'appris aussi il y a deux jours que M. le marquis de Pontchartrain, frère de M. de Maurepas, maréchal de camp, a obtenu la lieutenance générale du pays d'Aunis, vacante par la mort de M. de Guéry, attaché à feu M. le duc du Maine.

Du jeudi saint, 7. — J'ai parlé ci-dessus de la lieutenance générale d'Aunis donnée à M. de Pontchartrain; cette charge vaut 8 à 9,000 livres. M. de Guéry avoit un brevet de retenue de 50,000 livres que M. de Pontchartrain paye. Le Roi ne donne point à M. de Pontchartrain de brevet de retenue.

Le 1er de ce mois, M. le maréchal de Saxe partit pour Chambord (1). M. de Tournehem partit le lendemain pour

(1) Le Roi venoit de donner au maréchal de Saxe le château de Chambord sa vie durant.

se rendre à Chambord et prendre connoissance des réparations qu'il est nécessaire d'y faire, et qui sont à la charge du Roi.

La revue des gardes françoises et suisses se fera le 15 de ce mois, et ils doivent partir le lendemain pour la Flandre.

Le départ du Roi aussi pour la Flandre paroît très-certain, et l'on croit même que ce sera incessamment, mais on ne dit point le jour. Il n'y a que les affaires générales qui pourroient faire changer cet arrangement; on parle toujours beaucoup de paix. Il est vraisemblable que le voyage de M. de Noailles à Madrid aplanira ou augmentera les obstacles qui s'y sont rencontrés jusqu'à présent.

Le parti du prince Édouard se maintient toujours en Écosse; il remporte même de temps en temps quelques petits avantages. Ses troupes montent encore à environ 12,000 hommes. Il lui faudroit une augmentation d'hommes, et outre cela des vivres et de l'argent. Il paroît que notre projet subsiste toujours de faire passer quelques secours en Écosse. M. le duc d'York est toujours à Calais.

Il est décidé que M. le Dauphin n'ira point en campagne avant les couches de Mme la Dauphine.

J'ai déjà parlé ci-dessus du peu d'occupation que se donne M. le Dauphin dans le courant de la journée; il avoit paru vouloir changer de conduite et avoir de temps en temps des entretiens le matin avec M. de Mirepoix, et l'après-dînée avec M. l'abbé de Saint-Cyr; mais le plaisir d'être avec Mme la Dauphine l'emporte sur tout autre, et la journée se trouve communément assez peu remplie. Lorsqu'il va chez la Reine, la conversation y est toujours fort vive et fort gaie entre eux; il est fort à son aise avec la Reine; Mme la Dauphine paroît s'y trouver fort bien aussi. Mesdames sont souvent présentes à ces conversations, et la Reine leur marque beaucoup d'amitié.

La Reine n'a point joué tous ces jours-ci, et ne recommencera à jouer que le jour de Pâques; elle a vu ses enfants tous ces jours-ci et les entrées; mais comme elle faisoit toujours la conversation avec ses enfants, on profitoit peu de ce temps pour lui faire sa cour. Le dimanche elle s'enferma, et fit ses pâques le lundi à la paroisse; ce fut M. l'abbé de Fleury qui lui dit la messe; M. l'archevêque de Rouen est absent.

M. l'abbé de Fleury revient d'Auvergne voir M. son père, d'où il a été en Bretagne à son abbaye. Ce furent Mme de Luynes et Mme d'Antin (1) qui tinrent la nappe de communion de la Reine.

Samedi dernier, 2 de ce mois, M. de Richelieu dit au Roi que S. M. avoit eu la bonté de faire espérer, même de promettre, que s'il accordoit quelques grâces aux princes légitimés, il en dédommageroit les ducs et pairs en les rétablissant dans quelques-unes des prérogatives qui leur ont été ôtées; il ajouta que si S. M. persistoit dans les mêmes sentiments, elle voudroit peut-être bien rendre aux pairs la cène et l'adoration de la croix. Le Roi écouta ce discours sans paroître en être peiné, et dit d'un fort bon ton à M. de Richelieu qu'il falloit en parler à M. de Maurepas. M. de Richelieu, qui est bien éloigné d'avoir aucune liaison avec M. de Maurepas, et qui d'ailleurs le croit prévenu sur ce qui regarde les ducs, pria le duc de Gesvres d'y aller avec lui. La conversation fut longue et détaillée; M. de Maurepas entra fort dans toutes les raisons que l'on pouvoit dire en faveur des ducs, et demanda seulement les dates et les détails qui lui étoient nécessaires pour en rendre compte au Roi. M. de Richelieu prit le parti d'envoyer sur-le-champ un courrier à M. le duc de Saint-Simon, à la Ferté. M. de Richelieu partit aussitôt pour Paris, d'où il va en campagne pour

(1) Mme de Villars n'y étoit pas. (*Note du duc de Luynes.*)

huit ou dix jours. Cependant la réponse de M. de Saint-Simon arriva et fut envoyée à M. d'Aumont. Je n'ai point encore vu ce mémoire; mais j'ai ouï dire qu'il étoit bien écrit. Il y est rapporté que ce fut le père de M. le Grand qui fit ôter aux pairs le service de la cène en 1704. Mme la duchesse de Bourgogne avoit nommé Mlle d'Armagnac pour quêter; Mlle d'Armagnac avoit refusé; Mme de Bouillon avoit aussi refusé, et cela sans aucun prétexte d'affaires ni de santé. Mme la duchesse de Bourgogne nomma Mme la duchesse de Saint-Simon, qui refusa aussi, même sans aucun prétexte. Le Roi fut fort choqué de ce refus; mais Mme la duchesse de Bourgogne, ayant été instruite des raisons qui avoient déterminé Mme de Saint-Simon, approuva sa conduite. M. de Saint-Simon prit le parti de demander une audience au Roi; elle lui fut accordée. Le Roi parut content du détail que lui fit M. de Saint-Simon, et lui dit qu'il feroit quêter Mlle d'Armagnac; elle quêta en effet; après quoi Mme de Saint-Simon ne fit plus de difficulté de quêter aussi. M. le Grand cherchoit une occasion de se dédommager sur les ducs et pairs de ce prétendu désagrément; il profita de la circonstance de la cène où les ducs avoient coutume de servir; et le jeudi saint, au lever du Roi, il prit la liberté de représenter à S. M. qu'il avoit exécuté ses ordres avec soumission pour Mlle d'Armagnac, quoique Mme de Saint-Simon eût refusé (il eut grand soin de ne point parler du premier refus fait par Mlle d'Armagnac); qu'il espéroit que le Roi voudroit bien lui accorder une espèce de dédommagement, en ne permettant plus aux ducs d'aller à la cène. Le Roi eut la bonté d'avoir égard à cette requête, et entre le lever et le temps de la cène, quoique l'intervalle ne soit pas long, le Roi ordonna que les ducs ne serviroient point. Cependant il n'y a nulle difficulté pour le service des duchesses à la cène de la Reine, comme je l'ai déjà marqué; c'est le Roi lui-même qui l'a réglé; et Mme de Montauban, qui ne veut pas marcher après les duchesses, ne s'y

trouve pas. M. de Gesvres fut chargé dimanche ou lundi d'aller instruire Mme de Pompadour de la démarche qu'avoit faite M. de Richelieu. Mme de Pompadour parut l'approuver, et trouva seulement qu'on avoit attendu un peu tard pour cette année ; mais M. de Richelieu n'avoit consulté personne et avoit pris tout d'un coup son parti de lui-même. Le mémoire fut communiqué à M. de Maurepas, qui le porta au Roi mardi dernier. Le Roi a paru recevoir favorablement la requête des ducs, mais il dit qu'il étoit trop tard pour cette année, et qu'il leur accorderoit l'année prochaine ce qu'ils désiroient.

M. de Lauraguais, à qui le roi d'Espagne a donné la Toison à l'occasion du voyage qu'il a fait pour recevoir Mme la Dauphine, devoit être reçu ici lundi dernier à la chapelle, par M. le Dauphin au nom du roi d'Espagne. Les chevaliers de la Toison qui sont en France étoient avertis ; mais comme on avoit besoin encore de quelques éclaircissements, la cérémonie a été remise après Pâques. La Toison a été apportée à M. de Lauraguais par un valet de chambre de M. de Rennes. L'on a gardé ce valet de chambre jusqu'au départ de M. de Noailles ; on l'a seulement fait partir deux jours auparavant.

M. de l'Hôpital, ambassadeur du Roi auprès du roi des Deux-Siciles, a été fait chevalier de l'ordre de Saint-Janvier avec l'agrément du Roi. Le roi des Deux-Siciles avoit accordé le cordon de cet ordre à M. de Puisieux, prédécesseur de M. de l'Hôpital ; M. le Cardinal ne voulut jamais consentir qu'il l'acceptât. M. de l'Hôpital, qui est ici, ne sera reçu qu'à son retour à Naples ; mais en attendant il a permission de porter l'ordre.

Mme de Cambis (Gruyn), dont le mari (1) est mort à Londres ambassadeur du Roi, est restée veuve avec un

(1) Il s'appeloit le chevalier de Véleron quand il se maria. (*Note du duc de Luynes.*)

fils et une fille; elle marie sa fille à M. d'Arbouville, qui est dans la gendarmerie. Mme de Cambis est une femme de beaucoup de vertu et de mérite.

M. le chevalier de Mailly, second fils de Mme de Mailly (Bournonville) qui, avoit été capitaine dans le régiment du prince Camille, fils de M. le prince de Pons, a quitté ce régiment fort mécontent du prince Camille, lequel croit de son côté avoir sujet de se plaindre de M. de Mailly. M. de Mailly trouva dimanche M. le prince Camille aux Théatins et lui proposa de sortir; ils sortirent en effet, mais le chevalier de Mailly a été arrêté et conduit à la Bastille.

Du vendredi saint 8, *Versailles.* — Dimanche dernier jour des Rameaux, ce fut Mme de Bellefonds qui quêta. M. de Bellefonds son mari est de la même maison que M. l'archevêque de Paris, mais parent éloigné. M. l'archevêque de Paris a un frère qui s'appelle aussi M. de Bellefonds, qui a un régiment depuis environ un an. C'est M. l'évêque de Mirepoix qui a sollicité cette grâce pour lui. M. de Bellefonds avant ce temps-là étoit major de M. le comte de Brionne.

Hier jeudi, ce fut Mme la comtesse de Maillebois (d'Argenson) qui quêta.

Il y a deux ou trois jours que Mme de Luynes rencontra Mme de Pompadour dans l'appartement; Mme de Pompadour lui dit : « Tout le monde dit que je quêterai le jour de Pâques. » Mme de Luynes lui répondit qu'elle n'en avoit point entendu parler à la Reine. Mme de Luynes rendit compte aussitôt à la Reine de ce propos. La Reine a jugé que ce désir de quêter venoit plutôt de Mme de Pompadour que du Roi, lequel pourroit peut-être trouver lui-même qu'il ne seroit pas trop décent que Mme de Pompadour quêtât; ainsi la Reine nomma hier Mme de Castries pour quêter dimanche.

En conséquence de la décision du Roi pour la cène cette année, dont j'ai parlé, tout se passa hier comme à

l'ordinaire, c'est-à-dire que tous ceux qui se présentent portent des plats indifféremment. M. le duc d'Antin, qui est un enfant et qui ne sait encore rien sur pareille matière, s'étant trouvé avec deux jeunes gens de son âge qui vouloient aller porter des plats, crut pouvoir se présenter sans inconvénients, et obtint sans peine une faveur aussi légère. Il a été extrêmement blâmé par tous les ducs, et encore plus Mme sa mère de ne l'en avoir pas averti; d'autant plus que tous les ducs ont eu l'exactitude de ne point assister à la cène depuis qu'on leur a ôté le droit que leur donnoit leur dignité en qualité de grands officiers de la couronne. Ce fut l'abbé Roland, chanoine de Toul, qui prêcha à la cène du Roi; je ne l'ai point entendu, par la raison que je viens de dire, et je n'ai même jamais vu la cène du Roi; mais on dit que l'abbé Roland prêcha assez bien, et surtout que son compliment fut très-approuvé. Il est jeune et fort connu de Mme la princesse de Carignan. Ce fut M. l'évêque du Puy (Pompignan) qui fit l'absoute. L'absoute doit être faite par le grand aumônier. M. le cardinal de Rohan a fait cette fonction plusieurs fois à la cène du Roi, et M. le cardinal de Fleury à celle de la Reine. En l'absence du grand aumônier, c'est le premier aumonier. Feu M. l'évêque de Metz (Coislin) a fait l'absoute plusieurs fois à la cène du Roi. Lorsque les grands et les premiers aumôniers sont absents, ils prient un évêque de la faire à leur place; quelquefois c'est le même évêque qui fait l'absoute aux deux cènes. Celle du Roi est ordinairement le matin vers les dix heures, et celle de la Reine vers les trois heures après midi. Hier il y avoit deux évêques, et ce fut M. l'évêque de Fréjus (du Bellay) qui fit l'absoute à la cène de la Reine. Le sermon fut prêché par un Barnabite, et fut médiocrement bon.

La cène de la Reine se passa comme à l'ordinaire. Il faut quinze dames en tout, à cause des treize portions outre le pain et le vin. Mme la Dauphine n'a pas pu s'y

trouver, étant trop avancée dans sa grossesse. La Reine savoit que Mesdames y seroient et Mme de Penthièvre; en conséquence elle avoit fait une liste de sa main, qu'elle envoya à Mme de Luynes. Elle avoit nommé douze dames; Mme de Faudoas étoit du nombre, mais elle partit avant-hier matin pour aller voir Mme d'Armentières, sa belle-sœur, qui est depuis trois ou quatre mois presque toujours à l'extrémité, des suites d'une fièvre maligne, et à qui il s'est formé un dépôt qui oblige à une opération. La Reine mit à sa place Mme la comtesse de Maillebois, quoiqu'elle eût quêté le matin. Les dames étoient donc : Mesdames, Mme de Penthièvre, Mmes les duchesses de Brissac, de Beauvilliers, de Boufflers, d'Antin, de Nivernois et de Fleury, qui marchoient toutes suivant l'ancienneté de pairie, Mmes de Bouzols, d'Andlau, de Rupelmonde, de Maillebois, de Castries et de Bellefonds. Mme la duchesse de Chartres arriva mercredi au soir, après que Mme de Luynes eut envoyé avertir les dames par un valet de chambre de la Reine. La Reine ni qui que ce soit n'étoit instruit que Mme de Chartres dût arriver, de sorte qu'il y eut une des dames qui se trouva sans fonction; elles s'arrangèrent deux ou trois ensemble pour se relayer.

Il vient de mourir deux lieutenants généraux des armées du Roi, tous deux cordons rouges; l'un est M. d'Ourches, qui mourut il y a deux jours, l'autre M. de Berville, qui mourut hier. Le Roi nous a dit aujourd'hui qu'il avoit donné le cordon de M. d'Ourches à M. de Champeron, aide-major de la compagnie de Noailles.

Mesdames firent leurs pâques mercredi dernier. Mme la maréchale de Duras y étoit; mais comme M. le maréchal de Duras n'est pas pair, ce ne fut point elle qui tint la nappe de communion, ce fut Mme de Brissac et Mme de Beauvilliers. Entre les pairs c'est toujours l'ancienneté qui décide; les charges ne donnent aucune préférence en pareil cas.

Le Roi a dîné aujourd'hui au grand couvert; c'est un

dîner d'étiquette, où l'on sert toutes sortes de racines en figures de poissons. M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames ont aussi dîné au grand couvert.

Du samedi saint, 9, Versailles. — J'ai marqué ci-dessus que Mme la duchesse de Chartres arriva jeudi à la cène sans avoir rien fait dire, de sorte qu'il y eut une des dames nommées par la Reine qui se trouva sans fonction. La Reine a été fort mécontente de cette conduite de Mme de Chartres, et lui en a parlé. Cette aventure de la cène est le second tome de ce qui arriva au dernier ballet, et dont j'ai déjà parlé. Mme de Chartres avoit mandé qu'elle viendroit; on l'attendit toujours inutilement; elle ne vint point, et la sixième place qu'elle devoit occuper dans le carrosse de la Reine resta vide. La règle est en pareil cas que les princesses du sang doivent faire demander à la Reine permission de la suivre et se rendre exactement chez Sa Majesté.

Mme la Dauphine ne fut point hier au sermon de la Passion ni à l'adoration de la croix; elle entendit l'office en haut, dans la petite tribune, où elle a coutume de se mettre, vis-à-vis celle de la Reine. L'adoration de la croix se fit hier comme à l'ordinaire : immédiatement après le sous-diacre, les aumôniers de la Reine, le confesseur du Roi, les aumôniers du Roi, M. le coadjuteur en rochet et camail (M. le cardinal de Rohan n'y étoit point), ensuite M. le cardinal Tencin en rochet et camail violet, le Roi, la Reine, M. le Dauphin, Madame, Madame Adélaïde, M. le duc de Chartres, Mme la duchesse de Chartres, M. le prince de Dombes, M. le comte d'Eu, M. le duc de Penthièvre. Mme de Penthièvre est incommodée; elle entendit l'office en bas dans la tribune à gauche. M. le coadjuteur tint le plat pour recevoir les offrandes du Roi, de la Reine, de M. le Dauphin et de Mesdames; il le remit ensuite à l'abbé de Montazet, aumônier du Roi en quartier, qui reçut l'offrande de tous les princes. M. le Dauphin à l'ordinaire suivit le Roi et lui remit l'offrande, et Madame suivit la

Reine. La dame d'honneur ne suit point en pareil cas. Le chevalier d'honneur marche devant la Reine. Mesdames avoient chacune leur écuyer en allant à l'adoration.

Du jour de Pâques, 10, *Versailles*. — J'ai marqué l'année dernière, ou il y a deux ans, que le Roi avoit supprimé le motet qu'on chantoit ordinairement chaque jour des ténèbres. Il y a encore eu un changement cette année. Les leçons de ténèbres étoient ordinairement chantées par les basses-contre de la chapelle ; cet usage a été continué pour les six dernières leçons, mais à l'égard des trois du premier nocturne, elles ont été chantées par les plus belles voix de la musique, un dessus, une haute-contre et une basse-taille. La haute-contre a toujours été Poirier. La basse-taille a été le premier jour Ducroc, le second jour Guérin, qui est entré à la musique depuis peu, et le troisième jour Benoît, qui a une voix admirable. Le dessus a été chanté par trois Italiens, le premier jour l'abbé d'Otha, le second Falco, le troisième Jérôme. Celui-ci est ancien dans la musique ; les deux autres furent envoyés de Naples par M. de Puisieux il y a quelques années ; il étoit alors ambassadeur en cette cour.

Le Roi a été exactement les trois jours à ténèbres ; hier il assista à l'office du matin en haut et alla courre le cerf ; il étoit revenu avant les complies. Il devoit aller entendre l'*O filii et filiæ ;* on avoit mis le tapis à la grande tribune, et il y avoit une travée de gardée pour Mme de Pompadour, qui a toujours été à ténèbres ces jours-ci. Le Roi ne vint point à la chapelle, et Mme de Pompadour n'y parut pas non plus. Il soupa dans ses cabinets à sept heures, et dîne aujourd'hui au grand couvert.

Je n'avois point été au dîner de Mesdames depuis qu'elles ont une dame d'honneur ; j'y fus hier. Mesdames mangent toutes deux ensemble, dans la première chambre en entrant. Pendant l'éducation, Mme de Tallard étoit assise vis-à-vis de Mesdames ; elles avoient chacune une femme

de chambre derrière elles, lesquelles donnoient les assiettes à Mme de Tallard pour les présenter à Mesdames; les officiers du Roi mettoient sur table, et les officiers du gobelet présentoient la soucoupe à Mme de Tallard pour donner à boire à Mesdames; l'essai se faisoit au buffet. Le nouvel arrangement de donner une dame d'honneur à Mesdames a obligé le Roi à faire un règlement pour le service. Mme la maréchale de Duras sert Mesdames, comme la dame d'honneur servoit la Reine quand elle mangeoit dans sa chambre avec le Roi, debout au milieu de la table vis-à-vis, et comme Mme de Brancas et Mme de Lauraguais servent tous les jours M. et Mme la Dauphine; mais chez la Reine et chez Mme la Dauphine, comme elles ont chacune leur maison, ce sont les femmes de chambre qui prennent les plats à la porte de la chambre, les mettent sur la table et présentent tout le service à la dame d'honneur ou à la dame d'atour, et l'essai se fait au buffet. Mesdames n'ont point de maison; elles sont servies par les officiers du Roi; ainsi leurs dames d'honneur les servent précisément de la même manière que le premier gentilhomme de la chambre sert le Roi. Il n'y a qu'une femme de chambre; elle reçoit le service directement des officiers du Roi; elle met les plats sur la table, et elle verse elle-même pour l'essai. A Marly, comme j'ai pu le marquer, l'arrangement étoit différent; c'étoit encore le temps de l'éducation, mais cela n'y avoit nul rapport; mais elles dînoient tous les jours avec leurs dames. Mme de Tallard n'y mangeoit presque jamais, Mme de la Lande presque toujours, mais elle n'avoit aucune fonction dans ce moment, et Mesdames étoient servies par leurs femmes de chambre; les officiers du Roi mettoient sur table. On peut remarquer à cette occasion ce que j'ai écrit du service de la Reine pendant son séjour à Metz. Elle y fut servie, comme l'on sait, par les officiers du Roi. Mme de Luynes eut l'honneur de la servir les premiers jours. Les officiers du Roi lui donnoient le service, mais ils lui dirent

que c'étoit par respect et considération pour elle qu'ils ne vouloient faire aucunes difficultés. Mme de Luynes, pour donner une plus grande preuve de son attachement à la Reine, continua pendant les jours que le Roi fut plus mal; après quoi, elle pria la Reine de trouver bon qu'elle laissât jouir les officiers du Roi d'un droit qu'ils croyoient leur appartenir.

Le contrat de mariage de M. d'Estaing avec Mlle de Châteaurenaud fut signé hier. La noce se fait mercredi chez M. de Luxembourg.

M. de Montal arriva hier; il fit sa révérence au Roi dans la galerie, ayant manqué le lever. Le Roi s'arrêta un moment, mais il ne lui dit rien. Il dit avoir dans sa poche de quoi se justifier entièrement. Il a passé à Turin en revenant, et a vu le roi de Sardaigne. Ce prince le connoissoit beaucoup, ayant servi sous ses ordres: il l'a fort bien reçu; il ne lui a point parlé en particulier; il lui donna audience devant M. le duc de Savoie et son gouverneur, M. de Solar, qui a été ambassadeur ici, et le premier gentilhomme de la chambre. Il le fit souvenir du bon conseil qu'il lui avoit donné, au passage de la Secchia, de cacher la consternation dans laquelle ce prince étoit. Il lui parla avec estime et amitié pour les François, mais fort différemment pour les Espagnols; il ajouta que de même que les François avoient profité habilement de la séparation des Piémontois d'avec les Autrichiens pour attaquer et battre les Piémontois au passage du Tanaro, il avoit cru devoir profiter de son côté de la position des Espagnols, qui ayant voulu conserver le terrain immense qu'il y a depuis Milan jusqu'à Gênes, s'étoient mis hors de portée de secourir les François, et en avoit profité pour secourir la citadelle d'Alexandrie. M. de Montal ne se plaint point de M. de Maillebois; il dit qu'il est son ami de tous les temps, qu'il a désiré de servir avec lui, que M. de Maillebois l'a désiré de même. M. le maréchal de Maillebois ne fait de son côté aucune plainte de M. de Montal. La

lettre et le mémoire ci-après (1) à la fin de ce livre instruiront de ce qu'on peut savoir jusqu'à présent de cet événement singulier.

L'Espagne est toujours furieuse, et la lettre ou diplôme pour la grandesse de M. de Maillebois n'est point encore expédiée. On prétend cependant que l'Infant est fort content de M. de Maillebois et fort fâché des ordres qu'il reçoit de Madrid auxquels il est obligé d'obéir.

Du lundi de Pâques 11. — M. le Dauphin fit ses pâques samedi; il n'y avoit point de princes du sang pour tenir la nappe, et l'on comptoit qu'elle seroit tenue par deux ducs et pairs; mais il parut que M. le Dauphin aimoit mieux qu'il n'y eût aucune espèce de cérémonial, et pour cet effet il alla à six heures du matin à la paroisse.

Hier, après le grand couvert, le Roi, la Reine, M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames entrèrent dans la chambre de la Reine; c'est le moment d'une conversation générale debout et qui n'est pas longue. Lorsque le Roi s'en va, M. le Dauphin vient baiser la main de la Reine, l'embrasse et s'en va. Mme la Dauphine et Mesdames vont baiser la main du Roi et l'embrasser et restent chez la Reine, mais un instant seulement. Hier, après que le Roi fut parti, Mesdames parurent désirer de prendre du café; Mme la maréchale de Duras étoit avec elles : on apporta du café, dont la Reine prit d'abord, Mme de Luynes présentant la serviette à Madame. Pour le café, ce fut Mme de Luynes qui le présenta à la Reine; après cela, Mme de Luynes présenta la serviette et le café à Madame. Mme la maréchale de Duras n'eut aucun service, parce qu'elle n'en doit point avoir chez la Reine; elle ne le prétend pas non plus.

Il y a longtemps que je n'ai parlé de Mme de Mailly; elle est toujours logée dans la maison que le Roi lui a donnée et fait accommoder dans la rue Saint-Thomas-du-Louvre.

---

(1) Voy. à la fin de l'année les nos 2 et 3 des pièces justificatives.

Elle est dans la plus grande piété ; les sermons du P. Renault de l'Oratoire ont été les premiers sujets de ses réflexions ; elle continue à suivre ce prédicateur. Il y a quelques jours qu'étant à un de ses sermons, elle se trouva mal et fut obligée de sortir de l'église. L'auditoire est toujours extrêmement rempli, et ce mouvement importuna beaucoup de gens de ceux qui y étoient ; entr'autres un homme brutal et de mauvaise humeur s'avisa de dire fort indécemment : « Voilà bien du bruit pour une p..... » Ce mot fut prononcé si près de Mme de Mailly qu'elle l'entendit, et malgré l'état où elle étoit, elle lui dit : « Monsieur, puisque vous me connoissez, priez Dieu pour moi. » Cette parole d'une humilité sans bornes prouve mieux la vérité de la conversion de Mme de Mailly que ses autres bonnes œuvres.

M. de Montal eut hier une longue conférence avec M. le comte d'Argenson. Il paroît que l'on a été content de ce qu'il a apporté pour sa justification. Il voulut remettre à M. d'Argenson la lettre de M. de Maillebois (1) ; M. d'Argenson se contenta d'en prendre une copie, et lui dit de garder l'original. Il lui dit qu'il alloit travailler à lui faire rendre sa liberté au plus tôt, afin qu'il pût être employé cette année ; que d'ailleurs il lui conseilloit de ne point aller dans ses terres, et même, s'il alloit à Paris, d'y rester peu, et de faire assidûment sa cour au Roi jusqu'au retour de S. M.

J'ai parlé dans le temps des ouvrages que l'on fait faire à l'appartement de la Reine à Fontainebleau. En travaillant à ces ouvrages, l'on a trouvé sous l'appartement de la Reine plusieurs fort petits caveaux, et un escalier pour y descendre. Dans un de ces caveaux on a trouvé une tête d'homme sans aucun vestige de son corps. Le

---

(1) M. de Montal m'a prêté cette lettre signée de M. de Maillebois ; je l'ai fait copier à la fin de ce livre. (*Note du duc de Luynes.*) — On ne l'a pas retrouvée au manuscrit. (*Note des éditeurs.*)

souvenir de l'histoire de Monaldeschi, que la reine Christine fit tuer dans la galerie des cerfs à Fontainebleau, faisoit croire que ce pouvoit être la tête de ce grand écuyer de la reine de Suède; mais on sait que son corps fut porté à Avon; il n'y a point d'apparence que la tête en ait été séparée.

Hier le Roi, en parlant de cette tête trouvée sous l'appartement de la Reine, parla aussi de la galerie de François Ier, que l'on appelle communément la galerie des Réformés. Il nous dit que l'origine de ce nom étoit une réforme faite dans les troupes, après laquelle les officiers de ces troupes qui vinrent trouver le Roi furent mis en haie dans cette galerie.

Du jeudi 14, Versailles. — Je ne sais si j'ai parlé ci-dessus de Mlle de la Gardie, Suédoise, dont le père avoit rendu des services à la France; elle étoit ici depuis plusieurs années avec sa sœur, toutes deux protestantes; elle s'est convertie, et fit abjuration il a trois ou quatre mois; elle perd tout son bien par cette démarche; elle avoit ou devoit avoir 14,000 livres de rente. Le Roi lui a donné 2,000 livres de pension (1).

M. de Blancmesnil vint ici il y a deux jours faire son remerciment au Roi; il étoit président à mortier; il avoit même été question de lui pour la place de premier président. Le Roi vient de lui donner la place de premier président de la cour des aides, vacante par la démission volontaire de M. le Camus.

Le départ du Roi pour l'armée est fixé au 2 du mois prochain. Le Roi partira à deux heures du matin, pour aller tout de suite coucher à Arras. Il dit, il y a deux jours à M. le Dauphin qu'il comptoit

---

(1) Elle est venue ces jours-ci faire sa révérence à la Reine. Depuis ces 2,000 livres, elle a obtenu encore 1,000 livres en deux articles, par la protection de M. le cardinal de Rohan. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 13 mai 1746.)

revenir pour les couches de Mme la Dauphine et le remener avec lui; que si quelques circonstances l'empêchoient de revenir, il le manderoit à M. le Dauphin, afin qu'il l'allât trouver. On laisse ici un plus grand nombre de gardes du corps que l'année dernière, à cause du retour du Roi.

Avant-hier le Roi travailla avec M. le duc de Béthune, et décida que ce seroit M. le chevalier de Pont-Saint-Pierre qui resteroit auprès de la Reine. Tous les chefs de brigade, tant lieutenants qu'enseignes, craignoient d'être nommés pour rester ici, leur zèle pour le service étant fort supérieur à celui qu'ils ont pour le service de la Reine. Le Roi a donné la préférence à M. de Pont-Saint-Pierre, apparemment parce qu'il est le dernier entré dans le corps. Il est maréchal de camp (1) et chef de brigade, mais le dernier de tous les enseignes (2); mais M. de Beaumont, qui est beaucoup plus ancien, quoiqu'il soit auprès de M. le Dauphin, commande toujours la garde.

Il y a déjà quelques jours que l'on sait le nombre d'officiers généraux destinés pour chaque armée; pour l'armée du Roi en Flandre, il y a quarante ou quarante et un lieutenants généraux et soixante-six maréchaux

---

(1) C'est le premier exemple d'un officier général entré dans les gardes du corps. Les officiers de ce corps montent successivement à tous les grades, et il y en a beaucoup de lieutenants généraux; mais avant M. de Pont-Saint-Pierre, il n'y avoit pas encore eu quelqu'un qui étant officier général, fût entré dans les gardes du corps. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) MM. les chefs de brigade, avant que de partir, avoient fait des représentations en faveur de M. de Pont-Saint-Pierre. Ils se fondoient sur ce que le chef de brigade qui est auprès de M. le Dauphin est détaché et n'est pas du guet, ce qui paroîtroit prouver qu'il ne doit pas prendre le commandement du guet resté à Versailles; mais le Roi a décidé en faveur de M. de Beaumont, et cette décision paroît fondée, parce qu'il faudroit, si M. de Pont-Saint-Pierre commandoit le guet, qu'il prît le mot de la Reine et qu'il le donnât à M. de Beaumont, son ancien, ce qui seroit un très-grand désagrément pour M. de Beaumont. En conséquence de l'ordre du Roi, c'est M. de Beaumont qui reçoit le mot de la Reine et le donne à M. de Pont-Saint-Pierre. (*Note du duc de Luynes*, datée du 31 mai 1746.)

de camp. Pour l'armée de M. le prince de Conty en Allemagne, vingt-sept lieutenants généraux et vingt-huit maréchaux de camp. M. le duc de Bouteville, qui n'avoit point été employé l'année dernière, l'est cette campagne. M. de Flavacourt a été refusé cette année comme l'année dernière, quoique M. le maréchal de Saxe, qui connoît sa valeur et sa grande volonté, l'ait demandé avec grandes instances. Tous les colonels ont ordre de se rendre le 20 de ce mois à leurs régiments. Les officiers ont reçu la lettre qui les avertit de l'armée où ils serviront, mais cette lettre en annonce une autre qui marquera le temps de leur départ. Cependant il y a apparence que ceux de Flandre y seront tous arrivés à la fin du mois.

M. le prince de Conty ne partira pas si tôt. L'on a détaché de son armée vingt-trois ou vingt-quatre bataillons pour venir joindre l'armée en Flandre, et l'on croit jusqu'à présent qu'il ne partira point que ces vingt-quatre bataillons ne soient retournés à son armée.

La réception de M. de Lauraguais est fixée pour samedi. L'obstacle qui avoit arrêté étoit par rapport à M. le duc de Penthièvre. L'usage d'Espagne dans ces cérémonies est que le nouveau chevalier ne prenne rang qu'après tous les autres. La naissance ni la dignité ne donnent aucune prérogative; les chevaliers sont placés suivant le rang de leur réception; les Infants seuls ont le privilége d'être à la tête de tous les chevaliers. Il n'y a eu qu'un seul cas d'exception à cette règle, et dans lequel le roi d'Espagne aima mieux donner le nom d'infant *ad hoc*, que de faire une règle nouvelle. Lorsque M. le duc de Penthièvre fut reçu, il y a quelques années, ce fut M. le maréchal de Noailles qui fit la cérémonie; et sans s'attacher fort exactement à la règle établie dans l'ordre, il fit passer M. de Penthièvre à la tête de tous les chevaliers. M. de Bauffremont, l'un des chevaliers de la Toison d'or, ne voulut pas s'y trouver, fit des protestations et écrivit en Espagne. Il y a lieu de croire que la démarche

de M. de Noailles ne fut pas approuvée à Madrid (1), car la même difficulté s'est renouvelée à l'occasion de la réception de M. de Lauraguais; et pour éviter une décision, le Roi a ordonné que M. le duc de Penthièvre ne s'y trouveroit pas. On avoit fait aussi une difficulté sur le dais, mais elle ne venoit que des gens du garde-meuble; il a été décidé qu'il y en auroit un comme à la cérémonie de l'ordre du Saint-Esprit.

Du samedi 16. — On apprit avant-hier la mort de Mme de Tresnel; elle étoit fille de feu M. le Blanc, ministre de la guerre; elle étoit veuve depuis plusieurs années; elle a un fils qui a épousé Mlle de Matignon, sœur de Mme de Fitz-James; une fille qui a épousé M. de la Châtre, et une autre qui n'est point mariée et est très-incommodée. Mme de Tresnel est morte de la petite vérole, dans le château de Doux en Brie, appartenant à son fils. Son fils avoit la petite vérole, dont il a été à la dernière extrémité; elle a voulu le garder; la mère et la femme se sont enfermées toutes deux avec M. de Tresnel et ont gagné la même maladie. C'est une perte que Mme de Tresnel, surtout pour sa famille et pour ses amis; elle avoit environ quarante-cinq ans; elle étoit petite, d'une figure peu agréable et point noble, mais elle avoit beaucoup de mérite et de vertus et étoit aimable.

Les nouvelles d'Italie deviennent tous les jours plus mauvaises. Les Espagnols ont abandonné Pavie avec précipitation, et ont perdu par cette retraite des magasins considérables; leur armée est dans le Parmesan et fort séparée de la nôtre. Il paroît que la disposition des esprits n'est point encore changée.

Le chapitre s'est assemblé à midi, dans le cabinet de M. le Dauphin. M. le Dauphin et tous les chevaliers avec

(1) Voyez ce que j'ai écrit au 28 janvier 1740, à la réception de M. de Penthièvre. Il y eut un ordre du roi d'Espagne pour le pas sur les autres chevaliers. (*Note du duc de Luynes*, datée du 9 décembre 1752.)

leurs habits ordinaires, seulement revêtus par-dessus du grand collier de l'ordre de la Toison. M. le Dauphin, suivant l'instruction envoyée d'Espagne, pouvoit commettre qui il jugeroit à propos pour faire la cérémonie de la réception, s'il ne vouloit pas la faire lui-même. Il pouvoit aussi commettre pour faire la fonction de maître des cérémonies. En conséquence il avoit commis M. du Theil, secrétaire de ses commandements.

Le chapitre assemblé, les chevaliers placés suivant l'ancienneté de leur réception, suivant l'usage de l'Ordre, et couverts, M. du Theil est venu recevoir l'ordre de M. le Dauphin et a été ensuite trouver M. de Lauraguais dans la pièce avant celle où se faisoit la cérémonie; et après un petit compliment, auquel M. de Lauraguais a répondu, il est rentré avec lui, faisant les révérences pareilles à celles des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit (1) : M. de Lauraguais s'est mis à genoux. Le serment est long. Après cette lecture, on a fait la question ordinaire à M. de Lauraguais, s'il avoit été reçu chevalier; il a répondu que oui, ayant la croix de Saint-Louis. Ainsi, il n'y avoit plus que le collier de l'ordre à lui donner. M. de Lauraguais, après le serment, s'est mis à genoux devant M. le Dauphin; M. le Dauphin a passé au col de M. de Lauraguais le collier de l'ordre, qui a été apporté et présenté par un porte-manteau (2) de M. le Dauphin. Après cette cérémonie, le nouveau chevalier s'est assis à la dernière place sur la banquette, auprès de M. de Villars et s'est couvert ainsi que les autres chevaliers. M. du Theil s'est assis seul sur la banquette vis-à-vis M. le Dauphin; on a demeuré quelques minutes en silence. M. le Dauphin s'est levé, et le nouveau che-

(1) D'abord à la croix, ensuite à M. le Dauphin et à tous les chevaliers. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) On a choisi un porte-manteau, parce qu'il étoit nécessaire que ce fût un homme ayant droit de porter l'épée. (*Note du duc de Luynes.*)

valier, revêtu du collier, a été embrasser tous les autres chevaliers (1). Le sieur Binet, premier valet de chambre de M. le Dauphin, étoit seul derrière son fauteuil pendant la cérémonie. M. de Lauraguais avoit un habit rouge, brodé en plein; mais il en auroit pu avoir un d'une autre couleur, mais point de manteau.

Du mercredi 20, *Versailles.* — Vendredi dernier le Roi fit la revue de ses gardes françoises et suisses dans la plaine des Sablons, à l'ordinaire.

Dimanche 17 le Roi partit pour Choisy, après le salut. Il n'y a de dames à ce voyage que Mme de Pompadour, Mme d'Egmont et Mme de Bellefonds. M. le duc de Chartres et M. le prince de Conty sont de ce voyage.

Il est décidé que pendant l'absence du Roi Mme de Pompadour restera à Choisy.

M. de Wassenaër continue à travailler avec zèle à terminer la négociation de la paix avec la Hollande; mais comme il a senti toutes les difficultés qui se rencontrent dans cette négociation, il n'a pas voulu en être chargé seul, et a demandé pour adjoint le greffier des États Généraux qui s'appelle Gils, et que par corruption l'on nomme Gillés. Après le pensionnaire, c'est une des places des plus importantes que celle de greffier. M. Gillés est arrivé depuis trois ou quatre jours à Paris; il est intime ami de M. de Wassenaër, depuis longtemps.

J'appris il y a deux jours le mariage d'une des filles de Mme du Roure, l'une des dames de Mme la Dauphine, avec M. Bernard de Rieux, fils de feu M. Bernard. M. et Mme du Roure ont beaucoup d'enfants; cette fille-ci étoit élevée en province.

---

(1) Mais ce n'a été qu'après le départ de M. le Dauphin. (*Note du duc de Luynes.*) — Les chevaliers présents étaient MM. les maréchaux de Maulevrier, de Coigny et de Belle-Isle, MM. de Bauffremont, de la Fare et du de Villars. (*Note tirée de la légende d'un plan du cabinet du Dauphin et de la disposition de la cérémonie, qui se trouve annexé aux Mémoires.*

Les nouvelles d'Italie continuent d'être mauvaises; M. le maréchal de Maillebois croyoit que ce qui étoit le plus nécessaire étoit de conserver la communication avec l'État de Gênes; mais il a reçu ordre d'ici d'aller joindre les Espagnols, qui le désirent. Suivant les nouvelles qu'on a reçues, M. le maréchal de Noailles ne doit être arrivé que de ces jours-ci auprès du roi d'Espagne.

M. le maréchal de Saxe est parti aujourd'hui pour aller rassembler l'armée en Flandre. Les équipages du Roi sont partis aujourd'hui; S. M. part toujours le 2.

M. le duc de Chartres va à l'armée de Flandre, on dit comme volontaire; Mme la duchesse de Chartres y va avec lui. Elle mène trois dames avec elle : Mme de Polignac et la petite Mme de Sabran, qui lui sont attachées, et Mme de Rochambault, qui étoit gouvernante de feu Mademoiselle; Mme de Simiane, sa dame d'honneur, lui a demandé permission de ne la pas suivre.

Mme de Brionne, qui est allée à Paris depuis quinze jours, est fort mal de la poitrine.

M. le Dauphin est allé hier à Choisy.

Du dimanche 24, Versailles. — Aujourd'hui il y a quatre présentations. Mme la maréchale-duchesse de Broglie vient ici faire ses révérences et prendre son tabouret; elle n'avoit pas paru ici depuis la mort de M. le maréchal de Broglie, ni depuis qu'il avoit été fait duc. Les trois autres sont trois nouvelles mariées : Mme de Gouffier (Sebbeville) (1), sœur de Mme de Mailly, Mme d'Herbouville (2), fille de Mme de Cambis, et Mme d'Estaing (3) (Château-Renaud).

(1) Elle est plus petite que Mme de Mailly ; elle n'est pas jolie, mais elle est bien faite. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Elle est grande, bien faite, le nez un peu long; ce n'est point un fort joli visage, mais elle a de l'éclat. Elle a la voix un peu grosse pour une femme. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) Elle est moins grande que Mme de Château-Renaud, mais très-jolie ; elle

Le nonce (1) fait aujourd'hui son entrée à Paris; il la fera mardi ici; il y a déjà longtemps qu'il est en France.

Le Roi soupa hier et avant-hier dans ses cabinets; hier il courut un cerf, qui entra dans le grand parc.

Du lundi 25. — Le Roi avoit renvoyé la fauconnerie de jour en jour, comme il fait tous les ans; quelquefois même il finit par ne point aller à cette chasse; cependant, jeudi dernier il fut de Choisy voler dans les environs. Mme de Pompadour étoit à cette chasse; on avoit cru qu'elle n'y iroit pas, parce qu'il y avoit un soupçon de grossesse. On me dit il y a quelques jours que ce soupçon n'existoit plus; mais cette nouvelle n'est pas trop bien fondée, et l'on m'a dit depuis que ce soupçon subsistoit.

Le Roi signa hier le contract de mariage de M. Bernard qu'on appelle de Saint-Serre avec Mlle du Roure.

Il y eut aussi hier un chapitre extraordinaire de l'Ordre. M. d'Ardore n'a point été reçu en même temps que les autres chevaliers de la dernière promotion, parce qu'il falloit le temps pour faire venir ses preuves de Naples. Comme elles sont arrivées, il auroit pu être reçu à la Pentecôte; mais l'absence du Roi fera qu'il n'y aura point de cérémonie. Il a paru désirer d'avoir la permission de porter le cordon, devant suivre le Roi en campagne. S. M. ayant bien voulu y consentir, a fait examiner les preuves et donné la permission demandée.

Du jeudi 28, *Versailles*. — Avant-hier Mme de Luxembourg présenta ici sa fille, Mme la princesse de Robecque, qui prit son tabouret comme grande d'Espagne. Elle n'avoit pas été présentée après son mariage; elle étoit allée en Flandre avec son beau-père, qui y est mort. Feu M. de Robecque étoit chevalier de la Toison; son fils, qui s'appeloit le comte d'Esterre et qui vient de prendre le nom

---

ressemble cependant beaucoup à feu M. de Château-Renaud. (*Note du duc de Luynes.*)

(1) Durini, archevêque de Rhodes.

de Robecque, a été à Madrid reporter le cordon, dans l'espérance d'obtenir la même grâce, comme cela se pratique ordinairement; mais cette tentative n'a pas eu le succès qu'il en attendoit, et il est revenu sans rapporter l'Ordre. Mme de Robecque est presque aussi grande que Mme de Luxembourg; elle est bien faite, elle a un visage qui plaît, et ressemble beaucoup à sa mère.

Le nonce Durini fit son entrée ici mardi dernier; il étoit conduit par M. le prince de Guise. Il eut audience publique, eut les honneurs des armes, et fit son compliment au Roi en italien, suivant l'usage.

Lundi dernier, M. de Voltaire fut élu à l'Académie à la place de M. le président Bouhier; le Roi avoit parlé et même fait écrire qu'il ne s'opposeroit point à son élection. Roy, fameux poëte lyrique, désire depuis longtemps d'obtenir une de ces places; mais l'Académie n'oublie point qu'il a écrit contre elle, et d'ailleurs il n'a pas trouvé du côté de la Cour la faveur qu'il auroit souhaitée. Dans cette occasion-ci, il ne s'est point présenté. Lundi prochain, suivant l'usage de l'Académie, on confirmera M. de Voltaire; cela se fait toujours à la huitaine. L'abbé d'Olivet vint ici il y a deux ou trois jours rendre compte de l'élection; il est actuellement directeur.

Avant-hier, le Roi signa le contrat de mariage de M. du Rumain avec Mlle de Gamaches. M. du Rumain a environ cinquante-deux ans; c'est un ancien militaire, brigadier des armées du Roi. Il a un régiment de cavalerie. M. l'abbé de Pomponne fait des avantages à sa nièce, et par conséquent parle dans le contrat. C'est M. le comte d'Argenson qui a été chargé de faire signer ce contrat; et comme les secrétaires d'État examinent toujours les qualités que prennent les parties, M. d'Argenson a trouvé quelques observations à faire sur celles prises par M. l'abbé de Pomponne; je crois que c'est celles d'illustrissime et excellentissime, comme ayant été ambassadeur du Roi à Venise. Il a renvoyé le contrat à

M. de Maurepas pour examiner ces qualités; M. de Maurepas a pensé de la même façon que M. d'Argenson; M. l'abbé de Pomponne a voulu disputer, mais enfin l'on a effacé les qualités.

Le Roi s'est pesé aujourd'hui, et Mme de Pompadour aussi; elle ne pèse que 111 livres. Le Roi, qui pesoit, en 1737, 165 livres, en pèse actuellement 185. M. le Dauphin en pesoit 145 l'année passée; il ne s'est pas encore pesé cette année; mais il en pèse sûrement bien près de 200, si ce n'est pas davantage.

Mardi dernier, M. de Gillés qu'on écrit Gils, eut son audience. Ce fut audience particulière. Il fut conduit par M. de Verneuil le père; c'étoit M. de Verneuil le fils qui conduisoit le nonce. M. de Gillés resta seul dans le cabinet du Roi, mais il y fut fort peu de temps. M. de Wassenaër n'entra point avec lui, et resta pendant ce temps-là dans la chambre de S. M. M. de Van Hoey n'étoit pas même dans la chambre du Roi, mais il se trouva dans celle de la Reine, et y fut tout le temps de son audience. M. de Gillés paroît avoir quarante-cinq ou cinquante ans; un visage assez agréable; il est le second greffier des États. Le premier greffier est celui qui est chargé des affaires étrangères et de celles de la guerre. M. de Wassenaër étoit aussi chez la Reine pendant l'audience de M. de Gillés. On dit qu'il n'y a pas grand concert entre M. de Wassenaër et M. de Van Hoey; pour M. de Gillés, il est intime ami de M. de Wassenaër.

Le Roi a dit ce matin que M. l'abbé de Pomponne étoit tombé en apoplexie.

MAI.

Mlle de Prulay, dame d'honneur de Mlle de Sens. — Mariage de M. de Villequier avec Mlle de Duras. — Audiences du nonce et de l'envoyé de Gênes. — Charge de maître de l'oratoire. — Départ de MM. de Wassenaër et Gillés. — Évêchés donnés. — Départ du Roi. — Composition de l'armée de Flandre — Usages pour l'entrée du Roi dans une ville conquise et pour la messe du

Roi. — Avantage remporté par le prince Édouard. — Acquisition de Crécy pour Mme de Pompadour; sa conduite avec la Reine. — Dépenses de M. le Duc pour Mme de Prie. — MM. de Moussy et de Saint-Pau. — Mariage de Mlle de Marbeuf. — Mort du grand prévôt de France. — Le marquis de Torcy. — Service de la Dauphine. — Mme de Pompadour à Choisy; conversation du Roi avec elle. — Mort de Mme d'Armentières, de l'évêque de Chartres, de l'abbé de Thou, du P. Canappeville et de Mme de Sillery. — Nouvelles de Flandre et d'Italie. — Vente de l'hôtel de Longueville; histoire de cette maison. — Logements de Versailles. — Prières de quarante heures. — Mort de M. de Ménars. — Siége d'Anvers. — M. et Mme de Woronzow. — Présent de la Reine à la duchesse de Luynes. — Accident du P. de Linières. — Mort de Mme de Choiseul. — Négociations avec les Hollandois. — Le P. Chrysostôme, prédicateur. — Mort de M. de Maupeou.

Du mardi 3, *Versailles*. — Vendredi dernier Mlle de Sens présenta à la Reine Mlle de Prulay en qualité de sa dame d'honneur. Mme de Prulay, sa mère, est dame d'honneur de Mlle de Sens, depuis longtemps; elle cède sa place à sa fille. Mne de Prulay ne s'appellera pas Madame. C'est une distinction que Mme la duchesse d'Orléans a obtenue comme petite-fille de France, mais qui ne peut s'étendre aux princesses du sang; elle entrera dans les carrosses de la Reine (1) et aura l'honneur de manger avec elle. C'est un exemple nouveau et fort différent de ce qui se pratiquoit il n'y a pas bien longtemps. M. le duc d'Humières me contoit ces jours-ci qu'il a vu Mme de Langeron, dame d'honneur de Mademoiselle, petite-fille de France, laquelle en cette qualité montoit dans les carrosses et mangeoit sans difficulté. Après la mort de Mademoiselle, Mme de Langeron fut dame d'honneur de Mme la Princesse; de ce moment elle cessa de manger et de monter dans les car-

(1) Mme la princesse de Conty et Mlle de Sens assurent que le Roi l'a ainsi décidé; cependant il y a peu de vraisemblance, d'autant plus que Mme de Flavacourt étant Mlle de Mailly et à la Cour, Mme la maréchale de Duras étant Mlle de Bournonville et étant aussi à la Cour, Mlle de Melun, qui y a habité longtemps, et Mlle de Tourbes n'ont jamais monté dans le carrosse de Mme la duchesse de Bourgogne. On est venu demander à Mme de Flavacourt si elle y avoit monté étant fille; elle a répondu que non. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 6 mai 1746.)

rosses. Il est certain que les filles, quoique filles d'honneur, ont été un temps sans manger, je ne dis pas avec la Reine, mais même avec les filles de France. La grande princesse de Conty, fille du Roi, avoit deux filles d'honneur (1) qui la suivoient à Marly ; elles ne mangeoient point avec le Roi lorsque Madame y étoit. Cet usage subsista pendant quelque temps; ensuite le Roi les fit manger avec Mme la duchesse de Bourgogne; alors le fort emporte le foible; mais, comme l'on sait, monter dans les carrosses est plus honorable encore que de manger. Nous avons vu Mme de Ribérac, dame d'honneur de Mlle de Clermont, monter dans les carrosses de la Reine; mais Mlle de Villeneuve, de très-bonne et ancienne maison, qui étoit aussi attachée à Mlle de Clermont, n'a jamais mangé ni monté dans les carrosses.

Dimanche dernier, 1er de ce mois, M. le duc de Duras et M. le duc d'Aumont remercièrent le Roi, qui vient de leur accorder une grande grâce en faveur du mariage du petit de Villequier avec Mlle de Duras. On sait que Mlle de Duras est fille de M. de Duras, de son premier mariage, et que sa mère étoit Mazarin. C'est une des plus grandes héritières du royaume et qui a les plus belles terres. Elle a onze ans et le petit de Villequier en a quatorze. Il avoit été question de faire revivre le duché de Mazarin en faveur de Mlle de Duras. Mme la maréchale de Duras prétendoit que cela pouvoit se faire sans une nouvelle érection ; il est vraisemblable qu'il se seroit trouvé beaucoup de difficultés, même pour la première Mme de Duras, quoiqu'elle fût Mazarin ; mais, pour sa fille, qui est Duras, cela n'étoit pas proposable ; cependant cette chimère de prétention a été présentée au Roi dans le dessein d'en obtenir une grâce. Le projet a réussi, et le Roi en faveur du mariage fait une nouvelle érection du duché de Mazarin pour

(1) Mlle de Viantes et Mlle de Sanzay. (*Note du duc de Luynes.*)

M. de Villequier et de ses descendants seulement; car si M. de Villequier mouroit, soit avant, soit après le mariage, la grâce ne s'étendroit point au second mari que pourroit avoir Mlle de Duras. C'est Mme la maréchale de Duras qui a conduit toute cette affaire avec habileté (1). On peut dire qu'elle fait pour M. de Villequier le plus grand mariage que l'on pût imaginer; avec la naissance et les biens qu'a Mlle de Duras, elle pouvoit aisément épouser ou M. le prince de Condé ou M. le comte de la Marche.

J'ai parlé ci-dessus de l'audience du nonce qui fut mardi 26 du mois passé. C'étoit audience publique, et par conséquent le fauteuil du Roi étoit en dedans du balustre, suivant l'usage. Derrière le fauteuil du Roi étoient M. de Bouillon à droite, et M. d'Aumont à gauche; auprès du bras droit M. le comte d'Eu, auprès du bras gauche M. de Penthièvre. M. le cardinal Tencin alla se placer dans le balustre à la gauche de M. de Penthièvre; c'étoit la place que feu M. le cardinal de Fleury avoit coutume d'occuper; mais il étoit premier ministre. M. de Maurepas, qui arriva à l'audience, se tenant en dehors du balustre, fut le premier qui remarqua que M. le cardinal Tencin n'étoit pas bien placé; il en parla à M. de Verneuil, introducteur des ambassadeurs, qui n'étoit là que comme particulier, c'étoit son fils qui faisoit les fonctions; mais comme l'arrangement des places ne les regardoit ni l'un ni l'autre, et seulement M. d'Aumont, comme premier

(1) Lorsque l'on fit part de ce mariage à Mme la maréchale de Noailles, qui a actuellement environ quatre-vingt-treize ans, et qui certainement a été la personne la plus habile que l'on puisse connoître pour faire des affaires avantageuses à sa famille, elle rendit justice à l'habileté de Mme la maréchale de Duras; et comme elle a l'esprit fort gai, elle dit en badinant que Mme de Duras avoit la main si bonne pour les mariages, comme elle venoit de le prouver par ceux de Mlle d'Aumont et de M. de Villequier, qu'elle avoit envie de lui proposer de chercher aussi à la marier. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 4 décembre 1747.)

gentilhomme de la chambre en année, ou se contenta de se regarder et de murmurer. M. le cardinal Tencin s'en aperçut; il quitta cette place, et se mit auprès du balustre en dehors.

Dimanche dernier, 1er mai, le nouvel envoyé de Gênes (M. de Palavicini) eut audience; ce fut audience particulière, et par conséquent dans le cabinet du Roi. M. Doria, auquel il succède, part ces jours-ci pour retourner à Gênes.

J'appris il y a quelques jours que M. l'abbé d'Oppède a vendu sa charge de maître de l'oratoire du Roi 80,000 livres à M. l'abbé de Hunolstein, Liégeois. L'abbé d'Oppède, qui a été longtemps aumônier du Roi, eut il y a quelques années cette charge de maître de l'oratoire, charge sans fonctions, qui donne seulement une place auprès du prie-Dieu du Roi; il l'acheta 40,000 livres; il vient de la vendre 80,000.

Ce même jour dimanche M. de Wassenaër et M. Gillés prirent congé de la Reine; ce fut même Mme de Luynes qui les présenta. En parlant ci-dessus de l'audience de M. Gillés, j'ai mis qu'il pouvoit avoir quarante-cinq ans; il en a bien dix ou douze de plus; il n'a point voulu paroître ici que pour ce qui regarde les affaires; d'ailleurs on ne l'a vu nulle part. Pour M. de Wassenaër, il a très-bien réussi dans ce pays-ci; c'est un homme de soixante ans au moins, un peu sourd d'un côté, mais beaucoup d'esprit, de politesse, d'agrément; il n'est ni grand ni petit, le visage un peu long; il a une conversation aimable, sait beaucoup; il ne joue point, mais il est grand musicien, même compositeur, et accompagne bien du clavecin. Il étoit déjà venu en France, et y a retrouvé d'anciennes connoissances. Son fils, M. d'Obdam, qui a tout au plus vingt ans, lui ressemble beaucoup; il paroît vif, et aime à se divertir; mais en même temps il montre de la sagesse, de la politesse et de l'esprit. Il s'en retourne avec son père. M. de Wassenaër va à Bruxelles, où il pré-

tend qu'il continuera la négociation. M. Gillés ira apparemment aussi avec lui. Les autres ministres étrangers doivent se rendre à Arras.

Avant-hier, 1er mai, quoique ce fût la veille du départ du Roi, les trompettes et hautbois de la chambre jouèrent devant lui le matin, et les 24 violons le soir pendant le grand couvert, suivant l'usage ordinaire.

Hier, quoique ce fût jour de concert, la Reine ne voulut pas qu'il y en eût, à cause du départ du Roi. Le Roi travailla dimanche avec M. l'évêque de Mirepoix; c'est le jour ordinaire. Le Roi lui demanda s'il avoit quelque chose à lui communiquer. M. de Mirepoix dit qu'il n'avoit rien. Il n'y a que huit jours ou quinze tout au plus, j'ai oublié d'en parler dans le temps, que le Roi donna les évêchés vacants : l'archevêché d'Arles à M. l'évêque de Vannes (Jumilhac), cousin du commandant des mousquetaires, l'évêché de Vannes à l'abbé Bertin, l'évêché de Nantes à l'abbé de la Musanchère, et celui d'Avranches à l'abbé de Missy, dont le frère est procureur général au parlement de Rouen.

Dimanche le grand couvert, et la conversation ensuite fut comme à l'ordinaire. Le Roi avoit donné l'ordre pour ses carrosses à une heure après minuit; on croyoit qu'il iroit à la chapelle avant que de partir : M. le cardinal de Rohan d'une part et M. le duc de Béthune de l'autre avoient donné les ordres en conséquence; mais le Roi, qui avoit été à la chapelle au salut, n'y retourna point, et entendit hier la messe à Senlis.

Au sortir de la conversation chez la Reine, le Roi monta chez Mme de Pompadour; il y resta jusqu'à près d'une heure. La Reine, qui vouloit aller chez lui avant son départ, étoit dans ses cabinets avec Mme de Luynes, Mme de Villars et M. de la Mothe. La Reine avoit beaucoup pleuré pendant le grand couvert; elle marqua beaucoup d'amitié au Roi avant son départ; elle lui baisa la main plusieurs fois. Le Roi l'embrassa en trois occasions diffé-

rentes. Comme il avoit été instruit par M. de Gesvres que la Reine vouloit venir lui dire adieu, et que Mme la Dauphine et Mesdames attendoient ce moment chez la Reine, il avoit donné ordre qu'on ne les avertît que lorsqu'il changeroit d'habit. M. de Fleury avoit donc été avertir la Reine qu'il n'étoit pas encore temps qu'elle allât chez le Roi. Après que le Roi eût changé d'habit, M. d'Aumont vint avertir la Reine; mais le Roi étoit déjà remonté chez Mme de Pompadour, lorsque la Reine, suivie de M. le Dauphin, de Mme la Dauphine et de Mesdames, arriva chez lui. La Reine fut au moins un quart d'heure à attendre; le Roi redescendit enfin, et ce fut là le moment des embrassades; elles furent toutes assez froides de la part du Roi; il n'y eut que Madame à qui il marqua plus d'amitié. Le Roi monta en carrosse à une heure trois quarts; sa voiture étoit un vis-à-vis, comme j'ai déjà dit. M. le Premier, M. d'Ayen et plusieurs des aides de camp suivirent dans une gondole; le Roi voulut éviter toutes disputes de charges; il fit monter avec lui dans son vis-à-vis M. de Luxembourg, et lorsqu'il fut à Paris, il prit à la place de M. de Luxembourg M. de Richelieu. Mme la Dauphine avoit fait partir son écuyer de quartier (M. de la Touche) quelques heures avant le Roi, pour aller savoir des nouvelles de la santé de S. M. à son arrivée à Arras. La Reine fit partir cinq ou six heures après le Roi son écuyer de quartier, M. Raimond, pour aller savoir des nouvelles de S. M. Les pages de la Reine avoient grand désir d'être chargés de ses commissions; mais la Reine a décidé qu'ils ne devoient marcher que lorsqu'il étoit question de porter des nouvelles.

Du mercredi 4, Versailles. — L'armée de Flandre, à la tête de laquelle le Roi va se mettre, est composée de cent vingt bataillons et de deux cent dix-sept escadrons(1). Celle

---

(1) Par l'ordre de bataille imprimé qui m'a été envoyé de Gand aujourd'hui, le total de l'infanterie monte à cent quatre-vingt-dix-sept bataillons,

qui doit être commandée par M. le prince de Conty et qui n'est pas encore assemblée, est de quatre-vingt-quinze bataillons et de cent trente-trois escadrons.

J'appris il y a quelques jours ce qui se pratique de tous les temps lorsque le Roi entre dans une ville conquise. Le Roi en y entrant va mettre pied à terre à l'église où l'on chante le *Te Deum*, et l'on délivre les prisonniers; cependant, comme il peut y avoir et qu'il y a souvent des crimes pour lesquels le Roi ne voudroit pas accorder de grâce, il veut être instruit avant tout des raisons pour lesquelles chacun de ces prisonniers est détenu. C'est le grand ou le premier aumônier ou l'aumônier de quartier qui est chargé de faire les informations et d'en rendre compte au Roi. Les informations se font devant le greffier de la justice du lieu qui les écrit, et l'on écoute les dépositions des coupables mêmes, par la raison que si ces informations n'étoient pas conformes aux informations juridiques faites sur le crime, la grâce accordée par le Roi ne préserveroit point le coupable de la punition qu'il mérite. Le grand aumônier, ou en son absence ceux qui le remplacent, comme je viens de dire, présentent un mémoire au Roi, contenant les raisons pour lesquelles chacun des prisonniers a été enfermé. En conséquence, S. M. excepte de la règle générale ceux qui ne méritent pas de grâce. Ensuite l'aumônier du Roi va faire ouvrir les prisons, conformément à ce qui a été réglé par S. M., et donne même quelque argent sur les aumônes du Roi aux prisonniers qui sont dans un grand besoin.

Un autre usage que j'ai appris par la même occasion (je sais l'un et l'autre d'un aumônier du Roi), c'est que partout où le Roi entend la messe, quoique ce soit un de ses chapelains qui la dise, le curé de la paroisse a 35 sols

---

sans compter ce qui est dans les places, et deux cent quarante-quatre escadrons y compris huit escadrons dans les places. (*Note du duc de Luynes*, datée du 6 mai 1746.)

qui sont payés par l'aumônier et remis à l'aumônier par le trésorier des aumônes. Ces 35 sols se payent, à Versailles, au curé de Notre-Dame, à Passy pour la Meutte, à Choisy, à Rambouillet, à Senlis, Arras, Gand, etc.; et quand par hasard c'est un autre prêtre que le chapelain du Roi qui dit la messe, on donne à ce prêtre une rétribution particulière. Les 35 sols sont quelquefois payés par le premier valet de chambre, quand il ne s'y trouve point d'aumônier.

Le 28 ou le 29 du mois passé, il arriva ici un aide de camp du prince Édouard, qui est un officier du régiment de Routh pour apporter au Roi la nouvelle d'un avantage considérable remporté par les Écossois près de Dornoch au nord de l'Écosse. Le Roi donna sur-le-champ le brevet de colonel à cet aide de camp. Un détachement de l'armée angloise de trois mille deux cents hommes, commandé par le général Lowdon, étoit à quelque distance de l'armée du prince Édouard, ayant une rivière devant lui et se croyant en sûreté; le prince Édouard détacha milord Drummond (Perth), à la tête de huit cents hommes pour aller surprendre les Anglois. Milord Drummond prit soixante ou quatre-vingts barques avec lesquelles il vint aborder à la côte auprès de laquelle les Anglois étoient campés, et voyant que les ennemis vouloient l'empêcher de mettre pied à terre, se jeta à la mer, à la tête de son détachement. Les Anglois, étonnés d'une contenance aussi hardie, prirent la fuite en désordre; milord Lowdon s'enfuit lui troisième. Les Écossois firent beaucoup de prisonniers, et un assez grand nombre des ennemis vinrent s'engager dans les troupes du prince Édouard. Le duc de Cumberland, sur la nouvelle de cette déroute, envoya un détachement pour reconnoître les Écossois; ce détachement fut encore battu et mis en fuite avec perte. Cet officier dit que l'armée angloise est d'environ treize mille hommes, et que celle du prince Édouard, lorsqu'elle sera rassemblée, montera à quinze mille hommes, y compris

cinq cents chevaux qui sont toute la cavalerie des Écossois; ils ont peu d'argent, mais ils ne manquent pas de subsistances, ayant pris la précaution de faire faire des magasins derrière eux.

Lundi matin Mme de Pompadour partit avec M. de Montmartel et M. de Tournehem pour aller à Crécy (1), d'où elle revint hier au soir. C'est un très-beau château, bien meublé, avec une terrasse que l'on dit avoir coûté 100,000 écus; c'est une terre qui vaut 25,000 livres de rente; elle appartenoit au fils de M. de Verjus, si connu dans les négociations. Le Roi (2) l'a achetée (3) pour Mme de Pompadour, en cas que le lieu et le séjour lui convinssent; elle en paroît extrêmement contente, et fait déjà des arrangements pour la personne du Roi, comptant qu'il ira faire des voyages. Cette terre est située à une ou deux lieues par delà Dreux.

Indépendamment des respects et de l'assiduité convenable à faire sa cour à la Reine, Mme de Pompadour cherche toutes les occasions de lui plaire, et détermine souvent le Roi aux bons traitements que la Reine en reçoit; elle dit à Mme de Luynes hier que le Roi venoit d'ordonner le payement de 40,000 écus de dettes de la Reine, ce qui

---

(1) Ce château, démoli pendant la révolution, était situé près de Dreux.

(2) Quoique ce soit le Roi qui l'ait fait acheter pour Mme de Pompadour, il est pourtant censé que c'est elle qui fait cette acquisition, et c'est M. de Montmartel qui en fait les avances. Suivant l'arrangement fait par le Roi, la terre de Crécy ne coûtera rien ou presque rien à Mme de Pompadour; il y a une charge de trésorier des écuries du Roi dont la finance étoit de 100,000 écus; le Roi a augmenté cette finance jusqu'à 500,000 livres; ainsi celui qui est en place paye 200,000 livres; outre cela le Roi crée une seconde charge de trésorier des écuries pour la même finance de 500,000 livres. Ces deux sommes de 500 et de 200,000 livres font comme l'on voit presque le total de l'acquisition de Crécy.

Mme de Pompadour a été le jour de la Pentecôte à Crécy avec Mme d'Estrades; elles en revinrent mardi, firent leur cour à la Reine, et allèrent coucher à Choisy. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 3 juin 1746.)

(3) On dit que M. de Crécy y a dépensé 1,500,000 livres. (*Note du duc de Luynes.*)

n'avoit point été fait depuis la naissance de M. le Dauphin ; elle ajouta à Mme de Luynes qu'elle n'avoit pas eu grande peine à y déterminer le Roi. Mme de Pompadour a une santé délicate et ne se porte pas bien depuis huit ou dix jours; elle est venue aujourd'hui au dîner de la Reine, et part pour Choisy, où elle restera pendant le temps de l'absence, comptant seulement se présenter de temps en temps devant la Reine, sans coucher ici.

Quelques présents que le Roi ait faits jusqu'à présent à Mme de Pompadour, il n'y a pas d'apparence qu'elle coûte autant au Roi (1) que ce qu'on me disoit hier de Mme de Parabère à M. le duc d'Orléans. Il prit un jour fantaisie à Mme de Parabère d'avoir des porcelaines blanches dans son appartement. M. le duc d'Orléans en fit chercher de tous les côtés, et à quelque prix que ce fût. Ce goût des porcelaines ayant duré quelque temps, on prétendoit que M. le duc d'Orléans lui en avoit donné pour 1,800,000 livres.

Il a quelques jours que Madame dit à la Reine qu'elle vouloit demander au Roi que M. de Moussy lui fût attaché. M. de Moussy est extrêmement petit et maigre, louche, âgé d'environ cinquante-cinq ou soixante ans, qui ne manque pas d'esprit; il a été page de Mme la duchesse de Bourgogne (2); il a été depuis dans les gardes françoises, ensuite capitaine de gendarmerie; il n'est que colonel retiré du service. On dit qu'il est d'ancienne noblesse et qu'il jouit d'environ 18,000 livres de rente; il passoit sa vie chez Mme de Ventadour, et a obtenu des entrées dans le temps de l'éducation. Comme il ne paroît guère susceptible de la place de chevalier d'honneur de Madame, qui est la seule que le Roi puisse créer en homme jusqu'à ce que Ma-

(1) Mme de Pompadour a coûté au Roi 36,924,140 livres 8 sols 9 deniers. Voy. *Le Roi*, Relevé des dépenses de Mme de Pompadour.

(2) On m'a dit aussi de la petite écurie. (*Note du duc de Luynes.*)

dame ait une maison, la Reine répondit à Madame qu'elle n'imaginoit pas trop quelle place elle pouvoit demander pour M. de Moussy. Cependant Madame en parla au Roi. M. de Moussy dit qu'il avoit demandé à être aide de camp du Roi, et que le Roi, n'ayant pas voulu l'agréer en cette qualité, lui a dit de rester auprès de Madame, de la suivre à la chasse, de prendre garde qu'il lui arrivât quelque accident et de recevoir ses ordres. En conséquence, Madame voulut présenter M. de Moussy à la Reine, il y a quelques jours; la Reine lui dit que ce n'étoit pas la peine, que lorsqu'elle le verroit, elle lui feroit une honnêteté. Cette honnêteté fut un signe de tête pendant son jeu, ajoutant tout au plus : « Je suis bien aise de ce qui vous regarde. » Sur cela tout le monde se demande quelle est la charge de M. de Moussy ; personne n'en sait rien, pas même lui. Mesdames ont chacune un écuyer du Roi attaché à leur personne; d'ailleurs elles sont servies par la maison du Roi; ainsi M. de Moussy, à moins d'un ordre particulier, ne peut leur donner la main ni commander à l'écurie. Il est vrai que Mme de Lalande a une charge singulière chez Madame ; mais cette charge, sans avoir de service, a des fonctions. Il est difficile d'en créer pour M. de Moussy, à moins qu'il ne soit chevalier d'honneur, ce qui n'est pas vraisemblable. M. de Moussy avoit compté pouvoir entrer dans le second carrosse de Mesdames; il est vraisemblable qu'il n'avoit pas consulté sur cela gens fort instruits. Mesdames ont deux carrosses du Roi affectés à leur personne, comme les trois de la Reine et les deux de Mme la Dauphine. Nul homme n'a droit d'y entrer, hors le Roi et M. le Dauphin. Les deux écuyers de Madame et de Madame Adélaïde ont une chaise pour les suivre chez la Reine et chez Mme la Dauphine. Il y a un carrosse des écuyers qui n'est pas carrosse du corps. M. de Moussy a fort bien senti que cette prétention étoit insoutenable, et il n'en parle plus. Il est certain que

M. de Maurepas n'a reçu aucun ordre sur la prétendue charge de M. de Moussy. Ce qui a donné occasion à dire qu'il étoit chevalier d'honneur, c'est une plaisanterie qui se fait depuis longtemps chez Mesdames. On dit que le petit Moussy est chevalier de Madame, comme le bonhomme Saint-Pau l'est de Madame Adélaïde; tous deux étoient commensaux de la maison de Mme de Ventadour. Le bonhomme Saint-Pau a quatre-vingts ans; après avoir été longtemps chef de brigade à Choisy, sa retraite a cours.

J'ai marqué ci-dessus le service de Mme la maréchale de Duras; elle me dit il y a quelques jours que ce service avoit été réglé à l'exemple de ce qui s'étoit passé par rapport à Mme la duchesse de Bourgogne pendant le temps qu'elle demeura ici, n'étant encore que princesse de Savoie, et de ce que l'on avoit fait aussi par rapport à l'Infante.

J'ai oublié de parler du mariage de Mlle de Marbeuf, nièce de l'abbé, avec M. d'Arainvilliers, gentilhomme du Perche; elle est fille du président de Marbeuf et cousine de Mme la comtesse de Lorges, qui lui a servi de mère; on dit qu'elle est assez jolie. M. d'Arainvilliers est un jeune homme de vingt-trois ans, grand, bien fait, et a un bien fort honnête pour la province. Sa mère est veuve de son troisième mari (M. Bagnard); elle a soixante-trois ans; il ne lui reste d'enfant que celui-ci, qui est du second lit. La noce a été faite par M. l'évêque d'Évreux, à sa maison de campagne, nommée Condé. M. d'Arainvilliers a été dans les gardes françoises, mais il a quitté le service.

Du vendredi 6, *Versailles*. — Les deux écuyers de la Reine et de Mme la Dauphine qui étoient partis tous deux quelques heures après le Roi ne sont point revenus : ils suivent le Roi jusqu'à Bruxelles; mais on a su que le Roi arriva lundi à six heures à Senlis avec M. de Luxembourg, dans son vis-à-vis, et que ce ne fut que là où il prit M. de Richelieu à sa place. Le Roi avoit été avec ses relais jusqu'à Senlis; c'est là qu'il prit des chevaux de poste; il mit

pied à terre à la cathédrale, y entendit la messe, qui fut dite par un chanoine, remonta ensuite dans son carrosse, aux acclamations du peuple, et arriva à Arras entre cinq et six heures. On a su aussi des nouvelles de son arrivée à Bruxelles, mais sans aucun détail.

On a reçu ces jours-ci des nouvelles d'Italie. M. de Castellar, qui étoit enfermé dans Parme, en est sorti. On n'a point encore nouvelle qu'il ait rejoint le gros de l'armée, mais il s'est retiré avec peu de perte, quoique poursuivi par les ennemis.

M. le grand prévôt (1) mourut hier, sur les deux heures après midi : il étoit âgé d'environ quatre-vingt-quatre ans; c'étoit un bonhomme rempli de piété, qui sans être ce qu'on appelle courtisan, étoit fort occupé de faire sa cour; il étoit peu amusant dans la société. Il étoit ancien lieutenant général, et avoit fort bien servi.

M. le marquis de Torcy, qui a environ quatre-vingts ans, eut il y a deux jours une petite attaque d'apoplexie; il en avoit déjà eu une il y a quelques années. On prétend que ceci peut être l'effet d'une humeur de goutte jointe à une indigestion; cependant, il n'a point perdu connoissance, et il est actuellement très-bien. C'est un homme de grand mérite, d'une très-grande réputation, et qui avec des lumières supérieures a toujours eu une très-grande sagesse, et une extrême modestie.

Du vendredi 13, Versailles. — On a eu, dès le 6 de ce mois nouvelles de l'arrivée de M. le maréchal de Noailles à Madrid; il y arriva le 24 du mois dernier, fut le 25 à Aranjuez, et l'on sait depuis ce temps qu'il a été très-bien reçu et que le roi d'Espagne a donné à M. le comte de Noailles ce que l'on appelle les entrées intimes.

Je n'ai point parlé dans le temps de Pâques de Mme la

(1) Louis du Bouchet, comte de Sourches, grand prévôt de France.

Dauphine, parce que je ne savois rien alors qui me parût digne d'être remarqué; en effet, quant à la nappe de communion, il n'y a rien eu de particulier : elle fut tenue par Mme de Brancas et par sa belle-fille Mme de Lauraguais, non comme dame d'honneur mais comme duchesse d'un duché plus ancien que les autres qui étoient à la suite de Mme la Dauphine; mais ce qui est digne de remarque par sa singularité et que je n'ai su que longtemps depuis, c'est ce qui se passa par rapport aux carrosses. Mme la Dauphine a deux carrosses du corps et un carrosse des écuyers; le second carrosse est absolument égal au premier, et les dames qui montent dans le second ont le même droit de monter dans le premier. Ce fait, qui est certain, ne le parut pas à M. de Rubempré. Mme la Dauphine alla en chaise à porteurs, à la paroisse, à cause de sa grossesse; M. de Rubempré et les écuyers suivirent à pied; comme il y avoit plus de dames à la suite de Mme la Dauphine qu'il n'en pouvoit tenir dans un carrosse, M. de Rubempré en demanda deux, mais au lieu de demander les deux carrosses du corps, il ne demanda que le second et le carrosse des écuyers, de sorte qu'il y eut plusieurs dames qui montèrent dans ce carrosse des écuyers, ce qui n'étoit pas convenable.

Ce n'est pas le seul abus qui se pratique dans la maison de Mme la Dauphine; il s'en passe un tous les jours, dont j'ai, je crois, déjà parlé, mais qui continue; comme il est contre toute règle, il faut espérer que le Roi y mettra ordre. C'est que toutes les dames, titrées ou non, s'assoient devant Mme la Dauphine lorsqu'elle garde son lit ou qu'elle joue, dans sa chambre, à quadrille. Si elle jouoit dans son salon et qu'il y eût un jeu de représentation, comme le lansquenet ou le cavagnole, alors toutes les dames s'assoient; mais dans la chambre il ne doit y avoir que les dames titrées assises; cependant les valets de chambre apportent des pliants à toutes les dames indifféremment. Mme de Lauraguais sait bien que c'est un abus, mais elle

n'est la maîtresse d'y remédier que lorsque Mme sa belle-mère n'y est pas, et Mme de Brancas, qui se pique de vouloir soutenir les prérogatives des duchesses, et qui a, à ce qu'elle dit, de fréquentes et longues audiences du Roi, ne donne point apparemment les ordres qu'il faudroit pour empêcher cet abus. Il est certain que lorsque Mme la Dauphine garde son lit ou sa chambre sans jouer, elle peut donner une marque de bonté aux dames non titrées en leur permettant de s'asseoir, pourvu qu'elles aient une espèce d'ouvrage, même des nœuds; c'est un prétexte : il faut être assise pour travailler; mais ce ne doit point être la dame d'honneur ni la dame d'atours qui dise aux dames de s'asseoir, il faut que ce soit Mme la Dauphine elle-même. Lorsqu'elle joue dans sa chambre, la dame d'honneur ou la dame d'atours peuvent faire jouer à quadrille ou au piquet, afin qu'elles soient assises; cela se fait même pour des hommes. C'est ainsi que cela se pratique chez la Reine, et je le vois tous les jours aussi pratiquer chez Madame. Je ne parle point des heures particulières; la Reine, Mme la Dauphine et Mesdames peuvent faire asseoir toutes les dames, et la Reine a toujours cette bonté pour ses dames du palais non titrées. Pour dans ses cabinets ou dans une chambre particulière, comme quand elle vient ici, elle fait asseoir même des hommes; mais cela est sans conséquence.

Une autre circonstance par rapport à Mme la Dauphine, que j'ai apprise depuis peu, c'est que pendant sa route en venant en France, quoiqu'elle fût mariée et eût le nom et les honneurs de Dauphine, elle écrivoit au Roi : « Mon cousin. »

Mme de Pompadour est toujours habitante de Choisy depuis le départ du Roi; elle y est servie par ses officiers; elle n'en a point du Roi. Elle loge au premier étage. On a ôté le lit d'un des appartements à portée de celui où elle couche pour lui faire un cabinet d'assemblée. Elle y a eu ces jours-ci une fièvre de rhume et y a été saignée. Il y a

assez de gens qui vont la voir ; elle prie des dames d'aller passer quelques jours avec elle.

On travaille toujours dans cette maison. J'ai marqué, je crois, ci-dessus, qu'on a agrandi le cabinet d'assemblée et élargi la galerie ; on construit actuellement une aile nouvelle à la continuation de l'alignement du château, du côté des basses cours.

On me contoit il y a quelques jours une conversation du Roi avec Mme de Pompadour. Le Roi monta chez elle rempli d'un sermon du P. Bourdaloue ; il lui fit part des réflexions que ce sermon lui avoit fait faire, et lui demanda si elle vouloit qu'il lui fît la lecture du reste de ce sermon qu'il n'avoit pas achevé. Mme de Pompadour ne parut pas goûter cette proposition. « Hé bien ! lui dit le Roi, je m'en vais donc chez moi continuer ma lecture », et il descendit aussitôt. Mme de Pompadour resta seule, fondant en larmes.

Mme d'Armentières (d'Aubigny) mourut lundi dernier, 9 de ce mois, après de longues souffrances et une cruelle maladie ; elle aimoit beaucoup à se divertir, la chasse et la table, et buvoit volontiers du vin de Champagne ; elle étoit tombée malade à la campagne le 10 de décembre de l'année passée ; elle revint peu de jours après à Paris, et depuis ce temps-là elle a presque toujours été entre la vie et la mort. Elle est morte ayant le corps gangrené.

Mardi 10, M. l'évêque de Chartres mourut, à Chartres ; il s'appeloit Mérainville. Son oncle, de même nom que lui et évêque du même diocèse, étoit directeur de Mme de Maintenon ; et celui-ci avoit toutes les lettres de Mme de Maintenon à son oncle. M. de Chartres qui vient de mourir n'étoit point fort âgé ; c'étoit un bon et saint évêque : des lumières fort bornées, nul talent pour la prédication, quoiqu'il prêchât quelquefois, mais fort occupé du soin de son diocèse, menant une vie irréprochable et même fort dure, et ayant toujours conservé l'esprit et les manières du séminaire.

L'abbé de Thou mourut à Paris il y a environ trois semaines. Il avoit encore la même abbaye (1) qu'il avoit eue à l'âge de onze ans. Il étoit neveu de celui qui a eu le col coupé, en 1642.

Il y a quelques jours que le P. Canappeville, jésuite, fameux docteur, mourut à Paris, âgé de quatre-vingt-seize ans.

Mme de Sillery, mère de M. de Puisieux, mourut à Paris, il y a cinq ou six jours, âgée de quatre-vingt-six ans; elle ne laisse d'enfants que M. de Puisieux et une fille, qui n'est point mariée.

La Reine soupa mardi dernier ici, chez M. le cardinal de Rohan; c'étoit un grand repas fort magnifique et fort bon. M. le Cardinal de Rohan tint une table dans une autre chambre, pour les hommes, laquelle fut servie en même temps. Dès ce jour-là la Reine étoit extrêmement enrhumée; elle eut un peu de fièvre cette même nuit, et fut saignée le lendemain mercredi. Cette maladie n'a point eu de suite.

Du vendredi 20, Versailles. — Depuis plusieurs jours il n'y a point eu ici d'événements qui méritent d'être écrits.

Lundi dernier, 16 de ce mois, il arriva ici de la part du Roi un page de S. M. pour savoir des nouvelles de la Reine. Ce page dit comme une nouvelle qu'il avoit entendu dire dans l'armée que les Hollandois retiroient leurs troupes, ce qui fit que le bruit s'en répandit dans tout Paris; cependant cette nouvelle n'avoit aucun fondement réel. Il est certain que les négociations continuent avec les États Généraux. M. l'abbé de La Ville et M. Gillés ont été, chacun de leur côté, en Hollande, et sont revenus auprès du Roi, et M. de Wassenaër est actuellement à Anvers avec M. Gillés; M. l'abbé de la Ville ne les quitte

(1) Je ne sais si c'est celle de Samer, diocèse de Boulogne, valant 8,000 livres, ou celle de Souillac, diocèse de Cahors, valant 3,500 livres. (*Note du duc de Luynes.*)

point l'un et l'autre. Pendant ce temps les ennemis, dont l'armée est d'environ quarante mille hommes, ont toujours maintenu leurs positions devant nous autant qu'il leur a été possible, après avoir renvoyé leurs gros bagages du côté d'Anvers. Ils ont été obligés d'abandonner Malines, et ils ont occupé Lierre. Les nouvelles d'aujourd'hui disent qu'ils ont abandonné Lierre, et qu'ils se retirent du côté d'Anvers. M. le maréchal de Saxe a toujours été vis-à-vis l'armée des ennemis, leur ayant fait couper la communication du côté de Maëstricht par le corps de M. le comte d'Estrées, qui est d'environ vingt mille hommes, et qu'il a fait avancer successivement à Tirlemont, à Arschot, et jusqu'à Herenstal, pendant qu'un autre corps, commandé par M. du Chayla, a marché par la gauche du côté de Boome et du fort Sainte-Marguerite. Autant qu'on peut juger des projets des ennemis par les mouvements qu'ils font, il paroît qu'ils n'ont d'autre objet que de retarder nos opérations, et qu'ils veulent se retirer du côté de Berg-op-Zoom ou de Bréda.

Les affaires d'Écosse se soutiennent encore, mais cependant le prince Édouard a eu un désavantage assez considérable.

En Italie, les Piémontais ont repris Valence, M. le maréchal de Maillebois n'ayant pu le secourir, faute des troupes espagnoles que l'Infant lui avait promises. M. de Maillebois a de son côté pris Acqui. On espère que nos affaires se rétabliront, parce qu'il paroît que les esprits veulent se réunir. On apprend que les dispositions de la cour d'Espagne sont devenues favorables; on disoit même que tout y est entièrement concilié, et que cet ouvrage étoit extrêmement avancé par M. l'évêque de Rennes, avant l'arrivée de M. le maréchal de Noailles. Mais j'ai ouï dire depuis que la négociation n'est pas absolument terminée actuellement; que d'ailleurs il y a tout lieu de croire qu'elle le sera de la manière la plus favorable aux intérêts des deux nations. M. le maréchal

de Noailles continue à être traité avec toutes sortes de considérations à la cour d'Espagne.

Les prières de quarante heures commencèrent hier ici à la paroisse de Notre-Dame, en conséquence d'un mandement de MM. les grands vicaires de l'archevêché de Paris, le siége étant regardé comme vacant en attendant que M. l'archevêque ait reçu ses bulles.

Je n'ai point parlé jusqu'à présent de la vente que mon fils a faite de l'hôtel de Longueville au Roi. J'ai voulu mettre un petit abrégé de l'histoire de cette maison. On ne voit point par qui elle a été bâtie. Le 14 février 1620, M. le duc de Montbazon, pair et grand veneur de France, acheta de M. le marquis de la Vieuville, chevalier des ordres du roi et conseiller d'État, cet hôtel, situé entre les rues Saint-Thomas du Louvre et Saint-Nicaise; il est dit que les bâtiments en étoient neufs, au moins en partie; le prix est de 175,000 livres tournois. Le 6 juillet de cette même année 1620, M. de Montbazon passa un acte portant déclaration qu'il avoit fait cette acquisition au profit de M. le connétable de Luynes, son gendre. L'année suivante, M. le connétable de Luynes acheta de différents particuliers, pour le prix de 24,000 livres, une maison voisine, qu'il fit abattre pour augmenter son terrain. Le connétable mourut en 1621; sa veuve se remaria en 1622 avec M. de Chevreuse (Claude de Lorraine). Par partage fait entre M[me] de Chevreuse et ses enfants du premier lit, le susdit hôtel lui demeura en propriété, et fut estimé 180,000 livres; elle en jouit jusqu'au 7 juin 1657, qu'elle le vendit à M. d'Épernon, colonel général de l'infanterie, moyennant la somme de 400,000 livres, dont 300,000 livres comptant, le surplus payable en trois ans avec les intérêts. Le 27 novembre 1660, M. d'Épernon fit acheter une maison voisine, que l'on croit être ce que l'on appelle le petit hôtel.

L'hôtel de Longueville, où demeuroit M. le duc de Longueville, étoit situé dans la rue des Poulies; il paroît que

M. de Longueville aimoit cet hôtel, et auroit désiré le conserver; mais le roi en ayant eu besoin, en 1662, à cause du bâtiment du Louvre, il ordonna que l'on fît l'acquisition de la maison de M. d'Épernon, rue Saint-Thomas du Louvre, pour la donner en échange à M. le duc de Longueville; il y eut des commissaires nommés pour cet échange, desquels fut M. Colbert. M. d'Épernon étoit mort; ce fut Mme la comtesse de Fleix, sa légataire universelle, qui vendit au roi la somme de 488,722 livres. La cession et transport de cette maison à M. de Longueville fut faite avec toutes les formalités requises et acceptées par Mme de Longueville (Geneviève de Bourbon), qui étoit chargée de sa procuration. Il est dit dans l'acte que M. de Longueville accepte avec respect, soumis à la volonté du roi. Il est encore stipulé que si le roi dans la suite avoit besoin de cette maison pour le grand dessein du Louvre, il en pourra faire l'acquisition en remboursant à M. de Longueville, ses hoirs ou ayant cause, la même somme de 488,722 livres et jusqu'à la concurrence de la somme de 40,000 livres d'améliorations et d'accommodements qui pourront y avoir été faits.

M. de Longueville mourut en 1663. Il avoit été marié deux fois. Du premier lit (1) il n'eut qu'une fille, qui fut Mme de Nemours; du second lit il eut deux garçons, M. l'abbé d'Orléans, duc de Longueville, et le comte de Saint-Pol. M. l'abbé d'Orléans, majeur en 1671, fut interdit en 1672, et son frère mourut la même année. Mme de Longueville mourut en 1679.

L'hôtel de Longueville fut loué, en 1690, 6,000 livres à M. l'archevêque de Reims.

M. de Longueville mourut en 1694. Mme de Nemours, sa seule et unique héritière, fit donation, cette même année, de l'hôtel de Longueville à M. le chevalier de

(1) Première femme, Louise de Bourbon. — Deuxième, Anne-Geneviève de Bourbon. (*Note du duc de Luynes.*)

Soissons par son contrat de mariage, s'en réservant l'usufruit et à charge de substitution aux enfants. M. le chevalier de Soissons étoit déjà prince de Neufchâtel, en vertu d'une donation antérieure faite par Mme de Nemours (1). M. de Neufchâtel eut deux filles; l'aînée épousa M. le duc de Luynes, en 1710; la cadette mourut en 1711. M. de Neufchâtel étoit mort en 1703. Mme de Nemours avoit loué l'hôtel de Longueville à M. le cardinal de Janson, en 1706, 6,500 livres. Elle mourut l'année suivante.

En 1712, il fut fait un autre bail par M. le duc de Luynes à M. le cardinal de Janson, mais pour 6,000 livres seulement. En 1713, il fut fait un bail à M. le cardinal de Polignac pour le prix de 7,000 livres; il fut résilié en 1715.

Cette même année il fut fait deux baux aux entrepreneurs des voitures de la Cour, aux Srs de la Borde et Mignard, moyennant la somme de 13,000 livres. Ces entrepreneurs recédèrent depuis le corps de l'hôtel, moyennant 8,000 livres, et gardèrent le jardin; ils avoient stipulé la permission d'y construire des écuries, remises, etc., ce qui fut exécuté; ils cédèrent seulement la moitié de leur terrain aux chevau-légers de la garde du roi, moyennant la même somme de 5,000 livres, et M. le duc de Luynes loua le corps de l'hôtel pour les écuries de Madame, moyennant 11,000 livres.

Nouveau bail par M. le duc de Luynes aux mêmes entrepreneurs la Borde et Mignard, de la maison, remises, écuries, etc., pour la somme de 16,500 livres. Il fut stipulé que le jardin, dans lequel ils avoient fait construire des bâtiments pour l'usage de leurs voitures, serait remis dans le même état à la fin du bail si M. le duc de Luynes

(1) Mme de Nemours mourut en 1707. M. de Neufchâtel était mort en 1703. Ses deux filles recueillirent en 1707 les biens compris dans la donation de Mme de Nemours. (*Note du duc de Luynes.*)

vouloit les y obliger, à moins qu'il n'aimât mieux rembourser le prix desdits bâtiments à dire d'experts.

A l'expiration du bail, M. le duc de Luynes remboursa lesdits bâtiments, qui furent estimés 38,000 livres, en 1733, et il fut fait un bail aux S[rs] Valacoste et associés, nouveaux entrepreneurs des voitures; le prix fut de 20,000 livres.

En 1736 et 1737, ledit Valacoste fit, avec l'agrément de M. le duc de Chevreuse, alors propriétaire de l'hôtel de Longueville, un bâtiment dans la cour dudit hôtel au lieu où étoit anciennement une chapelle, et payoit 800 livres de plus pendant le reste du bail, commencé en 1733. Il en fut passé un autre, en 1739, aux mêmes entrepreneurs, pour neuf ans, qui ne devoit commencer qu'en 1742. Celui-ci pour le prix de 23,000 livres, à condition qu'il seroit fait pour 12,000 livres de réparations et améliorations dans ledit hôtel aux dépens des entrepreneurs, de laquelle somme ils se rembourseroient à raison de 1,000 livres par an sur les trois années restant de l'ancien bail et sur les neuf du nouveau.

C'est pendant le cours de ce bail, en cette année 1746, qu'il a été fait plusieurs propositions à M. le duc de Chevreuse, par un architecte, sans dire de quelle part; et enfin le prix de la maison ayant toujours été constamment porté par M. le duc de Chevreuse à 550,000 livres de prix principal, et 10,000 livres de pot de vin, le consentement a été donné au payement de cette somme, et il a été en même temps déclaré à M. de Chevreuse que c'étoit le Roi qui faisoit cette acquisition pour les fermiers généraux, lesquels seroient chargés du payement. Le nommé Thibault Larue, prête-nom des fermiers généraux, en vertu de la commission du Roi qui lui a été donnée par arrêt du conseil au mois d'avril, a signé le 23 du même mois le contrat de vente dudit hôtel pour la somme ci-dessus marquée, et outre cela à la charge d'entretenir le bail jusqu'à son expiration, de tenir

compte aux entrepreneurs de ce qui restoit à payer des réparations, et de continuer à acquitter les rentes et charges assignées sur l'hôtel. Vingt fermiers généraux ont signé cet acte et se sont obligés solidairement à l'exécution des clauses. Comme les 550,000 livres ne peuvent être payées qu'après le décret volontaire, il a été convenu que l'intérêt pour une année en seroit payé à raison du denier vingt. En conséquence, la somme de 28,000 livres a été payée à M. le duc de Chevreuse, ce qui est stipulé dans le contrat.

J'ai toujours oublié de parler des logements. Mme la maréchale de Berwick a remis le sien, qui est dans la galerie des Princes. Il a été donné à M. le duc de Fitz-James, qui en avoit un autre, lequel est vacant. Mme la maréchale de Berwick avoit une cuisine attenant ce logement; elle lui a été ôtée pour être donnée à Mme la maréchale de Duras. Cette circonstance a déterminé Mme de Berwick à rendre son logement. Mme la maréchale de Duras dit qu'elle n'a point demandé nommément la cuisine de Mme la maréchale de Berwick, mais qu'elle a prié le Roi de vouloir bien lui en faire donner une, ne pouvant s'en passer.

Les différents changements que l'on fait dans les appartements à côté de Mme la Dauphine, qui étoient occupés par Mme de Brancas et Mme de Modène, et qui sont destinés à Mesdames et à Mme la maréchale de Duras, ne sont point encore finis; et ces appartements ne seront pas en état d'être habités à l'accouchement de Mme la Dauphine. C'est ce qui a déterminé le Roi à faire prêter un appartement à Mesdames, afin qu'on pût mettre le leur en état de recevoir l'enfant qui viendra. On a été longtemps dans l'incertitude de l'appartement auquel le Roi se détermineroit; enfin il a décidé pour celui de M. le prince de Conty, qui est dans l'aile des Princes, en bas. Cependant comme les derniers ordres du Roi pour faire ce changement ne sont point encore arrivés, tout est toujours au

même état. Il ne paroît pas jusqu'à présent que l'intention de S. M. soit de rien changer à celui de Mme la maréchale de Duras, qui cependant se trouvera bien éloigné de celui de Mesdames, puisqu'elle est logée dans le logement de M. de la Rochefoucauld, qu'avoient M. et Mme de Châtillon pendant l'éducation de M. le Dauphin.

Le Roi a envoyé son équipage pour le cerf chasser à Rambouillet pendant son absence, et a laissé ici l'équipage du daim pour l'amusement de Mesdames; elles y vont trois fois en quinze jours. A l'égard de M. le Dauphin, il persiste à ne point aimer la chasse, et a déclaré qu'il ne vouloit pas qu'on lui en parlât.

Du dimanche 22, *Versailles.* — On apprend par les nouvelles de Flandre que les ennemis ont entièrement abandonné Lierre et la Nèthe et qu'ils se sont retirés du côté de Bréda. Les bruits de paix continuent toujours. Pour y parvenir, il seroit à désirer que M. de Van Hoey, ambassadeur de Hollande ici depuis longtemps, eût plus de crédit dans sa république; mais il s'est expliqué si nettement et si sèchement sur la nécessité de faire cette paix, qu'il a indisposé les esprits contre lui. C'est un honnête homme, mais philosophe, et qui dit avec vérité ce qu'il pense.

Les nouvelles d'Écosse sont extrêmement mauvaises; on croit même que le Prétendant a été obligé de se sauver.

Les nouvelles d'Italie commencent à redonner quelque espérance; on a appris qu'un gros détachement des troupes espagnoles, commandé par M. de Pignatelli, a remporté un avantage considérable sur un détachement des troupes autrichiennes.

Les prières de quarante heures continuent; elles sont aujourd'hui à la paroisse de Saint-Louis. La Reine, qui a été purgée hier, n'ira point. M. le curé a été recevoir les ordres de M. le Dauphin et de Mesdames. M. le Dauphin a dit qu'il n'iroit point, ce qui paroît singulier, se por-

tant bien et ayant été les trois jours derniers à Notre-Dame. Mesdames iront à Saint-Louis.

Du lundi 23. — Il y a quelques jours que l'on a appris que le fils unique de Mme de Ménars s'est tué avec son fusil par accident, étant à la chasse; il étoit fort jeune. Son père, fils du président de Ménars et petit-fils du frère de Mme Colbert, avoit épousé Mlle de la Rivière, qui est vivante et assez jeune; il mourut il y a quelques années; il avoit eu à la mort de son père le gouvernement de Blois et la capitainerie des chasses. Celui-ci qui vient de se tuer avoit eu le gouvernement, mais la capitainerie a été supprimée. Il ne reste plus que des filles.

On apprit hier que la ville d'Anvers a été abandonnée par les ennemis; ils ont laissé seulement 11 ou 1,200 hommes pour garder la citadelle. M. le comte de Clermont va faire ce siége. On ne dit pas encore ce que fera l'armée du Roi. Les ennemis se sont retirés du côté de Bréda.

Comme l'arrangement du logement de Mesdames chez M. le prince de Conty ne finissoit pas, Mme la maréchale de Duras a proposé que M. de Tournehem écrivît à M. le prince de Conty et le priât de donner ses ordres pour qu'on démeublât son appartement. M. de Tournehem a écrit.

Je crois avoir oublié de marquer, il y a un mois ou deux, que M. et Mme Chauvelin, ci-devant garde des sceaux, sont à Paris avec permission; ils voient fort peu de monde.

M. et Mme de Châtillon, qui habitent toujours Leuville, sont venus passer huit ou dix jours avec l'abbé de Broglie à son abbaye des Vaux de Cernay. Ils vont se promener dans le voisinage; mais M. de Châtillon, rempli de la soumission la plus exacte aux ordres du Roi, n'a pas voulu aller se promener à Dampierre, quoiqu'il n'y ait personne actuellement, regardant ce lieu comme trop connu et le rapprochant trop de Versailles, quoiqu'il ne soit qu'à trois quarts de lieue des Vaux.

Du samedi 28, *Versailles.* — Mardi dernier 24, M. Woronzow, vice-chancelier de Russie, fut présenté à la Reine par M. de Verneuil; c'est un jeune homme d'environ trente ans. Il voyage depuis huit mois dans différentes parties de l'Europe avec sa femme et une petite fille de trois ans. Sa femme est encore plus jeune que lui; elle a un fort beau teint; on l'avoit annoncée pour être extrêmement jolie, mais c'est trop dire; elle a une figure agréable, et il paroît que tous les mouvements de son visage l'embellissent. Elle est, à ce que j'ai ouï dire, d'une naissance fort médiocre, cependant cousine de l'impératrice de Russie. On prétend que son mari avoit été fort amoureux de l'Impératrice, et que c'est elle qui a fait ce mariage. Mme de Woronzow vouloit voir la Reine, et prétendoit avoir de grands honneurs et de grandes distinctions à cette cour-ci; elle vouloit au moins être assise, ce qu'on n'a pas jugé à propos de lui accorder. Il fut décidé qu'elle verroit la Reine dans la galerie sans cérémonie. Comme elle connoît Mme de Lowendal, elle l'avoit priée de venir ici avec elle; elles attendirent la Reine dans la galerie, et M. de Verneuil vint les avertir lorsque la Reine sortit pour aller à la messe. La Reine étoit en robe de chambre, mais fort bien mise. Elle étoit suivie de M. le Dauphin, de Mme la Dauphine et de Mesdames. La Reine s'arrêta un moment pour parler à Mme de Woronzow. M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames lui parlèrent aussi. Elle vint ensuite se faire écrire chez Mme de Luynes, qui étoit à la suite de la Reine, et alla dîner chez Mme de Chalmazel. Comme c'étoit le jour des ambassadeurs, et qu'en l'absence du Roi ils dînent tous à la table de la Reine et à celle de Mme la Dauphine, il y en avoit un grand nombre chez M. de Chalmazel, entr'autres M. Gross, envoyé de Russie. Après le dîner, M. et Mme de Woronzow allèrent voir les eaux, que l'on fit jouer pour eux, et de là à Trianon; ils retournèrent coucher à Paris, et revinrent le lendemain à Marly. Ils

partirent jeudi pour aller en Flandre voir le Roi, et reprendre ensuite le chemin de Russie.

J'oubliois de marquer que Mme de Luynes avec Mme de Brancas, et Mme la maréchale de Duras avec Mmes de Bouzols et de Fitz-James, allèrent l'après dînée chez Mme de Chalmazel voir Mme de Woronzow. Cette attention a paru lui faire grand plaisir.

Il y a quelques jours que la Reine fit présent à Mme de Luynes d'un meuble en tapisserie avec de l'or, qui est en partie son ouvrage. C'est une espèce de meuble de cabinet, où il y a cependant un lit en niche. La Reine en a fait usage pendant quelque temps.

Le P. de Linières, qui est âgé de quatre-vingt-neuf ans, s'est cassé la cuisse. Il s'étoit levé en rêvant et croyant conduire quelques-uns de ses amis qui étoient venus le voir; il a été jusqu'à la porte de la maison et est tombé du haut en bas d'un escalier; outre la cuisse cassée, il a eu plusieurs contusions qui seroient seules fort dangereuses à son âge.

J'appris hier la mort de Mme de Choiseul (Pluveau). Comme le bien qu'elle avoit venoit de la maison de Choiseul, elle en a laissé la plus grande partie par testament à M. de Choiseul, qu'on appelle le Merle.

On apprend de l'armée que le P. Pérusseau a pensé y être tué d'un coup de canon, ayant passé en carrosse à la portée du canon de la citadelle d'Anvers.

La tranchée doit avoir été ouverte devant cette citadelle, du 24 au 25. Il paroît qu'il n'est nullement question d'entrer en Hollande ; les ennemis sont entièrement retirés et ont laissé seulement quelques corps de troupes légères, ce qui donne occasion à envoyer souvent des détachements; mais ce qui est singulier, c'est que nos troupes ont ordre de ne point tirer à moins qu'on ne tire sur elles. On parle toujours de négociations de paix.

Il n'y a point eu de premières vêpres aujourd'hui, parce qu'on n'a pas pu trouver d'évêque pour officier; il n'y en a qu'un à Paris, qui est malade, et l'usage est

qu'il n'y a point de musique à la chapelle à vêpres lorsqu'il n'y a point d'évêque.

Du mardi de la Pentecôte, 31 *mai, Versailles.* — J'ai oublié de parler d'une négociation qui a été faite avec les Hollandois au sujet de trois vaisseaux de la Compagnie des Indes qui furent pris par les Anglois l'année dernière et vendus à Batavia. On sait que Batavia est aux Hollandois. Par les traités faits entre la France et la Hollande, il est stipulé qu'il ne sera vendu ni même reçu dans les ports respectivement aucune prise. Les Hollandois, pour justifier leur conduite, ont voulu soutenir qu'une prise faite sur la Compagnie des Indes ne devoit pas être regardée comme si c'étoit des vaisseaux appartenant au Roi. On avoit envoyé à La Haye le Sr Saladin, l'un des directeurs de la Compagnie des Indes, homme d'esprit et de mérite; sa négociation a eu presque tout le succès qu'on en attendoit. La République s'est engagée à rendre à la Compagnie des Indes 3,100,000 livres, et outre cela un des trois vaisseaux.

Avant-hier, jour de la Pentecôte, il y eut grande messe, vêpres et salut à l'ordinaire; la grande messe et les vêpres chantées par les chantres du Roi; mais il n'y eut point d'évêque qui officia; la Reine étoit en bas en grand habit.

Le prédicateur étoit un carme de la place Maubert, nommé le P. Chrysostôme. Il fit un assez mauvais sermon, et un compliment pour la Reine sans lui adresser la parole, ce qui cependant est d'usage; son compliment commençoit par le Roi et comprenoit toute la famille Royale. C'est Mme de Pons (Lallemant de Betz) qui quêta; elle est dame de Mme la Dauphine. La Reine fut tout le jour en grand habit, et soupa au grand couvert avec ses enfants. C'est le premier grand couvert depuis le départ du Roi. M. de Chalmazel avoit le bâton.

On apprend de l'armée que les hussards ont monté la garde d'escadron chez le Roi, ce qui n'étoit pas d'usage;

ils ont profité de l'absence de la maison du Roi, qui est restée à Gand à cause des fourrages. A l'exemple des hussards, les hulans ont demandé le même honneur. C'est le premier exemple que ce que l'on appelle troupes légères ait monté la garde chez Sa Majesté.

J'ai appris ces jours-ci que M. de Maupeou, lieutenant général et inspecteur d'infanterie, est mort; il étoit fils de M. de Maupeou, directeur général d'infanterie. Cette inspection a été donnée à M. le duc de Broglie.

J'appris aussi il y a quelques jours que le Roi fait démolir les fortifications d'Ypres.

Ce que l'on mande de l'armée des négociations de la paix est encore fort incertain; on dit que la province de Hollande la veut et que les autres s'y opposent; cependant, il ne paroît pas que toutes négociations soient encore rompues. On ne voit encore rien qui puisse faire juger de ce que le Roi fera après la prise de la citadelle d'Anvers. Il paroît certain qu'il ne reviendra pas ici avant le 20 du mois prochain.

JUIN.

Mort de MM. de Gassion, d'Avaray et de Meuse. — Prise de la citadelle d'Anvers. — Mort de Mmes de Brionne et de Rochechouart. — Retour du Roi. — Serment de l'archevêque de Paris. — Opérations militaires et négociations politiques. — Rareté des hommes politiques. — Indifférence du Roi. — Affaires d'Écosse et d'Italie. — Layette de l'enfant de la Dauphine. — Le maréchal de Noailles en Espagne. — Évêchés donnés. — Usage à la naissance d'un fils de France. — Renvoi de Mme d'Andlau, dame de Mesdames; cause de ce renvoi. — Élection de l'abbé de la Ville à l'Académie. — Nouvelles de Flandre et d'Italie. — Charges au Parlement vendues et données. — Retour de Mme de Talleyrand.

Du jeudi 2, *Versailles*. — On apprit avant-hier que M. de Gassion, lieutenant général très-estimé, étoit mort à Pau en Béarn; il avoit environ soixante-sept ans. Le Dran, fameux chirurgien, lui avoit fait l'opération trois ou quatre jours auparavant et lui avoit tiré quatre pierres. M. de Gassion

avoit épousé une fille de M. d'Armenonville, dont il ne reste que deux filles, Mme de Peyre et Mme [d'Anlezy].

Par les lettres particulières qu'on a reçues aujourd'hui de notre armée de Flandre, on apprend que M. d'Avaray, maréchal de camp et fils du lieutenant général, et le fils de M. de Meuse (1), ci-devant l'un des chambellans du roi Stanislas, y sont morts de la petite vérole.

Du 3 juin. — Hier matin il arriva ici, sur les six heures, un courrier de M. de Campo-Florido qui étoit venu de Malines en trente-six heures; il ne voulut rien dire, mais il apporta une lettre à la Reine et une à M. le Dauphin. Ces lettres apprenoient que la citadelle d'Anvers venoit d'arborer le drapeau blanc. La Reine, comptant bien qu'il arriveroit un page du Roi, ne voulut point publier cette nouvelle. M. le Dauphin n'eut pas la même attention, et lut tout haut sa lettre devant plusieurs personnes, de sorte que la nouvelle devint publique. Ce matin le page du Roi est arrivé et a rapporté que le 31 le drapeau blanc avoit été arboré, et que la capitulation avoit été signée le 1er de ce mois. La garnison, qui étoit de 1,500 hommes, a obtenu les honneurs de la guerre, en rendant les forts qui sont sur le bord de l'Escaut.

L'on compte que le Roi partira le 13 pour être ici le 16 ou le 17. On a mandé de l'armée que le Roi ne s'y étoit pas ennuyé et étoit fort gai; mais gens mieux instruits prétendent qu'il s'y est ennuyé extrêmement.

Du jeudi 9, Versailles, Fête-Dieu. — Samedi dernier, la Reine fit chanter à sa messe le *Te Deum* pour la prise d'Anvers; ce fut la musique de la chapelle qui le chanta au lieu d'un motet, suivant l'usage pratiqué l'année dernière en pareille occasion.

(1) Il s'appeloit le chevalier de Meuse jusqu'à son mariage, dont j'ai parlé ci-dessus. Il a eu plusieurs enfants de ce mariage, dont il ne reste qu'une fille. Le matin on le croyoit hors de danger; il est mort sur les six ou sept heures du soir. (*Note du duc de Luynes.*)

Hier la musique de la chambre chanta à la chapelle le *Te Deum*, à six heures du soir, pour le même sujet; la Reine, M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames y assistèrent. Dimanche prochain il sera chanté à Paris.

Du vendredi 17. — Comme j'ai été malade, et que je suis dans mon lit depuis plus de huit jours, j'ai plusieurs événements à écrire qui commencent déjà à être anciens.

Premièrement, la mort de Mme la comtesse de Brionne, arrivée le 3 de ce mois; elle est universellement regrettée de tous ceux qui la connoissoient; elle n'avoit que vingt-trois ans.

Le 5, mourut Mme la comtesse de Rochechouart; elle devoit avoir aux environs de soixante ans. Elle et son mari avoient tous deux pour grand-père feu M. Colbert : M. de Rochechouart par Mme de Mortemart, sa mère, qui vit encore, retirée à Saint-Denis, et Mme de Rochechouart, par feu M. de Blainville, son père, qui étoit aussi fils de M. Colbert. Mme la comtesse de Rochechouart étoit paralytique de la moitié de son corps depuis plusieurs années; elle disoit à ses amis qu'elle ne pouvoit pas se plaindre de cette incommodité, parce que jusqu'à ce moment elle avoit eu beaucoup d'humeur, et que depuis sa paralysie elle n'en avoit plus du tout. M. et Mme de Rochechouart vivoient depuis longtemps à la campagne. Ils ont la terre de Bray-sur-Seine, à une lieue de laquelle ils ont fait rétablir et presque rétabli un château qu'ils habitoient.

M. le duc et Mme la duchesse de Chartres arrivèrent à Paris le 12, et M. le prince de Dombes; tout le monde savoit que le Roi arriveroit le 14, mais beaucoup de gens croyoient qu'il arriveroit la nuit du 13 au 14. Cependant il n'arriva qu'un peu avant quatre heures. M. le Dauphin étoit allé au-devant de lui, et s'avança jusques par delà Billancourt. Le Roi, qui avoit pris dans son vis-à-vis M. le marquis de Gontaut, depuis Roye, le renvoya dans le carrosse de M. le Dauphin, et prit M. le Dauphin avec lui. Il y avoit une chaise à deux qui suivoit, dans laquelle étoit M. le duc de

Villeroy et M. de Richelieu. M. de Villeroy est de quartier, parce qu'il sert un des mois de M. de Béthune, qui n'est point en état de monter à cheval. Il y avoit encore à la suite du Roi le carrosse du service dans lequel étoient M. le Premier, M. le duc d'Aumont, qui est en année, M. de Bouillon et M. le duc d'Ayen. Le Roi arriva directement chez lui; la Reine s'y étoit rendue avec Mme la Dauphine et Mesdames et leur suite, ce qui faisoit que l'appartement du Roi étoit plein; les princesses qui étoient toutes ici s'y étoient rendues en même temps. Il y eut grand couvert avec la musique des vingt-quatre à l'ordinaire. Le Roi n'alla pas ce jour-là au salut, mais il y alla le lendemain.

L'abbé Blanchard a composé cette année huit petits motets pour les saluts de l'Octave du Saint-Sacrement, dont il me paroît qu'on est fort content.

Hier, jeudi, le Roi alla, suivant son usage ordinaire, à la procession de la paroisse Notre-Dame; elle se fit dans l'église à cause du mauvais temps. Après l'Évangile de la grande messe et lorsque M. le cardinal de Rohan eut présenté le livre des Évangiles à S. M., M. l'archevêque de Paris prêta son serment. On portoit sa crosse derrière lui, à quelque distance, ce qui est de droit après la prise de possession, mais ce qu'il n'auroit pu faire à la chapelle, la prétention du grand aumônier étant d'y faire les fonctions épiscopales. Cette prétention se trouve destituée de fondement en beaucoup d'occasions, pour ne pas dire en toutes; tous les mariages et baptêmes, les curés y sont toujours appelés et assistants. Les évêques nommés par le grand aumônier pour officier à la chapelle en demandent la permission à l'archevêque, et ce qui est même ordinairement assez singulier, c'est que la chapelle a été bénite par M. l'archevêque de Paris (Noailles).

Du samedi 18. — Il paroît que depuis le départ du Roi, les opérations militaires n'ont pas été plus vives en Flandre que depuis la prise d'Anvers; ce n'a pas été sans étonnement que l'on a vu d'ici les opérations qui ont été

faites depuis le commencement de la campagne, par une armée de cent quarante-quatre bataillons effectifs et en bon état, et deux cent cinquante ou deux cent soixante escadrons, contre celle des alliés qui n'étoit réellement que de quarante et un bataillons, et je crois soixante et un escadrons. Je ne mets le nombre des escadrons que d'une manière incertaine; mais je suis sûr de celui des bataillons. Gens apparemment peu instruits des positions différentes des deux armées s'imaginoient qu'avec une supériorité aussi grande on devoit s'attendre à des entreprises plus considérables que la prise de la citadelle d'Anvers, et que les ennemis seroient dans l'impossibilité de se retirer sans être attaqués. J'ai fort entendu dire que la difficulté des passages de la Dyle et de la Nèthe avoient été des obstacles insurmontables. On ne peut s'empêcher de juger qu'il faut que ce soit ces raisons, ou d'autres concernant la politique, qui aient déterminé la conduite des opérations. Ce même jugement doit s'étendre sur le parti que l'on a pris d'assiéger Mons plutôt que Namur, quoique les préparatifs du siége de cette dernière soient entièrement faits.

On ne peut porter aucun jugement sur ce qui se passe par rapport aux opérations de politique. Il est certain que M. de Puisieux, qui étoit sur le point de partir pour les eaux de Bourbonne avec M. le prince Charles, son ami de tous les temps, a été mandé pour aller en Flandre, et y a demeuré huit ou dix jours, pendant que le Roi y étoit encore; qu'il y a eu plusieurs conférences avec les ambassadeurs de Hollande, M. de Wassenaër et Gillés, et qu'enfin il a disparu sans que nos ministres aient dit ce qu'il étoit devenu. Tout le monde savoit depuis longtemps que M. de Puisieux étoit destiné à l'ambassade de Hollande, et quoique nos ministres n'en conviennent pas, l'on regarde comme une vérité très-certaine qu'il est actuellement à La Haye, mais sans caractère. D'un autre côté, M. de Wassenaër, qui dans le temps de son départ d'ici, en même temps

que le Roi, étoit fort incertain de son retour, est revenu depuis deux jours; on ne dit point que M. Gillés soit arrivé avec lui, et on le croit retourné en Hollande. Tous ces arrangements font juger avec raison que les négociations continuent; sans cela comment seroit-il possible de comprendre que l'armée du Roi se seroit arrêtée à la frontière de la Hollande, surtout ayant pour raison à y suivre l'armée des alliés, et ayant des magasins tout prêts pour pénétrer de quel côté le Roi l'auroit voulu; car les dispositions et les arrangements de M. de Séchelles étoient faits de manière qu'il n'auroit rien manqué aux troupes. Il faut cette même raison des négociations pour juger du changement qu'il y a eu par rapport au siége de Namur, qui étoit d'abord le premier objet, et pour lequel la Meuse donnoit toutes les facilités possibles, et qui sembloit être une entreprise bien essentielle par rapport à l'importance de la place.

Plus on sent l'importance et la difficulté des négociations présentes, plus, quand on y fait réflexion, l'on est étonné du peu de gens à qui le Roi pouvoit les confier pendant le cours de la campagne. M. le maréchal de Noailles à Madrid, M. le cardinal Tencin et M. de Maurepas à Paris, M. le maréchal de Saxe n'étant pas du conseil, et ayant à ce qu'il paroît plus de talent pour les opérations militaires que pour les politiques, il ne restoit donc uniquement que MM. d'Argenson. Ces deux frères n'ont jamais été fort unis, au moins depuis longtemps; communément leurs sentiments ne se trouvent pas les mêmes, et la confiance qu'ils ont l'un et l'autre en M. Pâris Duvernay (frère de M. de Montmartel) ne leur est pas inutile pour se concilier, de manière à ne pas former deux avis dans le conseil du Roi. Si au milieu de cette disette de conseil, le Roi paroissoit au moins extrêmement affecté et peiné du succès des négociations, on pourroit croire, ayant de l'esprit comme il en a réellement, qu'il trouveroit le moyen de les faire réussir; mais c'est ce que nous dési-

rons sans oser nous en flatter; et comme les intérêts différents forment aussi différents partis dans ce même conseil d'État, lorsqu'il est tout rassemblé, on peut juger l'effet qu'y produit l'indifférence du maître. Je viens d'expliquer la division entre les deux frères d'Argenson. L'aîné, M. de Maurepas et M. de Noailles sont en assez grande liaison ensemble, mais surtout M. de Maurepas et M. de Noailles; M. le comte d'Argenson et M. le cardinal Tencin seroient assez en liaison ensemble; cependant cette liaison est médiocre : M. d'Argenson veut être le maître dans son district, et en est venu à bout, et M. le cardinal Tencin se ménage toujours avec beaucoup de prudence et de sagesse.

Les affaires d'Écosse sont à ce qu'il paroît sans aucune ressource. L'on croit le Prétendant dans les îles Orcades, peut être revenu; au moins ne sait-on pas où il habite, quoique les montagnards semblent encore vouloir se soutenir avec l'argent et les armes qu'on leur a envoyés en dernier lieu; mais le lord Jean Drummond est revenu ici depuis quelques jours sur les deux mêmes frégates qui avoient porté cet argent; il a ramené un grand nombre d'officiers et rapporté le corps du feu duc de Perth, son frère. Il porte aujourd'hui le nom de duc de Perth. Le duc d'York, connu sous le nom de comte d'Albany, qui a été si longtemps à Dunkerque, et qui étoit venu à l'armée du Roi, s'est retiré sur ce qui lui a été signifié de la part du Roi; il doit être présentement à Navarre chez M. le duc de Bouillon. Mais la partie véritablement essentielle des opérations militaires est du côté de l'Italie. Les Espagnols sont dans Plaisance et sur les glacis; l'armée autrichienne en est à une demi-lieue, les deux armées bien retranchées. M. de Gages commande toujours l'armée espagnole; mais M. de Castellar, dont il n'a pas sujet d'être content, a été fait capitaine général, ce qui prouve que la cour de Madrid est satisfaite de sa conduite. C'est M. de Lichtenstein, que nous avons vu ici, qui commande les

Autrichiens. L'Infant s'étant trouvé trop foible vis-à-vis les Autrichiens, a demandé treize bataillons à M. de Maillebois; ce secours ne lui ayant pas paru encore suffisant, il a mandé à M. de Maillebois d'aller le joindre avec tout ce qu'il avoit de troupes, ce qui doit être fait présentement, et l'on attend à tout moment la nouvelle d'une action. M. de Maillebois par ce mouvement a été obligé d'abandonner la communication avec l'État de Gênes; cette communication étoit d'une extrême importance.

Avant-hier matin, M. et Mme de Machault présentèrent au Roi, dans son cabinet ovale, la layette de Mme la Dauphine. Ils la firent voir à la Reine, le même jour, dans son salon après le salut, et elle fut étalée hier l'après-dînée dans le salon de Mme la Dauphine. C'est le contrôleur général qui a été chargé de cette emplette, qui coûtera environ 200,000 livres. Je ne l'ai pas vue, étant malade depuis huit jours; on dit qu'il n'y a rien de si beau et d'une si grande magnificence. Le salon de la Reine n'étoit pas suffisant pour étaler ce qui la compose; il y avoit encore plusieurs coffres pleins. On a surtout admiré un tour de berceau et un couvre-pied de dentelle, d'une beauté singulière.

Du lundi 20, *Versailles*. — On attend incessamment M. le maréchal de Noailles. Ses amis disent qu'il a parfaitement bien réussi dans sa négociation; il est certain qu'il a été fort bien reçu à la cour de Madrid. Il y a obtenu pour M. de Bournonville, son parent (1), la survivance de la compagnie des gardes flamandes, que commande aujourd'hui le duc de Bournonville. Le duc de Bournonville avoit déjà tenté d'obtenir cette grâce sans avoir pu y réussir. M. le maréchal de Noailles a obtenu outre cela l'ordre de la Toison d'or pour le comte de Noailles, son fils, qui a fait le voyage avec lui, comme je

(1) Mme la maréchale de Noailles, mère de M. le maréchal de Noailles et actuellement encore vivante, est Bournonville. (*Note du duc de Luynes.*)

l'ai marqué. On prétend encore, mais on ne le sait jusqu'à présent que par des lettres particulières, que le roi d'Espagne lui a accordé le payement de ce qui lui étoit dû d'appointements en qualité de capitaine général. Ce titre fut donné à M. le maréchal de Noailles en 1711, ce qui feroit trente-cinq années. Les appointements de capitaine général employé sont de 32,000 livres, et non employé de 16,000; c'est de cette dernière somme dont il peut être question, et qui feroit encore un objet considérable. Comme le public ignore quelles étoient les instructions de M. le maréchal de Noailles, et que même lors de son départ l'on jugea qu'il étoit bien tard par rapport aux affaires d'Italie, leur situation ne doit faire porter aucun jugement sur la négociation. Cette situation est tout au plus mal qu'elle puisse être; et la circonstance de la grâce qu'on vient d'accorder à M. de Castellar, en le faisant capitaine général, fait juger que la reine d'Espagne n'a pas rendu sa confiance à M. de Gages, qui paroît le seul général digne d'en être honoré, suivant le sentiment de tous ceux qui le connoissent.

Le Roi travailla hier avec M. l'évêque de Mirepoix; il n'y avoit que deux évêchés à donner, Bazas et Chartres. Le premier fut donné à l'abbé de Saint-Sauveur et le second à l'abbé de Fleury. L'abbé de Saint-Sauveur est aumônier du Roi depuis quelques années; son frère, qui a été page du Roi, est devenu depuis écuyer de la petite écurie, et est attaché en cette qualité à la personne de M. le Dauphin.

M. l'abbé de Fleury est premier aumônier de la Reine depuis la mort de M. le cardinal de Fleury, son grand oncle; il est rempli de beaucoup de vertu et de piété.

Mme la Dauphine a été saignée ce matin. Le Roi a décidé que si elle accouche d'une fille, elle s'appellera Madame, qu'elle passera immédiatement après Mme la Dauphine, et par conséquent avant Madame, fille du Roi, qui reprendra le nom de Madame Henriette.

J'ai appris aujourd'hui un usage qui sûrement est fort ancien. C'est qu'à la naissance de tout fils de France, Dauphin, duc d'Anjou, etc., le capitaine des gardes en quartier quitte pour un moment la personne du Roi auprès de laquelle il est, et le laisse dans la chambre de la Reine ou de la Dauphine pour aller conduire l'enfant dans l'appartement qui lui est destiné; ce qui ne se pratique point lorsque c'est une fille. C'est un officier des gardes du corps qui la va conduire.

Du vendredi 24, Versailles. — Avant-hier, 22 de ce mois, le Roi n'étoit point à la chasse; et Mesdames furent chez lui à cinq heures après midi. Cette heure, qui est extraordinaire, surprit d'autant plus que Mesdames ne vont jamais chez le Roi que les matins à son lever, ou lorsqu'il revient de la chasse, ou bien l'après-midi au retour de la chapelle les jours de fête ou de dimanche. On sut hier la raison de cette conversation extraordinaire. Mme d'Andlau, l'une des quatre dames attachées à Mesdames, a eu ordre d'aller à Strasbourg. Mme d'Andlau est fille de feu M. de Polastron. C'est une jeune femme fort bien faite, qui a de l'esprit, d'une société très-aimable; elle a un très-bon maintien, et il paroissoit que Madame l'aimoit beaucoup. Elle monte fort bien à cheval et suivoit toujours Madame à la chasse, hors depuis quatre mois qu'elle est grosse. On dit pour raison de cet exil, que l'on a trouvé entre les mains de Madame Adélaïde un livre détestable rempli même d'impiétés et d'abominations (1); que ce livre étant venu à la connoissance de Madame, et Madame en ayant parlé à M. le Dauphin et à Mme la Dauphine, le Roi en a été instruit (2), et l'on a ac-

(1) Ce livre est intitulé le *Portier des Chartreux;* il est regardé avec horreur par les hommes et les femmes les moins scrupuleux. Il est rempli d'estampes abominables. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Le fait de ce livre est fort ancien; car ce fut le mercredi saint dernier qu'il tomba entre les mains de Madame Adélaïde. Madame le sut dans l'instant comme on peut le croire; elles en parlèrent à M. et à Mme la Dauphine.

cusé Mme d'Andlau d'avoir donné ce livre à Madame Adélaïde. Ceux qui connoissent Mme d'Andlau ont bien de la peine à se persuader qu'ayant autant d'esprit et d'usage du monde, elle ait pu faire l'extrême imprudence de donner un pareil livre; tout ce qu'on peut juger est que ce livre soit tombé entre ses mains sur le prétexte d'une historiette fort bien écrite, que l'ayant mis dans sa poche sans l'avoir lu ni savoir ce qu'il contenoit, Madame Adélaïde en badinant avec elle l'ait pris et l'ait caché sans vouloir le rendre. On prétend déjà que la place de Mme d'Andlau sera donnée à Mme de Castries, fille de M. de Chalmazel; mais il n'y a encore rien de décidé jusqu'à présent (1).

Hier il y eut une assemblée à l'Académie françoise; il s'agissoit d'élire un nouveau confrère à la place de

---

M. le Dauphin, qui ne savoit ce que c'étoit que ce livre, en parla à d'autres gens pour s'en informer, de manière qu'à l'armée on savoit l'histoire du livre avant que l'on en parlât ici. Mme d'Andlau fut informée du bruit que faisoit cette histoire; elle en fut effrayée et en sentit les conséquences. Elle ne douta pas un moment que le Roi n'en fût informé.

Elle en parla dans cet esprit à Madame; elle lui dit qu'elle étoit perdue et qu'elle la prioit d'assoupir cette affaire. Mesdames avoient toujours gardé le silence, crainte de faire tort à Mme d'Andlau, et Mme la Dauphine a avoué à la Reine qu'elle avoit eu plusieurs fois la bouche ouverte pour lui en parler, sans jamais avoir osé le faire. Madame, étant fort embarrassée par le discours de Mme d'Andlau, crut ne pouvoir mieux faire que de consulter Mme la maréchale de Duras. On peut juger aisément de la réponse de Mme de Duras; il n'y en avoit pas deux à faire; elle conseilla fort à Madame d'en parler au Roi, et ajouta qu'il étoit plus convenable que ce fût par elle que le Roi fût instruit, et que c'étoit un fait qui ne pouvoit pas être caché à S. M., et qu'elle-même Mme de Duras seroit obligée d'en rendre compte au Roi si Madame ne le faisoit pas. Le premier mouvement, à ce que l'on prétend, fut d'envoyer Mme d'Andlau à la Bastille, et ce fut la grossesse qui en empêcha. L'on voit par ce détail que si Mme d'Andlau n'avoit pas été persuadée que le Roi étoit instruit, que l'affaire auroit bien pu demeurer assoupie. Ce parti, au moins un peu plus doux que celui qui a été pris, auroit peut-être été plus à désirer, non-seulement pour Mme d'Andlau et sa famille, mais même pour Madame Adélaïde, d'autant plus que dans les pays étrangers les objets vus de trop loin se grossissent souvent sans fondement. (*Note du duc de Luynes.*)

(1) Le Roi a donné ce soir la place de Mme d'Andlau à Mme de Castries (Chalmazel), qui a été présentée ce soir par Madame. (*Note du duc de Luynes*, datée du 24 juin 1746.)

la présente. Elle reprend aujourd'hui les fonctions de dame du palais.

JUILLET.

Mission de M. de Puisieux en Hollande. — Arrivée du maréchal et du comte de Noailles. — Siége de Mons. — Bataille de Plaisance. — Grossesse de la Dauphine; impatience du Roi. — Plaisanterie contre le marquis d'Argenson. — Le comte de Noailles reçu chevalier de la Toison d'Or. — Caractère de M. d'Argenson; bruits de son remplacement. — Détails sur la bataille de Plaisance. — Le Roi veut retourner à l'armée pour y rétablir la discipline. — Prise de Mons. — Mort du duc de Ruffec. — Logements de Versailles. — Maladie d'Helvétius. — Départ de M. de Grimberghen. — Souper de la Reine chez le duc de Luynes. — Mort du roi d'Espagne. — Accouchement de la Dauphine. — Caractère du Dauphin et de Mesdames. — Nouvelles de l'armée de Flandre. — Mort de l'archevêque de Paris. — Mort de la Dauphine; lettre du duc de Luynes au prince de Grimberghen. — Départ de la Cour pour Choisy. — Les mémoires de Dangeau servent de règle pour les funérailles de la Dauphine. — Ouverture du corps de la Dauphine. — Vie de la Cour à Choisy. — Usages pour les deuils de Cour; droits et prétentions de préséance. — Deuil du roi d'Espagne et de la Dauphine. — Caractère du feu archevêque de Paris.

Du jeudi 7, Versailles. — Il y a cinq ou six jours que M. de Puisieux est arrivé ici de La Haye. M. l'abbé de la Ville, ci-devant précepteur des enfants de M. de Fénelon, comme je l'ai dit ci-dessus, et qui a été chargé longtemps des affaires de France en Hollande, croyoit que les esprits y étoient disposés à conclure un traité dont les conditions pourroient être acceptées par la France. Il avoit persuadé à M. le marquis d'Argenson que, s'il retournoit dans le pays avec un homme principal chargé des ordres du Roi, le succès de la négociation seroit tel qu'on pouvoit le désirer. Ce fut sur cet exposé que le Roi, de lui-même, jeta les yeux sur M. de Puisieux, dont il avoit entendu dire beaucoup de bien à Mme de Pompadour. M. de Puisieux est fort ami de M. de Montmartel, et M. de Montmartel de Mme de Pompadour. M. le marquis d'Argenson a voulu se faire honneur du choix de M. de Puisieux; mais le fait est que c'est le Roi qui l'a choisi. M. de Pui-

sieux n'a pas trouvé à beaucoup près les dispositions qu'on lui avoit annoncées. Beaucoup de gens considérables y désirent la paix, mais ce ne sont pas ceux qui ont le plus de crédit. La province de Hollande qui porte cinquante-quatre pour cent dans les frais de la guerre est celle qui influe le plus dans les délibérations des États Généraux, et la ville d'Amsterdam règle supérieurement les résolutions de la province de Hollande. Cependant il y a eu ces jours-ci une dernière assemblée pour prendre une résolution décisive, dont la détermination doit être apportée aujourd'hui par M. Gillés; mais comme la malheureuse affaire d'Italie est arrivée depuis les dernières nouvelles qu'on a reçues de la négociation, il y a lieu de croire que les États Généraux, qui malgré la réalité de leur intérêt particulier ne veulent jamais se départir de leurs alliés, ne donneront point de réponse dont on puisse être satisfait.

M. le comte de Noailles arriva ici mardi matin. Il étoit arrivé à Paris la nuit du dimanche au lundi. M. le maréchal de Noailles arriva hier au soir ici; le Roi lui envoya dire que s'il n'étoit pas trop fatigué, il seroit bien aise de le voir.

Les nouvelles de Mons sont toujours bonnes; les dernières ont appris la prise du chemin couvert de l'ouvrage à cornes avec peu de perte de notre part. Il paroît que M. le prince de Conty se conduit dans ce siége avec application et intelligence.

On reçoit peu de nouvelles d'Italie. Tout ce qu'on peut juger, c'est que notre perte a été considérable dans l'affaire du 16; que depuis ce temps l'armée de France et d'Espagne, que les ennemis appellent Galle-Hispane, est réduite à trente mille hommes et se maintient cependant par sa position avantageuse sous Plaisance et ses ponts sur le Pô, malgré la supériorité des ennemis.

Les nouvelles de Flandre annoncent l'arrivée des An-

glois, Hessois et bientôt des Autrichiens, ce qui fera un renfort de trente-sept mille hommes.

La situation de Mme la Dauphine est toujours la même. Le Roi commence à s'ennuyer beaucoup de ce qu'elle n'accouche point ; il disoit il y a quelques jours qu'il aimeroit mieux qu'elle n'accouchât que d'une fille, et que ce fût tout à l'heure.

Les chasses du daim que le Roi fait avec Mesdames ici aux environs et celles du cerf qu'il fait sans elles continuent toujours à l'ordinaire, de même que les soupers de la Reine chez moi les jours qu'il n'y a point de grand couvert.

Les mauvaises expressions dont M. le marquis d'Argenson se sert continuellement dans ses conversations ont donné occasion à gens qui ne cherchent qu'à se divertir, même sur les affaires les plus sérieuses, de composer le mémoire dont on trouvera copie ci-après.

Discours politique sur les affaires présentes.

A considérer l'état où étoient les choses pendant l'hiver dernier, ne pouvoit-on pas, Messieurs, regarder le prétendu empereur comme un étron dans une lanterne, et la reine de Hongrie sa femme comme la biche aux abois. Le roi d'Angleterre paroissoit être entre deux selles le cul à terre, ayant également à craindre pour Londres et pour Hanover. Nous pondions sur nos œufs, et quant au roi de Sardaigne, il étoit en telle presse, qu'on lui auroit bouché le derrière avec un grain de millet. Le prince Édouard faisoit florès et donnoit du fil à retordre à ses ennemis. Le roi de Pologne, électeur de Saxe, avoit été réduit à ne faire pendant plusieurs années que de petites crottes. Mais tout d'un coup la chance a tourné; et comment cela, me direz-vous ? Le voici, Messieurs. La reine d'Espagne est un bâton merdeux qu'on ne sait par quel bout prendre ; elle a toujours eu, vous le savez, la fureur de peter plus haut que le cul. Qu'en est-il arrivé ? Le roi de Prusse nous a peté dans la main, et le roi de Sardaigne nous a chié du poivre. Le roi Georges a remonté sur sa bête ; le Prétendant a fait Gille, et les Hollandois, qui nous donnent chaque jour quelque godeau, veulent nous faire avaler le goujon. Tout cela est très-fâcheux ; mais si on en conclut qu'il faudroit plutôt faire la paix cette année que l'année prochaine, je vous assure, Messieurs, que la différence est à peu près

comme de pisser la nuit sans chandelle, et si on croit qu'en faisant agir plus vigoureusement nos armées de Flandre, nous eussions par là avancé de quelque chose, c'est moi qui vous dis, Messieurs, que cela eût servi comme de battre de l'eau pour faire du beurre. Je conviens que vous devez être fâchés que nos généraux, après avoir laissé les Autrichiens se carrer pendant deux mois dans le Parmesan comme un pou dans une rogne, soient parvenus à déguignoner M. de Lichtenstein; mais patience, j'espère que bientôt il en aura dans le cul, et qu'il ne fera que de l'eau toute claire.

Du samedi 9, *Versailles.* — M. le comte de Noailles fut reçu hier chevalier de la Toison d'or par M. le Dauphin. La réception fut de même que celle de M. de Lauraguais. Il n'y avoit ici que quatre chevaliers qui y assistèrent, M. de Bauffremont, M. le maréchal de Noailles, M. le maréchal de Coigny et M. le duc de Villars.

Les bruits continuent à se fortifier sur ce qui regarde M. le marquis d'Argenson. Les ministres étrangers sont extrêmement mécontents, et depuis longtemps les expressions dont il se sert en leur parlant, et qu'on a rassemblées dans le mémoire copié ci-dessus, lui ont attiré peu de considération. La lettre qu'il a écrite à M. de Van Hoey pour l'engager à écrire à M. de Newcastle en faveur du Prétendant et de ses adhérents, a fait un très-mauvais effet, et pour lui et pour M. de Van Hoey. Les raisonnements vont jusqu'à juger que M. le marquis d'Argenson a fait quelque faute par rapport au traité projeté et peut-être conclu avec le roi de Sardaigne; enfin le cri est général; et comme l'on sait que la cour de Madrid est extrêmement mécontente de ce ministre, et que M. le maréchal de Noailles ne sera pas fâché de voir un changement dans cette place, n'aimant pas MM. d'Argenson, on juge qu'il a travaillé fortement à cette affaire depuis son retour de Madrid. Il est vraisemblable que M. de Maurepas, qui est en grande liaison avec MM. de Noailles, aura fort entré dans les mêmes vues, et l'on ne doute pas que le changement ne se fasse avant le départ du Roi pour l'armée. Il paroît constant que pour le remplacer il

a été beaucoup question de M. de Puisieux, pour qui le Roi a de l'estime et de la bonté ; mais M. de Puisieux a une mauvaise santé, et c'est un prétexte honnête pour refuser une place dont les charges et l'assujettissement ne conviennent point à l'amour qu'il a pour la liberté. Son principal objet est d'obtenir une place dans l'ordre du Saint-Esprit, honneur que feu M. le Cardinal lui avoit fait espérer en l'engageant à refuser l'ordre de Saint-Janvier, que le roi des Deux-Siciles vouloit lui donner. On sait que le Roi n'a pas tenu la même rigueur à M. de l'Hôpital. Il paroît présentement que toutes les vues se tournent sur M. de Saint-Séverin pour la place de M. d'Argenson. Sa santé est rétablie depuis son retour de Pologne et de Dresde ; il habite Paris ou Montrouge, où il a une maison ; il est aimé et estimé de tous ceux qui le connoissent. Il est vraisemblable que si le Roi prend le parti d'ôter à M. d'Argenson sa place, il le traitera bien d'ailleurs. M. le marquis d'Argenson est honnête homme et désire le bien ; il a de la droiture et de la vérité ; on prétend que ses idées ne sont pas toujours justes, et comme d'ailleurs ce n'est pas un esprit supérieur, le mauvais ton de plaisanterie qu'il a et les mauvaises expressions dont il se sert lui ont fait un tort irréparable dans l'esprit de tous ceux qui ont affaire à lui. Il est certain qu'il n'avoit ni sollicité ni demandé la place de secrétaire d'État ; il étoit conseiller d'État, conseiller du Conseil royal et avoit un bureau ; ce qui lui valoit 35 ou 36,000 livres de rente. La place de secrétaire d'État lui en vaut 40,000, sur quoi il en paye 20,000 pour l'intérêt de l'argent qu'il a emprunté pour payer cette charge. Il jouit donc à présent de 17,000 livres de rente moins qu'il n'avoit, et il se trouveroit vis-à-vis de rien, si le Roi n'avoit égard à sa situation, d'autant plus que ses affaires ne sont pas bonnes.

Il arriva hier au soir un officier de l'armée de M. le maréchal de Maillebois, envoyé pour rendre compte au

Roi du détail des morts et blessés de l'affaire du 16 et de la position de l'armée. Les deux armées françoise et espagnole ont passé le Pô, sur lequel elles ont quatre ponts; on a laissé un corps de troupes dans Plaisance, et on espère pouvoir conserver la communication avec cette place. Il paroît par le rapport de l'officier que M. le chevalier de Tessé est blessé fort dangereusement.

Le Roi paroît avoir une impatience extrême de retourner en Flandre, et l'on dit que sa présence y est fort nécessaire pour rétablir la subordination. Le Roi avoit pris le parti il y a quelques jours de s'en aller de demain en huit, quand même Mme la Dauphine ne seroit point accouchée. Mais on lui a représenté qu'il seroit assez singulier, étant venu pour cet accouchement, de repartir peut-être la veille; il a donc résolu de l'attendre, même de rester neuf jours après. Pendant ces neuf jours il ira faire un voyage à Crécy.

Il a été oublié dans son temps que le 1er de ce mois le Roi a donné les premières entrées à Peyrat, accoucheur de la Reine.

Du dimanche 10, *Versailles.* — Le Roi a signé aujourd'hui le contrat de mariage de M. de Villequier, fils de M. d'Aumont, avec Mlle de Duras, dont il est parlé au 23 mai dernier.

Du mardi 12, *Versailles.* — M. le chevalier Chauvelin est arrivé ce matin; il a apporté la nouvelle de la prise de Mons : le Roi l'a fait maréchal de camp. Cette place a capitulé le 10 de ce mois, après seize jours de tranchée ouverte. M. le prince de Conty avoit formé deux attaques, l'une à la porte de Berthamont, l'autre à la porte de Nimy; c'est à l'attaque de Berthamont que le drapeau blanc a été arboré; la garnison est prisonnière de guerre : elle est de 12 bataillons, 6 autrichiens et 6 hollandois, et 3 escadrons hollandois du régiment dragons de Mathas.

Charleroi est investi; mais il ne paroît pas dans ce moment que l'on songe à Saint-Ghislain.

Les nouvelles d'Italie ne sont pas encore satisfaisantes; il est difficile d'en être instruit directement, et il paroît que ce n'est que par Turin que l'on en sait la plus grande partie. L'armée françoise et espagnole est toujours de l'autre côté du Pô, vers Lodi.

Du vendredi 15, *Versailles.* — M. de Narbonne, frère du chef de brigade, lequel est capitaine de dragons avec commission de colonel et employé dans l'état-major de l'armée de M. le prince de Conty, est arrivé ce matin avec trente-deux drapeaux et un étendart de la garnison de Mons. Le nombre des prisonniers de guerre de cette garnison, tant en officiers (1) qu'en soldats, est de 4,660 hommes. On compte les bataillons hollandois à 500 hommes, et quelques-uns des Autrichiens seulement à deux cent cinquante (2).

Quelques particuliers ont eu des nouvelles d'Italie; on

(1) M. le prince de Conty n'a pas voulu comprendre dans la capitulation le prince de Hesse-Philipstadt, qui commandoit les Hollandois dans Mons (c'est le même qui défendit Ypres il y a deux ans), ni M. de Nava, gouverneur de la ville et qui commandoit les Autrichiens; il leur fit dire qu'il ne les regardoit point comme prisonniers de guerre et qu'ils pourroient se retirer où bon leur sembleroit, M. le prince de Hesse avec trois officiers hollandois à son choix et M. de Nava avec un officier autrichien, à la condition cependant que ces officiers auroient un rang au-dessous de celui de colonel. M. le prince de Hesse accepta la proposition; M. de Nava la refusa. M. le prince de Conty fit dire à M. de Nava qu'il lui donnoit trois jours pour y faire réflexion, et en effet la veille du jour que la garnison est sortie M. de Nava se détermina à accepter la grâce que lui faisoit M. le prince de Conty. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Les bataillons de l'armée de M. le prince de Conty sont très-forts; le Roi en demandoit des nouvelles avant-hier à M. le chevalier Chauvelin, qui répondit qu'au commencement du siége M. le prince de Conty lui avoit commandé de tirer cinq cent cinquante hommes par bataillon; qu'il avoit représenté que ne connoissant point encore le nombre des hommes, il ne savoit pas si il y en auroit assez; qu'effectivement il en avoit détaché ce nombre et qu'il en restoit encore assez pour la garde du camp et pour les piquets. Le chevalier Chauvelin ajouta qu'il ne croyoit pas que l'armée de M. le prince de Conty ait perdu trente hommes par la désertion, excepté dans les Suisses. (*Note du duc de Luynes.*)

prétend que notre armée ne manque pas de subsistances, mais cette nouvelle n'est pas bien sûre.

La blessure du chevalier de Tessé est au-dessous du genou; elle n'est pas aussi considérable qu'on le craignoit.

Le Roi alla hier à Choisy à quatre heures et demie, et en revint avant dix. Il soupa ici chez Mme de Pompadour.

M. le duc de Ruffec est mort ce matin, après une longue maladie et après avoir essayé des remèdes des empiriques. Il ne laisse qu'une fille, seule héritière de toute cette branche de Saint-Simon; il étoit âgé de quarante-six ou quarante-sept ans (1).

Du samedi 16. — J'appris hier que le Roi a donné à M. et Mme de Maillebois le logement qui étoit anciennement à M. de Dangeau, qui a été depuis à M. le maréchal de Biron et qui venoit d'être donné à Mme de Polastron, M. et Mme d'Andlau. Ce logement est dans l'aile des Princes, au-dessus de la galerie; d'un côté les fenêtres donnent sur le jardin et de l'autre sur la petite cour de M. de Livry. Par cet arrangement, il y avoit de vacant un logement considérable, que M. et Mme la maréchale de Maillebois occupoient, et qui comprend depuis l'escalier qui mène chez M. le prince de Rohan et chez moi, jusqu'à celui qui mène chez Mme de Villars et Mme de Tessé. Ce logement a été donné, savoir celui de M. le maréchal de Maillebois à M. et Mme la marquise de Gontaut, et celui de Mme la maréchale de Maillebois à M. et Mme la duchesse de Rohan. Ainsi, il reste de vacant : celui que M. le duc de Rohan

(1) Il est mort du scorbut; il avoit une santé naturellement foible et qu'il avoit voulu conduire dans sa jeunesse au delà de ses forces; il étoit fort froid et parlant peu, ce qui faisoit juger aux uns qu'il avoit de la hauteur et aux autres qu'il avoit peu d'esprit, et peut-être l'un et l'autre à la plupart de ceux qui ne le connoissoient pas. Il est certain qu'il n'avoit pas assez de politesse; mais il ne manquoit pas d'esprit. Il avoit quarante-huit ans moins quelques jours. On l'avoit dit mort dès le 15, mais il n'est mort que le 16 au matin. (*Note du duc de Luynes.*)

avoit auprès de M. le duc de Gesvres et de M. le Premier, lequel étoit autrefois à Mme la duchesse de Gontaut, et celui de M. de Fitz-James, aussi dans l'aile des Princes, qui est devenu vacant lorsqu'il a eu celui de Mme la maréchale de Berwick.

Du dimanche 17, *Versailles.* — Le logement de M. de Fitz-James a été donné à M. et Mme de Sassenage. M. le marquis de Gontaut n'avoit qu'un logement, que M. le comte de Noailles lui prêtoit; ainsi celui qu'on lui a donné n'en fait point de vacant. Il n'y a donc à donner qu'un petit logement qu'avoit M. de Sassenage dans la cour des Ministres, et celui de M. de Rohan dont je viens de parler.

M. Helvétius, premier médecin de la Reine, dont le nom est assez connu par la réputation que son père s'étoit acquise et par celle qu'il mérite lui-même, tomba hier en apoplexie; cette attaque-ci est la première; heureusement elle n'est pas des plus fortes, mais elle est accompagnée de paralysie. Ce seroit une grande perte que M. Helvétius; c'est un médecin habile, aimable, attentif et charitable.

J'allai hier à Paris dire adieu à M. de Grimberghen, qui part aujourd'hui pour Bruxelles; il a dans cette ville une grande et belle maison, et sa terre de Grimberghen n'en est éloignée que de deux lieues. Il prétend avoir des affaires considérables dans ce pays-là, et malgré son âge, qui est de soixante-quinze ans, les fréquentes attaques de goutte et un crachement de sang, qui à la vérité n'est que de la gorge, mais qui revient souvent, rien n'a pu le détourner de ce voyage.

Comme la Reine vient presque toujours souper chez moi les jours qu'il n'y a point de grand couvert, et que je savois que le Roi étoit à la chasse et qu'il souperoit dans ses cabinets, nous avions compté Mme de Luynes et moi être ici à neuf heures. Un orage considérable qu'il fit à Paris l'arrêta; elle a peur du tonnerre en chemin,

ce qui me détermina à revenir seul. J'arrivai à dix heures et demie, et trouvai la Reine à table chez moi et à l'entremets. Elle avoit voulu s'en aller, ne nous trouvant ni l'un ni l'autre, mais plusieurs personnes de nos amis lui avoient représenté combien elle nous feroit de plaisir de rester et de faire servir le souper. Tout se passa comme à l'ordinaire, et Mme de Luynes n'arriva que longtemps après que la Reine fut sortie de table.

M. de Torcy arriva des eaux de Bourbon il y a quelques jours, mais dans un mauvais état; sa vue et sa tête sont extrêmement affaiblies.

Du lundi 18, *Versailles*. — Avant-hier au soir l'ambassadeur d'Espagne reçut un courrier avec la nouvelle que le roi d'Espagne, Philippe V, mourut âgé seulement de soixante-trois ans. Aussitôt il alla chez le Roi, qui revenoit de la chasse et devoit souper dans ses cabinets à minuit. Le Roi ne voulant pas apprendre cette nouvelle à Mme la Dauphine, à cause de son état, recommanda à l'ambassadeur de n'en rien dire, ne voulant pas même qu'il remît deux lettres dont il étoit chargé, l'une pour la Reine, l'autre pour Mme de Castel dos Rios. Hier matin l'on sut que la nouvelle étoit publique : le courrier l'avoit dit à tout le monde en chemin et en arrivant. Le Roi consulta la Faculté sur ce qu'il convenoit de faire par rapport à Mme la Dauphine. Peyrat persista dans le sentiment qu'il falloit cacher la nouvelle. Le Roi en parla l'après-dînée à Mmes les duchesses de Brancas et de Lauraguais et maréchale de Duras. Celle-ci prit la liberté de dire qu'elle se garderoit bien de dire son sentiment en pareil cas; mais le Roi ayant voulu savoir ce qu'elle pensoit, elle lui dit que si c'étoit sa fille elle la feroit saigner pour éviter les accidents que peut causer un saisissement, après quoi elle lui apprendroit, avec le plus de ménagement qu'il seroit possible, une nouvelle qui paroissoit bien difficile, pour ne pas dire impossible, à cacher. Le Roi s'en est tenu au sentiment de la Faculté; on

a donné tous les ordres nécessaires pour empêcher que Mme la Dauphine ne pût avoir quelque connoissance de ce malheur. On dit qu'elle y sera fort sensible, aimant beaucoup le roi son père.

Aujourd'hui le courrier de M. de Rennes est arrivé, et l'on a su par lui que le roi d'Espagne est mort d'une veine cassée dans le corps; il n'a pas vécu un quart d'heure après cet accident. Le roi Ferdinand (c'est le nom du prince des Asturies) a écrit dès le premier moment à M. le prince de Campo-Florido pour le charger d'assurer le Roi qu'il persistoit dans tous les mêmes sentiments du roi son père, et que son dessein étoit de continuer la guerre en Italie avec la même vigueur. La reine d'Espagne douairière a écrit aussi à l'ambassadeur, le chargeant de demander pour elle la protection du Roi. Cet événement est un des plus importants qui puissent arriver dans les circonstances présentes. Les gens sensés croient que si l'on sait en profiter, il peut décider de la paix. Le nouveau roi d'Espagne aime beaucoup sa nation, et la nouvelle reine (infante de Portugal) est fort autrichienne. Malgré cela, on peut se souvenir de ce que j'ai marqué ci-dessus (1) du discours de ce prince sur l'amitié tendre qu'il a pour le Roi, étant lié aussi intimement par les liens du sang. D'ailleurs, même quand il ne seroit occupé que des intérêts des Espagnols, leur véritable avantage est la paix; et l'on est persuadé que le roi de Sardaigne, qui fait un rôle principal dans les circonstances présentes, est dans des dispositions fort différentes pour le nouveau roi d'Espagne de celles où il étoit pour le feu roi. Il connoissoit l'empire absolu de la reine, sa hauteur et le désir passionné qu'elle avoit de faire un établissement avantageux pour l'Infant don Philippe en Italie. La reine douairière n'avoit jamais

(1) Voy. tome II, page 303.

bien traité le prince ni la princesse des Asturies; c'est ce qui fait juger qu'elle n'aura nul crédit dans le gouvernement présent.

M. de Wassenaer ignoroit encore hier à sept heures du soir la mort du roi d'Espagne. Il avoit été à midi chez M. le marquis d'Argenson pour une affaire; et comme le secret avoit été recommandé la veille par le Roi, il ne lui dit rien. M. de Wassenaer s'enferma, au sortir de là, dans sa chambre, pour travailler, et comme il ne sortit qu'à sept heures pour aller chez la Reine, il y apprit la nouvelle. On juge que toutes négociations vont être suspendues jusqu'à ce qu'on sache les dispositions du nouveau gouvernement d'Espagne.

Du mardi 19, *Versailles*. — Mme la Dauphine commença à avoir des douleurs hier à dix heures du soir. Nous n'en sûmes rien qu'à minuit et demi; on vint nous dire que le Roi étoit chez Mme la Dauphine, et que la Reine y étoit aussi entrée en sortant de chez Mme de Villars, mais que les portes étoient fermées. Un moment après on vint dire que les portes étoient ouvertes, et de la part de Mme de Brancas que la Reine demandoit Mme de Luynes chez Mme la Dauphine; elle y alla, et nous y fûmes tous un moment après; il étoit alors une heure moins un quart, Mme la Dauphine avoit des douleurs assez fréquentes, mais pas assez vives pour la faire crier. Cet état a duré jusqu'à huit heures passées. Pendant cet intervalle on a jugé à propos de faire saigner Mme la Dauphine; les douleurs sont devenues plus vives entre huit et neuf heures. Un peu avant dix heures moins un quart, Mme la Dauphine a eu une assez grande douleur, mais cependant pas assez forte, à en juger par les cris, pour faire croire que ce fût le moment de l'accouchement. Après cela il y a eu un intervalle court, qui a été interrompu par un brouhaha général dans la chambre, et l'on a su que Mme la Dauphine venoit d'accoucher. Grande rumeur pour savoir de quoi. Dans le premier moment, la joie que M. le

Dauphin a eu de savoir Mme la Dauphine accouchée a fait croire que c'étoit un duc de Bourgogne, mais il n'en savoit rien encore. Un instant après, Mme de Tallard est sortie avec l'enfant entre ses bras, faisant une grimace qui n'annonçoit rien de bon ; mais on étoit rassuré par la vue de M. le Dauphin et par ce qu'on avoit entendu dire au Roi : « Cet enfant est bien gros ; il a la tête fort grosse, et le corps fort long. » Ce mot *il* avoit fait conclure que c'étoit un garçon, et on l'assuroit positivement dans le cabinet avant la chambre. On a su peu après la vérité. Mme la Dauphine s'est trouvée mal plusieurs fois de suite après être accouchée ; mais elle est bien présentement. Le Roi a été entendre la messe et s'est ensuite mis dans son lit. La Reine a dîné après la messe ; elle se couchera vraisemblablement, et ne verra du monde qu'à huit heures.

Du jeudi 21, *Versailles*. — Mme la Dauphine s'est toujours assez bien portée depuis sa couche, excepté hier que l'on crut qu'il y avoit de l'émotion dans son pouls, mais cela n'a pas eu de suite. M. le Dauphin paroît aimer beaucoup sa fille, que l'on appelle Madame ; et Madame, fille du Roi, s'appelle présentement Madame Henriette. On ne peut pas marquer une amitié plus naturelle, plus simple et plus gaie que celle que M. le Dauphin a montrée dans cette occasion-ci. C'est en effet son caractère ; il est capable d'amitié, il est caressant et gai, et se montre tel qu'il est ; il a l'imagination vive et des saillies assez plaisantes. Madame Adélaïde a beaucoup de ce même caractère ; Madame Henriette est moins vive et plus sérieuse. Tous trois, et même Mme la Dauphine, sont fort à leur aise avec la Reine, et fort timides avec le Roi ; Madame Adélaïde l'est un peu moins que les autres, et Mme la Dauphine est celle qui l'est davantage. De tous les enfants du Roi, celle qu'il paroît aimer le plus, c'est Madame Henriette.

Le Roi part dimanche pour aller à Crécy, cette terre de Mme de Pompadour dont j'ai parlé ; il en reviendra

mardi et chassera en chemin ; le jour de son départ pour l'armée n'est pas encore précisément annoncé, mais ce sera du jeudi 28 au dimanche 31 de ce mois.

Les ennemis ont fait un mouvement, et par les dernières nouvelles leur armée est à Peere. L'on compte que toutes les troupes alliées, quand elles seront réunies, ne peuvent jamais être que de 90 bataillons et 200 escadrons. Les Hollandois n'ont de troupes que 77 ou 78 bataillons, dont actuellement, depuis la prise de Mons, il y en a 35 prisonniers de guerre. Dans le temps que M. de Puisieux étoit en Hollande, la République n'avoit pas plus de 15 bataillons et 51 escadrons à mettre en campagne, parce qu'il leur reste encore des places où ils sont obligés de tenir des garnisons. Quelqu'un fort instruit m'a assuré positivement encore ces jours-ci que l'armée des ennemis derrière la Nèthe, au commencement de la campagne, n'a jamais passé 28,000 hommes. Je crois tous ces calculs certains, et il n'est pas moins vrai que les deux armées du Roi actuellement en Flandre, celle de M. de Saxe et celle de M. le Prince de Conty, forment 130 bataillons et 300 escadrons.

M. l'archevêque de Paris (1), que l'on disoit mieux hier matin, mourut le soir de la petite vérole jointe au pourpre. M. l'abbé d'Harcourt, qui depuis l'élection de ce nouvel archevêque a demandé et obtenu la permission de se démettre de sa place de doyen du chapitre Notre-Dame pour se retirer dans sa famille, mais qui cependant en exerce encore les fonctions, avoit rendu compte avant-hier au Roi de la qualité de la petite vérole, qui étoit d'une très-mauvaise espèce. Il vint hier annoncer la mort. M. l'archevêque est mort le troisième jour ; il avoit quarante-sept à quarante-huit ans ; il n'a de parents fort proches qu'une sœur, qui est mariée, et un frère, qui ne l'est

(1) Jacques Bonne Gigault de Bellefonds.

pas. Ce frère est major ou lieutenant-colonel de cavalerie; on en dit beaucoup de bien. La famille de M. l'archevêque n'est pas riche; elle ne perdra rien aux bulles, parce que c'est le successeur qui doit les rembourser quand on meurt dans l'année. On ne paye point à Rome deux droits dans une même année pour un même bénéfice.

Du vendredi 22, Versailles.

Copie de la lettre écrite par le duc de Luynes à M. le prince de Grimberghen, alors en chemin pour aller à Bruxelles.

Quelle étrange nouvelle, et quelle différence de la journée d'hier! Mme la Dauphine est morte ce matin à onze heures et demie. Hier au soir, à dix heures, au souper du Roi, Peyrat dit à S. M. qu'elle étoit bien. Ce matin (1) on n'a réveillé M. le Dauphin qu'à sept heures. La Reine y a été à dix, et a envoyé avertir Mme de Luynes. Mme la Dauphine s'est confessée; elle a été saignée deux fois du pied; une suppression générale (2) lui a fait perdre la connoissance, et elle est morte, comme je viens de le marquer (3).

Immédiatement après, la Reine, M. le Dauphin et Mesdames sont allés chez le Roi; ils ont été enfermés longtemps; ils ont entendu la

---

(1) M. le duc d'Aumont, qui devoit aller à la chasse à Saint-Germain avec M. le duc d'Uzès, envoya à six heures et demie et à sept heures savoir des nouvelles de Mme la Dauphine. On lui dit que cela alloit fort bien et qu'il pouvoit être tranquille. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) On assure que ce fait n'est pas exactement vrai, qu'il n'y a jamais eu une suppression entière; on croit qu'elle est morte d'une abondance excessive de lait. Ce qui est certain, c'est que quoique Mme la Dauphine se soit parfaitement bien portée pendant sa grossesse et qu'elle parût d'une bonne santé, il y avoit quelque chose de singulier dans son tempérament. Pendant que M. le comte de Noailles a été à Madrid, des dames qui y avoient beaucoup connu Mme la Dauphine lui demandèrent si elle pleuroit tous les jours en France, comme elle faisoit à Madrid; M. le comte de Noailles ne croyoit pas qu'elle eût conservé cette habitude, mais depuis sa mort on a su qu'elle pleuroit effectivement tous les jours. Ceci est un fait constant. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) Elle étoit sans connoissance dès neuf heures du matin. La seconde saignée et même la première ont été faites contre l'avis de la Peyronie, mais il a dit en même temps qu'il n'y avoit nulle sorte d'espérance, qu'elle vivroit plus longtemps si on ne la saignoit pas, et qu'elle mourroit plus tôt si on vouloit la saigner; on n'a tiré que quelques gouttes de sang à cette seconde saignée. (*Note du duc de Luynes.*)

messe dans le cabinet du Roi, et ce n'a été qu'après la messe que le Roi a dit la mort à M. le Dauphin. L'on peut juger de son excessive douleur. Tout a été dans une grande incertitude sur le parti que l'on prendroit pour transporter la Cour hors de Versailles (1); enfin le Roi s'est déterminé à Choisy, où il va avec la Reine, M. le Dauphin et Mesdames, on ne dit point pour combien de temps. Mme de Luynes y va comme de raison, et moi je vais à Dampierre pendant ce temps-là. Mme de Lauraguais ayant été obligée par sa charge de mettre un bonnet à Mme la Dauphine après sa mort, s'est évanouie en faisant cette fonction (2). Il lui a pris des convulsions, on l'a portée dans le lit de Mme de Flavacourt, on l'a saignée; elle est mieux présentement.

Ce grand et triste événement a fait cesser tous les discours sur l'archevêché de Paris. Hier M. l'évêque de Mirepoix fut chez le Roi, mais un moment seulement. Le public, qui veut toujours juger, nommoit M. l'évêque d'Amiens, mais je crois qu'il faut encore suspendre son jugement.

Dimanche 24 juillet, Dampierre. — Le Roi partit avant-hier de Versailles sur les six heures du soir pour Choisy, dans le carrosse de la Reine. M. le Dauphin et Madame sur le devant, Madame Adélaïde à une portière, Mme de Luynes à l'autre. Le moment du départ fut un renouvellement de douleur pour toute la famille royale. Tout ce voyage se passa tristement, comme on peut le croire. M. le Dauphin qui est fort sujet au saignement de nez en eut un au village de La Rue. Le Roi, qui ne savoit point que cela lui fût ordinaire, en étoit inquiet, mais cette inquiétude ne dura pas longtemps.

Je mettrai ici ce que je sais du détail de Choisy par les lettres de Mme de Luynes. Le Roi arriva sur les huit heures à Choisy; il y eut d'abord un grand silence, suivi de

---

(1) Marly a été proposé; mais l'idée des malheurs arrivés en 1712 a frappé le Roi et donné l'exclusion à Marly. Trianon étoit trop petit, et Meudon point meublé et n'ayant pas le temps nécessaire pour y mettre les meubles; Fontainebleau et Compiègne trop éloignés, indépendamment des autres raisons; c'est ce qui a déterminé à préférer Choisy, quoiqu'il y ait actuellement beaucoup d'ouvriers. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Mme de Brancas a fermé les yeux de Mme la Dauphine; c'est la fonction de la dame d'honneur. (*Note du duc de Luynes.*)

beaucoup de larmes, ensuite une triste conversation, où l'on entra dans tous les détails les plus affligeants; après quoi, le Roi laissa la Reine dans son cabinet avec M. le Dauphin et Mesdames, et alla faire l'arrangement des logements. Il reste dans le sien en bas; il a mis dans l'appartement bleu au-dessus du sien M. le Dauphin; il a donné le plus bel appartement d'en haut à la Reine, et a eu l'attention de mettre Mme de Villars dans celui qui joint l'appartement de la Reine par une antichambre commune. Il a eu aussi l'attention pour la Reine de mener Mme de Saint-Florentin à ce voyage. Mesdames sont logées dans les deux appartements qui sont après celui de Mme de Villars; Mme la maréchale de Duras dans l'appartement qui est ensuite et le plus près de ceux de Mesdames. Mmes de Pompadour (1) et d'Estrades sont du voyage. Le Roi n'a mené que les trois dames de semaine de la Reine (2), et n'a pas voulu qu'elles fussent relevées dimanche par les dames de l'autre semaine, d'autant plus qu'elle est composée de Mmes de Bouzols et de Fitz-James et de Mme de Boufflers. Les deux premières ne seroient pas agréables pour le Roi, à cause de la disgrâce de M. de Soissons, et Mme de Boufflers est brouillée avec Mme de Pompadour. Il y a aussi deux dames de Mesdames outre Mme la maréchale de Duras.

M. le Dauphin se retira à neuf heures dans sa chambre, y soupa seul et garda ses menins jusqu'à minuit; il dormit d'un sommeil interrompu, mais assez bien; il est toujours dans une extrême affliction. Le Roi soupa dans la chambre de la Reine avec Mesdames; ce fut Mme de Luynes qui servit le souper. Elle me marque que par un malentendu ce ne furent point les femmes de chambre de

(1) Elle loge dans le petit appartement en haut auprès de la bibliothèque. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Mmes de Nivernois, de Talleyrand et de Rupelmonde; Mme de Fleury qui est la quatrième est à Forges. (*Note du duc de Luynes.*)

la Reine qui apportèrent les plats, comme cela devoit être. Il a été réglé que l'on prendroit le grand deuil mardi prochain, et que ce même jour Mesdames iroient jeter de l'eau bénite. Le convoi sera pour samedi. Le Roi reviendra dimanche à Versailles (1). On ne dit point encore le jour de son départ pour l'armée. Je marquerai ci-après ce que j'apprendrai sur les détails des tristes cérémonies ordinaires en pareil malheur. Je sais seulement que le Roi a dit que l'on se conformeroit à ce qui est écrit dans les Mémoires de M. de Dangeau. Quelques personnes ont eu permission d'aller faire leur cour à Choisy, à commencer d'aujourd'hui. J'irai demain.

Du mercredi 27, *Paris.* — Mme de Luynes se trouva le samedi incommodée à Choisy, et en partit le dimanche avec une fièvre considérable. Cette nouvelle me fit partir dimanche de Dampierre, et je n'ai été qu'aujourd'hui à Choisy.

Le corps de Mme la Dauphine fut ouvert le samedi (2); on n'a trouvé aucune cause de mort qui provînt de l'accouchement, ce qui a été certifié par toute la Faculté; on a trouvé seulement une très-grande abondance de lait. Le corps a été exposé pendant un jour ou deux à visage découvert (3).

J'oubliois de marquer que le vendredi, à une heure après midi, et même encore à dix heures du soir, Mme la duchesse de Brancas, instruite que le corps de Mme la Dauphine n'étoit point refroidi, comme doit l'être le corps

(1) Tout cela est changé, on le verra dans la suite. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Mme de Brancas étoit présente à l'ouverture, suivant le devoir de sa charge; et c'est elle à qui on remet le cœur dans un plat. Mme de Lauraguais auroit dû y être aussi, comme dame d'atours, mais elle étoit malade; et Mme Dufour, première femme de chambre de Mme la Dauphine, assista à cette triste cérémonie. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) Elle devoit être à visage découvert; mais comme il auroit été trop effrayant à voir, on l'avoit caché. L'usage en pareil cas est de parer et d'ajuster la personne morte. (*Note du duc de Luynes.*)

d'une personne morte, crut devoir en avertir. La première nouvelle parvint jusqu'au Roi, qui y envoya M. de Maurepas. A la seconde, tout le monde étoit parti; les chirurgiens donnèrent quelques coups de lancette sous les pieds, sans aucun effet..

Immédiatement après l'ouverture du corps, il fut mis dans un cercueil dans la chambre à coucher et dans un lit de damas cramoisi. On dressa deux autels, des deux côtés du lit, où l'on disoit continuellement des messes (1); elles commençoient à six heures du matin. Il y a toujours eu des religieux, suivant l'usage, pour garder le corps, et deux dames de Mme la Dauphine (2) qui se relayoient deux heures de suite. Lundi au soir, le corps fut transporté de la chambre à coucher dans le cabinet d'auparavant et mis sur une estrade. Hier mardi, on commença à garder le corps en cérémonie, les hérauts d'armes y étant suivant l'usage, quatre évêques (3), six dames, dont

---

(1) C'est la chapelle de Mme la Dauphine qui fournit les messes d'un de ces autels. A cet autel on chanta un *De profondis* à la dernière messe, comme étant celle que l'on dit à l'heure que Mme la Dauphine avoit coutume de l'entendre. Les messes de l'autre autel sont dites par des Feuillants. Ces religieux regardent comme un privilége de leur ordre d'être les seuls religieux qui disent des messes et gardent le corps en pareil cas. On leur a joint des Récollets avec eux pour psalmodier. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Dans ce nombre ne sont point comprises la dame d'honneur ni la dame d'atours, qui s'y trouvent le plus souvent qu'il leur est possible. Les dames de Mme la Dauphine ne sont que neuf, comme l'on sait, sur quoi il faut ôter Mme de Champagne, qui outre sa mauvaise santé est absente de la Cour depuis quinze jours environ, pour être auprès de sa mère, Mme de Donges, à qui l'on a fait dans ce temps-là l'amputation du sein. Cette opération pressoit extrêmement à cause d'une grosseur qui devenoit incurable si on avoit retardé de quelques jours; Mme de Donges s'y est déterminée avec le courage le plus chrétien et la plus grande soumission à la volonté de Dieu; elle s'est conduite dans ces tristes moments par les conseils de Mme la princesse de Carignan, en qui elle a pris une entière confiance, quoiqu'elle la connût peu d'ailleurs, mais par la grande réputation de sa piété. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) Comme on n'auroit pu trouver seize évêques, les mêmes quatre évêques faisoient les quatre stations, et l'on a compris dans ce nombre tous les évêques *in partibus* qui sont à Paris. (*Note du duc de Luynes.*)

deux titrées, deux non titrées et deux de Mme la Dauphine. Celles-ci ne sont point comptées dans le cérémonial, parce qu'elles ne sont point averties par le grand maître des cérémonies. Il fait avertir les quatre autres dames (1) et les évêques. Mme la comtesse de Marsan et Mme la duchesse d'Aumont ont été les deux premières titrées qui ont gardé le corps. La première garde commença à neuf heures du matin jusqu'à onze heures, la seconde jusqu'à une heure. On recommence l'après-midi depuis quatre jusqu'à six, et depuis six jusqu'à huit; ainsi c'est seize dames par jour, sans compter celles de Mme la Dauphine.

Toute la galerie qui va à l'appartement de Mme la Dauphine est tendue de noir, et l'escalier qui descend à la cour des Princes, la cour des Princes en entier, les trois grilles et même celle de la cour des Ministres. Mesdames qui devoient aller jeter de l'eau bénite hier n'iront que demain, tout ce qui est nécessaire pour cette cérémonie n'étant pas encore prêt. Par la même raison, et principalement à cause des carrosses, la cérémonie de samedi est remise au lundi. Le Roi, qui a travaillé aujourd'hui avec M. de Maurepas et M. de Dreux, avant la messe et avant le conseil d'État, a décidé que le convoi ne passeroit pas dans Paris, le cortége ne pouvant être assez nombreux à cause de l'absence de presque toutes les troupes de la maison du Roi. Il passera donc par le rempart, S. M. n'ayant pas jugé à propos qu'il passât par la plaine à cause du temps des moissons.

---

(1) On trouvera ci-joint la formule pour l'invitation des dames de la part du Roi et signée par M. de Dreux. Celle-ci est celle envoyée à Mme la marquise de Flavacourt; elle lui fut apportée par M. de Louvain, écuyer de quartier de Mme la Dauphine, qu'on lui annonça de la part du Roi.

Copie du billet d'invitation.

Mme la marquise de Flavacourt est demandée de la part du Roi pour se rendre en mante auprès du corps de Mme la Dauphine et le garder jeudi 28 juillet, à onze heures du matin. Signé : Dreux. (*Note du duc de Luynes.*)

Du 29, *Paris.* — J'ai déjà marqué que j'allai avant-hier à Choisy; c'est l'occasion de parler de la vie qu'on y mène. Il me paroît qu'elle est fort triste et que tout le monde s'y ennuie extrêmement. L'heure du lever du Roi est à onze heures, ce qui conduit jusqu'à près de midi avant que tout le monde entre. M. le Dauphin est toujours au lever du Roi. La Reine descend chez le Roi avec Mesdames, lorsque le Roi est habillé et déjà entré dans son cabinet, ressort peu de temps après, va à la messe avec M. le Dauphin et Mesdames. Après quoi il rentre chez lui, soit pour le conseil, soit pour donner quelques ordres. On monte chez Mme de Pompadour. La Reine remonte chez elle après la messe, et dîne dans son antichambre à une heure avec M. le Dauphin et Mesdames; c'est M. le maréchal de Coigny qui sert la Reine (1). Depuis la mort de M. du Bordage, c'est lui qui fait les fonctions à la place de son fils. A deux heures ou deux heures un quart, on sert le dîner en bas dans la salle à manger. Le Roi y vient après le conseil ou quand il descend d'en haut, pour y manger un morceau en attendant le souper. La Reine après avoir dîné reste quelques moments avec Mesdames, et ensuite elles vont chacune dans leurs appartements. Le Roi rentre chez lui sur les trois ou quatre heures et ne paroît plus que sur les sept heures pour la promenade; pendant ce temps-là il travaille avec ses ministres. La Reine descend quand elle le juge à propos pour la promenade; quelquefois elle joint le Roi, d'autres fois elle se promène de son côté. M. le Dauphin et Mesdames vont à la promenade ou avec le Roi ou avec la Reine. A neuf heures toute la famille royale se rassemble pour le souper, et l'on soupe dans l'anti-

(1) Le jour que Mesdames allèrent à Versailles jeter l'eau bénite, la Reine dîna seule, et M. le Dauphin dîna en bas avec le Roi. Depuis ce temps-là, le Roi, la Reine, M. le Dauphin et Mesdames dînent en bas avec des dames. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 31 juillet 1746.)

chambre de la Reine : le Roi, la Reine, M. le Dauphin et Mesdames. M. de Coigny sert le Roi, le concierge sert la Reine, des garçons bleus M. le Dauphin et Mesdames. Après le souper, le moment de conversation comme à Versailles. Le Roi repasse dans sa chambre, M. le Dauphin prend congé de la Reine et suit le Roi avec lequel il restoit les premiers jours en conversation une demi-heure, trois quarts d'heure et même jusqu'à une heure. Mesdames vont se coucher après que le Roi est sorti. La table des dames et des hommes se sert en bas à dix heures un quart. Mme de Pompadour y est toujours à dîner et à souper. Vers minuit, le Roi vient à l'endroit où se tient toute la compagnie ; il s'assied auprès de Mme de Pompadour ; il fait la conversation avec elle et avec tout le monde jusqu'à une heure ou une heure un quart qu'il va se coucher. Il n'est point question de jeu, ce qui fait une vie assez triste pour une cour. On croit qu'au retour à Versailles le jeu recommencera, et qu'immédiatement après le transport du corps on redonnera à Paris les spectacles qui ont été interrompus.

Le deuil de Mme la Dauphine est de six mois. Les gens titrés drapent suivant l'usage ; les cardinaux ne drapent ni leurs carrosses, ni leurs harnois, ni leur chaise à porteurs ; ils prétendent qu'ils devroient les draper en violet. Il est vrai qu'ils ont joui de cette prérogative abusive, et l'on se souvient encore d'avoir vu une chaise violette au cardinal de Bouillon et au cardinal d'Estrées (1) ; mais le feu Roi le défendit ; et les cardinaux

(1) M. le duc de Saint-Simon m'a dit aujourd'hui que M. de Torcy lui avoit dit hier que cette défense des chaises violettes avoit été faite à Fontainebleau. MM. les cardinaux de Bonzy, de Bouillon et d'Estrées étoient chez M. de Torcy, et leurs trois chaises à la porte. Le Roi les aperçut en sortant par la cour du Cheval-Blanc pour aller à la chasse ; il en fut choqué, et défendit le violet. Les cardinaux ont conservé l'usage du violet même dans les messes de *Requiem* en cérémonie, pendant que les diacres et sous-diacres sont en noir. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 31 juillet 1746.)

n'en ont pas voulu avoir de noires; ils ne sont point invités non plus pour la garde du corps. Il y a plus, c'est que M. le coadjuteur, soit comme grand aumônier en survivance, soit comme Rohan, a cru pouvoir refuser d'être du nombre des évêques qui ont gardé le corps. Ce qui est certain, c'est que les Rohan et les Bouillon ne perdent aucune occasion de prétendre à la préséance sur les ducs; et comme le Roi n'aime pas à décider, ils ont profité de la circonstance présente et ont prétendu jeter de l'eau bénite à Mme la Dauphine avant les ducs, ce qui a fait que ni les uns ni les autres n'en ont jeté. Cependant M. de Dreux, que l'on ne soupçonne pas d'être ami des ducs, étoit convenu que lorsqu'ils se présenteroient pour l'eau bénite, ils seroient annoncés, et qu'on leur présenteroit le goupillon et le carreau, suivant l'usage (1). Il n'y eut donc hier à la suite de Mesdames que les princes et princesses du sang légitimes et légitimés qui jetèrent de l'eau bénite.

Cet événement prouve combien les usages anciens et les exemples mêmes de nos jours font peu d'impression. M. le duc d'Humières me disoit ces jours-ci, et me l'a redit plusieurs fois, que feu M. le duc d'Aumont, son frère, premier gentilhomme de la chambre, étant chargé d'assister en cette qualité aux cérémonies funèbres de M. le Dauphin, en 1712, reçut cet ordre exprès du Roi, que si les ducs se présentoient pour jeter de l'eau bénite et qu'en même temps les princes lorrains s'y présentas-

(1) Les Lorrains ne se présentèrent point, et les Rohan et Bouillon auroient inutilement essayé de faire des difficultés. Une preuve de ce raisonnement est ce qui se renouvelle tous les ans à la cène de la Reine. On sait que les duchesses y vont suivant le rang d'ancienneté du duché, et que toutes les prétentions chimériques des Rohan et des Bouillon, même des Lorrains, n'ont d'autre effet, sinon que les femmes ni des uns ni des autres ne s'y présentent jamais ; c'est par cette chimère que Mme de Montauban, quoique dame du palais de la Reine, s'absente toujours de cette cérémonie. (*Note du duc de Luynes.*)

sent, d'empêcher que ni les uns ni les autres n'en jetassent; que s'il n'y avoit point de Lorrains, mais seulement des Rohan et Bouillon, que les ducs jeteroient de l'eau bénite sans donner aux Rohan ni Bouillon aucune préséance.

Nous avons vu depuis (en 1714) ce qui se passa à la mort de M. le duc de Berry. Le corps de ce prince fut transporté aux Tuileries pour lui jeter de l'eau bénite. J'étois à cette cérémonie; un grand nombre de ducs s'y trouvèrent. M. le duc d'Orléans, petit-fils de France, menoit le deuil. Lorsque tout le monde fut assemblé, M. le duc du Maine éleva une difficulté, et prétendit qu'il devoit y avoir un intervalle entre le dernier des légitimés et le premier des ducs. MM. les ducs, instruits de cette prétention, députèrent deux d'entre eux à M. le duc d'Orléans; M. le duc de Sully en étoit un, je ne me souviens plus de l'autre. Ils lui représentèrent que de tous les temps ils avoient l'honneur de marcher après les princes du sang, sans aucun intervalle, et lui demandèrent permission de se retirer au cas que M. le duc d'Orléans jugeât qu'il falloit laisser un intervalle entre les légitimés et les ducs. M. le duc d'Orléans jugea en leur faveur, et il n'y eut aucun intervalle.

Quoique les exemples que j'ai rapportés ci-dessus doivent prouver que les Rohan et les Bouillon n'ont point été un obstacle aux justes droits et à la possession des ducs de jeter de l'eau bénite, j'en rapporterai encore un troisième. M. de Saint-Simon me disoit il y a quelques jours qu'étant fort jeune (il avoit quinze ans) il se trouva au moment que l'on jetoit en cérémonie de l'eau bénite à Mme la Dauphine (Bavière), en 1690. Dès qu'il a eu l'usage de raison, il a été curieux et attentif aux droits des ducs. Dès le commencement de cette cérémonie, on le plaça dans la chambre où étoit le corps, de manière qu'il vit sans embarras et jusqu'à la fin ce qui s'y passoit. Feu Monsieur y étoit pour recevoir la famille royale. Immédiatement après les princes du sang, les ducs jetèrent de l'eau bénite, suivant l'ordre d'ancienneté entre eux; il ne fut question d'aucune difficulté de la part des Lorrains ni de celle des Rohan et Bouillon, et

Monsieur demeura dans la chambre jusqu'à ce que le dernier des ducs eût jeté de l'eau bénite. Malgré cet exemple, que l'on devroit savoir, et ce qui s'est passé depuis, les Rohan et les Bouillon n'ont cessé de prétendre la préséance sur les ducs. Dans celle-ci, M. le duc de Bouillon et M. de Ventadour, coadjuteur de Strasbourg, ont été les plus vifs et les plus empressés. Les ducs, accoutumés aux difficultés continuelles de ces deux maisons, et connoissant par expérience que malgré les exemples qui sont en faveur des ducs, il étoit plus raisonnable d'éviter les occasions de difficulté, avoient d'abord résolu de n'aller jeter de l'eau bénite que deux ou trois ensemble au plus, et M. de Dreux les avoit assurés qu'il n'y auroit nulle difficulté pour les honneurs qui leur sont dus, de les annoncer et de leur faire présenter le goupillon et le carreau par le héraut d'armes. Plusieurs d'entre eux ayantpris le parti d'aller jeter de l'eau bénite le même jour que Mesdames, suivies des princes et princesses, en jeteroient, les Rohan et les Bouillon, c'est-à-dire M. le duc de Bouillon et M. le coadjuteur, toujours jaloux de leurs prétentions chimériques, déclarèrent qu'ils leur disputeroient la préséance, même par les voies de fait s'il étoit nécessaire. Ces discours furent rapportés au Roi, qui, n'aimant point à décider, prit le parti de dire que si ces messieurs se présentoient en même temps que les ducs, ni les uns ni les autres ne jeteroient de l'eau bénite. En conséquence de cet arrangement, si aucun duc ne s'étoit trouvé à la suite de Mesdames, les Rohan et Bouillon auroient jeté de l'eau bénite immédiatement après les princes et princesses du sang, sans contradiction. C'est ce qui détermina MM. les ducs de Gesvres et, je crois, de Tallard, à se présenter en manteau long. Les Rohan s'y étoient rendus de leur côté, et M. de Dreux leur signifia aux uns et aux autres qu'ils ne jeteroient point d'eau bénite. Mme la maréchale de Duras, ainsi que Mmes de Brissac et de Beauvilliers, qui étoient obligées de suivre Mesdames à cette cérémonie, se trouvoient dans la nécessité indispensable d'entrer dans la chambre où étoit le corps. Mme la maréchale de Duras voulut, avant que de partir de Choisy, faire décider par le Roi la manière dont elle se gouverneroit; elle en parla a M. de Maurepas, qui lui dit que sans difficulté Mmes de Brissac, de Beauvilliers et elle jeteroient de l'eau bénite à la suite de Mesdames, c'est-à-dire après les princesses du sang, le Roi voulant aussi que Mmes de l'Hôpital et de Castries en jetassent, avec la différence que le goupillon seroit présenté par le héraut d'armes aux duchesses et point aux non-titrées. A l'égard du droit d'être annoncées, il n'y a point de difficultés : quand Mesdames y sont, on n'annonce qu'elles. M. de Maurepas lui ajouta qu'il alloit écrire en conséquence à M. de Dreux. Mme de Duras, avant de monter en carrosse, demanda à M. de Maurepas s'il avoit écrit à

M. de Dreux ; il lui dit que cela étoit fait. Mesdames arrivèrent pour dîner à Versailles à trois heures. M. le coadjuteur vint voir Mme de Duras, et lui fit des difficultés sans nombre, ajoutant que les raisons qu'elle donnoit de sa charge étoient un subterfuge, ce sont ses termes, de prétendre ne pouvoir se défendre de jeter de l'eau bénite. Mme de Duras répondit avec vivacité à ce propos hasardé. Elle lui dit qu'elle ne connoissoit ni subterfuge ni voie détournée, que dans tous lieux et en toutes occasions les ducs soutiendroient leurs justes droits contre les Bouillon et les Rohan et ne leur céderoient jamais la préséance. Quelque moment après, M. de Dreux vint voir aussi Mme la maréchale de Duras, et lui dit que ni elle ni Mmes de Brissac et de Beauvilliers ne jeteroient d'eau bénite. On le soupçonne, peut-être avec raison, de n'être point porté pour les intérêts des ducs. Il ajouta que c'étoit l'ordre du Roi ; Mme de Duras lui répondit qu'elle en avoit un contraire. M. de Dreux lui demanda si elle l'avoit par écrit. Mme de Duras répondit qu'il devoit l'avoir reçu ; qu'en tous cas c'étoit à lui à lui montrer par écrit un ordre opposé à celui qu'elle venoit de recevoir en partant de Choisy ; elle ajouta qu'en conséquence de l'ordre du Roi elle jeteroit de l'eau bénite. M. de Dreux, persistant dans son sentiment, lui dit que si elle en jetoit il la feroit arrêter (1) ; cette expression parut singulière à Mme de Duras, et un peu forte. M. de Bouillon arriva peu de temps après chez Mme de Duras; il étoit instruit de ce qui s'étoit dit sur cette affaire ; il dit à Mme de Duras avec beaucoup de politesse qu'il ne seroit question d'aucune difficulté pour ce qui la regardoit personnellement ; qu'ils ne prétendoient point empêcher qu'elle jetât de l'eau bénite, d'autant plus que le devoir de sa charge la mettoit dans la nécessité de suivre Mesdames, mais qu'à l'égard de Mme de Brissac et de Mme de Beauvilliers, si elles vouloient en jeter, Mme de Turenne (que M. de Dreux avoit mis de garde exprès pour ce moment-là) et tout ce qui se trouveroit de Rohan et de Bouillon ne le céderoit jamais. Mme de Duras répondit ce qui convenoit à ce propos ; mais elle sentit en même temps que si elle vouloit insister pour Mmes de Brissac et de Beauvilliers, il y auroit une scène fort désagréable, surtout en pareil lieu, et que le plus sage étoit de

(1) Mme la maréchale de Duras, à qui je parlai hier de ce terme d'arrêter, à l'occasion de la mort de Madame Henriette, me dit qu'il ne s'étoit pas servi du mot arrêter, mais qu'il lui avoit dit que si elle se présentoit, et que Mme de Turenne y fût aussi, elle lui arracheroit le goupillon. Il est cependant certain que dans le temps j'écrivis d'après ce que je venois d'entendre dire à Mme la maréchale de Duras ; et peut-être depuis le temps, quoique sa mémoire soit bonne, il a pu lui échapper quelques circonstances. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 19 février 1752.)

parler à ces deux dames; en conséquence elles les instruisit de la difficulté. Ces dames entrèrent dans les raisons de Mme de Duras, et consentirent à ne point jeter d'eau bénite. Pour Mme de Duras, elle en jeta après les princesses du sang. Il y eut même une petite méprise; car l'aumônier de quartier de Mme la Dauphine, qui avoit présenté le goupillon aux princesses, le présenta tout de suite à Mme de Duras. M. de Dreux élevoit déjà la voix pour avertir l'aumônier de quartier; mais Mme de Duras l'avoit prévenu; elle avoit reçu le goupillon de la main de l'aumônier de quartier, l'avoit remis au héraut d'armes, duquel elle le reçut ensuite et jeta de l'eau bénite. Il est certain que M. de Maurepas avoit écrit et que M. de Dreux avoit la lettre; il prétend qu'il ne l'avoit pas encore reçue dans ce temps-là. Il ne seroit pas impossible que M. de Dreux, n'ayant pu persuader MM. de Rohan et de Bouillon, avec lesquels il avoit eu plusieurs conférences, n'ait fait semblant de n'avoir pas encore la lettre. Mme de Duras, en revenant à Choisy, rendit compte au Roi exactement de ce qui s'étoit passé, sans omettre aucune circonstance.

Je sais tout ce détail de Mme de Duras elle-même. Le Roi lui dit ces paroles remarquables : « Je reconnois bien Mmes de Brissac et de Beauvilliers à la conduite qu'elles ont tenue; elles ont agi avec bien de la sagesse ; le bon bout est de leur côté. » Depuis le jeudi jusqu'à avant-hier que je fus à Choisy, M. de Bouillon et M. de Dreux n'y avoient point paru, et l'on a cru remarquer que le Roi étoit mécontent de l'un et de l'autre. M. de Bouillon a fait faire des excuses au Roi, prétextant un mal de reins qui l'empêchoit de se rendre à son devoir. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 2 août.)

La mort de Mme la Dauphine ne mettant plus d'obstacles au deuil du roi d'Espagne, l'ambassadeur en alla donner part en cérémonie à Choisy lundi dernier, et le lendemain le Roi et la Reine prirent le deuil, le Roi en violet. Ce deuil sera de six semaines. A l'égard de celui de Mme la Dauphine, il n'y aura de tenture noire que chez M. le Dauphin, dans la salle des Gardes et autres, suivant la règle. Il n'y en aura point chez Mesdames. Le Roi le dit il y a quelques jours à Mme la maréchale de Duras, ajoutant que si Mesdames portoient le deuil de Mme la Dauphine seulement comme d'une belle-sœur, elles ne le porteroient que six semaines, et que si elles le portoient six mois, c'étoit par respect pour lui.

L'on avoit quelque inquiétude ces jours derniers sur la santé du Roi ; on paroissoit craindre un mouvement de bile et d'humeur pareil au commencement de la maladie de Metz, dont l'époque ne peut s'oublier ; cependant cette crainte ne me parut pas fondée avant-hier, lorsque j'eus l'honneur de faire ma cour au Roi. Le triste spectacle dont il a été témoin et le commencement d'amitié qu'il avoit pour Mme la Dauphine l'ont affligé. Cette affliction n'est peut-être pas entièrement finie, mais elle est fort dissipée. Celle de M. le Dauphin, quoique très-vraie, est aussi extrêmement adoucie ; il pleure souvent, mais il rit quelquefois. Pour la Reine, elle a encore des renouvellements de douleur de temps en temps et des moments de vapeurs, qui viennent tant de son estomac que de la tristesse du spectacle et de la vie qu'elle mène.

Depuis le départ de Mme de Luynes de Choisy, on a mis dans son appartement, qui est celui des bains, Mme de Villars, et dans celui de Mme de Villars Mme de Saint-Florentin, pour qu'elle soit plus près de la Reine.

Le détachement des gardes du corps, un de la bouche et un de la garde-robe sont partis ou partent pour l'armée. Il est certain que le Roi ne sait point quand il partira, et que cela dépend des nouvelles qu'il recevra des mouvements des ennemis ; s'il n'arrive aucun courrier qui l'oblige à partir, il y a apparence que ce sera pour le samedi 6 ou le dimanche 7. Le retour du Roi à Versailles est avancé d'un jour, ce sera pour mercredi.

On porte le cœur de Mme la Dauphine avec le corps jusqu'à Saint-Denis. On rapportera ensuite le cœur au Val-de-Grâce.

Il paroît que M. l'évêque de Mirepoix n'est point encore décidé sur le choix d'un archevêque de Paris. Le public a beaucoup nommé M. d'Amiens (1), comme je

(1) Louis-François-Gabriel d'Orléans de la Motte.

l'ai dit; mais soit qu'il ait refusé, soit qu'on n'ait pas pensé à lui, il ne paroît pas qu'il en soit question. Le feu archevêque, dans le peu de temps qu'il l'a été, avoit éprouvé les dangers de cette importante place, qui sont entre autres d'être exposé à la censure du public. On lui reprochoit déjà d'agir de sa tête sans prendre conseil, d'avoir donné des marques d'une économie mal placée et peu convenable, enfin de s'être brouillé avec la Chambre des comptes et avec son chapitre, après avoir bien débuté. Une conduite sage, uniforme, prudente et régulière auroit sûrement fait oublier en peu de temps tous ces premiers discours et même ses fautes légères, s'il en a fait.

AOUT.

Retour du Roi à Versailles. — Mort de Mme de Vieuxpont et du duc de Mortemart; caractère de ce dernier. — Prise de Charleroi. — Opérations militaires en Flandre. — Révérences en manteau. — Harangue des États de Languedoc. — Nouveaux détails sur les révérences. — M. de la Guiche est fait brigadier. — Mort du grand pensionnaire de Hollande. — Ordre de Danebrog. — Aventure de M. de Bauffremont. — Voyage de Choisy. — Nouvelles de l'armée de Flandre. — Incertitude du départ du Roi pour l'armée. — Deuil de la Dauphine. — Le Roi reçoit les cours supérieures et les ministres étrangers; aventure de M. de Scheffer. — Caractère du Dauphin. — Nomination de l'archevêque de Paris. — Argent laissé par la Dauphine; ce que sa mort rapporte à Mme de Brancas. — Fin du deuil de la Dauphine. — M. de Maupeou le fils fait brigadier. — Mouvements des armées de Flandre. — Régiment donné. — Procession du vœu de Louis XIII. — Conférences de Bréda. — Arrivée du prince de Conty. — Caractère du roi d'Espagne Ferdinand. — Appartement du Dauphin; goût du Roi pour les bâtiments. — Nouvelles de Flandre et d'Italie. — Mort du roi de Danemark. — Lettre écrite du camp de Gest-Gerompon. — Retraite des Français en Italie. — Mort de M. de Puiguyon. — Prise de Huy. — Soupers fréquents de la Reine chez le duc de Luynes. — Acceptation de l'archevêché de Paris par l'abbé de Beaumont. — Gentilshommes nommés pour porter la mante de Mesdames. — Usage nouveau au grand couvert du Roi. — Anecdotes sur Louis XIV et ses maîtres d'hôtel. — Cérémonie de Saint-Denis; prétention du Parlement. — Voyage de Crécy. — Lettre du président Hénault; le roi Stanislas et le nain Bébé; chapitre de Remiremont.

Du mercredi 3, *Paris*. — Je mettrai plus en détail ci-après ce qui s'est passé au convoi de Mme la Dauphine et

à Saint-Denis, et même les circonstances des cérémonies de Versailles (1).

Le Roi retourne aujourd'hui à Versailles. M. le Dauphin logera dans son appartement, comme il l'a désiré; mais il paroît qu'il est question de le loger en bas, de plain-pied au jardin, dans son ancien appartement, que l'on accommodera pour lui et Mme la future Dauphine, prenant pour cela d'une part le logement qu'occupe Mme de Tallard, et de l'autre celui de M. de La Rochefoucauld, que M. de Châtillon a eu pendant toute l'éducation et où loge Mme la maréchale de Duras en attendant le sien; mais ce n'est encore qu'un projet.

Il y a déjà quelques jours que Mme de Vieuxpont est morte; elle étoit dans tous les sentiments des jansénistes, et pouvoit à juste titre mériter le nom de mère de l'Église, que M. le duc d'Orléans avoit donné aux femmes qui veulent raisonner sur pareilles matières.

M. le duc de Mortemart mourut dimanche dernier, 31 juillet, à Soisy-sous-Étioles, où il avoit acheté depuis peu une maison de campagne; M. de Mortemart avoit soixante-quatre ans. Il avoit été mal élevé, et dans le commencement de sa vie il avoit paru aimer la mauvaise compagnie, la table et le vin. Cette conduite avoit déplu avec raison à feu M. le duc de Beauvilliers, et elle l'avoit fait infiniment balancer sur la conclusion d'un mariage projeté avec une de ses filles. Cependant ce mariage s'étoit fait; il est vrai que feu Mme de Mortemart, quoique remplie de sagesse et de vertu, n'a point été heureuse; mais M. de Mortemart paroissoit un peu avoir changé de conduite. Pendant tout le temps que la guerre a duré, il s'y étoit fait estimer; il se piquoit de la probité la plus exacte, et il étoit de la plus grande exactitude dans ses fonctions de premier gentilhomme de la cham-

(1) Ce document est à la fin de l'année, dans les Pièces justificatives.

bre. Le rappel de M. l'évêque de Fréjus, depuis cardinal de Fleury, exilé par les intrigues de M. le Duc et de Mme de Prie, auroit immortalisé la mémoire de M. de Mortemart s'il avoit eu plus de conséquence dans sa conduite. Mais il avoit peu d'esprit et outre cela un raisonnement faux et toujours douteux; il croyoit avoir les principes de l'honnête homme le plus digne d'estime; mais il les poussoit à un si grand excès, qu'il les rendoit déraisonnables; il ne connoissoit nul principe de religion, et s'en faisoit gloire; il menoit une vie très-particulière, et n'étoit plus guère connu depuis longues années que par son talent supérieur de jouer aux échecs. Il disoit toujours être accablé d'affaires dans sa matinée, et c'étoit pour coller des cartons et mettre des étiquettes, tourner, imprimer des titres de tablettes avec des caractères, et autres occupations aussi frivoles. Il avoit fait des dépenses folles dans l'intérieur de sa maison, qui est dans la rue Saint-Guillaume; il n'avoit pas fait moins de folies, en tours, en cartons, en estampes, en livres, et depuis plusieurs années s'étoit remis à boire considérablement à dîner, et à soutenir toujours des thèses extraordinaires. Sa tête même étoit affoiblie depuis quelques années par la vie qu'il menoit. Il avoit acheté la maison de campagne où il est mort sans l'avoir vue, et avoit le projet d'y faire beaucoup de dépense. Il jouissoit de 60,000 livres de rente au moins, et n'avoit plus d'enfant que deux religieuses. Il est mort d'une fluxion de poitrine, en trois jours de temps, ou plutôt d'un sang entièrement fondu; il a été saigné cinq fois; à la quatrième saignée on le crut mieux, ce qui empêcha de lui proposer de se confesser; mais vraisemblablement ç'auroit été inutilement. Il reçut seulement l'extrême-onction, mais il étoit sans connoissance. Il est enterré à la paroisse de Soisy. De sa première femme, Mlle de Beauvilliers, il avoit eu deux garçons et deux filles; les deux garçons sont morts, ayant eu tous deux successivement la charge de premier gen-

tilhomme de la chambre. Le premier avoit épousé Mlle de Beauvau, qui vit encore; elle est fort janséniste, mais de bonne foi, et remplie d'une grande piété. Le second, tué à Dettingen, avoit épousé Mlle de Combourg, depuis Mme de Brionne, dont j'ai parlé ci-dessus, ainsi que du fils qu'elle avoit eu de M. de Rochechouart, et qui mourut peu de temps après son père. Les deux filles sont religieuses à Montargis. M. de Mortemart avoit épousé en secondes noces la veuve de M. de Combourg, dont il n'a point eu d'enfant; elle vit encore et est même assez jeune. Par la mort de M. de Mortemart sans enfants, le duché passe à M. le comte de Rochechouart, son frère, qui n'a qu'un fils, qu'on appelle le comte de Mortemart; celui-ci, piqué de n'être point maréchal de camp, a quitté le service, où il faisoit parfaitement bien; il avoit épousé Mlle de Crux, dont il ne lui reste qu'un fils, qui ne peut pas vivre. M. de Rochechouart avoit épousé Mlle de Blainville, sa cousine germaine, morte depuis peu, comme je l'ai marqué.

Les mouvements des ennemis en Flandre font croire qu'il pourroit bien n'y avoir pas de bataille. Lorsqu'on en sera autant assuré qu'on peut l'être, on juge que le Roi se déterminera à ne point aller à l'armée, d'autant plus qu'on dit qu'il y a beaucoup de mauvais air, petite vérole et pourpre. Les représentations que l'on a faites jusqu'à présent au Roi sur cela ne lui ont point fait d'impression; celles de rester sur la défensive étant à la tête de son armée paroissent l'avoir ébranlé davantage.

Les maladies sont encore plus fréquentes à l'armée de Conty qu'à celle de Saxe; non-seulement les officiers généraux, mais même leurs domestiques n'osent pas entrer dans les logements qui leur sont marqués. Le fils de M. de Crèvecœur (Saint-Pierre), qui étoit fort jeune, vient d'y mourir de cette maladie.

Du vendredi 5, *Paris.*— M. de Stainville, qui est au service de France depuis longtemps, quoique fils du ministre

ici du grand-duc de Toscane, arriva hier matin à Versailles apportant la nouvelle de la prise de Charleroi. On ne pouvoit s'attendre à cet événement; la tranchée n'étoit ouverte que de la nuit du 28 au 29 juillet. La place est bonne et minée partout, ce qui auroit rendu les opérations lentes; et l'on jugeoit qu'elle devoit tenir au moins trois semaines si elle étoit bien défendue. Cependant nous étions déjà maîtres de la ville basse le 2 de ce mois, et ce même jour, à quatre heures du matin, à l'une des attaques de la ville haute, nos travailleurs voyant que les assiégés ne tiroient point, jugèrent qu'ils s'étoient retirés. Une vingtaine d'entre eux montèrent à l'ouvrage auprès duquel ils travailloient, et n'ayant trouvé personne, ils appelèrent leurs camarades et ceux qui étaient dans la basse ville. Ceux-ci ayant passé promptement dans des bateaux, commencèrent à crier *Vive le Roi!* Les habitants, effrayés de ces cris, crurent être emportés d'assaut, et obligèrent le gouverneur à arborer le drapeau blanc. La garnison a été faite prisonnière de guerre; elle étoit de trois bataillons, dont deux hollandois (1).

Le 30 du mois passé, M. le maréchal de Saxe s'étant mis en marche pour aller occuper le camp de Gemblours, envoya M. de Lowendal avec l'avant-garde se rendre maître du défilé des Cinq-Étoiles, passage important à occuper. Les ennemis qui s'étoient portés à Saint-Tron, et même à Ramillies, avoient formé le même projet sur les Cinq-Étoiles, et trouvant ce passage occupé ils l'attaquèrent; ils furent repoussés, mais avec perte de notre part; surtout une nouvelle compagnie de déserteurs pandours, croates, etc., sous le commandement de M. de l'Étang, a été presque entièrement détruite. Les ennemis firent une seconde et même une troisième attaque, et furent également repoussés et perdirent beaucoup à ces

(1) On compte qu'elle montoit à environ 2,000 hommes d'effectif. (*Note du duc de Luynes.*)

deux dernières attaques, et surtout à la troisième, M. le maréchal de Saxe y ayant fait avancer du canon.

Immédiatement après la prise de Charleroi, M. le prince de Conty y laissa 5 ou 6,000 hommes et fit battre la générale; il marcha tout de suite avec le reste de son armée, et s'avança jusqu'à Sombref pour être à portée de M. le maréchal de Saxe. On doute que dans cette position, nos deux armées étant jointes, les ennemis veuillent nous attaquer. On ignore s'ils iront sous Maestricht ou sous Namur, ou s'ils remonteront sur Anvers. Il y a de grands inconvénients pour eux dans tous ces partis différents vis-à-vis une armée aussi supérieure que sont les nôtres réunies. On attend des nouvelles à tout moment. Le départ du Roi pour l'armée est dans la même incertitude; cependant hier à Versailles on ne doutoit presque plus que ce ne fût pour samedi ou dimanche prochain.

Hier je fus à Versailles pour les révérences en manteau. Le Roi avoit donné l'heure à une heure pour les hommes; mais elles ne commencèrent qu'à deux heures, après le conseil d'État. Les conseillers d'État et maîtres des requêtes avoient demandé à faire leurs révérences en manteau, comme les autres courtisans, ne croyant pas devoir y aller en robe puisqu'ils n'y alloient pas en corps. Soit qu'ils se fussent flattés d'obtenir ce qu'ils désiroient, soit qu'on leur eût accordé effectivement, il s'en trouva hier à Versailles un grand nombre sans robe, comptant sur les manteaux que l'on trouve toujours à louer en pareil cas. Le Roi ne jugea point à propos qu'ils fissent leurs révérences sans leurs robes, d'autant plus que c'est leur habit de cérémonie. Ainsi tous les conseillers d'État et maîtres des requêtes furent obligés de s'en aller sans paroître, excepté trois ou quatre qui se trouvèrent avoir des robes à Versailles et qui firent leurs révérences (1).

(1) M. le duc de Gesvres m'a conté le détail de cette affaire; elle fut

Le Roi, immédiatement après la messe, avoit reçu la harangue des États de Languedoc. Ce fut M. l'évêque de

---

traitée à Choisy. Le Roi avoit désiré que M. de Gesvres fût de ce voyage pour être plus à portée de lui donner ses ordres au sujet du cérémonial de Mme la Dauphine. M. de Gesvres avoit représenté au Roi qu'il étoit nécessaire que M. de Maurepas y fût aussi. Et en effet M. de Maurepas y arriva le lendemain du Roi, et y a resté tout le voyage. M. le chancelier écrivit à M. de Gesvres dès le samedi ou le dimanche pour le prier de demander au Roi l'heure d'audience; le Roi remit cette audience à mardi après le conseil de finances. En effet ce jour-là M. le chancelier arriva de fort bonne heure à Choisy, et dit à M. de Gesvres ce qu'il comptoit représenter au Roi par rapport aux maîtres des requêtes. M. de Gesvres lui dit que cette demande lui paroissoit nouvelle, qu'il n'avoit jamais vu les maîtres des requêtes faire des révérences. Le Roi remarqua la conversation de M. de Gesvres avec M. le chancelier; il est fort dans l'usage de faire des questions en pareil cas sur ce que l'on dit. M. de Gesvres répondit au Roi qu'il étoit question de ces révérences, ajoutant ce qu'il avoit dit à M. le chancelier. Le Roi parut trouver qu'en effet la demande étoit nouvelle, et n'avoit pas d'idée qu'il y en eût d'exemples. L'heure du conseil arriva, après lequel M. le chancelier travailla avec le Roi, comme je l'ai dit. Au sortir du travail, M. le chancelier dit à M. de Gesvres que le Roi ayant trouvé bon que les maîtres des requêtes allassent faire leurs révérences en manteau, il alloit les faire avertir aussitôt qu'il seroit arrivé à Paris. Les billets d'avertissement furent en effet envoyés, et le jeudi matin tous les conseillers d'État et maîtres des requêtes arrivèrent à Versailles. M. de Maurepas, qui avoit toujours pensé que c'étoit une nouveauté, ne put s'empêcher de le dire à M. le chancelier, ce même jeudi matin, ajoutant que le Roi pourroit lui en savoir mauvais gré quelque jour. Ce discours fit faire des réflexions à M. le chancelier; il parla aux maîtres des requêtes qui étoient en grand nombre dans l'œil-de-bœuf; la question fut extrêmement débattue. M. le chancelier étoit assez frappé de l'observation qu'on lui avoit fait faire que les maîtres des requêtes ne sont point présentés, mais cette observation ne pouvoit tomber sur ceux d'entre eux qui sont intendants, parce qu'en cette qualité ils sont présentés quand ils partent, quand ils reviennent, et même dans le cabinet du Roi. M. le chancelier vouloit consulter M. de Gesvres qui alloit et venoit chez le Roi et chez M. le Dauphin; mais M. de Gesvres ne voulut jamais dire son avis. Le Roi fut instruit de toute cette difficulté; il envoya querir M. de Maurepas, et enfin il fut décidé que nul homme de robe ne feroit des révérences; en conséquence l'ordre fut donné aux huissiers de n'en laisser entrer aucun. M. le lieutenant civil étoit en robe dans l'œil-de-bœuf, et par la défense générale se trouvoit exclu d'entrer chez le Roi. M. de Gesvres représenta à S. M. qu'il étoit homme de condition, et même en robe; M. le lieutenant civil fit donc ses révérences, et quatre ou cinq conseillers d'État qui se trouvèrent en robe, comme je l'ai déjà dit.

M. le chancelier ne fit point de révérences; mais il est dans un cas particulier : il ne porte jamais de deuil; il fait habiller ses gens de noir; mais il

Comminges (Lastic), qui porta la parole; il fut présenté par M. le prince de Dombes comme gouverneur, et par M. de Saint-Florentin comme secrétaire d'État de la province. M. de Dreux et M. Desgranges, grand maître et maître des cérémonies, y assistoient, M. de Dreux prenant l'ordre, suivant l'usage, pour le moment de la harangue. La Reine reçut la harangue dans le cabinet avant sa chambre, immédiatement avant la messe. En pareille cérémonie d'audience publique, dans l'intervalle de chaque audience, on retourne toujours dans la salle des ambassadeurs. Les États furent chez M. le Dauphin, qui les reçut dans le cabinet avant sa chambre, dans un fauteuil noir, sous un dais noir, ainsi que la tenture de tout ce cabinet. Toutes les pièces de l'appartement de M. le Dauphin sont tendues de noir, excepté sa chambre à coucher et le cabinet qui est par delà.

J'avois oublié de marquer ce qui s'étoit passé le jour de l'arrivée à Versailles. Le Roi qui avoit été à la chasse avec M. le Dauphin n'arriva avec la Reine, M. le Dauphin et Mesdames à Versailles qu'à huit heures et demie. Il monta d'abord dans la chambre de la Reine, où il fut peu de temps et alla souper dans ses cabinets. La Reine, suivie de Mesdames, conduisit M. le Dauphin dans son appartement; on peut juger que ce moment fut un renouvellement de douleur. La Reine revint souper; elle mangea dans le cabinet avant sa chambre avec M. le Dauphin et Mesdames seulement, sans aucune autre dame.

Hier, comme je l'ai dit, les révérences commencèrent à deux heures; le Roi étoit dans le cabinet du conseil. Les princes du sang et légitimés entrèrent les premiers, et allèrent se placer auprès du Roi. Je me trouvai le premier après eux, et fus suivi de plusieurs ducs; tout le reste de la noblesse, les abbés, évêques et archevêques, firent

---

n'a jamais aucune marque de deuil sur sa personne. (*Addition du duc de Luynes, datée du 6 août 1746.*)

leurs révérences tout de suite sans aucune distinction. Il y avoit huit ou dix évêques ou archevêques, l'abbé de Breteuil comme agent du clergé, l'abbé de Broglie et plusieurs autres. Nous passâmes par le cabinet des perruques et sortîmes par la porte de glace; nous allâmes tout de suite à la porte du salon de la Reine, du côté de la galerie (1). Les princes du sang étoient restés chez le Roi. La Reine trouva bon que l'on entrât par le salon; elle se mit dans son fauteuil dans le cabinet avant sa chambre, où elle avoit reçu l'audience le matin. Nous voulions attendre les princes du sang, mais la Reine ayant fait dire deux fois qu'elle nous attendoit, nous entrâmes par sa chambre à peu près dans le même arrangement comme nous étions entrés chez le Roi. Nous sortîmes par l'antichambre de la Reine et allâmes chez M. le Dauphin: il étoit dans le cabinet avant sa chambre, en avant du dais; nous passâmes ensuite par sa chambre et sortîmes par la galerie. Chez M. le Dauphin, les princes du sang y entrèrent immédiatement avant nous; je me trouvai immédiatement derrière eux, suivi de M. le maréchal de Noailles et de plusieurs autres ducs. Nous descendîmes ensuite chez la petite Madame; les princes du sang n'y étaient point encore arrivés (2). Mme de Tallard prit Madame sur ses genoux, et se plaça dans un fauteuil vers le

---

(1) Le salon de la Paix.

(2) Comme je continuai à marcher pour gagner le cabinet et de là la galerie, je ne pus pas remarquer ce que firent les princes du sang, et même ne les voyant point passer devant nous, je crus qu'ils étoient restés auprès de M. le Dauphin; mais j'ai su depuis qu'ils ne voulurent pas y rester. Cette volonté fut encore plus marquée le lendemain vendredi, où le Roi reçut les harangues des cours souveraines le matin et le soir. Il n'y avoit aucun prince du sang le matin chez le Roi, et les trois légitimés y vinrent l'après-dînee; mais aucun ni des uns ni des autres ne voulut aller chez M. le Dauphin pour les harangues. M. le Dauphin le remarqua, en fut piqué, et s'en expliqua d'une manière assez claire. Le Roi avoit aussi fort bien remarqué l'absence des princes du sang et des légitimés. On ne peut pas douter que S. M. ne remarque tout, mais il seroit à désirer qu'il ne s'en tînt pas là. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 7 août.)

milieu de la chambre; elle fit dire d'entrer, ce qui nous détermina; elle se leva, tenant toujours Madame entre ses bras, se tint debout, observant ce que Madame auroit fait en pareil cas. Les princes du sang arrivèrent chez la petite Madame immédiatement après nous; nous les attendîmes dans le salon qui est par delà la chambre de Madame; ils sortirent par la terrasse, et nous les suivîmes chez Mesdames. Mesdames étoient debout dans la chambre à coucher de Madame; nous passâmes par le cabinet et le bout de l'appartement qui donne dans la galerie; après quoi tout fut fini, sans qu'il fût question d'autres révérences.

La nouvelle de la prise de Charleroi et la position de nos armées faisoient croire hier à Versailles que le Roi partiroit samedi ou dimanche, d'autant plus qu'immédiatement après la messe il avoit été une demi-heure avec M. le comte d'Argenson et que de là il avoit monté chez Mme de Pompadour. Depuis hier ces bruits ne sont ni détruits ni confirmés.

Il paroissoit certain hier qu'il n'y avoit encore aucun parti de pris sur l'archevêché de Paris; on nomme cinq sujets, entre lesquels M. de Mirepoix balance: M. l'évêque d'Amiens (La Motte), dont j'ai déjà parlé, M. l'archevêque de Vienne (Beaumont), M. l'archevêque de Bourges (Roye de la Rochefoucauld), qui est à Rome, M. l'archevêque de Toulouse (La Roche-Aymon), et on nomme même mon frère pour le cinquième.

J'appris hier que le Roi a fait M. de la Guiche brigadier; il se distingua il y a quelques jours à la conduite d'un convoi, dont il s'acquitta avec intelligence et valeur, malgré la supériorité des hussards ennemis par lesquels il fut attaqué.

J'ai appris aujourd'hui la mort de M. Coutty, supérieur général de Saint-Lazare, homme fameux dans son état.

Du dimanche 7, Paris. — J'ai toujours oublié de marquer un événement considérable, qui est la mort

du Grand Pensionnaire de Hollande (1); il s'appeloit Wanderen. Celui qui avoit cette place avant lui s'appeloit Schlingreland. Celui-ci l'a été pendant dix ans. Il avoit fait la sottise d'épouser en secondes noces une des femmes de chambre de sa femme, ce qui l'avoit fait mépriser. Avant Schlingreland, c'étoit Horombeck qui étoit pensionnaire; celui-ci, qui avoit succédé au fameux Hensius, fit en quelque manière l'ombre du tableau. Il est vrai que la circonstance dans laquelle il se trouva n'étoit pas propre à faire briller ses talents, car c'étoit pendant la paix.

J'ai aussi oublié de marquer que M. de Bernstorff, homme d'esprit et d'une aimable société, qui est envoyé de Danemark, est décoré depuis quelque temps d'un ruban blanc bordé de vert, qui va de l'épaule droite à gauche; c'est un ordre de Danemark qu'on appelle Danebrog. Il y a soixante chevaliers; cet ordre fut institué en 1219 par le Roi Waldemar II, qui mourut l'an 1241. L'origine de cet ordre est fort incertaine et accompagnée de beaucoup de fables. Cet ordre fut comme éteint pendant longtemps, et rétabli en 1672 par Chrétien V, à l'occasion de la naissance de son fils aîné; il fit quelques changements dans l'habillement. Cet ordre est conféré à des gens de moindre qualité que ceux qui sont décorés de l'ordre de l'Éléphant.

J'ai toujours oublié aussi de parler de l'aventure de M. de Bauffremont : elle est digne de lui, elle est comique; il faut toujours qu'il fasse parler de lui par des choses extraordinaires. Pendant les jours du grand cérémonial pour Mme la Dauphine, il voulut y aller jeter

(1) Le Grand Pensionnaire de Hollande était le premier ministre des États généraux et le premier fonctionnaire de la république des Sept Provinces Unies, quand il n'y avait pas de Stathouder. Le Grand Pensionnaire était élu pour cinq ans, et pouvait être renommé. Chacune des provinces de la République avait son Pensionnaire.

de l'eau bénite. L'huissier demanda son nom et ses qualités; il convint qu'il n'étoit ni duc ni grand d'Espagne, mais il dit qu'il étoit prince souverain; sur cela l'huissier, peu au fait de la Cour, l'annonça.

Peu de jours après la mort de Mme la Dauphine, le Roi a fait dire à M. de Rubempré qu'il ne vouloit pas que l'on vendît ni les carrosses ni les chevaux; le Roi a fait dire la même chose pour la vaisselle d'argent à M. de Muy.

M. de Muy tient toujours une table à Saint-Denis, et est obligé d'y être tous les jours : le Roi lui a fait dire que c'étoit son intention; M. de Muy en est très-affligé parce qu'il n'y a, à ce qu'il dit, à Saint-Denis qu'un aumônier, un officier des gardes et un écuyer de Mme la Dauphine (1).

Du dimanche 7, *Versailles.* — Le Roi partit hier pour Choisy, où il alla courre à Sénart; il monta en carrosse à l'ordinaire, dans la cour du château; il mena avec lui dans son carrosse M. le Dauphin, Mmes de Pompadour, de Bellefonds, d'Estrades et du Roure. M. le duc de Villeroy étoit dans un autre carrosse avec les hommes qui sont du voyage de Choisy. M. le Dauphin y reste tout le voyage Le Roi a déclaré qu'il reviendroit ici mardi au soir (2), et comme c'est jeûne, on croit qu'il ne reviendra qu'après avoir fait médianoche à Choisy (3).

Par les dernières nouvelles qu'on a eues de Flandre, M. le maréchal de Saxe avoit sa gauche au défilé des Cinq-Étoiles; il occupoit Gemblours et étendoit sa

---

(1) Il y a outre cela les dames de Mme la Dauphine, Mme de Brancas, Mme de Lauraguais et les neuf autres dames qui alternativement vont entendre la messe à Saint-Denis et dînent chez M. de Muy. Quelques-unes n'y vont que l'après-dînée. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Il n'y a point eu de jeu pendant ce voyage. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) Le Roi revint mardi au soir et fit médianoche dans ses cabinets. (*Note du duc de Luynes.*)

droite jusqu'à Conroy, ayant l'Ornau devant lui. L'Ornau n'est qu'un ruisseau, mais entouré de marais dans de certains endroits et impossible à passer, surtout devant une armée aussi supérieure que la nôtre, et dans d'autres coulant dans un ravin. L'armée de M. le prince de Conty, qui a joint, comme je l'ai marqué, avoit sa gauche vers Conroy et sa droite s'étendoit jusqu'auprès de la Sambre. L'armée des ennemis ayant passé la Mehaigne s'étendoit depuis Bonnef jusqu'à Mazi, qui est au bord de l'Ornau; ce camp est fort bon et couvre Namur; cependant l'on croit que les ennemis passeront la Meuse et se rapprocheront encore plus près de Namur; cette position nous mettra dans l'impossibilité vraisemblablement de faire le siége de cette importante place; elle donne lieu aussi à de grandes difficultés pour le siége de Maëstricht.

Mais les ennemis de leur côté pourront trouver des difficultés aussi grandes pour leurs subsistances. Cet embarras doit être plus grand pour eux que pour nous; premièrement à cause de leur position; secondement, par rapport à leurs forces, qui toutes réunies ne montent pas à plus de quatre-vingt mille hommes, pendant que nous en avons cent-trente mille (1); troisièmement, par le mélange de toutes les différentes nations dont leur armée est composée. Chaque nation a ses magasins et ses entrepreneurs particuliers; ils sont dans l'usage de ne se donner jamais de secours en pareil cas; outre cela il y a beaucoup de division parmi eux.

M. le maréchal de Saxe, à ce que j'ai appris, a carte blanche pour faire tout ce qu'il jugera utile à la gloire du Roi. Beaucoup de gens veulent encore douter du

(1) Suivant l'état que l'on a de l'armée des alliés par eux-mêmes, ils n'ont pas tout à fait cent bataillons, et il s'en faut trois ou quatre escadrons qu'ils n'en aient deux cents. Et par ce calcul nos deux armées sont plus fortes de cinquante bataillons et environ cent escadrons. (*Note du duc de Luynes.*)

départ du Roi; les ennemis de MM. d'Argenson, qui n'ont pas encore perdu toute espérance de succès, craignent le départ du Roi, prévoyant qu'ils n'auroient plus le même avantage. Ils ont une très-bonne raison à donner, et que tout le monde doit adopter, qui est le mauvais air; cependant l'on est persuadé que le Roi partira jeudi au plus tard. Il paroît que M. le duc de Chartres, M. le prince de Dombes et M. le comte d'Eu sont dans la résolution de ne point aller à l'armée si le Roi n'y va pas; leur raison est que si le Roi n'y va pas, c'est qu'il n'y aura rien à faire. Il y a apparence que du temps de Louis XIV elle n'auroit pas été reçue; peut-être même ne seroient-ils pas revenus. Apparemment que lorsqu'il n'est point question de bataille, ils se regardent comme inutiles dès qu'ils n'ont pas une armée à commander comme M. le prince de Conty, ou une réserve comme le M. le comte de Clermont.

Du lundi 8, *Versailles.* — Il n'y a encore nulle certitude sur le départ du Roi; mais toutes les apparences sont qu'il fera demain médianoche à Choisy et qu'il partira tout de suite pour l'armée. Beaucoup de gens auroient cru que, voulant y aller, il seroit parti plus tôt; ce qui est certain, c'est qu'il a paru tous ces jours-ci fort occupé de raisonner sur les mouvements des ennemis. Il en a parlé plusieurs fois à M. le maréchal de Belle-Isle, qui est toujours habitant Bizy, mais qui vient de temps en temps faire sa cour. Le Roi le traite fort bien, mais il paroît que l'on ne veut faire aucun usage de lui ni dans le militaire ni dans la politique, quoiqu'il ait des talents supérieurs et dans l'un et dans l'autre.

Toute la maison du Roi et celle de la Reine drapent, c'est à dire tout ce qui est charge, titrés ou non titrés; ainsi M. de Livry drappe, M. de Souvré, M. de Chalmazel, M. l'abbé de Fleury. Pour les dames du palais de la Reine, comme elles ne sont point du service, il n'y a que les titrées qui drapent. Tous les ambassadeurs, en-

voyés et ministres étrangers, drapent. Suivant la règle, il ne devroit y avoir que les ambassadeurs, et même ils ne doivent draper que quand le Roi drappe. Comme on raisonne souvent dans Paris sans savoir ce que l'on dit, l'on avoit débité que le premier président, même les présidents à mortier, draperoient, ce qui n'a pas le moindre fondement.

J'appris il y a quelques jours que le poêle qui étoit sur le cercueil de Mme la Dauphine en allant à Saint-Denis appartient à ses valets de pied ; c'est un droit de leurs charges. Un des valets de pied de la Reine, qui étoit à Mme la Dauphine (Savoie), prétend que le poêle leur valut 1,500 livres. Celui-ci ne sera pas d'un grand prix, n'étant que de panne noire et tout argent faux.

Vendredi dernier, le Roi reçut les harangues des cours supérieures, tant le matin que l'après-dînée. Il y en avoit huit en tout, y compris l'Université et l'Académie. Les ministres étrangers saluèrent le Roi le même jour, le nonce à leur tête.

Il y eut du singulier dans le traitement qui fut fait aux ambassadeurs. Il n'est pas douteux que lorsqu'ils ont une audience publique à leur entrée, comme ils parlent au Roi de la part de leurs maîtres, ils ont le grand cérémonial, l'honneur des armes ; le capitaine des gardes en quartier va les recevoir à l'entrée de la salle des gardes et les conduit chez le Roi, qui est dans son fauteuil, en dedans de son balustre, vis-à-vis la porte. Le Roi se couvre et eux aussi. Mais ici ils ne pouvoient pas parler de la part de leurs maîtres, à qui la nouvelle de la mort ne pouvoit pas être arrivée ; cependant ils eurent tous les mêmes honneurs qu'à une audience publique. On ne peut certainement pas dire que les ambassadeurs fassent un corps ; ils ne devoient donc être regardés que comme courtisans. Le nonce fit un compliment au Roi en françois, en son nom et en celui de tous les ministres étrangers. (*Première addition du duc de Luynes*, datée du 15 août.)

On prétend qu'il y a des exemples que les ministres étrangers ont fait leur compliment au Roi sans attendre les ordres de leur cour ; mais quand ils ont fait leur compliment au feu Roi en pareil cas, c'étoit séparément. Seulement pour éviter la longueur du temps que le Roi auroit eu à attendre, s'il avoit fallu que l'introducteur reconduisît

l'ambassadeur ou l'envoyé à la salle des ambassadeurs pour en ramener un autre, il fut convenu qu'ils viendroient tous en même temps dans l'œil-de-bœuf, et que l'introducteur les iroit prendre l'un après l'autre. Leur rang fut réglé, d'ambassadeur à ambassadeur et d'envoyé à envoyé, par le temps de la date de leur ministère ; mais il ne fut question que des ambassadeurs et des envoyés, et nullement des plénipotentiaires et des chargés d'affaires. Ces quatre espèces de ministres ont tous été admis dans cette occasion-ci à l'audience du Roi, et tous en grands manteaux ; et comme on donna au nonce l'honneur des armes, ils profitèrent tous de cet honneur, ce qui est singulier et contre tout usage. Ce n'est pas tout, l'ambassadeur de Venise et l'ambassadeur de Malte y étoient ; ils se couvrirent comme le nonce, les ambassadeurs d'Espagne, de Naples et celui de Hollande. Cependant l'honneur des armes et celui de se couvrir ne sont pas accordés aux ambassadeurs qui doivent faire une entrée. L'ambassadeur de Malte et celui de Venise n'ont pas encore fait leurs entrées.

Il faut mettre une grande distinction entre ces quatre espèces de ministres dont je viens de parler. Les ambassadeurs ont toujours l'honneur de se couvrir devant le Roi, toutes les fois qu'ils ont audience publique. Les envoyés ne se couvrent point. Les ambassadeurs et envoyés peuvent demander des audiences du Roi ; les plénipotentiaires ont aussi ce privilége, mais fort rarement ; les chargés d'affaires jamais.

Il arriva à Metz il y a deux ans, pendant le séjour du Roi, un fait qui mérite d'être rapporté ; c'étoit à M. le baron de Scheffer, ministre de Suède. M. de Sainctot, introducteur des ambassadeurs, avoit suivi le Roi en Flandre, et lorsque le Roi passa de Flandre en Allemagne, il dit à M. de Sainctot qu'il pouvoit retourner à Paris avec les ministres étrangers, qu'il lui feroit savoir le moment qu'il pourroit revenir auprès de lui avec eux. Le Roi tomba malade à Metz, comme l'on sait, et y demeura longtemps. M. de Sainctot n'étoit pas encore revenu auprès du Roi, lorsque M. le baron de Scheffer arriva à Metz. Il n'avoit pas encore paru devant le Roi ; il s'adressa à M. de Verneuil, qui est aussi introducteur des ambassadeurs, mais qui a en même temps la charge de secrétaire du cabinet, et qui avoit suivi le Roi dans cette qualité. Sur la demande d'une audience, M. de Verneuil dit à M. de Scheffer qu'apparemment il étoit donc envoyé ou plénipotentiaire ; M. de Scheffer convint qu'il ne l'étoit pas (il n'a eu en effet ce caractère que quelque temps après, et il n'est encore aujourd'hui que plénipotentiaire, quoiqu'on l'appelle l'envoyé de Suède). M. de Verneuil lui dit nettement l'impossibilité qu'il y avoit qu'il obtînt audience du Roi pour remettre à S. M. sa lettre de créance, parce que la règle et l'usage étoient absolument contraires. M. de Scheffer ne parut point

vouloir insister sur sa demande; il attendit l'arrivée de M. de Sainctot. M. de Sainctot étant venu à Metz quelques jours après, M. de Scheffer alla le trouver, et se doutant bien qu'il en recevroit la même réponse s'il parloit de présenter sa lettre de créance, il se contenta de lui demander de vouloir bien le présenter au Roi. M. de Sainctot y consentit, et quand le Roi passa de sa chambre dans son cabinet, il lui nomma M. de Scheffer. M. de Scheffer saisit ce moment pour présenter au Roi sa lettre de créance.

On sait que ce fut au retour de ce voyage que M. de Villeneuve ayant refusé la place de secrétaire d'État, le Roi y nomma M. le marquis d'Argenson. L'aventure de M. de Scheffer fut contée parmi les étrangers, et principalement les chargés d'affaires. M. Gross, chargé des affaires de Russie, désiroit beaucoup d'avoir une audience du Roi, et se croyoit bien fondé pour l'obtenir sur l'exemple de M. d'Aillon, qui n'étant que chargé des affaires de France en Russie, avoit eu audience de l'impératrice. Il s'adressa pour cet effet à M. de Verneuil, le fils, qui resta quelque temps à Versailles, l'année passée, après le départ du Roi, pour conduire à l'audience de la Reine M. de Bernstorff, envoyé de Danemark. M. de Verneuil dit à M. Gross que les usages des cours n'étoient nullement réciproques, et que celui constamment observé à la cour de France étoit de ne point donner d'audience aux ministres chargés d'affaires. M. Gross lui demanda avec instance d'en écrire à son père à l'armée. M. de Verneuil, le fils, l'assura que cette démarche étoit inutile; cependant il le fit sur ses instantes sollicitations. La réponse fut que l'audience ne pouvoit être accordée. M. Gross ne se rebuta point; instruit que M. de Scheffer, chargé des affaires comme lui, avoit remis sa lettre de créance au Roi, il alla trouver M. d'Argenson, à son entrée dans le ministère, et lui demanda d'avoir le même honneur. Il lui dit que pour constater la vérité du fait, il avoit pris un certificat de M. de Scheffer et qu'il l'avoit envoyé en Russie. M. d'Argenson jugea à propos de parler à de M. Verneuil; l'affaire fut discutée dans toute son étendue. Il fut clairement prouvé que l'audience avoit été refusée par M. de Verneuil à M. de Scheffer, qu'il n'avoit point eu d'audience du Roi, mais qu'il lui avoit seulement été présenté, qu'il avoit surpris M. de Sainctot en glissant sa lettre de créance dans ce moment. On exigea de M. de Scheffer qu'il donnât un écrit où il conviendroit de la vérité de ces faits; il eut beaucoup de peine à s'y résoudre, mais il fut enfin obligé de le donner. (*Additions du duc de Luynes*, datées du 3 et du 10 septembre.)

Il y a tout lieu de croire que la douleur de M. le Dauphin ne sera pas de fort longue durée; son caractère est gai naturellement; outre cela, on cherche non-seule-

ment à le dissiper, mais même à lui faire remarquer des défauts dans la figure et dans le caractère de Mme la Dauphine, dont il n'avoit point été frappé. Dès la fin du voyage de Choisy, il fit avec Mesdames un petit voyage à Orly, chez M. le maréchal de Coigny; on y rit, on y chanta, rien ne ressembloit moins à la douleur.

On a remarqué le jour des harangues, ainsi que celui des révérences, comme une chose singulière, que M. le Dauphin fût en manteau long chez le Roi pour assister à ces cérémonies.

Je devrois avoir marqué ci-dessus le choix fait de M. l'archevêque de Vienne (1) pour archevêque de Paris. Ce n'est pas sans étonnement que le public a vu cette nomination. M. l'archevêque de Bourges, M. l'archevêque de Rouen, et même M. l'abbé d'Harcourt, auroient été reçus agréablement du peuple de Paris. Pour ce dernier, j'ai expliqué ci-dessus les raisons qui ont empêché M. l'évêque de Mirepoix de songer à lui. Il a aussi de la prévention contre M. l'archevêque de Rouen, qui est un homme sage, et qui d'ailleurs se soucie peu de l'archevêché de de Paris, étant fort content de son état. A l'égard de M. de Bourges, on prétend que son séjour à Rome est nécessaire aux affaires du Roi, et que c'est par cette raison que le Roi lui-même ne l'a pas choisi pour Paris. A l'égard de M. l'abbé de Beaumont, personne n'imaginoit qu'il pût être sur les rangs. Lui-même ayant su par une lettre de M. de Mirepoix qu'il vouloit le proposer au Roi, l'avoit prié instamment de ne jamais faire mention de lui pour cette place. Mme la duchesse d'Uzès douairière, qui étoit anciennement amie de M. le cardinal de Fleury, avoit obtenu de lui l'évêché de Bayonne pour M. l'abbé de Beaumont, qu'elle avoit connu grand vicaire de Blois; elle le regardoit comme fort bien traité et ne s'attendoit

---

(1) Christophe de Beaumont du Repaire.

point du tout qu'il fût nommé archevêque de Vienne; d'autant plus qu'il n'a que quarante ou quarante-deux ans, et qu'il n'y en a que cinq ou six qu'il est évêque. Mme d'Uzès et tous les amis de M. de Beaumont ont été dans un étonnement inexprimable quand ils ont appris cette nomination-ci. M. de Mirepoix, pour se justifier devant ceux qui lui en ont parlé, dit qu'il s'attend bien que ce choix sera critiqué, mais que c'est le Roi qui l'a voulu. Cependant, en d'autres occasions, il convient que le Roi ne veut se mêler de rien sur ce qui regarde les bénéfices, et surtout les évêchés, qu'il s'en rapporte à lui de tout ce détail, ne voulant point en avoir sa conscience chargée. M. de Mirepoix avoue en même temps qu'il ne connoît point du tout par lui-même M. de Beaumont, qu'il ne l'a vu que trois ou quatre fois pendant le séjour d'un mois qu'il a fait à Paris; mais il dit que c'est un homme sage, doux, régulier, fort réglé dans ses mœurs et non suspect dans sa doctrine, qui ne joue jamais et qui vit ecclésiastiquement avec ses chanoines. On dit, en effet, que c'est un caractère décidé, mais doux et même timide. M. de Mirepoix lui a écrit de la part du Roi pour le presser avec instance de ne pas refuser, ajoutant que le Roi seroit très-fâché qu'il n'acceptât pas (1).

---

(1) M. de Mirepoix est toujours persuadé qu'il ne pouvoit faire un meilleur choix que M. de Beaumont; on peut lui pardonner cette prévention, parce qu'il n'a point de preuves contraires, et peut-être que le succès répondra à la droiture de ses intentions. Mais ce qui pourroit paroître plus singulier, c'est la vivacité extrême avec laquelle M. de Mirepoix prend tout ce que l'on dit contre l'archevêque qui vient de mourir. Sans vouloir prétendre attaquer les mœurs de ce prélat, comme l'on a fait avec beaucoup d'injustice, il est certain que le manque d'usage du monde lui avoit fait faire plusieurs fautes que l'on a attribuées à hauteur et à peu d'esprit, et que dans le peu de temps qu'il a paru, presque tout le monde a été réuni contre lui. Cette unanimité de sentiment ne fait d'autre impression à M. de Mirepoix que celle de le fâcher beaucoup, mais ne le persuade pas qu'il auroit mieux fait de jeter les yeux sur un autre sujet. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 15 août.)

On a ouvert les cassettes de Mme la Dauphine. Il y en avoit une où étoit l'argent qu'elle avoit apporté d'Espagne. Il y avoit eu, à ce qu'on prétend, 4,000 pistoles d'Espagne en espèces, sur quoi elle avoit déjà fait quelques dépenses. Ce qui est certain, c'est que le Roi s'enferma vendredi dernier dans son cabinet avec Montmartel pour lui remettre cette monnoie d'Espagne et la faire convertir en monnoie de France.

Ce même jour Mme la duchesse de Brancas, dame d'honneur de feu Mme la Dauphine, arriva tout d'un coup, sans qu'on s'y attendît, par la porte des glaces, et entra dans le cabinet des perruques, pendant que le Roi étoit avec Montmartel. M. le Dauphin, qui étoit dans ce cabinet, et qui n'aime point du tout Mme de Brancas, fut un peu étonné de cette arrivée. Cependant, comme elle vint à lui, il fallut bien qu'il lui parlât. Binet le fils, premier valet de chambre du Roi, alla avertir S. M. que Mme de Brancas étoit là; le Roi, qui l'a souvent vue et entendue et qui en est ennuyé, ne se pressa pas de venir; elle attendit assez longtemps. Le Roi parut enfin : elle alla à lui, et lui parla quelque temps; mais quelqu'un qui étoit présent remarqua que le Roi lui répondit fort peu. Elle a de l'esprit, comme je l'ai déjà dit, mais un esprit romanesque et singulier. On prétend qu'elle est fort occupée des droits de sa charge, qu'elle avoit même déjà envoyé chez Germain, orfèvre, pour la toilette de Mme la Dauphine qui n'étoit pas encore finie, croyant apparemment que c'étoit un droit qui ne pouvoit lui être contesté, mais que M. de Maurepas avoit fait dire à Germain de ne pas livrer cette toilette. On estime que ce qui reviendra à Mme de Brancas de feu Mme la Dauphine montera à environ 50,000 écus (1). Les droits de Mme de Lauraguais doivent être beaucoup plus considérables (2).

---

(1) Elle n'en convient pas, à beaucoup près. (*Note du duc de Luynes.*)
(2) Voy. l'article du 3 avril 1747.

Vendredi dernier, il y eut grand couvert. M. le Dauphin y étoit; la conversation du Roi avec la Reine, et même avec les courtisans, roula sur les cassettes et lettres de Mme la Dauphine, au grand étonnement de ceux qui étoient présents.

Ce même jour on recommença à jouer l'opéra à Paris pour la première fois depuis la mort de Mme la Dauphine. Ici il n'y a d'autre musique que les motets à la messe. La Reine n'a point recommencé à jouer, et le Roi lui a dit qu'il falloit attendre le bout des trois semaines. On ne sait pas encore si on les comptera du vendredi 22, jour de la mort, ou du mardi 26, jour qu'on a pris le grand deuil (1).

J'arrivai hier ici avec Mme de Luynes. La Reine, qui va se promener tous les jours depuis qu'elle ne joue point, alloit à Sèvres; elle rencontra Mme de Luynes dans l'avenue; elle l'arrêta, l'embrassa, lui donna mille marques de bonté et vint le soir souper chez elle. Le souper fut assez gai, mais il n'y eut point de jeu après.

Du jeudi 11, *Versailles*. — Je n'ai point marqué que M. de Maupeou, second fils de M. le premier président, apporta au Roi, pendant le voyage de Choisy, les drapeaux de Charleroi. Il est colonel du régiment de Bigorre. Comme il croyoit avoir quelque sujet de se plaindre de n'avoir pas été fait brigadier à son rang, M. le prince de Conty, son général, lui a donné cette commission pour le faire faire brigadier; il a en effet obtenu ce grade.

On continue de parler encore avec incertitude du

---

(1) On ne quitte les pleureuses que demain mardi. On vouloit douter si ce seroit mardi ou mercredi; mais comme il ne peut y avoir quatre mardis en trois semaines, ce ne pouvoit être une question. Ainsi la Reine recommencera à jouer demain; elle a observé exactement de ne point jouer, pas même les jours qu'elle est venue souper chez moi. Pour éviter le cercle sans jouer, qui est fort ennuyeux, la Reine a été se promener presque tous les jours à pied ou en carrosse; sa promenade la plus ordinaire en carrosse est sur le grand chemin de Paris. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 15 août.)

depart du Roi ; cependant on commence à croire qu'il ne retournera point à l'armée ; il paroît qu'il est question aujourd'hui de savoir si nous pouvons prendre une position qui incommode assez les ennemis par rapport à leurs subsistances pour les obliger à quitter les environs de Namur. M. le prince de Conty et M. le maréchal de Saxe n'ont pas été de même sentiment sur les opérations ; ce qui a donné occasion à de fréquents courriers.

Du dimanche 14, Versailles. — L'armée a dû faire un mouvement aujourd'hui pour se porter sur Huy ; ce qui ne se peut faire qu'en trois jours de marche. M. le duc de Penthièvre, qui commande la cavalerie, est parti la nuit d'avant celle-ci pour se rendre à l'armée. Il y a longtemps qu'il y seroit si le Roi ne lui avoit pas toujours dit d'attendre. MM. de Chartres, de Dombes et d'Eu n'y retourneront pas si le Roi n'y va point ; ils comptent n'avoir rien à faire, ne servant que comme officiers généraux sans avoir de corps à commander. Il faut croire que le Roi le trouve bon, puisqu'il ne dit mot. Il est vrai que dans ce moment-ci il y a une espèce de raison pour eux, parce qu'il en faut trois pour la cérémonie de Saint-Denis ; mais M. le comte de la Marche (1) est en âge et en état de suppléer (2) ; pour M. le prince de Condé (3), il est encore trop jeune. On dit déjà de lui qu'il a beaucoup d'humeur. M. de Charolois le fait mettre de temps en temps en pénitence pour cette raison.

Il faudra pour Saint-Denis quatre menins pour porter les quatre coins du poêle ; et comme il n'y en a ici que trois, M. le Dauphin a demandé que l'on fît revenir de l'armée M. de la Vauguyon ; il l'a choisi de préférence,

---

(1) Louis-François-Joseph de Bourbon-Conty, comte de la Marche, né à Paris, le 1er septembre 1734.

(2) M. de Charolois ne peut être compté ; il dit que sa santé ne lui permet pas de se trouver à une pareille cérémonie. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, né à Paris, le 9 août 1736.

parce que Mme de la Vauguyon vient d'accoucher d'un fils, qui est son second enfant, mais son premier garçon. Des trois menins qui sont ici, il y en a deux qui sont souvent malades (MM. de Saint-Hérem et de Sassenage); pour le soulagement de M. de Montaigu, qui est le troisième, il a été décidé que M. de la Vauguyon ne retourneroit point à l'armée : c'est un très-bon officier et qui s'est distingué par sa valeur et sa capacité dans toutes les occasions.

Le nouvel archevêque de Paris continue toujours à refuser; mais M. de Mirepoix espère encore le déterminer.

Du lundi 15. — J'ai oublié de marquer qu'il y a quelques jours Mme de Lalande, sous-gouvernante des enfants de France, remercia le Roi. S. M. vient de donner à son petit-fils (1) (M. de Gouy) le régiment de la Reine-infanterie, vacant par la mort de M. le chevalier de Tessé, mort de sa blessure en Italie. M. de Gouy avoit le régiment de Gâtinois.

Le Roi entendit hier dans la tribune les premières vêpres chantées par les chantres de la chapelle. Aujourd'hui il a entendu la grande messe en bas. Il n'y a point de quêteuse. M. l'évêque de Bethléem a officié. C'est aujourd'hui la procession du vœu de Louis XIII. Celle de la chapelle s'est faite dans la cour du Roi. Celle de la paroisse Notre-Dame se fait du côté du marché; la paroisse Saint-Louis et les Récollets y assistent.

M. le prince de Conty est revenu à Paris d'hier; il n'a point paru ici aujourd'hui : on ne sait point encore précisément la cause de son retour; on dit qu'il est incommodé.

Il n'y a rien de nouveau en Italie, et c'est beaucoup dans la circonstance des affaires. On sait que M. de Pui-

(1) Mme de Lalande avoit une fille, qui avoit épousé M. d'Arcy; c'est la mère de M. de Gouy. (*Note du duc de Luynes.*)

guyon, maréchal de camp et menin de M. le Dauphin, y est à la dernière extrémité, de la petite vérole; on n'attend que la nouvelle de sa mort. Depuis le commencement de la campagne, il a toujours resté auprès de l'Infant avec une espèce de caractère d'ambassadeur.

On apprend de l'armée de Flandre que M. le duc de Duras y est fort mal, d'une fièvre maligne. M. le maréchal de Duras est parti pour l'aller voir à Bruxelles, où il doit être transporté.

Du mardi 16. — M. de Wassenaër et son fils, M. d'Obdam, sont venus ici aujourd'hui avec les autres ministres étrangers; ils partent ces jours-ci pour Bréda, où l'on va tenir une espèce de congrès. M. de Puisieux y assiste comme ministre plénipopentiaire du Roi, MM. de Wassenaër et Gillés pour les États-Généraux et un ministre d'Angleterre que l'on attend. L'on avoit dit que milord Chesterfield seroit nommé pour cette commission. Si cette nouvelle avoit été vraie, l'on auroit pu se flatter des bonnes intentions de l'Angleterre; Chesterfield est un des plus grands seigneurs d'Angleterre; il est vice-roi d'Irlande et n'accepteroit pas une négociation où il n'espéreroit pas de réussir. Mais non-seulement il n'est pas question que ce soit lui, on n'a pas même de nouvelles qu'il y en ait un de nommé. M. de Puisieux me dit il y a trois ou quatre jours que le Roi lui donne 4,000 livres par mois et 30,000 livres pour les premières dépenses qu'il sera obligé de faire. M. d'Argenson lui a dit qu'il ne falloit point faire une dépense fort considérable. M. de Wassenaër prétend toujours que l'on doit se flatter de la conclusion de la paix pendant cet hiver; mais il y a longtemps que l'on tient ces discours et que l'on dit que les Hollandois la désirent sincèrement. Ce qui pourroit donner plus d'espérance, c'est que le ministère d'Angleterre, et principalement M. Pilham, souhaite effectivement la paix.

Du mercredi 17, *Versailles.* — Le Roi partit hier pour Choisy pour jusqu'à vendredi. Il a mené M. le Dauphin

avec lui. Les quatre dames du voyage sont Mmes de Pompadour et d'Estrades, d'Antin et de Livry. Mme de Livry a déjà soupé plusieurs fois dans les cabinets. J'ai marqué ci-dessus que l'on n'avoit point joué au dernier voyage de Choisy; mais l'on m'a dit depuis que le Roi y avoit joué deux fois après souper.

M. d'Argenson (le comte) fut le dimanche au soir 14 à Paris, à l'occasion de l'arrivée de M. le prince de Conty. On s'attendoit le lundi matin que M. le prince de Conty paroîtroit devant le Roi, et de ne le point voir donna occasion à beaucoup de raisonnements; mais hier matin il arriva au lever du Roi; et comme il fut très-bien reçu, on ne peut pas douter qu'il n'ait eu la permission et l'agrément de S. M. de quitter l'armée; il a même permission d'aller à Choisy, où il sera jeudi. Il paroît très-décidé qu'il ne retournera point à l'armée tant qu'elle sera jointe à celle de M. le maréchal de Saxe.

Hier la Reine recommença à jouer à cavagnole; l'on avoit quitté les grandes pleureuses le matin.

On est encore ici dans l'incertitude sur les dispositions de la cour d'Espagne par rapport aux conjonctures des affaires présentes; il paroît cependant, par ce que l'on a pu savoir, que le roi Ferdinand, en donnant toutes les marques de respect et d'attention possibles à la Reine douairière, ne veut pas qu'elle ait aucune part au gouvernement. Il a défendu aux ministres d'État d'aller chez cette princesse, et quoiqu'il sache qu'elle honore de ses bontés le marquis Scotti, qu'elle a fait gouverneur de l'infant-cardinal (1), il a fait donner l'ordre aux huissiers de ne le point laisser entrer chez lui à la suite de l'infant. Cet ordre étonna beaucoup le marquis Scotti, qui étoit accoutumé à n'être jamais refusé. Il faut le temps et les occasions pour porter un jugement sur le caractère

(1) Don Louis-Antoine-Jacques, infant d'Espagne, cardinal, archevêque de Séville, né en 1727.

du nouveau roi. Il n'avoit jamais été admis dans aucun conseil, et paroissoit seulement fort occupé de la princesse sa femme, qu'il aime beaucoup et qu'il ne quitte jamais. Il est extrêmement petit, et si l'on ne jugeoit que sur l'extérieur, on ne s'en formeroit pas une grande idée. La dépendance absolue sous laquelle il vivoit, par rapport au feu roi d'Espagne, ne lui a permis de donner presque aucune preuve de son caractère ; j'en appris cependant une il y a quelques jours, mais l'objet en lui-même est de peu de conséquence. Le prince des Asturies avoit désiré d'avoir aux environs de Madrid un parc pour chasser et dont il fût absolument le maître ; l'arrangement fut fait, le parc rempli d'animaux et gardé avec grande attention. Le prince ayant voulu y faire quelques chasses, elles furent troublées par des chiens étrangers que l'on avoit laissés entrer. La colère d'un chasseur est vive, surtout en pareil cas. Le prince donna les ordres les plus sévères aux gardes de tuer généralement tous les chiens étrangers qu'ils trouveroient dans le parc. Mme de Riperda, dont le mari étoit secrétaire d'État, vint un jour se promener dans ce parc, et amena avec elle un petit chien qu'elle auroit pu porter sous son bras. Comme ce petit chien se promenoit dans le parc, le garde avertit Mme de Riperda de l'ordre qu'il avoit ; elle lui dit qu'apparemment il ne la connoissoit pas, et que cet ordre ne pouvoit sûrement pas la regarder ; le garde fit de nouvelles représentations, mais elles n'eurent pas plus d'effet ; enfin, le petit chien s'étant un peu éloigné de sa maîtresse, le garde le tua. Mme de Riperda, furieuse, revint en rendre compte à son mari, M. de Riperda envoya sur-le-champ prendre le garde, et le fit mettre en prison. Cette nouvelle rapportée au prince des Asturies à onze heures du soir (il avoit ses cheveux en papillottes et étoit prêt à se coucher), il se rhabilla sur-le-champ et se fit accommoder pour aller chez le Roi ; il trouva le Roi qui travailloit avec M. de Riperda ; on sait que cette heure

de travail n'étoit point singulière pour le roi d'Espagne. Il entra, et rendit compte au Roi son père de l'aventure du garde. M. de Riperda voulut prendre la parole pour se justifier : « Taisez-vous, lui dit le prince, je veux parler au Roi. » Le Roi le reçut avec beaucoup d'amitié. Le garde fut mis hors de prison, et M. et Mme de Riperda allèrent le lendemain, par ordre de S. M., faire de très-humbles excuses au prince des Asturies.

Il paroît certain, comme je l'ai déjà marqué, que toute la maison de Mme la Dauphine sera conservée; cependant il n'y a encore rien de dit précisément, excepté pour Mme de Brancas, à qui le Roi dit il y a quelques jours qu'il comptoit sur ses soins auprès de la future Dauphine. Mme de Brancas dit qu'elle avoit représenté au Roi son âge, ses infirmités et celles de M. de Brancas, mais que le Roi ayant voulu qu'elle demeurât, elle ne pouvoit refuser de lui donner cette nouvelle preuve de son attachement.

M. de Duras a été transporté à Bruxelles; il a été à l'extrémité en chemin; on le dit mieux depuis qu'il est arrivé. Senac, médecin de l'armée, qui étoit auprès de lui, n'a pu l'accompagner à Bruxelles, étant obligé de rester auprès de M. le comte de Clermont, qui est tombé dangereusement malade.

Du samedi 20. — Le projet pour le changement de logement pour M. le Dauphin, dont j'ai parlé ci-dessus, a encore été renouvelé ces jours-ci. Il étoit question de faire une des entrées par le côté droit de la cour de marbre, où est actuellement la garde-robe du Roi, comme on en a fait une de l'autre côté depuis peu pour que le Roi puisse monter en carrosse sans traverser la cour de marbre. La dépense a paru trop considérable pour l'exécution de ce projet. On auroit remis Mesdames dans leur ancien logement, qui est celui de M. le Dauphin et de Mme la Dauphine; c'étoit une occasion de nouveaux changements; enfin, l'on estimoit que cela iroit à 2 ou 300,000 livres, et je crois même davantage. Cette raison

jointe à celle des bâtiments que le Roi fait faire ailleurs ont empêché l'exécution du projet. En effet on travaille beaucoup actuellement à la Meutte; l'on travaille aussi considérablement à Choisy; il paroît que le Roi a le goût des bâtiments.

On eut hier des nouvelles de M. le duc de Duras par un courrier que M. le maréchal de Duras envoya de Bruxelles. M. le maréchal de Duras y est arrivé le 17. Son fils étoit le 18 sans fièvre depuis deux jours. M. Senac avoit fait avertir un médecin de Louvain, nommé Riga, qu'on dit être très-fameux. M. le duc de Duras, qui est naturellement très-inquiet dans ses maladies, l'a été encore beaucoup davantage dans celle-ci, par la situation où il s'est trouvé de voyager après sept saignées, sans avoir aucun médecin ni chirurgien auprès de lui. Mme la duchesse de Duras, qui étoit à Plombières, en est revenue aujourd'hui sur la nouvelle de la maladie de son mari, qu'elle aime beaucoup.

J'ai toujours oublié de marquer que samedi dernier, 13 de ce mois, on chanta à Notre-Dame à Paris le *Te Deum* pour la prise de Charleroi. On l'avoit chanté ici à la messe du Roi le jeudi ou le vendredi. C'est actuellement la musique de la chambre qui fait toujours exécuter le *Te Deum* à la messe; un des chantres de la chapelle en étole entonne le *Te Deum,* et à la fin dit l'oraison. Le *Te Deum* se chante aussi le même jour à la messe de la Reine, mais comme un motet, et n'est point entonné par un chantre.

Il paroît que ce qui a beaucoup contribué à bien faire recevoir M. le prince de Conty ici a été l'intérêt que Mme de Pompadour a paru prendre à cette démarche; elle la regarde comme devant faire cesser la nécessité indispensable où le Roi paroissoit être d'aller se mettre à la tête de son armée et par conséquent s'exposer à l'air de la petite vérole. M. le prince de Conty a été le premier à représenter la nécessité de la jonction des deux armées; il y

a ajouté les considérations sur ce que le Roi pouvoit faire par rapport à un prince de son sang honoré du commandement d'une armée qui se trouveroit soumis à un autre général; il a marqué en même temps qu'il faisoit toujours partir ses équipages pour Mons et attendroit les ordres du Roi. L'ordre de revenir lui étant arrivé le 12, il est parti une heure après.

Les deux armées réunies marchent à petites journées à quelques lieues de la Mehaigne. Les dernières nouvelles de leur position, c'est qu'elles sont à Tourmes-les-Béguines et à Grand-Rozier. Les chevaux de poste qu'on avoit mis sur la route pour le Roi n'ont pas encore d'ordre de revenir. On attend toujours le parti que les ennemis pourront prendre en conséquence de notre mouvement, et l'on ne perd pas l'espérance qu'ils soient obligés d'abandonner les environs de Namur, en quel cas le Roi se détermineroit à aller à l'armée.

On sait que non-seulement M. de Mirepoix est arrivé à Gênes, mais qu'il est même à la tête de 18 ou 20,000 hommes composés de 23 bataillons de nos troupes bien complets, joints avec 5 ou 6,000 Espagnols et à peu près autant de Génois.

On sait aussi que le roi d'Espagne a envoyé ordre à M. de Castellar et à M. de Gages de revenir en Espagne; c'est M. de la Mina, que nous avons vu ici ambassadeur, qui va commander l'armée, sous les ordres de l'Infant.

On sait depuis deux jours la mort du roi de Danemark (1); il étoit dans sa quarante-septième année. Son fils n'a que vingt-trois ans; comme il a épousé une princesse d'Angleterre, l'on craint avec raison qu'il ne soit dévoué aux intérêts de cette couronne.

Comme M. l'archevêque de Paris persiste toujours dans son refus, le Roi lui écrivit une lettre de sa main

---

(1) Chrétien VI.

mardi dernier; ses amis croient que cette nouvelle démarche ne le déterminera point, mais on attend la réponse.

Du dimanche 21, *Versailles.*

Copie d'une lettre qui m'a été écrite le 16, *du camp de Gest-Gerompom, reçue aujourd'hui.*

Ce matin, MM. de Saint-Sauveur et de Bouillancourt (officiers de l'état-major) voulant aller reconnoître le village de Ramillies, qui n'est qu'à une petite lieue d'ici, ont pris cinquante hommes d'infanterie et cent dragons pour les escorter. Cette partie étoit pleine de hussards et de pandours. Ils se sont cependant avancés jusqu'à deux portées de fusil du village en repoussant de petites troupes de hussards qui venoient escarmoucher. Pendant ce temps, il s'est glissé derrière des haies, et par des chemins creux, sept ou huit troupes d'ennemis qui les ont enveloppés de tous côtés. L'infanterie s'est jetée dans un chemin creux, et les dragons ont fusillé longtemps, mais accablés par le nombre, ils ont été obligés de songer à leur retraite; ils se sont défendus et ont même attaqué avec toute la valeur et l'intrépidité possibles. Ceux qui se sont trouvés démontés se sont jetés dans l'infanterie, et y ont combattu jusqu'à la mort. Il n'est revenu que trente-trois dragons, dont quelques-uns blessés; le reste a été pris ou tué. Les cinquante hommes d'infanterie se sont défendus pendant plus d'une heure dans le ravin; mais n'ayant plus de munitions, ils se sont rendus et ont été faits prisonniers; pour les dragons démontés qui étoient avec eux, ils ont été sabrés sans quartier. On a fait marcher les piquets pour dégager cette troupe d'infanterie qui se défendoit si vaillamment; mais cela s'est fait trop lentement, et l'affaire étoit faite quand ils y sont arrivés. M. de Bouillancourt est tué ou prisonnier; il n'est pas revenu un officier des six qui étoient aux deux troupes de dragons; on ne sait s'ils sont tués ou pris. Cette affaire s'est passée à une demi-lieue et à la vue de notre camp. Les ennemis étoient au nombre de huit cents.

Je savois d'hier l'affaire de ce détachement. M. le comte d'Argenson n'est pas content que ce détachement ait été aussi peu proportionné à la commission dont il étoit chargé; mais il croit, et cela est vraisemblable, que celui qui le commandoit et qui ne devoit apparemment que chercher à reconnoître, se sera avancé trop loin et avec trop peu de précaution. D'ailleurs, les dragons

ont fait des merveilles. J'en ai parlé ce soir au Roi, qui ne le savoit pas.

Il paroît certain que milord Sandwich est nommé pour assister, de la part de l'Angleterre, aux conférences de Bréda; c'est un grand seigneur, mais je ne connois pas son caractère.

On parle d'une affaire en Italie avantageuse pour nous; mais ce bruit me paroît encore fort incertain, et Mme la maréchale de Maillebois n'en sait rien jusqu'à présent.

M. le duc d'Huescar, qui vint ici il y a deux mois et qui étoit allé servir en Italie, en revient pour rester ici ambassadeur. On dit que M. de Campo-Florido est rappelé,

Les chevaux de poste de tournée sur la route de Flandre, depuis si longtemps ont eu enfin hier ordre de retourner chez eux; et d'aujourd'hui les gardes du corps du guet, les détachements de la bouche et de la garde-robe du Roi et les bureaux des ministres qui étoient en Flandre ont aussi ordre de revenir.

Du mardi 23. — Le Roi donna avant-hier audience à la ville de Paris, qui lui apporta le scrutin à l'ordinaire.

Du mercredi 24. — M. de Vogué, ci-devant colonel du régiment d'Anjou, présentement de Dauphin-dragons, et brigadier des armées du Roi, arriva ici d'Italie avant-hier matin. Il étoit parti le 14 de Voghera près de Tortone. La veille au soir, 21, on avoit appris ici, par les nouvelles de Turin et de Genève, qu'il y avoit eu le 10 une grande action entre l'armée *gall-hispane*, comme l'appellent les ennemis, et l'armée austro-sarde, suivant le nom que lui donnent les relations. Ces nouvelles annonçoient une perte assez grande des ennemis, mais ils disoient celle des François et des Espagnols quatre fois plus considérable. M. de Vogué nous apprit la vérité de ce qui s'étoit passé dans la journée du 10. L'armée des deux couronnes étoit dans une position où elle ne pouvoit pas se maintenir plus de quinze jours. Les ennemis s'étoient séparés en deux corps; le roi de Sardaigne, avec une partie des Autri-

chiens, commandés par le général Brown, formoient un corps d'environ trente mille hommes, avec lequel ils avoient occupé Lodi, que nous avions abandonné, et ne cherchoient que les occasions de nous attaquer avec avantage. En même temps le reste des troupes autrichiennes, commandées par les généraux Berenklau et Palavicini, au nombre d'environ vingt mille hommes (1), avoient passé le Pô et marchoient sur la Trébia, et avoient même aussi passé cette rivière pour être à portée de nous attaquer, si nous prenions le parti de nous retirer. Cependant, comme ce parti étoit nécessaire, la retraite fut résolue, et le 8 et le 9 on jeta trois ponts sur le Pô dans la partie qui est entre l'embouchure du Lambro et celle du Tidone. Cet endroit est marqué peu exactement sur les cartes, où il semble que lorsque l'on passe le Pô ayant le Lambro à sa droite, on trouve le Tidone aussi à sa droite, et cependant il est réellement à gauche. La disposition avoit été faite avec tant d'ordre et de seeret, que l'on eut tout le temps d'établir des ponts et d'y faire passer l'armée entière, qui étoit d'environ trente-quatre mille hommes, quatre-vingts pièces de canon depuis quatre livres de balles jusqu'à seize, plus quatre mille mulets et mille chariots de bagages. Tous ces équipages sont arrivés à Tortone sans aucune perte. Notre avant-garde, qui n'étoit que de quinze mille hommes, fut attaquée le 9 au soir par le général Berenklau. Cette attaque fut assez molle jusqu'à sept heures du matin ; les Autrichiens vouloient donner le temps au roi de Sardaigne de passer le Pô ; mais ce prince ne put y réussir, ayant trouvé nos ponts repliés, et d'autres au-dessus que nous avions eu soin de faire brûler. Le combat devint plus vif à sept heures du matin, et continua avec la même vigueur jusqu'à trois heures après midi.

(1) J'écris ceci sur le rapport de M. de Vogué. (*Note du duc de Luynes.*)

Nous laissâmes une arrière-garde de nos troupes sur le champ de bataille jusqu'au soir, sans que les ennemis aient fait aucun mouvement; et comme notre unique objet étoit de suivre notre route vers Tortone, nous nous retirâmes sur Voghera. M. de Vogué estime que nous avons eu tant tués que blessés, dans l'armée des deux couronnes, tout au plus trois mille hommes, entre lesquels M. de Gages a été blessé, mais très-légèrement. Le chevalier Balthazar, lieutenant-colonel d'un de nos régiments suisses, officier très-estimé, a été tué; et le chevalier de Rochechouart, le même qui avoit été blessé à la bataille du 16, a été blessé, mais légèrement. Nous n'avons perdu personne de considération. M. de Vogué estime que les ennemis ont perdu cinq à six mille hommes. La perte la plus considérable que nous avons faite, c'est cinquante ou soixante pièces de gros canon que nous avons été obligés de laisser dans Plaisance, où l'on avoit seulement mis une garnison de trois cents hommes pour faire la capitulation. Nous y avions une assez grande quantité de blessés, mais presque tous étoient déjà prisonniers de guerre de l'affaire du 16. On ne peut pas douter que cette action ne soit extrêmement avantageuse. La manière la plus sûre de juger en pareil cas est de voir si l'on a été en état de remplir l'objet que l'on s'étoit proposé; c'est ce que milord Marlborough disoit en 1702 à M. le marquis de Charost, alors prisonnier. M. de Villars avoit battu le prince Louis de Bade à Fridlingue, le 14 octobre, ce qui lui valut le bâton de maréchal de France; les ennemis faisoient des réjouissances de cette action, et se moquoient de ce que nous en faisions aussi de notre côté. L'avis de M. de Marlborough fut que la suite de cette action décideroit de quel côté l'on devoit compter la victoire. L'objet de M. de Villars, dit-il, a été de joindre l'électeur de Bavière; s'il l'exécute (comme il l'exécuta en effet) la victoire est de son côté. Ici le projet de M. de Maillebois étoit de

rétablir la communication avec Gênes, de sortir d'une situation pressante et de se retirer sous le canon de Tortone. Cela s'est exécuté avec une armée inférieure de près de moitié à celle des ennemis; l'action a été conduite avec audace, intelligence et succès. On ne peut donc pas douter qu'elle ne soit d'une grande utilité dans les circonstances présentes. Ce projet a été formé contre l'avis de M. de Gages, qui vouloit qu'on se maintînt sous Plaisance.

On a appris par M. de Vogué que M. de Puiguyon est mort du 5.

Du jeudi 25. — Le Roi revint hier au soir de Choisy; les dames de ce voyage étoient Mmes de Pompadour et d'Estrades, Mme de Sassenage et Mme la maréchale de Maillebois; ce sont les mêmes dames qui y retournent aujourd'hui.

On apprit hier par un courrier que l'armée de M. de Saxe s'est emparée sans résistance de Huy; les ennemis y ont laissé 80,000 rations de fourrages.

Vendredi 26. — Hier jour de Saint-Louis, le Roi entendit dans sa tribune à onze heures la grande messe chantée par les missionnaires. Ce fut M. Jomard, curé de Notre-Dame de Versailles, qui chanta la grande messe. C'est l'usage le jour de Saint-Louis. Le Roi alla au salut, et partit immédiatement après pour Choisy. Les dames sont les mêmes du voyage précédent, Mme la maréchale de Maillebois, Mme de Sassenage, Mme de Pompadour et Mme d'Estrades.

Avant-hier, le Roi soupa à son grand couvert; il y eut pendant le souper musique des vingt-quatre violons, suivant l'usage. Je croyois que cet usage auroit pu être interrompu à cause du deuil, et les six semaines n'étant pas finies; d'autant plus que les concerts n'ont point encore recommencé chez la Reine; mais la Reine me dit le soir même qu'elle auroit pu avoir de la musique si elle avoit voulu; qu'elle n'en demanderoit point avant la fin des six

semaines, mais que c'étoit parce qu'elle ne s'en soucioit pas.

Je ne marque point ici toutes les fois que la Reine vient souper chez moi : ce ne seroit qu'une répétition ennuyeuse, d'autant plus qu'elle y vient tous les jours quand il n'y a point de grand couvert ; et même les jours qu'elle n'y soupe point, elle vient ou jouer ou faire la conversation.

Du samedi 27, *Versailles.* — Nous avons eu aujourd'hui l'audience de M. d'Huescar ; il est venu de Paris avec MM. de Campo-Florido et d'Aridore ; mais M. de Campo-Florido, qui aime beaucoup la chasse à tirer, est reparti sur-le-champ, sans attendre l'audience, pour suivre le Roi, qui est allé tirer dans la plaine de Saint-Denis. Ce soir le Roi fait médianoche. On croit que M. de Campo-Florido aura très-incessamment son audience de congé.

La nouvelle d'aujourd'hui est l'acceptation de M. l'archevêque de Paris. La lettre du Roi a produit plus d'effet que toutes les représentations antérieures : cela est juste ; cependant plusieurs de ses amis croyoient qu'elle ne le détermineroit pas. M. l'archevêque n'a point fait réponse à la lettre du Roi ; il a cru lui donner une plus grande marque de respect, en répondant seulement à M. de Mirepoix. Il a déclaré qu'il ne viendroit point ici qu'il n'eût ses bulles. On a envoyé un courrier à Rome pour obtenir du pape un consistoire ; ce qui fait espérer que les bulles seront bientôt expédiées.

Du lundi 29, *Versailles.* — Il y a déjà plusieurs jours que le Roi a nommé les gens de condition qui auront l'honneur de porter la mante de Mesdames ; il en faut six, trois pour chaque mante. C'est M. le comte et M. le marquis de Matignon, M. le marquis de Saulx (Tavannes), frère de M. l'archevêque de Rouen, M. de Champagne, dont la femme, qui est fille de M. de Donges, étoit dame de feu Mme la Dauphine, M. le marquis de Gontaut (Biron) et M. le comte Louis de la Marck, qui a épousé une Noailles

(à la place de M. de Mérode absent, étant dans ses terres en Flandre); il est fils de M. le comte de la Marck, lieutenant général. Comme toutes les charges de la maison de Mme la Dauphine sont obligées de se trouver à cette triste cérémonie, M. de la Fare, chevalier d'honneur, absent pour le service du Roi (il commande à Metz), sera remplacé par M. de Rubempré, premier écuyer, et M. de Rubempré le sera dans sa charge de premier écuyer par M. le chevalier de Mailly, son frère, qui étoit ci-devant colonel de dragons et qui a quitté le service.

L'on attend à tout moment des nouvelles de Flandre. La position de notre armée met les ennemis dans une situation où il est impossible qu'ils se maintiennent. Nous sommes maîtres de Huy et de Liége, et par conséquent du cours de la Meuse dans cette partie. Les subsistances manquent à l'armée du prince Charles, et comme elle ne peut se dispenser par cette raison de faire un mouvement pour se retirer, M. de Saxe, qui n'est séparé des ennemis que par la Mehaigne, de manière qu'on peut voir tout ce qui se passe dans cette armée, a établi sur cette rivière douze ou quatorze ponts, on m'a dit même seize, pour pouvoir se porter sur eux d'un moment à l'autre dans leur retraite, et par l'endroit qu'il jugera le plus à propos.

Le Roi soupa hier au grand couvert. C'est, comme je l'ai déjà marqué, M. le Dauphin qui reçoit la serviette des mains du premier maître d'hôtel ou du maître d'hôtel de quartier pour la présenter au Roi, de même que Madame la présente à la Reine. Un ancien gentilhomme servant du Roi, nommé Bridou du Mignon, qui a cette charge depuis cinquante ou soixante ans, et que je connois beaucoup parce qu'il est de Montfort (il a vendu sa charge, et n'est qu'honoraire), me contoit aujourd'hui que c'est un établissement nouveau, qu'il n'a jamais vu du temps du feu Roi; que feu Monseigneur, qui soupoit tous les jours avec le Roi, ne lui présentoit jamais la ser-

semaines, mais que c'étoit parce qu'elle ne s'en soucioit pas.

Je ne marque point ici toutes les fois que la Reine vient souper chez moi : ce ne seroit qu'une répétition ennuyeuse, d'autant plus qu'elle y vient tous les jours quand il n'y a point de grand couvert ; et même les jours qu'elle n'y soupe point, elle vient ou jouer ou faire la conversation.

Du samedi 27, *Versailles.* — Nous avons eu aujourd'hui l'audience de M. d'Huescar ; il est venu de Paris avec MM. de Campo-Florido et d'Aridore ; mais M. de Campo-Florido, qui aime beaucoup la chasse à tirer, est reparti sur-le-champ, sans attendre l'audience, pour suivre le Roi, qui est allé tirer dans la plaine de Saint-Denis. Ce soir le Roi fait médianoche. On croit que M. de Campo-Florido aura très-incessamment son audience de congé.

La nouvelle d'aujourd'hui est l'acceptation de M. l'archevêque de Paris. La lettre du Roi a produit plus d'effet que toutes les représentations antérieures : cela est juste ; cependant plusieurs de ses amis croyoient qu'elle ne le détermineroit pas. M. l'archevêque n'a point fait réponse à la lettre du Roi ; il a cru lui donner une plus grande marque de respect, en répondant seulement à M. de Mirepoix. Il a déclaré qu'il ne viendroit point ici qu'il n'eût ses bulles. On a envoyé un courrier à Rome pour obtenir du pape un consistoire ; ce qui fait espérer que les bulles seront bientôt expédiées.

Du lundi 29, *Versailles.* — Il y a déjà plusieurs jours que le Roi a nommé les gens de condition qui auront l'honneur de porter la mante de Mesdames ; il en faut six, trois pour chaque mante. C'est M. le comte et M. le marquis de Matignon, M. le marquis de Saulx (Tavannes), frère de M. l'archevêque de Rouen, M. de Champagne, dont la femme, qui est fille de M. de Donges, étoit dame de feu Mme la Dauphine, M. le marquis de Gontaut (Biron) et M. le comte Louis de la Marck, qui a épousé une Noailles

(à la place de M. de Mérode absent, étant dans ses terres en Flandre); il est fils de M. le comte de la Marck, lieutenant général. Comme toutes les charges de la maison de Mme la Dauphine sont obligées de se trouver à cette triste cérémonie, M. de la Fare, chevalier d'honneur, absent pour le service du Roi (il commande à Metz), sera remplacé par M. de Rubempré, premier écuyer, et M. de Rubempré le sera dans sa charge de premier écuyer par M. le chevalier de Mailly, son frère, qui étoit ci-devant colonel de dragons et qui a quitté le service.

L'on attend à tout moment des nouvelles de Flandre. La position de notre armée met les ennemis dans une situation où il est impossible qu'ils se maintiennent. Nous sommes maîtres de Huy et de Liége, et par conséquent du cours de la Meuse dans cette partie. Les subsistances manquent à l'armée du prince Charles, et comme elle ne peut se dispenser par cette raison de faire un mouvement pour se retirer, M. de Saxe, qui n'est séparé des ennemis que par la Mehaigne, de manière qu'on peut voir tout ce qui se passe dans cette armée, a établi sur cette rivière douze ou quatorze ponts, on m'a dit même seize, pour pouvoir se porter sur eux d'un moment à l'autre dans leur retraite, et par l'endroit qu'il jugera le plus à propos.

Le Roi soupa hier au grand couvert. C'est, comme je l'ai déjà marqué, M. le Dauphin qui reçoit la serviette des mains du premier maître d'hôtel ou du maître d'hôtel de quartier pour la présenter au Roi, de même que Madame la présente à la Reine. Un ancien gentilhomme servant du Roi, nommé Bridou du Mignon, qui a cette charge depuis cinquante ou soixante ans, et que je connois beaucoup parce qu'il est de Montfort (il a vendu sa charge, et n'est qu'honoraire), me contoit aujourd'hui que c'est un établissement nouveau, qu'il n'a jamais vu du temps du feu Roi; que feu Monseigneur, qui soupoit tous les jours avec le Roi, ne lui présentoit jamais la ser-

viette; que c'étoit ou un prince du sang quand il s'en trouvoit, ou le premier maître d'hôtel, ou le maître d'hôtel de quartier. Lorsque le feu Roi mangeoit à son petit couvert, et que M. le Dauphin s'y trouvoit, c'étoit lui qui présentoit la serviette à S. M.; mais M. Bridou prétend que la circonstance du moment de se mettre à table faisoit que l'usage étoit différent à souper. J'avoue que j'aurois peine à croire ce fait (dont j'ai été souvent témoin, mais que je n'ai pas remarqué) s'il n'étoit pas attesté par un homme qui a servi à ces soupers au moins quatre ou cinq cents fois.

Il me contoit aussi un autre fait, dont il a été témoin, qui est singulier. Le feu Roi a eu un maître d'hôtel de quartier nommé d'Hérouville, qui étoit ecclésiastique et qui servoit le Roi en habit violet avec des boutons d'or. Le frère de ce d'Hérouville servoit, et fut tué au siége de Namur en présence du Roi. Le père étoit veuf et avoit un second fils, qui étoit ecclésiastique et qui avoit même un bénéfice; le feu Roi, qui savoit donner des marques de bonté à tous ses sujets, et particulièrement à ceux qui étoient attachés à sa personne, marqua au père combien il prenoit de part à sa douleur de la perte de son fils. Le père profita de ce moment pour représenter au Roi qu'il avoit un second fils, lequel étoit tonsuré, portoit l'habit ecclésiastique et avoit même un bénéfice; que pour lui il étoit veuf, qu'il étoit aussi tonsuré, et que si le Roi vouloit bien accorder à son fils la charge de l'aîné, qui venoit d'être tué, et permettre qu'il se démît du bénéfice dont il étoit en possession, il osoit prendre la liberté de demander ce bénéfice pour lui-même au Roi, étant en droit d'en jouir à cause de sa tonsure. Le Roi accorda toutes ces différentes demandes, et le fils, revêtu de la charge de maître d'hôtel de quartier, servoit, comme je viens de le dire, en habit violet à boutons d'or.

Il y a eu quelquefois des occasions de disputes pour la préséance entre les gentilshommes servant, les maîtres

d'hôtel de quartier, les écuyers de quartier et les gentilshommes ordinaires. M. de Bridou du Mignon m'a encore conté que son père, qui a exercé la charge de gentilhomme ordinaire, s'étoit trouvé [à la cérémonie] lorsque l'alliance fut renouvelée à Paris avec les Suisses, le 28 novembre 1663. Les ambassadeurs ou députés de cette nation furent traités magnifiquement à Vincennes; ils étoient quarante. Le Roi nomma quarante officiers de sa maison pour manger avec eux, gentilshommes servants, gentilshommes ordinaires, maîtres d'hôtel de quartier et écuyers de quartier. S. M. ordonna en même temps qu'il n'y eût point de dispute entre eux, qu'ils passassent suivant leur rang d'ancienneté, mais sans aucune distinction entre ces quatre différentes charges. Les charges de gentilshommes servants ont été créées en 1655; avant leur établissement, le Roi se faisoit servir par des officiers de ses troupes à qui il donnoit des commissions.

Je viens de parler de la cérémonie de Saint-Denis; elle est fixée au lundi 5 du mois de septembre. A l'occasion de ces cérémonies, M. le président Hénault me disoit hier qu'il avoit appris en 1715 de M. de Mesmes, alors premier président, une prétention du parlement de Paris qui mérite d'être rapportée. Le Parlement est invité, comme l'on sait, à pareille cérémonie, et y assiste en corps. Après la cérémonie, il dîne à une table qui lui est préparée. Il prétend qu'en ce cas le grand aumônier doit venir dire le *Benedicite*. M. le président Hénault étoit à ce dîner auprès de M. de Mesmes, et comme il remarqua qu'on se parloit tout bas et qu'on attendoit, il demanda à M. de Mesmes ce que c'étoit. M. de Mesmes lui dit qu'il avoit envoyé avertir M. le cardinal de Rohan, qu'il se doutoit bien qu'on ne le trouveroit pas, mais que la demande et la réponse étoient d'usage; que l'on écrivoit toujours sur le registre du Parlement qu'on avoit envoyé avertir le grand aumônier et qu'on ne l'avoit pas trouvé.

La réponse fut en effet que M. le cardinal de Rohan n'étoit pas chez lui.

Mme de Pompadour partit hier pour Crécy avec Mme la princesse de Conty, Mme du Roure et Mme d'Estrades (1); elle ne partit qu'à deux heures après midi, ce qui fit que le Roi, au lieu de tenir le conseil d'État le matin, le remit à quatre heures après midi. Il interrompit le conseil pour aller au salut; et lorsque le conseil fut fini, il travailla encore jusqu'à neuf heures. Il descendit après le souper chez Mme la comtesse de Toulouse, qui étoit revenue exprès de Luciennes pour voir le Roi.

Le Roi est parti ce matin à huit heures et demie pour Crécy; il a tiré en passant dans le petit parc; il étoit dans une berline allemande à quatre places. Il y a une pareille voiture qui suit et qui est pour ceux qu'il mène avec lui; ce sont MM. d'Aumont, de Richelieu, de Villeroy, d'Estissac, d'Ayen, de la Vallière et marquis de Gontaut. M. le duc de Chartres et M. le prince de Conty vont tous deux à ce petit voyage, mais ils ne sont pas partis avec le Roi.

J'ai toujours oublié de faire copier dans ces mémoires l'extrait d'une lettre de M. le président Hénault pendant qu'il étoit chez le préteur royal de Strasbourg, entre les deux saisons des eaux de Plombières.

A Ilkirch, ce 12 juillet 1746.

Je ne saurois vous dire, Monsieur, à quel point je suis enchanté du roi de Pologne. Ce n'est pas comme Mme de Sévigné, qui se récria que Louis XIV étoit un grand Roi parce qu'il l'avoit priée à danser. J'aurois les mêmes raisons à peu près, car j'ai été comblé de ses bontés. Mais à le voir sans intérêt personnel, on le trouve adorable, si pourtant je n'avois point d'intérêt à trouver tel le père de la Reine.

(1) Mme de Pompadour n'avoit dans son carrosse que Mme d'Estrades, M. de Vandières et M. de Lassurance, contrôleur de Marly, qu'elle a choisi, par le conseil du Roi, pour diriger les ouvrages de Crécy. (*Note du duc de Luynes.*)

Mais non, je ne me fais point d'illusion. Nous regrettons tous les jours de n'avoir pas vu Henri IV. Eh! il n'y a qu'à aller à Lunéville, à Einville, à la Malgrange, et on le trouvera là. Ce prince est d'une conversation raisonnable et gaie, dit à tous moments les choses les plus plaisantes, raconte juste, voit bien, et d'ailleurs a l'imagination la plus féconde et la plus agréable, comme vous en avez pu juger vous-même en voyant toutes ses maisons, en visitant toutes les singularités de la Malgrange, car elles ne finissent point, et cela est bien augmenté depuis que vous n'y avez été. Comme cela n'est point du tout bâti à notre mode à la fin la peur m'a pris d'être en Turquie; mais je fus rassuré en voyant dans le bois une figure de saint François à la place de celle de Mahomet. Entre cent choses que l'on m'a racontées de ce prince, il faut que je vous en dise une qui est bien plaisante, et qui ressemble comme deux gouttes d'eau à Henri IV. Un homme qui avoit été à la cour du duc de Lorraine dans un emploi vint se présenter dans les commencements au roi de Pologne pour lui demander à être replacé. « Et quelle charge aviez-vous? dit le Roi. — Sire, j'étois grand maître des cérémonies. — Eh! Fi, fi, Monsieur, je ne permets seulement pas que l'on me fasse la révérence. » . . . .

Vous avez sans doute ouï parler d'un prodige qui est à cette cour: c'est un enfant de dix-neuf pouces, bien proportionné, d'un joli visage, âgé de cinq ans, qui passe sous une chaise comme Mme de Clermont passeroit sous la porte Saint-Denis. Il est méchant et veut tout briser. Apparemment que son âme s'impatiente d'être si à l'étroit, ou plutôt ce pourroit bien être celle de Goliath que l'on auroit mise en pénitence. Pour vous donner une idée de sa taille, on le met dans la moitié d'un trictrac assis et les jambes étendues, et il lui reste encore assez de place dans cette moitié du trictrac pour y jouer avec des dames qu'il met en pile. Que dites-vous de sa bête de mère qui fait dire des messes pour qu'il grandisse? Le roi de Pologne l'a pris à lui, et lui a donné toutes sortes d'habits; mais celui où il m'a paru le mieux, c'est en hussard.

Je suis ici chez le préteur royal, à une lieue de Strasbourg; c'est une île formée par une rivière qui y apporte tout ce qu'il y a de bon à manger dans l'Alsace, et le jardin n'est qu'un massif de fleurs et d'orangers. J'en pars demain pour retourner à Plombières, et je passerai par Remiremont, où j'ai déjà passé en venant. Cette circonstance ne vous fait pas grande chose; pardonnez-moi, car je veux vous dire un mot de Remiremont: c'est un chapitre composé de quarante ou cinquante dames, de la plus grande noblesse d'Allemagne et de Lorraine. Je fus bien surpris en entrant la première fois dans leur église, à l'heure de l'office, de croire entrer à la Trappe, par la piété singulière et le recueil-

lement avec lequel je trouvai qu'elles faisoient l'office. Ce qui surprend, c'est qu'elles sont coiffées comme tout le monde, des diamants, des colliers, des rubans, etc., excepté seulement qu'elles ont un grand manteau d'hermine. Je ne pouvois pas sortir de l'église. On commença la grande messe; elles venoient chanter au lutrin, et j'en faisois autant. Au sortir de la salle elles sont comme des pensionnaires, car il y en a de fort jeunes; elles chantent, elles dansent, elles jouent. Chacune a sa maison séparée, où elle vit comme elle veut; il n'y a guère d'exemple qu'aucune se soit dérangée. Elles sortent de là pour se marier si elles veulent. Ce sont les vestales de Rome, et ce devroit être les religieuses de l'Europe; cela soulageroit également les familles, et n'a point l'inconvénient d'un engagement éternel.

J'ai marqué ci-dessus que M. de la Vauguyon devoit revenir, parce qu'on avoit besoin de quatre menins pour porter le poêle de Mme la Dauphine. Il devoit aussi y rester, mais M. le maréchal de Saxe n'a pas voulu le laisser aller, et a dit qu'il attendroit un second ordre; il y a lieu de croire qu'on ne l'enverra pas. Ce refus de M. de Saxe fait grand honneur à M. de la Vauguyon.

Du mardi 30, *Versailles*. — Le Roi n'étant point encore déterminé au choix d'un menin à la place de M. de Puiguyon, a nommé M. le marquis d'Oise, frère de M. le duc de Brancas, pour remplacer M. de la Vauguyon à la cérémonie de Saint-Denis.

Mme de Talleyrand a perdu ces jours-ci un de ses enfants, âgé de cinq ou six ans; c'étoit un garçon. Il lui en reste encore cinq ou six; elle n'a qu'une fille.

SEPTEMBRE.

Procès de Mmes d'Ancenis et de Biron. — Rappel de M. de Campo-Florido. — Château de Crécy. — Mort de M. de Torcy et du comte de Vertus. — Investissement de Namur. — Nouveaux détails sur la retraite des Français en Italie. — Enterrement de la Dauphine à Saint-Denis. — Inventaire des papiers de M. de Campo Florido. — Régiment donné. — Audience de congé de Mme de Campo-Florido. — Retour de M. de Tavannes. — Mmes de Rieux et de Montesquiou. — Siége de Namur. — Les Français sont refoulés sur Gênes. — Bénéfices donnés. — Affaires de l'Empire. — Les Autrichiens occupent Gênes. — Logement nouveau du Dauphin. —

Pension à Mme d'Ancezune. — Prise de Namur. — Voyage de Choisy. — Mort de M. de Tessé et du vicomte de Beaune. — Nouvelles d'Italie et de Flandre. — Audience de congé de M. de Campo-Florido. — Réception de l'abbé de la Ville et élection de Duclos à l'Académie. — Bravoure de M. de Talaru.

Du samedi 3, à Dampierre. — Jeudi 1er de ce mois, Mmes les duchesses d'Ancenis et de Biron ont gagné un très-grand procès à la grande chambre contre Mme de Laval. Ce procès fut jugé en leur faveur contre l'avis de M. l'avocat général, qui avoit conclu pour Mme de Laval. Il s'agissoit des terres de Nointel et de Bove; Mmes d'Ancenis et de Biron les prétendoient en vertu du testament de M. de Montigny, leur oncle, qui en avoit hérité de M. de Nointel, son frère; elles disoient que ces terres étoient acquêts dans la personne de M. de Nointel. Mme de Laval soutenoit au contraire que c'étoient des propres. Les terres ont été décidées acquêts.

M. de Campo-Florido part ces jours-ci. J'ai marqué ci-dessus qu'il va ambassadeur d'Espagne à Naples; mais il dit qu'il a seulement ordre d'aller à Naples, et qu'il ignore absolument s'il y sera revêtu du caractère d'ambassadeur.

Il paroît que le voyage de Crécy, d'où le Roi revint mercredi, s'est très-bien passé; le Roi a été fort content de la maison et des jardins, et les a trouvés très-bien tenus. Mme de Pompadour étoit fort occupée de faire des politesses à tout le monde. Il n'y avoit que le Roi qui logeoit en bas. L'appartement est beau et grand, la vue étendue sans être belle, les avant-cours magnifiques, le corps du château assez beau, peu solide à ce que l'on prétend, les ailes assez vilaines; c'est à quoi l'on va travailler tout à l'heure; ainsi il n'y aura plus de voyage cette année.

Il paroît jusqu'à présent par les nouvelles d'Italie que le projet du nouveau roi d'Espagne n'est pas d'y faire des conquêtes; qu'il trouve que cette guerre a déjà assez

coûté d'hommes et d'argent, et que la Savoie avec le comté de Nice sont un établissement suffisant pour don Philippe.

Le service du feu Roi à Saint-Denis, qui devoit être le 1er de ce mois, est remis après celui de Mme la Dauphine. Celui-ci se fera lundi prochain, à onze heures ou midi. Mesdames partiront de Versailles à huit heures. Elles mangeront apparemment en chemin (1), car elles doivent ne point manger à Saint-Denis.

Du lundi 5, *Versailles*. — M. de Torcy mourut le samedi 3 de ce mois à Paris. Il étoit âgé de près de quatre-vingts ans. Il avoit toujours conservé un esprit sain et un caractère aimable; la réputation qu'il s'étoit acquise dans les pays étrangers étoit encore la même. Depuis qu'il avoit cessé d'être ministre, il avoit été chargé par M. le duc d'Orléans, encore pendant trois ans, d'entretenir les correspondances qu'il avoit dans les pays étrangers. Le recueil de ces correspondances est digne de curiosité, et fournit des anecdotes qu'on ne trouve pas ailleurs aussi détaillées (2). On peut dire de M. de Torcy que c'étoit un grand ministre, un bon père, un bon ami, et un homme rempli de vertus et d'une conversation aimable. L'attachement dont on l'a soupçonné pour la nouvelle doctrine, et l'opiniâtreté de son frère, M. de Montpellier, ont peut-être été la seule cause, au moins le prétexte, pour ne pas employer M. de Torcy. On a cru que le Roi l'avoit consulté en plusieurs occasions, et lui avoit même écrit pour demander son avis. M. de Torcy m'a dit qu'effectivement le Roi lui avoit demandé son avis, mais que c'étoit pour des sujets peu importants. M. de Torcy laisse deux filles et un fils; celui-ci a

(1) On a ordonné double cantine, afin que Mesdames puissent manger en allant et en revenant. (*Note du duc de Luynes*, datée du 5 septembre.)

(2) Une copie de ce recueil en trois volumes se trouve aux archives du château de Dampierre.

beaucoup d'enfants; Mme Duplessis-Châtillon, la cadette, en a beaucoup aussi; Mme d'Ancezune, sa sœur aînée, n'en a jamais eu.

M. le comte de Vertus mourut il y a trois jours, à Paris; il étoit frère de feu Mme de Courtenay; il s'est appelé longtemps le comte de Goëllo, pendant la vie de son frère aîné, qui mourut il y a quelques années et qui avoit été dans les gendarmes de la garde.

On a appris que le 9 du mois dernier le prince Charles, ne pouvant plus subsister avec son armée sous Namur, avoit été obligé de se retirer en passant sur les ponts de cette ville. M. le maréchal de Saxe s'est mis aussitôt en marche pour suivre les ennemis.

Du mardi 6, *Versailles*. — Le Roi dit hier à Choisy que la ville de Namur étoit investie par soixante bataillons, sans compter les troupes de sa maison, infanterie et cavalerie, qui sont postées entre Sambre et Meuse et investissent le château.

Le Sr Antoine, porte-arquebuse du Roi, que S. M. avoit envoyé porter de sa part à l'infant don Philippe une armure, arriva avant-hier ici. Voici en substance ce qu'il m'a dit de l'armée des deux couronnes en Italie.

Le projet d'abandonner Plaisance et de se retirer sous Tortone fut formé contre l'avis des Espagnols; il fallut se mettre à genoux devant l'Infant pour avoir la permission de l'exécuter. Les François n'étant que troupes auxiliaires vouloient laisser l'avant-garde aux Espagnols; ceux-ci ne le voulurent jamais : ils dirent qu'ils suivroient les François exactement, mais qu'ils ne marcheroient point les premiers. Ce furent donc les troupes françoises qui marchèrent à la tête. Si les Espagnols avoient suivi le même chemin, il n'y auroit pas eu un coup de fusil de tiré; mais ils se trompèrent de route; c'est ce qui donna occasion à l'action du 10 août. Il paroît constant qu'il en coûte aux ennemis quatre mille morts restés sur la place, et que nous sommes demeurés maîtres du

champ de bataille jusqu'au soir, que nous jugeâmes à propos de nous retirer. Ainsi les gazettes se trompent sur la grande victoire qu'elles donnent aux Autrichiens. La manœuvre du roi de Sardaigne en cette occasion a donné lieu de soupçonner qu'il n'avoit pas grande volonté de nous faire du mal. Nous sommes actuellement dans l'État de Gênes, où nous avons des subsistances abondamment. La hauteur des Espagnols avec nous est au-dessus de tout ce qu'on peut dire. Il paroît que le projet sur l'Italie est presque entièrement abandonné par le nouveau gouvernement espagnol, et l'Infant doit avoir présentement repassé la mer. Les Génois ont été d'abord effrayés de notre retraite; ils sont présentement fort rassurés, et comptent que nous ne les abandonnerons pas. Ils ont quarante mille paysans armés qui gardent la frontière de leur pays. Ces paysans sont fort bons et tirent à merveille; ils ont coupé à grands frais toutes les avenues qui conduisent chez eux, et pour n'omettre rien de ce qui peut contribuer à leur sûreté, ils tiennent les portes de la ville de Gênes fermées. On croit que M. de la Mina a été envoyé beaucoup plus pour négocier que pour commander.

On ne peut assez faire l'éloge de M. le comte de Maillebois, pour sa valeur, son sang-froid, son intelligence et sa capacité; il en a donné des preuves en toutes occasions.

Le Roi est à Choisy depuis samedi avec M. le Dauphin, Mme la princesse de Conty, Mme d'Antin, Mmes de Pompadour et d'Estrades. Il en revient demain.

Du mercredi 7, *Dampierre.* — Lundi dernier fut l'enterrement de Mme la Dauphine à Saint-Denis; je n'y étois point. Je n'en mettrai le détail que lorsque j'en serai bien instruit. Tout ce que je sais jusqu'à présent, c'est que la décoration étoit très-belle, et même aussi agréable qu'elle pouvoit l'être dans pareille cérémonie; il y avoit plus de dix-huit cents cierges allumés. Mesdames arrivèrent à Saint-Denis à onze heures, et s'habillèrent

dans une chambre tendue de noir qui leur étoit préparée. M. et Mme la duchesse de Chartres n'arrivèrent qu'à midi. La cérémonie commença peu de temps après, et finit à quatre heures après midi. Il y avoit vingt-quatre ou vingt-cinq évêques, en comptant M. de Mirepoix, qui disoit la messe, et M. l'évêque de Troyes, qui fit l'oraison funèbre. M. le duc de Chartres donnoit la main à Madame, M. le prince de Conty à Madame Adélaïde, et M. le comte de la Marche à Mme de Chartres. Les mantes de Madame avoient sept aunes de long, et celle de Mme de Chartres cinq. Celle de Madame étoit portée par MM. de Matignon et de Saulx; ils étoient l'un derrière l'autre, à distance égale; celle de Madame Adélaïde par les trois autres que j'ai nommés ci-dessus, MM. de Champagne, Gontaut et La Marck; celle de Mme de Chartres par MM. de Simiane et de Mailly. L'oraison funèbre ne dura qu'un peu plus de trois quarts d'heure; elle a été trouvée assez belle, à ce qu'il me paroît. Mesdames mangèrent de leurs cantines en allant, et après la cérémonie elles firent apporter leurs secondes cantines dans la chambre où elles s'habillèrent; elles y mangèrent seulement avec leurs dames; elles n'en ont point amené d'autres. M. et Mme de Chartres et les deux autres princes du sang repartirent après la cérémonie. Tout y étoit dans le plus grand ordre; et quoiqu'il y eût beaucoup de monde, on entroit et sortoit fort à son aise.

Ce jour-là la Reine ne jugea pas à propos de jouer l'après-dînée; elle l'alla passer à Saint-Cyr; elle soupa chez moi, comme elle fait tous les jours depuis samedi dernier.

Du samedi 10, *Versailles.* — On a beaucoup parlé ces jours-ci de M. de Campo-Florido. Le bruit général de Paris étoit que le scellé avoit été apposé sur tous les papiers de cet ambassadeur au nom du roi d'Espagne. On dit aujourd'hui que cela n'est pas vrai. Cependant je sais très-certainement que M. d'Huescar avoit ordre de se saisir des papiers de M. de Campo-Florido, et le fait est qu'ils ont été

inventoriés. Pour adoucir ce désagrément, on a dit que c'étoit M. de Campo qui avoit lui-même fait faire cet inventaire, et que c'étoit l'usage en pareille circonstance.

Je revins hier de Dampierre. J'appris que le Roi avoit donné le régiment de Quercy à M. de Lomont, fils de M. du Châtelet, lieutenant général. C'étoit M. de Gouy, petit-fils de Mme de Lalande, qui avoit Quercy; il a eu le régiment de la Reine-infanterie, vacant par la mort du chevalier du Tessé.

Du lundi 12, *Versailles.* — Mme la princesse de Campo-Florido prit hier son audience de congé. J'ai déjà marqué plusieurs fois le cérémonial de ces audiences et du dîner le même jour chez la dame d'honneur pour les ambassadrices de famille. On trouvera même l'audience d'arrivée de Mme de Campo-Florido à Compiègne en 1740, le 5 août. Il y est marqué que la dame d'honneur vint au-devant de l'ambassadrice, dans la pièce avant la chambre; cet article demande explication. La dame d'honneur ne doit point sortir de la chambre de la Reine; mais comme elle doit baiser l'ambassadrice, par respect pour la Reine, elle s'avance assez pour que ce baiser ne se fasse pas devant S. M. A l'égard de l'audience d'hier, tout se passa de même qu'aux autres; le Roi, averti par M. de Sainctot, quitta le conseil, et vint par la galerie et le salon chez la Reine. Le Roi étant sorti et conduit par Mme de Luynes à l'ordinaire, M. de Sainctot alla avertir M. le Dauphin, qui étoit à la fin de son dîner et qui vint par les salles des gardes et l'autre chambre de la Reine. Une circonstance de cette audience qui doit être marquée, c'est que Mme de Castel-dos-Rios, grande d'Espagne et fille de M. de Campo-Florido, y étoit avec sa mère. Le Roi les salua et baisa l'une et l'autre; et de même M. le Dauphin, et elles baisèrent toutes deux le bas de la robe de la Reine. Elles dînèrent ensuite chez Mme de Luynes avec M. de Campo-Florido, M. de Sainctot et même M. de la Tournelle, sous-introducteur. M. de Campo-Florido paroît consterné

de son rappel. Son âge et le goût qu'il a pris à ce pays-ci suffiroient pour l'affliger; mais d'ailleurs le changement de gouvernement en Espagne et la disgrâce de M. Scotti, gouverneur de l'Infant cardinal d'Espagne, sur le crédit duquel il comptoit beaucoup, rendent cet événement-ci fort désagréable pour lui. Dans toute autre circonstance il n'auroit peut-être pas été fâché de se rapprocher de ses terres, qui sont presque toutes en Sicile. D'ailleurs la santé de Mme de Campo-Florido peut faire craindre qu'elle ne soutienne pas un aussi long voyage. Sa fille, Mme de Castel-dos-Rios, pour laquelle il a confiance et amitié, suivra sa mère jusqu'à Marseille, où elle la quittera pour aller par mer à Barcelone et de là à Madrid. Elle n'est point dame du palais de la reine d'Espagne, comme je le croyois, mais elle en a obtenu les appointements depuis peu. Cette grâce lui a été accordée par la protection de Mme la Dauphine, qui avoit beaucoup d'amitié pour elle.

M. de Tavannes fut présenté hier. C'est celui qui avoit enlevé Mlle de Brun, et qui a été condamné à avoir le col coupé. M. de Brun n'avoit jamais voulu se prêter à aucun accommodement; sa mort a donné des facilités pour obtenir sa grâce, mais on dit que Mlle de Brun ne veut plus entendre parler du mariage. M. de Tavannes a commencé à servir dans mon régiment, où il étoit lieutenant sans appointements. Depuis l'enlèvement il a été obligé de sortir du royaume. Il s'est même exposé trop souvent à quelque aventure fâcheuse en y paroissant depuis sa condamnation. Il avoit pris le parti d'entrer au service de l'électeur de Bavière, depuis empereur; il a toujours continué ce service jusqu'à ce que l'électeur de Bavière d'aujourd'hui se soit séparé d'avec la France. Il a été obligé d'aller à Dijon se mettre en prison pendant vingt quatre heures, suivant l'usage; ses lettres de grâce sont entérinées; il est présentement en pleine liberté.

Mme la princesse de Pons vint hier souper chez moi

avec Mme de Rieux (1), qu'elle doit présenter aujourd'hui. Mme de Rieux est assez jolie.

Le Roi travailla hier avec M. de Mirepoix, et donna dans ce travail l'archevêché de Vienne à M. l'évêque de Rhodez (Saléon) et l'évêché de Rhodez à M. l'abbé de Grimaldi, aumônier du Roi. On trouvera ci-après la liste des bénéfices donnés dans le même travail.

Du jeudi 15, *Versailles.* — Je ne sais si j'ai parlé ci-dessus de la présentation de Mme de Montesquiou. Elle est assez jolie; elle est fille d'un M. Bombarde; elle est cousine germaine de Mme d'Armenonville, nièce de ce Bombarde qui avoit la direction de l'Opéra, et petite-fille de celui qui étoit trésorier des troupes de l'électeur de Bavière. Son mari est officier des mousquetaires.

Le Roi partit mardi pour Choisy, après avoir vu les ambassadeurs et ministres étrangers; il en revient samedi. Les dames de ce voyage sont Mmes de Pompadour, de Sassenage, d'Estrades et du Roure.

Les nouvelles de Flandre annoncent que la tranchée devant Namur doit avoir été ouverte la nuit du 13 au 14. La disposition de l'investissement de ce siége est faite de manière que M. de Lowendal paroît y commander sous les ordres de M. le comte de Clermont; apparemment qu'il n'a pas voulu rouler avec les autres lieutenants généraux; c'est pour cela qu'on l'a laissé seul de lieutenant général d'un côté. Les six autres lieutenants généraux sont dans une autre partie de l'investissement, et il a été décidé qu'il n'y auroit que des maréchaux de camp qui commanderoient à la tranchée.

Les nouvelles d'Italie sont extrêmement mauvaises. Le premier soin de M. de la Mina en arrivant pour prendre le commandement de l'armée Espagnole, a été d'abandonner Tortone et d'en retirer la garnison espagnole,

---

(1) Mme de Rieux d'Entragues; ce sont les barons d'Entragues seigneur de Marcoussy. (*Note du duc de Luynes.*)

qu'on a remplacée par des troupes génoises; et l'armée françoise et espagnole s'est retirée dans les États de Gênes. Au moins falloit-il en garder tous les postes avec grand soin, pour empêcher l'ennemi d'y pénétrer. Cette précaution importante a été négligée; tous les postes ont été emportés par les Autrichiens; il ne restoit plus que celui de la Bocchetta, qui n'est qu'à une lieue de Gênes et n'en est séparé que par une plaine. Celui-là méritoit bien d'être gardé par un assez grand nombre de troupes pour être en état de s'y soutenir; cependant, on n'y a laissé que vingt-quatre piquets. Les Autrichiens sont venus en force, ont attaqué la Bocchetta et s'en sont rendus maîtres. On peut juger de la situation des Génois, n'ayant pour toutes ressources qu'une ville sans défense. Ils n'ont songé qu'à sauver leurs effets à Livourne et où ils ont pu. Il sembleroit par ce détail que le système du gouvernement espagnol seroit absolument changé; cependant le nouveau roi a désavoué hautement la conduite de M. de la Mina et a fait assurer ici S. M. de concourir de concert avec elle au bien général de l'Europe, et que quelque désir qu'il eût de faire la paix, il sentoit que pour y parvenir il étoit indispensable de soutenir la guerre d'Italie. Ce système de conduite paroît fort difficile à expliquer.

M. de Mirepoix travailla dimanche dernier avec le Roi; on trouvera ci-après la liste des bénéfices qui furent donnés dans ce travail.

Le Roi a accordé : l'archevêché de Vienne à M. l'évêque de Rhodez; l'évêché de Rhodez à M. l'abbé de Grimaldi, aumônier de S. M.; l'abbaye de Saint-Cybar à M. l'évêque d'Angoulême; l'abbaye de la Cour-Dieu à M. l'abbé de Lowendal; l'abbaye de Chartreuve à M. l'abbé de Montal, conseiller au parlement de Grenoble; l'abbaye de Mas-d'Azil à M. l'abbé de Montlezun, vicaire général d'Auch; le prieuré de Bouteville à M. l'abbé de Rouffiac; le prieuré du Rocher à M. l'abbé d'Imbercourt.

Du samedi 17, *Versailles.* — Le Roi est revenu aujour-

d'hui de Choisy à dix heures et demie du soir ; la chasse l'ayant mené jusqu'à Armainvilliers, il a été un moment dans la maison et dans le jardin, et a pris un carrosse pour le ramener à Choisy.

J'ai appris aujourd'hui que Mme de Lesparre étoit heureusement accouchée d'un garçon à Paris ; c'est une grande joie pour toute cette famille.

J'ai appris aussi que M. le coadjuteur a donné un bénéfice de 8,000 livres de rente au second fils de M. le prince de Montauban, qui est abbé. C'est un enfant élevé au collége de Strasbourg.

Les affaires de l'Empire ne sont pas encore absolument décidées. Ce qui a fait que jusqu'à présent l'Empire ne s'est pas déclaré, c'est l'attention qu'ils ont eue aux démarches du roi de Prusse. Le grand intérêt de ce prince est la conservation de la Silésie, et pour s'y maintenir il lui est nécessaire de conserver ses liaisons intimes avec la France et de prévenir les nouveaux embarras que nous causeroit la déclaration de l'Empire. Pour mettre donc un obstacle invincible aux volontés du roi de Prusse, la cour de Vienne a obtenu de la cour de Russie, par ses négociations, que cette couronne fît avancer une armée de 60 à 80,000 hommes sur les frontières du roi de Prusse, ce qui a obligé ce prince de porter toutes ses troupes dans cette partie. La France de son côté espère obtenir par ses négociations que la couronne de Suède se déterminera à donner assez de jalousie à l'empire de Russie pour délivrer le roi de Prusse de l'inquiétude où le met actuellement la position des Russiens.

Du lundi 19, *Dampierre*. — Je joins ici la copie d'une lettre que je viens d'écrire à mon frère au sujet des nouvelles d'Italie.

Les nouvelles d'Italie sont détestables; non-seulement les Autrichiens sont maîtres de Gênes, mais ils ont commencé par en exiger 50,000 génoises, valant 40,000 francs de notre monnoie. On leur a dit que ce payement étoit de gré à gré, réservant à la reine de Hongrie

de les taxer outre cela comme elle le jugeroit à propos. Les Autrichiens ont mis garnison dans Novi, Finale, Savone et toutes les places de la République, qui ne seront remises qu'à la paix et entre les mains de qui la reine de Hongrie jugera à propos. Le doge de Gênes avec quatre sénateurs va à Vienne pour implorer la miséricorde de la reine de Hongrie. Cette situation tire les larmes des yeux; c'est la suite du parti que l'on a pris de se retirer de dessous Tortone. Par les assurances les plus fortes et les plus positives que donne le nouveau roi d'Espagne, il paroît que tout a été fait contre sa volonté et sans aucun ordre. L'armée françoise et espagnole est dans le comté de Nice, par conséquent hors d'état aujourd'hui de rentrer en Italie par ce côté-là. Pour confirmer les bonnes dispositions de l'Espagne, et par conséquent l'inconcevable de la manœuvre présente, il faut ajouter qu'un Espagnol, nommé Taburniga, qui avoit été exilé pendant le dernier règne, homme intrigant et qui s'étoit réfugié en Angleterre, avoit cru être assez bien auprès du nouveau roi pour pouvoir hasarder de se charger d'une négociation pour la paix entre les deux couronnes d'Espagne et d'Angleterre. L'Angleterre, qui ne cherche qu'à détacher l'Espagne d'avec la France, lui avoit donné toutes les instructions nécessaires; le roi d'Espagne en a été instruit et lui a fait défendre de mettre les pieds dans ses États; en même temps il a envoyé ses pouvoirs à M. de Puisieux, ministre plénipotentiaire de France à Bréda, pour traiter au nom de l'Espagne. Malgré cette bonne disposition du roi d'Espagne, on ne peut pas se flatter que les conférences aient grand succès, d'autant plus que le royaume de Naples abandonné à ses propres forces paroît en grand danger.

Le chapitre de Notre-Dame a écrit à M. l'archevêque. Cette démarche est nouvelle, et n'a été faite qu'en conséquence d'une mûre délibération. M. l'archevêque a répondu dans les termes les plus obligeants et les plus remplis même de considération pour M. l'abbé d'Harcourt; il a été jusqu'au mot de respect pour un si digne chef. Cette lettre a été parfaitement bien reçue, et a fait tout l'effet qu'on pouvoit en attendre. Les bulles ne sont point encore arrivées; on compte cependant qu'elles arriveront incessamment; il ne veut point venir qu'il ne les ait.

Du mercredi 21, *Dampierre*. — J'ai parlé ci-dessus d'un projet pour un logement nouveau pour M. le Dauphin; ce projet paroissoit avoir été abandonné, mais depuis

quelques jours il a été décidé que l'on y travailleroit incessamment. On doit commencer pendant le voyage de Fontainebleau. M. le Dauphin ne doit cependant habiter ce nouveau logement que dans un an; mais comme c'est celui où loge actuellement la petite Madame, et que par conséquent il lui en faut donner un autre, le Roi a décidé qu'elle habitera le logement de Mlle de la Roche-sur-Yon, en bas dans la galerie des princes du côté de l'Orangerie. Ce logement, à l'exception d'une pièce qu'on a retranchée, est le même, comme je dois l'avoir marqué, qu'avoit feu Mme la Duchesse, fille du Roi. L'on donne à Mme la duchesse de Tallard le logement de M. le maréchal de Noailles pour qu'elle soit à portée de Madame. Ce logement est dans le pavillon de la surintendance au premier étage. M. le maréchal de Noailles logera, en attendant, à l'appartement de quartier. Mlle de la Roche-sur-Yon aura le premier logement vacant.

Les voyages de Choisy continueront toujours jusqu'à Fontainebleau; il y en aura un le 4 ou le 5 octobre, et le Roi ira de là à Fontainebleau. Le Roi a dit à la Reine qu'il comptoit qu'elle iroit à ce voyage de Choisy.

J'appris avant-hier que le Roi avoit accordé une pension de 2,000 écus à Mme d'Ancezune. L'usage ordinaire depuis bien des années est que le Roi a la bonté de donner 200,000 livres, ou 10,000 livres de pension, aux filles de ses ministres, lorsqu'elles se marient. M. de Torcy, naturellement modeste et ne connoissant pas l'intérêt, maria sa fille à M. d'Ancezune, en 1715, sans demander aucune grâce au feu Roi. Cependant le Roi, qui vouloit lui donner des marques de bonté, lui accorda à l'occasion de ce mariage la même grâce qu'il avoit coutume de faire. Comme le mariage étoit fait, que M. de Torcy avoit donné une dot à sa fille, la pension de 10,000 livres fut mise sur la tête de M. de Torcy. Il a donc été question d'une nouvelle grâce à la mort de

M. de Torcy; on espère que le Roi, à qui il revient plusieurs pensions par la mort de ce ministre, voudra bien en accorder aussi quelques parties à Mme de Torcy et à M. de Croissy.

Du vendredi 23, *Versailles.* — M. de Polignac arriva mardi au soir ici, apportant la nouvelle que la ville de Namur a arboré le drapeau blanc la nuit du 18 au 19. La garnison est entrée aussitôt dans le château. M. de Polignac arriva à dix heures et un quart. M. le comte d'Argenson, qui avoit travaillé avec le Roi, étoit allé après le travail chez son frère, où il resta enfermé jusqu'à onze heures, de sorte que ce ne fut qu'à onze heures qu'il mena M. de Polignac chez le Roi. Ce M. de Polignac est attaché à M. le comte de Clermont; ce n'est point un neveu de feu M. le cardinal de Polignac. De ces neveux il n'y en a qu'un actuellement dans le service, les deux autres ont quitté. Il sont tous les deux mariés, l'un à Mlle de Mancini, l'autre à Mlle de la Garde. Celui qui arriva mercredi a épousé Mlle de Modave, petite-fille de Mme de Conserans. Il y a encore un autre Polignac, dont la femme est attachée à Mme la duchesse de Chartres.

Du samedi 24, *Versailles.* — Le Roi revint hier de Choisy. Il n'y avoit au voyage d'autres dames que Mmes de Pompadour et d'Estrades qui ne fussent point de la suite de Mesdames. Madame avoit demandé au Roi, avant que de partir, qui il jugeoit à propos qu'elle menât; le Roi lui avoit laissé la liberté de choisir; mais Madame ayant voulu absolument savoir les intentions du Roi, S. M. avoit dit Mme la maréchale de Duras et les deux dames de semaine, et outre cela Mme de Brissac, qui étoit chez sa mère à Mousseaux et que l'on manda exprès pour le voyage. Mme de la Lande y a été aussi. Elle mange avec le Roi, mais non avec la Reine; il n'y a eu d'autres jeux pendant ce voyage que la comète, le papillon et un petit lansquenet. Mesdames allèrent le jeudi courre le cerf avec le Roi à Sénart; elles ont toujours été

habillées de noir à Choisy, et par conséquent toutes les dames; les hommes avec des justaucorps gris. Mesdames revinrent hier avec le Roi; elles étoient en robe de chambre. La Reine étoit à son jeu; et comme Mesdames lui avoient laissé en partant de l'argent pour que son jeu ne manquât point, elle les avoit mises de moitié avec elle; la Reine quitta son jeu pour aller voir Mesdames dans sa chambre; elle les ramena ensuite dans le salon, où elles prirent leurs tableaux et se mirent au jeu. Mme la maréchale de Duras, Mme de Brissac et Mme de Castries restèrent aussi au jeu, quoique en robes de chambre.

On apprit hier la mort de M. le comte de Tessé, chevalier de l'Ordre et premier écuyer de la Reine; il est mort au Mans, de la suite d'une goutte remontée; il n'avoit qu'environ soixante ans. Il avoit eu trois garçons, dont deux ont été tués au service (1); le troisième, qui étoit dans la marine, est mort de la poitrine, ayant gagné cette maladie par l'air de la mer. M. de Tessé laisse une fille, qui est Mme de Chavagnac, laquelle a des enfants. M. de Tessé laisse deux petits-fils, dont l'aîné a la charge depuis la mort de son père; le cadet se meurt. M. de Tessé, qui vient de mourir, exerçoit la charge de premier écuyer; et comme il est bien difficile de ne pas nommer quelqu'un pour exercer, à cause de la jeunesse du titulaire, M. le duc de Béthune, grand-père maternel, a offert d'en faire l'exercice. M. le comte de Tessé, grand-oncle paternel, a fait la même offre; il n'y a encore rien de décidé. Cette charge vaut 16,000 livres d'appointements et beaucoup de commodités d'ailleurs.

Madame a présenté aujourd'hui à la Reine Mmes d'Estrades et de Belzunce. Il y a longtemps que l'on sait que le Roi a résolu de les attacher à Mesdames; mais

---

(1) L'un à Prague, l'autre en Italie. (*Note du duc de Luynes.*)

cela n'est déclaré ici que d'aujourd'hui. Mesdames ont présentement six dames.

On apprit hier la mort de M. le vicomte de Beaune: il étoit lieutenant général et chevalier des ordres du Roi; il avoit au moins soixante-quinze ans; il est mort dans ses terres en Auvergne. Il avoit épousé en premières noces la sœur de M. de Torcy, et en secondes noces, depuis plusieurs années, Mlle de Montmorency-Fosseux, sœur de Mme de Châteaurenaud et de M. le baron de Montmorency; il ne laisse point d'enfant ni de l'une ni de l'autre.

Les nouvelles d'Italie sont que la reine de Hongrie a taxé la ville de Gênes à 24 millions; les Génois en ont déjà payé le tiers.

Du côté de la Flandre, il paroît qu'on est résolu à continuer le siége des châteaux de Namur. L'armée de M. le maréchal de Saxe est en présence de celle des ennemis, mais séparée par un ruisseau; cependant cette position n'est pas inattaquable, et le prince Charles paroît avoir grand désir d'attaquer. Ce ne pourroit être qu'une affaire d'infanterie, car par la disposition du terrain il n'y a de place que pour vingt bataillons de front de part et d'autre. M. le maréchal de Saxe a fait construire quatre redoutes qu'il a fait garnir de cent pièces de canon. Quoique les dernières nouvelles disent que le prince Charles fait venir encore du canon de Maestricht, toujours dans la volonté d'attaquer, il y a lieu de croire qu'ayant appris depuis ce temps-là, la reddition de Namur et les dispositions de M. de Saxe, il changera de sentiment.

J'ai oublié de marquer ci-dessus, dans l'article des nouvelles d'Italie, que plus on s'instruit du détail de ce qui s'y est passé, et plus on trouve de sujets d'étonnement sur la conduite qu'on y a tenue; il est vrai que l'armée espagnole et françoise étoit réduite au point qu'elle ne formoit guère plus que 16,000 hommes effectifs; on n'imagine pas cependant comment le poste

de la Bochetta a pu être défendu aussi mal. C'est un poste imprenable quand on veut le soutenir; l'entrée en a été pratiquée dans un rocher escarpé; d'un côté la montagne coupée à pic, de l'autre un précipice affreux; des chevaux de frise dans ce chemin étroit. Six hommes de front soutenus par quatre cents pouvoient en empêcher l'entrée à cinquante mille hommes. Il paroît que l'on a fait peu de défense et que l'on n'a été occupé qu'à se retirer promptement. Les Espagnols rejettent notre retraite de l'Italie sur M. de Maillebois, quoiqu'il n'ait jamais insisté que sur celle de Plaisance, parce que ce poste étoit insoutenable. Pour nous, nous rejetons avec plus de raison sur M. de la Mina le parti que l'on a pris. L'Infant paroît approuver la conduite de M. de Maillebois. J'ai vu une lettre qu'il a écrite à M. de Campo-Florido, où il lui mande à peu près dans ces termes: « Tout le monde a été étonné ici de l'arrivée de M. de la Mina; il a pris un parti qui va à la destruction des deux armées. »

M. de Campo-Florido a pris aujourd'hui son audience de congé : c'étoit audience particulière; il a fait son compliment en espagnol. Il n'y avoit point d'introducteur des ambassadeurs; il a été conduit par M. de la Tournelle, sous-introducteur des ambassadeurs. Lorsque le Roi est sorti pour aller tirer, il lui a présenté, au sortir de ses cabinets, son secrétaire d'ambassade.

Du jeudi 29, *Versailles.* — J'ai parlé ci-dessus de la pension accordée à Mme d'Ancezune; j'ai appris depuis que le Roi a donné aussi 2,000 écus de pension à Mme de Torcy, et autant à M. le marquis de Croissy, son fils. Ils avoient déjà chacun 9,000 livres assurées sur les bienfaits du Roi; ainsi présentement ils en auront 15,000. Feu M. de Torcy avoit 49,000 livres de rente de bienfaits du Roi. Le Roi donne encore outre cela 4,000 livres de pension à Mme de Riants (d'Issertieux), fille de M. de Croissy. On voit par ce calcul que S. M. a donné ou donne

40,000 livres sur 49,000 qui lui reviennent par la mort de cet ancien ministre.

Il y a quelques jours que M. l'abbé de la Ville fut reçu à l'Académie françoise à la place de M. l'abbé Mongin, évêque de Bazas. Le discours de M. l'abbé de la Ville mérite d'être lu, surtout l'éloge qu'il fait du cardinal de Richelieu. M. Duclos a aussi été choisi pour remplir à l'Académie la place vacante par la mort de M. l'abbé Mongault.

Le Roi partit d'ici dimanche pour Choisy avec M. le Dauphin; les dames de ce voyage sont, comme à l'ordinaire, Mme de Pompadour et Mme d'Estrades, et outre cela Mme du Roure et Mme de Livry.

M. de Chalmazel me contoit hier le détail qu'on lui a mandé sur son fils aîné, M. de Talaru. C'est un jeune homme fort sage, et qui même a beaucoup de piété; il a un régiment d'infanterie. Le 14 de ce mois, M. de Clermont-Gallerande, lieutenant général, détacha M. d'Anlezy, maréchal de camp, avec ordre de faire attaquer le faubourg de Viset, qui est sur la Meuse. Il y avoit 6 ou 700 pandours ou hussards dans ce faubourg. M. de Talaru fut chargé de cette attaque. Le faubourg a près d'une demi-lieue de long; il fallut chasser les ennemis successivement de maison en maison et essuyer grand nombre de coups de fusil; ils se réfugièrent enfin dans une maison crénelée, entourée de deux fossés et d'un retranchement. Il y firent un feu très-vif, qui même étoit protégé par le feu que faisoit un autre corps des ennemis. M. de Talaru sauta le premier dans les retranchements, et comme on le perdit de vue pendant quelque temps, on crut qu'il avoit été tué. Nos grenadiers ayant attaqué vivement, à l'exemple de celui qui les commandoit, les ennemis furent obligés de se retirer en grand désordre, après avoir beaucoup perdu tant en morts que blessés, et surtout beaucoup de prisonniers. M. de Talaru rendit compte de cette action si simplement, en parlant

si peu de lui, que c'est par les autres qu'on a appris ce qui le regardoit.

OCTOBRE.

Dîner de la Reine à Chaillot. — Mort de M. de la Luzerne. — Charge de premier écuyer de la Reine; décision du Roi. — Nouveau bâtiment des Enfants trouvés; Mme de Luynes en pose la première pierre au nom de la Reine. — Mort de M. d'Estaing. — Une flotte anglaise menace les côtes de Normandie. — Liaison de Mme de Saissac avec Mme de Pompadour; nouvelle démarche de Mme de Pompadour auprès de la Reine. — Service de Madame, fille du Dauphin. — Capitulation des châteaux de Namur. — Mme de Pompadour monte dans les carrosses de la Reine. — Voyages de Choisy et de Fontainebleau. — Goût de Mesdames pour la musique. — Incommodité du Roi à Choisy. — La Reine à Mousseaux. — Nouvelles de Flandre. — Débarquement des Anglais en Bretagne. — Changements à Fontainebleau. — Lettres de Bretagne; rembarquement des Anglais. — Bataille de Raucoux. — Grâces accordées par le Roi. — Harangue des États d'Artois. — Aventures et retour du prince Édouard. — Relation de l'affaire de Bretagne. — Serment de l'évêque de Vannes. — Nouvelle descente des Anglais à Quiberon. — Le prince Édouard et le duc d'York à Fontainebleau. — Promotion de maréchaux de France. — Détails sur l'expédition du duc d'Anville en Acadie. — Rembarquement des Anglais. — Détails sur l'arrivée du prince Édouard. — Mort de M. de Resnel. — Le prince Édouard et son frère soupent chez le duc de Luynes; portrait de ces deux princes; leur départ pour Paris. — Nouvelles d'Italie. — Intérêt de la Reine pour M. de la Mothe. — Les Anglais se retranchent à Quiberon. — Arrestation de milord Morton. — Les Anglais abandonnent Quiberon. — Bruits du nouveau mariage du Dauphin. — Aventure de M. de Montéclair. — Conduite de M. de Clermont-Gallerande à Raucoux. — Les prisonniers hollandais à Autun. — Serments prêtés. — Goût du Dauphin pour la musique.

Du samedi 1er, Versailles. — Lundi dernier 26 de septembre, la Reine alla dîner à Chaillot, chez Mme la duchesse d'Orléans; Mesdames y allèrent avec la Reine. S. M. dîna dans le nouveau pavillon que S. A. R. a fait construire au bout de la terrasse; après le dîner elle fut au salut au couvent, joua à cavagnole ensuite, et revint ici un peu avant dix heures. Le dîner étoit fort grand et fort bon. La Reine en arrivant entra un moment chez elle, et vint ensuite chez moi; elle s'y mit même à table, mais elle ne mangea presque point.

Nous apprîmes hier la mort de M. de la Luzerne, vice-amiral et chevalier de l'Ordre ; il étoit âgé de quatre-vingt-huit ans.

Il y a déjà plusieurs jours que l'on attend la décision du Roi sur l'exercice de la charge de premier écuyer de la Reine. M. le comte de Tessé, fils du maréchal, s'étoit démis de cette charge en faveur de son fils aîné. Celui-ci ayant été tué à Prague, la charge fut donnée à son fils aîné, qui n'a actuellement que dix ans. En considération de cette grâce, M. le comte de Tessé reprit l'exercice de la charge qu'il ne faisoit qu'à regret. Il aimoit sa liberté et en usoit même tout le plus souvent qu'il lui étoit possible ; il demeuroit assez longtemps tous les ans dans le pays du Maine, et faisoit sentir assez, même à la Reine, que le temps de ses séjours à la Cour étoit un grand sacrifice. Il étoit dans une grande piété et ne faisoit nulle dépense dans ce pays-ci. Il jouissoit d'un revenu considérable, et on prétend qu'on lui a trouvé 100,000 francs d'argent comptant à sa mort. Il étoit convenable que quelqu'un fût chargé de faire l'exercice de cette charge, mais ce ne pouvoit être qu'un des parents proches du petit de Tessé. Le marquis de Tessé, ancien chef d'escadre, frère de celui qui vient de mourir, et ci-devant premier gentilhomme de la chambre de feu M. le Duc, s'est présenté pour faire l'exercice jusqu'à ce que son petit-neveu fût en âge. D'un autre côté, M. le duc de Béthune, grand-père maternel du petit de Tessé, a offert d'exercer, si cela pouvoit être utile pour le bien de la famille et l'avantage de ses petits-enfants. M. le marquis de Tessé demandoit, je crois, d'abord les appointements de la charge, qui sont, comme je l'ai dit, de 18,000 livres ; mais il s'étoit réduit à demander simplement les agréments journaliers, laissant les appointements à son petit-neveu. Pour M. le duc de Béthune, ses offres ont été accompagnées du désintéressement le plus grand ; il n'est pas capable d'avoir d'autres sentiments. Quand même son petit-

fils viendroit à manquer et le second, qui est déjà fort malade, M. de Béthune ne veut point de la charge pour lui. Étant capitaine des gardes et chef du conseil royal, et ayant d'ailleurs une mauvaise santé, cette charge ne seroit qu'un embarras pour lui ; ainsi il n'a consulté que son amitié pour sa fille et son petit-fils. Toutes les raisons de part et d'autre furent représentées hier par M. de Maurepas dans le travail qu'il fit avec le Roi. Hier au soir on ne savoit rien de la décision ; ce matin le Roi n'en a rien dit à M. de Béthune. M. de Maurepas lui a dit qu'il ne pouvoit pas parler, et qu'il falloit que ce fût la Reine qui lui apprît elle-même. La Reine a envoyé querir M. de Béthune cette après-dînée, et lui a dit que les offres qu'il avoit faites étoient acceptées, et qu'il feroit les fonctions de la charge. M. le marquis de Tessé est parti d'ici dès hier, voyant bien qu'il n'avoit rien à espérer.

Mme de Luynes alla coucher dimanche 25 de ce mois à Paris, pour être à portée d'y exécuter lundi matin la commission dont la Reine l'avoit chargée de poser en son nom la première pierre d'un nouveau bâtiment que l'on construit aux Enfants trouvés. Cette maison est située près de Notre-Dame, dans la même rue où est la grande porte de l'Hôtel-Dieu, et de l'autre côté. L'espace que contient le bâtiment destiné pour mettre les enfants trouvés étoit trop petit par rapport à la quantité d'enfants qu'on y apporte de tous côtés ; l'on remarquoit que par cette raison il en mouroit un grand nombre : c'est ce qui détermina les administrateurs à chercher les moyens d'acquérir un terrain pour augmenter leur bâtiment. Cet arrangement fait, ils en rendirent compte à la Reine, et la supplièrent, il y a environ un an, de vouloir bien honorer de son nom et de sa présence le commencement de ce bâtiment et d'en venir poser la première pierre. La eine, ne consultant que la bonté de son cœur, s'engagea à cette bonne œuvre; depuis ce temps les administrateurs ont fait plusieurs représentations à la Reine pour la prier de

choisir le jour qu'elle voudroit ; les différents délais qu'il y a eu et les difficultés qui se sont présentées retardoient chaque jour l'exécution de ce projet. La mort de Mme la Dauphine a été un nouveau retardement. Outre cela, la convenance indispensable que la Reine aille à Notre-Dame quand elle va à Paris, ne pouvoit pas s'accorder avec les préparatifs que l'on fait dans cette cathédrale pour le service de Mme la Dauphine et ensuite pour celui du roi d'Espagne. Cette raison et peut-être d'autres encore empêchoient que Madame n'allât poser cette pierre au nom de la Reine. Cependant, comme S. M. vouloit tenir la parole qu'elle avoit donnée, et que le temps pressoit pour l'ouvrage du bâtiment, elle chargea Mme de Luynes de faire cette fonction en son nom. Comme il étoit convenable que Mme de Luynes ne fût pas seule de femme à cette cérémonie, et qu'elle n'avoit point ici de parentes proches de son côté ou du mien à qui elle pût proposer d'y aller avec elle, elle en fit la proposition elle-même ici à Mmes de Cambis, de Talleyrand et de Roquépine, de la part de la Reine et par son ordre (1).

Le carrosse de la Reine qui sert ordinairement aux entrées d'ambassadeurs (2) arriva lundi à dix heures et demie à l'hôtel de Luynes, attelé de huit chevaux gris avec deux valets de pied de la Reine et un garçon d'attelage. Mme de Luynes, après leur avoir fait donner à déjeuner, monta dans le carrosse de la Reine en grand habit, de même que les trois dames que je viens de nommer et qui s'étoient rendues à l'hôtel de Luynes. Mme de Luynes monta la première, et prit la première place à droite dans le fond ; elle ne

(1) Il étoit nécessaire que ce fussent des dames qui aient été présentées, parce qu'il falloit être en grand habit. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) On ne put donner que le carrosse des ambassadeurs, parce qu'avec ceux du corps il faut des gardes du corps, des pages et des Cent-Suisses. Il n'y en a pas même assez ici à cause de la guerre ; mais le carrosse des ambassadeurs est cependant regardé comme le quatrième carrosse du corps. (*Note du duc de Luynes.*)

pouvoit la céder à personne en pareil cas. Celle des trois dames qui se trouva plus proche de la portière monta ensuite, et prit la place à côté de Mme de Luynes; c'étoit Mme de Cambis. Les deux autres se placèrent sur le fond du devant. Les deux valets de pied montèrent derrière, et le garçon d'attelage en porte-page. Le carrosse de la Reine étoit précédé par un carrosse à six chevaux de Mme de Luynes, devant lequel marchoit un autre carrosse à deux chevaux. Dans celui-ci étoient deux officiers de la maison de Mme de Luynes; dans celui à six chevaux étoient le comte de Dunois, mon petit-fils, âgé de six ans, avec son précepteur, M. de Vezanne, premier aide major des chevau-légers de la garde, gentilhomme de Bourgogne qui m'est attaché depuis longtemps.

Cette espèce de petit cortége partit à onze heures, allant toujours au pas jusqu'aux Enfants trouvés. Il y avoit une assez grande foule de populace, mais les brigades du guet à pied et à cheval que la police avoit fait venir, distribuées depuis le Pont-Neuf jusqu'à Notre-Dame, empêchèrent l'embarras et la confusion. L'on avoit tendu, à l'endroit par où Mme de Luynes entra, une grande toile en l'air, sous laquelle il y avoit une estrade d'environ deux pieds de haut, sur laquelle étoit un dais cramoisi; et dessous le dais, un fauteuil de velours cramoisi galonné d'or; devant le fauteuil, un carreau de velours cramoisi galonné d'or; à droite du dais étoient plusieurs fauteuils, aussi de velours, devant lesquels il y avoit plusieurs carreaux, moins galonnés que ceux de Mme de Luynes et placés un peu plus bas, à cause de l'estrade. Ce furent dans ces fauteuils que se placèrent les trois dames qui étoient venues avec Mme de Luynes.

Mme de Luynes fut reçue à la descente du carrosse par M. l'abbé d'Harcourt, doyen du chapitre de Notre-Dame, suivi des administrateurs de l'hôpital des Enfants trouvés, qu'il lui présenta l'un après l'autre. M. le prévôt des marchands (Bernage de Saint-Maurice) et

M. le lieutenant de police (Marville) étoient aussi présents à la cérémonie. Mme de Luynes alla se placer dans le fauteuil sous le dais, ayant le dos tourné à la rue et faisant face au pilier dont elle alloit poser la première pierre. A droite du dais, comme je l'ai dit, étoient les trois dames dans des fauteuils; à gauche vis-à-vis d'elles étoient des enfants de chœur; des deux côtés, à droite et à gauche, des enfants trouvés, les moins jeunes; et dans le fond, presque vis-à-vis le dais, tous les enfants en nourrice placés sur plusieurs gradins. Le total de ce coup d'œil faisoit un assez bel effet.

On avoit posé une pierre de taille, la plus belle qu'il étoit possible, sur la fondation du pilier; et après les processions et prières ordinaires, faites par M. l'abbé de Saint-Exuperi, maître-chantre du chapitre, qui officioit, on apporta à Mme de Luynes, dans une corbeille, plusieurs petits outils d'argent pour maçonnerie. Ces outils appartiennent à un particulier qui les loue pour ces sortes de cérémonies. Mme de Luynes prit une petite truelle, avec laquelle elle mit un peu de plâtre, qu'on lui présenta, dans une jointure de pierre; elle donna ensuite sur la pierre un coup d'un petit marteau qui faisoit partie des outils dont je viens de parler. Pendant ce temps, les instruments bruyants de la Ville, comme trompettes, timbales, hautbois, donnoient un air de fête à cette cérémonie.

Dans le milieu de la pierre de taille, il y avoit un trou carré dans lequel on répandit de la sciure de bois neuf, qui se conserve mieux que celle d'un autre à ce que l'on dit; c'est l'usage. L'on plaça ensuite une médaille d'argent où sont représentées les figures du Roi et de la Reine. Cette médaille n'avoit point été faite exprès, on l'avoit prise dans le cabinet des médailles ou à l'Académie des inscriptions. Le trou du milieu de la pierre fut fermé ensuite par une plaque de cuivre sur laquelle étoient gravés ces mots : *Marie, princesse de Pologne, reine de*

France, a posé la première pierre de cet édifice le 25 septembre 1746, représentée par Marie Brulard, duchesse de Luynes, sa dame d'honneur. Après cette cérémonie, toujours accompagnée du son des instruments dont j'ai parlé, une petite fille de sept ou huit ans, élevée aux Enfants trouvés, vint faire un petit compliment à Mme de Luynes, dont on trouvera copie ci-après. Elle le dit fort bien et d'une façon très-touchante. Toute la cérémonie dura environ trois quarts d'heure. Mme de Luynes remonta ensuite dans le carrosse de la Reine avec les dames pour aller entendre la messe à Notre-Dame; de là elle fut dîner chez M. l'abbé d'Harcourt à pied, et le carrosse de la Reine s'en retourna. Le dîner fut fort grand et fort bon. Mme de Cambis, qui loge au Marais, fit venir son carrosse; Mme de Luynes revint dans un carrosse à elle à l'hôtel de Luynes, et ramena les deux autres dames; elle repartit le soir pour revenir ici. La Reine vint souper chez elle le même soir.

Copie du compliment fait à Mme la duchesse de Luynes par une petite fille des Enfants trouvés, âgée d'environ sept ans.

Madame, les marques singulières de bonté que la Reine veut bien donner aujourd'hui à cette troupe de pauvres petits enfants orphelins, par le ministère de Madame, sont si touchantes qu'elles épuisent notre reconnoissance la plus vive et, si nous l'osons dire, notre tendresse la plus respectueuse. Nos pères et mères nous ont abandonnés; mais nous ne pouvons plus douter que le Seigneur ne veuille prendre soin de notre enfance, en nous mettant sous la puissante et spéciale protection de Sa Majesté.

La pierre angulaire que Madame vient de poser, au nom de l'Auguste Majesté de la Reine, sera pour nous à jamais le sujet de notre juste et commune confiance. Que ne pouvons-nous l'élever jusqu'au ciel pour annoncer aux citoyens, aux étrangers et à tous les peuples, que c'est sous le règne de S. M. que nous commençons à respirer l'air et la vie, dont les jours sont employés à offrir des vœux au Seigneur pour la conservation de LL. MM., de Mgr le Dauphin, de la famille Royale et de celle de Madame.

Du lundi 3, Versailles. — On apprit hier la mort de

M. d'Estaing ; il avoit soixante trois-ans ; il étoit lieutenant général des armées du Roi ; il a été connu presque toujours sous le nom de Saillant, il n'y a que quelques années qu'il avoit pris celui d'Estaing. Il avoit épousé en premières noces Mlle du Bellay, dont il n'a point eu d'enfants, et en secondes noces Mlle de Maulevrier, dont il a un fils, qui a un régiment et qui a épousé Mlle de Châteaurenaud.

Hier en sortant du grand couvert (1), le Roi reçut une lettre de M. le comte d'Argenson, qui parut lui donner quelque inquiétude. On a su ce matin que ces nouvelles venoient de Bretagne ; que M. de Saint-Sernin, qui commande à Belle-Isle, ayant aperçu à la hauteur de cette île une flotte de quarante navires, avoit envoyé demander du secours à M. de Volvire, qui commande en Bretagne. On est dans quelque incertitude sur le véritable projet des Anglois ; l'on craint qu'ils n'aient quelques desseins sur les côtes de Normandie ; cependant le projet d'une descente ne paroît pas facile à exécuter et le ministère ici ne montre aucune inquiétude.

Mme de Pompadour vint trouver ici avant-hier Mme de Luynes pour lui dire qu'elle seroit bien flattée que la Reine partant de Choisy pour Fontainebleau voulût bien lui donner une place dans un de ses carrosses. Mme de Luynes en rendit compte à la Reine. Cette proposition n'a pas été trop bien reçue ; Mme de Luynes a cherché à

---

(1) Le Roi ordinairement après le grand couvert descend chez Mme la comtesse de Toulouse, et de là monte chez Mme de Pompadour ; mais hier il n'alla point chez Mme la comtesse de Toulouse. Mme de Pompadour lui avoit mandé pendant le grand couvert qu'elle avoit à souper chez elle Mme de Saissac que le Roi désiroit de voir. Mme de Saissac connoît Mme de Pompadour depuis qu'elle est au monde ; elle ne vient plus à la Cour depuis longues années ; mais elle est venue nous voir ici deux ou trois fois, Mme de Luynes et moi, et la Reine l'a reçue avec toutes sortes de marques de bonté. Le Roi la traita fort bien aussi hier. Lorsque le Roi est dans ses cabinets ou chez Mme de Pompadour, les ministres n'y entrent point, hors qu'il soit question d'amener un courrier, auquel cas ils font demander ; mais pour le courant, ils écrivent. (*Note du duc de Luynes.*)

adoucir autant qu'il lui a été possible la peine qu'elle faisoit à la Reine, et a pris la liberté de lui représenter que lorsque Mme de Pompadour lui demandoit une grâce, on pouvoit être sûr que c'étoit de l'agrément du Roi; qu'ainsi ce n'étoit point la personne de Mme de Pompadour dont il s'agissoit, mais de la personne même du Roi, et que par conséquent ce seroit une occasion de plaire au Roi, dont la Reine profiteroit. A ces réflexions on auroit pu en ajouter une dernière, si la Reine avoit été disposée à l'entendre, c'est que Mme de Pompadour cherche en toute occasion non-seulement à donner des marques de son respect à la Reine, mais même tout ce qui peut lui être agréable. Mme de Luynes a diminué autant qu'il lui a été possible le désagrément du refus, en lui disant que la Reine ne mène que deux carrosses, que par conséquent il n'y a que douze places, parce que Mesdames vont avec la Reine; que si cependant quelqu'une des dames qui doivent suivre la Reine manquoit, comme par exemple Mme de Villars, Mme de Pompadour auroit une place. La Reine a consenti à cet adoucissement.

M. le prince de Dombes monta hier chez Mme de Pompadour, et fit demander la permission de parler au Roi; il venoit lui demander de la part de Mme la comtesse de Toulouse, que M. de Penthièvre, qui a la fièvre à l'armée, pût revenir; ce qui a été accordé.

Je ne sais si j'ai parlé ci-dessus de la prétention des sous-gouvernantes de la petite Madame. Le Roi leur a donné les entrées chez lui; elles désireroient les avoir de même chez la Reine; mais la différence qu'il y a, c'est que les entrées de la chambre chez le Roi sont peu de chose, et qu'il n'y a avec cela chez la Reine que les grandes; que d'ailleurs ces deux sous-gouvernantes ne sont pas des dames de la Cour, n'ayant été présentées même qu'à l'occasion de leur charge, et qu'il n'est pas raisonnable que la Reine leur accorde cette grâce, dans le temps que les dames de Mesdames, et qui sont des dames

de la Cour, n'en jouissent pas. La Reine a donc refusé jusqu'à présent, disant que si le Roi lui en parle, elle lui fera cette représentation.

M. le duc d'Antin est arrivé ce soir, apportant au Roi la capitulation des châteaux de Namur; le Roi l'a fait brigadier. M. de Crillon, qui a apporté la prise de la ville, a été fait maréchal de camp; il n'étoit colonel que de 1738.

Du mardi 4, Dampierre. — La Reine et Mesdames ont été aujourd'hui faire leurs dévotions aux Récollets, à cause de la fête de Saint-François; la Reine y a été avec une seule dame; elle n'a voulu être suivie ni par Mme de Luynes ni par aucune de ses dames de semaine; il n'y avoit que Mme de Villars. La Reine a été en chaise.

Mme de Villars ayant demandé à la Reine de ne point la suivre à Choisy, ni de Choisy à Fontainebleau, il s'est trouvé une place de vacante dans les carrosses; la Reine a nommé pour la remplir Mme de Pompadour. La Reine a dîné dans son grand cabinet avec Mesdames, Mme de Luynes, les dames du palais de semaine, Mme la maréchale de Duras et les dames de semaine de Mesdames. La Reine voulant donner une marque de bonté à Mme de Pompadour lui a fait dire de venir dîner avec elle.

Le Roi est parti sur les trois heures dans son vis-à-vis avec M. le Dauphin, et la Reine environ une demi-heure après.

Du jeudi 6, Dampierre. — Dimanche dernier, la Reine soupa au grand couvert; Mesdames et toutes les dames du voyage étoient aussi en robe de chambre. A Choisy, les dames sont en robe de chambre noire, et les hommes ont un justaucorps gris. Avant-hier la Reine, en arrivant à Choisy, trouva le Roi dans l'avenue, qui faisoit couper des arbres; elle arrêta, et descendit. Le Roi parut touché de cette attention. On rentra fort peu de temps après dans le grand cabinet d'assemblée, qui vient d'être accommodé nouvellement; il n'est encore que peint en blanc, avec

des bordures dorées et dessus de portes. Le Roi donna lui-même à tirer à la Reine pour le cavagnole, et y resta pendant tout le jeu. Comme ce cavagnole n'étoit qu'à vingt tableaux et à neuf cases, et que l'usage depuis longtemps est de le jouer à cinq cases avec un plus grand nombre de tableaux, on en avoit envoyé chercher un autre qui se trouva arrivé après le souper. Le Roi fit une société avec Mme de Pompadour, qui joua avec Mme de Luynes au cavagnole de la Reine.

Mesdames sont depuis quelque temps dans le goût de la musique. Madame Adélaïde, qui est très-adroite et qui dessine très-bien, s'étoit mis dans le goût de jouer du violon et y avoit réussi à un point étonnant ; ce goût avoit été interrompu, elle l'a repris depuis quelques jours. Madame a moins de talent pour la musique ; elle dessine et peint en miniature. Il y a environ un mois qu'elle a désiré de jouer du par-dessus de viole ; pour y pouvoir mieux réussir, on lui a conseillé d'apprendre d'abord à jouer de la basse de viole ; elle en a déjà pris quelques leçons, et pour ne les pas interrompre, elle a fait venir son maître à Choisy (1). Madame n'a point de voix. Madame Adélaïde a une voix de basse étonnante, presque aussi forte que celle de M. le Dauphin.

J'oubliois de marquer que la Reine, en allant à Choisy, arrêta au village de Thiais. Elle savoit que Mme la maréchal d'Harcourt y étoit dans une maison qu'on lui a prêtée ; elle l'a voulu voir, et lui donna beaucoup de marques de bonté. Il y a longtemps que Mme la maréchale d'Harcourt ne vient plus à la Cour ; je ne sais si elle avoit vu Mesdames, mais comme ce n'étoit que dans leur enfance, la Reine en badinant les lui présenta.

Du samedi 8, Fontainebleau. — J'ai marqué que la Reine fit ses dévotions aux Récollets mardi jour de son

---

(1) Nattier a peint en 1754 un portrait de Mme Henriette, où elle est représentée jouant du violoncelle; ce portrait se trouve au musée de Versailles.

départ de Versailles, et qu'elle n'y alla qu'avec une seule dame. Ce même jour elle alla à la messe, à la chapelle, à son heure ordinaire. On avoit mis à la chapelle, dans le sanctuaire, les deux guéridons avec des girandoles que l'on a coutume de mettre le jour de quelque solennité et le jour de la naissance du Roi, ou à des *Te Deum*; mais les jours solennels on met outre cela un tapis, et il n'y en avoit point mardi. Les deux torchères avec des girandoles n'étoient donc ajoutées que parce que la Reine avoit fait ses dévotions; c'est l'usage de la chapelle.

M. le comte d'Argenson arriva jeudi dernier à Choisy avec M. de Sourdis, qui apportoit les drapeaux de la ville et des châteaux de Namur; il y en a trente-deux et un étendard. Le Roi a fait M. de Sourdis brigadier.

On trouvera ci-joint l'extrait d'une lettre que je reçus avant-hier de Mme de Luynes, écrite de Choisy.

Extrait de la lettre de Mme de Luynes du 5 octobre 1746, à Choisy, à onze heures du soir.

C'est presque avec regret que je vous écris dans ce moment par l'inquiétude que je vais vous donner. Le Roi est revenu de la chasse, à près de six heures; il est venu au salon à huit, ayant l'air de bonne humeur, quoiqu'il ait dit que les Anglois avoient fait une descente au Port-Louis, qu'il les croyoit à Lorient et que les milices s'étoient enfuies. De là il est venu se mettre à table, a mangé du potage et quelques dessus de petits pâtés avec appétit, et puis il s'est arrêté; et quelques minutes après il a dit : « Je croyois beaucoup manger, et je ne le puis plus ; j'ai une douleur à la tête du côté du sourcil droit qui me fait assez de mal. » On lui a conseillé de prendre de l'eau chaude ; il est resté encore un demi-quart d'heure, et puis s'est levé pour aller dans sa chambre, où il a pris de l'eau chaude, qui l'a fait vomir sur-le-champ ce qu'il venoit de manger. Ensuite il s'est couché. On a dépêché un peu le souper. La Reine, M. le Dauphin, Mesdames, Mme de Duras et moi avons été dans sa chambre, où il avoit l'air d'être endormi; je crois même l'avoir entendu un peu ronfler. La Peyronie assure qu'il n'y a rien du tout au pouls, mais l'état où il se trouvera à son réveil décidera si c'est quelque chose ou rien du tout. La réflexion que tout le monde a faite est qu'à sa maladie de Metz il avoit une douleur à la tête que l'on auroit couverte d'une pièce de douze

sols; mais La Peyronie assura que cela ne se ressemble point, parce qu'il étoit dans ce temps-là dans une grande constipation, et aujourd'hui même il a été trois fois à la garde-robe. S'il y a la moindre chose, on fera venir Dumoulin demain matin.

A une heure après minuit.

M. de la Peyronie est venu dans le salon à minuit et demi, qui a dit que le Roi venoit de se réveiller un moment, qu'il avoit dit que son mal de tête étoit diminué; il a demandé l'heure qu'il étoit et s'il avoit dormi, et puis il a ordonné que tout le monde se retirât et qu'il vouloit dormir. Sur cela, la Reine est montée dans sa chambre: je viens de la quitter.

L'incommodité du Roi n'a eu aucune suite. Hier il vint courre le cerf dans la forêt de Fontainebleau, suivant son premier projet; il soupa dans ses cabinets, et y soupe encore aujourd'hui.

Mme de Brissac avoit fait prier la Reine de s'arrêter à Mousseaux et de vouloir bien y venir manger ses cantines avec Mesdames. La Reine partit donc hier un peu avant onze heures de Choisy avec Mesdames. Les trois places de son carrosse étoient remplies par Mme de Luynes, Mme de Duras et Mme de Montauban. Mmes d'Antin, de Flavacourt, de Beauvilliers, de Belzunce, de Castries et de Pompadour étoient dans le second carrosse. Mme de Lalande suivoit, mais dans un carrosse de Mesdames; elle ne mangea point avec la Reine; elle se mit à une seconde table avec Mme Pécoil. Mme de Brissac donna à la Reine une espèce d'ambigu; d'autres voyages elle avoit donné à dîner à Mesdames, et leur avoit fait très-bonne chère: le repas d'hier ne fut pas à beaucoup près si bien servi. Mousseaux est une maison appartenant à Mme Pécoil. La maison est neuve; elle fut bâtie il n'y a que peu d'années, du temps de feu M. d'Antin; l'enclos du jardin est fort grand. Mme de Brissac y a fait une très-grande quantité de bosquets à ses dépens; c'est M. de Lassurance, contrôleur de Marly, qui a conduit ces ouvrages. Mme de Brissac me dit hier que la patte d'oie qui donne sur le

grand chemin a été faite sur les dessins de M. Lenôtre.

La Reine arriva ici avant six heures, et alla s'établir dans l'appartement de feu Mme la Dauphine, où elle loge; M. le Dauphin vint la voir dans cet appartement : ce ne fut pas sans répandre beaucoup de larmes. La Reine a couché cette première nuit dans le petit cabinet, quoiqu'on ait laissé le lit dans la chambre. S. M. ne joua point hier; elle vint souper chez moi, où elle joua après souper.

Ce que l'on a fait ici à l'appartement de la Reine est fini par rapport à la maçonnerie, mais rien encore dans les dedans. Le cabinet de la Reine paroît un peu plus grand qu'il n'étoit; la chambre est beaucoup plus grande. On a fait aussi une augmentation à l'appartement de Mesdames; on leur a fait un petit cabinet, dont une fenêtre donne sur la cour des fontaines et l'autre sur la pièce d'eau qui est en face de cette cour.

Du lundi 10, *Fontainebleau.* — Il est arrivé aujourd'hui un courrier de Flandre avec la nouvelle que le prince Charles ayant fait un mouvement pour se retirer, M. le maréchal de Saxe a fait passer le ravin qui nous séparoit d'avec les ennemis à un détachement, pour attaquer leur arrière-garde. Il a trouvé un village rempli de beaucoup d'infanterie, contre lequel il a fait pointer une nombreuse artillerie. Il y eut aussi un combat entre notre cavalerie et celle des ennemis. Je ne vois pas que l'on soit jusqu'à présent fort instruit du détail; on dit seulement que les ennemis ont beaucoup perdu et nous fort peu. On ne nomme personne de connu que M. le marquis de Resnel, colonel d'Auvergne, fils de M. de Clermont-d'Amboise, lequel a eu la cuisse cassée par le fusil d'un de nos soldats qui a crevé près de lui (1). Les armées étoient encore en présence, mais on ne croit pas que les troupes du siége des châteaux de Namur aient pu encore joindre M. le maré-

(1) On croit que c'est un coup de fusil tiré maladroitement par un des soldats de son régiment. (*Note du duc de Luynes.*)

chal de Saxe. Mon fils me mandoit hier par une lettre du 5 qu'il ne croyoit pas qu'il pût y avoir d'affaire avant le 12, s'il y en avoit; peut-être n'a-t-il pas encore joint l'armée dans ce moment.

On ne sait encore rien de positif sur la Bretagne. Une lettre d'hier au soir, de Paris, de M. de Charost, ordinairement bien instruit, disoit que les Anglois étoient maîtres de Lorient; mais il y a apparence que cette nouvelle est fausse, d'autant plus qu'hier au soir on n'avoit point d'autres nouvelles qu'une lettre de M. de Volvire, du 5, par laquelle il mandoit qu'il venoit de mettre Lorient en état de défense, de manière même qu'il ne pouvoit être attaqué par les Anglois, et qu'il s'en alloit au Port-Louis. Il n'y avoit point de nouvelles aujourd'hui de Bretagne.

Du mardi 11. — Par rapport à la Flandre, il paroît que M. le maréchal de Saxe a non-seulement passé le Jaar, mais encore le petit ruisseau de Frère. Le village garni d'infanterie étoit vraisemblablement celui de Seling. Il n'y a point aujourd'hui de courrier de Flandre, ce qui fait juger que les ennemis auront pris le parti de se retirer.

On trouvera ci-après la copie des nouvelles de Lorient. Ce qui est inconcevable dans cette aventure, c'est que les Anglois aient osé faire une entreprise sur nos côtes dans une saison comme l'équinoxe, qui est une des plus dangereuses de l'année et où ils couroient risque de faire briser leurs vaisseaux. Ils ont débarqué auprès de Pouldue, se sont avancés jusqu'à Guindel, et ont pris pour guide un de nos officiers qu'ils avoient fait prisonnier et qu'ils ont mené lié et garrotté; ils ont d'abord mis quarante hommes à terre, dans une barque, lesquels sont entrés dans l'eau jusqu'à la ceinture, leur fusil sur leur tête; nous avions quatre cents garde-côtes derrière un retranchement, qui se sont enfuis d'abord. Les Anglois ont songé avant tout de conserver la communication avec leurs vaisseaux avant d'aller en avant, de sorte

qu'ils n'ont porté que deux mille hommes vers Lorient. Quoique Lorient ne soit point une place, on ne peut y arriver que par une chaussée entre deux étangs impraticables. Les Anglois ont trouvé six cents volontaires sortis de Lorient, qui les ont attaqués. Les Anglois y ont perdu environ cent cinquante hommes et se sont enfuis. L'officier françois prisonnier a profité de ce moment pour se sauver dans un bois, d'où il est allé à Belle-Isle. Les Anglois, revenus de cette première frayeur, ont marché vers Lorient, contre lequel ils ont tiré beaucoup de coups de canon et quelques bombes. On dit que M. de Volvire a très-bien fait et un M. de Tinténiac, officier des gardes françoises, qui s'est trouvé là ; mais on voit par la relation suivante que leurs avis n'avoient pas été suivis. M. de Rothelin, gouverneur du Port-Louis, vint ici il y a trois jours demander permission de s'y rendre et est parti après l'avoir obtenue. M. le duc de Rohan, qui avoit pris congé pour aller tenir les États, vint hier ici demander au Roi la permission d'aller se mettre à la tête de la noblesse. La nouvelle d'aujourd'hui a empêché d'accepter cette offre. M. de la Fare, qui est ici depuis trois jours et qui est parti de Metz à l'arrivée de M. de Ségur, suivant d'anciens arrangements, alloit avoir ordre de partir sans la nouvelle qu'on a reçue.

Extrait d'une lettre de M. de Béthune écrite de Fontainebleau, le 11 octobre au soir, à M. le duc de Charost.

J'ai appris avec joie et étonnement qu'un officier de maréchaussée, envoyé par le lieutenant de Roi du Port-Louis, avoit apporté la nouvelle que les Anglois avoient disparu la nuit du 7 au 8 et s'étoient rembarqués. Un ingénieur parti du Port-Louis assure aussi la même chose ; mon étonnement est que nous n'ayons point de courrier de M. de Volvire, qui est dans Lorient, ni de personne de la Compagnie. Il est vrai que ces derniers s'étoient prudemment retirés. On dit que les Anglois, après avoir sommé la ville de se rendre à discrétion, l'ont attaquée le jeudi au soir ; qu'on leur a fait un feu de canon terrible ; malgré cela le parti fut pris, dans la journée du vendredi, de se rendre, quelque

chose que pût dire et faire M. de Volvire pour s'y opposer. Comme on sortoit pour se rendre au camp des Anglois, le samedi petit matin, on l'a trouvé brûlé, quatre pièces de canon et quelques obus abandonnés. On ajoute qu'il y avoit eu un signal, le vendredi au soir, d'une bombe tirée de la flotte angloise, qui fut répondu par une autre partie du camp; apparemment que le gros temps à obligé les vaisseaux de s'écarter de la côte et de reprendre le débarquement qu'ils étoient forcés d'abandonner à terre. Quoique tout cela ait une évidence entière et qui paroît ne permettre aucun doute, j'avoue que pour ma parfaite tranquillité je désire un courrier parti de Lorient.

J'ai oublié de vous dire que le général Saint-Clair, qui commandoit le débarquement, suivant la nouvelle venue, avoit eu la cuisse emportée par un boulet de canon.

P. S. C'est une chose miraculeuse que la délivrance de Lorient, car les troupes et les milices garde-côtes se sont comportées misérablement.

On dit que Mme d'Estrades a la rougeole.

Du mercredi 12, *Fontainebleau.* — Il est arrivé aujourd'hui un courrier de Bretagne, parti du 10, par lequel on a appris que les Anglois n'étoient point rembarqués, qu'ils s'étoient seulement éloignés de Lorient; on croit qu'ils se retranchent; il paroît cependant qu'ils avoient réellement la volonté de se rembarquer puisqu'on a trouvé leurs canons encloués. Le trésor de la Compagnie, qui étoit de 3,700,000 livres en piastres, a été porté à Vannes. Il y a dans le port de Lorient sept vaisseaux anciens appartenant à la Compagnie, et deux qu'elle y fait construire actuellement. M. le duc de Rohan a obtenu la permission d'aller se mettre à la tête de la noblesse. M. le duc de Penthièvre demande avec instance à y aller, comme gouverneur et comme amiral; en cette dernière qualité, tous les garde-côtes sont à ses ordres. M. de Penthièvre arriva de Flandre avant-hier à Paris, et hier ici. J'ai déjà marqué ci-dessus que s'étant trouvé extrêmement incommodé à l'armée, ayant même eu de la fièvre, Mme la comtesse de Toulouse avoit demandé son congé; il est en effet un peu changé et maigri; mais il dit que sa santé est bonne, et qu'il est fort en état de faire le voyage de Bretagne.

Dimanche dernier fut le premier jour que le Roi soupa ici au grand couvert. La veille, Mme de Pompadour jouoit au cavagnole de la Reine ; le Roi y vint pendant le jeu, et s'y assit pendant quelque temps : c'est ce que nous n'avions point vu depuis un temps assez long. Mais il est vrai qu'à Versailles la Reine va tous les matins, comme je l'ai marqué, chez le Roi ; elle faisoit ici de même les autres années ; mais cette année la distance qu'il y a d'un appartement à l'autre, et la séparation par la salle des gardes l'a empêchée d'y aller (1) ; c'est ce qui détermina apparemment le Roi à lui venir rendre une visite à son jeu. Le dimanche non-seulement il vint dans l'appartement de la Reine la prendre pour souper, mais il vint après souper faire la conversation, comme à l'ordinaire, dans la chambre de la Reine. Le grand couvert fut dans l'antichambre de l'ancien appartement de la Reine. Cet appartement n'est pas encore fini, à beaucoup près ; il n'y a que les murs ; les plafonds ne sont pas mis. A l'égard de l'appartement de Mme la Dauphine, où est la Reine, S. M. a couché les deux premiers jours dans un petit lit, dans le cabinet. Présentement elle couche dans le grand lit, qu'elle a seulement fait changer de place ; il est à côté de la cheminée ; elle dîne dans le grand cabinet, où M. le Dauphin et Mme la Dauphine dînoient. C'est dans ce même cabinet qu'elle joue. Entre ce cabinet et l'antichambre, il y a une pièce moins grande que le cabinet, où l'on a placé la musique les jours de concert ; elle est ordinairement placée ici dans l'antichambre de la Reine, qui l'entend de sa chambre, parce que si elle étoit dans la même pièce où se fait la musique, il faudroit qu'elle y fût en représentation et par conséquent en grand habit.

Il y a eu plusieurs changements ici dans les logements.

---

(1) Malgré cela la Reine y a été quelquefois depuis le commencement du voyage. (*Note du duc de Luynes*, datée du 18 octobre 1746.)

Mme la maréchale de Duras a eu celui de Mme de Tallard. Le Roi avoit donné à M. de Richelieu celui de M. de Tallard, M. de Richelieu a mieux aimé aller loger dans sa maison dans la ville. M. et Mme d'Aumont ont celui de M. et de Mme de Chartres, et qui étoit auparavant celui de M. le Dauphin. Le logement de Mme de Pompadour n'étant point habitable, à cause des murs neufs, on lui a donné celui qu'avoit l'année passée Mme de Lauraguais, qui est dessous la terrasse et la galerie des Réformés; et on a donné à Mme de Lauraguais celui du grand aumônier.

M. de la Fare arriva ici il y a deux jours; on sait qu'à la jonction des deux armées en Flandre, on l'envoya commander à Metz pour lui ôter le désagrément d'être sous les ordres du maréchal de Saxe, moins ancien dans le service que lui. Il avoit ordre de rester à Metz jusqu'à ce que M. de Ségur y fût arrivé pour le relever. Aussitôt après il est parti suivant cet arrangement, sans rien savoir de la Bretagne; il n'en a rien appris qu'en arrivant à Paris; il est venu ici aussitôt pour recevoir les ordres du Roi, et je ne crois pas qu'on lui en ait donné encore jusqu'à présent.

Du jeudi 13, *Fontainebleau.*

Extrait d'une lettre de Lorient à la Compagnie, du 7 octobre, par MM. Torterel, de Beaulieu et Pacot.

Les Anglois commencèrent hier à tirer des pots à feu et des bombes sur la ville, qui n'ont pas fait grand mal; ils ont tiré ce matin d'une batterie de quatre canons qu'ils avoient établie pendant la nuit, et ils viennent de tirer d'une batterie nouvelle qu'ils ont formée. Il y a eu jusqu'à présent quelques tués et blessés, en petit nombre, ce qui ne peut manquer d'arriver dans une ville où il y a actuellement plus de 12,000 hommes. Il arrive encore des milices, et on nous fait espérer que le régiment de Nicolaï (1) sera demain ici. Les ennemis avancent leurs

(1) C'est quelqu'un de mal instruit des troupes qui a écrit cette lettre, car il n'y a en Bretagne que le régiment de l'Hôpital-dragons et celui d'Heudicourt.

ouvrages assez tranquillement, ne trouvant point d'autres obstacles que le feu des batteries qui ont été établies autour de la ville. Nous fournissons de vos magasins tout ce qui peut être utile, tant en munitions de guerre qu'en provisions de bouche et habillement.

Extrait d'une lettre de Vannes, du 8.

Il s'est donné un combat hier à Lorient; nos troupes, par le canon et la mousqueterie, ont détruit une partie des Anglois qui étoient campés devant nous, et blessé dangereusement le général Saint-Clair d'un coup de canon. Le reste des Anglois a remonté dans ses vaisseaux, et a abandonné dans leur camp trois pièces de canon et un mortier.

Extrait d'une lettre de M. de Pontcarré de Viarme, intendant de Bretagne, écrite de Rennes, le 9 *octobre, à M. de la Reinerie.*

Je vous supplie, Monsieur, à l'arrivée du courrier, de faire annoncer à la compagnie des Indes, que les Anglois se sont rembarqués le 7, à dix heures du soir, et que nous en sommes délivrés heureusement, sans qu'il soit arrivé de mal à la ville de Lorient, et de faire rendre cette lettre sur-le-champ à M. Rouillé. On dit que le général Saint-Clair a eu la cuisse cassée d'un éclat de bombe.

Du vendredi 14, *Fontainebleau.* — Hier pendant la comédie, où étoit M. le comte d'Argenson, on vint l'avertir que M. d'Armentières étoit chez lui et l'attendoit. Cette nouvelle ne put être assez secrète pour ne pas faire une rumeur et inquiéter tous ceux qui avoient un intérêt particulier par rapport à leurs parents ou par rapport à leurs amis. M. d'Argenson alla chez lui promptement, et trouva en arrivant M. de l'Hôpital Sainte-Mesme; il crut que ses gens s'étoient trompés, et leur en fit des reproches, mais on lui dit que M. d'Armentières étoit dans son cabinet. M. de l'Hôpital, qui arrivoit de Bretagne, apportoit la nouvelle que les Anglois s'étoient rembarqués avec perte, et M. d'Armentières venoit annoncer le gain d'une bataille en Flandre. Il est singulier que deux nouvelles aussi

---

cavalerie. Il n'y a pas même présentement aucun régiment de Nicolaï. (*Note du duc de Luynes.*)

heureuses et aussi importantes soient arrivées précisément dans le même temps. M. de Maurepas compte faire graver une médaille sur cet événement.

L'arrivée de M. de l'Hôpital nous prouve que les dernières nouvelles qui nous étoient arrivées de Bretagne étoient sans fondement, puisqu'elles annonçoient que le 10 les Anglois n'étoient point rembarqués, mais s'étoient seulement retirés de devant Lorient. Les Anglois avoient sommé Lorient de se rendre, et on leur avoit donné pour toute réponse que l'on n'y consentiroit que lorsque l'on y auroit été forcé l'épée à la main. Ils avoient été fort incommodés de la nombreuse artillerie de Lorient, et l'on a trouvé dans leur camp deux cents morts; ils avoient outre cela pendu à un arbre leurs canonniers et leurs bombardiers en punition de ce qu'ils n'avoient pas tenu la parole qu'ils leur avoient donnée de mettre le feu à Lorient. On a trouvé aussi un veau qu'ils avoient pendu à un arbre; ceci est le comique. Leur général (Saint-Clair), qui est, à ce que l'on dit, un officier de distinction, étoit dans le désespoir le plus grand, et du malheureux succès de son entreprise et d'y avoir perdu son fils (1). Les Anglois se sont rembarqués le 9. On ne leur a pu faire que huit prisonniers. Il est arrivé avec M. de l'Hôpital un officier de marine nommé Boischâteau; il a dit que l'escadre angloise étoit considérable, qu'il y avoit 8 vaisseaux depuis 60 jusqu'à 100 pièces de canon, indépendamment de plusieurs frégates, de deux brûlots et d'une grande quantité de bâtiments de transport; qu'il croyoit que le rembarquement ne se seroit pas passé sans quelque aventure fâcheuse pour les Anglois, que la mer étoit fort haute, le vent fort et les côtes de Bretagne très-dangereuses; qu'il lui avoit paru que plusieurs vaisseaux ennemis n'avoient pas pu mettre à la voile.

(1) C'est son neveu qui a été blessé dangereusement. (*Note du duc de Luynes.*)

M. d'Armentières partit de Flandre le 11, à minuit. Quelques heures après lui est arrivé ici M. d'Espagnac qui est dans l'état-major, qui est, à ce qu'on dit, fort aimable et en même temps fort appliqué à son métier et très-bon officier. M. le Maréchal avoit travaillé le 9 et le 10 à l'arrangement des quartiers d'hiver. Les ennemis étoient si persuadés qu'il ne songeoit qu'à séparer l'armée, que le prince Charles alla dîner le 10 à Liége avec M. de Valdeck et M. de Bathiam (?), et que lorsqu'on vint lui dire que son armée alloit être attaquée, il ne pouvoit ajouter foi à cette nouvelle. En effet le 10 au soir, M. le Maréchal ayant fait sa disposition, la donna aux officiers de l'état-major, qui ne comptoient point qu'il fût question d'attaquer les ennemis. Le projet de M. le Maréchal étoit d'attaquer d'abord les Hollandois, qu'il savoit être séparés du reste de l'armée par un ravin. Il avoit séparé son armée en quatre colonnes ; derrière chacune il y avoit une réserve, et outre cela une autre réserve plus considérable composée de toute la maison du Roi. M. le Maréchal ne put se mettre en marche qu'entre sept et huit heures du matin. La difficulté du pays, coupé par des ravins, l'empêcha de commencer l'attaque avant deux heures ou trois heures après midi. L'attaque fut faite en même temps à quatre villages, où les ennemis étoient postés, savoir : Lierre à la droite (c'est lui qui donne le nom à la bataille) (1), Raucoux et Alleur dans le centre, et Sainte-Valpurge à la gauche. Les Anglois, Hollandois et Hessois ont été les plus maltraités. Les Bavarois, qui étoient arrivés la veille, se sont retirés d'abord avec beaucoup de précipitation ; les Autrichiens n'ont point combattu. La bataille a été plutôt une déroute qu'un combat. Quoiqu'on ne sache point encore leur perte, tant en morts que blessés et prisonniers, on croit

(1) C'est effectivement le premier nom qu'on lui a donné ; mais présentement elle s'appelle la bataille de Raucoux. (*Addition du duc de Luynes.*)

qu'elle peut aller à 5 ou 6,000 hommes, et la nôtre à environ 1,500. On leur a pris plusieurs officiers et vingt pièces de canon. Nous avons perdu de notre côté M. le marquis de Fénelon, qui a été blessé et est mort sur-le-champ, de sa blessure (1); MM. de Monaco, de Montmorin le fils, de Lujac ont été blessés; M. de Monaco a le genou percé; M. de Lujac a un coup de fusil qui lui perce les deux joues; pour M. de Montmorin sa blessure est fort légère. Les ennemis, qui avoient plusieurs ponts sur la Meuse, l'ont repassée en grand désordre; la nuit a empêché de les poursuivre; ils se sont retirés, une partie sous Maëstricht, et l'autre sous Vizet. M. le Maréchal a resté entre le Jaar et la Meuse, à un village nommé Houte, d'où il a dépêché M. d'Armentières.

Du samedi 15, *Fontainebleau.* — Le Roi entendit hier la messe en bas, et reçut le serment du nouvel archevêque d'Arles (Jumilhac) et de l'évêque de Nantes.

Il est arrivé aujourd'hui un courrier de M. de Séchelles, qui n'a apporté que des détails sur les blessés. M. de Laval, fils de M. de Laval-la-Mentonnière, est blessé assez considérablement; la blessure de M. de Lujac est très-considérable, il a les deux mâchoires cassées; M. de Ségur le fils a une très-grande blessure dans le corps; on lui a tiré la balle en lui faisant l'opération de l'empièmne.

Par les nouvelles que l'on reçut hier de Bretagne, l'on apprit que les Anglois n'ont point mis à la voile; leurs gros vaisseaux ont filé sur leurs ancres, et les bâtiments moins considérables étoient toujours près de nos côtes; on avoit fait avancer six pièces de canon de 24 pour les éloigner.

M. de Penthièvre retourna à Paris avant-hier sans avoir obtenu la permission d'aller en Bretagne, mais cepen-

---

(1) Il étoit blessé à la cuisse; on la lui a coupée. Il est mort dans l'opération. (*Addition du duc de Luynes.*)

dant sans être refusé. Il y a lieu de croire qu'il ne fera pas ce voyage si l'on apprend que les Anglois se soient retirés. Le parti que M. de Penthièvre a pris de revenir de Flandre n'est pas approuvé. Il a toujours montré beaucoup de fermeté, de sang-froid et de bonne volonté; il en a même donné une nouvelle preuve en retournant à l'armée, lorsqu'il fut décidé que le Roi n'y retourneroit pas. Il est vrai qu'il s'est trouvé fort incommodé, mais cependant sans avoir une véritable maladie. Cet état a effrayé Mme la comtesse de Toulouse, et lui-même a cru trop légèrement qu'il n'y avoit plus rien à faire. A son arrivée le Roi lui dit : « On s'est battu depuis votre départ, et on pourroit bien se battre encore. »

J'oubliois de marquer que M. le duc de Boufflers a eu deux chevaux tués sous lui (1), et son écuyer un à côté de lui, et deux autres personnes blessées aussi à côté de lui.

M. le marquis de Meuse, lieutenant général, arriva ici avant-hier; il est aussi parti de l'armée croyant qu'il n'y avoit plus rien à faire.

Du dimanche 16, *Fontainebleau.* — Les nouvelles de Flandre et de Bretagne dont j'ai parlé ci-dessus ont été l'occasion de différentes grâces. M. de Volvire d'une part et M. d'Armentières de l'autre ont été faits lieutenants généraux; M. de l'Hôpital a eu la croix de Saint-Louis; M. de Boischâteau, qui étoit lieutenant de vaisseau, a eu aussi la croix de Saint-Louis et la promesse de la première compagnie de marine. M. d'Espagnac a été fait brigadier.

M. de Fénelon, le fils aîné, colonel du régiment de la Fère, arriva hier. Il est venu avec la permission de M. le maréchal de Saxe implorer les bontés du Roi. Feu M. de Fénelon, son père, avoit plus de 60,000 livres de bienfaits de S. M., mais d'ailleurs peu de biens; il laisse huit

(1) Un cheval tué sous lui de trois coups de feu. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 18 octobre.)

enfants, cinq garçons et trois filles ; il y en a un qui est chevalier de Malte et capitaine dans le régiment de cavalerie de Beauvilliers, lequel avoit un prieuré de 6 ou 7,000 livres de rente ; il l'a résigné à un frère qui est abbé et s'est réservé dessus une pension de 2,000 livres. Il reste donc à celui qui est abbé 4 ou 5,000 livres de son prieuré. Il y a deux autres enfants au collége qui ont sept et huit ans. Des trois filles, il y en a une mariée à M. de Beauvais, neveu de celui qui a servi longtemps avec distinction dans les carabiniers ; les deux autres ont été longtemps au couvent des Bénédictines à Montargis ; elles sont présentement à celui de Tarascon, dont leur tante est abbesse, laquelle s'est chargée de leur entretien. M. de Fénelon avoit le gouvernement du Quesnoy, qui vaut environ 16,000 livres de rente. Son fils aîné a servi longtemps dans le régiment du Roi ; cependant il n'y a guère d'apparence qu'il obtienne un gouvernement aussi considérable que le Quesnoy.

M. de Valfons, capitaine dans le régiment de Piémont et aide-major général de l'armée de Flandre, qui étoit parti le 14, à onze heures du matin, est arrivé ce matin sur les sept ou huit heures ; c'est un garçon d'esprit, qui parle bien et fort sagement ; il est extrêmement attaché à M. le maréchal de Saxe, aussi bien que M. d'Espagnac. M. de Valfons apporte le détail de l'action du 11 et la liste des morts et blessés. L'avantage est plus considérable qu'on ne l'avoit cru. Les ennemis ont eu 6 ou 7,000 hommes tués ; nous leur avons fait 3,000 prisonniers, sans compter 7 ou 800 blessés qui étoient confondus dans nos hôpitaux avec les nôtres. Le 14, on leur avoit déjà pris quatorze pièces de canon sans compter douze autres pièces qu'ils ont jetées dans la Meuse et qu'on étoit en train de repêcher. Lorsque M. de Valfons est parti, nous avions déjà dix drapeaux, sans compter cinq autres et un étendard que l'on savoit être dans quelques-unes de nos brigades et que l'on n'avoit pu encore rassembler. M. de Valfons

compte que nous avons eu 1,100 hommes tués et environ 2,500 blessés; outre cela, plus de 250 officiers blessés. J'ai oublié dans ce moment le nombre de ceux qui ont été tués, qui est moindre. M. de Boufflers a fait des prodiges de valeur dans cette affaire ; il étoit à la tête d'une division. M. le Maréchal ayant changé l'ordre de bataille, M. de Luxembourg vint se mettre à la tête de cette même division. Par ce nouvel arrangement, M. de Boufflers se trouvant sans emploi alla se mettre à la tête du régiment de son fils et à côté de lui pour voir, dit-il, s'il se conduiroit bien et s'il étoit digne de servir le Roi. M. de Boufflers avoit avec lui son écuyer et deux pages du Roi qui avoient été avec S. M. en campagne, et à qui elle avoit permis, à la prière de M. d'Aumont, d'achever la campagne comme aides de camp de M. de Boufflers. M. de Boufflers, en allant attaquer les ennemis qui étoient derrière des haies, a eu un cheval tué sous lui de trois coups de feu et a combattu à pied, il a reçu plusieurs coups dans ses habits et dans ses armes; son écuyer a été tué et les deux pages blessés, dont l'un considérablement. M. de Montmorin le fils s'est distingué aussi de la manière la plus brillante; son régiment avoit été étonné de la première décharge et s'étoit replié pour se rallier. A cette manœuvre, M. de Montmorin arracha un drapeau des mains de celui qui le portoit et alla le planter sur le bord du retranchement des ennemis; son régiment le suivit avec ardeur, et le retranchement fut forcé. M. de Valfons dit que les ennemis se sont défendus vigoureusement dans tous les villages, hors dans le faubourg de Sainte-Valpurge. On a trouvé leurs soldats tués dans leurs rangs à coups de baïonnette, derrière leurs batteries. Il ajoute que s'il y avoit eu deux heures de jour de plus nous devions tuer ou prendre la moitié de l'armée des ennemis, parce que, suivant la disposition faite par M. le maréchal de Saxe, ils ne pouvoient se retirer sans trouver dans leur chemin 80 de nos bataillons et

150 escadrons. Je répète les expressions de M. de Valfons. Il paroît qu'il n'est plus question que de séparer notre armée.

Les ennemis ont tous repassé la Meuse, excepté un corps de 1,800 hommes qui étoit encore au camp de Saint-Pierre sous Maëstricht.

Il arriva hier ici des nouvelles de Bretagne par un officier du régiment d'Heudicourt; il avoit passé le 12 à Rennes; il prétend qu'il y avoit eu ce jour-là une tempête violente, et qui devoit avoir été encore plus considérable sur mer, et qu'il étoit impossible que les Anglois n'eussent pas perdu quelques-uns de leurs vaisseaux. Mais M. de Maurepas ne paroît pas ajouter foi à cette nouvelle, et il croit qu'ils auront profité du premier temps favorable pour mettre à la voile. Ce ministre ne juge pas non plus que la perte des Anglois soit telle qu'on l'a faite, de 500 hommes, comme on l'avoit supposé, ni même de 200. On a trouvé 30 hommes tués dans leurs batteries et deux de pendus. La multitude de troupes de toutes espèces qui se sont rassemblées à cette occasion-ci dans Lorient fait une variation continuelle et une incertitude très-grande dans les nouvelles qu'on en reçoit.



Le Roi a donné audience aujourd'hui dans sa chambre aux États d'Artois; ils étoient conduits par M. Desgranges, maître des cérémonies, qui marchoit devant eux et accompagné par M. le prince Charles comme gouverneur de la province en survivance de M. d'Elbeuf, et par M. d'Argenson comme ayant cette province dans son département. C'est un chanoine de Saint-Omer qui a harangué. J'étois présent à cette harangue; elle n'a pas été longue, et son discours m'a paru bien composé. Quoique le Roi couche ici dans son petit cabinet ovale, son lit et son balustre sont comme à l'ordinaire dans sa chambre à coucher, et c'est dans cette chambre à coucher qu'il a reçu les États, assis dans un fauteuil placé près du balustre, au pied du lit, ayant son chapeau sur sa tête.

Du lundi 17, Fontainebleau.

Extrait d'une lettre que j'ai écrite aujourd'hui à M. le prince de Grimberghen à Bruxelles.

Je vous envoie la copie d'une relation en forme de lettre que l'on a imprimée en Bretagne, dont je ne vous garantis pas l'exactitude (1), mais qui rend compte cependant des faits en général. Hier au soir le Roi croyoit encore que les Anglois tiroient sur nos côtes à un endroit que l'on nomme Loc-Maria, qui est unpeu plus méridional que Lorient; mais l'on a su aujourd'hui qu'il y avoit eu un combat de quatre ou cinq vaisseaux anglois contre un des nôtres (2), commandé par M. de Colombe, lequel étoit de l'escadre de M. d'Anville, ce vaisseau en ayant été séparé par un coup de vent; il venoit regagner Brest. Il a été attaqué par les Anglois, et après avoir tiré, à ce que l'on dit, huit cents coups de canon, voyant qu'il ne pouvoit sauver son vaisseau, il l'a fait échouer, a mis à bord tout l'équipage, et après avoir fait mettre toutes ses batteries d'un même côté dont on tiroit sans cesse, il a fait sauter son vaisseau. Ce combat pouvoit être le canon qu'on a entendu du côté de Loc-Maria; cependant l'on croit qu'indépendamment de cela les Anglois ont tiré sur nos côtes.

La nouvelle d'hier étoit l'arrivée de M. de Warren (3). C'est un Écossois, qui, après avoir demeuré longtemps en Angleterre, avoit été trouver le prince Edouard en Écosse. Ce prince l'avoit envoyé ici apporter la nouvelle d'une bataille, je ne sais plus laquelle. Depuis ce temps il étoit resté en France. Il y a deux ou trois mois qu'il retourna en Ecosse pour tâcher de retrouver le prince Édouard. Il aborda au nord de l'Écosse sans savoir encore où il pourroit découvrir le prince. Il a été

(1) J'ai fait voir depuis cette relation à M. de l'Hôpital, qui m'a dit qu'elle étoit exacte. (*Addition du duc de Luynes,* du 18 octobre.)

(2) Il se nomme *l'Ardent,* et est de soixante-quatre canons. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) C'est un capitaine du régiment de Clare qui suivit le prince Édouard en Écosse en qualité d'aide de camp; il se trouva avec lui à la bataille de Falkirk; le prince l'envoya ici en apporter la nouvelle, et le Roi le fit colonel; il a fait le tour de l'Irlande pour se porter à l'ouest de l'Écosse. Le prince étoit à soixante milles dans les terres, et non à soixante lieues, comme je l'ai marqué. Les fatigues et dangers d'une aussi longue route par mer, les hasards heureux de temps et de circonstances pour aborder en Écosse, enfin tout ce qui s'est passé pour découvrir le prince, pour passer au travers et presque à la vue de ceux qui le cherchoient tant par terre que par mer, feroient le sujet d'une relation qui auroit l'air d'un roman par la singularité des événements. (*Note du duc de Luynes,* datée du 20 octobre.)

obligé de faire 60 milles dans les terres, et enfin il l'a trouvé dans un rocher où il vivoit depuis quelque temps d'herbes cuites dans de l'eau avec un peu de farine par-dessus; il avoit avec lui une ou deux personnes, qu'on ne m'a pas nommées; mais je crois qu'ils ne se retiroient pas dans le même endroit. M. de Warren a été assez heureux pour les ramener en France sans accident; il en vint rendre compte hier au Roi, chez lequel il fut assez longtemps enfermé. Le prince Édouard est actuellement à Paris.

Copie de la relation dont il est parlé ci-dessus, p. 449.

A Lorient le 10 octobre, deux heures après midi.

Monsieur, je reçois dans le moment votre courrier et votre lettre en date du 9 du courant, à laquelle je réponds sur-le-champ. Mais pour satisfaire à tout ce que vous me demandez, j'entre dans un détail qui, sans causer de retardement à ce courrier, pourra tous vous tranquilliser.

L'escadre angloise se présenta le 29 du passé sur notre côte au nombre de 56 voiles, dont 4 vaisseaux à trois ponts. Le vendredi 30, les ennemis firent leur descente en bon ordre avec un feu affreux à la côte du talus; 700 hommes que nous leur opposâmes ne purent les empêcher de descendre; ils se rangèrent en bataille, au nombre de 5 à 6,000 hommes de troupes réglées, dont un bataillon de 1,000 montagnards.

Les ennemis, ne trouvant pas de résistance sur leur passage, se campèrent à une lieue de la ville, et vinrent la reconnoître plusieurs fois de très-près.

Le lundi 3, ils nous envoyèrent un officier et un tambour avec une lettre de leur général Saint-Clair pour nous sommer de nous rendre à discrétion et leur porter les clefs de la ville. On en vint aux pourparlers pour gagner du temps et donner lieu à l'entrée des secours qui nous venoient de toutes parts; on leur fit enfin répondre que tant que nous aurions de la poudre et des boulets, nous nous défendrions jusqu'à la dernière goutte de notre sang, plutôt que de nous rendre à de pareilles conditions.

Le feu commença de part et d'autre le jeudi au matin 6 du courant; leurs pots à feu et leurs bombes ne faisoient presque pas d'effet; nos canons les inquiétoient et tuèrent assez de leur monde. On assure même que leur major a été dangereusement blessé à la cuisse par un de nos boulets.

Les ennemis continuèrent de tirer jusqu'au vendredi sept heures du soir, qu'ils cessèrent, après avoir mis le feu à leurs poudres. On fut les reconnoître, et on s'est aperçu qu'ils avoient commencé à se replier vers la mer, ayant laissé seulement 2 mortiers et 4 canons encloués;

ils ont fait cette marche en bon ordre et se sont fortifiés à une lieue de la ville pour favoriser leur retraite.

Ce départ inattendu a fait croire jusqu'à hier au soir que les ennemis ne s'étoient ainsi repliés que pour soutenir un nouveau renfort qu'ils devoient faire descendre et se procurer ainsi la communication.

Nous sommes tranquilles ; nous savons maintenant qu'ils sont tous rembarqués. Ils ont fait pendre leurs bombardiers, qui ne leur ont pas tenu ce qu'ils leur avoient promis, puisque leurs bombes et leurs pots à feu n'ont presque pas fait de dommage.

Leurs vaisseaux n'ont pas appareillé, parce que les vents sud-sud-ouest, assez violents, leur sont contraires ; ces mêmes vents se renforcent au moment que je vous écris, et certainement les gros vaisseaux courent actuellement des risques. On vient cependant de dépêcher un gros détachement pour la côte.

S'il arrive quelque chose de nouveau, j'aurai soin de vous expédier un courrier ; si vous n'avez pas de mes nouvelles, ce sera bonne marque. Comptez sur mon attention, et tranquillisez toute votre ville, qui doit avoir été bien alarmée.

Je ne manquerai pas de vous écrire deux mots par la poste avant le départ de notre courrier ordinaire pour votre ville, ce soir de six à sept heures, afin de vous apprendre ce qui se sera passé depuis la présente. J'ai l'honneur d'être, etc.

P. S. On a obligation de la levée du siége aux bons ordres de M. de Tinténiac, ainsi qu'à sa valeur et à celle de la noblesse qu'il commandoit.

Du mardi 18, Fontainebleau. — Le Roi entendit aujourd'hui la messe en bas pour recevoir le serment de M. l'évêque de Vannes (1) (M. l'abbé Bertin).

On a appris aujourd'hui que le canon que l'on avoit entendu du côté de Loc-Maria avoit été à l'occasion d'une nouvelle descente des Anglois, dont on a été instruit au-

(1) A chaque serment d'évêque, ils ont différents droits à payer à la chapelle et une somme pour les musiciens de la chapelle, qui leur vaut à chacun 40 sols. Il y a aussi des droits pour le suisse de la chapelle de Versailles, et quand même le Roi reçoit des serments dans des lieux éloignés de son séjour ordinaire, comme par exemple en Flandre, où il ne mène point de musiciens, les droits desdits musiciens reviennent toujours et sont payés exactement. Cette exactitude s'étend même jusqu'au suisse de la chapelle de Versailles, qui reçoit aussi sa part. (*Note du duc de Luynes.*)

jourd'hui. Cette descente s'est faite dans la presqu'île de Quiberon, à la hauteur de Belle-Isle. Il ne paroît pas ici que l'on regarde cette entreprise comme fort dangereuse.

Du mercredi 19. — Dimanche dernier on chanta le *Te Deum* ici à la chapelle pour le gain de la bataille de Raucoux; ce fut M. de Blamont, surintendant de la musique de la chambre, qui le fit exécuter.

M. le vicomte de Rohan (1) est arrivé aujourd'hui avec les drapeaux et étendards; il y a neuf drapeaux et un étendard (2).

On sait que l'armée va se séparer. La maison du Roi-infanterie a dû se mettre en marche le 16 pour revenir, et celle de cavalerie le 17, pour se rendre dans ses quartiers.

Le vaisseau de M. de Colombe, que ce capitaine a fait sauter, comme je l'ai marqué ci-dessus, s'appeloit *l'Ardent;* il étoit de soixante-quatre pièces de canon. On a eu nouvelle depuis ce temps de deux autres vaisseaux de cette escadre qui ont été séparés et sont rentrés dans nos ports. On sait aussi que le vaisseau du chevalier de Crenay, qui faisoit une voie d'eau, et encore un autre, ont été obligés de relâcher; on les croit à la Martinique.

Du jeudi 20, *Fontainebleau.* — M. le duc de Penthièvre, qui étoit retourné à Paris, revint ici hier ayant appris la nouvelle descente des Anglois. Il a enfin obtenu la permission d'aller en Bretagne; il prit hier congé du Roi et de la Reine. Mme de Penthièvre prit aussi congé; elle

---

(1) Des officiers d'infanterie, qui croyoient pouvoir être chargés de cette commission, murmurèrent beaucoup de ce qu'un officier de cavalerie apportoit des drapeaux. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Cet étendard est ce qu'on appelle l'étendard de l'artillerie; il y a eu aussi deux autres étendards de pris; mais comme ils l'ont été par les hussards, et que leur extrême attention à ne rien perdre les a déterminés à brûler le peu d'or qu'il pouvoit y avoir, ils n'ont jamais osé rendre les deux lances et l'on n'a pu rien retrouver de ces deux étendards. (*Note du duc de Luynes.*)

compte partir quelques jours après M. de Penthièvre. Ils sont partis ce matin tous deux pour Paris. M. de Penthièvre m'a dit qu'il y attendroit un courrier d'ici pour régler l'instant de son départ; que c'étoit l'ordre que le Roi lui avoit donné. M. de Saint-Pern, qui étoit parti pour revenir à Paris après la bataille, pendant que le détachement de l'armée de Flandre destiné pour la Bretagne est en route, partit il y a deux jours en poste pour se rendre en Bretagne. Les nouvelles d'aujourd'hui sont que les Anglois continuent à se maintenir dans la presqu'île de Quiberon, qu'ils y sont retranchés et qu'ils ont du canon.

Le Roi a accordé le grade de brigadier à M. le vicomte de Rohan; sa santé ne paroît pas être bonne : on craint que sa poitrine ne soit attaquée; l'exemple de son frère ne donne que trop de fondement à cette crainte.

S. M. a donné le gouvernement du fort de l'Écluse à M. de Valfons; comme il n'a que trois ans de commission de colonel, il n'auroit pas été dans le cas d'être fait brigadier, et d'ailleurs il n'est pas riche. Ce petit gouvernement est peu considérable; il est sur le bord du Rhône et ne vaut que 2,400 livres, mais il ne demande point résidence.

Le Roi a accordé à Mme la marquise de Fénelon (Pelletier) 4,000 livres de pension, au fils aîné 1,000 écus de pension, et au cadet, qui est dans le service, 100 pistoles aussi de pension.

Le prince Édouard arriva hier ici avec le duc d'York. Je n'avois jamais vu le prince Édouard. Il est fort grand, a une figure noble; on trouve qu'il ressemble à Charles XII, roi de Suède. Ceux qui le connoissent disent qu'il est maigri. Sa physionomie peut être changée parce qu'il a des cheveux fort courts. La vie qu'il a menée est incroyable; il a été pendant trois jours caché dans une bruyère, ayant avec lui deux chefs de montagnards qui lui sont très-fidèlement attachés; l'un s'appelle Lokel,

et l'autre Cameran. Ils n'osoient pas se tenir tous trois ensemble, ni sortir de l'endroit où chacun s'étoit placé, parce qu'ils étoient entourés de patrouilles qui les cherchoient. Ces patrouilles passoient assez près d'eux pour qu'ils pussent les entendre parler; elles étoient conduites par un chef de montagnards qui étoit un traître. Cet homme connoissoit tous les passages des montagnes; c'est ce qui augmentoit infiniment les difficultés du prince à demeurer caché. Pendant que les patrouilles tournoient autour de lui, il leur entendoit dire : Nous le trouverons sûrement, car nous savons qu'il est dans une telle maison. Pendant ce temps, lui et les deux chefs fidèles de montagnards n'avoient pour vivre qu'un peu de fromage avec de la farine d'avoine qu'ils mettoient par-dessus pour leur tenir lieu de pain; pour boire, il n'en étoit pas question; ce n'est pas qu'il n'y eût un ruisseau assez près, mais ils n'osoient sortir pour y aller, de peur d'être découverts. Heureusement pour eux, il tomba pendant ces trois jours une pluie assez abondante; le prince, qui n'avoit ni linge ni habit que celui qui étoit sur son corps, avoit un bonnet dans lequel il recevoit la pluie; ce fut là sa seule ressource pour boire. Lorsque M. de Warren l'eut trouvé, après mille difficultés qui seroient longues à raconter, il fut question de passer pour trouver les vaisseaux. Cette entreprise étoit bien difficile, principalement à cause du traître chef de montagnards, nommé Magdanel, mais qui a encore un autre nom qu'on n'a pas pu me dire. Le prince sortit lui quatrième, ayant chacun deux coups à tirer; il passa si près d'une patrouille de 50 hommes qui le cherchoient, qu'il est impossible qu'ils ne l'aient pas vu. Il avoit averti les trois qui étoient avec lui que, n'ayant point de quartier à espérer, il ne falloit point en faire. « Je tuerai deux hommes de mes deux coups, leur dit-il, vous en ferez autant; après cela nous nous défendrons. » Enfin ils sont arrivés à bon port, malgré les vaisseaux anglois, au travers desquels ils

ont passé. Ils ont trouvé moyen, en partant d'Écosse, de se saisir du traître Magdanel et de l'amener avec eux. Les deux montagnards fidèles vouloient mettre celui-ci en pièces; le prince l'a défendu expressément. En arrivant en France, il a demandé pour toute grâce qu'on l'envoyât en prison, et qu'on l'y gardât soigneusement, afin qu'il soit hors d'état de lui faire du mal. Magdanel a été envoyé en prison à Morlaix. Le prince, avec le duc d'York son frère, vit hier le Roi en particulier, et en fut très-bien reçu; il avoit été descendre chez Lebel; il alla ensuite chez M. le Dauphin aussi en particulier; M. le Dauphin le reçut avec toutes les marques d'amitié possibles. Le prince en fut si touché, qu'étant sorti de la chambre, il demanda à y rentrer encore un moment pour remercier M. le Dauphin. M. le Dauphin a fait prier les deux frères d'aller chez lui cette après-dînée, parce qu'il n'eut pas assez de temps hier pour les entretenir. De chez M. le Dauphin il retourna chez Lebel, d'où il vint monter par le petit escalier dérobé chez la Reine, qui avoit quitté son jeu pour aller l'attendre dans sa chambre avec Mesdames, Mme de Luynes et Mme de Duras. Je ne sais par quel hasard on fut longtemps à trouver les deux frères, mais la Reine attendit un bon quart d'heure; l'audience ne fut pas bien longue. Le prince parla de la reconnoissance qu'il avoit des bontés du Roi, et ajouta qu'il n'étoit pas hors d'espérance de se trouver à portée de lui donner des preuves de ses sentiments. Au sortir de la chambre de la Reine, M. de Bouillon lui présenta M. d'Ardore, M. de Livry et moi et toutes les dames qui se trouvèrent au jeu de la Reine; il entra même un instant dans le salon où l'on jouoit, mais cela fut fort court; la Reine n'y étoit pas encore revenue. Le prince salua et baisa toutes les dames. Les deux frères redescendirent par le même escalier. Ce matin il a vu chez lui tous les hommes qui ont voulu y aller; il a dîné chez M. le cardinal Tencin; il soupe chez M. de Maurepas, dîne demain chez M. d'Ar-

genson. On l'appelle : Monseigneur et Votre Altesse Royale ; on appelle son frère : Monseigneur et Votre Altesse.

Du vendredi 21. — Les deux princes d'Angleterre se sont revus pour la première fois à Paris, où le duc d'York attendoit son aîné. Comme ils ont toujours eu une tendre amitié l'un pour l'autre, à l'arrivée du prince Édouard, le duc d'York courut à lui avec empressement et lui sauta au cou. Un des chefs des montagnards qui avoit suivi le prince, rempli d'attachement pour son maître et accoutumé à craindre pour lui tous les dangers, voyant quelqu'un qu'il ne connoissoit pas sauter au cou du prince, crut que c'étoit pour le prendre à la gorge ; il tira son poignard ; il étoit prêt à le frapper si le prince ne l'eût pas arrêté, en lui disant : « C'est mon frère. »

Le prince Édouard paroît n'avoir point perdu de vue le projet de rentrer dans ses États. Il dit que l'obéissance au roi son père a été le premier motif qui l'a déterminé à cette entreprise ; mais que présentement, instruit plus que jamais de l'attachement de ses fidèles sujets et pénétré de douleur de voir leur sang répandu pour lui, il étoit bien déterminé à chercher toutes les occasions de venger leur mort.

Le Roi me fit l'honneur de me dire avant-hier à son souper qu'il avoit reçu une lettre de M. le maréchal de Saxe qui lui mandoit que la perte des ennemis augmentoit tous les jours, depuis la bataille de Raucoux, et qu'il estimoit qu'elle pouvoit monter à 15,000 hommes tués, blessés ou prisonniers. Plusieurs chariots de leurs blessés voulant passer la Meuse le jour de la bataille, au lieu de prendre un gué qu'ils croyoient connoître, prirent un quart de lieue plus haut, ce qui les fit tous périr.

M. le prince de Waldeck, en repassant la Meuse après la bataille, écrivit avec un crayon à M. de Saxe ; il lui manda que puisque le sort des armes avoit voulu qu'ils repassassent la Meuse, il le prioit de vouloir bien faire

avoir soin de leurs blessés. Le maréchal, en recevant ce billet, dit avec ce sang-froid qu'il conserve toujours : « Il n'y a qu'à l'enfiler avec les autres. »

Hier pendant que la Reine jouoit chez moi, après y avoir soupé, M. de la Fare vint par le cabinet, et fit demander à Mme de Luynes de lui dire un mot. Mme de Luynes jouoit avec la Reine, et ne pouvoit pas quitter; elle dit à la Reine que M. de la Fare la demandoit; mais la Reine, se doutant apparemment de quoi il étoit question, répondit que le jeu finissoit et qu'elle pouvoit attendre. En effet, elle avoit déjà annoncé la fin du jeu. Immédiatement après, elle se leva plus brusquement qu'à l'ordinaire, et sortit immédiatement après, sans voir M. de la Fare. La Reine a toujours marqué beaucoup de bontés à la Fare; elle dit qu'elle l'aime, et c'est le sentiment universel de tous ceux qui le connoissent. La Fare, indépendamment du cérémonial, croyoit donner une marque d'attachement à la Reine en venant lui rendre compte ici que le Roi venoit de le nommer maréchal de France. Le Roi en a fait en même temps deux autres, M. de Balincourt et M. le duc d'Harcourt. Ils sont tous les trois les anciens de M. de la Mothe; mais M. de la Mothe est chevalier d'honneur de la Reine, et elle s'intéresse vivement à ce qui le regarde; elle croyoit que cette même grâce devoit s'étendre jusqu'à lui; elle a reçu assez froidement M. de la Fare ce matin lorsqu'il a été lui faire sa révérence, suivant l'usage. On voit par cette promotion que l'affaire d'Asti n'a pas été oubliée, et qu'elle a fait grande impression, peut être injustement, car M. de Montal est plus ancien lieutegénéral que les trois maréchaux de France ci-dessus.

On n'a point eu aujourd'hui de nouvelles de Bretagne, ce qui est inconcevable. Ce n'est plus M. de la Fare qui tiendra les États, ce sera M. le duc de Penthièvre.

Du samedi 22. — M. le duc de Penthièvre n'a point encore d'ordre pour partir de Paris. Il est vraisemblable

que l'on attend un courrier de M. le duc de Rohan; on a déjà eu des nouvelles de son arrivée, et il a mandé qu'aussitôt qu'il seroit instruit par lui-même de l'état des choses, il en rendroit compte par un courrier. On prétend que les Anglois ont soixante pièces de canon, dont la plus grande partie a été prise sur nos côtes, et que leur projet est de couper la presqu'île de Quiberon et de la séparer entièrement de la terre ferme. Nous avons encore ici le prince Édouard et le duc d'York; ils dînèrent hier chez M. d'Argenson et soupèrent chez M. d'Huescar. Aujourd'hui ils ont dîné chez M. le maréchal de Noailles et soupent chez moi. Demain ils dîneront chez M. le contrôleur général et souperont chez Mme de Pompadour; ils s'en vont après-demain à Paris, et doivent venir voir le Roi à Versailles à son retour.

On trouvera ci-après copie de trois lettres reçues de Bretagne ici, il y a deux jours, à l'occasion de l'escadre de M. duc d'Anville, du rembarquement des Anglois et de l'arrivée de M. le prince Édouard.

A Brest, le mercredi 12 octobre 1746.

Lundi à midi sont arrivées dans cette rade deux frégates de l'escadre de M. le duc d'Anville, savoir *le Caribou*, commandé par M. de Marquessac, et *l'Argonaute*, par M. le chevalier des Roches du Dresnay; tout l'équipage de ces frégates est mort ou mourant; il en a été mis quatre cents à l'hôpital, presque tous agonisants; on les enterre sept à sept. Ils avoient avec eux huit compagnies du régiment de Ponthieu, qui ne sont pas en meilleur état: il en mourut hier cinq en les débarquant. Il y a cent quatorze jours que ces deux frégates tenoient la mer, sans avoir vu terre, sinon en arrivant ici, et ils étoient tous réduits à trois onces de pain, un morceau de lard, et un quart d'eau par jour, encore cette misérable ration étoit-elle toute pourrie.

Ces frégates nous ont appris que toute l'escadre, après avoir été quatre-vingt-six jours en mer sans avoir vu terre, avoit essuyé le 13 septembre un ouragan affreux, qui les avoit mis au moment de périr.

Ils étoient à quarante lieues de l'Acadie quand cette funeste aventure leur est arrivée, et chacun s'est sauvé comme il a pu, l'expédition étant totalement manquée. *Le Mars* étoit en perdition; il faisoit 28 pouces

d'eau par heure, ce qui l'a obligé de faire route pour Saint-Domingue, avec *l'Alcide*, qui l'a escorté pour tâcher de sauver l'équipage en cas de naufrage.

Le Borée et *la Palme*, dématés de leurs mâts de hune, furent contraints de faire vent arrière à la côte. On n'a pas moins lieu de craindre pour *le Northumberland*, *la Parfaite* et *la Renommée*; les gens du *Caribou* et de *l'Argonaute* disent avoir vu flotter la poulaine de *la Renommée*. Ces tristes nouvelles mettent cette ville dans une consternation générale, avec grande raison, car on ignore le sort du reste de cette malheureuse escadre. Notre marine est malheureuse, mais il est vrai aussi que nous avons de mauvais vaisseaux.

De Lorient, du 13 octobre 1746, huit heures du matin.

Dimanche 9 octobre, les Anglois ont achevé de se rembarquer dans leurs vaisseaux; il n'en restoit pas un à terre à cinq heures du soir. Comme les vents étoient contraires, ils n'ont pu mettre à la voile que ce matin, à la réserve, à ce que l'on vient de me dire, de cinq vaisseaux qui sont encore au mouillage, et les autres sont à louvoyer, n'ayant le vent bon que pour prendre les ris; mais je crois qu'ils ne tenteront pas de revenir ici et qu'ils ne chercheront pas à faire d'autres expéditions. Leurs troupes sont diablement harassées, beaucoup de malades, et ils n'ont pas actuellement plus de 12 ou 1500 hommes en état de se battre. D'ailleurs la saison et les mauvais temps les jugulent.

Le général Anglois avoit fait courir le manifeste suivant :

« Jacques Sinclair, lieutenant général de S. M. B., généralissime de ses troupes descendues en France. Nous déclarons que nous ne voulons que venger l'affront que le roi de France a fait à S. M. B. en faisant descendre des troupes en Écosse.

« Nous défendons tous actes d'hostilité et toute maraude, à moins que quelques opiniâtres ne refusent de fournir les charrettes et bestiaux nécessaires pour transporter à notre camp les vivres et provisions que nous payerons selon les conventions que nous ferons avec les magistrats des villes et provinces par où nous passerons.

« De l'embouchure de la rivière de Quimperlé. Signé SINCLAIR ».

Le général Saint-Clair est Écossois, de la famille du comte de Caithless, pair d'Écosse, chef de la famille de Saint-Clair.

De Morlaix, vendredi 14 octobre 1746.

Lundi dernier 10 de ce mois, environ midi, les corsaires de Saint-Malo, *l'Heureux* et *le prince de Conty*, mouillèrent dans le canal de l'île de Bas, vis-à-vis de Roscoff, par un fort gros temps. Les chaloupes et les canots chargés de monde vinrent incontinent à Roscoff,

et y débarquèrent le prince Édouard avec quelques seigneurs et gentilshommes écossois, tous habillés comme les montagnards d'Écosse, à commencer par le prince même.

Le comte du Dresnay, capitaine général garde-côte, s'étant trouvé au corps de garde voisin et ayant vu la manœuvre de ces frégates, chaloupes et canots, que les gens de la côte prenoient pour anglois, se rendit sur-le-champ à Roscoff avec un détachement de 300 hommes pour voir ce que c'étoit. Il donna son cheval au prince, et en fit fournir à sa suite, et le conduisit chez lui à Saint-Pol de Léon. Le prince, après une halte assez courte, voulut venir ce jour-là à Morlaix, afin de prendre la poste le lendemain pour se rendre auprès du Roi. M. du Dresnay conduisit le prince à Morlaix, où il coucha. Il y avoit près de six mois qu'il n'avoit vu de lit.

Le mardi 11, il en partit dans une chaise à deux, et alla coucher à Saint-Brieuc, d'où il partit le 12 pour continuer sa route pour Fontainebleau.

Le Prince de Conty et *l'Heureux* sont des frégates d'environ 30 canons chacune; elles sont armées par M. Butler de Saint-Malo, qui a épousé Mlle Wailsh, sœur de M. Antoine Wailsh, de Nantes, lequel avoit conduit le prince en Écosse.

C'est sur *l'Heureux*, capitaine le Sr Troard de Beaulieu, qu'étoit le prince. *Le Prince de Conty* est commandé par le capitaine Marion.

Du dimanche 23, *Fontainebleau.* — On a appris aujourd'hui la mort de M. de Resnel; il n'avoit que vingt ans. Sa femme accoucha d'une fille il y a environ un mois; elle ignore la mort de son mari; on lui a dit seulement qu'il étoit blessé au bras et qu'il ne pouvoit pas écrire.

J'avois proposé au prince Édouard et à son frère de venir dîner ou souper chez moi, et j'ignorois encore hier à deux heures quel jour leur conviendroit. Il nous fit dire par M. de Bouillon, à Mme de Luynes et à moi, qu'il viendroit souper le jour même. Nous cherchâmes à rassembler tous les gens qui pouvoient leur convenir. On trouvera-ci joint la liste de ceux qui leur sont attachés. D'ailleurs nous priâmes tous les ministres, mais ils ne soupent pas; il ne vint que M. le maréchal de Noailles, M. le comte d'Argenson et M. de Saint-Florentin. Tout le

souper fut en maigre, hors un morceau de gras pour le duc d'York. [Voici la liste de ceux qui furent invités.]

Le prince Édouard, le duc d'York, M. et Mme la princesse d'Ardore, Mme la maréchale de Duras, Mmes de Bouzols, de Fitz-James et de Flavacourt, le comte de Fitz-James qu'on appelle Édouard, M. le duc de Bouillon, M. le duc de Perth, Lokel et Cameran (ce sont deux chefs de montagnards qui sont revenus avec le prince; on ne peut les appeler milords, parce qu'ils ne le sont pas, et on prétend qu'il ne faut pas les appeler monsieur, ce qui est fort embarrassant); le chevalier Crem, qui s'est attaché particulièrement au duc d'York et est chargé de veiller à tout ce qui le regarde; il étoit en Italie avec lui et est Écossois; M. de Saint-Aignan, Mme de Beauvilliers et Mme de Castries; M. de Warren, dont j'ai parlé ci-dessus; M. de Sullivan, qui est un Écossois fort estimé et fort attaché au prince; M. O'Brien, qui est chargé depuis longtemps des affaires du roi Jacques en France, et milord Tyrconnel. Ces quatre derniers ne se mirent point à table; il y avoit cependant une seconde table, où quelques-uns mangèrent un morceau; Mme de Bouzols même, qui étoit restée chez la Reine, s'y mit un moment.

M. le duc d'York arriva un peu avant neuf heures, au sortir de la comédie; on lui donna une petite musique, dont le prince Édouard n'entendit qu'une partie, parce qu'il arriva une demi-heure plus tard. Ces deux princes sont tous deux musiciens. Le prince Édouard joue du clavecin et du violoncelle; le duc d'York aime encore beaucoup mieux la musique que son frère; il accompagna du clavecin chez moi et assez bien. On servit à dix heures la grande table chez M. le duc de Béthune; il y avoit une troisième table pour les musiciens. Dangin et Charpentier jouèrent pendant le souper; les princes ne les connoissoient point; Charpentier chanta, ce qui parut les amuser beaucoup. Après le souper, la Reine vint un moment dans la petite chambre de Mme de Luynes

pour voir le prince Édouard et son frère; ils s'en allèrent sans jouer, peu de temps après que la Reine fut sortie.

Depuis la première visite qu'ils ont faite au Roi, ils ont été encore enfermés avec le Roi, une demi-heure ou trois quarts d'heure; ils ont aussi vu une seconde fois la Reine et M. le Dauphin, mais toujours en particulier; ils sont censés incognito. Le prince Édouard doit être le baron de Renfrew et le duc d'York doit être le comte d'Albany; mais on a appelé ici le prince Édouard Monseigneur, Votre Altesse Royale, et le duc d'York Monseigneur, Votre Altesse, ou bien mon prince à l'un et à l'autre; cependant mille distinctions d'ailleurs aux dîners et soupers. Le prince Édouard n'auroit pas, je crois, fort aimé le parfait incognito; il sent ce qu'il est, et quoiqu'il n'ait point de hauteur, il a de la dignité; il désire même extrêmement d'être approuvé et de plaire. Il a prié M. de Bouillon et M. le cardinal de Tencin de faire des remercîments sans nombre à ceux qui l'ont reçu et des excuses sur les marques d'attention et de politesse auxquelles il a pu manquer. Il dit qu'il n'est qu'un montagnard, qu'il ne sait point les usages de ce pays-ci, que d'ailleurs il sait mal le françois, et que la fluxion qu'il a gagnée dans les montagnes l'empêche d'entendre aussi facilement qu'à son ordinaire. Ce prince est assez sérieux; son frère le duc d'York est d'un caractère différent; il parle davantage, il rit volontiers, il paroît vif et aimer la musique passionnément; il est beaucoup plus petit que son frère, et sa figure est moins bien; ils ont toujours porté ici le ruban bleu de la Jarretière par-dessus leur habit.

Du 24. — Hier ils dînèrent chez M. le contrôleur général et soupèrent chez Mme de Pompadour, comme je l'ai déjà marqué. Le Roi y descendit après le grand couvert. Aujourd'hui ils ont déjeuné à neuf heures chez le cardinal de Tencin, et sont partis aussitôt après pour Paris.

Tous nos ministres ne pensoient pas unanimement que le Roi dût voir ici le prince Édouard, par rapport à la

circonstance présente de la négociation de Bréda. M. le cardinal de Tencin, qui doit, comme l'on sait, son chapeau à la nomination du roi Jacques, a représenté que n'y ayant aucun préliminaire de signé ni même d'arrangé, une négociation qui pouvoit être sans effet ne devoit pas empêcher le Roi de continuer à donner au prince Édouard des marques de cette bonté dont il a déjà reçu tant de preuves. Ces représentations ont fait effet; je crois cependant actuellement qu'il voudroit que le séjour n'eût pas été si long et la bonne réception moins publique; il comptoit qu'il ne resteroit que du mercredi au vendredi.

Il arriva hier 23 un courrier d'Italie. On n'a rien dit des nouvelles qu'il a apportées, ce qui a d'abord fait juger qu'elles étoient mauvaises. On a su aujourd'hui que nous avons été chassés d'un poste important qui couvroit le comté de Nice; ce poste s'appelle la Turbie; il a été attaqué et emporté par les Piémontois, soutenus par les Autrichiens.

J'ai marqué ci-dessus que la Reine n'apprit pas sans peine, vendredi au soir, ici où elle avoit soupé, la promotion de trois maréchaux de France; elle désiroit que M. de la Mothe fût compris; elle parut piquée contre M. d'Argenson, qui paroît avoir beaucoup d'attachement pour la Reine et auquel elle donne des marques de bonté distinguées en toutes occasions; elle en dit même un mot ici à M. le président Hénault, fort ami de M. d'Argenson. Je ne sais pas tout ce qui s'est passé depuis, mais voici les faits qui sont venus à ma connoissance.

Mme de la Mothe, qui étoit à la campagne, auprès de Pont-Sainte-Maxence-sur-Oise, est venue ici incognito; elle a vu la Reine. Hier, le Roi ayant passé dans la chambre de la Reine, au sortir du grand couvert, comme à l'ordinaire, avant que d'en sortir pour retourner chez lui, il remit entre les mains de la Reine un petit billet roulé long d'environ trois pouces; il parut que la Reine le re-

cevoit avec respect et reconnoissance; elle le mit dans sa poche sans le lire. Ce matin elle a été chez le Roi dans le moment qu'il s'est éveillé; elle s'est approchée de son lit et lui a baisé la main. Toutes ces circonstances m'ont paru remarquables; nous en saurons apparemment l'explication dans quelques jours; elles annoncent une grâce pour M. de la Mothe, peut-être même est-ce le bâton de maréchal de France.

M. le duc de Penthièvre partit hier de Paris pour la Bretagne; Mme de Penthièvre partira dans deux ou trois jours pour s'y rendre.

On a envoyé des ordres pour que les troupes qui viennent de Flandre en Bretagne marchent plus légèrement qu'il sera possible; on leur fournira des chariots pour les malades ou fatigués, comme on a fait quand le Roi alla de Flandre en Allemagne.

On croit que les ennemis ont coupé la presqu'île de Quibéron; cette nouvelle n'est pas sûre.

Des lettres particulières du 19, reçues hier, disoient qu'ils y étoient retranchés, qu'ils avoient dix-huit pièces de canon prises sur nos côtes, qu'on craignoit qu'ils ne repêchassent les soixante-quatre pièces de notre vaisseau *l'Ardent*, lequel cependant est enfoncé dans l'eau de dix-huit pieds; que d'ailleurs il n'y avoit ni bœufs ni bestiaux dans la presqu'île; qu'il n'y avoit point de bois non plus et qu'ils se chauffoient avec les débris de notre vaisseau, et qu'ils étoient fort incommodés des vents et du grand froid. On ajoutoit que les malades du vaisseau *l'Ardent*, qui avoient été débarqués dans cette presqu'île, étoient au pouvoir des Anglois; que ceux-ci en étant embarrassés, avoient demandé qu'on les vînt reprendre; qu'ils s'étoient adressés à M. de Kermelec, homme de condition de Bretagne, qui est retranché à la pointe de la péninsule qui communique à la terre et en état d'en disputer l'entrée aux Anglois, ayant avec lui des dragons de l'Hôpital et des cavaliers d'Heudicourt, sans compter

les milices et garde-côtes; que M. de Kermelec, que l'on dit être homme en qui l'on peut avoir confiance, avoit envoyé un officier visiter les malades et leur porter les secours les plus pressants; que les Anglois avoient fait la conversation avec cet officier et lui avoient dit qu'ils s'embarrassoient peu de n'avoir pas pris Lorient, que leur projet n'étoit que de rendre au roi de France la visite qu'il leur avoit envoyé faire en Écosse; qu'ils se trouvoient fort bien à Quiberon, et qu'ils alloient s'y établir.

Il paroît que l'on compte que les ouvrages de Versailles seront prêts le 25. On croit que le Roi y arrivera le 26. Le jour du départ n'est pas fixé; il y aura sûrement un voyage de Choisy, on ne sait de combien de jours.

Du mardi 25. — On arrêta hier ici milord Morton; il sortoit de chez l'ambassadeur de Hollande; il étoit dans une chaise bleue; il fut arrêté par un exempt de maréchaussée suivi de plusieurs cavaliers et conduit chez M. Janel, grand prévôt de maréchaussée de l'Ile de France; de là il a été conduit à la Bastille. Milord Morton est un grand seigneur d'Angleterre; il est pair. C'est un petit homme de quarante-cinq à cinquante ans. Il vint ici il y a environ deux ans, sur le prétexte de sa santé; il y amena sa femme et ses enfants; son frère s'appeloit milord Douglas, qui fut tué l'année passée à Fontenoy. Il avoit été chargé de conduire MM. de Belle-Isle en Angleterre, et ils reçurent de lui beaucoup de politesses, ce qui avoit engagé Mme de Belle-Isle à faire des honnêtetés ici à milord Morton; elle avoit même tenu à Paris un de ses enfants sur les fonts de baptême; mais il y a actuellement près d'un an que MM. de Belle-Isle n'ont entendu parler de milord Morton ni de sa femme. Voici ce qui se dit pour et contre, sur les causes de cet événement. Pour prouver la justice de cette démarche, on dit que depuis que milord Morton est en France il n'a été occupé qu'à faire le métier d'espion; qu'en se servant toujours du même prétexte de sa santé, il a été non-seulement à Montpellier, mais même à Mar-

seille et à Toulon; qu'après avoir visité tous nos ports dans cette partie, il a été voyager du côté d'Orléans et de Blois pour y trouver un air plus pur et qui lui convint davantage; que de là il s'est transporté à Lorient; qu'il y a visité tous nos magasins, s'est même trouvé à la vente; qu'il a été ensuite jusque sur l'escadre de M. d'Anville, où il a bien vu et examiné; qu'il s'est promené sur les côtes de Bretagne pour se mettre au fait de cette partie du royaume; qu'il rendoit compte journellement de tout ce qu'il découvroit, et que l'on peut regarder les instructions que l'on a reçues de lui en Angleterre comme la principale cause de toutes les entreprises des Anglois; enfin, que le prince Édouard, instruit de la conduite de milord Morton, avoit demandé au Roi qu'il voulût bien le faire arrêter; que l'on avoit agi suivant toutes les règles de la justice; que, puisque les Anglois avoient arrêté en Écosse plusieurs officiers brevetés du Roi, S. M. avoit le droit de représailles, et qu'en conséquence il y avoit eu ordre d'arrêter à Paris tous les Anglois, ce qui a été exécuté depuis deux ou trois jours; que milord Morton, quelque justement suspect qu'il pût être, n'avoit pu être arrêté aussitôt qu'on auroit pu le désirer, parce qu'il avoit un passe-port; mais que ce passe-port étant expiré, on avoit saisi le moment qu'il étoit venu ici demander la prolongation dudit passe-port; qu'on lui avoit répondu qu'il ne pourroit l'obtenir à moins que le prince Édouard ne la demandât pour lui; que sur ce refus, et craignant d'être arrêté, il avoit pris le parti de se retirer chez l'ambassadeur de Hollande, et que M. de Marville n'ayant pu le faire prendre à Paris avoit saisi l'instant qu'il étoit sorti de chez l'ambassadeur.

Les gens qui s'intéressent à M. Morton soutiennent au contraire qu'un homme d'aussi grande naissance et considération ne peut être soupçonné de faire l'indigne métier d'espion; qu'il est venu en effet ici pour sa santé, qui avoit grand besoin de rétablissement; que c'est ce

motif qui l'a déterminé à aller en Languedoc; et qu'ensuite la curiosité ordinaire, et permise à un voyageur, l'a engagé à voir non-seulement quelques-uns de nos ports de la Méditerranée, mais encore Lorient et la flotte de M. d'Anville; mais qu'il a fait ce dernier voyage avec deux François qui ne l'ont pas quitté; qu'il avoit choisi les environs de Blois pour y respirer un meilleur air; que voyant le temps de son passe-port fini, il étoit venu ici en demander la continuation; qu'on lui avoit en effet répondu qu'il falloit s'adresser au prince Édouard; mais que, bien loin d'avoir envoyé prier le duc de Perth de venir chez lui, comme on l'a dit, et de l'avoir assuré de son respect et de son attachement pour le prince Édouard et en même temps des circonstances qui l'empêchoient de lui aller faire sa cour, il avoit toujours répondu que la voie qu'on lui proposoit du Prétendant ne pouvoit lui être d'aucun usage, que ce seroit vouloir s'exclure absolument de son pays, et que son projet n'étoit pas de s'établir en France.

On ajoute, par rapport à l'ambassadeur de Hollande, que milord Morton ayant été l'instruire des difficultés qu'on lui faisoit pour la continuation du passe-port et lui représenter en même temps les incommodités que sa mauvaise santé souffroit du logement qu'il avoit pu trouver à Fontainebleau, non-seulement M. de Van-Hoey lui avoit offert une chambre chez lui, mais qu'il avoit même sollicité en sa faveur; et que sur la réponse que l'on avoit faite à cet ambassadeur que l'intention et la volonté du Roi n'étoient pas que l'on s'adressât à d'autres qu'à lui ou à ses ministres pour en obtenir les grâces que l'on désiroit, que M. de Van-Hoey avoit cru démêler que le parti qu'il avoit pris de retirer chez lui milord Morton n'étoit pas agréable à la Cour; qu'en conséquence il s'étoit déterminé à retourner chez lui pour le prier de solliciter lui-même son affaire; que l'on avoit saisi ce moment pour l'arrêter.

Je n'entrerai point dans l'examen de ces différentes raisons de part et d'autre; je sais seulement que milord Morton étoit avant-hier chez M. d'Argenson, et qu'il fut arrêté hier après midi en sortant de chez l'ambassadeur de Hollande.

Les guerriers commencent à revenir.

Le Roi, qui a été quelques jours sans aller à la chasse, à cause d'un peu de rhume, y est retourné aujourd'hui.

Du jeudi 27, *à Montargis.* — Je vins hier ici de Fontainebleau. Ce même jour les hommes ont quitté les épées noires, qu'ils ont portées trois mois depuis la mort de Mme la Dauphine. Les dames ont pris des habits de gros de Naples, des gants et des bas blancs et des pierreries.

On parle beaucoup du mariage de M. le Dauphin, on dit avec une princesse de Saxe, et qu'on le déclarera après le service de Notre-Dame pour feu Mme la Dauphine.

Je donnai ordre hier en partant de Fontainebleau que l'on m'envoyât un exprès s'il arrivoit quelques nouvelles; j'ai reçu ce matin la lettre dont voici la copie :

Mercredi au soir.

Le major de l'Hôpital-dragons est arrivé à quatre heures avec la nouvelle que les Anglois s'étoient rembarqués le 22, après avoir encloué vingt pièces de canon, brûlé plusieurs villages et enlevé les bestiaux de la presqu'île de Quiberon; ils sont encore sous l'île de Houat, n'ayant pas pu par les vents contraires gagner le large. L'île de Houat n'est qu'à une lieue sur la gauche de Belle-Isle, pas tout à fait à la même hauteur. M. de Saint-Sernin n'a jamais craint les Anglois; on lui a même envoyé des provisions de farine et autres munitions, la communication du Port-Louis ayant toujours été libre. Il a 3,500 hommes, tant milices que gardes-côtes, et 300 dragons montés. Le premier poste que nous avions à la chaussée de Quiberon étoit d'environ 3,000 hommes, milices, gardes-côtes et dragons, commandés par M. de Kermelec, officier de distinction; il y avoit plus loin derrière lui la bourgeoisie, au nombre d'environ 2,000 hommes, et M. le duc de Rohan étoit à Auray avec la noblesse. Les Anglois ont pris un petit bâtiment marchand de Saint-Malo, qu'ils ont rançonné de 12,000 francs et gardé pendant le temps qu'ils ont resté à Quiberon, l'ayant renvoyé le 22. Le capitaine a ramené son vaisseau dans la rivière de

Lorient; et suivant ce qu'il a rapporté des Anglois, il y avoit une grande division entre eux, et il leur manquoit bien des choses. On croit en Bretagne que l'affaire de Flandre n'a pas peu contribué à leur rembarquement.

Je tiens mes nouvelles du major de l'Hôpital, qui m'a donné tout le temps de lui faire des questions; j'ai aussi parlé à M. le chevalier de Marbeuf, qui a apporté la même nouvelle. Il est le maréchal général des logis de notre petite armée, sous les ordres de M. de Volvire et de M. de Kermelec. M. l'abbé de Marbeuf a beaucoup questionné M. son frère devant moi, pour m'instruire davantage. Sur les premiers bruits des courriers arrivés, j'ai été chez M. le duc de Béthune, qui m'a dit à peu près les mêmes choses. Il n'y a point de nouvelles d'Italie ni de Provence.

Du samedi 29, *Fontainebleau.* — Je revins hier de Montargis; je trouvai en arrivant que tout le monde parloit assez publiquement du mariage de M. le Dauphin avec une princesse de Saxe; cependant il n'y a encore rien de déclaré. L'aînée de ces princesses est mariée ou va l'être à l'électeur de Bavière : ainsi ce ne peut être que la seconde. Il est certain que l'intention du Roi étoit d'avoir une princesse de Savoie. S. M. écrivit, trois jours après la mort de Mme la Dauphine, au roi de Sardaigne pour lui demander sa fille, sans lui parler d'aucune condition. Le roi de Sardaigne fut si touché de cette démarche, qu'il étoit presque déterminé à accepter cette proposition; mais cinq jours après il reçut une seconde lettre contenant des conditions, entre autres la garantie du royaume de Naples; il manda en réponse que les engagements où il se trouvoit le mettoient dans l'impossibilité absolue de promettre ce qu'on lui demandoit, et par conséquent d'accepter un renouvellement d'alliance dont il auroit été honoré et flatté.

Il n'y a point aujourd'hui de nouvelles d'Italie; mais plus on raisonne sur l'abandon du poste de la Turbie, plus on en est étonné. Le veille du jour qu'on l'abandonna, les Autrichiens l'avoient attaqué et avoient été repoussés avec perte; leur commandant même y fut tué.

On ne sait rien de la Bretagne depuis les deux courriers dont j'ai parlé ci-dessus; la flotte angloise étoit toujours sous l'île de Houat.

On parle beaucoup ici de l'aventure de M. de Montéclair. Il est officier dans la gendarmerie; il étoit en Flandre, et à la bataille de Raucoux il reçut la nouvelle que son père étoit à la dernière extrémité dans le Maine. Cette circonstance et les suites qu'elle pouvoit avoir essentiellement pour ses affaires le déterminèrent à demander permission à M. du Chayla, lieutenant général sous les ordres de qui il étoit; il partit en effet avec cette permission. Le Roi lui a envoyé ordre de retourner à la gendarmerie et d'y servir un mois. Sa femme (qui est Montulé) est venue ici fondant en larmes représenter le dérangement que cet ordre feroit aux affaires de son mari, d'autant plus qu'il n'est pas riche; mais on dit qu'elle n'a rien obtenu.

Il arrive ici tous les jours des militaires. Tous parlent fort sagement sur ce qui regarde M. de Clermont-Gallerande à la bataille de Raucoux. Premièrement, il n'y a qu'une voix sur le courage, la fermeté et le sang-froid dans le plus grand danger; cependant il est très-certain, comme je crois l'avoir marqué ci-dessus, que M. le maréchal de Saxe se plaint hautement de ce que l'aile gauche, commandée par M. de Clermont, n'a pas donné à temps, malgré les ordres réitérés envoyés par M. le maréchal. Les amis de M. de Clermont répondent que la disposition générale que M. de Saxe avoit faite pour l'attaque étoit de la commencer par l'artillerie; que cet ordre ayant été donné à M. de Clermont-Gallerande comme aux autres, il n'a pu juger par tous les ordres réitérés qu'il a reçus, sinon que c'étoit de faire usage d'abord de l'artillerie, et que comme elle n'étoit pas arrivée il lui avoit été impossible d'attaquer plus tôt.

J'ai appris aujourd'hui que les troupes hollandoises prisonnières de guerre que l'on a envoyées à Autun ont

rendu un service important à cette ville, à l'occasion de l'incendie général dont elle étoit menacée. Les habitants d'Autun, touchés du zèle extrême et du courage qu'ont montrés les Hollandois dans cette occasion, et du travail prodigieux qu'ils ont fait, ont résolu de leur donner une petite gratification de 10 sols à chaque soldat. Ils ont écrit ici pour en demander la permission; non-seulement le Roi y a consenti, mais il leur fait donner outre cela une gratification de 20 sols chacun.

On a joué cette année un jeu prodigieux à l'armée. M. de Chalabre, exempt des gardes du corps, a gagné 6,000 louis au trictrac en moins d'une heure de temps. M. Rosen a perdu prodigieusement; on prétend qu'il n'en est pas quitte pour 500,000 livres.

Du dimanche 30, Fontainebleau. — Il n'y a nulle nouvelle aujourd'hui, sinon le choix de M. le baron de Montmorency pour huitième menin de M. le Dauphin, à la place de M. de Puiguyon, qui avoit toujours été vacante jusqu'à présent.

M. l'archevêque de Paris arriva enfin de Vienne avant-hier 28, et prêta serment hier, à la messe du Roi, en bas, suivant l'usage. Mme la maréchale de Duras voulut lui faire saluer et baiser Mesdames lorsqu'il leur fut présenté; il avoit droit à cet honneur en qualité de duc de Saint-Cloud; mais sa timidité et son embarras furent à tel point, qu'il recula toujours à mesure que Mesdames s'approchoient de lui. Il ne paroît pas avoir beaucoup d'usage du monde, mais cependant il paroît doux et poli.

Vendredi dernier, M. l'évêque de Chartres prêta serment.

M. le maréchal de la Fare a prêté serment aujourd'hui entre les mains du Roi. Cette cérémonie s'est faite dans la chambre du Roi, avant la messe. Il a ôté son épée, c'est l'usage; il n'y a que les capitaines des gardes qui ne l'ôtent point. M. de la Fare est venu au dîner de M. le Dauphin, qui lui a demandé combien il avoit donné pour son ser-

ment; il a répondu qu'il avoit payé 250 louis et qu'il les avoit envoyés à M. Bontemps.

Mademoiselle n'est arrivée ici que mardi 25; elle n'avoit pas encore paru à Fontainebleau.

M. le Dauphin continue toujours dans le goût de la musique; non-seulement il apprend la musique et l'accompagnement du clavecin de Royer, mais il veut aussi apprendre à jouer du violon. Il a d'abord envoyé avertir Mondonville, lequel est avec Guignon un des plus habiles violons de la musique du Roi et avec cela grand compositeur. Il a même un quartier de maître de musique de la chapelle, comme je dois l'avoir mis ci-dessus. Mondonville a donné une leçon à M. le Dauphin; mais Guignon, qui est le premier violon de la chambre et de la chapelle, et qui outre cela s'est fait donner le titre de roi des violons, et qui a de plus l'avantage de montrer à Madame Adélaïde, est venu représenter ses droits; M. le Dauphin, qui ne veut faire de peine à personne, a été embarrassé; enfin Guignon l'a emporté, c'est lui qui montre à M. le Dauphin.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS ET DES MATIÈRES

MENTIONNÉS DANS CE VOLUME.

A.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

K.

L.

M.

N.

O.

P.

R.

S.

T.

W.

Y.

Z.

FIN DE LA TABLE.

MÉMOIRES

DU

DUC DE LUYNES

TYPOGRAPHIE DE H. FIRMIN DIDOT. — MESNIL (EURE).

MÉMOIRES

DU

DUC DE LUYNES

SUR LA COUR DE LOUIS XV

(1735 — 1758)

PUBLIÉS

SOUS LE PATRONAGE DE M. LE DUC DE LUYNES

PAR

MM. L. DUSSIEUX ET E. SOULIÉ

TOME HUITIÈME

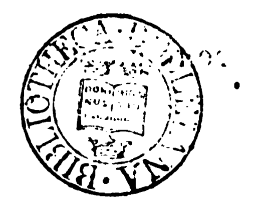
1746 — 1748

PARIS

FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie, LIBRAIRES

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, N° 56

1862



MÉMOIRES

DU

DUC DE LUYNES.

ANNÉE 1746.

NOVEMBRE.

Nouvelles de Bretagne et d'Italie. — Raisonnements sur la bataille de Raucoux. — Arrestation d'une femme de chambre de Mme de Pompadour. — Logements de Versailles. — Trait de Mme Adélaïde. — Accident de Mme de Modène. — Travaux des appartements de la Reine et du Dauphin à Versailles. — Audience du maréchal de Belle-Isle; il remplace M. de Maillebois à l'armée de Provence. — Arrivée du duc de Rohan. — Combats de M. de Conflans contre les Anglois. — Le prince de Conty travaille avec le Roi. — Le Dauphin chante l'ode à la fortune de Rousseau, mise en musique. — Retour de la Cour à Versailles par Choisy. — Arrivée du maréchal de Saxe; lettre que lui écrit Piron. — Mort de l'abbé de Vaubrun. — Prise du vaisseau *le Mars* par les Anglais. — Mort du maréchal de Montmorency. — Service de la Dauphine à Notre-Dame. — Déclaration du mariage du Dauphin. — Nouveau meuble de Choisy; attentions du Roi pour la Reine.

Du mardi 1er, Fontainebleau. — Hier il y eut les premières vêpres. Le Roi devoit y revenir après la chasse du cerf; il revint à deux heures, n'ayant couru qu'un cerf, parce qu'il est fort enrhumé; il n'alla point à la chapelle, et il soupa dans ses cabinets. La Reine entendit les vêpres en bas; M. l'évêque de Bazas (1) officia; c'est le même qui officie aujourd'hui, et Mme de Castries quête.

(1) Saint-Sauveur.

Les nouvelles de Bretagne et d'Italie ne deviennent pas meilleures. Les Anglois se sont emparés des îles de Houat et de Hoëdic, qui ne sont que des rochers; cependant ils ont pris dans ces deux îles soixante hommes qui les gardoient et un capitaine; on prétend qu'ils y ont fait sauter une tour qui y étoit. Ils attendent sans doute de nouvelles troupes d'Angleterre, et l'on mande de Brest qu'on a déjà vu passer une flotte de quatorze voiles, ce qui fait juger qu'elle doit avoir joint l'autre flotte angloise et qu'apparemment leur projet est d'attaquer Belle-Isle. Il n'y a qu'un seul endroit par où on le puisse; cet endroit est bien retranché, suivant ce que l'on apprend par un courrier de M. le duc de Penthièvre arrivé de Rennes ce matin. Il est garni de trente-six pièces de canon, indépendamment d'une nombreuse artillerie qui est dans la place. Cette entrée est outre cela défendue par de gros pieux croisés, plantés dans le sable, qui est de bonne qualité, et par des chaloupes remplies de pierres et enfoncées dans la mer, de manière qu'on ne peut descendre qu'à 300 toises. D'ailleurs il y dans l'île, sous les ordres de M. de Saint-Sernin, 300 dragons de l'Hôpital, 500 gardes-côtes, 300 canonniers, 2 bataillons de milices et 1,500 volontaires et habitants armés.

On a appris par ce même courrier que la flotte angloise a quitté les îles de Houat et Hoëdic pour faire le tour de Belle-Isle; ce qui est nécessaire, à ce qu'on prétend, pour arriver à l'unique endroit propre à y descendre.

Par les nouvelles d'Italie, il paroît que nos deux armées sont à Cannes, et celle des ennemis un peu plus haut, mais en deçà du Var, à un lieu appelé Cagnes.

On attendoit ici de jour à autre M. le maréchal de Saxe; mais on apprend par des nouvelles particulières qu'il ne quittera point la Flandre jusqu'à ce que le prince Charles ait totalement séparé son armée et qu'elle soit établie dans ses quartiers.

Du mercredi 2, *Fontainebleau.* — Le retour des militaires met à portée d'acquérir chaque jour des lumières sur la campagne de Flandre. Les grandes qualités et les succès de M. le maréchal de Saxe n'empêchent point de remarquer ses défauts et les fautes qu'il fait; il est extrêmement aimé des troupes; on prétend que le peu de discipline qu'il fait observer peut bien contribuer à ces sentiments. Ce n'est pas que M. de Saxe ne donne des ordres, mais il ne tient pas assez la main à leur exécution.

A l'égard de la bataille, voici les réflexions qui ont été faites. Le projet de M. de Saxe, comme il le dit lui-même, n'étoit pas de faire tuer des hommes de part et d'autre et que la perte des ennemis fût seulement beaucoup plus considérable que la nôtre. Une bataille donnée immédiatement avant la séparation des armées devoit avoir un autre objet; ce ne pouvoit être que celui de détruire presque entièrement l'armée ennemie; cette armée avoit sa retraite sous Maëstricht; c'étoit donc cette retraite qu'il falloit couper; pour y parvenir, il étoit nécessaire que la gauche de notre armée fût portée plus loin et s'étendît jusqu'au village de Seling. Ce village emporté, nous nous serions mis entre Maëstricht et l'armée ennemie, qui de ce moment n'auroit plus eu d'autre retraite que ses ponts sur la Meuse, ce qui est une foible ressource pour une armée battue et mise en déroute.

M. le maréchal s'est plaint de ce que M. de Clermont-Gallerande n'avoit point attaqué, malgré les ordres réitérés qu'il lui avoit envoyés ; on ne prétend pas justifier la conduite de M. de Clermont : il a montré trop d'attachement à son sentiment particulier; il avoit du canon, il s'en étoit déjà servi; il crut toujours qu'il n'étoit pas encore temps de commencer l'attaque. Après plusieurs ordres reçus, il vint trouver M. le maréchal, mais il y vint au pas; en retournant à son poste il n'alla pas plus

vite, mais ce poste n'étoit qu'à quatre cents pas de celui de M. le maréchal, et l'on demande pourquoi M. le maréchal, voyant la nécessité indispensable de faire commencer cette attaque, il ne s'y est pas porté lui-même. On avoit dit qu'il y avoit envoyé M. le chevalier de Belle-Isle (1); le fait n'est pas vrai. M. de Clermont devoit attaquer le village de Lierre; au lieu de cela il attaqua le village de Waron. M. le chevalier de Belle-Isle, qui étoit de jour, représenta à M. le maréchal que le village de Lierre étoit important à attaquer, puisque par sa position il pouvoit extrêmement nous incommoder. M. le maréchal sans balancer dit à M. le chevalier de Belle-Isle d'aller prendre les troupes les plus à portée et d'attaquer ce village; à cet ordre il ajouta d'une manière fort obligeante : « Après cela vous ferez ce que vous voudrez, je ne me mets plus en peine de la gauche de l'armée. » M. le chevalier de Belle-Isle partit aussitôt, et comme l'artillerie de M. de Gallerande ne lui étoit plus d'aucun usage parce qu'il avoit commencé son attaque, M. de Belle-Isle la prit et la plaça de manière que les ennemis ne purent soutenir le village de Lierre, et nous nous en rendîmes maîtres sans perte.

L'on sait que le comte de Clermont (Prince) étoit à la droite et avoit l'attaque du faubourg de Sainte-Valburge; (ceci est un fait étranger aux réflexions ci-dessus, mais mérite d'être rapporté). M. de Lowendal étoit avec M. le comte de Clermont, et M. le comte d'Estrées faisoit l'avant-garde de cette droite; M. d'Estrées ayant emporté le faubourg de Sainte-Valburge vouloit marcher en avant et suivre les ennemis. M. le comte de Clermont, aux

(1) M. le chevalier de Belle-Isle étoit lieutenant général de jour; mais M. le maréchal avoit ordonné expressément que les réserves ne seroient point aux ordres du lieutenant général de jour; il l'avoit même dit à M. de Belle-Isle, et le corps que commandoit M. de Clermont-Gallerande étoit une réserve. (*Note du duc de Luynes.*)

ordres de qui il étoit, lui envoya dire de s'arrêter; M. d'Estrées renvoya plusieurs aides de camp de suite pour représenter à M. le comte de Clermont la nécessité qu'il y avoit de marcher en avant. Voyant enfin qu'il ne pouvoit rien obtenir, il y vint lui-même; il dit avec vivacité à M. le comte de Clermont qu'il lui demandoit permission de marcher au nom de toute l'armée. A ce discours, M. de Lowendal, par les conseils duquel M. le comte de Clermont s'étoit toujours conduit, prit la parole et dit au comte d'Estrées : « Vous êtes donc l'orateur de l'armée? — Oui, lui répondit le comte d'Estrées, parce que je suis François. » M. de Lowendal lui dit : « Ah! Monsieur le comte, vous vous fâchez; M. le comte de Clermont a envoyé recevoir les ordres de M. le maréchal, il les aura dans un moment. » En effet, la réponse arriva; ce fut d'aller en avant, comme le comte d'Estrées l'avoit proposé.

J'ai cru devoir rapporter les raisonnements de gens sensés, tant sur la bataille que sur les autres observations; pareilles anecdotes sont toujours dignes de curiosité, et d'ailleurs plus un fait est public, plus il est rapporté de manières différentes. Il faut donc en pareil cas consulter les gens qui voient bien et exactement; et c'est ce que j'ai fait par rapport aux circonstances que je viens de marquer.

Le Roi devoit aller hier au sermon; on en fut incertain jusqu'au moment que la Reine arriva à la chapelle; mais il n'y vint point, à cause de son rhume.

Le sermon fut très-bon et très-utile (1); le prédicateur, qui est celui de l'Avent, est un Théatin, qu'on appelle le P. Imbert.

Du jeudi 3, *Fontainebleau.* — On arrêta il y a deux

---

(1) Il n'y eut point de compliment; le prédicateur en avoit certainement un tout prêt pour le Roi et ne croyoit pas que la Reine y seroit sans le Roi. (*Note du duc de Luynes.*)

jours une femme de chambre de Mme de Pompadour; on dit que c'est pour avoir écrit indiscrètement.

Le Roi donne le régiment de Bretagne, qu'avoit M. de Resnel, à son frère, qui est abbé : il quitte le petit collet; on le fera chevalier de Malte, moyennant quoi il gardera les bénéfices qu'il avoit. Il ne commandera point ce régiment d'ici à un an; on a donné ce commandement à M. de Lins, qui en est lieutenant-colonel, lequel par cet arrangement acquiert la commission de mestre de camp.

Il y a eu plusieurs changements dans les logements de Versailles. M. et Mme la marquise de Matignon avoient eu d'abord les deux logements haut et bas de Mme de Mailly dans l'aile neuve; on leur a laissé seulement celui qui donne dans la petite galerie qui est vis-à-vis l'escalier; on y a joint celui qui est vis-à-vis, et on a fermé le bout de la galerie, comme on fit il y a quelques années à celle de dessous pour Mme de Mailly. Le logement que Mme de Matignon avoit en bas devenant vacant par cet arrangement, on l'a donné à M. et Mme de Périgord, et l'appartement vis-à-vis celui-ci à M. et Mme de Froulay. M. et Mme de Froulay en avoient un dans la même galerie, au haut du petit escalier qui descend dans la grande galerie d'en bas; on l'avoit destiné pour celui qui seroit nommé huitième menin de M. le Dauphin; ainsi c'est M. le baron de Montmorency qui a ce logement.

Je rapporte toujours avec soin les circonstances qui peuvent faire connoître le caractère de M. le Dauphin et de Mesdames. Madame Adélaïde a un porte-manteau attaché à elle, qui est gentilhomme et pauvre; il est tombé malade ici; elle a su qu'il pouvoit avoir besoin d'argent, elle lui a envoyé 25 louis, mais elle ne veut pas qu'on le sache, et c'est lui faire de la peine que de lui en parler.

Du mercredi 9, Fontainebleau. — Samedi dernier, Mme la duchesse de Modène, en venant ici la nuit dans un

carrosse noir, versa fort rudement entre Chailly et Fontainebleau. L'essieu cassa, la roue de derrière sauta et le carrosse tomba sur le côté. Mme de Modène se fit beaucoup de mal au bras et un peu à la tête. Mlle de Sens, qui revenoit de Paris, passa pendant que Mme de Modène étoit versée; elle prétend qu'ayant vu une chaise tout attelée auprès du carrosse, elle n'avoit besoin d'aucun secours, et en effet elle passa tout de suite. Mme de Modène dit qu'un de ses gens avoit été avertir Mlle de Sens de l'aventure qui venoit d'arriver et lui demander secours. Cependant comme Mlle de Sens dit n'avoir point été avertie, Mme de Modène dit fort sagement que c'étoit apparemment la faute de celui qu'elle avoit envoyé. Mme de Bouzols et Mme de Fitz-James qui venoient de Paris après Mme de Modène furent aussi averties de l'aventure; elles arrêtèrent, donnèrent une place à Mme de Modène, et la ramenèrent ici.

Il y a trois jours qu'il est réglé que le service de Mme la Dauphine à Notre-Dame se fera le 24.

On croit le départ fixé au 21, mais cela n'est pas encore sûr.

M. de Tournehem vint rendre compte au Roi il y a quelques jours de l'état des bâtiments de Versailles. La Reine pourra habiter son appartement le 25; cependant comme on mettra encore du plâtre ce jour-là au bâtiment qui se fait derrière l'appartement de la Reine, on croit que S. M. ne pourra l'habiter que le jour; il n'est pas encore décidé dans quel appartement elle couchera. On lui avoit proposé celui où Mme la Dauphine est morte; mais le souvenir de ce triste événement a empêché la Reine d'accepter cette proposition. Il est donc question de l'appartement de Mlle de Charolois, dans la galerie d'en bas, ou de M. le comte de Charolois et de M. le prince de Condé, ou plutôt de l'appartement de M. le comte de Clermont, qui n'est séparé de celui de la Reine que par l'escalier de marbre. La Reine paroît désirer celui-ci,

parce qu'elle pourroit faire usage de son appartement toute la journée.

L'appartement que l'on fait en bas pour M. le Dauphin et Mme la Dauphine n'est pas encore près d'être achevé : et quand même il le sera, il ne pourra être habité que quand les plâtres seront secs, c'est-à-dire au mois de juillet ou d'août de l'année prochaine; ainsi la nouvelle Dauphine logera dans le même appartement de la dernière. Cet arrangement donne occasion de demander pourquoi donc l'on fait un nouvel appartement pour M. le Dauphin et Mme la Dauphine, puisque celui qu'ils ont est beau et convenable. Il y a des gens qui répondent à cette question que Binet, premier valet de chambre de M. le Dauphin, est la principale cause du grand ouvrage que l'on fait actuellement pour le nouvel appartement de M. le Dauphin, parce qu'il est actuellement fort mal logé et qu'il le sera fort bien dans le nouveau.

Il arriva il y a quelques jours à Brest un vaisseau de l'escadre de M. d'Anville; il a été poursuivi à son retour par deux ou trois gros vaisseaux anglois qui n'ont pu le joindre. Ce vaisseau avoit été détaché pour aller de conserve avec celui du chevalier de Crenay qui faisoit une voie d'eau; mais par les signaux dont ils étoient convenus, il croit qu'il n'étoit dans aucun danger.

Du jeudi 10, *Fontainebleau.* — Nous apprîmes hier au soir que M. le maréchal de Belle-Isle étoit arrivé ici et qu'il étoit enfermé avec le Roi et M. d'Argenson. Cette nouvelle fit beaucoup de bruit, d'autant plus que l'on n'attendoit point ici M. de Belle-Isle. Effectivement, il avoit dit au Roi, à Versailles, qu'il s'en alloit à Bizy et qu'il ne feroit sa cour à S. M. qu'à son retour de Fontainebleau. Depuis le départ du Roi il a toujours resté à Bizy; il étoit venu passer deux fois vingt-quatre heures à Paris, à l'occasion de milord Morton, dont le frère milord Douglas, comme je l'ai dit, tué à Fontenoy, avoit

été chargé de conduire MM. de Belle-Isle en Angleterre lorsqu'ils furent arrêtés. J'avois marqué qu'il les avoit ramenés d'Angleterre, mais ce fait n'est pas vrai. MM. de Belle-Isle, plus sensibles que qui que ce soit aux bons procédés et à l'amitié, ont cru devoir marquer leur reconnoissance des bons traitements qu'ils avoient reçus; c'est ce qui engagea Mme de Belle-Isle à tenir l'enfant dont la femme de milord Morton accoucha à Paris l'année dernière; à cela près, M. de Belle-Isle n'avoit conservé aucune correspondance avec milord Morton. Après avoir rempli ce qu'il croyoit devoir à sa reconnoissance, il étoit parti pour retourner à Bizy avec le chevalier de Belle-Isle, qui pendant cet intervalle étoit venu ici faire sa révérence au Roi.

Dimanche dernier, 6 de ce mois, M. de Belle-Isle reçut à Bizy une lettre de M. d'Argenson par laquelle ce ministre lui marquoit qu'il avoit une affaire importante et pressée à lui communiquer de la part du Roi, et qu'il le prioit de se rendre le lendemain matin à dix heures à Neuilly avec M. le chevalier de Belle-Isle. Les deux frères étant arrivés le 7 à Neuilly, M. d'Argenson dit à M. le maréchal que l'intention de S. M. étoit qu'il allât prendre le commandement de l'armée françoise en Provence. M. le maréchal et M. le chevalier firent les représentations les plus fortes, non-seulement sur les difficultés presque insurmontables qui se rencontroient dans les circonstances présentes et qui ôtoient toute espérance de succès, mais encore sur la certitude presque entière des malheurs les plus grands dans cette partie du royaume; M. le Maréchal ajouta que la saison étant aussi avancée, il paroissoit plus raisonnable de laisser finir la campagne à M. le maréchal de Maillebois, et que l'année prochaine le Roi prendroit les mesures les plus convenables pour le bien de son service; que ni lui ni M. son frère n'avoient nulle connoissance du pays où est actuellement notre armée. M. d'Argenson répondit] qu'indépendam-

ment du zèle qu'il connoissoit à M. le maréchal pour le service du Roi, ceci étoit un ordre absolu et qu'il devoit le regarder comme une lettre de cachet; ce furent ses termes. Après un pareil éclaircissement, il n'est plus question que d'obéir. M. de Belle-Isle arriva donc hier; l'audience que le Roi lui donna fut de près d'une heure. M. de Belle-Isle commença par des remercîments des nouvelles marques de bonté et de confiance dont le Roi l'honoroit, mais il prit la liberté de lui dire en même temps que la situation des affaires, sur ce qu'il en avoit appris, lui paroissoit dans un état hors d'espérance. « C'est par cette raison précisément, lui dit le Roi, que je vous ai choisi pour y aller; asseyons-nous. » Le Roi fit passer M. d'Argenson à sa gauche pour laisser la droite au maréchal de Belle-Isle; on entra dans tous les détails. M. de Belle-Isle voulut parler de sa santé et de la juste crainte où il étoit qu'un travail forcé ne le fît retomber bientôt dans l'état d'où il s'étoit tiré par un long repos. Le Roi lui dit : « Vous aurez avec vous votre frère, qui vous secourra; je suis très-content de lui, il m'a bien servi; il est capable et intelligent et il a une bonne santé. » De ce moment il n'a plus été question que de convenir avec M. d'Argenson de tout ce qu'il étoit possible de faire, et c'est en ce point que réside la principale difficulté. Les Espagnols retirent leurs troupes et les envoient en Savoie. On leur demande avec instance de nous laisser seize bataillons; mais jusqu'à présent ils ne veulent en laisser que huit, et ces huit ne font guère que trois mille cinq cents hommes au plus. Nous avons d'ailleurs onze mille hommes effectifs des troupes du Roi; il est vrai que l'on compte y en envoyer, et qu'elles marchent actuellement, mais elles n'arriveront que le 29 décembre. L'on ne doute pas que nous ne soyons obligés d'abandonner le Var lorsque la plus grande partie de l'armée espagnole se retirera; les ennemis, qui sont au nombre de cinquante mille hommes au moins,

pouvant alors le passer sans obstacle, il paroît impossible de les empêcher de faire le siége de Toulon, et ensuite de venir à Marseille, où ils nous feroient tort de plus de 50 millions. Toulon est une place fort médiocre, et qui ne peut guère soutenir plus de huit ou dix jours de siége. Toutes ces représentations furent faites hier par M. le maréchal. Le Roi lui dit qu'il ne lui imputeroit point les mauvais succès qu'il pourroit avoir. M. le maréchal de Maillebois attendra M. le maréchal de Belle-Isle, et reviendra ici après avoir conféré avec lui. M. de Senneterre doit aussi revenir, et par cet arrangement M. le chevalier de Belle-Isle se trouvera le plus ancien lieutenant général de cette armée. M. le maréchal de Belle-Isle est reparti aujourd'hui pour Paris; il reviendra dans quatre jours, et continuera sa route d'ici pour la Provence. M. le chevalier de Belle-Isle est parti ce matin de Paris, et est parti tout de suite pour aller en Provence.

M. le duc de Rohan arriva hier ici; il vient de Bretagne, où il étoit allé se mettre à la tête de la noblesse, comme j'ai marqué ci-dessus. Il avoit assemblé la noblesse à Auray; il leur a donné à manger pendant un mois et a tenu le plus grand état et le plus magnifique, quoiqu'il n'ait mené avec lui que quatre domestiques. Tout étant présentement fort tranquille, il est venu se préparer à repartir pour aller tenir les États. Il m'a dit que les Anglois avoient brûlé dix ou onze villages dans la presqu'île de Quiberon, ce qui peut faire environ trois cents maisons, et que le dégât qu'ils ont fait peut aller à 100,000 écus, ce qui ne peut être comparé à 22 millions qu'on dit que coûte leur embarquement.

Du samedi 12, Fontainebleau. — On n'a point nouvelle que les ennemis aient passé le Var; on dit même que ce torrent est fort augmenté.

On ne croit pas que la flotte angloise soit encore dans

la Méditerranée, mais au contraire on dit qu'elle a passé le détroit.

Le Roi nous dit hier que le chevalier de Conflans, parti pour convoyer des vaisseaux marchands à la Martinique et à Saint-Domingue, les y avoit conduits à bon port; il avoit deux vaisseaux de guerre et deux frégates. Il fut chargé de ramener quatre-vingts vaisseaux marchands. Il fut attaqué à la hauteur de la Martinique par cinq vaisseaux de guerre anglois, suivis de plusieurs corsaires de la même nation. Les Anglois, voulant enlever le convoi, détachèrent une frégate pour tâcher de séparer M. de Conflans de la flotte marchande; la frégate s'étant trop avancée, ils furent obligés de faire un mouvement pour la dégager; ce mouvement donna occasion à un combat qui fut fort vif et dura quatre ou cinq heures. M. de Conflans y eut quatre ou cinq hommes tués et une vingtaine blessés. Les Anglois furent obligés de se retirer avec perte. M. de Conflans détacha un vaisseau et une frégate pour conduire les quatre-vingts vaisseaux marchands dans les ports auxquels ils étoient destinés. Après les avoir quittés et en revenant à Brest avec son vaisseau de soixante-dix pièces de canon et une frégate, il trouva vers la hauteur de cette rade, le 29 octobre, une flotte marchande angloise de quarante voiles, richement chargée, escortée par deux vaisseaux de guerre dont un de cinquante-six pièces de canon, qu'il attaqua, prit et ramena sans perdre un seul homme. Il coula à fond un des bâtiments marchands, et en prit deux autres. Le second vaisseau anglois prit le large; il laissa sa frégate après cette flotte pour couler à fond ou prendre tout ce qu'il seroit possible. Étant arrivé à Brest, il fit sortir les deux frégates qui sont toujours armées pour la garde du port, et les envoya après pour tâcher d'enlever quelques vaisseaux marchands; mais ni la frégate de M. de Conflans ni les deux de Brest n'ont pu faire aucune prise.

Le départ d'ici est remis au 22 ou 23.

Mme de Froulay, fille de M. de la Mothe, après trente-six heures de travail fort rude, est accouchée d'un garçon mort.

Mme de Montbazon, fille de M. de Bouillon, a la petite vérole. M. de Bouillon est allé à Paris.

M. et Mme de Chartres sont partis aujourd'hui pour Saint-Cloud. Ils font faire un château à l'extrémité du parc du côté de Versailles, qui sera fait au mois de juillet prochain.

Du mardi 15, Fontainebleau. — Vendredi dernier, le Roi étoit fort occupé de la nouvelle qu'il avoit reçue de M. de Conflans; il trouva M. d'Armentières chez Mme de Pompadour; il dit à Mme de Pompadour : « Non-seulement d'Armentières (1) me sert bien, mais ses parents me donnent aussi des marques de leur zèle », et sur cela conta l'histoire.

M. le prince de Conty partit d'ici il y a trois ou quatre jours pour aller à Paris, à Saint-Cloud et de là à l'Ile-Adam. Son séjour ici a été assez long; il a travaillé souvent avec le Roi et plusieurs fois avec M. d'Argenson. On a de la peine à comprendre quel peut être l'objet de ce travail. On ne peut imaginer que M. le maréchal de Saxe ne commande pas une armée l'année prochaine, et qu'il veuille s'exposer à joindre une armée commandée par M. le prince de Conty, et à se trouver à ses ordres, en conséquence de la patente accordée à ce prince, dont j'ai parlé ci-dessus.

M. le Dauphin continue toujours dans le goût de la musique et s'applique aussi à la lecture; il n'aime point à sortir, et passe plusieurs heures dans son cabinet. Il y a quelque temps qu'ayant remarqué une ode de Rousseau sur la Fortune, dont la pensée et les expressions lui

(1) Le Roi l'appelle cadet; c'est une plaisanterie dont ses amis particuliers font usage avec lui à l'exemple de S. M. (*Note du duc de Luynes.*)

plurent, il proposa à Royer, son maître de clavecin, de la mettre en musique. L'ouvrage étoit difficile, les vers de cette ode n'étant point faits pour être chantés ; cependant Royer y a fort bien réussi : il en a fait un divertissement qui dure environ trois quarts d'heure. La musique est belle et il y a des chants agréables ; il n'y a qu'une seule voix qui est une basse taille. Cette musique étoit faite pour la voix de M. le Dauphin ; il la chanta samedi dernier chez Mesdames avec les accompagnements, ce qui est fort singulier, ne faisant que de commencer à apprendre la musique. Sa voix a assez d'étendue dans le haut ; elle n'en a pas autant en bas. En général il a beaucoup de disposition pour la musique et une grande facilité à apprendre.

Le lendemain, dimanche, on exécuta cette même musique encore chez Mesdames; elle fut chantée par Benoît, qui est la plus belle basse taille de la musique du Roi. La Reine voulut entendre ce petit concert, et elle y fut avant les vêpres.

Tous ceux qui reviennent de l'armée disent que M. de Bissy, commissaire général de la cavalerie, y a fait la plus grande dépense et tenu l'état le plus honorable. Beaucoup de gens sont persuadés qu'il épousera Mme de Marsan.

Le départ est enfin décidé d'hier; tout le monde s'en va le 23 à Choisy. Mesdames iront le 24 à Notre-Dame, et reviendront coucher à Choisy, et toute la Cour retournera le 26 à Versailles. La Reine couchera chez M. le comte de Clermont; elle a chargé Mme de Luynes d'écrire à M. le comte de Clermont pour lui demander son appartement.

J'ai marqué ci-dessus que l'on ne pouvoit comprendre quelle raison avoit déterminé à faire un nouvel appartement à M. le Dauphin et à la future Dauphine. On me dit il y a quelques jours que le motif avoit été de mettre M. le Dauphin plus à portée de sortir de chez lui et de

se promener ; il n'aime pas à sortir, comme je l'ai dit, et il trouve que c'est un embarras que de mettre beaucoup de monde en mouvement pour descendre un escalier pour entrer dans le jardin.

M. le maréchal de Saxe arriva ici hier au soir, et soupa avec le Roi dans ses cabinets. Il a été ce matin au moins une heure enfermé avec S. M. avant que tout le monde entrât. Il a reçu une lettre du roi de Prusse à l'occasion de la bataille de Raucoux, dont il lui avoit rendu compte. Rien n'est plus flatteur que les termes de cette réponse. Il en a reçu une aussi d'un poëte qui est à Paris qu'on appelle Piron ; il mande à M. de Saxe qu'il croit ne pouvoir lui rien dire de plus agréable qu'un bon mot d'un Gascon qui, voyant porter à Notre-Dame les drapeaux pris à Rancoux, avoit dit en termes de son pays : « Cadédis, ce maréchal me scandalise ; il veut donc faire de cette église un garde-meuble de Mme de Hongrie. »

On compte que M. le maréchal de Maillebois reviendra ici aussitôt que le chevalier de Belle-Isle sera arrivé. Mme de Maillebois dit que son mari désiroit depuis longtemps de revenir ; que sa santé, qui n'est pas bonne, avoit besoin de repos, et qu'il en auroit demandé la permission déjà s'il n'avoit pas été aussi près des ennemis ; elle ajoute que ce qui la console sur l'événement présent, c'est que le Roi ne paroît point être mécontent sur la conduite de M. de Maillebois, et que ce n'est que par complaisance pour l'Espagne que S. M. s'est déterminée à le rappeler. D'un autre côté, M. le duc d'Huescar me dit avant-hier que l'Espagne n'avoit point demandé le rappel de M. de Maillebois. Ces deux propos, si différents, pourroient en quelque manière se concilier, s'il étoit vrai que l'Espagne, sans demander expressément le rappel, eût paru seulement embarrassée de concerter les opérations militaires, ou bien que ce soit à l'occasion de quelque difficulté entre M. de la Mina et M. de Maillebois.

Les dernières nouvelles que l'on a de Provence sont du

9; on apprend que nous ne sommes plus sur le Var et que nous nous sommes retirés à un lieu nommé Biot auprès d'Antibes.

Du mercredi 16, *Fontainebleau.* — M. l'abbé de Vaubrun, frère de Mme la duchesse d'Estrées, mourut hier, à Paris, âgé de quatre-vingt trois ans, après six semaines de maladie (1).

Du vendredi 18, *Fontainebleau.* — On a appris ces jours-ci que *le Mars,* vaisseau de soixante-quatre pièces de canon, qui avoit été séparé de l'escadre de M. d'Anville par la tempête, et qui faisoit quatre voies d'eau, avoit été attaqué en allant à la Martinique pour être radoubé, par un vaisseau anglois; que le combat avoit duré deux heures, et qu'enfin ce vaisseau avoit été pris par les Anglois. M. le chevalier de Crenay, capitaine de vaisseau, qui le commandoit, est prisonnier de guerre en Angleterre.

Du samedi 19, *Fontainebleau.* — M. le maréchal de Belle-Isle est parti ce matin; il travailla encore hier avec le Roi. Il a été résolu d'envoyer encore en Provence vingt bataillons de plus que le premier arrangement. L'on compte que lorsque tout sera arrivé, nous y aurons cent cinq bataillons. Il y aura peu de cavalerie, mais elle n'est pas fort nécessaire dans le pays où nous faisons la guerre.

Le Roi a nommé ces jours-ci ceux qui doivent porter les mantes de Mesdames au service de Mme la Dauphine, qui se fera le 24 à Notre-Dame. Celle de Madame sera portée par M. de Meuse, par M. le prince de Tingry et

---

(1) On croyoit qu'il pouvoit avoir beaucoup d'argent comptant; mais il n'avoit pas 100,000 francs. Tout ce qu'il avoit de biens en fonds consistoit dans une terre en Anjou qui vaut 20,000 livres de rente; et on estime que ce qu'il doit en réparations de bénéfices, en legs à payer actuellement ou en donations à acquitter, montera bien à 240,000 livres, indépendamment de 11,000 livres de rente viagère dont il charge sa succession. (*Note* datée du 18 novembre.)

M. de Jonsac le fils. Celle de Madame Adélaïde, par M. le comte de la Marck (il a déjà fait cette même fonction à Saint-Denis, comme je l'ai marqué), par M. de Beuvron et par M. de Clermont d'Amboise.

M. le grand prieur a pris congé aujourd'hui; il est parti pour Paris. Il part jeudi prochain pour aller commander les galères du Roi à Marseille. Le Roi n'a que quinze galères; on compte qu'il y en a sept ou huit en état de mettre à la mer. Je crois cependant que c'est beaucoup que sept ou huit, et qu'il pourroit bien n'y en avoir que quatre.

Du jeudi 24, *Paris*. — Le Roi partit hier de Fontainebleau à dix heures, et arriva à deux heures à Choisy. M. le Dauphin étoit avec le Roi. La Reine partit à onze heures avec Mesdames, dîna en chemin, et arriva à cinq heures à Choisy. Mme de Pompadour étoit à la suite de la Reine comme en allant.

J'arrivai hier de Fontainebleau ici. J'appris en arrivant la mort de M. le maréchal de Montmorency; il n'y avoit que cinq ou six jours qu'il étoit tombé malade; on prétend que sa maladie étoit mêlée de fausse pleurésie, d'indigestion et même d'apoplexie. On lui avoit donné de l'émétique, qui avoit paru faire un bon effet; on lui en redonna une seconde prise avant-hier, après laquelle il tourna à la mort; il mourut hier à deux heures après midi. M. le maréchal de Montmorency avoit la lieutenance générale de Flandre (1) et le gouvernement de Valenciennes. M. le prince de Tingry a la survivance de la première de ces deux charges; il n'y a encore rien

(1) Elle vaut 28,000 livres. Outre ces deux charges, M. le maréchal de Montmorency avoit encore de bienfaits du Roi 8,000 livres de pension, 12,000 livres comme maréchal de France, et 3,000 livres comme chevalier de l'Ordre, ce qui faisoit en tout 83,000 livres. Des 8,000 livres de pension, il y en avoit 6,000 d'assurées à M. le comte de Montmorency, son second fils. (*Note du duc de Luynes.*)

de décidé pour la seconde. Le gouvernement vaut 32,000 livres de rente.

Mesdames sont arrivées aujourd'hui à onze heures et demie à l'archevêché. Le service n'a commencé qu'à midi passé; c'est M. l'archevêque qui a officié. L'oraison funèbre a été prononcée par M. l'évêque du Puy; il paroît qu'on n'en a pas été trop content. J'ai nommé ci-dessus ceux qui devoient porter la mante de Mesdames; il n'y a eu de changement que par rapport à M. le prince de Tingry, qui n'a pu y être, à cause de la mort de son père; c'est M. de Montmorin qui l'a remplacé. M. le duc de Chartres donnoit la main à Madame, et M. le comte de Clermont à Madame Adélaïde; ils auroient dû l'un et l'autre avoir leur collier de l'Ordre par-dessus leur manteau : ils ne l'avoient point, ce qui a été fort remarqué. M. le duc de Chartres avoit oublié son collier, ce qui le détermina à prier M. le comte de Clermont de ne point mettre le sien.

Dimanche dernier, à Fontainebleau, le Roi dit un mot tout bas à la Reine en sortant du salut, ce qui fut remarqué; et comme on attendoit le retour d'un courrier de Dresde, le soir au grand couvert, M. de Loss y étoit. Je lui demandai tout bas si son courrier étoit arrivé; il ne voulut pas me répondre. Le Roi remarqua que je lui avois parlé; il me demanda ce que je lui avois dit. Je dis à S. M. que j'avois parlé, mais que M. de Loss ne m'avoit pas répondu. Le Roi me demanda une seconde fois ce que j'avois dit, et je fus obligé de lui dire ma question. Le Roi me dit : « Je n'en sais rien ; » il ajouta ensuite : « Est-ce qu'on en a envoyé un? Il faut donc que ce soit M. le Dauphin qui en ait envoyé un. » Cette espèce de secret, su cependant de tout le monde, a duré jusqu'au jour du départ de Choisy. Ce jour-là, qui étoit samedi, la Reine, avant que de partir pour revenir ici, alla voir le Roi, qui étoit encore dans son lit; Mme de Luynes suivoit la Reine. Lorsque la Reine sortit, le Roi appela Mme de Luynes et

lui dit : « Faites donc vos compliments à M. le Dauphin sur son mariage. » Cette parole a été la première déclaration publique.

Du mardi 29, *Versailles.* — Le lendemain, dimanche, on alla avec empressement se présenter devant le Roi ; on alla aussi chez M. le Dauphin, chez Mesdames et chez la petite Madame. Les princesses vinrent ici faire leurs compliments et virent le Roi chez la Reine. Mme de Luynes alla avec plusieurs dames chez M. le Dauphin. Il n'y a point eu de compliments en cérémonie; le Parlement n'est point venu en corps, ni les cours souveraines ; mais M. le premier président et plusieurs présidents à mortier, M. le lieutenant civil sont venus comme courtisans. Les ambassadeurs et ministres étrangers sont venus aujourd'hui ; c'est leur jour ; ils étoient tous ensemble, conduits par M. de Sainctot.

On doute fort que le mariage puisse se faire avant le carême. La princesse viendra à Strasbourg, où la maison ira la trouver, et de Strasbourg elle viendra ici par Belfort, Langres et Troyes. Il paroît qu'il y a deux raisons pour déterminer à cette route; l'une pour éviter les partis qui pourroient sortir de Luxembourg et qui mettroient dans la nécessité de donner des escortes. L'autre par rapport à Lunéville. Le roi de Pologne, duc de Lorraine, étoit tout disposé à recevoir Mme la Dauphine; il approuve le mariage; il est même en commerce de lettres avec le roi de Pologne électeur de Saxe, mais on n'est pas aussi assuré des sentiments de la reine de Pologne, duchesse de Lorraine, et l'on a jugé qu'une Dauphine princesse de Saxe seroit un renouvellement de douleur et d'affliction pour elle.

M. de Loss, envoyé de Saxe, eut hier audience particulière du Roi et de la Reine; l'on ignoroit quel pouvoit être le sujet de cette audience, la Reine elle-même n'en étoit point instruite : elle crut ne le pouvoir mieux savoir qu'en le demandant au Roi ; elle lui en par la hier matin

mais le Roi n'en savoit rien. Cette audience n'a été qu'une espèce de compliment; M. de Loss a marqué la joie du Roi son maître et la sienne particulière.

Les nouvelles de Provence jusqu'à présent ne sont point encore mauvaises; les ennemis n'avoient pas passé le Var le 19. M. le chevalier de Belle-Isle a pris le commandement de l'armée, et M. le maréchal de Maillebois est en chemin pour revenir.

J'oubliois de parler du voyage de Choisy. Le Roi y a trouvé un nouveau meuble de velours à parterre, encadré dans du velours cramoisi avec des ornements en or. La galerie qui conduit à la salle à manger est accommodée, et les glaces y sont posées. Le Roi a paru fort occupé de la commodité et de l'amusement de la Reine, paroissant désirer qu'on lui donnât, à dîner et à souper, ce qu'elle pouvoit aimer davantage, cherchant à faire son jeu, et se mettant pour cela de moitié avec quelques-uns des hommes ou des femmes qui étoient du voyage, ayant même joué quelques moments, après quoi il alloit jouer son piquet. Le Roi a poussé l'attention pour la Reine jusqu'au point de remarquer une vieille écritoire dont la Reine se servoit depuis lontemps, et il lui en a envoyé une autre fort belle ces jours-ci.

On commence à choisir des présents pour Mme la Dauphine.

DÉCEMBRE.

Gouvernement donné. — Portail des Théatins. — Logements de Versailles. — L'évêque de Bayeux nommé premier aumônier de la Dauphine. — Nouvelles de Provence. — Nouveaux détails sur la flotte du duc d'Anville. — La maréchale de Balincourt. — Le maréchal de Saxe; discours qu'il tient sur le Roi, l'armée et les princes du sang. — Le maréchal de Maillebois et sa grandesse. — Réception des grands d'Espagne. — Bains de la Reine. — Voyage de la princesse de Saxe. — Le prince Édouard et son frère à Versailles. — Projet d'entreprise sur Madras. — Mariage du marquis de Villeroy. — Présentation de Mme de Marsan. — Affaire du mariage de

M. de Villequier avec Mlle de Duras. — Mariages projetés. — Présentation de Mme du Rumain. — Opéras de société chez Mmes de la Marck. — Service du roi d'Espagne à Notre-Dame. — Nouveaux aumôniers du Roi. — Révolte des Génois contre les Autrichiens. — Préparatifs du mariage du Dauphin. — Présentation de M. de Lewenhaupt. — Prétendu fils naturel du prince de Danemark. — Maison de la comtesse de Toulouse à Versailles. — Logements de Versailles; le chevalier de Saint-Simon. — Embarras pour les soupers de la Reine chez le duc de Luynes; Mmes du Deffand, de Brienne, de la Chau-Montauban et de Lowendal. — Mort de Mme de Mérode. — Incommodité de la Reine; elle occupe provisoirement l'ancien appartement de Mme de Maintenon. — Mme de Saulx nommée dame du palais de la Reine. — Nouvelles de l'armée de Provence.

Du vendredi 2, *Versailles*. — Ce ne fut qu'avant-hier que le Roi déclara qu'il avoit donné le gouvernement de Valenciennes à M. le prince de Tingry; il y avoit deux ou trois jours que cela étoit fait, mais on ne le savoit point. Le public n'avoit pas douté un moment que M. de Tingry n'obtînt ce gouvernement, personne même ne s'étoit présenté pour le demander; mais comme il y a eu du retardement, M. le maréchal de Duras avoit chargé M. d'Aumont de le demander, en cas qu'il ne fût point donné à la famille; il fit faire sur cela toutes sortes de politesses à M. le prince de Tingry.

Dimanche dernier le Roi n'alla point au sermon, étant enrhumé; la Reine n'y alla point non plus, par la même raison; il n'y eut que M. le Dauphin et Mesdames qui y allèrent. On avoit mis le carreau de M. le Dauphin seul sur le prie-Dieu, et ceux de Mesdames un peu en arrière. M. le Dauphin en arrivant, fit mettre les deux carreaux de Mesdames à côté du sien, et se mit au milieu d'elles. M. le Dauphin entendit le sermon dans un fauteuil noir, aux deux côtés duquel il y avoit des fauteuils cramoisis, pour Mesdames. Le prédicateur, en lui adressant la parole, l'appella Monseigneur, suivant l'usage. Comme ce ne fut que deux ou trois heures avant le sermon que l'on sut que la Reine n'iroit pas, le prédicateur ne fit point de compliment à M. le Dauphin. Il en avoit préparé un pour le Roi pour le jour de la Toussaint; le Roi n'alla point

au sermon, comme je l'ai marqué; il en avoit fait un depuis pour la Reine; l'occasion ne s'est point encore trouvée de faire usage ni de l'un ni de l'autre.

On travaille actuellement au portail des Théatins à Paris; cet ouvrage ne sera pas aussi beau qu'il auroit pu l'être, parce qu'il auroit fallu détruire les bâtiments qui sont au-dessus, et qui rapportent 2,000 livres de rente aux Théatins. C'est M. l'ancien évêque de Mirepoix (Boyer) qui fait faire cet édifice à ses dépens, voulant donner une marque de sa reconnoissance à un ordre dans lequel il a passé la plus grande partie de sa vie. Il emprunte actuellement cet argent qui ira environ à 35 ou 40,000 livres (1). Cette somme sera payée sur les revenus de son abbaye; il a obtenu l'agrément du Roi afin que, s'il venoit à manquer, les payements fussent continués par celui qui lui succéderoit.

Il arriva avant-hier un courrier de M. le maréchal de Belle-Isle; il n'étoit encore qu'à Villeneuve près d'Avignon, où il avoit eu une assez longue conversation avec M. de la Mina. Les troupes espagnoles qui alloient en Savoie ont reçu contre-ordre; elles restent pour la défense de la Provence : le roi d'Espagne a déclaré que la conservation de cette province lui étoit aussi chère que celle de la Savoie. On a débarqué le trésor et l'artillerie qui étoient embarqués pour retourner en Espagne. Le roi d'Espagne a envoyé ordre au gouverneur de Tortone d'évacuer cette place; la garnison en est sortie avec tous les honneurs de la guerre et sans être prisonnière de guerre. Le gouverneur a fait présent d'un fort beau cheval au roi de Sardaigne, qui de son côté lui a fait un présent considérable.

Du dimanche 4. — J'ai appris ces jours-ci qu'il y a eu du changement dans les logements. On a donné à M. de

(1) La dépense a été à près de 60. (*Note du duc de Luynes.*)

Froulay celui de tout en haut dans l'aile neuve, qui avoit été donné à Mme de Castries après la mort de M. de Courson; et on a donné à Mme de Castries celui de M. le maréchal de Broglie, qui est au-dessus de M. de Chalmazel; et celui qui avoit été destiné à M. et Mme de Froulay a été donné à M. et Mme de Montmorin.

M. l'évêque de Mirepoix, qui commence à être âgé, et dont le temps est d'ailleurs fort rempli par les occupations indispensablement attachées à la feuille des bénéfices, a trouvé que la charge de premier aumônier de Mme la Dauphine n'étoit qu'une importunité pour lui. Il l'a représenté au Roi, qui a différé pendant quelque temps à lui donner la permission de se démettre de cette charge; enfin, il obtint l'agrément de S. M., il y a huit jours. Le Roi le laissa le maître de choisir qui il jugeroit à propos pour remplir cette place. M. de Mirepoix vint le lendemain nous en parler pour mon frère, et parut désirer savoir s'il accepteroit. M. de Bayeux a écrit à M. de Mirepoix qu'il acceptoit. M. de Mirepoix, en conséquence, l'a proposé ce matin au Roi; il a été agréé. M. de Mirepoix est venu nous le dire sur-le-champ. Cette charge est honorable, mais le revenu n'est que de 1,200 livres. Celle de grand aumônier de France ne vaut guère davantage. Elles ne s'achètent ni l'une ni l'autre.

Les nouvelles de Provence sont assez bonnes; on ne croit pas que les ennemis puissent passer le Var; on croit même qu'ils seront obligés de se retirer faute de subsistances.

Du lundi 5, Versailles.

Détail rapporté par la frégate la Renommée *à M. le marquis de Rothelin, le* 30 *novembre* 1746, *à onze heures du matin.*

Il arrive dans le moment la frégate du Roi de l'escadre de M. le duc d'Anville nommée *la Renommée*, commandée par M. de Kersaint, qui s'est séparé de la flotte le 2 octobre dernier, aux environs de l'île de Sable près de l'Acadie. Cette frégate a atterré à Penmarc'h, où elle a rencontré 13 vaisseaux anglois qui l'ont chassée jusqu'à hier deux heures après midi, qu'une frégate ennemie, de 26 canons, a com-

mencé, le combat qui a duré toute la nuit; et ce matin elle a été attaquée par un vaisseau de 74 canons, qui l'a démâtée de son grand mât de hune et qui alloit l'aborder sans le canon du grand fort de l'île de Groix, à deux lieues du Port-Louis, qui a tiré et obligé ce vaisseau ennemi de revirer de bord. Cette frégate est entièrement désemparée; le corps, les voiles et les cordages criblés de coups de canon et de mitraille; il y a 3 hommes de tués et 30 ou 40 de blessés. Le capitaine rapporte que M. le duc d'Anville (1) est mort de maladie à Chibouctou (2); M. d'Emery et tous les officiers de Piémont se portoient bien quand il les a quittés; il estime 3,000 morts et beaucoup de malades dans l'escadre, ce qui a fait manquer le projet et leur a fait prendre le parti de s'en revenir. Il compte que dans peu la flotte arrivera à la vue du Port-Louis, attendu que leur atterrage est à Belle-Isle. La même frégate *la Renommée* a été reconnoître Louisbourg à la portée du canon; elle y a reconnu 6 vaisseaux de guerre, dont 3 frégates, et a rejoint l'escadre après cette découverte.

Nous ne pouvons assez nous louer des marques de bonté que nous avons reçues de M. le Dauphin, à l'occasion de la charge donnée à M. de Bayeux. Il vit hier Mme de Luynes à la chapelle, et lui dit avec beaucoup de grâce qu'il étoit fort aise que mon frère fût dans la maison de Mme la Dauphine. C'est une louange que l'on peut donner justement à M. le Dauphin que celle d'être capable d'attention, de savoir marquer de l'amitié et même de l'estime, et de dire avec grâce des choses agréables et flatteuses. La Reine, qui a ce caractère mieux que personne, nous a donné toutes sortes de marques de bonté en cette occasion.

---

(1) M. d'Anville étoit arrivé le 17 septembre à l'Acadie, et le 29 toute la flotte étoit rassemblée (à la réserve des cinq vaisseaux dont on a su le sort). C'est ce jour 29 que M. d'Anville est mort subitement. M. le chevalier d'Estourmel se trouvoit le plus ancien; il assembla un conseil de guerre, où l'on fit le rapport de l'état de la flotte et de l'impossibilité de faire aucune entreprise. Cependant on essaya de faire tâter un des forts des Anglois. Cette attaque ne réussit point; M. d'Estourmel, à cause de son âge et de ses infirmités, avoit cédé le commandement au capitaine le plus ancien après lui. On prit enfin le parti de se retirer. Il y a eu depuis ce temps un coup de vent violent dont on craint les effets. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Aujourd'hui Halifax.

Du mardi 6, *Versailles.* — Mme la maréchale de Balincourt fut présentée avant-hier par Mme d'Argenson ; elle n'étoit jamais venue à la Cour. Elle paroît assez âgée ; elle a eu une figure agréable ; elle est fort blanche et a encore de la beauté. Elle a été saluée par Mesdames ; c'est l'usage pour les maréchaux de France et leurs femmes. Elles ont, comme je l'ai dit ailleurs, un carreau chez la Reine (1), et chez les princesses une chaise à dos.

Le fils aîné de Mme de Tessé, qui a dix ans, prêta serment avant-hier entre les mains du Roi pour la charge de lieutenant général du pays du Maine. Il prêta serment ensuite entre les mains de la Reine pour la charge de son premier écuyer, dont M. de Béthune a l'exercice, comme je l'ai déjà marqué. M. de Béthune exerce cette charge sans en retirer aucun profit, ni même aucune commodité ; ses gens ne portent ni ne porteront point la livrée de la Reine ; il ne se sert ni des chevaux ni des voitures, et n'a pas voulu même avoir auprès de lui un valet de pied de la Reine, comme c'est l'usage pour le premier écuyer.

M. le duc de Richelieu a pris congé aujourd'hui. Il part après-demain pour Strasbourg, d'où il ira à Dresde faire la demande et assister au mariage. La maison de Mme la Dauphine doit partir, comme je l'ai dit, le 2 du mois prochain. Il y a eu quelques difficultés entre M. de la Fare et Mme de Brancas pour le commandement de la maison. On a recherché ce qui s'étoit pratiqué à Mme la Dauphine-Bavière, et l'on a trouvé que M. et Mme de Richelieu avoient été chargés conjointement de recevoir Mme la Dauphine et du commandement de la maison. On en usera de même dans cette occasion-ci. Le commandement sera en commun entre M. de la Fare et Mme de Brancas.

Il n'est pas douteux que le chevalier d'honneur a la

---

(1) Aux audiences publiques. (*Note du duc de Luynes.*)

préférence sur la dame d'honneur en plusieurs occasions. Il y a deux ans qu'au mariage de feu Mme la Dauphine M. de la Fare prêta serment entre les mains de Mme la Dauphine immédiatement après M. l'évêque de Mirepoix et avant Mme de Brancas. Nous voyons tous les jours à la chapelle, lorsque la Reine est dans sa niche à la grande tribune, que l'aumônier est le premier auprès de la niche, ensuite le chevalier d'honneur et après lui la dame d'honneur.

Du mercredi 7, Versailles. — Le Roi nous dit hier qu'il avoit reçu des nouvelles de Toulon, du 1er, de M. le maréchal de Belle-Isle, qui alloit joindre l'armée; qu'il en avoit eu aussi de M. le chevalier de Belle-Isle. Les ennemis ont passé le Var le 30. On ne dit point ce qu'ils ont fait depuis, mais il paroît que ce passage n'est effrayant que pour les habitations qui se trouveront à portée d'eux. Le roi de Sardaigne a la petite vérole à son armée; cela est certain.

Les Anglois semblent vouloir faire quelques nouvelles entreprises dans l'Océan. Une de leurs flottes (les uns disent de 14 vaisseaux, les autres de 40) est à l'île de Groix. Peut-être ne sont-ils là que pour attendre le retour de notre malheureuse escadre.

M. le maréchal de Maillebois arriva hier ici, et fut très-bien reçu du Roi.

La princesse de Saxe arrivera vraisemblablement plustôt qu'on ne l'espéroit; on a avancé de quelques jours son retour de Varsovie.

Du jeudi 8, Versailles. — La Reine a fait ses dévotions ce matin; elle s'enferma hier, suivant son usage ordinaire, et ne fut point à la comédie. M. le Dauphin ni Mesdames ne furent point non plus à la comédie. Mesdames s'enfermèrent par la même raison que la Reine. Il y eut comédie italienne. Le Roi y alla à son particulier, comme il fait ordinairement.

M. le maréchal de Saxe part ces jours-ci pour aller

passer une quinzaine de jours à Chambord; il travailla il y a quelques jours avec le Roi. En arrivant à Fontainebleau, il fut quelque temps sans travailler avec le Roi; cependant comme il en avoit été très-bien reçu, on voulut lui faire une espèce de compliment sur la manière dont le Roi le traitoit; ce compliment ne parut pas le toucher beaucoup, d'autant plus qu'il étoit peiné du brevet qu'avoit obtenu M. le prince de Conty, comme je l'ai marqué ci-dessus. Voici à peu près ce qu'il dit dans ce temps à un homme digne de foi, de qui je le sais : « Le Roi me parle, il est vrai, mais il ne me parle pas plus qu'à l'Assematte (gentilhomme de la vénerie). Si j'étois actuellement dans la même situation où je me trouvois il y a sept ou huit ans, c'est-à-dire simple courtisan, je n'aurois pas sujet de me plaindre; mais puisqu'il faut parler de soi, si l'on veut examiner ce que j'ai fait depuis la prise de Prague, je crois qu'on pourra dire que j'ai ranimé le courage et la valeur des troupes françoises, qui paroissoient un peu endormies. Qu'on les examine à Dettingen et à Fontenoy, et l'on verra si le même esprit règne dans l'armée; c'est peut-être pour me flatter qu'elles prétendent être invincibles quand je suis à leur tête, mais au moins les ennemis du Roi craignent-ils d'être battus lorsque je commande une armée vis-à-vis d'eux. Je sais le respect qui est dû aux princes de la maison de France, et je ne m'en écarterai jamais; que le Roi les déclare tous généralissimes de ses armées au berceau, je n'ai rien à dire; mais que M. le prince de Conty ait acquis ce titre comme une récompense de services, je crois avoir droit de me plaindre. Après cela, j'aime le Roi, et je dois exécuter ses ordres; quand il voudra que je marche, il faudra bien marcher; mais dans le fonds qu'ai-je à espérer? J'ai plus de bien qu'il ne m'en faut, j'ai tous les honneurs que je peux désirer; si les affaires de l'État devenoient pressantes à un certain point, je crois pouvoir dire qu'on auroit recours à moi. Je souhaite que cette situation malheu-

reuse n'arrive jamais, et qu'on veuille bien me laisser jouir d'un repos dont ma santé a besoin. Je n'ai qu'à perdre ; un événement malheureux flétrit les lauriers. On prétend m'avoir obligation du mariage de M. le Dauphin, cela n'est pas juste ; le Roi l'a fait parce que cela lui a convenu, je n'y ai point de mérite. »

J'ai mis ce détail pour faire connoître le caractère de M. le maréchal de Saxe. Il paroît qu'il pense fort différemment pour M. le comte de Clermont de ce que je viens de marquer par rapport à M. le prince de Conty. Il croit être sûr des sentiments de M. le comte de Clermont et pouvoir être persuadé qu'il ne trouvera jamais qu'attentions et politesses de sa part.

La princesse de Saxe écrivit il y a quelques jours à M. le maréchal de Saxe ; elle le traite de : M. le maréchal comte de Saxe, et signe : Marie-Josèphe, duchesse de Saxe; il n'est point question de la Pologne. Cette lettre est pour le remercier de ce qu'il a contribué à son mariage.

Du samedi 10, *Versailles.* — Il n'est point encore décidé quel rang M. le maréchal de Maillebois aura aux cérémonies de l'Ordre ; cependant il ne doute pas d'être admis à y marcher comme grand d'Espagne, c'est-à-dire après les ducs ; et quand je dis qu'il n'est pas décidé, c'est dans l'esprit du public ; je ne prétends pas juger si cela doit faire une question ou non. Ce qui est certain, c'est que le feu roi d'Espagne Philippe V a eu la volonté et l'intention de donner la grandesse à M. le maréchal de Maillebois ; qu'en conséquence il a reçu une lettre du secrétaire du cabinet, écrite par ordre du roi d'Espagne, où il étoit marqué que le Roi le faisoit grand. En conséquence, l'Infant, à qui cette lettre étoit adressée, écrivit au Roi pour lui demander la permission que M. de Maillebois acceptât cette grâce. La réponse du Roi fut telle que M. de Maillebois pouvoit la désirer. Mme la maréchale de Maillebois prit son tabouret, comme je l'ai dit dans le temps, et le Roi fit expédier un brevet pour que M. le maréchal de

Maillebois eût la jouissance en France des honneurs attachés à la grandesse. Il est pourtant vrai que ce qui constate la grandesse en Espagne, c'est la cérémonie de se couvrir devant le Roi. En conséquence de cette cérémonie, l'on expédie des lettres patentes enregistrées au conseil de Castille, lesquelles sont enregistrées ensuite au parlement de Paris. En vertu de ces lettres, la grandesse passe aux enfants. M. le maréchal de Maillebois n'a pas fait la cérémonie de se couvrir, puisqu'il n'a pas été à Madrid. Il n'auroit pas pu se couvrir devant l'Infant, puisqu'il ne s'étoit pas couvert devant le roi d'Espagne. Il prétend que l'enregistrement des lettres patentes au conseil de Castille, et ensuite au Parlement, n'est que pour attacher la grandesse à une terre, suivant l'usage de France pour les duchés; mais que ce manque de formalité que l'on a retardé (1) jusqu'à présent en Espagne n'empêche point que la grandesse ne subsiste en France pour lui et pour Mme la maréchale de Maillebois, qui a déjà joui des honneurs, d'autant plus qu'il a un brevet du Roi, comme je viens de le dire, et que par conséquent il doit marcher à la cérémonie de l'Ordre comme grand d'Espagne. La réflexion que l'on peut faire sur ce raisonnement, c'est par rapport à l'espèce de brevet que le Roi a donné. Un brevet pour jouir des honneurs donne sans contredit l'entrée au Louvre et le tabouret, mais il ne donne point de rang particulier aux cérémonies de l'Ordre. M. le maréchal d'Isenghien a un brevet pour les honneurs et n'a aucun rang distingué pour les cérémonies; M. de Forcalquier seroit dans le même cas s'il étoit chevalier de l'Ordre; cependant Mme de Forcalquier est assise, ainsi que Mme d'Isenghien le seroit si elle venoit ici. Un brevet pour jouir des honneurs de la grandesse donne sans contredit le rang après les ducs aux cérémonies de l'Ordre,

(1) Non-seulement les lettres ne sont point enregistrées, mais elles ne sont pas même expédiées. (*Note du duc de Luynes.*)

mais ce brevet est fondé sur une grandesse réelle et revêtue de toutes les formalités, et l'on voit par ce qui a été dit qu'il en manque plusieurs à M. de Maillebois.

Je me suis informé à cette occasion de ce qui se pratique à la réception des grands et de la différence des grandesses. Trois classes comme l'on sait. Voici ce qui se passa à la réception de M. le prince de Chalais. Le roi d'Espagne lui avoit dit : « Prince de Chalais, je vous fais grand d'Espagne de la première classe, » comme je l'ai marqué ci-dessus. Quelques jours après, M. de Chalais ayant été averti de se rendre chez le roi d'Espagne, se trouva à la porte de la chambre du Roi avec le secrétaire du cabinet, qui fait quant à cette partie les fonctions de secrétaire d'État. Il étoit accompagné outre cela d'un des grands d'Espagne qu'il avoit choisi pour son parrain; c'est l'usage. Le roi d'Espagne étoit dans sa chambre, appuyé sur une table qui étoit à côté de lui. Le secrétaire du cabinet entra le premier, ensuite M. de Chalais, et après lui son parrain. Lorsqu'ils furent dans la chambre, le secrétaire du cabinet se mit à la gauche, le parrain à la droite, et M. de Chalais dans le milieu; ils firent ensemble une profonde révérence au Roi; le secrétaire du cabinet resta à cette place, et M. de Chalais et son parrain s'avancèrent et firent une profonde révérence. Le parrain demeura à cette place et M. de Chalais approcha un peu plus avant. Le roi d'Espagne étoit debout et couvert. M. de Chalais lui baisa la main; alors le Roi lui dit : *Cobrios*, c'est-à-dire : couvrez-vous. M. de Chalais mit son chapeau, et fit un compliment au Roi pour lui marquer sa reconnoissance. Le Roi lui répondit. Après quoi, M. de Chalais alla prendre sa place au-dessus de tous les grands; c'est l'usage le jour de la réception, excepté le majordome major, au-dessus duquel le nouveau grand ne se met point. Le Roi demeure encore quelque temps en place; ensuite on fait passer, et chacun se retire. Tout se fait de la même manière pour les dif-

férentes classes de grands; la seule distinction est que ceux qui ne sont que de la seconde classe, après avoir baisé la main du Roi font leur compliment découverts, après quoi le Roi leur dit : *Cobrios;* ils mettent leur chapeau, et reçoivent couverts la réponse du Roi. Ceux de la troisième classe, après avoir baisé la main du Roi, font leur compliment découverts et reçoivent de même la réponse du Roi; après quoi le Roi leur dit : *Cobrios;* ils mettent leur chapeau et vont prendre leur place.

J'ai vu les lettres patentes de M. de Chalais; elles sont en parchemin dans un livre couvert de plaques d'argent avec les armes de M. de Chalais. Ce livre est orné de cartouches et de vignettes à toutes les pages; chacun en fait mettre à sa fantaisie; elles sont signées du roi d'Espagne suivant l'usage, *Yo el Rey.* M. de Chalais m'a dit que les droits à payer pour cette expédition montoient à 2,000 écus de notre monnoie. M. le maréchal de Maillebois m'a dit que les droits qu'il auroit eu à payer étoient beaucoup plus considérables, mais que le roi d'Espagne l'avoit exempté de tout payement.

Du jeudi 15, *Versailles.* — La Reine se baigna avant-hier; les bains qu'elle a dans son appartement ont été changés pendant le voyage de Fontainebleau. Ce changement fait partie de ceux qui ont été faits dans les cabinets de la Reine; et comme les plâtres ne sont pas encore secs, la Reine ne fait nul usage de cette partie de ses cabinets et ne se sert que du cabinet qu'elle a fait peindre en vert, comme je l'ai marqué dans le temps, et des petits qui sont à droite et à gauche par delà ce cabinet. Ces bains qui précèdent son grand cabinet vert ne pouvant donc lui être d'aucune utilité présentement, elle a fait demander, ou demandé elle-même au Roi la permission de se baigner dans ses bains. Le Roi a accordé cette permission de la meilleure grâce qu'il soit possible, et a répondu : « J'y consens et très-volontiers. » Ce fut donc chez le Roi que la Reine se baigna avant-hier.

M. le Dauphin est parti ce matin à neuf heures et demie pour aller au service du roi d'Espagne à Notre-Dame.

Il paroît décidé que le Roi veut faire le mariage de M. le Dauphin le dimanche gras au plus tard, et que si l'on prévoit que Mme la Dauphine venant à journée ne puisse arriver pour ce jour, on lui fera prendre la poste. Quelques gens sensés prétendent qu'il y auroit eu moins d'inconvénient à ne faire le mariage qu'à Strasbourg, quoique l'usage ordinaire soit de marier les princesses dans le lieu de leur résidence. Les circonstances d'une guerre vive sembleroient devoir faire changer cet usage; quelque observation qu'on ait faite que Mme la Dauphine, en venant de Dresde à Strasbourg, ne passera par aucun domaine appartenant à la reine de Hongrie, il n'est pas hors de possibilité que la reine de Hongrie, bien avertie de sa route, trouvât les moyens de la faire enlever si elle l'avoit bien résolu. Il est en même temps très-certain que cette idée d'enlèvement ne lui pourroit pas venir si Mme la Dauphine n'étoit que princesse de Saxe. Il est vrai que par cet enlèvement la cour de Vienne se brouilleroit avec les Cercles de l'Empire, mais c'est une question de savoir si cette brouillerie pourroit avoir des suites fâcheuses. On commenceroit vraisemblablement par les négociations; pendant ce temps-là Mme la Dauphine resteroit à Vienne, et le mariage seroit retardé. Il faut espérer que ce raisonnement, qui n'est pas dépourvu de toute vraisemblance, n'aura aucune réalité par l'événement.

Le prince Édouard, qui demeure à Clichy près de Paris avec son frère le duc d'York, est venu ici aujourd'hui; il doit voir le Roi, la Reine, M. le Dauphin et Mesdames.

Il y a quelques jours que l'on parle ici d'une entreprise projetée par la Compagnie des Indes contre une habitation des Anglois dans un lieu de l'Inde nommé Madras, où il y a un port et une place fortifiée appartenant aux Anglois, et où l'on espère de trouver des sommes considérables. Celui qui est à la tête de cette entre-

prise est le gouverneur de l'Ile de Bourbon, nommé M. de la Bourdonnais. Il a une escadre de 11 vaisseaux appartenant à la Compagnie et 15,000 hommes de pied. MM. les directeurs de la Compagnie vouloient que ce projet fût caché sous un profond silence; mais aujourd'hui la nouvelle est publique. On sait même que M. de la Bourdonnais, qui est homme de mérite et estimé dans le métier de la marine, a été blessé très-considérablement. Malgré cet événement on croit que nous avons remporté déjà quelque avantage, et l'on attend des nouvelles de la suite de cette entreprise.

Toutes choses sont encore au même état en Provence, dont on n'a point reçu de nouvelles depuis le 6.

Du vendredi 16, *Versailles.* — Le Roi arriva avant-hier de Choisy, où il avoit dîné. M. le Dauphin étoit de ce voyage. Les dames étoient Mme de Pompadour, Mmes d'Estrades, du Roure et de Livry. Le Roi tint ici son conseil d'État, à huit heures du soir, le même jour.

Du dimanche 18, *Versailles.* — M. le duc de Villeroy et M. le duc d'Aumont ont demandé aujourd'hui l'agrément du Roi pour le mariage de M. le marquis de Villeroy avec Mlle d'Aumont. M. le marquis de Villeroy, qui a quinze ans, jouit actuellement de 200,000 livres de rente et doit en avoir beaucoup plus si M. le duc de Villeroy, son oncle (1), meurt sans enfants.

Mme la princesse de Pons présenta avant-hier Mme de Marsan, sa seconde fille, qui est chanoinesse de Remiremont et n'est point encore mariée. Elle lui fit prendre son tabouret d'abord chez le Roi, ensuite chez la Reine, suivant l'usage. Elle n'est ni si grande ni si bien faite que sa sœur Mme de Turenne; pour son visage, il n'y a rien à en dire.

On trouvera ci-dessus, à l'article du 3 mai, un détail par

(1) M. le marquis de Villeroy est fils de M. le duc d'Alincourt, frère de M. le duc de Villeroy. (*Note du duc de Luynes.*)

rapport au mariage de Mlle de Duras avec M. de Villequier; il y a plusieurs observations à ajouter sur ce mariage. Il est vraisemblable, comme je l'ai dit, que Mme la maréchale de Duras auroit trouvé des difficultés à faire jouir Mlle de Duras du duché de Mazarin. Mais bien loin de chercher à lever ces obstacles, elle n'a été occupée que du projet du mariage. En conséquence, elle a demandé et obtenu que le duché de Mazarin fût déclaré éteint. Le Roi a fait une nouvelle érection de duché qui sera héréditaire et enregistré au Parlement; cette érection n'est ni en faveur de M. de Villequier, ni en faveur de Mlle de Duras séparément, mais en faveur de M. de Villequier épousant Mlle de Duras, et pour les enfants qui proviendront de ce mariage; de sorte que Mlle de Duras épousant tout autre ne seroit point duchesse, et de même pour M. de Villequier. Cet arrangement de mariage demandoit à être amené de loin, surtout pour le conduire dans les vues de Mme la maréchale de Duras. Mme de Mazarin (Rohan-Soubise), veuve du dernier duc de Mazarin et mère de feu Mme la duchesse de Duras, étoit tutrice de sa petite-fille; il étoit question de l'engager à renoncer à cette tutelle et en même temps à son droit d'habitation dans le château de Chilly; il falloit pour cela lui faire un arrangement qui convînt à la situation de ses affaires et à son goût. Mme de Mazarin avoit pour 50,000 écus de dettes et jouissoit d'un revenu peu considérable; on lui a représenté que les entretiens de Chilly seroient un objet pour elle, que le soin de la tutelle n'étoit qu'un embarras, qu'il falloit la mettre en état de vivre à son aise, et qu'il étoit juste que Mlle sa petite-fille y contribuât; que par cette raison même elle ne devoit pas désirer de garder la tutelle, parce qu'elle ne pourroit obtenir, et ne voudroit pas même demander pour elle, étant tutrice, les avantages que Mlle sa petite-fille pourroit lui faire. Mme de Mazarin, persuadée par ces raison-

nements, a renoncé à la tutelle, et M. le duc de Duras a été seul tuteur. Après ce premier pas, le plus essentiel de tous, il en restoit un second à faire ; c'étoit d'obtenir le consentement de M. le duc de Duras. Pour y parvenir, sachant le crédit absolu qu'a sur lui Mme la duchesse de Duras, sa femme, on n'a été occupé qu'à la persuader. Mme la maréchale de Duras lui a donné toutes les marques d'attention et d'amitié possibles, et enfin toutes les parties étant d'accord, les arrangements se sont faits. Dans ces arrangements entroit l'intérêt de M. le duc de Duras, et l'on peut croire qu'il n'a pas été oublié ; il jouit par lui-même d'un revenu médiocre ; mais ayant une fille qui a 400,000 livres de rente et qui n'a que douze ans, il étoit naturel qu'il désirât d'avoir quelque augmentation de revenu ; mais c'est ce qui ne se pouvoit faire que par un contrat de mariage. Le mari, devenu maître de la communauté, peut disposer des revenus comme il le juge à propos, et personne ne peut lui en demander compte ; 50,000 écus de rente pour de nouveaux mariés de cet âge doivent être plus que suffisants. On prétend que c'est sur ce principe que l'on a agi. Il est vrai que l'arrangement ne peut être que pour un certain nombre d'années, ou quatre ou six ans, mais avec un revenu aussi considérable, même un petit nombre d'années fait un objet.

Du lundi 19, *Versailles*. — Il est question encore de plusieurs mariages ; je ne les marquerai que lorsqu'ils seront sûrs. Celui de M. de Maulevrier-Colbert avec la fille de M. Chauvelin, ci-devant garde des sceaux, paroît certain. L'on donne 100,000 écus d'argent comptant à Mlle Chauvelin et on lui en assure autant. La mère de M. de Maulevrier est d'Estaing. M. Chauvelin a fait demander au Roi l'agrément pour le mariage de sa fille et s'il vouloit honorer le contrat de sa signature, ce qui lui a été accordé.

Mme de Luynes présenta hier Mme du Rumain, fille de

M. de Gayeux (Gamaches) et de Mlle de Pomponne. Mme de Croissy et Mme de Tillières étoient à cette présentation, mais c'est Mme de Luynes qui l'a faite; elle est parente des Gamaches.

On a recommencé depuis peu de jours à jouer l'opéra chez Mme de la Marck (Noailles). Mme de la Marck est grande musicienne : elle joue du clavecin parfaitement; outre cela elle a de la voix, et même aime beaucoup mieux chanter que jouer du clavecin, quoique ce talent ne soit pas à beaucoup près aussi supérieur en elle que l'autre. M. de la Marck son mari joue de la basse de viole. M. de la Marck s'est mis dans le goût de faire exécuter des opéras chez elle sans se servir d'aucun des acteurs de l'opéra; ce sont toutes personnes de ses amis en hommes et en femmes. Mme la duchesse de Brancas (Clermont-Gallerande) est de ce nombre, M. le duc d'Ayen, M. de la Salle (des gendarmes), M. le duc d'Antin. L'orchestre même est composé de gens de connoissance, excepté deux ou trois violons de l'opéra pour conduire ceux qui jouent. C'est Royer, fameux maître de musique, qui bat la mesure. A l'égard des chœurs, ils sont composés de chantres de la Sainte-Chapelle; mais comme ce sont des prêtres, ou au moins qui en portent l'habit, ils sont derrière le théâtre et on ne les voit point. Il y a des habits et des machines à ces opéras, et la dépense se fait à frais communs; tous les acteurs du théâtre et de l'orchestre y contribuent.

J'ai parlé ci-dessus du service du roi d'Espagne. On avoit compté que M. le Dauphin y iroit dans un grand carrosse, et comme il n'en a point de noirs, mais seulement des berlines drapées, on avoit d'abord voulu emprunter deux carrosses de Mme la duchesse d'Orléans; enfin M. le Premier avoit pris le parti de faire draper et accommoder deux carrosses de M. le Dauphin. Il y avoit outre ces deux carrosses, les deux berlines noires; on comptoit qu'elles serviroient pour la suite, mais

quelque représentation qu'on pût faire à M. le Dauphin, il voulut absolument monter dans une berline. Il avoit avec lui M. d'Aumont et M. de Fleury. Il ne changea point de voitures en entrant dans Paris, et fut descendre à l'archevêché. M. l'archevêque le reçut à la descente du carrosse, et le conduisit ensuite dans l'appartement d'en haut; il alla après cela s'habiller pour être prêt à commencer la messe à l'arrivée de M. le Dauphin dans l'église. Il ne salua point M. le Dauphin avant que de commencer la messe; ce n'est point l'usage en pareil cas, mais il le salua avant les encensements. La queue du manteau de M. le Dauphin étoit portée par M. le duc d'Aumont, M. de Gesvres et M. de Fleury. M. le duc d'Aumont, comme étant en année, faisoit dans cette occasion les fonctions de grand chambellan en l'absence de M. de Bouillon. M. de Bouillon est dans la quarantaine de la petite vérole de sa fille (Mme de Montbazon), qu'il a gardée. L'oraison funèbre dura plus d'une heure; elle fut prononcée par M. de Sisteron (1); on trouva le discours fort beau, surtout en certains endroits; il y en eut un entre autres extrêmement applaudi sur l'événement de la succession au trône d'Espagne; la comparaison fut heureuse du choix que Dieu fit de David pour le trône d'Israël. M. de Sisteron, en parcourant les divers prétendants à la couronne d'Espagne, répéta toujours ces paroles: *Non eum elegit Dominus.* La cérémonie dura environ trois heures. Aussitôt qu'elle fut finie, M. le Dauphin rentra dans l'archevêché; on lui avoit porté à manger de ses cantines; il n'avoit pas voulu que M. l'archevêque lui donnât à dîner : cependant il y en a des exemples, M. l'archevêque de Paris ayant donné à dîner à M. le duc de Bourgogne en pareil cas. M. le Dauphin mangea debout, et ceux qui avoient l'honneur

(1) Lafitau.

de le suivre, même l'écuyer de main, mangèrent en même temps que lui et dans la même chambre. M. le Dauphin voulut attendre que ses cantines fussent serrées avant de remonter en carrosse; on eut beau lui représenter que l'on remporteroit les cantines dans un des carrosses de suite, les représentations furent inutiles; cependant il y avoit un de ces carrosses totalement à vide; les deux autres avoient été remplis par les menins et M. de Muy.

Nous avons deux nouveaux aumôniers du Roi à la place de M. de Saint-Sauveur, nommé à l'évêché de Bazas, et de M. l'abbé d'Andlau, qui a quitté. L'un s'appelle Tanneguy du Châtel, l'autre de Sainte-Aldegonde.

Il arriva avant-hier un courrier de Provence avec une lettre de M. le maréchal de Belle-Isle et une de M. Guymont, résident de France à Gênes. L'on a appris par ces lettres que le 11 il y avoit eu une révolte générale à Gênes contre les Autrichiens. L'occasion de ce soulèvement a été la dureté avec laquelle les Autrichiens ont voulu obliger les Génois à les aider pour la conduite de l'artillerie d'un lieu à un autre dans la ville de Gênes. La disposition des esprits étoit déjà peu favorable, par les impositions énormes que les Autrichiens avoient exigées de cette république (1). Tout ce que l'on sait jusqu'à présent est que tout le pays a pris les armes, que les Autrichiens ont été chassés de la ville et des faubourgs; il y en a eu beaucoup de tués et d'autres faits prisonniers; on s'est emparé de leurs magasins, et les Génois marchoient en force à Savone (2) pour faire lever le siége.

---

(1) Les Autrichiens ont demandé à la république de Gênes, dans la monnoie du pays qu'on appelle génoise, jusqu'à la somme de 28 millions de notre monnoie, sur quoi les Génois en ont déjà payé 14 millions. Outre cela, la reine de Hongrie a fait retirer d'autorité des diamants à elle qu'elle avoit envoyés en gage à Gênes. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 24 decembre.)

(2) Celui qui commande à Savone s'appelle Adorno, nom fameux aussi bien

On attend avec impatience des nouvelles de la suite de cette affaire. Il seroit bien à désirer que nos troupes fussent arrivées et que nous eussions des subsistances.

On commence à espérer plus que jamais que Mme la Dauphine pourra être mariée au plus tard le dimanche gras; le Roi, qui veut absolument que le mariage soit fait, s'il est possible, avant le carême, avoit dessein de la faire venir en poste de Strasbourg ici. Sur ce projet, M. de Maurepas a représenté à S. M. que la dépense seroit moins grande en envoyant la maison d'ici en poste à Strasbourg. Le Roi y a consenti, et l'arrangement s'est fait en conséquence; ainsi la maison, qui devoit partir le 2 janvier, partira quelques jours plus tard. Il est aussi décidé que le Roi ira à Corbeil au-devant de Mme la Dauphine; il s'avancera peut-être même un peu par delà. Mme la Dauphine couchera au Tremblay, maison de campagne fort près de Corbeil; le Roi et M. le Dauphin viendront coucher dans la ville de Corbeil.

Une partie des pierreries, qui appartenoient à feu Mme la Dauphine sera employée à faire des présents à celle-ci; ces pierreries composées de celles qui lui venoient d'Espagne et de celles données par le Roi, ont été rachetées par S. M. suivant l'estimation qui en a été faite. Cette estimation monte à environ 1,500,000 livres; et comme les pierreries appartiennent à la petite Madame, le Roi lui en fait la rente.

---

que les Frégose dans la république de Gênes. Ce commandant a mandé à la république qu'il défendroit jusqu'à la dernière goutte de son sang la place qui lui avoit été confiée ; qu'il avoit donné permission d'en sortir à tous ceux qui le voudroient; qu'il avoit fait son testament, par lequel il instituoit ses héritiers les veuves et enfants de ceux qui seroient tués pendant le siége, et que pour lui il étoit résolu de s'ensevelir sous les ruines de sa place. La république lui a envoyé ordre de remettre Savone entre les mains des Autrichiens; il a répondu que cette place lui avoit été confiée par l'ordre d'une république libre, qu'il ne pouvoit reconnoître de nouveaux ordres d'une république captive. On peut dire que ce sont là des sentiments dignes d'un Romain. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 24 décembre.)

M. le baron de Scheffer, envoyé de Suède, est venu aujourd'hui amener M. le comte de Lewenhaupt chez Mme de Luynes et la prier de le présenter à la Reine. M. de Lewenhaupt est actuellement au service de France; il est fils de celui qui eut l'année passée le col coupé en Suède à l'occasion de la guerre entre cette couronne et la Russie.

Il a paru ici ces jours derniers un petit homme âgé d'environ cinquante ans, qui s'est dit fils naturel du frère du feu roi de Danemark, et qui mourant de faim venoit implorer la protection de la Reine et lui demander des secours, voulant, disoit-il, retourner en Danemark et ayant toutes les preuves pour constater sa naissance. J'en ai parlé à M. de Bernstorff, envoyé de Danemark, qui m'a dit que cet homme lui étoit connu; qu'il est de Montpellier, où il exerçoit le métier de cord^er [sic], qu'on lui avoit persuadé que le prince de Danemark étant venu à Montpellier en 1697 avoit eu une galanterie, et que la fille étoit devenue grosse et avoit exposé son enfant; que c'étoit là son origine. Sur ce discours destitué de preuves, cet homme a quitté son métier et a été en Danemark; il y a fait peu d'impression sur les esprits et n'a pu en tirer qu'une petite somme d'argent donnée comme par aumône. Depuis son retour en France, sa misère lui a fait renouveler ses prétentions chimériques. Il a été trouver M. de Bernstorff, qui a écrit à sa cour en conséquence; la réponse a été que le roi de Danemark s'étoit fait informer, avec le plus grand scrupule, de tous ceux qui existoient encore et qui avoient vu le prince de Danemark à Montpellier et de ceux qui étoient auprès du prince pendant ce voyage; qu'il n'avoit rien découvert qui pût donner le moindre soupçon de réalité à la chimère du cord^er; que cependant il souhaitoit que M. de Bernstorff lui donnât encore une petite somme d'argent par aumône, à condition qu'il ne seroit plus question désormais d'aucune prétention de sa part. M. de

Bernstorff, sur cet ordre, a écrit à Montpellier; l'homme a répondu par une lettre, qui est entre les mains de M. de Bernstorff, qu'il consentoit à renoncer à tout et à recevoir les bienfaits du roi de Danemark. Il paroît cependant que la chimère n'est pas entièrement sortie de son esprit; mais comme M. de Bernstorff a ordre, en cas qu'il persiste, de demander qu'il soit arrêté, les démarches de cet homme pourroient bien être hasardées.

Du samedi 24, *Versailles.* — Les premières vêpres aujourd'hui ont été comme à l'ordinaire, excepté qu'il n'y a point eu d'évêque qui ait officié. Ordinairement M. le cardinal de Rohan est ici à Noël; il est fort instruit des usages, et n'auroit pas manqué de faire avertir un évêque; mais M. le coadjuteur a cru qu'il n'en falloit point pour aujourd'hui. Cependant le Roi et la Reine sont descendus en bas, et le Roi en revenant de la chapelle a dit que l'évêque avoit été oublié.

C'est Mme la duchesse de Brancas (Clermont-Gallerande) qui est nommée pour quêter demain.

Du lundi 26, *Versailles.* — C'est M. l'évêque de Gap (Condorcet) qui officia hier, jour de Noël. On dit qu'il avoit été averti pour venir officier la veille, et apparemment par un malentendu il ne s'y trouva pas. Il est certain, comme je l'ai marqué ci-dessus, que M. le coadjuteur ne croyoit pas qu'il fallût un évêque pour la veille; il avoit fait avertir M. de Gap, mais il comptoit que c'étoit pour le jour de Noël.

Le Roi soupa hier au grand couvert; M. le Dauphin et Mesdames y soupent toujours. Je ne le marque plus qu'en général, parce que cela est devenu un usage constant; il n'y a que les jours maigres, lorsque M. le Dauphin ou Mesdames font gras, qu'ils soupent dans leurs chambres. Après le souper, le Roi descendit chez Mme la comtesse de Toulouse, qui vient exprès dans son appartement, le soir, les jours de grand couvert. Depuis que M. le duc et Mme la duchesse de Penthièvre sont en Bretagne, elle

n'habite plus son logement ici au château ; elle demeure dans une maison près la paroisse Notre-Dame de Versailles; elle a été bâtie par les soins et aux frais de M. le curé, dans l'intention d'en faire usage pour le service d'un collége qu'il a trouvé le moyen de faire établir à Versailles, il y a déjà plusieurs années; et le fonds de la maison doit être au profit des pauvres. Il a loué cette maison 2,000 livres à Mme la comtesse de Toulouse, qui l'a fait ajuster pour son usage et pour sa plus grande commodité. Comme elle n'est séparée de l'église que par une petite rue, elle a fait faire une espèce de galerie sur cette rue, qui lui donne une communication de sa chambre à l'église. Elle a fait faire une espèce d'entre-sol au-dessus d'une des chapelles qui est à côté du chœur ; dans cet entre-sol est un autel et une petite niche pour elle; l'appartement en tout est simple, mais bien commode.

Il y a quelques jours le Roi a donné un appartement à M. le chevalier de Saint-Simon, frère de M. de Metz. Il y a longtemps que M. le chevalier de Saint-Simon, qu'on appelle le bailli, et que la Reine appelle aussi son bailli, demandoit un appartement ici par la protection de la Reine. Il lui fait sa cour fort assidûment depuis quelques années, et surtout à son cavagnole, où il jouoit fort régulièrement. Il n'a pas négligé non plus de voir Mme de Pompadour et de faire sa cour au Roi. Le logement qu'on lui a donné est dans l'aile des Princes, tout en haut sous le toit; c'est celui qu'avoit Courson, celui qui jouoit. Il avoit été donné depuis à Mme de Castries, qui n'en avoit point voulu, le trouvant trop haut et trop éloigné de son père, M. de Chalmazel. On lui en a donné un autre depuis, plus près et plus commode, c'est celui qu'avoit feu M. le maréchal de Broglie.

Du vendredi 30, *Versailles.* — Le Roi a donné ces jours-ci l'appartement qu'avoit Mme de Montmorin à M. de Flamarens. Cet appartement est tout en haut, dans l'aile neuve; il a été autrefois occupé par M. de Saint-Aignan

et depuis par M. de Tallard. M. de Flamarens avoit un appartement de ce côté-ci, au bout de l'aile des Princes, dans la surintendance; cet appartement vient d'être donné à Mme de Belzunce, qui n'en avoit point.

L'honneur que la Reine nous fait de venir souper ici fort souvent a quelquefois donné occasion à quelque embarras par rapport aux dames qui s'y sont trouvées. Les nièces de Mme de Luynes (Mmes du Deffand et de Brienne), qui ne viennent jamais à la Cour et qui n'ont point été présentées, ont eu l'honneur de manger quelquefois avec la Reine, parce que S. M. l'a voulu absolument. La Reine, sachant qu'elles étoient ici pour voir Mme de Luynes, et venant, si l'on ose le dire ainsi, familièrement dans cette maison, leur a accordé dans cette occasion une grâce qui ne tire point à conséquence, puisque ces dames n'ont aucune prétention. Mais lorsqu'il s'est trouvé quelques dames venant à la Cour, elles n'ont point eu l'honneur de manger avec la Reine, jusqu'à ce qu'il eut été décidé qu'elles devoient avoir cet honneur. La Reine ne veut point faire cette décision d'elle-même, et elle sait que c'est l'intention du Roi. Lors donc que quelque dame désire d'avoir l'honneur de manger avec S. M., elle en parle ordinairement à Mme de Luynes, qui en rend compte à la Reine ; la Reine en parle ordinairement au Roi. M. de Maurepas aussi quelquefois en rend compte au Roi. Lorsque le Roi est en campagne, Mme de Luynes, par ordre de la Reine, en écrit au premier gentilhomme de la chambre, soit pour manger, soit pour monter dans les carosses; et l'un et l'autre ne s'accorde qu'avec la permission du Roi. Comme l'on ne sait presque jamais ici que la Reine y vienne souper qu'un quart d'heure avant que la Reine se mette à table, il s'y est trouvé quelquefois des dames arrivées pour souper qui n'avoient point encore obtenu d'avoir l'honneur de manger avec la Reine. En ce cas, Mme de Luynes les avertit avec beaucoup de politesse; ordinairement elles s'en vont, ce qui les em-

barrasse quelquefois, parce qu'étant arrivées pour souper elles ont renvoyé leurs gens. Mme de la Chau-Montauban s'est trouvée souvent dans ce cas; son mari est attaché à M. le duc d'Orléans et colonel d'un de ses régiments; elle sollicite depuis longtemps d'avoir l'honneur de manger avec la Reine, et ne l'a point encore obtenu. Elle aime la Cour, et y vient souvent. Il lui est arrivé plusieurs fois de s'en aller quand la Reine vient souper ici. Il a quelques jours que Mme de Lowendal se trouva ici dans le dessein d'y souper; elle n'a jamais mangé avec la Reine. Dès que l'on sut que la Reine venoit, Mme de Luynes le dit à Mme de Lowendal, croyant qu'elle entendroit ce que cela signifioit; Mme de Lowendal répondit que la Reine lui marquoit tant de bontés, qu'elle seroit fort aise d'avoir une nouvelle occasion de lui faire sa cour. Le moment de se mettre à table arriva; Mme de Lowendal étoit toujours restée dans la grande chambre, pendant que la Reine étoit dans le cabinet. La Reine savoit bien que Mme de Lowendal étoit là; mais elle ne vouloit ni même ne pouvoit décider, comme je viens de l'expliquer. Mme de Luynes fut obligée de parler plus clairement à Mme de Lowendal, mais toujours fort poliment; elle lui demanda si elle voudroit bien venir souper avec les hommes qui étoient chez moi et avec moi. Mme de Lowendal prit le parti de passer dans le cabinet, et ne soupa point; elle joua après souper avec la Reine. Quelques jours après, Mme de Rieux se trouva ici : elle avoi renvoyé ses gens; on fut averti que la Reine alloit venir souper. Mme de Rieux, qui par elle est d'Illiers d'Entragues, et par son mari qui est d'une haute et ancienne noblesse, a toutes les raisons les plus justes pour obtenir l'honneur de manger avec la Reine, se trouvoit cependant dans le cas de ne pouvoir y souper. La circonstance n'avoit point été prévue, et par conséquent l'agrément du Roi n'avoit point été demandé. Mme de Luynes ut obligée d'en parler tout naturellement à

Mme de Rieux avec beaucoup de politesse, et Mme de Rieux s'en alla. Il ne peut y avoir de question sur Mme de Rieux; il ne s'agit que de l'agrément du Roi, qui ne sera certainement pas refusé. A l'égard de Mme de Lowendal, c'est bien aussi le même cas de l'agrément du Roi; mais il pouvoit y avoir plus de doute sur cet agrément. M. de Lowendal est petit-fils du feu roi de Danemark, mais bâtard; et ce soupçon étoit fondé sur ce que son père s'étant marié sans le consentement du roi de Danemark, et lui étant venu au monde, le mariage fut cassé; mais ce mariage a depuis été réhabilité dans la forme la plus authentique par un diplôme, et M. de Lowendal a été reconnu prince de l'Empire. Tout ce détail de preuves a été examiné, parce que M. de Lowendal a été fait chevalier de l'Ordre. Pour Mme de Lowendal, elle s'est imaginé avoir quelque parenté avec la Reine, mais sans fondement; il y a seulement un de ses oncles qui avoit épousé une Leczinska, parente éloignée de la Reine et de même maison.

Mme de Mérode, dame du palais de la Reine, mourut ici dans son appartement, le 27, âgée d'environ soixante-dix ans. Elle étoit fille de grande condition de Flandre. Elle ne laisse qu'une fille, qui a au moins trente ans et qui n'est point mariée. Mme de Mérode étoit une fort bonne femme, qui vivoit d'une manière particulière, voyant fort peu de monde et petite compagnie; son mari avoit été au service d'Espagne et est lieutenant général au service de France, mais il ne sert plus. Feu M. le duc d'Orléans avoit connu M. et Mme de Mérode en Espagne, et avoit promis de leur rendre service. Mme de Mérode étant venue en France, se trouva à portée d'être de quelque utilité lors du renvoi de l'Infante; elle fut chargée d'écrire en Espagne pour tâcher d'adoucir un peu les esprits; M. le Duc fut content du succès de cette négociation : elle fut nommée dame du palais à la création de la maison.

La Reine est incommodée depuis quelques jours d'un rhumatisme, et elle ne sort point de l'appartement où elle couche, qui est, comme je l'ai dit, celui de M. le comte de Clermont (1). Le Roi a été la voir tous les jours; le premier jour même il y fut deux fois. Le mercredi, il devoit y avoir un grand couvert; la Reine souffroit assez considérablement, et voyant qu'elle ne pourroit pas souper au grand couvert, elle envoya M. de la Mothe chez le Roi lui rendre compte de l'état où elle étoit. Le Roi ne voulut point changer son arrangement, et dit seulement qu'il souperoit dans son antichambre. Ce souper est le premier qui ait été fait du Roi avec ses enfants. Le feu Roi mangeoit toujours dans cette antichambre avec la famille royale. Louis XV y a mangé avant que d'être marié; je ne me souviens pas de l'avoir vu, mais on me l'a assuré; mais depuis 1725 le grand couvert a toujours été chez la Reine. Il y a eu des soupers avec la Reine et avec des dames dans l'œil de bœuf; mais quand le Roi a mangé seul, même avec M. le Dauphin, il a toujours mangé dans sa chambre.

Hier il y eut encore grand couvert comme mercredi.

Depuis la mort de Mme de Mérode, la Reine avoit toujours été occupée de demander la place pour Mme de Saulx, fille de M. le marquis de Tessé; il y avoit longtemps qu'elle la désiroit; et comme la place qui étoit vacante devoit être remplie par une dame non titrée, suivant l'arrangement qui a été fait : de deux titrées et de deux non titrées dans chaque semaine, la Reine a profité de cette occasion-ci pour avoir Mme de Saulx dans son palais; cela fut décidé hier au soir, dans le travail de

(1) Il est à remarquer que cet appartement avait été celui de Mme de Maintenon. *Voy.* Recherches sur cette question : *Dans quelle partie du château de Versailles l'appartement de Mme de Maintenon se trouvait-il placé?* par M. J.-A. Le Roi, conservateur de la bibliothèque de la ville de Versailles (tome II des *Mémoires de la Société des Sciences morales, Lettres et Arts de Seine-et-Oise.* — 1848).

M. de Maurepas avec le Roi. Ce qu'il y a de singulier, c'est que le Roi sortant de ce travail vint chez la Reine avant que d'aller se mettre à table; il lui demanda de ses nouvelles, fit la conversation pendant quelque temps, et ne lui dit pas un mot de Mme de Saulx. Ce fut M. de Maurepas qui vint en rendre compte à la Reine.

Du 31. Il n'y a encore rien de nouveau en Provence; les ennemis se sont emparés des îles Sainte-Marguerite, où il y a un petit fort, qui n'a tenu tout au plus que deux jours. Ils se sont avancés jusqu'à Draguignan, et lèvent des contributions dans la haute Provence. Ils font actuellement le siége d'Antibes. M. le maréchal de Belle-Isle n'aura toute son armée rassemblée et en état d'agir que le 18 ou le 20 du mois prochain. Ce qu'il y a de plus fâcheux est que M. de la Mina, qui commande les troupes espagnoles, ne paroît pas agir de concert, ce qui rend nécessairement les opérations embarrassantes.

M. le comte de Maillebois arriva ici avant-hier; il s'étoit trouvé assez incommodé vers la fin de la campagne et avoit demandé la permission de revenir ici faire son année. M. le maréchal de Belle-Isle, quand il a été nommé pour commander l'armée de Provence, a eu les procédés les plus honnêtes et les plus remplis d'attention à l'égard de Mme la maréchale de Maillebois; il est ami depuis longtemps de M. le maréchal de Maillebois; il aime beaucoup aussi M. le comte de Maillebois; il a fait tout ce qui dépendoit de lui pour l'engager à rester avec lui.

APPENDICE A L'ANNÉE 1746.

1. **Arrêt du conseil d'État du roi,** *qui ordonne qu'à l'avenir, et à commencer du jour de sa publication, les sujets des États généraux des Provinces-Unies cesseront de jouir dans tous les ports et villes du Royaume de tous les avantages qui leur ont été accordés par le traité de commerce du* **21** *décembre* **1739.**

Extrait des registres du conseil d'État.

Le Roi s'étant fait représenter en son conseil le traité de paix et d'amitié fait à Utrecht le 11 avril 1713 entre le feu Roi et les États généraux des Provinces-Unies, ensemble celui de commerce fait à Versailles le 21 décembre 1739, Sa Majesté auroit reconnu que les dispositions desdits traités, notamment celles des art. I et IV dudit traité d'Utrecht et celles des articles XI et XLI du traité de 1739 n'ont eu pour objet que d'établir entre les deux puissances réciproquement une parfaite confédération, amitié et bonne correspondance, en sorte qu'il ne pût être respectivement donné aucune atteinte ni commis aucune contravention auxdits traités directement ou indirectement, principalement en ce qui pourroit intéresser la sûreté du commerce et de la navigation des sujets des deux États dans tous les pays de leur domination ; que c'est par ces seules considérations que Sa Majesté, en suivant les vues du feu Roi, s'est déterminé à continuer par le traité du 21 décembre 1739 dans ses États et ceux de sa domination, au préjudice même de ses propres sujets à plusieurs égards, les avantages que ceux desdits États généraux pouvoient désirer pour le bien de leur commerce ; et Sa Majesté étant bien informée que lesdits États généraux ont formellement contrevenu auxdits traités, soit en obligeant plusieurs armateurs françois d'abandonner dans les ports desdits États généraux les prises qu'ils y avoient conduites, et en forçant d'autres d'en sortir sans y avoir reçu les secours dont ils avoient besoin, soit en permettant aux Anglois, qui ont pris trois navires de la Compagnie des Indes de France, de les conduire dans un port desdits États généraux, où ils ont même été vendus et expédiés ensuite pour Hollande sous pavillon hollandois, afin de les mettre à l'abri de la reprise, soit enfin en donnant d'ailleurs à Sa Majesté de justes sujets de se plaindre de leur conduite à son égard dans différentes occasions qui sont connues de toute l'Europe, notamment par l'infraction aux capitulations de Tournay et

d'Endermonde; Elle auroit jugé que des contraventions si marquées auxdits traités, et dont elle a vainement demandé et attendu les réparations qui lui sont dues, détruisent les engagements auxquels Elle avoit consenti en faveur desdits États généraux et qu'Elle a jusqu'à présent remplis avec la fidélité la plus scrupuleuse, en même temps qu'elles font cesser les motifs qui avoient porté Sa Majesté, à les prendre, sur quoi Sa Majesté, voulant faire connoître ses intentions;

Ouï le rapport du S[r] de Machault, conseiller ordinaire au conseil royal, contrôleur général des finances, le Roi étant en son conseil a ordonné et ordonne qu'à l'avenir, et à commencer du jour de la publication du présent arrêt, les sujets des États généraux des Provinces-Unies cesseront de jouir dans tous les ports et villes du royaume de tous les avantages qui leur ont été accordés par le traité de commerce du 21 décembre 1739, et qu'en conséquence ils seront traités, tant pour leurs personnes que pour leurs navires, cargaisons, biens et effets, navigation et commerce, comme les nations neutres avec lesquelles il n'a été fait ni convention ni traité de commerce. Sa Majesté dérogeant à cet effet à tous traités, conventions, déclarations, arrêts et règlements de quelque nature qu'ils soient qui pourroient être contraires au présent arrêt, sur lequel toutes lettres nécessaires seront expédiées.

Fait au conseil d'État du Roi, Sa Majesté y étant, tenu à Versailles le trente et unième jour de décembre 1745.

Signé Phélypeaux.

2. *Copie d'une lettre de Novi, du* 18 *mars* 1746.

Il ne faut point s'endormir sur la foi des traités; c'est une vieille maxime de guerre qui n'est que trop négligée : on en est puni quelquefois. Nous venons d'en faire la triste expérience. Le détail suivant vous en convaincra de reste.

Vous savez, Monsieur, que depuis longtemps il est question d'un arrangement entre les cours de France, d'Espagne et de Turin. Les nouvelles de France, celles d'Italie, tout s'accordoit à nous donner ce fait pour certain. On disoit le jour de la signature du traité. Enfin nous n'attendions que le moment de la publication d'un armistice. Cependant toutes les troupes du roi de Sardaigne qui hivernoient du côté de Verceil, de Turin et sur la rive gauche du Pô, avoient levé leurs quartiers dès le 28 février, passoient ce fleuve à Verrue, suivies d'un corps de 3,000 Autrichiens, et s'approchoient insensiblement de nos quartiers d'Asti et Monte-Calvo. La marche des ennemis n'avoit rien de simulé; elle se faisoit, comme on dit, tambour battant; on l'annonçoit de toutes parts à M. le Maréchal; mais par je ne sais quelle fatalité, ou séduit par les apparences d'une paix prochaine, ou enfin

par des raisons qu'on ignore et que l'avenir seul peut dévoiler, il ne paroissoit faire aucune attention à ces avis. Enfin le 4 mars, les Piémontois, au nombre de 28 bataillons, 2 régiments de cavalerie, 4 régiments de dragons, investissent Asti pendant que les 3,000 Autrichiens investissent de leur côté Monte-Calvo.

Asti est une ville assez grande, fermée d'une simple muraille élevée, mais point terrassée ; elle a un château assez mauvais, que nous prîmes à la fin de la dernière campagne. M. de Montal, lieutenant général, y commandoit et y avoit à ses ordres les régiments de Lyonnois, Ségur, Flandre, Brie, Conty et Santerre, faisant en tout 9 bataillons.

Monte-Calvo est un gros bourg du Montferrat, ouvert de toutes parts. Il est situé entre Asti et Pont-Sture. M de Chevert, maréchal de camp, y commandoit et y avoit à ses ordres les 3 bataillons des régiments de la Reine et Agénois.

A la nouvelle des investissements de ces postes, on se réveille comme en sursaut, on lève précipitamment les quartiers tant au delà qu'en deçà du Pô. M. le Maréchal, avec ce qu'il peut ramasser de troupes tirées des garnisons d'Alexandrie, Valence et autres endroits, marche à tire d'aile sur Asti et donne commission à M. de Senneterre, lieutenant général, d'aller avec la garnison de Casal dégager M. de Chevert. Le 6, M. le Maréchal arriva à Annone, fort près d'Asti, à la tête de ses troupes, résolu d'engager un combat inégal et de tout risquer pour forcer les ennemis à abandonner leur entreprise. On fit plusieurs signaux à M. de Montal pour lui apprendre l'arrivée du secours. On les répéta, mais en vain ; il n'y fut point répondu. M. de Montal capituloit déjà et se rendoit prisonnier de guerre avec toute sa garnison.

Il n'en étoit pas de même de M. de Chevert, qui défendoit son terrain pied à pied et vendoit bien cher aux ennemis le peu qu'il leur en cédoit, au point qu'ils n'étoient guère plus avancés après deux heures d'attaque qu'au moment de leur arrivée ; aussi le laissèrent-ils là pour se replier sur Asti et se joindre aux Piémontois victorieux.

M. de Chevert, libre, évacua pour lors Monte-Calvo, et vint joindre M. de Senneterre à Grana, sans autre perte que 10 ou 12 hommes. Cette petite tentative coûta aux Autrichiens plus de 150 hommes tués ou blessés.

Asti pris, il ne resta plus au Maréchal, désespéré, que le parti de la retraite ; elle se fit en bon ordre, sans que les ennemis fissent le moindre mouvement pour l'inquiéter. L'armée se replia d'abord sur Fieubine, d'où elle partit le 9 pour venir cantonner à San-Salvador et Corniente. Le 10, le blocus de la citadelle d'Alexandrie fut levé, et nous marchâmes sur deux colonnes à Bassignano et Monte-Castello. Le 11, Alexandrie évacué, nous passâmes le Tanaro, abandonnant à ses

propres forces Valence, où nous avons laissé une garnison de 3 bataillons espagnols. Enfin le 14 toute l'infanterie, au nombre de 18 bataillons, est venue cantonner à Novi sur les terres de Gênes et dans les villages voisins, bien harassée des marches pénibles et continuelles qu'elle a faites pendant neuf jours et neuf nuits. Notre cavalerie est cantonnée à Voghera et dans les environs. M. de Gramont, maréchal de camp, avec un petit corps de cavalerie et d'infanterie, tient toujours sur le bord du Pô.

Voilà, Monsieur, notre position actuelle, qui n'est rien moins qu'agréable. Nous sommes les uns sur les autres dans un pays ruiné, où nous aurons bien de la peine à nous garantir, nous et nos équipages, de mourir de faim.

On ne sait encore que penser de cette aventure. Les bruits de paix ne se dissipent point. Cependant la manœuvre du roi de Sardaigne n'en a pas du tout les apparences. Les Espagnols tranchent sur cela et disent tout haut que nous jouons la comédie et que nous sommes des traîtres. Je n'en crois pas un mot. On attend avec impatience des nouvelles de France pour savoir à quoi s'en tenir.

Je ne puis vous rien dire de M. de Montal au sujet de sa défense d'Asti. Bien des gens le condamnent, peut-être trop légèrement et sans l'entendre; pour moi, je me garde bien de décider sur un fait aussi délicat et dont nous ne savons pas la moindre circonstance; nous ignorons de même les conditions de sa capitulation.

Nous ne sommes pas plus instruits de la position des Espagnols dans le Milanois. On dit qu'ils ne font plus le siége du château de Milan, et qu'ils ont renvoyé leur gros canon à Pavie; nous n'avons nulle nouvelle d'eux, et le peu de troupes de cette nation qui est dans notre voisinage ne reconnoît plus les ordres du Maréchal.

3. *Copie du mémoire sur la campagne d'Italie.*

Avril 1746.

La campagne de 1745 ayant fini par les siéges des châteaux d'Asti et de Casal, rendus l'un et l'autre vers la fin de novembre, les deux armées combinées se séparèrent et marchèrent dans des quartiers d'hiver.

Le premier projet de ces quartiers, et le plus raisonnable, étoit de garder en force la communication de Nice à Gênes, dans laquelle on destina 22 bataillons, d'établir toutes les [troupes] françoises dans les villes d'Acqui, Asti, Montcalvo et Cazal, qui formoient la première ligne de nos quartiers depuis l'Apennin jusqu'au Pô, et de placer une grosse garnison dans les villes d'Alexandrie et de Valence, ainsi que dans les

quartiers de Solery, Corniente, Castello et San Salvador, lesquels formoient le blocus de la citadelle d'Alexandrie, où M. de Corail, lieutenant général, s'étoit renfermé avec 7 bataillons piémontois. Quelques bataillons et escadrons espagnols devoient être joints, dans cette partie, au corps des troupes françoises, et M. le maréchal de Maillebois devoit être chargé du commandement de toute cette partie depuis le Pavesan oltre Pô jusqu'au Var.

Toute l'armée d'Espagne devoit établir ses quartiers dans le Parmesan, le Plaisantin, le Modénois et le Guastallois, occupant cependant sur la rive gauche du Pô la ville de Pavie, avec une très-nombreuse garnison, afin de se conserver par cette place et le pont du Pô établi au-dessous de l'embouchure du Tessin, la facilité d'entrer dans le Milanois quand on voudroit et le moyen d'en tirer les subsistances dont on auroit besoin.

M. de Gages restoit chargé de cette partie de la droite, comme M. le Maréchal l'étoit de la gauche.

L'Infant devoit établir son quartier à Plaisance, et M. le Maréchal le sien à Valence.

Le pont que cette dernière place nous donnoit sur le Pô nous facilitoit les moyens de tirer nos subsistances de la Lomelline, d'y établir un corps de troupes et avoir par ce moyen une communication sûre avec Pavie par la rive gauche du Pô et le pont que cette ville a sur le Tessin.

Telle étoit la disposition faite par M. le Maréchal et M. de Gages. Mais les projets ambitieux de la cour d'Espagne, qui se flattoit d'envahir le Milanois pendant l'hiver et de prendre le château de Milan, détruisirent ce premier arrangement et obligèrent l'Infant et son armée de se porter dans le duché de Milan et dans la ville de ce nom et d'étendre ses troupes le long du Tessin, depuis le lac Majeur jusqu'au Pô, et le long de l'Adda, depuis le Pô jusqu'au lac de Côme, en masquant Pizzighettone et bloquant le château de Milan par les troupes qu'on mit en garnison dans cette capitale.

Ce nouvel arrangement, pour lequel il falloit une quantité prodigieuse de troupes, énerva tous les autres quartiers, et on ne resta en force nulle part.

M. le prince de Lichtenstein, qui ne s'étoit pas attendu à cette invasion du duché de Milan, et dont l'armée étoit restée unie avec celle du roi de Sardaigne entre la Doria-Baltea et la Sesia, passa sur-le-champ cette dernière rivière, et dirigeant sa marche par Novarre, il se porta à Ollegio par le Tessin, dans l'intention d'y passer cette rivière, gagner l'Adda et aller se rejoindre au corps qu'il avoit envoyé dans le Mantouan aux ordres du général Palavicini; mais les Espagnols l'ayant gagné de vitesse sur le Tessin, le projet du général Autri-

chien échoua, et il fut obligé d'établir ses quartiers sur cette rivière, depuis le lac Majeur jusques à hauteur de Novarre.

Mortara et Vigevano furent en même temps occupés en force par les Espagnols, qui firent un pont sur le Tessin, au-dessous de Vigevano pour communiquer d'une rive à l'autre de cette rivière, et M. le Maréchal poussa un corps de cavalerie dans la Lomelline, qui forma une ligne des quartiers, depuis Brême, à l'embouchure de la Sesia, jusque sur la rivière d'Agogna, à hauteur de Mortara.

Tout ce que je viens de dire s'est passé depuis la fin de novembre jusqu'au 20 décembre, jour auquel l'Infant fit son entrée dans Milan.

Le roi de Sardaigne, dans le même temps, fit passer le Pô à une partie de son infanterie, et l'établit entre cette rivière et le Tanaro; une partie de son infanterie s'avança même jusque vers Asti, comme pour attaquer ce quartier; mais les troupes que M. le Maréchal y fit avancer firent échouer les projets de l'ennemi sur cette ville, et il se retira établissant sa droite à Saint-Damien et sa gauche à Verrue, laissant un corps à Crescentino, Trin et Verceil.

M. le Maréchal, craignant que le projet du siége de Milan n'eût des suites fâcheuses, parce que la plus grande partie de l'armée d'Espagne y étant occupée laissoit au roi de Sardaigne la facilité d'entreprendre sur les quartiers du Montferrat et de tenter le ravitaillement de la citadelle d'Alexandrie, qui étoit pour ce prince un objet si important, M. le Maréchal, dis-je, ne cessa, par ses lettres à l'Infant, [de marquer] la témérité de cette entreprise. Voyant que ses lettres ne produisoient aucun effet, il se rendit à Milan pour le représenter encore plus fortement à S. A. Royale.

Les ordres de la cour de Madrid étoient si positifs, que l'Infant ne put se dispenser d'y obéir, et les préparatifs du siége de Milan furent continués.

La certitude que l'on avoit de l'arrivée des secours d'Allemagne, qui avoient été déclarés et mis en marche immédiatement après la paix du roi de Prusse signée le 25 décembre à Dresde et dont la conclusion devoit naturellement faire changer le projet du siége du château de Milan, ainsi que M. le Maréchal le représenta, n'arrêta pas l'obstination de la cour de Madrid sur ce projet. Il étoit bien évident cependant que la plus grande partie de ces secours devoit être à Mantoue avant qu'on pût se flatter d'être maître du château de Milan.

M. le Maréchal proposa de profiter de la foiblesse de M. de Lichtenstein pour achever de l'écraser en attaquant ses quartiers le long du Tessin. L'Infant approuva ce projet, et il devoit être exécuté dans les derniers jours de janvier. Le projet arrêté fut qu'on marcheroit à lui sur trois colonnes.

Celle de la droite, composée de 14 bataillons, de 17 escadrons, 1600

grenadiers ou piquiers, et de 9 pièces de canon, devoit partir de Sonnia, passer le Tessin sur deux ponts, pour lesquels tout étoit préparé, venir attaquer le quartier d'Ollegio et marcher ensuite par sa gauche pour venir se rejoindre avec la colonne du centre.

Cette colonne, composée de 3,000 grenadiers ou piquiers, de 8 bataillons, de 25 escadrons et de 10 pièces de canon, devoit déboucher de Vigevano, se porter sur les quartiers de Galéate et Tréoate, et aller ensuite se rejoindre à la colonne de la droite.

La troisième colonne, composée de 1,200 grenadiers ou piquiers, de 12 bataillons, de 17 escadrons et de 6 pièces de canon, devoit de même déboucher de Vigevano et remonter le Terdupio, le laissant à sa gauche, et aller se poster à des points indiqués sur cette rivière à la jonction des chemins qui d'Ollegio conduisent à Novarre. Son objet étoit de couper la communication de cette place avec les quartiers du Tessin, d'empêcher l'arrivée des secours qui pourroient venir de Verceil, et de recevoir les fuyards des quartiers attaqués.

Toutes les mesures étoient prises pour l'exécution du projet; les troupes étoient en marche pour les différents lieux de leur destination, lorsque M. de Lichtenstein, averti de ces mouvements, replia à la hâte sur Novarre tous les quartiers du Tessin, et se retira deux jours après à Verceil, mettant la Sesia devant lui.

La retraite précipitée de M. de Lichtenstein n'ayant pas permis l'exécution de ce projet, M. le Maréchal n'en fut que plus inquiet pour ses quartiers du Montferrat et pour ceux qu'il avoit dans la Lomelline; et il fut convenu avec l'Infant que pour mettre M. le Maréchal plus en état de s'opposer aux projets que l'ennemi pourroit former sur le Montferrat, 22 bataillons espagnols et 38 escadrons des troupes placées sur le Tessin se tiendroient prêts à marcher au premier ordre pour passer le Pô à Valence et aller joindre M. le Maréchal et les troupes françoises à San-Salvador et dans les plaines de Filissano, où il avoit résolu d'attendre l'ennemi s'il vouloit tenter en force le ravitaillement d'Alexandrie.

Avec la parole positive de ce secours et l'état de ces bataillons et escadrons dans sa poche, M. le Maréchal revint à Valence le 12 de février.

Peu de jours après, le bruit commença à se répandre d'une paix faite avec le roi de Sardaigne et la France; l'Infant, se croyant trahi par les François, fit revenir successivement d'Alexandrie et du Montferrat les bataillons et escadrons espagnols qui y avoient été jusqu'alors. On acheva de tirer de la ville d'Alexandrie tout le canon qui y restoit encore, n'y laissant que quatre pièces de 4, et on affecta de marquer à Milan division et méfiance entre les deux nations.

M. le Maréchal ne cessa de représenter la foiblesse où étoient ses

quartiers par la retraite des troupes espagnoles ; ses représentations ne furent point écoutées, et la cour de Milan les regarda comme un nouveau piége que M. le Maréchal lui tendoit pour l'empêcher de se renforcer contre les troupes du Mantouan, qui journellement devenoient plus nombreuses et menaçoient de passer l'Adda à Pizzighettone.

Le roi de Sardaigne profita habilement de cette espèce de mésintelligence. Il fit passer brusquement le Pô à ses troupes dans les premiers jours de mars ; les troupes piémontoises furent suivies de 8 bataillons autrichiens et de 18 compagnies de grenadiers de cette armée.

Ces troupes, au nombre de 40 bataillons et 30 escadrons, avec 6 à 7,000 paysans armés, se portèrent par des marches forcées sur Asti et Monte-Calvo qui furent investis le 5 au matin, Asti par les Piémontois et Monte-Calvo par les Autrichiens.

Sur l'avis de ce mouvement, M. le Maréchal ressembla ce qu'il put de troupes françoises, et envoya courrier sur courrier à Milan pour demander les troupes qu'on lui avoit promises ; il n'en eut pour toute réponse que la permission de tirer ce qu'il pourroit des garnisons de Tortone, Valence et Alexandrie.

M. le Maréchal, qui par les dispositions précédentes de cette cour s'étoit attendu à ce refus, leva tous ses quartiers ce même jour 5 mars, laissant seulement 250 hommes dans le château de Cazal aux ordres du commandant du bataillon du régiment de Poitou, et se trouva à Fubine le 7 avec une partie de ses troupes, attendant pour marcher à l'ennemi le reste, qui devoit arriver à la fin du jour.

Ce même jour 7, les Autrichiens, informés de l'arrivée de M. le Maréchal à Fubine, abandonnèrent l'attaque de Monte-Calvo et se replièrent sur les Piémontois, qui depuis le 6 au matin battoient Asti avec 13 pièces de gros canon qu'ils avoient fait venir en vingt-quatre heures de Turin à force de relais.

Le même jour, à dix heures du soir, six pièces de canon de 4 arrivèrent sur les hauteurs d'Annone, et tirèrent deux coups chacune afin d'annoncer à M. de Montal l'arrivée de M. le Maréchal avec de l'artillerie.

M. de Chevert, maréchal de camp, avec la garnison de Monte-Calvo dégagée, eut ordre de se joindre le 8 au matin, dans la marche, à l'armée de M. le Maréchal, qui marcha sur trois colonnes aux ennemis.

Celle de la droite, aux ordres de M. de Senneterre, composée de 11 bataillons y compris les 4 qui sortoient de Monte-Calvo, devoit se porter sur les hauteurs qui dominent la rivière de la Versa en avant de Porta Comara.

Les deux autres colonnes, composées de 13 bataillons, ou la valeur

en piquiers, et de 2,500 chevaux, devoient déboucher de Refrancone et du défilé d'Annone pour prendre l'une par la droite et l'autre par la gauche les cassines du village de Quarto, où l'ennemi avoit jeté toutes ses compagnies franches et paysans armés, soutenus de quelques bataillons, balayer ces postes et aller se former, l'infanterie sur les hauteurs qui dominent la Versa, en avant de Castigliole, et la cavalerie dans la plaine entre les hauteurs et le Tanaro.

Par cette disposition, l'armée se trouvoit en bataille sur les hauteurs, la cavalerie dans la plaine sur la gauche, ayant la petite rivière de Versa devant soi, qui est guéable en plusieurs endroits; les troupes menant avec elles tout ce qu'on avoit pu ramasser de madriers pour jeter des ponts sur cette petite rivière.

Ce même jour 8, à neuf heures du matin, M. le Maréchal arriva dans cette disposition sur les hauteurs d'Annone, d'où l'on découvre distinctement la ville d'Asti et son château, qui n'est qu'à quatre petits milles d'Annone.

Le profond silence qui régnoit à l'entour et dans cette place fit soupçonner à M. le Maréchal qu'elle avoit capitulé; le soupçon fut bien réalisé, et l'on apprit par les déserteurs et les prisonniers des postes avancés qu'on avoit fait attaquer, que M. de Montal, lieutenant général commandant dans cette ville, avoit capitulé à une heure après minuit, et qu'il s'étoit rendu prisonnier de guerre, lui et sa garnison, composée de 9 bataillons, n'ayant pas eu un seul homme ni tué ni blessé.

La reddition de cette place et du château, à laquelle M. le Maréchal ne s'attendoit pas, l'obligea de se retirer, ce qu'il fit sans être suivi.

Le 9, il porta toute son infanterie sur les hauteurs de Castello et de San-Salvador, plaçant 5 bataillons au village de Lu et sa cavalerie dans la plaine à Corniente et aux environs, occupant le village de Solery et les deux têtes du pont sur le Tanaro placé à Cazal-Bayano.

Il se préparoit à soutenir cette position, lorsque le 10 au matin M. de Lacy, lieutenant général des troupes de Sa Majesté Catholique, gouverneur de la ville d'Alexandrie, vint lui demander les troupes espagnoles et lui annoncer qu'il avoit ordre exprès de l'Infant d'évacuer la ville d'Alexandrie et de se retirer à Tortone avec toutes les troupes espagnoles, napolitaines et génoises, et qu'il alloit exécuter cet ordre le même jour, ayant déjà pris toutes ses précautions pour cela et construit un pont sur la Bormida pour sa retraite.

Sur ce propos, M. le Maréchal lui demanda si les Espagnols se séparoient des François et s'il avoit ordre de le laisser avec des forces aussi modiques contre un ennemi aussi supérieur. Il répondit à ce propos avec une morgue singulière : « Vous ne me persuaderez pas, monsieur le Maréchal, que vous avez besoin d'être soutenu contre les Piémontois, vous êtes trop bien d'accord ensemble. »

M. le Maréchal n'ayant pu engager M. de Lacy à attendre de nouveaux ordres de l'Infant, ne crut pas, avec 16 bataillons et environ 2,000 chevaux qui lui restoient, devoir attendre l'ennemi, fort de 39 bataillons et de 30 escadrons, et auxquels pouvoient se joindre 7 bataillons dont étoit composée la garnison de la citadelle d'Alexandrie. Il repassa le même jour et le lendemain le Tanaro sur un pont de bateaux, à Bassignano, laissant dans Valence 4 bataillons napolitains ou suisses au service de Naples aux ordres de M. Descoiquis (?), brigadier capitaine au régiment des gardes espagnoles, gouverneur de cette place.

Il envoya en même temps ordre à M. de Payan, brigadier qui commandoit à Crequi, où étoit en garnison le bataillon des grenadiers royaux de Modène, de se replier à Ovada, parce que cette ville, qui étoit sans canon et qui étoit par rapport à notre nouvelle position placée au delà de la Bormida, n'étoit pas soutenable, l'ennemi pouvant l'accabler avec toutes ses forces, et la rivière de la Bormida, enflée alors par les pluies et les fontes des neiges, ne nous permettant pas d'aller la secourir.

Le 11 les troupes françoises cantonnèrent à Salé, Piovera, Rivellixo et quelques autres cassines au bord du Tanaro. Le temps affreux qu'il fit ce jour-là obligea à faire séjourner les troupes le 12.

Le 13 l'infanterie vint cantonner à S. Juliano et aux environs, et le 14 elle occupa les quartiers de Novi, Pasturana, Tassaroli et Francavilla, couvrant par cette position le grand chemin qui conduit à Gênes par la montagne de la Boquette.

La cavalerie fut établie le même jour à Castelnovo di Scrivia, et quelques autres quartiers entre la Stafora et la Scrivia, ayant un corps de dragons et un bataillon à Salé, et un poste avancé à Piovera, pour observer les mouvements de l'ennemi sur le Tanaro et la Bormida.

Dans cette position, M. le Maréchal remplit trois objets principaux qu'il doit avoir en vue dans une circonstance aussi fâcheuse. Le premier, de se conserver une communication avec l'armée de l'Infant par Saravelle et Tortone; le second, de couvrir les États de la république de Gênes, et le troisième, de rester à portée de recevoir les secours qu'on peut lui envoyer de France en soutenant la communication de la côte de Gênes.

4. *Journal de la maladie et de la mort de Mme la Dauphine et des cérémonies faites à cette occasion dans son appartement à Versailles.*

Juillet 1746.

Le 18, Mme la Dauphine sentit des douleurs à une heure après minuit, et on l'accoucha dans une très-grande foiblesse le 19, à dix heures du matin, d'une princesse. La même foiblesse dura jusqu'à près de

midi, ce qui fit rester le Roi et la Reine auprès de Mme la Dauphine jusqu'à ce qu'elle fût revenue; M. le Dauphin y resta quelque temps après que Leurs Majestés furent sorties.

Le 20, Mme la Dauphine fut assez bien pour son état.

Le 21, Mme la Dauphine eut un peu de fièvre le soir.

Le 22, Mme la Dauphine eut un redoublement très-fort à trois heures après minuit; elle envoya chercher M. Bouillac, son premier médecin, et ensuite M. Peyrard, accoucheur; ils ne furent point effrayés de l'augmentation de la fièvre, et ils dirent qu'elle étoit occasionnée par le lait, et ils retournèrent se coucher; on les renvoya chercher à huit heures du matin. Mme la Dauphine commença à avoir beaucoup d'inquiétude de son état; elle demanda son confesseur, qui arriva sur les neuf heures. Après qu'il fut sorti, la tête commença à s'embarrasser, et on fut éveiller le Roi, qui vint un quart d'heure après. M. le Dauphin avoit été éveillé à sept heures; Mme la Dauphine ne le reconnut point. On la saigna du pied à dix heures; on apporta les saintes huiles, après lesquelles on saigna Mme la Dauphine pour la seconde fois sur les onze heures. Cette princesse, qui se nommoit Marie-Thérèse-Antoinette-Raphaelle, mourut à onze heures et un quart du matin, âgée de vingt ans un mois et quelques jours. Elle étoit fille de feu Philippe V, roi d'Espagne; elle avoit épousé M. le Dauphin, à Versailles, le 23 février 1745. Aussitôt que Mme la Dauphine fut morte, Mme la duchesse de Brancas lui ferma la bouche et les yeux, comme dame d'honneur.

La garde l'a déshabillée; sa dépouille entière, les draps du lit, les oreillers et couvre-pieds garnis de dentelles, lui appartiennent.

Ensuite, on a remis une autre chemise et un manteau de lit à Mme la Dauphine; deux femmes de chambre lui tinrent la tête, et Mme la duchesse de Lauraguais, dame d'atours, la coiffa. On a ôté le premier lit, on en a reposé un autre, et on y a mis Mme la Dauphine, qui y est restée pendant trente-six heures, visage découvert, exposée en public.

Après midi, Mme de Brancas, instruite que le corps de Mme la Dauphine n'étoit point froid comme il devoit l'être, en fit avertir le Roi qui y envoya M. de Maurepas; il fit rester un chirurgien pour garder le corps.

Le Roi, la Reine, M. le Dauphin et Mesdames partirent pour Choisy sur les six heures.

Vers le soir, un chirurgien donna quelques coups de lancette sous les pieds sans aucun effet; le corps a conservé la même chaleur jusqu'à dix heures du soir et même plus tard.

Il y a eu quatre Missionnaires et quatre Récollets pour les prières.

Le service de la chambre s'est fait comme du vivant de Mme la Dauphine, savoir : les dames d'honneur et d'atours, deux dames de com-

pagnie, une titrée et l'autre non titrée, la première femme de chambre, deux femmes de chambre de jour, huissiers, valets de chambre et garçons de la chambre.

Le 23, la faculté s'est assemblée sur les quatre heures du soir, par ordre du Roi, pour faire l'ouverture du corps de M[me] la Dauphine. Cette faculté étoit composée de M. de la Peyronie, premier chirurgien du Roi, de M. Bouillac, premier médecin de M[me] la Dauphine, de M. Delavigne, médecin ordinaire, du S[r] Grenier, chirurgien ordinaire, du S[r] Loustonneau, chirurgien ordinaire des enfants de France, du S[r] Peyrard, accoucheur, et du S[r] Gueindre, apothicaire du corps et de la maison de M[me] la Dauphine. Le S[r] Evin, comme premier chirurgien du corps, en présence de la dame d'honneur, la dame d'atours absente par indisposition, de la première femme de chambre, et de quatre femmes de chambre, a commencé par laver le corps avec de l'esprit-de-vin; il a ouvert le crâne : on a vu du lait épanché dans la tête.

Il a ouvert depuis la gorge jusqu'au défaut des côtes; il en a levé le cœur; on l'a trouvé un peu flétri; on l'a ouvert et tout de suite embaumé; on l'a mis dans un cœur de plomb, sur lequel étoit gravé : *Ici est le cœur de très-haute, très-puissante et excellente princesse M[me] Marie-Thérèse, infante d'Espagne, épouse de très-haut, très-puissant et excellent prince Louis, Dauphin, décédée au château de Versailles, le 22 juillet 1746, âgée de vingt ans un mois et onze jours. Requiescat in pace.* On a mis celui de plomb dans un autre de vermeil avec une semblable inscription. Il a ouvert le ventre, en a levé les entrailles, qui ont été lavées avec de l'esprit de vin, embaumées et mises dans un seau de plomb avec une inscription pareille à celle du cœur; on a mis ce seau dans une boîte de bois de noyer, couverte de velours noir, avec une croix de moire d'argent attachée tout autour à deux rangs de clous argentés, deux mains de velours noir et une plaque d'airain et la même inscription.

La faculté a trouvé toutes les parties très-saines.

On a lavé le dedans du corps avec de l'esprit-de-vin et on l'a embaumé suivant l'usage.

On a enveloppé la tête dans une coiffe nouée autour de la gorge.

Après tous les bandages ordinaires de l'embaumement, on a mis sur la poitrine une plaque d'airain avec la même inscription que les autres.

On a enveloppé le corps dans une toile cirée, liée au-dessus de la tête et au-dessous des pieds. On l'a mis ensuite dans un cercueil de plomb sur lequel étoit aussi une plaque d'airain avec même inscription. Après que le cercueil a été soudé, on l'a mis dans un cercueil de bois de noyer, dont le dessus est couvert de velours noir avec une croix de moire d'argent, attachée tout autour avec deux rangs de

clous comme les entrailles, et avec dix mains de fer pour le porter.

On a mis sur le cercueil, au-dessus de la poitrine, une plaque d'airain pareille à celles ci-dessus.

Les valets de chambre ont posé le cercueil sur des tréteaux sous le lit de parade qui étoit de damas cramoisi, dans la chambre à coucher; ils l'ont couvert du poêle de la couronne, et ont mis les entrailles à côté du cercueil, sur lequel a été mise la couronne couverte d'un crêpe. La dame d'honneur a posé le cœur sur le cercueil et l'a couvert d'un crêpe.

On a mis dix cierges autour du corps; toutes les chambres, cabinets, éclairés à l'ordinaire.

On dressa un autel de chaque côté du lit, où l'on disoit des messes depuis six heures du matin jusqu'à midi; il y avoit auprès du corps quatre Missionnaires, quatre Récollets et quatre Feuillants pour les prières, qui psalmodioient jour et nuit et qui se relevoient de deux en deux heures.

La dame d'honneur, deux dames de compagnie, une titrée, l'autre non titrée, la première femme de chambre, deux femmes de chambre de jour, huissiers, valets de chambre, garçons de la chambre, un de chaque corps, a veillé.

Le 24, on a observé le même service et les mêmes cérémonies.

Le 25, de même jusqu'à huit heures et demie du soir, où l'on se disposa à transporter le corps dans la chambre ardente, ci-devant le grand cabinet de Mme la Dauphine, et qui étoit préparée, savoir :

Tout le grand cabinet tendu et plafonné de drap noir, avec grands et petits cartouches de carton doré, aux armes de M. le Dauphin et d'Espagne; seize girandoles de cristal à trois et quatre bobèches, tant aux murs que sur des piédestaux, et deux lustres de douze bobèches chacun; un dais de velours noir, sur quatre colonnes couvertes de velours galonné de très-petits galons et franges or et argent, posées sur une estrade élevée d'environ huit pieds, cintrée de quatre marches pour une gradation de chandeliers d'église, au nombre de quatre-vingts. Le dais appuyé au mur contre la cheminée, opposé aux croisées sur le jardin, faisant le milieu du grand cabinet.

Deux autels en face l'un de l'autre pour les messes. L'intervalle de la gauche de l'estrade à l'autel étoit rempli de formes couvertes de drap noir pour les dames d'honneur, d'atours, chevalier d'honneur absent, premier écuyer et les autres dames titrées et non titrées qui seront invitées, la première femme de chambre, les femmes de chambre de garde, et derrière elles, en tirant vers l'autel, se mettront les Feuillants. L'intervalle de la droite aussi rempli de formes couvertes de drap noir pour quatre évêques, le premier aumônier, l'aumônier ordinaire et l'aumônier de quartier en rochet avec l'étole, un chape-

lain et clerc de chapelle qui se relèvent d'heure en heure, pour les grands officiers de Mme la Dauphine et officiers de la chambre de garde, et derrière eux, tirant vers l'autel, des Récollets et des Missionnaires, le curé de Notre-Dame à leur tête en surplis et étole ; une balustrade ouverte par le milieu vis-à-vis l'estrade pour fermer les intervalles.

Au pied, les hérauts d'armes et le bénitier posé entre eux, avec plusieurs carreaux de drap noir de chaque côté, que lesdits hérauts doivent présenter à toutes les personnes titrées, ainsi que le goupillon pour jeter de l'eau bénite.

On fit la cérémonie du transport de la manière suivante :

Les grand maître et maître des cérémonies ont ouvert la marche :

Quatre Récollets,

Huit Feuillants,

Trois Missionnaires,

M. le curé de Notre-Dame en surplis et étole,

Deux valets de chambre portant les entrailles,

Six valets de chambre portant le cercueil (1),

M. l'évêque de Mirepoix, premier aumônier, portant le cœur sur un carreau noir couvert d'un crêpe,

L'exempt des gardes du corps faisant fonction de capitaine des gardes,

M. le premier écuyer portant la couronne couverte d'un crêpe, représentant M. le chevalier d'honneur absent,

M. le chevalier de Piolens, écuyer ordinaire,

L'écuyer cavalcadour,

L'écuyer de quartier absent,

La dame d'honneur,

La dame d'atours,

Quatre dames de compagnie, dont deux titrées et deux non titrées.

La première femme de chambre,

Quatre femmes de chambre,

Le surintendant absent, le premier maître d'hôtel,

Les deux secrétaires des commandements absents,

L'intendant de la maison,

Le maître d'hôtel de semestre,

Le contrôleur général absent,

Le trésorier absent,

Le contrôleur ordinaire de la bouche absent,

(1) Ces huit valets en manteaux longs et tenant chacun deux aunes de taffetas noir à la main.

Le contrôleur de quartier,

Le commis au contrôle général absent.

Les valets de chambre ont posé le cercueil sur l'estrade et les entrailles à côté, et les ont couvertes du poêle de la couronne.

L'aumônier de quartier, en rochet avec l'étole, a reçu des mains du premier aumônier le cœur et l'a posé sur le cercueil au-dessus de la poitrine, couvert d'un crêpe ; M. le premier écuyer a posé la couronne couverte d'un crêpe au-dessus de la tête du cercueil.

Et dans l'enfoncement, derrière la tête du cercueil, étoient posés sur une tablette une grande croix et quatre grands chandeliers d'église d'argent, où étoient quatre cierges non allumés, à cause du dais.

On a chanté le *De Profundis*. Les ecclésiastiques et religieux se sont distribués de droite et de gauche pour les prières.

Ensuite le roi d'armes a paru ; il a la cotte de velours violet distinguée de celles des héraults, ayant de plus une broderie de trois fleurs de lis et une couronne d'or sur le dos ; son bâton est terminé d'une couronne et fleurs de lis de vermeil ; celles des héraults aussi de velours violet, seulement des fleurs de lis d'or brodées ; et leurs bâtons en fleurs de lis brodées sont terminés par de petites franges d'or.

Le roi et les quatre hérauts d'armes ont un crêpe sur la tête en forme de camail. Le roi d'armes a placé deux héraults au pied de l'estrade; ils sont deux heures en faction et ne se peuvent relever d'eux-mêmes.

Après cette cérémonie, la chambre à coucher de Mme la Dauphine devint cabinet et sacristie.

Le 26, M. le Dauphin écrivit une lettre à Mme Dufour, sa nourrice, dont voici la copie : « Je suis, ma belle, moins étourdi du malheur qui m'est arrivé ; mais cela ne sert qu'à me faire sentir plus vivement ma perte ; je ne l'oublierai de ma vie. »

On commença à garder le corps en cérémonie. M. le cardinal de Rohan nomma quatre évêques qui sont MM... Ils furent avertis par le grand maître des cérémonies.

L'écuyer de quartier de Mme la Dauphine avoit été la veille à Paris de la part du Roi inviter seize dames, huit titrées et huit non titrées, qui doivent être averties par le grand maître des cérémonies, et les titrées annoncées par l'huissier de la chambre de Mme la Dauphine. La dame d'honneur et la dame d'atours et les dames de compagnie ne sont point comprises dans le cérémonial, parce qu'elles ne sont point averties par le grand maître des cérémonies ; elles se relèvent de deux heures en deux heures, comme les autres dames.

Les huit dames non titrées manquèrent toutes ce jour-là. A neuf heures du matin, Mme la comtesse de Marsan et Mme la duchesse d'Au-

mont ayant été averties, se rendirent dans la chambre ardente, où elles restèrent jusqu'à onze heures, que Mme la comtesse de Noailles et Mme la duchesse d'Ayen les relevèrent; elles restèrent jusqu'à une heure.

Ensuite tout le monde sortit, à l'exception des religieux; on ne laisse allumé que le dernier rang de cierges autour du corps.

A quatre heures la cérémonie recommença.

A 4 heures, { Mme la princesse de Guémené,
Mme la duchesse de Montbazon.

A 6 heures, { Mme la duchesse de Luxembourg,
Mme la princesse de Robecque.

Le 27, mêmes choses qu'au 26 pour les cérémonies.

Quatre évêques, savoir MM...

A 9 heures, { Mme la duchesse de Randan,
Mme la duchesse de Lorges,
Mme de Montorson,
Mme de Poitiers.

A 11 heures, { Mme la maréchale de Broglie,
Mme la duchesse de Sully,
Mme de Béthune,
Mme D'Armentières.

A 4 heures, { Mme la duchesse de Brancas,
Mme la duchesse de Boufflers,
Mme de Simiane,
Mme la comtesse de Tresmes.

A 6 heures, { Mme la duchesse de Mortemart,
Mme la princesse de Berghes,
Mme de Montmorin,
Mme de Sassenage.

Le Roi décida à Choisy que le convoi ne passeroit pas dans Paris. le cortége ne pouvant être assez nombreux à cause de l'absence de presque toutes les troupes de la maison de Sa Majesté, et qu'il passeroit par le rempart, le Roi ne jugeant point à propos qu'il passe par la plaine, à cause du temps des moissons.

Le 28, mêmes choses que le 27 pour les cérémonies.

Quatre évêques, savoir MM...

A 9 heures, { Mme la princesse de Montauban,
Mme de Rohan,
Mme la marquise de la Force,
Mme de Crussol.

A 11 heures, { Mme la duchesse de Brancas, Mme la duchesse d'Antin, Mme la marquise de Flavacourt, Mme la comtesse de Molde.

A 1 heure, { Mme la princesse de Turenne, Mme la princesse de Beauvau, Mme la maréchale d'Armentières, Mme la comtesse de Laval.

A 6 heures, { Mme la comtesse de Marsan, Mme la princesse de Soubise, Mme la marquise de la Châtre douairière, Mme la marquise de la Châtre.

Madame Henriette et madame Adélaïde arrivèrent de Choisy à deux heures après midi, et descendirent à leur appartement, où elles dînèrent.

Les princes et princesses du sang s'y sont rendus.

Les grand maître et maître des cérémonies ont été prendre l'ordre de Mesdames pour l'heure de la cérémonie de l'eau bénite, qu'elles ont fixée à quatre heures.

Les dames d'honneur et d'atours de Mme la Dauphine se sont réunies chez Mesdames, et la marche a commencé en cet ordre :

Les grand maître et maître des cérémonies, les dames d'honneur et d'atours de Mme la Dauphine, Mesdames accompagnées de M. le duc et Mme la duchesse de Chartres, M. le comte de Charolois, Mme la princesse de Conty, Mme la duchesse de Modène, Mlle de la Roche-sur-Yon, M. le duc et Mme la duchesse de Penthièvre, de tous les seigneurs et dames d'honneur des princes et princesses. On a traversé les grands appartements du Roi, la galerie des Princes, et ils sont entrés par la salle des Gardes de Mme la Dauphine, les gardes sous les armes, l'exempt qui les commande étant resté à sa place auprès de l'estrade, à la gauche du premier écuyer.

L'huissier de la chambre a annoncé à haute voix Madame et Madame Adélaïde ; elles se sont mises à genoux au pied de l'estrade, sur des carreaux noirs qui leur étoient préparés.

L'aumônier de quartier a pris le goupillon et l'a présenté à Madame, qui l'a remis à Madame Adélaïde, des mains de laquelle l'aumônier l'a repris. On a chanté le *De Profundis*, pendant que Mesdames faisoient leurs prières. Elles se sont retirées pour que les princes et princesses du sang pussent s'approcher, chacun selon leur rang ; ils se sont mis à genoux sur les mêmes carreaux ; l'aumônier de quartier leur a présenté le goupillon et l'a remis dans le bénitier ; ensuite les hérauts d'armes l'ont présenté aux personnes titrées qui avoient été annoncées par

l'huissier ; celles qui ne sont point titrées ont pris le goupillon dans le bénitier, et n'ont point droit d'être annoncées.

Mesdames sont sorties par la même porte et dans le même ordre qu'elles étoient entrées ; on les a conduites jusqu'à leur appartement, d'où elles sont parties pour retourner à Choisy.

Le 29, mêmes choses qu'au 27 pour les cérémonies.

Quatre évêques.

A 9 heures,
- Mme la princesse de Beauvau,
- Mme la maréchale de Maillebois,
- Mme la comtesse de Maillebois,
- Mme la comtesse de Sourches.

A 11 heures.
- Mme la duchesse de Beauvilliers douairière,
- Mme la duchesse de Randan,
- Mme la comtesse de Sabran,
- Mme la marquise de Vigean.

A 4 heures,
- Mme la duchesse de Biron,
- Mme la duchesse d'Ancenis,
- Mme la marquise du Guesclin,
- Mme la marquise de Bissy.

A 6 heures,
- Mme la princesse de Montauban,
- Mme de Rohan chanoinesse,
- Mme la marquise de Mailly (Sebbeville),
- Mme la marquise du Châtelet.

Le 30, mêmes choses.

Quatre évêques.

A 9 heures,
- Mme la duchesse de Gramont,
- Mme la duchesse de Beauvilliers,
- Mme la marquise de Pons,
- Mme la marquise du Plessis-Châtillon.

A 11 heures,
- Mme la duchesse de Fitz-James,
- Mme la duchesse de Lorges,
- Mme la marquise de Bouzols,
- Mme la comtesse de Molde.

A 4 heures,
- Mme la comtesse de Forcalquier,
- Mme la duchesse de la Vallière,
- Mme la marquise de Chastellux,
- Mme la comtesse de Lutzelbourg.

A 6 heures,
- Mme la duchesse de Brancas,
- Mme la maréchale de Maillebois,
- Mme la marquise de Puisieux,
- Mme la comtesse d'Estrées.

Le 31, mêmes choses.

Quatre évêques.

A 9 heures, { Mme la duchesse de Lorges, Mme la princesse de Guémené, Mme la comtesse de Mailloc, Mme de Machault.

A 11 heures, { Mme la duchesse d'Aumont, Mme la duchesse de Saint-Pierre, Mme la comtesse de Coigny, Mme la comtesse de Croissy, Mme la comtesse de Choiseul-Meuse.

A 4 heures, { Mme la duchesse de Luxembourg, Mme la princesse de Robecque, Mme la maréchale de Montmorency, Mme la comtesse de Ribérac. Mme la marquise de Senneterre.

A 6 heures, { Mme la princesse de Rohan, Mme la princesse de Soubise, Mme la comtesse de la Rivière, Mme la comtesse de Ségur.

Le 1er août, mêmes choses pour les cérémonies.

A 9 heures, { Mme la duchesse de Sully, Mme la princesse de Guémené, Mme la marquise de Prie, Mme la comtesse de Clermont, Mme la maréchale de Polignac.

A 11 heures, { Mme la duchesse d'Ancenis, Mme la duchesse de Biron, Mme la comtesse de Cossé, Mme la comtesse de Bissy.

A 4 heures, { Mme la duchesse de Boufflers, Mme la maréchale de Broglie, Mmes de Bauffremont mère et fille.

A 6 heures, { Mme la duchesse d'Ayen, Mme la comtesse de Noailles, Mmes de Clermont-Tonnerre.

A six heures un quart Mme la duchesse de Chartres, Mme la princesse de Conty, Mlle de Sens et Mlle de la Roche-sur-Yon sont arrivées chez Mme la Dauphine, conduites par M. des Granges, maître des cérémonies. Une partie du clergé des deux paroisses et les deux curés sont entrés; celui de Notre-Dame étoit en étole. Les Récollets étoient

rangés dans la galerie. M. le grand maître des cérémonies a donné l'ordre pour la marche. On a chanté le *De Profundis*. Ensuite les officiers de la chambre ont monté sur l'estrade ; un aumônier a pris le carreau sur lequel étoit le cœur, et l'a remis à M. l'évêque de Mirepoix revêtu de ses habits pontificaux, la mitre d'argent en tête. M. le comte de Rubempré a pris la couronne, et s'est rangé à côté de M. de Mirepoix. Deux valets de chambre ont descendu les entrailles; dix officiers de la chambre ont descendu le corps de l'estrade et l'ont porté jusque dans la salle des gardes; dix gardes du Roi l'ont pris et l'ont porté par la galerie des Princes, la salle des gardes de la Reine et l'escalier de marbre. Deux autres gardes portoient les entrailles devant le corps. M. de Mirepoix marchoit après les entrailles portant le cœur.

M. de Rubempré portoit la couronne derrière le corps, et l'exempt des gardes à côté de lui.

Les quatre princesses, Mme de Brancas, Mme de Lauraguais et dix-huit dames ont suivi pendant que les gardes ont mis le corps et les entrailles dans le char, et M. de Mirepoix le cœur dans le carrosse. La musique du Roi a chanté le *De Profundis* en faux bourdon; ensuite on s'est mis en marche.

Les Feuillants qui gardoient le corps ne l'ont accompagné que jusqu'à la porte de la chambre ardente; ils ne sont point dans l'usage de suivre le corps plus loin. Il n'y a eu de tendu de noir que les endroits ci-après, savoir :

Deux hauteurs de bandes tout du long de la galerie des Princes, des deux côtés.

Les deux arcades dans la cour, devant l'escalier des Princes.

La grille de la cour des Princes, deux largeurs de grille couvertes et trois hauteurs d'étoffe sur le chapiteau.

Les deux arcades du bas de l'escalier de marbre en dehors de la cour, la grande grille et celle de la cour des Ministres comme celle des Princes.

Marche du convoi parti à sept heures du soir.

Le carrosse de M. de Dreux, grand maître des cérémonies;

Environ 40 cavaliers de la maréchaussée portant des flambeaux;

Un carrosse de Mme de Marsan, celui de Mme de Turenne, celui de Mme de Montauban, dans lesquels étoient leurs écuyers et plusieurs palefreniers de chaque maison autour portant des flambeaux à pied;

Deux gardes du Roi portant chacun un flambeau ;

Soixante pauvres;

Environ trente officiers de la chambre et de la bouche en manteaux longs, leurs chevaux caparaçonnés ;

Les deux intendants des Menus à cheval [suivis] de quatre huissiers du cabinet, de la chambre et de l'antichambre ;

Les Récollets ;

Les missionnaires des deux paroisses et de la chapelle ont accompagné le corps jusqu'aux bornes qui commencent l'avenue ;

Un carrosse de Mlle de la Roche-sur-Yon et celui de Mme la duchesse de Chartres, dans lesquels étoient leurs écuyers, et leurs pages à cheval autour desdits carrosses ;

Celui de M. de Rubempré, premier écuyer, dans lequel il y avoit la couronne, portée par M. le chevalier de Piolens, écuyer de main ordinaire;

Cinq carrosses du Roi à huit chevaux caparaçonnés, éclairés chacun par quatre hommes à cheval, savoir : dans le premier Mlle de la Roche-sur-Yon, Mme de Montauban à côté d'elle, sur le devant Mme la comtesse du Roure et Mme de Bellefonds, et aux portières M de Champagne et Mme de Tournemine, dame d'honneur ;

Dans le second, Mlle de Sens ; Mme de Marsan à côté, sur le devant Mme de Turenne et Mme la comtesse de Lorges, et aux portières Mme de Montmorin et Mme de Prulay, dame d'honneur ;

Dans le troisième, Mme la princesse de Conty, à côté d'elle Mme la duchesse de Rohan, sur le devant Mme la marquise de Tessé et Mme de Faudoas, et aux portières Mme de Roussillon et Mme de Fontanges, dame d'honneur ;

Dans le quatrième, Mme la duchesse de Chartres, à côté d'elle Mme de Brancas, sur le devant Mmes de Lauraguais et de Caumont, et aux portières Mme de Pons et Mme de Simiane, dame d'honneur;

Et dans le cinquième, M. l'évêque de Mirepoix tenant un carreau sur lequel étoit le cœur; à côté de lui l'évêque de Troyes; sur le devant, l'évêque de Saint-Claude et de Bethléem; l'abbé de Saint-Cyr, aumônier ordinaire à la portière droite, et le curé de la paroisse de Notre-Dame à la portière gauche, tous deux en étole;

Soixante palefreniers de la grande et de la petite écurie à cheval pour éclairer le cortége de distance en distance ;

A la droite, huit pages de la Reine ;

A la gauche, douze de Mme la Dauphine, dont les chevaux n'avoient que des selles et housses noires ;

Dix pages de la grande écurie ;,

Dix de la petite ;

Le gouverneur des pages de Mme la Dauphine et celui des pages de la grande écurie en manteau long ;

Deux écuyers du Roi, M. de Neuilly, de la grande écurie, et M. de Croismare, de la petite ;

M. de la Rivoire, écuyer cavalcadour de Mme la Dauphine;

Quatre trompettes de l'écurie, avec leurs habits uniformes, sans crêpes à leurs trompettes;

Quatre hérauts d'armes;

Le roi d'armes derrière eux, marchant au centre;

Les officiers des cérémonies;

Quatre gardes du Roi;

Deux suisses des écuries de Mme la Dauphine, à cheval à la tête du char;

Le char, attelé de huit chevaux caparaçonnés de panne noire, avec des croix de moire d'argent; le poêle du char de panne noire avec une croix de moire d'argent, quatre grands cartouches brodés en cartisane or et argent aux armes de M. le Dauphin et d'Espagne, le poêle bordé d'hermine;

Quatre aumôniers à cheval pour porter le poêle aux quatre coins du char;

M. de Rubempré à cheval à côté du char à droite, un écuyer de quartier à gauche;

Les valets de pied de Mme la Dauphine autour du char, à pied;

L'exempt des gardes derrière le char, son cheval caparaçonné;

Deux brigadiers;

Deux sous-brigadiers;

Et vingt-quatre gardes du corps qui fermoient la marche.

Le carrosse de Mme la duchesse de Brancas et celui de Mme de Lauraguais, leurs écuyers dedans.

Les tambours des gardes françoises et suisses étoient couverts de crêpes; ils ont battu, pendant le temps que le cortége a passé dans les deux cours, une marche qui ne sert que pour les convois. Il est d'usage aussi que les soldats mettent leurs fusils sous le bras en présentant la crosse, le canon en bas, et les officiers le sponton renversé.

LETTRE DU MARÉCHAL DE SAXE AU ROI DE PRUSSE (1).

12 octobre 1746.

Sire

Apres nous aitre rendus maitre des chataux de Namur, il ne nous restet plus rien a faire saite campagne et lon ne donne guere une bataille pour le plesir de la doner mais comme les ennemis saitet mis a cheval sur le Jar, jay etez tentez de les attaquer dans lesperance de

(1) *Depôt de la guerre*, volume 3149, pièce 70. — Cette lettre n'est pas signée, mais elle est tout entière de la main du maréchal de Saxe.

detruire a partye gauche que je pouves tourner, a sait efet je me suis foit joindre par les troupes du siege qui sont venus se plasser a ma droite, la position des ennemis etet bonne ten que sais troupes ne mavet pas joint, par la nature du peis, un grand ravein qui vas jusqua Vilers. Sein Si mon (1) couvret leur gauche et les debouches que javes devant mon camp entre Longre et Bilsem etet tres difisille, einsi il me fallet les troupes du siege pour tourner et ataquer la gauche des ennemis, la veille que ses troupes mont joint M. le P. Charle a fait passer le Jar a sa droite et a etendus sa gauche jusque a Liége au faubourg de Saint-Walburge ou il y a un grand ravein très-profont en prenant saite position jay fait sortir de mon camp quelque brigade avec un nombre dartillerye avec laquelle jay canones a la droite et à la gauche du Jar son ariere garde et les ennemis ont perdus dans saite a faire environ 1200 homme, le lendemein qui etet le neuf jay changes ma position et jay mis ma gauche a Longre et ma droite a Auray. M. le C. de Clermon P. ma joint se jour la avec les troupes du siege et a apuies sa gauche a ma droite en longeant le Jar ; le 10 jay passes le Jar avec toute les troupes, et jay apuies ma gauche a Glan qui ait sur le Jar et ma droite a Orion, les ennemis avet leur droite a Houtain et leur gauche au faubourg de Ste Walburge san rien entre nous, sait de ces deux position quil faut partir de Liége deriere eux ; il paretra seingulier a V. M. que M. le P. Charle se soit comis a une bataille sur la fein d'une campagne et que je me sois hasardes de gaietés de cœur a la donner, mais sa position mi einvitet et jesperés detruire saite armée naiant nulle retrete entre le Jar et la Meuse que le camp des romein a lesetremités du mon St-Piere et qui a pene peut contenir 12 mille homme, voilla Sire, la raison qui ma determines a ataquer M. le P. Charles et jorés reusy, si par un hasard qui na point desample, l'ataque avet comenses a midis comme sela se pouvet car des les 11 heures nous etions en presance a la portée du canon qui tirét san sese de part et dautre, lataque na comenses sur ma droite qua 3 heure par le faubourg Ste Walburge et, a la gauche de mon sentre un moment apres, lafaire na point balenses; le faubourg Ste Walburge a etes enportes par le corps du Cte Detres ou etet les pandures et les Bavarois, la hauteur en desa, par M. le C. de Clermon et Leubendal (2) et le comte Détres salongant par le faubourg a pris les Holandois en daux pendant que M. le Cte de Clermon et Lenbendal que javois renforcé de trois brigade dinfanterye de ma seconde reserve commandée par M. de Contat, les ataquet en flanc, dan se tamp la javes fait ata-

(1) Saint-Simon.
(2) Lowendal.

quer les vilages de Rocou et de Liers qui etet au santre par les brigades de Navare et de Royal Montmorin soutenus des brigades de... et de...; ses villages etet oqupes par 12 batalions englois, hessois et hanovriein, soutenues de leinfanterye des memes nations et V. M. sait que sait la melieure einfanterye quils ayet sependant sais vilages on etés emportés dans une demi heures, et nostre einfanterye si ait comportes avec une vigeur que je ne saurés depeindre et dont je lavoue je ny point vûe dexample, nous avons perdus a lataque de ses vilage qui etet retranchés et lardés dartillerye chargés a cartouches, pandan se tamp la je coules avec toute la droite de leinfanterye, tou du longe du vilage de Raucous pour tournés une grande redoute que les enemis avet sur leur fron, ou il avet du grau canon qui nous eincomodet, pour me joindre au troupe de ma droite. M. de Leubendal (1) qui etet dejai sur la hauteur dans le champ de bateille des enemis auquel je voulés me joindre, jugea de se que je voules faire et donas un coup de coliés de maneiere que nous nous jonîme ensamble deriere la redoute, les enemis se voiant pris en flanc par un si grand nombre de troupes, ne songere plus à tenir, la déroute fut generalle a leur gauche, et entrenas la droite, je naves pas peu faire agir la cavallerye de ma droite par se quil y avet un grand ravein qui coupet le terein sur le fron de la gauche des ennemis, et je fus obligés de la faire marcher en lessant la redoute a droite pour la porter sur la hauteur dou nous avon poursuivis les ennemis jusque sur le mon S[t] Piere ou la nui nous a pris, leur droite set retires au camp des romein, toute leur gauche et le santre sait sauvés par le bas, le long de la Meuse, et si nous avions eu deux heure de plus, peu de ces troupes nous auret echapés, je ne parle pas a Vostre M. de la droite des ennemis, qui na point combatus, elle etet couverte du grand ravein de Villers S. Simon, je lay fait amuser par le corps de M. de Mortagne et seluy de M. de Clermon Gallerande pour quil ne se portasse pas sur le centre. Les enemis ont perdues otent que j'an ay peu juger par le nombre des mors 10 a 12 mille homme... prisonies... piesse de canon... drapaux... nostre perte se monte a.... blessés (2).

Je souhaite que les disposition que jay faite puisse mériter lapprobation de V. M. et quelle soit persuadée du profont respect avec lequel jay lhoneur daitre etc.

---

(1) Lowendal.

(2) Tous ces chiffres sont restés en blanc dans l'original.

RÉPONSE DU ROI DE PRUSSE (1).

De Charlotembourg, le 3 novembre 1746.

Monsieur le maréchal, la lettre que vous me faites le plaisir de m'écrire m'a été très-agréable; je crois quelle peut servir d'instruction pour tout homme qui se charge de la conduite d'une armée.

Vous donnés des préceptes que vous soutenés par vos exemples et je puis vous assurer que je n'ay pas été des derniers a applaudir aux manœuvres que vous avez faittes.

Dans les premiers bouillons de la jeunesse lorsque lon ne suit que la vivacité d'une imagination qui n'est pas réglée par l'expérience, on sacrifie tout aux actions brillantes et aux choses singulières qui ont de l'éclat, a vingt ans Boileau estimoit Voiture, a trente, il lui préféroit Horace.

Dans les premières années que j'ay pris le commandement de mes troupes, j'étois pour les pointes, mais tant devenemens que j'ay vû arriver et auxquels j'ay eu part m'en ont desabusé, ce sont ces pointes qui m'ont fait manquer ma campagne de 1744, et c'est enfin pour avoir mal assuré la position de leurs quartiers que les François et les Espagnols ont enfin été reduits a abbandonner l'Italie.

J'ay suivi pas a pas votre campagne de Flandres et sans que j'aye assés de presomption pour me fier à mon jugement je crois que la critique la plus sévère ne peut y trouver prise. Le grand art de la guerre est de prévoir tous les événements, et le grand art du général est d'avoir préparé d'avance toutes les ressources pour quil ne soit point embarassé de son party lorsque le moment décisif den prendre est venu, plus les troupes sont bonnes, bien composées et bien disciplinées moins il y a dart à les conduire; et comme c'est à surmonter les difficultés que s'acquiert la gloire, il est sûr que celui qui en a le plus a vaincre doit avoir aussi une plus grande part à l'honneur, on fera toujours de Fabius un Annibal, mais je ne crois pas qu'un Annibal soit capable de suivre la conduite dun Fabius.

Je vous félicite de tout mon cœur sur la belle campagne que vous venés de finir, je ne doute pas que le succès de votre campagne prochaine ne soit digne des deux précédentes; vous préparés ces événemens avec trop de prudence pour que les suites ne doivent pas y répondre, le chapitre des événemens est vaste, mais la prévoyance et l'habileté peuvent corriger la fortune.

Je suis avec bien de l'estime votre affectionné ami,

FÉDÉRIC.

(1) Dépôt de la guerre, volume 3149, pièce 1431.

ANNÉE 1747.

JANVIER.

Chapitre de l'ordre du Saint-Esprit. — Le roi de Pologne Auguste III. — Étrennes données par le Roi. — Ordre de l'Aigle blanc. — Mort de M. de Verneuil. — Logements de Versailles. — Voyage de Choisy. — Répétitions pour les spectacles des petits cabinets. — Nouvelles de l'armée de Provence. — M. d'Argenson l'aîné. — Départ des dames de la Dauphine. — Noce de Mlle de Mailly d'Aucourt. — Retraite du marquis d'Argenson ; sa négligence dans l'affaire de Gênes. — M. de Bussy et Mme de Pompadour. — M. de Puisieux. — Le maréchal de Saxe nommé maréchal général ; détails sur les maréchaux généraux. — Peine que le Roi éprouve à disgracier les ministres. — Le maréchal de Coigny fait duc héréditaire. — Indisposition de la Reine ; ses soupers chez le duc de Luynes. — Mort du marquis de Tavannes. — M. de Jonsac et le commandement de Saintonge. — Représentation du *Tartufe* dans les petits appartements ; difficulté d'y assister. — Faveur nouvelle de M. de Nivernois et de Mme de Brancas. — L'abbé de Bernis. — M. de Puisieux nommé secrétaire d'État. — M. de Richelieu annonce à la Reine le mariage de la Dauphine. — Mort de M. de Bellefonds. — Nouvelles de Provence. — Mort de la princesse de la Tour-Taxis. — Présentation de Mme Bachi, belle-sœur de Mme de Pompadour. — Maladie de M. de Puisieux. — Comédie dans les petits appartements. — Départ du prince Édouard. — Présentation de M. et de Mlles Ratcliffe. — Mme de Rubempré nommée dame de la Dauphine et Mme de Saulx dame du palais de la Reine. — Charge de secrétaire du cabinet avec la plume. — Incendie au château de Versailles. — Incertitude de la Reine levée par un ordre du Roi. — Mort de M. Talon. — Pension du Roi à Mlles Ratcliffe. — Arrivée de la Dauphine à Strasbourg. — Nouvel éclairage des galeries de Versailles. — Régiment donné. — Relation du maréchal de Belle-Isle sur ses opérations en Provence.

Du dimanche 1er. — Il y a eu chapitre de l'Ordre ce matin, avant la grande messe ; mais il n'y a été question que d'admettre les preuves de milord Clare et de M. d'Ardore, qui ont été reçus aujourd'hui. Milord Clare auroit pu être reçu plus tôt, s'il n'avoit pas été absent l'année passée, à cause du projet d'expédition sur l'Angleterre. Il

y a eu grande messe de l'Ordre comme à l'ordinaire; c'est M. l'archevêque de Tours qui a officié; Mme de la Rivière la fille a quêté.

On croit que ce qui a empêché qu'il n'y ait eu une promotion aujourd'hui, c'est le roi de Pologne, électeur de Saxe. Il désire d'avoir l'ordre du Saint-Esprit; il en a déjà plusieurs autres, comme celui de Prusse et de Russie, mais il ne les porte point; il les met seulement les jours des fêtes de ces ordres. Il est contre les statuts de l'ordre du Saint-Esprit de ne le point porter, ce qui a déterminé le Roi à écrire au roi de Pologne s'il comptoit en user ainsi que des autres, parce qu'en ce cas il ne pourroit pas le lui envoyer. La réponse n'étant pas encore arrivée, c'est ce qui a différé la promotion. M. le comte de Loss a eu aujourd'hui audience particulière, en qualité d'ambassadeur de Pologne (1). M. des Issars, notre ambassadeur à Dresde, a été aussi honoré du même ordre, après en avoir obtenu l'agrément du Roi. M. le marquis d'Argenson paroît très-content de M. le marquis des Issars. Il m'a dit ce matin qu'il ne l'avoit proposé qu'après avoir connu son esprit et son caractère, et que sans cela toutes les recommandations qui lui ont été faites en sa faveur par M. le duc de Chartres et Mme la princesse de Conty auroient été inutiles; mais qu'il ne pouvoit se repentir de son choix; que M. des Issars avoit réussi tout au mieux dans la diète de Pologne, qu'il s'y étoit fait aimer, et que ses dépêches étoient telles qu'on pouvoit les désirer.

Du mercredi 4, Versailles. — Le Roi a donné à la Reine pour étrennes une fort belle tabatière. Il a donné à Madame un fort beau collier de diamants; il a donné aussi des étrennes à M. le Dauphin et à Madame Adélaïde. Le Roi a donné à Mme de Pompadour de parfaitement belles tablettes garnies de diamants, sur lesquelles sont les armes de S. M., et aux quatre coins des tours; ce sont les armes

(1) Il a outre cela l'ordre de Pologne. (*Note du duc de Luynes.*)

qu'a pris Mme de Pompadour. Dans les tablettes il y avoit un billet de 50,000 livres payable au porteur (1).

Lundi dernier il y eut grande messe pour les chevaliers morts dans l'année, suivant l'usage observé depuis quelques années.

On a eu des nouvelles de Dresde. Le mariage doit s'y faire le 10. Il sera suivi de beaucoup de fêtes jusqu'au 13, et Mme la Dauphine partira le 14. On compte qu'elle arrivera le 27 à Strasbourg, et qu'elle pourra être mariée ici le 8 ou le 9 février.

M. de Loss, ambassadeur de Pologne, mit le jour de son audience le cordon de l'Aigle blanc; c'est l'ordre de Pologne. Le ruban est bleu, et se porte de gauche à droite; la plaque se met à gauche, comme celle du Saint-Esprit. M. de Loss n'est point ambassadeur de la République, mais du roi de Pologne.

Du jeudi 5, *Versailles.* — M. de Verneuil mourut il y a deux ou trois jours, à Paris. Il étoit introducteur des ambassadeurs et secrétaire du cabinet du Roi, chargé de la plume. Il ne laisse qu'un fils, qui est marié et qui a depuis quelques années la survivance d'introducteur des ambassadeurs.

Du dimanche 8. — L'appartement de feu Mme de Mérode, qui est dans l'aile des Princes, auprès de celui qu'a présentement Mme la maréchale de Maillebois, a été donné à M. et Mme de Nivernois; et celui qu'avoient M. et Mme de Nivernois dans l'aile neuve, qui étoit à Mme d'Egmont, comme je l'ai marqué, vient d'être donné à M. et à Mme de Saulx.

Le Roi alla hier à la chasse; il revint ici prendre M. le Dauphin et les dames qu'il mène à Choisy; il entra chez

(1) Dans les comptes de Mme de Pompadour, publiés par M. Le Roi, il est dit en effet que la marquise reçut du Roi, au 1er janvier 1747, 50,000 livres. (*Relevé des dépenses de Mme de Pompadour*, mss. des archives de la préfecture de Seine-et-Oise, publié par M. Le Roi, dans les *Mémoires de la société des sciences morales et politiques de Versailles.*)

la Reine, qui avoit pris médecine et qui dînoit; il y resta fort peu de temps. Il a toujours l'air embarrassé avec la Reine, et la Reine avec lui; cependant il faut convenir qu'il en agit bien avec elle et a des attentions. Le Roi partit ensuite pour Choisy. Les dames de ce voyage sont Mmes de Pompadour et d'Estrades, Mme la duchesse de Brancas (Clermont), la petite Mme de Pons (1), Mme du Roure et Mme de Sassenage. Le projet dans ce voyage est d'y faire des répétitions pour une comédie que l'on doit jouer, au retour ici, dans les petits cabinets (2). On croit même que ce sera dans la petite galerie auprès du cabinet vert (3). La première pièce que l'on jouera est *le Tartufe;* on dit que Mme de Pompadour joue à merveille dans cette pièce. Les six dames qui sont à Choisy, toutes doivent jouer, hors Mme du Roure et Mme d'Estrades.

Du lundi 9, *Versailles.* — On attend à chaque instant des nouvelles de quelque événement du côté de la Provence; M. le maréchal de Belle-Isle a envoyé ici le plan de son projet pour marcher aux ennemis, lequel a été vraisemblablement agréé. Son armée est presque entièrement rassemblée; il a envoyé M. de Chevert avec 8 bataillons dans la haute Provence pour s'opposer aux contributions que les ennemis y exigent; pour lui, il est toujours au Puget. Il paroît qu'il a trouvé le moyen de rassembler des subsistances; mais comme il ne peut marcher en avant qu'en formant un dépôt suffisant pour son armée, il a choisi le Luc pour ce dépôt. La difficulté étoit d'y faire voiturer les farines et fourrages, n'ayant ni chevaux ni mulets suffisants. Ainsi après avoir fait construire des fours au Luc, il a fait avertir les baillis des environs de la résolution où il étoit de les délivrer du

---

(1) Lallemant de Betz (*Note du duc de Luynes.*).

(2) Il y en a déjà eu quelques-unes de faites ici à Versailles. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) *Voy.* l'article du 24 janvier.

séjour des ennemis, et en même temps de l'impossibilité où il se trouvoit d'exécuter ce projet s'il n'étoit aidé par les communautés pour le transport des fourrages; il a donc demandé que l'on commandât 6,000 paysans pour lesdites provisions, ce qui s'exécute actuellement.

J'ai déjà marqué ci-dessus que l'on parle beaucoup, depuis longtemps, sur M. d'Argenson l'aîné; le bruit se renouvelle depuis trois ou quatre jours. On prétend même que ce changement est déterminé, et que ce qui empêche qu'il ne soit déclaré aujourd'hui, c'est par rapport à la noce de M. d'Argenson, fils du cadet, avec Mlle de Mailly d'Aucourt, qui se fait aujourd'hui à Paris, chez Mme de Mailly, dans la maison que le Roi lui a donnée rue Saint-Thomas du Louvre.

Du jeudi 12, *Versailles.* — Les dames qui vont au-devant de Mme la Dauphine doivent prendre congé du Roi au retour de S. M. Elles partent après-demain; elles doivent se trouver à neuf heures du matin aux Tuileries; c'est là qu'elles montent dans les carrosses du Roi pour aller en poste coucher à Brie-Comte-Robert. Le Roi a réglé que chacune des dames de Mme la Dauphine auroit 1,000 écus pour ce voyage. Mme de Lauraguais a 2,000 écus à......... Comme elles ne sont chargées ni des frais de la poste ni de leur nourriture, ni même de celle de leurs femmes de chambre, cette espèce de gratification est censée être pour les habits et les faux frais du voyage. Mme la duchesse de Brancas a demandé deux carrosses à elle, qui vont en poste à la suite de ceux du Roi; Mme de Lauraguais n'en a qu'un. Outre cela, elles ont donné l'état du nombre d'hommes à cheval dont elles avoient besoin. Le payement des frais de la poste sera avancé par Mme de Brancas; ils lui seront remboursés. Toutes ces dames ne seront point en grand habit, ni en allant ni en revenant (1).

---

(1) Mme de Lauraguais disoit il y a quelques jours que lorsqu'il y avoit

Lorsque Mme de Duras alla conduire Mlle de Beaujolois sur les frontières d'Espagne, le Roi lui fit donner 10,000 écus, mais le voyage étoit beaucoup plus long, et d'ailleurs Mme de Duras étoit obligée à une grande représentation.

La noce de Mlle de Mailly se fit lundi, comme je l'ai dit. MM. d'Argenson les deux frères y étoient et tous les ministres; il y avoit en tout quarante personnes. La mariée est extrêmement petite et point du tout jolie. Le lendemain le dîner fut chez M. le comte d'Argenson. A la fin du dîner, les deux frères reçurent chacun une lettre du Roi. On a su depuis que c'étoit pour le changement dans le ministère dont j'ai parlé ci-dessus. M. le marquis d'Argenson se retire des affaires étrangères. Tout le monde dit que cette place est donnée à M. de Puisieux; on ajoute même qu'il ne sera point secrétaire d'État, mais seulement ministre des affaires étrangères, et que le département des provinces dont étoit chargé M. le marquis d'Argenson sera ajouté à celui de M. de Saint-Florentin. A l'égard des conférences de Bréda, les uns nomment M. de Saint-Séverin, les autres M. de Courteil pour remplacer M. de Puisieux; mais jusqu'à présent rien n'est public que ce qui regarde M. le marquis d'Argenson. Il paroît que ce changement par rapport à lui étoit le vœu unanime tant des François que des étrangers, et même il avoit été poussé jusqu'au point de faire dire par certaines puissances, ou ennemies ou alliées de la France, que le Roi en gardant un tel ministre prouvoit bien qu'il ne vouloit pas sérieusement la paix. Cette clameur publique n'est pas l'effet d'une prévention particulière contre M. le marquis d'Argenson, car il n'a point d'ennemis. Tout le monde convient qu'il est honnête homme, qu'il

---

séjour dans une ville, elles étoient en grand habit, et même pour entrer dans une ville où Mme la Dauphine couchoit. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 6 septembre 1747.)

a de très-bonnes intentions et qu'il veut le bien; mais malheureusement il manque des talents nécessaires pour y parvenir. Cette manière générale de penser sur son compte étoit à la connoissance du Roi il y a longtemps; mais ce que l'on croit qui a déterminé S. M. a été l'aventure de Gênes. Dans le moment de la révolution, M. de Guimont, résident du Roi vers cette république, écrivit à M. le comte d'Argenson; il ne lui mandoit qu'un mot de ce qui se passoit à Gênes, se remettant pour le détail à une relation qu'il envoyoit à M. le marquis d'Argenson dans un gros paquet joint à sa lettre; il le prioit de faire passer sur-le-champ ce paquet à M. son frère. M. le comte d'Argenson l'envoya dans le moment. Étant ensuite allé travailler avec le Roi, il lui dit ce que contenoit la lettre de M. Guimont, ajoutant que M. son frère auroit l'honneur de rendre compte du détail à S. M. Le lendemain matin, étant venu faire sa cour au Roi, il crut devoir demander à S. M. si elle n'avoit pas quelque ordre à lui donner en conséquence de la révolution de Gênes; le Roi lui dit qu'il ne savoit rien de plus que ce qu'il lui avoit dit la veille, qu'il n'avoit pas encore vu son frère. M. le marquis d'Argenson arriva l'instant d'après; mais ce retardement déplut et avec raison. On prétend que M. le marquis d'Argenson jouoit à quadrille quand il reçut le paquet, et qu'il donna ordre qu'on le portât au bureau, et qu'il a rejeté la faute du retardement sur M. de Bussy, l'un des principaux commis des affaires étrangères, qui a déjà été employé dans plusieurs négociations. Ce qui est certain c'est que M. de Bussy a été renvoyé. Une circonstance qu'il n'est pas hors de propos de remarquer par rapport à l'événement présent, c'est que M. de Bussy trouva il y a quelques jours Mme de Pompadour dans l'appartement; il eut une longue conversation avec elle, et la conduisit même chez elle. Soit qu'il voulût se justifier, soit qu'elle voulût lui donner quelque consolation par des espérances prochaines, il est

vraisemblable que s'il avoit déplu au Roi, elle ne l'auroit pas entretenu si longtemps.

Une autre circonstance qui pouvoit servir à annoncer un événement dans le ministère, c'est que M. de Maurepas ayant travaillé vendredi dernier avec le Roi et vidé son portefeuille, reçut ordre du Roi d'aller mardi dernier, avant-hier, à Choisy; il n'est point dans l'usage de travailler deux fois de suite avec le Roi, à moins que S. M. n'ait quelque ordre nouveau à lui donner.

J'ai oublié de marquer que M. le maréchal de Maillebois ne s'est point trouvé à la procession des chevaliers de l'Ordre. Il est d'usage d'appeler les chevaliers, présents ou absents, suivant leur rang; M. de Maillebois n'a été appelé que suivant la date de sa promotion, et non comme grand d'Espagne.

Du vendredi 13, *Versailles.* — On continue à parler toujours de M. de Puisieux; il paroît même que ce n'est plus une chose douteuse : on l'a mandé de Choisy comme certain; cependant il n'est pas arrivé, mais on l'attend aujourd'hui ou demain. Il paroît décidé que le Roi donne 30,000 livres de pension à M. le marquis d'Argenson, et outre cela 10,000 livres à son fils. A l'égard de l'arrangement pour la charge, on l'ignore encore. Il y a un brevet de retenue à payer de 400,000 livres, qui est le prix de cette charge; elle vaut 47 ou 48,000 livres, en comptant les 20,000 livres de pension comme ministre.

Le Roi voulant donner des marques particulières de bonté en cette occasion à M. le comte d'Argenson, lui a accordé les grandes entrées, pour que le public pût juger que la disgrâce de son frère ne retomboit en aucune manière sur lui.

Le Roi a donné aussi à M. le maréchal de Saxe la patente de maréchal général des camps et armées. Cet honneur avoit été accordé anciennement à M. le maréchal de Biron et à M. le maréchal de Lesdiguières; M. de Tu-

renne l'obtint en 1660. On voit que ce ne fut point une création faite en sa faveur, comme il est dit dans son histoire. Il est même assez singulier que l'auteur de cette histoire, M. de Ramsay, ait avancé ce fait en rapportant en même temps dans les pièces, qui font le second volume, les provisions de cette charge, dans lesquelles il est dit qu'elle est vacante depuis longtemps. Il n'y a rien dans ces provisions qui donne au maréchal général le commandement sur les autres maréchaux de France; cependant le Roi voulut en 1672 que MM. les maréchaux de Bellefonds, de Créqui et d'Humières prissent l'ordre de M. de Turenne; ils refusèrent d'obéir, et furent disgraciés; ils se soumirent quelques mois après aux ordres du Roi. Il y eut dans ce temps une délibération signée de quatre maréchaux de France, portant que leurs confrères doivent obéir aux volontés de S. M. et recevoir l'ordre de M. de Turenne; mais, dans cette délibération, M. de Turenne n'est point qualifié de maréchal général des camps et armées; il est seulement traité de maréchal de France. M. le maréchal de Saxe fut avant-hier à Choisy, et le Roi lui dit : « Vous m'avez aussi bien servi que M. de Turenne avoit servi le feu Roi; il étoit juste que je vous donnasse le même grade; je souhaite que vous l'imitiez en tout (1). »

Il est vraisemblable, après tout ce que j'ai dit ci-dessus, que ce qui a retardé le changement qui vient de se faire par rapport à M. le marquis d'Argenson a été principalement la peine qu'a le Roi à se déterminer à de pareilles démarches. Mme de Lauraguais me contoit aujourd'hui ce qu'elle a vu dans le temps de la disgrâce de M. Amelot. C'étoit pendant la grande faveur de Mme de Châteauroux. Elle étoit chez sa sœur; elle y vit arriver le Roi, fort pâle et d'une tristesse profonde; elle en fut

(1) Louis XV fait allusion à l'abjuration de Turenne.

effrayée et en demanda sur-le-champ la raison à Mme de Châteauroux, craignant qu'il ne fût arrivé quelque grand malheur. Mme de Châteauroux la rassura en lui disant qu'il n'y avoit autre chose que le renvoi de M. Amelot. Le Roi convint que pareille démarche lui faisoit de la peine et prenoit sur lui.

Du samedi 14, *Versailles.* — Le roi revint hier de Choisy sur les six heures.

Les dames de Mme la Dauphine comptoient prendre congé de la Reine et de Mesdames avant de prendre congé du Roi. C'est même le plus grand respect de prendre congé du Roi le dernier, de même que de lui faire la révérence d'abord en arrivant; mais M. de Gesvres les fit avertir comme elles alloient entrer chez la Reine. C'est lui qui est d'année et qui a relevé M. d'Aumont.

On apprit hier que Mme d'Estissac est accouchée d'un garçon à la Roche-Guyon; c'est une grande joie dans cette famille. Mme d'Estissac avoit déjà eu un garçon, mais il est mort.

Nous apprîmes hier, au retour du Roi, que S. M. a fait duc héréditaire M. le maréchal de Coigny. Cette même grâce fut accordée, comme l'on sait, à M. le maréchal de Broglie sur les plaintes vives de ce qu'on l'avoit accordée à M. le maréchal de Belle-Isle. M. de Coigny s'étoit plaint aussi d'avoir été oublié, d'autant plus que la campagne d'Allemagne et le siége de Philipsbourg sembloient lui donner quelques justes espérances; on croyoit même dès ce temps-là qu'il auroit cette dignité, d'autant plus qu'il avoit en sa faveur, de plus que les autres, une raison particulière : que le Roi a toujours conservé beaucoup d'amitié pour son fils, M. le comte de Coigny. Une réflexion que l'on peut faire, c'est que par les circonstances M. de Belle-Isle a été l'occasion qui a déterminé S. M. à faire sept maréchaux de France et trois ducs. Ce que je viens d'expliquer le prouve pour les ducs, et l'on sait

que les maréchaux de France étoient les anciens de M. de Belle-Isle, et que l'on vouloit lui donner cette dignité en l'envoyant à Francfort.

M. de Verneuil vint ici hier pour la première fois depuis la mort de son père. Il a un brevet de retenue de 200,000 livres sur la charge de secrétaire du cabinet, qui est le prix de cette charge. La plume qui est attachée à cette charge n'est point encore donnée; l'usage est assez de la donner à l'ancien : c'est par cette raison que M. de la Faye la demande; cependant c'est une grâce qui dépend absolument de la volonté du Roi.

Le roi soupa hier dans ses cabinets. Avant de se mettre à table, il alla voir la Reine, qui est toujours incommodée de son rhumatisme. L'ordre étoit donné dès le matin pour le souper dans les cabinets. A sept heures le Roi dit qu'il souperoit au grand couvert, et à huit heures cet ordre fut changé.

Depuis le départ du Roi, la Reine a soupé chez moi tous les jours.

On apprit hier que Mme de Lautrec (Rohan-Chabot) est tombée en apoplexie; elle est en couches : elle s'est blessée étant grosse de six mois.

On a appris aujourd'hui que M. le marquis de Tavannes est mort à Paris, d'une inflammation d'entrailles; c'est celui qui avoit eu le grand procès avec M. de Brun pour l'enlèvement de Mlle de Brun. Il avoit été condamné, et depuis peu avoit obtenu sa grâce, comme je l'ai marqué. Il avoit été lieutenant réformé à la suite de mon régiment. Depuis son procès il avoit été obligé de passer dans les pays étrangers; il étoit entré au service de l'électeur de Bavière, depuis empereur; pendant ce temps-là il avoit fait plusieurs voyages en France assez indiscrètement, pouvant être arrêté en conséquence du jugement qui avoit été rendu. Il s'étoit trouvé à portée de M. de Brun pendant que nos troupes étoient en Bavière; il avoit fait toutes les démarches possibles pour le fléchir, sans pou-

voir y parvenir. Il n'avoit quitté le service de Bavière que lorsque l'électeur d'aujourd'hui a quitté l'alliance de la France; je ne sais pas précisément quel âge il avoit, mais ce doit être quarante ans.

J'ai marqué ci-dessus que l'appartement qu'avoit Mme de Montmorin ici dans l'aile neuve avoit été donné à M. de Flamarens; il vient de changer cet appartement contre un plus petit que M. de Clermont-Gallerande avoit dans un petit corridor qui rend dans celui du contrôleur général. C'est Mme la duchesse de Brancas qui fait principalement usage de cet appartement et avec qui cet arrangement s'est fait.

J'ai toujours oublié de marquer que M. de Jonsac, lieutenant général de la province de Saintonge, qui étoit depuis un an ou deux dans ses terres, vint ici il y a quelque temps. La descente des Anglois en Bretagne ayant donné occasion de pourvoir à la sûreté de toutes nos côtes, M. de Chabannes fut envoyé pour commander dans l'Aunis et dans la Saintonge. M. de Jonsac, qui est maréchal de camp de 1738 et qui a toujours demandé à servir avec la plus grande instance, fit ici de fortes représentations sur ce qu'il avoit toujours eu l'honneur de commander en Saintonge, en vertu de sa charge de lieutenant général de la province; en conséquence, ce commandement lui a été rendu et a été séparé de celui de M. de Chabannes.

Du mardi 17, *Versailles.* — Hier il y eut, comme je l'ai dit, comédie dans les petits appartements; on joua *le Tartufe.* Les actrices étoient : Mme de Pompadour, Mme de Sassenage, Mme la duchesse de Brancas et Mme de Pons. Les acteurs : M. de Nivernois, M. d'Ayen, M. de Meuse, M. de la Vallière, M. de Croissy, qui joua même fort bien; je crois que j'en oublie quelques-uns. Il y avoit fort peu de spectateurs : le Roi, Mme d'Estrades, Mme du Roure et M. le maréchal de Saxe, et je crois M. de Tournehem, M. de Vandières, Champcenetz et son fils, quelques autres domesti

ques du Roi ; en tout il n'y avoit que quatorze personnes; il n'y avoit point de musiciens de profession à l'orchestre, mais seulement M. de Chaulnes, M. de Sourches, avec quelques-uns de leurs domestiques qui sont musiciens, et outre cela M. de Dampierre, gentilhomme des Plaisirs (1).

M. le maréchal de Noailles avoit demandé avec instance à assister au petit spectacle; il a été refusé; M. le prince de Conty a été aussi refusé ; M. le comte de Noailles a extrêmement sollicité la même grâce sans l'obtenir, et comme il avoit envie d'aller à Paris, il dit au Roi qu'après un aussi grand dégoût il falloit bien qu'il prît le parti d'aller à Paris chercher à calmer sa douleur. Le Roi lui répondit en badinant qu'il feroit fort bien. Il dit ensuite à M. le Dauphin : « Le comte de Noailles va à Paris se consoler entre les bras de sa femme d'un dégoût qu'il a eu à la Cour. » M. le Dauphin voulut savoir ce que c'étoit que ce dégoût ; le Roi lui dit : « C'est un secret. » Le théâtre comme je l'ai déjà marqué est dressé dans la petite galerie; ce ne sont point les Menus qui se sont mêlés de cet ouvrage, ce sont les Bâtiments. M. de Gesvres, quoiqu'en année, est censé l'ignorer et n'a point eu la permission d'assister au spectacle.

Ce n'est que depuis peu que M. de Nivernois est admis dans le particulier du Roi ; cette faveur est nouvelle aussi pour Mme de Brancas; l'une et l'autre vient de Mme d'Estrades. Mme de Brancas est fort amie de Mme d'Estrades et fort peu de Mme de Pompadour. A l'égard de M. de Nivernois, il est fort ami de M. l'abbé de Bernis, lequel est ami depuis longtemps de Mme d'Estrades. C'est ce même abbé de Bernis qui, par Mme d'Estrades, et en-

---

(1) Voy. aussi : *Spectacles des petits cabinets de Louis XV*, dans les œuvres de Laujon. — Ce curieux chapitre a été réimprimé dans la *Bibliothèque des mémoires* de MM. Didot, t. III, p. 155. — Mais les Mémoires du duc de Luynes nous en apprennent bien davantage que Laujon.

suite par Mme de Pompadour, a déterminé le Roi en faveur de M. le baron de Montmorency pour la place de menin. L'abbé de Bernis est un homme de lettres, mais qui n'est point à son aise. Le baron de Montmorency l'avoit logé chez lui ; il a cherché à lui marquer sa reconnoissance. Mme de Pompadour avoit grand désir d'obtenir une pension du Roi sur un bénéfice pour l'abbé de Bernis ; mais cette proposition n'a point été goûtée par M. l'évêque de Mirepoix, et comme le Roi s'en rapporte entièrement à lui pour ce qui regarde les bénéfices, l'affaire a manqué; mais le Roi y a suppléé par une pension de 1,800 livres sur sa cassette.

Du mercredi 18, *Versailles.* — M. de Puisieux est arrivé ce matin ; il a fait sa révérence au Roi. S. M. l'a reçu avec beaucoup de bonté. Il a dit au Roi qu'il étoit toujours prêt à exécuter ses ordres, mais qu'il sentoit combien il étoit peu capable d'un emploi d'une aussi grande confiance ; qu'il ne s'étoit jamais appliqué à cette sorte d'étude que par quelques lectures qui ne pouvoient lui avoir donné les talents et les instructions nécessaires; que pour son zèle et son attachement, ils étoient sans bornes ; qu'il sacrifioit volontiers son repos et sa santé, mais qu'il avoit tout lieu de craindre que, par faute de lumières et d'expérience, le succès ne répondît pas à ses désirs ; que par rapport à la charge de secrétaire d'État, il savoit que l'on avoit dit sans aucun fondement qu'il ne voudroit pas l'accepter ; qu'il étoit bien éloigné d'avoir des sentiments si peu convenables ; qu'il n'oublioit point que cette charge avoit déjà été dans sa famille, et qu'il se tiendroit toujours honoré de tout emploi dans lequel S. M. le pourroit juger utile à son service. Après que le remercîment de M. de Puisieux a été fait, le Roi l'a fait entrer dans son cabinet et a eu une conversation avec lui d'environ trois quarts d'heure, tête à tête, dans laquelle il lui a donné encore des marques de bonté plus particulières. M. de Puisieux sera donc secrétaire d'État;

ce titre même est nécessaire pour qu'il puisse signer les expéditions qui regardent les affaires étrangères ; mais il n'aura point le département des provinces, et par conséquent ne rapportera point au conseil de dépêches.

Du vendredi 20, *Versailles.* — M. de Puisieux entra hier au conseil d'État pour la première fois ; il n'y a eu que deux conseils d'État depuis que M. le marquis d'Argenson est remercié.

Hier au soir, M. de Puisieux apporta à la Reine, pendant qu'elle étoit à souper chez moi, une lettre de M. de Richelieu. Cette lettre venoit d'arriver avec plusieurs autres par un gentilhomme de M. le duc de Richelieu. Les lettres sont datées du 10. Elles ont été écrites immédiatement après le mariage qui venoit de se faire. Mme la Dauphine devoit partir le 14.

Du dimanche 22, *Versailles.* — Avant-hier, on apprit ici la mort de M. de Bellefonds ; il avoit environ trente-huit ans. Sa femme, qui est attachée à Mme la Dauphine, reste grosse de deux ou trois mois ; elle est fille de M. du Châtelet, gouverneur de Vincennes. A son mariage, le gouvernement de Vincennes fut donné à M. de Bellefonds ; M. du Châtelet s'en réservoit l'exercice pendant quinze ou dix-huit ans ; ce temps est expiré ou prêt à finir ; par conséquent ce gouvernement étoit perdu pour M. du Châtelet ; Mme sa fille a écrit au Roi. Le Roi lui a répondu : les termes de sa lettre sont remplis de bonté ; il lui mande qu'il rend à M. du Châtelet le gouvernement de Vincennes. M. et Mme de Bellefonds n'avoient point d'enfants.

Jeudi dernier, Mme de Luynes mena Mme de Puisieux faire ses remercîments au Roi, à la Reine, à M. le Dauphin et à Mesdames.

On a eu ces jours-ci des nouvelles de Provence. On compte que M. le maréchal de Belle-Isle a dû marcher aux ennemis le 18 ou le 20. Il lui faut cinq ou six jours de marche. Toutes les mesures qu'il a prises pour rassembler des subsistances sont presque incroyables ; il a trouvé le

moyen d'avoir 6,000 ânes et 10 ou 12,000 paysans, tant hommes que femmes, sans compter les mulets qu'il fait fournir par corvées, au lieu qu'on avoit coutume de les faire payer au Roi assez cher. Par tous ces expédients il s'est mis en état d'avoir pour dix-huit ou vingt jours de vivres et de fourrages. En attendant les fonds qui lui ont été envoyés, il a emprunté sur ses billets les sommes qui lui étoient absolument nécessaires.

La révolution de Gênes subsiste toujours; on dit que les Génois ont 38,000 mille hommes armés, sans compter 7,000 Corses qui sont venus les joindre.

Du 23. — On apprit ici il y a cinq ou six jours la mort de Mme la princesse de la Tour-Taxis : elle est morte à Vienne; elle étoit fille de M. le prince de Lambesc.

Mme de Pompadour amena hier ici chez Mme de Luynes Mme Bachi, sa belle-sœur; elle est sœur de M. d'Étioles; son mari est homme de condition de Provence ou de Languedoc, neveu et de même nom que MM. d'Aubigné. Il fut présenté il y a quelques jours; pour elle, elle sera présentée demain; elle demeurera avec M. de Tournehem à la surintendance et fera les honneurs de sa maison.

L'appartement qu'avoit feu M. de Verneuil au bout de l'aile des Princes, dans la surintendance, au-dessus de M. de Mirepoix, vient d'être donné à M. le comte de Maillebois avec celui qu'avoit M. de Puisieux.

Du mardi 24. — Avant-hier dimanche, M. de Puisieux prêta serment entre les mains du Roi pour la charge de ministre d'État. Il entra ensuite au conseil d'État, où il se trouva mal; il y resta cependant jusqu'à la fin; mais il en sortit ayant la fièvre. Il l'eut avant-hier et une partie de la journée d'hier, sans voir de médecin. Cette nuit on a envoyé querir Bouillac et Castera, médecin de Metz, qui s'est trouvé ici depuis hier au soir; il a été saigné une fois du bras et deux fois du pied, et a pris de l'émétique. Il n'est pas encore hors de danger. Hier il y eut comédie dans les petits appartements. Le théâtre est dans la petite ga-

lerie d'en bas qui donne sur l'escalier des ambassadeurs; on y joua *Le préjugé à la mode*, et pour la petite pièce *L'esprit de contradiction* (1). Ces deux pièces furent fort bien exécutées, et Mme de Pompadour joua à merveille, à ce que l'on dit. M. le duc de Duras joue aussi très-bien et M. de Croissy. Mme de Brancas, Mme de Pons, M. de Gontaut y jouent médiocrement; M. de Nivernois tout au mieux. M. de Grimberghen fut admis au nombre des spectateurs; Mme de Pompadour l'aime beaucoup. Après le souper, il y eut un petit bal; Mme de Pompadour dansa un menuet avec M. de Clermont-d'Amboise; ensuite il y eut des contredanses où le Roi dansa.

Du jeudi 26, *Versailles.* — Nous avons su, au sortir du conseil d'État, que M. du Theil a été nommé ministre plénipotentiaire pour remplacer M. de Puisieux à Bréda.

Il est arrivé un courrier de Provence; il ne paroît pas qu'il y ait aucun sujet d'inquiétude à avoir sur la santé de M. le chevalier de Belle-Isle. M. le maréchal devoit marcher le 21.

Il est décidé que ce sera à Troyes que le Roi enverra un de MM. les premiers gentilshommes de la chambre (2), et la Reine son chevalier d'honneur.

Le prince Édouard partit de Paris la nuit d'avant-hier à hier; les uns disent qu'il n'est pas content du peu de secours qu'on lui a donné et qu'il se retire à Avignon. D'autres, qu'il y a plusieurs articles préliminaires pour la paix d'arrêtés, et qu'entre autres les Anglois ont demandé et obtenu que ce prince sortît du royaume. D'autres raisonnements enfin veulent que l'Angleterre soit fort inquiète d'une flotte que l'on arme à Brest.

M. de Puisieux a été purgé aujourd'hui; il est presque sans fièvre.

Mme la comtesse de Linange, qui étoit dame d'hon-

---

(1) Comédies de La Chaussée et de Dufrény.

(2) C'est M. de Fleury. (*Note du duc de Luynes.*)

neur de la reine de Pologne depuis vingt-neuf ans, mourut à Lunéville il y a quelques jours.

M. Ratcliffe ou Devenwater, qui je crois s'appelle aussi Doromat, fut présenté ici il y a deux ou trois jours. Ses trois sœurs ont été présentées aujourd'hui à la Reine, dans les appartements; ils viennent d'Angleterre ou d'Écosse; leur père étoit jacobite, et vient d'être décollé, non pas en conséquence de la dernière révolution d'Écosse, mais par une ancienne condamnation qui avoit été prononcée contre lui. Son frère avoit eu le même sort.

Du vendredi 27, *Versailles.* — Mme de Rubempré fut déclarée hier au soir dame de Mme la Dauphine; il n'y a aucune des neuf places vacante; ainsi elle sera surnuméraire.

Mme de Luynes a mené aujourd'hui Mme de Saulx chez le Roi, chez la Reine, etc., faire ses remercîments pour la place de dame du palais de la Reine. Elle a eu cette place à la mort de Mme de Mérode.

M. de Verneuil vient d'obtenir l'agrément du Roi pour la charge de secrétaire du cabinet avec la plume; cette grâce ne sera publique que dimanche, parce qu'il y a quelques arrangements à prendre et qu'il ne fera ses remercîments que ce jour-là. Son père avoit un brevet de retenue sur cette charge; c'est le prix entier. La charge de secrétaire du cabinet vaut 8,000 livres de rente; quand la plume y est jointe, elle en vaut 16,000. Celui qui a la plume est chargé d'entretenir l'écritoire du Roi d'encre, plumes, papier, etc. Cette dépense va à environ 1,000 ou 1,100 livres par an.

Du dimanche 29. — Avant-hier M. de Puisieux étoit aussi bien qu'il soit possible et presque sans fièvre, cependant avec de l'agitation et de l'insomnie. La nuit d'avant-hier à hier la petite vérole parut. Il fut transporté sur-le-champ, suivant la règle et l'usage; on le porta dans la maison où loge M. l'abbé de la Ville auprès des

Récollets. Il est jusqu'à présent aussi bien qu'il soit possible. Castera, le médecin de Metz, qui s'y est acquis une grande réputation et qui est estimé de tous ceux qui le connoissent, est enfermé avec M. de Puisieux. Il s'étoit trouvé ici par hasard, et ce fut Mme de Luynes qui le proposa dans le commencement de la maladie.

Le feu prit hier au château de Versailles, au bout de l'aile neuve. Il commença par un entre-sol qui est au-dessus de la porte de M. le duc de Charost, soit par la négligence du Suisse de M. de Charost, soit qu'il se fût endormi; ce qui est certain, c'est que ce Suisse a pensé y périr. Le feu fut très-violent; heureusement il ne s'est point étendu au delà des quatre murailles qui forment l'enceinte de l'antichambre de M. de Charost; mais il a monté jusqu'en haut et a fort endommagé l'appartement de M. de Luxembourg, dont il a fallu jeter les meubles par les fenêtres. Les secours ont été portés le plus promptement qu'il a été possible par les compagnies des gardes françoises et suisses qui sont ici. MM. des Bâtiments y ont toujours resté, M. de Tournehem à la tête, qui donnoit les ordres nécessaires; et quand tout a été apaisé avec une prodigieuse quantité d'eau, on y a laissé une garde de trente Suisses de la garde pour y passer la nuit. Les Récollets sont venus pour aider à éteindre le feu.

Il arriva hier ici un courrier de M. le maréchal de Belle-Isle. On trouvera ci-après (1) le détail des nouvelles qu'il a apportées; c'est l'extrait d'une lettre que M. de Belle-Isle a écrite à Mme de Luynes. M. de Belle-Isle n'a envoyé à M. d'Argenson que la lettre que lui a écrite M. de Maulevrier.

La Reine avoit toujours été dans l'incertitude si elle coucheroit à Choisy, en allant au-devant de Mme la Dauphine; le Roi lui fit dire avant-hier par M. de Maurepas

---

(1) Voyez à la page 95.

qu'elle iroit au-devant de Mme la Dauphine jusqu'à Juvisy, à l'endroit qu'on appelle la cour de France ; que de là elle viendroit à Choisy y faire un dîner-souper, et qu'ensuite elle retourneroit coucher à Versailles.

M. Talon mourut il y a deux ou trois jours, à Paris ; il avoit épousé Mme Larcher, mère de Mme la comtesse d'Argenson. Le Roi a envoyé chez M. et Mme d'Argenson. S. M. envoya à l'occasion de la mort de Mme de Mazarin chez M. et Mme de Maurepas, chez M. et Mme de Saint-Florentin. On dit que ce n'est point l'usage que le Roi envoie chez les ministres, et l'on verra ci-dessus que c'étoit sans tirer à conséquence.

Du mardi 31. — Le Roi accorda il y a trois ou quatre jours une pension de 1,500 livres à chacune des filles de milord Ratcliffe ou Doromat ; elles sont trois, comme je l'ai marqué. Le premier mouvement de S. M. avoit été de leur donner à chacune 2,000 livres ; mais M. d'Argenson lui représenta qu'elles seroient mieux traitées que leur frère, à qui le Roi a donné une commission de colonel réformé, qui ne vaut que 1,800 livres.

Samedi, le Roi, après avoir soupé dans les petits cabinets, fut au bal ici à la petite écurie, chez M. de Croismare.

M. de Puisieux, qui est actuellement dans le quatrième jour de sa petite vérole, est tout au plus mal depuis hier ; il a reçu ses sacrements cette nuit.

Le courrier que l'on attendoit de Strasbourg arriva hier ; il apporta la nouvelle de l'arrivée de Mme la Dauphine à Strasbourg. Elle y arriva vêtue à la polonoise. Il paroît par tout ce que l'on en dit qu'elle est assez grande pour son âge, qu'elle a d'assez belles dents et une belle taille, un vilain nez ; et quoiqu'elle ne soit point belle, qu'elle a en tout une figure qui plaît. Le courrier apporta une lettre de M. de la Fare au Roi. M. de la Fare en écrit une en même temps à Mme de Luynes, dans laquelle il lui envoie la copie de celle qu'il écrit au Roi. Dans cette lettre que j'ai lue, il commence par rendre compte de la récep-

tion de Mme la Dauphine, et se sert du terme de *nous*, parce que c'est à lui et à Mme de Brancas qu'elle a été remise.

Il y a sept ou huit jours qu'on a fait ici un nouvel arrangement pour les lanternes des galeries (1). Ce ne sont plus des lanternes avec des bougies jaunes, suivant l'usage ancien, mais des lampes à l'huile; on les élève plus que les autres, et elles touchent presque à la voûte. Le marché est fait avec l'entrepreneur à 3 sols par jour par chaque lanterne; elles durent beaucoup plus longtemps que les autres.

J'ai toujours oublié de marquer que le régiment des volontaires royaux qu'avoit M. de Mortani a été donné depuis peu à M. de Chabot, qui avoit un régiment de cavalerie. M. de Mortani, qui est lieutenant général, ne s'est pas soucié de garder plus longtemps le commandement de ce régiment.

J'ai marqué ci-dessus que l'on trouveroit la relation de ce qui s'est passé en Provence. Je fais copier ci-après l'extrait d'une lettre que M. le maréchal de Belle-Isle a écrite à Mme de Luynes, et la relation qui a été envoyée à Mme la maréchale de Belle-Isle.

Extrait de la lettre de M. le maréchal de Belle-Isle, du 23 janvier 1747.

Je suis enfin parvenu à rassembler l'armée et à marcher en avant. Je ne saurois assez me louer de M. de la Mina, qui a acquiescé à tout ce que j'ai proposé. Ce qu'il y a eu de troupes d'Espagne à l'attaque de Castellane y a combattu avec une émulation et une fraternité admirables. M. de Maulevrier, que j'avois chargé de cette commission, s'en est acquitté avec autant d'activité que d'intelligence; il l'a pris de vive force, et y est entré l'épée à la main; il y avoit dedans quatre bataillons, dont trois autrichiens et un piémontois, commandés par M. de Neuhaus, lieutenant général autrichien, qui y a été pris avec beaucoup d'autres, dont je ne sais pas encore le détail. Nos soldats

(1) Ces galeries ou corridors desservaient les appartements et ont été converties depuis en galeries de sculptures.

ont tué tout ce qui y étoit de troupes irrégulières. La prise de ce poste est encore moins importante par ce qui y étoit que par tous les avantages qu'il nous procurera pour resserrer les ennemis dans leurs subsistances. M. de Browne (1) en avoit bien pensé de même, en ayant retiré M. d'Ormea, dont on fait peu de cas, pour y mettre M. de Neuhaus. Il avoit poussé plusieurs bataillons en échelons pour soutenir ce poste et s'étoit avancé lui-même avec le gros de son armée à Grasse, qui en est fort à portée. L'on a achevé de construire aujourd'hui tous nos ponts. J'ai plusieurs détachements du côté de l'Argens qui ont chassé les ennemis de tous les postes qu'ils y gardoient. L'armée passera demain cette rivière et ira camper à Lorgues. Notre expédition durera autant que le fourrage nous le permettra.

Relation envoyée à Mme la maréchale de Belle-Isle, du camp de Lorgues, le 24 janvier 1747.

Il n'y a rien eu à mander de nouveau depuis le 8, notre général ayant employé tout ce temps à rassembler les fourrages; et pour pouvoir plus tôt se mettre en mouvement, il a engagé les soldats à porter eux-mêmes le fourrage destiné aux officiers de l'infanterie pour dix jours, au moyen d'une gratification qu'il leur fait chaque jour de marche. Tous ces expédients l'ont enfin mis en état de rassembler toutes les troupes et de se mettre en marche le 21 de ce mois. Il avoit fait occuper par M. de Puisignieux, détaché avec douze cents hommes, les postes importants de Saint-Auban, de Soleillas, de Braye et de Briançonnet, ce qui, en fermant l'entrée des vallées d'Entrevaux, resserre les ennemis, qui n'avoient plus d'ouverture que par Castellane, qu'il ne vouloit faire attaquer que lorsqu'il seroit en état de faire son mouvement général. L'armée est venue camper à Goufaron ledit jour 21. M. le marquis de Mirepoix, qui commande le corps de réserve de la droite, a campé au Luc, et l'avant-garde, commandée par M. d'Arnault, maréchal de camp, s'est portée jusqu'au pont du Canet avec tous les agrès nécessaires pour jeter des ponts sur la rivière d'Argens. M. le maréchal de Belle-Isle avoit pris la veille un rendez-vous avec M. le marquis de la Mina pour concerter toutes choses; et en effet les Espagnols ont marché le même jour 21 sur deux colonnes. Les troupes qui étoient à Saint-Maximin et à Brignolles se sont portées au Val, et le 22 à Carces, où on a commencé à construire deux ponts sur la même rivière. Le reste des troupes espagnoles,

(1) Browne (Maximilien-Ulysse, comte de), général autrichien d'origine irlandaise, né à Bâle, le 23 octobre 1705, mort à Prague, le 26 juin 1757. C'est lui qui commandait l'armée autrichienne en Provence.

qui étoit dans le derrière du côté d'Aix, se sont portées à Barjols, dont elles ont poussé une avant-garde à Salernes. Les ennemis ayant fait mine de s'opposer le 21 au passage de l'Argens, vis-à-vis Vidauban, M. de Poulpry, qui s'y étoit porté avec l'avant-garde de M. de Mirepoix, leur fit tirer quelques coups de canon, qui ayant causé quelques désordres dans une troupe d'environ cinq cents houssards, les nôtres, commandés par M. de Ferrary, soutenus des dragons de la Reine, passèrent l'Argens, partie au gué, partie à la nage, chargèrent l'ennemi considérablement supérieur, le culbutèrent, en tuèrent beaucoup, et firent un capitaine et onze autres prisonniers. Nous n'y avons eu que six houssards et six dragons de tués et onze blessés. Ceux qui étoient vis-à-vis le Canet se sont contentés de faire une décharge et puis se sont retirés. L'intention de notre général étant de mettre M. de Browne dans l'incertitude, il a fait paroître cinq têtes à la fois, ayant encore un gros détachement d'environ deux mille hommes sur Aups.

Le même jour 21, M. le comte de Maulevrier, qui étoit à Riez et à Moustiers avec treize bataillons et les dragons du Roi et d'Aubigny, a marché toute la nuit avec une telle diligence, ramassant en chemin les différents détachements qui occupoient les postes du Verdon et autour de Castellane, qu'il est arrivé sur les hauteurs qui dominent cette ville à la pointe du jour, tandis que les Suisses au service d'Espagne, qui étoient en marche de Savoie pour joindre l'armée, sont arrivés le même jour 21 et à la même heure sur les hauteurs de Castellane par le chemin qui vient de Senez. M. le maréchal de Belle-Isle dans cette vue avoit fait agréer à M. le marquis de la Mina de changer la route de ces Suisses à Sisteron, en leur faisant prendre le chemin de Senez au lieu de celui de Manosque. M. le marquis de Taubin, brigadier-capitaine des gardes wallonnes, que M. de la Mina a choisi pour prendre le commandement desdits Suisses, s'étoit rendu pour cela à Riez pour y recevoir les ordres de M. de Maulevrier; ce qui a été si bien concerté, que M. le baron de Neuhaus, lieutenant général des armées de la reine de Hongrie, qui commandoit à Castellane, n'a été informé de la marche de nos troupes que quand il en a été attaqué le 21 à la pointe du jour. L'action a été très-vigoureuse; les troupes espagnoles et les nôtres se sont comportées à l'envi et avec la plus grande émulation. L'action a duré trois heures, et l'on est entré dans Castellane l'épée à la main. Il y avoit dedans les trois bataillons autrichiens d'Hagenbach, Berenklau et Palfi, et celui de Casal, Piémontois, avec un assez grand nombre de troupes irrégulières. L'on a tué beaucoup de ces derniers et fait quantité de prisonniers, du nombre desquels est M. de Neuhaus lui-même, blessé. M. de Maulevrier, qui a écrit fort à la hâte, mande à notre général qu'il ne peut pas encore lui marquer la quantité des morts, des blessés, ni des prisonniers.

mais seulement qu'il y en a beaucoup et que nous n'y avons perdu personne de marque.

Le 22, l'armée est venue camper au Luc; M. de Mirepoix à Vidauban. L'avant-garde de M. d'Arnauld a passé l'Argens sur un pont provisionnel propre à l'infanterie et a poussé un gros détachement sur l'Argens, d'où il a chassé les ennemis. Le reste des divisions espagnoles sont arrivées à Carse, à Barjols et à Salernes. M. de Maulevrier a séjourné à Castellane et a dû faire occuper plusieurs postes en avant pour se communiquer avec M. de Puisignieux. Le 23, l'on a séjourné pour achever de perfectionner les ponts.

FÉVRIER.

Audience du baron de Keller. — Le duc d'York à Versailles. — M. de Bissy fils. — Lettres du roi et de la reine de Pologne et de la Dauphine. — Mort de M. de Volvire. — Mandement de l'évêque d'Amiens. — Sermon du P. d'Héricourt. — Maladie de M. de Puisieux. — Préparatifs pour l'arrivée de la Dauphine. — Présentation de la marquise de Villeroy. — Invitations pour Choisy. — Portrait de la Dauphine. — Plaisanterie de Mme de Pompadour sur sa position. — Arrivée de la Dauphine. — Suite du portrait de la Dauphine. — Dîner à Choisy. — Difficulté pour la cérémonie du mariage du Dauphin. — La Dauphine à Versailles; son mariage à la chapelle. — La Dauphine reçoit les serments de sa maison. — Bal paré à la salle du manége. — Coucher de la Dauphine. — Fêtes à la suite du mariage. — Mort du chevalier Daguesseau. — Ballet de *l'Année Galante*. — Souper de la Reine chez le duc de Luynes. — Bal masqué dans le salon d'Hercule et dans la grande galerie. — Titre des dames de la Dauphine. — Cérémonie du jour des Cendres. — Les ennemis repassent le Var. — Illuminations de Versailles. — La Dauphine à la chasse du Roi. — Caractère et habitudes de la Dauphine. — Présents donnés par la Dauphine. — Dames de la Dauphine avant son mariage et seigneurs de Dresde venus à sa suite. — Députation du Parlement; discours du Roi; affaire du mandement de M. d'Amiens; arrêté du Parlement. — Continuation des fêtes du mariage. — Représentations du premier président du Parlement. — Départ de M. de Puisieux. — Le Dauphin à la comédie des cabinets. — Mariage du chevalier de Brancas.

Du vendredi 3, *Versailles.* — Mardi 31 du mois dernier, un envoyé extraordinaire de Wurtemberg (1) eut audience particulière; il étoit conduit par M. de Verneuil

---

(1) Le baron de Keller.

et par M. de Maurepas, lequel fait les fonctions de ministre des affaires étrangères pendant la maladie de M. de Puisieux. On prétend que si M. de Puisieux étoit mort, ç'auroit été M. de Maurepas qui auroit eu sa place, et que la marine auroit été donnée à M. le contrôleur général (1), sans qu'il quittât pour celà les finances. On ajoute que si M. de Montmartel avoit voulu être contrôleur général, on auroit bien pu lui donner cette place; mais on doute beaucoup qu'il eût voulu l'accepter.

Le même jour mardi, M. le duc d'York vint ici; il vit le Roi en particulier et ensuite la Reine. Il dit que le prince Édouard est parti, ne pouvant soutenir les nouvelles qu'il recevoit tous les jours des cruautés qu'on exerce en Angleterre sur ceux qui lui ont été attachés.

Il y a deux ou trois jours que le Roi dit à M. de Bissy le fils qu'il pouvoit se préparer à aller en Provence. M. de Bissy commandoit la cavalerie l'année passée dans l'armée de M. le prince de Conty. Comme il est vraisemblable que cette armée ne s'assemblera pas cette année, tout au plus sur le papier, il a désiré avoir une occupation plus réelle; il est fort bien avec M. le maréchal de Belle-Isle.

M. de Richelieu arriva avant-hier après midi, après le débotté du Roi, à qui il remit des lettres du roi et de la reine de Pologne et de Mme la Dauphine; il en remit aussi à la Reine. La Reine m'a montré celles qui lui sont adressées; elles sont écrites en mauvais françois, un style dur et des expressions allemandes, particulièrement celles du roi et de la reine de Pologne, qui sont lettres de style. Il y en a une particulière de la reine de Pologne à la Reine, dont le style est un peu meilleur. Celle de Mme la Dauphine n'est pas trop bien écrite pour le style, mais le caractère n'est pas mal. Les suscriptions sont;

(1) M. de Machault.

du Roi de Pologne : « A Madame ma sœur la reine de France; » de la reine de Pologne : « A la reine de France, Madame ma sœur; » celle de Mme la Dauphine : « A la Reine, Madame ma mère ». M. de Richelieu a confirmé au Roi ce qu'il lui avoit déjà mandé, que Mme la Dauphine entend assez mal le françois et qu'elle le parle encore plus mal.

M. de Richelieu nous a appris ici la mort de M. de Volvire. M. de Volvire est fils du lieutenant général qui est mort il y a plusieurs années; son oncle, le chevalier de Volvire, est employé en Bretagne. Ces deux frères ont été tous deux officiers supérieurs dans les gendarmes de la garde. Celui-ci, qui étoit fils de l'aîné, avoit un régiment; ce régiment étant hors d'état de servir actuellement, il avoit obtenu la permission d'aller avec M. de Richelieu à Dresde, et même de Dresde d'aller faire un tour à Berlin, ce qui avoit fait dire qu'il y étoit chargé de quelque commission. C'est en revenant de Dresde qu'il est mort de la petite vérole, à une journée avant d'arriver à Strasbourg.

Il y a déjà du temps que l'on parle d'un mandement de M. l'évêque d'Amiens (1), qui a donné occasion à beaucoup de mouvement dans le Parlement. Comme la Constitution y est qualifiée règle de foi, le Parlement ne peut voir cette qualification sans peine. Voulant donc agir contre ce mandement, il a cru user de ménagement en ne nommant point cette partie du mandement, et s'arrêtant à quelques autres expressions. M. l'ancien évêque de Mirepoix (2) a saisi cette affaire avec vivacité; sur ses représentations, le Roi a parlé très-fortement à M. le chancelier. M. de Mirepoix me dit hier que l'affaire étoit arrangée comme le Roi le désiroit, et que le Parlement faisoit ce qu'on lui avoit demandé.

(1) Louis-François-Gabriel d'Orléans de la Motte.
(2) Boyer, précepteur du Dauphin.

Hier, jour de la Chandeleur, il n'y eut point de chapitre de l'Ordre; on ne sait point ce qui a empêché qu'il y eût une promotion. On prétend que le Roi a dit que la moitié des lieutenants généraux quitteroient s'ils n'obtenoient pas cet honneur; si cette raison étoit vraie, elle pourroit empêcher longtemps qu'il n'y eût de promotion.

Le prédicateur du carême qui prêcha hier est le P. d'Héricourt, théatin. Il parle assez lentement et d'une voix aisée à entendre. Son sermon me parut beau, et surtout le compliment, qui est fort sage et fort convenable. Ce fut la petite Mme de Pons qui quêta, et M. l'archevêque de Tours qui officia comme prélat de l'Ordre.

Les comédies continuent toujours dans les cabinets.

Mardi dernier, la Reine, M. le Dauphin et Mesdames firent leurs dévotions. La Reine par cette raison ne fut point à la comédie ; mais on la joua toujours comme à l'ordinaire. Le Roi y va presque toujours.

On commence à espérer beaucoup de M. de Puisieux; on dit il y a trois jours au Roi qu'il étoit mort, et il y avoit lieu de croire effectivement qu'il ne passeroit pas la journée. Tous les accidents diminuent et il n'y a presque plus de fièvre.

Du dimanche 5, *Versailles*. — La Reine n'ira point jusqu'à Juvisy au-devant de Mme la Dauphine, comme je l'ai marqué; elle n'ira que jusqu'à la vieille poste entre Villejuif et Juvisy. La Reine a fait avertir toutes les princesses du sang pour aller avec elle; outre cela, S. M. mène toutes ses dames du palais, excepté Mme de Périgord, qui est grosse et qui garde sa chambre; Mme d'Antin même, qui a fini ses trois semaines depuis la rougeole de M. son fils, sera de ce voyage. Les trois carrosses de la Reine n'étant pas suffisants pour tenir toutes ces dames, S. M. a demandé à M. le Premier un carrosse du Roi pour quatrième; par cet arrangement il y a deux places de plus qu'il ne faut pour les dames atta-

chées à la Reine; S. M. a nommé pour les occuper Mme de Talmont et Mme d'Ayen.

Il y aura à Choisy plusieurs dames invitées de la part du Roi, comme Mme la comtesse d'Egmont, Mme de Luxembourg, etc.

M. de Gesvres a fait avertir les dames qui ont été présentées pour le jour du bal paré. Cet avertissement se fait par des billets. On trouvera ci-joint la copie d'un de ces billets.

Copie d'un billet d'invitation au bal paré.

Madame,

M. le duc de Gesvres a reçu l'ordre du Roi de vous avertir de sa part qu'il y aura bal paré à Versailles le jeudi 9 février 1747, à six heures du soir. S. M. compte que vous voudrez bien vous y trouver.

Les dames qui dansent seront coiffées en grandes boucles.

Mme la marquise de Villeroy a été présentée aujourd'hui par Madame au Roi et à la Reine (1), et par Mme la maréchale de Duras à M. le Dauphin et à Mesdames; elle est fort maigre; elle n'est pas grande et point du tout jolie.

Du lundi 6, *Versailles.* — J'ai marqué que l'on a envoyé de la part du Roi des billets d'invitation à plusieurs dames pour Choisy. Mme de Villeroy en a reçu un avant que d'avoir été présentée; c'est le Roi lui-même qui a

(1) Mme de Luynes étoit chez la Reine au moment de la présentation. C'est elle qui nomme à la Reine toutes les dames présentées; mais Mme de Villeroy étant présentée par Madame, Mme de Luynes n'imagina pas qu'elle dût la nommer. La Reine lui dit qu'il falloit qu'elle la nommât. Madame étoit présente qui l'entendit. Mme de Luynes fut étonnée de cet ordre, et dit à Madame qu'il lui falloit un ordre aussi précis pour qu'elle osât nommer en sa présence; après quoi elle nomma Mme de Villeroy. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 13 février.)

voulu qu'elle fût sur la liste. J'ai encore marqué ci-dessus les difficultés qu'il y a eu par rapport aux dames qui se sont trouvées chez moi lorsque la Reine m'a fait l'honneur d'y venir souper; cette difficulté s'est présentée aujourd'hui par rapport à Mme de Villeroy. La Reine, à qui j'en parlai hier, convint sans aucun doute que la circonstance d'avoir été invitée par le Roi pour mercredi levoit tout obstacle. Cette invitation est plus qu'une permission demandée et accordée.

Il n'est pas certain que la Reine aille jusqu'à la vieille poste au-devant de Mme la Dauphine. Le Roi lui a dit de partir à midi, et que lorsqu'elle seroit arrivée à la traverse du chemin à Fontainebleau, de suivre ce chemin au pas et d'envoyer un homme à cheval au-devant de lui pour l'avertir. Le Roi a ajouté qu'il régleroit sa marche, pour aller plus vite ou plus doucement, sur celle de la Reine.

La table du Roi à Choisy sera de quarante-deux places, le Roi, M. le Dauphin et quarante dames, en comptant la Reine. Cette table sera dans la petite galerie. Il y en aura une autre pour les autres dames dans la salle à manger; celle-ci sera tenue par Mme de Coigny.

C'est jeudi le mariage de Mme la Dauphine; elle couche mercredi à Choisy. La Reine lui envoya à Troyes, par M. de la Mothe, un fort beau nœud de diamants.

Le Roi, qui est à Choisy depuis hier, va demain à Corbeil; il s'avancera de là au-devant de Mme la Dauphine environ une lieue et la ramènera coucher à Corbeil; et mercredi la Reine ira au-devant d'elle sur le chemin de Corbeil à Choisy. Lorsqu'elle rencontrera la Reine, elle se mettra à genoux, c'est l'usage; mais elle n'en fera que le semblant, car la Reine la relèvera et l'embrassera. Ensuite le Roi, la Reine, M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames monteront tous six dans le carrosse de la Reine pour aller à Choisy, où il y aura un dîner-souper à quatre heures après midi. Mme la Dauphine couchera à Choisy.

Le Roi, la Reine, M. le Dauphin et Mesdames reviendront coucher ici.

Tous les sentiments de ceux qui ont vu Mme la Dauphine paroissent s'accorder. On dit qu'elle n'est point grande, que son nez est fort mal, et que quoiqu'elle entende fort bien le françois, elle le parle mal et avec peine. D'ailleurs elle a de beaux yeux et est fort bien faite; elle est blanche, a de beaux cheveux; beaucoup de désir de plaire, remplie d'attention; de l'esprit, de la vivacité; sentant parfaitement tout son bonheur; souhaitant passionnément de réussir dans cette cour-ci; une très-bonne santé, point délicate de corps ni d'esprit; encore un peu enfant; une extrême envie de bien apprendre le françois; demandant qu'on la reprenne sur les mauvais mots qu'elle pourra dire. On dit qu'elle a été fort bien élevée et qu'elle a de la religion.

M. de Pontchartrain, ancien ministre d'État et père de M. de Maurepas, est tombé en apoplexie.

Du vendredi 10, *Versailles.* — La liste des dames pour Choisy a été faite par M. le duc de Gesvres. Je ne parle point de celles du voyage, qui étoient Mmes de Brancas douairière, de Pompadour, d'Estrades, du Roure et de Livry, mais des dames qui ont été invitées de la part du Roi. L'arrangement de S. M. a été de nommer toutes les femmes, filles et sœurs de ceux qui sont en charge; et comme ce nombre n'étoit pas suffisant pour ce que l'on désiroit, on y a ajouté d'anciennes dames du palais, comme Mme la maréchale de Villars et Mme d'Egmont; Mme de Luxembourg a été aussi invitée. Mais dans ce nombre il y en a eu vingt ou vingt-deux qui ont remercié. Je marquerai ci-après le nombre de celles qui y étoient.

Mme de Pompadour désiroit beaucoup que Mme de Bachi fût aussi invitée; mais on ne savoit pas trop à quel titre elle pouvoit l'être; et le Roi même, qui le désiroit, pour faire plaisir à Mme de Pompadour, en étoit un peu embar-

rassé. Mme de Pompadour dit à M. de Gesvres que puisque le Roi vouloit inviter les femmes, filles et sœurs des grands officiers et gens en charge, qu'elle se regardoit comme pouvant être admise parmi les grands officiers, et que par conséquent Mme de Bachi, sa belle-sœur, pouvoit être mise sur la liste. Mme de Pompadour répéta le lendemain matin cette plaisanterie tout haut à sa toilette. Ce fut le Roi qui ajouta de sa main le nom de Mme de Bachi sur la liste.

A l'égard de la liste des places pour le bal paré, M. de Gesvres étoit un peu embarrassé par la quantité de gens qui en demandoient. Il en parla au Roi, et le Roi lui dit : « Vous avez un peu perdu de vue les dames de Paris; donnez-moi votre liste; Mme de Pompadour les connoît, et elle fera l'arrangement. » En effet, c'est Mme de Pompadour qui avec le Roi a examiné cette liste, et le Roi a mis de sa main le nombre de places qu'il jugeoit à propos de faire donner.

Mardi dernier le Roi alla de Choisy au-devant de Mme la Dauphine au delà de Brie, à trois lieues plus loin que Corbeil, avec M. le Dauphin. L'entrevue se fit suivant l'usage ordinaire. Le Roi la ramena dans son carrosse à Corbeil (1). Tous les gens de la Cour qui étoient à Choisy suivirent S. M. dans ce petit voyage (2). Le Roi et M. le Dauphin ne couchèrent pas dans la même maison que Mme la Dauphine : c'est l'usage; et comme la maison où logeoit le Roi (3) étoit un peu

---

(1) Le Roi monta dans son carrosse avec M. le Dauphin, Mme la Dauphine, Mme de Brancas et Mme de Lauraguais. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Les princes du sang et les ministres s'étoient rendus à Corbeil. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) La rivière, comme l'on sait, passe au milieu de Corbeil. La maison où logeoit Mme la Dauphine et où le Roi soupa est de l'autre coté de la rivière. La maison où le Roi coucha et celle où coucha M. le Dauphin sont toutes deux en deçà de la rivière du côté de Fontainebleau. C'est ce qui détermina à faire le pont de communication, le pont de Corbeil étant trop éloigné; et

éloignée du pont de Corbeil, M. l'intendant (1) avoit fait faire un pont de bateaux couvert. Le Roi donna à souper à Mme la Dauphine. Il y avoit dans une autre pièce la table du grand maître pour les hommes, et M. l'intendant tenoit aussi une grande table. Le lendemain, mercredi, le Roi partit à onze heures et demie de Corbeil, avec M. le Dauphin, Mme la Dauphine, Mme de Brancas et Mme de Lauraguais, comme la veille. La Reine devoit partir d'ici à midi; mais comme elle partit un peu plus tard, le Roi étoit arrivé à la vieille poste avant qu'on aperçût les carrosses de la Reine, ce qui le détermina à aller au très-petit pas. Il envoya M. de Croismare, le neveu, écuyer de la petite écurie, au-devant de la Reine. La Reine étant avertie avança tout le plus vite qu'il fut possible. La Reine avoit dans son carrosse : Mesdames, Mme la duchesse de Chartres, Mme la princesse de Conty et Mlle de Charolois. Mlle de Sens et Mlle de la Roche-sur-Yon étoient dans le second carrosse, avec Mme de Luynes, Mme de Villars, Mmes de Bouzols et de Fitz-James. Mme la maréchale de Duras et les autres dames, tant du palais que celles que la Reine avoit nommées, étoient dans le troisième carrosse de la Reine et dans le quatrième, qui étoit un carrosse du Roi. Il ne manquoit que deux dames du palais de la Reine : Mme de Périgord, qui est grosse et garde sa chambre, et Mme d'Antin, qui est malade. La Reine nomma pour remplir ces deux places dans les carrosses : Mme la duchesse d'Aumont et Mme la duchesse de Duras. Il y avoit un carrosse seulement de Mesdames, dans lequel étoient leurs six dames. Mme d'Estrades étoit revenue de Choisy la veille pour être à la suite de Mesdames. Mme de Modène alla dans son carrosse. Comme elle auroit été à une portière dans le carrosse de la Reine et qu'elle

ce fut par ce pont de bateaux couvert que le Roi et M. le Dauphin revinrent à pied dans leur maison. (*Note du duc de Luynes.*)

(1) Bertier de Sauvigny, intendant de la généralité de Paris.

ne trouvoit pas cette place commode, elle avoit prié S. M. de la dispenser de la suivre, sous prétexte qu'elle incommoderoit S. M. Elle se trouva sur le grand chemin au moment que la Reine joignoit le Roi; ce fut à un demi-quart de lieue de la jonction des deux chemins. Le Roi mit pied à terre ayant M[me] la Dauphine à sa droite. Elle s'avança au-devant de la Reine, et après une profonde inclination, la Reine l'embrassa; il ne fut point question de se mettre à genoux; et on ne lui apporta point de carreau. Le Roi monta dans le carrosse de la Reine avec M. le Dauphin, M[me] la Dauphine et Mesdames. Le Roi avoit présenté sur le grand chemin les six princesses et aucune autre dame. A l'autre Dauphine, le Roi avoit présenté non-seulement les princesses sur le grand chemin d'Orléans, mais M[me] de Luynes, M[me] de Villars et les dames du palais de la Reine. Les six princesses montèrent dans le carrosse du Roi, et les autres dames dans les carrosses de la Reine. Le Roi alla tout de suite à Choisy, où il y avoit déjà grand nombre de dames et d'hommes. L'on entra d'abord dans le grand salon d'assemblée; ensuite M[me] la Dauphine passa dans l'appartement du Roi; c'est là où se firent toutes les présentations, ce qui fut fort long. Tous les hommes et femmes baisèrent le bas de sa robe, après quoi ceux et celles qui étoient titrés avoient l'honneur de la baiser.

M[me] la Dauphine paroissoit recevoir avec attention tous ceux et celles qui venoient la voir; son maintien et sa physionomie annonçoient le désir de plaire. M[me] la Dauphine trouva occasion de parler à la Reine, et lui dit combien elle désiroit avec passion de mériter ses bontés, qu'elle la supplioit de vouloir bien l'avertir des fautes qu'elle pourroit faire, et qu'elle lui demanderoit toujours ses conseils avec le plus grand empressement. C'est à Corbeil que le Roi lui a fait remettre les présents destinés pour elle. M[me] la Dauphine les regarda avec l'attention de quelqu'un qui ne trouve pas ce qu'il désire. Le

Roi lui demanda ce qu'elle cherchoit; elle dit qu'elle cherchoit le portrait du Roi, que c'étoit de tous les présents celui qui lui auroit été le plus agréable.

Ce que j'ai marqué ci-dessus sur la figure de Mme la Dauphine est à peu près ce qu'il y a à en dire : un beau teint, assez blanche, de beaux yeux bleu foncé, un assez vilain nez, des dents qui seront belles quand on y aura travaillé, la taille très-jolie; elle se tient un peu en avant en marchant; un peu plus grande que Madame. Toutes les dames qui sont venues avec elle disent qu'elle est charmante, que tout ce qu'il y a à désirer est qu'elle ne se gâte point dans ce pays-ci. On lui parloit en chemin du caractère de Mesdames, et on lui dit que Madame étoit assez sérieuse et Madame Adélaïde fort gaie; elle répondit qu'elle prendroit conseil de Madame, et qu'elle se divertiroit avec Madame Adélaïde.

Après les présentations, Mme la Dauphine revint dans le salon d'assemblée. Le Roi ordonna que l'on mît une table de cavagnole. Le Reine se mit au jeu avec Mesdames, Mme la Dauphine et toutes dames [*sic*]. Pendant ce temps, le Roi alla voir les préparatifs du dîner; il fut même jusqu'à la cuisine. On fut assez longtemps sans servir; on devoit souper à quatre heures et demie, il étoit environ cinq heures quand on se mit à table. La table du Roi étoit dans la galerie nouvelle, qui est ornée assez simplement, mais avec beaucoup de goût, blanchie et dorée. Cette pièce, qui a peut-être le défaut d'être un peu étroite, étoit fort bien éclairée; il devoit y avoir quarante-quatre dames en comptant la Reine; le Roi et M. le Dauphin, cela faisoit quarante-six couverts. Mme la duchesse d'Ayen, qui crut apparemment qu'il y avoit auprès d'elle un couvert de trop, ou qui vouloit être plus à son aise, le fit ôter, de sorte que Mme la duchesse de Rohan, qui devoit être à la table du Roi, n'y trouva point de place. Toutes les femmes titrées étoient sur la liste du Roi pour sa table; j'en suis sûr, car je l'ai vue. Ç'auroit été à M. de Gesvres

à faire cette liste, puisqu'il est d'année; mais il avoit demandé permission au Roi de rester à Versailles pendant le voyage de Choisy, pour donner les ordres nécessaires pour les fêtes. C'est cette même raison qui a empêché M. de Gesvres d'aller à Troyes. Ce fut donc M. le duc d'Aumont qui fit la liste à Choisy; elle fut présentée au Roi, qui la lut avec assez d'attention. Il n'y avoit à la table du Roi de dames d'honneur des princesses que M[me] de Simiane. Les dames des maisons de Bouillon et de Lorraine (1), qui ont grande attention en toutes occasions à tâcher de prendre les premières places et à marcher toujours ensemble, s'étoient placées à la gauche, immédiatement après M[lle] de la Roche-sur-Yon; mais les duchesses étoient à la droite immédiatement après M[lle] de Sens; la première étoit M[me] de Luynes. Il y avoit une seconde table dans la seconde antichambre du Roi qui est auprès de la salle des gardes; cette table étoit tenue par M[me] de Coigny, qui en faisoit les honneurs avec beaucoup de politesse. Il y avoit en la comptant dix-neuf dames à cette table, et pas une seule duchesse que M[me] de Rohan, encore c'étoit par la raison que je viens de dire. Il y avoit quinze hommes aussi à cette table. Il y en avoit une autre de trente couverts dans la salle des gardes, où ils n'étoient que dix-sept ou dix-huit, tous hommes; c'étoit M. le maréchal de Coigny qui la tenoit. Il y en avoit encore une autre, dans la petite salle basse, qui est du côté de la chapelle et qui tient à l'escalier; elle étoit de vingt couverts; ils n'étoient que quatre aussi, tous hommes (2). M[me] de Brancas, qui étoit sur la liste pour la

---

(1) M[mes] de Turenne, de Soubise, de Marsan et de Montbazon.

M[me] de Tallard étoit au dîner; elle crut apparemment que si elle se mettoit du côté des duchesses, elle devoit être à la première place et avant M[me] de Luynes. Pour éviter ce désagrément, elle s'en donna volontairement un autre; elle fit passer les quatre dames de Lorraine et de Bouillon avant elle, et se mit immédiatement après sur le retour de la table. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Les princes du sang, qui avoient été non pas au-devant de M[me] la Dau-

table du Roi, ne voulut point se mettre à table. Mme de Villars voulut manger dans une chambre à part, avec M. le maréchal de Noailles. Mme de Lauraguais et les quatre dames du voyage ne mangèrent point à Choisy ; elles revinrent à Versailles ; Mme d'Ardore, qui étoit à Choisy, s'en revint aussi sans manger. J'ai déjà marqué que les ambassadrices ne peuvent manger avec le Roi. Après le souper, qui dura jusqu'à sept heures, il y eut peu de conversation. Le Roi étoit revenu ici avant dix heures; la Reine resta quelque temps avec Mme la Dauphine, mais elle revint aussi de bonne heure ici.

J'étois parti de Choisy pendant le souper pour revenir ici. Je trouvai en arrivant chez moi M. le coadjuteur (1), qui venoit voir mon frère au sujet d'une difficulté qu'il prétendoit être en droit de faire pour la cérémonie du lendemain. J'avois entendu dire au Roi que quoique mon frère ne dût prêter serment qu'après la messe, cependant il devoit tenir le poêle pendant la messe, comme M. de Mirepoix avoit fait au premier mariage de M. le Dauphin. M. le coadjuteur ne pouvoit pas nier cet exemple; mais il disoit que c'étoit un abus, d'autant plus, ajoutoit-il, que nulle charge ne peut être exercée qu'après qu'on a prêté serment. On lui cita l'exemple de Mmes de Brancas et de Lauraguais, de MM. de la Fare et de Rubempré

---

phine avec le Roi, mais à Corbeil, et qui y avoient soupé avec le Roi, M. le Dauphin, Mme la Dauphine et les dames du voyage seulement, se rendirent aussi à Choisy; mais ils s'en allèrent tous lorsqu'on se mit à table. A Corbeil, il n'y eut que M. le comte de Charolois qui ne soupa pas avec le Roi; il tenoit la table du grand maître, où mangèrent presque tous les hommes. M. de Sauvigny, qui avoit tenu une grande table à Nangis, en avoit aussi une grande à Corbeil, vingt-cinq personnes à dîner et soixante à souper. M. de Loss, qui avoit été au-devant de Mme la Dauphine jusque par delà Strasbourg et qui étoit revenu avec elle, soupa chez M. l'intendant. M. d'Ardore y mangea aussi ; il étoit venu de Paris pour faire sa cour. M. le cardinal Tencin ne mangea point à Corbeil ; il n'y alla que l'après-dînée, et alla coucher à Etioles, chez M. de Tournehem. (*Note du duc de Luynes.*)

(1) M. de Ventadour, coadjuteur de Strasbourg, évêque de Ptolémaïde, grand aumônier de France en survivance du cardinal de Rohan.

qui faisoient actuellement les fonctions de leurs charges auprès de Mme la Dauphine sans avoir prêté serment. Il répondoit que c'étoit en conséquence d'un ordre exprès de S. M., et soutenoit que le poêle devoit être tenu par deux aumôniers du Roi. Il fut convenu que la question seroit portée au Roi et qu'on s'en rapporteroit à sa décision. M. le coadjuteur et mon frère se trouvèrent au coucher; le coadjuteur vouloit que mon frère parlât; il lui répondit qu'il n'avoit rien à dire; ce fut donc le coadjuteur qui proposa la question au sortir du prie-Dieu. Le Roi lui dit que cela ne souffroit pas de difficulté, et il cita non-seulement l'exemple de M. de Mirepoix, mais celui de M. de Coislin et encore un autre que j'ai oublié. En conséquence le lendemain, M. de Bayeux, en rochet et camail, tint le poêle du côté de Mme la Dauphine, et M. de Termont, aumônier du Roi, du côté de M. le Dauphin.

Mme la Dauphine coucha à Choisy le mercredi 8. Le lendemain jeudi, 9, elle arriva ici avant dix heures du matin. Le Roi et la Reine allèrent la voir en arrivant. Mme de Luynes en grand habit y suivit la Reine. La toilette fut fort longue; il étoit près d'une heure et demie avant que la cérémonie commençât. M. le Dauphin donnoit la main à Mme la Dauphine en allant; en revenant elle marchoit seule. Ils allèrent d'abord chez la Reine, et avec la Reine chez le Roi, d'où ils allèrent tous ensemble par la porte de glaces à la chapelle. La galerie et les appartements étoient assez remplis, mais il n'y avoit d'hommes et femmes parés que ceux qui étoient à la suite du Roi; tous les autres étoient à la chapelle. Il y avoit beaucoup d'ordre; l'on entroit et sortoit fort aisément. Ce fut M. le coadjuteur qui fit le mariage et dit la messe. Le prie-Dieu du Roi étoit plus en arrière qu'à l'ordinaire, suivant l'usage en pareille cérémonie. M. le Dauphin et Mme la Dauphine étoient à genoux sur la première marche du chœur. J'ai déjà marqué ce détail à l'autre mariage.

Il n'y eut rien de nouveau à celui-ci. Les princes légitimés étoient en seconde ligne. Ils n'étoient que deux : M. le prince de Dombes et M. le comte d'Eu. M. et Mme de Penthièvre sont en Bretagne. Un peu en arrière du prie-Dieu du Roi il y avoit six hommes titrés (1), avec des carreaux, comme à l'autre mariage. En avant du prie-Dieu, sur la gauche, étoit M. le cardinal Tencin, et ensuite dix-huit ou dix-neuf évêques en rochet et camail: sur la droite, les aumôniers. M. le Dauphin en manteau, Mme la Dauphine en mante. La cérémonie commença par un discours que fit M. le coadjuteur; comme j'étois en haut, je ne pus pas l'entendre. Ce discours fut assez long, et cependant il me paroît qu'on en a été content; il fut fort bien prononcé. M. le cardinal de Rohan auroit fait la cérémonie s'il n'étoit pas relevant de maladie. Après le discours, le mariage; ensuite la messe. Après l'Évangile, ce fut M. le cardinal Tencin qui présenta le livre à baiser au Roi et à la Reine. Immédiatement après la messe, toute la famille royale revint chez le Roi, de là chez la Reine. M. le Dauphin et Mme la Dauphine allèrent dîner chez eux avec Mesdames, comme à l'autre mariage. La table étoit dans l'antichambre avant le grand cabinet; elle étoit servie moitié du détachement de la bouche du Roi qui sert M. le Dauphin, moitié de la bouche de Mme la Dauphine. Mon frère dit le *Benedicite* du côté de M. le Dauphin; il n'y avoit point d'aumônier du Roi.

J'oubliois de marquer qu'immédiatement après la messe, Mme la Dauphine étant entrée chez elle reçut tous les serments de sa maison. M. de Maurepas ne s'y trouva point, à cause de la mort de M. de Pontchartrain. Ce fut M. de Saint-Florentin qui fit les fonctions de secrétaire

(1) M. de Luxembourg, M. de Tallard, M. le duc de Biron, M. le duc de Chaulnes, M. le prince de Chalais. On m'avoit mis aussi sur la liste, mais je ne fus pas averti. (*Note du duc de Luynes.*)

d'État de la maison. Le premier qui prêta serment fut M. de Bayeux; après lui M. de la Fare. Comme il n'y avoit point de carreau, il dit qu'on en apportât, ce qui fut exécuté. Mme de Brancas fit beaucoup de difficulté pour prêter serment en troisième; elle prit d'abord pour prétexte qu'on ne l'avoit point avertie du premier moment du serment, et de ce que M. de la Fare demandoit des carreaux, prétendant qu'il ne devoit point donner d'ordre dans la chambre et qu'elle devoit être instruite de tout ce qui s'y passoit. Cela fut si long que M. de Saint-Florentin fut obligé de lui dire que Mme la Dauphine étoit fort lasse et désiroit que l'on finît, ajoutant qu'il ne se passoit rien que suivant la règle et ce qui avoit été décidé; enfin, Mme de Brancas se détermina avec beaucoup de peine. Cette question avoit été agitée à l'autre mariage et décidée contre la prétention de Mme de Brancas.

Il n'y eut rien l'après-dînée jusqu'à six heures. A six heures, le Roi et toute la Cour allèrent au bal paré dans la nouvelle salle (1). Mme la Dauphine avoit mal au pied; elle ne put pas danser : ce fut M. le Dauphin qui ouvrit le bal avec Madame; il dansa ensuite avec Madame Adélaïde; Madame Adélaïde avec M. le duc de Chartres; Mme la duchesse de Chartres ne dansa point parce qu'elle est grosse. Il n'y avoit pas une seule duchesse qui dansât. Après les princesses, la première femme que le Roi ordonna de prendre fut Mme de Turenne; et après les princes le premier homme fut M. le duc de Fitz-James et ensuite M. le duc de Boufflers. Le Roi étant instruit par M. de Verneuil qu'il y avoit quelques étrangers (2) qui désiroient de

(1) Au manége de la grande écurie.

(2) Comme les princes étrangers dont les noms sont ici marqués pouvoient n'être pas instruits des usages qui s'observent dans ces sortes de bals, tant par rapport au moment de se lever pour venir danser, que pour la manière de danser vis-à-vis le Roi sans lui tourner le dos dans le premier tour, et pour recevoir l'ordre du Roi après le menuet pour prendre celle que S. M. ordonne, quoiqu'ils fussent tous trois dans le rang des danseurs, à chaque

danser eut l'attention de les nommer; il y en avoit trois: M. de Loss le fils, M. le prince Colonne et un Italien qu'on appelle M. de Somaglia, neveu du nonce qui est ici; il a épousé la fille de Mme la marquise de Belle-Joyeuse; sa femme et sa belle-mère étoient au bal. M. le duc d'York, sous le nom de comte d'Albany, étoit aussi du nombre des spectateurs; avec cet incognito il avoit le cordon de l'ordre de la jarretière par-dessus son habit. On dansa une vingtaine de menuets; ensuite il y eut une grande collation, après laquelle on dansa deux contre-danses.

La salle étoit parfaitement belle et fort éclairée, remplie de beaucoup de beaux habits. La foule étoit si grande à la porte que le Roi même eut de la peine à entrer. Un des gens de Mme de Lauraguais ayant parlé insolemment à M. du Fretoy, chef de brigade, M. du Fretoy lui donna quelques coups de bâton, assez for pour casser son bâton. Il étoit près de huit heures trois quarts quand le bal finit. Au retour, il y eut festin royal dans l'antichambre de la Reine, la table en fer à cheval au milieu comme à l'autre mariage, et des gradins des deux côtés de cette pièce. Ce même arrangement subsistera jusqu'à mercredi, excepté la table en fer à cheval qui ne sert que ce jour. On mit le lendemain à la même place la table ordinaire du grand couvert.

Du lundi 13, *Versailles*. — Le Roi n'a point été à la chasse tous ces jours-ci et n'ira que jeudi prochain. Samedi, il soupa dans ses cabinets, et la Reine vint souper chez moi.

Le vendredi matin, mon frère reçut les serments de la chapelle de Mme la Dauphine; les aumôniers, chapelains, clercs de chapelle en habits longs et à genoux; mon

---

fois le Roi fit venir M. de Verneuil, qui alla les avertir. (*Note du duc de Luynes.*)

frère assis, en rochet et camail; les sommiers de chapelle (1) prêtèrent aussi serment.

On expédie des provisions et commissions nouvelles à toute la maison de Mme la Dauphine, et tous prêtent de nouveau serment.

Le coucher de Mme la Dauphine se fit à l'ordinaire; une femme de chambre présenta la chemise à Mme la duchesse de Chartres, et Mme de Chartres à la Reine, qui la donna à Mme la Dauphine.

Il y eut le soir une conversation particulière de Mme la duchesse de Brancas avec Mme la Dauphine pour lui donner les instructions nécessaires. Les réponses de Mme la Dauphine qu'on a sues prouvent son innocence et son ingénuité. Le lendemain vendredi, Mme la Dauphine entendit la messe du Roi. Ce jour-là il y eut seulement appartement; le Roi, la Reine y entrèrent à six heures précises. Il y eut un lansquenet dans le milieu de la galerie; le Roi y joua avec M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames. La Reine joua à cavagnole dans un des bouts de la galerie, du côté de son appartement. La Reine a permis pour ces jours de fête que l'on fît usage de son salon; ainsi l'on a ôté la porte qui le sépare de la galerie, et l'on y a mis même des tables pour la collation. L'appartement dura jusqu'à neuf heures, après quoi il y eut grand couvert. Le samedi il y eut comédie ici, dans la petite salle. C'étoit *la Gouvernante*, dont l'auteur est la Chaussée. M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames allèrent dans la loge de la Reine; le Roi n'y parut point; il y fut peut-être en particulier, dans sa loge grillée.

Ce fut vendredi, après dîner, que les dames qui n'avoient point été présentées à Mme la Dauphine le furent;

---

(1) *Sommier*, officier qui porte les draps de pied et les carreaux dans la chapelle. Le *drap de pied* est une pièce d'étoffe ou tapis que l'on met sur un prie-Dieu, et qui sert de marchepied aux princes et prélats, quand ils viennent dans les églises. (*Dict. de Trévoux*.)

la plupart des hommes le furent le samedi; tous baisèrent le bas de la robe, comme à Choisy, et ceux qui sont titrés eurent l'honneur de baiser Mme la Dauphine. Les ministres étrangers lui seront présentés demain. Les ambassadeurs et les envoyés demandent toujours à baiser Mme la Dauphine, et on leur répond aussi toujours qu'ils ne doivent avoir cet honneur que le jour de leur entrée.

Hier dimanche, il y eut appartement comme le vendredi, excepté que le vendredi, au commencement de l'appartement, il y eut une musique dans le salon vis-à-vis celui de la Reine; mais comme le bruit empêchoit qu'on ne s'entendît au jeu, on la fit cesser. Hier il n'y eut point de musique; il y eut grand couvert le soir. Aujourd'hui de même.

Aujourd'hui, à six heures, a été le ballet dans la salle de l'Opéra (1). Les loges n'ont pas été remises pour ce ballet comme il y a deux ans. Ce ballet, comme je l'ai dit ci-dessus, est *l'Année galante;* les paroles sont de Roy, et la musique de Mion.

M. le chevalier Daguesseau, maréchal de camp et fils de M. le chancelier, mourut avant-hier à Paris, de la poitrine.

Du mercredi des cendres 15, *Versailles.* — Il paroît que le ballet d'avant-hier a été un peu critiqué. Les amateurs de la musique de Rameau trouvent celle de Mion foible et peu travaillée. On critique aussi les paroles, au moins quelques expressions; tous cependant conviennent qu'il y a des morceaux charmants, et surtout le troisième acte; mais on sait qu'il est impossible qu'un pareil ouvrage soit universellement approuvé. Il y a des partis et des cabales, comme sur toute autre chose. Mion est protégé par Mme de Pompadour, et par conséquent on peut croire que le Roi est disposé à approuver sa musique.

---

(1) A la grande écurie.

Hier, mardi, la Reine, M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames allèrent aux prières de quarante heures à la paroisse. Au retour, il y eut appartement. Le vendredi il commença à six heures précises. Le dimanche le Roi ne vint prendre la Reine qu'à six heures et demie. Hier il ne commença qu'à cette même heure.

Le Roi soupa hier dans ses cabinets, et la Reine a soupé chez moi.

J'ai oublié de marquer que le samedi, la Reine étant chez moi, Mme de Luxembourg vint pour souper avec Mme de Robecque sa fille, qui n'avoit point encore eu l'honneur de manger avec la Reine. Mme de Luxembourg s'en alla; la Reine la fit rappeler, et lui dit qu'il n'y avoit point de règle sans exception; elle voulut que Mme de Robecque eût l'honneur de souper avec elle. La Reine avoit pensé différemment sur Mme de Rieux, comme je l'ai marqué, puisqu'elle approuva fort le compliment que lui fit Mme de Luynes.

Hier la Reine, qui étoit en grand habit, s'en alla immédiatement après le souper se déshabiller pour aller au bal. Ce ne fut pas sans peine qu'elle arriva chez elle, par la foule excessive qu'il y avoit aux barrières. M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames se rendirent en habit de masque dans le petit appartement de la Reine. Vers minuit à minuit et demi, la Reine masquée, accompagnée de Mme de Luynes, de M. de la Mothe, de M. de Béthune aussi masqués, et suivie de ses enfants, entra dans le bal, après qu'on eut un peu fait écouler la foule des masques. La Reine alla jusqu'au salon d'Hercule, où elle s'assit; elle y vit danser pour la première fois Mme la Dauphine, qui dansa avec beaucoup de grâce, de justesse et de légèreté. Mme la Dauphine dansa le menuet avec M. d'Ardore et M. d'Huescar; ensuite elle dansa des contredanses. Pendant ce temps, la troupe du Roi masquée arriva dans le salon d'Hercule; ils étoient sept ou huit, tous en dominos pareils. Les hommes étoient

M. de Luxembourg, M. d'Ayen, M. de Meuse. Madame ayant remarqué dans le salon d'Hercule deux masques pareils qui donnoient la main à Mme de Pompadour, qui étoit à visage découvert, le dit à Mme la Dauphine, et elles allèrent toutes deux prendre les deux hommes. Celui que Mme la Dauphine prit étoit le Roi.

Après que la Reine eut été longtemps dans le salon d'Hercule, elle revint avec ses enfants se placer dans son fauteuil, dans une espèce de tribune que M. de Gesvres avoit fait construire dans la galerie. On avoit fait un retranchement de six pieds de large environ, avec des planches, dans l'œil-de-bœuf; l'on avoit ouvert les deux portes de glaces qui sont depuis la porte ordinaire où l'on passe jusqu'à la statue de Diane, et l'on avoit élevé une estrade de trois marches de haut, qui avançoient environ de quatre pieds dans la galerie et s'étendoient depuis la porte ordinaire d'entrée jusque par delà la statue de Diane. Au bout de cette estrade, du côté de la statue, il y avoit une porte et trois marches pour y entrer; ce fut par là que la Reine vint s'y placer. Toute cette estrade étoit garnie de velours cramoisi. Il y avoit vis-à-vis cette estrade un Suisse dans la galerie pour empêcher les masques indiscrets. La Reine parut s'y amuser beaucoup et y a resté jusqu'à près de trois heures. Mme de Pompadour étoit dans un gradin, dans une des croisées, vis-à-vis la Reine, mais un peu à droite. M. le Dauphin paroissoit avoir assez grande impatience de sortir du bal.

Du jeudi 16, *Versailles.* — J'ai déjà marqué que les dames attachées à Mme la Dauphine sont quelquefois nommées dames du palais de Mme la Dauphine. Quoique le Roi même les ait quelquefois nommées ainsi en conversation, et qu'à la création de la maison Mme de Châteauroux, alors surintendante, ait envoyé quelques billets à ces dames pour les avertir qu'elles étoient dames du palais de Mme la Dauphine, nulle raison ne peut leur donner ce

titre, puisqu'il n'y a qu'un seul palais, qui est celui de la Reine. Il est vrai que Mme la duchesse de Bourgogne devenue Dauphine avoit des dames du palais; mais il n'y avoit point de Reine. Il y a quelques jours que M. le Dauphin, en badinant, s'étoit enfermé au verrou dans le grand cabinet de Mme la Dauphine avec elle et Mme de Brancas. Mme de Faudoas (présentement Rochechouart) et Mme du Roure, étant venues à l'heure que Mme la Dauphine leur avoit donnée, furent obligées d'attendre dans l'antichambre; ennuyées d'attendre, elles dirent à l'huissier de gratter et de les nommer. L'huissier gratta. M. le Dauphin demanda qui c'étoit; l'huissier, mal instruit, répondit : « Ce sont les dames de compagnie de Mme la Dauphine. » M. le Dauphin répondit : « Dites donc les dames de Mme la Dauphine; les dames de compagnie, cela est bon pour les princesses. »

Hier mercredi des Cendres, mon frère, en rochet et camail et en étole, attendit Mme la Dauphine dans la chapelle de la Vierge en haut, et lui donna des cendres; après quoi il se remit à sa place, et la messe commença. Immédiatement après la messe, un chapelain donna des cendres à M. de la Fare, à Mme de Brancas et à tous ceux et celles de la maison de Mme la Dauphine. L'année dernière, M. l'évêque de Mirepoix dit la messe à Mme la Dauphine le jour des cendres, et après lui avoir donné des cendres, il en donna à toute sa maison. M. de Bayeux s'est informé de ce qui se pratiquoit chez la Reine, et il a su que le grand ou premier aumônier ne disent la messe que quand la Reine communie, et que la règle est que lorsqu'ils ne disent pas la messe à la Reine, c'est l'aumônier de quartier ou l'aumônier ordinaire, mais jamais le chapelain, à moins que par hasard le grand aumônier, le premier aumônier, les aumôniers de quartier et les aumôniers ordinaires ne fussent absents, ce qui n'arrive jamais. C'est donc toujours un aumônier qui remplace le grand ou le premier, et il n'est point d'usage que l'aumônier dise la

messe le jour des Cendres. M. l'archevêque de Rouen a dit à mon frère qu'il ne donnoit des cendres qu'à la Reine, et que c'étoit le chapelain qui les donnoit à la maison. M. de la Mothe, Mme de Luynes lui ont dit de même; en conséquence mon frère a averti M. de la Fare et Mme de Brancas de cet usage; tout s'est passé avec beaucoup de politesse, et il n'y a pas eu la moindre difficulté. Mon frère en avoit aussi rendu compte à Mme la Dauphine pour qu'elle ait la bonté d'attendre un peu après la messe jusqu'à ce que sa maison eût reçu des cendres.

Jeudi dernier, immédiatement après le mariage, M. d'Argenson trouva en rentrant chez lui un courrier de M. le maréchal de Belle-Isle qui l'attendoit. Ce courrier apportoit la nouvelle que les ennemis avoient repassé le Var, et qu'il n'y en avoit plus un seul en Provence. Ils ont été obligés de lever le siége d'Antibes, et se sont retirés avec beaucoup de précipitation. L'expédition de Provence leur coûte au moins 5 ou 6,000 hommes. On en trouvera la relation ci-jointe envoyée par M. de Belle-Isle. On peut dire avec raison que la disette de fourrages et presque l'impossibilité d'en avoir auroit mis tout autre général que M. le maréchal de Belle-Isle dans l'impossibilité de délivrer la Provence aussi promptement. Pour vaincre toutes ces difficultés, il a fallu non-seulement réunir et concilier les esprits des Espagnols, mais encore travailler quinze et seize heures par jour, et imaginer des moyens et des expédients que tout autre que lui auroit crus impossibles.

Copie de la relation envoyée par M. le maréchal de Belle-Isle, du repassage du Var (1).

Le 28, le 29 et le 30 janvier ont été employés à se porter sur la

(1) Nous ne croyons pas que cette relation soit du maréchal lui-même; elle vient évidemment de son armée, mais elle n'a pas été écrite par lui. Voir au 4 mai 1751 de nouveaux détails sur la défense du Var par M. de Belle-Isle.

Siagne; nos avant-postes ont poussé les ennemis au delà de cette rivière. Les Espagnols ont fait vingt-sept prisonniers, et en ont tué environ autant. M. d'Arnault a pris poste sur le haut de Tournon, et M. de Mirepoix s'est porté sur la Napoule.

M. le maréchal a séjourné le 31 pour donner le loisir aux colonnes de la gauche et aux détachements qui faisoient le tour des grandes montagnes d'arriver au point fixe qu'il avoit déterminé pour attaquer les ennemis par cinq endroits à la fois, le 1er février, à la pointe du jour; mais les ennemis ayant abandonné tous leurs postes et retranchements pendant la nuit, et nos patrouilles s'en étant aperçues dès dix heures du soir au pont de Tournon, on fit passer tous les grenadiers aux gués; on poursuivit les ennemis, et l'on fit une centaine de prisonniers. Toute l'armée passa la Siagne le 1er, et toutes les colonnes arrivèrent, par les différents chemins reconnus à travers les hautes montagnes, presque à la même heure, à Grasse, que l'ennemi n'avoit évacué que la nuit. L'on y fit encore grand nombre de prisonniers. M. de Mirepoix arriva aussi à la même heure devant Antibes, où il fit entrer un détachement. Le 2 M. le maréchal poussa en avant de très-gros détachements sur le Loup. Le défaut de pain ayant obligé de séjourner, et comme, suivant tous les rapports des émissaires et déserteurs, M. de Browne avoit rassemblé toute son armée sur la Siagne, M. le maréchal fit de nouvelles dispositions pour les y aller combattre. Pour cet effet le corps de M. de Maulevrier marcha droit sur Saint-Jeannet; les Espagnols envoyèrent un gros détachement sur Vence, et M. le chevalier de Belle-Isle fut détaché avec dix mille hommes, dont tous les grenadiers de l'armée, les volontaires royaux, et cinq escadrons espagnols pour se porter à Villeneuve et à Saint-Paul, où il a fait toutes les dispositions pour attaquer ces postes. ce matin 3, à la pointe du jour, devant être soutenu par toute l'armée, qui s'est mise en marche à la même heure, sans équipages. M. de Mirepoix devant venir s'y joindre au Biot, l'action eût été générale, M. de la Mina devant attaquer par Vence, toutes nos forces devant se réunir sur Cagny, où étoit l'armée ennemie. Mais M. le chevalier de Belle-Isle s'étant aperçu cette nuit que les ennemis évacuoient le château de Villeneuve, a fait passer une partie de ses troupes au gué; tout a plié, et il n'a pu joindre leur arrière-garde qu'à Saint-Laurent, que les ennemis tenoient en force. Il les y a fait attaquer si vivement qu'on les a culbutés sur leur pont, dont il s'est rendu maître dans toute la partie qui est sur le grand bras du Var jusqu'à une île où les ennemis ont fait des retranchements garnis de beaucoup de grosse artillerie; en sorte qu'il n'a pas été possible d'aller plus loin; mais nous sommes restés maîtres de cette partie du pont, et il n'y a plus un seul Autrichien ni Piémontois en deçà du Var.

Antibes a été secouru à temps, et il ne reste à nos ennemis que la honte de l'entreprise, dont ils avoient fait un éclat prématuré. Il étoit temps que cette expédition finît, car notre général l'a faite avec si peu de moyens et de subsistances, qu'il eût été impossible de rester encore quelques jours en corps d'armée. L'armée désiroit ardemment de pouvoir joindre les ennemis, mais ils ne s'en sont jamais mis à portée; cependant les différentes affaires qu'il y a eu leur coûtent en tués, prisonniers ou déserteurs, cinq ou six mille hommes, et nous n'en avons pas perdu deux cents.

Extrait de la lettre de M. le maréchal de Belle-Isle à M. le duc de Béthune, de Grasse le 4 février 1747.

La nouvelle de ce pays-ci est la meilleure que vous puissiez en attendre; il n'y a plus d'ennemis en deçà du Var depuis hier matin. M. de Browne a évité deux fois de recevoir bataille, en se retirant de nuit avec la plus grande précipitation. Mon frère, que j'avois détaché avec dix mille hommes, le 2 (l'armée n'ayant pu, par le défaut du pain, marcher que le lendemain 3), ne put joindre l'arrière-garde M. de Browne qu'à Saint-Laurent, où il les poussa si vivement qu'il les culbuta sur leur pont du Var, etc.

Ma santé est bonne, mais je suis dans un épuisement total, et j'ai besoin de repos.

Du samedi 18, *Versailles.* — J'ai oublié de parler des illuminations. Il y en eut une le jour du mariage, et une le mardi gras, qui réussit fort mal, à cause du grand vent. Il devoit y en avoir une troisième, mercredi, jour de la naissance du Roi. Le Roi a voulu qu'elle soit différée, à cause du vilain temps. Les deux écuries, les bâtiments de la cour des ministres, la cour royale, le château étoient illuminés; la cour des princes, celle de la chapelle et les toits n'étoient point illuminés. On avoit mis des ifs de lampions dans la cour des ministres sur les deux balustrades; on en avoit mis aussi dans l'avenue pour communiquer d'une écurie à l'autre. Le second jour on fit une augmentation; on construisit une porte de charpente dans l'avenue de Paris pour y mettre des lampions et des ifs à côté, alignés

des corps de gardes au coin des deux chemins qui conduisent aux écuries, du côté des avenues.

Le Roi a ordonné que l'on laissât dans l'antichambre de la Reine les deux gradins, la table tournée du même côté qu'elle l'a été tous ces jours-ci, et que cet arrangement subsistât jusqu'au dimanche de la Passion, parce que les ballets et opéra que l'on doit représenter ici toutes les semaines attireront du monde, et que cela sera plus commode pour faire sa cour.

Mme de Maurepas et Mme de Nivernois firent hier leurs révérences; elles n'avoient pas paru ici depuis la mort de M. de Pontchartrain.

Les nouvelles de Provence du 8 marquent que les ennemis sont toujours de l'autre côté du Var, et l'on croit qu'ils ont beaucoup de peine à subsister.

Le Roi annonça il y a quelques jours qu'il y auroit un voyage de Marly après le dimanche de Quasimodo; on dit qu'il sera de treize ou quatorze jours.

Mme la Dauphine, qui a marqué un assez grand désir d'aller à la chasse du Roi, y est allée aujourd'hui, à Saint-Germain, avec S. M. Il y avoit dans la gondole du Roi : M. le Dauphin, Mme la Dauphine, Mesdames, Mme la duchesse de Brancas, Mme la maréchale de Duras, Mme de Montbazon, Mme de Pompadour.

Mme la Dauphine paroît fort vive, et en même temps fort douce; elle aime à s'occuper continuellement; et pendant le voyage elle vouloit avoir ses dames presque toujours avec elle. Elle leur donnoit peu de temps pour aller se reposer, et elle étoit fort aise en arrivant de jouer une partie de quadrille. C'est le jeu qu'elle paroît aimer le mieux. Elle connoît la chasse à tirer; elle tiroit même à Dresde; mais elle ne connoît pas celle à courre. A Dresde elle étoit accoutumée à jouer après son souper. Ici jusqu'à présent il faut qu'elle s'accoutume à une vie différente. M. le Dauphin, comme je l'ai déjà dit, n'aime ni le monde ni les amusements. Il paroît qu'elle craint

fort tout ce qui peut déplaire à M. le Dauphin. Elle n'a pas encore acquis la politesse qui est d'usage dans ce pays-ci, qui est de faire la révérence à la françoise; elle la fait un peu comme les religieuses, mais c'est l'usage en Allemagne. Mme la princesse de Conty disoit l'autre jour que la révérence de Mme la Dauphine la faisoit souvenir de celle de feu Madame.

Du dimanche 19. — Mardi ou mercredi dernier, Mme la Dauphine fit beaucoup de présents en montres, boîtes, étuis, etc. C'étoit M. de Gesvres qui avoit acheté tous ces présents par ordre du Roi, et l'on avoit même marqué à chacun, par un petit billet, le nom de celui ou de celle à qui il étoit destiné. M. de la Mothe et M. de Fleury, qui ont été à Troyes, M. de Maillebois, qui a été à Langres, ont eu chacun un présent, et c'est Mme la Dauphine qui les a donnés elle-même ainsi qu'aux principaux officiers de sa maison et à ses dames. On a eu l'attention pour les dames de Mme la Dauphine de leur donner des présents assortissant à ceux qu'elles avoient eus au premier mariage : une montre assortisant à un étui; un étui à une montre. Il y a eu outre cela plusieurs médailles de distribuées par M. de Gesvres par ordre du Roi, tant en or qu'en argent. Ces médailles représentent d'un côté le Roi et de l'autre un autel, où est d'un côté l'Amour et de l'autre.................. Il y a trois ou quatre grandeurs différentes de médailles, tant en or qu'en argent. Le total de cette dépense monte déjà à 114,000 livres, et l'on en demande encore pour 35 ou 36,000 livres. L'on en a envoyé à Dresde, et l'on en a distribué et distribue encore tous les jours ici à la Cour et dans Paris. Dans la maison de Mme la Dauphine on en a donné même aux valets de pied.

Du mercredi 22, *Versailles*. — J'ai toujours oublié de parler des dames qui ont accompagné Mme la Dauphine jusqu'à Strasbourg. L'une étoit sa gouvernante ou *laya* (elle se nomme Mme la comtesse Martinitz), qui est assez

âgée; les deux autres sont deux filles assez jeunes : elles portent le titre de dames d'honneur, mais elles sont en effet comme dames du palais de la reine de Pologne; l'une est Mme de Talimberk et l'autre Mme de Brebindowska. Aucune de ces dames du palais ne s'assied devant la reine de Pologne, hors à la campagne, quand elles jouent avec la Reine. Elles sont toutes filles, et quand elles sont parvenues à un certain âge, elles se retirent avec des pensions qui les mettent en état de vivre honorablement.

Il est venu aussi plusieurs seigneurs de Dresde avec Mme la Dauphine. Premièrement, le prince Lubomirski, grand maître de la maison du roi de Pologne; le grand maître de cuisine, M. Schoemberk; deux chambellans, M. le comte Bosc et M. Spoinsky, deux gentilshommes de la chambre, M. Schoemberg et Bratkowski, et un conseiller d'ambassade qu'on appelle le baron Defert. Une partie de ces seigneurs est retournée à Dresde; M. de Lubomirski est venu jusqu'ici avec son neveu. Outre cela, le grand maréchal de la couronne, M. de Bielinski, frère de Mme de Bezenval, est venu quelques jours après Mme la Dauphine; il est fort grand, pas si grand cependant que le roi de Pologne; il a soixante-trois ans; il y en a quarante qu'il étoit venu en France; il a l'ordre de Saxe, qui est un cordon bleu comme celui du Saint-Esprit, mais tourné de l'autre sens.

Le Parlement est venu ici aujourd'hui en députation; il a été mandé par le Roi. C'est M. de Maurepas qui a été chargé de cette commission. Ils étoient douze en comptant le premier président. Il y avoit deux présidents à mortier, deux conseillers de grande chambre, et l'ancien de chacune des autres chambres. Le premier président est entré le premier et seul dans le cabinet, mais sans parler au Roi. Il a parlé aux ministres pour leur faire quelques représentations sur ce que le Parlement avoit été mandé : il prétendoit qu'il n'y avoit point d'exemple qu'il l'eût été ainsi; mais on

l'a assuré que la même chose étoit déjà arrivée. Le premier président, qui n'avoit fait vraisemblablement cette démarche que pour satisfaire sa Compagnie, en ressortit pour se mettre à la tête de la Compagnie. Il n'y avoit personne dans le cabinet que les grandes entrées, le chancelier, les ministres et le contrôleur général. Le Roi a dit au premier président : « Je suis extrêmement mécontent de votre dernier arrêté; je l'ai cassé et annulé par un arrêt de mon conseil; je vous défends sous peine de désobéissance de faire aucune délibération, ni aucune remontrance sur ce sujet (1). » Le premier président a très-bien répondu et en termes fort respectueux; il a assuré le Roi de la douleur extrême où étoit la Compagnie d'avoir eu le malheur de lui déplaire, ajoutant qu'ils n'avoient pu en douter lorsqu'ils avoient reçu l'ordre de se rendre auprès de S. M.; mais qu'il pouvoit lui protester que la Compagnie n'auroit jamais d'autres désirs et d'autre objet que de donner en toutes occasions à S. M. les preuves les plus essentielles de son obéissance et de son respect. Le Roi a répondu : « Je jugerai de vos sentiments par votre conduite. » Le Parlement s'est retiré après cette réponse. Le premier président avoit demandé au Roi de vouloir bien la lui donner par écrit, le Roi l'a remise écrite de sa main à M. le chancelier.

Pour entendre ce qui a donné lieu au Roi de mander son Parlement, il faut reprendre l'affaire dès son commencement.

---

(1) Je n'étois pas présent à ce discours, et je n'ai pas vu par écrit la réponse que le Roi a remise à M. le chancelier, mais je la sais par plusieurs personnes qui étoient présentes. Tous s'accordent sur les termes les plus essentiels, mais il y a quelques variations par rapport aux mots de délibération et de remontrances. On prétend que le Roi a dit : « Je vous défends de faire aucune délibération à ce sujet. » On me dit hier que dans la copie de la réponse qui a été remise au Parlement, le mot de délibération, ni celui de remontrances n'y étoient point, mais seulement ceux-ci : « De me faire aucune représentation à ce sujet. » (*Addition du duc de Luynes*, datée du 2» février.)

M. de la Mothe, évêque d'Amiens, a fait imprimer un avis en forme de mandement qu'il adresse à tous ses curés, dans lequel il leur prescrit la conduite qu'ils doivent tenir par rapport à ceux qui sont notoirement rebelles à la décision que l'Église a rendue dans la constitution *Unigenitus*. Il établit dans ce mandement que cette constitution est un jugement irréformable de l'Église universelle en matière de doctrine, qualification déjà donnée à cette constitution par des asemblées du clergé de France et par les mandements de plusieurs évêques. Il dit que le jugement rendu par l'Église dispersée, dans cette occasion, exige la soumission intérieure de cœur et d'esprit de la part des fidèles, comme la décision d'un concile général. Il en conclut que tout fidèle qui est notoirement rebelle à cette décision est dans un état qui le rend indigne de la participation aux sacrements de l'Église à l'heure de la mort, à moins qu'il ne change de disposition. Pour les sacrements qui sont demandés publiquement par les réfractaires dans l'Église, il ordonne à ses curés de ne faire aucune démarche à ce sujet sans le consulter auparavant. Il déclare devant Dieu qu'il n'a entendu ni voulu conférer l'ordination à ceux de ses ecclésiastiques qui lui en auroient imposé, en affectant dans l'extérieur et dans les paroles une soumission à la bulle *Unigenitus* qu'ils n'auroient point dans le cœur.

Cet avis, en forme de mandement, ayant été dénoncé au Parlement par MM. les gens du Roi, il intervint arrêt, le 7 janvier de cette année, qui en ordonna la suppression. On trouvera à la fin de cette année (1) la copie de cet arrêt. Le Roi en fut extrêmement mécontent. L'on crut pouvoir y remédier en profitant de l'occasion des *Nouvelles ecclésiastiques* (2), ouvrage très-dangereux.

(1) *Voy.* à l'appendice à l'année 1747.

(2) *Nouvelles ecclésiastiques*, ou *Mémoires pour servir à l'histoire de la*

MM. les gens du Roi firent donc, le 1er février, rapport à la Cour des sages observations qu'ils avoient faites sur les expressions indécentes et peu mesurées dont l'auteur de ces nouvelles s'étoit servi. On trouvera encore à la fin de ce livre la copie de leur réquisitoire, en conséquence duquel intervint arrêt qui ordonna que les deux feuilles des *Nouvelles ecclésiastiques* (1) seroient lacérées et brûlées par la main du bourreau, ce qui fut exécuté. Les gens du Roi furent mandés ici, et S. M. leur dit qu'elle étoit extrêmement contente de leur conduite. Vraisemblablement il ne seroit rien arrivé de nouveau si les chambres ne s'étoient pas assemblées; mais l'assemblée s'étant faite à l'occasion de la réception d'un conseiller, les esprits s'échauffèrent, et malgré tout ce que put faire le premier président, il fut décidé à la pluralité des voix pour un arrêté dont voici la copie (2).

---

constitution Unigenitus *depuis* 1713 *jusqu'en* 1739. Les auteurs de ce livre sont les abbés Boucher, Berger, de la Roche, Troya, Guidy, Rondet, Larrière et de Saint-Mars. Cette publication se distribuait en secret, par les soins du parti janséniste; tous les mois il en paraissait deux feuilles in-4°.

(1) Parues en janvier.

(2) Ce ne fut pas dans cette assemblée que l'arrêté fut déterminé; il y parut quelque volonté de traiter de cette matière; mais le premier président détourna sagement ce premier mouvement, et ce ne fut que quelques jours après que cet arrêté fut déterminé. (*Addition du duc de Luynes, datée du* 1er mars.)

M. le président de Guébriant, président honoraire, qui étoit à toutes ces assemblées, m'a dit aujourd'hui que ce fut le vendredi d'avant les jours gras qu'il y eut une assemblée des chambres à l'occasion de deux déclarations du Roi, l'une par rapport aux matières de cuivre, l'autre par rapport aux cartes; que dans cette assemblée il y eut une voix qui s'éleva et qui dit qu'ils auroient à délibérer sur des affaires plus importantes; mais que le Parlement suivant l'usage ne devant pas s'assembler pendant les jours gras, il valoit mieux remettre ces délibérations au premier vendredi de carême. Ce jour-là il y eut une assemblée des chambres indiquée au sujet des dispenses dont M. de Gourgues avoit besoin pour être reçu. La Cour fut instruite de cette assemblée. Le Roi fit avertir M. le premier président de venir lui parler, et comme S. M. s'étoit recouchée au sortir du bal et ne se releva qu'entre cinq et six heures du soir, ce fut à cette heure-là qu'elle parla au premier président. Le premier président répondit au Roi qu'il lui étoit impossible

Arrêté du 17 février 1747 au parlement de Paris.

La Cour, pour prévenir l'abus que l'on pourroit faire de certaines expressions portées dans le réquisitoire des gens du Roi sur lequel est intervenu l'arrêt du 1er février 1747, a arrêté qu'en se conformant aux intentions du Roi données à entendre par sa lettre aux évêques du 22 juillet 1731, par sa réponse aux remontrances du 15 mai 1733 et par sa réponse aux remontrances du 28 juillet 1738, elle continuera de veiller plus exactement que jamais à réprimer tout ce qui tend manifestement à introduire le schisme dans le royaume, et à ce qu'il ne soit donné à la bulle *Unigenitus* aucune qualification qui puisse, soit directement soit indirectement, donner atteinte aux modifications portées par l'arrêt d'enregistrement, du 15 février 1714, lesquelles modifications ont été (termes de la déclaration du 18 août 1732) si solennellement et tant de fois approuvées et confirmées par ledit seigneur Roi; et qu'au surplus la Cour persiste dans les maximes contenues dans ses arrêtés et arrêts rendus jusqu'à ce jour, maximes dont son inviolable fidélité pour ledit seigneur Roi ne lui permet pas de s'écarter.

C'est en conséquence de cet arrêté que le Parlement a été mandé.

Samedi et lundi il n'y a point eu de musique chez la Reine. Dimanche il y eut sermon à l'ordinaire. Mme la Dauphine y assista, et mon frère eut un tabouret à côté de M. l'archevêque de Rouen. Il s'étoit informé à M. de Maurepas de ce qu'il devoit faire; M. de Maurepas lui dit que cela ne devoit pas faire de difficulté, mais que comme c'étoit un arrangement de chapelle, il falloit en parler à M. le coadjuteur. Tout cela s'est passé sans aucune contestation.

Le dimanche, après le salut, la Reine joua dans son salon comme à l'ordinaire. Le mercredi des Cendres, elle

---

d'empêcher l'assemblée, que c'étoit l'usage et la règle pour recevoir un conseiller. Ce fut dans cette assemblée du premier vendredi de carême que l'on se détermina à l'arrêté. (*Seconde addition du duc de Luynes*, datée du 3 mars.)

fut obligée de jouer dans le cabinet avant sa chambre, le salon n'étant pas encore nettoyé.

Le Roi a réglé qu'il y auroit appartement tous les mardis, et ballets ou opéra tous les mercredis, dans la salle du manége, jusqu'à la semaine de la Passion. Il y eut donc hier appartement, non pas dans la galerie, comme ces jours derniers, mais dans la pièce aux deux tribunes et les deux pièces en deçà. Il n'y eut point de musique; beaucoup de tables de jeux dans la pièce aux deux tribunes. La première en deçà de cette pièce étoit celle où la Reine jouoit à cavagnole, et dans l'autre, qui est la pièce du trône, étoit la table de lansquenet, où jouoit le Roi avec M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames.

Aujourd'hui est le ballet; c'est le même que l'on joua le lundi gras.

Du vendredi 24. — Avant-hier, M. le chancelier, après avoir montré aux députés la réponse écrite de la main de S. M., en remit une copie au premier président. Cette réponse fut portée hier à l'assemblée des chambres, où l'on en fit la lecture; on demanda au premier président s'il avoit apporté l'arrêt du conseil; il répondit qu'on ne le lui avoit pas encore remis. L'assemblée se sépara sans qu'il fût question d'aucune difficulté.

J'ai dit ci-dessus que le premier président fit avant-hier quelques représentations aux ministres du Roi sur la manière dont le Parlement avoit été mandé. Ces représentations pourroient avoir quelque fondement si l'intention du Roi avoit été de mander son Parlement; car en effet la forme et l'usage ordinaire en pareil cas est que S. M. fait mander au parquet, c'est-à-dire aux gens du Roi, de se rendre à la Cour. Lorsqu'ils sont arrivés, le Roi leur donne ordre d'avertir le Parlement qu'il ait à se rendre auprès de lui. Les gens du Roi rendent compte des ordres du Roi aux chambres assemblées, et c'est dans cette même assemblée que l'on nomme des députés pour se

rendre auprès de S. M. Mais ici ce n'est point le Parlement que le Roi a voulu mander ; M. de Maurepas a écrit par ordre de S. M. à M. le premier président que le Roi désiroit qu'il se rendît à Versailles un tel jour avec deux présidents à mortier, deux conseillers de grande chambre et l'ancien conseiller de chacune des autres chambres. On a même eu l'attention de ne pas mettre le doyen afin d'éviter tout sujet de difficulté sur le choix, en cas que le doyen fût absent ou malade.

M. de Puisieux partit hier pour aller prendre l'air à Bièvre, chez la Martinière, d'où il doit aller à Plaisance chez Duvernet. Il est fort foible, et a été tourmenté depuis huit ou dix jours par beaucoup de clous qu'on lui a ouverts. Il est fort rouge, et on doute qu'il puisse paroître au bout de six semaines.

Les comédies continuent toujours dans les cabinets ; il y en eut une lundi dernier, où le Roi fit venir M. le Dauphin.

Du samedi 25, *Versailles.* — M. le chevalier de Brancas est venu aujourd'hui demander l'agrément du Roi pour son mariage avec M[lle] de Giseux. Il étoit avec son oncle, M. de Céreste. M. le chevalier de Brancas est le second fils de M. le maréchal de Brancas, lequel a obtenu en faveur du mariage la permission de se démettre du gouvernement de Nantes au profit du chevalier de Brancas. M[lle] de Giseux est fille unique ; on lui donne 20,000 livres de rente actuellement, et on lui assure 5 ou 600,000 livres. Le père a été écuyer de quartier du Roi ; il a vendu depuis peu cette charge pour acheter celle de M. Desgranges, de maître des cérémonies. M. de Giseux est fils d'un M. Grandhomme qui a fait une fortune considérable en Amérique, où il avoit épousé une riche veuve. Il a acheté des terres dans ce pays-ci, entre autres la terre de Giseux en Anjou, où il y a un fort beau château. C'est de M. le marquis de Saché qu'il a fait cette acquisition, moyennant une rente viagère.

L'arrêt du conseil parut hier; les expressions ont été choisies et examinées avec grand soin; il m'a paru mériter d'être transcrit à la fin de ce livre.

MARS.

Mariages de M. de Saint-Chamant et du prince d'Elbeuf. — Service de la Dauphine chez la Reine et à la chapelle. — Grâces de la Dauphine. — Détails sur les spectacles des cabinets. — Nouvelles de Gênes. — Mariage de M. d'Escorailles. — Médailles du mariage du Dauphin. — Suites de l'affaire du Parlement. — Mort de M. de Vaubecourt. — Guidons de gendarmerie et régiments donnés. — Mort de Bontemps, premier valet de chambre du Roi. — Procès de Mme de Rupelmonde. — Assemblée du Clergé. — — Dons du Roi. — Mme de Peyre. — Mariages. — Bonté de la Reine pour M. de la Mothe. — Détail sur l'ouverture de l'assemblée du Clergé. — Présentation de la marquise de Brancas. — Spectacle des cabinets. — Présentations. — Mariage. — Maladie de la reine de Pologne. — Nouvel opéra de Rameau; jugement sur sa musique. — Désordre au théâtre de la Cour pour les places. — Nouvelles étrangères. — M. de Macanas. — La Reine et la famille royale au spectacle des petits cabinets. — Mort de la duchesse de Lesdiguières. Sa liaison avec le comte d'Évreux. — Mort de Mme du Bellay. — Mort de la reine de Pologne; douleur de la Reine. — Détails sur les deuils de Cour. — Arrivée de M. de Brassac, premier gentilhomme du roi Stanislas. — Obsèques de la reine de Pologne. — Départ de M. de Lubomirski et ses prétentions. — Attachement de la Reine pour M. de la Mothe. — Arrangements pour les chevau-légers. — Tentures de deuil des appartements. — Mmes de Montesquiou et de Ségur montent dans les carrosses de la Reine. — Mme de Mauconseil. — Plaisanterie du Roi au prince de Conty. — Morts. — Départ du maréchal de Saxe. — Retard de l'entrée de l'ambassadeur de Venise. — Procès de Mlle de Duras contre la famille de Mailly. — Révérences pour le deuil de la Dauphine. — Pâques de la Dauphine et de la Reine. — Cène du Roi; rétablissement du droit des ducs. — Cène de la Reine. — Réponse du maréchal de Saxe au duc de Luynes. — Détail sur la grande écurie.

Du mercredi 1er mars. — M. de Saint-Chamant, guidon des gendarmes de la garde et fils de celui qui étoit dans les gardes du corps, doit épouser incessamment Mlle de Louvois, fille de M. de Souvré et de sa seconde femme (Mlle Desmaretz). M. de Souvré épousa en troisièmes noces il y a quelques années Mlle de Sailly, dont il a des enfants; il avoit épousé en premières noces une fille de M. le maréchal de Brancas.

M. le marquis de Rougé est venu aujourd'hui demander l'agrément du Roi pour le mariage de Mme de Coëtenfao avec M. le prince d'Elbeuf. Mme de Coëtenfao est âgée de trente-neuf ans; son nom est du Plessis-Bellière ou Rougé, qui est la même chose; elle est veuve depuis trois ans ou environ. M. le prince d'Elbeuf, frère de M. le duc d'Elbeuf a, à ce que l'on dit, soixante-neuf ans; il jouit tout au plus de 50,000 livres de rente en y comprenant 38,000 livres de pension viagère que lui fait le grand-duc. En considération du mariage, le grand-duc veut bien assurer à Mme de Coëtenfao la moitié de cette pension viagère pour sa dot. Mme de Coëtenfao jouit au moins de 80,000 livres de rente claire et nette. Elle eut un héritage fort considérable il y a quelques années, par la mort de son frère, M. du Plessis-Bellière, et de deux enfants qu'il avoit laissés de ma cousine germaine, la fille de M. le maréchal de Chaulnes.

Il y a quelques jours que Mme la Dauphine étant chez la Reine et désirant de boire, elle demanda à la Reine à qui elle devoit s'adresser pour en demander; la Reine lui dit que c'étoit à Mme de Luynes. Mme de Luynes aussitôt demanda à boire pour Mme la Dauphine; un garçon de la chambre en apporta, et présenta le service à Mme de Luynes pour servir Mme la Dauphine. Quoique Mme de Brancas soit présente, cela ne fait nulle difficulté que le service soit présenté à Mme de Luynes; mais depuis ce temps, Mme la Dauphine ayant demandé à boire un jour que Mme de Luynes n'étoit pas chez la Reine, elle s'adressa, suivant la règle, à Mme de Villars; Mme de Villars donna l'ordre à un garçon de la chambre, et s'en alla sans attendre le service; le garçon de la chambre ne trouvant ni dame d'honneur ni dame d'atours, présenta lui-même à boire à Mme la Dauphine. Mmes de Brancas et de Duras ont voulu sur cela faire naître une question; elles prétendent qu'en pareil cas, pour Mme la Dauphine ou pour Mesdames chez le Roi, c'est à elles qu'on présente le service lorsque

le grand chambellan ou le premier gentilhomme de la chambre ne s'y trouvent point. Elles ont désiré que Mme de Luynes demandât les ordres de la Reine. Mme de Luynes en a rendu compte aujourd'hui à S. M. La Reine a dit que sans aucune difficulté en pareil cas le garçon de la chambre devoit avertir une des femmes de chambre pour présenter le service à Mme la Dauphine ou à Mesdames, quoique Mme de Brancas ou Mme de Duras fussent présentes (1).

Il y a quelques jours que M. le Dauphin, étant avec Mme la Dauphine dans la petite niche à gauche de la tribune du Roi à la chapelle, dit qu'on allât chercher une tabatière que Mme la Dauphine avoit oubliée chez elle ; un valet de chambre de Mme la Dauphine apporta cette tabatière. Mme de Brancas ni Mme de Lauraguais n'étoient point à la chapelle, il n'y avoit que M. de la Fare et des dames de Mme la Dauphine ; ainsi ce fut le valet de chambre qui présenta lui-même la tabatière, et c'est la règle.

Tout ce que l'on a annoncé jusqu'à présent des grâces de Mme la Dauphine se confirme tous les jours par l'expérience ; on voit qu'elle a désir de plaire et de se faire aimer. Le jour qu'elle demanda à boire à Mme de Luynes chez la Reine, elle lui dit, avec toutes sortes de bontés et d'attentions, qu'elle ne vouloit pas demander un second coup à boire, de peur de la faire attendre.

---

(1) Les garçons de la chambre ont fait naître une autre question. Ne pouvant avoir l'honneur de servir Mme la Dauphine en l'absence de la dame d'honneur et de la dame d'atours, ils ne pouvoient se résoudre à présenter le service à une des femmes de chambre et représentoient que ce devoit être plutôt un officier du gobelet. Mme de Luynes a rendu compte à la Reine de ces représentations. La Reine lui a répondu que l'officier du gobelet ne devoit point entrer dans sa chambre, qu'un garçon de la chambre devoit apporter le service sur la table entre les deux croisées et aller ensuite avertir une femme de chambre qui viendroit prendre le service sur cette table pour le presenter soit à la dame d'honneur ou à la dame d'atours, ou le donner elle-même à Mme la Dauphine. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 3 mars.)

M. l'ancien évêque de Mirepoix étant venu lui faire sa cour à sa toilette, il y a trois ou quatre jours, elle lui demanda si les évêques n'étoient pas habillés de violet; elle se fit apporter en même temps une montre violette émaillée qu'elle lui donna, en lui disant qu'elle savoit qu'il en avoit une d'une couleur différente, mais qu'elle étoit bien aise de lui en donner une uniforme à son habit.

Lundi dernier, il y eut comédie dans les cabinets; c'étoit *les Trois Cousines* de Dancourt. On joua ensuite un acte d'un opéra de Bourgeois qui n'a point eu de succès; les paroles sont de Fuselier. Les acteurs de la comédie étoient M. de la Vallière, qui faisoit le bailli; le duc de Villeroy, qui faisoit M. de Lorme et qui joua parfaitement bien; M. le duc de Duras, qui faisoit Blaise et qui joua bien aussi; M. de Luxembourg est aussi un des acteurs. Les actrices étoient : Mme de Brancas douairière, qui faisoit la meunière et qui joua assez bien, un peu froidement cependant; Mme de Pompadour joua Colette, tout au mieux; Mmes de Livry et de Pons faisoient les deux filles de la meunière. Les danseurs dans les divertissements étoient : M. de Clermont-d'Amboise, qui a fait les danses; M. de Courtenvaux, M. de Luxembourg, M. de Villeroy. La comédie et l'acte d'opéra furent exécutés à merveille. Mme de Pompadour, qui a une jolie voix, chanta très-bien. Il n'y a de femmes qu'elle et Mme de Brancas dans cet acte. Le duc d'Ayen, y joua, et chanta aussi avec applaudissements.

Ces comédies sont arrangées les lundis, de même que l'appartement les mardis, et l'opéra les mercredis. M. le Dauphin et Mme la Dauphine étoient lundi dernier à la comédie. Il n'y avoit d'autre dame avec Mme la Dauphine que Mme de Brancas, sa dame d'honneur.

Il arriva hier un officier dépêché par M. le maréchal de Belle-Isle; c'est un aide de camp de M. le marquis de Mirepoix, qu'on appelle Milot. M. le maréchal de Belle-Isle l'avoit envoyé à Gênes pour savoir des nouvelles de la

révolte, et l'a envoyé ici pour en rendre compte lui-même; il est venu en six jours d'Antibes ici. Il paroît que le poste de la Bocchetta n'est pas entièrement occupé par les Autrichiens; les Génois y ont environ 4,000 hommes sur les hauteurs. Il y a souvent de petits combats, dans lesquels ils ont presque toujours l'avantage. La ville de Gênes paroît en état de défense, et la République déterminée plus que jamais à soutenir le parti qu'elle a pris. L'ordre est donné pour y faire passer des troupes. M. le maréchal de Belle-Isle y envoie 4,000 hommes sous les ordres de M. de Mauriac, maréchal de camp, et de M. de Lannion, brigadier, qui avoit été chargé de la défense de Marseille et qui y a fait des merveilles pour les préparatifs en cas de siége. Les colonels que l'on envoie sont MM. de la Faye et de Roquépine. On leur donne à commander à chacun un bataillon de douze piquets, auquel on joint une compagnie de grenadiers royaux, et l'on donne des drapeaux à ces bataillons.

Du vendredi 3. — M. d'Escorailles, officier supérieur des chevau-légers de la garde (1), a demandé ce matin l'agrément du Roi pour son mariage avec Mlle de Fortia, petite-fille du conseiller d'État et chef du conseil de la maison de Condé.

J'ai déjà marqué que le Roi fait distribuer un grand nombre de médailles d'or et d'argent; on en donne à tous les évêques, mais seulement d'argent; et l'on en donne d'or aux valets de chambre du Roi. Mme de Luynes en avoit demandé soixante-dix-huit pour distribuer dans la maison de la Reine; M. de Gesvres ne lui en a envoyé que soixante et une, dont quarante-neuf grandes et douze petites. M. de Gesvres, qui en avoit déjà donné à Mme de Luynes une grande d'or, lui en a envoyé une autre grande et une petite aussi d'or, et outre cela huit d'argent pour distribution dans sa maison.

(1) Il est sous-lieutenant de cette compagnie. (*Note du duc de Luynes.*)

J'ai marqué dans l'article du 22 février et dans les notes le détail de ce qui s'est passé dans l'affaire du Parlement. J'ai marqué depuis qu'il n'y avoit eu aucun mouvement dans cette Compagnie, comme on l'avoit craint. Ce n'est pas sans peine qu'on a pu empêcher les esprits échauffés de faire quelque éclat. L'arrêt dont on a parlé, et qui fut rendu sur le réquisitoire des gens du Roi, n'est qu'un arrêt de la grande chambre, et les chambres n'en eurent de connoissance que lorsque l'arrêt fut imprimé. Pour calmer un peu les esprits dans la circonstance présente, on leur a représenté que l'arrêt du conseil ne leur ayant point été signifié par lettres patentes, comme c'est l'usage, ils devoient en prétendre cause d'ignorance et le regarder comme non avenu. Malgré ces représentations, la commotion étoit encore grande hier au soir; cependant il ne s'est rien passé aujourd'hui dans les chambres assemblées pour la réception de M. de Gourgues.

M. d'Argenson a dit aujourd'hui au Roi que M. de Vaubecourt est mort à l'armée de Provence, où il étoit avec son régiment qui est celui de Dauphiné ; il se portoit bien la veille; on l'a trouvé mort le matin dans son lit. On croit qu'il a été empoisonné par un de ses domestiques, lequel est en fuite. M. de Vaubecourt avoit vingt-cinq ou trente ans; il avoit épousé la fille de feu M. le maréchal de Puységur.

On a su aujourd'hui que M. de la Mothe, chevalier d'honneur de la Reine, n'est point employé sur l'état des officiers généraux pour cette année. La Reine, par la bonté qu'elle a pour M. de la Mothe, a paru fort fâchée en apprenant cette nouvelle.

Du samedi 4, Versailles. — Le Roi donna, il y a trois ou quatre jours, quatre guidons de gendarmerie; l'un à M. de Fosseux, fils du baron de Montmorency; l'autre à M. de Fougère, fils du chef de brigade; un autre à M. de Châteaurenard, qui a été capitaine de dragons

dans le régiment d'Egmont; l'autre à M. de Forbin.

On apprit, il y a quelques jours, la mort de M. de Tombebeuf, colonel du régiment de la Sarre; il étoit avec son régiment en Provence. Le Roi a donné son régiment à son frère, mais à condition qu'il ne pourra le vendre.

J'ai marqué ci-dessus la mort de M. de Volvire; il avoit le régiment Dauphin-cavalerie. Le Roi donna hier ce régiment à M. de Marbeuf, fils du président de Marbeuf et neveu de l'abbé. Ce régiment, dont la taxe est de 100,000 livres, ne sera payé que 90,000 par M. de Marbeuf, et cette somme sera employée à rembourser quatre régiments de cavalerie de 22,500 livres chacun, lesquels seront donnés gratuitement lorsqu'ils seront vacants. M. de Marbeuf ne pourra vendre le régiment que 90,000 livres.

On a appris ce matin la mort de Bontemps, premier valet de chambre du Roi. Il est mort d'une écorchure à la jambe et d'une indigestion; il avoit environ cinquante ans; il n'a pas été longtemps malade; la gangrène étoit dans son sang. Bontemps, outre la charge de premier valet de chambre, avoit le gouvernement des Tuileries et une capitainerie des chasses auprès de Paris. Il laisse un fils, qui n'a que sept ou huit ans. Le Roi a donné à cet enfant la charge et le gouvernement. Les premiers valets de chambre se sont chargés d'exercer la charge, ce qui leur sera facile, parce qu'ils sont cinq. Bachelier a un survivancier, qui est Binet, premier valet de chambre de M. le Dauphin; Champcenetz a un fils qui a la survivance de sa charge; Le Bel est le cinquième. La capitainerie n'est point encore donnée. Le petit Bontemps a été présenté ce matin; il est venu remercier.

Mme de Rupelmonde, dame du palais de la Reine, gagna hier un grand procès à la grande chambre contre les héritiers de son mari, qui lui disputoient son douaire et son droit d'habitation; par ce jugement elle aura 12,000 livres de douaire et 3,000 livres d'habitation.

Cette affaire n'étoit pas sans difficulté, parce que les biens de la succession étoient dans la coutume de Bruges et celle du pays de Wast. Il n'y a que celle de Bruges où l'on puisse avantager sa femme, et la plus grande partie des biens se trouve dans l'autre coutume. Il y avoit des formalités à observer qui avoient été négligées. Ce qui a fait gagner Mme de Rupelmonde, c'est qu'elle a été regardée comme la plus ancienne et même la seule créancière; elle n'a point eu les 12,000 livres de préciput qu'elle demandoit, mais seulement son douaire et habitation. Elle auroit été à plaindre si elle avoit perdu ce procès.

M. le marquis de Villeroy, gendre de M. le duc d'Aumont, a été reçu ces jours-ci garde du corps dans la compagnie de son oncle.

Du dimanche 5, *Versailles.* — J'ai oublié de parler de l'assemblée du Clergé qui vint ici le 12 février haranguer le Roi. Ce fut M. l'archevêque de Tours (Rastignac) qui porta la parole et qui fit un fort beau discours.

Le Roi donna hier ou avant-hier le gouvernement de Brouage à M. le marquis de Mirepoix, qui est revenu de Provence depuis quelques jours et qui servira la campagne prochaine en Flandre.

S. M. donna aussi hier à M. de Vandières, frère de Mme de Pompadour, la capitainerie de Grenelle, vacante par la mort de Bontemps; il y avoit 100,000 livres de brevet de retenue sur cette capitainerie; c'est le Roi qui paye ces 100,000 livres en faisant 5,000 livres de rente au petit Bontemps. M. de Vandières n'a point jusqu'à présent de brevet de retenue, mais il ne désespère pas d'en obtenir un.

Mme de Peyre a été présentée aujourd'hui à la Reine; il y avoit vingt-deux ans qu'elle n'étoit venue à la Cour; elle est venue ici avec Mme de Crussol, la belle-fille, Mme de Poyanne et Mme de Surgères. Mme de Peyre est fille de feu M. de Gassion et d'une sœur de feu M. de Morville. Comme

elle a été présentée au Roi, il n'y aura point de nouvelle présentation pour le Roi ; on la nommera à S. M. à son souper, mais elle n'avoit point vu la Reine.

Le Roi a signé ce matin le contrat de mariage de M. le chevalier de Brancas et celui de M. d'Escorailles.

M. de Laval, qu'on appelle Laval-Montmorency (1), lieutenant général et beau-frère de M. l'évêque de Metz et du bailli de Saint-Simon, marie sa fille avec d'Helmstadt, qui a dix-huit ans, qui est capitaine de cavalerie et qui jouit actuellement de 60 ou 80,000 livres de rente. M. de Laval avoit beaucoup d'enfants; il ne lui en reste que trois, un garçon qui a quinze ans, une fille religieuse et celle-ci.

Du jeudi 9. — J'ai parlé ci-dessus des médailles que le Roi fait distribuer. Cette distribution se fait avec beaucoup plus d'ordre qu'au premier mariage. C'est M. le duc de Gesvres qui la fait, et on ne peut assez louer sa politesse et ses attentions dans le détail immense dont il est chargé à cette occasion.

Le Roi a fait donner des médailles aux ministres étrangers; deux d'or et deux d'argent aux ambassadeurs; une d'or et deux d'argent aux envoyés, et une d'or seulement aux chargés d'affaires. C'est l'introducteur en semestre à qui on remet ces médailles. Il ne les porte point chez les ministres, mais il les leur donne lorsqu'il les rencontre.

M. le comte de la Mothe, qui avoit été à Paris, est revenu ici aujourd'hui. La Reine, sachant la douleur extrême où il étoit de n'être point employé cette campagne, non-seulement lui a fait l'honneur de lui écrire, mais outre cela elle a parlé au Roi. Le Roi a répondu qu'il étoit fort content de M. de la Mothe et a dit à la Reine qu'elle pouvoit l'en assurer et que quoiqu'il n'ait pas pu l'employer cette

---

(1) Guy-Claude-Rolland de Montmorency, comte de Laval, depuis maréchal de France.

année, M. de la Mothe devoit être tranquille, qu'il ne feroit point de maréchaux de France sans qu'il fût du nombre (1). Il est juste de marquer dans ces mémoires, à cette occasion, que non-seulement la Reine sait donner des marques de bonté avec beaucoup de grâces à ceux qui ont l'honneur de lui être attachés, mais qu'outre cela elle fait avec vivacité tout ce qui dépend d'elle pour leur rendre service.

M. le marquis de Flamanville fit hier signer ici le contrat de mariage de Mlle sa fille avec M. le marquis de Raré.

Du mardi 14. — Vendredi dernier, Mme la duchesse de Mortemart (Nicolaï) vint ici faire ses révérences; elle n'avoit pas encore paru à la Cour depuis la mort de son mari; ce fut Mme de Chalais, sa belle-sœur, qui alla partout avec elle.

Avant-hier dimanche, le Clergé vint ici haranguer le Roi pour la clôture de l'assemblée; ce fut M. l'archevêque d'Arles (Jumilhac) qui porta la parole. Cette harangue fut suivie de celle de l'abbé de Saint-Bertin au nom des États d'Artois.

L'usage est qu'à l'ouverture de l'assemblée du Clergé il harangue le Roi et M. le Dauphin, et à la clôture il ne harangue que le Roi. Cette assemblée est composée de seize évêques et de seize du second ordre. M. de Mau-

---

(1) La première fois que la Reine en parla au Roi, il ne lui répondit rien; la Reine prit le parti d'écrire au Roi. J'ai ouï dire à M. de la Mothe, qui a vu la lettre, qu'elle étoit parfaitement bien écrite et dans les termes les plus pressants. Tout ce qui pouvoit faire impression au Roi étoit rappelé, sa naissance, ses services, son exactitude à son devoir et la mémoire de Mme de Ventadour. La Reine en parla à M. d'Argenson, comptant la lui faire remettre au moment qu'il iroit travailler avec le Roi; M. d'Argenson demanda à la Reine si le Roi ne lui avoit point parlé, et lui dit qu'il croyoit que ce seroit pour la première fois qu'elle le verroit. En effet, la Reine alla le lendemain chez le Roi, lorsqu'il fut éveillé, comme elle y va souvent, et ce fut là que le Roi lui dit ce qui est marqué dans cet article; ainsi la lettre devint inutile. (*Addition du duc de Luynes* datée du 22 mars.)

repas leur donna le même jour un grand dîner, tout en maigre, après lequel ils allèrent chez M. le chancelier pour la signature du contrat que le Clergé passe avec le Roi pour le don gratuit de 11 millions. M. le chancelier reçoit le Clergé dans la grande pièce qui sépare son appartement d'avec celui de Mme Daguesseau. Il s'y trouva, suivant l'usage, seize commissaires du Roi, parce qu'il y avoit seize évêque : son en met toujours un nombre pareil à celui des évêques. M. le chancelier est du nombre des seize; M. le duc de Béthune comme chef du conseil des finances, M. l'abbé de Pomponne, M. de Maurepas et douze conseillers d'État. Les seize commissaires sont assis et ont leur chapeau sur la tête; ils ne se découvrent point dans le moment que le Clergé entre; mais lorsqu'il a fait quelques pas dans la salle, ils ôtent leur chapeau sans se lever. Les évêques sont assis suivant leur rang vis-à-vis les commissaires du Roi. Bronod, notaire du Clergé, fait la lecture du contrat où sont les noms de tous les archevêques et évêques qui composent l'assemblée, le discours de M. de Maurepas à l'ouverture de l'assemblée, la réponse de l'assemblée; on passe tout ce qui n'est que de forme et de style, et l'on commence les signatures; elles se font sur deux colonnes. M. le chancelier signe le premier sur l'une des colonnes, et M. l'archevêque de Tours vis-à-vis, comme président de l'assemblée, à la tête de l'autre colonne; ensuite alternativement M. le duc de Béthune et un archevêque ou évêque, etc. L'usage est que le Clergé, au commencement de l'assemblée, vient faire une visite à M. le chancelier. A cette première visite, M. le chancelier prend la droite sur eux; dans la seconde et dernière, il leur donne, la droite, et les reconduit jusqu'à la porte de la salle; cette salle lui sert d'antichambre, et c'est la dernière pièce de son appartement.

Avant-hier dimanche, après dîner, Mme la duchesse de Brancas, la dame d'honneur, présenta Mme la marquise

de Brancas. J'ai parlé ci-dessus du mariage. M. le chevalier de Brancas a pris le nom de marquis de Brancas. Mme la duchesse de Brancas douairière, quoique belle-grand-mère, ne présenta point; elle étoit à la suite de la présentation. Mme la marquise de Brancas n'est point jolie, mais elle est grande et bien faite. Mme de Luynes, ce même jour, mena Mme de Puiguyon (La Boëssière) faire ses révérences; elle n'avoit point paru depuis la mort de son mari.

Le petit divertissement des lundis s'exécuta hier chez le Roi à l'ordinaire. On représenta *les Trois Cousines;* on exécuta ensuite un petit opéra dont la musique est de Mondonville et les paroles de la Bruëre; cet opéra est extrêmement joli; tout fut fort bien exécuté. Il n'y a d'acteurs que Mme la duchesse de Brancas douairière, Mme de Pompadour et M. le duc d'Ayen. Je vis deux acteurs nouveaux à la comédie, M. le duc de Chartres et M. d'Argenson le fils. Les meilleurs acteurs sont sans contredit M. le duc de Villeroy pour les rôles de paysans, M. le duc de Duras et Mme de Pompadour.

Mme de Saint-Chamant a été présentée aujourd'hui; elle n'est pas belle; elle est brune; son visage ressemble un peu à celui de M. de Souvré, son père; cependant il plaît beaucoup.

Du jeudi 16. — Mme d'Helmstadt a été présentée aujourd'hui; elle n'est point jolie, cependant elle ne déplaît pas; elle est petite et paroît nouée, mais elle n'a que treize ans.

Hier ou avant-hier, M. de Crussol (d'Amboise), neveu de M. l'évêque de Blois, et qui est dans la gendarmerie, épousa à Paris la fille de M. de Bersen, grand audiencier de France. On dit qu'elle a actuellement 60,000 livres de rente et qu'elle en aura encore autant.

Les nouvelles de Lunéville sur la santé de la reine de Pologne sont fort mauvaises; elle est asthmatique depuis longtemps et hydropique; ces maladies avoient ré-

duit son corps et encore plus son esprit dans l'état le plus fâcheux; elle n'avoit plus de mémoire et avoit des absences continuelles; elle jouoit cependant toujours à quadrille. On apprit il y a deux jours que ses jambes, qui étoientfort enflées, s'étoient ouvertes, que sa tête étoit entièrement revenue, qu'elle connoissoit son état, mais que l'enflure montoit, et que tout paroissoit annoncer une fin prochaine.

Du samedi 18. — J'ai toujours oublié de parler du ballet de mercredi. Les paroles sont de M. Cahusac et la musique de Rameau; on l'avoit d'abord intitulé *les Dieux d'Égypte*, mais on a changé ce nom, et on l'a nommé *les Fêtes de l'Hymen et de l'Amour*. La musique de Rameau en général a un grand nombre de partisans, et il faut convenir qu'elle est remplie d'harmonie. Les amateurs de Lully trouvent que Rameau est quelquefois singulier, et que plusieurs de ses ouvrages sont dans le goût italien: c'est le jugement que ses critiques ont porté sur les opéras de sa composition qui ont paru; cependant on ne peut s'empêcher d'avouer que c'est un des plus grands musiciens que nous ayons. L'opéra de mercredi dernier a été jugé suivant ces différents sentiments; tous les connoisseurs, et Rameau lui-même, conviennent que l'ouverture n'est pas bonne, et il compte en faire une autre. D'ailleurs il y a des morceaux de musique admirables, une musette, un chœur qui est singulier, mais qui fait un très-bel effet. Le Roi parut en être content; il s'arrêta pour parler à Rameau; il lui dit qu'il feroit peut-être jouer encore cet opéra après Pâques. Il lui demanda s'il n'en avoit point d'autres prêts à donner. Pour la Reine en général, elle n'aime point cette sorte de musique; d'ailleurs, elle ne se portoit pas bien : elle avoit été effrayée de la foule et de la presse prodigieuse; elle avoit eu assez de peine à entrer, et on lui arracha même son mantelet dans la foule. Ceux qui y ont été disent qu'on ne peut pas se représenter jusqu'à quel point étoit la difficulté de trouver

des places. On les prenoit sans permission, après cela on ne vouloit plus en sortir, malgré des ordres réitérés. Il y eut quinze ou vingt jeunes gens de la Cour, et des noms les plus illustres, qui ne purent pas entrer. M. de Lubomirski et M. de Bielinski ne purent pas avoir de places convenables, et furent obligés de s'en revenir. A peine Madame Adélaïde put-elle avoir un pliant tout entier. Le chef de brigade qui est derrière la Reine fut obligé de se mettre à genoux, n'ayant qu'un coin de tabouret pour s'asseoir. Il n'y avoit point d'espace vide devant le Roi et la Reine; et Mme de Modène étoit assise presque sur les genoux de la Reine.

Il y eut comédie le lendemain jeudi, dans la petite salle, comme à l'ordinaire, et ce sont les derniers spectacles jusqu'après la Toussaint, à moins que le Roi ne veuille, comme je l'ai dit, faire exécuter l'opéra de Rameau après la quinzaine.

Il y a aujourd'hui le petit divertissement dans les cabinets; on y joue *le Préjugé à la mode* et on répète le petit opéra de Mondonville. Le Roi a paru désirer que la Reine y allât, et lui a dit de n'amener avec elle que Mme de Luynes et M. de la Mothe (1).

Les nouvelles de Londres et de la Haye semblent annoncer quelques dispositions à la paix. Il paroît que le duc de Cumberland n'a pas réussi dans son voyage en Hollande; les Hollandois paroissent effrayés du voisinage de notre armée et peu contents de leurs alliés. Le prince de Galles est à la tête d'un parti considérable qui

(1) Ce fut le jour que le Roi parla à la Reine sur M. de la Mothe, comme je l'ai marqué ci-dessus. La Reine parut fort touchée de la réponse du Roi, et ayant voulu lui baiser la main, le Roi l'embrassa, et il lui dit qu'il n'avoit pas voulu lui proposer d'assister au dernier petit divertissement de ses cabinets parce qu'il avoit trouvé que la pièce qu'on y jouoit étoit trop libre et ne lui convenoit pas, mais qu'on en joueroit une autre samedi, qui pourroit l'amuser, et qu'elle lui feroit plaisir d'y venir. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 22 mars.)

veut la paix. Le mauvais succès pour les ennemis de l'expédition en Provence, la retraite précipitée des Autrichiens, qui ne leur a pas permis de détruire leur pont sur le Var, le déplorable état de l'armée de M. de Browne, quoiqu'on essaye de le cacher, les dispositions que nous faisons pour ouvrir de bonne heure la campagne en Flandre avec des forces supérieures, la révolution de Gênes qui se soutient, la juste crainte qu'ont les Hollandois de perdre quelques-unes de leurs places, ou au moins de voir leur pays exposé au pillage et aux contributions, enfin l'union subsistante entre les couronnes de France et d'Espagne, tout paroît faire faire des réflexions sérieuses aux États Généraux.

Les conférences de Bréda sont ouvertes depuis quinze jours ou environ. M. de Macanas, ambassadeur d'Espagne, a demandé à y être admis, protestant contre tout ce qui s'y passera sans lui. La proposition a paru raisonnable, et les ministres plénipotentiaires ont envoyé demander des ordres à leurs cours.

Du mercredi 22, *Versailles.* — M. de Macanas, dont il est parlé dans l'article ci-dessus, est le même qui se brouilla avec l'inquisition en Espagne, il y a environ trente ans, et qui étant obligé d'abandonner sa patrie vint se réfugier en France; il a demeuré un grand nombre d'années à Paris caché; il a quatre-vingts ans.

Je n'ai marqué aucun détail sur le petit divertissement de samedi dernier. On joua d'abord la comédie du *Préjugé à la mode*, qui est de La Chaussée. Les acteurs étoient Mme de Pompadour, qui faisoit Constance, rôle très-difficile et qu'elle joua parfaitement bien; M. le duc de Duras faisoit Durval, rôle encore plus difficile à jouer que celui de Constance; il l'exécuta supérieurement. Le comte de Maillebois faisoit Damon; il joua fort bien. M. d'Argenson le fils (Voyer) et M. de Coigny le fils faisoient Clitandre et Damis. M. de Croissy faisoit Argant; il joue bien, mais d'une manière un peu trop forcée. Mme de Pons faisoit Sophie; Mme de Livry joua très-bien le rôle

de Florine, et le marquis de Gontaut celui de Henri. Après la comédie on joua le petit opéra de Mondonville. Il n'y a, comme je l'ai dit, que trois acteurs. Mme de Pompadour chanta tout au mieux; elle n'a pas un grand corps de voix, mais un son fort agréable, de l'étendue même dans la voix; elle sait bien la musique, et chanta avec beaucoup de goût; elle fait Érigone. Mme de Brancas, qui fait Antonoë, joue assez bien; elle a une grande voix, mais elle ne chante pas avec la même grâce que Mme de Pompadour, et en tout sa voix n'est pas flexible. M. d'Ayen faisoit Bacchus; sa voix est son ouvrage : il s'est formé une basse-taille assez étendue, mais déparée, parce qu'il parle gras et que ses cadences ne sont pas agréables; outre cela quelquefois sa voix baisse un peu en chantant; d'ailleurs il chante avec goût et en musicien. Les danses, qui sont faites par Deshayes, de la Comédie Italienne, sont fort jolies; il n'y a de femme qui danse que Mme de Pompadour. Les hommes sont M. le duc de Chartres, M. le duc de Villeroy, M. de Luxembourg, M. de Coigny le fils, M. de Guerchy, Champcenetz le fils, M. de Clermont-d'Amboise, le père, et M. de Courtenvaux; ces deux derniers pour les danses hautes et les entrées. M. de Courtenvaux, qui est grand musicien, danse avec une légèreté, une justesse et une précision admirables. Mme la Dauphine, qui étoit enrhumée, ne put pas venir à ce petit spectacle; ainsi il n'y avoit que le Roi, la Reine, M. le Dauphin et Mesdames, mais sans aucune représentation; le Roi et la Reine sur des chaises à dos; M. le Dauphin et Mesdames sur des pliants. Il n'y avoit ni officiers des gardes ni capitaine des gardes derrière. M. le maréchal de Noailles y étoit comme amateur, M. le comte de Noailles, M. le maréchal de Saxe, M. de Grimberghen et moi, M. et Mme de Bachi; d'ailleurs Mme de Luynes, M. de la Mothe, Mme la maréchale de Duras, M. d'Aumont.

Mme la duchesse de Lesdiguières (Duras) mourut hier,

à Paris, âgée de soixante-cinq ans; elle étoit propre sœur de M. le maréchal de Duras et de feu M. le duc de Duras, père de Mmes d'Egmont et de Lambesc; elle avoit eu une sœur abbesse de Saintes; elle avoit eu une figure fort agréable, quoique toujours avec le défaut d'avoir le visage un peu trop long. Elle étoit d'un caractère fort aimable; elle avoit une mauvaise santé et étoit sujette à des vapeurs continuelles. Elle menoit une vie fort retirée; elle voyoit sa famille et un très-petit nombre d'amis. Il y avoit plus de quarante-cinq ans que M. le comte d'Évreux dînoit et soupoit tous les jours avec elle. Il n'y avoit personne d'admis à ces dîners, ou bien il falloit être ami très-intime. Les soirs il y avoit quatre ou cinq personnes à souper. L'on jouoit quelque partie de quadrille les soirs chez elle pour l'amusement de M. le comte d'Évreux. Lorsque M. le comte d'Évreux alloit à Monceaux, et depuis à Saint-Ouen, elle y alloit et y demeuroit tout l'été avec lui. A Paris il arrivoit tous les jours à midi chez elle, s'en retournoit à trois heures chez lui pour se mettre dans son lit, revenoit à six ou sept heures et s'en retournoit chez lui à dix. Par ce détail on peut juger de la douleur extrême de M. le comte d'Évreux. Mme de Lesdiguières fut mariée en 1696 à M. de Lesdiguières; il avoit dix-neuf ans; il mourut en Italie, en 1704, sans avoir eu d'enfants. Avant même que d'être veuve, elle connoissoit déjà M. le comte d'Évreux, et depuis cette liaison a toujours subsisté. Dans cette dernière maladie, Mme de Lesdiguières a reçu tous ses sacrements. Depuis plusieurs années elle vivoit chrétiennement; elle avoit fait ses dévotions à Noël dernier. Mme de Lesdiguières jouissoit tout au plus de 24 ou 25,000 livres de rente, sur quoi il y a son douaire, qui revient à M. le duc de Villeroy; elle donne beaucoup à ses domestiques; elle fait M. le maréchal de Duras son légataire universel et M. le comte d'Évreux son exécuteur testamentaire; elle laisse sa vaisselle d'argent à Mlle d'Épinoy, son amie depuis longtemps, et quelques petits présents à Mme d'Eg-

mont pour marque d'amitié, et à quelques autres de ses parents, parentes et amies. Elle logeoit dans la rue Saint-Dominique, dans une maison qu'elle avoit achetée 40,000 livres il y a environ quarante-trois ans (1).

Mme du Bellay mourut il y a deux ou trois jours, à Paris; elle avoit soixante-treize ou soixante-quatorze ans. Elle avoit été dame d'honneur de feu Mme la Duchesse. Elle laisse deux garçons : l'aîné, qui n'est point dans le service (2), et un autre, qui est évêque de Fréjus. Elle étoit Rochechouart.

Hier, il devoit y avoir appartement; tout étoit préparé; le Roi étoit au conseil et la Reine attendoit à six heures qu'il la fît avertir; M. le Dauphin, Mesdames et toutes les dames étoient dans la chambre de la Reine attendant le moment pour la suivre à l'appartement. On sut dans ce moment que le courrier qu'on attendoit de Lunéville à chaque instant étoit arrivé, et que la Reine de Pologne étoit morte le dimanche, entre cinq et six heures du soir. Ce triste événement étoit prévu depuis longtemps, et le Roi avoit déjà dit à Helvétius qu'il le feroit avertir sur-le-champ, qu'il faudroit aussitôt envoyer querir le confesseur de la Reine pour lui apprendre cette nouvelle. Le Roi avoit aussi dit à Helvétius d'avertir dans le moment Mme de Luynes. Tout cet arrangement fut suivi; mais avant que la Reine fût instruite, tout Versailles l'étoit déjà. La Reine, qui étoit extrêmement inquiète, surtout depuis quelques questions qu'elle avoit faites la veille à Mme de Villars, se trouvoit au milieu de toute la

(1) Tout le devant de cette maison sur la rue a été bâti par Mme de Lesdiguières. Cette maison en tout est fort petite; elle ne contient que quatre pièces et un cabinet dont elle avoit fait une chapelle pour entendre la messe tous les jours. Mme de Lesdiguières n'avoit qu'un petit nombre de domestiques, et depuis très-longtemps point de chevaux. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) M. du Bellay a été dans le service de France; mais ayant vendu son régiment pour payer des dettes, il a passé au service de Naples, où il est actuellement. (*Note du duc de Luynes.*)

de même les dames de Mme la Dauphine et de Mesdames, et par conséquent les menins. C'est le seul cas où les femmes peuvent avoir leurs gens de livrée habillés de noir, quoique ceux de leurs maris ne soient point en deuil. Le Roi auroit désiré que l'on fît les révérences mardi prochain, mais les appartements ne pourront être tendus pour ce temps; elles sont remises après la Quasimodo (1). C'est le premier gentilhomme de la chambre chez le Roi et la dame d'honneur chez la Reine qui sont chargés de faire tendre les appartements; l'on tend chez le Roi l'antichambre et l'œil-de-bœuf en noir, et la chambre à coucher en violet; chez la Reine, il n'y a que l'antichambre et le cabinet d'avant la chambre. S'il y avoit une troisième pièce, elle seroit tendue, mais il n'y en a point à l'appartement de la Reine. L'on met un dais noir chez la Reine, c'est l'usage; par la même raison il devroit toujours y avoir un dais de couleur. M. de Dreux prétendoit que l'on devoit couvrir les glaces chez le Roi. Tout ce détail fut traité hier pendant le souper du Roi; c'étoit M. de Gesvres qui le servoit. M. de Gesvres dit qu'il n'avoit jamais vu cet usage, qu'il ne s'observoit point chez les particuliers. Le Roi dit aussi qu'il ne se souvenoit point d'avoir vu couvrir les glaces chez lui; que le deuil du feu Roi ne pouvoit être un exemple, étant d'une espèce bien différente; que d'ailleurs il n'avoit point de glaces dans son appartement des Tuileries; que sûrement elles auroient été couvertes s'il y en avoit eu, puisque le plafond, le parquet et les volets étoient tendus de violet. Dans la suite de cette conversation, le Roi ajouta que les fils de France devoient avoir deux pièces de leur appartement tendues de noir, et les petits-fils seulement une.

(1) Le Roi a réglé depuis que les révérences seroient pour mercredi, mais seulement celles de la Cour. Les cours supérieures ne viendront ici qu'après la Quasimodo, afin que les appartements puissent être tendus. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 24 mars.)

Le Roi travailla hier avec M. d'Argenson, et fit une promotion de quatre-vingt-dix brigadiers.

Du vendredi 24. — Le Roi a continué tous ces jours-ci à marquer les mêmes attentions à la Reine; il va lui rendre visite tous les jours deux fois.

La Reine continue jusqu'à présent à voir, au retour de la messe, ceux et celles qui sont dans son appartement, et ensuite un peu avant neuf heures, dans son petit appartement.

M. de Brassac arriva hier de Lunéville à Paris; il est venu ici aujourd'hui faire part de la mort de la reine de Pologne; il a été chez le Roi en manteau long et en pleureuse, conduit seulement par M. Hulin, qui est chargé ici des affaires du roi de Pologne. L'arrivée de M. de Brassac a donné occasion d'agiter une question, savoir s'il devoit paroître en grand manteau et être présenté par l'introducteur des ambassadeurs comme venant de la part d'un prince étranger. Mais on a jugé que cette qualité ne pouvoit être donnée au roi de Pologne, duc de Lorraine; que d'ailleurs M. de Brassac n'avoit aucun caractère, qu'il étoit seulement chargé de remettre une lettre du roi de Pologne au Roi; d'ailleurs que M. Hulin, qui le conduisoit, n'avoit point d'autre caractère que celui de chargé des affaires, qu'il disoit lui-même n'avoir aucune prétention, et qu'il n'étoit venu avec M. de Brassac que pour lui montrer le chemin. De tout ce raisonnement il a été conclu que M. de Brassac et M. Hulin entreroient dans la chambre du Roi. M. de Gesvres a fait entrer M. de Brassac dans le cabinet du Roi et M. Hulin est resté à la porte. M. de Brassac en remettant la lettre a fait un petit compliment fort court; il a été ensuite chez la Reine, qu'il a vue en particulier; il a même ôté son manteau pour ne point donner à la Reine le triste spectacle qui n'auroit servi qu'à renouveler sa douleur.

M. de Brassac est premier gentilhomme de la chambre du roi de Pologne; ce n'est que depuis peu que le roi de

de même les dames de Mme la Dauphine et de Mesdames, et par conséquent les menins. C'est le seul cas où les femmes peuvent avoir leurs gens de livrée habillés de noir, quoique ceux de leurs maris ne soient point en deuil. Le Roi auroit désiré que l'on fît les révérences mardi prochain, mais les appartements ne pourront être tendus pour ce temps; elles sont remises après la Quasimodo (1). C'est le premier gentilhomme de la chambre chez le Roi et la dame d'honneur chez la Reine qui sont chargés de faire tendre les appartements; l'on tend chez le Roi l'antichambre et l'œil-de-bœuf en noir, et la chambre à coucher en violet; chez la Reine, il n'y a que l'antichambre et le cabinet d'avant la chambre. S'il y avoit une troisième pièce, elle seroit tendue, mais il n'y en a point à l'appartement de la Reine. L'on met un dais noir chez la Reine, c'est l'usage; par la même raison il devroit toujours y avoir un dais de couleur. M. de Dreux prétendoit que l'on devoit couvrir les glaces chez le Roi. Tout ce détail fut traité hier pendant le souper du Roi; c'étoit M. de Gesvres qui le servoit. M. de Gesvres dit qu'il n'avoit jamais vu cet usage, qu'il ne s'observoit point chez les particuliers. Le Roi dit aussi qu'il ne se souvenoit point d'avoir vu couvrir les glaces chez lui; que le deuil du feu Roi ne pouvoit être un exemple, étant d'une espèce bien différente; que d'ailleurs il n'avoit point de glaces dans son appartement des Tuileries; que sûrement elles auroient été couvertes s'il y en avoit eu, puisque le plafond, le parquet et les volets étoient tendus de violet. Dans la suite de cette conversation, le Roi ajouta que les fils de France devoient avoir deux pièces de leur appartement tendues de noir, et les petits-fils seulement une.

(1) Le Roi a réglé depuis que les révérences seroient pour mercredi, mais seulement celles de la Cour. Les cours supérieures ne viendront ici qu'après la Quasimodo, afin que les appartements puissent être tendus. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 24 mars.)

Le Roi travailla hier avec M. d'Argenson, et fit une promotion de quatre-vingt-dix brigadiers.

Du vendredi 24. — Le Roi a continué tous ces jours-ci à marquer les mêmes attentions à la Reine; il va lui rendre visite tous les jours deux fois.

La Reine continue jusqu'à présent à voir, au retour de la messe, ceux et celles qui sont dans son appartement, et ensuite un peu avant neuf heures, dans son petit appartement.

M. de Brassac arriva hier de Lunéville à Paris; il est venu ici aujourd'hui faire part de la mort de la reine de Pologne; il a été chez le Roi en manteau long et en pleureuse, conduit seulement par M. Hulin, qui est chargé ici des affaires du roi de Pologne. L'arrivée de M. de Brassac a donné occasion d'agiter une question, savoir s'il devoit paroître en grand manteau et être présenté par l'introducteur des ambassadeurs comme venant de la part d'un prince étranger. Mais on a jugé que cette qualité ne pouvoit être donnée au roi de Pologne, duc de Lorraine; que d'ailleurs M. de Brassac n'avoit aucun caractère, qu'il étoit seulement chargé de remettre une lettre du roi de Pologne au Roi; d'ailleurs que M. Hulin, qui le conduisoit, n'avoit point d'autre caractère que celui de chargé des affaires, qu'il disoit lui-même n'avoir aucune prétention, et qu'il n'étoit venu avec M. de Brassac que pour lui montrer le chemin. De tout ce raisonnement il a été conclu que M. de Brassac et M. Hulin entreroient dans la chambre du Roi. M. de Gesvres a fait entrer M. de Brassac dans le cabinet du Roi et M. Hulin est resté à la porte. M. de Brassac en remettant la lettre a fait un petit compliment fort court; il a été ensuite chez la Reine, qu'il a vue en particulier; il a même ôté son manteau pour ne point donner à la Reine le triste spectacle qui n'auroit servi qu'à renouveler sa douleur.

M. de Brassac est premier gentilhomme de la chambre du roi de Pologne; ce n'est que depuis peu que le roi de

Pologne a créé cette charge en sa faveur. Le roi de Pologne, comme je l'ai marqué ci-dessus, dans ce que j'ai écrit de Lunéville, depuis la mort de M. de Lamberti, capitaine de ses gardes, avoit partagé la charge en deux; ces deux officiers faisoient tour à tour l'exercice de capitaine des gardes sans en avoir le titre. Il avoit aussi des chambellans, qui servoient chacun à leur tour, et point de premier gentilhomme de la chambre; mais ayant rétabli depuis peu la charge de capitaine des gardes en faveur de M. le marquis de Boufflers, il a créé en même temps celle de premier gentilhomme de la chambre, en faveur de M. de Brassac.

M. le duc de Fleury, qui n'oublie point les bontés du roi de Pologne et la reconnoissance qu'il lui doit pour le gouvernement de la Lorraine, avoit demandé au Roi la permission d'aller à Lunéville; le Roi lui a dit d'attendre, qu'il l'enverroit de sa part; cependant jusqu'à ce moment il n'y a point encore d'ordre de donné.

La reine de Pologne avoit fait un testament; elle se l'est fait apporter une heure avant que de mourir et l'a déchiré. Elle a recommandé sa maison au roi de Pologne, et l'a prié qu'on la fît enterrer sans l'ouvrir. Le roi de Pologne, pour se conformer à ses intentions, l'a fait porter dès le lundi, qui étoit le lendemain de sa mort, à la chapelle de Bon-Secours, près de Nancy, où elle est enterrée. Cette cérémonie s'est faite avec tout l'appareil de dames, de carrosses et de gardes qui a pu être préparé dans un aussi court espace de temps. Il y avoit douze carrosses drapés. Il est vraisemblable que, prévoyant depuis longtemps ce triste événement, on s'y étoit préparé.

M. le prince de Lubomirski, général des troupes du roi de Pologne, électeur de Saxe, prit congé le 16 de ce mois. On trouvera ci-après les observations de M. de Verneuil sur les présentations de ce général à son arrivée et à son départ.

M. de Lubomirski, que le roi de Pologne avoit choisi

pour conduire Mme la Dauphine sur la frontière de France, obtint permission du Roi de la suivre jusqu'à Versailles. Il y arriva le 8 février, veille du mariage; la crainte qu'il témoigna de ne pouvoir être présenté à S. M. avant la cérémonie détermina M. le duc de Richelieu à le présenter; ce fut dans le cabinet, sans avoir vu le ministre des affaires étrangères et contre les fonctions de l'introducteur des ambassadeurs. La présentation dans le cabinet est d'ailleurs contre la règle; elle ne doit être accordée qu'aux princes souverains ou héréditaires et aux grands d'Espagne. Celle-ci pouvoit donc tirer à conséquence.

M. de Verneuil, introducteur des ambassadeurs, se proposa d'y remédier au départ de M. de Lubomirski, duquel étant averti, il crut devoir prévenir M. le duc de Gesvres que ce seigneur comptoit prendre congé du Roi le vendredi 17 mars; que lui M. de Verneuil se trouveroit à Versailles ce jour-là, et il pria M. de Gesvres de ne le point présenter s'il demandoit à l'être avant ledit jour 17, comme il en étoit convenu avec M. de Lubomirski. M. de Lubomirski vint le jeudi 16 pour prendre congé, sachant que M. de Verneuil n'étoit point à Versailles, mais à la campagne. M. de Gesvres, qu'il alla trouver, lui représenta que ce n'étoit point à lui, que c'étoit à l'introducteur des ambassadeurs qu'il devoit s'adresser, et le pria d'attendre au lendemain, que M. de Verneuil seroit sûrement à Versailles. Ce général saxon voulut être présenté ce même jour jeudi, et répondit à M. de Gesvres que ce n'étoit point l'introducteur des ambassadeurs qui l'avoit présenté à son arrivée, qu'il n'avoit aucune affaire à lui, qu'il n'étoit que simple courtisan, et que si M. de Gesvres refusoit de le faire entrer, il se présenteroit de lui-même devant le Roi pour prendre congé. M. de Gesvres prit donc le parti d'en rendre compte au Roi, et S. M. dit à M. de Gesvres de présenter puisqu'il étoit si pressé de partir. Sur quoi M. de Verneuil ayant fait ses

représentations au Roi, S. M. lui a ordonné d'écrire sur ses registres que rien de ce qui s'étoit passé aux présentations de M. de Lubomirski, soit à son arrivée, soit à son départ, ne pourroit tirer à conséquence pour l'avenir et seroit regardé comme non avenu.

Du dimanche 26. — Le Roi donna hier ses ordres à M. le duc de Fleury pour aller de sa part faire compliment au roi de Pologne à Lunéville. Dès que le Roi envoie un premier gentilhomme de la chambre, il n'est pas douteux que la Reine envoie son chevalier d'honneur. M. de la Mothe s'attendoit à partir; mais la Reine, qui est bien aise de le garder ici, parce qu'il est fort assidu à lui faire sa cour dans tous les moments, a pris le parti de charger M. de Fleury de la lettre que M. de la Mothe auroit dû remettre au roi son père. La Reine fait des excuses au roi de Pologne de ne pas lui envoyer M. de la Mothe ; elle mande qu'elle auroit eu de la peine à se passer de lui, d'autant plus que dans ces premiers moments-ci, où elle ne sort point de chez elle et ne voit personne, il lui est encore plus utile; effectivement Mme de Villars, Mme de Saint-Florentin et M. de la Mothe passent toutes les soirées chez la Reine depuis la mort de la reine de Pologne.

On prit hier le deuil, et c'est de ce jour qu'on en comptera la durée. Il est vrai qu'au deuil de Mme la Dauphine on le compta du jour de la mort, mais ce fut par la circonstance du mariage et que Mme la Dauphine auroit été obligée de porter le deuil en route.

Mon frère, en qualité de premier aumônier de Mme la Dauphine, a présenté une semaine sainte (1) au Roi, à la Reine, à M. le Dauphin, à Mesdames, et en a porté une à Mme la duchesse d'Orléans à Paris; c'est l'usage pour les fils, filles, petit-fils et petites-filles de France. C'est chez

(1) Livre d'heures pour la semaine sainte.

la Reine le grand aumônier ou en son absence le premier aumônier qui fait cette fonction. Un aumônier de quartier en porte aux princes et princesses du sang, et le secrétaire du premier aumônier distribue celles destinées pour la maison de Mme la Dauphine.

Dans le travail que M. de Chaulnes fit il y a trois ou quatre jours avec le Roi, il communiqua à S. M. un projet auquel elle eut la bonté de donner son approbation; c'est d'attacher à la compagnie des chevau-légers, pour le manége, M. de Lubersac, écuyer de la grande écurie, qui a une très-grande réputation. Pour cet effet, M. de Chaulnes fait acheter à M. de Lubersac la place de cornette de M. de Toulongeon. Le Roi voulant bien traiter M. de Lubersac lui donne non-seulement un brevet de retenue de 50,000 livres, suivant l'usage ordinaire, mais encore outre cela un particulier de 30,000 livres. Une grâce plus singulière, c'est que le Roi donne à la compagnie des chevau-légers 2,000 écus par an, lesquels dans ce moment-ci serviront à payer l'intérêt des 40,000 écus, prix de la charge de cornette; et lorsque M. de Lubersac, qui n'est pas riche, sera en état de rembourser les 40,000 écus, cette même somme de 6,000 livres servira pour une partie des frais d'une espèce de manége que M. de Chaulnes veut établir aux chevau-légers. Cet établissement est fait dans l'intention que la noblesse qui vient servir dans les chevau-légers de la garde puisse trouver avec facilité dans ce corps, sans sortir de la maison où il demeure ici, les moyens d'apprendre à bien monter à cheval, et qu'en même temps les chevaux soient bien dressés. M. de Chaulnes fit faire il y a deux ans un manége couvert, beau et grand, dans la maison qu'il a achetée ici dans l'avenue de Sceaux, où les chevau-légers demeurent. Il y a déjà des chevau-légers assez habiles pour donner des leçons à leurs camarades. L'on fait usage de ce manége pour ces leçons, et M. de Chaulnes compte qu'à la paix cet arrangement sera suivi avec encore

plus d'assiduité. M. de Lubersac étant attaché à la compagnie sera plus à portée de donner ses conseils pour la continuation de cet établissement et le rendre utile aux chevau-légers.

Outre ce qui regarde l'art de monter à cheval, M. de Chaulnes a établi la discipline la plus exacte pour les mœurs et la régularité du service. Les chevau-légers trouvent à Versailles et dans la maison toutes les facilités pour apprendre leurs autres exercices, et à très-peu de frais. Ils mangent ensemble, sont bien nourris et à un prix modique, ce qui entretient l'union et épargne leurs bourses. M. de Chaulnes voulant aussi qu'ils apprennent toutes les évolutions militaires, a jeté les yeux sur un M. de Bongard, ancien officier d'infanterie fort expérimenté dans ce genre. Le Roi lui a donné une commission de lieutenant-colonel et l'a attaché à la compagnie en qualité de maréchal des logis. Cet arrangement s'est fait aussi dans le dernier travail. M. de Chaulnes a obtenu tout ce qu'il a demandé. Indépendamment des deux brevets de retenue de M. de Lubersac, le Roi a accordé 17 ou 18,000 livres de rente annuelle, et à peu près autant de gratifications, sur les représentations de M. de Chaulnes.

Tous ces arrangements pour les chevau-légers se font sous les ordres de M. de Chaulnes par M. de Channes de Vézannes, gentilhomme de Bourgogne, qui est major, chargé du détail, et dont on ne peut assez louer la capacité et le zèle pour la gloire et l'avantage de la compagnie.

Du mardi 28. — J'ai marqué ci-dessus, au 22, ce que le Roi avoit dit par rapport aux tentures des appartements. Ce discours donna de l'inquiétude et de l'agitation à Mme de Brancas par rapport à Mme la Dauphine; elle en parla à M. de Gesvres; on en parla à M. de Dreux; enfin M. de Gesvres prit le parti d'en aller parler au Roi. Il entra dans le cabinet pendant que le Roi travailloit avec

M. d'Argenson ; le Roi lui répondit que ce qu'il avoit dit sur cela étoit en conséquence d'une ancienne idée qu'il avoit de l'avoir entendu dire, mais que son discours n'étoit point une décision, qu'il falloit suivre l'usage. Voici donc la règle que l'on suivra, et que l'on prétend être conforme aux anciens usages : les salles des gardes ne sont tendues en noir que pour la mort des rois ou reines de France ; toutes pièces qui sont entre la salle des gardes et l'antichambre sont tendues de noir chez le Roi et chez la Reine, et la différence par rapport au Roi, c'est que sa chambre est tendue de violet, au lieu qu'il n'y a aucune tenture dans la chambre de la Reine (1). La salle des gardes de M. le Dauphin ne sera pas tendue non plus que chez le Roi ; et comme il n'y a que deux pièces entre cette salle et la chambre de M. le Dauphin, il n'y aura que ces deux pièces de tendues de noir. Il y en aura trois de tendues chez Mme la Dauphine, parce qu'elle n'a point de salle des gardes et que la première pièce est son antichambre. Mesdames auront aussi trois pièces tendues de noir. A la mort de feu Mme la Dauphine, la salle des gardes de M. le Dauphin fut tendue de noir, mais c'étoit un deuil de veuf ; et outre cela M. le Dauphin étoit la principale personne du deuil, puisque le Roi ni la Reine ne drapoient point.

Mmes de Montesquiou et de Ségur, qui demandoient depuis longtemps d'avoir l'honneur de monter dans les carrosses de la Reine, l'ont obtenu dans ce carnaval, pendant les ballets. Le Roi, comme l'on sait, y alloit dans le carrosse de la Reine, avec M. le Dauphin et Mesdames. Ces deux dames montèrent dans un des carrosses de la Reine. Mme de Mauconseil n'a jamais pu obtenir d'avoir l'honneur de monter dans les carrosses de la Reine ; du temps de Mme de Prie, sa parente, elle avoit été envoyée

(1) Toutes les pièces tendues chez le Roi le sont en violet. (*Note du duc de Luynes*, datée du 10 avril.)

par elle auprès de la reine de Pologne à Chambord; la reine de Pologne l'avoit prise en amitié et l'avoit fait sa dame d'atours; la disgrâce de Mme de Prie entraîna celle de Mme de Mauconseil; le Roi désira qu'elle ne restât point auprès de la reine de Pologne, et ce ne fut qu'avec grand regret que la reine de Pologne y consentit. Comme Mme de Mauconseil, étant dame d'atours, avoit monté dans les carrosses de la reine de Pologne, la reine de Pologne désira qu'elle pût monter dans ceux de la Reine sa fille; elle en écrivit à M. de Gesvres; le roi de Pologne à son dernier voyage ici en parla au Roi; M. de Gesvres en parla aussi au Roi plusieurs fois, et S. M. n'a jamais voulu y consentir.

C'est M. l'évêque de Troyes (1) qui est nommé pour faire l'oraison funèbre de la reine de Pologne; M. le cardinal de Rohan lui en a écrit de la part du Roi, et M. de Troyes a accepté. C'est à Notre-Dame que se fera le service. Le Roi demanda, il y a quelques jours, à M. de Gesvres s'il avoit donné les ordres pour le catafalque, et à cette occasion il parla des princes du sang qui assisteroient au service. M. le prince de Conty étoit présent; le Roi lui dit : « Voilà une occupation pour vous cet été. » M. le prince de Conty ne parut pas trop content de la plaisanterie.

On a appris aujourd'hui que Mme de Beaumont, mère de M. l'archevêque de Paris, est morte à Sarlat. On a appris aussi que M. le comte de Croissy est tombé en apoplexie à Paris. Il est frère de feu M. le marquis de Torcy, de feu M. l'évêque de Montpellier et de Mme la duchesse de Saint-Pierre. Il avoit épousé Mlle de Rancy, sœur de M. d'Evry, dont il a eu un fils, qui fut tué dans les mousquetaires à Dettingen, en 1743, et une fille, qui a épousé M. de Chabannois.

(1) Mathias Poncet de la Rivière.

M. le comte de Seignelay est mort cette nuit, à Paris, d'une fluxion de poitrine. Il avoit été abbé; il avoit quitté le petit collet et avoit épousé M[lle] de Valsassine, dont il avoit eu deux filles. Il a épousé en secondes noces une fille de M. le maréchal de Biron, dont il a un fils. M. le comte de Seignelay étoit fils de feu M. de Seignelay, secrétaire d'État et frère de M. de Seignelay, père de M[me] de Luxembourg, lequel avoit épousé M[lle] de Furstemberg, et de M. de Creuilly, qui avoit pris le nom d'Estouteville et qui avoit épousé M[lle] Spinola. M. le comte de Seignelay étoit aussi frère de mère de M. le prince de Pons et de feu M. le prince de Lixin.

M. le maréchal de Saxe prit congé vendredi dernier, avec un uniforme bleu, brodé d'or sur toutes les tailles, et de petites manches. Les officiers généraux ont ordre pour le 15 avril; les colonels pour le 1[er].

Du mercredi 29. — L'ambassadeur de Venise (1), qui attendoit depuis longtemps à faire son entrée, se préparoit enfin pour la faire incessamment; ses carrosses et sa livrée sont faits. La mort de la reine de Pologne l'a extrêmement affligé. Six mois de retardement pour un ambassadeur de Venise sont plus considérables que pour un autre, parce qu'ils n'ont que trois ans à rester ici. L'entrée de celui-ci a déjà été retardée par le départ du Roi pour la guerre; depuis, pour le deuil de feu M[me] la Dauphine; toutes ces considérations ont été représentées au Roi, qui a bien voulu y avoir égard et qui a permis que l'ambassadeur fît son entrée malgré le grand deuil et qu'il fît usage des carrosses et livrées qu'il a fait faire. Sa personne seulement sera en grand deuil. Il viendra ici dans ses carrosses dorés; et dans l'avenue il montera dans les carrosses drapés du Roi. Il y a eu trois exemples d'entrées faites en couleur pendant des deuils : en 1701,

(1) Le sieur Tron.

le connétable de Castille; les deux cours de France et d'Espagne étoient en deuil de Charles II (1). MM. de Buys et de Goslinga, ambassadeurs de Hollande, n'ont point drappé en 1714 : l'on étoit en deuil de la reine d'Espagne (Savoie). Le troisième exemple est de la même année 1714; l'ambassadeur de Sicile fit son entrée en couleur pendant le deuil.

Lundi dernier le grand procès de M[lle] de Duras contre M[mes] de Mailly, de Lauraguais et de Flavacourt et contre M. de Vintimille, représentant sa mère, fut jugé à la grande chambre. Ce jugement a été rendu sur l'appel d'une sentence des requêtes du Palais, par laquelle ces dames avoient gagné une grande partie de ce qu'elles demandoient. Il s'agissoit de trois chefs de demande : l'un par rapport au duché de Mazarin, l'autre pour ce que l'on appelle les devoirs du Port-Louis, et le troisième sur le fief de Plotsheim en Alsace. Ces dames ont été entièrement déboutées de cette dernière demande; elles l'ont été aussi de celle du Port-Louis, excepté les neuf années de jouissance de M. le duc de Mazarin (Paul-Jules), lesquelles ont été jugées devoir entrer dans la masse de la succession. Le chef du duché de Mazarin étoit le plus important de tous. Ces dames prétendoient que sur le prix de l'acquisition de ce duché, qui est de deux millions, 800,000 livres devoient entrer dans la masse de la succession, parce qu'il n'y avoit que 1,200,000 livres de substituées. M[lle] de Duras prétendoit au contraire que le total faisoit partie de la substitution. Il a été jugé que sur l'estimation du duché il y en auroit trois cinquièmes compris dans la substitution, et deux cinquièmes qui entreroient dans la masse de la succession. Présentement ces dames prétendent que ce duché estimé deux millions

(1) Il est vrai qu'en Espagne l'usage n'est point de draper. M. d'Huescar disoit il y a quelques jours qu'à la mort de Philippe V, même la reine douairière d'Espagne n'a point drapé.

ou 2,500,000 livres, sur le pied du denier vingt-cinq, n'est pas à beaucoup près porté à sa valeur. Il va donc être question de faire faire une nouvelle estimation, ce qui ne peut se faire qu'avec de grands frais et beaucoup de temps. Les frais seront à la charge des deux parties. Mais ce ne sont pas les seules difficultés qui restent. Mlle de Duras demandera que ces dames rapportent dans la masse de la succession ce qu'elles ont déjà touché. Le fond de cette partie est entre les mains de Mlle de Duras, qui en paye l'intérêt à ces dames. Il sera question encore de savoir si ces dames doivent entrer dans les dettes de feu M. de Mazarin, qui sont considérables. Enfin, il y aura une question particulière entre Mme de Lauraguais et Mmes ses sœurs. Mme de Lauraguais prétend réunir sur sa tête deux parts dans la succession, en conséquence de la donation qui lui a été faite par le testament de Mme de Châteauroux. Premièrement, on avoit fait renoncer Mme de Châteauroux à la succession dans le temps de son mariage avec M. de la Tournelle. D'ailleurs, dans la coutume de Paris, la même personne ne peut pas être donataire et héritière, et c'est dans cette coutume qu'a été fait le testament de Mme de Châteauroux. Il est vrai que les biens dont il s'agit sont dans une coutume particulière, qui est, je crois, celle de Vitry, qui n'impose pas la même loi; mais il est assez vraisemblable que la coutume dans laquelle a été fait le testament est celle que l'on doit suivre. En attendant la fin de toutes ces discussions, les deux parties disent qu'elles ont gagné.

Aujourd'hui, jour destiné pour les révérences, le Roi avoit donné l'heure pour midi, et elles n'ont commencé qu'à une heure. Il y avoit plusieurs maîtres des requêtes en manteau. On peut voir ce que j'ai marqué sur eux par rapport au deuil de Mme la Dauphine. La même question fut renouvelée hier et avant-hier. M. le chancelier et M. le contrôleur général parlèrent pour les maîtres des requêtes, et le Roi décida que non-seulement les con-

seillers d'État, mais même les maîtres des requêtes feroient leurs révérences en grand manteau. M. le chancelier a été obligé de nommer un certain nombre de maîtres des requêtes pour ne pas trop augmenter la foule; il a choisi pour la plupart ceux qui sont intendants ou qui l'ont été. Les évêques, les abbés, tous ont fait leurs révérences en même temps; il n'y avoit que deux cardinaux : M. le cardinal de Rohan et M. le cardinal Tencin. M. le duc de Sully, le plus ancien des ducs qui sont ici, étoit à la porte du cabinet lorsqu'on a fait entrer; il étoit suivi de plusieurs ducs et grands d'Espagne. Il est entré dans le cabinet du Roi avant même les cardinaux. Chez la Reine, chez M. le Dauphin, chez Mme la Dauphine et Mesdames, nous nous sommes trouvés plusieurs ducs ensemble, M. de Sully à notre tête, et nous avons marché immédiatement après les cardinaux. Chez la petite Madame (1), les cardinaux étoient déjà sortis quand nous y sommes entrés. Le Roi avoit d'abord dit qu'il falloit aller chez la petite Madame avant que d'aller chez Mesdames; mais comme elle est logée tout au bout de l'aile neuve, et qu'en sortant de chez Mme la Dauphine on étoit fort près de Mesdames, le Roi a fait dire par M. de Maurepas qu'il trouvoit bon qu'on allât d'abord chez Mesdames; et afin que cette permission ne tire point à conséquence, il a donné ordre que l'on écrive sur les registres qu'on avoit été de chez Mme la Dauphine chez la petite Madame avant d'aller chez Mesdames. Les princes du sang étoient tous à la cérémonie, et sont restés avec M. le Dauphin chez le Roi pendant les révérences. Ils sont revenus ensuite accompagner M. le Dauphin chez la Reine, et y sont aussi restés pendant ses révérences; ils ont ensuite été chez M. le Dauphin, chez Mme la Dauphine, chez Mesdames et chez la petite Madame, sans rester nulle part. Le Roi a

(1) Fille du Dauphin.

reçu les révérences dans son grand cabinet de glaces, debout, et l'on sortoit ensuite dans la galerie par le cabinet des perruques. On a été ensuite chez la Reine, entrant par le salon qui donne dans la galerie. La Reine étoit dans le grand cabinet avant sa chambre, assise comme aux audiences publiques. On a été tout de suite chez M. le Dauphin; il n'étoit pas encore rentré. Tout le monde étoit d'abord entré dans sa chambre; on a fait sortir tous ceux qui n'ayant point d'entrées ne devoient pas y être. M. le Dauphin a reçu les révérences dans le cabinet qui est par de là sa chambre. L'on a passé tout de suite chez Mme la Dauphine pour lui aller faire la révérence dans le salon avant sa chambre, et l'on est sorti par l'antichambre dans la galerie pour aller chez Mesdames. Elles étoient toutes deux dans le cabinet en galerie, où elles ont coutume de manger. On a traversé leurs chambres à coucher et ensuite l'appartement de Mme de Duras, d'où l'on est sorti dans la galerie. Chez la petite Madame, on est entré par la porte qui est au bout de la galerie auprès de celle de l'appartement de Mme la princesse de Conty, et l'on est sorti par l'appartement de Mme de Tallard. On dit qu'on a compté ce matin cent quatre-vingt-dix-sept hommes en manteau. Les appartements ne sont pas encore tendus.

Le même arrangement de ce matin a été observé cette après-midi pour les dames. Le Roi avoit donné heure à six heures et demie, après les ténèbres. Les révérences des hommes n'ont pas duré une heure, celles des dames ont été plus longues. Mme de Luynes, Mme de Villars et les dames du palais de la Reine ont d'abord été chez le Roi. Toutes les dames du palais y étoient, excepté Mme de Périgord, qui garde sa chambre, et Mme de Bouzols, qui est à Paris à cause de son mari, qui est à l'extrémité. Mme de Matignon, ancienne dame du palais, étoit avec les autres. Indépendamment de ces treize dames qui sont revenues chez la Reine pour la suivre dans son grand cabinet, et

sans compter Mme la Dauphine, Mesdames et les cinq princesses (1), j'ai compté cent seize dames qui ont fait la révérence ; je comprends dans ce nombre les dames de Mme la Dauphine et celles de Mesdames. Les veuves avoient des voiles et point de mantes.

La Reine n'a point été chez le Roi avant les révérences; elle est revenue de la messe dans son grand appartement. Mesdames ont été chez Mme la Dauphine, et ont ensuite retourné dans leur appartement. Mme la Dauphine n'a point été chez Mesdames, comme quelques gens hier prétendoient que cela devoit être ; la question même a été proposée au Roi qui a décidé suivant ce qui se pratique dans les familles particulières où les aînés ont des priviléges qui ne sont point réciproques avec les cadets.

Du jeudi saint 30, *Versailles.* — J'ai oublié de marquer que Mme la Dauphine fit ses pâques mardi dernier à la paroisse. Ce fut Mme la duchesse de Brancas, sa dame d'honneur, qui tint la nappe avec Mme de Caumont (2). Ce service ne se fait point à titre de charge, mais à titre de duché, la plus ancienne à la droite. Mme de Brancas devoit l'avoir, ayant par l'ancienneté de duché les honneurs à la Cour avant le duché de la Force, quoiqu'au Parlement la Force soit plus ancien de beaucoup que Villars-Brancas. A la Cour, c'est la création de duché qui décide ; au Parlement, c'est la réception. C'est par cette raison que, quoique M. d'Uzès soit sans contredit le plus ancien pair laïque au Parlement, à la Cour il ne l'est pas; M. de la Trémoille passe devant lui.

La Reine fit ses pâques lundi dernier. Mme de Luynes

---

(1) Mme la duchesse de Chartres n'y étoit point : elle est fort avancée dans sa grossesse; ni Mme de Penthièvre, qui est aussi grosse et qui outre cela est en Bretagne. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) M. l'abbé de Nicolaï tenoit le coin droit du côté de l'autel, et M. l'abbé de Saint-Cyr l'autre coin à gauche. C'est l'usage que l'aumônier ordinaire n'ait que la gauche avec les aumôniers de quartier. (*Note du duc de Luynes.*)

eut la droite, étant la première duchesse. Mme de Fitz-James devoit avoir la gauche. Il y eut une petite erreur par rapport à l'ancienneté de Duché, ce qui fit que Mme d'Antin tint la nappe.

Du samedi 31, *Versailles*. — Avant-hier au soir, je reçus avant que de me coucher un petit billet de M. de Gesvres. On en trouvera la copie ci-jointe (1). Il avoit envoyé de pareils billets à MM. de Brissac, de Luxembourg et Nivernois. Nous nous rendîmes tous hier au matin au lever du Roi, et nous le suivîmes dans la grande salle des gardes qu'on appelle le magasin, où se fait la cène. L'arrangement de cette cène est le même que j'ai marqué pour celle de la Reine, excepté qu'à la cène de la Reine, vis-à-vis le fauteuil de la Reine et dessous la chaire du prédicateur, il y a des banquettes où se mettent les dames qui doivent servir à la cène. A la cène du Roi, il n'y avoit que des banquettes un peu plus reculées, où se mirent les gens de la musique et des gens qui ne sont pas de la Cour. M. de Brissac, M. de Luxembourg et moi nous nous mîmes sur des banquettes en arrière du Roi. La cérémonie, comme j'ai marqué les autres années, commence par le sermon; ensuite le *Miserere* en faux-bourdon, l'absoute, l'évangile, que l'on chante, le lavement des pieds, et finit par les plats que l'on porte au Roi, que S. M. remet tout de suite entre les mains de son grand ou premier aumônier, ou un aumônier de quartier. Hier c'étoit M. le coadjuteur; et le Roi fut toujours debout pendant qu'on lui portoit les plats. Le prédicateur est un petit abbé que l'on appelle des Bordes; c'est le P. Neuville qui l'a proposé à M. le cardinal de Rohan. Il y auroit quelques corrections à faire dans sa diction et dans ses gestes, mais il a de l'esprit; quel

(1) A Versailles 29 mars 1747. M. le duc de Gesvres a l'honneur de mander à M. le duc de Luynes que le Roi l'a nommé pour porter demain des plats à la cène.

ques gens même ont trouvé le sermon assez beau. L'évêque qui officia étoit M. l'évêque de Dijon (Bouhier). Ceux qui servirent à la cène étoient : premièrement M. le Dauphin, M. le prince de Condé, M. le prince de Conty, M. le comte de la Marche, M. le prince de Dombes, M. le comte d'Eu, M. le duc de Brissac (1), moi, M. de Luxembourg, M. de Nivernois, M. de Flamarens, Croissy, Sourches, d'Ecquevilly le fils et un gentilhomme servant. M. de Gesvres avoit présenté une liste au Roi de plusieurs ducs et gens de condition, et le Roi avoit écrit de sa main sur un papier, qu'il donna à M. de Gesvres, ceux qu'il avoit jugé à propos de choisir. M. de Gesvres fit aussi avertir des gens de condition par des billets pareils à celui qu'on trouvera page 167. On trouvera aussi la copie de la liste écrite de la main du Roi (2). M. de Maille-

(1) Ce fut par erreur que M. de Brissac passa avant moi. Il prétendoit que l'ancienneté de duché devoit décider du rang à la Cour, comme l'ancienneté de pairie décide au Parlement; la maxime est vraie jusqu'à un certain point : ce n'est pas la création du duché ou pairie qui constitue la date, c'est l'enregistrement des lettres. Quoique le duché de M. de Brissac ait été créé avant le mien, les lettres n'ont été enregistrées qu'après les miennes. M. de Brissac, se fondant sur cette possession momentanée et abusive, voulut me disputer le rang lorsque je fus fait chevalier, en 1748. L'affaire fut examinée sur les statuts de l'Ordre et rapportée au Roi, et il fut décidé que je passerois avant M. de Brissac, ce qui a toujours été exécuté depuis. (*Addition du duc de Luynes.*)

(2) Liste des princes et seigneurs portant des plats à la cène, 1747.

M. le Dauphin.
Prince de Condé.
— de Conty.
— de la Marche.
— de Dombes.
— d'Eu.
MM. les ducs de Brissac, grand premier panetier.
— de Luynes.
— de Luxembourg.
— de Nivernois.
MM. de Buron, grand premier échanson.
La Chesnaye, premier écuyer tranchant.
Maillebois, Ecquevilly.
Croissy.
Sourches.
Un gentilhomme servant.

bois, qui étoit sur cette liste, ayant demandé à en être exempté, le Roi a mis à sa place M. d'Ecquevilly le fils. M. le comte de Buron, comme premier échanson, et M. de la Chesnaye, comme premier tranchant, étoient aussi sur la liste du Roi ; ils ne s'y trouvèrent point, et ils furent remplacés. Les gentilshommes servants prétendent que c'est un droit de leur charge qu'il y en ait toujours un qui serve à la cène. M. de Brissac a le même droit de servir aussi comme premier panetier, de même que M. de Buron et M. de la Chesnaye ; mais en ce cas M. de Brissac ne marcheroit qu'après le gentilhomme servant, ce qui fait qu'il ne s'y trouve jamais. Hier il marchoit à son rang de duc. Quoique les charges de panetier, d'échanson et de tranchant prennent le titre de grand, je ne leur donne que celui de premier, parce que le Roi a déclaré qu'ils n'en devoient point avoir d'autre. Ces charges ne prêtent pas serment entre les mains du Roi, mais seulement du grand maître. Tout ce qui se passa hier par rapport aux ducs n'est que le rétablissement du droit qu'ils avoient de servir à la cène. Depuis qu'ils n'ont plus été admis à avoir cet honneur, le Roi ne nommoit point ceux qui serviroient. Le grand maître faisoit donner des serviettes à un certain nombre de ceux qui se présentoient pour servir. On avoit déjà représenté au Roi qu'il paroissoit plus convenable que le service lui fût présenté par les grandes dignités de sa cour ; qu'en accordant cet honneur aux ducs, il ne feroit que se conformer à ce qui s'étoit pratiqué pendant longues années sous Louis XIV ; qu'enfin cet arrangement ne devoit point souffrir plus de difficultés pour la cène du Roi que pour celle de la Reine, où les duchesses servent régulièrement et marchent chacune à leur rang, sans qu'il y ait aucune difficulté entre qui que ce soit depuis que le Roi l'a réglé. Ces représentations n'eurent point d'effet l'année dernière, parce qu'on les fit trop tard. Le Roi a bien voulu y avoir égard cette année ; et Mme de Pompadour,

à qui elles ont été communiquées, s'est porté avec plaisir à tout ce qui a dépendu d'elle pour déterminer le Roi. Il n'y eut hier d'autres difficultés que quelques représentations de M. de Charolois, mais faites seulement en conversation avec M. de Gesvres. M. de Charolois, qui sert à la cène comme grand maître, prétendoit que c'étoit à lui à nommer ceux qui porteroient les plats, et disoit outre cela que M. de Brissac ne devoit marcher qu'à son rang de premier panetier. Cette conversation fut pendant le sermon, et par conséquent un moment avant la cène. M. de Gesvres lui montra la liste écrite de la main du Roi, lui offrit même de lui laisser l'original, et représenta que s'il y avoit quelques observations à faire, c'étoit au Roi même qu'il falloit s'adresser. Il est aisé de voir que de pareilles représentations ont peu de solidité.

La cène de la Reine se fit l'après-dînée à l'ordinaire. Mme de Luynes avoit donné une liste de dames à la Reine; sur quoi S. M. choisit. Mme la Dauphine, qui est toujours dans un soupçon de grossesse, n'y assista point. Ce fut donc Madame qui porta le pain, et Madame Adélaïde le vin. Il n'y avoit point de princesses; ainsi Mme de Brissac marchoit immédiatement après, excepté que Mme la maréchale de Duras marchoit derrière Mesdames; mais elle ne portoit point de plat. Après Mme de Brissac, Mme la duchesse de Brancas douairière, Mme de Boufflers, Mme de Tessé comme grande d'Espagne, Mme d'Antin, Mme de Nivernois. Mmes de Flavacourt, de Talleyrand, de Rupelmonde et de Saulx marchoient ensuite les premières comme dames du palais de la Reine; après elles, Mme d'Estrades comme dame de Mesdames; enfin Mme la comtesse de Montmorency et Mme de la Rivière. Le prédicateur étoit l'abbé Poule, des missions étrangères, qui prêcha fort bien, d'une manière touchante, sur l'humilité et la charité. Il a peu de voix et n'a pas de beaux gestes; malgré cela il a de la réputation; il paroît que c'est avec raison. M. l'évêque de Clermont (Le Maître

devoit officier à la cène de la Reine, mais il se trouva incommodé et fit prier M. de Dijon de faire la cérémonie pour lui.

Le Roi, après avoir fait la cène, alla à l'office à la chapelle, à onze heures et demie; il l'entendit en bas. Il n'y avoit point d'évêque qui officiât; ce fut l'abbé Brosseau, chapelain de la musique. C'est l'usage, quand l'office est chanté, comme il le fut hier, par les chantres de la musique. C'est ce que les musiciens appellent la grande chapelle. Ce fut Mme de l'Hôpital qui quêta.

Aujourd'hui, le sermon de la Passion et le service à l'ordinaire. Mme la Dauphine n'a point été au sermon, elle est venue dans sa niche en haut pour entendre l'office. Il y a eu grand couvert à dîner, suivant l'usage; c'étoit dans l'antichambre de la Reine, la table tournée du même sens qu'elle l'étoit pendant les fêtes du mariage. La Reine n'avoit point mangé au grand couvert depuis la mort de la reine de Pologne; et depuis ce temps, quand il y a eu grand couvert, ç'a toujours été dans l'antichambre du Roi.

M. le maréchal de Saxe partit il y a quelques jours, comme je l'ai marqué. J'ai toujours oublié d'écrire ce qu'il me dit huit ou dix jours avant son départ. Je lui parlois d'un jeune homme dont il connoît la famille et pour lequel je le priois de demander une compagnie de cavalerie. Il me dit : « Quand je la demanderois, je ne l'obtiendrois pas; je n'ai que le droit de faire tuer des hommes et non pas de les faire récompenser. Tous les jours on me présente des officiers de l'état-major qu'on a nommés sans me consulter; je crois qu'il y en a bien près de quarante actuellement. »

Madame étant aujourd'hui chez la Reine a demandé des mouchoirs; on a été en chercher chez elle : un valet de chambre de la Reine les a pris et remis à Mme de Luynes, qui les a présentés à Madame. La Reine étoit présente; elle a dit à Mme de Luynes qu'en pareil cas il fal-

loit que le valet de chambre allât avertir une de ses femmes, et que c'est la femme de chambre qui doit présenter à la dame d'honneur sur une soucoupe.

M. de Monchenu remit il y a quelques jours sa démission à M. le prince Charles, qui a nommé M. de Vandeuil, qui tenoit une académie à Paris, pour tenir le manége de Versailles. Il y a à la grande écurie deux charges d'écuyer pour tenir le manége; ils le tiennent chacun trois fois la semaine. MM. d'Avricourt et de Neuville, les trois frères Mesmont, M. de Salvert, et en dernier lieu M. de Lubersac, qui vient d'être fait cornette des chevau-légers, ont eu ces charges de la grande écurie pour le manége. Il y a outre cela trois écuyers cavalcadours qui courent devant le Roi à la chasse. M. de Monchenu a été page du Roi; il est fort bon homme de cheval; il a depuis plusieurs années une des charges d'écuyer cavalcadour, et outre cela M. le prince Charles lui avoit fait obtenir la première des charges d'écuyer du manége. Cette place vaut 50,000 livres, au lieu que l'autre n'en vaut que 30,000. Comme c'est un talent particulier que de tenir un manége, et qui non-seulement demande de la patience, mais exige qu'on s'y livre tout entier, M. de Monchenu avoit prié M. le prince Charles de vouloir bien faire exercer les deux charges par M. de Lubersac; la retraite de M. de Lubersac a déterminé M. le prince Charles à proposer à M. de Monchenu au moins d'exercer la sienne; M. de Monchenu lui a représenté qu'il falloit avoir plus de patience qu'il n'en a pour remplir cette fonction. Je ne sais s'il y a eu quelques vivacités de sa part dans sa réponse, mais il a dit à M. le prince Charles qu'il lui donneroit la démission de cette charge. M. le prince Charles, mécontent des procédés, a envoyé redemander à M. de Monchenu la démission de la charge d'écuyer cavalcadour; les deux démissions ont été données, et M. le prince Charles a nommé, comme je viens de dire, M. de

Vandeuil. M. le prince Charles a rendu compte au Roi de cette affaire; il lui a dit que quoiqu'il se trouvât hors de portée de demander des grâces pour M. de Monchenu, qui lui avoit manqué et qui s'étoit conduit d'une manière peu respectueuse pour le Roi lui-même, il ne pouvoit s'empêcher de dire au Roi que ce gentilhomme l'avoit bien servi depuis vingt-trois ans.

AVRIL.

Pâques du Dauphin. — Accouchement de la comtesse de Noailles. — Prix de la garde-robe de la feue Dauphine. — Le jour de Pâques à la Cour. — Retour de M. de Belle-Isle et de M. de Puisieux. — Mariage du comte de Boufflers. — Présentation de Mme de Crussol-d'Amboise. — Conversation avec le duc d'Huescar. — Voyage projeté de M. de Richelieu. — Pension à Mme d'Antin. — Révérences des ministres étrangers. — Départ projeté du duc de Boufflers. — Secours envoyé à Gênes. — Naissance de Louis-Philippe-Joseph d'Orléans. Caractère du duc d'Orléans. — Accouchements et mort. — Harangues des cours supérieures. — Procès de Mlle de Brun. — Visite du duc d'York. — Entrée de l'ambassadeur de Venise. — Voyage de Crécy. — Arrivée du roi Stanislas. — Promotion de cardinaux. — Dîner donné par M. de Loss. — Départ du duc de Boufflers. — Le Minquiat, jeu de cartes. — Charges de président achetées. — Nouvelles de l'armée de Flandre. — Audience de M. de Loss. — Bâtiments de Crécy. — Départ des officiers pour l'armée. — Voyage de Choisy. — Mort des chirurgiens Peyrat et la Peyronie. — Le roi Stanislas à Versailles. — Mort du cardinal d'Auvergne et de l'archevêque d'Alby. — Retraite du maréchal de Biron. — Singularité du maréchal de Duras. — Donation faite par la duchesse de la Force. — Capitulation de L'Écluse. — Lettre du marquis d'Argenson à la duchesse de Luynes. — Le roi Stanislas dîne chez le duc de Luynes. — Séance du dîner du roi de Pologne à Trianon.

Du samedi 1er, Versailles. — M. le Dauphin a fait ses pâques aujourd'hui à la paroisse; c'est M. le cardinal de Rohan qui l'a communié. M. de Gesvres avoit fait avertir M. le prince de Chalais et M. le comte de Noailles, tous deux grands d'Espagne, pour tenir la nappe de communion. M. le comte de Noailles a reçu un courrier cette nuit par lequel il a appris que Mme la comtesse de Noailles étoit en travail, ce qui l'a obligé de partir sur le-champ pour

Paris ; il l'a mandé sur-le-champ à M. de Chalais, qui a été seul à la communion de M. le Dauphin. Il tenoit la nappe à droite, du côté de M. le Dauphin, et le P. Perrusseau, confesseur du Roi, de M. le Dauphin et de Mesdames, tenoit du même côté droit le coin vers l'autel. Les deux côtés gauches étoient tenus par deux aumôniers du Roi.

La Reine a été ce matin au commencement de l'office à la chapelle, en grand habit, dans la tribune, à neuf heures. C'est la petite chapelle qui officie aujourd'hui, c'est-à-dire les Missionnaires, et il n'y a point de musique. Le Roi n'a été qu'à dix heures à la chapelle ; il a entendu le reste de l'office dans la tribune. Au sortir de la messe, il est revenu chez lui, et a monté un moment après en carrosse pour aller courre le cerf. C'est M. le maréchal de Noailles qui a conduit le Roi à la chapelle, et au sortir de la tribune il a remis le bâton à M. le duc de Béthune, qui entre de quartier aujourd'hui.

Pendant la messe, il est arrivé un courrier de M. le comte de Noailles à M. son père, qui lui a appris que Mme la comtesse de Noailles est accouchée d'un garçon ; c'est son second enfant ; le premier est une fille. Le Roi, en sortant de la tribune, a d'abord fait son compliment à M. le maréchal de Noailles, d'un air fort agréable ; ensuite il est retourné sur ses pas pour aller apprendre cette bonne nouvelle à Mme de Villars, qui étoit à la tribune, à la suite de la Reine.

Du lundi de Pâques, 3. — J'ai parlé ci-devant (1) de ce qui pouvoit revenir à Mme de Lauraguais de la garde-robe de feu Mme la Dauphine, mais je n'en pouvois parler que par conjectures ; j'ai su depuis peu que ce qu'elle n'a pas voulu garder, en linge et dentelles, a été estimé 72,000 livres et vendu en effet 82,000 li-

(1) *Voy.* l'article du 8 août 1746.

vres; qu'outre cela, il y a un article de deuil, de 8,000 livres, pour du linge qu'on avoit fait faire à cause de la mort du roi d'Espagne, et dont elle ne s'est jamais servi. Ce que Mme de Lauraguais a gardé pour son usage est estimé, en linge et dentelles, 20,000 livres, et les étoffes, 30,000, ce qui fait en total 140,000 livres.

J'ai oublié de marquer qu'aux derniers appartements les princesses, qui étoient presque toutes ici, ne firent point porter leur robe dans la galerie comme elles faisoient depuis quelques années qu'elles en ont introduit l'usage. En tout l'on remarque que les princesses du sang font peu de séjour à Versailles; et je crois que Mesdames n'en sont pas fâchées, surtout Madame Adélaïde.

Hier dimanche, le Roi et la Reine descendirent en bas pour entendre la grande messe à onze heures et demie. M. de Dijon (1) officia, et Mme de Castries (Chalmazel) quêta. Mme la Dauphine entendit l'office de sa tribune en haut. Mme la princesse de Conty étoit en bas dans la chapelle, mais sans être habillée, et par conséquent censée incognito. Il est d'usage que tous les dimanches, lorsque le Roi descend en bas, il y ait du pain bénit à sa messe. Lorsque le grand ou premier aumônier y est, il présente du pain bénit au Roi, à la Reine, à M. le Dauphin, à Mme la Dauphine et à Mesdames, et l'aumônier de quartier le présente aux princes et aux princesses. Après que M. le cardinal de Rohan eut présenté hier le pain bénit, l'aumônier de quartier alla en porter à Mme la princesse de Conty; M. le cardinal de Rohan le désapprouva avec raison, et lui dit que Mme la princesse de Conty n'étant point habillée et à son rang de princesse, on ne devoit point lui porter de pain bénit, ou bien il faudroit donc en porter à plus forte raison à Mme la Dauphine dans sa tribune en haut.

(1) Claude Bouhier.

L'après-dînée il y eut sermon à l'ordinaire, qui fut fort beau, et le compliment très-beau aussi et très-convenable. Il est malheureux que la mémoire du P. d'Héricourt souffre, comme cela se remarque dans tous ses sermons; il prêche avec zèle, en très-bons termes, et a du talent. Le Roi resta à vêpres, après lesquels il retourna chez lui et revint au salut.

Le soir il y eut grand couvert dans l'antichambre de la Reine. Le Roi a fait retourner la table, comme elle est ordinairement, devant la cheminée.

M. le duc de Fleury revint hier au soir de Lunéville.

J'appris hier que le roi de Pologne conserve toute la maison de la feue Reine, et qu'il a fait l'arrangement qu'une des dames du palais feroit les honneurs par semaine, chacune à son tour, de l'appartement où se tient la cour, qui est le même que la Reine occupoit.

Du mardi 4, Versailles. — M. le maréchal de Belle-Isle arriva hier de Provence : il a été très-bien reçu; il doit travailler aujourd'hui avec le Roi.

M. d'Argenson a été ce matin enfermé avec S. M. pendant une heure. La Reine, qui vouloit aller chez le Roi, a attendu que M. d'Argenson en fût sorti.

M. de Puisieux revint hier ici de Paris; il est fort changé et fort abattu. Il donne aujourd'hui un grand dîner à tous les ministres étrangers.

Du dimanche 9. — Il y a deux ou trois jours que le mariage du fils de M. le duc de Boufflers est déclaré. Il épouse une Mlle de Montmorency, fille de M. de Montmorency de Flandre et de Mlle de Belem; elle a deux ou trois frères et une ou deux sœurs; elle est l'aînée de tous et elle n'a que quinze ans. On lui donne actuellement 100,000 écus valant 15,000 livres de rente, et on espère qu'elle pourra avoir encore 200,000 livres. Le mariage se fait à Gand; M. et Mme de Boufflers partent ces jours-ci pour y aller. Le petit comte de Boufflers est à peu près de même âge que celle qu'il va épouser; il est poli, doux,

sage et d'une assez jolie figure. Son père lui donne 20,000 livres de rente en le mariant. M. et Mme de Boufflers prennent les mariés chez eux; ils les logent et nourrissent, sans aucun terme fixé. M. le comte de Boufflers restera en Flandre pour la campagne, et Mme de Boufflers reviendra ici avec sa belle-mère.

Mme la duchesse d'Uzès (la Rochefoucauld) a présenté aujourd'hui une nouvelle mariée, Mme de Crussol-d'Amboise, qui est bien faite et assez jolie; elle est fille de M. Bersin, grand audiencier de France, et nièce d'un M. le Blanc, connu dans le temps du système. M. de Crussol-d'Amboise est neveu de M. l'évêque de Blois; il porte le nom d'Amboise par une héritière de cette maison qui est entrée dans leur branche; ils sont de même maison que M. le duc d'Uzès.

Les révérences des cours supérieures (car on ne doit point dire souveraines) sont remises à jeudi.

Il n'y a point eu de grande messe aujourd'hui pour le Roi; tout s'est passé à la chapelle comme les autres dimanches de l'année.

Il n'y a point de grand couvert aujourd'hui, parce que le Roi prend médecine demain.

J'ai été voir M. d'Huescar aujourd'hui, qui est malade depuis fort longtemps ici. Il paroît fort content du concert qui règne entre les troupes de France et d'Espagne. Il m'a dit que le roi d'Espagne avoit écrit une lettre à M. le maréchal de Belle-Isle, remplie de marques d'estime et de bonté. Il prétend que toutes les recrues et renforts pour les troupes espagnoles seront arrivées et en état d'agir pour la fin de ce mois.

Dans la conversation que nous avons eue, M. d'Huescar et moi, il m'a dit que tout le tabac d'Espagne, qui se fabriquoit à Séville, montoit à 3,500,000 livres pesant, pour la consommation d'Espagne. C'est le roi d'Espagne qui le fait vendre à son profit; il se vend sur le pied de 8 francs la livre. On en fabrique plus de 3,500,000 livres,

parce qu'il s'en débite aussi dans les pays étrangers; le revenu de cette fabrique de Séville vaut 20 millions par an au roi d'Espagne.

Du lundi 10. — Il y a déjà longtemps que l'on parle d'un voyage de M. de Richelieu; les uns disent que c'est pour aller à Bréda ou dans quelque cour étrangère; les autres que c'est pour quelque expédition militaire. Ce qui est certain, c'est que depuis trois semaines, ou environ, il a parlé plusieurs fois au Roi en particulier et qu'il a travaillé avec M. de Puisieux; cependant il est encore à Paris et il étoit même hier ici.

Tout sera tendu aujourd'hui chez le Roi, chez la Reine et chez M. le Dauphin.

Du mercredi 12, *Versailles.* — M. de Belle-Isle compte repartir à la fin de ce mois, ou au commencement de l'autre, pour la Provence. Il travaille continuellement ici avec nos ministres. L'Espagne paroît extrêmement contente de ce général, et M. de la Mina, général des troupes espagnoles, a reçu ordre de suivre le sentiment de M. de Belle-Isle, préférablement au sien, quand ils seroient partagés. Cet ordre a été donné à l'occasion d'une diversité d'opinion entre eux sur le mouvement qu'auroient à faire les deux armées, lorsque les ennemis étoient en Provence; les sentiments de l'un et de l'autre devoient être communiqués aux deux cours respectives; M. de Belle-Isle demanda que les réponses fussent mises par écrit à côté, ce qui fut exécuté.

Du samedi 15, *Versailles.* — Il y a déjà cinq ou six jours que nous savons que le Roi a donné 8,000 livres de pension à Mme la duchesse d'Antin. Il paroît que le refus qu'elle a fait, comme je l'ai marqué, de la place de dame d'atours n'a rien diminué des bontés du Roi pour elle; elle s'est conduite dans tous les temps avec le même respect pour le Roi et le même désir de lui plaire. Il y avoit longtemps que Mme la comtesse de Toulouse sollicitoit quelque grâce du Roi pour Mme d'Antin;

ce qui a retardé la décision a été la raison d'attendre que les affaires de feu M. d'Antin fussent entièrement éclaircies. Cette discussion a duré fort longtemps; M. d'Antin a eu même un procès contre ses créanciers, qu'il a gagné presque entièrement.

Mardi dernier, 11 de ce mois, les ministres étrangers vinrent ici faire leurs révérences, en grand manteau, au Roi; ils allèrent ensuite chez la Reine, chez M. le Dauphin, Mme la Dauphine et chez Mesdames. Le nonce étoit à la tête de tous les ministres étrangers; il porta la parole pour tous et parla en françois. Il n'y avoit d'ambassadeurs avec lui que celui de Hollande (Van Hoey) et celui de Naples (d'Ardore); ainsi il n'y eût qu'eux trois qui se couvrirent. L'ambassadeur de Malte n'ayant point fait d'entrée ne pouvoit jouir de cet honneur; l'ambassadeur de Venise (Tron) et le nouvel ambassadeur de Pologne (Loss) n'en auroient pu jouir par cette même raison. Pour M. d'Acunha, ambassadeur de Portugal, son grand âge l'a empêché de s'y trouver. Le nonce eut l'honneur des armes, suivant l'usage qui s'observe actuellement. On trouvera ci-dessus mes réflexions sur cet usage; mais il est supposé et convenu que le nonce parlant au nom de tous les ambassadeurs, envoyés et ministres, agit comme si chacun d'eux avoit reçu ordre de son maître de faire un compliment. C'est par cette raison qu'ils ont l'honneur des armes, c'est-à-dire dans les salles seulement, car la garde n'entre point dans la cour, et l'escalier par où ils montent n'est point garni; mais les gardes du corps sont en haie sous les armes; le capitaine des gardes vient les recevoir à la porte de la salle, du côté de l'antichambre; et de même chez la Reine, chez M. le Dauphin, le chef de brigade; car chez Mme la Dauphine il n'y a point de salle des gardes, ni chez Mesdames. Tout étoit tendu, dès la veille : de violet, les trois pièces de chez le Roi; de noir, deux pièces chez la Reine, deux chez M. le Dauphin, trois chez Mme la Dauphine, deux

chez Mesdames; les tableaux couverts et point les glaces. Le Roi reçoit ces compliments dans son balustre; la Reine, M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames, sur une estrade au-dessus de laquelle est un dais. L'estrade de Mesdames est dans la salle où elles mangent ordinairement. Actuellement elles mangent chez Madame. Le chevalier d'honneur seul derrière le fauteuil de la Reine, et de même chez Mme la Dauphine. M. de Puisieux accompagna partout le nonce et les ministres à ces compliments. Le nonce étoit conduit par M. de Verneuil, introducteur des ambassadeurs en semestre, précédé par le sous-introducteur des ambassadeurs.

Du dimanche 16, *Versailles*. — Ce même jour mardi, M. le duc de Boufflers et M. le baron de Montmorency-Fosseux, menin de M. le Dauphin, firent signer le contrat de mariage de M. le comte de Boufflers avec Mlle de Montmorency de Flandre. L'arrangement qui paroissoit certain alors étoit que M. le duc et Mme la duchesse de Boufflers alloient à Gand, où le mariage se fait; que Mme de Boufflers ramèneroit ici sa belle-fille, qui n'a plus ni père ni mère et qui est auprès de sa grande mère, Mme de Belem, et que MM. de Boufflers, père et fils, resteroient en Brabant. Mais il y a eu depuis du changement par rapport à la personne de M. le duc de Boufflers. Il y a cinq ou six jours que l'on sait qu'il ne doit point servir dans l'armée du Roi, quoiqu'il ait reçu sa lettre pour cette armée, comme les autres officiers généraux. On ne dit point précisément où il va; quelques gens croient que c'est en Provence; mais s'il n'avoit pas d'autre objet, il n'est pas vraisemblable qu'il l'ait préféré à celui d'être aide de camp du Roi. D'autres gens croyoient qu'il étoit question pour lui d'aller remplacer M. l'évêque de Rennes (1) à Madrid; mais on sait depuis

(1) Louis Guy de Guérapin de Vauréal, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire en Espagne.

deux jours que son départ pour le lieu où on le destine est si pressé qu'il n'aura pas même le temps d'aller à Gand pour le mariage de son fils; c'est ce qui fait juger que c'est à Gênes qu'il va, d'autant plus que le projet est, il y a longtemps, d'y envoyer un homme principal pour commander les troupes de la république et les secours qu'on a dessein d'y faire passer.

Des cinquante barques que M. le maréchal de Belle-Isle avoit fait partir de Toulon et de Marseille, on sait qu'il y en a quarante-deux d'arrivées, ou au moins en sûreté; l'on est sûr que trois ont été prises, et on soupçonne qu'il pourroit y en avoir outre cela cinq autres; mais le total de ces huit barques ne fait pas en tout plus de cinq cents hommes. Il paroît constant que les Génois se soutiennent et remportent même des avantages assez considérables sur les ennemis.

J'ai parlé ci-dessus de M. de Monchenu; le Roi lui a accordé 4,000 livres de pension de retraite.

Jeudi dernier, M. le duc de Chartres vint ici rendre compte au Roi et à la Reine que Mme la duchesse de Chartres venoit d'accoucher d'un garçon, qu'on appelle M. le duc de Montpensier (1). Elle étoit encore à midi à table; le travail a été fort court. M. le duc de Chartres avoit envoyé un courrier; Mme la princesse de Conty en avoit aussi envoyé un dès le commencement des premières douleurs; ils arrivèrent tous deux pendant la messe du Roi, après laquelle le Roi envoya, suivant l'usage, un secrétaire d'État. Ce fut M. de Saint-Florentin, celui des secrétaires d'État qui se trouvoit ici le plus en état de faire ce voyage. Tout se passa si promptement, que Mme de Chartres étoit accouchée quand il arriva. M. le duc de Chartres envoya aussi un courrier chez M. le duc d'Orléans qui demeure à Sainte-Geneviève et qui passe

(1) Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, guillotiné en 1793.

son temps à écrire sur l'Écriture sainte et les Pères, et qui s'applique à l'étude de l'hébreu, du grec, du chaldéen et du syriaque. Cette application et sa grande retraite paroissent avoir un peu altéré son esprit; il a été assez de temps à vouloir douter des morts les plus certaines. Présentement, il veut douter de la naissance de ses petits-enfants; il s'est imaginé que M. son fils ne pouvoit pas avoir d'enfants. On peut juger quelles sont les conséquences qu'il tire de ce principe. Ainsi, lorsque l'écuyer de M. le duc de Chartres vint lui apporter la nouvelle, il ne fut pas bien reçu. Le Roi a envoyé M. de Gesvres chez S. A. R. (1), et M. le maréchal de Maillebois chez M. le duc d'Orléans, chez M. le duc et Mme la duchesse de Chartres et chez Mme la princesse de Conty, qui est à Saint-Cloud. La Reine a envoyé au Palais-Royal M. le duc de Béthune, faisant les fonctions de premier écuyer, et M. de Chalmazel chez M. le duc d'Orléans. Mme la Dauphine a envoyé M. de Rubempré chez S. A. R., et M. de Muy chez M. le duc d'Orléans. Le premier gentilhomme de la chambre et le maître de la garde-robe parlent au nom de M. le Dauphin. Mesdames n'ont que leurs écuyers à envoyer. M. le duc d'Orléans répondit à M. de Chalmazel : « Monsieur, plaisanterie ou compliment, je suis bien obligé à la Reine; je vous prie de la remercier de l'honneur qu'elle me fait. »

Il y a déjà quelques jours que Mme la marquise de Gontaut (du Châtel) est accouchée d'un garçon; c'est une nouvelle considérable pour cette famille, M. de Biron, qui est l'aîné, n'ayant point de garçon jusqu'à présent.

Mme de Middelbourg (la Rochefoucauld) est accouchée aussi depuis quelques jours, mais d'une fille.

---

(1) Françoise-Marie de Bourbon, fille de Louis XIV et de Mme de Montespan, appelée Mademoiselle de Blois, née le 4 mai 1777, duchesse douairière d'Orléans, veuve du Régent. Elle mourut le 1er février 1749.

Mercredi dernier, 12 de ce mois, le vieil abbé de Bissy, frère du feu cardinal, mourut à Paris; il étoit âgé de près de quatre-vingt-un ans. Il a donné presque tout son bien aux pauvres et le surplus à son petit-neveu, fils de celui qu'on appeloit le collatéral; il a fait son exécuteur testamentaire sa mère Mme de Bissy-Langeron; il lui donne un diamant d'environ 10,000 livres.

Jeudi, les cours supérieures vinrent haranguer le Roi. Quelques jours après la mort de la reine de Pologne, MM. les gens du Roi étoient venus demander à S. M. le jour qu'elle voudroit bien leur donner. Ordinairement le Roi répond : « Je vous le ferai savoir ; » mais comme l'arrangement du Roi étoit décidé pour le mercredi de la Quasimodo, il leur donna ce jour-là. L'usage est que les gens du Roi rendent compte de leur commission. Ainsi le Parlement, instruit par eux de la réponse verbale du Roi, croyoit qu'il ne pouvoit y avoir de changement; cependant les arrangements de S. M. ayant déterminé à remettre à jeudi, M. de Maurepas écrivit par son ordre au Parlement. La lettre du ministre, contraire à la réponse du Roi, donna occasion à quelques représentations du Parlement à M. de Maurepas. On peut juger qu'elles n'eurent pas grand effet. Le Roi reçut jeudi les audiences, suivant l'usage, dans sa chambre, le dos de son fauteuil tourné vers la cheminée. La Reine les reçut sous son dais dans son grand cabinet. M. le Dauphin de même sous son dais. Pour Mme la Dauphine, elle les reçut dans son lit, à cause du soupçon de grossesse qui existoit alors. Ce n'est que par ordre du Roi que le Parlement va faire des compliments à M. le Dauphin et à Mme la Dauphine; c'est un ancien usage que la nécessité de cet ordre. Mesdames ne reçurent chez elles aucun compliment ce jour-là. M. le Dauphin assista à toutes les harangues chez le Roi et ensuite chez la Reine. C'est le premier président de chaque cour supérieure qui porte la parole; ensuite les gens du Roi de chaque cour font un petit discours.

Ce discours, quoiqu'en peu de mots, est presque toujours trop long. Anciennement les gens du Roi ne parloient point; ils se présentoient et faisoient la révérence. Ce fut M. Talon, avocat général, qui en 1674 fit une espèce de petite harangue; depuis ce temps cet usage a continué. La harangue de M. le premier président fut fort bien, et celle de M. de Nicolaï, premier président de la chambre des comptes. Il me parut que celles de l'Académie furent aussi fort approuvées. Ce fut M. l'abbé de Bernis qui porta la parole. L'usage est que c'est le directeur. Ses trois mois étoient finis du samedi, veille de Pâques; mais comme on ne s'assemble point pendant la quinzaine, il se trouvoit tout naturellement être continué pour cette cérémonie, et il l'avoit accepté avec plaisir. On avoit donné à chacun des corps un endroit pour s'assembler, la salle du conseil, celle des ambassadeurs, même des appartements particuliers les plus à portée de chez le Roi. Celui de M. d'Aumont étoit destiné à cet usage; la clef ne s'étant point trouvée, ce fut chez Mme la maréchale de Duras. L'Académie s'assembla dans le bout de la grande galerie du côté du salon de la Reine. Il n'y eut point de table du Roi pour aucune des Compagnies.

Le matin ce fut le Parlement (premier président M. de Maupeou), la chambre des comptes (M. de Nicolaï), la cour des aides (M. de Blancmesnil), la cour des monnoies (M. de Gouzangré) et la Ville (M. de Bernage) qui haranguèrent à genoux, suivant l'usage. A la cour des aides il y eut une circonstance différente des autres; c'est que M. de Blancmesnil, après sa harangue, demanda permission de nommer les députés; on prétend que ce petit agrément fait mieux vendre les charges.

L'après-dînée, il y eut le grand conseil; M. de Caumartin en est premier président cette année; il trembloit prodigieusement en parlant; ensuite l'Université et l'Académie.

C'est M. de Maurepas qui présente tous ces différents corps. Il prend l'ordre pour le moment qu'ils doivent arriver; il va les prendre dans leur salle d'assemblée et les y remène ; il va tout de suite prendre dans une autre salle un autre corps (1), car l'ordre qu'il a reçu est pour tous. Il est accompagné dans toute cette cérémonie par M. de Dreux. M. de Gesvres présente la Ville. A ces cérémonies il ne devroit y avoir d'homme sur l'estrade derrière le fauteuil de la Reine que le chevalier d'honneur, et derrière M. le Dauphin que les premiers gentilshommes de la chambre; d'autres personnes s'y glissèrent pour entendre plus facilement. Le Roi, la Reine, M. le Dauphin et Mesdames étoient en grand manteau et en mante, et il n'y avoit personne en manteau et en mante que ceux et celles qui ont l'honneur de leur être attachés.

Le lundi de la semaine de la Passion, Mlle de Brun, si connue par son enlèvement, perdit un grand procès qu'elle avoit au Parlement pour la succession de son père. J'ai marqué ci-dessus la mort de M. de Tavannes, qui avoit enlevé Mlle de Brun, et qui ayant été condamné avoit obtenu sa grâce depuis fort peu de temps.

Il y a cinq ou six jours qu'on fit une grande opération à M. le comte de Saint-Séverin. Il lui étoit venu une tumeur très-considérable; les chirurgiens ont été longtemps partagés de sentiment sur les moyens de le guérir; ce n'a été qu'après de longues et fréquentes consultations qu'ils sont tous revenus au sentiment de Morand de faire l'opération; c'est Morand qui l'a faite, et le malade est aussi bien qu'on peut le désirer.

Hier nous apprîmes la mort de Mme de Gontaut; la fièvre la prit le même jour qu'elle accoucha, et elle est morte le troisième jour de sa couche.

---

(1) On trouvera en 1749 des observations plus justes, où le secrétaire d'État va prendre les cours supérieures et les remène. (*Note du duc de Luynes.*)

Il paroît plus certain que jamais que c'est à Gênes que va M. de Boufflers.

M. de Puisieux, qui a presque toujours été malade ou absent depuis qu'il a été nommé conseiller d'État d'épée, à la place de feu M. de Fénelon, n'a prêté serment et pris séance en cette qualité au conseil qu'aujourd'hui. Il a pris séance à son rang de réception, c'est-à-dire le dernier des conseillers d'État.

Du mardi 18. — Le duc d'York, qui est toujours à Paris incognito sous le nom de comte d'Albany, vint hier au soir ici; il vit le Roi en particulier, et ensuite la Reine. Sa visite à la Reine fut après neuf heures, au sortir de son jeu (1); elle étoit dans le cabinet de son petit appartement à coucher. Cette visite du duc d'York ne paroît point un compliment à l'occasion de la mort de la reine de Pologne, mais seulement un désir de voir le Roi de temps en temps. Une circonstance qui peut y avoir donné lieu est le retour du prince de Galles, son frère, qui est arrivé depuis peu à Paris. J'ai marqué ci-dessus le temps de son départ, qu'il ne paroissoit même pas trop content de la France et qu'on le disoit allé à Avignon; il a fait un voyage un peu plus loin; il a été en Espagne. La Gazette dit qu'il y a été assez mal reçu et que le roi d'Espagne n'a pas voulu le voir, mais le fait n'est pas vrai. Il a vu le roi d'Espagne en particulier; on prétend même qu'il en a été fort bien reçu, et que cette réception favorable lui a été procurée par le crédit du premier ministre d'Espagne, qui prétend appartenir à la maison de Stuart. Ce qui est certain, c'est que le retour du prince de Galles en France n'annonce pas une paix prochaine avec l'Angleterre.

L'ambassadeur de Venise, Tron, fit dimanche son entrée à Paris. Ce jour, il fut complimenté de la part du

---

(1) S. M. a recommencé à jouer dimanche dernier. (*Note du duc de Luynes.*)

Roi, suivant l'usage, par M. le duc de Gesvres, premier gentilhomme de la chambre; de la part de la Reine, par M. le duc de Béthune, faisant les fonctions de premier écuyer. Il étoit conduit dans cette entrée par M. le maréchal d'Isenghien. Aujourd'hui il a fait son entrée ici conduit par M. le prince Camille, fils de M. le prince de Pons, et par l'introducteur (M. de Verneuil) suivant l'usage. Il étoit en deuil sur sa personne et en grand manteau, comme sont les ambassadeurs de Venise; mais son équipage est en couleur, carrosse et livrée, suivant la permission qu'il en a obtenue, comme je l'ai marqué ci-dessus. Il a eu l'honneur des armes dans la cour; la garde a monté même exprès pour cela, et a rappelé à son passage; il l'a eu dans le grand escalier, dans la salle des gardes. Il dîne à la table du Roi dans la salle des ambassadeurs, le prince lorrain à sa droite et l'introducteur à sa gauche. A ce dîner, l'ambassadeur est le seul qui soit servi avec une soucoupe à pied. Cette distinction a empêché depuis dix ans les autres ambassadeurs de se trouver à ce repas; ils ont apparemment senti que cette difficulté étoit mal fondée, puisque cela les regarde tous et ne pouvoit tirer à conséquence pour d'autres occasions.

Le Roi a entendu la messe aujourd'hui à huit heures et demie, et est parti tout de suite pour aller courre le cerf à Sainte-Apolline, d'où il continuera sa route pour Crécy. Il y a beaucoup d'hommes au voyage, quoiqu'il y ait peu de logements, à cause des bâtiments qu'on y fait.

Du vendredi 21, *Versailles*. — Le roi de Pologne arriva hier de Commercy à Trianon, à cinq heures. Il avoit couché à Villers-Cotterêts et dîné à Villeneuve, dans la maison de l'abbé de Ravannes; il a amené avec lui M. le duc Ossolinski, son grand maître, un de ses chambellans et un officier de ses gardes. Il a aussi amené un maître d'hôtel et des officiers pour sa table. Il mange seul et il

y a une table pour M. d'Ossolinski et ses principaux officiers. La Reine fit dire hier le salut à cinq heures, et partit un instant après pour aller à Trianon ; elle y arriva un instant avant le roi de Pologne; elle fut longtemps enfermée avec le roi son père. Elle désira que M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames remissent à aujourd'hui à aller à Trianon ; elle ne revint ici qu'à huit heures et demie; elle ne joua point avant le souper. Elle vint souper chez moi ; c'est la première fois depuis la mort de la reine de Pologne.

Aujourd'hui, avant le dîner, M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames ont été à Trianon. Le roi de Pologne est venu ici cette après-dînée, dès trois heures; il a été assez longtemps avec la Reine. Ensuite il a été rendre visite à M. le Dauphin, chez lui ; de là il a passé chez Mme la Dauphine et ensuite chez Mesdames; il n'est parti d'ici qu'après sept heures, espérant qu'il pourroit voir le Roi à son retour de Crécy ; mais le Roi n'est arrivé qu'à huit heures et demie.

Avant-hier il arriva un courrier de Rome avec la nouvelle que le pape a fait onze cardinaux. M. l'archevêque de Bourges est de ce nombre, et on l'appelle présentement le cardinal de la Rochefoucauld ; c'est à la nomination de la France. M. le coadjuteur a obtenu aussi un de ces chapeaux à la nomination du roi Jacques ; cette nomination étoit promise à M. l'évêque de Soissons (Fitz-James). Le Roi, qui est mécontent de M. de Soissons, comme l'on sait, n'a pas voulu que la nomination eût lieu, et l'a demandé au roi d'Angleterre pour M. le coadjuteur. Le Roi parla de tout cet arrangement à M. le cardinal de Rohan, étant à Tournay, il y a deux ans. MM. de Rohan disent qu'ils n'y ont aucune part. On appellera M. le coadjuteur le cardinal de Soubise.

M. de Loss, ambassadeur du roi de Pologne, mais qui prend le titre d'ambassadeur de Pologne, donna hier un très-grand dîner dans sa maison à Paris, rue de la Planche.

Le carême et les premiers temps du grand deuil l'avoient empêché jusqu'à présent de donner une fête, suivant l'usage, à l'occasion du mariage. Cette fête s'est bornée à un dîner, sans aucun autre divertissement, à cause du deuil; il y avoit trois grandes tables parfaitement bien servies; il n'y avoit de dames que Mme de Loss et Mme d'Ardore.

Mme de Loss doit venir ici dans quelques jours prendre son audience publique comme ambassadrice; c'est une suite de la grâce qu'on a accordée à M. de Loss, comme je l'ai dit, d'être reçu publiquement comme ambassadeur sans avoir fait d'entrée.

M. le duc de Boufflers partit de Paris la nuit du lundi au mardi 18 de ce mois pour aller en Provence s'embarquer pour Gênes.

Mme la Dauphine depuis quelques jours voit du monde à cinq heures jusqu'à six, qui est l'heure du jeu de la Reine. Pendant ce temps elle joue à un jeu qui vient d'Italie et qu'elle a appris à Dresde; on le nomme le minquiat; il se joue ordinairement à quatre personnes; les cartes sont à peu près comme celles du taro, mais il y en a quatre-vingt-dix-sept.

Du dimanche 23. — J'ai marqué ci-dessus l'arrivée, il y a trois jours, du courrier qui apporta la nouvelle de la promotion des cardinaux. Voici l'usage qui s'observe dans ces occasions, et qui a été suivi à l'égard de M. le coadjuteur. Aussitôt que la promotion est déclarée à Rome, on fait partir un courrier pour en porter la nouvelle à chaque cardinal absent. Ce courrier achète dans Rome une calotte rouge; étant arrivé au lieu où est ce cardinal, il se met à genoux à la porte de sa chambre, et s'avance dans cette posture jusqu'auprès du cardinal, à qui il présente la calotte.

Avant-hier au soir, M. le coadjuteur porta au coucher du Roi sa calotte dans sa main, et lorsque le Roi vint à son prie-Dieu il la lui présenta, en lui faisant un com-

pliment, dont le sens est qu'il ne veut tenir que du Roi la grâce que le pape vient de lui faire. Le Roi lui dit : « Mettez-la sur votre tête. » La cérémonie de la barrette est différente; elle se fait à l'église lorsqu'elle a été apportée de Rome au nouveau cardinal.

J'ai oublié, je crois, de marquer qu'il y a environ huit jours que M. de Morveau (Bàville-Courson) acheta la charge de président à mortier de M. de Lamoignon; je viens d'apprendre dans le moment que M. de Turgot, maître des requêtes, fils du conseiller d'État, a acheté celle de M. de Portail, fils de l'ancien premier président.

On a appris ces jours-ci de Flandre que M. de Lowendal a fait un mouvement et a investi le Sas de Gand et L'Écluse. Ces deux places sont gardées par des garnisons hollandoises, et appartiennent aux États Généraux. Le commandant hollandois a envoyé demander à M. de Lowendal ce qu'il vouloit, lui offrant de le recevoir avec toutes sortes de politesses s'il vouloit y entrer seul. M. de Lowendal a répondu qu'il vouloit se rendre maître de la place et prendre le gouverneur et sa garnison prisonniers de guerre. C'est ainsi que M. d'Argenson le dit hier au Roi à son lever.

Les officiers généraux pour l'armée de Provence ont été nommés ces jours-ci.

M. le comte de Loss a aujourd'hui son audience publique comme ambassadeur de Pologne. J'ai parlé ci-dessus de ce titre. On lui donne l'honneur des armes dans la cour, dans l'escalier et dans les salles des gardes. Il est conduit par M. le prince de Pons et par M. de Verneuil, introducteur des ambassadeurs. Il n'a point fait d'entrée dans Paris par une grâce particulière, comme je l'ai marqué. Il est venu de Paris dans un carrosse du Roi, et dans l'avenue, entre les deux écuries, il est monté dans ses carrosses. Toute cette entrée se fait en deuil.

J'ai parlé du voyage de Crécy. Le Roi s'y est beaucoup

promené, et l'on y a joué fort gros jeu. Il y étoit arrivé mercredi de fort bonne heure et étoit allé voir les bâtiments nouveaux; on y travaille beaucoup, surtout dans les deux ailes, qu'on reconstruit presque à neuf. C'est M. de Lassurance, contrôleur de Marly, qui est chargé de diriger ces ouvrages.

Mme de Fénelon vint avant-hier ici; elle pria Mme de Luynes de vouloir bien la mener faire ses révérences, ce qui fut fait hier; elle n'avoit point paru depuis la mort de son mari. Quelques gens ont remarqué que les trois semaines après les six mois n'étoient pas encore finies; apparemment que l'incertitude du départ du Roi l'a déterminée à venir quelques jours plus tôt.

Nous n'avons vu tous ces jours-ci que des congés pris par des officiers qui vont à l'armée. Tous les hommes, titrés ou non, prennent congé de la Reine par une révérence profonde et respectueuse, qui devroit même être faite avec la main pour plus grand respect; plusieurs n'observent pas cette règle, et quelquefois même ne font pas d'assez profondes révérences. On fait de même la révérence à Mesdames, et elles font l'honneur à ceux qui sont titrés de les baiser. A toutes ces révérences de congé, de même qu'à celles d'arrivée, il n'est point question de baiser la robe. Mme la duchesse de Brancas est la seule qui ait établi cet usage chez Mme la Dauphine. Mme la Dauphine fait l'honneur aux gens titrés de les baiser; mais Mme de Brancas veut que tous, titrés ou non, baisent le bas de la robe, quoique ce ne soit point une présentation; elle dit que c'est la volonté du Roi. Tous ceux qui ont vu les révérences que l'on faisoit à feu Mme la duchesse de Bourgogne paroissent étonnés de cet usage. Les hommes dans aucun cas ne baisent jamais la robe de la Reine. Il est vrai qu'aux présentations faites à Mme la Dauphine, à Choisy on a baisé la robe; mais à Troyes M. de Fleury et M. de la Mothe ne la baisèrent point, lorsqu'ils allèrent au-devant d'elle.

Le Roi est parti sur les cinq heures pour Choisy, jusqu'à samedi. Il y a douze hommes, outre le service. Les dames sont Mme de Pompadour, Mmes de Brancas douairière, du Roure et de Livry; Mme d'Estrades n'en est point, parce qu'elle est de semaine chez Mesdames.

Du lundi 24, Versailles. — Peyrat, fameux accoucheur, mourut avant-hier à Paris; c'étoit un bon homme, vertueux et très-charitable. Il étoit depuis quelque temps fort incommodé de la pierre; il avoit essayé sans succès le remède anglois avec du savon, et comptoit se faire tailler cette année, si un remède nouveau, moins désagréable que le savon, dont il faisoit faire des expériences, ne réussissoit pas bien. Ce n'est cependant pas de cette maladie qu'il est mort; il est mort de la fièvre continue. J'ai marqué ci-dessus que la place d'accoucheur de la Reine et de Mme la Dauphine avoit été donnée à Jar, en survivance.

M. de la Peyronie mourut hier au soir. Depuis deux mois ou environ il avoit la fièvre continue. Il étoit âgé d'environ soixante-dix ans. Mme de Saissac et M. le chevalier de Luynes, qui l'avoient connu à Montpellier, où il étoit en grande réputation, l'engagèrent à venir à Paris faire l'opération des hémorroïdes à M. le duc de Chaulnes, depuis maréchal de France. Cette opération, qui fut très-considérable, augmenta la réputation de la Peyronie, et par conséquent excita beaucoup d'envie et de jalousie contre lui. On prétend même que ces passions furent si violentes alors, que l'on essaya de l'empoisonner; ce qui réussit assez pour lui donner une mauvaise santé pendant longtemps; en effet, soit par cette raison ou par d'autres, il y avoit plusieurs années qu'il étoit obligé de garder un régime très-exact, ne vivant presque que de lait. On prétend que la place de premier chirurgien vaut environ 50,000 écus de rente. Les droits que les chirurgiens barbiers payent au premier chirurgien, lorsqu'ils entrent en charge, montent à des sommes très-considé-

rables, environ 100,000 écus. La Peyronie a fait des établissements avantageux et honorables pour la chirurgie ; il a excité et protégé les talents dans cet art, dans lequel en effet il y a eu de grands progrès depuis qu'il étoit à la tête. Il a assuré un fonds de plus de 30,000 livres de rente pour un établissement qu'il a fait à Montpellier; il donne sur ce fonds 25,000 livres de pension à sa sœur et 6,000 livres à sa mère, reversibles de l'une à l'autre. Il donne à l'école de Saint-Côme une terre en Brie qu'il avoit achetée aux environs de Meaux. Le procès que La Peyronie avoit entrepris pour soutenir les droits de la chirurgie contre la médecine lui a donné beaucoup de travail et de chagrins; il répandit dans le public, il n'y a pas longtemps, un très-grand mémoire, fort bien écrit et très-détaillé sur cette matière. Il prit il y a quelques années le parti de se faire recevoir médecin lui-même (1), et ce n'est peut-être pas ce qu'il fit de mieux. La grande maladie du Roi à Metz a donné occasion de tenir de mauvais discours contre lui; on crut alors qu'il auroit mieux fait de demander du secours plus tôt. Il paroît qu'il n'y a que quatre sujets pour lui succéder dans cette place : Morand, qui a une grande réputation dans Paris; Bagieux, qui s'en est acquis beaucoup à l'armée, et surtout par la guérison de la blessure de M. le chevalier d'Apchier; La Martinière, que le Roi paroît aimer beaucoup et qui a été chirurgien major de l'armée du Roi en Bohême; et un nommé Quenet, qui est à M. le duc de Villeroy : c'est celui qui a le plus travaillé, à ce que l'on dit, au grand mémoire des chirurgiens.

Hier, le roi de Pologne, qui reste toujours ici depuis trois heures jusqu'à six ou sept, alla au salut à la chapelle avec la Reine. La Reine revint après le salut dans son petit appartement à coucher, où elle s'enferma encore près

(1) Il alla se faire recevoir à Reims. (*Note du duc de Luynes.*)

d'une heure avec le roi son père. Pendant ce temps, Mme la Dauphine et Mesdames avoient passé dans le grand cabinet de la Reine; Mme de Lauraguais étoit avec Mme la Dauphine. Mme la Dauphine demanda à boire de la limonade; un garçon de la chambre vint avertir Mme de Luynes, qui étoit dans la chambre à coucher de la Reine; en attendant que S. M. sortît de son cabinet, Mme de Luynes ne pouvoit quitter, étant incertaine du moment que la Reine sortiroit; il n'y avoit qu'une seule femme de chambre, dont la Reine pouvoit avoir besoin à tout moment. Ce fut donc le garçon de la chambre qui présenta à boire à Mme la Dauphine; il ne crut pas devoir présenter le service à Mme de Lauraguais, et Mme de Lauraguais ne crut pas devoir le prendre.

Du mercredi 26. — M. le cardinal d'Auvergne mourut dimanche ou lundi dernier; il étoit âgé d'environ soixante-seize ans. Par cette mort, M. l'archevêque de Bourges, cardinal de la Rochefoucauld, entre en possession de l'abbaye de Clury, dont il étoit coadjuteur. Cette abbaye donne une grande quantité de collations de bénéfices. La belle maison que M. le cardinal d'Auvergne avoit dans la rue de l'Université va être à vendre. M. et Mme de Beauvau, qui y logeoient avec leur oncle, cherchent une maison à louer pour se rapprocher de M. le comte d'Évreux, qui l'a désiré.

Il y a deux ou trois jours que l'on apprit la mort de M. l'archevêque d'Alby dans son diocèse. Il étoit frère de feu M. le marquis de Castries, chevalier d'honneur de Mme la duchesse d'Orléans; il avoit au moins quatre-vingts ans; il avoit été aumônier de quartier de Mme la duchesse de Bourgogne; il savoit beaucoup; il avoit l'esprit et la conversation fort aimables, quoiqu'il eût un peu d'embarras dans la parole. Il avoit été archevêque de Tours.

M. le maréchal de Biron, doyen des maréchaux de France, âgé d'environ quatre-vingt-trois ans, se retire à

l'institution (1). L'absence de M. le maréchal de Noailles, qui va en Flandre avec le Roi, et celle de M. le maréchal de Coigny, qui va dans son gouvernement de Strasbourg, et l'état de la santé de M. le maréchal de Brancas, rendra M. le maréchal d'Isenghien doyen du tribunal; par conséquent c'est lui qui le tiendra et qui aura chez lui la connétablie (2).

Mme la duchesse de la Force douairière a fait une donation entre vifs de tous ses biens libres à M. le comte du Roure, qui est de ses parents et qui est officier dans les mousquetaires gris (3).

On apprit avant-hier que L'Écluse, dont j'ai parlé ci-dessus, a capitulé après un ou deux jours de tranchée ouverte; la garnison hollandoise qui y étoit, composée de trois bataillons y compris les troupes à la solde de Hollande, s'est rendue prisonnière de guerre. Nous y avons eu environ trente grenadiers et quatre officiers tués ou blessés. On y a trouvé beaucoup de canons et une prodigieuse quantité de poudre; le commandant a dit même pour se justifier du peu de défense qu'il a fait

(1) De l'Oratoire.

(2) Feu M. le maréchal de Duras, père de celui-ci, lorsqu'il devint doyen des maréchaux de France, fit mettre l'épée de connétable à ses armes, et l'a portée jusqu'à sa mort. C'étoit un homme singulier; il regardoit comme un usage peu convenable celui de payer une certaine somme pour les serments prêtés chez le Roi; et sur ce principe, ou plutôt sur ce prétexte, on eut beau lui demander les droits du serment qu'il avoit prêté comme maréchal de France, comme gouverneur de province et comme capitaine des gardes, il ne voulut jamais les payer, et ne les paya point en effet. La singularité de ce caractère détermina le Roi à ne lui pas faire ôter l'épée de connétable; mais le maréchal d'Estrées, qui devint doyen après lui, ayant demandé au Roi permission de porter cette même marque d'honneur, le Roi la lui refusa. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) Mme de la Force a des parents beaucoup plus proches que M. du Roure, et des héritiers naturels, desquels est Mme de Luynes, sa cousine; quelques attentions que Mme de Luynes ait eues pour elle dans tous les temps, les assiduités de Mme du Roure ont prévalu sur Mme de la Force, dont l'esprit a toujours été médiocre et dont la tête est aujourd'hui fort affoiblie. (*Note du duc de Luynes.*)

qu'il n'avoit dans sa place nul lieu pour mettre cette poudre à couvert.

Du vendredi 28, *Versailles*. — La nouvelle de L'Écluse a été apportée au Roi par M. le chevalier de Beauteville, colonel d'infanterie, et M. de Gouru, commandant de bataillon du régiment de Lowendal. M. d'Argenson les envoya avant-hier ici pour rendre compte à la Reine de cet événement; il les adressa à Mme de Luynes, à qui il écrivit pour la prier de les présenter à la Reine et lui faire agréer ses excuses de ce qu'il n'avoit pas l'honneur de les lui amener lui-même (1).

Le roi de Pologne me fit l'honneur de venir hier dîner ici chez moi. La Reine auroit été assez tentée de venir y dîner avec le Roi son père; ce qui l'en empêcha fut que, suivant toutes les règles, elle doit prendre la droite sur le roi de Pologne, et qu'elle aime mieux en éviter toutes les occasions. Ce cérémonial ne lui fait pas la même peine quand elle est chez le roi son père. Aujourd'hui, elle est allée dîner à Trianon; le roi de Pologne a voulu lui donner à dîner avec M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames.

Du samedi 29, *Versailles*. — La séance du dîner de Trianon formoit quelque embarras. Le roi de Pologne, lorsqu'il est tête à tête avec la Reine, prend un fauteuil à sa gauche. M. le Dauphin ne peut pas avoir un fauteuil, ni même une chaise à dos, devant la Reine, et il ne doit être ni sur une chaise ni sur un pliant lors-

(1) *Lettre autographe de M. le marquis d'Argenson.*

Paris, 26 avril 1747.

Je vous supplie, Madame, de vouloir bien présenter à la Reine MM. le chevalier de Beauteville, colonel d'infanterie, et de Gouru, commandant de bataillon du régiment de Lowendal, dépêchés par M. le maréchal de Saxe pour apporter au Roi la nouvelle de la prise de L'Écluse, et de faire agréer à S. M. mes excuses de ce que je n'accompagne pas moi-même ces officiers. Je suis avec respect, Madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

M. D'ARGENSON.

Mme la duchesse de Luynes.

que le roi de Pologne est dans un fauteuil. Hier, avant que de partir, M. le Dauphin parla à la Reine de cette difficulté, et la Reine lui dit qu'il ne se mît pas en peine, que tout iroit bien. Lorsque la Reine arriva à Trianon, la table étoit mise dans la salle à manger ordinaire, qui est à droite en entrant; elle n'étoit pas tournée du même sens que les autres années; il y avoit au milieu un seul fauteuil pour la Reine, quelques chaises à dos et des pliants. On apporta quelque temps après un fauteuil, vis-à-vis celui de la Reine; ensuite on rangea ce fauteuil, et l'on mit devant ce fauteuil plus près de la table une chaise à dos. Lorsque la Reine vint se mettre à table, elle fit ranger le fauteuil et se fit apporter un pliant. On en avertit le roi de Pologne, qui fit ôter sa chaise à dos et fit mettre un pliant. On avoit déjà ôté toutes les chaises à dos; la Reine, toute la famille royale, le roi de Pologne et toutes les dames avoient également des pliants. La Reine avoit à sa droite : M. le Dauphin, Madame; à sa gauche, Mme la Dauphine et Madame Adélaïde; Mme de Luynes étoit à droite de Madame; Mme de Brancas à gauche de Madame Adélaïde. Le roi de Pologne étoit vis-à-vis la Reine, ayant à droite et à gauche Mme la princesse de Beauvau et Mme de Mirepoix; Mme la maréchale de Duras étoit à la droite de Mme de Luynes. Après le dîner, la Reine joua à cavagnole; elle revint ici à six heures, joua encore à cavagnole jusqu'à neuf heures, qu'elle vint souper chez moi.

MAI.

Mort de M. de Bouzols. — Audience de Mme de Loss. — Présentation de Mme de Vérac. — Départ du maréchal de Belle-Isle et du marquis de Villeroy. — Nouvelles de Gênes. — Élection d'un stathouder de Hollande. — Audience du prince héréditaire de Saxe-Gotha. — Logement de La Peyronie donné. — Renvoi du confesseur du roi d'Espagne. — Portrait de la Reine par Carle Vanloo. — Capitulation du Sas de Gand. — Préparatifs du départ du Roi. — Règlement pour les cérémonies de Notre-Dame.

— Château de Maisons. — L'abbé de la Rochefoucauld nommé archevêque d'Alby. — Expédition de M. de la Bourdonnais à Madras. — Maladie de Madame Adélaïde. — Conseil de commerce tenu par le Roi. — Pont de bateaux et cloches à plongeur d'une invention nouvelle. — Nouvelles de Bruxelles. — Siége et capitulation de Hulst. — Présentation de la comtesse de Boufflers. — Voyage de Choisy. — Mariage. — Service de la reine de Pologne à Notre-Dame. — Mort de M. Méliand. — M. de Marville quitte la police. — Capitulation d'Axel. — Présentation de Mme de Civrac. — Grâce du Roi à M. de Bauffremont. — Promotions de chevaliers du Saint-Esprit. — Sermon de l'abbé Bardonnet. — M. Berrier nommé lieutenant général de police. — Nouvelles de Gênes et de Flandre. — Mme de Pompadour à Dampierre. — Départ du Roi pour l'armée. — Nouvelles dames de Mesdames. — Nouvelles des armées.

Du lundi 1er. — Avant-hier, M. de Bouzols mourut à Paris; il étoit âgé d'environ trente-cinq ou trente-six ans; il avoit la vue extrêmement basse, cependant il avoit bien servi; il est mort de la poitrine. Il étoit maréchal de camp. Il laisse trois garçons de Mlle de Berwick, qui est dame du palais de la Reine. Il a été longtemps entre les mains d'un empirique. Il vint ici il y a deux ou trois mois; il croyoit être guéri.

Mme de Loss arriva ici avant-hier au soir; elle logea à l'hôtel de Gesvres. Elle eut hier son audience chez la Reine. Je pourrois éviter la répétition du cérémonial de cette audience, ayant déjà mis en détail celle de Mme Zéno, celle de Mme de Lichtenstein, de Mmes de la Mina, de Campo-Florido, de Castropignano et d'Ardore; cependant comme il y a toujours quelques circonstances nouvelles à observer, je mettrai encore le détail de celle-ci.

Un carrosse de la Reine à deux chevaux alla prendre hier Mme de Loss à l'hôtel de Gesvres, vers midi; ce n'étoit point un carrosse du corps, car M. de Verneuil n'auroit pas pu y monter. M. de Verneuil monta seul dans le carrosse avec Mme de Loss à gauche et se mit à côté d'elle. Mme de Loss avoit deux de ses carrosses drapés. Le carrosse de M. de Verneuil étoit aussi drapé et à deux chevaux. Celui de la Reine drapé. Elle vint descendre dans la salle des ambassadeurs. Le Roi n'étoit pas encore à la

messe; M[me] de Loss y attendit pendant quelque temps; M. de Verneuil monta chez le Roi, et y ayant pris ses ordres, au retour de la messe, il redescendit à la salle des ambassadeurs. J'y étois alors avec M[me] de Loss. Elle avoit avec elle son mari, son fils et trois chambellans du roi de Pologne (1), dont il y en a un François; les carrosses avoient été renvoyés. M[me] de Loss, précédée par M. de la Tournelle (2), se rendit dans sa chaise au bas du degré du Roi; M. de Verneuil l'y attendoit, et lui donna la main; elle sortit dans la cour pour monter par l'escalier de marbre. L'audience auroit dû être dans le cabinet avant la chambre de la Reine, parce que c'est une ambassadrice étrangère, et qu'il n'y a que les ambassadrices de famile qui aient audience dans la chambre; la circonstance du deuil empêcha de suivre cet usage. Dans le grand cabinet de la Reine, il y a un dais et une estrade; la Reine auroit été dans son fauteuil sous ce dais; lorsque le Roi seroit arrivé, il auroit fallu ou que le Roi montât sur l'estrade, ou que la Reine en descendît; pour éviter cet embarras, il fut décidé que cette audience seroit dans la chambre à coucher de la Reine, mais sans tirer à conséquence pour l'avenir. Le fauteuil de la Reine étoit dans le fond de la chambre, le dos tourné à la cheminée, M. de la Mothe derrière debout, M[me] de Luynes et M[me] de Villars assises aux deux côtés du fau-

---

(1) Il y en a un qui est jeune, grand et d'une assez jolie figure, qu'on appelle Guerstoff.

Il y a aussi ici un abbé polonois, que l'on appelle Kouarski; la Reine dit que c'est un homme de grande condition. Il étoit ici en 1735, et resta longtemps à Marly avec la reine de Pologne, duchesse de Lorraine, qui vient de mourir; il est revenu ici depuis quelque temps pour sa santé. C'est un homme d'une taille médiocre, qui paroît avoir environ quarante-cinq ou cinquante ans, un caractère fort sérieux et même triste; il voyage beaucoup, et l'on prétend qu'il se mêle de beaucoup de choses. Les deux autres chambellans sont M. de Sboinski; le François est M. le comte d'Ague. Les trois chambellans étoient dans les carrosses de M[me] l'ambassadrice. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Secrétaire à la suite des ambassadeurs. (*Note du duc de Luynes.*)

teuil en arrière. Les dames assises étoient du côté des fenêtres et le long du balustre; les dames debout aux deux côtés du fauteuil de la Reine jusqu'aux dames assises. Mme de Loss traversa la salle des gardes, où l'on ne prit point les armes pour elle; lorsqu'elle fut prête d'arriver dans le grand cabinet, Mme de Luynes, étant avertie, quitta sa place, et ayant fait une grande révérence à la Reine et aux dames, elle s'avança jusqu'à la porte de la chambre; il n'y avoit qu'un battant d'ouvert, c'est la règle : on ne donne point les deux battants chez la Reine aux ambassadrices, ni chez Mme la Dauphine, ni chez Mesdames; on découvre (1) seulement pour elles, c'est l'usage. Mme de Luynes sortit quelques pas dans le cabinet au-devant de Mme l'ambassadrice, qu'elle salua et baisa; elle la fit entrer devant elle chez la Reine, en quoi elle fit une faute, car elle auroit dû entrer la première. Mmes de Brancas, de Duras et de Tallard ne firent pas la même faute, elles entrèrent les premières. Mme de Luynes prit la droite sur Mme l'ambassadrice, en faisant les trois révérences, et se mit à gauche de Mme l'ambassadrice immédiatement après. Mme de Loss baisa le bas de la robe de la Reine. Pendant ce temps-là on apporta deux pliants vis-à-vis le fauteuil de la Reine; Mme de Loss s'assit sur celui du côté du balustre, et Mme de Luynes à sa gauche. M. de Verneuil alla avertir le Roi, qui étoit au conseil et qui vint aussitôt par la galerie et le salon. Le Roi salua et baisa Mme de Loss. La conversation ne fut pas longue; le Roi retourna chez lui par le même chemin; Mme de Luynes fit quelques pas pour le reconduire; le Roi lui fit signe de rester. La Reine se rassit, et par conséquent Mme de Loss, Mme de Luynes et toutes les dames titrées; il y eut encore quelque moment de conversation, après quoi la Reine se leva; Mme de Loss se

(1) *Découvrir*, tirer le rideau, la tapisserie, la portière.

retira, ne faisant pas aussi exactement les trois révérences qui doivent être faites en reculant. Mme de Luynes la suivit jusque hors de la chambre de la Reine; elles se saluèrent sans se baiser, quoique ce soit l'usage. Chez Mme la Dauphine il y eut un baiser à la reconduite; mais cet article du cérémonial n'est pas fort important. De chez la Reine, Mme de Loss alla tout droit chez Mme la Dauphine, sans retourner dans la salle des ambassadeurs. Avant que M. le Dauphin fût marié, il venoit voir les ambassadrices chez la Reine; mais présentement c'est chez Mme la Dauphine. L'audience fut aussi dans la chambre à coucher chez Mme la Dauphine et chez Mesdames, par la même raison que chez la Reine, à cause de l'estrade et du dais. Cette raison n'étoit pas la même chez Mesdames, puisque le Roi ni M. le Dauphin n'y venoient point. Cependant on se conforma à ce qui s'étoit pratiqué dans ces deux premières [*sic*]. Il seroit inutile de faire la description de ces deux audiences, puisqu'elles furent de même que chez la Reine.

Celle de la petite Madame ne fut qu'après celle de Mesdames. On écrira sans doute qu'elle a été devant, pour conserver le rang; la proximité des appartements de Mme la Dauphine et de Mesdames est ce qui décide. Il y avoit eu une espèce de difficulté ou plutôt d'embarras par rapport à la petite Madame. Mme de Tallard doit la tenir sur ses bras pour l'audience, et cependant elle doit aussi aller recevoir l'ambassadrice et remplir le même cérémonial, comme gouvernante, que j'ai marqué chez la Reine. Elle fit en effet l'un et l'autre. Pendant que Mme de Bukler, l'une des sous-gouvernantes, tenoit Madame, Mme de Tallard alla recevoir l'ambassadrice, et lorsque Mme de Loss fut entrée dans la chambre, Mme de Tallard alla prendre la petite Madame et la tint debout dans ses bras jusqu'au moment qu'elle fit apporter un pliant à Mme l'ambassadrice; elle la mit alors dans un fauteuil. Après une conversation assez courte, elle remit

ensuite la princesse entre les mains de Mme de Bukler et reconduisit l'ambassadrice.

Du mardi 2, Versailles. — Mme de la Rivière la mère présenta hier Mme de Vérac; elle est fort grande et d'une figure sur laquelle il n'y a rien à dire. Sa sœur, qui est morte, avoit épousé M. de Coëtlogon. Leur mère étoit sœur de M. de la Rivière, sous-lieutenant des mousquetaires noirs. Il y a déjà quelque temps que Mme de Vérac est mariée, mais elle n'étoit pas venue ici.

M. le maréchal de Belle-Isle a pris congé hier et aujourd'hui. Il retourne en Provence; il emmène avec lui son fils unique (M. de Gisors), qui a environ quinze ans; il est grand et d'une assez jolie figure. M. de Gisors n'avoit point encore été présenté; il le fut hier, et prit congé en même temps.

M. le marquis de Villeroy prit aussi congé; il est, comme je l'ai dit, dans les gardes du corps; il va faire la campagne en Flandre, aide de camp de M. d'Aumont, son beau-père, et fera en même temps son service dans les gardes. J'étois présent lorsqu'ils prirent congé de la Reine; M. de Villeroy ne fit qu'une révérence, parce que c'est congé; M. de Gisors baisa le bas de la robe, parce que c'étoit une présentation.

Le soir, M. de Belle-Isle travailla assez longtemps avec le Roi; M. d'Argenson étoit à ce travail. M. de Belle-Isle paroît très-touché des bontés du Roi. S. M. connoît parfaitement toutes les difficultés que M. de Belle-Isle aura à surmonter, et lui a dit qu'il ne connoissoit personne plus propre que lui à faire tout ce qu'il seroit possible pour exécuter ses ordres malgré ces difficultés.

On savoit dès hier que les Autrichiens qui sont devant Gênes, après avoir été repoussés avec quelque perte, avoient demandé aux Génois une conférence. M. de Mauriac a demandé au sénat qu'il y eût un officier françois qui assistât à cette conférence; la demande a

été acceptée, et il y a envoyé le major de sa petite armée, qui est François, mais qui entend l'italien et même l'allemand. Les propositions qui ont été faites aux Génois étoient extrêmement avantageuses s'ils vouloient se soumettre, et au contraire remplies de beaucoup de menaces s'ils refusoient. Les députés ont été en rendre compte au sénat; ils ont été ensuite rendre la réponse du sénat en présence du même major. Cette réponse est que les Génois ont résolu de se défendre jusqu'à la dernière extrémité.

L'on a eu nouvelle aujourd'hui de l'élection d'un stathouder en Hollande; c'est le prince d'Orange (1); il n'a été élu jusqu'à présent que par la province de Zélande; c'est même le peuple qui a déterminé cette élection. On craint qu'elle n'entraîne celle de deux autres provinces; reste à savoir quel parti prendront les autres, et surtout celle de Hollande, qui est la plus considérable de toutes. Le stathouder élu par un vœu unanime acquiert une grande autorité dans la république; cette dignité n'est pas seulement pour le temps de la guerre, il la conserve toute sa vie.

Nous avons eu aujourd'hui l'audience du prince héréditaire de Saxe-Gotha; il porte en France le nom de comte de Rooth. Il n'a eu qu'audience particulière; par conséquent chez le Roi, dans le cabinet; et chez la Reine, dans sa chambre, la Reine debout contre sa table. Il étoit conduit par M. de Verneuil. Ce prince est un enfant de douze ans, fort petit. D'ailleurs il n'y a rien à dire sur sa figure; il vient faire ses exercices en France.

---

(1) Guillaume-Henri Frison, prince de Nassau, né posthume, le 1er septembre 1711, de Jean-Guillaume Frison, prince de Nassau-Diest, et de Marie-Louise de Hesse-Cassel, fut déclaré par les États Généraux, le 4 mai 1747, stathouder, capitaine et amiral général de toutes les forces de la république. Ce prince mourut à La Haye, le 22 octobre 1751. Il avait épousé, le 25 mars 1734, Anne, fille de Georges II, roi d'Angleterre.

Le Roi a disposé du logement de feu La Peyronie. Ce logement étoit fort grand ; il étoit terminé d'un côté par le corridor au-dessus du cabinet de Mme de Luynes, et de l'autre par un degré qui descend à côté de la grande porte du milieu de la cour de la Bouche. Le Roi réserve la moitié de ce logement pour le premier chirurgien qui sera nommé ; et de l'autre moitié il en donne une pièce à M. de Meuse, dont l'appartement n'est séparé que par le corridor ; le surplus est donné à Binet le fils, reçu en survivance de Bachelier, lequel troque aussitôt ce logement contre celui qui joint celui de son père et qui avoit été donné à M. Jar, accoucheur de Mme la Dauphine.

Du mercredi 3. — Avant-hier, premier jour de mai, le Roi soupa au grand couvert, comme à l'ordinaire, dans l'antichambre de la Reine, quoique cette antichambre soit tendue de noir et que les premières six semaines du deuil ne soient pas finies. Les vingt-quatre violons jouèrent pendant le souper. Cette musique n'alloit pas trop avec la tenture.

J'ai oublié de parler du dîner de dimanche. Mme de Luynes, suivant l'usage, étoit convenue avec M. de Chalmazel de ceux et celles qu'il convenoit de prier ; la règle est que les dames doivent être en grand habit. Mme d'Ardore, qui étoit priée, ne savoit point cet usage, et comme elle s'étoit déshabillée, elle ne put se trouver au dîner.

Du jeudi 4, *Versailles*. — Il y a quelques jours que l'on sait que le roi d'Espagne a renvoyé son confesseur. C'étoit un jésuite nommé le P. Lefèvre, de la province d'Alsace ou de Champagne, qui est la même. Les confesseurs du roi d'Espagne, Philippe V, ont toujours été de cette même province. Le confesseur du roi d'Espagne l'est en même temps de la reine et des infants ; il a outre cela la charge de précepteur des infants et la feuille des bénéfices. Le P. Lefèvre étoit fort aimé du

roi, de la reine d'Espagne et des infants; tous ont pleuré à son départ avec douleur. Il est fort singulier qu'il ait été renvoyé, mais c'est l'effet du prodigieux crédit de M. de Caravajal. Ce nouveau premier ministre est entièrement dévoué aux Espagnols. Il a su persuader au Roi qu'il n'étoit pas convenable qu'il eût un autre confesseur qu'un Espagnol, et que toute la nation le désiroit, et il a mis dans cette place son propre confesseur qui est un jésuite espagnol. Cet événement prouve bien la foiblesse du roi d'Espagne, et même celle de la reine régnante, ou son peu de crédit, puisqu'on assure qu'elle a été véritablement affligée. Le roi d'Espagne a voulu que le P. Lefèvre fût traité tout au mieux; il lui a fait offrir de rester en Espagne avec le même état qu'il avoit étant confesseur, tant pour la pension que pour un carrosse entretenu. Le P. Lefèvre a refusé toutes ces offres; il ne viendra point à Paris; il s'en retourne dans sa province; il a dit qu'étant religieux il n'avoit besoin de rien.

On a exposé aujourd'hui dans les appartements un grand tableau de Carle Vanloo; c'est un portrait de la Reine, de hauteur naturelle, regardant un buste du Roi qui est fort ressemblant; au-dessous du buste est un bouquet de fleurs, et au pied de la Reine est un petit épagneul (1). La tête de ce portrait a été copiée par Carle Vanloo sur le beau portrait que La Tour fit en pastel il y a deux ans, dans le temps que la Reine logeoit chez M. le Dauphin. L'ordonnance de ce tableau-ci et la peinture sont admirables; on en va faire une copie pour envoyer à Madrid à Madame Infante; le Roi garde l'original (2). Charles Vanloo est celui que le roi de Prusse

(1) Ce portrait est au musée du Louvre, n° 330 de la notice des tableaux de l'école française par M. Frédéric Villot.

(2) C'est la copie de ce portrait que le Roi a eu la bonté de donner à Mme de Luynes cette année. Il est marqué sur la bordure « donné en 1745 »,

avoit engagé d'aller s'établir à Berlin; mais le Roi n'a pas voulu consentir à laisser sortir de son royaume un homme d'une aussi grande réputation.

Hier, sur les cinq heures du soir, M. Chabrier, major de Royal-artillerie, arriva ici apportant la nouvelle que le Sas de Gand avoit capitulé le dimanche 3 avril, à onze heures et demie du soir (1). Le commandant étoit si pressé de se rendre, dans la crainte d'être emporté d'assaut, qu'il ne voulut pas attendre au lendemain matin, et fit arborer le drapeau blanc avec des flambeaux de poing pour le faire voir. La garnison étoit d'environ huit cents hommes; elle auroit été de mille si les bataillons étoient complets. Il est singulier qu'ils se soient aussi mal défendus, d'autant plus qu'on ne pouvoit arriver à eux que par deux chaussées, une de chaque côté, de neuf à dix pieds de large, inondées d'un côté par l'eau de la mer et de l'autre par celle de l'Escaut. C'est sur ces chaussées qu'il a fallu ouvrir la tranchée, et quoique les ennemis eussent cinquante pièces de canon, que l'on a trouvées dans la place, ils ont songé à capituler dès qu'ils ont vu que nous étions parvenus au bout de la chaussée et que nous pouvions nous étendre sur le glacis, dont tout le haut n'est point inondé, dans une petite partie du côté du couchant. On a appris par M. Chabrier que M. de Lowendal comptoit faire ouvrir hier la tranchée devant le fort des Philippines. Ce fort est encore plus important

---

parce que Mme de Luynes, qui demandoit un portrait de la Reine depuis longtemps, avoit obtenu cette grâce dès 1745. On devoit copier un ancien portrait de la Reine et on avoit fait faire la bordure. Cet ouvrage a été retardé; Mme de Luynes, à l'occasion du portrait dont c'est ici l'article, fit de nouvelles représentations. L'ordre fut donné et n'a été exécuté que cet hiver dernier; on s'est servi de l'ancienne bordure. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 31 mai 1747.)

(1) Nous n'avons eu que dix hommes de tués pendant ce siége et quelques-uns de blessés, entre autres un mousquetaire qui étoit aide de camp de M. de Lowendal et qui a été blessé dangereusement d'un coup de canon. (*Note du duc de Luynes.*)

que celui du Sas, parce que c'est là où sont les écluses. M. de Contades fait en même temps le siége de Hulst.

L'armée des ennemis est assemblée; on prétend qu'ils ont le projet de faire le siége d'Anvers. M. le maréchal de Saxe le désireroit beaucoup. M. le duc de Broglie et M. d'Hérouville sont à la tête de dix-neuf bataillons, prêts à se jeter dans la place. M. le maréchal a nommé M. de Montmorin pour commander dans le fort de L'Écluse; celui des Philippines dépend de ce commandement; M. de Bombelle va commander dans le Sas de Gand.

Tout paroît disposé pour le très-prochain départ du Roi; on croit que le plus tard est mardi ou mercredi, et que d'ici là il peut partir tous les jours suivant les nouvelles qu'il aura de M. le maréchal de Saxe. Il avoit été question d'un petit voyage d'un jour ou deux à Compiègne, où Mme de Pompadour auroit été; mais elle n'a pas voulu y aller.

La Reine a dit aujourd'hui à Mme de Luynes qu'elle avoit parlé au Roi au sujet de Mme de Lowendal, qui désiroit d'avoir l'honneur de manger avec elle, et que le Roi l'avoit permis.

Le Roi vient de faire un règlement par rapport aux cérémonies de Notre-Dame. Dans les dernières, il y a eu de la dispute entre le grand maître des cérémonies et le capitaine des gardes pour savoir lequel des deux devoit donner les places. Le Roi a réglé que toutes les fois que le capitaine des gardes assisteroit à ces cérémonies par les fonctions de sa charge, que ce seroit lui qui donneroit toutes les places; que seulement, par honnêteté, il en laisseroit vingt à la disposition du grand maître des cérémonies; que lorsqu'il n'y auroit d'autre officier des gardes (comme cela se pratique aux *Te Deum*) que l'exempt que l'on appelle des cérémonies, ce seroit le grand maître qui donneroit les places; enfin lorsque le capitaine des gardes n'assisteroit point aux cérémonies, mais que quelques-uns des enfants de France y assistant,

Ils seroient suivis par des chefs de brigade ou des exempts, le grand maître donneroit toutes les places duchœur ; que les autres seroient séparées en deux, que le capitaine des gardes, quoique absent, donnera les places de la droite et le grand maître celles de la gauche.

Mme de Pompadour est allée aujourd'hui voir le beau château de Maisons, près Saint-Germain ; cette terre, qui appartenoit au feu président de Maisons, a été depuis vendue; elle appartient présentement à des mineurs; elle vaut 45,000 livres de rente ; on la veut vendre 1,800,000 livres. Il paroît que Mme de Pompadour auroit grand désir de l'acheter, si cela étoit possible, et de vendre Crécy, dont elle ne trouve pas la vue agréable, quoiqu'elle soit assez étendue. Cependant, on continue toujours les ouvrages de Crécy, et M. de Lassurance, contrôleur de Marly, qui est chargé de ces ouvrages, partit lundi dernier pour y retourner; Mme de Pompadour ne voulut pas même qu'il différât son voyage d'un seul jour.

Du lundi 8, *Versailles*. — Il y a déjà quelques jours que le Roi a donné l'archevêché d'Alby à M. de la Rochefoucauld, grand vicaire de Bourges. M. l'abbé de la Rochefoucauld s'appelle Delpi, branche de la maison de la Rochefoucauld (1) ; ils sont du diocèse de Mende. Il y a quelques années que M. l'évêque de Mende (Choiseul) faisant une tournée de visites s'arrêta dans le lieu d'où est M. Delpi. Comme il faisoit un grand tonnerre et une pluie violente, il voulut entrer dans la maison du curé; le curé le reçut le mieux qu'il lui fut possible,

(1) Cette branche est mentionnée dans le Dictionnaire de la noblesse de la Chenaye-Desbois, tome XII, page 213, sous le nom de comtes de Saint-Ilpice. On n'y trouve pas trace de ce nom de Delpi. L'archevêque d'Alby se nommait Dominique de la Rochefoucauld; il était fils de Jean-Antoine de la Rochefoucauld, comte de Saint-Ilpice, et de Marie-Madeleine de Michel, dame de Lachaut.

mais il lui représenta que s'il vouloit aller chez le seigneur il y seroit mieux que chez lui ; ce seigneur étoit M. Delpi. M. de Mende trouva une maison qui n'annonçoit pas une fortune fort considérable, et un grand nombre d'enfants. M. de Mende fut reçu très-poliment et avec toutes sortes de marques de considération. Il s'informa qui étoient MM. Delpi, et ayant su qu'ils étoient de la maison de la Rochefoucauld, il voulut voir leurs titres; il reconnut que tout ce qu'ils lui en avoient dit étoit exactement vrai ; il en écrivit à M. l'archevêque de Bourges, qui désira d'avoir auprès de lui deux des enfants de M. Delpi ; je crois même que M. de la Rochefoucauld avoit eu envie d'en marier un à sa fille, qui a épousé depuis M. le duc d'Estissac. De ces deux enfants, l'un est entré dans le service, et a aujourd'hui un régiment ; l'autre choisit l'état ecclésiastique, dans lequel il s'est fait extrêmement estimer. M. de Bourges l'ayant fait son grand vicaire en a rendu les témoignages les plus avantageux. Il y a grande apparence qu'il aura le prieuré de La Charité. M. l'archevêque de Bourges a ce prieuré, qui est une dépendance, et, comme l'on dit, une fille de l'abbaye de Cluny. Étant devenu titulaire de Cluny, il ne peut plus garder La Charité, parce que l'usage est que la mère et la fille ne peuvent pas être au même titulaire. Ce bénéfice et l'archevêché d'Alby feront un revenu considérable à M. l'abbé de la Rochefoucauld. Telle est la conduite de la Providence, que nous ne pouvons pas expliquer ; un coup de tonnerre, un orage fait la fortune d'un homme, de grand nom, mais qui sans cet événement n'auroit jamais été avancé, parce qu'il n'étoit pas connu.

Le Roi travailla hier dimanche avec M. l'évêque de Mirepoix, suivant l'usage ; dans ce travail furent donnés plusieurs bénéfices de M. le cardinal d'Auvergne ; entre autres l'abbaye d'Ainay, qui est à Lyon, au cardinal de la Rochefoucauld ; celle d'Anchin, qu'avoit eue le cardinal

de Polignac avant le cardinal d'Auvergne, a été donnée à un fils de M. le duc de Modène; elle vaut 50,000 livres de rente au moins. L'abbaye de Saint-Faron, qu'avoit l'abbé de Bissy, diocèse de Meaux, a été donnée à un fils de M. de Lambesc, frère de M. de Brionne.

Il arriva hier un courrier de M. de Lowendal pour apporter les drapeaux pris au Sas de Gand. Cet officier est M. d'Allo, major général du corps d'armée de M. de Lowendal.

Il en arriva aussi un envoyé des Indes par M. de la Bourdonnais; il en étoit parti au mois d'octobre de l'année dernière. L'on savoit il y a longtemps que M. de la Bourdonnais, avec plusieurs vaisseaux de la Compagnie des Indes, devoit être parti de l'île de Bourbon pour aller faire une entreprise sur un comptoir des Anglois à Madras, à 30 lieues de Pondichéry; on savoit aussi que l'on ne pourroit savoir des nouvelles ici de cette entreprise que vers le mois de mai. Cet officier a rapporté que M. de la Bourdonnais avoit trouvé une escadre angloise le 6 de juillet, qu'il y avoit eu une canonnade très-vive entre ces deux petites flottes, qui avoit duré toute la journée, après laquelle les Anglois avoient pris le parti de se retirer; que notre escadre étant sous le vent n'avoit pu suivre les ennemis et que les Anglois avoient été se radouber chez les Hollandois, qui font un gros commerce dans ces contrées avec la permission du souverain. M. de la Bourdonnais s'étant retiré à Pondichéry en étoit reparti au mois de septembre avec environ 2000 hommes, tant des troupes de la Compagnie que des Cafres ou habitants du pays; qu'il avoit été débarquer à Madras, et qu'ayant fait sommer le gouverneur de se rendre, la proposition avoit été acceptée; qu'il y avoit eu une capitulation par laquelle la ville de Madras s'obligeoit à payer une somme d'environ 10 millions, ce qui fait 1,100,000 pièces de la monnoie du pays qu'on appelle des pagodes (elle vaut 9 livres); mais que cette capi-

tulation ayant été envoyée au gouverneur de l'île de Bourbon, qui est brouillé avec M. de la Bourdonnais, il n'avoit voulu avoir aucun égard à la capitulation; qu'il avoit envoyé 300 hommes de garnison dans la ville, et que l'on s'étoit emparé non-seulement de la ville, mais du fort Saint-Georges, qui la défend. M. de la Bourdonnais est en chemin pour revenir en France; on espère savoir plus de détails sur cette expédition.

M. de Montmorin le fils est arrivé aujourd'hui avant que le Roi soit revenu de la chasse. Quoique l'on ne dise encore rien, il n'est pas douteux qu'il apporte la prise des Philippines, dont son père fait le siége.

Avant-hier, le Roi allant courre le daim à Saint-Germain, alla voir le château de Maisons; il paroît qu'il n'est point content des dedans de cette maison, qu'il ne trouve ni commode ni agréable.

Le départ du Roi paroît retardé au moins jusqu'à la semaine prochaine.

Madame Adélaïde, qui ne se portoit pas bien depuis deux jours, tomba malade hier; elle se mit dans son lit avec la fièvre et une grande sueur; comme elle n'a point eu la petite vérole, on craignoit que ce ne fût le commencement de cette maladie; cependant les symptômes ne l'annoncent point. Il y eut quelque peu d'augmentation de fièvre dans la journée; cependant il paroît que cette maladie n'a point de suite. Comme il y a encore de la fièvre, on a voulu la saigner ce matin; mais comme elle est fort grasse on n'a pu lui tirer que très-peu de sang. Le Roi et la Reine ont été la voir hier et aujourd'hui plusieurs fois.

Du mercredi 10, *Versailles*. — Depuis ce que j'ai écrit de Madras, on a été instruit d'un plus grand détail par les lettres qui n'avoient point été déchiffrées dans le premier moment. Il est arrivé même encore aujourd'hui un officier qui a apporté de nouvelles lettres de cette expédition; l'on n'en dit point encore le détail. L'officier qui

arriva mercredi dernier s'appelle La Garrenay ; c'est un Breton, qui est établi aux Indes ; il n'est point officier de marine au service du Roi, ni même de la Compagnie ; mais comme il est ami de M. de la Bourdonnais, il lui avoit donné à commander un vaisseau qu'on appelle *la Renommée*. M. de la Bourdonnais avoit avec lui neuf vaisseaux ; il en perdit un avant son expédition de Madras par un coup de vent ; quoique le vaisseau, ni l'équipage, n'ait pas été perdu, il fut mis hors d'état d'en pouvoir faire usage ; ce fut près de Madagascar qu'arriva cet accident. M. de la Bourdonnais, qui étoit parti de l'île de Bourbon, trouva une flotte de six vaisseaux anglois à la hauteur de Négapatam, à 30 lieues de Pondichéry ; quoiqu'il eût deux vaisseaux de plus, ceux des Anglois étoient bien plus gros ; malgré cette supériorité, M. de la Bourdonnais les canonna pendant quatre heures ou environ ; il auroit bien voulu venir à l'abordage, mais les Anglois qui avoient la supériorité du vent ne s'y présentèrent pas ; ils se retirèrent, comme il est dit ci-dessus, et allèrent se radouber chez les Hollandois. Nous nous sommes plaints ici de cette infraction à la neutralité. M. de la Bourdonnais se retira à Pondichéry, où il tomba malade ; lorsqu'il fut en état de se remettre à la mer, il tint un grand conseil pour délibérer sur les moyens d'exécuter son entreprise. Elle ne pouvoit se faire que par un débarquement ; il y avoit tout sujet de craindre que cette même flotte qu'il avoit battue ne vînt brûler ou prendre ses vaisseaux à la rade de Madras (car il n'y a point de port) pendant que les troupes en seroient débarquées. Malgré cet obstacle, il fut résolu d'entreprendre cette expédition, qui ne devoit être qu'un coup de main, et de combattre en chemin la flotte angloise si on la trouvoit. M. de la Bourdonnais trouva en effet cette flotte, qui avoit eu le temps de se radouber pendant l'espace de plus de deux mois qui s'étoient écoulés depuis le combat. Les Anglois ne jugèrent pas à propos d'en hasarder un

second, et se retirèrent. M. de la Bourdonnais continua sa route vers Madras ; étant arrivé à la rade, il débarqua d'abord 1,000 hommes à trois lieues de la ville, et bientôt après 900 ; il débarqua aussi quelques mortiers, et s'étant approché en même temps à portée de canonner avec ses vaisseaux, il fit un grand feu de bombes et de canons, qui détermina le commanda à demander une capitulation. M. de la Bourdonnais s'avançoit toujours vers la ville ; il y entra avant que la capitulation fût entièrement signée. Il n'y eut aucun pillage par le bon ordre qu'il y établit ; il fut convenu qu'il seroit payé sur-le-champ 500,000 pagodes en lettres de change sur Londres, et 600,000 pagodes en trois années, dont la première au mois de janvier 1747. La lettre de change fut remise et en même temps des otages, entre autres deux fils du gouverneur et plusieurs habitants. Il fut aussi convenu que tous les effets appartenant aux Anglois seroient partagés par moitié avec nous ; on estime que cette moitié peut faire un objet d'environ 3 millions. Cette capitulation ne fut point approuvée par M. Dupleix, qui étoit venu commander à l'île de Bourbon ; il est frère de M. de Bacquencourt, fermier général. Pendant l'espace de temps pour avoir la réponse de M. Dupleix, nos vaisseaux, qui étoient restés à la rade, essuyèrent un coup de vent affreux, qui en fit périr entièrement deux, et même une prise angloise que nous avions faite, montant à un million. J'oubliois de marquer que M. de la Bourdonnais en partant pour l'île de Bourbon avoit emporté avec lui, pour le compte de la Compagnie, 1,500,000 piastres faisant 5,500,000 livres ; il avoit encore cet argent lorsqu'il combattit contre les Anglois.

Du jeudi 11, *Versailles.* — Avant-hier mardi, il y eut un conseil de commerce ; il y avoit quatre ou cinq ans que le Roi n'en avoit tenu. Les résolutions prises dans ce conseil sont secrètes jusqu'à présent ; l'on sait seulement que l'on y a examiné des propositions faites par les direc-

teurs de la compagnie des Indes pour le maintien et l'augmentation du commerce de cette compagnie. Ils prétendent que ces arrangements ne coûteront rien au Roi; il paroît que ces propositions ont été bien reçues et approuvées unanimement. Apparemment que dans quelque temps on saura de quoi il a été question.

Samedi dernier, M. d'Argenson alla dîner à Clichy pour y voir l'épreuve d'un pont de bateaux d'une invention nouvelle; on fit cette épreuve sur un bras de la rivière assez près de Clichy. Chaque bateau tient sur une charrette, que l'on démonte sur-le-champ au bord de la rivière; l'essieu même de la charrette sert pour la construction du pont. Au lieu que nos pontons ordinaires se mettent en travers et à une certaine distance les uns des autres, ceux-ci se mettent dans leur longueur, qui est de 12 pieds, et on les joint les uns aux autres sans aucun intervalle, ce qui pourroit faire quelque inconvénient pour l'usage ordinaire, les ponts sans intervalle étant beaucoup plus sujets à être rompus par l'ennemi. Ce nouveau ponton s'ouvre par le milieu, et se déploie et se rabat à droite et à gauche, ce qui forme une largeur de 13 à 14 pieds; il y peut passer onze hommes de front. On emploie plus ou moins de pontons, et par conséquent de charrettes, suivant la largeur de la rivière. Il faut toujours supposer que l'on a trouvé le moyen d'établir des câbles de l'autre côté de la rivière; ces câbles bien tendus servent d'appui, ou plutôt de garde-fou, pour ceux qui passent sur le pont. Il ne faut que neuf charrettes pour la largeur du bras de la rivière sur lequel on l'avoit mis. On en avoit déjà établi plus de la moitié quand M. d'Argenson y arriva, mais on dit qu'il ne faut pas en tout plus de deux heures. Ce pont a été inventé par un ingénieur que l'on appelle Bazin ou Mazin.

Il y a une invention nouvelle d'une autre espèce, dont MM. de la compagnie des Indes prétendent faire

usage pour repêcher un de leurs vaisseaux qui fit naufrage l'année passée auprès de Belle-Isle ; ils disent qu'on en a déjà fait plusieurs expériences avec succès. C'est une grande boîte que l'on enfonce dans l'eau avec des poids, et dans laquelle il peut tenir un homme assis ; cet homme, à ce que l'on prétend, peut rester sous l'eau pendant trois quarts d'heure ; il a une corde avec laquelle il sonne une cloche pour avertir du moment qu'il veut être retiré. On a éprouvé qu'étant dans cette boîte, il peut attacher des cordes pour retirer les effets qui sont au fond de la mer ; il faut savoir pour cela l'endroit où sont précisément lesdits effets.

Mardi dernier, le Roi alla à la chasse du vol pour la dernière fois de l'année ; il y fut dans sa gondole, dans laquelle il mena avec lui Mme de Pompadour, Mme de Brancas douairière et Mme de Livry.

Le départ du Roi paroît assez retardé, ce qui le détermine à aller faire un voyage à Choisy ; il y va dimanche pour jusqu'à jeudi.

M. le maréchal de Saxe est toujours extrêmement tranquille à Bruxelles ; ses troupes ne sont point encore sorties de leurs cantonnements, malgré les inquiétudes que les ennemis ont voulu nous donner ; il n'y a qu'eux qui aient souffert des mouvements qu'ils ont faits. Lorsqu'ils se sont approchés d'Anvers, le pain valoit dans leur armée de 20 à 25 sols la livre, et le pot de bière 12 sols. On prétend que le roi d'Angleterre et le duc de Cumberland sont peu contents de l'élection d'un stathouder. Ce raisonnement est fondé sur ce que quand le roi d'Angleterre passe par la Hollande pour aller dans ses États de Hanovre, il s'arrête toujours au bout de l'avenue du château du prince d'Orange, qu'il y fait venir sa fille pour la voir et qu'il ne veut point voir son gendre. Ces circonstances ne peuvent pas fournir une preuve bien certaine, parce que jusqu'à ce moment-ci le prince d'Orange a toujours été fort haï de la plupart des Hollandois, et

que l'intérêt du roi d'Angleterre étant de se conserver l'amitié de ses bons alliés, il affectoit de ne vouloir pas voir son gendre. Le prince d'Orange, qui aura trente-six ans au mois de septembre, est petit et bossu; d'ailleurs il a de l'esprit; on prétend que le caractère de son esprit est d'être porté à la critique. Voici le moment que la scène s'ouvre pour juger de lui. Ce qui est certain, c'est qu'il n'est point militaire, au moins il n'a aucune expérience pour commander des troupes.

Le siége de Hulst paroît tirer en longueur; la place est forte et la garnison nombreuse; nous y avons déjà perdu assez considérablement pour la durée du siége. Il y a quatre jours que quatre piquets d'infanterie périrent presque entièrement par l'effet de quelques-uns de nos barils de poudre qui sautèrent dans la tranchée; il y eut deux de ces piquets dont il n'est pas revenu un seul homme. L'exemple de M. de Talleyrand à Tournay et plusieurs de même espèce devroient à ce qu'il semble engager à plus de précautions. Le siége de Hulst et celui d'Axel, que l'on doit faire immédiatement après, sont vraisemblablement les entreprises que l'on veut terminer avant que d'en faire de nouvelles.

Le Roi ne partira point que M. le maréchal de Saxe ne le lui mande; et M. de Saxe, qui sait que la présence du Roi et de ce qui l'environne fait une augmentation de 10,000 rations par jour, ne se pressera sûrement point de faire venir le Roi lorsqu'il ne sera question que de la conservation des conquêtes de Sa Majesté.

Du lundi 15. — On croyoit, comme je l'ai marqué ci-dessus, que Hulst feroit une résistance assez longue; mais M. de Contades le fils, colonel du régiment de Berry-infanterie, arriva hier; il apporta la capitulation de cette place, qui avoit été annoncée la veille par l'arrivée de M. de Saint-Sauveur; elle fut signée le samedi 13, au matin. M. de Contades, avec qui j'ai raisonné, dit que la garnison étoit de 2,000 hommes, tous Hollandois;

que les honneurs de la guerre, trois mortiers et trois pièces de canon ont été accordés à M. de la Rocque, commandant dans cette place; que les mêmes honneurs sont donnés aussi à deux officiers généraux et à 400 soldats; les 1,600 autres et les officiers à proportion sont prisonniers de guerre.

Il y avoit dans le fort de Sandberg 150 hommes, qui ont été faits prisonniers de guerre; et dans la retraite que les ennemis ont faite pour s'embarquer, on a joint leur arrière-garde à Stoppeldik, et on leur a pris 200 dragons à cheval et 150 soldats, outre 20 pièces de canon et 2 obus encloués et 2 pièces de 24 de fonte qui ne l'étoient pas.

Toutes les digues auprès d'Axel sont rompues, et cette place est entièrement inondée : on ne peut en sortir ni y arriver qu'en bateaux; cependant M. de Contades, lieutenant général, y marche.

Le fort Sainte-Anne, qui est marqué auprès du Staestinger-Gat ne subsiste plus, et Terneuse qui est de l'autre côté n'est point fortifié; ainsi après la prise d'Axel il ne restera plus rien à prendre dans toute cette partie (1).

J'ajouterai encore sur les observations de M. de Contades que notre première position a été près du fort Bedmar, d'où nous nous sommes portés au Kikuit. Ce fort est mal placé dans la carte copiée sur celle de Freich; il est à peu près aussi éloigné du fort de Sandberg que du fort Bedmar, et sur la carte on l'a mis fort près de Sandberg. Sandberg est très-fort, et auroit pu certainement être mieux défendu; les ennemis même firent une action de vigueur en nous chassant de la place d'armes que nous avions occupée, et on auroit pu croire qu'ils auroient tenu plus longtemps; d'autant plus qu'ils étoient soutenus par sept bataillons postés derrière un canal sur lequel est

(1) De la Flandre Hollandaise.

Sandberg, et nous ne pouvions déboucher que par quatre hommes de hauteur, vis-à-vis ces sept bataillons. Cependant ils se sont déterminés à la retraite avec tant de précipitation, qu'ils ont laissé plusieurs tentes tendues et l'artillerie dont je viens de faire le détail.

Du mercredi 17. — Dimanche dernier, 14 de ce mois, Mme la duchesse de Boufflers présenta sa belle-fille, qu'on appelle la comtesse de Boufflers ; elle est petite, fort blanche; un grand nez; elle n'est point jolie, n'a pas l'air jeune, quoiqu'elle n'ait que dix-sept ans; en tout elle ressemble beaucoup à Mme de Clermont-Creuzy, dont le mari est mestre de camp général de la cavalerie.

Ce même jour Mme la duchesse de Fitz-James mena chez le Roi et chez la Reine sa nièce Mme de Resnel (Du Jonquoy), qui n'avoit pas paru depuis la mort de son mari. Mme de Resnel est encore jolie; cependant elle est maigrie et changée. La Reine, qui soupa ici le samedi et le dimanche, vouloit absolument que Mme de Boufflers fît venir sa belle-fille dès le samedi, et qu'elle eût même l'honneur de souper avec elle; Mme de Boufflers lui demanda en grâce de permettre qu'elle ne vînt pas, mais le lendemain Mme la comtesse de Boufflers eut l'honneur de souper avec la Reine ici chez moi.

Ce même jour, le Roi partit pour Choisy; les dames de ce voyage sont Mmes de Pompadour, d'Estrades, du Roure et d'Egmont.

Ce même jour, le mariage de Mlle d'Antin avec M. de Civrac se fit, à la paroisse Notre-Dame, et la noce chez Mme la comtesse de Toulouse, dans sa petite maison auprès de Notre-Dame; et le soir, la Reine voulut voir chez moi après le souper Mme de Civrac : elle est grande, bien faite, jolie, mais elle est un peu grasse.

Lundi dernier, Mme la Dauphine alla à Saint-Cyr avec Mesdames; c'est la première fois qu'elle y ait été ; on lui donna une petite fête comme à la Reine il y a trois ans. Les vers sont de Roy.

Ce même jour, M. le Dauphin alla à Choisy. Hier mercredi, M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames allèrent souper à Choisy, et revinrent ici entre une et deux heures après minuit.

Aujourd'hui on a fait le service de la reine de Pologne à Notre-Dame. Le Roi avoit décidé que M. le Dauphin iroit avec quatre carrosses et avoit ordonné qu'ils fussent remplis sans que l'on prît aucun des hommes qui sont à Choisy. M. le Dauphin m'ayant fait l'honneur de me nommer, je reçus il y a trois jours le billet de M. le duc de Gesvres, dont on trouvera ci-après la copie (1). M. le duc de Chartres et M. le prince de Conty devoient aller avec M. le Dauphin, M. de Bouillon et M. de Gesvres; et M. le Dauphin désiroit d'avoir un de ses menins dans son carrosse. Il regarde même cette place du menin comme une espèce de droit et comme service, de même que la Reine mène, quand elle le peut, au moins une de ses dames de semaine; cependant M. le Dauphin n'avoit point absolument décidé, et M. de Gesvres alla hier à Choisy pour prendre les ordres du Roi. Comme M. de Gesvres désiroit que le plus ancien des ducs sans charge pût être dans le carrosse de M. le Dauphin, on avoit proposé de mettre trois personnes sur le fond de devant; mais M. le prince de Conty n'avoit pas paru approuver cet arrangement, et il auroit été en effet difficile à exécuter, d'autant plus que l'on étoit en grand manteau en partant d'ici. L'arrangement s'est fait plus facilement, parce que M. le duc de Chartres, s'étant trouvé un peu incommodé, a fait demander la permission à M. le Dauphin, par M. le

---

(1) Versailles 14 mai 1747.

Mgr le Dauphin m'a ordonné de vous mander, Monsieur, qu'il vous a nommé pour avoir l'honneur de l'accompagner au service de la reine de Pologne, qui se fera jeudi, 18 de ce mois, à Notre-Dame. Mgr le Dauphin partira de Versailles entre huit et neuf heures du matin, en grand manteau, pleureuses et habit de grand deuil. Vous savez, Monsieur, les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très, etc. Duc de Gesvres.

prince de Conty, de ne point partir d'ici avec lui, mais de se trouver seulement à Notre-Dame. M. le Dauphin avoit par-dessus son manteau le collier du Saint-Esprit et celui de la Toison d'or. Tous ceux qui accompagnoient M. le Dauphin et qui sont chevaliers de l'Ordre avoient le collier par-dessus le manteau; M. le duc de Villars avoit le collier de la Toison par-dessus son manteau; M. le prince de Conty avoit oublié son collier.

Mesdames, qui ont été au service à Notre-Dame, sont parties ce matin à dix heures un quart. M. le Dauphin est parti environ une demi-heure après; M. le prince de Conty étoit à gauche de M. le Dauphin; sur le fond de devant, M. de Bouillon et M. le duc de Gesvres; à la portière du côté de M. le Dauphin, M. de Montaigu, l'un de ses menins; j'étois à l'autre portière, du côté de M. le prince de Conty. Dans le second carrosse étoient MM. les ducs de Villars, de Saint-Aignan et de Tallard et M. le prince de Chalais aux deux fonds, et aux portières M. le comte de la Mark le fils et M. le comte de Montmorency, qui est toujours prisonnier d'Asti. Ces deux carrosses sont à sept glaces; les deux autres sont des berlines, où il y avoit des gens de condition, point titrés, comme M. de Bissy le père, M. de Flamarens, M. de Champagne, deux menins, etc. M. le Dauphin n'a ici que trois menins; les autres sont à la guerre. M. le prince de Talmond avoit été nommé pour suivre M. le Dauphin; je ne sais si c'est sa santé ou ses affaires qui l'en ont empêché, mais il n'y est pas venu. M. le Dauphin a passé par le Cours, où il n'y avoit personne; et de l'endroit où étoit l'ancienne porte de la Conférence jusqu'à Notre-Dame, il n'a été qu'au pas; ses relais et ceux de Mesdames étoient à la porte du Cours du côté de Versailles. Leurs relais sont venus les attendre à Sèvres pour le retour.

M. le Dauphin a été descendre à l'archevêché; les gardes françoises étoient dans le parvis de Notre-Dame, et à l'archevêché ils ont battu au champ. M. le Dauphin

monta dans l'appartement où étoient Mesdames. L'escalier et tout l'appartement étoient tendus de noir. M. le Dauphin n'a pas resté longtemps dans cet appartement; il est descendu donnant la main à Madame; M. le duc de Chartres donnoit la main à Madame Adélaïde, et M. le prince de Conty à Mme sa mère. La queue de la mante de Madame, qui est de sept aunes de long, étoit portée par les trois menins de M. le Dauphin, M. de Montaigu, M. de Sassenage, M. de Saint-Hérem. Celle de Madame Adélaïde, aussi de sept aunes, étoit portée par M. d'Oise, M. de Saulx, frère de M. l'archevêque de Rouen, et M. de Champagne. La queue du manteau de M. le Dauphin n'étoit portée que par M. de Calvières, chef de brigade, qui est auprès de lui. M. de Bouillon, comme grand chambellan, prétend qu'il ne doit pas porter la queue du manteau avec les premiers gentilshommes de la chambre, mais qu'il doit la porter seul; il l'a portée effectivement seul lorsque M. le Dauphin est sorti de sa place pendant l'office pour aller faire les révérences ordinaires avec Madame.

On avoit fait un chœur dans la nef. Le catafalque étoit fort beau et aussi agréable qu'il soit possible. La nef tendue jusqu'à la voûte, exclusivement; la croisée de l'église étoit libre (1).

L'office a commencé à une heure et quart et a fini à quatre heures. Les révérences du roi d'armes, de M. de Dreux et ensuite de M. le Dauphin, de Mesdames et de Mme la princesse de Conty se font en allant à l'offrande; ces révérences durent fort longtemps.

L'oraison funèbre a commencé immédiatement avant la préface. Comme on avoit fait un chœur dans la nef,

(1) La pompe funèbre de Catherine Opalinska, reine de Pologne, etc., en l'église de Notre-Dame de Paris, le 18 mai 1747, conduite par M. de Bonneval, a été gravée par J. Ouvrier, d'après C. N. Cochin. Cette planche se trouve à la Calcographie du Louvre.

comme je viens de le dire, on y avoit établi des stalles et un sanctuaire. A la tête de ces stalles, vers l'autel, à gauche en entrant, c'est-à-dire du côté de l'Évangile, on avoit établi une chaire pour le prédicateur. M. le Dauphin étoit placé au haut des stalles après la chaire, de manière que la chaire l'empêchoit de voir l'autel; il ne pouvoit le voir que lorsqu'il se mettoit à genoux. L'aumônier de quartier qui sert auprès de M. le Dauphin étoit placé tout contre la chaire, un peu au-dessus de la stalle de M. le Dauphin et auprès de l'endroit où il se mettoit à genoux. M. le duc de Chartres et M. le prince de Conty étoient à droite de M. le Dauphin, sans aucun intervalle. La chambre des comptes étoit dans les stalles, du même côté que M. le Dauphin, mais avec un intervalle. M. le Dauphin n'avoit point de prie-Dieu; il s'est mis à genoux à la première place de l'appui qui est devant les stalles. Au-dessous de cet appui il y avoit un autre rang de stalles, suivant l'usage ordinaire. Les quatre premières stalles de ce second rang étoient occupées par quatre ducs. J'étois à la première du côté de l'autel, et à ma droite M. de Villars, M. de Bouillon, M. de Gesvres. Après ces quatre places étoit l'ouverture et la marche pour monter à la place de M. le Dauphin. De l'autre côté de cette porte, toujours dans le même rang, étoient M. de Saint-Aignan, M. de Tallard et M. de Chalais. Devant ces stalles basses où nous étions, il y avoit deux ou trois rangs de banquettes, sur lesquelles étoient les gens de condition qui avoient suivi M. le Dauphin, comme M. de Flamarens et les autres qui n'étoient point en fonctions auprès de Mesdames.

Mesdames et Mme la princesse de Conty étoient placées aux hautes stalles de l'autre côté, vis-à-vis M. le Dauphin et la chaire. Après Mme la princesse de Conty un intervalle; ensuite le Parlement. C'est M. l'archevêque qui a officié. M. de Dreux, malgré son grand âge, a fait toute cette cérémonie. Les révérences qui se font dans le temps de

l'offrande ont été fort longues. L'oraison funèbre a duré environ trois quarts d'heure ; c'est M. l'évêque de Troyes (Poncet de la Rivière) qui l'a faite ; son texte étoit : *Gloria et divitiæ in domo ejus et justitia ejus manet in æternum.* Il a adressé la parole à M. le Dauphin, qui étoit presque sous la chaire, et l'a appelé Monseigneur. M. de Troyes a rempli avec esprit et avec éloquence tous les objets qu'il s'étoit proposé dans son discours ; peut-être y avoit-il un peu trop d'antithèses, et peut-être s'est-il aussi trop étendu sur le roi de Pologne, électeur de Saxe ; il a très-bien traité l'article de la grandeur de la maison Opalinski, et a représenté la reine de Pologne au-dessus de la grandeur dans le peu de temps qu'elle en a joui et encore plus au revers de la fortune, regardant non-seulement sans envie, mais même avec plaisir, l'élévation de son concurrent au trône, parce qu'elle n'étoit plus occupée alors que du bonheur d'une nation dont elle avoit toujours été extrêmement aimée, et que ce bonheur lui paroissoit assuré sous le règne du roi Auguste. Après que la grand'messe et les prières autour de la représentation ont été finies, il étoit environ quatre heures.

M. le Dauphin est retourné à l'archevêché, mais au lieu de passer par la grande porte il est sorti par celle qui donne près de l'archevêché ; il a remonté dans le même appartement où il avoit été d'abord, a ôté son manteau. Ceux qui avoient l'honneur de l'accompagner ont fait de même. Un moment après, il est remonté dans ses carrosses, et a été au pas jusqu'à l'ancienne porte de la Conférence, comme en venant.

La Reine a resté tout le jour dans ses cabinets, et n'a pas voulu jouer. Mme la Dauphine n'a point été à cette cérémonie, parce qu'elle n'a pas encore été à Paris et qu'on n'a pas jugé à propos que son premier voyage fût pour une cérémonie aussi lugubre ; elle a passé toute l'après-dînée chez elle à jouer à cavagnole, tête à tête avec Mme de Lauraguais.

Du lundi de la Pentecôte 22, *Versailles*. — M. Méliand, conseiller d'État, dont la fille a épousé le fils de M. le marquis d'Argenson, mourut à Paris, le 17 ou le 18, fort âgé. Par cette mort M. Poulletier, ancien conseiller d'État, avance d'un grade; il devient conseiller d'État ordinaire, ce qui vaut environ 2,000 livres de plus; il a remercié le Roi ce matin. La place de conseiller d'État vacante fut donnée hier à M. de Marville, lieutenant de police. Quoique ces deux places ne soient point incompatibles, M. le chancelier a représenté au Roi qu'il étoit du bien du service que les conseillers d'État fussent plus assidus au conseil. Les occupations continuelles que donne la charge de lieutenant de police auroient empêché M. de Marville d'avoir cette assiduité; mais comme il préfère infiniment la place de conseiller d'État, il donne sa démission de la police. On ne sait point encore qui sera nommé pour cette charge, qui est de 50,000 écus; il est certain que ce sera un intendant, et on juge que ce sera M. Berrier, intendant de Poitiers, qui est fort estimé. M. de Marville avoit une pension de 2,000 écus; le Roi lui donne une augmentation de 4,000 livres; il conserve outre cela pour environ 10,000 livres de bureaux. La charge de lieutenant de police vaut 25,500 livres par an, dont il y a 8,000 livres pour éclairer les bureaux; il y a outre cela assez considérablement de bougies et trois minots de sel. M. de Marville est conseiller honoraire du Parlement et maître des requêtes; cette dernière charge, qu'il va vendre, est d'environ 90,000 livres.

Samedi dernier, veille de la Pentecôte, le Roi alla courre le cerf du côté de Rambouillet.

La veille de ce même jour, M. le comte de Broglie arriva à Choisy à quatre heures après midi; il a été envoyé par M. de Contades à M. le maréchal de Saxe et par M. de Saxe au Roi pour lui apporter la nouvelle qu'Axel a capitulé sans attendre qu'on l'attaquât. C'est M. le comte de Broglie qui a été chargé par M. de Contades d'aller

proposer au commandant de se rendre. Sa commission portoit d'accorder les honneurs de la guerre s'il ne pouvoit pas l'engager à se rendre prisonnier de guerre. Le commandant ayant demandé les honneurs de la guerre et offert à cette condition d'évacuer non-seulement Axel mais tout le pays jusqu'à Terneuse inclusivement, M. de Broglie lui a accordé sur-le-champ les honneurs de la guerre, et les 3,500 hommes qui gardoient cette place et la grande île dans laquelle elle est située en sont sortis. J'ai marqué ci-dessus qu'Axel étoit entièrement inondé et qu'on ne pouvoit y arriver qu'en bateau. Cet article m'a été expliqué par M. le comte de Broglie. Il est vrai qu'on ne peut arriver qu'en bateau à Axel, parce qu'il est tout entouré d'eau, étant situé dans une grande île; mais cette île n'est point inondée, et la place est en terre ferme, entourée seulement d'un fossé plein d'eau. Le jeudi, un M. de Broglie, parent du feu maréchal, étoit arrivé à Choisy avec les drapeaux d'Hulst; il y en a six et un étendard de dragons. Le Roi ne fait point chanter de *Te Deum* pour la prise de toutes ces différentes places, parce qu'il regarde ne les avoir qu'en dépôt, suivant les termes de sa déclaration, dont la copie est à la fin de ce livre (1).

J'ai parlé ci-dessus des différentes nouvelles apportées par MM. Chabrier, de Saint-Herem (Montmorin) et de Saint-Sauveur; depuis j'ai appris les grâces que le Roi leur a accordées : une pension à M. Chabrier, je ne sais pas de combien; une de 3,000 livres à M. de Saint-Herem, et le grade de brigadier à M. de Saint-Sauveur.

On trouvera à la fin de ce livre le détail d'une petite action de M. de Méric, qui y a été tué (2). Le Roi le regrette beaucoup; c'étoit un officier de distinction, principale-

(1) N° 4 des pièces justificatives de l'année 1747.
(2) N° 6 des pièces justificatives.

ment pour la petite guerre, qu'il avoit toujours faite avec succès.

Mme de Civrac fut présentée hier par Mme la maréchale de Duras; elle doit être déclarée ces jours-ci dame de Mesdames.

Mme de Luynes mena hier Mme de Bauffremont, la jeune, faire son remercîment au Roi; le Roi a rendu à M. de Bauffremont, son mari, maréchal de camp, le régiment qu'il avoit. MM. de Bauffremont, dans le temps de la conquête de la Franche-Comté, ayant levé quatre régiments pour le service du Roi, S. M. a bien voulu leur accorder qu'un de leur maison conserveroit son régiment quoique devenu officier général. Cet usage a toujours été observé, et MM. de Bauffremont ont toujours eu un régiment de dragons. Le grand-père de M. de Bauffremont, dont c'est ici l'article, est le seul qui ait interrompu cet usage pendant quelques années seulement; il vendit son régiment à un M. de Paysac, qui, étant devenu brigadier à la tête de ce corps et étant mal dans ses affaires, obtint la permission de revendre ce régiment. Il le vendit à M. de Listenay, oncle de M. de Bauffremont, ce qui fit rentrer le régiment dans leur maison. M. de Bauffremont ayant été fait maréchal de camp en 1744, supplia le Roi de vouloir bien permettre qu'il donnât ce régiment au chevalier de Listenay, son frère, colonel d'infanterie; il ne voulut point le faire payer à son frère et se contenta des 10,000 écus du prix du régiment d'infanterie. Le chevalier de Listenay comptoit par son ancienneté être en droit d'espérer d'être fait brigadier à la dernière promotion; n'ayant point vu son nom dans cette dernière promotion, il prit le parti de donner sa démission. M. d'Argenson ne voulut point faire usage de cette démission, et quelque temps après il fut fait brigadier; mais comme on n'a pas voulu lui rendre son rang, il a demandé que sa démission subsistât. Il quitte le service, et s'en va à Malte. C'est dans ces circonstances que M. de Bauffremont,

son frère, a redemandé le régiment de son frère, qui lui a été accordé.

Le Roi a beaucoup parlé pendant Choisy des arrangements de son départ; cependant il y a près d'un mois qu'on a établi 140 chevaux de poste sur la route, à chaque poste; enfin samedi il déclara à son débotter qu'il partiroit lundi 29 de ce mois au plus tard.

Avant-hier on croyoit qu'il n'y auroit point de promotion de chevaliers, pas même pour les trois places de commandeurs ecclésiastiques qui étoient vacantes; cependant le Roi nomma hier pour remplir ces trois places: M. l'archevêque de Rouen, M. l'archevêque de Paris et M. l'abbé d'Harcourt. On croyoit que M. l'archevêque d'Aix (Brancas) pourroit avoir une de ces trois places; mais le Roi, qui vouloit accorder cet honneur à M. l'abbé d'Harcourt, a regardé comme convenable de le donner en même temps à M. l'archevêque de Paris. A l'égard de M. l'archevêque de Rouen, il étoit en droit de l'espérer il y a longtemps, par sa charge, par sa naissance et par son mérite personnel. La Reine, qui l'aime beaucoup, en avoit parlé plusieurs fois au Roi; le Roi a paru occupé du plaisir qu'il feroit à la Reine en cette occasion; il lui annonça cette nouvelle le matin, avant que la promotion fût faite.

Du mardi 23, *Versailles.* — Avant-hier dimanche, la quêteuse fut Mme de Saulx. Le Roi et la Reine entendirent la messe en bas; ce fut M. l'archevêque de Tours, comme prélat de l'Ordre, qui officia. M. l'archevêque de Narbonne étoit venu ici, mais il s'en retourna malade. M. le coadjuteur ne peut plus officier devant le Roi depuis qu'il est devenu cardinal, car les cardinaux prétendent ne devoir officier qu'avec un dais.

Il n'y avoit point eu de premières vêpres du Roi la veille; ce n'est point l'usage, à cause de la cérémonie de l'Ordre; s'il y en avoit, ce seroit le même évêque qui officieroit la veille et le jour. Le jour, il n'officie que comme prélat de l'Ordre. Il est vrai qu'il pourroit officier la veille

comme évêque, mais cela ne se pratique pas. Cela s'est pratiqué cependant en l'absence du Roi, il y a deux ou trois ans; je l'ai marqué dans le temps.

Il y eut sermon dimanche, suivant l'usage; ce fut un chapelain de quartier du Roi qui prêcha; il s'appelle Bardonnet. Il auroit mieux fait vraisemblablement de laisser remplir ce ministère à un autre; il a paru que son sermon n'étoit point composé en conséquence du texte qu'il avoit annoncé; son discours en total a paru peu approuvé; son second point fut extrêmement court; comme il avoit déjà parlé du Roi, on le crut fini; lorsqu'il commença son compliment, la Reine avoit déjà fait le mouvement de se lever pour aller à son prie-Dieu.

On sut hier que le Roi a nommé lieutenant général de police M. Berrier, intendant de Poitou.

Les dernières nouvelles de Gênes sont bonnes; tout s'y soutient vigoureusement; l'artillerie des ennemis n'est point arrivée. De notre côté, presque tous les fourrages dont M. le maréchal de Belle-Isle a besoin pour passer le Var sont arrivés; tout étoit prêt pour attaquer les îles Sainte-Marguerite; on n'avoit plus besoin que de six heures de calme.

Du mardi 23, *Dampierre.* — Je suis venu ici de Versailles aujourd'hui avec Mme de Luynes passer quelques jours. Il venoit d'arriver un courrier de Flandre avec la nouvelle que les ennemis se sont déterminés à faire le siége d'Anvers. M. de Bathiany sentoit combien cette entreprise étoit peu sensée devant une armée de 140,000 hommes, et ne pouvant investir la place de tous côtés ni empêcher que la garnison soit rafraîchie autant qu'on le voudra et qu'il n'y entre journellement des subsistances et des munitions. Il a dépêché un courrier à Vienne. La reine de Hongrie a mandé que le roi d'Angleterre le vouloit absolument et qu'il le falloit faire. On n'a point encore nouvelle que la tranchée soit ouverte. M. le maréchal de Saxe a dû aller aujourd'hui dîner à

Anvers pour donner tous les ordres nécessaires. Il a fait entrer dans cette place M. de Lowendal, lieutenant général, qui y commande ; il a sous lui quatre maréchaux de camp, qui sont M. le duc de Broglie, M. de Claye d'Hérouville, M. le comte de Lorges et M. de Montmorin. M. de Contades, lieutenant général, qui vient de prendre Hulst et Axel, se rapproche d'Anvers avec le corps qu'il commandoit. M. de Laage, chef d'escadre, ayant par conséquent rang de maréchal de camp, est resté commandant dans Axel et dans tout le pays des environs ; il commande aussi un assez grand nombre de petits bâtiments qu'on avoit rassemblés pour l'expédition d'Axel.

Du dimanche 28, *Versailles.* — Le mercredi, lendemain de mon arrivée à Dampierre, Mme de Pompadour y vint dîner avec Mmes d'Estrades et de Livry. Le Roi, qui couroit le cerf du côté de Rambouillet, avoit amené ces dames jusqu'au coin du bois de Trappes ; il avoit dit à Mme de Pompadour que si sa chasse finissoit d'assez bonne heure, il viendroit la reprendre à Dampierre et qu'elle l'y attendît jusqu'à sept heures ; en ce cas il ne seroit retourné à Versailles qu'à la nuit et auroit fait médianoche dans ses cabinets. Mme de Pompadour attendit jusqu'à sept heures passées. Le Roi ne vint point ; il ne rentra qu'à huit heures et demie à Versailles ; il étoit près de sept heures quand il manqua son cerf.

Le départ du Roi est toujours fixé à demain, à huit heures du matin ; il va dans son vis-à-vis et mène d'abord M. le Premier avec lui, et le lendemain il prendra un autre de ceux qui ont l'honneur d'aller avec lui. Il mène outre cela dans deux berlines, premièrement tout son service ; M. le duc de Villeroy suit le Roi ; M. le duc d'Ayen devoit y aller aussi, mais il est malade actuellement ; M. d'Aumont ; M. de Richelieu et M. de Maillebois le fils ; et outre cela quatre qui ne sont point en charge : M. de Meuse, M. de Luxembourg, M. le duc de Duras et M. le marquis de Gontaut, qui sont tous quatre aides de camp.

Il veut arriver de bonne heure à Compiègne pour voir quelques nouveaux bâtiments qu'il y a fait faire; il doit en partir mardi à quatre heures du matin pour aller coucher à Mons, ce qui fait une grande journée; le Roi veut arriver mercredi de bonne heure à Bruxelles et y assister le jeudi à la procession du Saint-Sacrement.

Je revins hier de Dampierre. L'on croyoit que les trois nouvelles dames de Mesdames seroient déclarées, le Roi ayant travaillé avec M. de Maurepas. Il y a longtemps que l'on sait qu'une de ces places est destinée à Mme de Civrac, fille de Mme d'Antin. Lorsqu'il fut question, dans le temps du mariage de Mme de Civrac, de savoir si on habilleroit ses gens de livrée ou de noir, Mme la comtesse de Toulouse le demanda au Roi, et il dit qu'il n'y avoit qu'à les habiller de noir. Cependant rien n'est encore déclaré; on croit qu'il y en aura en même temps deux autres, dont une titrée. On ne doute pas, s'il y en a d'autres, que la seconde non titrée ne soit Mme de la Rivière, fille de M. de la Rivière, sous-lieutenant des mousquetaires noirs. Pour la titrée, on croyoit que ce pourroit être Mme la duchesse de Brancas douairière, mais il y a de l'incertitude. On croit que ce sera Mme la duchesse de Broglie; la Reine s'y intéresse beaucoup, et Madame l'a demandé au Roi.

M. le duc et Mme la duchesse de Chartres sont partis cette nuit ensemble pour aller à Bruxelles; Mme la duchesse de Chartres compte rester en Flandre toute la campagne.

Du lundi 29. — Le Roi soupa hier au grand couvert, et après avoir été chez Mme la comtesse de Toulouse, comme à l'ordinaire, il monta chez Mme de Pompadour. La maréchale de Duras y étoit; le Roi lui dit qu'il lui donnoit les entrées de la chambre.

On croyoit que le Roi se coucheroit de bonne heure, ayant dit qu'il partiroit à huit heures; cependant à trois heures du matin il n'étoit pas encore couché, et lorsque l'on vit à deux heures qu'il écrivoit de sa main un petit bil-

let à M. de Croismare, écuyer de la petite écurie, on jugea qu'il pourroit bien être question de départ de bon matin. J'allai chez le Roi, sur les trois heures; il étoit avec M. le duc de Gesvres dans son cabinet et venoit à tout moment dans sa chambre; il avoit envoyé éveiller M. le duc de Villeroy, plusieurs officiers des gardes, tous les gardes du corps (il y en a vingt qui le suivent en poste), M. le Premier, MM. d'Aumont, de Richelieu, de Maillebois, de Duras, de Meuse, de Luxembourg, de Gontaut. Il s'est passé environ une heure ou une heure et demie jusqu'à ce que tout ait été prêt pour le départ. Le Roi a donné ordre que ses carrosses n'entrassent point dans la petite cour du château pour ne point éveiller la Reine, qui couche dans un appartement dont les fenêtres donnent sur cette petite cour. A quatre heures et demie, le Roi s'est habillé dans le cabinet du conseil, a descendu l'escalier de derrière son appartement et traversé la nouvelle salle des gardes, près la voûte de la chapelle; il a été dans la grande cour qu'on appelle la cour des ministres, qu'il a traversée presque tout entière à pied, en attendant M. de Maillebois, qui avoit été le dernier averti, et les gardes du corps qui arrivoient successivement sur des chevaux de poste; il est parti avant les trois-quarts. On avoit envoyé un courrier devant, à Senlis, avertir M. l'évêque de faire tenir prêt une messe pour le Roi à Senlis.

J'ai parlé ci-dessus du discours de M. le duc de Boufflers au sénat de Gênes et je l'ai fait copier à la fin de ce livre (1). On ne sera pas fâché d'y trouver la réponse des Génois.

Du mercredi 31, *Versailles.* — Le Roi, qui partit d'ici lundi dernier, un peu avant quatre heures trois quarts du matin, arriva à midi à Compiègne. Il dîna à trois heu-

(1) N° 5 des pièces justificatives.

Il veut arriver de bonne heure à Compiègne pour voir quelques nouveaux bâtiments qu'il y a fait faire; il doit en partir mardi à quatre heures du matin pour aller coucher à Mons, ce qui fait une grande journée; le Roi veut arriver mercredi de bonne heure à Bruxelles et y assister le jeudi à la procession du Saint-Sacrement.

Je revins hier de Dampierre. L'on croyoit que les trois nouvelles dames de Mesdames seroient déclarées, le Roi ayant travaillé avec M. de Maurepas. Il y a longtemps que l'on sait qu'une de ces places est destinée à Mme de Civrac, fille de Mme d'Antin. Lorsqu'il fut question, dans le temps du mariage de Mme de Civrac, de savoir si on habilleroit ses gens de livrée ou de noir, Mme la comtesse de Toulouse le demanda au Roi, et il dit qu'il n'y avoit qu'à les habiller de noir. Cependant rien n'est encore déclaré; on croit qu'il y en aura en même temps deux autres, dont une titrée. On ne doute pas, s'il y en a d'autres, que la seconde non titrée ne soit Mme de la Rivière, fille de M. de la Rivière, sous-lieutenant des mousquetaires noirs. Pour la titrée, on croyoit que ce pourroit être Mme la duchesse de Brancas douairière, mais il y a de l'incertitude. On croit que ce sera Mme la duchesse de Broglie; la Reine s'y intéresse beaucoup, et Madame l'a demandé au Roi.

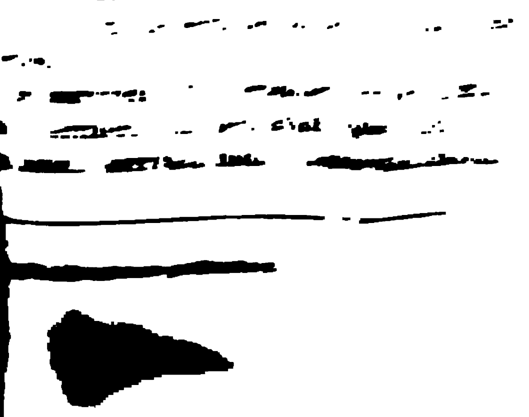
M. le duc et Mme la duchesse de Chartres sont partis cette nuit ensemble pour aller à Bruxelles; Mme la duchesse de Chartres compte rester en Flandre toute la campagne.

Du lundi 29. — Le Roi soupa hier au grand couvert, et après avoir été chez Mme la comtesse de Toulouse, comme à l'ordinaire, il monta chez Mme de Pompadour. La maréchale de Duras y étoit; le Roi lui dit qu'il lui donnoit les entrées de la chambre.

On croyoit que le Roi se coucheroit de bonne heure, ayant dit qu'il partiroit à huit heures; cependant à trois heures du matin il n'étoit pas encore couché, et lorsque l'on vit à deux heures qu'il écrivoit de sa main un petit bil-

let à M. de Croismare, écuyer de la petite écurie, ... qu'il pourroit bien être question de départ de ... J'allai chez le Roi, sur les trois heures; il ... duc de Gesvres dans son cabinet et ... dans sa chambre; il avoit envoyé ... de Villeroy, plusieurs officiers des gardes ... il y en a vingt qui le ... MM. d'Aumont, de Richelieu, ... de Luxembourg, ...

[illegible]



res, et donna l'ordre pour en partir à quatre heures et demie du matin. Ce même jour lundi, il arriva à Compiègne un courrier de M. le maréchal de Saxe avec la nouvelle que les ennemis paroissent absolument avoir abandonné le projet de faire le siége d'Anvers. Ils se sont portés entre la grande et la petite Nèthe, appuyant leur droite à Lierre et leur gauche à Herenthals. Ce mouvement a déterminé M. le maréchal de Saxe à se porter sur la Dyle avec son infanterie seulement, laissant sa cavalerie dans ses cantonnements.

Il est arrivé aussi un courrier de M. le maréchal de Belle-Isle. M. le chevalier de Belle-Isle, chargé de l'attaque des îles Sainte-Marguerite et Saint-Honorat, l'a exécutée fort heureusement, le 25 de ce mois; les deux îles ont été reprises malgré le grand feu de l'artillerie ennemie; nos troupes de terre et de mer ont fait des prodiges de valeur. Le fort Saint-Honorat avoit déjà capitulé quand le courrier en partit, et l'on espéroit obliger le commandant du fort Sainte-Marguerite à suivre bientôt le même exemple. La prise de ces deux îles a été conduite avec toute l'intelligence et la capacité que l'on connoît à M. le chevalier de Belle-Isle; elle est d'une très-grande conséquence pour le transport de nos subsistances.

JUIN.

Procession du Saint Sacrement. — Capitulation du fort Sainte-Marguerite. — Soupers de la Reine chez le duc de Luynes. — Arrivée du Roi à Mons. — Nouvelles de Gênes. — MM. de Béranger et de Polignac faits prisonniers de guerre. — La Martinière nommé premier chirurgien du Roi. — Départ de M. de Van Hoey. — Mort de M. de la Tour. — Combat naval du cap Finistère. — Lettre du Roi à Madame. — Mme de Pompadour reste à Choisy pendant l'absence du Roi. — Brigadiers nommés. — Nouvelles des armées. — Dévotions de la Reine. — Contestations dans la maison de la Dauphine. — Régiments donnés. — Relation du passage du Var. — Meubles neufs de la Dauphine et de Mesdames. — Mort de milord Stairs. — Appartements de Versailles. — Les ermites du mont Valérien. — Révolte des gardes du corps à Bruxelles. — Prise de Villefranche. —

Salle des gardes du Dauphin. — Mort de M. de Bonneval et de Mme de Campo-Florido. — Présentation des princes de Saxe-Cobourg et du comte d'Ettingue. — Le duc de Chaulnes achète la lieutenance générale de Bretagne. — Mme de Mauconseil. — Anecdote sur l'ordre du Saint-Esprit. — Tremblement de terre de Lima. — La Dauphine à Paris. — Mort du prince de Guise. — Détails sur la réception de la Dauphine à Notre-Dame et à Sainte-Geneviève.

Du vendredi 2, *Versailles.* — Depuis le départ du Roi, il ne s'est rien passé d'intéressant ici; Mme la Dauphine a été incommodée d'une fluxion dans la tête, et la Reine a été jouer chez elle. Madame Adélaïde est aussi incommodée d'une fluxion dans l'oreille; hier la Reine alla chez elle, y joua à cavagnole, et Mme la Dauphine y vint sans être habillée. La Reine alla hier à la procession du Saint-Sacrement. L'ordre fut donné pour neuf heures et demie, et Madame alla dans le carrosse de la Reine. La procession commença à dix heures et finit à midi; ensuite la grande messe, qui finit à une heure. M. le Dauphin alla de son côté dans son carrosse. La procession s'arrêta, en allant et en retournant, à un reposoir qui est à l'hôtel de Conty, rue Dauphine (1). La Reine alla à l'offrande; ce fut M. le Dauphin seul qui la suivit et lui porta l'offrande; Mme la Dauphine et Madame Adélaïde n'y étoient point. M. le Dauphin et Madame n'allèrent point à l'offrande.

La Reine avoit à la procession un petit parasol, qu'elle portoit elle-même, et un grand qu'un valet de pied portoit; Madame avoit aussi un parasol, et toutes les dames en avoient. M. le Dauphin en avoit un aussi, et c'est le seul homme qui en eût.

L'après-dînée, les vêpres furent chantées par la musique de la chapelle; la Reine les entendit dans sa niche de la tribune.

Le jour même du départ du Roi, comme il n'avoit point

(1) Aujourd'hui rue Hoche. Voy. *Histoire des rues de Versailles*, par J.-A. le Roi, 1861, in-8°, page 52.

entendu la messe ici, on chanta à la messe le *Domine salvum fac regem.*

Depuis le bulletin qu'on trouvera ci-dessus, on a eu nouvelle de Provence que le fort Sainte-Marguerite a capitulé; ainsi voilà les deux îles absolument prises. On a appris aussi que M. le maréchal de Belle-Isle a passé le Var, le 28.

Il se répandit il y a deux jours une nouvelle que M. le duc de Boufflers ayant été informé que les ennemis avoient un poste de 2 ou 3,000 hommes à Voltri, à huit milles de Gênes, et qu'ils y avoient débarqué de l'artillerie, y avoit marché et remporté un très-grand avantage sur eux; que la plus grande partie des ennemis avoient été tués, pris ou noyés, et qu'il leur avoit pris deux à trois pièces de canon; cette nouvelle s'est confirmée; elle est vraie, et on n'en dit point encore d'autre détail.

Depuis le départ du Roi, la Reine a soupé tous les jours chez moi; il n'y a guère de jours qu'elle ne me fasse cet honneur, quand le Roi est absent ou qu'il soupe dans ses cabinets; il n'y a que les jours de jeûne, de grand couvert, ou la veille de ses dévotions, qu'elle n'y vient point; encore même vient-elle quelquefois après souper, les jours de grand couvert et les jours de jeûne.

Du samedi 3, *Versailles.* — On trouvera ci-après le double du bulletin qui a été envoyé à la Reine et qu'elle a reçu aujourd'hui; il est de Mons, du 31 mai.

Le Roi est arrivé hier au soir en cette ville sur les six heures. S. M., après avoir reçu les respects des personnes les plus considérables de la province, qui s'étoient rendues ici pour lui faire leur cour, a soupé en public. Ce matin elle a reçu les compliments des États de la province et du conseil supérieur. Elle a été entendre la messe, suivie d'un *Te Deum*, dans l'église des dames chanoinesses, qui lui ont ensuite été présentées. S. M. au sortir de l'église est montée en carrosse pour se rendre à Bruxelles.

Par les nouvelles que l'on a eues de Gênes, depuis ce que j'ai écrit, il paroît que l'avantage n'est pas aussi

considérable qu'on l'avoit dit d'abord; l'action s'est passée à la Polsevera : elle a été vive; les ennemis y ont perdu 700 hommes et leur canon, et quoique nous n'ayons perdu que 80 hommes, cette perte doit être regardée comme plus grande pour nous, par rapport aux circonstances et avec un aussi petit nombre de troupes qu'il y a dans Gênes. Il seroit difficile de recommencer souvent pareille expédition. On a su que 700 hommes de nos troupes, qui étoient à Monaco, ont trouvé moyen d'entrer dans Gênes.

Du dimanche 4, Versailles. — M. de Langeron, fils de M. de Maulevrier, arriva avant-hier de Provence. Ce fut lui qui apporta la capitulation du fort de Sainte-Marguerite. Il est arrivé dans ce fort un accident bien malheureux. Pendant que nous le bombardions, les habitants entendoient la messe dans une petite chapelle qui est dans ce fort; une grosse bombe tomba sur la chapelle, tua le prêtre à l'autel et celui qui servoit la messe.

C'est aussi par M. de Langeron que M. de Belle-Isle a mandé les nouvelles qu'il avoit reçues de Gênes de M. de Boufflers. Nous n'avions pas su tout le détail de cette nouvelle que j'ai appris depuis. Le poste que les ennemis occupoient étoit la Notre-Dame de la Miséricorde sur la rivière de la Polsevera, près d'une maison de campagne qui appartient à MM. de Pallavicini. M. le duc de Boufflers a fait attaquer ce poste par un détachement que commandoit le chevalier Chauvelin, et duquel étoit M. de la Faye, qui a été exempt des gardes du corps et qui depuis a eu un régiment. On a chassé les ennemis de ce poste; M. le chevalier Chauvelin y a été blessé légèrement à la joue, et le pauvre la Faye y a été tué. On prétend que les ennemis y sont revenus en grand nombre et qu'ils nous ont obligés de nous retirer, ce qui s'est fait en très-bon ordre; mais on prétend que nous y avons perdu 250 hommes. M. de la Faye laisse une veuve fort affligée et deux filles; il avoit beaucoup d'esprit, de volonté et de courage.

Par les nouvelles qu'on a eues de Flandre on a appris que M. Béranger, qui avoit perdu au commencement de la campagne son fils aîné, capitaine de cavalerie, par maladie, a eu un nouveau malheur. Comme il retournoit de Bruxelles à Namur avec M. de Polignac, qui est attaché à M. le comte de Clermont, ils ont été pris par les hussards et par conséquent pillés comme on peut le croire; il y a apparence qu'ils ne resteront pas longtemps prisonniers de guerre; on dit même qu'ils sont déjà échangés.

Une lettre du 1er de ce mois, de Flandre, dit que le Roi a dû se rendre hier samedi à Malines, d'où il doit aller à son quartier qui est au château de Stein. La position des ennemis n'est point encore fixe; il semble qu'ils veuillent se porter sur Maestricht. M. le maréchal de Saxe n'avoit encore fait camper que l'infanterie; le 1er, la cavalerie et les dragons étoient encore dans leurs cantonnements; cette inaction est sans doute pour observer les mouvements des ennemis et se porter ensuite sur leur droite ou sur leur gauche, suivant la partie qu'ils découvriront.

Le Roi en arrivant à Bruxelles tint conseil avec MM. les maréchaux de Saxe et de Noailles et M. d'Argenson.

S. M. déclara, avant son dîner, La Martinière son premier chirurgien.

M. de Sailly, qui a un régiment et est beau-frère de M. de Souvré, s'en allant joindre l'armée de Provence, a été arrêté sur sa route par des déserteurs, qui lui ont pris tout son argent et l'ont même dépouillé, à ce que l'on dit.

M. de Van Hoey, ambassadeur de Hollande ici, qui avoit été rappelé il y a deux ou trois ans, et qui n'avoit jamais eu ordre de partir, quoique son successeur ait été nommé, a reçu enfin ces jours-ci un ordre précis de retourner en Hollande; il dit que c'est pour rendre compte aux États généraux des véritables dispositions de la

France au sujet de la paix. Il est parti ce matin avec deux domestiques seulement, laissant toute sa maison à Paris.

J'ai toujours oublié de marquer que M. de la Tour, intendant de Provence et premier président du parlement d'Aix, mourut il y a environ cinq mois; son fils vient d'être nommé aux mêmes places.

Du mardi 6, *Versailles.* — On a eu nouvelles ces jours-ci d'un combat naval auprès du cap Finistère (1) entre six de nos vaisseaux et dix-huit vaisseaux anglois; on n'en sait pas encore le détail. Les nouvelles que l'on a eues viennent de la Morlaix, et on ne les a même sues que par un bâtiment anglois; mais il paroît que nous avons eu un désavantage considérable. Notre escadre étoit commandée par M. de la Jonquière et par M. de Saint-Georges; ils escortoient des vaisseaux de la Compagnie des Indes, et après les avoir mis en sûreté ils devoient aller en Canada. Les dix-huit vaisseaux anglois étoient commandés par l'amiral Anson et par le contre-amiral Warren. Les Anglois prétendent que tous nos vaisseaux ont été pris ou démâtés, et que le contre-amiral Warren étoit à la poursuite des vaisseaux de la Compagnie des Indes; il paroît qu'on est assez persuadé que nous avons eu au moins deux de nos vaisseaux de pris.

Du mercredi 7. — Madame reçut hier une lettre du Roi, qu'elle envoya sur-le-champ à la Reine; le Roi lui mande qu'il lui donne trois dames d'augmentation, qui sont : Mme la duchesse de Brancas douairière, Mme de Civrac et Mme de la Rivière. Mme de Brancas, qui étoit à Choisy avec Mme de Pompadour, est venue ici aujourd'hui. C'est Madame qui la présente à la Reine; elle présentera de même les deux autres.

---

(1) Le cap Finistère est au N.-O. de l'Espagne. La date du combat est le 14 mai; il y en eut un second, en octobre 1747, dans les mêmes circonstances.

Mme de Pompadour, qui alla à Crécy le jour même du départ du Roi, n'y resta que jusqu'au mercredi; elle repassa par ici et alla à Choisy, où elle compte rester pendant l'absence de S. M. On continue toujours les ouvrages que l'on faisoit à Crécy, mais ils vont un peu plus lentement.

M. de Maurepas, qui est venu ici ce matin, m'a dit que la nouvelle du combat du cap Finistère étoit venue à Morlaix par un bâtiment françois qui avoit été pris par un vaisseau anglois et que nous avions pris ensuite. Les vaisseaux de la Compagnie des Indes que nos vaisseaux escortoient sont au nombre de onze; et l'on craint fort qu'ils n'aient été tous enlevés. Ces vaisseaux alloient aux Indes; tout l'argent que la Compagnie envoie dans ces contrées n'étoit pas sur ces bâtiments; il y en avoit eu une partie d'envoyée par un précédent convoi. M. de Maurepas compte que pour rétablir la marine de France il faudroit soixante-dix vaisseaux de ligne; il estime qu'un gros vaisseau tout armé revient à un million; il dit qu'il avoit environ trente vaisseaux au commencement de la guerre, mais que présentement c'est tout au plus s'il y en a quinze en état de mettre en mer, et que la marine doit actuellement dix-huit millions (1).

Du vendredi 9, *Versailles.* — Par les nouvelles de Flandre d'hier, l'on a appris que le Roi avoit fait brigadiers de ses armées deux colonels de son armée de Provence: M. de Langeron, fils de M. de Maulevrier, qui a apporté la prise des îles Sainte-Marguerite, et M. de Bezons, petit-fils du feu maréchal, celui-ci parce qu'il est l'ancien de M. de Langeron, qu'il sert bien et qu'il y avoit déjà eu une ou deux promotions faites sans qu'il y soit compris.

---

(1) M. le duc de Béthune me dit hier qu'il avoit été à l'assemblée de la Compagnie; que l'estimation de la perte qu'elle a faite, tant en vaisseaux, agrès que cargaison, monte en total à 7 millions. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 15 juin 1747.)

Par le bulletin du 6, qu'on a reçu aujourd'hui, il est marqué que les armées sont toujours dans la même position. Le Roi, qui étoit encore ce jour-là à Bruxelles, a donné à M. le comte de Cossé, maréchal de camp, le cordon rouge vacant par la mort de M. de Puynormand.

Les nouvelles que l'on a reçues aujourd'hui, du 31 du mois passé, disent que M. le maréchal de Belle-Isle étoit sur les bords du Var avec 54 bataillons, et que quoiqu'il n'y en eût encore que 2 des Espagnols d'arrivés, M. de la Mina avoit joint M. de Belle-Isle pour se trouver au passage de cette rivière, que l'on devoit entreprendre le 4 ou le 5 de ce mois. On ne sait pas encore si les ennemis voudront disputer le passage; ils n'ont de l'autre côté que 32 bataillons, tant autrichiens que piémontois, mais les bataillons autrichiens sont extrêmement foibles.

Les nouvelles de Gênes disent qu'il est arrivé 2,500 hommes de troupes, tant François qu'Espagnols, et qu'on espère que M. de Boufflers sera en état de se maintenir jusqu'à l'arrivée de notre armée.

La Reine alla hier à la paroisse avec Mme la Dauphine et Mesdames. Les deux portières étoient remplies par Mme de Luynes et Mme de Villars; Mmes de Brancas et de Duras étoient dans le second carrosse. La Reine, qui se trouva incommodée, ne suivit point la procession; elle la suivit dans l'église. Mme la Dauphine ne suivit pas non plus le Saint-Sacrement. Plusieurs des dames du palais et de Mme la Dauphine allèrent à la procession. M. le Dauphin n'alla point dans les carrosses de la Reine, il alla dans le sien; il étoit accompagné par M. de Gesvres, M. de Flamarens et quelques-uns de ses menins. M. de Gesvres, qui est toujours ou à Paris ou à Saint-Ouen depuis le départ du Roi, vient seulement ici de temps en temps pour le service de M. le Dauphin et lui faire sa cour.

Aujourd'hui, qui est la fête établie depuis 1742 à la pa-

roisse Notre-Dame, de la dévotion au sacré cœur de Jésus, la Reine a été à la grande messe à la paroisse. Elle donna l'ordre hier pour dix heures et demie. Comme hier elle y est arrivée à onze heures moins demi-quart; M. le Dauphin y étoit arrivé près d'une demi-heure auparavant. Comme il n'avoit point donné d'ordre hier au soir et qu'il avoit même dit qu'il entendroit la messe aujourd'hui à midi, il n'avoit dans son carrosse que M. de Saint-Herem. M. de Muy et M. de Sassenage ont été le joindre, et sont revenus avec lui. La Reine avoit dans son carrosse Mme la Dauphine, Mesdames, Mme de Duras, Mme la duchesse de Boufflers. Mme de Luynes n'a point suivi la Reine, sachant que Mme de Villars devoit y être sûrement; mais Mme de Villars s'est trouvée incommodée ce matin.

Du samedi 10, *Versailles.* — Avant-hier, lorsque la Reine alla à la paroisse, M. de Rubempré avoit fait venir pour Mme la Dauphine ses deux carrosses du corps. Mme la Dauphine alla dans le carrosse de la Reine, et comme je l'ai dit les deux portières étoient remplies par Mme de Luynes et par Mme de Villars. Mme de Brancas alla dans un des carrosses de Mme la Dauphine avec Mme de Lauraguais et Mme de Tessé; les deux autres dames de Mme la Dauphine montèrent dans l'autre carrosse. Lorsqu'elles furent arrivées à la paroisse, M. de Rubempré renvoya un des carrosses de Mme la Dauphine, qui est celui où elle monte ordinairement; il prétend que c'est le véritable carrosse du corps, et qu'aucune dame n'y doit monter quand Mme la Dauphine n'y est pas. Il est certain qu'il restoit assez de place dans un seul carrosse pour les cinq dames qui étoient à la suite de Mme la Dauphine; mais cette distinction entre les carrosses du corps ne se fait point chez la Reine, et on ne regarde point comme un manque de respect de monter sans elle dans le carrosse dont elle se sert ordinairement. Lorsque la reine de Pologne étoit à Saint-Cyr et que la Reine y alloit dîner, elle renvoyoit dans ses mêmes carrosses les dames qui l'a-

voient suivie et retournoient la prendre l'après-midi dans les mêmes carrosses.

Il y a un autre sujet de contestation dans la maison de Mme la Dauphine. Les écuyers de quartier ont cru remarquer que M. de Rubempré vouloit s'établir un droit de leur ôter le service quand il jugeroit à propos, et que pour cela il attendoit Mme la Dauphine dans la galerie, et que l'écuyer de quartier marchant alors devant elle à sa droite, c'est-à-dire présentant la main gauche, M. de Rubempré prenoit le service. Ils disent que le premier écuyer n'a point le droit de leur ôter le service quand il est commencé, que lorsque Mme la Dauphine est arrivée à la chapelle; alors il peut prendre le service pour la ramener, mais qu'ils doivent continuer le service qu'ils ont pris en son absence.

Du dimanche 11, *Versailles.* — Par les nouvelles de Flandre on a appris que le Roi avoit disposé du régiment Royal-Comtois, vacant par la mort de M. de la Faye, en faveur de M. de Roquépine. Ce régiment, qui étoit de la taxe de 40,000 livres, lui est donné pour rien; et lorsqu'il voudra le revendre, il n'en aura que 30,000 livres, prix du régiment de Nivernois. Celui de Nivernois, qu'avoit M. de Roquépine, a été donné à M. de Monteil, major des dragons de Septimanie et lieutenant-colonel réformé à la suite dudit régiment. M. de Monteil n'ayant point actuellement de régiment ne pourra le vendre; ainsi le prix de ce régiment est supprimé pour l'avenir.

Mme de Luynes a reçu aujourd'hui la relation que lui a envoyée Mme la maréchale de Belle-Isle du passage du Var, dont voici la copie.

Au camp de Nice, ce 3 juin 1747.

L'on a vu dans le précédent bulletin les difficultés qu'il y avoit eu à surmonter pour reprendre les îles Sainte-Marguerite. Le passage du Var n'ayant pu se faire dans les mois de l'hiver et du printemps, par le défaut de fourrages, l'on est parvenu à l'époque de la fonte des neiges, qui rend cette rivière presque impraticable jusqu'à la fin de

juillet et réduit les gués à un si petit nombre, tous également nécessaires et connus, qu'il est fort facile à l'ennemi de s'y opposer. Il y avoit dans le comté de Nice 17 bataillons piémontois et 10 autrichiens, nombre suffisant pour faire acheter cher une pareille entreprise; mais il y a lieu de croire que le roi de Sardaigne n'a pas voulu compromettre une partie aussi considérable de ses troupes. Quoi qu'il en soit, notre général, connoissant l'importance dont il est de secourir Gênes, soit en y faisant passer des troupes par mer, soit par une diversion capable d'obliger le roi de Sardaigne de retirer les troupes qu'il a devant cette place pour courir à sa propre défense, n'a pas perdu un instant après la prise des îles Sainte-Marguerite à faire toutes les dispositions pour le passage du Var. C'est ce qui a été exécuté ce matin à la pointe du jour sur cinq colonnes composées de 44 bataillons françois et 2 espagnols, 2 escadrons de hussards, 2 de dragons d'Aubigné et 1 de dragons de la reine d'Espagne. Ces cinq colonnes étoient conduites par MM le chevalier de Belle-Isle, comte de Maulevrier, marquis de la Ravoye, marquis de Bissy et comte de Mailly-d'Haucourt. Au moyen des précautions prises de rassembler un grand nombre de gayeurs, il n'y a pas eu un seul homme de noyé, quoiqu'en beaucoup d'endroits il y eût de l'eau jusqu'au ventre, d'une excessive rapidité.

Les postes ennemis qui bordoient le Var n'ont fait aucune résistance, et se sont retirés après avoir fait quelques décharges de distance en distance, ce pays étant extrêmement propre à de pareilles retraites. M. le comte de Leutrum, lieutenant général du roi de Sardaigne, n'ayant eu le temps que de se lever et de sortir à la hâte de cette ville avec les cinq bataillons qui y étoient en garnison, les hussards de Ferrari, qui étoient de la division de M. de Bissy, ont fait une soixantaine de prisonniers; il y en a eu à peu près autant de tués.

La principale partie de l'armée a passé la moitié du Var sur le pont, dont on se rendit maître le 2 février, qui traverse le grand bras du Var, ce qui a beaucoup diligenté le passage, qui n'a duré en total que quatre heures.

M. le maréchal avoit fait sortir les galères d'Antibes pour venir masquer le port de Villefranche, et intercepter les bâtiments qui seroient obligés d'en sortir; ayant trouvé le moyen de faire porter sur un mulet un mortier de sept pouces, que M. de Bissy a établi en batterie sur la hauteur et a commencé à jeter des bombes à deux heures après midi, ce qui a en effet obligé sur-le-champ tous les bâtiments d'en sortir; mais le vent qui s'est élevé avoit obligé nos galères à rentrer dans Antibes.

Il paroît que les ennemis ne nous veulent rien disputer, ayant abandonné des postes excellents dans la crainte d'être tournés, et selon

toute apparence ils ne tiendront ferme qu'à Vintimille. Nous allons cependant diligenter les siéges de Montalban et de Villefranche; une partie de la grosse artillerie passera dès demain le Var sur le pont, qui sera fait dans vingt-quatre heures, par les précautions prises dès le lendemain que les ennemis eurent repassé le Var, de faire préparer tous les bois, fers et autres choses nécessaires à cette construction. Le reste qui a servi à l'expédition des îles a été rembarqué tout de suite, jusqu'aux gabions, fascines, saucissons et piquets, en sorte que l'on sera en état de pouvoir ouvrir la tranchée devant Montalban dans deux ou trois jours au plus tard.

On a mis depuis environ un mois un meuble neuf dans la chambre et le grand cabinet de Mme la Dauphine; il est de gros de Tours. M. le Dauphin prétendoit et avoit dit qu'il coûtoit 50,000 écus; M. de Fontanieu, qui l'a fait faire, a été très-peiné de ce que M. le Dauphin a dit publiquement; il assure qu'il ne coûte que 50,000 livres. Il y a 800 aunes d'étoffe à 33 livres, outre la façon, qui est un objet considérable.

On a mis aussi depuis deux jours dans les deux chambres de Mesdames deux meubles pareils, qui sont de taffetas flambé et qui sont fort beaux.

On apprit ici il y a quelques jours la mort de milord Stairs; il étoit fort âgé et avoit été ambassadeur d'Angleterre en France; on ne peut oublier la manière indécente dont il se conduisit ici à la mort de Louis XIV.

Du jeudi 15, *Versailles.* — Il est décidé depuis deux jours que lorsque M. le Dauphin et Mme la Dauphine entreront dans leur appartement en bas, ce qui ne doit être qu'au retour de Fontainebleau, Mesdames entreront en même temps dans l'appartement de M. le Dauphin et de Mme la Dauphine. Ces deux appartements ont chacun leur entrée particulière actuellement; du côté de M. le Dauphin, la salle des gardes, et du côté de Mme la Dauphine, une sentinelle; mais comme la règle et l'usage est qu'il n'y ait qu'une entrée à l'appartement de Mesdames, on bouchera l'entrée qui est actuellement du côté de Mme la Dauphine, et cette entrée, qui est la première, antichambre deviendra

un cabinet de compagnie pour Mme la maréchale de Duras, à qui l'on ôte le cabinet qu'elle a de l'autre côté pour le donner avec l'appartement de Mesdames à M. le duc et Mme la duchesse de Chartres. L'appartement de M. et de Mme de Chartres et celui de Mlle de la Roche-sur-Yon sont destinés pour la petite Madame et Mme de Tallard. Dans ces trois appartements on en arrangera un pour Mlle de la Roche-sur-Yon.

M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames allèrent hier au Mont-Valérien en calèche; M. le Dauphin donna 30 louis aux ermites; ils entendirent le salut dans la principale église du Mont-Valérien, tous quatre sur le même prie-Dieu, et firent collation en revenant.

Extrait d'une lettre datée de Bruxelles le 7 juin 1747, concernant la révolte des gardes du corps.

Le Roi a paru hier chagrin d'un accident dont on est venu lui rendre compte. Les gardes [du corps] du Roi étant cantonnés à Alost, y ont fait toutes les sottises imaginables, les carillons les plus indécents, en un mot ont poussé les choses à l'extrême. M. de Montesson a d'abord voulu leur parler et a été très-mal reçu; il a fait parler les officiers, pour lesquels ils n'ont pas eu plus de respect. Il a ordonné des gardes et des patrouilles, que les gardes ont forcé de rentrer l'épée dans les reins; de là ils se sont attroupés sur la place l'épée à la main et ont menacé leurs officiers; ils ont même poussé la chose au point de parler mal du Roi. M. de Montesson a fait arrêter un des plus mutins et l'a fait mettre en prison. Cent gardes l'épée à la main ont été l'en faire sortir et ont recommencé les propos scandaleux contre leur commandant et leurs officiers. Le Roi a ordonné qu'ils partiroient d'Alost hier matin, coucheroient hier en cantonnement et viendroient camper ce soir à une demi-lieue de Bruxelles et qu'il se serviroit pour sa garde d'escadrons de telle troupe qu'il lui plairoit. Voilà où en sont les choses au moment que j'écris. On ne peut penser à un pareil événement sans que les cheveux en dressent à la tête. La garde de la personne du Roi eût-elle jamais été soupçonnée de mal parler de son maître!

Du lundi 19, *Versailles.* — Ce que j'ai mis ci-dessus des gardes du corps m'a été écrit par un homme qui est

sur les lieux et bien à portée d'être instruit; cependant on prétend que le fait des discours contre le Roi n'est pas exact; mais un autre bien singulier et bien criminel, c'est qu'un d'entre eux, de la compagnie de Noailles (1), nommé Guillot, avoit engagé un grand nombre à lui prêter un serment, en conséquence duquel il leur promettoit de les exempter de toute subordination. C'est ainsi que je l'ai ouï conter à M. le duc de Béthune. Ceux qui ont eu part à cette aventure sont de jeunes gens entrés dans le corps depuis 1745 et 1746. Les vieux gardes n'y ont eu nulle part, au moins dans la compagnie de M. de Béthune, car c'est de lui que je sais ce détail. Une des occasions de cette rébellion a été une chasse du cerf, comme les jeunes gens en font souvent dans les garnisons (2); il y eut du vacarme; on en mit un en prison; ses camarades allèrent l'épée à la main l'en faire sortir; pour lui il eut le bon sens d'y rentrer dès le lendemain; mais les esprits échauffés ne s'en tinrent pas là. M. de Montesson, commandant la maison et d'autres officiers furent insultés. Cette affaire a fait un grand bruit dans Paris. La rébellion dans un corps à qui la garde intime du Roi est confiée fait trembler avec raison pour la personne de S. M. Je suis témoin que M. le duc de Béthune, qui a des sentiments dignes d'un Romain, a pensé que la sévérité ne pouvoit être trop grande en pareil cas. L'affaire a été remise à M. le maréchal de Noailles, qui l'a examinée fort en détail avec deux officiers du corps; nous apprîmes avant-hier qu'il y a eu trente et un gardes de cassés, de différentes compagnies. Guillot est condamné à vingt-cinq ans de prison; d'autres à six, à quatre, à deux années aussi de prison.

---

(1) Barbier nous apprend que le détachement se composait de deux cents gardes appartenant aux compagnies de Noailles, de Béthune et de Villeroy; il n'y en avait pas de la compagnie d'Harcourt.

(2) Dans ces chasses du cerf, un des jeunes gens faisait le cerf et les autres couraient après; cette chasse se faisait la nuit, après boire, et était l'occasion de tapage, de scandales et de désordres de tous genres. (*Journal de Barbier.*)

Les bulletins de Flandre n'annoncent encore aucune entreprise décisive, ni de la part des ennemis ni de la nôtre. Il paroît que les ennemis se détermineront plutôt à découvrir Maestricht que Berg-op-Zoom. L'on assure que les Hollandois l'ont absolument exigé. M. le maréchal de Saxe fait toutes les dispositions pour obliger les ennemis à se décider et pour profiter de ce qu'ils feront.

Les nouvelles de l'armée de M. de Belle-Isle annoncent que nous nous sommes rendus maîtres de Villefranche; c'est M. de Goas qui en a porté la nouvelle au Roi. Il étoit question de Vintimille, où toutes les troupes ennemies qui ont gardé le Var s'étoient rassemblées; M. le maréchal de Belle-Isle ne croyoit pas qu'ils voulussent défendre ce poste. Gênes continue à se soutenir toujours parfaitement bien.

On continue de travailler très-assidûment ici à l'appartement de M. le Dauphin et de Mme la Dauphine en bas. La pièce qui doit lui servir d'antichambre est au-dessous de la grande salle des gardes que l'on appelle le magasin. Il y avoit quatre gros piliers de pierre dans cette pièce en bas qu'on a jugé à propos d'ôter, et l'on a remarqué qu'une des poutres que ces piliers soutenoient étoit pourrie. On a entièrement défait tout le plancher de la salle, et l'on y remet de grandes poutres parallèlement au mur de face, au lieu que les deux autres portoient sur ledit mur de face.

Du jeudi 22, *Versailles.* — Il y a environ un mois que l'on sait la mort de M. de Bonneval; il avoit épousé, il y a déjà longtemps, une fille de M. maréchal de Biron, qui est morte; il n'en a point eu d'enfants; il avoit vécu fort peu avec elle. Il avoit passé en Turquie, et s'étoit fait Turc.

On a appris ces jours-ci la mort de Mme de Campo-Florido; elle étoit Gravina; elle est morte à Naples. C'étoit une bonne femme; elle n'avoit jamais pu apprendre le françois et parloit mal, à ce que j'ai ouï dire, l'espagnol

et l'italien ; elle étoit fort âgée et fort laide. Son mari, qui est toujours à Naples, sans aucun caractère, est à ce que l'on dit fort affligé.

M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames vont aujourd'hui à l'abbaye de Poissy.

Il y a déjà plusieurs jours que les princes de Saxe-Cobourg, qui sont deux jeunes gens, ont été présentés au Roi et à la Reine; ils sont de la maison de Saxe. L'aîné de ces deux frères, qui est prince héréditaire de cette branche, jouit d'environ 500,000 livres de rente.

Il y a eu aussi à peu près dans le même temps une présentation d'un seigneur allemand qu'on appelle le comte d'Ettingue ; c'est un jeune homme.

Du lundi 26, *Versailles.* — J'ai toujours oublié de marquer que Mme la duchesse de Chaulnes vint nous faire part il y a trois semaines ou un mois de la résolution que M. de Chaulnes et elle avoient prise d'acheter la lieutenance générale de Bretagne. Il est certain que le nom de Chaulnes est en grande considération en Bretagne ; et apparemment que cette considération jointe à beaucoup d'autres, a déterminé M. de Chaulnes à un marché qui ne paroît pas avantageux. M. le maréchal de la Fare, qui avoit cette charge, la vend 560,000 livres ; elle ne vaut que 24,000 livres de rente toute déduction faite, et le brevet de retenue que M. de Chaulnes a obtenu est de 280,000 livres, comme celui de M. de la Fare. Il est convenu dans le marché que 100,000 livres demeureront entre les mains de M. de Chaulnes à fonds perdu, dont il fait 10,000 livres de rente à M. de la Fare. Par cet arrangement, M. de la Fare se trouve vis-à-vis le même revenu qu'il avoit, et 180,000 livres d'argent pour payer ses dettes ou faire tel usage qu'il jugera à propos.

J'ai parlé ci-dessus de la difficulté faite par M. de Rubempré au sujet des carrosses de Mme la Dauphine. Mme la duchesse de Brancas a pris le parti d'écrire au Roi ; elle m'a dit aujourd'hui qu'elle avoit reçu la réponse du Roi

signée de S. M., ce qu'il n'a pas coutume de faire ordinairement. Il mande à Mme de Brancas que son intention est que tout se passe chez Mme la Dauphine comme chez la Reine; par conséquent lorsque Mme la Dauphine ne sera point dans ses carrosses, on pourra se mettre dans le fond du carrosse même où Mme la Dauphine monte; on observera seulement de laisser dans ce carrosse deux places vides, lorsque Mme la Dauphine ira avec la Reine, afin qu'elle puisse y monter d'un moment à l'autre si quelque raison l'y obligeoit.

J'ai parlé aussi ci-dessus, il y a même déjà longtemps, de la prétention de Mme de Mauconseil qui aspire depuis longtemps à l'honneur de manger avec la Reine et de monter dans ses carrosses. Cette prétention est fondée sur ce qu'elle a été dame d'atours de la reine de Pologne, duchesse de Lorraine. Apparemment qu'on avoit voulu lui disputer cette qualité; le roi de Pologne duc de Lorraine, qui l'aime beaucoup et s'intéresse vivement à ce qui la regarde, lui écrivit une lettre remplie d'amitié que je lus il y a quelques jours; elle est tout entière de sa main; c'est une espèce de certificat authentique pour prouver qu'elle a été bien réellement dame d'atours de la reine de Pologne, qui l'a regardée toujours telle jusqu'à sa mort.

M. le duc de Gesvres me dit l'autre jour une anecdote par rapport à l'ordre du Saint-Esprit, qui mérite de n'être pas oubliée; que cet ordre n'a jamais été regardé comme une récompense militaire; que le premier exemple qu'il ait été donné pour récompense de services à la guerre (1) a été à M. de Revel, qui avoit épousé une sœur de feu M. le duc de Tresmes. M. de Revel, lieutenant général des armées du Roi, étoit avec M. le maréchal de Villeroy lorsque ce général se laissa surprendre dans Crémone, où il fut fait

(1) Voyez sur ce sujet l'*Addition de Saint-Simon* au Journal de Dangeau, t. II, p. 258, du Journal du marquis de Dangeau.

prisonnier; malgré cet avantage, le prince Eugène, qui y étoit entré, fut obligé d'en sortir promptement. M. de Revel fut regardé comme le principal auteur des mesures sages et promptes qui furent prises dans ce malheureux événement, et comme ayant principalement contribué à la conservation de Crémone. Pour récompense de ce service important le Roi le fit chevalier de l'Ordre.

Il y a déjà plusieurs jours que l'on sait le malheur arrivé aux Espagnols dans le Pérou. La riche ville de Lima a été renversée par un tremblement de terre; il n'en est resté que très-peu de maisons sur pied.

Du mercredi 28, *Versailles*. — Mme la Dauphine partit hier entre dix et onze heures du matin; comme il n'y avoit point de princesses du sang avec elle, elle étoit seule dans le fond de son carrosse; Mme de Brancas sa dame d'honneur et Mme de Lauraguais sur le devant; Mme la duchesse d'Ayen à une portière et Mme de Rochechouart (Faudoas) à l'autre. Dans le second carrosse étoient Mme de Tessé, Mme de Lorges, Mme du Roure, Mme de Pons, Mme de Froulay et Mme de Rubempré. Il y a quatre des dames de Mme la Dauphine qui sont hors d'état de la suivre, Mme de Caumont à cause de sa santé, Mmes de Rohan, de Champagne et de Bellefonds parce qu'elles sont grosses. Il n'en falloit en tout que dix. Quoiqu'il ne soit resté ici que 72 gardes du corps pour la Reine, M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames, sur quoi il y en a quelques-uns de malades, on en avoit envoyé 54 à Paris ou sur la route. Mme la Dauphine alla descendre à Notre-Dame; elle fut reçue par M. l'archevêque de Paris à la tête du chapitre et complimentée par lui; elle entendit la messe d'un de ses chapelains dans une chapelle particulière. Les difficultés qui ont été faites en d'autres occasions par les chanoines de Notre-Dame ont déterminé à faire marcher la chapelle de Mme la Dauphine. Mon frère y étoit comme premier aumônier, l'aumônier de quartier, etc. On porte les ornements et

tout jusqu'aux burettes, et deux tapis de pied, l'un pour Notre-Dame, l'autre pour Sainte-Geneviève.

De Notre-Dame elle alla à Sainte-Geneviève. M. le duc d'Orléans, qui y est retiré depuis longtemps, comme l'on sait, et qui n'avoit jamais vu Mme la Dauphine, vint au-devant d'elle; il ne fut question d'aucune présentation; après lui avoir fait la révérence, il se retourna et marcha toujours devant elle; il l'accompagna toujours jusqu'à ce qu'elle fût remontée dans son carrosse.

J'ai oublié de marquer qu'en partant d'ici, il y eut une dispute par rapport au carrosse des écuyers. M. de la Fare et M. de Rubempré étoient dans le fond, ce qui ne peut être douteux; M. de Muy, qui fait les fonctions de premier maître d'hôtel pour son fils, se mit sur le devant; la quatrième place fut l'occasion de la dispute. M. Bouillac, premier médecin, la prétendit; l'écuyer de quartier la disputa. La Reine prétend que cette dispute a duré pendant quinze ans chez elle. Hier elle fut jugée par provision en faveur de M. Bouillac; l'écuyer de quartier se mit à une portière.

De Sainte-Geneviève, Mme la Dauphine fit un grand tour dans Paris pour revenir aux Tuileries. Les officiers de sa bouche l'y attendoient; elle y dîna avec les dix dames qu'elle avoit menées; elle étoit tournée le visage du côté de la fenêtre, Mme de Brancas, sa dame d'honneur, à sa droite à quelque distance, Mme de Lauraguais, sa dame d'atours, à gauche de Mme la Dauphine, aussi à quelque distance; à droite de Mme de Brancas, Mme la duchesse d'Ayen, Mme de Rochechouart, Mmes de Pons et du Roure; à gauche de Mme de Lauraguais, Mmes de Tessé, de Froulay, de Lorges et de Rubempré. Presque aussitôt qu'elle fut sortie de table, Mme la duchesse d'Orléans vint lui rendre visite; elle resta quelque temps à faire la conversation avec elle, ensuite elle se mit au jeu; elle joua à cavagnole environ une heure. Elle descendit dans le jardin des Tuileries environ à six heures et demie (on n'a laissé entrer dans les appar-

tements de Mme la Dauphine ni même dans le jardin des Tuileries que ceux qui étoient habillés de noir); elle se promena d'abord dans la grande allée, où la foule étoit excessive; elle monta plusieurs fois sur la terrasse pour se faire voir au peuple qui la trouva charmante; elle parut remarquer leurs applaudissements, et tout le monde dit qu'elle fit à merveille et que l'on fut fort content d'elle dans Paris. Quand elle fut près du pont tournant, elle monta dans un petit jardin particulier où étoient Mme la comtesse de Toulouse et Mme de la Vallière; elle remonta ensuite de l'autre côté dans un petit jardin où étoient Mlle de Tourbes, Mme de Seignelay et plusieurs autres dames. Elle revint ensuite prendre ses carrosses dans la cour des Tuileries; elle alla de là au Cours que l'on appelle le Cours Dauphin; elle le traversa au pas; il y avoit beaucoup de carrosses, tous arrêtés, et beaucoup de gens à pied. Mme la Dauphine arriva ici sur les dix heures. La Reine étoit dans ce moment chez moi; elle n'étoit pas encore à table.

M. le Dauphin avoit appris chez la Reine par Mme d'Ardore que la reine des Deux-Siciles (1) est accouchée d'un garçon le 13 de ce mois; ce fut la première chose qu'il dit à Mme la Dauphine à son arrivée. Mme la Dauphine entra chez Mme de Luynes pour voir la Reine; elle avoit l'air très-gaie et fort contente; elle étoit très-bien mise. Elle avoit fort désiré que M. le Dauphin allât la trouver aux Tuileries et y dînat avec elle; la proposition en a été faite au Roi, dont les ordres étoient nécessaires, mais il n'y a point eu de réponse.

Il arriva hier à Paris un courrier de l'armée de M. le maréchal de Belle-Isle. On ne dit rien encore des nouvelles qu'il a apportées; on sait seulement, soit par ce courrier, soit par quelque autre précédent, le funeste accident

(1) Marie-Amélie de Saxe, sœur aînée de la Dauphine.

de M. le prince de Guise qui est à cette armée; il s'est tué tout roide en chargeant ses pistolets. Il n'étoit point marié, et n'a ni frère ni sœur; ses deux sœurs, qui sont mortes, étoient la seconde femme de M. de Richelieu, et la quatrième de M. de Bouillon. Il reste de Mme de Bouillon une fille, qui est Mme de Beauvau. M. de Guise étoit un homme fort singulier, très-poli, mais extrêmement embarrassé et toujours distrait; il étoit assez instruit, mais on avoit peine à le déterminer à faire usage de sa science; et soit par distraction ou par son caractère, il étoit gauche à tout ce qu'il faisoit.

On joint ci-après le détail que mon frère m'a envoyé du voyage de Mme la Dauphine à Paris.

Mme la Dauphine est arrivée à Notre-Dame à midi et demi; M. l'archevêque de Paris en habits pontificaux et tout le chapitre de Notre-Dame, les dignités en soutane rouge, et les chanoines en soutane violette (selon l'usage observé dans ce chapitre et dans plusieurs autres du royaume dans les jours solennels), tous revêtus de chapes, attendoient depuis une demi-heure Mme la Dauphine dans la sacristie, prêts à sortir aussitôt qu'ils apprendroient que son arrivée étoit prochaine. Ayant été avertis qu'elle étoit prête à entrer dans la rue Notre-Dame, M. l'archevêque, précédé de son chapitre marchant processionnellement, est arrivé en chape, mitre et crosse jusqu'à trente pas environ de distance de la grande porte de l'église de Notre-Dame, en dedans. M. l'archevêque s'est avancé accompagné de quatre principales dignités de son église, le chapitre étant en haie de côté et d'autre, et est demeuré la face tournée vers l'autel, appuyé sur sa crosse, jusqu'au moment que Mme la Dauphine est descendue de son carrosse; alors il s'est retourné la face vers la grande porte, a avancé dix pas environ, c'est-à-dire jusqu'à vingt pas à peu près de distance de la porte d'entrée, en dedans; là il a attendu Mme la Dauphine. Aussitôt qu'elle a été près de M. l'archevêque, on a jeté un carreau devant elle; elle s'y est agenouillée; M. l'archevêque lui a donné l'eau bénite, lui a présenté à baiser une croix de vermeil dore qui renferme du bois de la vraie croix. Mme la Dauphine étant relevée, M. l'archevêque l'a encensée de trois coups d'encensoir, suivant l'usage, et l'a haranguée; elle a marché ensuite vers le maître autel, tout le chapitre marchant processionnellement devant elle, et M. l'archevêque en chape, en crosse et en mitre, marchant à sa droite tout près d'elle; il l'a conduite jusqu'au prie-Dieu, couvert d'un drap de

pied et d'un carreau de drap noir, qu'on avoit placé pour elle à une petite distance de la marche qui sépare le plan du chœur d'avec celui du sanctuaire. Mme la Dauphine étant placée, M. l'archevêque a été se placer dans son trône et MM. les chanoines dans leurs stalles. M. l'archevêque a dit les oraisons accoutumées et a donné la bénédiction pontificale, pendant que Mme la Dauphine faisoit sa prière, ayant à la droite de son prie-Dieu son premier aumônier, les abbés de Poudens et de Sailly, aumôniers de quartier, et à sa gauche son confesseur. La prière finie, Mme la Dauphine s'est levée, a approché de l'autel; on lui a fait remarquer la richesse et le goût des ornements du chœur de Notre-Dame, et on lui a expliqué tout ce qui pouvoit piquer sa curiosité. De là, MM. les chanoines restant dans leurs stalles, M. l'archevêque est venu la conduire jusqu'à la porte du chœur, où il l'a laissée; elle est venue se placer sur un prie-Dieu couvert d'un drap de pied et d'un carreau de drap noir posé en face de la chapelle de la Vierge, où elle a entendu la messe dite par son chapelain de quartier servi par deux clercs de sa chapelle. L'abbé de Nicolaï, aumônier de quartier de Mme la Dauphine et chanoine de Notre-Dame, étoit venu dans son rang de chanoine la recevoir avec tout le corps du chapitre. Pendant la messe qu'elle a entendue à Notre-Dame, il est venu avec ses habits de chanoine se mettre à la place de service auprès du prie-Dieu; il a ensuite reconduit Mme la Dauphine avec le chapitre, à sa place de chanoine. Le premier aumônier avoit fait porter tous les coffres de la chapelle, et même jusqu'à des cierges, du pain et du vin; mais Messieurs du chapitre ayant demandé en grâce qu'on leur laissât fournir tout ce qui étoit nécessaire pour la célébration de la messe et pour la décoration de la chapelle, on le leur a accordé, conformément à l'ordre qu'en avoit donné le premier aumônier dans ce cas.

La place où Mme la Dauphine a entendu la messe étoit fermée par une enceinte, formée avec des planches couvertes de tapis, qui donnoit beaucoup d'espace et de commodité. Sur la gauche de la place où étoit Mme la Dauphine, la rue du milieu de la nef entre deux, on avoit placé des gradins sur lesquels étoient tous les musiciens de Notre-Dame, qui ont exécuté parfaitement, pendant la messe, un motet dont la composition étoit admirable.

La messe finie, M. l'archevêque et MM. les chanoines, qui étoient restés dans le chœur pendant le temps de la messe, se sont remis en marche processionnellement. M. l'archevêque est venu prendre Mme la Dauphine et l'a reconduite, étant à sa droite, jusqu'au même endroit où il l'avoit reçue. On a fait sortir du chœur de Notre-Dame tous ceux qui n'étoient point en habit noir.

De Notre-Dame Mme la Dauphine a été à Sainte-Geneviève. M. le duc d'Orléans, qui y fait son habitation ordinaire, l'attendoit à la porte

de l'église; l'abbé de Sainte-Geneviève, en chape, crosse, mitre et croix pectorale, l'attendoit à dix pas de la porte d'entrée, en dedans, avec tous ses religieux rangés en haie des deux côtés et revêtus de chapes. Mme la Dauphine étant arrivée, l'abbé ayant sa mitre lui a présenté l'eau bénite; on a jeté un carreau devant elle; elle s'y est agenouillée; l'abbé lui a donné à baiser une croix de vermeil doré. Mme la Dauphine étant relevée, l'abbé lui a donné trois coups d'encensoir, s'est découvert et l'a haranguée. Ensuite Mme la Dauphine a marché vers le chœur, l'abbé marchant quelques pas devant elle, comme fermant la procession; il l'a conduite jusqu'au prie-Dieu qui lui étoit préparé au pied des marches du sanctuaire (on avoit découvert la châsse de sainte Geneviève en entier). Mme la Dauphine étant à genoux à son prie-Dieu, l'abbé a monté les marches du sanctuaire, et, tourné en face de cette princesse, il a récité une prière pour elle, qu'il a finie par une oraison. Les religieux ont chanté l'antienne de sainte Geneviève, le *Domine salvum fac regem*; ils ont entonné ensuite le psaume *Beati omnes qui timent Dominum*, pendant lequel l'abbé a apporté à Mme la Dauphine un bassin d'argent où il y avoit deux boîtes pleines de petits pains de sainte Geneviève, et sur le tour du bassin de ces petits pains à découvert. Mme la Dauphine en a pris un et l'a mangé dans l'église. L'abbé lui a présenté ce bassin lui-même. Un religieux voulant présenter à Mme la Dauphine une prière, très-bien écrite et ornée de belles vignettes, qu'il avoit composée pour Mme la Dauphine, il a remis ce cadre au premier aumônier, qui l'a présenté à Mme la Dauphine, en lui faisant des éloges de l'ouvrage et de l'auteur. On chantoit pendant ce temps dans le chœur.

Mme la Dauphine s'est levée; on l'a conduite dans la chapelle de Sainte-Clotilde, où elle a trouvé un prie-Dieu garni à l'ordinaire. Deux religieux avec une étole ont pris la châsse de sainte Clotilde, qui étoit posée découverte sur l'autel de la chapelle, l'ont apportée à Mme la Dauphine, qui l'a baisée avec respect; après avoir fait sa prière elle s'est levée. L'abbé et les religieux l'ont reconduite jusqu'à la porte de l'église dans le même ordre qu'en entrant.

M. Chalut, trésorier de la maison de Mme la Dauphine, a demandé au premier aumônier, la veille du départ pour Paris, quels fonds il jugeoit nécessaires pour les aumônes de Mme la Dauphine dans ce voyage; le premier aumônier lui a demandé 50 louis, qui lui ont été remis; outre cela, le premier aumônier a remis 10 louis en petits écus à l'exempt des gardes du corps pour distribuer aux pauvres mendiants aux portes de Notre-Dame, de

Sainte-Geneviève, aux relais. Il a ensuite distribué lui-même, dans l'église de Notre-Dame, à deux sœurs de Sainte-Claire qui quêtoient, 2 louis; aux enfants trouvés, 20 louis; à l'Hôtel-Dieu, 12 louis; au curé de la paroisse de Saint Étienne du Mont, 10 louis pour ses pauvres; ce qui fait en tout 54 louis (1) pour les aumônes. Il n'est point encore décidé si les 54 louis donnés seront pris sur la cassette de Mme la Dauphine ou regardés comme un extraordinaire qui doit être payé par le trésorier de sa maison (2).

Mme la Dauphine n'a point jeté d'argent au peuple dans Paris; ce droit n'appartient qu'au souverain. Lorsque M. le Dauphin alla à Paris, il y a quelques années, il jeta de l'argent, mais ce fut en conséquence d'un ordre exprès du Roi; le Roi le dit à M. le Dauphin en présence de M. de Maurepas. Je crois que l'on avoit écrit au Roi sur cette circonstance, à l'occasion du voyage de Mme la Dauphine, mais il n'y a point eu de réponse.

JUILLET.

Voyage de M. de Maulevrier. — Première nouvelle de la victoire de Lawfeld. — Petits escaliers de l'Œil-de-bœuf à Versailles. — Bulletin de M. d'Argenson et détails venus par lettres particulières. — Nouvelles de l'armée de Provence. — Présents de la famille royale à M. de Cabanac. — Mort de M. de Fontpertuis. — Le *François II* du président Hénault. — Échange de MM. d'Agénois et de Montmorency. — Mort du duc de Boufflers et de M. de Froulay. — Qui doit ôter la poussière des meubles de la Reine. — Levée du siége de Gênes. — Présentation de M. Onorati, camérier du Pape. — Anniversaire de la feue Dauphine à Saint-Denis. — Office du jour de la Madeleine. — Droit des fils de duc à la mort de leur père. — Dîner de la Reine à Trianon. — Retraite de la reine Élisabeth Farnèse. — Combat d'Exilles. — Mort du chevalier de Belle-Isle et de M. de Brienne.

---

(1) Au lieu de 10 louis, le premier aumônier en remit 20 à l'exempt, ce qui fait que les aumônes ont monté à 64 louis au lieu des 54 dont il est parlé. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) N'a point été pris sur la cassette. (*Note au crayon et en marge du manuscrit.*)

— Mort de l'abbé de Guistel. — Siége de Berg-op-Zoom. — Honneur rendu à M. de Boufflers. — Accident de M. de Grimberghen.

Du lundi 3, *Versailles.* — On est toujours ici dans l'attente des nouvelles de Provence; on croit que Vintimille doit être repris, mais le courrier n'est point encore arrivé. Gênes continue à se bien défendre.

Le voyage de M. de Maulevrier ici a donné occasion à plusieurs raisonnements. On a cru que M. de Maulevrier pouvoit avoir des affaires personnelles, peut-être quelque mécontentement; mais au contraire il n'a parlé de M. le maréchal de Belle-Isle qu'avec les plus grands éloges; il a dit d'ailleurs qu'il étoit très-content de son voyage. On soupçonne actuellement que ce voyage a pu être l'occasion de quelque négociation avec le roi de Sardaigne. On mande de Dauphiné que quelques officiers françois ont été à Turin (sans doute avec permission), qu'ils ont vu le roi de Sardaigne, qu'il les a très-bien reçus et qu'il leur a beaucoup demandé des nouvelles de Madame Adélaïde.

Les nouvelles de Flandre commencent à donner de justes inquiétudes; il paroît que les ennemis n'ont encore pris aucune position qui découvre leur droite ou leur gauche. M. le maréchal a pris le parti de s'approcher d'eux; il s'est avancé jusqu'à Saint-Tron; et le Roi, qui devoit coucher à Tirlemont, en est parti le 30, à six heures du soir, pour s'avancer à Saint-Tron.

J'allai avant-hier à Dampierre et j'en revins hier. La Reine, qui fit hier ses dévotions, s'étoit enfermée la veille; elle parut fort touchée hier de savoir que nous revenions pour avoir l'honneur de lui donner à souper si cela lui convenoit; elle dit à mon frère, avec bonté, avant notre retour, qu'elle sentoit tout l'embarras qu'elle pouvoit nous causer, et qu'elle vouloit raisonner très-sérieusement avec Mme de Luynes sur les moyens de diminuer cet embarras. Tout ce raisonnement sérieux se ré-

duisit, à notre arrivée, à des compliments remplis de bonté.

Du mercredi 5, *Versailles.* — Hier, la Reine, après avoir soupé chez moi et joué à cavagnole, étoit rentrée chez elle, et elle venoit de se coucher, lorsqu'il arriva un page du Roi. La dernière position que M. le maréchal de Saxe avoit prise donnoit juste sujet de penser qu'il pourroit y avoir une bataille; cependant on ne le croyoit point, même à l'armée; et ce sentiment étoit fondé sur l'idée que les ennemis ne nous attendroient pas. M. de Cabanac, gentilhomme de Périgord, qui est premier page de la petite écurie, arriva environ à une heure dans la cour des princes; on peut juger de l'inquiétude que ce moment donna à tous ceux et celles qui en furent avertis. Tout ce qui étoit chez moi, hommes et femmes, en grand habit ou non, allèrent au-devant du page et le suivirent chez la Reine, chacun lui faisant des questions sur ce qui l'intéressoit. Le page présenta une lettre du Roi à la Reine; un moment après tous les hommes et les femmes de la Cour entrèrent. La Reine eut la bonté de nous lire la lettre du Roi; elle portoit en substance qu'il venoit de remporter une grande victoire par une protection marquée de la sainte Vierge; que la bataille s'étoit donnée le jour de sa fête (1); que c'étoit contre les hérétiques que l'on avoit combattu, parce que les Autrichiens avoient été, comme à leur ordinaire, spectateurs bénévoles; que le prince de Hesse avoit défendu vigoureusement le village de Laufeld, dont la bataille porteroit le nom; mais que M. le comte de Clermont, l'ayant attaqué encore plus vigoureusement, l'avoit enfin emporté; que les troupes françoises avoient combattu comme des héros; que M. le comte de Bavière avoit été tué, et que nous avions fait prisonnier un général anglois nommé Ligonier. Le

(1) Le 2 juillet, fête de la Visitation de la Vierge.

page apportoit plusieurs lettres, entre autres une pour M. le Dauphin. Le Roi marque à M. le Dauphin qu'il n'a pas le temps d'écrire à Mme la Dauphine ni à Mesdames, mais qu'il le charge de dire à Mme la Dauphine qu'elle fera bien d'écrire à M. le maréchal de Saxe, et qu'elle n'oublie pas de le gronder de ce qu'il s'expose comme un simple soldat.

Une demi-heure après, arriva un second courrier, qui donna de nouvelles inquiétudes; mais c'étoit un des gens de M. de Turenne, qu'il envoyoit à sa femme.

J'oubliois de marquer qu'il y avoit dans la lettre du Roi que nous avions pris du canon, des drapeaux, des étendards et des timbales.

Cette nuit il est arrivé un second courrier, envoyé par M. d'Argenson, avec un peu plus de détail; on le trouvera ci-après; j'y fais ajouter ce que l'on a appris de plus par des lettres particulières ou par le rapport des différents courriers.

Il arriva aussi hier un courrier de M. de Belle-Isle; on trouvera ci-après l'extrait des nouvelles qu'il a apportées.

La musique de la chapelle a chanté aujourd'hui à la chapelle un *Te Deum*, avec des timbales, mais sans cérémonial, comme un simple motet. La musique de la chambre en exécutera un demain, au salut, dans la forme ordinaire.

En parlant des bâtiments que l'on fait ici, j'ai oublié de marquer que l'on construit actuellement un escalier tournant dans la petite cour sur laquelle donnent les petits cabinets de la Reine, l'œil de bœuf et l'antichambre du Roi. Cet escalier donne dans l'œil de bœuf. Il existe de tous les temps un petit escalier auprès de la pièce où se tient le premier valet de chambre au fond de l'œil de bœuf; c'est par là que le Roi et la Reine ont souvent descendu chez M. le Dauphin. Cet escalier va du haut en bas du château; mais comme il est étroit et fort incommode

par la hauteur des marches, le Roi a jugé à propos d'en faire construire un nouveau (1).

Copie du bulletin de M. d'Argenson.

A la Commanderie (2), 2 juillet 1747.

Le Roi étant parti le 30 avec sa maison pour se rendre le même jour à Tirlemont reçut en chemin de nouveaux avis de M. le Maréchal, qui l'engagèrent à partir de Tirlemont à sept heures du soir. S M. ayant appris que l'artillerie qui étoit partie de la veille n'avoit pas encore passé le pont de la grosse Gèthe à Osmael, Elle prit le parti d'y rester et de faire coucher au bivouac les troupes qui l'accompagnoient. Le feu prit la nuit dans la maison où logeoit S. M. Elle monta à cheval à quatre heures du matin pour se rendre à Tongres. S. M. en y arrivant hier s'est portée sur le champ de bataille qu'avoit pris M. le Maréchal pour combattre les ennemis, qui avoient leur droite à la Commanderie longeant les hauteurs, et leur gauche tirant vers Maëstricht, occupant les villages en avant de cette position qu'ils avoient fortifiés et retranchés et dans lesquels ils avoient mis plusieurs batteries de canons.

S. M. s'est portée en arrivant sur la hauteur du village de Heerderen, où Elle s'est arrêtée jusqu'à près de neuf heures pour voir par elle-même la disposition de son armée, que M. le Maréchal avoit fait mettre sur deux lignes d'infanterie et de cavalerie, dont la droite alloit au delà du village de Remst et de la Maison-Blanche, laissant le village en avant couvert de deux brigades d'infanterie, sa gauche faisant face à la Commanderie.

Le même jour, sur les sept heures du soir, les ennemis ont tenté de s'emparer du village de Remst, et ont canonné sans succès ce poste pendant près d'une heure avec trente pièces de canon, dont le feu a été très-vif. S. M. a été passer la nuit dans une mauvaise cense près de l'armée, qui a couché en bataille.

Aujourd'hui le Roi, après avoir entendu la messe, s'est rendu à quatre heures sur le champ de bataille, et ses troupes se sont mises en mouvement pour attaquer l'armée ennemie. M. le comte d'Estrées avec sa réserve a marché sur le flanc gauche de l'ennemi; M. le comte de Clermont avec le corps qui étoit à ses ordres, renforcé de quelques brigades d'infanterie et de cavalerie, s'est porté sur le village de Laufeld, qui étoit défendu par les troupes angloises, hanovriennes et

---

(1) Ces deux escaliers existent encore.

(2) La commanderie du Vieux-Jonc.

hessoises et quelques régiments hollandois. Ce corps a essuyé un feu terrible d'artillerie, malgré lequel ces colonnes se sont toujours avancées en bon ordre et ont commencé l'attaque de ce village à dix heures du matin. Les ennemis, qui par leur position soutenoient ce village en colonnes, l'ont repris deux fois ; mais à la troisième il a été emporté de vive force par nos troupes, qui en ont chassé l'ennemi et s'y sont établies de façon que notre cavalerie a pu déboucher des deux côtés de ce village et charger la cavalerie ennemie, qui, quoique protégée de toute son infanterie, s'est retirée en désordre vers Maëstricht, ayant perdu des étendards, des timbales et du canon. On a fait plusieurs prisonniers, entre autres le général Ligonier, commandant les Anglois, qui a été pris à la première charge des carabiniers, que M. le Maréchal avoit fait avancer pour renforcer sa cavalerie.

Pendant cette action, M. le comte d'Estrées, qui avoit emporté le village de Wilre, a chargé la cavalerie ennemie qu'il a trouvée sur son chemin, et leur a fait beaucoup de prisonniers.

Cette action finie à la gauche des ennemis, on a marché au corps des Autrichiens, commandé par M. de Bathiany, qui jusque-là étoit resté en panne sur la hauteur, la droite à la grande Commanderie, et la gauche au village de Spauwe (1).

Détails appris par des lettres particulières.

Par la lettre que la Reine reçut hier du Roi, il n'est parlé que de M. le comte de Bavière tué. On a su depuis que M. de Froulay a le bras cassé. Le Roi mande à M. le Dauphin que la blessure a été examinée par Bagieux, qui la trouve aussi heureuse qu'elle puisse l'être. M. de Bonnac, la cuisse emportée ; M. de Ségur le fils, le bras cassé, qu'on alloit lui couper ; M. de Guerchy, blessé à un doigt de la main, d'un coup de feu, et un cheval tué sous lui ; M. le comte de Lorges, son cheval tué, un peu froissé de la chute. M. le duc de Biron a eu son cheval tué ; M. de Cernay, neveu de Mme de Fulvy, un bras cassé ; M. le chevalier de Dreux, une contusion légère d'un coup de feu. Le régiment du Roi, qui a attaqué le village de Laufeld,

(1) Les Autrichiens, forts de quarante mille hommes, battirent en retraite à la hâte, en bon ordre et sans brûler une amorce.

a beaucoup perdu ; on croit qu'ils ont eu 600 hommes tués ou blessés et 34 officiers.

Nouvelles de l'armée de Provence.

Un courrier de M. de Belle-Isle, arrivé hier, a appris qu'il avoit trouvé le moyen d'éloigner les vaisseaux anglois en établissant des canons à la suédoise et des mortiers, à la faveur desquels il a fait passer sa grosse artillerie; qu'il l'avoit fait mettre en batterie; ce qui fait juger que le château de Vintimille est pris présentement.

M. de Belle-Isle avoit reçu des nouvelles de M. de Boufflers, du 24, de Gênes, qui lui mandoit que le rapport des déserteurs et des espions apprenoit que les ennemis faisoient toutes les dispositions pour lever le siége de Gênes.

Du vendredi 7, *Versailles.* — Hier matin la Reine donna à M. de Cabanac un flacon de chasse d'or; M. le Dauphin lui avoit donné une tabatière, et Mesdames une autre tabatière; Mme la Dauphine lui a fait présent d'une montre d'or.

Le lendemain de l'arrivée du page, et environ six heures après lui, arriva un courrier de M. d'Argenson avec une espèce de détail; ce courrier avoit laissé passer le page, et ne s'étoit point pressé. Depuis ce moment jusqu'aujourd'hui, on n'avoit reçu aucune nouvelle; ce matin M. le Dauphin et Mesdames ont eu chacun une lettre du Roi; mais la relation de la bataille n'est arrivée que cette après-midi; on en trouvera la copie ci-après. On n'a point encore la liste des blessés.

Du mardi 11, *Versailles.* — J'ai toujours oublié de parler de la mort de M. de Fontpertuis. C'est une famille de robe; son nom étoit Angran; il avoit soixante-dix-huit ans. C'étoit un homme d'esprit, qui avoit beaucoup d'amis : il étoit directeur de la Compagnie des Indes; il avoit

épousé il y a trente ans une fille de l'Opéra, par principe de conscience et d'honneur, en ayant eu un fils; ce fils, qui est conseiller au Parlement, lui a donné du chagrin; sa femme au contraire a vécu à merveille avec lui et vit encore.

Depuis la bataille de Laufeld, il paroît que M. le maréchal de Saxe n'est occupé qu'à empêcher les ennemis de repasser la Meuse, à les incommoder pour leurs subsistances et à les empêcher de faire quelque entreprise qui puisse nous donner quelque inquiétude. Pendant ce temps, le corps de nos troupes commandé par M. de Lowendal, qui s'étoit avancé du côté de la grande armée, a reçu ordre de retourner sur ses pas; il est actuellement en marche vers Anvers; on ne doute pas que ce ne soit pour faire le siége de Berg-op-Zoom, peut-être même auparavant celui de Lillo. C'est le prince de Hesse-Philipstal qui commande dans Berg-op-Zoom; c'est le même qui a défendu Ypres dans le temps que le Roi l'a pris.

Les relations différentes ne s'accordent pas sur le nombre dés morts et des blessés de part et d'autre; on dit que les ennemis avouent qu'ils ont eu 10,000 hommes tués ou blessés, et on ne fait monter notre perte qu'à 7,000 aussi tués ou blessés; dans ce nombre sont compris au moins 600 officiers que nous avons eu tués ou blessés dans cette action; on dit même 800. Nous avons pris au moins 17 étendards; on me mande aussi 2 paires de timbales et 30 pièces de canon; on ajoute même au nombre des étendards; l'on parle aussi de quelques drapeaux que nous avons pris.

Il paroît depuis peu une tragédie faite dans le goût du théâtre anglois; elle est intitulée le *Théâtre François* et ensuite *François second*. C'est en effet l'histoire du règne de ce prince, tirée des meilleurs auteurs. Tous les faits qui y sont rapportés sont vrais, à l'exception de quelques-uns dont le lecteur est averti par des notes curieuses. Cette pièce est en prose et a un grand succès dans Paris:

elle n'a point été jouée et ne le sera peut-être jamais; elle est agréable à lire, intéressante et instructive. Tout le monde l'a attribuée d'abord au président Hénault; quoiqu'il ne veuille pas trop en convenir, dans le public on ne doute pas qu'elle ne soit de lui, et elle lui fait honneur.

M. le maréchal de Belle-Isle envoya il y a quelques jours au Roi pour lui mander qu'il est enfin parvenu à conclure l'échange de M. d'Agénois et de M. le comte de Montmorency, prisonniers du roi de Sardaigne depuis le siége d'Asti. M. le comte de Montmorency est parti pour la Flandre dès le même jour qu'il reçut cette nouvelle; quoique suivant la lettre de M. de Belle-Isle, aux conditions de l'échange, il eût pu attendre quatre ou cinq jours de plus.

On a su à peu près dans le même temps, par les nouvelles du 24 juin, de Gênes, que les ennemis rembarquoient leur artillerie et se disposoient à lever le siége; mais le 25 ils l'avoient redébarquée. Cependant ce second débarquement n'a point eu de suite, et on apprit hier par un courrier que le 3 ils avoient entièrement levé le siége et se retiroient. Ce courrier a en même temps apporté la triste nouvelle que M. le duc de Boufflers étoit mort le 2 à Gênes, de la petite vérole; il disoit qu'il avoit déjà eu cette maladie; mais on prétend que s'il l'avoit eue, c'étoit très-légèrement. C'est une vraie perte pour le Roi et pour l'État que M. de Boufflers. Il avoit quarante et un ans; il avoit de l'esprit, du courage, de la capacité et beaucoup de politesse; on craignoit qu'il n'eût un peu trop de hauteur pour réussir à Gênes; mais il avoit profité des conseils qu'on lui avoit donnés, et les Génois lui donnoient les plus grands éloges. Il avoit eu le gouvernement de Flandre à la mort de M. le maréchal de Boufflers, son père. De son mariage avec Mlle de Villeroy il ne reste qu'un fils, qui est marié avec Mlle de Montmorency de Flandre, comme je l'ai marqué dans le temps.

On a peut-être cru que c'étoit M. de Boufflers qui avoit

demandé à aller à Gênes; mais des gens qui le connoissoient plus particulièrement que moi, et auxquels il a parlé avec confiance, m'ont assuré qu'il n'avoit jamais songé à demander cette commission, mais qu'il l'avoit acceptée lorsqu'on la lui avoit proposée.

Du samedi 15. — Suivant les nouvelles de Flandre, il ne paroît pas que l'armée du Roi ait fait aucun mouvement considérable; elle est toujours au-dessus et au-dessous de Maëstricht à observer celle des ennemis, qui est de l'autre côté de la Meuse.

On a appris aujourd'hui par une lettre du 12 la mort de M. de Froulay; il étoit, comme l'on sait, menin de M. le Dauphin et gendre de M. de la Mothe. Sa femme étoit accouchée d'une fille pendant le voyage de Fontainebleau; elle a été bien malade depuis, des suites de cette couche; cette fille est morte. M. de Froulay, qui étoit fort jeune, et Mme de Créquy, sa sœur, qui est vivante, étoient les seuls enfants qui restoient de M. de Froulay, ambassadeur à Venise, frère de M. de Froulay, ambassadeur ici de la Religion, et de M. l'évêque du Mans. M. de Froulay avoit une figure assez agréable; il étoit bien fait; sa physionomie étoit aussi douce que son caractère; il avoit beaucoup de politesse, de sagesse et de religion; il étoit maréchal de camp.

Avant-hier, la Reine, en sortant de table et se promenant dans sa chambre, aperçut de la poussière sur la courtepointe de son grand lit, où elle ne couche point depuis que l'on travaille chez M. le Dauphin; elle le fit dire à Mme de Luynes, qui envoya querir le valet de chambre tapissier de la Reine en quartier. Celui-ci, qui est aussi valet de chambre tapissier du Roi, prétendit que cela ne regardoit point les tapissiers; que ce sont bien eux qui font le lit de la Reine, mais qu'ils ne doivent point toucher aux meubles; que c'est l'affaire des gens du garde-meuble. Suivant ce raisonnement, non-seulement le lit de la Reine, mais les siéges et canapés, qui sont toujours couverts de

housses, doivent être et sont en effet remplis de poussière, sans que ce soit la faute des valets de chambre tapissiers. Mme de Luynes dit au tapissier que c'étoit à lui à avertir le garde-meuble; ce qui fut exécuté, et la poussière fut ôtée.

Du mardi 18, *Versailles.* — Hier matin, M. de Roquépine arriva à Paris, passant pour aller trouver le Roi à l'armée. C'est M. le maréchal de Belle-Isle qui l'envoie porter à S. M. la nouvelle de la levée du siége de Gênes. Les ennemis ont entièrement levé ce siége le 6 de ce mois et ont laissé 12 pièces de canon, que les Génois ont prise. M. de Roquépine, dont la femme est nièce de M. le duc de Boufflers, est un jeune homme qui s'est fait infiniment estimer; il avoit été mis en dernier lieu au poste Madona del Monte, poste important pour empêcher les approches de Gênes; il s'y est maintenu avec fermeté, et a toujours dit qu'il y soutiendroit un siége, qu'il falloit ouvrir la tranchée.

M. le maréchal de Belle-Isle a envoyé M. de Bissy, maréchal de camp, pour commander à Gênes à la place de M. de Boufflers. Cette commission auroit été parfaitement bien entre les mains de M. le chevalier Chauvelin, aussi maréchal de camp, qui est un officier d'un mérite distingué, et qui, outre tous les talents que l'on peut désirer dans un militaire, est fort aimable dans la société; mais M. Chauvelin n'est pas l'ancien; c'est M. de Mauriac, aussi maréchal de camp, qui n'a pas à beaucoup près aussi bien réussi à Gênes. M. de Bissy est l'ancien de tous deux, et d'ailleurs fort ami de M. Chauvelin; ce sont apparemment ces raisons qui ont déterminé en partie M. de Belle-Isle à donnér la préférence à M. de Bissy.

Le camérier que M. le cardinal de Rohan attend depuis longtemps est enfin arrivé; il s'appelle Onorati; c'est un jeune homme de vingt-deux à vingt-trois ans; il est venu avec son frère, qu'on appelle le comte Onorati. M. le cardinal de Rohan doit les amener ici jeudi; ils ne verron

la Reine que comme courtisans; il doit dans peu de jours le mener au Roi à l'armée. Ce camérier, qui apporte la barrette à M. le cardinal de Soubise, est chargé d'un bref du Pape pour le Roi et d'un autre pour la Reine; mais il ne peut remettre celui de la Reine qu'après celui du Roi; ainsi il n'aura audience de la Reine qu'à son retour.

Du dimanche 23. — Jeudi dernier, ce fut Mme de Luynes qui présenta à la Reine M. Onorati et son frère; il n'y avoit point ici d'introducteur des ambassadeurs, et d'ailleurs, comme je l'ai dit, M. Onorati garde une espèce d'incognito pour la Reine jusqu'à ce qu'il ait vu le Roi. Ce M. Onorati est un peu plus âgé que ce que j'ai marqué, c'est-à-dire environ vingt-cinq ou vingt-six ans. Quoiqu'il soit vêtu en abbé, sans aucune marque de distinction, cependant on le nomme prélat. Nous ne connoissons ce terme en France que pour les évêques, mais il est fort en usage en Italie; c'est un titre d'honneur qui tire son origine du mot latin *prelatus*, préféré.

La maison de Mme la Dauphine se rendit vendredi dernier à Saint-Denis pour les premières vêpres de l'anniversaire de feu Mme la Dauphine. C'est toujours un évêque qui officie à cette cérémonie et qui dit le lendemain la grande messe. C'étoit naturellement à M. l'ancien évêque de Mirepoix à officier à cette cérémonie, parce qu'il étoit premier aumônier de Mme la Dauphine; et quoique cela ne regardât nullement mon frère, qui n'étoit point à feu Mme la Dauphine, M. de Mirepoix, voulant s'épargner la fatigue de cette cérémonie, a prié mon frère de vouloir bien s'en charger. Les vêpres commencèrent vendredi à quatre heures. Mmes de Brancas et de Lauraguais et quelques-unes des dames de Mme la Dauphine s'y trouvèrent; elles ne pouvoient pas y être toutes. Mmes de Tessé, de Lorges et de Champagne, qui étoient de semaine, étoient restées auprès de Mme la Dauphine; M. de la Fare, M. de Rubempré et la plupart des officiers de la maison s'y étoient aussi rendus. Il y eut une petite dispute entre

Mme de Brancas et M. de Rubempré. M. de Rubempré devoit donner les ordres pour les voitures nécessaires aux officiers et femmes de chambre de Mme la Dauphine qui iroient à Saint-Denis; il falloit pour cela qu'il eût un état de ceux que l'on jugeoit à propos d'y envoyer. Mon frère lui avoit remis les noms de ceux de la chapelle de Mme la Dauphine, et avoit marqué au bas de cette liste qu'il prioit M. de Rubempré de vouloir bien leur faire donner des voitures. M. de Rubempré, très-satisfait de ce billet, signé de la main de mon frère, ne le fut pas de même de celui qui lui fut remis de la part de Mme de Brancas pour ce qui regardoit la chambre de Mme la Dauphine. La politesse n'y étoit pas si bien observée, et les termes ne signifioient qu'une espèce d'ordre pour les voitures; ce qui choqua M. de Rubempré, quoique son nom n'y fût pas, comme on peut le croire. Il dit avec assez de raison que si ce billet étoit pour l'écurie, elle n'étoit pas faite pour y donner des ordres; que si c'étoit pour lui, il n'étoit pas fait pour recevoir les ordres de Mme de Brancas, et qu'il n'ordonneroit point de voitures qu'elle ne lui eût donné un autre billet. L'affaire s'est apparemment accommodée, car les voitures ont été fournies.

Mon frère avoit dîné le vendredi au couvent des Bénédictins de Saint-Denis; il y soupa aussi le même jour; ces deux repas aux frais des religieux. Il n'y avoit personne de la maison de Mme la Dauphine au dîner ni au souper. Le lendemain samedi, Mesdames partirent d'ici sur les dix heures avec Mme la maréchale de Duras et les neuf dames qui ont l'honneur de leur être attachées; ce qui faisoit deux carrosses entièrement remplis. Mesdames passèrent par-dessus le boulevard et arrivèrent à Saint-Denis à onze heures trois quarts, sans être habillées; elles allèrent descendre dans une chambre qu'on leur avoit préparée dans l'abbaye; elles n'allèrent à l'église qu'à environ midi et demi; il ne s'y trouva aucune princesse du sang. Il y avoit seulement deux princes du sang, M. le

prince de Conty et M. le comte de la Marche, qui n'avoient aucune fonction, n'y ayant ni révérences ni offrandes dans cette cérémonie. On a dit seulement une grande messe solennelle, dont la plus grande partie a été chantée en musique. Après la messe, l'évêque a été avec ses officiers s'asseoir vis-à-vis le catafalque. On a chanté le *Libera* en plain-chant et le *De Profundis* en musique; l'évêque a fait les aspersions d'eau bénite et les encensements accoutumés, et a dit les versets et les répons convenables. Tout ce qui étoit en plain-chant étoit chanté par les religieux, et ce qui étoit en musique par la musique du Roi; elle s'étoit rendue à cet effet à Saint-Denis; ce qui a fait qu'hier et avant-hier il n'y a point eu de musique à la messe de la Reine. La grande messe dura environ jusqu'à deux heures. Le Clergé avoit été invité par un billet de M. de Dreux envoyé à MM. les agents et conçu dans ces termes: « Je vous prie, Messieurs, d'avertir MM. les évêques qui sont à Paris que l'anniversaire de feu Mme la Dauphine sera célébré à Saint-Denis samedi prochain, afin que ceux de MM. les évêques qui auroient la dévotion d'y venir puissent s'y trouver. » Cette invitation a été trouvée singulière par le Clergé. Il y est venu un archevêque et dix évêques en soutane noire, ceinture de crêpe, souliers bronzés, boucles et boutons noirs, crêpe au chapeau, rochet uni, camail de drap, rabat blanc, qui est le grand deuil des évêques hors de leur diocèse. Dans leur diocèse, au lieu d'habits d'étoffe de laine noire, ils en portent d'étoffe de laine violette sans aucun cramoisi. Après l'office fini, Mesdames retournèrent dans le même appartement où elles s'étoient habillées, s'y déshabillèrent, mangèrent avec leurs dames une halte qu'elles avoient fait apporter avec elles. Elles revinrent par le même chemin, et n'arrivèrent qu'à sept heures passées; elles rencontrèrent dans l'avenue la Reine, qui se promenoit au pas avec M. le Dauphin et Mme la Dauphine, n'ayant pas voulu jouer ce jour-là; la Reine les fit monter dans

son carrosse, quoiqu'elles fussent en robes de chambre, et les ramena ici. Immédiatement après la grande messe, mon frère alla dîner dans une salle de la maison avec M. de Dreux, M. Desgranges l'aide des cérémonies, le père prieur, le père maître des cérémonies et quelques autres personnes que M. de Dreux avoit invitées. C'est le grand maître des cérémonies qui prie à ce dîner, lequel est aux frais du Roi; le dîner étoit fort grand; on n'y avoit invité aucun des archevêques ni évêques qui avoient assisté à la cérémonie, ni personne de la maison de Mme la Dauphine, mais seulement quelques officiers des gardes françoises.

Ce même jour samedi, M. le Dauphin et Mme la Dauphine firent leurs dévotions à la chapelle. Comme c'étoit le jour de la Madeleine, dont l'office est double dans le romain, l'usage n'est pas en pareil cas de dire des messes de *Requiem;* cependant, on passa par-dessus cet usage pour la Reine, qui entendit la messe des morts, et pour M. le Dauphin, qui en avoit entendu deux aussi de *Requiem*, à la première desquelles il communia. Pour Mme la Dauphine, à la première messe, à laquelle elle communia, son aumônier avoit des ornements de couleur. La seconde messe fut de *Requiem*.

Il est à remarquer qu'à Saint-Denis les religieux ont fait toutes les fonctions auprès de l'évêque officiant; son aumônier même n'a eu aucunes fonctions auprès de lui; deux de ses valets de chambre lui ont seulement présenté l'aiguière, le bassin et la serviette pour se laver les mains. Lorsqu'il y a des offrandes, les religieux prétendent que ces offrandes leur appartiennent; les clercs de chapelle forment la même prétention. Pour accorder ce différend aux obsèques de feu Mme la Dauphine, ou plutôt à son service, le Roi fit donner double offrande, dont une fut pour les religieux, et l'autre, de même somme, pour les clercs de chapelle.

Du lundi 24. — J'ai oublié de marquer en parlant de

la mort de M. de Boufflers que son fils, immédiatement après avoir appris cette nouvelle, a pris le nom de duc de Boufflers; c'est l'usage, et cela ne fait aucune difficulté. L'on en rend compte au Roi pour une plus grande marque de respect; mais en pareil cas l'agrément de S. M. est de droit; ce n'est que la suite de la première grâce. Le Roi a fait l'honneur au nouveau duc de Boufflers d'envoyer un gentilhomme ordinaire lui faire compliment, suivant l'usage. Le Roi a écrit une lettre à Mme la duchesse de Boufflers la veuve, remplie de toutes sortes de marques de bonté pour la mémoire de son mari et pour son fils. On prétend que Mme de Boufflers auroit désiré une pension sur le gouvernement; elle dit cependant qu'elle ne sait pas si ses amis ont fait quelque démarche pour solliciter cette pension, mais que pour elle elle n'a rien demandé. Il est certain qu'elle est fort riche par elle-même; on fait monter son bien à plus de 80,000 livres de rente, sur quoi, dit-on, elle a signé pour 100,000 écus aux dettes de son mari; mais elle est encore outre cela obligée, par le contrat de mariage de son fils, à lui donner 20,000 livres de rente sur son bien.

Du vendredi 28, *Versailles.* — Lundi dernier, la Reine alla dîner à Trianon. C'est le premier voyage que S. M. ait fait de cette année. Elle partit dans son carrosse avec M. le Dauphin, Mme la Dauphine, Mesdames et Mme de Luynes. Dans le second carrosse de la Reine étoient les dames du palais de semaine et Mme de Saulx, dont la semaine venoit de finir. Mme de Villars n'alla point à Trianon. Mme de Brancas alla dans le carrosse de Mme la Dauphine avec les dames de Mme la Dauphine; Mme de Lauraguais n'y étoit pas. Mme la maréchale de Duras alla dans le carrosse de Mesdames et leurs dames. Il y avoit à la table de la Reine quatorze couverts dont cinq pour la famille royale et neuf dames; toutes les autres dînèrent avec M. de Chalmazel. L'après-dînée la Reine se renferma avec ses enfants, et il y eut dans la galerie quelques petites parties

de jeu. A cinq heures, la Reine se promena dans le jardin; elle revint à sept heures et demie, et joua à cavagnole dans le cabinet du grand appartement du côté du canal. M. le Dauphin, pendant le cavagnole, joua au reversis; le jeu finit un peu avant neuf heures; la Reine remonta en carrosse et vint souper chez moi, comme à l'ordinaire.

M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames continuent à souper tous les jours ensemble et font de temps en temps des parties de promenade à Marly, à Saint-Germain et à Trianon.

Ce même jour lundi, l'on apprit ici que la reine douairière d'Espagne (1) avoit eu ordre de se retirer à Saint-Ildefonse. Il y a longtemps que l'on sait qu'elle n'a nulle autorité dans le gouvernement présent; la démarche que vient de faire le roi d'Espagne est un événement bien important. Saint-Ildefonse n'est que pour un temps; on a nommé à la reine douairière quatre villes pour qu'elle choisisse celle de ces quatre où elle voudra se retirer.

On apprit mardi dernier, 25 de ce mois, que le 19 M. le chevalier de Belle-Isle ayant attaqué un retranchement piémontois entre Oulx et Exilles, avoit été repoussé avec perte, et que s'étant mis à la tête des grenadiers, il y avoit été tué tout roide. Cette nouvelle, dont on ne sait pas même encore actuellement les détails, étoit arrivée, à ce que l'on croit, dès le dimanche à Paris. M. de Villemur, lieutenant général, qui étoit à l'action et qui, à ce que l'on dit, a été blessé, jugeant de la douleur extrême où seroit Mme la maréchale de Belle-Isle, avoit cru devoir la lui faire parvenir avec tout le plus de ménagement qu'il étoit possible; il avoit écrit pour cela à son confesseur, qui est le P. Neuville, jésuite, fameux prédicateur; mais, ne sachant pas bien le nom, il avoit adressé la lettre au P. La Neuville; et comme il y a un jésuite de ce nom, cela

(1) Élisabeth Farnèse.

a fait une erreur et un retardement de vingt-quatre heures. On croit que cette lettre de M. de Villemur est venue par un courrier adressé à M. le duc d'Huescar. Le lendemain matin mercredi, il arriva ici un des gens de M. le marquis de Brienne, colonel du régiment d'Artois, qui nous apprit que son maître a été tué à cette même action ; il dit que M. de Brienne avoit été pendant plus de trois heures sans recevoir aucune blessure ; qu'il avoit eu après cela le bras droit cassé ; que les grenadiers à la tête desquels il étoit ayant voulu l'emmener, il leur avoit dit de le laisser, qu'il lui restoit encore un bras pour le service du Roi ; et qu'enfin il avoit été tué tout roide d'un coup de feu dans la poitrine. Il paroît que l'action a été très-vive, et l'on nomme beaucoup de colonels tués et blessés. Il vaut mieux attendre à marquer le détail jusqu'à ce que nous ayons les éclaircissements. Ce qui fait le retardement, c'est qu'on est obligé de rendre compte au général, qui est M. le maréchal de Belle-Isle, et que c'est lui qui en doit rendre compte à la Cour, et il est éloigné de trente ou quarante lieues (1).

Dès le lundi 24 de ce mois, l'on a appris la mort de M. l'abbé de Ghistelle ; il est mort à Lille et d'une indigestion, à ce que l'on dit, ayant été saigné mal à propos. Il avoit une dignité dans le chapitre de Lille ; il étoit de Flandre et assez jeune ; il avoit été plusieurs années aumônier du Roi. S. M. l'avoit nommé évêque de Béziers, et il avoit refusé ; il étoit d'un caractère doux, poli et aimable, et il avoit des mœurs et un maintien très-convenables à son état.

Du dimanche 30, *Versailles*. — Les nouvelles de Flandre nous apprennent que M. de Lowendal continue avec la même espérance de succès le siége de Berg-op-Zoom, malgré le secours que les ennemis sont à portée d'y faire

(1) *Voy.* au n° 8 de l'Appendice, à l'année 1747, plusieurs pièces relatives à cette affaire.

entrer par terre et par l'Escaut. M. de Saxe-Hildburghausen, qui commandoit le corps de troupes ennemies qui est auprès de cette place, a quitté le commandement et s'est retiré sous prétexte d'incommodité ; il commandoit les Bavarois qui font partie de ce corps, et on lui avoit déféré le commandement des autres troupes jointes aux Bavarois ; mais le stathouder ayant jugé à propos d'envoyer un vieux général hollandois, nommé M. de Cronstrom, M. de Saxe-Hildburghausen a pris le parti de se retirer.

J'ai toujours oublié de marquer, dans l'article de M. de Boufflers, ci-dessus, une circonstance qui fait honneur à sa mémoire. M. Doria, noble génois, ci-devant envoyé de la République en France, qui a été remplacé dans cet emploi par M. Pallavicini, et qui ayant été depuis ce temps-là faire un tour à Gênes, revint ici il y a environ six ou sept mois pour exécuter, à ce que l'on disoit alors, une commission en Angleterre. M. Doria a été chargé par la république de Gênes d'aller au nom de ladite république faire des compliments à la veuve et à la sœur de M. le duc de Boufflers, et outre cela d'envoyer à M. de Pallavicini, qui est en Flandre auprès du Roi, une lettre de la République pour demander à S. M. le gouvernement de Flandre pour le fils de M. de Boufflers. La grâce étoit déjà accordée, et par conséquent la lettre inutile ; mais la chose n'en est pas moins honorable.

Je n'ai point parlé encore de ce qui arriva à M. le prince de Grimberghen il y a douze ou quinze jours ; c'est le même accident qui lui arrive presque tous les ans, soit par l'effet de la goutte, à laquelle il est fort sujet, ou plutôt et vraisemblablement par l'effet d'une ancienne blessure, qu'il reçut à la bataille de Nervinde, en 1690, d'un coup de feu dans les reins, dont on n'a jamais pu trouver la balle. Cette balle fait quelques mouvements ; la jambe de ce même côté se raccourcit ; il survient de la fièvre, et après quelques jours il se fait une ouverture vers l'endroit des cicatrices, laquelle n'est annoncée par aucune

enflure, ni par aucune rougeur, et qui forme une plaie assez profonde.

Tous les détails que l'on apprend de l'affaire arrivée près d'Exilles confirment que l'entreprise étoit presque impossible. On croit que M. le chevalier de Belle-Isle a été trompé par le rapport des espions, et que de désespoir du malheureux succès il a peut-être cherché les occasions de se faire tuer. On dit qu'il a été tué à coups de pierres au pied du retranchement. Il faut attendre encore un plus grand éclaircissement pour être certain de la vérité.

Hier la Reine soupa chez moi, comme à l'ordinaire. Mme la duchesse d'Aiguillon soupa avec S. M., et y amena Mme de Crussol-d'Amboise, qui n'avoit jamais mangé avec la Reine. Mme de Luynes en rendit compte à la Reine, qui trouva bon qu'elle eût cet honneur.

AOUT.

La Reine reçoit les États de Languedoc. — Nouveaux détails sur le combat d'Exilles. — Siége de Berg-op-Zoom. — Mort du chevalier d'Anbeterre. — Vie de la Reine pendant l'absence du Roi. — Service du Dauphin chez la Dauphine. — Conduite de M. de Roquépine à Gênes. — Dames qui mangent avec la Reine. — Suite du siége de Berg-op-Zoom. — Le duc de Boufflers associé à la noblesse génoise. — Régiments donnés; la vente des régiments est supprimée en cas de mort des colonels. — Raisonnements sur l'affaire d'Exilles. — Équipages de Mesdames à Fontevrault. — Les princes de Wurtemberg. — Le duc d'York accepte le chapeau de cardinal. — Service de la veille de Saint-Louis; rideaux aux fenêtres de la chapelle. — Mort de M. de Croissy et du comte de Matignon. — Accouchement de Mme de Périgord.

Du jeudi 3. — J'allai dimanche matin à Dampierre, et n'en suis revenu que mardi. La Reine devoit souper ce jour-là au grand couvert; l'ordre en étoit donné le samedi matin; l'importunité de s'habiller en grand habit lui fit changer cet ordre le soir. C'est M. de la Mothe qui reçoit l'ordre pour faire avertir les gentilshommes

servants, et M. de Chalmazel pour ce qui regarde la bouche. La Reine soupa le dimanche et le lundi chez Mme de Saint-Florentin avec trois ou quatre dames.

Hier les États de Languedoc vinrent haranguer la Reine; ce fut l'évêque d'Agde (Charleval) qui porta la parole. MM. les archevêques de Toulouse et d'Embrun et quelques autres évêques de Languedoc étoient ici pour cette cérémonie. Les États étoient conduits par M. de Saint-Florentin et accompagnés par M. de Dreux et M. Desgranges. La Reine leur donna audience sous son dais, dans le grand cabinet qui précède sa chambre. Ils allèrent ensuite haranguer M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames.

Plus on apprend de détails de la malheureuse affaire d'Italie et plus on a de sujets d'affliction. L'on compte qu'il y a eu 405 officiers tués ou blessés, sur quoi 44 capitaines tués et 64 blessés dangereusement. Dans ce nombre de 405, est M. le chevalier de Belle-Isle, lieutenant général, et M. d'Arnauld, maréchal de camp, et 20 ou 21 colonels, tant tués que blessés, et plus de 4,500 soldats tués ou blessés. On mande que les retranchements que M. le chevalier de Belle-Isle a attaqués avoient dix-huit pieds de hauteur sur autant d'épaisseur; que nos troupes y ont fait des prodiges de valeur et sont revenues six fois à la charge, malgré le désordre que le feu violent des ennemis y avoit d'abord mis.

Le siége de Berg-op-Zoom paroît ne pas avancer beaucoup, et la perte que l'on y fait chaque nuit est très-considérable. Pendant ce temps, le prince de Waldeck s'avance pour secourir cette place. M. de Lowendal a chargé mon fils de faire le siége du fort de Roovers, qui est au milieu d'un marais inondé. Le projet de ce siége est une fausse attaque, et il ne paroît pas que M. de Lowendal ait le dessein de prendre ce fort. Notre perte à cette fausse attaque devient considérable depuis quelques jours.

Il y a déjà quelques jours qu'on a appris que le chevalier d'Aubeterre est mort en Flandre, de ses blessures.

enflure, ni par aucune rougeur, et qui forme une plaie assez profonde.

Tous les détails que l'on apprend de l'affaire arrivée près d'Exilles confirment que l'entreprise étoit presque impossible. On croit que M. le chevalier de Belle-Isle a été trompé par le rapport des espions, et que de désespoir du malheureux succès il a peut-être cherché les occasions de se faire tuer. On dit qu'il a été tué à coups de pierres au pied du retranchement. Il faut attendre encore un plus grand éclaircissement pour être certain de la vérité.

Hier la Reine soupa chez moi, comme à l'ordinaire. Mme la duchesse d'Aiguillon soupa avec S. M., et y amena Mme de Crussol-d'Amboise, qui n'avoit jamais mangé avec la Reine. Mme de Luynes en rendit compte à la Reine, qui trouva bon qu'elle eût cet honneur.

AOUT.

La Reine reçoit les États de Languedoc. — Nouveaux détails sur le combat d'Exilles. — Siége de Berg-op-Zoom. — Mort du chevalier d'Aubeterre. — Vie de la Reine pendant l'absence du Roi. — Service du Dauphin chez la Dauphine. — Conduite de M. de Roquépine à Gênes. — Dames qui mangent avec la Reine. — Suite du siége de Berg-op-Zoom. — Le duc de Boufflers associé à la noblesse génoise. — Régiments donnés ; la vente des régiments est supprimée en cas de mort des colonels. — Raisonnements sur l'affaire d'Exilles. — Équipages de Mesdames à Fontevrault. — Les princes de Wurtemberg. — Le duc d'York accepte le chapeau de cardinal. — Service de la veille de Saint-Louis ; rideaux aux fenêtres de la chapelle. — Mort de M. de Croissy et du comte de Matignon. — Accouchement de Mme de Périgord.

Du jeudi 3. — J'allai dimanche matin à Dampierre, et n'en suis revenu que mardi. La Reine devoit souper ce jour-là au grand couvert; l'ordre en étoit donné le samedi matin ; l'importunité de s'habiller en grand habit lui fit changer cet ordre le soir. C'est M. de la Mothe qui reçoit l'ordre pour faire avertir les gentilshommes

servants, et M. de Chalmazel pour ce qui regarde la bouche. La Reine soupa le dimanche et le lundi chez Mme de Saint-Florentin avec trois ou quatre dames.

Hier les États de Languedoc vinrent haranguer la Reine; ce fut l'évêque d'Agde (Charleval) qui porta la parole. MM. les archevêques de Toulouse et d'Embrun et quelques autres évêques de Languedoc étoient ici pour cette cérémonie. Les États étoient conduits par M. de Saint-Florentin et accompagnés par M. de Dreux et M. Desgranges. La Reine leur donna audience sous son dais, dans le grand cabinet qui précède sa chambre. Ils allèrent ensuite haranguer M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames.

Plus on apprend de détails de la malheureuse affaire d'Italie et plus on a de sujets d'affliction. L'on compte qu'il y a eu 405 officiers tués ou blessés, sur quoi 44 [illegible] pitaines tués et 64 blessés dangereusement. Dans ce [illegible] bre de 405, est M. le chevalier de Belle-Isle, lieute[illegible] général, et M. d'Arnauld, maréchal de camp, et [illegible] 21 colonels, tant tués que blessés, et plus de [illegible] tués ou blessés. On mande que les retranchements [illegible] M. le chevalier de Belle-Isle a attaqués avoient [illegible] pieds de hauteur sur autant d'épaisseur; que [illegible] y ont fait des prodiges de valeur et sont revenus [illegible] à la charge, malgré le désordre que le feu [illegible] nemis y avoit d'abord mis.

Le siége de Berg-op-Zoom paroit [illegible] coup, et la perte que l'on y fait chaque [illegible] sidérable. Pendant ce temps, le prince de [illegible] vance pour secourir cette place. M. de [illegible] mon fils de faire le siége du fort de [illegible] milieu d'un marais inondé. Le projet [illegible] fausse attaque, et il ne paroit pas que [illegible] le dessein de prendre ce fort. [illegible] attaque devient considérable depuis quelques jours.

Il y a déjà quelques jours [illegible] valier d'Aubeterre est mort [illegible]

De trois garçons qu'avoit M. de Jonsac, il ne reste plus que l'aîné, que l'on appelle le marquis de Jonsac, et en badinant le beau François. Il est marié depuis quelques années avec Mlle de Seignelay (1), de la première femme (Valsassine), dont il n'a point d'enfants.

Du mercredi 8, *Versailles.* — L'absence du Roi fait qu'il y a peu de nouvelles à la Cour. La Reine mène une vie assez uniforme; elle va à la grande messe à neuf heures et demie les fêtes et dimanches, suivie d'une seule de ses dames, qu'elle fait avertir la veille; elle retourne ces mêmes jours à la messe à l'ordinaire, à midi et demi; les autres jours elle n'entend la messe qu'à midi et demi. Sa toilette est toujours à l'ordinaire dans son grand appartement, quoiqu'elle n'y couche pas. Les mardis il vient toujours ici quelques ministres étrangers, en petit nombre, parce que la plupart sont à la suite du Roi à l'armée. Il n'y a d'ambassadeurs restés ici que le nonce et le vieil ambassadeur de Portugal, M. d'Acunha; mais il ne sort plus de Paris. Nous eûmes hier ici M. Durazzo, noble génois, qui est revenu de Flandre; c'est celui qui a été envoyé au Roi par la République pour le remercier du secours qu'il lui a donné; il est venu faire sa cour à la Reine avec son frère, qui est en France depuis environ un an. Les jours de fête, la Reine va aux vêpres et au salut à la chapelle; elle va aussi à la paroisse et aux Récollets quand il y a quelques dévotions particulières. A six heures, elle va quelquefois se promener dans le jardin; elle ne sort presque jamais en carrosse. Mme la Dauphine et Mesdames se rendent toujours chez la Reine à six heures; elles vont aux offices de la chapelle dès après dîner, les jours de fête et de dimanche. Depuis trois ou quatre mois,

(1) François-Pierre-Charles d'Esparbès de Lussan, marquis de Jonsac, avait épousé, le 6 février 1736, Élisabeth-Pauline-Gabrielle Colbert, fille de Charles-Éléonor Colbert, comte de Seignelay, et d'Anne de la Tour-Taxis, comtesse de Valsassine, sa première femme.

Mme la Dauphine tient une espèce de cour depuis cinq heures jusqu'à six; Mesdames se rendent chez elle; elles jouent ensemble à un jeu italien, dont j'ai déjà parlé, qu'on appelle le minquiat, ou au reversis, quelquefois à quadrille. Le cavagnole de la Reine commence après le salut, ou bien au retour de la promenade. Les jours que la Reine ne sort point, le jeu commence un peu après six heures; il dure jusqu'à neuf heures. M. le Dauphin vient chez la Reine un peu avant neuf heures, et demeure jusqu'à la fin du jeu. La Reine vient souper chez moi; M. le Dauphin soupe chez Mme la Dauphine, dans le grand cabinet, tous les jours, avec Mesdames. La Reine joue tous les soirs à cavagnole jusqu'à minuit trois quarts ou environ. Mme la Dauphine a fait la plaisanterie quatre ou cinq fois de tenir un cercle chez elle avec Mesdames; elles gardoient leurs dames jusqu'à onze heures ou environ, et après quelques moments de conversation elles jouoient une demi-heure à cavagnole.

Depuis hier M. le Dauphin a mal aux dents; la douleur a beaucoup augmenté ce matin parce qu'on a été obligé de toucher à la dent qui lui fait mal. La faculté a ordonné qu'il feroit gras, mais M. le Dauphin n'avoit rien demandé à sa bouche, ni hier au soir ni ce matin; il étoit resté dans son lit avec la joue enflée. On a envoyé demander à la bouche de Mme la Dauphine un petit dîner gras pour M. le Dauphin. Ce petit événement a donné occasion à quelque petit embarras. M. le Dauphin, quand il mange chez Mme la Dauphine, est servi par la dame d'honneur, ou la dame d'atours, ou la première femme de chambre; ce sont les femmes de chambre qui apportent les plats. Lorsque M. le Dauphin mange dans sa chambre, il est servi par le premier gentilhomme de la chambre, ou par son premier valet de chambre; mais le service alors vient de sa bouche. Lorsque M. le Dauphin a mangé dans l'antichambre de Mme la Dauphine au grand couvert, ils étoient servis par les gentilshommes servants. Enfin,

comme il falloit que M. le Dauphin mangeât (1), il a été arrangé que les femmes de Mme la Dauphine porteroient les plats jusqu'à la porte de la chambre de Mme la Dauphine qui donne dans le cabinet de M. le Dauphin ; là, M. de Muy les a pris et les a portés jusqu'au lit de M. le Dauphin qu'il a eu l'honneur de servir. Il fait, comme je l'ai dit, les fonctions de premier maître d'hôtel pour son fils.

On apprend par les nouvelles de Berg-op-Zoom, du 6, que M. de Lowendal a fait attaquer le chemin couvert; qu'il s'en est rendu maître ; que l'on y a fait un très-bon logement, malgré trois mines que les ennemis ont fait sauter, lesquelles n'ont eu aucun effet. Nous y avons eu 3 officiers tués, 27 de blessés, 30 soldats tués et environ 400 de blessés. Le siége du fort de Roovers va fort lentement, à cause du grand feu des assiégés, tant de ce fort que de ceux de Moermont et de Pinsen, qui donnent sur notre tranchée. On démonte à tout moment des batteries des ennemis, et à tout moment ils remettent de nouvelles pièces.

M. de Roquépine vint ici vendredi dernier; il arrivoit de Flandre : c'est lui qui a porté au Roi, comme je l'ai marqué, la nouvelle de la délivrance de Gênes. Il est venu faire sa cour à la Reine ; il est reparti pour aller rejoindre M. le maréchal de Belle-Isle et se rendre ensuite à Gênes. Il a été chargé pendant le siége de défendre le poste des Deux-Frères et celui de la Madona-del-Monte; ces deux postes étoient de la dernière importance. Il a fallu autant de présence d'esprit et de fermeté qu'en a montré M. de Roquépine pour pouvoir s'y maintenir. Quelque intérêt qu'eussent les Génois à la conservation de leur liberté, il étoit nécessaire de ranimer de temps en temps le courage des habitants du pays ; M. de Roquépine usoit de toutes

(1) Le Dauphin fut plus heureux que Louis XV, qui en pareille occasion fut obligé de renoncer à prendre un bouillon.

sortes de stratagèmes pour parvenir à cette fin; il assembloit les curés du voisinage, et après leur avoir donné à dîner, il leur représentoit dans les termes les plus pathétiques les violences, la cruauté et même la barbarie presque inouïe, exercées par les troupes irrégulières de la reine de Hongrie et poussées jusqu'au point de manger des enfants. Il pria les curés de répéter à leurs peuples ces descriptions capables de ranimer leur zèle contre les ennemis de la patrie. Il alla le lendemain à un prône, où il trouva que le curé ne faisoit pas une exhortation assez vive; il demanda la permission de monter en chaire, y parla en peu de mots, mais d'une manière si forte et si touchante, que tous les habitants au sortir de cette exhortation vinrent s'offrir à lui pour tous les ouvrages où il désireroit de les employer. Il faisoit travailler dans ce temps-là à quelques ouvrages pour augmenter les fortifications du poste qu'il défendoit; non-seulement les hommes, mais les femmes et les filles mêmes le suivirent avec tous les outils nécessaires pour le travail, et dès cette journée l'ouvrage fut extrêmement avancé. Dans une autre occasion, ayant été attaqué, une partie de ses troupes plia et s'enfuit, de manière que les ennemis qui le poursuivoient auroient pris en flanc et par derrière le reste du corps qu'il commandoit. Il courut aussitôt à l'entrée du défilé pour arrêter la tête des fuyards, et ayant présenté la pointe de son épée dans la poitrine au premier, il arrêta tout le désordre. Dans cette course, il essuya une prodigieuse décharge des ennemis; mais ayant remarqué qu'ils tiroient toujours en avant pour être plus sûrs de l'attraper dans la course, il s'arrêta et marcha ensuite lentement pour leur donner le temps de finir leurs décharges. Dans une autre occasion, il faisoit faire différents mouvements à ses troupes sans remuer de leurs places, pour tromper les ennemis, qui étant trop éloignés ne pouvoient s'assurer de la vérité; enfin, il s'est acquis beaucoup d'honneur dans ses différentes commissions.

Il n'y a que deux ou trois ans qu'il a un régiment. Le Roi l'a fait brigadier.

J'ai toujours oublié de marquer qu'il fut réglé il y a environ quinze jours que les officiers de la maison du Roi prendroient jour comme les autres officiers généraux de l'armée. Il y avoit longtemps qu'ils avoient cette prétention, ils n'avoient pas pu parvenir à l'obtenir.

Du dimanche 20, *Versailles*. — J'allai dimanche dernier à Dampierre, d'où je suis revenu mardi 15; il n'y a rien eu d'ailleurs d'intéressant, c'est ce qui fait qu'il y a une lacune de plusieurs jours.

J'ai toujours oublié de parler des dames qui ont eu l'honneur de manger pour la première fois avec la Reine; cela s'est passé chez moi à souper. Premièrement, Mme la comtesse de Crussol-d'Amboise (Bersin), il y a longtemps, et j'en ai déjà parlé; depuis ce temps, Mmes de Rieux (d'Illiers-d'Entragues), de Crussol (d'Armenonville), de Grave (Laval). Il y avoit longtemps que Mme de Grave désiroit d'avoir cet honneur, et il y avoit eu plusieurs tentatives de faites sans succès; ce qui a déterminé la Reine, c'est que Mme de Grave avoit enfin obtenu l'honneur de monter dans ses carrosses.

Les ouvrages de Berg-op-Zoom vont toujours lentement; nous ne sommes maîtres encore que de quelques angles du chemin couvert, et non pas du total; nous avons encore des demi-lunes à prendre et le passage du fossé. Nous trouvons des mines partout; il y en a même dans le fossé, et outre cela un petit ruisseau qui passe dans une partie dudit fossé et peut être augmenté d'un moment à l'autre quand les ennemis le voudront; on peut mettre jusqu'à quarante pieds d'eau. Le feu des ennemis continue à être vif, et quoiqu'on démonte ou blesse des pièces de canon, ils en remettent sur-le-champ de nouvelles. Nous avons toujours plusieurs soldats tués et un très-grand nombre de blessés; les deux derniers bulletins disent près de 80 chaque nuit; il y en a toujours au

moins 70. Il y a aussi toujours plusieurs officiers tués et blessés; nous venons d'y perdre M. de Lorme, maréchal de camp, capitaine de mineurs, homme de grande réputation. A l'égard du fort de Roovers, l'on n'y fait plus rien que de garder la tranchée et réparer le dommage qu'y cause l'artillerie des ennemis et le vent; ces tranchées sont faites dans du sable extrêmement fin, ce qui les rend fort aisées à renverser. Cette attaque n'a jamais été sérieuse; on n'a cherché qu'à partager les forces et l'artillerie des ennemis.

J'appris hier par M. Doria que la république de Gênes, voulant donner à la mémoire de M. le duc de Boufflers de nouvelles marques de reconnoissance, a associé M. son fils par un acte solennel à la noblesse génoise. Il est dit par la patente que cette association passera à tous ses descendants.

Depuis quelques jours le Roi a disposé de plusieurs régiments. Celui d'Artois, qu'avoit feu M. de Brienne, a été donné au chevalier de Brienne, son frère. L'abbé de Brienne, qui est l'aîné, n'a pas voulu quitter, et a dit à sa mère qu'il étoit juste qu'elle demandât le régiment pour son frère cadet; cependant l'aîné, qui vient d'être tué, avoit fait donner parole à l'abbé, avant que de partir pour la campagne, qu'il quitteroit le petit collet, voulant qu'il eût son régiment s'il lui arrivoit malheur, ajoutant que ce sentiment ne lui faisoit aucune impression ; il l'a bien prouvé en effet par la valeur avec laquelle il s'est conduit à l'affaire des retranchements d'Exilles, comme on l'a vu ci-dessus.

Le régiment des Vaisseaux qu'avoit M. d'Aubeterre a été donné à M. de Civrac, gendre de Mme d'Antin ; et le régiment d'Aunis, qu'avoit M. de Civrac, a été donné à M. de Broc, capitaine dans le régiment du Roi ; c'est un gentilhomme du Maine. Tous ces régiments sont donnés suivant le nouvel arrangement ; le prix en est totalement éteint. Ceux à qui le Roi les donne ne les vendront point; il n'y a de différence dans cet arrangement que celui des

circonstances. M. le chevalier de Brienne, qui de capitaine de dragons devient colonel d'infanterie, ayant le régiment pour rien, ne le vendra pas; ce que son frère avoit payé de plus lors de l'achat dudit régiment est une affaire particulière entre sa succession et M. des Salles qui avoit le régiment d'Artois; le Roi n'y entre point. M. de Broc, qui a le régiment d'Aunis pour rien, ne le vendra point; mais M. de Civrac, qui ne fait que changer de régiment, vendra celui des Vaisseaux, non pas le prix du régiment des Vaisseaux, mais le prix du régiment d'Aunis; c'est toujours la suite du même arrangement: les colonels morts à la guerre ou autrement perdent le prix de leurs régiments.

L'affaire des retranchements d'Exilles a donné occasion à beaucoup de raisonnements. Une personne instruite me disoit hier que l'on a fait monter notre perte beaucoup plus qu'elle n'est réellement; nous avons eu 71 officiers de tués et environ autant de blessés; il y a eu 8 à 900 soldats tués, et environ 1,500 de blessés; de ces blessés, tant en officiers qu'en soldats, il faut compter la moitié qui rejoindra avant la fin de la campagne. Une circonstance bien malheureuse de cet événement, c'est que M. le chevalier de Belle-Isle a été obligé de retarder pendant trois jours son expédition. par la volonté des Espagnols et en conséquence des ordres de la Cour que M. son frère lui avoit envoyés, et pendant ces trois jours il entra 12 bataillons piémontois dans les retranchements.

On parle beaucoup de la paix du roi d'Espagne avec le roi de Sardaigne ; mais ces bruits, quoique universellement répandus méritent confirmation. .

Du mercredi 23. — Les équipages que le Roi envoie à Mesdames à Fontevrault (1) sont partis aujourd'hui. Le

(1) Les quatre dernières filles du Roi étaient élevées à Fontevrault depuis le mois de juin 1738.

Roi, voulant que Mesdames de Fontevrault pussent avoir la facilité d'aller se promener en carrosse, leur envoie un carrosse et une gondole, deux cochers, deux postillons, deux palefreniers, deux valets de pied et un piqueur de la petite écurie, lequel commandera toute l'écurie; il y a en tout trente ou trente-deux chevaux; il n'y a ni gardes du corps ni pages. On leur mène outre cela quatre ânes tout harnachés pour se promener.

Mme la duchesse de Boufflers vint ici hier voir la Reine en particulier dans ses cabinets; elle nous dit que M. le duc de Boufflers seroit enterré à Gênes, mais aux dépens de la famille, et que cet enterrement coûteroit 15,000 livres.

Les princes de Wurtemberg vinrent ici hier; ils viennent de temps en temps faire leur cour à la Reine; ils sont deux; ce sont les frères du duc régnant. Ils ont auprès d'eux un François qui est protestant, qui s'appelle Montaulieu; il est Languedocien et a l'ordre de Wurtemberg; c'est un homme d'esprit et qui a l'usage du monde. Ils ont à leur suite un gentilhomme qui leur est attaché et un abbé italien qui étoit en France, et qui va toujours avec eux.

Du jeudi 24. — J'ai toujours oublié de marquer qu'il y a un mois ou six semaines au moins que le duc d'York, qui est à Rome et qui est frère du Prétendant, s'est déterminé à accepter un chapeau de cardinal. Il paroît certain qu'il n'a pas pris ce parti de concert avec son frère, qui en est extrêmement fâché. L'attachement que l'on a dans les trois royaumes d'Angleterre pour la religion protestante avoit déjà mis de mauvaises dispositions dans de certains esprits contre les deux princes Stuart, élevés à Rome. On peut juger de l'avantage que les ennemis de cette maison tireront de la nouvelle démarche du duc d'York.

Du samedi 26, *Versailles.* — J'ai parlé ci-dessus des équipages qu'on envoyoit à Mesdames à Fontevrault. Cet

arrangement n'est pas le seul qui ait été fait pour ces princesses ; le Roi a réglé, outre cela, que Madame Victoire, qui est l'aînée de celles qui sont à Fontevrault, auroit 1,000 écus par mois pour ses menus plaisirs ; Madame Sophie et Madame Louise n'auront chacune que 2,000 livres aussi par mois.

Avant-hier jeudi, veille de Saint-Louis, ce fut M. le curé de Notre-Dame qui officia au salut, à la chapelle ; et hier, jour de la fête, il chanta la grande messe ; c'est l'usage pour ce jour-là quand il n'y a point d'évêque qui officie. La Reine, M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames allèrent à dix heures un quart à cette grande messe. La Reine n'étoit point en grand habit. Mesdames, qui la suivoient, crurent avec raison qu'elle ne se mettroit point sur le drap de pied ; et au lieu d'entrer dans la tribune, elles descendirent par le petit escalier pour se mettre dans leur niche en bas. Elles commençoient à descendre lorsqu'on vint les avertir que la Reine se mettoit sur le drap de pied ; elles remontèrent aussitôt et se mirent sur le drap de pied avec M. le Dauphin et Mme la Dauphine. On n'avoit point encore vu la Reine sur le drap de pied sans être en grand habit.

L'après-dînée, la Reine entendit le salut et les vêpres dans la niche.

On met actuellement cinq rideaux de toile aux fenêtres de la chapelle, du côté de la cour, d'en haut. C'est le garde-meuble qui fournit ces rideaux. Il y a longtemps que l'on en a mis un à la fenêtre de la tribune de la musique ; ceux-ci, quoique très-nécessaires, ont été beaucoup plus difficiles à obtenir. On en a mis un aussi il y a longtemps en bas pour garantir la niche où se mettent Mesdames ; on vient de mettre deux toiles aux deux premières fenêtres tout en haut ; on en a mis depuis aux trois autres fenêtres, parce que le soleil donnoit sur le drap de pied.

On apprit avant-hier la mort de M. de Croissy, arrivée à Paris ; il étoit lieutenant général de 1710 et frère de

M. de Torcy ; il avoit été ambassadeur auprès du roi de Suède Charles XII. Depuis nombre d'années, il étoit extrêmement tourmenté de la goutte ; il est mort d'apoplexie ou plutôt d'une goutte remontée. Il avoit épousé une Brunet de Rancy, dont j'ai mis la mort ci-dessus; il en avoit eu un fils et une fille; le fils a été tué; la fille est Mme de Chabannois.

Du mardi 29, *Versailles.* — On a appris ce matin la mort de M. le comte de Matignon. Il étoit chevalier de l'Ordre, lieutenant général des armées du Roi et gouverneur de La Rochelle et du pays d'Aunis; il avoit soixante-huit ans et jouissoit de près de 80,000 livres de rente, en comptant son gouvernement, qui en valoit environ 28 à 30. Tout ce bien, hors le gouvernement, revient à M. le comte de Matignon, son frère; ils ont encore un autre frère, qui est l'évêque de Coutances, tous trois fils du feu maréchal de Matignon, frère cadet du comte de Matignon. L'aîné de cette famille est M. de Valentinois, fils du comte de Matignon et devenu duc par son mariage avec la fille de M. le prince de Monaco. Le comte de Matignon, qui vient de mourir, avoit été marié premièrement avec la sœur de M. le duc de Valentinois, sa cousine germaine, et étoit marié depuis plusieurs années avec la fille de feu M. le maréchal de Châteaurenaud, mais séparé depuis longtemps d'avec sa femme, qui est dans un couvent. Il ne laisse point d'enfant. Il est mort à Paris, d'un dévoiement.

M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames allèrent hier courre le daim à Verrières.

J'ai oublié de marquer que Mme de Périgord accoucha, il y a près de trois semaines, fort heureusement, mais d'une fille.

SEPTEMBRE.

La famille royale au collége d'Orléans à Versailles. — Naissance du prince de Lamballe. — Audiences du baron de Kieler et du comte de Swarem. — Chasse au daim manquée; le Dauphin n'aime pas la chasse. — Dons du Roi. — Prise de Berg-op-Zoom. — M. de Lowendal est fait maréchal de France et MM. de Vallière et de Gourdon maréchaux de camp. — Lettre de M. de Lowendal au maréchal de Saxe. — Bulletins de l'armée. — Fin du deuil de la reine de Pologne. — Arrivée du Roi à Compiègne; Mme de Pompadour l'y rejoint. — Retour du Roi à Paris et à Versailles. — Lettre du duc de Luynes au prince de Grimberghen. — Conduite du duc de Chevreuse à l'armée. — Dons du Roi. — Présentation de la maréchale de Lowendal. — M. de Saulx nommé menin du Dauphin. — Harangue de la ville de Paris et de l'Académie. — Murmures sur la nomination de M. de Lowendal. — Conversation du Roi et du duc de Biron. — Prétentions des huissiers de la Reine pour les tentures de deuil.

Du vendredi 1er, *Versailles.* — M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames allèrent avant-hier au collége qui est fondé ici depuis dix ou douze ans, et qu'on appelle le collége d'Orléans; ils y virent jouer une tragédie et une comédie, qui furent assez bien exécutées pour des écoliers; l'une et l'autre pièces sont en françois. La tragédie est en vers : c'est l'histoire du martyre de Cassius; la pièce est assez belle, et il y a de beaux vers. La comédie est l'histoire de don Quichotte, sous le nom de Moraletes, et de Sancho, sous le nom d'Alvaro; la pièce est trop longue, assez ennuyeuse d'ailleurs par beaucoup de mauvaises plaisanteries; cependant le rôle d'Alvaro fut joué avec distinction par un petit écolier dudit collége, que l'on appelle Le Grain. Ces deux pièces furent jouées dans la cour du collége, qui n'est séparée de la paroisse Notre-Dame que par une rue. Cette cour étoit couverte d'une grande toile, qui n'empêcha pas que la famille royale et toute l'assemblée ne fût incommodée d'une pluie d'orage qui dura un quart d'heure. Les deux pièces durèrent depuis deux heures et demie jusqu'à six heures, y compris le temps de la distribution des prix. Le revenu qui a été assigné par M. le duc d'Orléans monte à plus de 1,000 écus

par an, qui sont assurés en rentes et qui sont employés au payement des prêtres qui enseignent aux enfants. Ce sont des prêtres séculiers et non des missionnaires; il y a un principal qui est à la tête de cet établissement, quoique M. Jomard, curé de la paroisse, en soit regardé comme le supérieur.

Aujourd'hui, la Reine, M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames ont entendu des messes de *Requiem* pour l'anniversaire de Louis XIV. Il n'y a point eu de musique à la messe de la Reine, une partie des musiciens étant allée à Saint-Denis pour le service de Louis XIV.

Du jeudi 7, *Dampierre*. — J'ai déjà parlé des honneurs rendus à M. de Boufflers à Gênes. M. Doria, ci-devant envoyé de la République, qui est ici, vient de me dire que feu M. de Boufflers avoit demandé en arrivant à Gênes les mêmes honneurs que la République avoit accoutumé de rendre aux grands d'Espagne, qui est entre autres choses une députation de quatre gentilshommes; que ne s'étant point trouvé d'exemple pour des ducs et pairs, l'affaire avoit souffert quelque difficulté, mais qu'elle avoit été décidée d'une manière bien honorable pour M. de Boufflers, puisqu'au lieu de quatre gentilshommes on lui en avoit député six.

Du samedi 9, *Paris*. — Mme la duchesse de Penthièvre accoucha jeudi dernier, à Paris, d'un garçon, qu'on a nommé le prince de Lamballe (1). M. le duc de Béthune a été de la part de la Reine faire compliment à Mme la duchesse d'Orléans, et M. de Chalmazel chez Mme la duchesse de Modène, Mme la comtesse de Toulouse et Mme de Penthièvre. M. le Dauphin oublie très-souvent d'envoyer

(1) C'est une marque d'attention et d'amitié que M. de Penthièvre a voulu donner à la province de Bretagne en faisant porter à son second fils le nom de prince de Lamballe ; c'est le chef-lieu du duché de Penthièvre, et où fut tué le fameux La Noue, bras de fer, au siége de cette ville en 1591. (*Note du duc de Luynes.*)

faire compliments. Mme la Dauphine comme la Reine. Pour Mesdames, elles n'ont que leurs écuyers à envoyer.

Mme la duchesse de Fitz-James accoucha, la veille ou le même jour, aussi d'un garçon ; elle en avoit déjà un.

Du mardi 12, *Versailles*. — Je ne marque plus les nouvelles du siége de Berg-op-Zoom parce qu'elles sont presque toujours les mêmes. On a appris par le bulletin d'aujourd'hui que nous avons cinq batteries, faisant en tout dix-neuf pièces de canon, qui tirent en brèche.

Depuis le départ du Roi et de presque tous les ministres étrangers qui ont suivi S. M., il n'est venu ici les mardis que le nonce et M. Doria, ci-devant envoyé de Gênes, lequel est nommé par sa république pour assister au congrès d'Aix-la-Chapelle quand il commencera, et qui reste toujours ici en attendant de nouveaux ordres.

Aujourd'hui il y a deux étrangers de plus ; l'un est M. le baron de Kieler, envoyé de Wurtemberg, qui étoit venu ici vraisemblablement pour solliciter l'affaire pour M. de Wurtemberg contre les princes de Montbelliard. M. de Kieler s'en retourne. Il a eu aujourd'hui audience particulière, conduit par M. de la Tournelle, sous-introducteur des ambassadeurs. Cette audience a été au retour de la messe, dans la chambre de la Reine, suivant l'usage. L'autre étranger a été présenté ce matin à la toilette de la Reine par M. de la Tournelle; il s'appelle le comte de Swarem ; il est fils du grand écuyer du roi de Prusse. Il arrive de Berlin ; il est venu prier le Roi de la part du roi de Prusse d'accepter un présent de vingt beaux chevaux de Prusse bai-clair.

Les ministres étrangers qui étoient à la suite du Roi eurent leur audience de congé à l'armée il y a aujourd'hui huit jours; ils arrivent tous ces jours-ci.

Du vendredi 15. — M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames allèrent hier à la chasse du daim, ou plutôt en eurent le projet; ils dînèrent chez Mme la Dauphine avec les dames qui devoient aller à la chasse ; le dîner fut dans

le grand cabinet; c'est la même pièce où M. le Dauphin et Mme la Dauphine dînent seuls et où ils soupent avec Mesdames. Hier, c'étoit M. de Muy le père qui les servoit. Mme la maréchale de Duras étoit la première à droite sur le retour de la table du côté de Madame, et Mme de Brancas vis-à-vis d'elle la première à gauche du côté de Mme la Dauphine; Mme de Lauraguais étoit à droite de Mme de Duras, et toutes les dames étoient en habit de chasse. Je comprends dans cet habillement les habits qui ne sont pas de véritables habits de chasse, mais qui sont pour la chasse. L'ordre avoit été donné à l'équipage d'attaquer à deux heures, et M. le Dauphin devoit partir à trois; mais le départ fut retardé jusqu'à près de quatre heures. La chasse qui avoit commencé à Verrières avoit changé de pays; M. le Dauphin ne songea pas à la suivre. M. le Dauphin n'a jamais aimé la chasse; Mme la Dauphine, qui l'aimoit d'abord, ne l'aime plus; ils prirent donc le parti tous quatre d'aller avec les dames qui les suivoient voir la maison et les jardins de Sceaux et revinrent sans avoir entendu parler de chasse.

L'on apprit hier, par le bulletin du 11 de l'armée du Roi, que S. M. avoit donné à M. le comte de Lautrec le gouvernement du Quesnoy, vacant par la mort de M. de Fénelon, tué à la bataille de Lawfeld, et que l'inspection d'infanterie de M. de Lautrec avoit été donnée en même temps à M. le comte d'Hérouville de Claye, maréchal de camp.

Du samedi 16, *Versailles.* — Il y a sept ou huit jours que le guet du Roi arriva de l'armée; on l'avoit fait rester à Cambray jusqu'à nouvel ordre; il n'y a séjourné que quelques jours. Les gardes du corps sont à Saint-Denis.

Du mardi 19, *Versailles.* — Le bulletin de Berg-op-Zoom annonçoit hier les brèches presqu'en état, et l'on attendoit à tout moment la nouvelle de la prise de la place. Le courrier qui apportoit cette nouvelle arriva hier à Paris à trois heures et demie chez M. de Maurepas.

M. de Maurepas vint aussitôt ici. La lettre écrite de Berg-op-Zoom étoit datée du 17 par erreur, car le courrier étoit parti le 16. C'est la nuit du 15 au 16 que la ville a été prise. On n'en sait point encore le détail; la lettre dit seulement que M. de Lowendal ayant fait ses dispositions pour l'assaut, nos troupes y avoient monté en même temps à la demi-lune et aux bastions, et avoient forcé les ennemis dans tous les réduits et retranchements; mais qu'ayant trouvé de nouveaux retranchements dans les rues, nos troupes s'étoient mises en bataille dans la ville; que notre feu supérieur avoit bientôt fait taire celui des ennemis, dont un grand nombre avoit mis les armes bas; que tous ceux qui avoient voulu se rendre avoient été faits prisonniers de guerre; que l'on n'en pouvoit encore savoir le nombre, parce qu'il en arrivoit à tous moments une très-grande quantité; que tout s'est passé avec beaucoup d'ordre; que nous avons peu perdu, et personne de considération. Le courrier qui a apporté cette nouvelle est venu en droiture de Berg-op-Zoom ici, suivant l'ordre que le Roi en avoit donné. Il y a toujours eu pendant le siége un commis du bureau de la guerre auprès de M. de Lowendal; c'est ce commis qui pendant tout le siége a envoyé les bulletins en droiture ici. Voilà donc enfin cette ville, qui n'avoit jamais être prise (1), emportée d'assaut par les troupes du Roi, après deux mois et un jour de tranchée ouverte. Le fameux Cohorn, ingénieur hollandois et rival de M. de Vauban, avoit fortifié cette place et disoit que tout son désir étoit de pouvoir la défendre contre M. de Vauban. On attend les ordres du Roi pour savoir si on chantera un *Te Deum*. Le maître de musique de la chapelle en a fait chanter un aujourd'hui

(1) Elle fut assiégée, en 1588, par le prince de Parme, qui fut obligé de lever le siége. En 1622, le marquis Spinola tenta inutilement de prendre cette place; le prince d'Orange l'obligea de lever le siége. Spinola perdit plus de dix mille hommes. (*Note du duc de Luynes.*)

à la messe de la Reine, mais sans cérémonie et comme un autre motet.

Du mercredi 20, *Versailles.* — La relation de la prise de Berg-op-Zoom est arrivée ce matin à la Reine ; on en trouvera la copie ci-jointe.

Relation de la prise de Berg-op-Zoom, le 16 *septembre* 1747.

Les brèches ayant été reconnues praticables le 15, M. le comte de Lowendal fit ses dispositions pour monter à l'assaut le lendemain matin. En conséquence, il ordonna à quatre compagnies de grenadiers et treize bataillons, trois cents volontaires et neuf cents travailleurs, de se rendre le même soir dans la tranchée pour être en état de déboucher à la pointe du jour. Six compagnies de grenadiers soutenues de six bataillons et suivies de trois cents travailleurs, trois brigades de sapeurs, vingt canonniers et dix ouvriers étoient destinés pour l'attaque de chaque bastion de droite et de gauche. Deux compagnies de grenadiers précédées de cent volontaires et soutenues par un bataillon, deux compagnies de grenadiers auxiliaires avec trois cents travailleurs étoient destinés pour l'attaque de la demi-lune.

Toutes les troupes débouchèrent à quatre heures du matin au signal qui fut donné par deux salves de tous nos mortiers. Les trois attaques commencèrent en même temps ; nos troupes enfoncèrent tout ce qui se trouva sur leur passage, forcèrent les retranchements que les ennemis avoient faits dans les bastions et sur la demi-lune. Ils se mirent en bataille dans un très-bel ordre dans la gorge de chaque bastion et sur le rempart à droite et à gauche de chaque bastion attaqué.

On s'empara ensuite des portes de la ville du côté d'Anvers et de Bréda ; nos troupes y entrèrent l'épée à la main sans aucune confusion. Les ennemis s'étoient rangés sur la place et dans les maisons où ils faisoient un feu très-vif. Ils en furent chassés en très-peu de temps et poussés bien loin hors de la ville. Alors le soldat se voyant maître, il fut impossible d'empêcher le pillage, qui se fit cependant avec l'ordre qu'il est possible de mettre en pareil cas.

M. de Lowendal avoit chargé M. de Custine de contenir les forts de Moërmont, Pinsen et Roovers avec un corps de troupes à ses ordres, pendant l'assaut. Aussitôt la ville prise, les forts demandèrent à capituler ; la garnison qui y étoit fut faite prisonnière de guerre, ainsi que celle du fort de Zude.

On ne peut trop louer la valeur de nos troupes. Toutes les sages dispositions de notre général ont été exécutées avec toute la vigueur possible et sans la moindre confusion.

On peut évaluer la perte des ennemis dans cette journée à plus de quatre mille hommes, dont quinze cents prisonniers ; outre cela une centaine d'officiers.

Nous avons trouvé dans la ville ainsi que dans les forts plus de deux cents bouches à feu avec quantité de munitions.

Nous nous sommes en outre emparés de dix-sept vaisseaux qui se trouvèrent dans le port de Berg-op-Zoom chargés de munitions de toutes espèces.

Nous avons eu sept officiers tués, trente-huit blessés ; cent trente-sept soldats tués et deux cent soixante blessés.

Copie du bulletin de l'armée du Roi.

Au camp de Hamal, le 17 septembre 1747.

M. le chevalier d'Hallot, aide major général, est arrivé ce matin sur les huit heures pour apporter à S. M. la nouvelle que la ville de Berg-op-Zoom avoit été emportée d'assaut hier matin ; ce qui a répandu une joie universelle dans l'armée.

Le Roi a tenu après la messe conseil d'État.

S. M. a fait M. de Lowendal maréchal de France, et MM. de Vallière et de Gourdon maréchaux de camp.

La Reine a reçu la relation ci-dessus ce matin et le bulletin en revenant de la messe. Mme de Lowendal, qui est ici depuis avant-hier, suivoit la Reine ; S. M. l'a appelée, et lui a appris, dans le salon de la Guerre, que M. de Lowendal étoit maréchal de France.

Du jeudi 21, *Versailles.* — Avant-hier, il passa ici sur les sept heures un courrier de M. d'Argenson. Comme il étoit adressé à M. de Maurepas, qui venoit de partir pour Pontchartrain, nous ne sûmes rien ce jour-là des nouvelles que le courrier apportoit. Mais hier matin, M. de Maurepas envoya à la Reine la relation dont la copie est ci-dessus.

Hier au soir, Mme de Lowendal reçut la copie de la lettre que son mari écrivit à M. le maréchal de Saxe après la prise de Berg-op-Zoom. En voici la copie.

J'espère que le chevalier d'Hallot sera arrivé à bon port, et que les circonstances de la prise de Berg-op-Zoom n'auront pas manqué de vous avoir surpris. Si on avoit pu prévoir que M. de Cronstrom

auroit pris si peu de précautions, on auroit pu le prendre lui, le prince de Hesse et le prince d'Anhalt, qui se sont sauvés si précipitamment qu'ils en ont été quittes à ne pouvoir rien emporter avec eux.

Comme dans mes dispositions j'avois voulu obvier à l'éparpillage des troupes, j'avois ordonné que les bataillons resteroient en bataille sur les remparts, ce qui a donné le temps à beaucoup de monde de se sauver. Tout ce qui étoit dans les retranchements a été tué ou fait prisonnier. Jusqu'à présent, j'ai environ quinze cents prisonniers entre mes mains, sans compter les blessés qui sont dans la ville, dans les forts et dans les hôpitaux, outre une centaine d'officiers; M. de Leuwe, maréchal de camp, est parmi les derniers, ainsi que plusieurs colonels et lieutenants-colonels. J'aurai l'honneur de vous envoyer les états.

Comme j'avois suivi, Monseigneur, en tous points vos idées, j'avois détaché M. de Custine avec deux bataillons et quelques compagnies de grenadiers pour faire des démonstrations vis-à-vis les forts de Roovers et de Moërmont; cela a si bien réussi que l'ennemi attentif sur ces démarches n'a point observé le redoublement du feu dans la ville; et lorsque la garnison est sortie en déroute, M. de Custine a saisi le moment de brusquer le fort de Moërmont et de Pinsen et de s'en emparer. Il a fait vingt prisonniers à Moërmont et cent vingt au fort Pinsen, après en avoir tué une cinquantaine. L'ennemi en fuyant a abandonné le fort de Roovers.

Vous verrez, Monseigneur, par le détail de l'artillerie, la quantité de pièces de canon que nous venons de prendre, et on peut dire que fort peu de places en Europe soient si formidables.

J'aurois voulu garantir cette misérable ville du pillage; il n'a pas été possible de le faire. Trois cents volontaires qui me tombèrent des nues de votre armée ont donné de si mauvais exemples qu'il n'y a pas eu moyen d'empêcher que les équipages des généraux et des officiers, les approvisionnements et ce que les habitants y avoient laissé encore ne fussent pillés. Cela a enrichi l'armée prodigieusement, et j'espère que cela la rendra aussi audacieuse que cela humiliera celle des ennemis.

Les caisses et trésors arrivés quelques jours auparavant, joints aux vaisselles des généraux et princes, ont fait une grande partie de ce butin.

J'ai envoyé tout de suite les volontaires bretons aux trousses des ennemis qui certainement augmenteront le nombre des prisonniers, et j'espère qu'à leur faveur je tirerai des connoissances de Stenberg et des environs.

On a pris dix-sept bâtiments dans le port; je vous prie de m'honorer de vos ordres sur ce que vous voulez que j'en fasse.

M. de Leuwe, maréchal de camp, étant très-malade, m'a demandé la permission d'aller à Tertelen, sur sa parole d'honneur, avec trois officiers de sa maison, de même que le major Nhiel blessé depuis quinze jours. J'ose espérer que vous approuverez que je leur aie accordé.

Tous les autres, je les ai envoyés à Anvers. Je vous prie, Monseigneur, de leur envoyer des ordres où vous voulez qu'ils soient transportés. Plusieurs d'entre eux m'ont demandé d'être renvoyés sur leur parole; vous aurez la bonté de faire savoir si vous voulez m'autoriser à leur accorder leur prière sur leur parole d'honneur.

MM. de Périgord, prince de Rochefort et prince de Robec, et M. de Pusigneu, surtout M. de Lugeac, ont fait des prodiges de valeur. Les brigadiers Famon et Courbuisson se sont parfaitement bien comportés. M. de Tondu a eu le malheur d'être blessé en débouchant. Je vous rendrai un compte plus circonstancié des différents corps qui se sont le plus distingués pendant le cours de cette expédition, et vous supplie, Monseigneur, de vouloir bien être leur protecteur pour leur faire obtenir les grâces qu'ils ont si bien méritées.

J'ai chargé M. d'Hallot de vous rendre compte des dispositions que j'ai faites pour cet assaut, et j'avoue que je dois une grande partie de la réussite de cette expédition à l'intelligence supérieure de M. de Vallière et généralement aux secours que j'ai eus du corps de l'artillerie. J'oubliois de vous dire que MM. de Pratz et de Saint-Afrique, du régiment de Rochefort, se sont extrêmement distingués à la tête des grenadiers qu'ils conduisoient.

M. de Cronstrom, à son arrivée à Altermal, m'écrivit en grande hâte le billet ci-inclus par un tambour; un moment après j'ai reçu la lettre ci-jointe de M. le prince de Hesse.

La déroute du corps qui étoit campé dans les lignes a été si complète que tout leur camp a été pillé sans qu'ils aient pu sauver une tente. Plus de vingt bataillons, tant de la garnison que de ceux qui étoient campés dans les lignes, ont laissé leurs armes aux faisceaux.

Les officiers prisonniers avouent unanimement avoir perdu pendant le siége cinq mille hommes, et je taxe leur perte d'hier à à peu près autant en y comprenant les prisonniers.

La nôtre d'hier ne va pas à cent hommes tués et deux cents blessés, parmi lesquels il y en a qui le sont très-légèrement. Ce qui a été de plus affligeant pour moi, c'est que le feu a été pendant toute la nuit dernière dans la ville; on a fait humainement tout ce qu'on a pu pour l'éteindre; j'ai envoyé des pionniers et travailleurs.

Bulletin du camp de Hamal, du 18 *septembre* 1747.

Le Roi n'est point sorti aujourd'hui.

M. le comte de Périgord, colonel du régiment de Normandie, est arrivé ici sur les deux heures après midi pour apporter à S. M. le détail des suites de la prise de Berg-op-Zoom et cinq drapeaux qui ont été pris aux ennemis.

Du dimanche 24, *Versailles.* — Depuis la prise de Berg-op-Zoom, on a toujours envoyé des bulletins; mais il n'y a plus rien d'intéressant jusqu'à ce que le Roi ait déterminé les opérations à faire par l'armée de M. de Lowendal. Tous les détails particuliers que l'on apprend de la prise de Berg-op-Zoom font voir l'importance dont elle est dans les circonstances présentes; on ne peut pas douter que les ennemis n'aient perdu considérablement pendant le siége et au moment de la prise. Quelque ordre que l'on ait pu mettre dans le pillage, c'étoit un triste spectacle, et cette ville est entièrement ruinée pour un très-grand nombre d'années. On trouvera ci-après la marche du Roi extraite du bulletin reçu hier.

Hamal, 20 septembre 1747.

Le départ de S. M. est fixé à samedi prochain. Il ira coucher le même jour à Bruxelles, dimanche 24 à Lille, lundi 25 à Compiègne, et mardi 26 il arrivera à Versailles.

Demain lundi on quitte le deuil; les six mois finissent ce soir. On a déjà détendu d'hier tout l'appartement du Roi et aussi celui de Mesdames; il n'y a plus que l'appartement de la Reine et celui de Mme la Dauphine à détendre; c'est ce que l'on fera demain matin. La tenture violette de chez le Roi appartient à M. le duc de Gesvres, premier gentilhomme de la chambre en année, de même que celle de M. le Dauphin, chez lequel on a aussi détendu la tenture noire. La tenture noire de chez la Reine ap-

partient à Mme de Luynes comme dame d'honneur (1); celle de Mme la Dauphine à Mme de Brancas à même titre, et celle de Mesdames à Mme la maréchale de Duras.

Du lundi 25. — M. de Maurepas rendit compte hier à la Reine de l'ordre qu'il avoit reçu du Roi au sujet du *Te Deum* pour Berg-op-Zoom (2). En conséquence la Reine a donné l'ordre pour qu'on le chantât demain à sa messe. Comme c'est en grande représentation, c'est le surintendant de la musique de la chambre qui le fait exécuter, comme il a été déjà marqué en d'autres occasions.

Comme le Roi couche à Compiègne aujourd'hui, Mme de Pompadour est partie aujourd'hui pour l'y aller trouver avec Mmes d'Estrades, du Roure et Mme de Livry.

Il y a trois ou quatre jours que Mme de la Guiche, nièce de M. de Lassay, est accouchée d'un garçon ; c'est son second fils.

J'ai oublié de marquer que la Reine a envoyé M. Raymond au quartier du Roi; il est parti le 18; il va faire compliment à S. M. sur la prise de Berg-op-Zoom. M. de Louvain, écuyer de quartier de Mme la Dauphine, partit le même jour pour pareille commission. Mesdames et M. le Dauphin n'envoient point en pareil cas.

Du mercredi 27, *Versailles*. — Le Roi étoit venu de l'armée à Bruxelles dans une grande voiture; de Bruxelles à Lille dans son vis-à-vis avec M. de Luxembourg, et de

---

(1) Voir l'article du 28 septembre.

(2) On doutoit qu'il y eût un *Te Deum* pour la prise de Berg-op-Zoom, à cause de la déclaration du Roi aux États Généraux, du 17 avril dernier, et parce qu'il n'y en a point eu de chanté pour la prise de Hulst, d'Axel et du fort des Philippines; mais ces trois places ne faisoient pas un objet assez important, et les actions de grâces qui ont été rendues au Seigneur pour ces conquêtes ont été jointes à celles pour la bataille de Lawfeld. Au reste, les termes de la déclaration ne pouvoient empêcher le Roi de regarder Berg-op-Zoom comme une conquête; quoique les places des Hollandois ne soient censées qu'être en dépôt entre ses mains, il n'en est pas moins le légitime souverain pendant le temps du dépôt. Le *Te Deum* sera chanté à Notre-Dame dans quelques jours. (*Note du duc de Luynes.*)

Lille à Compiègne avec M. le duc d'Ayen; de Compiègne avec M. le marquis de Gontaut.

Extrait de ma lettre à M. de Grimberghen.

Le Roi, après avoir été reçu hier à son passage à Paris avec les acclamations et les démonstrations de joie les plus vives, arriva ici à six heures. M. le Dauphin, qui étoit allé au-devant du Roi, le joignit au Point-du-Jour et monta dans le vis-à-vis de S. M. La Reine, Mme la Dauphine, Mesdames et toutes les princesses, excepté Mme de Chartres et Mlle de la Roche-sur-Yon, attendoient le Roi dans les cabinets par delà sa chambre. Le nombre de dames qui suivoient étoit prodigieux; elles entrèrent toutes sans exception dans le cabinet du conseil. Les dames en charge allèrent plus loin selon l'usage. Le Roi, après avoir été une petite demi-heure dans sa chambre avec sa famille, entra dans le cabinet du conseil pour voir les dames; on en compta près de quatre-vingts; on fit entrer aussi plusieurs hommes de ceux qui n'avoient point d'entrées. Le Roi parut très-gai et avoir très-bon visage; il me fit l'honneur de me dire des nouvelles de mon fils, qui lui a fait sa cour à Bruxelles et qu'il lui avoit ordonné de revenir (1). Le Roi

(1) Pendant le siége de Berg-op-Zoom, mon fils a été détaché par M. le maréchal de Lowendal pour faire le siége du fort de Roovers, qui est à une demi-lieue de la ville au milieu des inondations, et pour faire faire des lignes qui pussent mettre à couvert de toutes entreprises des ennemis l'armée du siége. C'étoit même là le principal objet, car le fort de Roovers est par sa situation presque imprenable, les ouvrages étant extrêmement enterrés et les inondations dont il est entouré n'étant point guéables. Mon fils les a fait sonder plusieurs fois. Le projet de M. de Lowendal, le faisant attaquer, n'étoit donc que de diviser les forces des ennemis; et même au milieu du siége, comme il vit qu'on perdoit beaucoup de monde à cette tranchée, il en fit discontinuer les ouvrages, et l'on se contenta de garder ceux qui avoient été faits. Il avoit été question d'essayer d'emporter ce fort l'épée à la main; M. de Lowendal l'auroit désiré, mais il changea d'avis après avoir examiné combien il en coûteroit d'hommes à cette entreprise, dont le succès même pouvoit être douteux. Il a paru extrêmement satisfait de la conduite de mon fils dans la commission dont il l'avoit chargé. On a vu par ce qui a été dit ci-dessus que la tentative des ennemis sur le village de Woude ne leur avoit pas réussi et qu'ils n'avoient pas osé se commettre davantage, voyant la disposition de nos troupes. Pendant le siége de Roovers, mon fils étoit logé dans une maison à peu de distance de la tranchée. Tous les champs, dans ces cantons, sont entourés de fossés qui se remplissent d'eau lorsque l'on forme les inondations. Ces eaux s'étoient desséchées par la grande ardeur du soleil, ce qui donne des exhalaisons de fort mauvaise odeur et fort dange-

resta dans le cabinet du conseil jusqu'à huit heures à faire la conversation. A neuf heures, il alla souper au grand couvert où il y avoit un monde prodigieux, et la musique des vingt-quatre, suivant l'usage. Il descendit après le souper chez Mme la comtesse de Toulouse. Aujourd'hui il a été tirer malgré le vilain temps.

Nous apprîmes hier que M. le maréchal de Saxe avoit été nommé capitaine général des Pays-Bas, aux mêmes appointements de 24,000 livres par mois payés par le pays, qu'avoit le prince Eugène, mais non pas avec les mêmes droits de nommer aux gouvernements particuliers et aux emplois subalternes. Sur cet article il est sur le même pied que les autres gouvernements (1).

Nous apprîmes aussi que le Roi a donné 1,000 écus de pension à M. de Périgord, qui a apporté au Roi les drapeaux pris à Berg-op-Zoom et qui est entré le premier dans la ville à la tête du régiment de Normandie.

Hier, après que la famille eut quitté le Roi, Mme de Luynes présenta au Roi Mme la maréchale de Lowendal,

---

reuses pour la santé; c'est ce qui a donné occasion à beaucoup de maladies, les chaleurs ayant été grandes cette année et ayant duré longtemps. Ces maladies étoient des coliques fort douloureuses, auxquelles la fièvre se joignoit souvent par le régime et la faute des malades. Mon fils, après avoir eu un grand nombre de ses domestiques attaqués de ces maladies, est tombé malade lui-même; après avoir été saigné quatre fois, il parut pendant quelques jours qu'il étoit mieux; il n'étoit point sorti de son quartier et espéroit être en état de continuer de s'acquitter de la commission dont il étoit chargé; les douleurs étant revenues très-vivement, M. de Lowendal lui ordonna précisément et absolument de s'en aller à Anvers et de là à Bruxelles. Mon fils vint d'Anvers à Bruxelles dans une barque avec cinquante-quatre de ses domestiques malades; il y arriva très-peu de jours avant la prise de Berg-op-Zoom. S'y étant trouvé mieux, il comptoit retourner à l'armée lorsque le Roi passa; S. M. lui ordonna d'un ton de maître de s'en revenir à Paris, disant que la campagne étoit finie. (*Note du duc de Luynes.*)

(1) C'est en effet ce qui fut dit d'abord sur cette nouvelle; mais j'ai su depuis qu'on avoit demandé à M. d'Argenson ce qui en étoit réellement; il répondit qu'il n'étoit point question d'aucun titre, ni de gouvernement, ni de capitaine général; que M. le maréchal de Saxe continueroit de commander dans les Pays-Bas comme l'année passée, avec la seule différence que le Roi lui accordoit les 1,000 louis par mois, comme il est expliqué à l'article ci à côté. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 3 octobre 1747.)

qui venoit faire son remerciement. Elle a été chez la Reine aujourd'hui ; c'étoit à l'audience publique donnée à la Ville, comme il est marqué ci-après. Il ne s'y est point trouvé de carreau ; Mme de Luynes lui en a fait des excuses ; elle en a eu un chez Mme la Dauphine.

Ce matin, le Roi a dit à la Reine qu'il avoit nommé M. de Saulx, mari de la dame du palais et neveu de l'archevêque de Rouen, pour remplir la huitième place de menin de M. le Dauphin, vacante par la mort de M. de Froulay.

La Ville est venue aujourd'hui haranguer le Roi (1); demain ce seront les cours supérieures. La Reine, M. le Dauphin, Mme la Dauphine, Mesdames, et même la petite Madame, ont été harangués ; c'est M. le prévôt des marchands qui a parlé à tous, excepté au Roi.

Aujourd'hui encore grand couvert; demain chasse du cerf ; samedi le Roi va à Choisy. On dit que c'est pour jusqu'au vendredi suivant. C'est ce qui s'étoit dit d'abord, mais le Roi reviendra mercredi.

Le fils dont Mme de Fitz-James vient d'accoucher est mort.

---

(1) C'est M. Le Camus, conseiller au Parlement, qui est venu aujourd'hui avec la Ville présenter le scrutin au Roi. C'est l'usage qu'un conseiller du Parlement soit toujours chargé de cette commission. Le scrutin, que le Roi décachète et remet ensuite à M. de Maurepas, est sur-le-champ lu tout haut par ce ministre; il contient le nom des scrutateurs de chaque corps de métiers et celui du premier échevin, qui est aussi élu à la pluralité des voix. Le nombre des voix qu'il a eues en sa faveur est marqué dans le scrutin. Il n'y a que le conseiller au Parlement qui parle dans ces occasions. Le prévôt des marchands ne dit rien au Roi; il présente seulement le premier échevin, qui prête serment aussitôt entre les mains de S. M. C'est M. de Maurepas qui fait la lecture du serment. Chez la Reine, M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames, c'est le prévôt des marchands qui harangue. Cela s'est fait aujourd'hui.

Demain, jour destiné pour les harangues des cours supérieures, le prévôt des marchands reviendra avec la Ville et haranguera le Roi seulement.

Le Roi a donné une pension de 50,000 livres à M. le maréchal de Lowendal; on ne sait pas encore si elle doit revenir à sa femme après lui. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 27 septembre 1747.)

Du jeudi 28, *Versailles.* — Aujourd'hui les Compagnies ont harangué le Roi ; une partie le matin, les autres l'après-dînée, au retour de la chasse du daim, où le Roi a été avec M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames. Le premier daim a été pris sur le grand chemin, auprès des premières maisons de Sèvres, de ce côté-ci. La Ville qui a harangué ce matin s'en retournoit à Paris en robe rouge ; elle s'est trouvée à la prise du daim, ce qui a fait un spectacle.

C'est M. l'abbé de Bernis, comme directeur, qui harangue au nom de l'Académie. Il n'y a aucune harangue pour la Reine ni pour la famille royale.

La grâce accordée à M. de Lowendal a donné occasion à quelques murmures ; c'est ce qui arrive toujours en pareille occasion. Quelques-uns de ses anciens ont dit qu'ils auroient fait comme lui s'ils avoient été chargés de cette commission ; il y a eu même des propos qui ont été jusqu'à dire que l'ouvrage n'étoit pas aussi difficile qu'on avoit voulu le persuader. Tous cependant n'ont pas tenu le même langage. M. de Clermont-Gallerande a déclaré qu'il n'avoit point d'autre parti à prendre que celui de se retirer dans ses terres. M. de Clermont-Tonnerre a dit que pour lui il continueroit à servir avec le même zèle et la même assiduité ; qu'il espéroit seulement de la bonté du Roi qu'il voudroit bien que ce ne fût pas sous les ordres de M. de Lowendal. M. de Senneterre a dit que pour lui il serviroit partout où le Roi voudroit, même sous les ordres de M. de Lowendal.

La veille du jour que le Roi apprit la prise de la ville de Berg-op-Zoom, M. le duc de Biron étoit chez S. M. et ne savoit point que l'on dût donner l'assaut. Le Roi, qui en étoit instruit, demanda à M. de Biron ce qu'il pensoit du siége ; M. de Biron lui répondit qu'il étoit trop vrai pour pouvoir lui déguiser ses sentiments, qu'il y avoit peut-être des gens qui flattoient S. M. sur le succès de cette entreprise, mais que pour lui il sentoit l'impossibilité d'y

réussir et qu'il ne pouvoit s'empêcher de le dire. Le lendemain, M. de Biron revint chez le Roi, qui dans l'intervalle avoit appris la nouvelle de la prise. Le Roi lui dit : « Hé bien, duc de Biron, qu'est-ce que vous dites aujourd'hui ? » — « Que c'est un événement très-heureux, Sire, et presque incroyable ; mais je ne puis changer ma façon de penser par rapport à la nature de l'entreprise. » Comme, malgré cette réponse, il paroissoit un peu embarrassé, le Roi, à ce qu'on prétend, lui dit pour le consoler : « Je crois bien que si vous aviez été dans Berg-op-Zoom, il n'auroit pas été pris. »

J'ai marqué ci-dessus que toute la tenture noire de chez la Reine a été détendue lundi dernier. Les huissiers de la Reine s'étoient adressés à Mme de Luynes pour un prétendu droit qu'ils disoient avoir sur les portières. Mme de Luynes s'est rapportée à ce qui se feroit par M. le duc de Gesvres pour la tenture de chez le Roi. M. de Gesvres, à qui j'en ai parlé, m'a dit que les huissiers de chez le Roi ne lui avoient fait aucune représentation ; que quand on lui en feroit, elle lui paroîtroit sans aucun fondement ; qu'au deuil de M. le Dauphin, à la mort de Mme la Dauphine, M. de Gesvres, qui eut le deuil, quoique ce fût son prédécesseur qui l'eût fait faire, n'avoit rien donné de toute la tenture que le drap de pied de l'estrade, qu'il donna aux frotteurs, ce qui assurément ne fait pas un grand objet.

OCTOBRE.

Mort de la duchesse d'Estrées à Anet. — Harangue de M. de Bernis. — Le Roi à Choisy. — Les chirurgiens de la Cour. — Bâtiments de la Meutte. — Voyage de la Reine à Choisy et à Fontainebleau. — Le président de Guébriant. — Prise du fort Frédéric-Henri. — Dîner de la Reine. — Maladie du duc de Charost. — Nouvelles de Gênes. — Le duc et la duchesse de Chartres à Versailles. — Lettre de la Reine à la duchesse de Luynes; attentions du Roi pour la Reine. — Appartement de la Reine à Fontainebleau. — Prise de Lillo. — Loterie royale. — Mort du duc de Charost; son portrait. — Nouvelles de l'armée de M. de Belle-Isle. — Santé de la

Reine. — Présentation des princes de Saxe-Hildburghausen. — L'abbé de Catelan nommé évêque de Rieux. — Mort de la duchesse de Luxembourg. — Le comte de Wiette. — Dévotions de la famille royale. — Le prince Édouard à Saint-Ouen. — Compliments à Mme de Luynes sur la mort de M. de Charost.

Du dimanche 1er, *Versailles.* — On apprit avant-hier la mort de Mme la duchesse d'Estrées (Mancini), sœur de M. le duc de Nevers (1); elle étoit intime amie de Mme la duchesse du Maine et passoit la plus grande partie de sa vie à Sceaux ou à Anet. C'est à Anet qu'elle est morte, la nuit du 27 au 28; elle se trouva extrêmement mal à minuit et perdit connoissance; on vint avertir Mme la duchesse du Maine, qui y monta. La connoissance ne revint point; elle mourut à quatre heures du matin. Elle avoit fait une chute considérable trois semaines auparavant sur l'escalier d'Anet; quoiqu'elle crût que sa tête n'avoit point porté et que malgré cela elle eût cependant été saignée sur-le-champ, on a prétendu qu'elle pouvoit être morte des suites de cette chute. Mme la duchesse du Maine, dans la lettre qu'elle a écrite à M. de Lassay, paroît ne pas douter que ce ne soit une apoplexie. Mme la duchesse d'Estrées étoit d'une taille qui pouvoit lui donner lieu de craindre cet accident; d'ailleurs extrêmement gourmande et mangeant beaucoup; elle avoit au moins soixante ans; il est certain qu'elle avoit quelques années de moins que son frère, et M. de Nevers en a près de soixante et onze.

J'ai parlé ci-dessus des harangues qu'il y eut jeudi ici; on m'a répété celle de l'Académie, qui est fort courte; on en trouvera la copie ci-après. Je la crois exacte à très-peu de chose près; la voici :

Harangue.

Les exploits rapides ont mérité aux princes le titre de conquérants. Les obstacles vaincus de toutes parts ont acquis à Votre Majesté

---

(1) Diane-Adélaïde-Philippe Mancini-Mazarini avoit épousé, le 1er août 1707, Louis-Armand d'Estrées de Lauzières-Thémines, duc d'Estrées.

celui de héros, et son amour constant pour la paix au milieu des plus grands succès lui assure celui de père de la patrie.

Du mercredi 4, Versailles. — Le Roi est parti samedi dernier avec M. le Dauphin pour aller courre à Sénart et de là coucher à Choisy. Les dames de ce voyage sont Mmes de Pompadour, d'Estrades, du Roure et de Livry. Le Roi, qui devoit revenir aujourd'hui, ne revient que demain.

Le Roi soupa vendredi dernier au grand couvert. Au sortir du souper il dit à la Reine que M. de Maurepas l'avoit chargé de lui dire que Dulattiers étoit premier chirurgien de M. le Dauphin. La Reine répondit sur le même ton de plaisanterie, et lui dit qu'en attendant qu'elle l'en remerciât elle le prioit de vouloir bien en faire ses remerciements à M. de Maurepas. Dulattiers est attaché à la Reine depuis plusieurs années. Depuis que La Fosse, son premier chirurgien, a cessé de la saigner, la Reine avoit eu le nommé du Phénix pour la saigner. Il étoit attaché à feu M. le Duc. Du Phénix est mort, et c'est sa place qu'a eu Dulattiers. Le premier chirurgien de M. le Dauphin étoit La Martinière; comme il est devenu premier chirurgien du Roi, cette place est devenue vacante. Outre que Dulattiers saigne parfaitement bien, la protection de la Reine a décidé en sa faveur.

Il y avoit une autre place de chirurgien vacante depuis quelques mois; c'est ce qu'on appelle chirurgien-dentiste, ou pour se servir d'un nom plus commun, arracheur de dents. Il s'agissoit d'en nommer un pour Mesdames, cette place étant vacante par la mort de Lodumier. L'usage est apparemment que ce ne soit pas le même que celui du Roi, pour donner plus d'émulation en multipliant les places, car c'est Capron qui a cette charge depuis longtemps chez le Roi. Celle-ci a été extrêmement sollicitée, et enfin M. de Maurepas ayant travaillé avec le Roi, elle vient d'être donnée au nommé Bunon, que l'on dit être en grande réputation.

Du dimanche 8. — Le Roi depuis son retour de Choisy a été tirer tous les jours; hier il alla voir ses nouveaux bâtiments à la Meutte, où l'on a refait la moitié du château, du côté de la cour; l'autre moitié, du côté du jardin, avoit été faite, il y a déjà du temps; je dois l'avoir marqué. Il revint de la Meutte de bonne heure, et alla tirer dans le parc; il y va encore demain avant d'aller à Choisy. Aujourd'hui il ne sort point; il a tenu conseil d'État et a travaillé avec différents ministres.

Il y avoit eu beaucoup d'incertitude pour le voyage de la Reine à Fontainebleau, même à Choisy. Quoiqu'elle n'ait que quarante-quatre ans, elle s'est trouvée dans une situation, depuis quelque temps, qui n'arrive souvent que dans un âge plus avancé; cependant comme elle est mieux depuis deux jours, il a été décidé qu'à moins d'accident nouveau elle ira mercredi à Choisy et vendredi à Fontainebleau. Mme la Dauphine doit y aller avec la Reine, s'il n'y a pas quelque soupçon de grossesse; car il est décidé qu'en ce cas elle restera ici. M. le Dauphin y resteroit avec elle sans déranger le voyage de la Reine ni de Mesdames.

M. le président de Guébriant, qui depuis quelque temps a pris l'habit ecclésiastique, vient d'être nommé ministre plénipotentiaire auprès de l'électeur de Cologne. M. de Guébriant étoit président d'une des chambres des requêtes; il a vendu sa charge, il y a quelque temps, et est honoraire à la grande chambre. Il avoit celle de lecteur du Roi, qui donne les entrées de la chambre, même du cabinet; il avoit acheté cette charge de M. de Pont de Veyle-Fériol, fils d'une sœur du cardinal Tencin. Il vient de vendre cette charge 80,000 livres à un M. de Sincerre, petit-fils de M. Bernard. Il y a trois ans que M. de Guébriant s'est présenté pour entrer dans les négociations; il est intime ami de M. le duc de Gesvres et est en quelque manière le chef de son conseil dans toutes ses affaires. Il est homme de condition de Bretagne. Les appointements d'un mi-

nistre plénipotentiaire à Cologne sont de 30,000 livres, monnoie de France. Depuis que M. le comte de Sade a cessé d'être employé dans cette cour, on y avoit envoyé l'abbé Onillon, qui est actuellement remplacé par M. de Guébriant.

Du mercredi 11, *Versailles.* — Avant-hier lundi, le Roi après avoir été tirer dans le parc, partit pour Choisy. Comme il n'y a pas encore une fort grande quantité de logements, l'arrivée de la Reine et de Mesdames, que l'on y attend aujourd'hui, fait qu'il y a peu de monde ce voyage-ci; il n'y a de dames que Mme de Pompadour, Mme de Brancas douairière et Mme de Coigny.

Le Roi, lundi avant son départ, reçut ici un courrier avec la nouvelle que le fort Frédéric-Henri avoit été pris; ce fort est entre Anvers et Berg-op-Zoom, et plus près de cette dernière place que Lillo et la Croix, que l'on compte prendre incessamment. Les ennemis y ont eu quatre-vingts hommes tués ou blessés, et deux cent quatre-vingts qui ont été faits prisonniers de guerre et huit officiers.

L'incertitude où l'on étoit ces jours-ci sur l'état de Mme la Dauphine subsiste encore, et par conséquent elle n'ira point à Fontainebleau s'il n'arrive rien à son état. Hier étant la veille du départ, les dames qui devoient suivre la Reine et Mesdames eurent la permission d'être en robe de chambre. Mme d'Antin, qui ne va point avec la Reine, étoit en grand habit, et par conséquent les dames qui lui sont attachées.

Aujourd'hui Mme la Dauphine étoit en robe de chambre; la Reine le lui permit hier; mais les dames de Mme la Dauphine étoient en grand habit. La Reine a été un peu plus tôt à la messe qu'à son ordinaire et a dîné ensuite dans son grand cabinet avant sa chambre avec ses enfants et des dames, M. le Dauphin et Madame Adélaïde à sa droite, Mme la Dauphine et Madame à sa gauche, Mme la duchesse de Brancas la dame d'honneur, la première à droite sur le retour, et vis-à-vis d'elle à gauche Mme la maréchale

de Duras. Il y avoit en tout neuf dames, sans compter Mme la Dauphine et Mesdames. J'ai vu que l'usage étoit bien ou mal à propos de ne laisser entrer que les entrées de la chambre dans le cabinet où la Reine est à manger; en conséquence, l'huissier du cabinet a refusé aujourd'hui M. le président Hénault, qui n'a point d'entrée. La Reine a dit qu'il avoit tort; elle a fait entrer le Président; et un moment après l'huissier a laissé entrer M. le bailli de Saint-Simon qui n'a point d'entrée.

Mme de Luynes comptoit suivre la Reine à Choisy; mais l'état de M. le duc de Charost l'a obligée d'aller à Paris. M. de Charost, qui est dans sa quatre-vingt-cinquième année, est dans un état d'affoiblissement prodigieux; il s'y est joint depuis quelque temps un dévoiement qui faisoit tout craindre; il en a été guéri pendant quelques jours. Cet accident s'est renouvelé depuis; il est cessé actuellement, mais la fièvre lui a pris et l'on a été obligé de le saigner. Cette fièvre, qui paroît tierce et même double-tierce, fait tout craindre à chaque moment. Mme de Luynes n'allant point dans les carrosses de la Reine, c'est Mme la duchesse de Villars qui a été à côté de Madame Adélaïde sur le devant, Mme la maréchale de Duras à une portière et Mme de Montauban à l'autre. La Reine ne mène que Mmes de Villars, de Montauban et de Saulx; celle-ci a monté dans le second carrosse avec les trois dames de semaine de Mesdames. La Reine n'arrivera que samedi à Fontainebleau, le même jour que le Roi.

Mme la Dauphine reste ici avec M. le Dauphin; elle a fait ses adieux à Mesdames avec des embrassades qui ne finissoient point et qui paroissoient marquer l'amitié la plus tendre. Il est arrangé que M. le Dauphin ira vendredi à Choisy pour en revenir le samedi, et samedi d'ensuite à Fontainebleau jusqu'au lundi. Malgré la douleur de l'un et de l'autre de la séparation, M. le Dauphin et Mme la Dauphine paroissent fort contents de l'espérance de la grossesse, mais cette espérance est bien légère encore.

La Reine nous a donné à Mme de Luynes et à moi toutes sortes de marques de bonté, et paroît véritablement affligée de ce que nous ne pouvons avoir l'honneur de la suivre dans ce moment.

On trouvera ci-joint l'extrait d'une lettre particulière écrite à M. le maréchal de la Fare contenant des nouvelles de Gênes.

Monseigneur,

Permettez que j'aie l'honneur de vous rendre compte d'un détachement de quatre mille hommes aux ordres de M. de Chauvelin qui a été enlever aux ennemis les ville et châteaux de Sasello au milieu de tous leurs postes, a fait contribuer et enlever des otages à Pont Invrea, à Mioglia, Peretto, Piani de la Castagnia et dans tous les villages du Montferrat à dix milles à la ronde, a fait un détachement qui s'est avancé jusqu'aux portes de Savone, à Celle, à Varagine, et château d'Invrea, que les ennemis avoient abandonnés une demi-heure avant son arrivée, les combinaisons qu'il avoit faites de sa marche n'ayant pu tenir contre une pluie continuelle de cinq jours et un débordement affreux de tous les torrents qui lui ont fait perdre une heure de marche qui a donné le temps aux ennemis de s'enfuir dans Savone. La terreur étoit si grande parmi eux qu'ils jetoient tout ce qui pouvoit les embarrasser, jusqu'à leurs armes, qu'on a ramassées dans les chemins, s'en allant par deux, par quatre et sans ordre, de sorte que M. Chauvelin n'a pu prendre en tout que cent prisonniers, neuf officiers, une quantité de bœufs et autres bestiaux, chevaux, mulets, dont quinze chargés de draps, de sucre, de tabac, savon, etc., et beaucoup d'otages.

Sans cette pluie continuelle depuis le jour de notre départ et le débordement affreux qui a gonflé les eaux de l'Erro, de la Bormida, de l'Orba et de tous les autres torrents, M. de Chauvelin auroit enlevé (indépendamment de toutes les troupes qui étoient dans le poste dont il s'est emparé) plusieurs officiers généraux qui étoient aux bains d'Acqui, auroit replié tout ce qui étoit le long de la Bormida passant par Cairo, Spirmo et les environs de ces villes, seroit revenu sur Celle et auroit coupé le chemin aux troupes qui étoient dans Varagine, château d'Invrea et tous les postes de Saint-Martino, Ripesella, le Molino, etc. Voilà, Monseigneur, toutes nos prouesses dont j'ai l'honneur de vous rendre compte.

Du vendredi 13, *Paris*. — J'ai toujours oublié de marquer que M. le duc de Chartres vint dimanche dernier

à Versailles, avec Mme la duchesse de Chartres, pour remercier le Roi. S. M. a donné à M. le duc de Chartres le gouvernement de Dauphiné sur la démission de M. le duc d'Orléans, son père. On prétend que M. le duc de Chartres avoit demandé, pendant la campagne, la survivance de ce gouvernement, et que M. le duc d'Orléans en ayant été instruit envoya au Roi sa démission pure et simple; que quelque temps après ayant su que le Roi avoit donné ce gouvernement, il dit à M. de la Grandville, chef de son conseil : « Mon fils est sur l'état de ma dépense pour 60,000 livres par an, que je lui donne pour les bâtiments de Saint-Cloud; il faut rayer ces 60,000 livres sur l'état; ils ne sont plus nécessaires à mon fils, puisque le gouvernement de Dauphiné lui vaut cette même somme. » C'est en effet le revenu de ce gouvernement; mais comme il y a 18,000 livres de charges, ces 18,000 livres sont en pure perte pour M. le duc de Chartres.

Depuis avant-hier que la Reine partit de Versailles pour Choisy et Mme de Luynes pour Paris, elle a fait l'honneur à Mme de Luynes de lui écrire deux fois. Elle lui manda hier que le Roi lui avoit donné toutes sortes de marques d'attention à son arrivée; que pour lui éviter de monter, à cause de sa santé, il lui avoit cédé son appartement en bas; qu'il lui avoit montré des portraits de Mesdames qui sont à Fontevrault; que ç'avoit été une surprise agréable pour elle, ne sachant pas qu'elles fussent peintes. La Reine ensuite entroit dans quelque détail sur la figure de ses filles et finissoit par ces mots : « Vous trouverez peut-être ma lettre longue, mais prenez-vous-en à la tendresse d'une mère et à la confiance d'une amie. » Celle d'aujourd'hui est dans un autre genre, mais remplie également de toutes sortes de marques de bonté. La Reine compte toujours partir demain pour Fontainebleau, et nous sommes ici dans la même incertitude sur notre départ, l'état d'abattement et de foiblesse de M. le duc de Charost étant à un tel point que l'on ne peut pas compter sur un seul jour.

Du mercredi 18, *Fontainebleau.* — J'ai déjà parlé des attentions que le Roi a eues pour la Reine pendant le voyage de Choisy ; elles ont été au delà de tout ce qu'on peut dire, s'occupant de tout ce qui pouvoit intéresser la santé ou l'amusement de la Reine, voulant que Helvétius, médecin de la Reine, examinât le bouillon qu'on lui donnoit, songeant à lui former un jeu et se mettant pour cela de société avec ceux ou celles qui étoient à portée de jouer. Il n'a pas eu moins d'attentions pour Mesdames. Il savoit qu'elles aiment mieux le reversis que le cavagnole ; il a joué au reversis avec elles, et a paru s'y amuser.

Le Roi partit le samedi matin de Choisy, et vint courre le sanglier dans la forêt de Fontainebleau ; il arriva de bonne heure de la chasse, et ne fut occupé que du moment de l'arrivée de la Reine ; il abrégea même son débotter pour pouvoir être dans la chambre de la Reine avant elle et avoir le temps de voir tous les ouvrages qu'il a fait faire dans cet appartement. Il l'y attendit, et se fit un plaisir de lui montrer lui-même tous les changements qui ont été faits. La Reine a paru fort touchée des soins et des attentions du Roi.

On n'a rien changé dans le grand cabinet de la Reine, où elle dîne et où elle joue. Dans la pièce qui est entre ce cabinet et le commencement de la galerie de Diane, et que l'on appeloit le cabinet de Clorinde, il y a eu quelques petits changements : des retranchements, des entre-sols pour les femmes de chambre et pour les garçons de la chambre de la Reine ; mais les changements les plus considérables sont dans la chambre à coucher et dans les cabinets de la Reine. La chambre à coucher a été allongée d'environ la grandeur de l'alcôve, qui est actuellement dans le fond de ladite chambre ; le plancher a été relevé ; les ornements anciens qui étoient au plafond y ont été remis à la vérité ; mais la grandeur de la pièce, l'élévation du plancher et ce qu'on a ajouté pour interrompre la masse d'or qu'ils formoient les rendent actuelle-

ment beaux et agréables. Ces augmentations d'ornements sont faits dans le goût antique, étant nécessaire qu'ils assortissent au reste; mais cet antique est exécuté si agréablement que l'on ne peut presque y rien désirer. La cheminée est neuve et fort agréable, tant pour le marbre que pour la décoration du trumeau. Cette augmentation dans la chambre est un ouvrage considérable; il a fallu démolir un gros mur pour agrandir la chambre; sur ce qui composoit le cabinet, on a diminué de beaucoup la largeur des trumeaux, et l'on a mis une fenêtre d'augmentation. Malgré ce changement, le cabinet est encore assez grand, parce que l'on a pris pour l'augmenter un passage qui étoit entre ce cabinet et l'alcôve où est le lit du Roi. A côté de ce cabinet est une fort jolie garde-robe de commodité pour la Reine, et un peu plus loin un escalier qui monte à deux pièces en entre-sol, fort claires et fort bien meublées; l'une peinte en petit vert, qui sert de second cabinet à la Reine, et l'autre qui joint celle-là est un oratoire en couleur de bois, comme la Reine les aime, avec des tableaux de dévotion. Entre l'escalier et les deux pièces en entre-sol, il y a une première pièce, qui est destinée pour la femme de chambre de garde et à laquelle est jointe une petite garde-robe pour elle.

Le Roi a soupé samedi et lundi dans ses cabinets. Dimanche et mardi grand couvert.

Je n'arrivai ici qu'hier avec Mme de Luynes. M. le duc de Charost, qui nous avoit retenus à Paris, est considérablement mieux; mais l'état de foiblesse extrême dans lequel le réduit son grand âge ne peut pas donner espérance de le conserver longtemps.

J'ai oublié de marquer que dimanche dernier le Roi reçut ici, à son lever, la nouvelle de la prise de la petite ville de Lillo et du fort de Cruxchank ou fort de la Croix. Cette nouvelle a été apportée par M. de la Porterie, capitaine dans le régiment mestre-de-camp-général-dragons. Cet officier est attaché à mon fils depuis plusieurs

années (1); il étoit son aide de camp; et après le départ de mon fils, M. de Lowendal l'avoit gardé auprès de lui en qualité de son aide de camp. Nous avons fait cinq cents hommes prisonniers de guerre dans les deux forts; il ne reste plus rien à prendre entre Berg-op-Zoom et Anvers; il paroît que la campagne est finie dans cette partie ainsi que du côté de la Meuse.

Du samedi 21, Fontainebleau. — Le Roi a donné la commission de mestre de camp à M. de la Porterie.

L'arrivée de M. le Dauphin ici, qui devoit être aujourd'hui, est remise à mardi; les espérances de grossesse qu'on avoit eues un peu légèrement sur Mme la Dauphine sont évanouies d'hier matin. M. le Dauphin envoya sur-le-champ un courrier au Roi, et manda qu'il ne viendroit que mardi avec Mme la Dauphine. On ne sait point encore s'il y aura quelque changement à la durée du voyage; les uns disent jusqu'au 20, les autres jusqu'au 30.

On mande de Versailles qu'il y a assez de monde en hommes et même en femmes qui ont été faire leur cour à Mme la Dauphine.

Le Roi vient de former une loterie. L'arrêt du conseil est daté de Choisy, des premiers jours de ce mois-ci; elle est de 30 millions, et paroît fort avantageuse aux particuliers. Il est dit qu'elle sera fermée au mois de mars de l'année prochaine. Les billets sont de 500 livres. Il y a des primes et des lots. Les billets qui gagneront des primes seront remis dans la roue jusqu'à ce qu'ils gagnent des lots; il y aura un tirage tous les ans; les billets qui ne gagneront point porteront intérêt pendant onze ans; la loterie en doit durer douze.

Le jour que j'arrivai ici, c'étoit le mardi 17. M. Chambrier, ministre du roi de Prusse, y étoit venu faire une course et étoit retourné tout de suite à Paris;

(1) Il a été page de M. le maréchal de Roquelaure. (*Note du duc de Luynes.*)

comme il est âgé et d'une mauvaise santé, un voyage aussi court et aussi prompt a fait une nouvelle; on ne peut encore en pénétrer la raison.

M. le duc de Charost, qui alloit tout au mieux par les nouvelles qu'on en reçut hier, est assez mal suivant celles qu'on a reçues aujourd'hui.

Du mercredi 25, *Montargis*. — M. le duc de Charost mourut avant-hier, à neuf heures du matin; nous en apprîmes la nouvelle à Fontainebleau, à trois heures après midi, par un courrier que Mme de Tessé envoya. Mme de Luynes, qui en recevoit des nouvelles tous les jours, avoit reçu à midi une lettre de M. le duc de Béthune, datée de la veille au soir, par laquelle il paroissoit que l'état de la maladie étoit toujours fort fâcheux, mais n'annonçoit point une fin aussi prochaine; M. le duc de Béthune même croyoit que cet état pouvoit durer quelque temps; il avoit fait partir ses gens pour venir l'attendre à Fontainebleau et marquoit que s'il n'arrivoit point de nouveaux accidents, il partiroit mardi pour y arriver mercredi, ses incommodités ne lui permettant pas de faire ce voyage en un jour. Cette même nuit, depuis la lettre écrite, M. le duc de Charost avoit eu un mouvement de fièvre, mais ce ne fut qu'à sept heures du matin qu'il tourna tout d'un coup à la mort et tomba en agonie, et mourut deux heures après. Il étoit dans sa quatre-vingt-cinquième année depuis le 25 mars. On ne peut assez louer sa grande piété, sa vertu toujours constante, la douceur de son caractère, son cœur bon, tendre et charitable. Il n'avoit jamais fait de mal à personne et avoit toujours cherché à faire le bien. Quoiqu'il n'eût pas un esprit supérieur, la considération que lui avoit acquise sa vertu et les emplois qu'il avoit occupés, surtout celui de gouverneur du Roi, l'avoient mis à portée de parler souvent au Roi, chez qui il avoit les entrées familières, et quelquefois il lui parloit d'une manière très-digne et très-convenable. M. le duc de Charost donnoit beaucoup aux pauvres.

J'ai parlé ci-dessus de son revenu, qui étoit très-considérable par les bienfaits du Roi. Excepté les appointements de gouverneur du Roi, qu'il avoit conservés, et les 1,000 écus de l'Ordre, M. le duc de Béthune, son fils unique, entre en jouissance de tout le même revenu. Fort peu de temps après que Mme de Luynes eût reçu cette triste nouvelle, elle crut devoir en rendre compte elle-même à la Reine, ce qu'elle fit avant que la Reine sortît pour la comédie, et étant encore dans ses cabinets. S. M. la reçut avec toutes sortes de marques de bonté. Mme de Luynes, ne pouvant pas rester dans son appartement, où elle auroit été exposée à recevoir beaucoup de visites importunes et indispensables, prit le parti d'aller coucher dans une maison à la ville. Hier nous vînmes ici, où nous comptons rester jusqu'à samedi.

Du dimanche 29, *Fontainebleau.* — M. le duc de Béthune et Mmes ses fille et belle-fille ne doivent venir ici faire leurs révérences que la semaine prochaine. Mme de Luynes auroit pu aussi attendre pour faire ses révérences à la tête de la famille, mais les devoirs de sa charge ne pouvant lui permettre d'attendre aussi longtemps, elle prit le parti de revenir dès hier. Cependant comme l'usage ordinaire est de ne point paroître à la Cour sans avoir fait ses révérences, il lui falloit un ordre pour la dispenser de ce devoir jusqu'au moment de l'arrivée de la famille. Elle alla donc descendre à la ville, et je vins demander l'ordre du Roi et de la Reine. Le Roi me fit dire par M. de Gesvres, et me fit l'honneur de dire ensuite lui-même, qu'il vouloit que Mme de Luynes reprît les fonctions de sa charge; en conséquence elle a été ce matin chez la Reine comme à l'ordinaire.

J'appris hier en arrivant ici que M. Chabo (1), colonel d'infanterie, arriva avant-hier de l'armée de M. le ma-

---

(1) Son nom est La Serre. (*Note du duc de Luynes.*)

[illegible]

[illegible]

[illegible] souveraines, l'aîné [illegible]

[illegible] le Malte a présenté aussi [illegible]

valier de Malte, Florentin, qu'on appelle Panciatici.

Il y a déjà quelques jours que le Roi a nommé M. l'abbé de Catelan à l'évêché de Rieux, vacant par la mort de M. de Saumery. M. l'abbé de Catelan est conseiller clerc du parlement de Toulouse, où il est extrêmement estimé par ses lumières et la grande régularité de sa conduite.

Le Roi a dit aujourd'hui qu'il venoit de recevoir la nouvelle de la mort de Mme la duchesse de Luxembourg; elle n'avoit qu'environ trente-six ans; elle est morte de la poitrine; il y a sept ou huit mois qu'elle est malade. Elle laisse une fille mariée depuis deux ou trois ans à M. de Robecque, laquelle ne l'a point quittée pendant sa maladie et lui a donné toutes les marques de l'attachement le plus grand et le plus sincère. Mme de Luxembourg laisse aussi un fils, fort jeune. Elle étoit fille unique et la très-grande héritière de feu M. le marquis de Seignelay, fils du secrétaire d'État, et de Mlle de Furstemberg, qui est vivante et qui est dans une grande piété.

Pendant tout le temps que M. le duc de Charost a vécu, M. de Béthune a joui d'un revenu très-peu considérable; il avoit même été obligé d'avoir recours aux bontés du Roi qui lui avoit donné le gouvernement de Dourlans pour en jouir jusqu'à la mort de M. le duc de Charost. M. le duc de Béthune, en rendant ce gouvernement au Roi, supplie S. M. de vouloir bien le donner à son gendre, M. de la Vauguyon, ce qui sera vraisemblablement accordé, M. de la Vauguyon servant très-bien et étant fort estimé.

Du mardi 31, *Fontainebleau.* — Il y a dix ou douze jours que M. le comte de Wiette, envoyé de Bavière, fut présenté. L'électeur l'a envoyé ici pour faire part au Roi de son mariage avec la princesse de Pologne. M. le comte de Wiette est grand; il a un grand nez et un visage assez peu agréable. Il paroît avoir cinquante à cinquante-cinq ans. On dit que c'est un homme de grande condition; il est fort poli et parle fort bien françois.

Nous avons aussi un autre étranger; c'est un noble gé-

nois, que l'on appelle le chevalier Balbi, frère de celui qui vint ici en 1740 et qui fut présenté par M. de Lomellino, alors envoyé de Gênes en France.

Le Roi a couru le cerf aujourd'hui; il le courra encore jeudi et samedi.

M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames furent enfermés hier; ils ont fait leurs dévotions aujourd'hui. La Reine, qui ne sort point de chez elle, même pour entendre la messe, n'a pas voulu jouer aujourd'hui, à cause de la fête de demain. Mme la Dauphine avoit grand désir de jouer, il y avoit même une table de cavagnole toute prête chez elle; apparemment que la Reine lui a dit qu'il étoit plus convenable de ne pas jouer; la table a été ôtée (1), et elle a resté chez elle jusqu'à sept heures trois quarts qu'elle est retournée chez la Reine.

Le Roi au retour de la chasse a été entendre les premières vêpres à la chapelle en bas; c'étoit M. l'évêque de Digne (Jarente) qui officioit.

J'ai déjà parlé du prince Édouard; il est toujours habitant la maison de M. le prince de Rohan à Saint-Ouen, d'où il va souvent à Paris. Jusqu'à présent il ne prend rien de la France; il a cependant une maison assez considérable.

J'ai marqué ci-dessus que Mme de Luynes alla à l'hôtel de Luynes le jour même qu'elle apprit la mort de M. le duc de Charost; ce fut là que le Roi envoya un gentilhomme ordinaire pour lui faire compliment. La Reine n'y a point envoyé; elle lui donne d'ailleurs tant de marques de bonté que ce cérémonial n'étoit point nécessaire. D'ailleurs il ne seroit point extraordinaire qu'il eût été oublié, parce que c'est la dame d'honneur qui donne l'ordre en

(1) La table ne fut point ôtée; Mme la Dauphine joua jusqu'à ce qu'elle allât chez la Reine et fit même tenir son jeu pendant ce temps-là; le jeu dura jusqu'à neuf heures. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 2 novembre 1747.)

pareil cas pour les compliments; quand on lui envoie à Paris, c'est un page, et c'est le premier écuyer qui reçoit l'ordre de la Reine; mais quand c'est dans le château, c'est un valet de chambre, et c'est la dame d'honneur qui l'envoie. Suivant cette règle, c'est Mme de Brancas qui a envoyé ici de la part de Mme la Dauphine. M. le Dauphin a aussi envoyé, mais c'est un écuyer. Mesdames ont aussi envoyé un de leurs écuyers.

J'avois oublié de marquer que pendant le séjour que M. le Dauphin et Mme la Dauphine ont fait à Versailles depuis le départ du Roi, ils soupoient deux fois la semaine avec des dames, et M. de la Fare donnoit tous les jours un grand souper où toute la compagnie se rassembloit.

Depuis que la Reine est incommodée et qu'elle ne peut pas sortir de chez elle, elle soupe dans sa chambre avec ses dames de semaine et joue au piquet ou à quadrille avec elles et M. de la Mothe.

NOVEMBRE.

Révérences de la famille de Béthune. — Testament du duc de Charost. — Logements de Versailles. — Mort de Mme de Bérulle. — Princes et princesses du sang à Fontainebleau. — Incident de la chasse du cerf. — Gouvernement et pension donnés. — Départ de la Reine pour Versailles; elle demande la grâce d'un déserteur. — Le château de Petit-Bourg. — Billet de la Reine à Mme de Luynes. — Promotion de maréchaux de France. — Grâce accordée à des déserteurs. — Mme de Mauconseil. — La Dauphine remplace la Reine à Fontainebleau. — M. de Courteil nommé conseiller d'État. — La journée des grâces. — Mariages, naissance et morts. — Vie de la Reine avec Mesdames. — Combat naval contre les Anglais. — Le médecin Cigogne. — Hôtel de Pontchartrain. — M. de Schmettau. — La Cour à Choisy. — Description de l'appartement du Dauphin à Versailles; goût des décorations de cette époque. — Le Roi presse la Reine de venir à Choisy. — Détails sur le combat naval du Finistère. — La Reine à Choisy et son retour à Versailles. — Service des gardes françoises et suisses. — Maladie de Mme de Pompadour; prolongation du séjour du Roi à Choisy. — Soupers de la Reine chez le duc de Luynes.

Du samedi 4, Fontainebleau. — Il fut enfin réglé avant-hier que la Reine, qui est en meilleur état, partira

mardi 7 de ce mois. Mesdames vont avec la Reine; M. le Dauphin et Mme la Dauphine restent ici avec le Roi.

M. le duc de Béthune est arrivé aujourd'hui; Mme de Tessé et Mme la duchesse d'Ancenis sont arrivées aussi; Mme de la Vauguyon n'est point venue étant incommodée. M. le duc de Béthune et M. de la Vauguyon, son gendre, font aujourd'hui leurs révérences. Ils ont demandé permission de n'être point en grands manteaux. La même permission pour les mantes à Mme de Luynes et ses deux nièces qui feront demain leurs révérences. Le Roi trouve bon que ceux ou celles qui ont l'honneur de lui faire la révérence la fassent avant lui à M. le Dauphin et à Mesdames, lorsque cet arrangement leur est plus commode pour les heures; et cela s'est pratiqué aussi en dernier lieu lorsque Mmes de Gouffier, de Bellefonds et de Montmorency ont fait leurs révérences à la fin de leurs premiers six mois de veuves.

M. le duc de Charost a fait un testament par lequel il défend toutes sortes de cérémonies. Il est fait depuis plusieurs années; il contient plusieurs legs pour des domestiques et gens qui lui étoient attachés; une pension de 1,000 écus à une Mlle Taussier, qui est une fille fort vieille, fort pieuse et qu'il connoissoit depuis longtemps; il laisse 30,000 livres une fois payées à l'hôpital de Bourbon, auquel il prenoit grand intérêt depuis qu'il avoit été prendre les eaux dans ce lieu et qu'il avoit connu la grande utilité de cet hôpital, auquel il donnoit 1,000 livres tous les ans. Il donne à Mme de Luynes un diamant qui étoit le seul qu'il eût; il peut valoir 7 ou 8,000 livres.

Il paroît décidé que l'appartement de M. le duc de Charost dans le bout de l'aile neuve à Versailles, est donné à M. le maréchal de Noailles, et celui de M. le duc de Béthune et de Mme d'Ancenis qui est tout auprès à M. et Mme d'Ayen. M. le maréchal de Noailles a actuellement un appartement dans ce qu'on appelle la Surintendance, au bout de l'aile des Princes; M. et Mme d'Ayen logent dans

le double de cet appartement. Le logement de M. et de Mme d'Ayen est pour Mme d'Ancenis, et celui de M. de Noailles pour M. de Béthune. Cet arrangement paroissoit devoir convenir à tous deux; il rapprochoit M. le maréchal de Noailles de M. le comte de Noailles, qui loge au gouvernement auprès de la chapelle; et M. le duc de Béthune se trouvoit plus à portée de Mme de Tessé, sa fille, qu'il aime fort et qui loge dans la galerie des princes; il se trouvoit aussi un peu plus près de chez la Reine, où son service de premier écuyer l'oblige d'être souvent. Malgré toutes ces raisons de convenances, l'arrangement n'a pas pu se faire. M. de Noailles a été voir l'appartement de M. de Charost, et n'en a pas été content; M. et Mme d'Ayen n'ont pas été contents de ceux de Mme d'Ancenis et de M. de Béthune qui sont cependant des logements neufs et fort commodes; M. de Béthune de son côté a trouvé que le logement de M. de Noailles ne lui convenoit pas; qu'il y avoit beaucoup de dépenses à faire pour des meubles, et quoiqu'il se trouve jouir aujourd'hui de 122,000 livres, toutes déductions faites de dixièmes et autres diminutions, il ne juge pas que sa situation présente lui permette de s'engager dans aucune dépense, parce qu'il faut que sur ce revenu il paye environ 40,000 livres de rente, soit pour les anciennes dettes de sa maison faites par son grand-père, soit pour les legs et pensions faits par M. le duc de Charost, et qu'outre cela il avoit lui personnellement 32,000 livres de rentes de charges à payer. A ces raisons il en ajoute une troisième; c'est que les revenus chez le Roi ne se payent qu'au bout de dix-huit mois. L'échange des deux appartements ne pouvant donc se faire, on demande l'un des deux, de M. de Béthune ou de M. d'Ancenis pour Mme de Rupelmonde, qui est fort amie de Mme d'Ancenis. Mme de Rupelmonde en a actuellement un de mari et femme auprès de la Surintendance, joignant M. l'évêque de Mirepoix. M. le comte de Noailles compte obtenir cet appartement

pour Mme de la Mark, sa sœur, qui n'en a point encore.

Il y a quelques jours que Mme de Bérulle mourut à Paris; elle avoit quatre-vingt-dix-sept ans; elle étoit nièce du cardinal de Bérulle, fondateur de l'Oratoire.

Du lundi 6, Fontainebleau. — Le Roi soupa hier au grand couvert et la Reine y soupa pour la première fois depuis qu'elle a été incommodée. La Reine et Mesdames étoient en robe de chambre, Mme la Dauphine en grand habit; toutes les dames de la Reine et de Mesdames, qui doivent les suivre, étoient aussi en robe de chambre, et celles de Mme la Dauphine en grand habit. Mme de Beauvilliers, quoique attachée à Mesdames, n'étant pas de semaine et ne devant pas les suivre, étoit aussi en grand habit. Mme de Luynes, qui avoit été l'après-dînée faire ses révérences avec Mmes d'Ancenis et de Tessé, resta au souper en grand habit. Ce n'est que d'hier qu'il a été permis de prendre la robe de chambre à l'occasion du départ.

Mme la princesse de Conty et Mlle de Sens sont les deux premières princesses qui sont venues ici, environ huit jours après le Roi. Mme la princesse de Conty est depuis retournée à Paris et doit revenir. Mme de Modène est venue quelques jours après ces deux princesses. Mademoiselle et Mlle de la Roche-sur-Yon ne sont arrivées que depuis peu de jours. M. le duc et Mme la duchesse de Chartres ne sont ici que d'avant-hier; ils habitent peu la Cour et aiment beaucoup le séjour de Saint-Cloud.

M. de Penthièvre arriva ici de Bretagne samedi 28 octobre, et après avoir fait ses révérences alla tout de suite à Paris, d'où il est revenu la veille de la Toussaint avec Mme la duchesse de Penthièvre.

Le Roi courut le cerf avant-hier. Mme la Dauphine y étoit en calèche et Mesdames à cheval. Il y avoit plusieurs calèches qui suivoient, et entre autres une sur le devant de laquelle étoient Mme la princesse de Turenne et Mme de Rochechouart; dans le fond étoient Mmes de Livry et de

Rubempré. Le Roi prit deux cerfs. Le premier étant aux abois à la croix de Montmorin vint aux chevaux de la calèche où étoient ces dames, d'abord à ceux de la volée et ensuite à ceux de derrière. Le postillon eut peur; il descendit de cheval et s'enfuit; ces dames eurent grande peur, comme on peut le croire; un piqueur de la petite écurie, nommé Bardou, vint tuer d'un coup d'épée le cerf auprès de la calèche. La tête du cerf étoit embarrassée dans les guides.

On a su ce matin que le Roi a donné le gouvernement de Dourlens à M. de la Vauguyon; ce gouvernement, qui vaut environ 9,000 livres de rente, avoit été donné à M. le duc de Béthune pour en jouir jusqu'à la mort de M. son père; mais cette condition étoit secrète entre le Roi et lui; c'est M. le duc de Béthune qui a demandé ce gouvernement au Roi pour M. de la Vauguyon, son gendre.

Je n'ai appris qu'aujourd'hui que Mme de Meuse, veuve du second fils de M. de Meuse, mort en Flandre de la petite vérole, la campagne d'avant celle-ci, a obtenu une pension de 2,000 livres pour son fils âgé de deux ans; c'est tout ce qu'elle a pour vivre.

Du mercredi 8, *Versailles.* — La Reine partit hier de Fontainebleau, un peu avant onze heures; elle entendit la messe au grand autel sans aucune musique; c'est l'usage que la Reine n'ait point de musique quand elle entend la messe avant le Roi, même dans les cas où il paroît certain que le Roi ne l'entendra pas si tôt. C'est cette certitude qui fait que la Reine entend la messe au grand autel; cependant on suppose toujours que pendant ce temps le Roi pourroit venir entendre la sienne.

La Reine n'a point voulu que la musique de la chambre vînt ici pour elle; ainsi elle n'en aura point jusqu'au retour du Roi. Les comédiens sont aussi restés à Fontainebleau.

La Reine avoit à côté d'elle, dans son carrosse, Madame,

Madame Adélaïde dans le fond de devant; Mme de Luynes à côté d'elle; Mme de Villars et Mme la maréchale de Duras aux portières. Il y avoit un second carrosse de la Reine avec ses quatre dames de semaine : Mmes de Montauban, de Flavaçourt, de Talleyrand et de Saulx. M. Helvétius étoit dans le carrosse des écuyers à côté de M. de la Mothe, l'écuyer de quartier et le porte-manteau sur le devant. Les dames de Mesdames étoient dans le carrosse de Mesdames.

La Reine, un peu avant que d'arriver à la croisée du chemin qui mène au Bourg-la-Reine, trouva un déserteur du régiment de Beaujolois lié et garrotté, conduit du côté de Lyon, où est ce régiment, pour y avoir la tête cassée suivant les ordonnances. Ce malheureux cria beaucoup voyant passer la Reine. La Reine, ne sachant point le sujet de ses cris et croyant qu'ils venoient de quelques mendiants, avoit continué son chemin quelques pas; mais ayant su que c'étoit un déserteur, elle fit arrêter son carrosse; elle se le fit amener et écrivit sur-le-champ au Roi, dans son carrosse, avec un crayon, sur un mauvais morceau de papier, n'ayant ni plume ni encre. Elle écrivit en même temps un billet à M. le Dauphin, pour le charger de remettre sa lettre au Roi. Les deux lettres furent fermées avec des épingles, ne pouvant faire mieux, et la Reine envoya un exprès à Fontainebleau pour les porter.

La Reine s'étoit arrêtée dans l'avenue de Petit-Bourg pour manger, et s'étoit ensuite avancée jusqu'au château, où elle entra. Cette maison est en bon état quant aux bâtiments, mais il n'y a aucuns meubles; le jardin ni la cour ne sont point entretenus; il est toujours question de le démolir et de vendre les matériaux. La Reine arriva ici un peu avant sept heures. M. le comte de Noailles, comme gouverneur, se seroit trouvé à son arrivée s'il n'avoit pas été dans l'affliction de la perte de son fils unique, le prince de Poix, âgé d'environ dix-huit mois. Cet enfant

n'a cessé de lui donner de l'inquiétude depuis qu'il étoit au monde, et il étoit à sa treizième nourrice.

Du vendredi 10. — Hier à trois heures après midi, il arriva ici un courrier de M. d'Argenson adressé à Mme de Luynes; Mme de Luynes ne voulant point interrompre la Reine, qui étoit dans ses cabinets, le lui envoya aussitôt. Fort peu de temps après, la Reine envoya ici un garçon de la chambre avec un petit billet pour Mme de Luynes, dont on trouvera ci-joint copie.

« Mon homme ne mourra point. M. de la Mothe est maréchal de France. Le Roi est charmant, et la Reine trop contente pour n'en pas faire part à ses amis. »

On ne peut pas dire plus de choses en moins de mots et les mieux dire. Ce billet n'étoit point cacheté, et point de dessus. La Reine étoit sûrement instruite même avant son départ de Fontainebleau de la grâce que le Roi feroit à M. de la Mothe; et M. de la Mothe vraisemblablement s'en doutoit aussi, car j'ai su depuis que M. de la Mothe avoit laissé son appartement tout meublé à Fontainebleau, et que dès avant-hier il avoit remis ses lettres de service à M. Briquet, commis de M. d'Argenson. M. de la Mothe partit sur-le-champ pour aller à Fontainebleau. Il n'est pas le seul maréchal de France; il y en a encore deux autres, M. le comte de Laval-Montmorency, beau-frère de M. l'évêque de Metz, et M. le comte de Clermont-Tonnerre, mestre de camp général de la cavalerie. Ils sont l'un et l'autre lieutenants généraux du 1er avril 1734, et M. de la Mothe l'est de la même année, mais du 18 octobre. Ces trois derniers maréchaux de France prendront leur droit d'ancienneté sur M. de Lowendal, comme cela s'est pratiqué en d'autres occasions.

On voit par la lettre de la Reine que sa recommandation au Roi au sujet du déserteur dont j'ai parlé ci-dessus a eu son effet. J'ai oublié de marquer que l'usage est lorsque la Reine écrit au Roi de mettre le dessus : *Au Roi*

mon Seigneur. A l'occasion du déserteur et de la grâce, M. Briquet me contoit hier que le premier voyage que le Roi fit à Compiègne, il se trouva sur le chemin de S. M. une chaîne de quatre-vingts hommes que l'on menoit aux galères; tous eurent leur grâce. C'étoit alors l'usage de condamner les déserteurs aux galères perpétuelles.

J'ai parlé ci-dessus de Mme de Mauconseil et de ses longues sollicitations pour obtenir l'honneur de manger avec la Reine et de monter dans ses carrosses. Cette grâce étoit demandée par le roi de Pologne même; elle a enfin été accordée sur le titre que Mme de Mauconseil a été dame d'atours de la reine de Pologne; elle est ici, et a eu l'honneur de souper mercredi avec la Reine chez Sa Majesté.

Le jour que la Reine arriva, elle soupa chez moi; le lendemain elle soupa chez elle avec Mesdames et dix ou onze dames; elle devoit encore y souper hier, mais elle changea d'avis, et vint souper chez moi. Mardi, Mesdames soupèrent chez elles avec leurs dames; mais elles se retirèrent immédiatement après souper. La Reine joua chez elle à cavagnole mercredi après souper. Elle compte souper de temps en temps avec Mesdames comme mercredi, voulant donner cette marque d'attention et d'amitié à Mesdames, qui sont accoutumées à souper avec M. le Dauphin et Mme la Dauphine et qui se trouvent fort seules présentement.

On trouvera ci-joint copie d'une lettre que j'ai reçue aujourd'hui de Fontainebleau, par laquelle on me mande ce qui s'y passa mercredi.

Mme la Dauphine a tenu le concert dans la salle ordinaire de la Reine. M. le Dauphin et Mme la Dauphine avoient chacun un fauteuil. Il y avoit trente-cinq dames au moins, en grand habit. Lorsqu'il a été fini, elle a passé dans le salon du Roi, où elle a tenu appartement et la table du cavagnole avec M. le Dauphin (1), Mme la duchesse de Modène et onze autres seigneurs et dames. Le Roi a fait ranger cette

(1) Ils n'avoient que des pliants. (*Note du duc de Luynes.*)

table, et s'est tenu debout derrière M. le Dauphin et Mme la Dauphine, où il est resté un bon quart d'heure à voir jouer; ensuite il est entré chez lui pour travailler avec M. d'Argenson. On avoit mis deux lustres d'augmentation dans le salon et six girandoles avec des tables de piquet, médiateur et autres.

Le Roi soupera ce soir à son grand couvert, dans son antichambre, où suivant toute apparence il y aura nombreuse compagnie.

Du lundi 13, *Versailles*. — Jeudi matin, 9 de ce mois, M. d'Argenson ayant reçu les ordres du Roi avant que S. M. partît pour la chasse, dépêcha aussitôt un courrier (c'est celui dont il est parlé au 10) pour la Reine. Ce même jour M. de Clermont-Tonnerre étant allé le matin, avant dîner, chez M. d'Argenson, ce ministre lui dit : « Monsieur, vous êtes maréchal de France, mais je vous demande votre parole que vous n'en direz rien à personne et que vous n'enverrez aucun courrier jusqu'au retour du Roi de la chasse. » M. de Clermont lui demanda s'il iroit au débotter du Roi et comment il se comporteroit chez M. de Gesvres, chez qui il alloit dîner. M. d'Argenson lui dit de garder le même secret pour M. de Gesvres, mais de s'informer s'il devoit se trouver au débotter, et au cas que ce ne fût pas son projet de l'engager à y aller. M. de Clermont se trouva en effet au débotter, et lorsqu'il eut fait son remerciement, le Roi lui dit qu'il falloit qu'il prît le nom de Tonnerre, parce qu'il y avoit trop de Clermont.

Le *bon* du Roi pour les trois maréchaux de France est du 17 septembre. La promotion ne fut donc déclarée qu'au débotter, et la Reine en étoit instruite avant que le public la sût à Fontainebleau.

Le samedi 11 le Roi, après le conseil de dépêches, dit un mot à M. le chancelier et ensuite déclara qu'il avoit donné à M. de Courteil, son ambassadeur en Suisse, la place de conseiller d'État vacante par la mort de M. Orry. Le public avoit déjà prévenu ce choix, mais il étoit en balance entre lui et M. Le Nain, intendant de Languedoc,

dont on est aussi très-content. M. de Courteil est l'ami intime de M. de Machault. Ce fut aussi au sortir de ce conseil de dépêches, que le Roi dit à M. de Machault qu'il lui donnoit la charge de trésorier de l'Ordre qu'avoit M. Orry. Cette grâce fut accompagnée de toutes sortes de marques de bonté. M. de Saint-Florentin demanda sur-le-champ ses ordres par rapport au brevet de retenue, et le Roi lui dit qu'il accordoit à M. de Machault le même brevet qu'avoit M. Orry; je crois qu'il est de 350,000 livres. Cette charge de trésorier est la meilleure des quatre de l'Ordre; elle rapporte plus que l'intérêt de l'argent. Celle de M. de Saint-Florentin, qui est celle de secrétaire et dont le brevet de retenue est de 200,000 livres, vaut 10,000 livres de rente.

Cette journée de samedi étoit celle des grâces; car après le grand couvert le Roi déclara aussi deux survivances : celle de capitaine des gardes pour le fils de M. le maréchal d'Harcourt, lequel a un régiment de cavalerie de son nom et a tout au plus vingt ans (1), et celle de grand chambellan pour M. de Turenne, qui a je crois à peu près le même âge et qui a aussi un régiment de cavalerie de son nom. M. le duc de Bouillon, son père, a un brevet de retenue de 800,000 livres sur cette charge; le Roi en retranche la moitié. M. de Turenne n'aura que 400,000 livres de brevet de retenue, mais M. de Bouillon n'y perd rien; M. le comte d'Évreux paye les autres 400,000 livres.

M. de Senneterre, qui a pu être affligé de n'être pas maréchal de France, a eu pour sa consolation le gouvernement de Givet, vacant par la mort de M. le chevalier de Belle-Isle. M. d'Argenson, voulant lui épargner le désagrément de se trouver au remercîment des maréchaux de France, lui conseilla de s'en aller à Paris et de ne point remer-

(1) Né le 6 octobre 1728. (*Note du duc de Luynes.*)

cier le Roi pour le gouvernement, ajoutant qu'il se chargeoit de son remerciment.

Il y a environ huit ou dix jours que M. le marquis de Fénelon, fils de feu M. de Fénelon, chevalier de l'Ordre, tué à Raucoux, épousa à Paris, Mlle de Bercy, nièce ou cousine germaine du maître des requêtes ; elle a un bien assez considérable dès à présent. M. de Fénelon a eu les deux cuisses percées à la bataille de Lawfeld, sans en être estropié.

La nièce de M. le maréchal de Balincourt (Mlle de Balincourt), fille de celui qui est lieutenant des gardes du corps, qui a environ vingt-deux ans et est fort jolie, épousa, il y a peu de jours, à Champlâtreux, chez M. le président de Molé, M. Desbarres, qui est de Bourgogne et lieutenant-colonel du régiment Descars-cavalerie, qui a environ vingt-six ans. C'est M. l'abbé de Choiseul, primat de Lorraine, qui les a mariés.

Du mercredi 15, *Versailles.* — Hier, Mme la duchesse de Rohan accoucha d'un garçon ; elle n'en avoit point encore. M. le duc de Rohan a demandé permission à M. l'archevêque de le faire ondoyer, les États de Bretagne devant le tenir.

On apprit hier que M. l'évêque de Glandève (Crillon), frère de M. l'archevêque de Narbonne, étoit mort d'apoplexie dans son diocèse.

J'ai reçu aujourd'hui des nouvelles de Fontainebleau. Il ne s'y est rien passé d'intéressant depuis ce que j'ai marqué le 10. Il y eut jeudi 9, comédie ; samedi, cavagnole chez Mme la Dauphine ; dimanche, appartement comme le mercredi précédent et jeux dans le cabinet ovale ; lundi, chasse et comédie italienne ; mardi, comédie françoise ; aujourd'hui, concert et appartement ; et demain, comédie françoise pour la dernière fois, le Roi partant le lundi 20 pour Choisy.

Du jeudi 16, *Versailles.* — Mme de Brassac, dame d'honneur de Mme la duchesse du Maine, mourut il y a deux jours, âgée de quatre-vingt-cinq ans. Elle étoit Martan-

gis, et avoit deux sœurs, dont l'une étoit Mme des Madris.

La Reine a soupé tous les jours depuis dimanche, et soupe encore aujourd'hui, avec Mesdames et plusieurs dames. Elle joue à cavagnole avant et après souper. Cet arrangement lui a paru nécessaire pour amuser Mesdames, qui soupoient tous les jours avec M. et Mme la Dauphine, et qui commencent à s'accoutumer à ne plus se coucher de si bonne heure.

Hier ou avant-hier on reçut à Paris des nouvelles d'un combat sur mer qui ne nous a pas été avantageux. M. de l'Étanduère, chef d'escadre, étoit parti de Brest avec huit vaisseaux pour escorter 160 vaisseaux marchands en Amérique. Il a trouvé, on croit que c'est auprès du cap Finistère, une flotte angloise de 17 ou 18 voiles. On ne sait point encore certains détails. M. de l'Étanduère avec son vaisseau, qu'on nomme *le Tonnant*, et un autre vaisseau, commandé par M. de Vaudreuil, est rentré à Brest fort maltraité. Il paroît certain que les six autres vaisseaux ont été pris. Le combat a commencé à dix heures du matin et n'a fini qu'à huit heures du soir. Notre escadre a soutenu ce combat avec toute la valeur possible, et n'a cédé qu'à la supériorité du nombre. M. de l'Étanduère le lendemain à la pointe du jour comptoit bien ne pouvoir échapper aux Anglois s'ils venoient à lui; mais heureusement tous s'étoient retirés. Pendant le combat, la flotte marchande a continué sa route; on n'en sait pas encore de nouvelles; on espère qu'elle se sera sauvée au moins en partie.

Du samedi 18, *Versailles*. — Il y a trois ou quatre jours que Cigogne mourut à Paris. C'étoit une espèce de médecin chimiste qui avoit été soldat aux gardes; il avoit beaucoup de remèdes et de secrets; c'est lui qui depuis longtemps traite et fait vivre M. l'archevêque de Reims (Guémené). C'étoit le héros de M. de Bauffremont le père.

L'hôtel de Pontchartrain, qui étoit toujours à vendre depuis la mort de M. de Pontchartrain, vient d'être

acheté par le Roi pour en faire l'hôtel des ambassadeurs. Il le paye 450,000 livres (1), sur quoi il donne pour 50,000 écus l'hôtel actuel des ambassadeurs.

Hier et aujourd'hui la Reine est venue souper chez moi, à une petite table à part dans le cabinet, parce qu'elle fait gras.

Il y a deux ou trois jours que Mme la duchesse de Fleury accoucha d'une fille; c'est au moins sa troisième, elle n'a point de garçon.

Du mardi 21, *Versailles.* — Dès mardi dernier il y eut quelques étrangers qui vinrent faire leur cour à la Reine; aujourd'hui ils y sont tous venus. M. de Bernstorff, envoyé de Danemark, a amené avec lui un seigneur danois nommé M. de Schmettau; il est de même nom et de même maison que celui qui est attaché au roi de Prusse et qui vint à Metz en 1744; il a un régiment dans les troupes du roi de Danemark. Comme il est fils d'une sœur de M. de Lowendal, pour s'instruire dans l'art militaire, il est venu trouver son oncle au commencement du siége de Berg-op-Zoom et y a resté pendant tout le siége en qualité de volontaire. En l'absence du Roi, c'est toujours à la table de la Reine que dînent les étrangers. M. et Mme de Chalmazel sont depuis deux ou trois jours à Chamarante; en leur absence, c'est M. de Talaru, leur fils, qui a, comme je l'ai marqué, la survivance, qui tient la table; c'est un garçon fort doux, fort sage, et qui a beaucoup de piété.

Le Roi, qui ne devoit partir qu'hier de Fontainebleau, en partit dimanche pour venir à Choisy. M. le Dauphin et Mme la Dauphine ne sont partis de Fontainebleau qu'hier matin et sont aussi à Choisy. Il y a cinq dames avec le Roi : Mmes de Pompadour, duchesse de Brancas, d'Estrades, du Roure et de Livry. Depuis hier, il y a de plus

---

(1) Il avoit été estimé dans la succession 476,000 livres. (*Note du duc de Luynes.*)

les dames de Mme la Dauphine, dame d'honneur, dame d'atours et dames de semaine.

Comme on a travaillé sans relâche, et même les fêtes et dimanches, à l'appartement de M. le Dauphin et de Mme la Dauphine, il est prêt actuellement ou au moins le sera demain. L'appartement de M. le Dauphin est composé d'une salle des gardes (1), à laquelle on arrive par la cour de marbre en descendant quatre ou cinq marches, ou bien par l'autre côté en traversant une petite cour et partie d'une autre qui sont sous les cabinets de la Reine; le reste de cette seconde cour est actuellement fermé par une grille. De la salle des gardes on entre dans une antichambre (2) qui n'est pas fort grande, à droite de laquelle est le logement de Binet, et à gauche la porte qui donne dans l'escalier nouveau, lequel rend dans l'œil-de-bœuf. La salle des gardes et l'antichambre sont toutes deux le long de la cour de marbre. Après cette antichambre, on entre dans une seconde (3), qui a deux croisées; ensuite, la chambre à coucher de M. le Dauphin (4), aussi à deux croisées. Ces quatre croisées sont sous la galerie. Après la chambre de M. le Dauphin est son grand cabinet (5), qui est sous le salon où la Reine joue. On n'a rien changé dans cette pièce; on l'a seulement décorée par une belle cheminée et beaucoup de dorures. C'est dans ce cabinet que M. le Dauphin a désiré qu'il y eût une porte qui donne dans un petit enfoncement où l'on va placer un cabinet d'orgue assez considérable (6). De ce ca-

(1) Aujourd'hui salle de tableaux où sont des Vues du château et des bosquets de Versailles, n° 34 de la Notice du musée impérial de Versailles, par Eud. Soulié, 1re partie, 2e édit., 1859, pag. 196.

(2) Salles des Rois de France, n° 33 de la même notice.

(3) Septième salle des maréchaux de France, n° 50 de la même notice.

(4) Sixième salle des maréchaux de France, n° 49 de la même notice.

(5) Cinquième salle des maréchaux de France, n° 48 de la même notice

(6) Cette destination a été changée depuis. M. le Dauphin a fait présent à la paroisse de Saint-Louis de l'orgue que l'on destinoit pour son cabinet. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 13 août 1749.)

binet, en retournant du côté de la terrasse, on entre dans un petit cabinet particulier pour M. le Dauphin, qui est peint en vert, comme il l'a désiré (1). De ce cabinet on entre dans un autre petit cabinet, qui est celui de Mme la Dauphine (2); celui-ci est peint très-agréablement avec des petits cartouches et des dessins de Bérain, des fleurs, des oiseaux, etc., en miniature (3). On y a fait une niche avec une grande glace dans le fond où il y a beaucoup de dorures. Après ce cabinet est la chambre à coucher de Mme la Dauphine (4), qui est grande; ensuite son grand cabinet (5), qui a trois croisées; il est un peu plus long que celui qu'elle avoit ici en haut, mais un peu moins large et beaucoup moins haut; il est plus sombre aussi, parce que les croisées sont plus étroites et les trumeaux plus larges. Après ce cabinet, il y a deux grandes antichambres (6), dont l'une donne au pied du grand escalier de marbre, et l'autre, une arcade plus loin, donne dans la cour. Quand on entre de la cour dans cette pièce,

---

(1) Quatrième salle des maréchaux, n° 47 de la notice du musée de Versailles.

(2) Troisième salle des maréchaux, n° 46 de la même notice.

(3) La décoration de ce cabinet a été changée. La promptitude avec laquelle cet ouvrage avoit été fait n'ayant pas permis de laisser sécher les toiles autant qu'il auroit été nécessaire, elles s'étoient grippées, ce qui faisoit un effet désagréable, quoique les dessins fussent charmants. On a tout ôté, et à la place on a mis de la menuiserie avec de la sculpture, et de fort bon goût; tous les fonds sont en blanc et la sculpture est peinte en vert avec un vernis par-dessus. Cette espèce de décoration est riche et agréable. Je prétends, et peut-être avec fondement, que le modèle de ces menuiseries blanches avec les sculptures vertes, est un salon que Mme de Luynes fit faire à Dampierre, il y a sept ou huit ans, dans une île qui est au bout de la pièce d'eau. (*Addition du duc de Luynes,* datée du 13 août 1749.) — Lors de la restauration du château de Dampierre, en 1840, par M. Duban, ces belles boiseries sculptées ont été transportées du pavillon de l'île, où elles étaient encore, dans le salon du rez-de-chaussée du château. Les tons verts des sculptures ont été remplacés alors par de la dorure.

(4) Deuxième salle des maréchaux, n° 45 de la notice du musée de Versailles.

(5) Première salle des maréchaux, n° 44 de la même notice.

(6) Salles des connétables et des amiraux, n°s 43 et 42 de la même notice.

qui est la première de l'appartement de Mme la Dauphine, on trouve à gauche trois petites pièces, une antichambre, un cabinet et une garde-robe que Mme de Brancas, la dame d'honneur, a demandée pour elle afin d'être plus à portée du service de Mme la Dauphine; c'est ce qui faisoit en dernier lieu le cabinet particulier de Mme de Tallard. Ce qui faisoit sa chambre à coucher est actuellement un appartement pour Mme Dufour. La première antichambre de Mme la Dauphine étoit une pièce remplie de colonnes (1), où Mme de Tallard mangeoit, et qui plus anciennement étoit la chambre de Mme la maréchale de Villars. La petite antichambre de Mme de Tallard et son cabinet de compagnie font la seconde antichambre de Mme la Dauphine; c'étoit ce qui faisoit l'appartement du maréchal de Villars. La salle des gardes de M. le Dauphin et quelques retranchements que l'on avoit faits pour Mme de Tallard font le grand cabinet de Mme la Dauphine. Du côté de M. le Dauphin, sa salle des gardes et sa première antichambre faisoient l'appartement de Mme de Châtillon; ces deux pièces étoient alors au niveau de la cour de marbre. La seconde antichambre faisoit la salle à manger de M. de Châtillon, dans laquelle il falloit descendre plusieurs marches. L'ancien cabinet de glace et le cabinet qui étoit par delà font la chambre de M. le Dauphin. Du grand cabinet de M. le Dauphin, on a pratiqué un corridor de communication (2) pour aller dans la chambre de Mme la Dauphine par derrière les cabinets; et de ce corridor on entre dans plusieurs petites pièces pour la commodité desdits appartements : une garde-robe de commodité pour M. le Dauphin, fort joliment peinte en camaïeu; des bains pour Mme la Dauphine (3),

(1) On les a ôtées et on a mis des poutres neuves. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Ce corridor existe encore.

(3) Ces bains existent encore en partie, et on retrouve sur les boiseries le

qui serviront aussi à M. le Dauphin, et qui sont fort joliment peints; une garde-robe pour Mme la Dauphine; un petit cabinet en entre-sol; une petite bibliothèque pour M. le Dauphin, et une pièce encore après. Cette bibliothèque étoit ce qui faisoit le cabinet particulier de M. de Châtillon, pendant l'éducation. On estime que tout l'ouvrage que l'on a fait pour ces deux appartements montera à 100,000 écus de dépenses.

Il y a quelques jours que le Roi manda, de Fontainebleau, à la Reine qu'il seroit fort aise de la voir à Choisy, si sa santé lui permettoit de faire ce voyage. La Reine a envoyé son écuyer de quartier savoir des nouvelles du Roi à son arrivée à Choisy. Mesdames y ont envoyé aussi M. du Saussoy, l'un des écuyers de Madame. Le Roi a mandé à Mesdames de l'aller trouver mercredi à la chasse à Verrières, et a proposé à la Reine d'aller jeudi à Choisy. La Reine paroît déterminée à faire ce voyage, si nul accident n'arrive à sa santé d'ici là, et elle reviendra samedi. Ce samedi étoit le jour que l'on comptoit que le Roi reviendroit ici; mais la Reine lui manda qu'il sentoit très-fort dans l'appartement de M. le Dauphin, quoique cette odeur soit presque entièrement passée. On croit que cette raison pourra retarder le retour du Roi.

Du jeudi 23, *Versailles*. — Le Roi vint hier de Choisy courre le cerf à Verrières. M. le Dauphin y vint aussi et Mme la Dauphine, laquelle courut en calèche. Mesdames se rendirent d'ici à l'assemblée, et firent la chasse à cheval. Après la chasse, M. le Dauphin et Mme la Dauphine (1) revinrent ici pour voir la Reine et leur appartement, qu'ils n'avoient pas encore vu et dont ils furent très-contents; ils soupèrent ainsi que Mesdames avec la Reine. Outre

---

chiffre du Dauphin et de la Dauphine, composé des lettres L (Louis), M-J (Marie-Josèphe).

(1) Mme la Dauphine étoit en robe de chambre; Mesdames et leurs dames étoient en grand habit. (*Note du duc de Luynes.*)

la famille royale, qui fait cinq, il y avoit encore neuf dames : Mme de Luynes la première à droite, par conséquent du côté de Madame, Mme de Brancas la première à gauche du côté de Madame Adélaïde, Mme la maréchale de Duras la première à droite à côté de Mme de Luynes, Mme de Brissac auprès de Mme de Brancas, et après Mme de Brissac Mme de Fitz-James; ensuite Mmes de Rubempré, de Saulx et de Lorges. Après le souper, il y eut un cavagnole, comme les autres jours.

Aujourd'hui, la Reine a entendu la messe après onze heures; ensuite elle s'est mise à table. L'arrangement pour la table étoit le même qu'hier, excepté que Mme de Brancas n'y étant point, Mme la maréchale de Duras étoit la première à gauche. C'est M. de Talaru qui a servi la Reine, M. le Dauphin et Madame; et c'est M. Mercier, contrôleur de la maison de la Reine, qui servoit Mme la Dauphine et Madame Adélaïde. C'est M. le Dauphin qui a donné la serviette à la Reine; elle lui a été présentée par M. de Talaru. La Reine, Mme la Dauphine et toutes les dames de leur suite sont en robes de chambre. La santé de Mme de Villars ne lui ayant pas permis d'aller à Choisy, la Reine y a mené Mme de Saint-Florentin.

Au sortir du déjeuner-dîner qui a été fort long, la Reine, après avoir été dans ses cabinets environ un quart d'heure, est partie; il étoit une heure et demie. Dans le carrosse de la Reine il ne restoit qu'une place; c'est Mme de Luynes qui y a monté. Mme de Brancas a monté dans le carrosse de Mme la Dauphine, et Mme de Duras dans celui de Mesdames.

M. le comte de Clermont est du voyage de Choisy, et a toujours mangé avec le Roi et Mme la Dauphine. M. le duc de Chartres (1), qui est venu voir le Roi à Choisy, a

(1) Le jour que M. le duc de Chartres y soupa, c'étoit à lui à donner la serviette à M. le Dauphin; par cette raison, M. le comte de Clermont ne s'y présenta pas; mais M. le duc de Chartres eut un moment de distraction qui

mangé de même avec Mme la Dauphine, et M. le duc de Penthièvre aussi. Cette distinction que les princes du sang ont eue est la même dont ils ont joui à Étampes, comme je l'ai marqué dans le temps; ils n'en jouiroient pas vraisemblablement si ce n'étoit pas en présence du Roi. On prétend qu'ils en jouissoient avec Mme la duchesse de Bourgogne, mais seulement lorsqu'elle mangeoit avec Monseigneur.

Depuis deux ou trois jours on a eu quelques détails de la malheureuse affaire arrivée près du cap Finistère. Des six vaisseaux que nous avons perdus il y en avoit quatre construits tout nouvellement. Nous y avons eu le capitaine du *Neptune* tué; c'est M. de Fromentières. De quinze officiers qui étoient sur ce vaisseau, il y en a eu douze de tués ou blessés. M. de Chastellux, petit-fils de M. le chancelier et garde de la marine, a été tué à la première bordée. La perte que nous avons faite en cette occasion est d'autant plus grande que nous avons eu un assez grand nombre d'officiers tués, blessés et prisonniers, sans compter grand nombre de matelots. Ce dernier article est peut-être un des plus importants pour la marine, parce que c'est une perte très-difficile à réparer, et qu'avant ce combat-ci nous en avions déjà 12,000 pris par les Anglois depuis la déclaration de la guerre.

Du dimanche 26, *Versailles.* — La Reine fut reçue à Choisy, jeudi, par le Roi avec toutes sortes d'attentions. Le Roi se trouva à la descente de son carrosse, et lui céda son appartement, comme au dernier voyage, pour qu'elle n'eût pas la peine de monter, et parut s'occuper de tout ce qui pouvoit contribuer à sa santé, à sa commodité et à son amusement. La Reine devoit rester à Choisy jusqu'à samedi, mais elle se trouva incommodée le vendredi matin, non pas aussi considérablement qu'elle l'avoit été à

l'empêcha de donner la serviette, et cela fut remarqué. (*Note du duc de Luynes.*)

Fontainebleau; mais dans la crainte de retomber dans le même état, qui l'auroit obligée de rester plusieurs jours à Choisy, elle prit le parti de revenir le vendredi souper ici. Les ordres pour son souper n'arrivèrent ici qu'à six heures; cependant elle eut une table de quatorze couverts. Mesdames, qui étoient revenues avec la Reine, soupèrent avec elles, et toutes les dames qui avoient suivi la Reine et Mesdames. La Reine, après le souper, entra dans sa chambre, où elle se coucha sur un canapé et joua au piquet; il y eut deux autres tables de jeu où Mesdames jouèrent chacune de leur côté à la comète.

Hier, on croyoit que le Roi reviendroit ici. La garde françoise et suisse qui relevoit hier étoit celle du Roi, c'est-à-dire quatre compagnies au lieu qu'il n'y en a que deux pour la Reine, en l'absence du Roi. La garde resta dans la cour pour attendre le retour du Roi, et ne se retira que quand l'on sut que le Roi ne revenoit point. Lorsque la garde entre dans la cour, elle met ses armes aux faisceaux pendant un certain temps, et alors elle ne prend les armes ni ne bat pour personne; mais les officiers ont soin de faire reprendre le poste avant le temps que le Roi ou la Reine doivent passer. La garde ne monte jamais que pour le Roi et la Reine. Quand elle est dans son poste, elle rappelle pour M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames. Outre cela, chaque corps bat pour son commandant, c'est-à-dire les François pour M. de Biron, et les Suisses pour M. le prince de Dombes. Hier, on sut d'assez bonne heure que le Roi ne reviendroit pas, et qu'il n'y auroit que M. le Dauphin et Mme la Dauphine qui reviendroient ici. La garde auroit dû se retirer, mais on eut l'attention de ne la faire avertir qu'un peu tard, afin que M. le Dauphin et Mme la Dauphine eussent le temps d'arriver et qu'elle rappelât pour eux.

Du lundi 27, *Versailles.* — Depuis que la Reine est revenue de Fontainebleau, elle a toujours donné le mot aux officiers qui sont de garde auprès de S. M., et aux of-

ficiers des gardes françoises et suisses qui commandent la garde de S. M. Cette garde, comme je l'ai dit, est de deux compagnies, et celle du Roi, de quatre. Avant-hier, comme on savoit que le Roi devoit revenir, et que par cette raison il avoit monté quatre compagnies, les officiers des gardes françoises et suisses ne vinrent point chez la Reine à neuf heures pour prendre le mot (1), comme ils avoient fait tous ces jours-ci; la Reine en fut étonnée, et en demanda la raison. On lui dit qu'ils avoient cru ne devoir pas s'y trouver parce que la garde du Roi ne prend l'ordre que du Roi. M. de Gramont, chef de brigade, qui est chez la Reine, se présenta pour prendre le mot; la Reine lui dit qu'elle ne croyoit pas devoir le lui donner; M. de Gramont répondit que sûrement il devoit le prendre, qu'il avoit ici trente-huit gardes à ses ordres, et qu'il ne pouvoit se dispenser de prendre le mot pour le donner dans la salle. La Reine lui répondit qu'elle lui donneroit volontiers l'ordre pour ce qu'elle devoit faire dans la journée, mais qu'elle ne croyoit pas devoir lui donner le mot. M. le duc de Béthune, qui étoit chez la Reine, comme son premier écuyer, fut consulté, étant capitaine des gardes du corps; mais il dit qu'il ne savoit pas ce que l'on devoit faire en pareil cas. Enfin la Reine, pressée par M. de Gramont, lui donna le mot. Une heure après M. de Gramont revint chez la Reine, et lui dit qu'il avoit eu tort et qu'il auroit dû ne point demander le mot.

Ce qui a différé le retour du Roi de Choisy, c'est la maladie de Mme de Pompadour; un rhume considérable avec de la fièvre a obligé de la saigner deux fois. Quoique cette maladie n'ait point eu de suite fâcheuse, on croit cependant que la convalescence pourra bien faire différer encore le retour du Roi. Ce retour étoit hier annoncé

(1) M. de Razilly, capitaine aux gardes, qui jouoit avec la Reine en habit uniforme, étant de garde, s'en alla immédiatement après la fin du jeu pour ne pas paroître être à portée de vouloir prendre le mot. (*Note du duc de Luynes.*)

pour mercredi prochain; on commence à croire qu'il pourra être remis à samedi, peut-être même plus loin. Le Roi court le cerf aujourd'hui à Verrières; on avoit dit qu'après la chasse il pourroit bien venir voir la Reine; mais comme cela dépendoit du pays que tiendroit le cerf, cette visite étoit fort incertaine. A quatre heures, M. de Bridge, écuyer de la petite écurie, est arrivé ici pour savoir des nouvelles de la Reine de la part du Roi et dire que le Roi ne viendroit point.

La Reine, qui fait toujours gras, demanda avant-hier son souper en particulier, et vint le manger chez moi. Hier, elle y vint aussi souper, et vraisemblablement il n'y aura plus de souper avec Mesdames, lesquelles soupent tous les jours avec M. le Dauphin et Mme la Dauphine.

DÉCEMBRE.

Chasse du Roi avec ses enfants. — Serment des nouveaux maréchaux de France. — Le Roi et le duc de Penthièvre. — M. de Brancas et l'ordre de Saint-Janvier. — Retour du Roi à Versailles. — Nouvelles diverses. — Mariage de Mlle de Duras. — Mort de Mlle Antier. — Reprise des comédies à la Cour. — Mort de la duchesse de Brunswick. — Retour de M. de Châtillon à Paris. — Audience du cardinal de Soubise. — M. O'Brien. — Logement de Mme de Gramont. — Présentation de la princesse d'Elbeuf. — Mort de l'abbé de Ravannes. — L'infant don Philippe et Madame Infante. — Départ de M. de Boufflers. — L'archevêque de Sens nommé conseiller d'État. — Service de la Dauphine. — Comédies chez la duchesse du Maine à Sceaux. — Lettre de Madame Infante à la duchesse de Luynes. — Nouvelles cantatrices. — Pension du Roi au duc d'Ayen. — Présentation de Mmes de Thianges et de Mazarin. — Tribunal de la connétablie. — L'abbé de Castellane nommé évêque de Glandève. — Spectacles des cabinets. — Suite de l'incommodité de la Reine; elle se fait porter chez Mme de Luynes. — Le duc de Nivernois ambassadeur à Rome. — Arrivée du maréchal de Saxe. — Mort de Mme de Bouville. — Offices du jour de Noël. — Présentation du comte de Bentheim. — Mariage. — Places de la famille royale à la chapelle. — Pendule donnée par le Roi à la Reine. — Difficulté au sujet de l'archevêque de Paris. — Présentations. — *L'Enfant prodigue* de Voltaire joué dans les cabinets.

Du samedi 2, Versailles. — Le Roi manda hier à M. le Dauphin, à Mme la Dauphine et à Mesdames de se trouver

aujourd'hui au rendez-vous pour la chasse du cerf, à Verrières. M. le Dauphin étoit incertain s'il pourroit y aller, ayant un petit mal aux dents; ce matin il s'est trouvé mieux, et il y a été. Mesdames ont fait la chasse à cheval, et Mme la Dauphine en calèche. M. le Dauphin et Mesdames viennent d'arriver de la chasse à cheval; il n'y a de dames qui montent à cheval avec Mesdames que Mmes de la Rivière et de Belzunce.

C'est demain matin que les quatre nouveaux maréchaux de France prêtent serment. Le Roi recevra aussi M. de Machault en qualité de trésorier de l'ordre du Saint-Esprit. En cette qualité il porte le cordon comme les autres chevaliers; ils ne sont point reçus à la chapelle, et n'ont ni habit de novice ni grand manteau de l'Ordre; ils sont reçus dans le cabinet du Roi, et ne portent que le petit manteau à leur réception, et les jours de cérémonie, par-dessus ce manteau ils ne portent point le collier; cependant ils portent le collier à leurs armes, ce qui pourroit bien être un abus. Les quatre grandes charges de l'Ordre ne portent point le grand manteau.

J'oubliois de marquer que M. le maréchal de Laval a pris le nom de maréchal de Montmorency.

M. et Mme de Penthièvre allèrent avant-hier coucher à Rambouillet pour l'anniversaire qui s'y fait tous les ans pour M. le comte de Toulouse, mort le 1er décembre 1737; ils doivent rester trois ou quatre jours à Rambouillet, où Mme de Modène alla les trouver hier. Ce voyage étoit projeté dès le temps que M. de Penthièvre étoit encore à Fontainebleau, et le Roi étoit entré avec lui dans tous les détails de ses arrangements pour ce voyage, de la maison qu'il y mèneroit, de la compagnie, de ses amusements. Le Roi lui dit qu'il vouloit qu'il y fît deux chasses de cerf, et lui fit tout l'arrangement des lieux où il chasseroit et des chiens qu'il auroit, ayant ordonné que l'on fît deux détachements de ses deux meuttes du cerf pour lui former une meutte de quarante chiens, et qu'on

lui donnera de la vénerie tous les chevaux nécessaires.

M. le duc de Brancas retourna d'ici à Paris, il y a quelques jours, pour être reçu chevalier de Saint-Janvier. La cérémonie doit se faire lundi dans l'église des Capucins, rue Saint-Honoré. C'est M. d'Ardore, ambassadeur du roi des Deux-Siciles, qui a la procuration de ce prince pour recevoir M. de Brancas. Il ne peut pas y avoir d'autre chevalier de cet ordre à cette cérémonie, car M. d'Ardore est le seul qui le soit en France. Cette distinction a été accordée à M. de Brancas en faveur de la prétention qu'ont les Brancas, et qui apparemment a été trouvée bien établie, de descendre des Brancaccio de Naples. L'état de M. le duc de Brancas est toujours des plus tristes; il est fort sourd depuis plusieurs années, et outre cela il perd la vue; il compte même être entièrement aveugle dans fort peu de temps; il espère qu'on pourra lui faire l'opération des cataractes. Sa piété et sa résignation à ce qu'il plaira à Dieu dans cette triste situation méritent les plus grands éloges.

Il y a peu de jours que Mme la duchesse de Brancas, la dame d'honneur, reçut un fort beau présent de porcelaine de Saxe que le roi de Pologne lui a envoyé.

Du dimanche 3, *Versailles.* — Le Roi arriva hier de Choisy, où il étoit arrivé de Fontainebleau le 20. Les quatre maréchaux de France nouveaux ont prêté serment (1) ce matin dans le cabinet du Roi, avant la messe, et M. de Machault a reçu du Roi, aussi dans le cabinet, le

(1) A chaque serment il y a une somme pour les gens de la chambre du Roi, qui se partage entre quatre huissiers de la chambre, six garçons de la chambre, deux huissiers du cabinet et deux huissiers de l'antichambre. Outre cela, il y a les quatre premiers valets de chambre qui ont les deux tiers de la somme, de sorte que chaque huissier de la chambre n'a sur 1,000 livres que 31 livres 14 sols 10 deniers. Les deux huissiers de l'antichambre, pareille somme de 31 livres 14 sols 10 deniers, à eux deux. Les deux huissiers du cabinet 47 livres 12 sols 3 deniers, et les six garçons de la chambre, pour eux six, 126 livres 19 sols 4 deniers. (*Note du duc de Luynes.*)

cordon de la charge de trésorier de l'ordre du Saint-Esprit. M. de Clermont prend le nom de maréchal de Tonnerre, et M. de Laval celui de Montmorency.

Mlle de Duras, qui ne devoit être mariée que le lundi 11 de ce mois, le fut hier. Ce fut un impromptu dont je ne sais pas encore bien le détail; mais j'ai ouï parler d'une opposition de Mme de Mazarin, sa grande mère, qui avoit fait accélérer le mariage. Mme la duchesse de Rohan, qui a été assez malade depuis sa couche, est hors d'affaire. Mme de Nivernois vient de se blesser. C'est le Roi qui l'a appris ce matin à M. de Maurepas.

Du lundi 4, Versailles. — L'état de Mme de Nivernois n'est pas encore décidé; elle étoit venue ici pour faire sa semaine, et c'est en arrivant qu'elle s'est trouvée incommodée.

A l'égard de ce que je marquai hier sur le mariage de Mlle de Duras, il n'y a point eu d'opposition de Mme de Mazarin, mais on la craignoit. Mme d'Aumont arriva samedi, après dîner, ici, chez Mme la maréchale de Duras, qui ne l'attendoit pas à ce moment, et qui se douta bien qu'il s'agissoit de quelque incident de la part de Mme de Mazarin. Mme d'Aumont venoit demander l'agrément de Mme de Duras pour faire le mariage dès le lendemain, très-matin. Mme la maréchale de Duras joua chez la Reine et soupa chez moi sans rien dire de ce projet. Elle fit venir son carrosse, à deux heures, dans la cour des ministres, pour que l'on n'eût aucune connoissance de ce voyage; elle partit de là pour Paris. Le mariage se fit dans la chapelle de l'hôtel d'Aumont, à cinq heures du matin. Voici ce que dit Mme la maréchale de Duras sur les raisons qui ont déterminé à faire le mariage sur-le-champ. Lorsque Mme de Mazarin se démit de la tutelle l'année passée, il fut fait une transaction par avis de parents et revêtue de toutes les formalités, par laquelle tous les droits de Mme de Mazarin furent expliqués; et il lui fut assuré 38 ou 40,000 livres de rente avec toutes les précautions les

plus capables de lui donner de la tranquillité. Lorsque les arrangements furent faits pour le mariage de M. de Villequier, M. d'Aumont et M. de Duras en allèrent rendre compte à Mme de Mazarin, qui ne parut pas s'y opposer; on lui a porté depuis le contrat de mariage à signer; il est vrai qu'elle refusa de le signer, mais elle dit pour raison qu'elle étoit incommodée et qu'elle l'enverroit querir quand elle se porteroit mieux. Elle n'a point envoyé quérir le contrat; les trois bans ont été publiés à la paroisse de la Madeleine et à celle de Saint-Sulpice. L'hôtel de Duras, où logeoit M. d'Aumont il y a peu de temps, est sur la première, et l'hôtel de Nesle, où il loge présentement, est sur la seconde. M. d'Aumont alla la semaine dernière chez Mme de Mazarin lui rendre compte des arrangements pour le mariage; n'ayant pu parvenir à la voir, il lui écrivit et lui demanda un rendez-vous. Le samedi, il reçut une lettre d'elle par laquelle elle lui marquoit qu'il étoit inutile qu'ils se vissent, qu'il falloit que ses intérêts fussent discutés dans le contrat de mariage, qu'elle n'avoit appris ce mariage que par le bruit public, qu'il lui déplaisoit infiniment, qu'elle voudroit être à portée d'avoir pour lui les sentiments d'estime et de considération qu'elle auroit désiré. Voilà le sens de la lettre, laquelle a décidé à faire le mariage promptement. C'est le vicaire de Saint-Sulpice qui a fait ce mariage, à l'hôtel d'Aumont, en l'absence du curé, qui est malade. On n'a pu le faire qu'à cinq heures du matin, M. l'archevêque ne donnant point de permission de marier à minuit.

Du mardi 5, *Versailles.* — Il y a deux jours que Mlle Antier, fort connue par la beauté de sa voix, mourut à Paris. Il y avoit plusieurs années qu'elle s'étoit retirée de l'Opéra. Elle avoit environ soixante-huit ans.

Hier, se fit la réception de M. le duc de Brancas aux Capucins à Paris, comme je l'ai marqué. Il y eut ensuite un grand dîner chez lui.

Du mardi 6. — Les comédies recommencèrent hier et les concerts avant-hier. Il y a eu aujourd'hui comédie italienne comme à l'ordinaire. La Reine ni Mesdames n'y ont point été; elles sont en retraite, faisant demain leurs dévotions. M. le Dauphin et Mme la Dauphine ont été à la comédie.

M. le cardinal de Rohan arriva de Strasbourg à Paris samedi dernier.

M. d'Aumont a présenté aujourd'hui M. le duc de Mazarin, son fils; il devoit être présenté avant son mariage sous le nom de marquis de Villequier, mais le mariage ayant été fait fort promptement, par les raisons que j'ai dites, il n'a paru ici que sous le nom de Mazarin.

Une circonstance que j'ai oublié de marquer, c'est que dans le moment que M. de Duras reçut la lettre de Mme de Mazarin, M. de Maurepas en fut instruit et fut prié en même temps de demander l'agrément du Roi pour le mariage et le secret. Le Roi, la Reine, M. le Dauphin, Mme la Dauphine, et par conséquent Mesdames, ont envoyé faire des compliments à M. et Mme d'Aumont, à M. et Mme de Duras, et même à Mme de Mazarin.

Les quatre nouveaux maréchaux de France allèrent hier prendre leurs places au tribunal des maréchaux de France, qui se tient chez M. le maréchal de Coigny; ils n'étoient que sept en tout. Il y eut un grand dîner chez M. de Coigny, et ils entrèrent au tribunal avant et après le dîner.

Du vendredi 8, *Versailles*. — Il y a quelques jours que le Roi apprit la mort de Mme la duchesse de Brunswick-Lunebourg-Bevern (1), mère du duc régnant et de la reine de Prusse; elle a eu encore plusieurs autres enfants. C'est le duc de Bevern qui a donné part de cette mort. Le Roi s'en est rapporté à la Reine pour savoir s'il avoit quelque

(1) Antoinette-Amélie de Brunswick-Wolfenbuttel, veuve de Ferdinand Albert, duc de Bevern puis de Brunswick-Wolfenbuttel.

parenté avec la duchesse de Brunswick, et s'il devoit prendre le deuil. Jusqu'à présent la Reine ne voit point de parenté qui doive déterminer au deuil; cependant cet article n'est point encore décidé.

Il y eut hier comédie; la Reine ni Mesdames n'y allèrent point, parce que c'étoit le jour de leurs dévotions. M. le Dauphin et Mme la Dauphine n'y allèrent point non plus, parce qu'ils ont fait leurs dévotions aujourd'hui.

Du dimanche 10, *Versailles*. — Avant-hier, le Roi au grand couvert, dit à M. le Dauphin qu'il falloit qu'il prît le deuil de Mme la duchesse de Brunswick et qu'il le portât dix jours; qu'il pouvoit le prendre quand il voudroit. Par l'examen qui a été fait de la parenté avec le Roi on a vu qu'il n'y en a aucune, mais Mme de Brunswick étoit parente assez proche de M. le Dauphin, puisqu'elle étoit grande tante à la mode de Bretagne de Mme la Dauphine; c'est par les Wurtemberg, et non par les Bayreuth. Les grands et principaux officiers de la maison de M. le Dauphin et de Mme la Dauphine, et les dames qui lui sont attachées, prennent aussi le deuil.

Il y a quatre ou cinq jours que M. le duc de Châtillon est revenu à Paris, avec permission du Roi. Depuis qu'il est de retour de ses terres, il a presque toujours habité le château de Leuville, à six ou sept lieues de Paris, et n'en est presque sorti que pour aller chez l'abbé de Broglie, à son abbaye des Vaux de Cernay. Sa santé l'ayant mis dans la nécessité d'aller aux eaux de Forges, il eut permission du Roi de passer à Paris, mais sans s'y arrêter. Depuis ce temps, sa santé a continué d'être mauvaise, et il est question depuis quelques mois de lui faire l'opération de la fistule; il paroît même que tout ce que l'on désire est que cette opération soit possible. Dans ces circonstances, les secours des médecins et des chirurgiens étant nécessaires à tout moment, le Roi a bien voulu permettre que M. de Châtillon vînt à Paris. Cette permission n'est point motivée.

Vendredi dernier, jour de la fête de la Vierge, un moment avant que le sermon commençât, on sut que le Roi, qui devoit y venir, n'y viendroit point. Il y avoit eu ce jour-là conseil de dépêches qui avoit duré fort tard; ce fut la raison pour laquelle le Roi ne fut point au sermon. La Reine, qui n'y avoit point été dimanche dernier, à cause de sa santé, y fut vendredi. Le prédicateur ne lui fit point de compliment, n'ayant pas pu prévoir qu'elle y seroit seule ce jour-là. Le sermon fut fort beau et fort instructif, ce qui est assez rare le jour de ces fêtes. Le Roi vint en bas entendre les vêpres chantées en haut par les chantres de sa musique. On ne dit ni complies ni la prière; le salut commença immédiatement après les vêpres.

Du mardi 12, *Versailles*. — M. de la Tournelle, sous-introducteur des ambassadeurs, ou pour mieux dire secrétaire à la conduite des ambassadeurs, me dit hier qu'il étoit venu chercher Mme de Luynes pour l'avertir que l'audience de M. le cardinal de Soubise, comme cardinal, étoit pour aujourd'hui; il me montra en même temps dans son registre le projet d'arrangement de la cérémonie. Dans l'article de l'audience de la Reine, il étoit marqué que le chevalier d'honneur et le premier écuyer étoient derrière le fauteuil de la Reine; je lui fis observer que c'étoit une faute, que le premier écuyer n'avoit point de place derrière le fauteuil. Ce fait est constant, et l'observation que je fais ici n'est que pour prouver qu'il n'y a pas d'exactitude dans des registres où les moindres circonstances sont de conséquence, parce qu'elles font exemple et donnent occasion à des disputes.

L'audience de M. le cardinal de Soubise a été ce matin chez le Roi, avant que S. M. parte pour la chasse, et chez la Reine au retour de la messe. Je ne parlerai point de celle du Roi, à laquelle je n'étois pas; elle s'est passée comme à M. le cardinal d'Auvergne, et M. le cardinal de Soubise s'est couvert devant le Roi. On peut voir sur cela

ce que j'ai écrit (1) à l'occasion de M. le cardinal d'Auvergne. M. le cardinal de Soubise étoit en habit long rouge, avec la calotte et la barrette, ou bonnet rouge. On sait que les cardinaux n'ont point de chapeau rouge, à moins qu'ils n'aient été le recevoir à Rome. M. le cardinal de Fleury par cette raison n'en a jamais eu (2). M. le cardinal de Soubise étoit précédé par deux de ses aumôniers en surplis et accompagné par M. de Sainctot, introducteur des ambassadeurs, et par MM. de Dreux et Desgranges, grand maître et maître des cérémonies.

La Reine s'est mise exprès en grand habit pour cette cérémonie, ne devant point y avoir de grand couvert aujourd'hui (3). Elle a passé dans le grand cabinet qui est avant sa chambre, et s'est placée dans son fauteuil (4) dans le fond du cabinet, vis-à-vis les fenêtres, Mme de Luynes derrière à la droite, et Mme de Villars à la gauche, M. de la Mothe seul debout derrière le fauteuil. Les dames assises et debout, rangées à l'ordinaire. M. de Sainctot étant venu avec le cardinal, s'est avancé à la porte du cabinet pour avertir Mme de Luynes de venir au-devant. Mme de Luynes est sortie sur-le-champ, et s'est avancée jusque dehors la porte qui donne du cabinet dans l'antichambre; là, elle a salué et baisé M. le cardinal de Soubise; elle est ensuite rentrée dans le cabinet; M. le cardinal est entré aussitôt précédé par M. de Dreux, qui s'est mis ensuite à sa droite, et M. de Sainctot et M. Des-

---

(1) Avril 1738. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Quand même il auroit eu le chapeau rouge, je crois qu'il ne s'en seroit pas servi en cette occasion. Nous verrons dans peu de temps ce qui se passera pour M. le cardinal de la Rochefoucauld. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) Le Roi n'alla point à la chasse hier, à cause du vilain temps; cependant il soupa dans ses cabinets. Il a été aujourd'hui courre le cerf, quoiqu'il fît aussi vilain, et il soupe encore dans ses cabinets. (*Note du duc de Luynes.*)

(4) M. de Sainctot est venu d'abord prendre les ordres de la Reine, et a été ensuite prendre M. le cardinal dans la salle des ambassadeurs. La Reine a envoyé d'abord les dames se placer, et ensuite a été se mettre dans son fauteuil. (*Note du duc de Luynes.*)

granges à sa gauche. Après les trois révérences ordinaires, pendant lesquelles Mme de Luynes a été se remettre à sa place derrière la Reine à droite, M. le cardinal de Soubise a porté son bonnet jusqu'à sa tête seulement, pour faire semblant de se couvrir, et a commencé ensuite son compliment à la Reine, en françois. Après ce compliment, qui a été assez court, il a présenté à la Reine son camérier, le prélat Onorati, qui le suivoit en habit long violet; le camérier a fait un petit compliment à la Reine, en italien, et a remis ensuite à la Reine le bref du pape, que la Reine a remis aussitôt à M. de Puisieux, secrétaire d'État, qui étoit debout auprès du fauteuil. Après le compliment de M. le cardinal de Soubise, on a avancé un pliant à quelque distance de la Reine, et vis-à-vis d'elle, sur lequel il s'est assis (1); il a demeuré assis pendant le discours du camérier et la réponse de la Reine. La Reine a demeuré encore un instant assise; lorsqu'elle s'est levée, M. le cardinal de Soubise s'est retiré en faisant les trois mêmes révérences; Mme de Luynes l'a accompagné jusqu'à la porte de l'antichambre. J'ai oublié de marquer que la Reine ne se lève point quand le cardinal entre; elle ne répond aux révérences que par un signe de tête.

De chez la Reine, M. le cardinal de Soubise a été chez M. le Dauphin. Je n'étois point à cette audience, mais je sais que M. le Dauphin reçoit le cardinal debout, et sans avoir ni chapeau, ni épée, ni gants; c'est l'usage.

L'audience de Mme la Dauphine a été après celle de M. le Dauphin. J'y étois. Tout s'est passé de même que chez la Reine, excepté que Mme la Dauphine s'est levée et s'est tenue debout pendant les révérences et le compliment du cardinal. Elle étoit assise dans un fauteuil, et le cardinal assis sur un pliant, vis-à-vis d'elle. Pendant le compliment

---

(1) C'est la différence qu'il y a de l'audience d'un cardinal à celle d'une ambassadrice. La dame d'honneur est à côté d'elle et à sa gauche, au lieu que le cardinal est seul vis-à-vis la Reine. (*Note du duc de Luynes.*)

ce que j'ai écrit (1) à l'occasion de M. le cardinal d'Auvergne. M. le cardinal de Soubise étoit en habit long rouge, avec la calotte et la barrette, ou bonnet rouge. On sait que les cardinaux n'ont point de chapeau rouge, à moins qu'ils n'aient été le recevoir à Rome. M. le cardinal de Fleury par cette raison n'en a jamais eu (2). M. le cardinal de Soubise étoit précédé par deux de ses aumôniers en surplis et accompagné par M. de Sainctot, introducteur des ambassadeurs, et par MM. de Dreux et Desgranges, grand maître et maître des cérémonies.

La Reine s'est mise exprès en grand habit pour cette cérémonie, ne devant point y avoir de grand couvert aujourd'hui (3). Elle a passé dans le grand cabinet qui est avant sa chambre, et s'est placée dans son fauteuil (4) dans le fond du cabinet, vis-à-vis les fenêtres, Mme de Luynes derrière à la droite, et Mme de Villars à la gauche, M. de la Mothe seul debout derrière le fauteuil. Les dames assises et debout, rangées à l'ordinaire. M. de Sainctot étant venu avec le cardinal, s'est avancé à la porte du cabinet pour avertir Mme de Luynes de venir au-devant. Mme de Luynes est sortie sur-le-champ, et s'est avancée jusque dehors la porte qui donne du cabinet dans l'antichambre; là, elle a salué et baisé M. le cardinal de Soubise; elle est ensuite rentrée dans le cabinet; M. le cardinal est entré aussitôt précédé par M. de Dreux, qui s'est mis ensuite à sa droite, et M. de Sainctot et M. Des-

(1) Avril 1738. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Quand même il auroit eu le chapeau rouge, je crois qu'il ne s'en seroit pas servi en cette occasion. Nous verrons dans peu de temps ce qui se passera pour M. le cardinal de la Rochefoucauld. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) Le Roi n'alla point à la chasse hier, à cause du vilain temps; cependant il soupa dans ses cabinets. Il a été aujourd'hui courre le cerf, quoiqu'il fît aussi vilain, et il soupe encore dans ses cabinets. (*Note du duc de Luynes.*)

(4) M. de Sainctot est venu d'abord prendre les ordres de la Reine, et a été ensuite prendre M. le cardinal dans la salle des ambassadeurs. La Reine a envoyé d'abord les dames se placer, et ensuite a été se mettre dans son fauteuil. (*Note du duc de Luynes.*)

granges à sa gauche. Après les trois révérences ordinaires, pendant lesquelles M[me] de Luynes a été se remettre à sa place derrière la Reine à droite, M. le cardinal de Soubise a porté son bonnet jusqu'à sa tête seulement, pour faire semblant de se couvrir, et a commencé ensuite son compliment à la Reine, en françois. Après ce compliment, qui a été assez court, il a présenté à la Reine son camérier, le prélat Onorati, qui le suivoit en habit long violet; le camérier a fait un petit compliment à la Reine, en italien, et a remis ensuite à la Reine le bref du pape, que la Reine a remis aussitôt à M. de Puisieux, secrétaire d'État, qui étoit debout auprès du fauteuil. Après le compliment de M. le cardinal de Soubise, on a avancé un pliant à quelque distance de la Reine, et vis-à-vis d'elle, sur lequel il s'est assis (1); il a demeuré assis pendant le discours du camérier et la réponse de la Reine. La Reine a demeuré encore un instant assise; lorsqu'elle s'est levée, M. le cardinal de Soubise s'est retiré en faisant les trois mêmes révérences; M[me] de Luynes l'a accompagné jusqu'à la porte de l'antichambre. J'ai oublié de marquer que la Reine ne se lève point quand le cardinal entre; elle ne répond aux révérences que par un signe de tête.

De chez la Reine, M. le cardinal de Soubise a été chez M. le Dauphin. Je n'étois point à cette audience, mais je sais que M. le Dauphin reçoit le cardinal debout, et sans avoir ni chapeau, ni épée, ni gants; c'est l'usage.

L'audience de M[me] la Dauphine a été après celle de M. le Dauphin. J'y étois. Tout s'est passé de même que chez la Reine, excepté que M[me] la Dauphine s'est levée et s'est tenue debout pendant les révérences et le compliment du cardinal. Elle étoit assise dans un fauteuil, et le cardinal assis sur un pliant, vis-à-vis d'elle. Pendant le compliment

---

(1) C'est la différence qu'il y a de l'audience d'un cardinal à celle d'une ambassadrice. La dame d'honneur est à côté d'elle et à sa gauche, au lieu que le cardinal est seul vis-à-vis la Reine. (*Note du duc de Luynes.*)

du camérier, le bref du pape a été remis aussi à Mme la Dauphine par le camérier ; elle l'a remis sur-le-champ à M. de Puisieux. M. le cardinal de Soubise auroit dû saluer Mme la Dauphine avant le compliment, mais il l'a oublié.

De chez Mme la Dauphine il a été chez la petite Madame (1). Je n'y étois point; mais tout s'est passé comme chez Mme la Dauphine. Je me suis trouvé chez Mesdames, qui logent encore dans leur ancien appartement au-dessus de la petite Madame. Mesdames étoient chacune dans un fauteuil, dans le cabinet qui est après la seconde antichambre. Mme la maréchale de Duras a été recevoir M. le cardinal, comme Mme de Luynes chez la Reine, Mme de Brancas chez Mme la Dauphine, et Mme de Tallard chez la petite Madame. Après les trois révérences (2), M. le cardinal de Soubise a salué et baisé Mesdames; son compliment a été extrêmement court. La présentation du prélat Onorati, son camérier, le compliment de ce prélat, tout s'est passé de même comme chez Mme la Dauphine. Mme la maréchale de Duras n'est revenue que pour le moment de l'audience; elle étoit allée à Paris, à l'occasion d'un bal d'après-dîner qu'il y eut hier chez Mme la duchesse de Duras, à cause du mariage dont j'ai parlé ci-dessus. L'absence de Mme la maréchale de Duras a donné lieu à une question. Il est certain qu'en l'absence de la dame d'honneur de Mesdames, c'est la première femme de chambre qui commande dans la chambre. Mme de la Lande, quoique chargée des mêmes fonctions qu'une dame d'atours pour la garde-robe de Mesdames, n'a nul service; il

(1) Madame, depuis quatre ou cinq jours, est sortie de l'appartement de M. le prince de Conty, dans l'aile neuve où elle logeoit; elle est entrée dans l'appartement qui lui étoit destiné au bout de l'aile des princes. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) M. le cardinal de Soubise a fait une première révérence à Madame, la seconde à Mme Adélaïde et la troisième vis-à-vis l'espace d'entre les deux fauteuils. (*Note du duc de Luynes.*)

étoit donc question de savoir si la première femme de chambre remplaceroit Mme de Duras en tous points, et si par conséquent M. le cardinal de Soubise la salueroit. Le cas n'est pas arrivé, mais il m'a paru que l'on regardoit comme certain qu'elle ne seroit point saluée, que même elle ne s'y trouveroit point.

Du jeudi 14, Versailles. — M. O'Brien qui est chargé des affaires du roi Jacques en France depuis longues années, est allé à Rome depuis quelque temps. Ce prince a désiré qu'il allât le voir; il a beaucoup de confiance en M. O'Brien et l'a toujours extrêmement considéré; le cardinal duc d'York l'aime fort aussi. On me dit il y a quatre jours que le roi Jacques l'avoit créé comte de Lismore, du nom d'une terre qui est en Irlande, et que ce prince avoit intention de lui donner l'ordre de la Jarretière, ce qu'on croit qui est même déjà fait.

Il y a quelques jours que le Roi a donné à Mme la duchesse de Gramont (Biron) l'appartement qu'avoit M. le maréchal de Biron, son père, lequel s'est retiré à l'Institution. Cet appartement, qui avoit été fait pour M. le marquis d'Antin, est au-dessus de la salle des Ambassadeurs, entre la cour des Princes et la cour Royale.

Mme la princesse d'Elbeuf fut présentée hier; elle est sœur de feu M. le marquis du Plessis-Bellière qui avoit épousé ma cousine germaine, Mlle de Chaulnes; elle avoit épousé en premières noces M. de Coëtenfao. J'en ai parlé ci-dessus à l'occasion de son mariage avec M. le prince d'Elbeuf; elle est boiteuse; d'ailleurs il n'y a rien à dire sur sa figure. C'est Mme la princesse de Pons qui l'a présentée; elle étoit accompagnée par ses deux filles, Mme de Marsan la chanoinesse et Mme de Turenne.

M. l'abbé de Ravannes mourut à Paris hier matin; il étoit frère de feu Mme Prondre; il avoit depuis plusieurs années une des trois places de conseiller d'État ecclésiastique. On ne sait point encore à qui cette place sera donnée; on parle de M. l'abbé de Salabéry, ancien conseiller

de grande chambre, extrêmement estimé, lequel à ce que l'on dit la désire; on parle aussi de M. l'abbé de Marbeuf, ci-devant lecteur de M. le Dauphin. M. l'abbé de Ravannes étoit fort connu et fort aimé dans ce pays-ci. Il avoit un esprit qui joignoit à quelque peu de frivole beaucoup de qualités solides. Il avoit des amis, lesquels depuis longues années se louoient de ses attentions et du soin qu'il avoit toujours eu de conserver leur amitié. Il étoit extrêmement attaché, et depuis longtemps, à M. le cardinal de Rohan; il lui avoit donné des preuves essentielles de cet attachement. M. le cardinal de Rohan a toujours fait une dépense fort considérable et très-honorable, mais cette dépense se faisoit sans ordre; M. l'abbé de Ravannes entreprit d'y mettre l'ordre et l'arrangement. Il y a déjà longues années que cet ordre est établi et se soutient; je me souviens de lui avoir entendu dire que la dépense de la maison de M. le cardinal de Rohan montoit en total à 12,000 livres par mois, et tout y est payé avec la dernière exactitude. La Reine avoit beaucoup d'amitié pour M. l'abbé de Ravannes, qu'elle connoissoit de Weissembourg même, où il avoit eu occasion de lui faire sa cour avant qu'il fût question du mariage du Roi en aucune manière. La Reine parut affligée de cette nouvelle, et lorsqu'elle vint hier chez moi, après le grand couvert, elle dit en entrant qu'elle ne joueroit point, et passa toute la soirée dans le cabinet sans autre amusement que celui de la conversation. M. le maréchal de Belle-Isle, qui depuis quarante-cinq ans étoit ami de M. l'abbé de Ravannes, vint faire sa cour à la Reine dans ce moment; ce fut une nouvelle occasion de parler, si on peut se servir de ce terme, d'un ami commun.

M. le maréchal de Belle-Isle, dans cette même conversation, parla beaucoup à la Reine de l'infant don Philippe et de Mme Infante; il n'est pas moins étonné que tout le monde l'est ici de ce que la cour d'Espagne, ayant autant d'intérêt qu'elle en a à avoir des garçons, laisse l'In-

fant et l'Infante aussi longtemps séparés. Il dit que l'Infant est très-affable pour tout le monde et surtout pour les François, auxquels il marque beaucoup de bonté; qu'il parle très-bien françois; qu'on peut bien lui reprocher encore un peu d'enfance, et surtout beaucoup de timidité, mais qu'il a de l'esprit et beaucoup de volonté de bien faire; que quoiqu'il ait un grand éloignement pour le joug de M. de la Mina, il est cependant très-exactement soumis à ses volontés; que c'est la décision de M. de la Mina qui a empêché que l'Infant ne se trouve aux occasions qui se sont présentées pendant cette guerre, ce qui a donné occasion aux propos indiscrets qui ont été tenus sur sa valeur, mais qu'il n'y a rien à lui reprocher sur cet article; qu'à l'égard de M[me] Infante, l'Infant l'aime passionnément, et que les Espagnols lui en ont parlé comme étant tous remplis d'attachement et de respect pour elle.

Il y a deux ou trois jours que M. le duc de Boufflers prit congé dans le cabinet; il va tenir les États de Flandre. M. de Boufflers n'a point d'entrées, mais c'est l'usage de prendre congé dans le cabinet pour tous ceux qui vont tenir les États, de même qu'en partant pour quelque autre commission où l'on est censé pouvoir recevoir des ordres particuliers du Roi.

Du mardi 18, *Versailles.* — La place de conseiller d'État ecclésiastique, vacante par la mort de M. l'abbé de Ravannes, n'a été remplie qu'aujourd'hui; c'est M. l'archevêque de Sens (1) que le Roi a nommé pour cette place, et il a donné l'expectative pour la première vacante à M. l'abbé de Marbeuf. M. le Dauphin désiroit fort la place vacante pour M. l'abbé de Marbeuf; il en avoit parlé au Roi et avoit envoyé querir M. le chancelier à qui il avoit marqué tout l'intérêt qu'il prenoit à M. l'abbé de Marbeuf. M. le chancelier souhaite depuis longtemps qu'il y ait au moins quelqu'une de ces trois places remplie par

(1) Jean-Joseph Languet de Gergy.

des évêques; il auroit même préféré à tout autre un évêque ou archevêque pair de France, parce qu'alors la séance ne feroit plus de difficulté. Le chancelier a toujours la première place, le pair de France a la seconde. Apparemment que M. l'archevêque de Sens est instruit du rang qu'il doit tenir, et que toutes les difficultés sur cet article sont levées. M. l'abbé de Marbeuf doit remercier aujourd'hui le Roi, car on remercie des expectatives comme de la place même.

Il y eut ces jours passés une difficulté chez Mme la Dauphine qui a été déeidée contre l'avis de Mme de Brancas. Il s'agissoit de savoir où seroit placée la sentinelle qui garde l'antichambre de Mme la Dauphine. Par ce que j'ai expliqué ci-dessus de l'appartement, on sait qu'il y a un passage entre le péristyle qui est au bas de l'escalier de marbre et l'antichambre; c'est sur le double de ce passage-là qu'est le petit appartement de Mme de Brancas pour le jour. Elle prétendoit que le garde devoit être à la porte du passage du côté du péristyle, et M. d'Harcourt soutenoit qu'il devoit être à la porte de l'antichambre en dedans; c'est en effet ainsi que cela a été décidé.

Depuis environ trois semaines on a joué à Sceaux différentes comédies; on y a même joué deux fois un opéra qui est celui d'*Issé*. Mme la duchesse du Maine a de tous les temps aimé qu'on lui donnât des fêtes chez elle. C'étoit Mme de Malause (Maniban) qui s'étoit chargée de faire les frais de celles-ci pour l'opéra. Il n'y avoit de femmes qui jouassent que Mme du Châtelet et Mme de Jaucourt, dont j'ai parlé ci-dessus à l'occasion de sa présentation. La prodigieuse affluence de monde qu'il y eut à la première représentation avoit déjà importuné Mme la duchesse du Maine, et ce ne fut qu'avec peine qu'elle consentit à la seconde représentation. Dans ces deux représentations Mme du Châtelet joua et chanta assez bien; mais l'importunité de la foule n'étant pas moins grande à la seconde qu'à la première, Mme la duchesse du Maine se détermina

à ne plus laisser jouer que des comédies; ce dernier arrangement ne s'est pas soutenu longtemps. A la dernière comédie, il y a cinq ou six jours, il y eut un monde si affreux, que Mme la duchesse du Maine a été dégoûtée de pareils spectacles. Elle voulut voir les billets qui avoient été envoyés; elle trouva qu'ils étoient indécents par rapport à elle; on en jugera par la copie d'un de ces billets qui sera mis à la marge de cet article, si je peux l'avoir (1).

Il y a environ trois semaines que la Reine dit à Mme de Luynes que Mme Infante lui mandoit de lui faire des compliments sur la mort de M. de Charost. Mme Infante connoissoit beaucoup M. de Charost. Mme de Luynes a l'honneur d'en être connue; elle étoit dame d'honneur avant le mariage de Mme Infante. Mme de Luynes dit à la Reine qu'elle écriroit à M. de Rennes pour le prier de présenter à Mme Infante ses hommages, ses respects et sa reconnoissance. La Reine lui dit qu'il falloit qu'elle écrivît directement à Mme Infante. On trouvera ci-joint copie de la réponse de Mme Infante à Mme de Luynes.

« Les ordres de la Reine me sont toujours très-précieux, Madame, et celui qu'elle vous a donné de m'écrire m'a été très-agréable. Mon attachement pour elle est trop vif pour ne me pas inspirer une sincère amitié pour ceux qui lui sont aussi attachés que vous; cela joint à celle que j'ai depuis longtemps pour vous ne doit pas vous laisser douter de la part que je prends à tout ce qui vous intéresse; celle que j'avois aussi pour M. de Charost m'en a fait prendre doublement à

---

(1) *Copie d'un billet des comédies de Sceaux.*

« De nouveaux acteurs représenteront vendredi, 15 décembre, sur le théâtre de Sceaux, une comédie nouvelle en vers et en cinq actes.

« Entre qui veut, sans aucune cérémonie; il faut y être à six heures précises et donner ordre que son carrosse soit dans la cour à sept heures et demie, huit heures. Passé six heures, la porte ne s'ouvre à personne. »

La comédie représentée à Sceaux le 15 décembre 1747 était *la Prude*. Dans les œuvres de Voltaire, cette comédie est précédée du prologue récité par Voltaire sur le théâtre de Sceaux, avant la représentation de sa comédie.

sa perte. Soyez persuadée, Madame, je vous prie, de la sincérité de mes sentiments, dont vous ne sauriez avoir le meilleur garant que les bontés de la Reine. »

Signé LOUISE ÉLISABETH.

Mlle Demetz, de l'Opéra, qui a été reçue à la musique de la chambre à la place de Mlle Antier, par le crédit et la protection de Mme de Pompadour, débuta ici au concert samedi dernier, et son début ne fut pas extrêmement approuvé. Mlle Guédon, fille d'un ancien musicien du Roi, y chanta hier pour la première fois, et fut assez approuvée; il lui manque encore le goût du chant.

Le Roi vient de donner 9,000 livres de pension à M. le duc d'Ayen; cela est plutôt regardé comme appointements de la charge de capitaine des gardes, qu'il exerce en survivance.

Mme de Coigny a présenté aujourd'hui Mme de Thianges (Bernard) (1); c'est une jeune femme, grande, assez grasse, qui a un beau teint, de belles dents et dont la figure en tout est plutôt bien que mal.

Avant-hier dimanche, Mme la maréchale de Duras présenta Mme la duchesse de Mazarin, qui est assez grande pour douze ans; sa figure n'est pas mal, parce qu'elle est jeune, mais il y a lieu de croire, par la forme de son visage, qu'elle ne sera pas jolie. Mme de Mazarin prit son tabouret chez le Roi et ensuite chez la Reine.

Du mercredi 20, *Versailles*. — Hier le tribunal de la connétablie se tint chez M. le maréchal de Coigny, qui donna ensuite un grand souper. Ils étoient onze maréchaux de France. Il n'y manquoit que les six qui ne peuvent pas y assister : M. le maréchal de Brancas, par l'état où est sa santé depuis qu'il a eu une attaque d'apoplexie; M. le maréchal de Biron, qui est le doyen, par son grand

---

(1) Sœur d'une Mme Chanlo, femme d'un valet de garde-robe du Roi et nièce d'une Mme de Montjival, femme de chambre de Mme Adélaïde. (*Note du duc de Luynes.*)

âge et parce qu'il est totalement retiré du monde; M. le maréchal de Noailles, parce qu'il se trouve actuellement le doyen et que n'ayant pas voulu tenir le tribunal chez lui, il ne peut pas aller chez un autre; M. le maréchal d'Harcourt, parce qu'il est de quartier auprès du Roi; M. le maréchal de Saxe, parce qu'il est protestant, ce qui lui donne l'exclusion, car sans cette raison il auroit pu s'y trouver, étant à Paris depuis deux jours; enfin M. de Lowendal, parce qu'il est reparti pour la Flandre, suivant l'arrangement, pour y remplacer M. le maréchal de Saxe.

Du jeudi 21. — L'on sait depuis quatre ou cinq jours que le Roi a donné l'évêché de Glandève à M. l'abbé de Castellane, qui étoit grand vicaire dans un autre diocèse. Cet évêché ne vaut qu'environ 10,000 livres. Il étoit vacant par la mort de M. de Crillon, qui en étoit évêque depuis vingt-cinq ans; c'étoit le frère de M. l'archevêque de Narbonne. Glandève est suffragant d'Embrun. C'étoit autrefois une ville de Provence, mais elle a été détruite par les débordements du Var; il n'y reste plus que la maison de l'évêque. Le chapitre et la cathédrale ont été transférés à Entrevaux, qui est à la distance de Glandève d'une petite demi-lieue.

Les comédies commencèrent hier dans les cabinets. Le théâtre est toujours dans la petite galerie (1); on y a seulement fait quelques changements. La partie de la petite galerie, qui est du côté de l'appartement du Roi et où le Roi se place, ainsi que tous les spectateurs, formoit un trop petit espace, parce qu'on avoit pris sur cette partie un retranchement pour placer l'orchestre; ce retranchement même étoit trop petit, et les musiciens y étoient

(1) Cette petite galerie, dont les peintures, exécutées par Mignard, avaient été détruites en 1736, fut complétement démolie en 1750, ainsi que l'escalier de marbre, ou escalier des ambassadeurs, et le cabinet des médailles, dont le duc de Luynes parle quelques lignes plus bas.

fort mal à leur aise. On a donc ôté ce retranchement; ainsi l'emplacement pour les spectateurs est présentement assez grand. On a placé l'orchestre en avant des spectateurs, et on lui a donné un emplacement suffisant. Le théâtre est par delà l'orchestre, ce qui fait qu'il est un peu éloigné des spectateurs, et que les acteurs et actrices qui ont la voix foible se font entendre difficilement. Derrière le théâtre, on a construit un retranchement avec des planches dans lequel deux dames peuvent s'habiller, et plus loin sur le palier de l'escalier de marbre, près la porte de la petite galerie, on a fait un autre retranchement volant avec des planches, qui est assez grand, avec des poêles, pour que les hommes puissent s'habiller et se déshabiller sans se refroidir. On fait usage aussi, pour des acteurs moins considérables, du cabinet qu'on appelle des médailles (1), où elles ne sont plus, mais qui en porte toujours le nom (2).

La comédie que l'on joua hier commença à cinq heures et demie. Le Roi étoit revenu exprès de bonne heure de la chasse. C'étoit *le Mariage fait et rompu*, pièce de Dufresnoy; elle est bien composée et fort agréable à entendre. Mme de Pompadour ne joue pas dans cette pièce. Il y a quatre femmes, Mme la duchesse de Brancas la douairière, qui fait la présidente; Mme de Sassenage, qui fait la tante; Mme de Livry, qui fait l'hôtesse, et Mme de Pons, qui fait la veuve. Les hommes sont : M. le comte de Maillebois, qui fait le président; M. d'Argenson le fils (3); M. de Croissy; M. de Clermont-d'Amboise, le père, qui fait le notaire parfaitement bien; M. de Duras, qui joue très-bien, mais qui parle un peu trop vite; et M. le duc de Nivernois, qui

(1) On voit aujourd'hui dans la pièce qui occupe l'emplacement de ce cabinet une suite de gouaches de Van Blarembergbe représentant les campagnes de Louis XV.

(2) Elles ont été transportées partie à Paris, et le reste a été mis ici dans les cabinets du Roi. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) Marquis de Voyer.

joue supérieurement le rôle de gascon (1). Cette pièce fut exécutée tout au mieux ; elle dura environ une heure.

Après que la comédie fut finie, l'orchestre joua quelque temps, pendant lequel Mme de Pompadour, qui n'avoit été que spectatrice, alla se préparer pour être actrice. On exécuta un acte dont la musique est composée par Rebel et Francœur, et les paroles par M. de Montcrif. Cet acte est une pastorale extrêmement jolie. Mme de Pompadour y chante et y joue à merveille. Il ne devoit y avoir d'actrice avec elle que Mme de Brancas la douairière ; mais comme elle est enrhumée et hors d'état de chanter, on a substitué à sa place, seulement pour le temps qu'elle sera malade, Mme Trusson, femme de chambre de Mme la Dauphine, qui a une jolie figure, une petite voix, mais fort agréable. En homme, il n'y a d'autre acteur que M. le duc d'Ayen, qui joue fort bien. La pastorale se nomme *Ismène*, qui est le nom de la principale actrice. Les danses, toujours composées par de Hesse, sont extrêmement jolies. Il n'y a de gens de ce pays-ci qui dansent que M. de Courtenvaux, qui danse avec beaucoup de légèreté et de justesse. Les autres danses sont exécutées par quatre fils et quatre filles de maîtres à danser de Paris, qui ont de dix, douze à quinze ans, qui dansent à merveille, et qui font beaucoup mieux sur le théâtre parce qu'ils le remplissent moins. Ce n'est que de cette année que cet arrangement a été fait. On a fait aussi un arrangement pour l'orchestre ; on l'a augmenté de deux des meilleurs violons de la musique du Roi, d'un basson, d'une flûte et hautbois, aussi de la musique, et de Jéliotte, qui joue de toutes sortes d'instruments et qui joue là du violoncelle. On trouvera à la fin de cette année (2) le nom de tous les acteurs de la pastorale et de l'orchestre ; on y trouvera aussi une espèce de prolo-

(1) Ou de Glacignac. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Pièce 10 de l'appendice à l'année 1747.

fort mal à leur aise. On a [illegible] NES. ainsi l'emplacement pour [illegible] fait un impromptu ment assez grand. On a [illegible] ne s'attendoit point; spectateurs, et on lui a [illegible] duc de la Vallière a le Le théâtre est par delà [illegible] spectacles. peu éloigné des spe[illegible] — La Reine s'étant trouvée ces qui ont la voix [illegible] avoit déjà été ici et à Fontai- Derrière le théâtr[illegible] au grand couvert dans son des planches da[illegible] -de-bœuf. J'ai déjà marqué de et plus loin su[illegible] avec M. le Dauphin, Mme la Dau- porte de la p[illegible] que la Reine garde sa cham- ment volan[illegible] chez elle presque tous les jours pen- des poêle[illegible] se désha[illegible] continué malgré son incommodité des act[illegible] les soirs chez Mme de Luynes, soit des m[illegible] que le Roi soupe dans ses cabinets, touj[illegible] lorsque le Roi soupe au grand couvert. [illegible] la Reine ne se met plus à table et [illegible] avoit toujours fait; elle mange seule [illegible] petite table, dans le cabinet de Mme de [illegible] que sa faculté lui a ordonné, au [illegible] temps, et dont elle se trouve bien. [illegible] ou un mois que l'on sait que M. le [illegible] va à Rome en qualité d'ambassadeur du [illegible] M. le cardinal de la Rochefoucauld, [illegible] revenir et qui sera ici dans deux ou trois [illegible]

[illegible] M. le maréchal de Saxe arriva ici; il [illegible] ses cheveux, qui lui donnent l'air plus [illegible] très-bonne santé.

Mme de Bouville (Goujon) mourut il y a quatre ou cinq [illegible] M. le marquis de Bouville est maréchal de [illegible]

Mme la Dauphine et Mesdames ne jouèrent point hier [illegible] elles se mirent en retraite; elles ont fait [illegible] leurs dévotions.

Du [illegible] 23, *Versailles*. — Il n'y eut point hier de

grand couvert; le Roi ne mangea qu'au retour de la messe de minuit et dans ses cabinets. La Reine ne joua point; elle resta à faire la conversation chez elle, depuis le salut jusqu'à huit heures et demie avec. M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames; ensuite elle envoya avertir ses dames de semaine; elle soupa seule à neuf heures, et ne sortit qu'à onze heures et demie, pour aller en robe de chambre dans sa petite tribune en haut, où elle entendit la messe de minuit. Le Roi étoit dans la grande tribune sur le drap de pied, ayant à sa droite M. le Dauphin et à sa gauche Mme la Dauphine et Mesdames. Il y avoit eu l'après-dînée les premières vêpres chantées par les chantres de la musique en haut; le Roi les entendit en bas, et tout de suite le salut.

Ce fut M. l'évêque de Dijon (Bouhier) qui officia aux premières vêpres. On sait qu'il n'y a point de grande messe à minuit, mais seulement trois messes basses.

Le Roi a été aujourd'hui à la messe en bas; M. l'évêque de Dijon a officié et Mme de Civrac (d'Antin) a quêté.

Il y a aujourd'hui une grande difficulté au sujet de M. l'archevêque de Paris, qui doit être reçu commandeur de l'Ordre au 1er janvier. Dans toutes les églises de son diocèse, les jours de cérémonie il doit y faire porter sa croix; par cette raison il devroit l'avoir ici au jour de l'an; mais la chapelle du Roi prétend être exempte de la juridiction de l'évêque et que la croix portée en cérémonie marquant la juridiction, M. l'archevêque ne peut pas la faire porter à la chapelle.

Du mercredi 27, *Versailles.* — M. de Sainctot présenta hier M. le comte de Bentheim; j'ai déjà parlé de lui il y a deux ans quand il vint ici. Depuis ce temps il s'est marié à Aix-la-Chapelle; il a épousé Mlle de Bournonville (1), parente de Mme la maréchale de Duras. Il l'a me-

(1) M. le baron de Capres, qui est venu ici sous ce nom et qui a été depuis duc de Bournonville, et qui est au service de la maison d'Autriche, a un

gue composé par M. de Montcrif; ce fut un impromptu fait pour le Roi, auquel en effet S. M. ne s'attendoit point; il fut joué avant la comédie. M. le duc de la Vallière a le titre de directeur de ces petits spectacles.

Du dimanche 24, *Versailles*. — La Reine s'étant trouvée incommodée, comme elle l'avoit déjà été ici et à Fontainebleau, le Roi soupa jeudi au grand couvert dans son antichambre près de l'œil-de-bœuf. J'ai déjà marqué de ces soupers, sans la Reine, avec M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames. Depuis que la Reine garde sa chambre, le Roi est venu chez elle presque tous les jours pendant son jeu.

La Reine a toujours continué malgré son incommodité à se faire apporter tous les soirs chez Mme de Luynes, soit pour souper les jours que le Roi soupe dans ses cabinets, soit après souper lorsque le Roi soupe au grand couvert. Mais depuis quinze jours la Reine ne se met plus à table chez moi, comme elle avoit toujours fait; elle mange seule et fort peu, sur une petite table, dans le cabinet de Mme de Luynes; c'est un régime que sa faculté lui a ordonné, au moins pour quelque temps, et dont elle se trouve bien.

Il y a trois semaines ou un mois que l'on sait que M. le duc de Nivernois va à Rome en qualité d'ambassadeur du Roi. Il y remplacera M. le cardinal de la Rochefoucauld, qui a désiré de revenir et qui sera ici dans deux ou trois mois.

Jeudi dernier, M. le maréchal de Saxe arriva ici; il porte présentement ses cheveux, qui lui donnent l'air plus jeune; il est en très-bonne santé.

Mme de Bouville (Goujon) mourut il y a quatre ou cinq jours à Paris. M. le marquis de Bouville est maréchal de camp.

Mme la Dauphine et Mesdames ne jouèrent point hier chez la Reine; elles se mirent en retraite; elles ont fait aujourd'hui leurs dévotions.

Du lundi 25, *Versailles*. — Il n'y eut point hier de

grand couvert; le Roi ne mangea qu'au retour de la messe de minuit et dans ses cabinets. La Reine ne joua point; elle resta à faire la conversation chez elle, depuis le salut jusqu'à huit heures et demie avec M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames; ensuite elle envoya avertir ses dames de semaine; elle soupa seule à neuf heures, et ne sortit qu'à onze heures et demie, pour aller en robe de chambre dans sa petite tribune en haut, où elle entendit la messe de minuit. Le Roi étoit dans la grande tribune sur le drap de pied, ayant à sa droite M. le Dauphin et à sa gauche Mme la Dauphine et Mesdames. Il y avoit eu l'après-dînée les premières vêpres chantées par les chantres de la musique en haut; le Roi les entendit en bas, et tout de suite le salut.

Ce fut M. l'évêque de Dijon (Bouhier) qui officia aux premières vêpres. On sait qu'il n'y a point de grande messe à minuit, mais seulement trois messes basses.

Le Roi a été aujourd'hui à la messe en bas; M. l'évêque de Dijon a officié et Mme de Civrac (d'Antin) a quêté.

Il y a aujourd'hui une grande difficulté au sujet de M. l'archevêque de Paris, qui doit être reçu commandeur de l'Ordre au 1er janvier. Dans toutes les églises de son diocèse, les jours de cérémonie il doit y faire porter sa croix; par cette raison il devroit l'avoir ici au jour de l'an; mais la chapelle du Roi prétend être exempte de la juridiction de l'évêque et que la croix portée en cérémonie marquant la juridiction, M. l'archevêque ne peut pas la faire porter à la chapelle.

Du mercredi 27, *Versailles*. — M. de Sainctot présenta hier M. le comte de Bentheim; j'ai déjà parlé de lui il y a deux ans quand il vint ici. Depuis ce temps il s'est marié à Aix-la-Chapelle; il a épousé Mlle de Bournonville (1), parente de Mme la maréchale de Duras. Il l'a me-

(1) M. le baron de Capres, qui est venu ici sous ce nom et qui a été depuis duc de Bournonville, et qui est au service de la maison d'Autriche, a un

née à Bruxelles, où elle est grosse, prête d'accoucher; il me paroît que son projet est de venir s'établir à Paris avec elle. L'électeur de Cologne, qui étoit tuteur de M. de Bentheim et qui jouissoit de son bien depuis plusieurs années, le lui a rendu depuis sept ou huit mois, au moyen d'un accommodement qui a été fait entre eux.

Hier M. le chevalier Courten fit signer le contrat de mariage de sa nièce avec M. de Villemur. On sait que c'est un secrétaire d'État qui présente la plume au Roi, à M. le Dauphin et à Mesdames; la Reine et Mme la Dauphine ont chacune un secrétaire des commandements par semestre. La règle est que quand le secrétaire des commandements se trouve absent, ce n'est ni la dame d'honneur ni la dame d'atours qui présente la plume, c'est la première femme de chambre; et si je l'ai marqué différemment ci-devant, c'est que je n'étois pas bien instruit. Mme la duchesse de Brancas suivit hier exactement cette règle; elle fit avertir Mme Dufour, et Mme la Dauphine attendit son arrivée plus d'un quart d'heure. Mme de Luynes, moins jalouse de ses droits, présenta l'écritoire et la plume, afin que la Reine pût signer plus promptement; quoique la première femme de chambre fût présente, elle crut que c'étoit donner une marque de respect et d'attachement à la Reine, d'autant plus qu'hier mardi il y avoit beaucoup d'étrangers.

Mme de Fénelon a présenté aujourd'hui sa belle-fille (Bernard); elle est petite et point jolie; elle a les sourcils extrêmement noirs, un visage pâle et long.

J'ai parlé plusieurs fois de l'arrangement du Roi, de la Reine, de M. le Dauphin, de Mme la Dauphine et de Mesdames à la chapelle. Tous les enfants de France, princes du sang et légitimés étant toujours à droite à la chapelle,

---

frère qui est père de Mme de Bentheim. M. le baron de Capres est de la même maison que M. de Bournonville père de Mme la maréchale de Duras. (*Note du duc de Luynes.*)

et les filles de France, etc., à gauche, il peut se trouver que M. le duc de Penthièvre soit le premier à droite du Roi, et Mme la Dauphine la première à gauche. La Reine trouve avec raison cet arrangement assez singulier; elle en a parlé au Roi; mais le Roi, quoiqu'il ne l'approuve pas, dit que c'est un ancien usage, qu'il ne faut pas changer. Il n'a consenti au changement que pour la tribune, par la raison que le Roi et la Reine devant occuper le milieu, et M. le Dauphin étant seul du côté droit, l'espace ne se trouvoit pas assez grand à gauche pour tenir Mme la Dauphine et Mesdames; elles y étoient serrées et incommodément; ainsi dorénavant M. le Dauphin et Madame seront à droite, Mme la Dauphine et Mme Adélaïde à gauche, comme ils sont rangés à table au grand couvert.

Il n'y a point eu de sermon, ni le jour de Saint-Thomas, ni le quatrième dimanche de l'avant-veille de Noël; le quatrième et dernier sermon a été lundi jour de Noël; il fut comme les autres, fort court, et finit par un très-beau compliment.

Du vendredi 29, *Versailles.* — Mme la duchesse d'Agénois accoucha hier, après trois heures de travail, d'une fille; l'état où elle avoit été à sa dernière couche faisoit beaucoup craindre pour celle-ci, d'autant plus que Mme de Plélo, sa mère, étoit toujours fort mal en accouchant.

M. le duc de Nivernois a enfin été déclaré aujourd'hui ambassadeur du Roi à Rome; il a remercié le Roi ce matin, présenté par M. de Puisieux, qui l'a mené ensuite chez la Reine, chez M. le Dauphin, chez Mme la Dauphine et chez Mesdames.

Le Roi envoya hier à la Reine pour ses étrennes une fort belle pendule pour mettre dans ses cabinets, à laquelle il y a un carillon qui joue treize airs; ce fut M. le comte de Noailles qui fut chargé de porter ce présent.

Du dimanche 31, *Versailles.* — J'ai parlé ci-dessus de la difficulté qui s'est présentée par rapport à M. l'archevêque de Paris sur la cérémonie de demain. Cette diffi-

culté a donné occasion à différentes recherches, mais on a trouvé peu d'exemples. Le dernier archevêque (Bellefonds) n'a point été commandeur de l'Ordre. M. de Vintimille, son prédécesseur, l'étoit avant que d'être archevêque de Paris ; il a fallu remonter à M. le cardinal de Noailles, et on a trouvé qu'il avoit fait porter sa croix dans la chapelle, à Versailles, à sa réception dans l'Ordre. Les anciens missionnaires disent que M. le cardinal de Noailles fit porter ici sa croix à la bénédiction de la nouvelle chapelle. C'est un second exemple en faveur de M. l'archevêque, car pour la réception c'est un fait qui m'a été dit par quelqu'un d'instruit. Les prestations de serments pouvoient servir d'exemple, et elles se sont renouvelées plusieurs fois ; mais elles ont été accompagnées de circonstances différentes. M. l'archevêque de Paris a prêté serment à Fontainebleau ; il n'étoit pas question de faire porter sa croix, il étoit hors de son diocèse. Pour son prédécesseur, il fut reçu ici à la paroisse Notre-Dame ; on choisit le jour de la fête Dieu, parce que le Roi y alloit pour la procession ; il n'y avoit point là de contestation pour faire porter sa croix. Je crois qu'il y a eu aussi des archevêques de Paris qui ont prêté serment à la chapelle sans faire porter leur croix. Enfin l'exemple de M. le cardinal de Noailles a décidé, et il a été convenu que M. l'archevêque fera demain porter sa croix à la chapelle. M. le cardinal de Rohan prétendoit qu'il y avoit un exemple à son sacre, à lui-même, comme évêque de Strasbourg, et que M. le cardinal de Noailles, y ayant assisté avec sa croix, avoit donné une reconnoissance par écrit, dans une lettre, que sa croix n'avoit été portée que comme marque d'honneur et non de juridiction. En conséquence, M. le cardinal de Rohan demandoit une pareille lettre. M. l'archevêque de Paris a fait faire des recherches pour être entièrement instruit du fait. On a trouvé que M. le cardinal de Rohan avoit été sacré coadjuteur de Strasbourg à l'abbaye de Saint-Germain, dont M. le car-

dinal de Furstemberg étoit abbé; que M. le cardinal de Noailles voulant y assister avec sa croix, il y eut une contestation parce que l'abbaye a toujours soutenu sa prétention d'être exempte de la juridiction de l'archevêque; qu'enfin il fut convenu que la croix seroit portée, mais que M. le cardinal de Noailles écriroit que cette distinction étoit comme une marque d'honneur et non de juridiction. M. l'archevêque de Paris a représenté que ce cas-ci n'étoit point pareil; qu'il étoit prêt à reconnoître l'exemption de la chapelle si elle étoit prouvée; mais qu'il ne la voyoit fondée sur aucun titre, ni même sur l'usage; que les confesseurs, même celui du Roi et de la Reine, étoient approuvés de lui, et les prédicateurs; qu'il ne s'y faisoit ni baptême, ni mariage, qu'en présence du curé en étole, et que c'étoit le curé qui donnoit les permissions de manger gras au Roi même et à la Reine, et non pas le grand aumônier. Quelque fort que soit ce raisonnement, M. le cardinal de Rohan n'a pu se résoudre à abandonner entièrement l'idée d'exemption. On a donc cherché quelque moyen de conciliation, et il a été convenu qu'il seroit écrit sur les registres de l'Ordre à peu près dans ces termes : M. l'archevêque de Paris a été reçu commandeur de l'Ordre et a fait porter sa croix, sans que cette distinction puisse porter préjudice aux prétentions respectives de l'archevêque et du grand aumônier.

Mme la duchesse d'Uzès (la Rochefoucauld) mena hier chez le Roi Mme la princesse de Robecque, qui est venue faire ses révérences, et qui n'avoit pas paru depuis la mort de Mme de Luxembourg, sa mère.

Mme la princesse de Beauvau (Auvergne) présenta aussi hier à la Reine Mme la princesse de Chimay (Beauvau), sa belle-sœur, qui n'étoit pas encore venue dans ce pays-ci (1); elle a une figure agréable; elle est fort blanche;

(1) Mme de Chimay ne fut point présentée au Roi, parce que cette présentation avoit été faite à Bruxelles. (*Note du duc de Luynes.*)

elle ressemble à ses sœurs : Mmes de Mirepoix, de Boufflers et de Bassompierre. Son mari, que nous avons vu ici, sous le nom de M. de la Verre, a pris le nom de prince de Chimay à la mort de son frère aîné, qui avoit épousé Mlle de Saint-Simon.

Mme de Vaubecourt (Puységur) parut aussi hier ici pour la première fois depuis la mort de son mari ; le Roi l'a dispensée de faire des révérences. Elle étoit fort embarrassée, n'ayant avec elle que Mme de Puységur, sa belle-sœur, qui vient peu dans ce pays-ci. Elle avoit compté sur Mme de Maurepas, qui est à Paris, pour Mme d'Agénois.

Il y eut hier comédie dans les cabinets. On joua *l'Enfant prodigue* de Voltaire. M. le duc de Chartres faisoit le rôle de Rondon, et joua parfaitement bien ; Mme de Pompadour faisoit Lise ; M. de Croissy faisoit Fierenfat ; M. de la Vallière Euphémon le père ; M. de Nivernois Euphémon le fils, qui est un rôle difficile et qu'il joua supérieurement. Le marquis de Gontaut joua très-bien le rôle de Jasmin. Mme de Brancas joua le personnage de la baronne de Croupillac. Toute la pièce fut exécutée à merveille. Mme de Livry faisoit Marthe. Après cette comédie, on joua une petite pièce en un acte intitulée, *Zénéide ;* elle est de M. de Cahusac, secrétaire de M. le comte de Clermont. Il n'y a que quatre personnages : la fée, que Mme de Brancas joua fort bien ; Mme de Pompadour faisoit Zénéide ; on ne peut pas avoir plus de talents et plus de grâces qu'elle en a. Mme de Livry joua le personnage de Guidie ; M. de Nivernois (nommé à Rome) celui d'Olynde ; il joua aussi bien dans cette seconde pièce que dans la première. A la fin de cette pièce, il y eut des danses fort jolies ; il n'y a point d'autres danseurs que les petits enfants dont j'ai parlé, et M. de Courtenvaux, qui dansa encore mieux qu'à la première fois. Cependant hier, M. de Langeron parut sur le théâtre, et dansa fort bien. Entre les deux pièces, M. le marquis de la Salle, fils du maître de la garde-robe et qui a une charge dans les gendarmes, chanta

un prologue des *Éléments*. Il a une basse-taille assez belle. Il jouoit l'année passée chez Mme de la Mark, où il avoit fort bien réussi ; hier c'étoit son début sur le théâtre des cabinets.

EXTRAORDINAIRE

OU

PETIT JOURNAL DE L'ANNÉE 1747 (1).

Caractère de Mesdames, de la Dauphine et du Dauphin. — Anecdotes sur le cardinal de Fleury, M. le Duc et Mme de Prie racontées par la Reine. — Autres détails sur le caractère du Dauphin. — Portrait de M. de Boufflers. — Le duc et la duchesse de Villeroy ; causes de leur séparation. — Anecdote sur les gens de robe. — M. de Chauvelin et Barjac. — Le comte de Matignon. — Le Dauphin à la chasse. — Manières de la Dauphine. — Capitainerie de Fontainebleau. — Le maréchal de Boufflers. — La Reine et le président Hénault. — Conversation entre le duc de Luynes et M. de Maurepas sur l'état de la marine et des affaires en 1747. — Détails sur M. O'Brien, chargé des affaires du prince Édouard. — Portraits de divers personnages de la Cour. — Mot du Roi sur MM. de Châtillon et de la Rochefoucauld. — Situation des affaires du maréchal de Noailles. — Les sauvegardes en temps de guerre.

MAI.

3 *mai*. — M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames ont été se promener aujourd'hui à Meudon ; ils vivent tous quatre dans l'union la plus grande. Il y a jusqu'à présent beaucoup d'enfance dans cette société ; quoique Madame soit plus âgée et plus raisonnable, elle a un caractère doux et complaisant, et sans être peut-être aussi gaie que

(1) Le duc de Luynes ayant communiqué plusieurs fois ses Mémoires pour les faire servir à régler le cérémonial ou constater des précédents, il dut nécessairement se montrer très-prudent dans leur rédaction. Dès lors il réserva les jugements, les appréciations, le blâme, les faits relatifs à la vie privée de la famille royale, certaines anecdotes, pour un supplément à ses Mémoires, qu'il tenait secret. Le duc de Luynes appelle ce supplément *Extraordinaire* ou *Petit Journal* ; il a commencé à le rédiger en 1747.

Mme Adélaïde elle rit davantage. Mme Adélaïde est extrêmement vive; elle ne tient point en place; elle fait en une demi-heure de temps beaucoup de choses différentes; elle joue du violon, elle chante, joue du clavecin; et malgré cette vivacité elle est paresseuse en certaines occasions. Mme la Dauphine est enfant; cela n'est pas singulier à son âge, mais il y a une différence entre elle et Mesdames; c'est qu'elle aime assez le jeu, et Mesdames ne l'aiment point du tout.

Mesdames ont beaucoup de piété, Mme la Dauphine en a aussi; M. le Dauphin est rempli des mêmes sentiments; et même, comme je l'ai marqué, sa piété est éclairée et d'un caractère qui doit faire espérer qu'elle sera solide; mais l'enfance est grande en lui, et lorsqu'on lui tient quelques discours de médisance, ce qui n'arrive que trop souvent, il les répète avec peu de discrétion. On a remarqué avec surprise un propos qu'il a tenu à une femme de ce pays-ci, qui n'est pas soutenable (1). On m'en a dit encore un autre depuis, qui n'est pas si désobligeant, mais qui est peu convenable. On connoît la source d'où proviennent tous ces discours. Il est fort fâcheux que la raison ne soit pas encore assez avancée en lui pour lui faire sentir les conséquences; ce n'est pas cependant qu'il manque d'esprit, mais il est vif et ne fait pas assez de réflexions.

La première Dauphine lui étoit d'une grande utilité; elle étoit beaucoup plus formée que lui; elle l'aimoit beaucoup, peut-être même trop, car cela alloit jusqu'à la jalousie sans aucun sujet; mais elle étoit sans comparaison plus formée que celle-ci et avoit plus d'esprit. Le caractère de M. le Dauphin est de passer promptement d'une chose à une autre. Il n'aime aucun amusement; la chasse à courre et à tirer l'ennuie; il ne peut pas souffrir

(1) Il lui dit qu'il savoit qu'elle avoit un amant qui étoit bien avec elle, et le lui nomma. (*Note du duc de Luynes.*)

le jeu; il n'aime point les spectacles. Jusqu'à présent il paroît qu'il n'y a que la musique pour laquelle il a assez de goût; il joue du violon, il chante, il joue de l'orgue et du clavecin; il lit des livres de piété, mais il paroît qu'en tout il ne s'occupe pas assez. D'ailleurs, comme je viens de le dire, toujours extrêmement enfant. Une preuve est ce qu'il fit le jour ou le lendemain que l'on eut tendu de noir (1) chez Mme la Dauphine. Il envoya querir Mesdames, et avec elles et Mme la Dauphine ils se mirent sous le dais noir, firent tirer les rideaux et y jouèrent à quadrille, éclairés avec des bougies jaunes. Une autre fois ils s'y mirent aussi avec des bougies jaunes pour chanter une leçon de ténèbres. Ce n'est pas que M. le Dauphin n'aimât beaucoup sa première femme, dont le corps a été exposé dans cette même chambre; mais l'enfance l'emporte sur la réflexion, sans rien changer aux sentiments du cœur.

Du mardi 9 mai, Versailles. — Comme on se trompe tous les jours sur les anecdotes particulières, il est important de marquer la vérité des faits quand on peut parvenir à la connoître. Il a passé pour constant lorsque M. le cardinal de Fleury prit le parti de se retirer à Issy, qu'il avoit fait cette démarche à l'insu du Roi, et que ce qui l'avoit determiné étoit une intrigue de M. le Duc dans laquelle la Reine étoit entrée; que la Reine avoit demandé au Roi de vouloir bien se rendre dans ses cabinets; que le Roi s'y étant rendu, il y avoit eu une conversation fort vive contre M. le Cardinal, lequel en ayant été instruit avoit pris le parti de s'en aller. Sur cet exposé, dont presque toutes les circonstances sont véritables, il n'y a personne en effet qui ne puisse croire que la Reine avoit résolu d'éloigner M. de Fleury. La Reine nous conta hier au soir à Mme de Luynes et à moi ce détail. Elle ne doute pas que la retraite de M. le Cardinal à Issy n'ait été à la

(1) Pour la mort de la reine de Pologne. (*Note du duc de Luynes.*)

connoissance du Roi et faite même de concert avec lui. Quoi qu'il en soit, ce qui donna lieu à cette retraite est plus intéressant. M. le Duc, dont les lumières bornées ne lui permettoient pas de distinguer les mauvais conseils, conduit par Mme de Prie, vouloit absolument parvenir à travailler seul avec le Roi; il n'avoit jamais pu déterminer le Roi à y consentir; M. de Fleury assistoit toujours à ce travail; il falloit donc trouver moyen de l'éloigner. M. le Duc vouloit parler au Roi en particulier; il se servit de la Reine pour avoir cette audience secrète; il ne faisoit que trop souvent sentir à la Reine les obligations qu'elle lui avoit, et croyoit être en droit d'exiger qu'elle ne lui refusât pas les services qui dépendroient d'elle. La Reine sentoit vivement la dureté de ce procédé; elle nous disoit hier qu'elle en a souvent pleuré. M. le Duc vint donc trouver la Reine, et sans lui dire sur quel sujet il vouloit parler au Roi, il lui dit seulement qu'il falloit qu'elle engageât le Roi à venir seul chez elle, qu'il avoit quelque chose d'extrêmement important à lui communiquer. La Reine eut peine à se résoudre à faire cette démarche. Enfin elle se détermina à mander au Roi par M. de Nangis qu'elle le prioit de vouloir bien passer dans ses cabinets. La Reine prétend que M. de Fleury n'a jamais pardonné à M. de Nangis d'avoir exécuté cet ordre, auquel cependant il paroît impossible qu'il n'eût pas obéi. Le Roi vint dans l'entre-sol de la Reine; M. le Duc y étoit. La Reine voulut sortir aussitôt. M. le Duc lui dit qu'il croyoit que le Roi trouveroit bon qu'elle restât. Le Roi prit la parole aussitôt, et dit à la Reine de rester. La Reine, qui étoit déjà à la porte, rentra toute tremblante et se tint le plus éloignée qu'elle put de la conversation sans y prendre aucune part; M. le Duc remit au Roi une lettre de M. le cardinal de Polignac remplie de toutes sortes d'accusations graves contre M. de Fleury. Le Roi après l'avoir entièrement lue la rendit à M. le Duc sans dire un seul mot. M. le Duc, étonné de ce silence, demanda au Roi ce qu'il disoit de

cette lettre. « Rien » répondit le Roi, d'un air fort sérieux. M. le Duc demanda au Roi si S. M. ne donnoit aucun ordre et quelle étoit sa volonté. La seconde réponse du Roi ne fut ni moins sérieuse ni moins sèche. « Que les choses demeurent comme elles sont, » dit-il. M. le Duc, plus troublé que jamais, dit au Roi : « J'ai donc eu, Sire, le malheur de vous déplaire. » — « Oui, » répondit le Roi. Aussitôt M. le Duc se jette aux genoux du Roi, et avec les plus grandes protestations de fidélité et d'attachement demande très-humblement pardon au Roi. Le Roi lui dit assez sérieusement : « Je vous pardonne, » et sortit aussitôt. On voit par ce détail que si les apparences ont pu faire juger que la Reine y ait eu quelque part, elle n'y en a eu aucune en effet.

Une autre anecdote, qui mérite d'être mise après celle-ci, nous fut aussi contée hier par la Reine. Un raisonnement qui se présente naturellement sur la conduite de la Reine par rapport à M. le cardinal de Fleury, c'est que jusqu'au moment de son arrivée auprès du Roi, elle pouvoit n'avoir pris que les impressions qui lui avoient été données par Mme de Prie ; mais lorsqu'elle fut mariée, un de ses premiers soins devoit être de demander directement au Roi de quelle manière elle se conduiroit, et quels étoient ceux en qui le Roi avoit le plus de confiance. Beaucoup de gens croient que la Reine n'a jamais fait cette question au Roi ; elle nous fit l'honneur de nous dire hier qu'elle avoit nommément demandé au Roi s'il aimoit M. de Fleury, et que le Roi lui avoit dit : « Beaucoup ; » qu'elle lui avoit fait ensuite la même question sur M. le Duc, et que le Roi lui avoit répondu : « Assez. » La Reine nous ajouta qu'elle n'avoit jamais voulu dire à M. le Duc cette réponse du Roi ; que, ne pouvant s'empêcher de bien traiter M. le Duc, il auroit pu, sachant la façon de penser du Roi, croire qu'il y avoit de la fausseté dans la conduite de la Reine. Il auroit été à désirer pour M. le Duc qu'il eût au moins connu, mieux qu'il ne fit, que rien ne pouvoit

ébranler ni diminuer la confiance du Roi pour M. de Fleury.

Une troisième anecdote de la même conversation d'hier, est un discours de M. le cardinal de Fleury à M. le Duc. Huit jours auparavant que M. le Duc fût exilé, Mme de Prie étant alors à la campagne, il vint chez la Reine, et lui dit qu'il venoit lui demander permission pour une dame qui voudroit bien pouvoir rester quelque temps à la campagne. La Reine, accoutumée à cette façon de parler de M. le Duc, lui dit que c'étoit apparemment Mme de Prie; que non-seulement elle le trouvoit fort bon, mais qu'après tous les discours qui s'étoient tenus et se tenoient sur elle et sur lui-même M. le Duc, qu'il lui paroissoit très-convenable qu'elle fût quelque temps sans paroître ici (1). M. le Duc répondit que pour lui il étoit fort tranquille dans ce moment, qu'il venoit d'avoir une grande conversation avec M. de Fleury. Cette conversation, dont il fit le détail à la Reine, paroissoit si humble qu'elle alloit jusqu'à la bassesse. M. le Duc avoit dit à M. le Cardinal, qu'instruit des reproches qu'on lui faisoit sur son administration et que le Roi en paroissoit mécontent, il venoit le prier qu'il fît agréer à S. M. qu'il lui remît sa place de premier ministre, ayant pour principal objet ce qui pouvoit être plus agréable au Roi et plus utile à son service. M. le Cardinal répondit à ce discours que M. le Duc ne devoit avoir aucun sujet d'inquiétude, et que le Roi étoit extrêmement content de lui. Si la résolution étoit prise dès lors d'exiler M. le Duc, comme cela est assez vraisemblable, cette réponse peu sincère prouve combien M. de Fleury avoit à cœur que son secret ne fût pas pénétré.

---

(1) Malgré cette réponse Mme de Prie revint, car elle étoit ici le jour que M. le Duc fut exilé. (*Note du duc de Luynes.*)

JUILLET.

Du mardi 11 *juillet, Versailles.* — Je crois qu'on ne doit rien omettre de tout ce qui regarde la personne de M. le Dauphin et qui peut servir à faire connoître son caractère.

Lorsque M. le Dauphin reçut les compliments sur le gain de la bataille de Laufeld, le lendemain de l'arrivée du page, il dit qu'il étoit bien fâché de les recevoir ici et que ce ne fût point à l'armée. Paroles remarquables et qui furent entendues avec grand plaisir. Ces sentiments sont dignes de M. le Dauphin, et je suis persuadé qu'il les auroit eus dans toutes les circonstances. Dans celle-ci il y avoit une raison particulière; il y avoit trois ou quatre jours que M. le Dauphin avoit envoyé un courrier au Roi pour le prier, avec la plus grande instance, de lui permettre de l'aller trouver à l'armée; il attendoit le retour de ce courrier avec grande impatience. Binet, son premier valet de chambre, le savoit avant-hier; le courrier de la poste apporta une lettre du Roi pour M. le Dauphin; elle fut remise sur-le-champ à Binet, qui, croyant que c'étoit la réponse du Roi, crut qu'il falloit que M. le Dauphin l'eût sur-le-champ; il n'étoit que cinq heures du matin; on éveilla donc M. le Dauphin, qui étoit chez Mme la Dauphine, et on lui remit la lettre. Cette lettre étoit remplie de beaucoup d'amitiés, mais il n'y étoit nullement question de la lettre de M. le Dauphin; cependant cet événement l'avoit agité, il ne put jamais se rendormir; il se leva donc et s'habilla; il alla sur-le-champ chez M. l'ancien évêque de Mirepoix, qui étoit éveillé, mais encore dans son lit, et qui fut fort effrayé de voir M. le Dauphin à pareille heure chez lui. M. le Dauphin fit la conversation avec lui pendant trois quarts d'heure; c'étoit le dimanche; il pria M. de Mirepoix de lui dire la messe à la chapelle. M. de Mirepoix, qui tremble naturellement depuis plusieurs années et qui avoit été saisi

du moment de l'arrivée de M. le Dauphin, trembloit encore plus qu'à son ordinaire; cependant il n'avoit pas voulu refuser ce que désiroit M. le Dauphin. Cependant comme tout fait impression dans le moment que le corps est agité par la disposition de l'esprit, et qu'il craignoit que la présence de M. le Dauphin fort près de l'autel ne lui donnât des distractions et n'augmentât son tremblement, il le pria de vouloir bien monter à la tribune. M. le Dauphin lui promit, et fit avertir pour que l'on fît ouvrir la chapelle en haut pendant que M. de Mirepoix alloit s'habiller. Cet ordre d'ouvrir la chapelle n'ayant pu s'exécuter parce qu'on ne trouva pas les suisses, M. le Dauphin, pour tenir la parole qu'il avoit donnée à M. de Mirepoix, eut l'attention d'envoyer M. de Calvières, chef de brigade en service auprès de lui, dire à M. de Mirepoix la raison pour laquelle il ne montoit point en haut, mais qu'il alloit, pour ne lui causer ni distraction ni embarras, se mettre dans la niche de la chapelle de saint Louis.

Le courrier que M. le Dauphin attendoit revint hier, et lui rapporta une lettre du Roi extrêmement tendre et dans laquelle S. M. paroît extrêmement touché de la demande que lui fait M. le Dauphin, laquelle cependant n'a point été acceptée dans le moment présent.

J'oubliois de marquer que Mme la Dauphine, qui partage tous les sentiments de M. le Dauphin, fut elle-même si agitée de la lettre du Roi qu'elle ne put pas se rendormir; elle étoit levée à sept heures.

Hier pendant le dîner de M. le Dauphin et de Mme la Dauphine, la conversation tomba sur le jeu. Mme la Dauphine dit fort naturellement qu'elle aimoit le jeu et même le gros jeu, qu'elle l'avouoit. « Tant pis, lui dit M. le Dauphin, cela ne convient point à gens comme nous, il y a trop d'inconvénients. »

Je n'ai point encore parlé d'une conversation dans un autre genre qu'il y eut il y a quinze jours ou trois semai-

nes chez Mme la Dauphine. Je ne sais par quel hasard on vint à parler du jansénisme. M. le Dauphin demanda à quelques personnes qui y étoient si elles étoient jansénistes. Sur cela la conversation devint générale, et il y eut deux dames attachées à Mme la Dauphine qui prirent l'affirmative pour les jansénistes; l'une qu'il n'y en avoit point, que c'étoit un nom; l'autre que les propositions condamnées dans Jansenius n'y avoient jamais été, et cela avec la même assurance que le disoient les religieuses de Port-Royal-des-Champs. Cette cabale de jansénistes auprès de M. le Dauphin ne se borne pas, à ce que j'ai ouï dire, aux seules dames dont je viens de parler; on prétend qu'il y a des hommes dans sa maison qui sont dans les mêmes principes; on dit même dans ses menins. Le lendemain de cette conversation, M. le Dauphin, à souper, voulut tenir les mêmes propos; Mme la duchesse de Caumont (Noailles), qui est attachée à Mme la Dauphine, lui parla avec tout l'esprit, toute la raison et la force que peuvent permettre le respect et de la manière la plus propre à l'empêcher de tenir dorénavant de pareils propos. Outre cela, on lui en a parlé sérieusement, et depuis ce temps il n'en est plus question. Le détail de tous les faits que je viens de rapporter est exact, je le sais de quelqu'un qui étoit présent.

La mort de M. de Boufflers, que l'on vient d'apprendre, a donné occasion à plusieurs réflexions. M. de Boufflers avoit une figure agréable et de l'esprit; sa mère étoit dame d'honneur, comme l'on sait, de la Reine; il avoit par conséquent les grandes entrées chez S. M. et avoit été à portée plus qu'un autre de lui faire sa cour; il avoit toujours marqué un grand attachement pour la Reine; la Reine le savoit, elle le voyoit avec plaisir et lui parloit souvent; on peut même dire qu'elle avoit du goût pour M. de Boufflers, et que ce fut la crainte de ce goût naturel qui l'empêcha, à la mort de M. de Nangis, de le proposer au Roi pour son chevalier d'honneur, malgré les

sollicitations qui lui furent faites alors. Il n'est pas nécessaire que tant de circonstances soient réunies pour donner occasion aux langues médisantes de tenir de mauvais propos. La vertu naturelle de la Reine, l'éducation la plus chrétienne et la piété la plus solide n'avoient point empêché des discours indiscrets; on avoit même eu la témérité de les faire passer jusqu'aux oreilles du Roi, et la Reine le savoit. Ceux qui sont attachés à la Reine ont jugé que la nouvelle de la mort de M. de Boufflers pourroit lui faire une impression vive, et qu'il étoit à propos de ne la lui pas annoncer sans quelque préparation. Helvétius lui a donc parlé ce matin de la petite vérole; Mme de Saint-Florentin est arrivée ensuite qui lui a dit les mauvaises nouvelles que l'on avoit de cette maladie. La Reine a connu bientôt à l'air de Mme de Saint-Florentin ce qu'elle vouloit lui apprendre. Elle est affligée, mais d'une manière très-convenable. Elle a joué cette après midi comme à l'ordinaire, et doit venir ce soir comme les autres jours souper chez moi. Mme de Boufflers ayant écrit à Mme de Villars pour la prier d'implorer les bontés de la Reine en faveur de son fils, la Reine a écrit au Roi, mais dans le style le plus convenable, et en effet un pareil malheur donne lieu d'espérer les grâces de Sa Majesté.

Du lundi 24 juillet, Versailles. — J'ai parlé de M. le duc de Boufflers. Mme de Boufflers, sa veuve, qui est sœur de M. de Villeroy, a beaucoup d'amis; elle voit souvent Mme la duchesse de Villeroy, sa belle-sœur (1), ce qui ne plaît pas trop à M. le duc de Villeroy, lequel est séparé d'avec sa femme depuis longtemps. Malgré cette séparation, M. le duc de Villeroy a toutes sortes de bons procédés pour sa femme, quoiqu'il ne la voie point et qu'elle ait même soin d'éviter de se trouver dans les lieux où il est;

(1) Elle est fille de feu M. le duc de Luxembourg. (*Note du duc de Luynes.*)

il est cependant arrivé qu'ils se sont rencontrés dans de certaines cérémonies, et tout se passe dans ces occasions avec beaucoup de politesses de part et d'autre. Non-seulement il lui paye exactement les 8,000 livres (1) qu'il lui donne par an, mais il ne reçoit aucune saisie qu'on veuille faire entre ses mains, et dit toujours en ces occasions qu'il ne doit rien à sa femme. La cause de la séparation de M. et de Mme de Villeroy se racontera toujours différemment selon la disposition des esprits. Les gens qui sont de ses amis prétendent que l'origine des brouilleries vient d'un mauvais propos qui fut tenu à feu Mme la maréchale de Boufflers et reporté au maréchal de Villeroy. La personne qui tint ce discours (2), et qui est morte, se plaignit de l'embarras où elle avoit été par rapport à un homme fort à la mode alors (3), embarras dont elle disoit que Mme de Villeroy avoit été la principale cause (4). Cet homme fort à la mode passoit pour être amoureux de Mme de Villeroy, et à écouter les conseils et les propos, souvent hasardés, du maréchal de Villeroy, il ne pouvoit mieux faire que de s'attacher à Mme de Villeroy (5). Quoi qu'il en soit, le mauvais propos dont je viens de parler étant revenu au maréchal, il entra en fureur, et fit dire à Mme de Villeroy (c'étoit à Versailles) qu'il lui défendoit de sortir de sa chambre; elle devoit aller ce jour-là jouer au lansquenet chez Mme la duchesse d'Orléans. Comme le

(1) Mme la duchesse de Villeroy jouit en comptant ces 8,000 livres d'environ 35,000 livres de rente; elle en avoit 42, mais elle en a mangé une partie. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Mme d'Alincourt. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) M. de Richelieu. (*Note du duc de Luynes.*)

(4) On m'a dit que Mme d'Alincourt en mourant avoit fait demander pardon à Mme de Villeroy. (*Note du duc de Luynes.*)

(5) Une lettre, lascive et ordurière, dont on ne saurait donner l'analyse et encore moins la reproduction, écrite par Mme de Villeroy au duc de Richelieu, signée et scellée, ne laisse aucun doute sur la réalité de ces relations. Elle fait partie de la collection de M. Feuillet de Conches, et est le témoignage le plus saillant de la démoralisation de cette honteuse époque.

maréchal avoit naturellement du goût et de l'amitié pour sa petite-belle-fille, la journée ne se passa pas sans quelque mouvement de compassion de l'espèce de prison à laquelle il l'avoit condamnée; il alla chez elle sur les huit heures du soir; il fut fort étonné d'apprendre en y arrivant qu'elle étoit sortie; elle étoit en effet alors chez Mme la duchesse d'Orléans, et l'on peut juger quelle fut sa colère. Il ne la dissimula que jusqu'au lendemain; dès huit heures du matin, il se fit porter chez sa belle-fille; il lui dit que son carrosse étoit prêt, qu'elle s'en allât à Paris, et avec les termes les plus durs lui ajouta qu'elle ne remettroit jamais les pieds dans ce pays-ci. L'ayant fait partir sur-le-champ, il donna les ordres pour qu'on emportât tout ce qu'elle pouvoit avoir ici, jusqu'à sa chaise à porteurs, disant aux porteurs qu'il leur donnoit leur congé. Le duc de Villeroy fils du maréchal, et son fils qu'on appeloit alors le duc de Retz, n'avoient point été consultés et ne savoient rien de tout cet événement. Le duc de Retz allant à neuf heures chez sa femme, pour qui il avoit du goût et de l'amitié, trouva sa chaise qu'on emportoit et sut par les porteurs tout ce qui s'étoit passé. Il va fort en colère chez son père, qui étoit déjà chez le maréchal, et il s'y rendit aussitôt; il parla au maréchal avec beaucoup de vivacité, jusqu'à lui dire qu'il ne le verroit jamais. Il comptoit que sa femme lui écriroit, et il attendoit cette lettre avec impatience. Mais M. de Luxembourg, irrité du traitement fait à sa fille, ne voulut jamais qu'elle écrivît à son mari. Ce fut alors que le duc de Retz entra lui-même en colère, et la brouillerie a toujours subsisté. On a tenté depuis quelques voies de raccommodement, mais c'étoit longues années après; et Mme de Villeroy, qui a actuellement cinquante-deux ans, n'étoit plus dès lors en état d'avoir des enfants. Ce fut la raison dont elle se servit pour refuser les moyens de conciliation dont il étoit question. Ceux qui connoissent Mme de Villeroy disent qu'outre une très-bonne santé, qui

la met à portée de prendre part à tous les amusements de la société, elle est d'une douceur, d'une politesse et d'une complaisance qui la rend aimable.

J'ai appris aujourd'hui une anecdote par rapport aux gens de robe, que j'ai cru devoir mettre ici. Autrefois certaines femmes de robe venoient à la cour ; elles étoient présentées au Roi, mais elles n'étoient point saluées ; elles alloient en grand habit à la toilette de Mme la duchesse de Bourgogne et au souper du Roi ; on y a vu plusieurs fois, et de nos jours, Mmes de Molé, d'Aligre et de Nesmond, femmes de présidents à mortier, Mme de Caumartin, femme d'un conseiller d'État, Mme de Harlay, dont le mari n'étoit que maître des requêtes, Mmes Bouchu, de Bagnols et de Bernières, dont les maris étoient intendants ; mais les gens de robe ont pris depuis ce temps un ton bien différent, et il n'est pas difficile de croire que les présidentes à mortier voudroient présentement être assises. Cependant on se souvient encore que les présidents à mortier n'avoient autrefois que des portiers à leurs portes. M. de Novion ne changea jamais cet usage que lorsqu'il fut premier président, et lorsqu'il eut donné la démission de cette charge, il reprit son portier, disant qu'il n'étoit qu'un bourgeois, et qu'un suisse ne lui convenoit pas. M. le président de Ménars est le premier qui ait pris un suisse, et M. le président de Maisons le premier qui ait fait mettre « hôtel » sur sa porte.

On peut ajouter à ces exemples que M. le premier président de Harlay, quoique premier président, n'a jamais eu de suisse ; il dit qu'il savoit bien que c'étoit l'usage, mais qu'il étoit content de son portier et qu'il ne vouloit pas le changer.

AOUT.

Du mercredi 23 *août*. — Il a été parlé dans le temps de la disgrâce de M. Chauvelin, garde des sceaux. Un fait qui

n'est important que par sa singularité n'a peut-être pas été assez détaillé; c'est que l'ennemi le plus redoutable que M. Chauvelin eût à la cour étoit Barjac, valet de chambre de M. le cardinal de Fleury. Barjac, par attachement pour son maître, s'étoit mis dans l'esprit que M. Chauvelin vouloit s'élever aux dépens de M. le Cardinal; il ne perdoit pas l'occasion de le faire remarquer à son maître. M. Chauvelin avoit grande attention à soulager M. le cardinal de Fleury de tout l'ouvrage dont il étoit possible qu'il ne se mêlât point par lui-même. M. de Fleury, accoutumé à trouver tous les soirs en rentrant chez lui son bureau rempli de papiers, remarqua un jour avec étonnement qu'il ne restoit plus aucun papier sur le bureau; il en demanda la raison à Barjac. Celui-ci lui répondit : « De quoi vous étonnez-vous? il emporte tout ce qu'il peut; vous laisse-t-il la moindre chose? » Ces propos et plusieurs autres étoient si souvent répétés, que l'inimitié entre ces deux hommes d'espèce bien différente étoit devenue une nouvelle publique. M. l'abbé de Fitz-James, aujourd'hui évêque de Soissons, allant à Rome et passant par Fréjus, où il étoit prêt à s'embarquer, fut assez surpris de voir un des plus notables de la ville qui vint l'aborder; cet homme, qu'il ne connoissoit point, lui demanda s'il ne venoit pas de la Cour, et aussitôt lui demanda des nouvelles de la grande affaire entre M. Barjac et M. Chauvelin, étant extrêmement curieux, disoit-il, de savoir lequel des deux adversaires l'emporteroit sur l'autre. M. l'abbé de Fitz-James répondit très-sagement à cette question, et l'homme s'en retourna content, parce qu'il vit par cette réponse qu'il n'y avoit encore aucune décision ni pour ni contre.

Beaucoup de gens ont cru et croient peut-être encore que la disgrâce de M. Chauvelin n'étoit l'effet que de l'aversion particulière et de la jalousie du Cardinal. Il est cependant très-certain que le Roi n'aimoit pas M. Chauvelin. Le Cardinal, quand il le mit en place, dit au Roi tout ce qu'il avoit remarqué de ses défauts et de ses bonnes

qualités, ajoutant qu'il y avoit moyen d'en faire usage. Mais les bonnes qualités n'avoient pas fait autant d'impression que les défauts dans l'esprit du Roi ; et un jour S. M. travaillant avec M. d'Angervilliers, il fut question de M. Chauvelin à propos de quelque affaire ; le Roi dit à M. d'Angervilliers : « Il m'est insupportable, je ne puis le souffrir. » Je sais tous ces faits d'un homme très-véridique, et qui les tenoit de M. l'abbé de Fitz-James et de M. d'Angervilliers. Il a passé pour constant que dans une maladie de M. le Cardinal, M. Chauvelin, travaillant avec le Roi, lui dit que la santé de M. le Cardinal étoit si précieuse, qu'il falloit chercher à le soulager autant qu'il seroit possible, qu'il y avoit beaucoup d'affaires dont on pourroit soulager M. le Cardinal ; M. Chauvelin offroit au Roi de lui en rendre compte directement ; cette proposition ne fut pas reçue. Il est aisé de juger qu'elle ne plut ni au Roi ni à M. le Cardinal.

Du mercredi 29 *août, Versailles.* — M. le comte de Matignon, qui mourut hier, étoit un homme particulier ; il voyoit peu de monde et venoit rarement à la Cour. Il avoit été dans une grande liaison avec feu M. le Duc et Mme de Prie. Le marquis de Matignon, son frère, étoit aussi en grande liaison avec feu M. le Duc.

La chasse du daim où M. le Dauphin fut hier se passa de sa part comme on peut l'attendre de quelqu'un qui n'aime point la chasse ; il monta à cheval avec Mesdames, qui étoient suivies de Mmes de Belzunce et de Castries ; Mme la Dauphine étoit en calèche avec Mme de Brancas, sa dame d'honneur, et Mme la maréchale de Duras ; il y avoit encore une autre calèche de dames qui suivoit. M. le Dauphin ni Mesdames ne songèrent point du tout à suivre la chasse ; ils allèrent tous d'un autre côté, et enfin ils quittèrent Verrières, gagnèrent le chemin d'Orléans et s'avancèrent jusque par delà Antony. M. le Dauphin ne manda rien de toute cette entreprise à Mme la Dauphine, qui parut très-peinée de l'ignorance où on la laissoit. On

étoit venu dire à M. le Dauphin que le daim étoit pris; cette même nouvelle avoit été apportée à Mme la Dauphine. Dès qu'elle sut que M. le Dauphin avoit gagné le chemin d'Orléans, elle voulut absolument y aller; il fallut descendre une montagne fort roide; remplie de pierres; Mme la Dauphine la descendit à pied, suivie de Mme la maréchale de Duras seulement; Mme de Brancas ne pouvant marcher la descendit en calèche; les dames de l'autre calèche suivoient à la vérité, mais de plus loin. Dès que Mme la Dauphine eut joint M. le Dauphin et Mesdames, ils montèrent tous quatre dans une calèche, et revinrent à Versailles, sans attendre la seconde calèche, qui n'arriva que plus d'un quart d'heure après. M. le Dauphin est fort enfant, comme je l'ai déjà dit, et par conséquent ne sentant pas assez les conséquences de ses moindres démarches. Madame a une douceur inaltérable et nulle volonté; Mme Adélaïde a beaucoup d'imagination; Mme la Dauphine a de la volonté et même de l'humeur, mais elle craint extrêmement M. le Dauphin. Quelqu'un de bien instruit me disoit l'autre jour que le Roi en partant ne leur avoit recommandé autres choses à tous les quatre que de se bien divertir ensemble pendant son absence.

OCTOBRE.

Du lundi 30 *octobre, Fontainebleau.* — Un soupçon de grossesse fort léger ayant empêché Mme la Dauphine de partir avec la Reine pour venir à Choisy et de là à Fontainebleau, M. le Dauphin et elle ont resté à Versailles depuis le mardi 10 octobre jusqu'au mardi 24 qu'ils sont arrivés ici. Pendant ce temps, plusieurs dames de Paris sont venues faire leur cour à Mme la Dauphine, comme Mme de Turenne, Mme de Marsan, Mme de Saint-Germain. On a remarqué que M. le Dauphin avoit l'attention de parler, de faire des politesses, et l'on a été très-content de lui.

On ne peut pas dire la même chose sur Mme la Dauphine; on a trouvé qu'elle parloit peu, et on a raison d'en être étonné, car quand elle arriva, comme je l'ai marqué dans le temps, elle parloit beaucoup et très à propos; elle avoit des attentions pour tout le monde, et l'on avoit raison de croire qu'elle se feroit aimer. Cette différence peut donner lieu de penser que le prodigieux nombre d'hommes et de femmes qu'elle a vus depuis qu'elle est en France a fait une espèce de confusion dans son esprit, et qu'elle a oublié pour la plupart non pas leurs noms, mais au moins les circonstances de leur état qui peuvent lui donner occasion de leur parler. Une preuve de ce raisonnement, c'est que Mme la duchesse de Brancas, sa dame d'honneur, lui ayant fait observer à Versailles qu'elle n'avoit point parlé à Mme de Marsan, et lui ayant dit qui étoit Mme de Marsan par elle-même et par son mari, Mme la Dauphine lui répondit qu'elle avoit oublié tout ce détail.

Du 31 *octobre, Fontainebleau.* — Hier en raisonnant avec M. de Cotte, qui a quatre-vingt-deux ans et qui est depuis longtemps contrôleur des bâtiments de Fontainebleau, je lui demandai ce que valoit la capitainerie d'ici. Il me dit qu'elle valoit 30 à 40,000 livres, et que du temps de la Reine mère M. de Damville, qui possédoit cette capitainerie et la surintendance des bâtiments de Fontainebleau, avoit vendu à M. de Saint-Herem (1), grand-père de M. de Montmorin, aujourd'hui gouverneur, ces deux charges 86,000 livres (2); que le marché signé, dès le lendemain, M. de Damville eut beaucoup de regret d'avoir vendu la surintendance; il communiqua sa peine à la Reine mère, qui avoit de la bonté pour lui. Il fut question de faire un accommodement; M. de Saint-Herem auroit bien

(1) M. de Saint-Herem étoit alors grand louvetier. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Le brevet de retenue est aujourd'hui de plus de 300,000 livres. (*Note du duc de Luynes.*)

voulu ne rien céder, mais la Reine fit l'accommodement elle-même, et M. de Saint-Herem fut obligé d'y consentir. Il fut décidé que M. de Saint-Herem céderoit à M. de Damville les revenants bons de la surintendance des bâtiments, qui sont la moitié des arbres coupés dans le parc, ainsi que des foins du parc et des fruits du potager. L'autre moitié appartient au capitaine-concierge (1), et le Roi n'y a rien quoique les nouveaux plans et les entretiens soient faits aux frais de S. M. Cette surintendance a été depuis réunie à la surintendance générale des bâtiments; le surintendant a joui en conséquence des susdits revenants bons; et c'est aujourd'hui le directeur général (2).

M. de Cotte me conta aussi que M. le maréchal de Boufflers, étant colonel des gardes françoises, le Roi donna ce régiment à M. le duc de Guiche, gendre du maréchal de Noailles. M. de Boufflers, fort étonné et affligé, fit ses représentations au Roi, qui lui dit : « C'est pour vous approcher plus près de ma personne, je vous fais capitaine des gardes. » M. le maréchal de Duras qui l'étoit venoit de mourir (3).

M. le maréchal de Boufflers mourut à Fontainebleau le 24 août (4). M. le duc d'Antin étoit à Bellegarde, et en partant il avoit chargé M. de Cotte de lui mander ce qu'il y auroit de nouveau à la Cour. Peu de jours avant la mort de M. de Boufflers, M. de Cotte le trouva sortant de chez le Roi ayant l'air fort triste; il lui demanda s'il n'avoit rien à faire dire à M. le duc d'Antin. M. de Boufflers lui dit : « Je ne sais aucunes nouvelles; il y a trois

(1) C'est le titre et la véritable dénomination du gouverneur de Fontainebleau. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Actuellement M. de Tournehem. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) Ce fut à sa mort que M. le duc de Charost, qui vient de mourir, obtint cette charge par la protection de M. le duc de Bourgogne. (*Note du duc de Luynes.*)

(4) 1711.

jours que le Roi ne m'a parlé. » Il tomba malade le lendemain et mourut fort promptement.

NOVEMBRE.

Du jeudi 16 *novembre, Versailles.* — Le jour que la Reine est revenue ici, qui étoit le mardi 7, M. le président Hénault étoit arrivé ici avant la Reine; il a resté ici jusqu'au lundi. La Reine lui marqua beaucoup de bonté et de désir de le voir. M. le président Hénault a l'esprit fort aimable et fort orné dans tous les genres. Il a de la douceur dans le commerce, de la politesse et de l'agrément. La Reine a pris goût à son esprit. Tous les jours après son dîner, elle le fait venir dans ses cabinets, elle le fait asseoir et reste une heure ou deux heures en conversation avec lui. Lorsque la Reine a soupé chez moi, des jours maigres, elle a voulu manger seule dans un cabinet parce qu'elle fait gras; après qu'elle a soupé, elle nous envoie souper, Mme de Luynes et moi, et reste en conversation avec le Président pendant tout le souper. Dimanche dernier elle soupoit chez elle, et se mit à jouer ensuite; elle quitta son jeu qu'elle laissa gouverner à Mesdames, et alla dans ses cabinets avec le Président faire la conversation pendant environ trois quarts d'heure. La grande vertu de la Reine et sa piété vraie et solide la met au-dessus de toute critique; elle aime la conversation et les gens d'esprit; elle aime même la galanterie, pourvu qu'elle soit dite avec esprit. D'ailleurs elle a beaucoup lu et sait beaucoup; mais on peut dire qu'elle ne connoît pas le mal, même qu'elle ne l'imagine pas.

Du jeudi 23 *novembre, Versailles.* — M. de Maurepas vint hier ici faire sa cour à la Reine; il parla, pendant le dîner de la Reine, de quelques détails sur la malheureuse affaire de M. de l'Étanduère, au cap Finistère. M'étant trouvé à portée de lui faire quelques questions sur

ces détails, la conversation s'engagea insensiblement et s'étendit sur la situation actuelle de notre marine. Il me dit qu'il n'avoit cessé de répéter, depuis trois ou quatre ans, la nécessité indispensable de réparer la marine; que si depuis ce temps on lui avoit donné les fonds nécessaires, cette réparation seroit faite actuellement; mais que bien loin de persuader, il avoit vu que l'on employoit à l'augmentation des troupes de terre un argent qui lui auroit été bien nécessaire; que cependant toutes les conquêtes que l'on pourroit faire sur terre, même de la Hollande, ne pourroient jamais entrer en comparaison de ce qu'il nous en coûteroit si nous perdions l'Amérique; que cette perte malheureusement n'étoit que trop vraisemblable, et par conséquent celle de notre commerce; que c'étoit le commerce qui avoit fait monter les fermes générales à 88 millions, mais qu'il falloit s'attendre à une grande diminution; que les Anglois avoient 200 vaisseaux armés, qu'ils nous avoient déjà pris 12,000 matelots, sans compter ceux qu'ils viennent de nous prendre (1); qu'il étoit moralement impossible dans cette situation de soutenir nos colonies de l'Amérique, et que si cet accident arrivoit en total ou en partie il faudroit bien que les fermes diminuassent. Sur cet exposé, je lui demandai quel parti il estimoit que l'on dût prendre; que je n'en voyois que trois, ou de continuer nos conquêtes, ou de cesser d'en faire et nous tenir sur la défensive, ou d'abandonner tout ce que nous avons pris. Il ne me répondit que par des thèses générales: que ce n'étoit point son affaire, mais qu'il prévoyoit si on ne trouvoit pas les moyens de faire la paix au plus tôt, surtout avec l'Angleterre, que non-seulement nous perdrions l'Amérique, mais nous serions obligés d'abandonner nos conquêtes. Je lui demandai ce qu'il estimoit donc nécessaire pour la répa-

(1) *Voy.* aux Pièces justificatives.

ration de la marine. Il me dit que cette réparation, quand même on la commenceroit aujourd'hui, ne pourroit pas être finie avant 1750; qu'il auroit pu la faire au moins en partie avec 20 millions; mais que comme il en devoit déjà 15 sur la marine, il lui en faudroit environ 40 pour pouvoir agir d'une manière utile. Il m'ajouta qu'il avoit prévu tous ces malheurs quand on avoit pris le parti de déclarer la guerre à l'Angleterre; qu'il auroit été à désirer que l'on ait bien senti les inconvénients de cette déclaration, mais qu'il étoit persuadé que si nous montrions une volonté réelle et effective de réparer la marine, en prenant des mesures fixes et certaines, l'Angleterre, qui dans le fond est lasse de la guerre, se détermineroit dès à présent à faire la paix. Je voulus lui faire quelques autres questions sur le système général qu'il faudroit prendre et sur les moyens de parvenir au but qu'il se proposoit; mais comme il ne s'agissoit que d'une conversation, il la trouva assez étendue; et d'ailleurs le dîner de la Reine étant fini, je le laissai en une nouvelle conversation avec Sa Majesté.

DÉCEMBRE.

Du 10 *décembre*, *Versailles*. — J'ai parlé, dans le journal, de M. O'Brien. Il épousa, il y a plusieurs années, à Paris, Mlle O'Brien, qui est de la même maison que milord Clare, dont il a un fils; pour lui, il n'est pas O'Brien, mais il est d'usage dans la Grande-Bretagne de porter le nom du lieu où l'on est né. Il est au contraire d'une naissance très-basse; son grand-père avoit été palefrenier d'un seigneur anglois de la maison de milord Clancarthy, lequel passa en France. Ce palefrenier se mit soldat dans un régiment irlandois ou écossois; il y servit avec distinction, devint sergent et mourut lieutenant-colonel de ce régiment. Il eut un fils qui fut mis à la tête

d'un régiment de cette nation au service de France, duquel milord Clare a été depuis colonel.

M. O'Brien, colonel, étoit le père de celui dont c'est ici l'article. Depuis que le prince Édouard et le duc d'York son frère, aujourd'hui cardinal, sont passés de Rome en France, M. O'Brien en a reçu beaucoup de marques de bonté ; il mangeoit avec eux.

Milord Clancarthy, qui avoit été chargé des négociations pour le passage du prince Édouard en Écosse, le suivit à son retour à Paris (et il est présentement à Lille). Se trouvant chez ce prince, il lui dit de souper avec lui ; il s'en excusa respectueusement, et avoua qu'il ne pouvoit se résoudre à se mettre à table avec M. O'Brien dont le grand-père avoit été palefrenier dans sa maison.

Le prince Édouard est brouillé avec M. O'Brien.

Du mardi 18 décembre. — Tout le monde est persuadé qu'il y aura une promotion de chevaliers de l'Ordre le 1er janvier, et l'on nomme ceux que l'on croit à portée d'obtenir cette décoration, entre autres M. le duc d'Ayen, qui vient d'avoir l'âge, M. de Ségur, M. de Maubourg, M. de Puisieux, M. de Saint-Séverin, M. de Chalais et moi. Quelques-uns nomment aussi M. de Villars ; personne ne paroît croire qu'il soit question de M. de la Vallière ; il est cependant très-susceptible de cet honneur comme étant duc et pair, et d'ailleurs il est de tous les amusements du Roi, excepté la chasse. Il passe sa vie dans les cabinets ou à Choisy ; il joue des rôles dans les petites comédies des cabinets ; il a même une espèce de voix principale dans l'arrangement de ces spectacles, et ces amusements le mettent dans une grande liaison avec Mme de Pompadour.

A l'égard de M. le duc d'Estissac, il ne paroît pas qu'il en soit question en aucune manière ; il est cependant assez bien avec le Roi ; peut-être que le nom de la Rochefoucauld lui fait tort dans l'esprit de S. M., quoique cela ne soit que personnel, mais ce personnel ne s'efface point.

On me disoit aujourd'hui que lorsque Mme de Pompadour avoit parlé au Roi en faveur de M. de Châtillon, qui lui a écrit et lui a envoyé une lettre pour le Roi, S. M. lui avoit dit : « Vous voulez donc absolument que je pardonne à M. de Châtillon, et que je lui permette de revenir à Paris; eh bien! j'y consens, car je sais qu'il a bien peu d'esprit, et je veux croire que c'est par cette raison plutôt que par mauvaise intention qu'il s'est conduit comme il a fait; mais pour M. de la Rochefoucauld, je ne puis penser de même; aussi est-il bien éloigné d'obtenir la même permission. »

Le Roi vient d'accorder 8 à 9,000 livres de gratification, pension ou appointements à M. le duc d'Ayen ; c'est en considération de la situation des affaires de M. le maréchal de Noailles. M. de Noailles emprunta 50,000 écus à vie il y a quelques années. La personne qui lui avoit prêté cette somme mourut au bout de deux ou trois mois ; cet exemple encourageoit à faire de pareils marchés. M. de Noailles a fait depuis ce temps-là différents emprunts à vie; mais tous ceux qui lui ont prêté n'ont pas eu la même complaisance de mourir, de sorte que s'étant trouvé des charges considérables sur son bien, il a été obligé de demander une direction et des commissaires. Comme il a employé en achats de terres l'argent qu'il a emprunté, cet arrangement a surpris, parce que M. de Noailles ne paroît faire aucune dépense, ni en table, ni en jeu, ni en habillement, ni en équipages; c'est apparemment par la même raison de la situation de ses affaires et son peu de séjour à Paris qu'il a refusé de tenir la connétablie chez lui, quoiqu'il soit le plus ancien des maréchaux de France.

Du dimanche 24 décembre, Versailles. — M. le maréchal de Belle-Isle m'expliqua il y a quelques jours ce que c'étoit que les sauvegardes dont les généraux d'armée font un grand usage et dont ils retirent ordinairement un profit considérable. M. de Belle-Isle n'a pas été à portée dans cette guerre-ci d'en établir, au moins fort peu, le

pays où il fait la guerre étant entre la France, le Piémont, appartenant au roi de Sardaigne avec lequel la France n'est point en guerre, et la république de Gênes, qui est notre alliée; mais d'ailleurs son principe, qui est extrêmement louable, est de ne donner des sauvegardes qu'à ceux qui lui en demandent et de ne point taxer le pays et l'obliger à prendre un certain nombre de sauvegardes. Les sauvegardes anciennement appartenoient au Roi, et à chaque armée il y avoit un commissaire qui étoit chargé d'en faire la recette au profit du Roi. Les sauvegardes étoient taxées ordinairement à 10 livres ou environ. Dans une des campagnes de M. de Luxembourg, le Roi, content des services de ce général, lui donna le profit des sauvegardes. Depuis ce temps le Roi a continué à faire le même don à tous les généraux qui commandent ses armées.

APPENDICE A L'ANNÉE 1747.

I.

Arrêt de la cour de parlement qui ordonne la suppression d'un imprimé intitulé : Avis donné par monseigneur l'évêque d'Amiens aux curés de son diocèse, au sujet de ceux qui n'étant pas soumis à la bulle Unigenitus, *demandent les sacrements.*

Du 7 janvier 1747.

Extrait des registres du Parlement.

Ce jour, les gens du Roi sont entrés, et, M. Louis-François de Paul Lefèvre d'Ormesson, avocat dudit seigneur Roi, portant la parole, ont dit : qu'ils apportoient à la Cour un écrit, qui paroît avoir été donné au public depuis quelques jours, sans nom d'imprimeur et sans indication du lieu où il a été imprimé ; que le titre qu'il porte annonce un avis donné par l'évêque d'Amiens aux curés de son diocèse, au sujet de ceux qui n'étant pas soumis à la bulle *Unigenitus* demandent les sacrements ; qu'ils n'avoient pu lire cet ouvrage sans reconnoître qu'il s'y étoit glissé des propositions capables d'émouvoir les esprits et de renouveler des disputes qu'ils avoient lieu de regarder comme éteintes, ou du moins assoupies depuis longtemps, et dont la fin est également désirable pour le bien de l'Église et de l'État ; qu'ils sont persuadés que la Cour croira de sa sagesse d'arrêter promptement le cours de cet écrit et d'en ordonner la suppression. C'est à quoi tendent les conclusions par écrit qu'ils laissoient à la Cour, avec l'exemplaire imprimé qui leur est tombé entre les mains.

Eux retirés, vu l'imprimé intitulé : *Avis donné par monseigneur l'évêque d'Amiens*, etc., ledit imprimé contenant sept pages, sans nom d'imprimeur, ni date du lieu où il a été imprimé ;

La matière sur ce mise en délibération,

La Cour a arrêté et ordonné que ledit imprimé sera supprimé ; fait défense à tous imprimeurs, libraires, colporteurs et autres, de l'imprimer, vendre et débiter sous telles peines qu'il appartiendra. Ordonne pareillement que tous ceux qui en ont des exemplaires seront tenus de les apporter au greffe civil de la Cour pour y être supprimés ; et que copies collationnées du présent arrêt seront envoyées dans les bailliages et sénéchaussées du ressort, pour y être lues, pu-

bliées et registrées. Enjoint aux substituts du procureur général du Roi d'y tenir la main et d'en certifier la Cour dans le mois. Fait en Parlement le 7 janvier 1747.

Signé Du Franc.

II.

Arrêt de la cour de parlement qui condamne deux feuilles intitulées : Nouvelles ecclésiastiques ou Mémoire pour servir à l'histoire de la Constitution, etc., à être lacérées et brûlées par l'exécuteur de la haute justice.

Du 1er février 1747.

Extrait des registres du Parlement.

Ce jour, les gens du Roi sont entrés, et, maître Louis-François de Paul Lefèvre d'Ormesson, avocat dudit seigneur Roi, portant la parole, ont dit :

Messieurs,

Nous avons rendu compte à la Cour, le 7 janvier, d'un écrit du mois de décembre précédent, par lequel, à l'occasion de la soumission due à la constitution *Unigenitus*, on mettoit au jour, sur les refus des sacrements, quelques maximes capables de renouveler les disputes qui ont été agitées sur le sujet de ce refus, et principalement de ceux qui étant faits à la sainte table pourroient émouvoir les esprits et causer du trouble et du scandale.

Nous vous apportons aujourd'hui un imprimé du 2 janvier dans lequel on s'élève avec une hardiesse sans mesure contre la soumission même qui est due à un jugement de l'Église universelle, en matière de doctrine.

Nous avions lieu d'espérer que la sévérité de votre arrêt du 9 février 1731 arrêteroit la licence des auteurs de l'ouvrage périodique qui porte pour titre : *Nouvelles ecclésiastiques*. Mais cet ouvrage pernicieux se perpétue, et la témérité qui y règne semble faire encore de nouveaux progrès.

La première des deux feuilles que nous déférons à la Cour offre à nos yeux, par une espèce de récapitulation des précédentes, un précis de toute cette longue suite de libelles. Cette feuille en rassemble toute l'audace en rapprochant tous les traits qui y étoient épars, et nous met à portée de flétrir par sa seule condamnation toutes les autres dont nous avons évité de fatiguer la Cour depuis longtemps.

Non content de parler d'une manière injurieuse d'un prélat dont nous chérissons la mémoire, l'auteur s'arme ici d'une nouvelle violence contre une Constitution affermie tant de fois par le concours des deux puissances, et devenue par là une loi de l'Église et de l'État.

Sans entrer sur ce point dans aucun détail, nous nous contenterons de remarquer d'abord à la première page ces paroles : « La barque où Jésus-Christ repose ne semble-t-elle pas prête à périr ? » Ailleurs on lit avec horreur ces mots : « Dieu a permis à Satan de prévaloir. » Plus loin encore : « Le langage sacré que la bulle proscrit et les dogmes des Pères qu'elle anathématise. »

Si nous sentons combien nous serions affligé que par de fausses interprétations de l'arrêt du 7 janvier on crût la doctrine contenue dans l'écrit de l'évêque d'Amiens en quelque manière condamnée, et qu'on osât s'en prévaloir pour se livrer plus que jamais à des excès semblables à ceux dont nous venons de citer des exemples, nous devons aujourd'hui prévenir un tel abus, non-seulement en ranimant votre rigueur contre des déclamations si souvent proscrites par vos arrêts, mais encore en rappelant au public la sagesse qui préside à vos jugements sur ces matières.

Justement occupés du soin de faire jouir l'Église de la protection que lui doit et lui accorde un Roi Très-Chrétien, les magistrats ne se rendent point juges de la doctrine concernant la religion et l'administration des sacrements. Attentifs à conserver dans toute son intégrité l'exercice de la puissance spirituelle, ils maintiennent l'exécution des articles XXX et XXXIV de l'édit de 1695, sans cesser néanmoins de veiller, suivant l'esprit et la lettre même de cet édit, à prévenir tout ce qui pourroit être une occasion de trouble et de scandale.

Conduit par les mêmes vues, regardant toujours comme un de nos devoirs les plus essentiels, d'entretenir une heureuse concorde entre le sacerdoce et l'empire, nous nous élèverons également contre tous ceux qui de part ou d'autre pourroient ébranler les bornes sacrées qui ont été posées par la main de Dieu même ; à plus forte raison devons-nous aujourd'hui réclamer votre autorité contre un écrivain séditieux qui attaque ouvertement l'une et l'autre puissance, et vous exciter à réprimer la hardiesse avec laquelle on ose encore mettre au jour un ouvrage si digne de rentrer dans les ténèbres où il a pris sa naissance. C'est l'objet des conclusions par écrit que nous laissons à la Cour avec les deux feuilles des *Nouvelles ecclésiastiques* qu'on a distribuées depuis le commencement de cette année.

Eux retirés,

Vu deux feuilles imprimées, contenant chacune quatre pages, la première feuille intitulée : *Nouvelles ecclésiastiques, ou mémoire pour servir à l'histoire de la constitution* Unigenitus *pour l'année*

1747 (Ecce non dormitabit neque dormiet qui custodit Israël. *Assurément celui qui garde Israël ne s'assoupira et ne s'endormira point*, PSAL. 120), et la deuxième intitulée : *Suite des Nouvelles ecclésiastiques du 9 janvier* 1747;

Ensemble les conclusions par écrit du procureur général du Roi;

La matière sur ce mise en délibération,

La Cour ordonne que l'arrêt du 9 février 1731 sera exécuté selon sa forme et teneur; en conséquence, que lesdites feuilles seront lacérées et brûlées en la cour du palais, au pied du grand escalier d'icelui, par l'exécuteur de la haute justice. Fait inhibitions et défenses à toutes sortes de personnes de composer, faire imprimer et distribuer aucunes desdites feuilles ou autres semblables, sous les peines portées par la déclaration du 10 mai 1728. Fait pareilles inhibitions et défenses à tous imprimeurs et libraires, colporteurs et autres, d'en imprimer, vendre, débiter ou autrement distribuer, sous pareilles peines. Enjoint à tous ceux qui auront des exemplaires desdites feuilles ou autres pareilles sous ledit titre, de les apporter incessamment au greffe de ladite Cour pour y être supprimées. Ordonne qu'à la requête du procureur général du Roi il sera informé par-devant Me Louis-Charles-Vincent de Salaberry, conseiller, que la Cour a commis, contre les auteurs desdites feuilles, ou autres semblables, qui auroient pu être faites du passé, ou le seroient à l'avenir, ensemble contre ceux qui les auroient imprimées, vendues, débitées ou autrement distribuées; et pareillement informé contre iceux par les lieutenants criminels ou autres officiers des bailliages et sénéchaussées, pour les témoins qui pourroient s'y trouver et les contraventions qui auroient pu être faites dans lesdits lieux, pour, les informations faites rapportées en la Cour et communiquées au procureur général du Roi, être par lui requis et par la Cour ordonné ce qu'il appartiendra. Enjoint pareillement au lieutenant général de police de cette ville de Paris et au substitut du procureur général du Roi au Châtelet de tenir la main à l'exécution du présent arrêt et de faire toutes les diligences nécessaires à ce sujet. Ordonne en outre que copies collationnées du présent arrêt seront envoyées aux bailliages et sénéchaussées du ressort pour y être lues, publiées et enregistrées. Enjoint aux substituts du procureur général du Roi d'y tenir la main et d'en certifier la Cour dans un mois. Fait en Parlement, le 1er février 1747.

Signé DU FRANC.

Et ledit jour mercredi 1er février 1747, à l'heure de midi, en exécution de l'arrêt ci-dessus, lesdites feuilles y mentionnées ont été lacérées et jetées au feu, au bas du grand escalier du palais, par l'exécuteur de la haute justice, en présence de nous Louis Du Franc, l'un

des trois premiers et principaux commis pour la grande chambre, assisté de deux huissiers de ladite Cour.

Signé Du Franc.

III.

Arrêt du conseil d'État du Roi, rendu au sujet de l'arrêté fait par le parlement de Paris, le 17 février 1747.

Du 21 février 1747.

Extrait des registres du conseil d'État.

Le Roi s'étant fait représenter l'arrêté qui a été fait en son parlement de Paris, toutes les chambres assemblées, le 17 du présent mois, S. M. auroit reconnu que l'art avec lequel il a été dressé ne sert qu'à faire voir que le véritable objet de ceux qui en ont été les auteurs a été d'affoiblir et de rendre inutile tout ce que le Roi a fait depuis son heureux avénement à la couronne, pour appuyer de son autorité celle de la bulle *Unigenitus*, si pleinement affermie par l'acceptation du corps des premiers pasteurs; que tous ceux qui sont instruits des deux arrêts rendus par la grande chambre le 7 janvier et le 1er de ce mois, et de tout ce qui a précédé l'arrêté dont il s'agit, ne sauroient douter qu'on n'y ait eu principalement en vue d'empêcher que la constitution *Unigenitus* ne soit regardée comme un jugement de l'Église universelle en matière de doctrine, quoique ce soient des termes consacrés par l'usage que S. M. en a fait, soit dans sa déclaration du 24 mars 1730, enregistrée en sa présence au parlement de Paris, et ensuite dans tous les autres parlements de son royaume, soit dans les arrêts qu'elle a rendus depuis cette déclaration; que rien même ne fait mieux connoître quel a été l'esprit de l'arrêté du 17 de ce mois que l'affectation avec laquelle on a cherché à y donner quelque couleur, en attribuant à S. M. des intentions bien éloignées de celles qu'elle a toujours déclarées, comme si l'on avoit voulu l'opposer en quelque manière à elle-même; mais qu'il est étonnant que ceux qui ont formé une pareille entreprise n'aient pas remarqué que la lettre écrite aux évêques par ordre du Roi en l'année 1731, qu'ils rappellent d'abord dans leur arrêté, contient les mêmes expressions, de *jugement de l'Église universelle en matière de doctrine* appliquées à la Constitution, et que les réponses faites par le Roi à des remontrances du Parlement, qui sont aussi datées dans l'arrêté, ne montrent pas moins clairement que S. M. n'a jamais cessé d'affermir le respect et la soumission que la Constitution exige des magistrats comme de tous les fidèles. S. M. n'a pas été moins surprise de voir dans la suite

de l'arrêté du Parlement, qu'il veuille s'attribuer l'honneur et le mérite de veiller à empêcher que le schisme ne s'introduise dans le royaume, comme s'il étoit permis d'ignorer l'attention continuelle que S. M. donne à maintenir la paix et la tranquillité entre ses sujets, et comme si c'étoit la soumission aux jugements de l'Église qui pût ouvrir la porte au schisme, et que la désobéissance fût le moyen de la lui fermer. S. M. a donné d'ailleurs toute l'attention qu'elle devoit aux termes de l'arrêté, qui font entendre que le Parlement se croit en droit de décider des qualifications dont la Constitution peut être susceptible, pendant que le Roi, comme S. M. l'a marqué plus d'une fois dans les réponses mêmes qu'elle a faites à son Parlement, s'est fait une loi inviolable de ne s'expliquer sur les matières de doctrine qui concernent la religion qu'après ceux que Dieu en a établis juges, et en ne faisant qu'adopter leurs expressions. Enfin S. M. a reconnu que, contre le respect qui est dû à l'autorité royale, le Parlement ne craignoit pas de déclarer, à la fin de son arrêté, qu'il persistoit dans les maximes portées par ses arrêtés et par ses arrêts rendus jusqu'au jour de sa dernière délibération, comme s'il pouvoit donner par là une nouvelle force à plusieurs de ces arrêtés et de ces arrêts que le Roi a anéantis à cause de l'excès où l'on y avoit porté ces maximes, et faire prévaloir son autorité à celle du souverain, duquel seul il l'a reçue. S. M. manqueroit donc à ce qu'elle doit à la religion et à l'Église, à l'État et à elle-même, si elle laissoit subsister un ouvrage qui mérite d'autant plus son animadversion, qu'en y rappelant les modifications portées par l'arrêt d'enregistrement des lettres patentes de 1714, quoiqu'elles n'aient aucun rapport avec l'objet présent, il semble qu'on n'ait cherché qu'à faire valoir encore le vain prétexte de la conservation des maximes du royaume, prétexte dont les ennemis de la Constitution ont si souvent abusé pour faire croire au public qu'ils étoient les seuls défenseurs de ces maximes, dont S. M. a été et sera toujours le protecteur, comme elle l'a assez fait voir par l'attention qu'elle a eue à réprimer par ses arrêts tout ce qui pouvoit y être contraire. C'est par toutes ces différentes considérations que S. M. a cru ne pouvoir expliquer trop promptement ses intentions au sujet d'un arrêté si propre à rallumer le feu d'une discorde dont elle travaille continuellement à éteindre les restes. A quoi voulant pourvoir, le Roi, étant en son conseil, a cassé et annulé, casse et annule ledit arrêté du 17 du présent mois, voulant qu'il soit regardé comme nul et non avenu. Ordonne Sa Majesté que la déclaration du 24 mars 1730, ensemble les arrêts rendus par S. M. au sujet de l'autorité de la constitution *Unigenitus*, soient exécutés suivant leur forme et teneur; et en conséquence veut et entend que ladite Constitution soit observée dans tous ses États, avec le respect et la soumission qui sont dus à un jugement de l'Église universelle en

matière de doctrine. Fait S. M. très-expresses inhibitions et défenses à sa cour de parlement de Paris de rendre aucun arrêt ou de prendre aucune délibération à ce contraires ; et sera le présent arrêt lu, publié et affiché partout où besoin sera, à ce que personne n'en prétende cause d'ignorance. Fait au conseil d'État du Roi, S. M. y étant, tenu à Versailles le 21 février 1747.

Signé PHÉLYPEAUX.

IV.

Copie de la déclaration communiquée par ordre de S. M. T.-C. aux seigneurs États Généraux des Provinces-Unies.

17 avril 1747.

Quoique le Roi ait eu jusqu'à présent les plus justes sujets de se plaindre des secours illimités que les Provinces-Unies fournissent à la reine de Hongrie, S. M. n'a cependant pas voulu regarder les États Généraux comme ses ennemis directs.

Les égards qu'elle n'a point cessé d'avoir pour eux et les propositions qui en différentes occasions leur ont été faites pas ses ministres sont un monument de la disposition sincère dans laquelle S. M. a toujours été non-seulement d'éloigner le théâtre de la guerre du territoire et du voisinage même des Provinces-Unies, mais aussi de leur procurer la gloire de contribuer efficacement à rétablir la paix entre les puissances belligérantes.

C'est dans cette vue si salutaire que, dès le mois de juillet 1742, le Roi rendit les ministres de la République dépositaires de ses intentions pacifiques et des conditions justes et raisonnables auxquelles S. M. consentoit alors à terminer les troubles dont l'Europe étoit malheureusement agitée.

Le Roi, pour ne laisser aucun doute sur la pureté et la droiture de ses dispositions et sur la confiance entière qu'il vouloit bien accorder aux États Généraux, offrit même de remettre Dunkerque à la garde de leurs troupes.

S. M. a constamment professé depuis cette époque la même modération et les mêmes désirs de conciliation, sans avoir eu la consolation d'inspirer aux Provinces-Unies des sentiments si conformes à l'intérêt particulier de leur République et à l'avantage commun de toutes les nations.

Non content d'exciter par des démarches secrètes le zèle des États Généraux, le Roi leur fit proposer par un mémoire public, que son ministre leur remit au mois de septembre 1745, l'assemblée d'un con-

grès pour travailler sans délai et de concert au grand ouvrage de la paix.

Enfin, il n'étoit pas possible que S. M. portât plus loin qu'elle l'a fait les témoignages de son affection et de sa confiance pour les États Généraux et les ménagements qu'elle a eus pour eux.

Ces ménagements subsisteroient encore si la raison de guerre et la sûreté des conquêtes que le Roi a faites sur la reine de Hongrie n'exigeoient absolument de la part de S. M. les précautions les plus promptes et les plus efficaces pour se garantir des desseins de ses ennemis.

Si la République ne leur avoit donné aucun asile sur son territoire, et si elle ne leur fournissoit pas les secours abondants qu'ils en tirent en tous genres, le Roi ne se trouveroit pas dans la nécessité indispensable d'interrompre ces moyens multipliés de perpétuer malgré lui une guerre qui n'a déjà que trop duré.

Ce n'est donc que forcé par les circonstances et par la conduite des Provinces-Unies, que S. M. a permis au général de ses troupes de prendre indistinctement toutes les mesures que son habileté et son expérience dans l'art militaire pourroient lui suggérer pour empêcher l'armée ennemie de troubler la possession légitime des conquêtes du Roi et pour affermir le repos des peuples nouvellement soumis à sa domination.

Le Roi auroit été en droit, dès le commencement de la dernière campagne, d'entrer avec son armée sur le territoire des États Généraux, lorsqu'ils y accordèrent une retraite aux troupes ennemies de la France. Mais S. M., persuadée qu'il n'y avoit que de la sincérité dans les démarches qu'ils faisoient alors auprès d'elle pour parvenir à la paix, suspendit l'exécution d'une entreprise que les lois de la guerre et le mauvais état de l'armée des alliés auroient également justifiée. Le Roi préféra l'idée avantageuse qu'il avoit de la candeur et de la bonne foi de la République à l'opinion généralement répandue en Europe que sous le voile spécieux d'une négociation la véritable intention des États Généraux étoit de se procurer les délais nécessaires pour éloigner le danger dont ils étoient menacés et pour se préparer à de plus grands efforts afin de continuer la guerre.

Ces soupçons se sont confirmés par les difficultés qu'on a fait naître avec affectation dès l'ouverture des conférences de Bréda, difficultés aussi imprévues que contraires aux engagements formels qu'on avoit pris avec le Roi, et qui paroissent n'avoir été imaginées que pour embarrasser de plus en plus les négociations de paix et pour en empêcher le succès.

Quoi qu'il en soit de ce motif, que l'événement ne rend que trop vraisemblable, les troupes hollandoises étant entrées en 1744 sur le ter-

ritoire de France, dans les plaines de Lille et de Cizoing, sans que les États Généraux aient prétendu par cette invasion faire une guerre directe au Roi, S. M. déclare qu'en prenant le parti forcé d'entrer sur le territoire de la République, son dessein n'est pas de rompre avec elle, mais uniquement d'arrêter ou de prévenir les dangereux effets de la protection qu'elle accorde aux troupes de la reine de Hongrie et du roi d'Angleterre.

Il ne seroit pas juste d'exiger que le Roi portât le scrupule au point de respecter à son préjudice la prétendue neutralité des puissances auxiliaires de ses ennemis, tandis que ceux-ci exercent les plus grandes vexations contre les alliés de S. M., et même contre des pays qui ne sont jamais sortis des bornes d'une exacte impartialité.

Cependant le Roi, pour concilier, autant qu'il sera possible, ce qu'il se doit à lui-même avec les sentiments de bienveillance qu'il conserve encore pour les États Généraux, a expressément ordonné aux commandants de son armée de faire observer la plus rigoureuse discipline aux troupes françoises qui entreront sur le territoire des Provinces-Unies, et de régler toutes leurs opérations sur la nécessité des circonstances. S. M., bien éloignée de vouloir apporter aucun trouble à la religion, au gouvernement et au commerce de la République, est au contraire dans l'intention d'accorder toute protection aux sujets des États Généraux, dans la persuasion où est S. M. que leur conduite répondra à des dispositions si favorables.

Enfin pour donner une preuve encore plus convaincante de la sincérité des desseins du Roi, qui n'ont uniquement pour but que de rendre inutile la mauvaise volonté de ses ennemis et de vaincre leur inflexibilité aux voies de conciliation, S. M. déclare qu'elle ne regardera les places et pays qu'elle se trouveroit obligée d'occuper pour sa propre sûreté, que comme un dépôt qu'elle s'engage à restituer dès que les Provinces-Unies donneront des preuves non équivoques qu'elles ne fournissent plus aux ennemis de sa couronne, ces secours de toutes espèces qui sont une des principales causes de la continuation de la guerre.

Le Roi ne désire que le rétablissement du repos public sur des fondements justes et solides, et l'intérêt que S. M. prend à la sûreté et au bonheur des États Généraux lui feroit voir avec regret qu'ils continuassent de sacrifier à des considérations étrangères et à des passions injustes leurs finances, leurs troupes, leurs possessions, leur tranquillité et peut-être la forme de leur gouvernement.

V.

Discours de M. le duc de Boufflers au sénat de Gênes.

Sérénissime prince, très-excellents seigneurs,

Le monarque de l'Europe le plus puissant et, ce qui n'est pas un moindre titre, le plus fidèle à ses engagements m'envoie vers vous pour partager vos travaux et votre gloire.

Il m'ordonne de vous déclarer qu'il est résolu, à quelque prix que ce soit, de rendre à cette généreuse et infortunée république la splendeur et l'indépendance que les nations les plus barbares rougiroient de vous disputer. En effet, quand vos ennemis vous proposeroient les capitulations les plus spécieuses, quelle confiance pouvez-vous jamais prendre dans une puissance si décidée à vous subjuguer?

Elle a détruit vos forteresses, elle a tenté de vous réduire à l'esclavage le plus humiliant.

Par la bouche même de son général, elle a menacé vos citoyens du supplice le plus infâme; mais elle n'a pu encore vous enlever ni votre honneur ni votre liberté. Ces biens inestimables, mille fois plus précieux que la vie, sont en votre pouvoir. C'est à vous-mêmes que vous devez cette heureuse révolution qui a prévenu le secours de vos alliés. C'est vous, illustre République, qui vous rendez l'émule de cette ancienne Rome, de ce sénat dont la présence d'Annibal et d'une armée victorieuse répandue sous ses murailles ne put ébranler le courage.

Ne perdez donc jamais de vue vos véritables intérêts; d'un coté la honte et l'esclavage, de l'autre la gloire et la liberté.

Surtout ne cessons point d'espérer dans cette Providence qui détesta toujours la tyrannie; elle vient d'éclater sur vous d'une façon trop marquée au coin de la Divinité pour que vous ne la secondiez pas de tous vos efforts.

Les moments sont précieux; ne les employons point en de vagues délibérations; qu'un séul esprit nous anime. Enfin, très-excellents seigneurs, daignez prendre confiance, je vous en conjure, en l'homme du monde qui a le plus à cœur votre liberté.

Je n'en suis que meilleur François en devenant le plus zélé de vos citoyens. Montrez-moi le péril; ma charge est de le connoître. Je ferai toute ma gloire de vous en garantir.

Réponse du sérénissime doge au discours de M. le duc de Boufflers.

Les sentiments que Votre Excellence vient d'exposer à notre République au nom du Roi Très-Chrétien nous font oublier nos malheurs passés et adoucissent notre situation présente.

La République se regarde entièrement en sûreté dès que des monarques qui ne sont pas moins grands par la force de leurs armes que par leur religion dans l'accomplissement de leurs promesses s'intéressent en sa faveur.

Elle fait gloire d'avoir soutenu ses engagements par une fermeté à toute épreuve. Les malheurs qu'elle a essuyés n'ont fait qu'augmenter son courage et animer sa constance.

Intrépide au milieu des dangers les plus affreux, elle a été et elle est toujours prête à tout sacrifier pour assurer sa liberté.

Si par ses efforts la République a pu rouvrir aux armes toujours victorieuses de S. M. T.-Chr. une route capable d'accélérer les effets de ses généreuses intentions, elle ne les voit pas cependant remplir avec moins de reconnoissance.

L'arrivée de Votre Excellence fait l'époque de notre bonheur; la joie publique, dont tout retentit, peut vous en être garante; nous connoissons toutes vos qualités héréditaires et personnelles, mais l'approbation d'un monarque qui sait si bien distinguer le mérite fait leur plus grand et leur plus bel éloge.

S. M. ne pouvoit donner à la sérénissime République un gage plus signalé de sa bienveillance que par le choix d'une personne aussi recommandable à tous égards.

Si l'amour de la liberté nous a portés à une si grande entreprise lorsque nous étions seuls, que ne ferons-nous pas présentement pour la continuer et la terminer glorieusement avec les secours d'un si puissant monarque, et avec l'assistance d'une personne qui le représente si dignement.

Je ne doute pas que Votre Excellence ne fasse valoir auprès de S. M. la force et la vérité de ces sentiments qui sont ceux du public. C'est en son nom que je vous assure que l'exécution y répondra dans toutes les occasions.

VI.

Extrait de la lettre de M. le duc de Chevreuse du 17 mai.

Je joins à ma lettre un petit bulletin; vous y verrez la mort de Méric, que tout le monde regrette avec raison. Il joignoit la probité au ta-

V.

Discours de M. le duc de Boufflers au

Sérénissime prince, très-excellents se

Le monarque de l'Europe le plus p
moindre titre, le plus fidèle à ses e
pour partager vos travaux et votre

Il m'ordonne de vous déclarer
que ce soit, de rendre à cette
splendeur et l'indépendance
rougiroient de vous disputer
proposeroient les capitulati
pouvez-vous jamais prend
subjuguer?

Elle a détruit vos fort
le plus humiliant.

Par la bouche mê
supplice le plus inf
honneur ni votre
cieux que la vie
devez cette he

C'est vous,
ancienne R
victorieuse

Ne per
honte e

Sur
touj
ma
te

...ae Laufeld du 2 juillet 1747.

...irlemont le 30 du mois dernier, avoit le ...me jour à Saint-Tron; mais Sa Majesté ayant été ...rtillerie n'avoit pas encore passé le pont de la grosse ... arrêta à Ostmael, et les troupes dont elle étoit accompa... ...eurèrent au bivouac. Pendant la nuit le feu prit à la maison où ... le Roi, qui, étant monté à cheval à quatre heures du matin, se ... à Tongres. Aussitôt que Sa Majesté y fut arrivée, elle visita le ...amp de bataille, choisi par le maréchal comte de Saxe, pour com...ttre les ennemis dont l'aile droite étoit à la Commanderie, longeant les hauteurs, et dont l'aile gauche tiroit vers Maëstricht, occupant les villages en avant de cette position, dans lesquels ils étoient retranchés et avoient placé plusieurs batteries de canon. Le Roi, s'étant porté sur les hauteurs du village d'Erderen, examina la position de son armée, qui, rangée sur deux lignes d'infanterie et de cavalerie, avoit sa gauche en face de la Commanderie, où étoit le quartier du duc de Cumberland. La droite s'étendoit au delà du village de Remst et de la Maison blanche, laissant le village en avant. Sur les sept heures du soir, les en-

rer de ce village, que couvroient deux bri-
nèrent ce poste pendant près d'une heure
is ce fut sans succès. Toutes les trou-
nte, et Sa Majesté la passa dans une
es du matin, le Roi, après avoir
hamp de bataille, l'armée se
liés. Tandis que le comte
auche de l'ennemi, le
orps qui étoit à ses
de cavalerie, s'a-
loises, hano-
Malgré le
lonnes
, et elles
. Après avoir
s. Sur-le-champ,
e et elle chargea la
égée par toute leur in-
endant qu'elle s'enfuyait vers
e de la part du comte d'Estrées.
lle, et fit un grand nombre de pri-
mée des alliés étant défaite, on marcha
osée des troupes de la reine de Hongrie,
pris aucune part à l'action. Dès qu'elles virent
ancer de front vers elles, elles se retirèrent en dé-
uvoir joindre le reste de leur armée sous Maëstricht. Le
le comte de Clermont-Tonnerre et le marquis de Clermont-
de de les poursuivre, et Sa Majesté coucha la nuit du 2 au 3
la Commanderie où le duc de Cumberland avoit eu son quartier.
e général Ligonier, commandant des troupes angloises, est du nombre des prisonniers faits sur les ennemis, auxquels on a enlevé plusieurs étendards et une partie de leur artillerie. On ne peut jusqu'à présent rien dire de certain sur leur perte ni sur celle de l'armée du Roi, et l'on attend avec impatience une relation circonstanciée d'une victoire dont les suites ne peuvent être qu'également avantageuses à l'État et glorieuses pour Sa Majesté (1).

---

(1) Minute conservée aux archives du Dépôt de la Guerre, volume n° 3202, pièce 109.

lent pour son métier; cela n'est pas aussi commun que cela devroit l'être.

Bulletin.

Hier 16, M. Méric partit de Malines à une heure du matin, à la tête d'un détachement de 250 volontaires, pour aller reconnoître les ennemis; il rencontra un de leurs détachements, et comme il ne faisoit pas encore clair et qu'il n'en connoissoit pas le nombre, il les chargea; mais il avoit affaire à 2,000 Croates ou pandours, qui le reconduisirent jusqu'au retranchement qui couvre la tête du pont que nous avons à Walem au-dessous de Malines. Ces pandours voulurent même forcer le retranchement et gagner le pont, mais nous y avions quatre pièces de canon, 300 hommes et les volontaires que M. Méric venoit d'y ramener, ce qui fit un feu si vif sur les ennemis que, quoiqu'ils eussent déjà forcé la première barrière, ils furent obligés de se retirer avec perte. M. Méric y a été tué d'un coup de fusil.

Quarante hommes du régiment de la Morlière amènent dans ce moment à Bruxelles 400 hommes des ennemis à qui ils disent avoir fait mettre les armes bas, dans un poste où ils étoient embusqués; ils disent qu'ils n'étoient que 40, mais cela paroît difficile à croire.

VII.

Relation préliminaire de la bataille de Laufeld du 2 juillet 1747.

Le Roi, en partant de Tirlemont le 30 du mois dernier, avoit le dessein d'aller le même jour à Saint-Tron; mais Sa Majesté ayant été informée que l'artillerie n'avoit pas encore passé le pont de la grosse Gèthe, elle s'arrêta à Ostmael, et les troupes dont elle étoit accompagnée demeurèrent au bivouac. Pendant la nuit le feu prit à la maison où logeoit le Roi, qui, étant monté à cheval à quatre heures du matin, se rendit à Tongres. Aussitôt que Sa Majesté y fut arrivée, elle visita le champ de bataille, choisi par le maréchal comte de Saxe, pour combattre les ennemis dont l'aile droite étoit à la Commanderie, longeant les hauteurs, et dont l'aile gauche tiroit vers Maëstricht, occupant les villages en avant de cette position, dans lesquels ils étoient retranchés et avoient placé plusieurs batteries de canon. Le Roi, s'étant porté sur les hauteurs du village d'Erderen, examina la position de son armée, qui, rangée sur deux lignes d'infanterie et de cavalerie, avoit sa gauche en face de la Commanderie, où étoit le quartier du duc de Cumberland. La droite s'étendoit au delà du village de Remst et de la Maison blanche, laissant le village en avant. Sur les sept heures du soir, les en-

nemis tentèrent de s'emparer de ce village, que couvroient deux brigades d'infanterie : ils canonnèrent ce poste pendant près d'une heure avec trente pièces de canon; mais ce fut sans succès. Toutes les troupes se tinrent en bataille la nuit suivante, et Sa Majesté la passa dans une cense. Le 2 de ce mois, dès quatre heures du matin, le Roi, après avoir entendu la messe, étant retourné sur le champ de bataille, l'armée se mit en mouvement pour attaquer celle des alliés. Tandis que le comte d'Estrées avec sa réserve marcha par le flanc gauche de l'ennemi, le comte de Clermont, prince du sang, à la tête du corps qui étoit à ses ordres et qui avoit été renforcé de quelques brigades de cavalerie, s'avança au village de Laufeld, défendu par les troupes angloises, hanovriennes et hessoises et par quelques régiments hollandois. Malgré le feu terrible d'artillerie que firent ces troupes, les différentes colonnes du corps du comte de Clermont s'avancèrent en bon ordre, et elles commencèrent l'attaque du village à dix heures du matin. Après avoir été repoussées deux fois, elles en chassèrent les ennemis. Sur-le-champ, la cavalerie déboucha des deux côtés de ce village et elle chargea la cavalerie des ennemis, laquelle, quoique protégée par toute leur infanterie, fut mise totalement en déroute. Pendant qu'elle s'enfuyait vers Maëstricht, elle essuya un nouvel échec de la part du comte d'Estrées. Ce lieutenant général fondit sur elle, et fit un grand nombre de prisonniers. L'aile gauche de l'armée des alliés étant défaite, on marcha contre l'aile droite, composée des troupes de la reine de Hongrie, qui jusque là n'avoient pris aucune part à l'action. Dès qu'elles virent l'armée du Roi s'avancer de front vers elles, elles se retirèrent en désordre, sans pouvoir joindre le reste de leur armée sous Maëstricht. Le Roi chargea le comte de Clermont-Tonnerre et le marquis de Clermont-Gallerande de les poursuivre, et Sa Majesté coucha la nuit du 2 au 3 dans la Commanderie où le duc de Cumberland avoit eu son quartier. Le général Ligonier, commandant des troupes angloises, est du nombre des prisonniers faits sur les ennemis, auxquels on a enlevé plusieurs étendards et une partie de leur artillerie. On ne peut jusqu'à présent rien dire de certain sur leur perte ni sur celle de l'armée du Roi, et l'on attend avec impatience une relation circonstanciée d'une victoire dont les suites ne peuvent être qu'également avantageuses à l'État et glorieuses pour Sa Majesté (1).

---

(1) Minute conservée aux archives du Dépôt de la Guerre, volume n° 3202, pièce 109.

VIII.

Relation de la victoire remportée à Laufeld par le Roi sur l'armée des alliés, le 2 juillet 1747.

Le Roi, en marchant avec son armée au camp de Park, avoit ordonné que le corps commandé par le comte de Clermont, prince du sang, se portât à Tongres, et que la réserve aux ordres du comte d'Estrées, laquelle étoit jointe à ce corps, s'avançât jusqu'aux sources du Demer. Les avis que les ennemis eurent de cette marche les déterminèrent à quitter leur position entre les deux Nèthes. Ils vinrent camper à Diest, leur centre à cette ville, leur droite s'étendant vers la Nèthe et leur gauche vers Beringhen. En conséquence de leur mouvement, le comte de Saint-Germain eut ordre de se rendre avec 12 bataillons, 2 brigades de cavalerie et 1 régiment de dragons entre Saint-Tron et Berchloen; le marquis de Clermont-Tonnerre, avec 2 régiments de grenadiers royaux et 4 brigades de cavalerie, entre Tirlemont et Saint-Tron, et le marquis de Senneterre, avec 4 brigades d'infanterie et 2 de cavalerie, à Tirlemont.

La marche de ces différents corps ayant obligé les ennemis de s'approcher de Hasselt, le Roi, dès qu'il en fut informé, prit la résolution de se porter sur Tongres avec toute son armée, afin de soutenir le corps du comte de Clermont, en cas que le duc de Cumberland eût pour objet d'attaquer ce prince. Le 29 du mois, les ordres furent donnés aux corps détachés de marcher à Tongres, et le maréchal comte de Saxe alla le même jour pour y joindre M. le comte de Clermont. Le reste de l'armée commandée par le comte d'Eu battit la générale à dix heures du soir et prit la route de Tirlemont, où ce prince reçut ordre du maréchal comte de Saxe de s'avancer aussi à Tongres.

Sa Majesté partit le 30 au matin du camp de Park pour se rendre à Tirlemont avec la réserve que commandoit le prince de Dombes, et qui étoit composée des troupes de la maison du Roi, de la gendarmerie et des carabiniers. Sur les avis que le Roi reçut en chemin du maréchal de Saxe, Sa Majesté se remit en marche de Tirlemont à sept heures du soir, et pour donner le temps à l'artillerie de passer la grosse Gèthe, elle s'arrêta à Ostmaël, où les troupes qui l'accompagnoient passèrent la nuit au bivouac.

Le Roi étant arrivé à Tongres le 1er de ce mois à midi, et y ayant appris que le maréchal de Saxe s'étoit porté en avant avec une partie de l'armée, dans l'intention d'attaquer un corps considérable de l'armée des alliés, lequel paroissoit sur les hauteurs depuis la grande Com-

manderie jusqu'au village de Rosmaër, Sa Majesté alla sur-le-champ joindre ce général. Elle reconnut avec lui la position de l'armée des ennemis, qui avoient eu le temps de faire avancer toutes leurs troupes; elle approuva les dispositions commencées par le maréchal de Saxe; elle fit venir le reste de l'armée, laissant à Tongres, sous les ordres du comte de Saint-Germain, 12 bataillons avec 50 pièces de canon, et elle demeura jusqu'à neuf heures du soir à concerter avec le maréchal les mesures pour l'attaque qu'elle vouloit faire le lendemain.

Pendant toute la journée il y eut des escarmouches très-vives entre nos troupes légères et celles des alliés. Ils tentèrent le soir de s'emparer du village de Remst, qui étoit en avant de notre première ligne et que le comte de Clermont avoit fait occuper. Après avoir canonné ce poste pendant plus d'une heure sans succès, ils renoncèrent à leur entreprise, et le Roi, voyant qu'il n'y avoit rien à craindre pour le village, alla passer la nuit dans une mauvaise maison de celui d'Erderen.

La 2, à la pointe du jour, Sa Majesté monta à cheval, et s'étant rendue sur le champ de bataille, elle ordonna les dernières dispositions pour le combat. L'infanterie fut placée sur les hauteurs d'Erderen, la gauche bordant les plateaux, la droite s'étendant jusqu'au village de Remst. La cavalerie se rangea en bataille sur deux lignes dans la plaine en avant de l'infanterie et au-dessous du village d'Erderen, à la hauteur duquel elle appuyoit sa gauche, faisant face au village de Vlitingen et à la grande Commanderie, où étoit le quartier du feld-maréchal comte de Bathiany. La droite tiroit vers le village de Montenaken, dans lequel le comte de Clermont avoit posté une brigade d'infanterie. On mit en réserve la Maison du Roi, infanterie et cavalerie; la gendarmerie et les carabiniers, ce corps ayant sa gauche à Erderen.

L'armée des alliés, dont la droite étoit à la grande Commanderie, et la gauche du côté de Maëstricht, occupoit les villages de Gross-Spawe, de Rosmaër, de Laufeld et de Wilre. Sa Majesté chargea le comte d'Estrées d'attaquer ce dernier village Le comte de Clermont, prince du sang, fut chargé d'attaquer celui de Laufeld, qui étoit en avant du centre de la première ligne des ennemis, et il eut ordre de faire avancer sa cavalerie, commandée par le comte de Ségur, entre son infanterie et les troupes du comte d'Estrées. Les alliés portant leurs principales forces sur leur gauche, le Roi renforça de quelques brigades d'infanterie et de cavalerie le corps du comte de Clermont, lequel se mit en mouvement pour exécuter l'attaque que Sa Majesté lui avoit confiée, pendant que le comte d'Estrées, qui avoit marché avec sa réserve sur le village de Wilre, se porta sur ce poste

dont il étoit essentiel de s'emparer pour déborder la gauche de l'ennemi.

L'action commença à dix heures du matin par l'attaque du village de Laufeld que défendoient les troupes angloises, hanovriennes, hessoises et quelques régiments hollandois. Il étoit garni de plusieurs pièces de canon, dont quelques-unes placées au dehors prenoient par le flanc gauche l'infanterie du comte de Clermont. Malgré le feu de cette artillerie, les brigades de Monaco, de Ségur, de Bourbon et de la Fère, parvinrent au pied des retranchements de ce village. Celle de Monaco, que commandoit le marquis de Lautrec, lieutenant général, et celle de la Fère aux ordres du marquis de l'Aigle, maréchal de camp, attaquèrent le centre. Le comte de Bérenger, lieutenant général, et le marquis de Froulay, maréchal de camp, attaquèrent la gauche avec la brigade de Ségur. La brigade de Bourbon, commandée par le marquis de Beaupréau, maréchal de camp, resta en réserve pour soutenir deux batteries, chacune de 10 pièces de canon, qui battoient la droite et la gauche du village.

Nos troupes, par la vigueur avec laquelle elles combattirent, forcèrent les ennemis d'abandonner ce poste dès la première attaque; mais comme ils le soutenoient en colonnes, ils en chassèrent nos brigades, qui se retirèrent dans le plus grand ordre sous le feu de l'artillerie et de la mousqueterie. La brigade de Bourbon s'étant jointe aux trois autres, elles firent une seconde attaque. Elle eut aussi peu de succès que la première, et l'on ne put se maintenir dans le village, où les ennemis faisoient filer continuellement de nouvelles troupes tirées de la ligne d'infanterie qu'ils avoient derrière en bataille.

Le maréchal de Saxe, qui s'étoit porté à cette attaque, ayant reconnu par lui-même la force du poste, fit marcher le comte de Montbarey, maréchal de camp, à la tête des brigades de Battens et de Monin, lesquelles, avec les quatre ci-dessus nommées, attaquèrent pour la troisième fois. Ces troupes furent encore repoussées, mais en conservant cependant quelque partie du village. Alors le maréchal, après avoir fait avancer une batterie de gros canon, fit soutenir ces six brigades par celles de Royal-vaisseaux et des Irlandois sous les ordres du comte de Thomond, lieutenant général, et du comte de Fitz-James, du comte de Rooth et du duc d'Havré, maréchaux de camp, à la tête desquelles se mit le comte de Clermont. Ces dernières brigades et les six autres formèrent une nouvelle attaque et se rendirent maîtresses de la plus grande partie du village.

Les ennemis, à qui il importoit de le garder, changèrent aussitôt leurs dispositions. Toute la gauche de leur infanterie marcha en colonne, pour nous forcer d'abandonner ce poste. Sur ce mouvement, le maréchal de Saxe envoya ordre aux brigades du Roi, de la Tour du Pin

et d'Orléans, commandées par le marquis de Salières, lieutenant général, et par le comte de Lorges et le marquis de Guerchy, maréchaux de camp, de se porter sur le flanc droit de cette colonne; et elles la chargèrent avec tant de valeur qu'elle fut culbutée, et le village entièrement emporté. La cavalerie, qui étoit en bataille derrière ces trois brigades, s'avança en même temps et chargea aussi non-seulement cette colonne, mais encore un corps de cavalerie qui s'avançoit pour soutenir l'infanterie.

Dès que les ennemis virent le village sur le point d'être pris, ils essayèrent de faire une diversion en attaquant la cavalerie aux ordres du comte de Ségur et celle du corps du comte d'Estrées. Le maréchal de Saxe s'étant porté de ce côté avec le comte de Clermont, fit venir les carabiniers. Ils achevèrent de mettre endéroute la cavalerie angloise, déjà ébranlée par les premières charges. Bientôt le désordre gagna le reste de l'aile gauche de l'armée des alliés. Cette aile, qui étoit sur deux lignes de cavalerie et d'infanterie à la hauteur du village de Westerwezel, prit la fuite, et elle fut poursuivie jusqu'à Maëstricht par la cavalerie du corps du comte d'Estrées, lequel avoit chargé les ennemis et chassé du village de Wilre, suivant l'ordre qu'il avoit reçu de Sa Majesté.

Lorsque l'action fut finie à la gauche, le Roi fit avec le maréchal de Saxe de nouvelles dispositions pour attaquer les troupes de la reine de Hongrie, commandées par le feld-maréchal comte de Bathiany, et qui étoient demeurées tranquilles spectatrices du combat, leur droite à la grande Commanderie, et leur gauche au village de Rosmaër. Le corps du comte de Clermont, celui du comte d'Estrées et celui du marquis de Clermont-Tonnerre, conformément aux ordres du Roi, débouchèrent par la droite, entre les villages de Laufeld et de Montpertin, tandis que le reste de l'infanterie marcha en bataille et de front aux ennemis entre le village de Rosmaër et celui de Gross-Spawe. Mais le feld-maréchal comte de Bathiany, précédé des troupes de la république des Provinces-Unies, avoit commencé sa retraite aussitôt après la prise du village de Laufeld, et il marcha avec tant de diligence qu'il fut en peu de temps hors de portée d'être attaqué.

Le Roi, qui s'étoit avancé en personne à la tête des troupes, détacha le marquis de Clermont-Tonnerre et le marquis de Clermont-Gallerande, pour suivre cette aile droite des ennemis, à laquelle on fit plusieurs prisonniers. Sa Majesté alla coucher le soir à la Commanderie où elle a établi son quartier.

L'attaque du village de Laufeld, laquelle a duré plus de deux heures, est une des plus vives actions d'infanterie qu'on ait encore vues. Les troupes du Roi y ont donné des marques d'une valeur incroyable, et leur exactitude à observer la discipline est digne des plus grands éloges.

Partout les brigades de Royal, des Cravates, de Berry, d'Anjou, de Royal-Roussillon et les carabiniers ont enfoncé les escadrons des ennemis, dont on estime la perte à plus de 10,000 hommes. On a fait un grand nombre de prisonniers, parmi lesquels sont le général Ligonier, le lord Senton, le major général des Hessois et divers autres officiers de distinction. Plus de vingt pièces de canon ont été prises aux ennemis, et on leur a enlevé plusieurs drapeaux, étendards et paires de timbales.

Dans l'armée du Roi, il y a eu environ 5,000 hommes tués ou blessés (1). Le comte de Bavière, lieutenant général et le marquis d'Autichamp, colonel-lieutenant du régiment d'Enghien, ont été tués. Les principaux officiers blessés sont le marquis de Lautrec et le comte de Bérenger, lieutenants généraux ; le marquis de Créquy, le marquis de Froulay et le marquis de Guerchy, maréchaux de camp ; le marquis de Bonac, colonel du régiment de son nom ; le comte d'Aubeterre, colonel du régiment Royal-vaisseaux ; le comte de Balleroy, colonel-lieutenant du régiment d'Orléans ; le marquis de Fénelon, colonel du régiment de la Fère ; le marquis de Ségur, colonel du régiment de son nom ; le marquis de Rochambault, colonel du régiment de la Marche ; le chevalier de Dreux, colonel du régiment Royal-la-marine ; le comte de la Tour-du-Pin, colonel-lieutenant du régiment de Bourbon ; le marquis de Bellefonds, colonel du régiment de son nom, et le marquis de Cernay, mestre de camp du régiment des Cravates (2).

IX.

Lettre du Roi à Mgr l'archevêque de Paris, pour faire chanter le Te Deum *en actions de grâces de la prospérité de ses armes, du* 2 *juillet* 1747, *à la commanderie du Vieux-Jonc.*

Mon cousin, pendant que la reine de Hongrie s'efforçoit de faire retomber sur mes alliés tout le poids de la guerre qu'elle m'a obligé de lui déclarer, qu'elle envahissoit leurs États, et que par des traités aussi injustes qu'inouïs elle disposoit de leurs possessions les plus légitimes qu'elle étoit même tenue de leur garantir, je n'ai cessé d'avoir des ménagements pour les siens. Je regardois les Hollandois comme

---

(1) *Nota.* Dans l'état officiel des officiers et soldats tués ou blessés, lequel a dû être dressé postérieurement à la rédaction de cette relation, le chiffre total est de 8,731.

(2) Minute conservée aux archives du Dépôt de la Guerre, vol. n° 3202, pièce 110.

une nation amie ; je protégeois leur commerce dans mes ports ; et quoiqu'ils employassent toutes leurs forces au soutien de mes ennemis et que leurs troupes eussent commis des hostilités sur ma frontière, ces exemples n'ont pas empêché que je n'aie porté mes regards pour eux jusqu'à renoncer aux avantages que la prospérité de mes armes m'avoit mis en état de prendre sur leur territoire, dans les campagnes précédentes. Mais enfin la modération a ses bornes ; d'un côté les Génois, opprimés et accablés de contributions, revendiquoient la liberté que la cour de Vienne s'efforce encore de leur ravir ; de l'autre, la Hollande resserrant de plus en plus les liens de ses engagements avec mes ennemis, sembloit ne s'être prêtée aux voies de conciliation que pour en éloigner plus sûrement le succès. C'est dans ces circonstances qu'ayant continué à mon cousin le maréchal comte de Saxe, maréchal général de mes camps et armées, le commandement de celle que je faisois assembler dans les Pays-Bas, je me reposai sur lui des mesures qu'il jugeroit convenable de prendre pour prévenir, en entrant en campagne, l'effet des projets concertés de mes ennemis. Dès le 17 du mois d'avril, le comte de Lowendal et le marquis de Contades, lieutenants généraux de mes armées, marchèrent par ses ordres dans la Flandre hollandoise ; le premier réduisit les forts de l'Écluse et du Sas de Gand, pendant que l'autre se rendoit maître des forts de la Perle et de Liefkenshoek ; les villes de Philippine, d'Hulst et d'Axel suivirent le même sort ; plus de cinq mille hommes furent faits prisonniers dans ces places, et tout ce qui est entre l'Escaut et la mer fut soumis à mon obéissance en moins d'un mois. En vain mes ennemis essayèrent de traverser cette entreprise par les préparatifs simulés du siége d'Anvers. Ils fatiguèrent leur armée sans fruit devant cette place, pendant que la mienne restoit dans ses cantonnements ; et à mon arrivée à Bruxelles (à la fin de mai), j'appris qu'ils s'étoient retirés entre les deux Nèthes. Après avoir fait les dispositions nécessaires pour les en déposter, j'ai conduit mon armée près de Louvain et successivement jusqu'aux sources du Demer, où les ayant attirés, j'ai remporté sur eux la victoire la plus signalée. Le combat s'est engagé par leur gauche, composée des Anglois, Hanovriens, Hessois et Hollandois ; mes troupes ont attaqué par trois fois le village de Laufeld, dans lequel ils s'étoient retranchés ; enfin leur valeur a surmonté la résistance de l'ennemi. Ma cavalerie a mis la leur en fuite, et ils ont été rejetés sur Maëstricht avec perte de leur canon et de plusieurs timbales et étendards. Mon armée s'étant ensuite repliée sur les Autrichiens, qui jusqu'alors étoient restés spectateurs, elle les a forcés de se retirer en désordre sur le ruisseau de Lonaken et de lui abandonner le champ de bataille. Quelques suites favorables que je doive me promettre d'une journée si glorieuse pour mes armes, le fruit le plus agréable que je puisse en recueillir, sera de disposer mes en-

nemis à écouter enfin la voix de la justice et de la paix, et d'assurer par ce moyen la tranquillité de mes sujets. C'est pour obtenir de la divine Providence ce nouveau bienfait, en lui rendant des actions de grâces de ceux dont elle m'a comblé jusqu'à présent, que je vous fais cette lettre, pour vous dire que mon intention est que vous fassiez chanter le *Te Deum* dans l'église métropolitaine de ma bonne ville de Paris et autres de votre diocèse, avec les solennités requises, au jour et à l'heure que le grand maître ou le maître des cérémonies vous dira de ma part. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon cousin, en sa sainte et digne garde.

Écrit au camp de la commanderie du Vieux-Jonc, le 2 juillet 1747 (1).

X.

DIVERSES PIÈCES SUR LE COMBAT D'EXILLES.

1. *Du champ de bataille vis-à-vis les retranchements d'Exilles, le* 19 *juillet* 1747, *à minuit.*

Il vient de se passer la plus cruelle affaire dont on ait ouï parler de mémoire d'homme; voici à peu près, comme je l'ai remarqué. Le dessein de M. le chevalier de Belle-Isle étoit d'assiéger Exilles; il avoit laissé des corps dans la vallée de Sture et autres endroits, qui pouvoient partager les soins des ennemis; et nous débouchâmes, il y a sept à huit jours, par le mont Genèvre, partant de Briançon, sur la route qui mène aux cols de l'Assiette, du Bourgueil, de Fatière et de la Fenestre, tous passages et postes qu'il falloit occuper pour notre siége.

Le roi de Sardaigne avoit fait depuis un mois des retranchements sur toutes ces montagnes, que nous venons d'attaquer après plusieurs jours d'une fatigue extrême pour les reconnoissances et dispositions. Douze bataillons piémontois et trois autrichiens gardoient ces retranchements; nous en avions 30, partagés en trois corps. M. de Villemur commandoit la colonne de la droite; M. de Mailly-d'Haucourt celle de la gauche; et M. d'Arnaud celle du centre, qui est devenue le poste le plus important, parce qu'il s'est trouvé une redoute vis-à-vis d'elle, qui communiquoit à toute l'étendue des retranchements dont elle pouvoit être rafraîchie à tous moments, comme elle l'a été en effet.

---

(1) Minute conservée aux archives du Dépôt de la Guerre. (Vol. n° 3202, pièce 111 bis.)

A midi, M. le chevalier de Belle-Isle fit attaquer des postes de volontaires et de gardes avancées qui occupoient une hauteur à demi-portée de fusil des premiers ouvrages; quatre compagnies de grenadiers s'en rendirent maîtres avec beaucoup de facilité. Nous y montâmes tout de suite sept petites pièces de canon de montagne, qu'un seul mulet porte avec leur affût. Jugez par là de sa grosseur.

Cette première opération faite, nous fîmes un fort bon déjeuner; après quoi toutes les colonnes se mirent en mouvement pour attaquer. Vous connoissez les montagnes de ce pays-ci; il faut au moins deux heures pour parvenir au pied du sommet. L'attaque générale commença à trois heures. Jamais les colonnes de droite et de gauche ne purent avancer plus près du retranchement que de trente ou quarante pas. La nôtre, c'est-à-dire celle de la redoute, après beaucoup de *Vive le Roi!* partit avec une rapidité incroyable et fut dans l'instant au pied du parapet.

Mais voici le commencement de nos malheurs. M. d'Arnaud à la première décharge fut tué; et après des efforts surprenants, mais inutiles, nous vîmes plier toute notre colonne. Le chevalier de Belle-Isle qui étoit à cheval sauta à terre, et mettant l'épée à la main rallia sous le feu des ennemis nos soldats, qui revinrent à la charge avec la même vivacité, mais avec aussi peu de succès. Enfin voyant que nous perdions un monde infini, et que le chevalier de Belle-Isle, qui venoit de recevoir un coup de fusil dans le bras, étoit collé contre les retranchements et travailloit avec quelques grenadiers à faire tomber le gazon, les pierres et les branches d'arbres qui le composoient, et qu'il tiroit même avec ses dents, j'essayai de ranimer nos soldats; j'arrachai des mains d'un jeune enseigne un drapeau, et j'allai le porter droit au retranchement. La colonne suivit effectivement, et je restai une heure dans cette situation, sans que personne pût y monter. Les grenadiers qui défendoient cette maudite redoute nous assommoient avec des quartiers de rochers, qu'ils jetoient sans discontinuer, et nous tuoient un monde effroyable.

Enfin, que vous dirai-je de plus touchant. Le pauvre chevalier de Belle-Isle, ou pour mieux dire ce héros, a été tué, et j'ai vu tomber à mes côtés plus de 1,500 hommes. J'en ai été quitte pour un trou à la tête qu'une grosse pierre m'a fait; mon drapeau a été cassé en mille pièces, de coups de fusil; et lorsque je l'ai rendu à son bataillon, après la mort du chevalier, le plus grand morceau n'avoit pas deux pieds de long. Je me suis tiré de cet affreux endroit tout plein du sang des misérables (1) qui me tomboient à tous moments sur le corps.

(1) C'est-à-dire des malheureux, des pauvres soldats.

Nos deux autres colonnes ont été fusillées de tous les flancs, et notre perte va à 6,000 hommes, dont plus de 600 officiers. Le régiment de Bourbonnois a eu 40 capitaines et 50 lieutenants tués ou blessés. Il ne reste que 3 ou 4 officiers dans celui de Gouy. Ceux de Deslandes, Artois et Condé, la Reine, Mailly, Saintonge, ont prodigieusement souffert. Enfin nos 30 bataillons ont été écrasés, et nous nous sommes retirés en moins mauvais ordre qu'il a été possible après une si funeste aventure. Les ennemis ne doivent pas avoir perdu 500 hommes, car ils étoient bien couverts, et en vérité nous tirions assez mal.

M. de Villemur nous commande dans cette partie. Nous nous retirons près de Briançon, en attendant les ordres de M. le Maréchal. Je prends dans le moment la poste pour les aller chercher.

2. *Voici ce qui s'est passé à la malheureuse attaque des retranchements des ennemis au poste de l'Assiette, le* 19 *juillet au soir* 1747.

M. le chevalier de Belle-Isle ayant appris que plusieurs nouveaux bataillons du roi de Sardaigne marchoient en diligence, tant pour renforcer les 15 premiers que ce prince avoit déjà placés pour défendre les retranchements qu'il avoit fait faire sur le plateau nommé de l'Assiette, que pour occuper de plus et envelopper le monticule de la chaîne des montagnes qui sont entre Exilles et Fenestrelles, et qui s'étendent jusqu'au delà du col d'Argueville, et fermer par là aux François les approches de ces deux places, ce général crut devoir prendre le parti de faire attaquer l'ennemi, qui étoit présent, avant que son renfort ne fût arrivé.

Pour cet effet M. le chevalier de Belle-Isle fit avancer son gros canon, donna ordre aux troupes de marcher, et partant d'Oulx le 18 après minuit, passa par le col de Bourget, où M. de Villemur, venu par la vallée de Queyras, s'étoit rendu avec sa colonne; et il continua sa marche par le col de Costeplane, où il trouva MM. d'Arnaud et de Mailly avec leurs colonnes, et qui étoient déjà postés jusqu'auprès des retranchements ennemis.

Aux approches de M. le chevalier de Belle-Isle, les ennemis replièrent un petit poste sur une hauteur près de quelques autres montagnes qu'il fit occuper. Il campa son armée sur leur penchant, en s'étendant dans le bois qui règne le long du coteau. Pendant cette journée il y eut un grand brouillard, et il tomba même un peu de neige.

Le 19 à cinq heures du matin le temps s'étant remis au beau, M. le chevalier de Belle-Isle fut reconnoître le revers de la gauche des reranchements, et s'étant trouvé incommodé par un poste de 200 hom-

mes que les ennemis avoient porté en avant sur ce monticule, d'où ils fusilloient, il les en fit chasser par deux compagnies de grenadiers, qui voulant les couper se coulèrent entre les retranchements et le monticule, et obligèrent les ennemis, qui s'aperçurent de leurs mouvements, à se retirer si précipitamment, après avoir fait leur décharge et perdu 4 ou 5 hommes, qu'ils laissèrent tués ou blessés, qu'il fut impossible de les joindre.

M. le chevalier de Belle-Isle se porta sur le dit monticule, d'où l'on découvroit parfaitement les retranchements et une espèce de redoute qu'il y avoit à droite sur la crête du revers de la montagne.

Après avoir bien examiné le tout, il y fit placer 4 pièces de canon, un moment après 4 autres pièces encore, pour tirer sur les retranchements faits en maçonnerie et en pierres sèches, avec une palissade au dehors.

Ayant fait sa disposition, il ordonna à MM. de Villemur et de Larnage de marcher à la tête de leurs colonnes pour attaquer la droite, à MM. de Mailly et de Gouy, avec la colonne qui étoit à leurs ordres, d'attaquer la gauche, et à MM. d'Arnaud et d'Andlau de marcher avec la leur, qui étoit au centre, où M. le chevalier de Belle-Isle se plaça.

Sur les quatre heures après midi, ces trois colonnes se mirent en mouvement pour s'approcher des retranchements. Les ennemis ayant vu déboucher et monter par une rampe de rochers, dont le fond étoit d'une espèce d'ardoise, où à peine l'on pouvoit se soutenir, firent un si grand feu sur la colonne de la gauche, qui se formoit en bataille, que celle du centre, qui étoit dans un penchant à environ quatre-vingts toises de distance d'une espèce de redoute qui étoit sur la droite, impatientée d'en venir aux mains, déboucha avant même que la colonne de la droite, qui avoit un grand tour à faire, fût à portée d'attaquer.

Les grenadiers se portèrent aux pieds de la redoute ; la colonne les suivit avec les travailleurs ; et les uns et les autres travaillèrent avec toute l'ardeur et la constance imaginables à se mettre en état de pouvoir ou grimper, ou escalader, ou détruire les retranchements.

Les ennemis s'en étant aperçus, et voyant qu'ils n'avoient plus que cet objet à défendre, s'y portèrent en si grandes forces, et par un si terrible feu et une si incroyable quantité de pierres, qu'ils forcèrent nos troupes à se retirer avec une perte très-considérable, tant en officiers de distinction de tous grades qu'en grand nombre de soldats, et la perte de M. le chevalier de Belle-Isle.

Ce général et M. d'Arnaud, qui s'étoient portés au pied du retranchement, tant pour y animer les soldats, que pour les y maintenir, y ont été tués l'un et l'autre, en arrachant eux-mêmes les palissades et les pierres du retranchement. Le dernier y a été assommé à coups de pierres, après avoir eu le bras cassé, ainsi que l'a été de même M. le

chevalier de Belle-Isle, qui avoit été d'abord blessé d'un coup de fusil, mais qui s'y soutenoit encore.

Nous avons eu à cette malheureuse aventure 20 ou 21 colonels tués ou blessés au pied du retranchement, où avec une fermeté et un courage incroyables, ils s'étoient portés, ainsi que ces deux généraux l'avoient fait, pour y conduire les troupes.

L'on ne peut guère jusqu'à présent fixer au juste notre perte, mais il paroît qu'on peut l'estimer entre 3 et 4,000 hommes.

La colonne de M. de Villemur étoit composée des brigades de Mailly, de Condé et de Royal-Roussillon. Celle de M. d'Arnaud, de la brigade d'Artois et de 1,000 hommes détachés, tant grenadiers que piquets. Et celle de M. de Mailly, des brigades de Bourbonnois et de la Reine; ces trois colonnes ayant leurs compagnies de grenadiers à leur tête.

Il y avoit lieu d'espérer que si M. le chevalier de Belle-Isle n'eût pas été blessé à mort la seconde fois, le retranchement eût été emporté; mais le désordre s'étant mis ensuite dans les troupes, il n'y eut d'autre parti à prendre que celui que M. de Villemur a pris, avec beaucoup d'habileté et de sagesse, en faisant battre la retraite et se mettant en marche et se repliant vers le mont Genèvre.

C'est la difficulté du pays qui nous a heureusement préservés du malheur d'être poursuivis et chargés dans notre retraite; mais nous avons été obligés d'abandonner une grande partie de nos blessés.

Quant au nombre des officiers tués ou blessés, il est impossible d'en envoyer pour le présent une liste exacte et noms par noms; elle ne se saura que trop tôt.

3.

A Oulx, le 20 juillet 1747.

Nous avons eu hier une affaire à Exilles, où les ennemis étoient retranchés extraordinairement. Nous avons voulu l'emporter l'épée à la main, mais malgré les miracles de bravoure qui ont été faits, nous avons été obligés de quitter la partie et de battre la retraite.

Voici la liste de principaux officiers tués ou blessés.

MM. le chevalier de Belle-Isle, tué. D'Arnaud, maréchal de camp, tué. De Brienne, colonel d'Artois, tué. Le colonel de Lyonnois, tué. De Gouy, colonel de Bourbonnois, tué. De Grille, major général, tué. De Marcieux, colonel des Landes, blessé. De la Grandville, colonel de Saintonge, blessé. De Bezons, colonel de Beaujolois, blessé. De Mailly, colonel de Mailly, blessé, et autres dont on ne sait pas encore les

noms, car tous les colonels, excepté trois, sont tués ou blessés. L'on compte près de 4,000 hommes tant tués que blessés, y compris environ 600 officiers.

Nous attendons ce que nous deviendrons. Le commandement, en suivant l'ordre d'ancienneté, est dévolu de droit à M. d'Argouges.

XI.

Copie de plusieurs lettres de la main de la Reine à madame de Luynes.

1.

Je suis bien fâchée de l'état de M. de Charost (1), je vous prie de l'en assurer. Au désespoir de ne vous point voir. Je vous embrasse de tout mon cœur.

M. de Luynes a voulu absolument que je soupasse chez lui. Il a prié Mme la maréchale de Duras, comme sa tante, de faire les honneurs ; je vous avoue que je ne me trouve point à mon aise de ne vous y point voir.

2.

12 octobre 1747, à Choisy.

J'ai grande impatience de savoir des nouvelles de M. de Charost ; je souhaite fort qu'elles soient bonnes ; outre l'intérêt que je prends à sa conservation, je me flatte que vous ne doutez pas d'un autre sentiment qui entre dans le désir de sa guérison. Je ne puis assez me louer des attentions du Roi. Il m'a cédé son appartement, afin de m'épargner la peine de monter et descendre ; il m'a surpris très-agréablement en arrivant, en me montrant les portraits de mes filles de Fontevrault, que j'ignorois que l'on eût peint. Les deux aînées sont belles réellement ; mais je n'ai rien vu de si agréable que la petite ; elle a la physionomie attendrissante et très-éloignée de la tristesse ; je n'en ai pas vu une si singulière; elle est touchante, douce et spirituelle. Si vous trouvez ma lettre trop longue, prenez-vous-en à la tendresse d'une mère et à la confiance d'une amie.

Dites bien des choses à M. de Luynes de ma part.

Je suis bien fâchée du griffonnage de ma lettre, mais je n'ai pas le temps de la copier.

---

(1) Mme de Luynes étoit allée ce jour-là à Paris, et avoit compté en revenir le même soir. L'état de M. de Charost la fit rester; elle l'envoya dire, et la Reine lui écrivit cette lettre à table. Elle est du mois d'août 1747, un vendredi. (*Note du duc de Luynes.*)

3.

13 octobre 1747.

Comme je pars demain matin, je veux avoir auparavant la consolation de savoir quand je pourrai avoir le plaisir de vous revoir, avant que d'envisager les rochers de Fontainebleau. Je leur conterois ma peine, mais ils sont si sourds, et j'aime un peu les gens qui m'entendent; d'ailleurs, ils sont si durs; je n'aime point cela non plus. Il faut donc s'armer, ce n'est pas de patience; le triste remède, surtout contre des rochers; le combat ne seroit point égal, leur dureté la vaincroit; ce sera donc de tâcher de me rendre inaccessible comme eux; voilà un beau fruit à tirer d'un voyage. Ne montrez cette lettre à personne, car elle n'a pas le sens commun, c'est une suite de l'absence de mes vapeurs. Je souhaite de tout mon cœur que l'état de M. de Charost se fortifie en mieux; je vous embrasse de tout mon cœur. Il ne seroit pas honnête d'en dire autant à M. de Luynes; je laisse cela à votre prudence.

Les attentions du Roi sont charmantes. Dites-moi des nouvelles du Président.

4.

21 octobre 1747 (1).

Toute foible que je suis d'une espèce de perte que je viens d'avoir, le sentiment réveille mes forces pour vous donner de mes nouvelles et en même temps vous demander des vôtres. J'attends votre retour avec bien de l'impatience. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Recommandez-moi, c'est-à-dire le véritable moi, qui n'est point mon corps, aux prières de ces dames et surtout de Mme de Beauvilliers.

Bien des compliments au père Luynes, à cause de la ressemblance.

XII.

Spectacles des cabinets du Roi.

POUR LES BALLETS DANS LES CABINETS DU ROI.

Acteurs chantants :

Mme de Pompadour,
Mme la duchesse de Brancas doublée par Mme Trusson,
M. le duc d'Ayen,
M. de la Salle.

(1) Mme de Luynes était à Montargis.

Directeur.

M. le duc de la Vallière.

Sous-directeur.

M. de Moncrif.

Personnages chantants dans les chœurs.

Côté du Roi.	Côté de la Reine.
Les sieurs Camus, Gérôme, *dessus*,	Les sieurs Dupuis, Falcs, Francisque, *dessus*,
D'Aigremont, *taille*,	Richer, *taille*,
Le Bègue, *haute-contre*,	Benoît, *basse*,
Godonesches, Du Croix, *basses*.	Bazire, *haute-contre*.

Personnages dansants.

M. de Courtenvaux,
M. de Langeron.

Pour le chœur du ballet.

Les sieurs Barois,
Baletti,
Piffet,
Dupré.

Les demoiselles Durand,
D'Œfeuille,
Chevrier,
Astrandi.

PROLOGUE.

(*L'orchestre commence une ouverture.*)

M. DE NIVERNOIS ET M. DE LA VALLIÈRE.

M. DE NIVERNOIS, *à l'orchestre.*

Un moment s'il vous plaît. Monsieur le directeur!
(*A l'orchestre, qui continue.*)
Messieurs, arrêtez donc. Monsieur de la Vallière!

M. DE LA VALLIÈRE, *derrière le théâtre.*

Eh bien?

M. DE NIVERNOIS.

Hé! venez donc.

M. DE LA VALLIÈRE.

Que voulez-vous, monsieur?

M. DE NIVERNOIS.

Ce que je veux? question singulière!

M. DE LA VALLIÈRE.

Mais expliquez-vous donc.

M. DE NIVERNOIS.

Je ne vous conçois pas;
Pour un grand directeur la faute est bien grossière!

M. DE LA VALLIÈRE.

Quelle faute?

M. DE NIVERNOIS.

Je veux vous le dire tout bas.

M. DE LA VALLIÈRE.

Parlez, monsieur, criez; je meurs d'impatience.

M. DE NIVERNOIS.

Seigneur, qu'est devenu' votre auguste prudence?

M. DE LA VALLIÈRE.

Comment?

M. DE NIVERNOIS.

Hé! que vous sert ce maintien effaré?
Vous oubliez...

M. DE LA VALLIÈRE.

Quoi donc?

M. DE NIVERNOIS.

Soyez désespéré.

M. DE LA VALLIÈRE.

Pourquoi?

M. DE NIVERNOIS.

Vous oubliez... distraction funeste!

M. DE LA VALLIÈRE.

J'oublie... eh bien! j'oublie...

M. DE NIVERNOIS.

Un devoir manifeste.

M. DE LA VALLIÈRE.

Moi!

(*Successivement tous les acteurs viennent être spectateurs de cette scène entre M. le duc de la Vallière et M. le duc de Nivernois.*)

M. DE NIVERNOIS.

Rouvrant un théâtre, on doit premièrement
Signaler ce grand jour par un beau compliment.
Toujours le directeur chargé de la harangue...
Pensez, imaginez, déployez votre langue.

M. DE LA VALLIÈRE.

Que dirois-je, seigneur? mon tort est avéré.

M. DE NIVERNOIS.

Commencez donc!

M. DE LA VALLIÈRE.

Hé quoi, sans être préparé!

M. DE NIVERNOIS.

N'importe, il faut du moins signaler votre zèle.

M. DE LA VALLIÈRE (*après un silence et de grandes révérences à l'assemblée*).

Essayons, car...

M. DE NIVERNOIS.

Fort bien!

M. DE LA VALLIÈRE.

Ma frayeur est mortelle.

M. DE NIVERNOIS.

La troupe attend de vous un discours enchanteur.

M. DE LA VALLIÈRE (*s'adressant au Roi*).

Le désir de briller n'a rien qui nous inspire;
Ici, nous pouvons tous le dire,
Le zèle et les talents sont l'ouvrage du cœur.

M. de la Vallière et le reste de la troupe font la révérence, et l'acte finit.

XIII.

Liste des vaisseaux de guerre françois pris et détruits depuis le commencement de la guerre présente jusqu'au 25 novembre 1747.

NOMS DES VAISSEAUX.	CANONS.	HOMMES.	NOMS DE CEUX QUI LES ONT PRIS.
1. L'Invincible...	74	700	Par les amiraux Anson et Warren.
2. Le Terrible ...	74	686	Par le contre-amiral Hawke.
3. Le Monarque..	74	686	
4. Le Neptune ...	70	686	
5. Le Trident....	64	650	
6. Le Fougueux..	64	650	
7. Le Severn	50	550	Avoit été pris sur les Anglois.
8. Le Mars......	64	500	Par *le Nottingham*, de 60 can.
9. Le Vigilant....	64	500	Par l'amiral Warren, au cap Breton.
10. L'Ardent......	64		Brûlé sur les côtes de France.
11. Le Sérieux....	66	556	Par les amiraux Anson et Warren.
12. Le Diamant...	56	450	
13. Le Jason	52	355	
14. Le Rubis	52	328	
15. L'Auguste	50	470	Par le capitaine Stevens, du *Portland*, de 50 canons.
16. L'Étoile.......	46	400	Brûlé par l'escadre de l'amiral Warren.
17. La Gloire.....	44	330	Pris par les amiraux Anson et Warren.
18. L'Embuscade..	40	365	Par *le Salisbury*, de 50 canons.
19. La Renommée.	32	300	Par *le Douvres*, de 40 canons.
20. Le Mercure, vaisseau ci-devant de 64 canons			
21. La Médée....	26	240	Par *le Dreadnought*, de 60 can.
22. La Subtile	26	240	Par *le Portland*, de 50 canons.
23. La Panthère...	26	240	Par *le Monmouth*, de 70 can.
24. Le Solbay.....	22	230	Par le corsaire *l'Alexandre*.
	1,200	10,112	

ANNÉE 1748.

JANVIER.

Réception de trois nouveaux chevaliers de l'Ordre et nomination de six chevaliers, parmi lesquels le duc de Luynes. — Promotion militaire. — Mort de Mlle de Lauraguais. — Comédie en ballet dans les cabinets et acteurs. — L'ordre du Saint-Esprit. — Comédie et pastorale dans les cabinets et acteurs. — Voyage de Marly. — Les gros joueurs. — Incommodité du Roi. — La comète remplace les autres jeux. — Jugement de M. de Montbéliard. — Aventure singulière à la messe de la Reine. — Mme de Lauraguais perd une boucle d'oreille. — Action aux environs de Gênes. — Le jeu à Marly. — Mort de M. d'Aubeterre et de Mme d'Alègre. — Le Roi donne son portrait à M. de Grimberghen. — Détails sur la coutume qu'ont les souverains de donner leurs portraits aux ambassadeurs. — Présent de M. de Grimberghen à M. de Verneuil. — Grand nombre de salonistes à Marly. — Le Roi décide que Mme Victoire reviendra à Versailles. — Mlle de Charleval. — Nomination à divers emplois.

Du mardi 2, *Versailles.* — Hier M. l'archevêque de Paris, M. l'archevêque de Rouen et M. l'abbé d'Harcourt furent reçus commandeurs de l'Ordre, suivant l'usage ordinaire. M. l'archevêque de Paris fit porter sa croix à cette cérémonie. J'ai marqué, les derniers jours de l'année passée, les difficultés et ce qui avoit été arrangé; c'est cet arrangement qui a été suivi. Il y eut aussi hier chapitre avant la cérémonie; le Roi nomma dans ce chapitre six nouveaux chevaliers: M. de Ségur, M. de Maubourg, M. de Bulkley, M. de Puisieux, M. de Saint-Séverin et moi. Ce fut Mme de Resnel (1) qui quêta. La Reine étoit en haut dans sa niche; Mme la Dauphine et Mesdames dans l'autre niche.

Aujourd'hui il y a eu, suivant l'usage, une grande

(1) Veuve du fils aîné de M. de Clermont d'Amboise. (*Note du duc de Luynes.*)

messe pour les chevaliers morts dans le courant de l'année dernière. Le Roi a entendu cette grande messe en bas, avec tous les chevaliers, et ensuite il a été à la chasse.

Le voyage du Roi à Choisy, qu'on avoit d'abord annoncé pour samedi ou dimanche prochain, fut fixé à jeudi il y a trois jours; depuis il a été avancé à mercredi; il y restera jusqu'à mardi.

Les ambassadeurs et ministres étrangers vinrent hier faire leur cour; M. de Puisieux leur donna audience dès hier; ils ont couché ici, et ont assisté aujourd'hui à la grande messe des morts.

Il y a trois ou quatre jours que le Roi dit à son souper la mort de l'évêque d'Anvers (1). C'est le premier évêché que le Roi a à donner dans les pays nouvellement conquis.

La promotion militaire que l'on attendoit depuis longtemps fut enfin déclarée hier après midi (2). Les deux exempts des gardes du corps qui étoient à portée d'être faits maréchaux de camp ne sont point compris dans cette promotion; ils en sont très-affligés, d'autant plus qu'il y avoit des exemples en leur faveur. M. Dauger avoit été fait maréchal de camp étant exempt; mais comme les exempts des gardes du corps sont obligés de monter les gardes ordinaires comme les capitaines de cavalerie, le Roi trouva peu convenable que M. Dauger, officier général, montât une garde ordinaire, et jamais S. M. n'a voulu avoir égard à aucune représentation sur cet article. Ainsi on ne refuseroit point le grade de ma-

(1) Joseph-Anselme-François Werbroeck.

(2) Le Roi nomma :

28 lieutenants généraux,
59 maréchaux de camp,
90 brigadiers. — Il donna aussi :
12 régiments d'infanterie,
2 de cavalerie et 3 de dragons.

réchal de camp à un exempt qui quitteroit et qui mériteroit d'ailleurs, mais le Roi ne veut point leur accorder ce grade pendant qu'ils demeurent dans le corps.

Du mercredi 3, *Versailles*. — Le Roi est parti aujourd'hui, vers les cinq heures, pour Choisy. Les dames de ce voyage sont Mmes de Pompadour, duchesse de Brancas douairière, de Pons et de Livry. Le Roi reviendra ici le lundi 8 de ce mois.

Le Roi a donné aujourd'hui audience aux États de Bretagne. Les députés sont pour le clergé M. l'évêque de Saint-Brieuc (Brignon), qui a porté la parole et a fort bien parlé, et M. de la Vauguyon pour la noblesse. Les députés ont été présentés par M. le duc de Penthièvre, gouverneur de Bretagne, et accompagnés par M. de Brezé (Dreux). Les députés ont été ensuite à l'audience de la Reine, qui étoit dans le grand cabinet. Mme la maréchale de Lowendal étoit à cette audience, et on a mis un carreau devant elle.

Je viens d'apprendre que la petite de Lauraguais est morte ; elle étoit malade depuis huit ou dix jours, d'une fièvre maligne, pour laquelle elle avoit été saignée quatre fois ; elle n'avoit que quatre ou cinq ans. Le jour avant qu'elle tombât malade elle avoit été mordue à la jambe par un petit chien qu'elle avoit chez elle, et qu'on a tué depuis, le croyant enragé. On craignoit que cette maladie n'eût quelque rapport à la morsure ; mais comme après qu'elle a été mordue il ne paroissoit rien à la jambe, et qu'il n'y a aucun signe dans la maladie autre que ceux de la maladie, on ne peut joindre ensemble ces deux idées. C'étoit le seul enfant qu'ait eu Mme de Lauraguais (Mailly), et elle l'aimoit à la folie.

Du mercredi 10, *Versailles*. — Le Roi revint avant-hier de Choisy. Il y avoit concert chez la Reine ; le Roi alla après le concert chez la Reine, et y resta quelques moments, pendant qu'elle jouoit à cavagnole.

Du vendredi 12, *Versailles*. — Avant hier mercredi il y

eut comédie et ballet chez le Roi, dans la petite galerie. La comédie commença à cinq heures trois quarts, ensuite on exécuta le ballet; le tout dura jusqu'à près de neuf heures. Ces divertissements ne dérangent rien des spectacles ordinaires de la cour. Le ballet est le même qu'on exécuta la dernière fois (1). Mme Trusson y chanta beaucoup mieux; sa voix est jolie et agréable. La comédie étoit *le Tartufe*, de Molière. Voici le nom des acteurs et leurs rôles :

Mme PERNELLE, Mme de Sassenage.
ORGON, M. de Croissy.
Mme ORGON, Mme la duchesse de Brancas.
ELMIRE, Mme de Brancas.
DAMIS, M. de Maillebois (comte).
MARIANNE, Mme de Pons (comtesse).
VALÈRE, M. de Duras (duc).
CLÉANTE, M. de Gontaut.
TARTUFE, M. de la Vallière.
DORINE, suivante de Marianne, Mme de Pompadour.
M. LOYAL, sergent, M. de Meuse.
UN EXEMPT, M. le marquis de Voyer.
FLIPOTTE, une femme de chambre.

M. de Lhôpital, ambassadeur du Roi à Naples, arriva ici hier; il vient par congé, et pour quelque temps seulement.

Il n'y a rien de changé au voyage de Marly; c'est toujours après-demain dimanche que le Roi y va. M. le comte de Noailles travailla avec le Roi à Choisy pour ce voyage, et la liste parut mardi dernier. La Reine mène toutes ses dames du palais que leur santé ou leurs affaires n'empêchent pas d'y aller.

Mme la Dauphine ne mène que quatre de ses dames, et Mesdames aussi quatre. Il y en a pourtant quelques-unes

(1) Le 20 décembre 1747. Le ballet est celui d'*Ismène*, de M. de Moncrif. (*Note du duc de Luynes.*)

de Mme la Dauphine et de Mesdames qui ont demandé et qui ont été mises sur la liste; mais c'est comme dames de la Cour, et non comme service. Elles aideront pourtant à celles que Mme la Dauphine et Mesdames mènent. La Reine y mène dix dames du palais. Mme la Dauphine en aura six en comptant celle qu'elle mène; et Mesdames aussi en auront six, et outre cela Mme de la Lande. Il n'y a dans toute la liste que Mme de Talmond seule qui par elle ou par son mari n'ait aucune charge. Toutes les princesses ont chacune une dame; Mme de Chartres en a deux. Pour les hommes, il y en a quelques-uns qui auront successivement le même logement.

Je n'ai point parlé jusqu'ici de ce qui regarde l'ordre du Saint-Esprit. La première des formalités réglée est de faire remettre au sieur Clairambault, généalogiste de l'Ordre, les titres contenant les preuves nécessaires pour être reçu dans l'Ordre. Le sieur Clairambault fait un procès-verbal de ces preuves, et le présente aux deux commissaires nommés pour l'examiner, lesquels signent le procès-verbal. Ces deux commissaires sont nommés ou présentés au Roi, ou pour mieux dire à M. de Saint-Florentin, secrétaire de l'Ordre, par le chevalier qui vient d'être nommé. M. de Saint-Florentin fait expédier une commission pour ces deux commissaires. Cette commission est portée à M. l'abbé de Pomponne, chancelier de l'Ordre, pour être scellée; ensuite elle est remise au sieur Clairambault. L'usage est assez constant qu'un chevalier non titré choisit deux hommes non titrés pour ses commissaires, et un chevalier titré prend ordinairement un titré et un non titré. On prend assez volontiers un maréchal de France non titré, mais il faut toujours que les commissaires soient chevaliers. J'ai pris pour les miens : M. le duc de Béthune et M. le maréchal de Clermont-Tonnerre. Le commissaire non titré doit se rendre chez celui qui est titré, le jour que le sieur Clairambault y apporte le procès-verbal des preuves. Il n'est point con-

tre la règle que les deux commissaires entendent le rapport du sieur Clairambault et signent séparément, lorsque quelques circonstances, qui arrivent rarement, les empêchent de se rassembler. Il y a outre cela l'information de vie et mœurs qui se fait chez l'évêque diocésain, en vertu d'une commission expédiée et scellée comme l'autre, mais qui est remise directement à l'évêque. C'est M. l'archevêque de Paris à qui la mienne a été adressée. Il ne faut point de certificats du curé de sa paroisse, mais seulement le témoignage de trois témoins, un ecclésiastique et deux laïques. On prend pour l'ecclésiastique un évêque ou un archevêque; on peut même en prendre un qui soit commandeur de l'Ordre. J'ai choisi M. l'archevêque de Rouen, lequel avoit pris à sa réception M. l'archevêque de Tours, commandeur de l'Ordre; mes deux autres témoins sont M. le marquis de Saint-Herem, menin de M. le Dauphin, et M. le marquis de Saulx, frère de M. l'archevêque de Rouen. Je croyois que le témoignage de deux frères pourroit n'être pas réputé bon, et j'en aurois pris un autre, mais cela ne fait aucune difficulté.

J'allai mardi dernier à Paris faire une visite d'honnêteté à M. l'archevêque de Paris et lui porter ma commission; j'y retournai hier. M. l'archevêque de Rouen et M. de Saulx y vinrent; M. de Saint-Herem ne s'y trouva pas, parce qu'on avoit oublié de l'avertir; cependant l'information se fit comme s'il y avoit été, excepté qu'on ne lut que les témoignages des deux témoins présents. On ne lut point celui de M. de Saint-Herem; mais il a passé depuis à l'archevêché pour y entendre lire son témoignage et le signer. Ces trois mêmes témoins doivent assister aussi à la profession de foi que fait le nouveau chevalier chez le grand aumônier ou, en son absence, chez un prélat de l'Ordre.

Du dimanche 14, Versailles. — Il y eut hier comédie dans les cabinets; on y joua une pièce que l'on appelle *les*

Dehors trompeurs, ou *l'homme du jour*. L'auteur s'appelle Boissy. Les personnages sont : le baron (c'étoit M. le duc de Duras) ; le marquis (M. le duc de Nivernois) ; M. de Forlis (1) (M. le duc de Chartres) ; Lucile (Mme de Pompadour) ; Céliante, sœur du baron (Mme de Pons) ; la comtesse (c'étoit Mme la duchesse de Brancas douairière) ; Lisette (Mme de Livry) ; Champagne (M. de Gontaut). Il y a un rôle de laquais qui paroît un moment ; c'étoit M. de Clermont-d'Amboise. M. de Duras, M. de Nivernois et Mme de Pompadour jouèrent supérieurement. M. le duc de Chartres a dans son jeu une aisance et un naturel qui plaisent beaucoup.

Après la comédie, il y eut un petit divertissement en un acte ; c'est une pastorale, qui s'appelle *Églé*. L'auteur des paroles se nomme Laujon, et celui qui a fait la musique est un petit Lagarde, qui a tout au plus vingt ans. Il n'y a dans cette pièce que trois personnages : *Églé*, c'est Mme de Pompadour ; la *Fortune*, Mme la duchesse de Brancas, et *Apollon*, sous la figure de Misis, M. le duc d'Ayen. Ce divertissement est accompagné de danses, composées toujours par Deshayes, qui sont extrêmement jolies. Mme de Pompadour y chante et joue à merveille. M. de Courtenvaux et M. de Langeron y dansèrent fort bien, chacun dans leur genre.

Du mardi 16, *Marly*. — Le Roi partit avant-hier de Versailles, au sortir du salut, et arriva ici un peu avant six heures. Il y avoit environ une demi-heure que la Reine étoit arrivée, après avoir entendu le salut aux Récollets. Tout est arrangé ici comme les autres voyages. Lundi, mercredi et samedi, concerts dans le salon du billard. La Reine vient au salon à six heures : c'est le temps que la musique commence ; lorsqu'elle est finie, elle joue à

---

(1) Dans le recueil imprimé des comédies et ballets qui ont été représentés, c'est M. de Maillebois le fils qui joue Forlis. (*Note du duc de Luynes*, datée du 12 avril 1748.)

tre la règle que les deux commissaires entend
port du sieur Clairambault et signent sépa
que quelques circonstances, qui arrivent
empêchent de se rassembler. Il y a outr
tion de vie et mœurs qui se fait chez l'
en vertu d'une commission expédi
l'autre, mais qui est remise directe
M. l'archevêque de Paris à qui la
Il ne faut point de certificats
mais seulement le témoignag
clésiastique et deux laïques
tique un évêque ou un ar soupé
prendre un qui soit com vient après
M. l'archevêque de Rou ion, et la Reine
M. l'archevêque de T après minuit ou envi-
deux autres témoins e tout le monde connoît,
menin de M. le Dau des gardes du corps, aussi
de M. l'archevêq ause du lansquenet; mais ils ne
gnage de deux : ils n'ont pour eux deux qu'un seul
et j'en auroi el y est aussi venu pour jouer, mais
difficulté. village.

J'allai r qui avoit été tirer par un très-grand froid,
teté à M peu incommodé le soir d'avoir pris du café
sion ; et d'avoir mangé après la chasse. Il
M. de souper dans ses cabinets, et il renvoya tout le
pas cependant il vint au salon après le souper de la
fo partie de comète, et alla se coucher
heure. Il n'y eut point de lansquenet.

y a ici peu de vivacité pour le jeu. Le lans-
dès que le Roi s'en va. Le cava-
pour la Reine; mais après son départ
il ne dure que fort peu. Le seul jeu que l'on
généralement est la comète. Ce jeu, que l'on
y a vingt ou vingt-deux ans (1), mais tête à tête,

(1) universelle des Jeux; Paris, 1730, in-12, page 233.

viron deux mois avec une vivacité ex-
leux, à trois et, à quatre, comme
ber presque entièrement tous

ujours oublié de parler
Cette affaire avoit
més par le Roi,
ère. Je crois
temps. Les avis
en Flandre à S. M.,
t pour en parler que
affaire fut portée de nou-
, le vendredi 12, à Versailles.
t, maître des requêtes, qui en
l année passée devant les commis-
e depuis nommé intendant de Poitiers,
près pour en faire de nouveau le rapport.
déjà été fort content de lui l'année passée;
t qu'on ne l'a pas été moins dans cette dernière
sion. Le jugement n'est pas encore absolument public, mais il paroît que les deux frères, qui prennent ici le titre de princes de Montbéliard, ont entièrement perdu leur procès. Ils sont déboutés de toutes leurs prétentions, et même, à ce qu'on prétend, déclarés bâtards, et qu'il ne s'agit plus que de ce qui regarde leurs subsistance et entretien; sur quoi il n'est pas encore décidé si ce sera M. de Wurtemberg qui fournira les sommes nécessaires, ou si ce sera aux dépens du Roi.

---

on trouve que le jeu de la manille, autrement appelé la comète, est celui qui a fait le premier divertissement de Louis XV. « On pourroit bien l'avoir nommé ainsi, ajoute le même ouvrage, par la longue queue des cartes qu'on jette en jouant chaque coup, les comètes étant pour l'ordinaire accompagnées d'une longue traînée de lumière; mais pour en revenir à ce jeu, qui est fort divertissant, il convient de dire que c'est un jeu à perdre considérablement lorsque le malheur en veut à quelqu'un. » Ce jeu était à peu près le même que celui qu'on nomme aujourd'hui le *nain jaune*.

cavagnole. Les autres jours le cavagnole commence à six heures. Le Roi vient au salon jouer une partie de comète; il fait la chouette à M. de la Vallière et à M. de Luxembourg. Le souper à l'ordinaire, avec la Reine, M. le Dauphin, Mme la Dauphine, Mesdames et les princesses et quelques dames, en tout vingt couverts. Mme de Luynes, Mme de Brancas et Mme de Duras seroient de règle tous les jours si elles vouloient; mais Mme de Luynes, qui a une maison à tenir, n'y soupe que de temps en temps. Le Roi soupe à peu près tous les deux jours dans ses cabinets, et alors la Reine soupe avec ses enfants et avec les dames. Après le souper, le Roi, soit qu'il ait soupé dans ses cabinets ou bien avec la Reine, vient après souper jouer au lansquenet dans le salon, et la Reine joue à cavagnole jusqu'à une heure après minuit ou environ. M. Hesse, gros joueur que tout le monde connoît, et M. de Chalabre, exempt des gardes du corps, aussi gros joueur, sont ici à cause du lansquenet; mais ils ne sont pas sur la liste; ils n'ont pour eux deux qu'un seul appartement. M. Houel y est aussi venu pour jouer, mais il loge dans le village.

Hier, le Roi qui avoit été tirer par un très-grand froid, se trouva un peu incommodé le soir d'avoir pris du café au lait le matin et d'avoir mangé après la chasse. Il devoit souper dans ses cabinets, et il renvoya tout le monde; cependant il vint au salon après le souper de la Reine; il acheva une partie de comète, et alla se coucher de bonne heure. Il n'y eut point de lansquenet.

En tout il y a ici peu de vivacité pour le jeu. Le lansquenet finit totalement dès que le Roi s'en va. Le cavagnole se soutient pour la Reine; mais après son départ ou il finit, ou il ne dure que fort peu. Le seul jeu que l'on joue presque généralement est la comète. Ce jeu, que l'on jouoit il y a vingt ou vingt-deux ans (1), mais tête à tête,

(1) Dans l'*Académie universelle des Jeux*; Paris, 1730, in-12, page 233.

a repris depuis environ deux mois avec une vivacité extrême; on le joue à deux, à trois et, à quatre, comme le piquet, et il a fait tomber presque entièrement tous les autres.

Du vendredi 19, *Marly*. — J'ai toujours oublié de parler du jugement de M. de Montbéliard. Cette affaire avoit été examinée par des commissaires nommés par le Roi, pendant l'absence du Roi l'année dernière. Je crois avoir marqué ce qui s'en disoit dans le temps. Les avis des commissaires avoient été envoyés en Flandre à S. M., et l'on croyoit que l'on n'attendoit pour en parler que la décision du Roi; cependant l'affaire fut portée de nouveau au conseil des dépêches, le vendredi 12, à Versailles. M. Moreau de Beaumont, maître des requêtes, qui en avoit fait le rapport l'année passée devant les commissaires, et qui a été depuis nommé intendant de Poitiers, est revenu exprès pour en faire de nouveau le rapport. On avoit déjà été fort content de lui l'année passée; il paroît qu'on ne l'a pas été moins dans cette dernière occasion. Le jugement n'est pas encore absolument public, mais il paroît que les deux frères, qui prennent ici le titre de princes de Montbéliard, ont entièrement perdu leur procès. Ils sont déboutés de toutes leurs prétentions, et même, à ce qu'on prétend, déclarés bâtards, et qu'il ne s'agit plus que de ce qui regarde leurs subsistance et entretien; sur quoi il n'est pas encore décidé si ce sera M. de Wurtemberg qui fournira les sommes nécessaires, ou si ce sera aux dépens du Roi.

---

on trouve que le jeu de la manille, autrement appelé la comète, est celui qui a fait le premier divertissement de Louis XV. « On pourroit bien l'avoir nommé ainsi, ajoute le même ouvrage, par la longue queue des cartes qu'on jette en jouant chaque coup, les comètes étant pour l'ordinaire accompagnées d'une longue traînée de lumière; mais pour en revenir à ce jeu, qui est fort divertissant, il convient de dire que c'est un jeu à perdre considérablement lorsque le malheur en veut à quelqu'un. » Ce jeu était à peu près le même que celui qu'on nomme aujourd'hui le *nain jaune*.

Il arriva il y a quelques jours ici une aventure peu importante, mais singulière. M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames sont dans l'usage d'aller tous les jours entendre la messe dans la chapelle Saint-Louis, qui est au bout du commun (1). Mme la Dauphine, qui a été incommodée pendant quelques jours, entendait la messe chez elle. La Reine avoit fait dire qu'elle n'iroit point à la messe à la chapelle, et qu'elle l'entendroit dans la chambre de Mme la Dauphine, où le prêtre l'attendoit tout habillé. Comme il y avoit des gens de la Cour qui attendoient le moment que la messe commenceroit, on demanda au prêtre s'il ne comptoit pas dire la messe. Il sortit en effet de la sacristie, et commença la messe. Au *Gloria in excelsis* on vint avertir que la Reine alloit arriver. Suivant la règle, la messe commencée quand elle n'en est pas au sacrifice peut être suspendue; le prêtre peut attendre, c'est-à-dire il ne descend pas de l'autel et n'entre pas dans la sacristie; cependant c'est justement ce qu'il fit : il rentra dans la sacristie, et recommença la messe tout de nouveau pour la Reine.

Mme la Dauphine a gardé un jour sa chambre. Madame et Mme Adélaïde ont été successivement incommodées de rhume et de quelques mouvements de fièvre, mais sans aucune suite.

Quelques jours avant que de partir de Versailles, Mme de Brancas la douairière envoya demander à Mme de Lauraguais ses boucles d'oreilles à emprunter, pour s'en servir sur le théâtre dans les cabinets du Roi. Elle est dans

(1) Je crois avoir déjà marqué que la Reine ni Mme la Dauphine n'ont ici ni aumônier ni chapelain. L'usage est ici que c'est la paroisse qui leur fournit une messe à chacune tous les jours. Il y a à la paroisse de Marly un prêtre habitué qui est clerc de chapelle de Mme la Dauphine; il lui dit la messe, mais c'est comme prêtre habitué de la paroisse. M. l'archevêque de Rouen est seul ici de la chapelle de la Reine, comme mon frère de celle de Mme la Dauphine; c'est pour prendre l'ordre, le donner et présenter le livre. (*Note du duc de Luynes.*)

l'usage de les emprunter souvent. Elle envoya chez M[me] de Lauraguais un laquais qu'elle a depuis longtemps. La femme de chambre de M[me] de Lauraguais lui remit dans du papier ces boucles. Les deux peuvent valoir 24,000 livres. Ce sont celles de M[me] de Châteauroux, dont M[me] de Lauraguais a hérité. En arrivant chez M[me] de Brancas, il ne se trouva qu'une boucle d'oreilles. Grandes perquisitions et grande inquiétude. Un charretier retrouva il y a trois jours cette boucle sous la voûte de la chapelle.

Le jeu paroît un peu plus vif dans le salon depuis deux ou trois jours.

Ce matin M. d'Argenson est venu au lever du Roi, et lui a amené un courrier de M. de Richelieu : c'est un chevalier de Malte (1), qui a été officier dans nos troupes. Il apporte la nouvelle d'une petite action aux environs de Gênes, dont on trouvera ci-après la relation (2). J'ai vu dans une lettre particulière que nous n'y avons perdu que 18 hommes.

Du mardi 23, *Marly*. — Il n'y a rien de nouveau ici. Le lansquenet s'y soutient assez bien, et les deux cavagnoles de la Reine, l'un avant, l'autre après souper. Pour le lansquenet, M. le Dauphin et Mesdames, qui coupent assez régulièrement, y jouent l'argent du Roi.

---

(1) Il s'appelle le chevalier Desquinos. Il avoit été capitaine de grenadiers dans le régiment de la Tour-du-Pin, et blessé, je crois, à la bataille de Raucoux ou de Laufeld. Il s'étoit trouvé en cette occasion à la place d'un autre capitaine de grenadiers absent. Le régiment de la Tour-du-Pin avoit fait des merveilles en cette occasion, et y avoit été écrasé. Le capitaine de grenadiers absent ayant été compris dans l'état des officiers qui étoient à la bataille a été récompensé, et M. Desquinos entièrement oublié ; il s'en étoit plaint à M. d'Argenson, qui lui avoit promis de lui rendre justice. Cette réponse ne le contenta point, et il quitta, quelque chose qu'on pût lui dire. Il ne fut pas longtemps à se repentir ; et pour avoir un moyen de rentrer dans le service, il a suivi M. de Richelieu à Gênes en qualité d'aide de camp. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Voy. *Appendice à l'année* 1748, pièce 1.

D'ailleurs les coupeurs ordinaires sont : Mlle de Sens, Mme de Pompadour, MM. de Luxembourg, de Soubise, de la Vallière et de Livry, M. de Chalabre, M. Hesse. M. Houel n'y a paru que peu de jours. Il y a, comme à l'ordinaire, beaucoup de courtisans qui ont permission de venir faire leur cour; c'est ce qu'on appelle *salonistes* ou *polissons*. Il y en a qui ont un logement à deux, même à trois; les uns pour quatre jours, les autres pour six.

J'ai oublié de marquer la mort de M. le comte d'Aubeterre, lieutenant général et chevalier des ordres du Roi : il étoit fort âgé; il est mort le 16 ou le 17 de ce mois.

Mme d'Alègre (du Frénoy), dame d'honneur de Mlle de la Roche-sur-Yon, mourut vendredi dernier, 19 de ce mois, à Paris, chez Mlle de la Roche-sur-Yon : elle étoit extrêmement âgée.

Mercredi dernier, 17 de ce mois, M. de Verneuil porta à M. de Grimberghen, à Paris, le portrait du Roi, enrichi de diamants. L'usage, constamment observé, est que tout ministre qui a caractère, lorsque sa commission est finie, reçoit un présent du Roi, qui est ordinairement le portrait de S. M. entouré de diamants; il n'est pas nécessaire pour cela qu'il ait eu audience publique, soit en arrivant, soit en partant. Cet usage s'observe dans toutes les nations, et ce présent est si bien regardé comme un bien acquis à l'ambassadeur, qu'en cas de mort on le donne à sa succession. Milord Waldegrave, ambassadeur d'Angleterre en France, étant mort avant d'avoir reçu le présent, le Roi l'envoya à son fils, en Angleterre. M. de Cambis, notre ambassadeur à Londres, y étant mort avant d'avoir reçu le présent, le roi d'Angleterre l'envoya à Paris, à Mme de Cambis. M. de Lichtenstein l'a eu aussi comme ambassadeur de Charles VI, après la mort de ce prince. Il y a un cas cependant où l'on ne donne point de présent, c'est lorsqu'on n'est pas content de la conduite de l'ambassadeur. Les ambassadeurs des empereurs de la maison d'Autriche ont toujours été remplacés par d'autres depuis que

cette maison a trouvé le moyen depuis plusieurs siècles de rendre l'empire comme héréditaire; ainsi la fin de la commission d'un ambassadeur avoit pour époque l'arrivée de son successeur. M. de Grimberghen étoit dans un cas particulier; il y a longtemps que sa commission est finie, et il n'a pu avoir de successeur; son maître n'a jamais été reconnu par l'empereur d'aujourd'hui (1), et l'empereur d'aujourd'hui n'est pas reconnu par la France. Dans ces circonstances, il avoit été oublié. M. de Puisieux en a été instruit, et a sur-le-champ pris les ordres du Roi. Il s'est trouvé un présent tout fait; il avoit été destiné à un envoyé de l'évêque de Wurtzbourg, dont on n'a pas été content; ce portrait a coûté 18,000 livres.

Du lundi 29, *Marly.* — Il y a quelques jours que M. de Grimberghen fit présent à M. de Verneuil d'une boîte d'or du prix de 50 louis; c'est l'usage.

Vendredi dernier, 26 de ce mois, M. le comte de la Suze, grand maréchal des logis, vint ici demander l'agrément du Roi pour son mariage avec la seconde fille de M. Chauvelin, ci-devant garde des sceaux. L'aînée, comme je l'ai marqué il y a longtemps, a épousé M. de Maulevrier, lequel est à l'extrémité, d'une fièvre maligne, depuis quelques jours.

On apprit ici ce même jour la nouvelle de la mort de la fille de M. de la Vauguyon. Elle avoit environ dix ans. M. de la Vauguyon a un fils qui n'a que deux ou trois ans.

Il y a cinq ou six jours que l'on apprit ici la mort de M. le prince de Nassau-Siegen, fils de la sœur de M. de Nesle. On sait que sa naissance avoit donné occasion à un grand procès. Il avoit épousé Mlle de Monchy-Sénarpont, sœur de la princesse de Rache. Il est mort à Bou-

(1) François Ier.

bert, en Artois, le 17 janvier, âgé d'environ vingt-six ans (1).

Il y a trois jours que le concierge d'ici, nommé Hollande, mourut; il avoit soixante-dix ou soixante-douze ans; c'étoit le frère du vieux Hollande que nous avons vu longtemps concierge ici, et qui est mort depuis trois ou quatre ans.

M. de Soyecourt-Belleforière, qui avoit épousé une fille de M. le duc de Saint-Aignan, morte depuis quelques années, épouse Mlle de Béthune, sœur de père de Mme la maréchale de Belle-Isle et nièce par sa mère de M. le duc de Gesvres.

Le nombre des salonistes ici est très-grand; presque tous ont trouvé le moyen de se loger ici, et ils y restent deux ou trois jours. Ils logent au Cœur-Volant ou dans le village; quelques-uns, comme M. de la Rivière, M. de Joyeuse, logent à Luciennes, chez Mme la princesse de Conty.

Ce n'est que d'hier ou d'avant-hier que l'on parle publiquement ici du retour de Mme Victoire. Elle est l'aînée des dames qui sont à Fontevrault; elle avoit grande impatience de revenir, enfin le Roi y a consenti. Elle reviendra en poste; c'est Mme la maréchale de Duras qui ira la chercher et qui sera auprès d'elle comme elle est auprès de Mesdames. Il étoit nécessaire qu'il y eût auprès de Mme Victoire quelque personne sûre et de confiance, qui sans avoir le titre de sous-gouvernante pût être à portée de rester auprès d'elle dans les temps que Mme de Duras ne pourra pas y être. Il falloit une personne connue, qui eût de la douceur, de la sagesse et

(1) Maximilien-Guillaume-Adolphe, prince d'Orange et de Nassau-Siegen, né à Paris, le 1er novembre 1722, était fils du prince Ignace-Emmanuel de Nassau-Siegen et de Charlotte de Mailly-Nesle. Il avoit épousé, le 1er décembre 1743, Marie-Madeleine-Amicie de Monchy, fille de Nicolas de Monchy, marquis de Sénarpont, et sœur d'Andrée-Armande de Monchy, comtesse de Berghes, princesse de Rache.

de l'usage du monde. Comme il faut qu'elle soit aux ordres de Mme la maréchale de Duras, il étoit assez difficile de trouver quelqu'un convenable. Mme la maréchale de Duras en parla à Mme de Luynes; c'étoit avant le voyage de Marly; elles se trouvèrent toutes deux avoir pensé à la même personne, et le choix a été approuvé par le Roi, il y a deux ou trois jours. On vouloit une fille ou une veuve. C'est Mlle de Charleval qui a été choisie; elle est parente et amie de M. le duc de Brancas; elle s'est fait connoître ici par les soins qu'elle prend de M. de Brancas, avec un zèle et un attachement qu'on ne peut assez louer. M. de Brancas, est presque sourd et ne voit pas bien clair; Mlle de Charleval, qui est fort pauvre, et à laquelle il a donné les secours qui pouvoient dépendre de lui, n'est occupée depuis plusieurs années qu'à lui prouver sa reconnoissance par les soins qu'elle a de son amusement et de faire les honneurs de sa maison.

Du mercredi 31, *Marly*. — Avant-hier, M. le comte de Lorges, menin de M. le Dauphin, remercia le Roi, qui vient de lui donner un petit gouvernement en Bretagne, qui vaut environ 4,000 livres de rente, que l'on appelle Redon. Ce gouvernement étoit vacant par la mort d'un Breton nommé M. d'Ekmoisans. On m'a dit que ce M. d'Ekmoisans étoit parent du fameux Théodore qui a fait tant de bruit dans les troubles de Corse.

La place de contrôleur des Tuileries et du Luxembourg vient d'être donnée à M. d'Isle, qui avoit une semblable place à Meudon. M. d'Isle est mis à la place de M. Cotte, qui se retire.

Le mariage du fils de M. le marquis d'Argenson est arrêté avec la fille de M. de la Marche, premier président du parlement de Dijon.

Le gouvernement de Foix et la lieutenance générale de Champagne, qu'avoit M. de Ségur, viennent d'être donnés à son fils qui a été blessé à Laufeld et qui

a le bras coupé. MM. de Ségur père et fils remercièrent hier le Roi.

M. de Saint-Séverin remercia hier le Roi ; il est déclaré ministre plénipotentiaire pour les conférences d'Aix-la-Chapelle.

FÉVRIER.

Mort de M. de Maulevrier. — La Cour revient à Versailles. — Cérémonie des chevaliers de l'Ordre. — Ce que c'est que les gens titrés. — Difficulté entre MM. de Luynes et de Brissac. — Comment se doit porter le cordon de l'Ordre. — Présentations. — Comédie et pantomime dans les cabinets, et acteurs. — Le Rhône gelé. — Signature de contrats de mariage. — Mme Lucas, son genre de vie. — Mlle Lucas. — Mme Adélaïde a la petite vérole volante. — Mort du confesseur de la Reine et de l'abbé Girard. — Ouvrage du P. Pichon et controverses qu'il soulève. — Signature de contrat de mariage. — Plaintes et démarches de l'abbé de Pomponne contre le P. Pichon. — Guérison de Mme Adélaïde. — Mort de la maréchale de Gramont et de M. de Guerchy. — Comédie et opéra dans les cabinets, et acteurs. — Éloge du talent de Mme de Pompadour. — Détails sur l'orchestre et les spectateurs ordinaires. — Le Roi à Choisy. — Mort de M. Danchez. Candidatures à l'Académie. — Mort de l'ancien archevêque de Besançon. — Le Dauphin et la Dauphine à Choisy. — Mort de Mlle de Saumery, de l'abbé de Fleury et de l'évêque de Montpellier. — Présentation de Mme de Berwick. — L'Université présente des cierges au Roi et à la Reine. — Aventure d'un seigneur du Holstein à Marly. — Ambassadeurs qui viennent à Marly. — Mariages. — Le duc d'Orléans ne veut plus de chancelier. — Mme du Châtelet joue l'opéra d'*Issé* à Lunéville. — Le Roi nomme à l'évêché d'Anvers. — Grades donnés ; démissions et pensions. — Ce que l'on pensait de 4,000 livres de rente en 1746. — Comédie, opéra et danses dans les cabinets, et acteurs. — Chute de M. le Dauphin. — Le feu prend dans le cabinet du conseil. — Audience de congé du prince de Saxe-Hildburghausen.

Du jeudi 1er, *Versailles.* — M. de Maulevrier mourut hier à Paris. Il avoit épousé la fille de M. Chauvelin, ci-devant garde des sceaux. Il étoit capitaine de gendarmerie (1). Il étoit âgé de vingt-deux ans et fils de M. de Maulevrier et de Mlle d'Estaing. Son grand-père

---

(1) Sous-lieutenant de la compagnie des gendarmes anglois. (*Note du duc de Luynes.*)

avoit épousé Mlle de Tessé-Froulay, et son bisaïeul, frère de M. Colbert, Mlle de Vaubrun. M. de Maulevrier qui vient de mourir ne laisse point d'enfants.

Le Roi a joué la nuit dernière aux petits paquets, après le lansquenet, jusqu'à cinq heures du matin; et ne pouvant point aller à la chasse, à cause du temps qu'il fait, il est revenu de bonne heure ici. La Reine est revenue ici avec Mme la Dauphine et Mesdames, et a dîné dans sa chambre, comme à l'ordinaire, après avoir vu quelque changement qu'elle a fait faire dans ses cabinets. Derrière son grand cabinet vert, il y avoit trois petites pièces; elle a voulu que des deux premières l'on n'en fît qu'une.

Du samedi 3. — Hier ce fut la cérémonie des chevaliers de l'Ordre. Nous ne fûmes reçus que cinq, M. de Saint-Séverin, qui est le sixième, n'ayant pu l'être encore parce que ses preuves d'Italie ne sont point arrivées. Les cinq nouveaux chevaliers se rendirent à dix heures et demie dans la chambre du Roi, en habit de novices. Dès que le Roi fut habillé, on fit entrer dans le cabinet les anciens chevaliers qui n'ont point d'entrées et les officiers de l'Ordre. Nous restâmes pendant ce temps tous cinq dans la chambre du Roi, mais ce temps fut fort court. M. l'abbé de Pomponne y fit son rapport, mais apparemment qu'il le fit en peu de mots; car après tout au plus cinq minutes l'huissier de l'Ordre m'appela le premier. Le Roi étoit debout, vers le milieu de la table du conseil, entre cette table et la porte; je me mis à genoux, le Roi tira son épée, dont il me donna suivant l'usage sur les deux épaules, ensuite l'accolade; c'est la cérémonie usitée pour les chevaliers de Saint-Michel. Comme le Roi est debout, on est à genoux sans carreau. La même cérémonie se fit ensuite pour M. de Maubourg, M. de Ségur, M. de Bulkley et M. de Puisieux, l'un après l'autre. Ces quatre messieurs ne mirent qu'un genou en terre, moi je m'étois mis à deux genoux. Immédiatement après, le hérault de l'Ordre fit l'appel de tous les chevaliers à portée de

se trouver à la cérémonie; il y en avoit quelques-uns absents. On nomma entre autres M. le duc de Châtillon: il n'a pas la permission de venir à la Cour. L'appel fait, on se mit en marche. D'abord les petits officiers de l'Ordre, ensuite les trois grands officiers de l'Ordre. M. Amelot, qui est malade, n'y étoit pas, et c'étoit M. de Saint-Florentin, secrétaire de l'Ordre, qui faisoit les fonctions de maître des cérémonies à sa place. M. l'abbé de Pomponne, chancelier de l'Ordre, en rochet et en camail violet, marchoit immédiatement avant les cinq novices. Le prie-Dieu du Roi étoit fort en arrière de la place où il est ordinairement, et placé à peu près entre les deux piliers des deux premières arcades en entrant. La procession descendit de chez le Roi par l'escalier qu'on appelle des ambassadeurs. Lorsque ceux qui marchent les premiers sont arrivés auprès du sanctuaire, tout le monde s'arrête. On fait la révérence d'abord à l'autel, ensuite au prie-Dieu du Roi. Pendant ce temps, le Roi arrive à son prie-Dieu, sur un tapis de pied, destiné seulement pour les cérémonies de l'Ordre.

Alors chacun prend sa place, M. le Dauphin et les princes auprès du Roi, les chevaliers à droite et à gauche, sur des banquettes, suivant leur rang d'ancienneté de titre pour les titrés, et de réception pour les non-titrés. Les novices se mettent sur des tabourets, qui sont dans le milieu, en avant du prie-Dieu du Roi. J'étois le premier à droite, M. de Maubourg le premier à gauche, comme devant être reçus ensemble. MM. les cardinaux de Rohan et de Soubise étoient à leur place ordinaire de grand aumônier auprès du prie-Dieu du Roi. M. le cardinal Tencin, M. l'archevêque de Tours, M. l'évêque de Langres, M. l'abbé d'Harcourt étoient dans le chœur du côté de l'épître. Ce fut M. l'archevêque de Rouen qui officia. On commença par la procession, qui se fit dans la cour. Le Roi en avoit donné l'ordre en sortant de son cabinet. On fait le tour de la cour dans le même ordre dans lequel

on est venu de chez le Roi à la chapelle ; en rentrant dans la chapelle chacun va prendre sa place. Lorsqu'il y a quelque réception de commandeurs, elle se fait avant la messe ; pour les laïques ce n'est qu'après. Lorsque le célébrant vient présenter de l'eau bénite au Roi, ou que le sous-diacre apporte le livre des Évangiles au grand aumônier pour le faire baiser au Roi, ou que le célébrant apporte le corporal à baiser au Roi, après la messe, chacune de ces cérémonies est précédée et en quelque manière annoncée au Roi par une révérence du maître des cérémonies. Les commandeurs ecclésiastiques ne font la révérence que comme les évêques, au lieu que les laïques la font en pliant les deux genoux suivant l'ancien usage. L'abbé de Pomponne, chancelier de l'Ordre, quoi qu'ecclésiastique, fait la révérence comme les laïques. L'usage est que lorsqu'un homme titré est reçu chevalier, ses deux parrains, c'est-à-dire les deux chevaliers qui doivent l'accompagner dans ses révérences, sont toujours les deux derniers titrés; ainsi c'étoit M. le maréchal de Belle-Isle et M. le maréchal de Coigny, comme ducs, qui furent mes parrains et qui le furent par conséquent de M. de Maubourg, qui fut reçu avec moi. Le maître des cérémonies vient d'abord faire la révérence aux deux parrains, qui s'avancent aussitôt au milieu de la nef; ensuite il fait la révérence aux deux novices, l'un après l'autre, lesquels ayant rendu la révérence vont se placer entre les deux parrains; tous quatre ensemble font ensuite la révérence à l'autel, puis s'avancent auprès de la marche du chœur pour faire la révérence au Roi, qui après la messe a été se placer dans un fauteuil, sous un dais, à l'entrée du chœur, du côté de l'évangile. On revient ensuite faire la révérence aux prélats qui sont dans le chœur; celle-ci est suivie d'une quatrième aux chevaliers en général, qui sont placés du côté de l'épître, et d'une cinquième qu'on va faire à ceux qui sont du côté de l'évangile, aussi en général. Le maître des

cérémonies conduit à toutes ces révérences. On monte ensuite la marche du chœur; les deux parrains restent dans cè moment à leur place, et les deux novices vont se mettre à genoux aux pieds du Roi. On nous présenta ensuite l'évangile, sur lequel nous mîmes chacun la main gauche. Je lus seul le serment, qui est pour tous les deux; ensuite on ôte le petit mantelet, on passe le cordon, le grand manteau et le collier; après quoi, le Roi donne à chacun un petit livre et un chapelet, et on lui baise la main. J'oubliois de marquer qu'il y a une formule que le Roi prononce, et à laquelle le chevalier répond pour lui seul ou pour tous ceux qui sont reçus avec lui. Lorsque l'on a baisé la main du Roi, on se relève; on redescend dans la nef, et on va, avec le grand manteau, faire les cinq mêmes révérences qu'on avoit faites en habit de novice. Chacun va ensuite prendre sa place; les titrés, c'est-à-dire ducs ou grands d'Espagne, prennent leurs rangs de leur ancienneté de titre, et les non-titrés celui, comme je l'ai dit, de leur réception. Ainsi je pris ma place avant M. de Brissac. On retourne ensuite en procession jusque chez le Roi. Il n'entre dans le cabinet que ceux qui ont les entrées, et chacun se retire chez soi.

M. de Brissac, qui ne fait nulle difficulté de passer après moi au Parlement, prétendoit passer devant moi à la Cour. J'ai déjà écrit un détail sur cette affaire, à l'occasion de la Cène, l'année passée. M. de Brissac prétendoit se prévaloir de ce qui se passa alors; mais comme c'est l'enregistrement des lettres qui décide du rang à la Cour, comme la réception au Parlement, le Roi, sur le rapport de M. de Saint-Florentin, décida en ma faveur. Il est vrai que l'auteur de M. de Brissac fut fait duc huit ans avant le mien; mais ses lettres ne furent enregistrées qu'un an après celles du mien. Il est arrivé même une exception à cette règle générale qui sert encore à la confirmer. Lorsque M. de Châtillon et M. de Pérignan, père de M. de Fleury, furent faits ducs, M. de Châtillon fut

nommé le premier; mais les lettres de M. de Fleury ayant été enregistrées avant celles de M. le duc de Châtillon, il prétendit avec raison devoir passer, aux cérémonies de l'Ordre, avant M. de Châtillon. Cela forma une contestation, qui fut portée devant M. le cardinal de Fleury; elle fut jugée en faveur de M. de Châtillon, parce qu'il avoit été nommé le premier: mais il fut dit, en même temps, dans la décision par écrit, qui est entre les mains de M. Clairambault, et que j'ai vue, que c'est sans tirer à conséquence et sans déroger à l'usage constant de l'Ordre, qui est que c'est l'enregistrement des lettres qui donne le rang.

L'usage de porter le cordon par-dessus l'habit ou par-dessous, paroît assez égal en lui-même; cependant il s'est établi presque généralement de le porter par-dessous. Il sembleroit plus convenable de le porter par-dessus. M. le Dauphin en donne l'exemple et désireroit que tout le monde le suivît. Le feu Roi, qui le portoit par-dessous, vouloit qu'on le portât par-dessus, au moins on me l'a assuré. Quoique je lui aie fait ma cour pendant cinq ans, je ne me souviens point de cette circonstance. Le Roi le porte par-dessous; et quoiqu'il ne trouve point mauvais que l'on fasse autrement, il paroît cependant aimer mieux que l'on fasse comme lui. Il y a quelques chevaliers de l'Ordre qui le portent par-dessus, mais en fort petit nombre.

Du mercredi 7, Versailles. — Dimanche dernier, 4 de ce mois, il y eut trois présentations l'après-dînée chez la Reine. Mme la maréchale de la Mothe présenta sa fille, Mme de Froulay, qui n'avoit pas paru depuis la mort de son mari. Mme la comtesse de Noailles présenta Mme de Custine, qui étoit avec Mme de Saint-Chaumont, sa mère. M. de Custine est La Vieuville; Mme de Saint-Chaumont est Gruyn, sœur de Mme de Cambis. M. de Saint-Chaumont est un homme de condition de Lorraine qui est au service du Roi. La troisième présentation fut Mme de Cas-

tellane, présentée par Mme de Castellane-Rouillé (1). Mme de Castellane la jeune est Américaine, c'est-à-dire ce que l'on appelle créole, fille d'un François et d'une Américaine; son nom est Fournier.

Avant-hier, lundi, 5 de ce mois, il y eut comédie dans les cabinets; on joua *le Méchant;* c'est une pièce de M. Gresset, très-estimée par la bonté de la morale et la beauté des vers. Les acteurs étoient :

M. le duc de Duras, qui jouoit le rôle de CLÉON ;
M. le duc de Chartres, celui de GÉRONTE ;
Mme la duchesse de Brancas douairière, celui de FLORISE ;
Mme de Pons, celui de CLOÉ ;
M. de Maillebois faisoit ARISTE ;
M. le duc de Nivernois, VALÈRE ;
Mme de Pompadour, LISETTE ;
M. de Gontaut, FRONTIN ;
M. de Clermont-d'Amboise faisoit le rôle du LAQUAIS.

---

(1) La sœur de M. Rouillé, que l'on appelle Desportes, lequel est intendant du commerce, avoit épousé en premières noces M. de Brosses, dont elle a eu une fille, qu'elle a mariée au fils de M. de Pons, qu'on appelle Pons-Duchesse, et de Mlle de Verdun, laquelle est de même maison que M. le duc de Tallard. Ce M. de Pons, gendre de Mme de Brosses (Rouillé), ne paroît point depuis longtemps; on ne sait ce qu'il est devenu, Mme de Brosses, devenue veuve, épousa en secondes noces un Castellane, dont elle a eu une fille, qu'elle a mariée à un homme de même nom et de même maison que son second mari. Il y a grand nombre de Castellane, et ils sont tous de même maison. Il y en avoit un capitaine des gardes de feu M. le duc du Maine. Il y en a un major de la gendarmerie; un autre ambassadeur à Constantinople, qui a épousé une petite-nièce de feu M. le cardinal de Fleury; enfin celui-ci, dont la femme vient d'être présentée et qui est capitaine des gardes de M. le duc de Penthièvre. Il y a déjà environ deux ans qu'il est marié, et sa femme a été en Bretagne avec Mme la duchesse de Penthièvre. Sa femme est Américaine ou plutôt créole, comme je l'ai dit. On prétend qu'elle a 80,000 livres de rente dans son pays; mais les circonstances de la guerre rendent la perception de ces revenus si difficile, que pour lui assurer la jouissance paisible d'une partie desdits revenus, on ne veut lui donner ici que 20,000 livres par an. Elle étoit à Paris dans un couvent. (*Note du duc de Luynes.*)

Après cette pièce, qui dura deux heures, on en joua une petite, qu'on appelle *l'Oracle*, où il n'y a que trois acteurs; elle est de M. de Sainte-Foix.

Mme de Brancas faisoit LA FÉE;
M. de Nivernois, ALINDOR ou CHARMANT, fils de la fée;
Mme de Pompadour, LUCINDE.

Cette petite pièce fut accompagnée de beaucoup de divertissements. On joua en troisième lieu une pantomime, qui représente un maître de pension avec les enfants qui sont chez lui, et qui s'amusent à le tourmenter. L'invention est plaisante, et fut fort bien exécutée. M. de Courtenvaux faisoit le maître de pension. Les enfants étoient les enfants du maître à danser, dont j'ai parlé ci-dessus.

Du vendredi 9, *Versailles.* — J'ai oublié de marquer qu'il y a dix ou douze jours que l'on apprit que le Rhône avoit gelé, au point qu'un régiment et les charrettes et équipages qui le suivoient l'avoient passé sur la glace, auprès de Beaucaire. On me dit hier que l'on avoit remarqué que cet événement n'étoit point arrivé depuis 1661, lorsque Louis XIV, après son mariage, passa le Rhône à Villeneuve-lez-Avignon pour entrer à Avignon.

Du dimanche 11, *Versailles.* — Aujourd'hui il y a eu trois signatures de contrats de mariage : celui de M. de la Suze avec Mlle Chauvelin; celui de M. de Soyecourt avec Mlle de Béthune, fille de M. de Béthune (Pologne) et de sa seconde femme, Mlle de Gesvres, et par conséquent sœur de père de Mme la maréchale de Belle-Isle (1). Le troisième contrat est celui de M. d'Ormesson, fils aîné du conseiller d'État, avec Mlle Lucas, fille d'un conseiller au Parlement, qui est mort. Pendant la vie de M. Lucas, on plaignoit sa femme de la vie retirée qu'elle menoit, ne

(1) Elle a un frère de même lit qu'elle, lequel a un régiment. M. de Soyecourt avoit épousé en premières noces la fille de M. le duc de Saint-Aignan. M. de Saint-Aignan étoit à la signature du contrat, se trouvant parent de Mlle de Béthune. (*Note du duc de Luynes.*)

voyant personne et faisant peu de dépenses, quoiqu'ils eussent beaucoup de bien. Lorsqu'elle est devenue veuve, on a vu que cette manière de vivre étoit fort conforme à son goût. Quoique restée fort riche, elle joignoit à la retraite et à l'épargne extrême une négligence excessive sur l'entretien de ses biens. Elle avoit outre cela grand nombre de procès qui n'ont été terminés qu'à sa mort, par la conduite sage et prudente de sa fille. Cette fille, qui a vingt-sept ou vingt-huit ans au moins, avoit toujours été obligée de rester dans sa chambre pour obéir à sa mère; elle ne sortoit presque jamais et elle ne voyoit personne. Elle ignoroit même vraisemblablement qu'elle eût du bien, n'ayant nulle connoissance de ses affaires. Sa mère est morte; elle s'est trouvée tout d'un coup avec 40,000 livres de rente. Elle a songé d'abord à terminer ses procès, et ensuite à faire un établissement dans une famille sage, pieuse et qui ne fût point répandue dans le grand monde. Ce sont ces considérations qui ont déterminé le mariage.

Mme Adélaïde jouoit avant-hier au cavagnole avec la Reine, et disoit qu'elle avoit la petite vérole parce qu'elle avoit senti deux petits boutons, qui ne paroissoient presque point; elle paroissoit fort gaie. Hier, il se trouva en effet qu'il paroissoit sur son corps quelques boutons de petite vérole; cependant comme c'étoit peu de chose, la Reine y alla le matin, M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Madame. L'après-dînée, il fut décidé que c'étoit réellement la petite vérole; en conséquence on envoya querir Dumoulin à Paris; Mme la maréchale de Duras, qui y étoit, revint aussitôt, et s'enferma avec Mme Adélaïde. Il n'y a qu'elle et Mme de la Lande qui y soient enfermées. Le Roi a non-seulement défendu à M. le Dauphin, à Mme la Dauphine et à Madame d'y aller, mais même à toutes les dames de Mesdames, et a voulu que Madame sortît de son appartement et allât loger dans celui de M. le comte de Clermont.

Du lundi 12, *Versailles*. — La petite vérole de Mme Adélaïde va tout au mieux; ce n'est qu'une petite vérole volante fort légère. Les médecins qui l'ont vue sont : Bouillac, son médecin; Delavigne, médecin du commun de la Reine et médecin ordinaire de Mme la Dauphine; Marcotte, médecin ordinaire du Roi; Dumoulin et Falconnet, médecins de Paris et médecins consultants du Roi. Dumoulin retourna hier à Paris, et dit qu'il ne reviendroit plus sans de nouveaux ordres. Il disoit dès hier en badinant, parce qu'il est fort gaillard, que c'étoit une petite vérole à quatre ailes, pour exprimer qu'on ne pouvoit pas en avoir une plus légère. En effet, Mme Adélaïde a dormi douze heures cette nuit, et Bouillac disoit aujourd'hui que sans les règles et les usages elle seroit en état d'aller ce soir chez le Roi.

Le confesseur de la Reine, M. l'abbé Labiszinski mourut hier, au grand commun, où il logeoit. Il étoit âgé d'environ soixante-dix ans; il étoit Polonois, et parloit assez mal françois. C'étoit un bon homme fort simple, qui ne se mêloit de rien; il vivoit chez lui, fort retiré, voyoit très-peu de monde : quelques aumôniers de la Reine, quelques chapelains, des Polonois quand il en venoit ici. La Reine, qui ne se confesse qu'en polonois, n'a jamais eu d'autre confesseur depuis qu'elle a l'usage de raison, excepté des temps fort courts d'absence ou de maladie, qu'il n'avoit pu la confesser. Il venoit tous les jours chez la Reine, à trois heures ou trois heures et demie, et y restoit jusqu'à ce que la Reine le renvoyât. Et, outre la confiance entière que la Reine avoit en lui, elle le regardoit comme son ami; elle le chargeoit souvent d'écrire à la cour du roi de Pologne à Lunéville. Il est mort d'une fluxion de poitrine, en quatre ou cinq jours de temps; on peut juger de l'inquiétude extrême qu'a eue la Reine pendant le cours de cette maladie, et de la douleur que lui a causée sa mort. On avoit dessein de la lui cacher, au moins quelques jours, à cause de l'état de sa

santé ; mais comme cet arrangement étoit impossible à exécuter et qu'on l'avoit préparée en lui annonçant successivement les progrès de la maladie, Helvétius lui apprit la mort entre sept et huit heures. La Reine ne sachant encore que l'extrémité n'avoit pas voulu jouer comme à l'ordinaire, et avoit renvoyé Mme la Dauphine, qui descendit dans son appartement, où elle joua à cavagnole. M. le Dauphin et Madame restèrent chez la Reine.

Il n'y eut point de concert avant-hier chez la Reine, à cause de l'inquiétude sur Mme Adélaïde. Il n'y en a point encore aujourd'hui. La maladie de Mme Adélaïde a aussi dérangé le voyage de Choisy, qui devoit être mercredi et qui est remis à samedi. Il devoit aussi y avoir aujourd'hui comédie dans les cabinets, et il n'y en a point eu par la même raison.

Il est décidé d'hier que Mme la duchesse de Beauvilliers, qui sort de semaine, couchera chez Madame. C'est naturellement Mme la maréchale de Duras qui doit y coucher, et qui n'y couche point, et son lit y est toujours tout prêt ; et Mme de la Lande couche chez Mme Adélaïde ; mais comme elles sont toutes deux enfermées avec Mme Adélaïde, il a fallu qu'une dame de Mesdames remplaçât, et Mme de Beauvilliers a été choisie.

Il y a peu de jours que M. l'abbé Girard mourut à Paris ; il étoit de l'Académie françoise. M. de Paulmy, fils de M. le marquis d'Argenson, qui a beaucoup d'esprit, s'étoit présenté pour obtenir cette place ; mais il a su que M. Gresset la désiroit, et aussitôt il a pris le parti de se retirer, disant qu'il ne vouloit point faire de tort à un homme de lettres dont le dernier ouvrage (1) venoit d'être autant applaudi du Roi et du public. Ainsi l'on ne doute pas que le choix de l'Académie ne tombe sur M. Gresset.

(1) La comédie du *Méchant*. (*Note du duc de Luynes.*)

Il paroît depuis quelques mois un ouvrage du P. Pichon, jésuite, demeurant à Strasbourg, qui fait beaucoup de bruit; c'est sur la fréquente communion. Les gens au fait de ces matières conviennent assez généralement que les intentions de l'auteur sont pures et droites et le fond de la doctrine orthodoxe; mais cependant on y a trouvé quelques expressions qui pouvoient scandaliser les esprits foibles. M. l'évêque d'Auxerre, qui est aujourd'hui le seul de nos évêques justement suspect pour le jansénisme, a donné un mandement pour défendre la lecture de ce livre. Plusieurs autres évêques l'ont approuvé. Il y a eu différents mouvements dans les esprits. A cette occasion, les Jésuites ont désapprouvé le P. Pichon, et l'ont engagé à se rétracter, ce qu'il a fait, avec la plus grande soumission et la plus grande simplicité, par une lettre qu'il a écrite à M. l'archevêque de Paris. En conséquence, M. l'archevêque, qui n'avoit point encore parlé, a donné un mandement en forme de lettre adressée aux curés et confesseurs de son diocèse, par lequel il rend publique la rétractation du P. Pichon. Ce mandement est fort court, fort sage et fort bien écrit.

Du mercredi 14, *Versailles.* — J'ai oublié de marquer que M. le prince de Conty travailla dimanche dernier avec le Roi.

Hier, M. de la Tour, intendant de Provence et premier président du parlement d'Aix, fils de feu M. de la Tour, qui avoit ces mêmes charges, fit signer son contrat de mariage; il épouse Mlle d'Aligre, fille du président à mortier au parlement de Paris.

J'ai parlé ci-dessus de l'affaire du P. Pichon. Son ouvrage a donné occasion à de grandes plaintes de M. l'abbé de Pomponne. M. l'abbé de Pomponne, neveu du fameux M. Arnauld, si renommé par ses ouvrages et qui demeuroit à Port-Royal, a été très-blessé de voir que le P. Pichon condamne hautement la doctrine de M. Arnauld. Il est pourtant vrai que la Sorbonne pense de la

même manière, et qu'on ne peut y être reçu docteur qu'en condamnant M. Arnauld comme hérétique; mais les expressions du P. Pichon ont apparemment paru à M. l'abbé de Pomponne mériter qu'il présentât une requête au Roi, pour demander une réparation à la mémoire de M. Arnauld. Mme sa sœur, veuve de M. de Torcy, n'a pas voulu que son nom fût dans la requête; ainsi elle n'a été donnée qu'au nom de M. l'abbé de Pomponne, qui demandoit qu'au moins les supérieurs des maisons des Jésuites à Paris vinssent en forme lui faire des excuses de ce qui étoit marqué dans le livre du P. Pichon. M. l'abbé de Pomponne avoit même envoyé sa requête à M. le procureur général pour qu'il en fît le rapport au Parlement, les chambres assemblées. On a senti toutes les conséquences de cette démarche; on avoit arrangé que M. le chancelier demanderoit à M. le procureur général de lui remettre cette requête; elle lui fut remise en effet, mais il la renvoya peu de temps après à M. le procureur général sur instantes prières de M. l'abbé de Pomponne. Cette affaire a donné occasion à différentes négociations. Enfin on a obtenu de M. l'abbé de Pomponne qu'il écrivît à M. le procureur général pour le prier de ne point faire usage de sa requête, et il a été convenu que M. le chancelier écriroit à M. l'abbé de Pomponne une espèce de lettre d'excuses par rapport à quelques expressions du livre du P. Pichon qui avoient pu blesser la mémoire de M. Arnauld.

Il n'est plus question pour ainsi dire de la petite vérole de Mme Adélaïde; elle a mangé aujourd'hui du potage et du poulet, et l'on commence à dire qu'elle ne sera que trois semaines séparée de tout le monde, et que l'on comptera même les trois semaines du jeudi 7, parce qu'elle avoit, à ce que l'on prétend, dès lors quelques boutons. Cependant, comme je l'ai marqué, elle joua le vendredi avec la Reine, et le samedi elle vit encore tout le monde dans la matinée. Pour tous les médecins et chirur-

giens qui la voient, ils viennent continuellement en rendre compte au Roi et à la Reine.

On a appris ce matin la mort de Mme la maréchale de Gramont; elle avoit environ soixante-quinze ans; elle étoit la fille aînée de Mme la maréchale de Noailles (1), qui vit encore et se porte bien. Elle vivoit depuis longtemps dans une grande piété et une grande retraite avec Mme de Beaumanoir, sa sœur; elle a vu mourir tous ses enfants, hors Mme la duchesse de Ruffec douairière; c'est la seule qui reste.

Du jeudi 15. — On apprit hier la mort de M. de Guerchy le père. Il étoit lieutenant général des armées du Roi et chevalier de l'Ordre; il avoit plus de quatre-vingts ans et étoit criblé de blessures, dont il en avoit reçu plusieurs dans des combats particuliers. Il est mort à Paris. Son fils est colonel du régiment du Roi.

La Reine n'alla point hier à la comédie; elle n'y va point encore aujourd'hui; il n'y aura point non plus de concert samedi; elle l'a remis à lundi prochain, voulant donner cette semaine entière à sa douleur.

Depuis la maladie de Mme Adélaïde, Madame vient tous les jours, au sortir de son dîner, chez la Reine, et y passe presque toute l'après-dînée. La Reine sachant qu'elle avoit coutume de passer ce temps avec Mme Adélaïde a voulu contribuer à sa consolation d'être séparée d'avec Mme sa sœur, et a fait cet arrangement.

Du vendredi 16, *Versailles*. — On joua hier dans les cabinets la même comédie qui y avoit été jouée le 20 décembre dernier; c'est *le Mariage fait et rompu*, de Dufresny. Elle y fut au moins aussi bien exécutée qu'elle l'avoit été la première fois.

---

(1) Elle étoit l'aînée des enfants qui ont vécu; mais Mme la maréchale de Noailles étoit accouchée deux ou trois fois auparavant; je crois même que c'est dans une de ces couches qu'elle eut deux jumeaux. Il y a une de ses filles (je ne sais si c'est Mme la comtesse de Toulouse) dont elle accoucha à terme dix mois après la couche précédente. (*Note du duc de Luynes.*)

M. de Maillebois faisoit LE PRÉSIDENT ;
Mme de Brancas douairière, LA PRÉSIDENTE ;
Mme de Sassenage, LA TANTE ;
Mme de Pons, LA VEUVE, nièce de la tante ;
M. d'Argenson fils, VALÈRE ;
M. de Croissy, LIGOURNOIS, frère de la présidente ;
Mme de Pompadour, L'HÔTESSE ;
M. de Duras, LE FAUX DAMIS ;
M. de Nivernois, GLACIGNAC ;
M. de Clermont d'Amboise, LE NOTAIRE.

Mme de Pompadour est la seule femme qui joue fort bien. M. de Maillebois joua très-bien hier ; M. de Nivernois et M. de Duras sont toujours supérieurs dans ce genre. La comédie avoit commencé à six heures, et dura un peu moins d'une heure et demie. Il y eut un intervalle assez long entre cette pièce et le petit acte d'opéra ; ce temps fut rempli par la musique.

On commença à huit heures l'acte d'opéra ; il s'appelle *Églé*. M. d'Ayen ne pouvant pas jouer le rôle de Misis, à cause de la mort de sa tante, Mme la maréchale de Gramont, M. de la Salle le remplaça. Il a une assez belle basse taille et est acteur. Mme de Pompadour, qui fait ÉGLÉ, chanta et joua supérieurement. Mme de Brancas douairière jouoit le rôle de LA FORTUNE. M. de Courtenvaux ne put pas danser, aussi à cause de la mort de Mme la maréchale de Gramont, dont il avoit épousé la petite-fille. Ce fut une des filles du maître à danser qui dansa à sa place. Les danses sont fort jolies. Tout fut fini avant huit heures trois quarts. M. d'Ayen n'étoit que spectateur. M. le président Hénault et M. le président Ogier ont permission d'assister à ces spectacles ; on leur a donné des places dans l'orchestre. L'usage est que l'espace pour l'orchestre, quoique assez grand, étant fort rempli de tabourets très-bas, pour qu'ils n'empêchent point les spectateurs de voir, sur chaque tabouret est une carte avec le nom de celui qui doit s'y asseoir. On

a mis le nom de M. le président Hénault sur son tabouret. Celui de M. le président Ogier (1) n'a point de carte. On distribua hier avant l'opéra des exemplaires imprimés dudit opéra. On trouvera à la fin de ce livre les noms de ceux qui composent l'orchestre (2). Les spectateurs ordinaires sont : premièrement, les acteurs et actrices lorsqu'ils ne jouent point; M. le duc de Chartres; M. le maréchal de Saxe; M. le maréchal de Duras; tous les secrétaires d'État; quelquefois l'abbé de Bernis, de l'Académie. J'y ai vu aussi M. le maréchal de Noailles, mais non pas cette année. M. le maréchal de Coigny y vient aussi; M. de Grimberghen y vient toujours lorsque sa santé lui permet. Le Roi n'y est pas dans un fauteuil, mais seulement sur une chaise à dos, et il paroît s'y amuser. Après le spectacle, il va donner l'ordre et tout de suite souper dans ses cabinets.

Du dimanche 18, *Versailles.* — Hier le Roi après avoir été à la chasse à Saint-Germain revint ici se déshabiller et partit à six heures pour Choisy, où il doit rester jusqu'à vendredi.

Il y a quelques jours que le sieur Danchet mourut à Paris, fort âgé. Il a fait quelques pièces de théâtre, et il étoit de l'Académie françoise. Il avoit outre cela une pension de 1,000 francs sur la cassette du Roi, et une place à la Bibliothèque du Roi. Cette place est donnée à M. de la Bletterie, à qui elle étoit déjà promise; c'est celui dont il avoit été question pour l'Académie françoise. J'ai marqué dans le temps ce qui s'est passé sur cette affaire. La pension de 1,000 livres a été donnée à M. Crébillon.

A l'égard de l'Académie, on croit que cette place et celle de l'abbé Girard seront remplies par M. de Paulmy

(1) Il est surintendant de la maison de Mme la Dauphine. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) *Voy.* à l'Appendice à l'année 1748 la pièce n° 2.

et M. Gresset. M. l'évêque de Troyes (1) désire depuis longtemps une place à l'Académie, et en est assurément très-digne; mais on ne croit pas qu'il soit question de lui dans le moment présent. Il y a aussi M. l'abbé Leblanc qui est un des prétendants; il est fort connu par des Lettres sur l'état d'Angleterre.

L'ancien archevêque de Besançon (2) vient de mourir ces jours-ci à Paris; il étoit frère de feu M. de Monaco, beau-père de M. de Valentinois (Matignon). Il revient par cette mort 40,000 livres de rente à M. de Monaco, fils aîné de M. de Valentinois, qui payoit cette somme tous les ans à son grand-oncle.

Du mercredi 21, *Versailles.* — M. le Dauphin et Mme la Dauphine ont été aujourd'hui dîner à Choisy et reviennent ce soir. La garde françoise et suisse s'est trouvée tout naturellement sous les armes à leur départ. M. le Dauphin étoit dans le carrosse de Mme la Dauphine, avec les trois dames de semaine; il n'y avoit ni dame d'honneur ni dame d'atours. Mme la Dauphine avoit un second carrosse du corps, mais il a été à vide. M. le Dauphin avoit aussi un carrosse à lui, où étoient ses quatre menins, non de semaine mais de quinzaine; car, comme je l'ai expliqué ci-devant, ils servent par quinzaine.

La Reine, qui est toujours affligée, vit avant-hier, pour la première fois depuis la mort de M. l'abbé Labiszinski, le confesseur de la feue reine de Pologne, sa mère, qui est un jésuite polonois. Il n'est point encore décidé dans ce moment s'il sera confesseur de la Reine. On dit qu'il fait beaucoup de difficultés pour prendre cet engagement, étant presque aussi âgé que M. l'abbé Labiszinski.

Les concerts qui avoient été interrompus la semaine passée recommencèrent lundi, et la Reine alla hier à la comédie.

---

(1) Poncet de la Rivière. (*Note du duc de Luynes.*)
(2) Honoré-François de Grimaldi de Monaco.

Du vendredi 23, *Versailles.* — Il n'y a que quatre dames à Choisy, Mme de Pompadour, Mmes d'Estrades, de Livry et de Rubempré.

Du samedi 24, *Versailles.* — Lundi dernier, Mlle de Saumery mourut à Paris; elle étoit âgée d'environ soixante ans. Elle étoit fille du comte de Saumery, premier maître d'hôtel de Mme la duchesse de Berry, qui avoit eu grand nombre d'enfants. Elle avoit eu un de ses frères aumônier du Roi et un chef de brigade des gardes du corps, qui sont morts : celui-ci a été tué à Raucoux; il ne lui en reste plus que deux, dont l'un a servi longtemps dans la marine et l'autre n'a jamais été qu'aide de camp de M. de Chaulnes. Elle a encore des sœurs; presque toutes sont religieuses. C'est une famille qui a toujours vécu dans une grande union.

Il y a quelques jours que M. l'abbé de Fleury mourut à Paris. On l'appeloit aussi l'abbé de Rocozel; il avoit soixante-deux ans. Il laisse tout ce qu'il peut avoir aux pauvres, et fait son exécuteur testamentaire l'abbé Brissart, qui étoit attaché à M. le cardinal de Fleury. Il étoit frère de M. le duc de Fleury (Pérignan) et oncle du premier gentilhomme de la chambre et de M. l'évêque de Chartres. Il avoit deux abbayes.

On apprit il y a deux ou trois jours la mort de M. l'évêque de Montpellier (Charency), ci-devant grand vicaire de M. le cardinal de Bissy à Meaux; il est mort à Montpellier, d'un coup de sang; on l'a trouvé mort dans son lit. M. l'évêque de Chartres me contoit aujourd'hui que M. l'évêque de Montpellier, qui menoit une vie assez dure et se levoit extrêmement matin, avoit dit à M. l'archevêque de Narbonne, aux derniers États, que ce seroit en effet les derniers pour lui, et à M. l'Intendant qu'il ne verroit pas le carême.

J'ai oublié de marquer que vers la fin du voyage de Marly, M. de Fontanieu y vint pour remercier S. M. de l'agrément qu'elle a bien voulu lui accorder; il se dé-

met de sa charge d'intendant du garde-meuble, et la donne à son fils.

Le jour de la Chandeleur, Mme la duchesse de Fitz-James présenta ici Mme la duchesse de Berwick. Elle est sœur de M. le duc d'Huescar. Elle est blanche, mais petite, le nez assez long; en tout, point jolie. Il y a plus d'un an qu'elle est venue à Paris pour sa santé. Son mari, qui est en Espagne, est fils de feu M. le duc de Liria, fils aîné, et d'un premier lit, de feu M. le maréchal de Berwick.

L'université de Paris vint, suivant l'usage, présenter des cierges la veille de la Chandeleur; ils vinrent à Marly. Comme le Roi ne partoit qu'après midi, il n'étoit pas encore levé lorsque la Reine étoit prête de partir pour venir dîner à Versailles; elle demanda donc permission au Roi de recevoir le cierge avant lui, et partit après cette courte cérémonie.

J'ai aussi oublié de marquer que pendant le voyage de Marly on fut tout étonné d'y voir dans le château un homme de condition qu'on ne connoissoit point; c'étoit un seigneur du pays de Holstein, qui, venant voir Marly, entra dans les jardins, croyant qu'il le pouvoit sans conséquence et aussi librement qu'à Versailles. Il vint au château, et étoit prêt à entrer dans le salon, lorsque les suisses l'en empêchèrent et en vinrent rendre compte à M. le comte de Noailles. Comme cet homme étoit dans la bonne foi et qu'il n'avoit pénétré jusque-là que faute d'avoir été averti, on lui permit de rester dans le salon pendant le souper du Roi, et après le souper de rester dans un des petits salons pour voir le coup d'œil du grand.

On sait que les ministres étrangers ne viennent point à Marly, hors les ambassadeurs d'Espagne et de Naples, qui sont toujours des voyages comme ambassadeurs de famille. M. d'Huescar y a resté fort peu; M. d'Ardore un peu davantage; pour M. de Loss, il y est venu une

fois, mais sans y coucher; il n'est point réputé ambassadeur de famille.

Le mariage de M. de la Suze avec Mlle Chauvelin se fit mercredi ou jeudi dernier, à Paris.

M. de Paulmy, fils de M. le marquis d'Argenson, épouse Mlle de la Marche, fille du premier président du parlement de Bourgogne; ce mariage doit se faire à Dijon.

J'appris hier que M. le duc d'Orléans, qui est toujours à Sainte-Geneviève, ne veut plus avoir de chancelier ni de chef de son conseil; il a désiré que M. de la Grandville, qui a ces deux charges, et dont l'esprit, le mérite et la capacité sont connus, lui en remît la démission, et a dit à son trésorier qu'il vouloit qu'il travaillât directement avec lui.

On me mandoit hier de Lunéville que Mme du Châtelet, qui a déjà joué à Sceaux l'opéra d'*Issé*, vient de rejouer ce même opéra à Lunéville avec Mme de Lutzelbourg. Elle est partie au commencement de cette année pour aller dans ses terres en Champagne avec Mme la marquise de Boufflers et M. de Voltaire, et de là elle est allée à la cour du roi de Pologne.

Du lundi gras 26. — Le Roi dit hier au grand couvert qu'il venoit d'avoir des nouvelles très-fraîches d'Angleterre, qu'elles étoient de jeudi dernier, que ce jour-là M. de la Bourdonnais en étoit parti et qu'il étoit arrivé samedi à Paris.

Au sortir du travail de M. l'évêque de Mirepoix, nous apprîmes que le Roi avoit nommé à l'évêché d'Anvers (1). C'est l'abbé de Raichecourt, Lorrain, chanoine

---

(1) Cette nomination n'a pas eu lieu; la reine de Hongrie (reconnue depuis impératrice) a mis opposition aux bulles à Rome et a nommé un autre sujet; et c'est à celui-ci que les bulles ont été expédiées. On a donné à M. l'abbé de Raichecourt un autre bénéfice pour le dédommager. (*Note du duc de Luynes*, datée du 27 mars 1748.)

de Liége, dont on a été content, à ce que l'on dit, dans le temps de l'élection du prince de Liége, et qui a fait les honneurs de Liége avec politesse et magnificence aux officiers françois dans le temps du voisinage de l'armée; il est aumônier du Roi; il a deux de ses frères (1) au service du grand-duc. Le cardinal d'Alsace a rendu de bons témoignages de M. l'abbé de Raichecourt.

M. le duc de Villeroy travailla hier avec le Roi, et il fut décidé que M. de Montigny, dont j'ai parlé ci-devant, auroit un brevet d'enseigne, ce qui mène infailliblement au grade de maréchal de camp. Ce qui même a empêché que ce grade ne fût décidé hier, c'est que M. d'Argenson alla coucher hier à Orsay pour être à la noce de M. Dufort (2). Il n'y avoit que trois exempts dans le cas d'être avancés : MM. de Verceil et de Montigny, qui ont eu le brevet d'enseigne; le premier est outre cela aide major de la compagnie. M. de Menou (3), qui est le troisième, a quitté le bâton et a été fait maréchal de camp.

Il y a ici un chef de brigade qui va quitter. On attend le travail de M. le duc de Béthune pour finir cette affaire : c'est M. de Beaumont; il est frère de feu M. l'évêque de Saintes. On fait son arrangement par avance; il est pauvre; on lui donnera 4,000 livres de pension en comptant ce qu'il a; c'est la retraite des enseignes. Cependant, comme c'est peu pour vivre quand on n'a que cela, on juge que le Roi y ajoutera 2,000 livres de

---

(1) Son frère aîné a eu un régiment de cavalerie de son nom, qui fut réformé, en 1714, dans le régiment de Lévis. Il est retiré et est actuellement en Lorraine, d'où MM. de Raichecourt sont originaires. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) M. Dufort des postes épouse en troisièmes noces Mlle de Caulaincourt, parente de M. de Béthune, dont le frère est exempt des gardes du corps. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) M. de Menou, qui est marié et qui a du bien, vouloit se retirer de façon ou d'autre; il a saisi cette occasion, voyant la difficulté qu'on faisoit de donner le grade de maréchal de camp à un exempt. (*Note du duc de Luynes.*)

pension, et nommera à sa place M. le chevalier de Saint-Point, parent de M. de Puisieux. M. de Saint-Point donnera, dit-on, 8,000 livres à M. de Beaumont, qui ira vivre en Saintonge.

Le Roi ne va point demain à la Meutte, comme on l'avoit dit. Il y a un petit divertissement dans les cabinets, qui a été projeté et arrangé aussitôt. On jouera *Ragonde*. On joue aujourd'hui *les Dehors trompeurs* et un acte dont les paroles sont de M. de Moncrif et la musique de Royer. Cet acte fait partie d'un opéra qui n'a pas été joué; M. de Moncrif dit qu'il ne le sera jamais.

Du mardi gras 27, *Versailles*. — La comédie des *Dehors trompeurs* fut fort bien jouée hier. On trouvera au 14 janvier dernier le nom des acteurs; il n'y en a eu que deux de changés. Comme Mme de Pons jouoit médiocrement, on a mis en sa place, pour le rôle de Céliante, Mme Marchais; c'est la belle-fille de Binet, premier valet de chambre de M. le Dauphin; son mari exerce cette charge conjointement avec son père, et a outre cela la survivance d'une place de premier valet de chambre du Roi (1).

On ne sut qu'au moment de commencer que M. le duc de Chartres s'étoit trouvé incommodé. Son rôle de Forlis fut donné à M. de Maillebois le fils, qui le joua fort bien, mais avec le papier à la main, n'ayant pas eu le temps d'apprendre ce rôle par cœur.

Le divertissement de M. de Moncrif, qui suivit la comédie, fut très-bien exécuté et accompagné de danses charmantes. Les acteurs étoient Mme de Pompadour, qui faisoit Almazis; M. le duc d'Ayen, qui faisoit Zamnis; Mme Trusson, femme de chambre de Mme la Dauphine, qui chantoit le rôle de l'ordonnatrice des fêtes; M. de la Salle chantoit celui d'un Indien. Les esclaves de diverses

(1) *Voy.* au 12 mars.

nations étoient représentés par les enfants des maîtres à danser, de même que les Indiennes. M. de Langeron dansa; M. de Courtenvaux ne dansa point, toujours à cause du deuil de Mme sa grande mère.

J'ai oublié de parler de la chute que M. le Dauphin fit il y a trois ou quatre jours. Quoique l'on ait fait un escalier nouveau pour la communication de l'appartement du Roi avec celui de M. le Dauphin, on n'en a pas fait encore usage jusqu'à présent, je ne sais par quelle raison. M. le Dauphin fait presque toujours le grand tour par l'escalier de marbre; quelquefois cependant il passe par l'escalier que l'on appelle de la garde-robe du Roi (1) et qui rentre dans l'antichambre du Roi; ce petit escalier est extrêmement mauvais; c'est en descendant cet escalier avec distraction qu'il manqua la dernière

(1) Cet escalier étoit de tous les temps pour aller d'une part à la cour de marbre et de l'autre dans les petites cours qui sont auprès de la garde-robe du Roi et au-dessous des petits cabinets de la Reine; c'est par cet escalier que se fait le service de la garde-robe du Roi; et comme c'est un passage, il y a toujours eu un garde du corps en sentinelle. Depuis le nouvel arrangement que l'on a fait pour l'appartement de M. le Dauphin, le passage au bas de cet escalier, qui conduisoit à la cour de marbre, a été supprimé et est compris actuellement dans ce qui fait la salle des gardes de M. le Dauphin. Il y a dans cette salle une porte qui donne sur cet escalier; il faut monter quelques marches pour arriver de la salle des gardes où est le garde du corps; et auprès de son poste est une autre porte, qui entre dans la garde-robe du Roi.

Il y avoit outre cela, de tous les temps, un petit escalier fort étroit, fort mauvais, avec des marches fort hautes, qui montoit depuis l'appartement de M. le Dauphin, à l'endroit qu'on appelle le caveau, d'abord jusqu'à l'Œil-de-Bœuf, entre cette pièce et la chambre qu'on appelle du premier valet de chambre, où il se tient pendant le jour. Cet escalier monte ensuite jusqu'en haut dans un corridor qui est au-dessus de l'appartement de la Reine et qui sert de dégagement à quatre appartements occupés actuellement par M. l'archevêque de Rouen, M. et Mme Champagne, M. l'évêque de Chartres et M. et Mme de Fleury. Depuis l'arrangement fait pour l'appartement de M. le Dauphin, cet escalier est supprimé, au moins pour la partie qui descend en bas.

Il y avoit outre cela un autre escalier, qui donnoit tout auprès de la chambre et de celle de la garde-robe de la Reine; il descendoit dans la petite cour et montoit aux entre-sols de la Reine. La partie de cet escalier qui monte aux entre-sols subsiste, l'autre est supprimée il y a longtemps. (*Note du duc de Luynes.*)

marche et tomba de manière à pouvoir se faire grand mal; heureusement le garde du corps qui étoit en sentinelle auprès de cet escalier, laissant tomber son mousqueton dans ses bras, le retint à propos, et il n'arriva aucun accident. On ne doute pas que cet heureux hasard pour le garde du corps ne soit une occasion de quelque récompense que le Roi lui donnera.

Le feu prit hier dans le cabinet du conseil chez le Roi, de la même manière qu'il avoit pris dans le salon de Marly il y a deux ou trois ans. Une brique calcinée ayant laissé communiquer la flamme au parquet de la glace, la glace [fut] ouverte, et la flamme [passa] par l'ouverture. Les remèdes prompts que l'on apporta empêchèrent la suite de cet accident; il n'y a eu que le petit malheur de la glace cassée.

Le prince de Saxe-Hildburghausen a pris congé aujourd'hui. Je dois avoir parlé de lui dans le temps qu'il est arrivé. Il est souverain, son père étant mort depuis peu; mais il n'aura l'administration de ses États qu'au mois de juin; il faut avoir vingt et un ans. Il est louche. C'étoit audience particulière. Il fut conduit à son audience par M. de Verneuil, introducteur des ambassadeurs. Il présenta son frère. Ils sont tous deux ici incognito sous le nom de comte d'Hemberg. L'aîné a l'ordre de l'Aigle-Blanc, qui est l'ordre de Saxe; le cordon est bleu bordé de blanc, et se porte de gauche à droite.

MARS.

Spectacles des cabinets. — Présentations et révérences. — Nouveau confesseur de la Reine. — M. de la Bourdonnais est mis à la Bastille, ses moyens de défense et ce dont on l'accuse; sa grande fortune. — Mort tragique de M. de Coigny; son portrait. — Mort de MM. de Blet et de Broglie. — Pension de retraite. — Détails sur la mort de M. de Coigny. — Mort de Mme d'Argenson, de M. de Bercy et de la princesse d'Épinoy. — Récompenses accordées au garde du corps qui empêcha le Dauphin de tomber. — Le prince

Constantin achète la charge de premier aumônier du Roi. — Droits de la charge. — Le Roi donne l'évêché d'Autun. — Départ de la maréchale de Duras pour Fontevrault. — Spectacles des cabinets. — Présentation et mariages. — Capitaine de cinq ans et colonel de sept ans. — Mort du bonhomme Desplassons. — Mme de Pompadour achète La Celle. — Le spectacle des cabinets est contremandé à cause de la migraine de Mme de Pompadour. — Mort du marquis d'Harcourt. — Affaire de Voltri. — Présentation. — Mme de Carignan perd son procès. — Mort du marquis du Luc. — Le Parlement fait des remontrances. — Plaisanterie du Roi à M. de Maurepas. — Les Anglais prennent le vaisseau *le Magnanime*. — Mariages. — Spectacle des cabinets et acteurs. — Déclarations et édit du Roi. — Causes des remontrances du Parlement. — Le Roi modifie ses déclarations. — Fausse couche de Mme la Dauphine. — Arrivée de Mme Victoire à Versailles. — Spectacle des cabinets et acteurs. Répétition. — Changements dans les contrôles. — Revue des gardes françaises et suisses.

Du vendredi 1er mars, Versailles. — J'ai déjà parlé de ce qui devoit s'exécuter mardi dernier dans les cabinets. L'acte de M. de Moncrif y fut encore mieux exécuté que la veille. Après cet acte il y eut un intervalle d'environ trois quarts d'heure. Pendant ce temps le Roi sortit et alla voir Mme Adélaïde, qui avoit permission de paroître le lendemain; il alla aussi pendant un moment dans sa loge grillée voir la comédie du *Méchant*, et revint avant sept heures trois quarts. On exécuta *Ragonde*. Les acteurs étoient M. de Sourches, qui faisoit Ragonde; Mme de Pompadour jouoit le rôle de Colin; Mme Marchais faisoit Colette; M. de la Salle, Lucas; M. le vicomte de Rohan faisoit le magister Thibault; Mme Trusson faisoit Mathurine; et M. de Langeron, Blaise. A peine peut-on croire, après l'avoir vue, que cette pièce ait été aussi bien exécutée qu'elle le fut. Il n'en étoit pas question samedi. Ce fut ce jour-là, en soupant, que Mme de Pompadour imagina ce divertissement pour le mardi; elle écrivit sur-le-champ à M. de la Vallière; on lui envoya un courrier qui arriva à quatre heures du matin. Il a fallu préparer les habillements, apprendre les rôles, tant pour les acteurs que pour les danseurs, faire trois ou quatre répétitions. Tout a été fait et a aussi bien réussi que si l'on avoit eu huit jours pour s'y préparer. M. de Sourches,

qui n'avoit jamais monté sur le théâtre, y joua à merveille; il a peu de voix, mais elle est juste, et il est musicien. Mme de Pompadour étoit habillée en homme, mais comme les dames le sont quand elles montent à cheval; c'étoit un habillement très-décent.

Du samedi 2, *Versailles*. — Il y eut hier deux présentations : Mme de Montmorency et Mme d'Agénois. Mme de Montmorency, qui est sœur de Mme de la Rivière la mère, et mère de Mme de Rouvrel, attachée à Mme la duchesse de Chartres, avoit épousé en premières noces M. de Saujon, qui est mort chef de brigade des gardes du corps. Elle a été veuve pendant plusieurs années; elle s'est remariée depuis environ un an à M. de Montmorency, frère très-cadet, et frère de père seulement de M. de Laval, aujourd'hui maréchal de Montmorency. C'est Mme la maréchale de Montmorency-Saint-Simon (comme belle-sœur de son mari) qui l'a présentée.

A l'égard de Mme d'Agénois, ce n'est pas tout à fait une présentation; c'est comme nouvelle dame du palais à la place de Mme de Nivernois, qui s'est retirée, comme je l'ai marqué, à cause de l'ambassade.

Mme de Chalais arriva hier ici avec sa nouvelle belle-fille; elle la présentera demain. Elle vint souper chez moi, où elle vit la Reine, qui avoit paru désirer de voir Mme de la Suze; elle est grande, bien faite, un fort bon maintien et un visage fort agréable.

Du lundi 4. — La présentation de Mme de la Suze se fit hier, comme je l'ai déjà dit.

Mmes les duchesses de Gramont-Biron et Gramont, Mme la duchesse de Ruffec (Gramont), Mme de Rupelmonde seconde douairière (Gramont), firent hier leurs révérences sans mantes; elles n'avoient pas paru ici depuis la mort de Mme la maréchale de Gramont.

Le nouveau confesseur de la Reine fut déclaré hier; c'est le jésuite polonois qui étoit confesseur de la feue reine de Pologne (Opalinska). Il est fort gros et fort laid, mais

on dit que c'est un homme fort vertueux, très-simple et qui ne se mêle de rien ; il s'appelle le P. Radominski (1).

On sait d'hier que M. de la Bourdonnais a été mis à la Bastille. Le Roi a nommé dix commissaires pour examiner son affaire, dont trois conseillers d'État, qui sont : MM. Trudaine-Gilbert et La Grandville. Les autres sont des maîtres des requêtes. M. de Villeneuve est rapporteur de la commission. M. de la Bourdonnais parle avec beaucoup d'assurance sur les plaintes que l'on fait contre lui. Il dit qu'étant gouverneur indépendant de l'île Bourbon, il avoit reçu des ordres de la Cour d'attaquer les Anglois partout où il en trouveroit l'occasion ; qu'il l'a fait avec avantage ; que c'est lui qui a formé le dessein d'aller attaquer Madras et qui a trouvé le moyen de rassembler assez de vaisseaux pour cette expédition ; qu'il y avoit eu tout le succès qu'il pouvoit désirer ; que Madras est une très-grande ville, où il y a 100,000 habitants, entre lesquels sont plusieurs négociants riches de quatre à cinq millions chacun ; que le commerce que l'on y fait est infiniment plus avantageux que celui de Pondichéry ; que la capitulation qu'il avoit faite devoit être d'une très-grande utilité ; mais que M. Dupleix, commandant général dans l'Inde, voyant Madras soumis au Roi ou à la Compagnie, avoit voulu en sa qualité y donner ses ordres, et que malgré les représenta-

(1) M. l'abbé Labiszinski en avoit parlé plusieurs fois à la Reine, comme de celui qui pouvoit lui convenir davantage en cas qu'il vînt à mourir. La Reine éloignoit toujours cette idée; mais M. Labiszinski en étoit si occupé, qu'à la mort de la reine de Pologne il écrivit au P. Radominski pour l'engager de ne point retourner en Pologne, comme c'étoit son projet. Le P. Radominski, qui n'a que dix ans de moins que l'abbé Labiszinski, comptoit aller finir ses jours dans sa patrie ; il avoit cependant pris le parti de rester à Lunéville, et ayant quelques affaires à Paris, il s'étoit mis en chemin sans savoir la maladie de l'abbé Labiszinski ; il étoit à Châlons lorsqu'il apprit sa mort. Cette nouvelle l'empêcha de continuer sa route, et ce ne fut que sur une lettre du roi de Pologne qu'il prit le parti de venir. (*Note du duc de Luynes.*)

tions de M. de la Bourdonnais, il n'avoit pas jugé à propos de tenir la capitulation. Il me paroît que l'on répond que M. de la Bourdonnais pouvoit entièrement ruiner le commerce dans cette partie de l'Inde, s'il l'avoit voulu, et que les avantages de son entreprise de Madras ont beaucoup plus tourné à son profit qu'à celui de la Compagnie; qu'il étoit même bien instruit des reproches qu'on avoit à lui faire sur sa conduite, puisqu'il avoit dit en Angleterre qu'il ne comprenoit pas pourquoi on vouloit le garder prisonnier, puisque dans le même temps on le poursuivoit en France pour avoir, disoit-on, trop ménagé les intérêts des Anglois. On ajoute que M. de la Bourdonnais, ayant eu un des vaisseaux de sa flotte que l'on crut perdu pendant quelque temps, avoit paru en être extrêmement affligé, disant que les effets les plus considérables qu'il eût étoient sur ce vaisseau, et que ce même vaisseau ayant été sauvé et remis à la mer, on n'y avoit trouvé qu'une charge de peu de valeur; enfin, que M. de la Bourdonnais avoit dit en arrivant ici que sa femme devoit arriver incessamment en Portugal, et qu'il devoit l'y aller trouver au mois de mai ou de juin. Il y a eu sûrement de l'imprudence à ce dernier propos, et peut-être est-ce une des raisons pour lesquelles on l'a fait mettre à la Bastille.

M. de Bacquencourt (1), fermier général, homme d'esprit et frère de M. Dupleix, est ici la partie adverse principale contre M. de la Bourdonnais. Il paroît certain que M. de la Bourdonnais a beaucoup de bien; il en convient lui-même; on croit qu'il peut avoir quatre ou cinq millions. C'est sur ce fondement que l'on disoit il y a quelques jours qu'il étoit difficile qu'avec d'aussi grandes richesses il fût trouvé coupable. Quelqu'un de fort sensé répondit que l'on pouvoit faire un raisonnement tout

(1) Dupleix de Bacquencourt, l'un des quarante et un fermiers généraux.

contraire : qu'avec d'aussi grandes richesses, il étoit difficile d'être innocent.

On a appris ce matin un événement bien tragique. M. le comte de Coigny, qui étoit à Paris, en est parti sur les trois ou quatre heures après minuit, dans sa chaise, pour venir coucher ici et suivre le Roi, qui devoit aller à la chasse aujourd'hui. Il étoit dans l'habitude d'aller la nuit comme le jour, sans flambeau, sans personne à cheval, menant seulement un coureur derrière sa chaise. Il neigeoit quand il partit, et son postillon lui représenta qu'il ne pouvoit le mener sans risque ; que la neige l'aveugloit et qu'il seroit absolument nécessaire d'avoir un flambeau ; M. de Coigny voulut absolument partir. Un peu avant que d'arriver au Point-du-Jour (1), à dix pas environ de la chaussée qui conduit à Auteuil, sa chaise a versé du côté de cette chaussée. Quand ses gens ont été pour la relever, ils ont trouvé que l'impériale avoit sauté et que M. de Coigny étoit mort. On ne sait pas encore si ce sont les glaces qui en se cassant l'auront tué, ou les cordons des glaces qui l'ont étranglé, comme on le dit, ou si c'est le seul effet de la chute ; mais le malheur n'est que trop certain. Il avoit environ quarante-sept ou quarante-huit ans, et avoit l'air beaucoup plus jeune. Il étoit bien fait, avoit une jolie figure qui ne changeoit point. Il étoit extrêmement aimable, fort poli , d'un commerce très-doux, ne se mêlant de rien, cherchant à plaire sans affectation, ayant trouvé le secret de se faire aimer généralement de tout le monde. Le Roi, accoutumé de le voir dès son enfance, lui avoit toujours marqué une amitié particulière. On peut se souvenir de la lettre qu'il lui écrivit en 1737 à l'occasion de la naissance de son fils (2). Il lui avoit donné la charge de colonel-général des dragons, sur la démission de M. son père, et le gouvernement de

(1) Sur la route de Versailles, en face le pont de Grenelle.
(2) *Voy.* T. I, p. 217.

Choisy. M. le comte de Coigny étoit lieutenant général et avoit toujours bien fait dans les différentes occasions qui s'étoient présentées ; il étoit aussi chevalier de l'Ordre. C'est M. de Luxembourg qui a appris cette nouvelle au Roi, à son lever. Le Roi a paru extrêmement touché, et fort peu de temps après le retour de la messe, s'est retiré et n'a voulu voir personne. Il devoit y avoir un divertissement dans les cabinets; tout a été contremandé.

C'étoit la comédie de *l'Enfant prodigue* que l'on devoit jouer. Celle de *la Mère coquette* avoit été remise à lundi, à cause de la santé de M. de Meuse, qui joue un rôle.

La charge de colonel général des dragons est taxée à 500,000 livres. M. de Coigny avoit sur cette charge un brevet de retenue de 100,000 écus. Il laisse plusieurs enfants, dont un garçon qui a environ onze ans.

Le Roi a perdu dans le mois dernier deux officiers de ses troupes très-estimés, et qui sont morts de maladie à Berg-op-Zoom ; l'un est M. de Blet, qui avoit servi longtemps dans la gendarmerie et qui étoit maréchal de camp ; l'autre, un M. de Broglie, de même maison que le feu maréchal de Broglie. Il avoit passé par tous les grades et étoit dans l'artillerie ; c'étoit un officier d'une valeur et d'un mérite distingués.

L'affaire de M. de Beaumont fut terminée hier dans le travail de M. le duc d'Ayen avec le Roi. M. le duc de Béthune, qui est toujours fort malade à Paris, avoit prié M. d'Ayen de rendre compte de cette affaire à S. M. M. de Beaumont avoit anciennement 2,000 livres de pension. Cette pension avoit été accordée à sa sœur, à la mort de M. de Murcey, son premier mari, tué à Steinkerque, en 1692. Cette sœur, qui avoit épousé en secondes ou troisièmes noces M. de la Noüe-Langeais, étant morte, M. de Beaumont obtint cette pension. Il en avoit eu une autre depuis de 800 livres, à l'occasion d'une blessure ; elle fut augmentée de 200 livres après l'action de Dettingen, où il fut encore blessé. Le Roi lui conserve ces 3,000

livres de pension, et y en ajoute une de 4,000 livres, comme enseigne; c'est la retraite ordinaire. Celle des lieutenants est de 6,000 livres. M. de Beaumont, qui est extrêmement pauvre, qui sert depuis cinquante-cinq ans et qui est fort âgé, espéroit que le Roi voudroit bien lui accorder 2,000 livres de plus que la retraite d'enseigne, tant par rapport à sa naissance, sa pauvreté, son âge et ses services, qu'en considération d'une chute de cheval qu'il fit, il y a quinze jours ou trois semaines, en suivant le Roi, où il se cassa la tête; mais le Roi n'a jugé à propos de lui accorder que 1,000 livres d'augmentation; ce qui fait qu'il n'aura en tout que 8,000 livres de pension.

M. le chevalier de Saint-Point, capitaine de cavalerie, à qui M. le duc de Béthune avoit promis une brigade, il y a sept ou huit ans, et parent de M. de Puisieux et de Mme de Luynes, est nommé à la brigade de M. de Beaumont; et pour faciliter sa retraite, il lui donne 2,000 écus en deux payements différents, et lui laisse outre cela le profit d'un mois environ du quartier d'hiver de la brigade.

Du mardi 5, *Versailles.* — On a su aujourd'hui quelques détails de la tragique aventure d'hier. M. de Coigny voulut partir absolument pour se trouver à portée de suivre le Roi à la chasse. On lui fit inutilement des représentations sur le mauvais temps qu'il faisoit. Lorsque son postillon eut passé les murs de Passy, au lieu de suivre le grand chemin qui mène au Point-du-Jour, il prit à droite par la chaussée qui mène à Auteuil. Il se reconnut quelque temps après, et voulut revenir gagner le grand chemin; c'est dans ce moment qu'aveuglé par la neige, qui avoit cessé à une heure après minuit et avoit recommencé à trois, il se trompa et descendit dans le fossé. La chaise culbuta par-dessus le cheval de brancard et tomba sur l'impériale; le postillon, blessé et évanoui, le coureur, aussi blessé, étoient hors d'état de donner du secours à leur maître. On ne peut savoir ce qui arriva

à M. de Coigny. Ce qui est certain, c'est qu'on l'a trouvé mort, et qu'en visitant son corps on ne lui a trouvé d'autres blessures qu'une fort légère à la jambe. Fournier, son médecin, qui l'a examiné, le dit hier à M. le président Hénault, dont il est aussi le médecin. On juge que les cordons de la chaise l'ont étranglé, ou plutôt qu'il est mort d'avoir été longtemps sans secours, la tête en bas.

On a appris aujourd'hui la mort de Mme d'Argenson. Elle mourut hier à Paris. Elle avoit environ soixante-quatre ou soixante-cinq ans; elle étoit devenue un peu sourde depuis quelques années. Elle étoit naturellement gaie et même plaisante ; elle n'avoit jamais été mariée ; elle s'appeloit Mlle de Séry; elle avoit été maîtresse déclarée de feu M. le duc d'Orléans, dont elle avoit eu le chevalier d'Orléans, aujourd'hui grand prieur.

On a appris aussi aujourd'hui la mort de M. de Bercy, frère de l'intendant des finances. La fille unique de M. de Bercy qui vient de mourir épousa il y a quelque temps M. le marquis de Fénelon, comme je l'ai marqué ci-dessus.

Il devoit y avoir aujourd'hui grand couvert; il n'y en aura point, vraisemblablement à cause de la douleur dans laquelle est le Roi.

Du vendredi 8, *Versailles.* — Mlle de Charleval fut hier présentée, par Mme la maréchale de Duras, au Roi, dans son cabinet, et à la Reine, dans sa chambre, comme à l'ordinaire. Le Roi ne la salua point ; il n'est pas d'usage qu'il salue les filles, comme je l'ai déjà dit.

Il n'y a point eu de divertissements dans les cabinets toute cette semaine ; ils ne recommenceront que lundi prochain. Le Roi soupa mercredi au grand couvert, mais avec un air fort triste.

Tout Paris veut faire des raisonnements sur le funeste accident arrivé à M. de Coigny, et prétend que la cause de sa mort est bien différente de ce que l'on donne au public. On dit que c'est une affaire où il a été

tué, et son adversaire, que l'on nomme (1), blessé à mort et mort deux jours après. Mais ces propos sont sans aucun fondement (2). A la vérité il est fort rare de se tuer en versant dans sa chaise, mais le fait est qu'il s'est cassé la tête. M. le maréchal et Mme la maréchale de Coigny, et la jeune veuve, sont dans un état que l'on ne peut dépeindre, et uniquement occupés de leur douleur. On peut juger qu'ils n'ont point songé à ce qui regardoit l'intérêt et l'arrangement de leurs affaires; mais leurs amis ont représenté à M. le maréchal qu'il avoit acheté la charge de colonel général 500,000 livres; qu'il n'avoit de brevet de retenue que 100,000 écus; que son fils laissant beaucoup de dettes, il étoit absolument nécessaire de ne pas laisser perdre 200,000 francs, et que s'il vouloit demander au Roi qu'il eût la bonté de lui rendre la charge, il l'obtiendroit sûrement. M. le maréchal l'a demandée, et elle lui a été rendue aussitôt. M. le maréchal de Coigny a soixante-dix-huit ans, mais se porte assez bien; Mme la maréchale de Coigny en a soixante-dix-neuf. M. le comte de Coigny laisse trois garçons, dont, comme je l'ai dit, l'aîné a onze ans.

Mme la princesse d'Épinoy mourut hier, à Paris. Depuis son apoplexie elle avoit été un peu mieux, mais elle est morte presque subitement; elle avoit quatre-vingt-cinq ou quatre-vingt-six ans.

J'appris hier que le garde du corps qui a empêché M. le Dauphin de se blesser a eu non-seulement la promesse du premier bâton d'exempt, au tour de la cavalerie, dans l'une des quatre compagnies, mais il a le brevet de capitaine de cavalerie; outre cela, promesse d'une gratification et une pension que Mme la Dauphine doit lui faire (3).

(1) M. de Fitz-James

(2) On a dit aussi que M. de Coigny avait été tué en duel par le prince de Dombes, à la suite d'une discussion au jeu, dans laquelle M. de Coigny avait insulté le prince.

(3) J'ai appris depuis, que Mme la Dauphine lui faisoit une pension de

Du samedi 9, *Versailles.* — M. le prince Constantin, frère de M. le prince de Montauban et de M. l'archevêque de Reims, est venu aujourd'hui demander l'agrément du Roi, qu'il a obtenu, pour acheter la charge de premier aumônier du Roi de M. l'évêque de Soissons. Cette charge vaut environ 7 à 8,000 livres de rente. Lorsque le Roi la donna à M. le cardinal de Fleury, à la mort de M. l'évêque de Metz (Coislin), on sait que M. le Cardinal la vendit à M. l'archevêque de Vienne, depuis cardinal d'Auvergne. M. le cardinal d'Auvergne vendit depuis cette charge à M. l'évêque de Soissons, et voulut y gagner 30,000 livres. M. de Soissons ne pouvant venir ici, et par conséquent exercer cette charge, et désirant de la vendre, M. le marquis de Matignon, qui est fort de ses amis, proposa il y a cinq ou six jours à M. le prince Constantin de l'acheter; la proposition fut acceptée sur-le-champ. M. l'archevêque de Reims a prêté dans le moment 130,000 livres à son frère. Pour les 200,000 livres restantes, elles sont aisées à trouver, parce que le Roi donne au prince Constantin le brevet de retenue qu'avoit M. de Soissons de cette somme. Le premier aumônier, comme je l'ai marqué dans un autre endroit, reçoit le chapeau du Roi à la tribune et le donne à l'aumônier de quartier; mais c'est l'aumônier de quartier qui le rend au Roi, au lieu que l'aumônier le rend au grand aumônier, qui travaille avec le Roi pour les places à donner à la chapelle et qui ordonne la distribution des aumônes aux quatre grandes fêtes de l'année, de même que pour les pauvres qui doivent être admis à la cène. Le premier aumônier n'a le droit de faire aucune de ces fonctions, à moins que le grand aumônier ne soit absent hors du royaume. Le grand aumônier, lorsqu'il arrive le soir à la prière du Roi, et que l'aumônier de quartier

---

300 livres; M. le Dauphin, une de 600; et le Roi aussi une pension de 100 pistoles. (*Note du duc de Luynes.*)

tient le bougeoir, a droit de prendre le bougeoir de l'aumônier; le premier aumônier n'a pas cette prérogative. A l'égard du *Benedicite* et des grâces, j'ai marqué ci-dessus qu'il a été décidé que c'étoit deux actions séparées. Ainsi, le premier aumônier a le même droit que le grand aumônier de faire l'une ou l'autre de ces deux fonctions, privativement à l'aumônier de quartier. Le premier aumônier est indépendant du grand aumônier et prête serment entre les mains du Roi.

Du lundi 11, *Versailles.* — M. l'évêque de Mirepoix travailla hier avec le Roi. Dans ce travail, l'évêché d'Autun fut donné à M. l'abbé de Montazet, aumônier du Roi. Cet évêché vaut environ 20,000 livres de rente. M. de la Valette, frère du général de l'Oratoire, qui étoit depuis plusieurs années évêque d'Autun, donne sa démission. Le Roi lui donne une pension de 10,000 livres sur l'abbaye de Monstier-en-Argonne (1), diocèse de Châlons-sur-Marne, qu'avoit l'abbé de Ravannes, qui vaut 18,000 livres et qui a été donnée en même temps à M. l'abbé de Montazet (2). M. de Montazet est grand vicaire de Soissons; il s'est fait aimer et estimer dans ce diocèse; il est d'un caractère doux, aimable, poli; il a de l'esprit et a toujours eu une conduite irréprochable. Il a deux frères au service du Roi et un abbé.

Mme la maréchale de Duras alla hier recevoir les ordres du Roi; elle part aujourd'hui pour Paris. Jeudi, elle partira des Tuileries dans les carrosses du Roi avec Mme de Civrac et Mlle de Charleval, avec des chevaux de poste; elle n'ira ce jour-là coucher qu'à Étampes, le vendredi à Cléry, le samedi à Amboise, le dimanche à Langeais et

---

(1) Elle n'est sur l'état des abbayes que sur le pied de 9,000 livres, mais on dit qu'elle en vaut 15 ou 16. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) M. l'abbé de Montazet garde une abbaye qu'il avoit, que l'on appelle Notre-Dame de Nogent, diocèse de Laon. Elle n'est marquée que 8,000 livres sur l'état des abbayes, mais elle en vaut environ 12; il y a sur cette abbaye 5,000 livres de pension. (*Note du duc de Luynes.*)

le lundi à Fontevrault. Elle y séjournera le mardi, qui sera le 19; elle en repartira le mercredi avec Mme Victoire, fera les mêmes journées et arrivera le cinquième jour ici, qui sera le dimanche 24. Le Roi lui dit hier d'arriver à quatre heures et demie au Bourg-la-Reine. C'est là que le Roi compte aller au-devant de Mme Victoire, soit d'ici, soit de Choisy.

Du mardi 12, *Versailles*. — On avoit dit sans fondement que le Roi payeroit une partie des bulles de M. de Montazet. Cela n'est pas vraisemblable; mais M. l'abbé de Montazet a représenté qu'il n'avoit pas de bien pour payer les bulles de l'évêché d'Autun, qui sont de 40 ou 45,000 livres. M. l'ancien évêque de Mirepoix lui a fait espérer qu'il auroit un gratis considérable et lui a même dit que c'étoit l'usage pour l'évêché d'Autun, à cause que le droit de la cour de Rome, qui ne doit être qu'une annate, c'est-à-dire d'une année de revenu, n'étoit pas proportionné.

Hier, les divertissements, qui avoient été suspendus la semaine dernière, recommencèrent dans les cabinets. Il devoit y avoir, suivant l'usage, une comédie et un acte d'opéra, et c'étoit *le Méchant* que l'on devoit jouer pour la seconde fois; mais M. de Nivernois, qui est un des meilleurs acteurs, s'étant trouvé incommodé, on a substitué un acte d'opéra à la place de la comédie. On joua donc deux actes : *Almazis* et *Ismène*, qui ont déjà été joués tous deux dans les cabinets. On peut voir au 27 février ce que j'ai marqué sur les personnages d'Almazis; il n'y eut rien de différent hier, sinon que Mme Marchais y parut sur le théâtre; Mme Trusson lui avoit cédé une partie de son rôle, et M. de Courtenvaux dansa. Après *Almazis*, il y eut quelques moments d'intervalle pour donner le temps aux acteurs et aux actrices de s'habiller; on joua ensuite *Ismène*. On trouvera les personnages de ce divertissement au 21 décembre dernier. Il n'y eut rien de changé, sinon que M. de la Salle y chanta à la place du

duc d'Ayen; ils étoient tous les deux fort enrhumés, et par cette raison l'on ne vouloit pas que M. d'Ayen jouât le principal rôle dans les deux actes. Mme Trusson céda une partie de son rôle à Mme Marchais.

Du jeudi 14, *Versailles*. — Mme la princesse de Conty présenta hier Mme de Montboissier; elle s'appelle Boutin. C'est celle que l'on croyoit devoir épouser M. de Lujac. M. de Montboissier est le second fils du commandant des mousquetaires noirs. Mme de Montboissier la mère est morte depuis plusieurs années; c'est à titre de parenté que Mme la princesse de Conty s'est offert de se charger de cette présentation.

Le mariage de M. de Montboissier s'est fait peu de temps avant le carême et dans le temps de celui de M. Dufort, des postes, avec Mlle de Caulaincourt. Le mariage de M. de Mathan, neveu de M. l'abbé de Mathan, abbé de l'abbaye de la Croix-au-Perche, avec Mlle de la Chabrerie, fille d'un fermier général; celui de M. de la Tour avec Mlle d'Aligre, dont j'ai parlé; celui de M. de Dampierre avec Mlle de Lezonnet, fille d'un conseiller au Parlement, et celui du fils de M. d'Houdetot avec Mlle de la Live ont été faits aussi à peu près dans le même temps.

M. de Crillon amena hier ici son fils, âgé de cinq ans; il l'a fait habiller avec l'uniforme du régiment de Septimanie, dans lequel le Roi vient de lui donner une compagnie; c'est M. l'archevêque de Toulouse qui a imaginé pendant l'assemblée des États de demander cette compagnie. Cette grâce a paru moins extraordinaire, parce que le colonel, qui est M. de Fronsac, n'avoit que sept ans quand il a eu le régiment.

Du dimanche 17, *Versailles*. — Il y a quinze jours ou trois semaines que le bonhomme Desplassons mourut à Saint-Germain, âgé de quatre-vingt-treize ans. Il avoit été attaché à feu M. de Montausier, et à sa mort étoit entré chez M. le comte de Toulouse; il l'avoit fait capitaine des chasses de Rambouillet. Lorsque M. Desplassons fut hors

d'état, par son âge, de remplir les devoirs de cette charge, il se retira à Saint-Germain avec 10,000 livres de pension que lui fit M. le comte de Toulouse. Il mit à sa place un gentilhomme normand, nommé de Cambord, fort bon veneur, qui y est encore, et qui avoit commandé l'équipage de M. le comte de Toulouse pour le cerf.

Le Roi alla vendredi, après la messe, à une petite lieue d'ici voir une petite maison, située à mi-côte en descendant, nommée La Celle; elle est sur la droite du chemin de Marly et n'en est pas éloignée. Elle appartenoit à Bachelier, premier valet de chambre du Roi, qui vient de la vendre à Mme de Pompadour 50,000 écus; elle vaut 2,500 livres de rente; il y a seize ou dix-sept appartements de maîtres. Mme de Pompadour a désiré avoir une maison à elle, à portée de Versailles, aimant mieux y habiter pendant les absences du Roi que d'aller à Choisy.

Hier samedi il devoit y avoir un divertissement dans les cabinets; on devoit y jouer *le Méchant* et *le Fat puni*. Cette pièce, qui est sans nom d'auteur, est de M. de Pont de Veyle, neveu de M. le cardinal Tencin. Mme de Pompadour avoit eu la migraine dès le matin; mais cependant elle avoit toujours espéré de pouvoir jouer; la douleur ayant fort augmenté l'après-dînée, elle fut obligée de se mettre dans son lit, et le spectacle fut contremandé.

Hier, à onze heures du matin, le marquis d'Harcourt mourut à Paris, âgé de dix-neuf à vingt ans. Il étoit revenu malade de Berg-op-Zoom; le mal s'étoit jeté sur sa poitrine, et n'a fait qu'augmenter depuis ce temps. C'étoit un très-bon sujet, une figure agréable, et qui avoit bien réussi dans le monde. C'est une grande perte pour le maréchal d'Harcourt, son père, qui avoit obtenu pour lui la survivance de sa charge de capitaine des gardes, et qui n'a point d'autre garçon.

Le Roi dit hier à son coucher qu'il avoit reçu des nouvelles d'Italie; que les ennemis avoient voulu se rendre maîtres du poste de Voltri (qui est entre Savone et Gênes);

qu'ils avoient été repoussés; qu'ils y avoient perdu huit cents hommes, et que nous n'y en avions perdu que soixante-quinze, tant tués que blessés. Cette nouvelle a été apportée par M. de Chabrillant, qui est de l'état-major de l'armée de M. de Belle-Isle, et actuellement à Gênes avec M. de Richelieu. M. de Nadasty commandoit cette attaque, et c'est M. de Monti qui défendoit ce poste.

Mme de la Tour du Pin, fille de M. Bertin, des parties casuelles, a été présentée ce soir par Mme de la Chau-Montauban; elle est grande et bien faite.

Du mercredi 20, *Versailles.* — Lundi dernier 18 de ce mois, Mme la princesse de Carignan perdit ici, au conseil des parties, un grand procès contre les créanciers de feu M. de Carignan, son mari; il y eut vingt voix pour elle, et vingt et une contre; ainsi elle perdit d'une voix seulement. Elle soutenoit la validité d'un arrêt du parlement de Paris rendu en sa faveur, en ce qu'il donne à son contrat de mariage passé à Turin les mêmes effets que s'il avoit été passé en France, c'est-à-dire droit d'hypothèque sur les biens de feu son mari pour le prix de ses pierreries, etc.

M. le marquis du Luc, neveu de feu M. l'archevêque de Paris et fils du comte du Luc qui avoit été ambassadeur de France en Suisse et conseiller d'État d'épée, mourut hier, à Paris, d'hydropisie; il avoit environ cinquante-cinq ans. Il laisse un fils, qui est M. de Vintimille, lequel a un fils, âgé de six ou sept ans, de son mariage avec la sœur de Mmes de Mailly, de Lauraguais et de Flavacourt, laquelle mourut en couche de cet enfant. M. du Luc laisse aussi une fille, qui a épousé M. de Nicolaï.

Du jeudi 21, *Versailles.* — Le Roi a envoyé depuis peu de jours deux déclarations et un édit au Parlement pour y être enregistrés. Le Parlement fait des difficultés. Ce que l'on sait de cette affaire, c'est qu'en conséquence de l'arrêté des chambres pour les remontrances, le pre-

mier président proposa de venir à la Cour (1) avec deux présidents à mortier; la Compagnie n'approuvoit pas cette proposition, et représenta à M. le premier président que, s'étant chargé des remontrances, il ne devoit venir ici qu'avec la décence et l'appareil convenables à cette fonction, et le laissa cependant le maître d'y venir comme il voudroit. Le premier président dépêcha un courrier à M. de Maurepas, lequel lui envoya une lettre de cachet, par laquelle il lui étoit ordonné de se rendre à la Cour avec deux présidents à mortier. Il communiqua cette lettre aux chambres assemblées; il y fut arrêté que la Compagnie ayant laissé la liberté au premier président de se rendre à Versailles comme il voudroit, à plus forte raison devoit-il obéir à l'ordre du Roi. Le premier président (2) vint donc hier après dîner avec MM. les présidents Molé et de Rozambo; le Roi manda le conseil de dépêches; on fit entrer les trois présidents dans le cabinet où se tenoit le conseil; ils y furent un quart d'heure, d'où ils repassèrent dans l'Œil-de-Bœuf pour y attendre la fin du conseil, pendant lequel M. de Maurepas sortit deux fois pour leur parler; et lorsque le conseil fut levé, on les fit encore entrer dans le cabinet; il y fut remis à M. le premier président une lettre écrite, sur la table même du conseil, de la main de M. le chancelier. Les trois présidents étant sortis du cabinet, ils attendirent

(1) On m'a expliqué depuis que sur la proposition des remontrances le premier président donna avis sur-le-champ à M. de Maurepas, qui lui fit réponse, mais par une lettre signée de lui, ce qui n'est pas suffisant. Lorsque le premier président se fut chargé d'apporter les remontrances, au lieu de suivre l'ordre ordinaire, qui est d'envoyer les gens du Roi recevoir les ordres de S. M. par rapport aux dites remontrances, le premier président récrivit une seconde fois à M. de Maurepas. La réponse à cette dernière lettre fut la lettre de cachet, suivant la forme ordinaire. Cette lettre devoit être adressée aux gens du Roi pour la remettre au Parlement, et elle fut seulement adressée au premier président. C'est de ces manques de formalités que le Parlement s'est plaint. (*Note du duc de Luynes*, datée du 22 mars.)

(2) René-Charles de Maupeou.

quelque temps dans la chambre du Roi, et demandèrent à parler à M. de Maurepas, qui sortit exprès du cabinet.

Le Roi fit beaucoup de plaisanteries à M. de Maurepas sur ce qu'il ne dormiroit guère la nuit, ajoutant qu'il seroit comme un général d'armée qui est réveillé plusieurs fois.

Il y a déjà plusieurs jours que l'on parle de l'aventure de M. le chevalier d'Albert, et on ne la croyoit pas vraisemblable; on en a reçu la confirmation depuis. Il montoit le vaisseau *le Magnanime*, de 74 canons et 7 ou 800 hommes d'équipage; il étoit parti de Brest avec deux autres vaisseaux et une frégate; ils furent battus de la tempête étant au premier méridien, et *le Magnanime* fut désemparé de son mât de misaine (1). Il venoit pour se radouber au port le plus prochain; il fut attaqué par deux vaisseaux anglois; la mer étoit très-haute, ce qui l'empêcha de pouvoir faire usage de sa batterie basse et l'a obligé de se rendre après avoir combattu.

M. Houël (2), gros joueur, se marie avec la troisième fille de M. de Vaudray. M. de Vaudray donne à sa fille tout ce qui lui reste à donner, se réservant seulement les 12,000 livres qu'il a de bienfaits du Roi. Lui et Mme de Vaudray, qui sont en Bourgogne, viennent demeurer à Paris, chez M. Houël, qui les nourrit et tous leurs domestiques.

Le Roi a donné ce matin son agrément pour le mariage de M. de la Rochefoucauld (3), frère de M. l'arche-

---

(1) Il y avoit un des vaisseaux de cette escadre qui ayant déjà été maltraité étoit revenu à Brest; un autre avoit relâché à La Corogne. Cette escadre devoit être jointe par 3 vaisseaux de Toulon qui en sont partis en effet, mais on n'a pas encore de leurs nouvelles. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) M. Houël a prouvé par des titres, qui ont été reconnus, que son nom est Howal, qui est homme de grande condition et originaire d'Écosse. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) Ce M. de la Rochefoucauld étoit en province avec M. l'archevêque

vêque d'Alby, avec la fille de M. Thomas, de l'extraordinaire des guerres.

La comédie des cabinets qui devoit être jouée hier a été remise à aujourd'hui par le conseil de Geslin, médecin de Mme de Pompadour, pour qu'elle ait un jour de plus pour se rétablir. On joue *Zénéide* (1) et un acte de Mondonville intitulé *Érigone*.

Du vendredi 22, *Versailles*. — On crut hier qu'il n'y auroit point de spectacle dans les cabinets, Mme de Pompadour étant toujours fort enrouée; cependant elle se détermina à jouer la comédie, qui commença à six heures et demie. J'ai déjà parlé de *Zénéide*. Mme Marchais faisoit la fée; Mme de Pompadour, Zénéide; Mme de Livry, Guédie, et M. de Duras, Olinde. La pièce fut très-bien jouée, et les divertissements très-bien exécutés. On joua ensuite l'acte d'*Érigone*, dont les paroles sont de M. de la Bruère et la musique de Mondonville. Mme de Pompadour devoit faire Érigone, mais étant hors d'état de chanter, son rôle fut chanté le papier à la main par un jeune homme françois, qui a été page de la musique, et qui a une jolie voix de dessus; on l'appelle Le Camus; il est dans les chœurs des ballets des petits appartements. Mme Trusson faisoit Authonoé; M. d'Ayen, Bacchus, et M. de la Salle, un des suivants de Bacchus.

L'affaire des deux déclarations et de l'édit paroît prendre une tournure favorable. L'édit contient de nouveaux droits sur le suif, la bougie, la poudre à poudrer et le papier. Des deux déclarations, l'une est pour le centième denier (2).

---

d'Alby et plusieurs autres frères; c'etoit une famille pauvre et peu connue, que M. l'évêque de Mende (Choiseul) découvrit en passant par le lieu où ils habitoient. J'ai déjà parlé de cette famille. (*Note du duc de Luynes.*)

(1) Comédie en un acte, en vers libres, par Cahusac.

(2) Voici l'intitulé de la déclaration : « Déclaration du Roi qui ordonne que les actes translatifs de propriété des biens réputés immeubles soient sujets à

L'autre déclaration est pour le droit d'échange que le Roi vend à tous les seigneurs qui ne l'ont pas acquis, leur donnant pendant trois mois seulement la liberté de les acquérir, et voulant, à leur refus, qu'il soit vendu à tel particulier qui voudra en faire l'acquisition. Pour engager lesdits particuliers à acquérir le droit d'échange, le Roi leur a accordé les droits honorifiques dans la paroisse, le droit de chasse et le titre de coseigneur. C'est sur ces différents objets qu'ont été fondées les remontrances du Parlement, représentant que, par rapport au centième denier, la discussion qui seroit faite, dans les successions collatérales, des billets, actions et papiers servant au commerce, pourroit être préjudiciable audit commerce, rapporteroit peu de profit au Roi, d'autant plus qu'on ne pouvoit évaluer cette sorte de revenus, ni par conséquent l'affermer, et qu'elle mettroit au jour le peu de fonds de certains commerçants dont l'exactitude et la réputation soutiennent le crédit. Qu'à l'égard des droits d'échange, plusieurs gentilshommes seigneurs de paroisse ne se trouveroient peut être pas en état de faire l'acquisition desdits droits, et que c'étoit un désagrément considérable pour eux que de voir des paysans de la paroisse jouir des droits et des titres de coseigneurs. Enfin, sur l'article de l'édit, les droits nouveaux sur le suif seroient fort à charge pour le peuple, cette marchandise étant d'un usage général et nécessaire.

J'ai marqué ci-dessus que le Roi avoit reçu favorablement le premier président et les deux présidents à mortier (1). S. M. a jugé à propos de faire quelque change-

---

l'insinuation (*) dans les mêmes cas où les actes translatifs de propriété des immeubles réels y sont assujétis; et qu'il soit payé pour ledit droit d'insinuation le centième denier de la valeur des dits biens et les 4 sols pour livre en sus. » (*Note du duc de Luynes*, datée du 4 avril.)

(1) Le premier président et tout le Parlement sont extrêmement touchés de

(*) *Insinuation*, est la publication et l'enregistrement d'un acte dans la juridiction et les registres publics. (*Dict. de Trévoux.*)

ment aux déclarations seulement; il a été excepté du mobilier tous les billets et actions servant au commerce; et à l'égard des droits d'échange, on a donné six mois, au lieu de trois, pour les acquérir, et l'on a supprimé la chasse et quelque autre partie des droits honorifiques accordés à ceux qui les acquerroient au refus des seigneurs (1).

Du samedi 23, *Versailles.*

Copie d'une lettre (2).

« Vous êtes sûrement informé de la fausse couche de Mme la Dauphine. Les mauvaises nouvelles se répandent toujours promptement; nous croyions hier qu'on en pourroit peut-être garder le secret, mais c'étoit la nouvelle publique aujourd'hui. Mme la Dauphine, que l'on soupçonnoit d'être grosse depuis dix ou douze jours environ, s'aperçut hier l'après-dînée qu'elle ne l'étoit pas; elle le dit à la Reine un peu avant le commencement du jeu. Sur les six heures elle joua avec la Reine et soupa au grand couvert comme à l'ordinaire; elle sortit de chez la Reine sans qu'il fût question de rien. Sur les onze heures, la Reine vint chez Mme de Luynes. A onze heures et demie on vint dire à la Reine que Mme Dufour demandoit à lui parler; elle se leva avec inquiétude et la fit entrer; il n'y avoit dans ce moment avec la Reine que Mme de Luynes, M. le président Hénault et moi. Nous

---

la bonté avec laquelle le Roi a bien voulu recevoir leurs représentations, et de l'égard qu'il y a eu. (*Note du duc de Luynes.*)

(1) La suppression du droit de chasse est contenue dans l'enregistrement de la déclaration du droit d'échange.

A l'égard de la déclaration du centième denier, le Roi en a donné une autre depuis, dont voici le titre :

« Déclaration du Roi qui ordonne que ceux auxquels il échoira des biens meubles à titre successif en ligne collatérale ne puissent être tenus d'en faire aucune déclaration ni d'en payer le centième denier ordonné par la déclaration du 20 du présent mois. » (*Note du duc de Luynes,* datée du 4 avril.)

(2) Cette lettre et la suivante sont adressées par le duc de Luynes au duc de Gesvres.

sortîmes tous deux, et Mme de Luynes resta au détail que fit Mme Dufour. Pendant ce temps, Bouillac avoit été rendre compte au Roi chez Mme de Pompadour. Le Roi ne descendit point chez Mme la Dauphine. La Reine avoit grand désir d'y descendre, mais ne sachant pas si le Roi vouloit que l'on gardât le secret, elle craignoit que sa visite ne fît trop de bruit. Mme de Luynes offrit d'y aller de sa part, et l'expédient fut accepté. La Reine a été aujourd'hui chez Mme la Dauphine au retour de la messe. Tout le monde est entré. Mme la Dauphine est sur une chaise longue, au pied de son lit; elle n'a point du tout l'air d'une personne qui a fait une fausse couche. Bouillac, à qui j'ai parlé, assure positivement que c'en est une bien marquée, mais en même temps n'en est pas effrayé. On a envoyé querir Jar, accoucheur de Mme la Dauphine, et c'est lui qui règle la manière dont elle doit se conduire. L'état de la santé de Mme la Dauphine depuis qu'elle est en France ne pouvoit pas permettre d'avoir des certitudes de grossesse, et les soupçons que l'on eut dans le temps du voyage de Fontainebleau n'étoient fondés que sur le désir et l'impatience que l'on a de le pouvoir espérer; c'est ce qui a déterminé la faculté à lui faire prendre de la limaille. La grossesse qui a existé est vraisemblablement l'effet de ce remède. A l'égard de l'accident, M. Bouillac m'a dit aujourd'hui que Mme la Dauphine, il y a quelques jours, entrant dans la tribune à la chapelle, mit le pied dans un petit trou qui est dans le marbre pour le verrou de la porte de la tribune, dont elle ne dit mot ne croyant point être grosse. C'est un grand point dans ce malheur-ci que la certitude qu'il y a eu une grossesse. L'accident d'hier engagera à de grands ménagements à l'avenir lorsqu'il y aura le moindre soupçon.

« Il court ici un bruit dans la ville de Versailles qu'on y a arrêté et conduit à la Bastille deux hommes qui écrivoient dans les pays étrangers. M. de Puisieux, à qui

j'en ai parlé, m'a dit n'en rien savoir; mais cette réponse ne vous persuadera pas ni vous ni moi que cela n'est pas vrai.

« Le court détail que je vous ai envoyé il y a quelques jours m'a été dit par un marin. Peut-être n'est-ce qu'un raisonnement de vraisemblance. J'en ai parlé aujourd'hui à M. le contrôleur général, à M. Rouillé et enfin à M. de Maurepas; ils m'ont tous dit n'avoir aucune nouvelle de M. d'Albert; ils ne doutent point du fait, mais ils ne savent aucun détail. M. Rouillé m'a dit qu'on croyoit que M. d'Albert étoit désemparé de son mât de misaine lorsqu'il a été pris. M. de Maurepas m'a dit que l'on prétendoit qu'il étoit arrivé à Plymouth, mais qu'on ne le savoit pas directement.

« La Reine s'enferme aujourd'hui, faisant demain ses dévotions. »

Du lundi 25, Versailles.

Extrait d'une lettre à M. de Gesvres.

« Le Roi partit hier, sur les quatre heures, dans un carrosse à quatre places où il étoit seul avec M. le Dauphin. Ce carrosse étoit précédé par un pour le service, où étoient MM. le maréchal de Noailles, de Bouillon, de Souvré, de Fleury et de Brionne; un autre carrosse du Roi où étoient plusieurs seigneurs de la Cour, et un de M. le Dauphin pour ses menins. Le Roi avoit envoyé dire à Mme la maréchale de Duras de ne point s'arrêter à Sceaux et de continuer à marcher. Il trouva Mme Victoire qui sortoit du village de Sceaux; l'entrevue fut vive et tendre. Le Roi remonta dans son carrosse avec M. le Dauphin, Mme Victoire et Mme la maréchale de Duras, et arriva ici environ à six heures et demie. Il vint dans le moment chez la Reine, précédé de M. le Dauphin et suivi de Mme Victoire. L'antichambre de la Reine, le grand cabinet, la chambre, et même presque le salon, étoient remplis d'un monde si prodigieux, que le Roi en fut surpris. La Reine s'avança

avec empressement au-devant de M[me] sa fille; l'embrassade fut tendre à tirer les larmes des yeux; la conversation se fit debout devant tout le monde et fut assez longue. Le Roi descendit ensuite chez M[me] la Dauphine avec M[me] Victoire. La Reine y descendit peu de temps après avec Mesdames; elle n'y resta pas longtemps et remonta chez elle avec Mesdames pour jouer à cavagnole. M[me] Victoire monta dans son appartement, où elle reçut des présentations; elle étoit en robe de chambre, ainsi que les deux dames qui l'avoient suivie. Elle ne soupa point au grand couvert; elle soupa chez elle avec Madame. Aujourd'hui elle est en grand habit et soupera au grand couvert. On a fait allonger la table par les deux bouts, de manière qu'elle est en fer à cheval. L'appartement de M[me] Victoire n'est jusqu'à présent qu'une chambre à coucher. Cette pièce faisoit la seconde antichambre de M[me] la Dauphine; d'un côté est le grand cabinet de M[me] la maréchale de Duras, qui faisoit la première antichambre de M[me] la Dauphine, et de l'autre côté le grand salon de M[me] la Dauphine, qui subsiste encore et qui fait l'extrémité de l'appartement de Mesdames. Ainsi on ne peut arriver chez M[me] Victoire qu'en traversant l'appartement de Mesdames en entier, ou en passant par le cabinet de M[me] la maréchale de Duras.

« La figure de M[me] Victoire est agréable; elle a un beau teint de brune, les yeux assez grands et fort beaux; une forme de visage à peu près comme M[me] Henriette. Elle ressemble au Roi, à M. le Dauphin, à M[me] Infante, même un peu à M[me] Adélaïde, et a cependant un visage différent de tous ceux-là. On lui trouve une ressemblance, on ne sait pas pourquoi, mais elle est assez juste, c'est à M. le duc d'Orléans régent. On prétend aussi qu'elle a un peu de ressemblance à M[me] de Civrac; en quoi elle lui ressemble davantage, c'est par le son de sa voix. Jusqu'à présent elle se tient mal; elle ne sait pas bien faire la révérence. Elle marche encore plus mal; on prétend que

sa démarche est dans le goût de celle de Mme de Modène. Elle est bien faite, mais un peu grasse. On dit que son caractère est charmant. »

Du mercredi 27, *Versailles*. — Dès le jour même que Mme Victoire arriva ici, qui étoit le dimanche, au sortir de chez la Reine elle alla chez elle, où Mme la maréchale de Duras lui fit un grand nombre de présentations; il y en eut encore un plus grand nombre le lundi. Ces présentations se sont faites : quelques unes dans la chambre de Mme Victoire, d'autres chez Mesdames, qui passoient dans leur cabinet pendant ce temps-là ou qui s'avançoient dans une croisée pour ne pas paroître être présentes. Tous les hommes et toutes les dames titrés ont eu l'honneur de saluer et baiser Mme Victoire; toutes les femmes titrées ou non ont baisé le bas de la robe, ou fait semblant de le baiser. Cette même règle n'a pas été observée fort exactement par les hommes non titrés. Hier mardi, jour des ambassadeurs; ils furent présentés à Mme Victoire. M. de Verneuil, comme introducteur des ambassadeurs en semestre, fut présenté d'abord; ensuite il ressortit pour rentrer le moment d'après avec les ambassadeurs. M. le nonce étoit à la tête des ambassadeurs et autres ministres; il fit un petit compliment à Mme Victoire, en françois, au nom de tous. M. de Verneuil nomma d'abord les ambassadeurs, ensuite les envoyés, puis les plénipotentiaires et les chargés d'affaires.

Dimanche il n'y eut point de sermon; il fut remis au lundi, jour de l'Annonciation.

Ce même jour lundi, Mme Victoire s'habilla pour la première fois en grand habit et fut au sermon. Mme de Modène y étoit aussi; elle étoit à gauche de Mme Victoire, mais son tabouret fort éloigné, ayant mieux aimé s'éloigner que de tourner.

Hier Mme Victoire alla à la comédie avec la Reine; elle ne parut pas faire grande attention au spectacle.

Hier mardi il y eut un divertissement dans les cabinets.

On y joua le prologue des *Fêtes grecques et romaines*, et un acte de cet opéra qu'on appelle *Cléopatre*. Dans le prologue,

M. de la Salle fit le rôle d'Apollon ;

Mme Trusson, celui de Clio ;

Mme Marchais, celui d'Érato ;

La demoiselle de Puvigné, une des danseuses, faisoit Terpsichore.

Dans l'acte de *Cléopatre*,

M. le duc d'Ayen jouoit Antoine ;

M. le vicomte de Rohan, Éros ;

Mme la duchesse de Brancas douairière, Cléopatre ;

Mme Trusson, une Égyptienne.

Ensuite de ce divertissement on joua la pantomime intitulée *le Pédant ;* elle représente un maître de pension et ses écoliers, comme je l'ai marqué à l'article du 7 février.

Du vendredi 29, *Versailles.* — Hier il y eut un divertissement dans les cabinets ; on y joua *Érigone*, dont j'ai parlé ci-dessus. Ensuite on répéta seulement le prologue des *Fêtes grecques et romaines*. Il y eut ensuite un intervalle d'une petite demi-heure, pendant lequel le Roi alla voir Mme la Dauphine. On joua en dernier lieu l'acte de *la Vue*, du ballet *des Sens ;* les paroles du Sr Roy et la musique du feu Sr Mouret. On ne peut assez admirer la précision, la justesse et le goût avec lequel tous ces différents divertissements furent exécutés. Mme de Pompadour joua et chanta avec une perfection, en tous points, que l'on ne peut imaginer. Dans l'acte de *la Vue* il y a quatre acteurs :

Mme de Pompadour joue le rôle de l'Amour ;

Marchais, celui de Zéphire ;

Mme Trusson, Iris ;

M. de la Salle, Aquilon.

Du samedi 30, *Versailles.* — M. de Tournehem présenta hier au Roi le nouveau contrôleur des bâtiments de

Choisy. Ce contrôle avoit été donné à M. Gabriel le fils, contrôleur de Versailles du vivant de son père premier architecte; quoiqu'il soit devenu premier architecte à la mort de son père, il avoit gardé le contrôle de Choisy. Actuellement le Roi réunit ce contrôle à celui de Meudon. Le contrôle de Meudon étoit vacant depuis que M. d'Isle, qui avoit cette place, et qui est gendre de M. Desgotz, a eu le contrôle des Tuileries sur la démission de M. de Cotte. Le Roi vient de donner le contrôle de Meudon et en même temps celui de Choisy à M. Billaudel, qui depuis quelques années avoit le contrôle de Compiègne, vacant par la mort de M. Dorbay.

Le Roi alla hier faire la revue des gardes françoises et suisses dans la plaine des Sablons, et donna à dîner à M. le Dauphin, à la Meutte, et à Mesdames toutes trois. Le Roi qui n'avoit fait que collation revint souper au grand couvert.

Hier il y eut répétition des trois actes d'opéra que l'on doit représenter aujourd'hui, qui sont : l'acte de La Garde, *Églé;* l'acte de *Cléopatre*, de l'opéra des *Fêtes grecques et romaines;* et l'acte de *la Vue*, du ballet *des Sens*.

Cette répétition fut une vraie représentation avec les machines et les habits. Mme de Pompadour voulut donner cet amusement à quelques dames de ses amies de Paris et à quelques hommes de ce pays-ci, qui n'ont pas permission d'y entrer quand le Roi y est.

ERRATUM.

Page 467, ligne 8. Au lieu de Mme d'Argenson : lisez : Mme d'Argenton.

TABLE ALPHABÉTIQUE
DES NOMS ET DES MATIÈRES
MENTIONNÉS DANS CE VOLUME.

A.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

K.

L.

M.



N.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

U.

V.

W.

Y.

Z.

FIN DE LA TABLE.

W.

Y.

Z.

FIN DE LA TABLE.

